



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

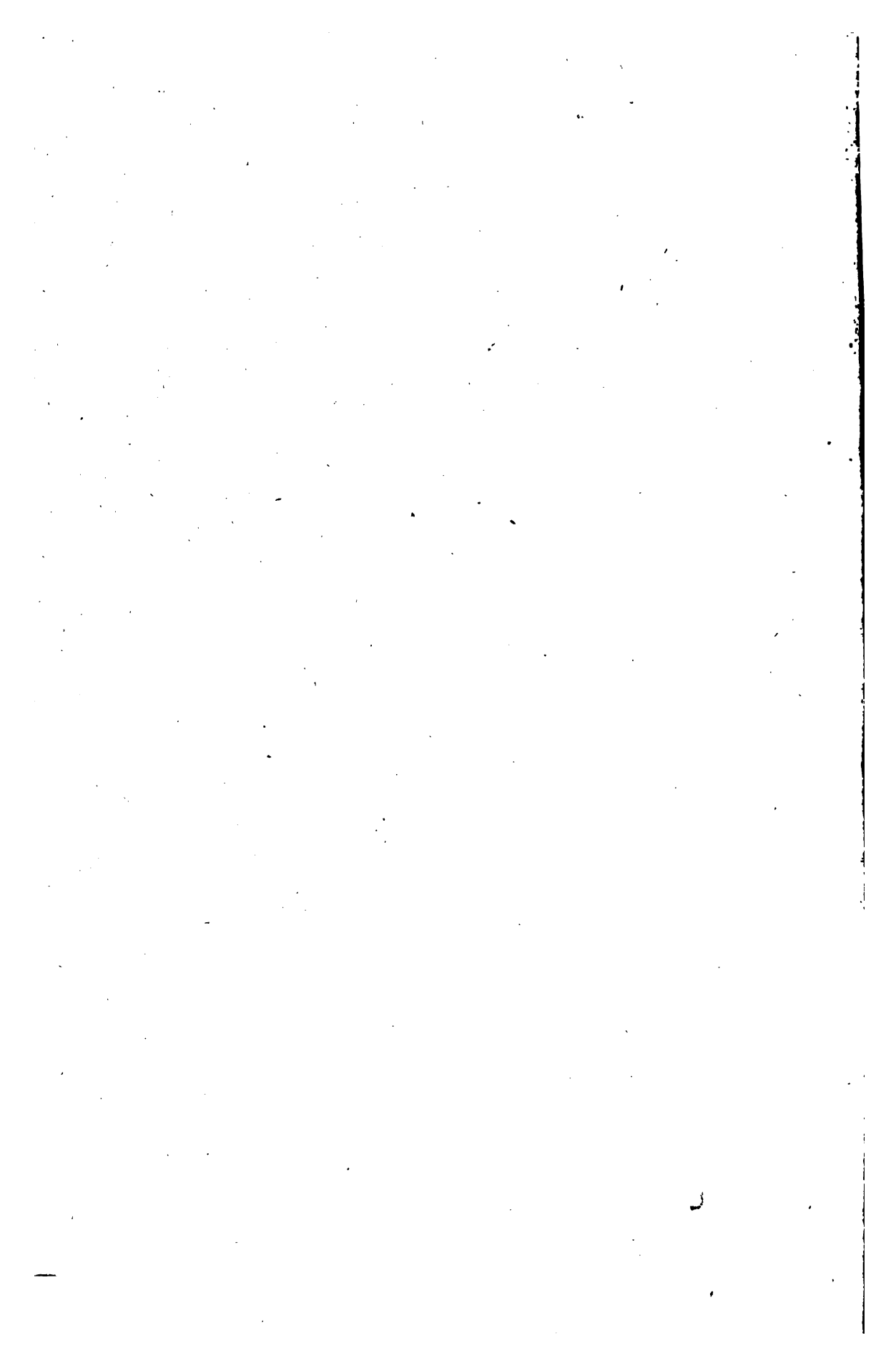
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

AP
20
115







LA REVUE DE PARIS

87

10

LA

REVUE DE PARIS

QUINZIÈME ANNÉE

TOME TROISIÈME

Mai-Juin 1908

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85^{bis}, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85^{bis}

1908



TAINÉ

(NOTES ET SOUVENIRS)

I

Entre 1880 et 1893, nous passions presque tous les étés à Menthon-Saint-Bernard, sous le toit familial de la grave maison où s'est poursuivie pendant vingt ans, pour être soudain interrompue par la mort, l'énorme et méthodique construction des *Origines de la France contemporaine*.

Nous arrivions le matin par le bateau de onze heures, — le lycée ou la Sorbonne, le bruit et les odeurs du mauvais Paris de Juillet bien loin derrière nous. La vieille *Couronne de Savoie* nous jetait au petit débarcadère et reprenait sa course ; le battement des aubes s'éloignait. Sans nous mêler aux quelques voyageurs qui prenaient la route du village, nous allions, en suivant la rive, chercher l'endroit du presque invisible sentier qui monte dans les blés, puis dans les vignes. A ce moment, d'un seul coup, le pays nous reprenait.

Silence, lumière, solitude qui tenaient du prodige. Partout alentour les hautes et muettes présences des montagnes : la Dent de l'Enfon, de toutes la plus familière, la plus associée dans notre souvenir au jardin et au toit même de Boringe, celle dont je m'étudiais, à dix ans, à suivre avec un crayon les dentelures de forêts et de roches, et tout le profil de titanesque

1^{er} Mai 1908.

I

183557

citadelle, — la Dent de l'Enfon, la Roche Moraz, la Tournette, les Bauges, noires et lointaines par dessus le roc de Chères, le Semnoz, le mont Veyrier : quel cercle, quelles altitudes, quelles immobilités ! Cela accablait, cela semblait trop immédiat. Avec crainte l'œil se levait pour suivre le hérissément bleuâtre des sapinières, les prairies en pente ; il arrivait aux derniers arbres, aux traînées antiques de pierre ruinée, et puis, d'un trait, montait au faite inaccessible des murailles de calcaire. Alors seulement, à voir si petites les forêts suspendues, si vagues les prés et les roches dans la vapeur bleue de l'espace terrestre, on se rendait compte des distances, de l'échelle du paysage, de la grandeur et de la fixité des éternelles créatures qui en étaient les vrais individus.

Mais plus que tout nous étonnait le silence de ce pays inanimé dans les ardeurs solaires de midi. On eût dit qu'il tombait, ce silence, par nappes spacieuses et vibrantes, du ciel et des solennelles montagnes. Une stridulation sonore et persistante d'insectes en rendait plus sensible l'immensité. Plus un coquelicot dans les blés qui ne vivaient plus, tant ils étaient séchés, rôtis, dorés, changés en paille, offrande mûre et prête à tomber sous la faucille. Plus loin, les vignes, d'un vert si vif et si dru, miraculeusement sorties du cep noueux et de la terre aride. Solitude absolue ; rien seulement qui bougeât. Blés et vignes, brillants peupliers au loin, toits de tuile ancienne, large toit que nous cherchions, à présent visible près de son noyer deux fois séculaire et sous le couronnement sublime de l'Enfon, — toute cette partie humaine du paysage se taisait, écrasée au pied de la montagne, semblait, sous les feux souverains de midi, immobilisée dans une attente.

Au-dessus des vignes, nous trouvions la clôture de Boringe. Nous entrions là comme dans le jardin de la Belle au Bois dormant. Les pelouses, les pommiers, les dahlias dormaient aussi dans la lumière et la solitude. C'était bien le moment central et qui ne bouge pas, le cœur profond, splendide et pâmé de l'année. L'air sentait le foin tiède ; au pied des pommiers, la chair des reines-claude tombées s'ouvrait et fondait en sirop. Un bourdonnement de guêpes semblait la vibration même, l'universelle vibration de l'été.

On eût cru vide la grande maison dont les stores verts

étaient baissés parmi les tentures de vignes vierges Le chien somnolait près de la margelle de la fontaine. Personne au banc circulaire du puissant noyer patriarcal.

Mais, à notre coup de sonnette, une généreuse et cordiale voix d'accueil s'éveillait. Et, par cette voix, tout de suite les choses aimées nous étaient rendues : l'ombre et la fraîcheur anciennes sous les vieilles solives qui datent de Louis XIV, la bonne odeur et la paix des grands meubles de noyer ciré, les graves bibliothèques le long des murs, les dix mille volumes dont tous les rangs avaient nourri le studieux passé du maître.

Au déjeuner celui-ci paraissait, les yeux encore perdus dans les visions du travail ; mais rapidement sa figure s'éclairait de bienveillance. Il disait seulement : « Bonjour mon enfant : je suis content de te voir ». Mais on savait que si ses mots étaient toujours les plus simples, toujours ils contenaient leur sens le plus fort et le plus vrai. On était heureux de cette brève bienvenue comme lorsque devant un travail d'étudiant il laissait tomber son plus grand éloge : « C'est bien ».

*
* *

A cette époque le lac d'Annecy n'était pas encore sur la route des touristes ; les quelques manoirs à demi cachés par leurs noyers sur les pentes claires au bord du lac n'étaient habités que par de vieilles familles savoyardes. Tout ce beau pays fermé vivait de sa vie propre, agricole, ancienne, dont l'effluve flottait autour du grand ovale bleu, en riches senteurs de granges, d'étables, de fermes et de pressoirs.

Sur la route on voyait de grands chars aux roues massives, chargés de moissons ou de raisins, que de puissants bœufs blancs ou blonds, enveloppés d'un essaim de mouches, traînaient en dormant à demi. Quand ils avaient passé, l'air en était plus tièdement embaumé. Dans ce pays de vignes, de bœufs, d'abeilles et de lents charrois, on se sentait près de l'Italie des vieilles Géorgiques. De loin en loin les villages s'espaciaient, chacun tapi au pied de sa montagne, serré autour d'une petite église au toit de ferme, au fin clocher cuirassé d'étain. Ils paraissaient particulièrement vénérables,

ces villages savoyards. Ils étaient d'une seule couleur de chaume très ancien, avec l'aspect grave et chaud de certaines mousses au pied des chênes. Les senteurs de foin, de bétail et de vendanges éparses dans la campagne s'y concentraient.

Les chaumières étaient de pierre massive et rude, sans plancher, pleines d'une demi-nuit; du côté de la montagne quelques-unes prenaient des allures de chalets, avec leurs toitures basses, leur escalier extérieur où dormaient des chats, leur harnachement d'échelles, de gaudes et de perches sous leurs balcons de bois vétuste. Sur le pas des portes, des vieillards, de vieilles femmes en vastes chapeaux de paille jaunis par les étés, se tenaient immobiles en des postures de profonde sagesse instinctive, analogues à celles des animaux fatigués à qui suffit leur coin d'ombre ou de soleil. Ils saluaient; on répondait : « Bonjour, père Julien! Bonjour, père Job! Bonjour, dame! Bonjour, demoiselle! » Chez tous ces paysans, même chez les jeunes hommes, on sentait je ne sais quoi de lent et d'apaisé; les voix traînaient; les gestes étaient presque résignés : rien d'énergique ni de plantureux, rien qui fit penser aux gas bretons ou normands dans ces physionomies plutôt grisâtres. Dans cette mollesse des hommes, j'ai toujours cru voir un effet du paysage et du climat : splendeur inerte et languide du lac, chaude vapeur débilitante qui s'en exhale et stagne au fond de cet amphithéâtre alpestre. A cette clarté moite, quelquefois presque hindoue à force d'intensité brumeuse, à ce ciel dont l'azur blanchissait en fondant, à ces eaux torpides, tantôt figées en incolores miroirs, tantôt d'un bleu étrange de teinture chimique, au sommeil de ces campagnes solitaires où passaient trois fois par jour les notes lentes de l'Angélus, nous-mêmes étions trop sensibles. Dans les étés que j'ai passés là, j'ai cru sentir, comme plus tard dans la molle Syrie, la fatigue jusqu'à la tristesse, de la lumière. Les belles végétations s'y engourdissaient comme dans une huile lucide. Une corbeille de géraniums vue de la terrasse de Boringe, rouge sur le bleu lisse et lointain du lac, des peupliers qui tout le jour miroitaient comme une eau courante, de grands dômes de noyers baignés et pénétrés d'azur, on restait passif devant ces choses, avec un sentiment de détente, de faiblesse, qui tenait de la volupté et ne tenait

point de la joie. Et puis les trop hautes montagnes semblaient enseigner l'inutilité de l'effort. Auprès d'elles tout devenait insignifiant de ce qui dans le paysage est en proportion avec l'homme, et que l'homme, depuis toujours, a mêlé à sa vie. A cause d'elles aussi trop de silence semblait appesanti sur la campagne.

II

Tandis que notre jeunesse encore mal enracinée dans la vie cédait ainsi à toutes les influences, l'énergie de Taine, la résistance et la ténacité de son vouloir et de sa structure personnelle nous semblaient un prodige. Que, vingt ans durant, dans la solitude et la langueur de cette terre du lotus, il ait pu tailler, soulever et jointoyer les blocs de ses *Origines*, c'est pour tous ceux qui ont tenté d'écrire à Menthon-Saint-Bernard une des preuves les plus frappantes de ce que fut sa force. Vers la fin de sa vie seulement, quand il fléchissait sous la fatigue ancienne d'un surhumain labeur, il reconnut un jour, d'une voix sourde, les mystérieuses influences qui dans ce pays font obstacle à l'effort.

Avec respect nous le regardions réfléchir et travailler, — de très loin, bien qu'il fût si près. Notre horizon était si court! — celui de la prime jeunesse, borné à l'immédiat et l'actuel. Nous vivions là surtout de nos vacances, de cette indolente Savoie, des solennelles forêts alpestres, des longues après-midi à la voile sur ce lac dont tout le désert ondulant de nacre bleu nous appartenait pour y courir à notre fantaisie, avec toujours plus d'éblouissement et d'ivresse d'être seul au milieu des choses rayonnantes, et sans penser ni vouloir, de sentir notre être fondre aux vides lumineux de l'espace. Lui, si puissamment concentré, méditait, composait, écrivait. Vers la fin du jour seulement, à l'heure où le ciel s'apaisait, il sortait. Comme nous remontions du port, tout notre être comme pénétré et lavé jusqu'au fond d'azur et de clarté, nous le rencontrions qui marchait seul, avec une expression absorbée, une canne rustique à la main, le chapeau baissé sur les yeux, mâchonnant nerveusement une brindille de sapin. Son horizon

à lui, c'était, par delà cette petite Savoie, l'univers et l'histoire. Par les chemins parfumés de menthe et de reines des prés, ce promeneur solitaire portait en lui la construction de la France contemporaine, la méthodique analyse de telle situation, force, idée ou personnage historique, toujours la méditation d'un ensemble de faits ou de notions dont il cherchait à « éliminer l'essence », à dégager la genèse et le système. Pour récréation il suivait, dans les livres qui lui parvenaient de tous les points du monde civilisé, les directions sociales, politiques, religieuses de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, des États-Unis; il revenait à ses théories de la Volonté, de l'Induction. Il scrutait le mystère de l'atome, de sa formation, structure, équilibre et propriété fondamentales. Il achevait par le rêve du probable et du possible le certain et précis édifice de la conception du monde qu'il édifiait depuis quarante ans.

Si vagues, indéterminés, nous sentions en lui, non sans timidité, malgré son sourire de bienveillance et de douceur, la forme la plus cohérente et stable qu'un être humain puisse atteindre, un système d'idées, sentiments et habitudes complet et fermé, une âme définitivement constituée et orientée depuis longtemps, et qui tirait de soi toute sa force et son mouvement. A nous, roseaux insignifiants et sensibles à tous les souffles, il apparaissait comme un chêne transplanté là, et qui porte en soi, couche sur couche, bien intégré suivant la loi de son développement et par la force de sa magnifique volonté, tout un infini passé. Le passé du Taine qui sur les bords du lac d'Annecy écrivait les *Origines de la France contemporaine*, c'était ses rêveries d'enfance dans les bois des Ardennes, ses premières ivresses philosophiques du lycée Bourbon, ses immenses lectures d'École Normale, ses méditations hégéliennes de Nevers; c'était About, Prévost-Paradol, de Suckau, Planat; c'était Paris, l'École de médecine, les Pyrénées, Fontainebleau, le *Journal des Débats*, les salons de l'Empire; c'était Guizot, Sainte-Beuve, Flaubert, les Goncourt, Tourgueniev; c'était ses méthodiques voyages de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, un prodigieux système d'observations et d'idées philosophiquement liées et classées, sur toutes les réalités humaines du passé et du présent, cinq ou six littératures, autant de philosophies et d'écoles

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

L'Année Scientifique et Industrielle, fondée par LOUIS FIGUIER, 51^e année (1907), par M. Émile Gautier.

— Un vol. in-16, avec 76 figures, br., 3 fr. 50.

Jamais, autant qu'aujourd'hui, le grand public ne s'est intéressé au mouvement scientifique et industriel. Rien de plus naturel ! Jamais, en effet, les découvertes n'ont été plus nombreuses et jamais les progrès réalisés n'ont été plus rapides ni plus impressionnants.

La conséquence toute logique d'un tel état de choses est de donner un intérêt de tout premier ordre aux ouvrages résumant, en les mettant à la portée de tous, les découvertes scientifiques et leurs applications industrielles. Et tel est justement l'objet que réalise le mieux du monde *L'Année Scientifique et Industrielle* dont nous annonçons aujourd'hui le cinquante et unième volume.

Dans le livre de cette année, M. Émile Gautier expose avec une maîtrise réelle tous les faits scientifiques accomplis au cours de ces douze derniers mois.

Citons rapidement les principaux chapitres du nouveau volume : La navigation aérienne ; — Les hydroplanes ; — Les progrès de la phototélégraphie ; — La télégraphie sans fil transocéanique ; — La téléphonie sans fil ; — Le problème du radium ; — L'or de la mer ; — La transmutation du cuivre ; — La question de l'azote ; — Le sang du chauffeur ; — L'identification des taches de sang ; — Cuti et ophtalmo-réaction ; — L'étiologie du caucor chez l'homme et chez les animaux ; — L'alimentation de Paris en eaux potables ; — Les messageries automobiles ; — L'éclairage des wagons de chemin de fer par l'acétylène ; — Le Métropolitain de Paris ; — Le télémètre du commandant Gérard ; — L'identification obligatoire, etc., etc.

Infinitement varié, comme l'on voit, le nouveau volume de *L'Année Scientifique et Industrielle* ne le cède pas en intérêt à ses devanciers et mérite de tous points de figurer parmi les livres utiles que toute personne cultivée doit compter dans sa bibliothèque.

Petites Villes d'Italie (Deuxième Série) EMILIE-MARCHES-OMBRIE, par M. André Maurel. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

M. André Maurel continue ici l'artistique, la délicieuse promenade qu'il fit à travers les petites villes d'Italie et dont il nous conta, l'an dernier, la première partie, sous ce même titre, en un volume qui eut un grand succès et que couronna l'Académie française.

L'exquise promenade ! Les petites villes d'Italie, toutes si fertiles en souvenirs historiques et toutes

marquées d'un subtil cachet d'art, nous apparaissent sous la plume évocatrice de M. André Maurel.

Voici Pavie aux grandes ombres d'Histoire ; Plaisance, la cité-labyrinthe où se perdre est une joie ; Parme ; Modène, la ville toute jeune sous l'écrasement de ses 2 000 ans ; Bologne, aux richesses trop lourdes ; Ferrare ; Ravenne, la ville fantôme qui n'a plus de vivant que ses légendes héroïques ; Rimini ; Pesaro ; Ancône ; Pérouse ; Spolète ; Terni ; Orvieto, etc.

M. André Maurel sait à merveille appuyer le charme de ses impressions personnelles à la forte muraille de la vérité historique ; et ainsi chaque ville nous est montrée, non seulement avec ses grâces naturelles, mais encore sous le casque des siècles, sous l'empreinte du passé.

Riche et abondante se développe également la partie artistique : chacune de ces églises aux pierres peintes ne renferme-t-elle pas une toile fameuse, une signature de maître ?

Tous ceux qui ont laissé en Italie des souvenirs ou qui rêvent à elle de désir, liront avec joie ce livre d'évocation délicate et forte.

DU MÊME AUTEUR :

Petites Villes d'Italie. 1^{re} série. *Toscane, Vénétie*. — 2^e édition. — Un vol. in-16, broché, 3 fr. 50.
(Ouvrage couronné par l'Académie française)

Musiciens d'aujourd'hui, par M. Romain Rolland. — Un vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

TABLE DES MATIÈRES : *Berlioz*. — *Wagner* : « *Siegfried* », « *Tristan* ». — *Camille Saint-Saëns*. — *Vincent d'Indy*. — *Richard Strauss*. — *Hugo Wolf*. — *Don Lorenzo Perosi*. — *Musique française et musique allemande*. — « *Pelléas et Mélisande* » de *Claude Debussy*. — « *Le Renouveau* », *Esquisse du mouvement musical à Paris, depuis 1870*.

L'auteur a voulu peindre quelques-unes des principales personnalités musicales de l'heure actuelle.

Ces portraits sont précédés par ceux des deux figures qui dominent toute la musique de la seconde moitié du XIX^e siècle : *Berlioz* et *Wagner*.

Dans la seconde partie du livre, on a essayé de montrer le réveil et l'essor surprenant de la musique française depuis 1870. M. Romain Rolland fait l'histoire rapide de son évolution, en étudiant successivement les différents rouages de l'organisation musicale à Paris depuis 1870 : les grands concerts, la *Société Nationale de musique*, la *Schola Cantorum*, etc. ;

et, tout en s'efforçant de mettre en pleine lumière le mérite et le dévouement admirable de ceux qui ont été les artisans de notre résurrection musicale, il ne s'est point interdit de juger librement leur œuvre.

DU MÊME AUTEUR :

Vie de Michel-Ange. Un vol. in-16, broché, 2 fr.
Vie de Beethoven. Un vol. in-16, broché, 2 fr.
Musiciens d'Autrefois. Un vol. (Sous presse).

Molière, par M. Eugène Rigal, professeur de littérature française à l'Université de Montpellier. — Deux volumes in-16, brochés; chaque volume, 3 fr. 50.

« Marquer le plus nettement possible la courbe décrite par le génie de Molière; — indiquer le caractère et le mérite propres de chaque pièce et les rapports essentiels des pièces entre elles; — varier les points de vue d'où elles peuvent être examinées; — profiter des occasions les plus propices pour traiter rapidement les questions générales qui intéressent l'art de Molière et l'art classique tout entier; — voir comment des œuvres de théâtre sont construites et comment l'auteur y a concilié ce qu'il lui plaisait d'y mettre d'observation précise, de satire hardie, d'idées ou de thèmes fécondes avec ce qu'il devait au simple amusement de ses spectateurs; — le plus souvent s'installer au cœur des œuvres et s'efforcer d'en bien voir la nature et l'organisation », tel a été le dessein de M. Rigal dans cet ouvrage d'une lecture agréable et facile, à la portée de tous, et qui vient s'ajouter heureusement à la série d'études du même auteur sur le Théâtre français.

DU MÊME AUTEUR :

Le Théâtre français avant la période classique. — Un vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

L'Idéal Moderne. La Question morale; la Question sociale; la Question religieuse, par M. Paul Gaultier. I. *L'Indépendance de la Morale.* II. *La Renaissance de l'Idéal antique.* III. *La Défense de l'Individualisme.* IV. *La Morale et la Société.* V. *La Crise de la Charité.* VI. *La Vraie Justice.* VII. *L'Antinomie sociale.* VIII. *La Morale et la Religion.* IX. *La Science et la Foi.* X. *La Religion et l'Écrit moderne.* — Un vol in-16, broché : 3 fr. 50.

Dans ce livre magistral, M. Paul Gaultier discute avec sa verve et sa profondeur de pensée habituelles les principaux problèmes qui se posent à la conscience moderne. En se plaçant au point de vue d'un spiritualisme intégral, il les renouvelle et y apporte des solutions où viennent se fondre en une synthèse supérieure, avec le courant de la tradition, les aspirations de notre temps et le travail de la pensée contemporaine.

D'un intérêt passionnant, en même temps qu'il les met au point et les concilie en les dépassant, cet ouvrage forme une véritable Somme des idées qui agitent notre époque touchant la morale, la société et la religion. Écrit dans une langue accessible à tous, il est incontestablement un de ceux qu'il faut avoir lu et que tout le monde voudra lire.

DU MÊME AUTEUR :

Le Rire et la Caricature. — 2^e édition. — Un vol. 3 fr. 50.
 (Couronné par l'Académie française.)
Le Sens de l'Art. — 3^e édition. — Un vol. 3 fr. 50.
 (Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.)

Les Huit Paradis, PERSE, ASIE-MINEURE, CONSTANTINOPLE, par la Princesse G.-V. Bibesco. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

On pénètre comme par enchantement dans ces Huit Paradis qui sont huit villes d'Orient les plus célèbres de la Perse et de l'Asie Mineure. On les surprend en pleine ivresse de printemps.

Mais dans leur prestigieux décor des hommes vivent, qui sont les héritiers d'une civilisation merveilleuse. C'est leur âme et leur pensée qu'il importe de connaître.

Une admirable fraîcheur d'impression fait de ce livre de prose une œuvre d'une originale poésie, toute de sincérité, d'émotion neuve.

Par des traductions de poèmes et de chants populaires persans, le livre de la princesse Bibesco offre en outre aux curieux de littérature orientale un très délicat et très rare attrait. A Téhéran, dans les jardins d'Iris du Schah de Perse et dans les roseaux d'Ispahan nous entendrons parler de Firdousi, l'Homère persan, de Saadi, d'Hafis et de ce philosophe poète, Omar Khayyâm que Renan et Théophile Gautier ont considéré comme le plus surprenant des génies de la Perse.

Quelques très curieuses traductions du Koran, d'émouvantes anecdotes sur l'avis du prophète Mahomet, des détails pittoresques sur certaines cérémonies religieuses particulières à l'Islamisme des Schiites, une étude vive et originale sur la condition des femmes en Perse, des descriptions de paysages d'une grâce unique alternant avec des dialogues et des contes, donnent au livre une variété de ton très séduisante. Et le récit s'achève sur une vision de Constantinople, la plus belle ville du monde, la plus attristante aussi, parce qu'on y rencontre à tout instant l'image de la Mort.

Associations et Syndicats de Fonctionnaires, ÉTUDE LÉGISLATIVE, par M. J. Jeanneney, député de la Haute-Saône. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

La question du droit d'Association entre des Fonctionnaires est une des plus importantes et des plus délicates que le Parlement soit appelé à régler.

Elle touche un très grand nombre de citoyens, puisque les statistiques n'évaluent pas à moins de huit cent mille personnes les employés, agents ou sous-agents directement attachés à nos divers services publics.

Elle touche aussi des points de droit du plus vif intérêt : forme et limite de la liberté d'organisation collective; légitimité des associations; garanties dues aux fonctionnaires par l'État.

Tous ces problèmes sont traités dans ce volume par M. JEANNENEY, rapporteur de la Commission chargée de les élucider, avec les qualités d'un juriste, d'un parlementaire et d'un écrivain délicat, pittoresque et précis.

L'auteur n'a pas de peine à nous persuader que nous sommes à une heure où personne ne saurait se dire indifférent à de telles questions, et où il ne peut suffire ni de s'alarmer confusément ni de s'entr'exciter vers des chimères.

Le Sentiment de la Nature en France, de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre. Essai sur les rapports de la littérature et des mœurs, par M. Daniel Mornet, docteur ès lettres, agrégé de l'Université. — Un volume in-8°, broché, 7 fr. 50.

Nulle théorie n'a été plus discutée que celle de Taine sur les liens qui unissent la littérature et les mœurs, le génie et le milieu. Mais les discussions s'en sont tenues le plus souvent à d'assez vagues généralités. Le livre de M. Mornet est un effort pour étudier, sur un point précis et pour une période limitée, ces actions et réactions de la vie courante et de la vie littéraire.

La méthode employée est rigoureusement historique; tous les textes, Journaux, Mémoires, Correspondances, Récits de voyageurs, Romans, Poèmes, même de nombreux documents inédits ont été soigneusement étudiés et groupés. Les conclusions qui s'en dégagent, même lorsqu'elles contredisent les idées reçues, sont donc très solidement justifiées.

Ajoutons que l'étude aborde constamment des sujets dont l'intérêt et le pittoresque sont encore vivants et où le souci de l'information minutieuse peut ne pas nuire au plaisir de la lecture.

Au Japon. Promenades aux Sanctuaires de l'Art, par M. Gaston Migeon, conservateur au Musée du Louvre. — Un volume in-16, illustré de 68 gravures, broché, 4 fr.

On s'imagine trop volontiers que le Japon tient tout entier au cœur frisé d'un chrysanthème. Il y a un autre Japon que celui des mousmés : au-dessus de la maison de thé, se dresse le Temple. C'est cet autre Japon que contemple, qu'étudie l'auteur de ce livre.

A pénétrer ainsi en l'intimité de ce peuple japonais qui, pendant des siècles, conserva à l'art les ressources prodigieuses d'une imagination raffinée, on est vite profondément intéressé et ravi par la découverte d'une tradition artistique extrêmement féconde et variée.

Cette tradition, ce livre, à force de recherches guidées par une haute érudition et une sensibilité propre à s'assimiler ces choses délicates, ce livre en a réuni tous les éléments et l'expose dans son entière beauté.

Une Française au Maroc, par M^{lle} Mathilde Zeys. Avec une préface de M. G. HANOTAUX, de l'Académie française. — Un volume in-16, illustré de 50 gravures tirées hors texte d'après des photographies, broché, 4 fr.

On lira avec intérêt, à l'heure où toute l'Europe a les yeux fixés sur le Maroc, ce livre dont M. Gabriel Hanotaux, en sa préface, dit « qu'il instruit, qu'il éclaire, qu'il prépare les voies; qu'il met en garde contre bien des préjugés; qu'il expose le passé et laisse entrevoir l'avenir ».

C'est toute une terre, toute une race, toute une civilisation que M^{lle} Zeys nous décrit. Sous la force domi-

nante de leur religion fanatique, les Marocains nous apparaissent, présentés avec une extrême vérité simple et convaincante : c'est, après Allah, le sultan, les ministres, toute une forme de gouvernement et d'administration; c'est le peuple et ses mœurs, ses coutumes; c'est la vie des femmes, depuis le harem jusqu'à la tente dans les campagnes; c'est les rapports entre Marocains et Européens; c'est la vie européenne dans ce pays hostile; c'est le Maroc entièrement fouillé par un esprit observateur et clair, et exposé dans les moindres détails de sa vie physique et morale.

Voyage en Portugal, par MM. G. de Beauregard et L. de Fouchier. — Un volume in-16, illustré de 46 gravures, broché, 4 fr.

La terre de Bragança, où viennent de se passer de si dramatiques événements, est l'un des coins du monde les plus gracieux, les plus exquis : la nature a de ces ironies cruelles; elle prête sans pudeur la beauté de ses décors aux pires aventures, et les arbres et les rivières bleu de ciel, et les vallées profondes et les coteaux riants n'ont pas de honte pour les hommes.

Avec mille renseignements utiles de toutes natures, des considérations justes et même des statistiques; avec cette présentation « artiste » des paysages et des foules; avec une documentation historique des plus intéressantes et qui ajoute au livre un intérêt cruellement actuel, cet ouvrage constitue le récit de voyage aimablement évocateur et le parfait guide pratique du touriste au royaume de Dom Manuel II.

(Collection de Voyages illustrés).

Pour jouer la Comédie de Salon, par M. André de Lorde. — Un volume in-16, sous une couverture artistique en couleurs, broché, 3 fr. 50.

Il n'est pas de distraction plus aimable que la Comédie de Salon, mais c'est autre chose qu'un jeu, c'est un art, et cet art, on a négligé jusqu'ici de préciser les moyens de le pratiquer.

Si l'on songe à tout ce qui comporte la représentation, chez soi, d'un simple petit acte : choix de la pièce, distribution des rôles, méthode pour les apprendre, répétitions, mise en scène, arrangement du théâtre, de la salle, science du maquillage, du costume, on conviendra qu'il est impossible de s'improviser directeur et acteur sans posséder une manière de guide. Or, il n'existait jusqu'ici aucun volume où fut traité spécialement et complètement un sujet auquel s'intéressent tant de personnes.

L'ouvrage de M. André de Lorde, auteur dramatique applaudi et comédien - amateur réputé, rendra les plus grands services à tous ceux qui aiment la Comédie de Salon.

* * *

Bardoux. Notice historique lue en séance publique le 7 décembre 1907, par M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. — Un vol. petit in-16, br., 60 cent.

Encyclopédie des Connaissances agricoles, publiée par une réunion de membres de l'Enseignement agricole, sous le patronage de MM. ADOLPHE CARNOT, membre de l'Institut, Ed. MAMELLE, sous-directeur de l'Agriculture, et sous la direction de M. E. Chancrin, ingénieur-agronome, directeur d'École d'agriculture.

MISE EN VENTE :

Les Prairies, par M. MALPEAUX, directeur de l'École d'agriculture du Pas-de-Calais. — Un volume in-16, cartonné, 1 fr. 50.

Au cours du XIX^e siècle, la culture des plantes fourragères s'est accrue d'une façon remarquable; elle s'accroît encore aujourd'hui. La principale cause de ce développement est surtout l'extension donnée à l'élevage du bétail pour la production de la viande, du lait et de ses dérivés (beurre, fromage).

Dans cet ouvrage sur les plantes fourragères l'auteur a eu une double intention : d'abord examiner les meilleures méthodes de culture permettant d'obtenir un plus grand rendement; ensuite indiquer l'importance des plantes fourragères servant à l'alimentation du bétail.

Le Houblon, par M. G. MORBAU, professeur à l'École nationale des Industries agricoles de Douai. — Un volume in-16, cartonné, 75 cent.

Le Tabac, par M. F. DE CONFREVON, ingénieur-agronome, vérificateur de la culture des tabacs. — Un volume in-16, cartonné, 75 cent.

EN VENTE :

<i>Chimie générale appliquée à l'Agriculture</i>	2 fr. 50
<i>Chimie agricole</i>	2 fr. 50
<i>Forêts, Pâturages et Prés, Bois</i>	1 fr. 50
<i>La Bière</i>	50 cent.
<i>Les Eaux-de-vie et les Alcools</i>	1 fr. 50
<i>Les Essences et les Parfums</i>	1 fr. 25
<i>Laiterie, Beurrerie, Fromagerie</i>	1 fr. 25
<i>Huilerie agricole</i>	75 cent.
<i>Les Plantes textiles</i>	50 cent.
<i>Les Conserves alimentaires</i>	1 fr. 80
<i>Viticulture moderne</i>	3 fr. »

*
* *

Poètes et Névrosés (Hoffmann, Quincey, Edgar Poe, Gérard de Nerval), par Arvède Barine. — Deuxième édition. — Un volume in-16, broché, 1 fr.

Picciola, par X.-B. Saintine. — Un volume in-16, broché, 1 fr.
(Romans, Nouvelles et Œuvres diverses.)

*
* *

Comment visiter l'Égypte.

Guide pratique du Touriste. Illustrations en couleurs de A.-O. LAMPLUGH. — Un volume in-16, cartonnage toile, 3 fr.

PUBLICATIONS CLASSIQUES

Éléments de Géométrie, par M. Carlo Bourlet, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, professeur honoraire de Mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis, contenant 762 exercices rédigés conformément aux programmes de l'Enseignement secondaire des garçons 1^{er} et 2^e cycles, classes de 4^e et 3^e A, de 2^e et 1^{er} A et B, et de l'Enseignement secondaire des jeunes filles 3^e, 4^e et 5^e années. — Un vol. in-16, cartonnage toile, 2 fr. 50.

Manuel de Travaux pratiques de Chimie organique, par MM. P. Freundler, docteur ès sciences, chef des Travaux pratiques à la Faculté des sciences, et R. Marquis, docteur ès sciences, préparateur à la Faculté des sciences. Deuxième édition revue et transformée, précédée d'une préface de M. A. Haller, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'École de physique et de chimie de la Ville de Paris. — Un volume in-8^o, cartonnage toile, 10 fr.

Les Grands Poètes modernes, par MM. J. Boitel, directeur de l'École Turgot, agrégé de l'Université, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, lauréat de l'Institut (prix Halphen), et L. Brossolette, professeur de littérature française à l'École normale d'instituteurs de la Seine. *Choix de Poésies* à l'usage des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices et des écoles primaires supérieures de garçons et de filles. — Un volume in-16, cartonné, 2 fr. 50.

Programme des Conditions exigées pour l'admission à l'École Polytechnique en 1908. — Brochure in-16, 30 centimes.

Programme des Conditions d'admission à l'École spéciale militaire en 1908. — Broch. in-16, 30 cent.

d'art, autant de civilisations, plusieurs époques historiques analysées à fond, en des études où se concentre l'essence, et dont il n'a développé que la moindre partie dans son œuvre publiée, — toute la vaste enquête entreprise dès vingt-trois ans, et qui, du *La Fontaine* et du *Tite-Live* jusqu'à l'*Intelligence*, les *Notes sur l'Angleterre* et les *Origines*, n'eut pour objet que l'âme et l'esprit humains, leur structure, leur mécanisme, les lois de leurs variétés et variations, manifestés à travers les siècles par l'infinie diversité des œuvres.

* * *

Je le revois dans ce jardin de Boringe où il se promenait à petits pas, tête baissée, à la recherche de ses idées, ou bien laissant en silence, après quelque long effort de lecture et de réflexion, son travail s'organiser en lui, *cuvant*, c'était son expression, tout ce qu'il venait d'accumuler pour tel nouveau livre ou chapitre, de pensée et de lecture dans le profond réservoir de son esprit. Je le revois le matin, au premier déjeuner que je prenais souvent en tête-à-tête avec lui, dans la salle claire d'où l'on voyait, au dehors, des dahlias, des pelouses, une grande azalée s'encadrer dans la lumineuse vigne vierge des fenêtres. Heure légère! — des corbeilles de fruits sur la table, un bourdonnement d'abeilles, des parfums; par delà les vignes le bleu engourdi encore, la merveille lisse et bleue du grand lac. Il entrait, grand, maigre déjà de la maladie qui devait l'emporter, simple dans son épaisse vareuse de peluche brune, un mince chapeau de feutre abaissé sur ses yeux fatigués. Après une solide soupe rustique d'herbes et de pommes de terre, il commençait à siroter un peu de café noir, en causant de son travail, de ses difficultés, de son sommaire, de ses formules, de ses faits caractéristiques, avec quelle candide bienveillance, quelle naturelle confiance de trouver en autrui son semblable et son égal! — partant toujours de l'exemple sensible, du petit fait vivant, arrivant toujours, à propos d'histoire, de critique, de psychologie, des méthodes dans les sciences morales, à propos de la France moderne et des autres peuples, à propos de son expérience des hommes et de la vie,

à des formules générales et des définitions. Peu à peu, derrière ses lunettes, ses pâles prunelles, que cinquante ans de lecture avaient usées, repliaient en dedans leur regard ; elles louchotaient et se croisaient davantage, étrangement, à mesure que sa pensée, se rapprochant des causes et de l'essence, le prenait tout entier, jusqu'à l'enlever, semblait-il, au lieu et au moment, jusqu'à lui faire oublier l'interlocuteur et quitter le tutoiement avunculaire pour un *vous* abstrait et collectif.

Méditer le souvenir de ce visage, c'est revenir à une haute leçon de sagesse et de tenue. Pour l'avoir connu, j'imagine mieux le regard de Marc Aurèle, son maître, dont le livre ne quittait pas son chevet. Stoïcienne, sa physionomie l'était par la sérénité, la calme expression de candeur et de noblesse intellectuelle. Stoïcien, depuis longtemps il l'était de discipline et d'âme, par sa maîtrise de soi-même, son équanimité, sa douceur, son simple et bienveillant sourire, son indulgence à autrui et sa sévérité pour lui-même. On sentait, comme Vacherot l'avait dit tant d'années auparavant à l'École Normale « qu'il n'était pas de ce monde », qu'il vivait dans une région supérieure à la nôtre, étranger à nos passions et nos plaisirs. On devinait aussi, sous sa tranquillité, malgré son optimisme philosophique et sa foi dans l'avenir de l'homme, sa tristesse foncière.

Dès l'âge de vingt-trois ans il avait connu le besoin de solitude et de silence, les lassitudes, les crises d'un tempérament hypocondriaque, et ce qu'à son époque on appelait le *spleen*. Sa réaction à la vie se faisait en souffrance, et c'est pourquoi il a tant travaillé. Brisé déjà par la maladie qui devait l'emporter, il eut le seul mot de découragement que je connaisse de lui. Le médecin lui avait défendu d'écrire, même de noter au crayon les idées qui, malgré tout, continuaient de naître en lui. Il se jugeait perdu, et nous osions prononcer devant lui des paroles d'espérances. Il répondit seulement : « Pourquoi vivre si je ne puis plus travailler ? » Oublier la vie dans le rêve actif et organisateur du travail, trouver son refuge dans les domaines abstraits de la Science et les « alibis » de l'histoire et de l'art, contempler les causes et les lois dont la vue rassérène, parce qu'elles participent du permanent, comprendre

l'ordre, l'accepter, et tâcher à s'y ranger, se maintenir au-dessus des inutiles soucis qui usent et font dévier la pensée des directions voulues, se dominer, « se tenir », combattre en soi l'émotion par où, dans un désarroi de la volonté, fuit soudain l'énergie du cerveau, s'exprimer sans gestes ni phrases d'un ton uni, à voix basse, avec les mots les plus simples, qui sont toujours les plus exacts : ces consignes aristocratiques et stoïques avaient fini par modeler à demeure sa personne et sa physionomie. Par-dessus tout il admirait les équilibres atteints, la sagesse et la perfection de la santé, les justes harmonies, le contentement de l'être bien développé, suivant son type, bien adapté à son milieu et qui ne cherche son bonheur qu'à l'intérieur de sa loi et de ses limites naturelles. Il s'interdisait, il blâmait les effusions romantiques, les confessions de désir et de douleur. Et pourtant, par une contradiction dont il ne s'apercevait pas, il les admirait chez les grands poètes de sa jeunesse. C'est qu'au fond il était un enfant de son siècle dont la maladie l'avait, lui aussi, touché. Il connaissait l'inquiétude moderne. Il avait constaté dans l'homme et en lui-même un invincible besoin d'ailleurs et d'au-delà qui reste insatisfait dans notre monde. Mais à ce désaccord entre le plus humain de nos désirs et notre condition, il jugeait qu'il faut se résigner parce qu'il y voyait une nécessité de notre nature, comme dans telle plante, l'avortement constant d'une étamine. « Nous parviendrons à la vérité, non au calme », avait-il écrit. Mais pour ce romantique dressé à la science, nourri de Marc Aurèle, de Spinoza et de Goethe, la vue et l'intelligence des éternelles vérités, c'était le commencement de la paix de l'âme et de la soumission aux lois. Rien d'autre ne lui suffisait. « Les idées générales, ç'a été mon pain quotidien », nous dit-il — de quelle voix de résignation ! — quelques jours avant sa mort, quand pour la première fois il sentait ce pain-là lui manquer. Et quelques mois auparavant : « J'ignore l'amusement ». Il voulait dire les brèves illusions ordinaires par quoi les autres hommes se distraient et trouvent la gaieté, ce « singulier oubli de la condition humaine ». Une seule illusion lui était efficace : le travail. « On ne travaille que pour ne pas se ronger. »

Dans la nature, qu'il a tant aimée, il voyait partout les images et les exemples de cette paix et de cette obéissance à

l'ordre qu'il cherchait à se commander. Il la regardait, cette nature, bien moins en peintre qu'en philosophe poète qui s'émeut de percevoir le permanent dans l'éphémère, et de l'esprit, sous les matérielles apparences¹. Certes il était sensible à tous les prestiges de la forme, de la couleur, de l'ombre et de la lumière; mais ces modes visibles des choses lui étaient comme un langage où se traduit de l'âme — âme primitive et simple dont il comprenait par sympathie poétique toutes les expressions. Tendresse virginale du délicat bouleau, force héroïque du chêne, constance et gravité du sapin, splendide bonheur du nuage endormi, « perçant regard, force virile, sérénité joyeuse du magnifique soleil », comme il a parlé de tout cela, comme il l'a senti! — non pas certes extatiquement, à la façon d'un Shelley impersonnel et dépourvu de centre, qui se projette et se volatilise dans les choses, mais lentement, en le méditant pour l'ajouter à lui-même, pour en éclairer, apaiser, simplifier un instant son moi complexe, souffrant et puissant de moderne et de penseur. Tout ne fut point jeu et fantaisie dans ses sonnets philosophiques sur ses chats. *Ludendo dicere verum*, c'en est l'épigraphe. Dans la sérieuse tenue du silencieux animal qui se suffit, dans ses longues poses d'immobilité sereine, dans la modestie et la perfection du bonheur que chante son tiède rouet paisible, il nous montrait en souriant une leçon naturelle de sagesse. Mais plus graves, intimes et profondes étaient les choses que lui disaient les êtres tout à fait simples et primitifs, les grands végétaux dont la vie plus visiblement mêlée à celle de toute la nature s'épanouit en dormant sur le sein pacifique de la terre. Il

1. « Il n'y a rien de réel dans la nature sauf les éléments de l'esprit et leurs divers groupes, » a-t-il écrit. Et encore : « Directement le type de l'existence est l'événement mental, sensation ou image, tel que la conscience le constate en nous ». Indirectement et vus du dehors, selon Taine, ces événements *apparaissent* comme mouvements, le mouvement étant l'élément de la nature visible, et celle-ci n'étant qu'un système de signes correspondant aux événements mentaux qui ne sont point des phénomènes, c'est-à-dire des apparences, mais le fonds réel des choses. « Je ne suis pas un phénoméniste, » disait Taine, et il ajoutait, en souriant de la barbarie du mot : « Je m'appellerai plutôt un *éventualiste*. » Le phénomène, en effet, suppose le noumène, ou substance inaccessible et inconnaissable. Or, selon Taine, il n'y a ni substance, ni inconnaissable, mais des groupes et des suites de faits qui en eux-mêmes sont des événements moraux, conscients ou inconscients suivant leur degré de complication.

louait les arbres de vivre et de ne point penser. Il les aimait pour leur force tranquille, leur paix et leur silence, pour toute la profonde et patiente volonté qui, régulièrement, au cours d'un siècle, suivant la loi du type éternel, a développé l'inébranlable colonne du tronc, et, chaque avril déplie, hors de la gaine du bourgeon les tendres feuilles périssables. Voyait-il là comme les vieux sages de l'Inde qui disaient *l'arbre du monde*, le vivant symbole de la nature et de l'unité de tous les vivants successifs? En 1891 il écrit de Barbizon à Madame Taine : « J'ai passé une heure sur le dos à regarder une feuille de chêne », une de ces printanières feuilles « longues d'un pouce, d'un ton jaune, que le soleil traverse en les illuminant jusqu'au cœur ». Sans doute, dans la translucidité du frais tissu, il contemplait le miracle de la vie fluante et ce qu'un artiste pressent en toutes choses : l'éternelle force qui produit les éternelles formes et dont chaque être particulier n'est qu'un aspect et un moment.

Vers la fin de sa vie, quand ressuscitait le printemps, il allait ainsi passer quelques jours, seul, dans sa vieille forêt de Fontainebleau pour revoir les grands chênes de sa jeunesse. Dans le monde des créatures élémentaires il avait des amitiés véritables dont il ne parlait pas ou dont il ne faisait confidence que rarement, d'un mot, à ses plus intimes : Un jour sur la route d'Annecy où nous marchions à côté de lui, se détournant du chemin et faisant quelques pas dans une prairie : « Oui, tu vois, cette petite source dans l'herbe; je l'aime, j'y viens souvent : c'est une petite chose heureuse, lumineuse, constante qui vit là ». A Champel, où il faisait une cure triste, solitaire et patiente : « Et puis j'ai l'Arve, ce large torrent laiteux et véhément. J'y viens chaque soir; je m'assieds sur cette pierre. » Il s'asseyait, il demeurait immobile; s'il nous avait permis de l'accompagner nous respections le silence profond et presque intimidant où il tombait, car devant les simples choses amies il cessait de raisonner, de suivre tout haut la chaîne de ses idées. Cela durait quelquefois longtemps. On sentait que, non content de se taire, il s'efforçait de faire en lui le silence intérieur, d'entrer dans cette grande paix visible qui se confondait à la beauté du paysage, « de revenir à la patrie primitive, à l'assemblée muette des grandes

formes », au calme peuple des êtres qui ne pensent pas. Je me rappelle une longue halte au pied de la vieille croix de Perroy d'où l'on découvre la coupe secrète, profonde et parfaite du « Petit Lac », au pied des sombres Bauges. Une paysanne, une aïeule, qui devait avoir, à sa façon, vu ce commencement du siècle que lui-même étudiait alors, était assise près de lui, sur la même pierre disjointe, ses vieilles mains gourdes croisées sur son giron. De ses yeux vagues, elle aussi semblait contempler. Un grand paysage, un morceau de la planète était à leurs pieds, et se figeait dans une immobile lumière. L'un et l'autre se taisaient. Si dissemblables, séparés par de telles distances, ils étaient ensemble dans le même repos, en harmonie tous deux avec le silence et la tranquillité crépusculaire du monde.

A côté d'eux je songeais à cette page de Tourgueniev qu'il m'avait citée avec une ferveur secrète, comme la plus belle et la plus profonde leçon de sagesse de notre temps :

Ce soir-là, tout reposait, plongé dans une fraîcheur tranquille; rien ne dormait encore; mais tout se préparait déjà au salutaire apaisement de la nuit. Tout semblait dire à l'homme : « Repose toi, frère, respire allégrement, et ne te fais pas d'inutiles soucis avant d'entrer dans le sein du sommeil ». En ce moment, je relevais la tête, et j'aperçus, à la pointe d'une branche, une de ces grandes mouches que les élégants Français ont appelées demoiselles. Longtemps je ne la quittai pas du regard. Toute saturée du soleil, elle se bornait, sans bouger, à secouer quelquefois la tête et à faire frémir ses ailes soulevées. A force de la regarder, il me sembla que je comprenais le sens de la vie de la nature : une animation tranquille et lente, une absence de hâte, rien de trop, l'équilibre de toutes les sensations, voilà la loi fondamentale. Tout ce qui sort de ce niveau, soit au-dessus, soit au-dessous, est rejeté par la nature. Un animal malade s'enfonce dans un fourré pour y mourir seul; il sent qu'il n'a plus le droit de vivre avec ses égaux. Beaucoup d'insectes périssent au moment même où ils ressentent les joies de l'amour, ces joies qui rompent l'équilibre; et quant à l'homme qui, par sa faute ou par celle d'autrui, est jeté hors des voies communes, il doit tout au moins savoir ne pas se plaindre et se résigner.

*
* *

Aux simples êtres encore engagés dans la nature, ces justes harmonies sont plus faciles qu'à l'homme, qu'à l'homme

moderne surtout, qui porte en soi des forces turbulentes de rêve et de désir. Pour garder en soi les équilibres sains, il conseillait de les détourner, ces forces, de soi-même, de vivre pour autre chose que pour soi, en se subordonnant à quelque objet jugé supérieur, que l'on aime, insistait-il, non pour les succès que l'on y peut trouver, mais vraiment et simplement pour lui-même, que l'on substitue à soi-même, que l'on sert de tout son cœur, en jouissant par l'imagination de sa grandeur et de sa beauté : un art, une science, et pour la plupart des hommes, quelque œuvre collective, celle d'un groupe où l'on s'intègre, — et de là son hostilité aux empiétements de l'État qui, limitant les possibilités d'action et d'association des individus réduisent chacun d'eux à lui-même. C'est, généralisée, la discipline que Gœthe recommandait à l'artiste : astreindre à une forme, projeter dans une œuvre les puissances intérieures qui le tourmentent, sortir de soi, contempler et comprendre. C'est là règle de vie que Taine lui-même avait indiquée déjà dans la préface des *Notes sur Paris*, en regrettant que son ironique, solitaire et trop désenchanté Graindorge y eût manqué.

A quel point cette règle fut la sienne, son œuvre peut l'apprendre à ceux qui ne l'ont point connu. « Juste à ton âge, écrivait-il à un jeune homme de vingt-cinq ans, j'ai souhaité me faire une conception de l'homme, non pour l'écrire et la publier, *mais pour l'avoir*, et j'ai ébauché à Nevers ma psychologie, » — science fondamentale selon lui, de toutes les sciences morales, comme les mathématiques de toutes les sciences physiques. Voilà l'origine et la fin de son long effort. Étudier l'homme dans sa structure psychologique générale comme dans son histoire, ses principales variétés, situations et floraisons, démêler dans les différents groupes de faits qui le manifestent ceux qui sont des causes, en suivre le développement logique et lié, bref, trouver des lois dans ce monde de l'esprit, et cela, non pas *a priori*, mais en partant toujours de l'événement concret et coloré, en faisant œuvre, à propos de plusieurs civilisations et de leurs monuments, d'historien, de critique, d'érudit spécialiste, en observant avec une méthode qu'aidaient ses yeux d'artiste, le plus grand nombre possible d'individus actuels pour se donner la sensa-

tion directe des physionomies et des types, — telle fut l'idée persistante qui commanda sa vie.

Comme il ne vivait que pour connaître, il n'écrivait que pour démontrer. Toutes les fois qu'il permit à sa faculté poétique de se déployer, ce fut pour illustrer une idée, pour en suivre le développement dans la réalité sensible, et reconstruire dans son concert actif et son émouvante apparence, le système vivant qu'il venait de démonter. Toujours il s'agissait de comprendre et de faire comprendre, — en général de dégager et formuler des causes, puis de les faire apparaître à l'œuvre, se composant pour secrètement diriger quelque devenir ou quelque épanouissement de vie. Mais uniquement épris de l'essence, il préférait à tout la brève notation synthétique où se condensent avec leurs liaisons de longues séries de faits. « La forme littéraire est une première déchéance de l'idée. » Il s'était convaincu qu'écrire, c'est simplement penser avec exactitude, par un effort complet de l'esprit, et que l'idée pleine et précise, c'est aussitôt l'expression juste, sans vague, sans à peu près ni « bavure ». Toute son attention d'écrivain portait sur la propriété rigoureuse des mots et la clarté parfaite de la construction, — construction nécessaire comme celle d'un théorème de géométrie, et qui correspond à la structure profonde et logique des choses, chaque phrase, chaque paragraphe engendrant la phrase ou le paragraphe suivant, les idées et les faits s'ordonnant par groupes et convergeant tantôt vers la définition, tantôt vers l'évocation totale de l'objet, toujours vers quelque effet total de preuve et de certitude. C'était là ce qu'il appelait proprement son art. « L'art de la preuve, — mon art ! »

Il s'y savait maître et en parlait avec une simplicité d'autant plus vraie que cet art, disait-il, n'exige aucune faculté suprême. Il y voyait une technique professionnelle qui s'enseigne et qui s'apprend, comme celle de l'architecte et de l'ingénieur, un métier qu'il s'agit d'exercer avec probité, sans « blaguer », sans chercher à se faire valoir, en se donnant beaucoup de peine pour que le lecteur comprenne avec peu de peine. Ce métier, pour le posséder aussi bien que lui-même, il suffisait de l'étudier chez les maîtres du style et du raisonnement, les Grecs, les grands orateurs latins, chez

Pascal, Hume, Courier, Macaulay. Tout ce que nous admirions en lui, son intuition des faits essentiels et de leurs dépendances, sa puissance à embrasser de vastes groupes, son talent à décomposer un ensemble historique et vivant pour en saisir l'ordre, les nécessités, et puis le reconstruire, sa science et son sentiment de la langue, sa force directe et condensée d'expression, tout cela qui constituait sa personne de penseur et d'écrivain, il semblait ignorer que c'était uniquement et mystérieusement à lui, et que dans le royaume des idées, lui aussi était un créateur. De là le défaut général de sa méthode, celle qu'il exposa dans la préface des *Essais de Critique et d'Histoire*. Elle suppose à la portée de chacun les puissants et délicats instruments de recherche, les facultés d'analyse et de vision psychologiques qui n'appartenaient qu'à lui. Par exemple, « entre une charmille de Versailles, un raisonnement philosophique et théologique de Malebranche, un précepte de versification de Boileau, une loi de Colbert sur les hypothèques, un compliment d'antichambre, une sentence de Bossuet sur la royauté de Dieu », il avait aperçu de secrètes analogies dont il avait induit la formule psychologique générale du xvii^e siècle français. Il semblait croire que tout critique était capable d'observations et généralisations semblables, du même sens des types et des ensembles historiques et de leurs secrètes connexions. Vis-à-vis des jeunes gens sa candeur était pareille. N'écrivant que pour la vérité, il nous disait les procédés à son gré les meilleurs pour faire comprendre et persuader. « Pourquoi n'uses-tu pas de ces oppositions symétriques qui ajoutent à la clarté? Pourquoi ne te sers-tu pas de ces comparaisons continuées qui sont une transposition dans le concret avec analogie profonde? » On répondait : « Mais cela vous appartient : ce serait du pastiche ». « Pas du tout, répliquait-il, cela est courant. Tu trouveras ces procédés chez Nicole, et chez Courier. Macaulay se sert constamment du premier. » D'un écrivain qui s'appliquait à suivre sa manière, il ne disait pas : « il m'imité, il écrit comme moi, » — mais : « il écrit comme je pense qu'il faut écrire, et comme je tâche d'écrire ». La facile jeunesse de ses élèves résistait mal à une si forte et insistante empreinte.



Tout entier à ses objets philosophiques il n'imaginait pas la poursuite du succès, encore moins cet appétit de *la gloire*, qui, les Anglais l'ont remarqué, est un des thèmes singuliers de la poésie française. Quand M. Oscar Browning fut chargé de lui offrir le titre de docteur honoraire de Cambridge, qu'il fallait aller recevoir en séance solennelle, il demanda, dans la lettre la plus déférente, la permission de préférer l'approbation intime d'une illustre compagnie de professeurs à leur suffrage public. Qu'un tel honneur attirât sur lui l'attention de l'Angleterre et des États-Unis, que la presse de tous les pays anglo-saxons répétât son nom, cela ne comptait pas pour lui. Il eût fallu donner plusieurs jours à des réceptions et diners, et « quand un homme a soixante-trois ans, il dépense à son œuvre les restes de sa force et de sa santé ». Vers la quarantaine, il avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, comme examinateur à l'école Saint-Cyr, cette dignité s'attachant alors, nécessairement, à cette fonction. A soixante ans, au milieu des écrivains plus jeunes qui lui parlaient comme à leur maître et dont les boutonnières s'illustraient de rosettes, il portait toujours le petit ruban rouge, et je doute qu'il ait seulement remarqué la menue différence qui nous frappait. Obligé de reconnaître sa « notoriété », elle lui était à charge, On sait avec quel soin jaloux il cacha sa personne, et que l'insistance des reporters et des photographes n'a réussi à rien apprendre au public de sa figure et de sa vie privée. « Le public a droit à nos idées, à rien d'autre ; le reste de nous-même n'est qu'à nous. » Ce n'est point par vanité littéraire, mais parce qu'il désirait le succès de ses idées qu'il souhaitait le succès de ses livres¹. Je le suppliais un jour de ne pas défendre qu'on publiât, fût-ce longtemps après sa mort, telles notes toutes personnelles qu'il m'avait permis de con-

1. « Crois-tu qu'on ferait le métier que je fais si l'on ne croyait son idée vraie?... nous n'avons qu'une seule compensation : la croyance intime que nous sommes tombés sur quelque idée générale très large et très puissante, et qui d'ici un siècle gouvernera une province entière des études et des connaissances humaines ». (Lettre à E. de Suckau.)

naitre, tel cahier plein de rêves et d'effusions lyriques de jeunesse. Comme j'arguais de l'intérêt général et documentaire d'une telle publication pour l'histoire de ses idées. « Oui, répondit-il ironiquement, et pourquoi ne monterait-on pas mon squelette avec des fils d'acier afin de l'exposer au musée d'Annecy? Cela aussi pourrait être instructif. » Même à ses plus proches il ne livrait pas la partie la plus profonde et personnelle de lui-même. Il y avait là comme un sanctuaire secret où s'enfermaient avec pudeur des sentiments intimes et des souvenirs sacrés. Rien en lui ne trahissait la trop vive faculté d'émotion qui le faisait souffrir. Je me rappelle les jours qui suivirent la mort de sa mère. Il ne cessa pas de nous sourire, et ne manifesta que par plus de silence et d'isolement « le plus grand chagrin de sa vie ». Littérairement la sensibilité affichée, les « cris de l'âme » étaient « sa bête noire ».

Nul moins que lui, dont le public était le monde civilisé, n'eut le sentiment de son attitude en public, la préoccupation de l'effet : toute sa nature tendait au rebours de l'instinct histrionique, si fréquent chez l'artiste qu'il semble faire partie du tempérament de l'artiste. Quand on songe à telle tendre et légère description de la grise Champagne dans son *La Fontaine*, à telles évocations de lumineuse et païenne Méditerranée dans son *Voyage en Italie*, à tels émouvants souvenirs de musique et de forêt, où se brise la surface volontairement tendue et unie de son Graindorge, quand on se rappelle ses pages sur les jeunes gens de Platon, sur les sapinières de Sainte-Odile, sur les pénombres de Rembrandt, et que l'on ouvre les *Origines* pour y suivre de méthodiques séries de témoignages et de faits démonstratifs, des catalogues de pillages et de meurtres, de techniques enquêtes sur l'approvisionnement de Paris en 1793, sur le Code Civil et le système d'impôts de Napoléon, quand on sait quels dégoûts de l'esprit il sentit à vivre pendant douze ans dans le faux classique, les abstractions vides et la phraséologie théâtrale de la Révolution, on peut mesurer ce qu'il a sacrifié de lui-même et volontairement mutilé de son génie en se tenant non pas au-dessous de l'art, mais si souvent et durement « hors de l'art, pour rester dans la science », et satisfaire à propos de la France à son passionné besoin de comprendre et de prouver.

III

« J'ai compris ; je vois mon chapitre ; je tiens mes génératrices. » Ce dernier mot qui revenait souvent dans sa conversation nous donne le principe général de sa philosophie et de sa méthode. Il définit son idée de la cause, c'est-à-dire de ce qu'il s'agit en toute chose d'atteindre et de dégager pour comprendre.

Sa pensée, de bonne heure nourrie de Hegel et de Condillac, était à la fois allemande et française.

« Toutes les idées élaborées depuis cinquante ans en Allemagne, a-t-il écrit, se réduisent à une seule : celle de développement (*Entwicklung*), qui consiste à se représenter toutes les parties d'un groupe comme solidaires et complémentaires, en sorte que chacune d'elles nécessite le reste, et que toutes réunies, elles manifestent par leurs successions et leurs contrastes, la qualité intérieure qui les assemble et les soutient. »

Tout ensemble ou série de faits, l'infinie série elle-même que l'on appelle la nature sont des développements de ce genre.

Telle étant la réalité, il y a deux façons de la connaître, celle de l'artiste et celle du philosophe. D'un seul coup le premier pénètre jusqu'à la force intérieure qui met au jour tel groupe ou développé telle série. Profonde et totale vision, accompagnée d'un tel émoi de sympathie que cette force, le poète la sent entrer, agir en lui, et se substituer pour ainsi dire à lui-même, en répétant idéalement l'ordre intérieur, la tendance propre et toute la mouvante apparence de l'objet.

Moins fécond, mais très analogue, est le procédé de la pensée philosophique. Elle ne ressuscite pas le dehors des choses, mais par une analyse, impuissante si quelque intuition ne la dirige, elle aussi pénètre jusqu'au dedans essentiel, jusqu'à cet élément primitif qui, mettant au jour les parties d'un ensemble, les reliant en lui-même, circule en chacune d'elles et fait leur unité. Ainsi de la faculté philosophique à la faculté poétique il n'y a qu'un pas. L'une et l'autre, servies par un instinct, tiennent de l'imagination. L'une et l'autre, dans les plus dissemblables détails d'un objet, perçoivent la qualité commune par laquelle ils composent

un tout, la vie générale qui se manifeste en tous et détermine leurs dépendances mutuelles. Dans la pensée réfléchie du philosophe, cette vue de l'idée mère se traduit par une proposition. Chez l'artiste qui ne sait pas définir, c'est une image émouvante et active, un rêve qui s'organise en lui et le possède, sorte de gestation qui, par un développement intérieur et idéal, répète le développement de la chose extérieure et réelle. Mais les deux facultés sont parentes et peuvent se réunir dans le même esprit. Nulle raison pour que le second procédé, qui part de la même intuition que le premier, ne puisse le continuer, pour que la conception philosophique, après s'être énoncée en formule, ne s'achève en création imaginative, ou, inversement, pour qu'il soit impossible à l'artiste de trouver l'expression abstraite de cette loi de l'objet qu'il a pressentie, et dont l'épanouissement tend à se reproduire dans son rêve. Non seulement ces deux facultés ne s'opposent pas, comme on le croit en général, mais elles sont complémentaires. Disséquez une créature, montrez-nous l'origine, la structure, la distribution, le mécanisme des grands organes, dépouillez le squelette, et puis, faisant œuvre d'art et de synthèse, ressuscitez la vie dans ses harmonies actives, dans son mouvement total et sa beauté : alors seulement nous aurons compris et nous connaissons la créature.

D'une telle rencontre et d'une telle collaboration de ces deux activités de l'esprit, Taine, que l'on a nommé un philosophe poète, présente un évident et rare exemple. Je crois qu'il s'est trompé quand il s'est rangé parmi ces esprits tout méthodiques et classificateurs — purement français, selon lui, — qui ne marchent que pas à pas, en s'élevant aux idées abstraites, selon les méthodes progressives et l'analyse graduelle de Descartes et de Condillac. Cette méthode, ces classifications, ces prudentes lenteurs, c'était chez lui la part de l'éducation et de la volonté : il était trop respectueux de son lecteur, trop soucieux aussi de le convaincre et de bien servir la vérité, pour avancer une idée sans l'appuyer de tout l'appareil de ses preuves, sans l'exprimer et l'expliquer à fond, sans marquer enfin tous les intermédiaires logiques qui la rattachent à celles qui la précèdent et qui la suivent. De là les monotones, et pour tout dire un peu mécaniques allures de

ses derniers livres, où il importait tant de prouver. Le geste original et personnel, si miraculeusement rapide et sûr de son esprit, y disparaît. Après les développements et les expositions documentaires, les rigoureuses démonstrations, les développements poursuivis jusqu'au bout, les systématiques images du texte rédigé, quelle détente et quel plaisir de feuilleter les petites notes où se projetait le premier jaillissement de sa pensée, l'idée pure avant sa « déchéance » littéraire ! On se passionne à la surprendre ainsi sur le fait, à la voir naître et s'organiser d'un élan si vif qu'elle trouve à l'instant son ordre et ses expressions les plus brèves. On est sorti de la prison logique où vous emmurait un puissant esprit. Joyeusement, avec un redoublement de vie, on participe à l'énergie de cet esprit. C'est Taine que l'on comprend alors, comme lui-même aimait à comprendre. Car là s'atteste son essence propre, sa faculté maîtresse, la puissance de vision philosophique qui, lui débrouillant tout d'un coup un ensemble, lui révélait l'origine, les causes, les filiations d'effets, toute une structure organique et profonde, invisible aux yeux ordinaires, sous les floraisons confuses du détail et du dehors, et l'enveloppement des végétations parasites. Quand il se mettait au travail pour analyser ou « construire » quelque « système » naturel, âme de grand individu ou bien ensemble historique, cette vision lui donnait aussitôt l'ordonnance de ses idées. Elle était si prompte et si lucide, elle se traduisait par des formules si précises et nécessairement liées que lui-même, dans une note intime, a pu parler de sa divination du plan¹.

Ces causes, forces, essences, idées mères, que Taine, uniquement appliqué à comprendre, cherchait en toutes choses et que des intuitions lui révélaient, ce ne sont jamais des entités mystérieuses et spirituelles, des monades plus ou moins inaccessibles, mais des faits contenus dans les faits considérés et qu'il s'agit d'en extraire. Telle avait été, contre les spiritualistes qui relèguent les causes hors des objets, contre les positivistes qui les relèguent hors de la science, la première affirmation de sa pensée philosophique. Dans son étude sur Stuart Mill,

1. Non pas avec orgueil, comme on lui reproche, mais pour regretter de l'avoir perdue.

dans *l'Intelligence*, il l'avait répété : toujours la cause d'un fait est un fait, non pas un simple antécédent, mais quelque élément ou qualité simple par quoi s'*expliquent* la nature, les propriétés et les changements des complexes. Les propriétés de la sphère s'expliquent par ses facteurs, lesquels sont indiqués dans sa définition : le demi-cercle tournant autour du diamètre. Une œuvre d'art s'explique par telle aptitude psychologique dominante et primitive chez l'artiste, et d'autre part par les circonstances favorables ou contraires à tels ou tels développements. Une école d'art, une littérature s'expliquent d'abord par certains caractères psychologiques très tenaces : la race, dont le premier facteur est, à l'origine, le climat, — en second lieu par la série d'états historiques déjà parcourus par ce peuple, ou, si l'on veut, son impulsion acquise : le moment, — enfin par les événements extérieurs et la civilisation ambiante : le milieu. Si vous cessez de considérer des ensembles et des moyennes pour entrer dans le détail des productions particulières, ajoutez la faculté maîtresse de chaque écrivain ou artiste, c'est-à-dire son germe individuel et, semble-t-il, spontané, analogue à celui qui fait un peuplier différent de tous les autres peupliers, plus impossible encore à prévoir, parce qu'il procède d'un infini plus délicat et plus complexe encore de faits imperceptibles, mais, en réalité, non moins rigoureusement déterminé, et toujours assujéti pour sa réussite ou son avortement, pour la forme finale à laquelle il aboutit, aux influences générales de race, de milieu et de moment¹.

1. Pour combattre la thèse de la *Littérature Anglaise*, on l'a grossie et simplifiée, en prêtant à Taine l'idée qu'un Shakespeare, en général tout grand individu, s'explique *entièrement* par cette formule. Il a répété le contraire. La formule est générale et ne pose que des conditions générales. Il n'est point de science du particulier. Certes l'événement contingent a ses causes, superposition et entrecroisement de faits, mais parce qu'elles sont innombrables, nulle analyse ne peut suffire à les dégager. C'est le cas pour l'individualité du germe, celle qui fait la différence entre deux frères comme deux épis de blé. A propos de Michelet, Taine écrivait en 1855. « L'histoire rejette ces suppositions téméraires qui expliquent d'avance et d'un ton tranchant le caractère de Maximilien, de Charles-Quint et de tant d'autres, en combinant les qualités des cinq ou six races qui ont fourni les ancêtres. Les historiens devraient apprendre des naturalistes que ces lois sur les espèces, vraies lorsqu'on considère les multitudes, sont au plus haut point douteuses quand on considère des individus. » Ajoutons que Taine employait le mot *race* au sens historique et non pas anthropologique.

Ainsi de toute chose. Si minime et particulière, si vaste et générale soit-elle, toujours elle est une partie d'un groupe lié dont certains éléments décident sa nature et ses changements. De ceux-là on peut dire qu'ils sont ses causes, ses facteurs, ses *génératrices*, enfin, qui l'ont fait naître et le développent comme le demi-cercle tournant autour du diamètre donne la sphère et tous les théorèmes de la sphère. Voilà l'essence qu'il s'agit d'atteindre et de dégager, Or, suivant Taine, le propre de l'intelligence humaine, justement sa génératrice, c'est la faculté d'abstraire agissant sur des images. Par elle, que l'analyse retrouve au fond de tout ce qui caractérise l'esprit de l'homme — langage, idées et jugements généraux, connaissance du nécessaire et de l'universel — cette intelligence est capable de poser à part les parties ou les qualités d'un objet, et, quand sa pénétration et sa portée sont suffisantes, de démêler en de vastes ensembles ces qualités et parties-là qui, nécessairement, produisent dans un certain ordre les autres. Abstraire des génératrices, voilà ce qu'il appelait penser. Abstraire des génératrices dans le monde moral, celles d'un talent, d'une littérature, d'une philosophie, d'un idéal régnant, d'une religion, d'une situation ou d'une forme d'esprit historiques, d'une société ou d'une civilisation, et pour commencer les plus simples et générales de toutes, celles de l'intelligence et de la volonté humaines, — à cela s'était employée toute sa pensée, poursuivant cette vaste enquête sur l'homme qu'il avait entreprise dès sa jeunesse, en espérant le jour lointain où, puisque la métaphysique est possible, on verra les diverses sciences converger vers la cause des causes en tout ordre d'existence, vers l'élément irréductible et la formule suprême, génératrice elle-même de toute la nature.

Vers le printemps de 1871, après avoir rédigé ses notes sur l'Angleterre, Taine avait eu l'idée d'un livre plus médité, plus composé, sur cette France qu'il n'avait cessé de regarder dans ses types, ses mœurs, ses classes, sa structure sociale et politique, sa littérature, son art, et sur laquelle dès son séjour à Nevers, puis à Paris, et dans ses voyages annuels en province¹,

1. Comme examinateur d'entrée à l'école Saint-Cyr.

il n'avait cessé de prendre des notes. Il venait de voir l'invasion ; il voyait la Commune. De telles crises lui imposaient le plus pressant et le plus vital de tous les problèmes, celui de cette France actuelle qu'il avait étudiée avec une attention plus passionnée que toutes les autres sociétés passées et présentes, puisqu'elle était sa France. Il l'aiderait à se comprendre et à comprendre son mal : fautes d'hygiène ou vices de constitution profonde.

Mais nous savons à présent ce que Taine entendait par comprendre. Tout de suite un tel esprit se posait la question des causes. De ce « complexe » infini qu'est un pays comme la France moderne, quelles étaient les génératrices ? Il ne s'agissait pas ici d'une construction idéale, mais d'une forme vivante en voie de devenir, dont les facteurs agissent à travers les années, par une genèse véritable. Ceux du présent sont dans le passé, qui se survit dans le présent, et dont on peut dire qu'il y est inclus comme l'élément dans le groupe, comme la sève, élaborée par la racine et la tige, circule, agit dans la fleur dont elle portait à l'avance le type, la tendance, et toute la loi de développement. Tel principe qui nous gouverne encore est issu d'une idée de Rousseau et de sa concordance avec les directions anciennes et spontanées de l'esprit français. Telle malformation profonde fut commencée par la monarchie de Louis XIV, aggravée par la Révolution, achevée et fixée par l'Empire. Telles mœurs, tels sentiments, telles idées sont l'œuvre des institutions de Napoléon, de son Code Civil, de son Concordat, de son Université. Tout notre ordre social actuel date de 1789. Ainsi le besoin des causes avait entraîné Taine dans le passé. Parce qu'il était philosophe il s'était fait historien. Tout de suite son livre avait changé de titre et la *France Contemporaine* était devenue les *Origines de la France Contemporaine*.

*
* *

Je voudrais donner quelque exemple de cette recherche des « génératrices » qui, bien souvent, se continuait tout haut devant nous, — le soir, surtout, quand, accroupi sur le tapis du salon, les mains autour des genoux, les prunelles bleu pâle

se croisant et tournant en dedans leur regard, il oubliait peu à peu son interlocuteur pour suivre un monologue abstrait.

(J'essaye ici de retrouver quelque chose de ce monologue, son ton de voix, le geste personnel de sa phrase précise. ¹)

Dans le groupe innombrable de faits qui composent la France, le plus durable, le plus général et le plus profond et dont on peut dire qu'il est le caractère essentiel, c'est le type psychologique français. Il a deux faces : l'une intellectuelle, dont les caractères apparaissent dès les premières œuvres de race, et que j'ai étudiée dans mon *La Fontaine*, dans le premier volume de ma *Littérature Anglaise*, l'autre morale : passions et volonté. Je n'en ai pas encore cherché les caractères et les éléments ².

Vous savez à quoi se ramène un esprit : à tel procédé fondamental de pensée, à telle action intellectuelle élémentaire, qui, incessamment répétée, compose sa trame et lui donne son tour. Vous savez comment les Français pensent les objets : on le découvre dès que l'on compare de longues suites d'œuvres françaises et non françaises. L'esprit français élague et simplifie. La réalité est complexe, enchevêtrée; chaque chose y procède de toutes les autres, s'y prolonge et s'y ramifie. Dans cette réalité notre tendance est d'opérer des coupures, d'isoler des groupes, d'en éliminer les dominantes et les directrices pour les considérer à part. Considérez la construction d'une phrase allemande : quel sentiment des connexions, du *Zusammenhang*, du devenir, s'y révèle! Voyez dans le vocabulaire anglais, si riche, copieux, nuancé et comme chargé de sensation concrète, le sens des réalités entières, exactes et spéciales, événements de l'âme aussi bien qu'apparences physiques, de leur diversité et changements, de tous leurs modes et moments individuels. Traduire en français une phrase allemande, c'est en faire l'analyse. Traduire en français une phrase anglaise, c'est l'alléger, la dépouiller et l'éteindre; c'est copier au crayon gris une figure en couleur. Réduisant

1. Nous tâchons le plus possible de reproduire ici les expressions habituelles de Taine. Mais nous ne mettons entre guillemets que les mots et formules que nous empruntons à ses notes inédites et à la *Correspondance*.

2. Voir pourtant l'analyse et la construction de ce caractère dans une note donnée en appendice au volume III de la *Correspondance*.

ainsi les aspects et les qualités des choses, l'esprit français aboutit à des idées générales, c'est-à-dire simples, qu'il aligne dans un ordre simplifié : celui de la logique. Rien de plus précieux qu'une telle faculté : on peut dire qu'elle est la faculté pensante par excellence, et l'esprit humain lui doit quelques-unes de ses plus belles découvertes. Mais rien de plus dangereux lorsqu'elle opère dans le vide, hors des contrôles et vérifications de l'expérience. Au xvii^e siècle, en même temps que la France achève de se constituer et qu'apparaît sa personne collective, deux influences concourent à produire la forme complète et le caractère classique de cet esprit : les disciplines oratoires de l'antiquité latine récemment retrouvées, la parfaite centralisation, qui crée la vie de société et la conversation de salon. Mais les dogmes monarchiques et religieux sont là qui imposent des directions et des limites aux œuvres logiques de la pensée. Il n'en est plus de même quand, au siècle suivant, se pose et se généralise à l'encontre des idées traditionnelles la vue scientifique de la nature. Alors naît, se développe et se propage une conception très simple et dangereusement féconde, celle de l'homme abstrait dont le propre est *la raison* — la même chez tous les hommes, et qui les fait tous égaux et pareils. Voilà un produit caractéristique de l'esprit français, « une idée générale très vite, nettement et facilement saisie, avec écourtement et suppression de tous ses entours naturels, et construction par voie déductive de toutes ses conséquences ».

La première est la théorie des droits de l'homme et de la souveraineté du peuple. Elle est simple et l'application en est simple. Il suffit d'écartier de la réalité politique et sociale tout le détail historique et complexe que l'abstraction a déjà éliminé de l'idée, et faisant table rase du passé, de déduire mathématiquement la constitution et le code. Puisqu'ils sont déduits d'une définition générale de l'homme, ils conviennent à tous les hommes. De là tant d'enthousiasme et d'espérance. Car la généralité de telles formules participent de l'absolu de la raison. Elles sont des dogmes, objets de propagande religieuse par delà les frontières. Et de là tant de mécomptes et de catastrophes. Car, de fait, les hommes réels, historiques, avec leurs différences héréditaires, leurs variétés locales, leurs origi-

nalités propres, leurs évidentes inégalités, leurs traditions, préjugés, obligations, intérêts et métiers divers, s'accomodent mal des codes et constitutions construits pour l'homme abstrait.

« Ainsi Boileau, Descartes, Lemaître de Sacy, Corneille, Racine, Fléchier sont les ancêtres directs de Saint-Just et de Robespierre. » Le même esprit qui mit au jour les tragédies oratoires de Racine et l'histoire universelle de Bossuet a produit l'idée de la souveraineté du Peuple et du règne de la Raison. Regardez celle-ci se développer dans l'histoire et la déterminer. Car elle aussi est une génératrice. Puisque le peuple est souverain, il a le droit de jeter par terre tout gouvernement, même bon, même consacré par un plébiscite, c'est-à-dire par une volonté précédente du peuple. « Sous le nom de souveraineté du peuple, nous avons eu les insurrections, révolutions, coups d'état, et en général l'instabilité gouvernementale que vous savez. » Voilà l'élément anarchique que contenait la théorie, et en voici l'élément despotique. Puisque le peuple raisonnable est souverain et que nul pacte ne subsiste en dehors du contrat social qui crée l'État, détenteur de cette souveraineté, premier né et seul représentant de Raison, nul droit ne demeure en face de l'État qui les possède tous. De là les institutions révolutionnaires et napoléoniennes, celles-ci nous gouvernant toujours, entretenant le principe despotique qu'elles contiennent, y habituant chaque nouvelle génération française. De là tous les développements et applications de la théorie. « C'est l'État conçu d'abord comme couvent spartiate et démocratique, » puis comme « caserne avec aumônier et école d'enfants de troupe », l'État, centre et moteur unique de la France qu'il « manœuvre de haut en bas », hostile aux initiatives privées, destructeur de toutes les sociétés qui ne sont pas lui-même, analogue en cela à l'Église catholique, cette création de l'esprit latin, père de l'esprit français. C'est la suite des utopies socialistes depuis la Restauration, Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc, Proudhon, la théorie du droit au travail, la négation de la propriété individuelle, le collectivisme. C'est la récente législation sur les congrégations religieuses, la mainmise sur l'enseignement public à tous les degrés, la nécessité du baccalauréat dans toutes les carrières libérales. C'est la centralisation excessive, l'ingérence de l'État

dans la vie privée, la bureaucratie universelle, le règne des fonctionnaires, l'accroissement des services, l'énormité du budget français. L'histoire intérieure de la France depuis 1789 est celle de ces deux principes, l'anarchique et le despotique, de leurs conflits et de leurs alternances, car chacun d'eux produit l'autre par générations alternantes de démagogues et de Césars. Brièvement, au cours du XIX^e siècle, leurs effets combinés sont les suivants :

Sur la bourgeoisie et les paysans aisés.	} Nombre d'enfants limités. Devenir fonctionnaire.
Sur la noblesse et la haute classe.	
Sur les ouvriers	Insurgés socialistes.
Sur les jeunes gens.	Révoltés par le collège.
Sur l'Église.	Elle devient un régiment.
Sur le gouvernement.	Dynasties d'occasion, instabilité, exclusion des chefs naturels, coteries au pouvoir, affaires du dehors mal conduites, chute de la France en Europe.

Remarquez, d'ailleurs, que la religion et l'Église dominante, par leur caractère de plus en plus centralisé, ont travaillé dans le même sens. Supprimant la liberté d'examen et l'entreprise personnelle, elles aussi « font de l'homme une machine ou un révolté ».

Vous voyez l'effet total. C'est la langueur de la besogne sociale, surtout en province, et, par contre, l'excitation fébrile et malsaine à Paris. Vis-à-vis des chefs, c'est le manque de respect et de confiance, l'administré subissant l'administrateur comme force imposée du dehors. C'est l'amoindrissement universel de l'entreprise et de l'invention, l'atrophie chez l'individu de ces facultés congrégatives et productives qui sont l'élément vital d'une société.

Ainsi la pensée du maître retrouvait et suivait la logique d'un développement de l'histoire. Mais ce n'est là qu'une première vue générale, conduisant à l'idée d'ensemble des *Origines*, à savoir que « le bilan net de la Révolution et de l'Empire », et le mal de la France contemporaine, c'est l'écrasement commencé sous l'ancien Régime des corps secondaires par l'État omnipotent. Que de reprises et corrections avant d'arriver aux expressions et démonstrations définitives ! Quel

incessant contrôle des idées par le détail concret de l'histoire! Quelle étude du réel par-dessous ces brèves formules! Avec ces forces que l'historien philosophe vient d'indiquer, tant d'autres, et de première importance, se composent, que l'on peut dégager et définir! Par exemple outre « la génératrice permanente héréditaire de la société française », — le caractère et l'esprit français, outre « sa génératrice spéciale temporaire, — les institutions du Consulat et de l'Empire », on en peut considérer une autre, commune à toute l'Europe, où elle produit le milieu moderne : la science, en formation depuis trois siècles, et qui, par un progrès soudain, apporte à tous, avec une nouvelle idée de l'univers et de l'homme, de nouvelles conditions matérielles de vie. « Le premier effet en est délétère; car elle décourage de vivre, tant le monde qu'elle révèle est triste, fatal et sans au-delà; elle semble nier la morale; elle détruit les hiérarchies et discrédite les autorités sociales, le roi, le noble, le prêtre, en général le supérieur. La tendance générale est vers la désorganisation des anciennes sociétés fondées sur la résidence, sur l'ignorance du dehors, sur l'adaptation réciproque des chefs et des subordonnés. » En somme la créature humaine a changé. De nouveaux organes ont étendu dans le temps et dans l'espace sa correspondance avec l'univers, c'est-à-dire sa connaissance et sa puissance. De là deux ruptures d'équilibre. L'une qui ébranle tous les systèmes établis d'idées — croyances, traditions, préjugés, coutumes harmoniques aux anciennes conditions de vie, — l'autre qui défait tous les groupements sociaux puisque les applications de la science — chemin de fer, télégraphe, usine — ont eu pour effet de déraciner les hommes, jusque-là *localisés*, de les amasser en vastes agglomérations ouvrières, enfin par la production infiniment accrue et les prix de revient diminués, d'ajouter au bien-être des foules, par suite d'élever leur niveau et de hâter leur règne. Science et démocratie, voilà partout les deux caractères du milieu moderne. Combien de malaises, secousses, débats, avortements avant que ce nouveau monde trouve moralement et socialement son ordre stable et vital! « Imaginez, disait Taine, un peuple aveugle de bêtes sous-marines incrustées dans l'obscurité de l'abîme à une roche profonde qui tout d'un coup a commencé de s'exhausser et

les amène rapidement au-dessus des eaux à la lumière. » Ils vont périr s'ils ne sont pas capables du profond effort organique qui, transformant leur structure, leur physiologie, leurs instincts, les ajustera vite à leur nouveau milieu. En France cet effort est plus difficile et son succès plus douteux que chez d'autres peuples. Par les fautes accumulées de l'Ancien Régime, de la Révolution et de l'Empire, la France « a manqué » sa transformation régulière de nation moderne, — « l'ordre normal » de croissance suivi par les autres sociétés d'Europe.

Mais le remède possible au mal est dans le principe qui l'a fait naître, dans le progrès de cette même Science qui envahit en ce moment un territoire nouveau : le monde moral. Avec quel religieuse ferveur, Taine, jeune homme, avait prévu cette conquête ! Avec quelle volonté d'y prendre part et d'y dévouer sa vie ! « Le développement et l'application des sciences de l'humanité est un ressort, un instrument de civilisation et de puissance nouveau, comparable à cet égard au développement et à l'application des sciences de la nature. Plus les sciences de l'humanité sont étendues, précises, plus leur méthode est bien comprise, plus leur autorité est reconnue, populaire, et plus le peuple qui les entend et les applique, tire un grand parti de ses forces morales. » L'essentiel est que ces sciences « fassent le grand pas moderne », qu'elles passent de l'état nul ou *a priori*, « où elles ont fait des horreurs », à l'état *a posteriori*, qu'elles commencent par l'observation pure, les documents, les monographies, « les récits chez un même peuple ou chez différents peuples d'une même donnée : l'impôt, tel impôt, l'armée, l'éducation publique, la constitution générale, les arts, la religion ». On verra d'abord (c'est la thèse de la *Littérature Anglaise, des Essais de Critique et d'Histoire*, et tous les travaux de Taine à Nevers la préparent et l'annoncent) que toujours, dans chaque groupe historique observé, quelle que soit cette donnée, elle est liée aux autres, qui dérivent comme elle de certains états psychologiques dominants, et qu'ainsi, dans une société, toutes les grandes œuvres de l'action, de l'intelligence et de l'association humaines sont jointes ensemble par de mutuelles dépendances. En multipliant les exemples de façon à voir la donnée varier

avec les différents peuples et les différents moments de l'histoire, on découvrira les causes de ces variations, et par conséquent les conditions générales qui rendent possible et viable telle forme d'état, de gouvernement ou d'église. Ainsi les problèmes politiques seront susceptibles de solutions objectives et qui signifieront autre chose que des préférences individuelles. Naturellement, elles resteront dominées, et en grande partie déterminées d'avance par des faits dont les plus essentiels, ceux de la race, par exemple, ceux du moment, c'est-à-dire de toute la poussée historique antérieure, échappent à la volonté humaine. « La politique, application des sciences de l'histoire, ne dépassera guère l'état de la médecine, application des sciences naturelles. » On ne refait pas plus la constitution psychologique d'un peuple que la constitution politique d'un individu. Mais c'est quelque chose que de pouvoir établir un diagnostic, poser, sinon des formules de guérison, du moins des règles d'hygiène, et prévoir les contre-coups salutaires ou dangereux sur une société de telle ou telle mesure.

Pour un tel progrès les peuples sont plus ou moins bien doués. Le défaut intellectuel des Français, c'est de ne pouvoir embrasser à la fois toute la complexité d'une chose, « ni de penser beaucoup d'idées ensemble ». Leur esprit, « de module petit et délicat », écourte, mais il démêle vite les caractères et sent exactement leurs rapports, ce qui est le propre de la pensée pensante. En cela, comme Taine nous le disait un jour à propos d'une œuvre où s'attestait cette qualité, « ils sont bien la race la plus intelligente », singulièrement aptes, s'ils daignent s'astreindre aux vérifications expérimentales, à dégager les éléments générateurs d'un ordre de faits, c'est-à-dire à l'opération scientifique par excellence (« Descartes, géométrie analytique; Jussieu, classification naturelle des plantes; Lavoisier, la balance et la nomenclature en chimie; Bichat, les tissus; Haüy, la classification des cristaux par les angles; Cuvier, les organes en tant qu'utiles; Geoffroy Saint-Hilaire, les parties en tant qu'éléments d'un type »). De cette faculté toute française se prenant au monde l'esprit et de l'histoire pour le *penser*, c'est-à-dire pour extraire avec promptitude et précision les faits générateurs et directeurs d'un groupe et saisir la logique secrète des choses, Taine

lui-même est un exemple complet¹. Seul un Français pouvait concevoir, ordonner et achever un livre comme *l'Ancien Régime*, dont les cinq cents pages suffisent à dégager, classer, avec une décision si lucide les causes générales, les raisons immédiates et lointaines, les facteurs historiques, sociaux, psychologiques, les caractéristiques spéciales de cet ensemble infini qu'est à un moment donné de son histoire « un grand peuple ayant âge de peuple ». D'une telle œuvre la beauté n'est pas, comme l'imaginent ceux qui ne sentent point des valeurs de ce genre, l'effet d'une recette d'art, une sorte de vernis surajouté. Elle procède d'une certaine qualité de vision et de pensée, reconnaissable dans l'ensemble et le détail du livre, dans la suite des chapitres et paragraphes, aussi bien que dans le vocabulaire, la construction et la liaison des phrases, je veux dire l'aptitude à percevoir des caractères et des rapports délicats, et à trouver les justes expressions et ordonnances d'idées qui leur correspondent. Dans une si vaste étude, comme dans un bref *Essai de Critique et d'Histoire*, comme dans un chapitre de *l'Intelligence*, — dans l'analyse d'une société comme dans celle d'un talent, comme dans celle d'une faculté de l'esprit, il s'agissait toujours de trouver et faire apparaître les faits généraux et simples qui gouvernent de vastes collections et séries de faits particuliers, — par là de contribuer à soumettre les choses humaines à cette Science qui cherche des liaisons entre les faits, pour démêler et suivre dans la trame infiniment entrecroisée, dans la tapisserie versicolore, incessamment tissée et déroulée au métier de l'éternelle Nature, le fil unique et continu de la nécessité.

ANDRÉ CHEVRILLON

(A suivre.)

1. De même, par exemple, la *Cité antique* de Fustel de Coulanges ; de même un article en vingt pages de Sainte-Beuve. Un Ruskin, entreprenant un article sur Turner, écrit cinq volumes où il est littéralement question de tout, minéralogie, cristallographie, géologie, botanique, critique littéraire, histoire, morale, théologie, économie politique. Il intitule un de ses chapitres : *Of Many Things*. Un Buckle entreprenant une Histoire de la civilisation diffuse ses idées générales dans une *Introduction* en plusieurs volumes, et meurt sans avoir commencé son livre. La critique littéraire anglaise est encore presque tout anecdotique et biographique. Elle ne cherche pas à expliquer et définir un talent.

LA PRÉVISION DU TEMPS

La Météorologie, comme toute science, progresse à la fois en élargissant ses principes et en précisant ses applications. Mais la plupart des hommes mesurent leur considération pour les sciences aux services qu'elles rendent. Ils croient constater que la météorologie, avec toutes les ressources de son budget, avec l'appareil compliqué de ses multiples expériences, avec ses allures de science exacte et les savants réputés qui dirigent ses services, semble tourner à vide. C'est qu'ils lui posent sans cesse, et à peu près en vain, cette unique question : Quel temps fera-t-il demain ? et, la réponse se faisant attendre, ils retournent, pour calmer leur impatience, aux prédictions des « vieux majors ». Pourtant ils sont injustes ; je voudrais leur en donner la preuve, en justifiant des résultats acquis.

*
* *

La grande occupation des météorologistes paraît être l'établissement des moyennes. Colligeant les innombrables observations recueillies à la surface du globe, ils additionnent, divisent et, finalement, impriment en d'interminables colonnes les moyennes de température, de pression, d'humidité, de force et de direction du vent, en chaque lieu, suivant les saisons, les mois, les jours et les heures. Tous ces nombres ont au moins un mérite : ils sont donnés avec une exactitude rigoureuse. On nous dit que la température moyenne de Brest, en janvier, est de dix degrés ; nous pouvons être assurés que, prenant la moyenne des

températures entre les années 1908 et 1958, nous trouverons encore dix degrés : c'est une certitude pour l'avenir, et par suite, une prévision. Mais à quoi nous sert-elle ? A rien, semble-t-il, sinon à masquer notre ignorance. Le temps qu'il fera demain est commandé par celui qui a existé aujourd'hui et les jours précédents ; il est déterminé, mais nous ne savons pas l'extraire des données qui le contiennent ; ce n'est pas répondre que d'affirmer qu'il y a soixante-cinq chances sur cent pour qu'il pleuve, et vingt-huit chances sur cent pour que le vent souffle de l'Ouest ; ou plutôt, c'est répondre comme ce médecin à son client qui demande s'il a encore longtemps à vivre : « La durée moyenne de la vie est de trente-six ans ; vous en avez quarante ; donc vous êtes, scientifiquement, mort depuis quatre ans ».

Toutes ces critiques sont aisées, mais peu justes. Les moyennes ne sont pas inutiles ; elles ont grandement aidé la météorologie à remonter vers ses principes, parce qu'en éliminant les variations « accidentelles », elles mettent en évidence les facteurs permanents. Mais elles ont aussi des applications pratiques ; en définissant nettement les climats, elles commandent la vie agricole du pays ; c'est parce qu'une longue habitude et des traditions transmises à travers les générations ont donné au paysan la connaissance approchée des moyennes de pluie et de température aux différents mois de l'année, qu'il sait quand il doit semer, quand il pourra récolter ; c'est faute de les connaître que le colon qui s'expatrie est exposé à de si douloureuses déceptions.

Autre exemple : la statistique météorologique nous apprend entre quelles limites oscille, dans chaque pays, la vitesse du vent ; les ingénieurs qui ont établi des ponts suspendus, ceux qui ont dressé les plans de la tour Eiffel, ont eu besoin de ces données pour mettre leurs constructions en état de résister aux coups de vent les plus forts ; ceux qui s'occupent aujourd'hui de locomotion aérienne prennent ces données en considération constante, pour déterminer la puissance qu'ils doivent donner aux moteurs de leurs dirigeables ou de leurs aviateurs ou pour estimer la valeur pratique de leurs appareils d'après le nombre des jours où ils pourront, dans une année, évoluer librement. C'est encore par la connaissance du régime pluviométrique que

les ingénieurs qui captent les chutes d'eau pour établir leurs usines ou ceux qui établissent les canalisations urbaines d'eau potable, déterminent les dimensions des barrages qu'ils ont à construire pour obtenir un débit régulier.

Mais les statistiques météorologiques laissent toujours irrésolu le problème fondamental de la prévision du temps. Notons pourtant que ce problème n'existe pas pour tous les points de la terre ; les habitants de Singapooré ou de Bogota ne connaissent pas, comme nous, le dilemme quotidien de la canne et du parapluie ; les saisons y déroulent leur orbe avec une régularité astronomique et il est certaines contrées du Brésil où, tous les jours, à trois heures du soir, la pluie commence à tomber. Nos climats sont plus fantaisistes ; ils posent aux météorologistes un problème épineux ; voyons de quels éléments nous disposons pour le résoudre.

Toutes les données numériques relatives au temps sont centralisées, en France, par notre Bureau météorologique. Des télégrammes y parviennent, chaque jour, de 54 stations françaises et de 77 stations européennes. Ils permettent de dresser des tableaux et des cartes qui résument l'état général de l'atmosphère sur l'Europe à sept heures du matin. Le plus important de ces documents est la carte des pressions et des vents ; on y voit tracées des lignes *isobares* qui réunissent tous les points pour lesquels la pression barométrique est la même ; en même temps, des flèches représentent, aux divers centres d'observation, la direction et la force du vent. L'échelle adoptée pour mesurer cette force s'étend de zéro, pour le calme absolu, à 9 pour la tempête ; un vent faible y est représenté par 2 ; les nombres 4, 6, 8 désignent un vent modéré, fort ou très fort, et les flèches représentatives sont d'autant plus empennées que le vent est plus rapide.

Tels sont les documents sur lesquels on aura, chaque jour, à tabler pour établir les prévisions du lendemain et dont la série, continuée sans interruption depuis quarante-huit ans, forme la source unique où nous devons puiser pour fonder et justifier nos règles de prévision¹. Encore ne devons-nous pas leur

1. D'autres états d'Europe et les États-Unis d'Amérique publient des cartes analogues, qui ne présentent ni un intérêt pratique, ni une valeur scientifique supérieurs.

accorder une confiance sans limite : par suite du décalage des heures entre l'orient et l'occident de l'Europe, des observations faites à la même heure ne correspondent pas au même instant ; bien plus, il suffit d'une erreur dans une des observations transmises pour bouleverser le réseau des isobares et changer l'aspect de la carte ; ainsi, en plus des complications dues au problème lui-même, les météorologistes ont encore l'obligation de n'user qu'avec précaution du seul document dont ils disposent.

Malgré ces multiples difficultés, une grande idée générale s'est dégagée assez vite de l'observation des faits : dans la majeure partie de l'Europe, en laissant de côté la zone méditerranéenne, qui exigerait une étude spéciale, le problème de la prévision du temps est lié intimement à l'étude des bourrasques. En effet, le passage d'une dépression à travers l'Europe reproduit toujours les mêmes phénomènes généraux : baisse progressive du baromètre, suivie d'une ascension, — régime des vents déterminé par la règle de Buys-Ballot, c'est-à-dire que l'observateur qui dirige sa main gauche vers le centre de bourrasque tourne le dos au vent, — rotation successive du vent conforme à la loi de Dove, c'est-à-dire qu'au sud de la bourrasque, la girouette tourne dans le sens des aiguilles d'une montre, tandis qu'au nord, la rotation est inverse ; le vent sera d'ailleurs, en général, d'autant plus fort que la dépression sera plus accusée, c'est-à-dire que les isobares seront plus resserrés sur la carte ; des pluies accompagnent la bourrasque dans sa marche, plus abondantes d'ordinaire en arrière qu'en avant ; enfin, sur la mer, la force des vagues est liée étroitement à la grandeur et à la direction du vent.

Il suffirait donc de connaître la marche des bourrasques et leurs déformations successives pour être en état de prédire, avec une précision suffisante, les mauvais temps qui menacent l'Europe. Une étude analogue, appliquée aux anticyclones, permettrait de déterminer l'étendue des aires de beau temps, ainsi que leur durée probable. Ainsi le temps, et surtout le mauvais temps, nous vient de l'Ouest ; c'est donc vers l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, plus loin encore s'il se peut, qu'il faudra guetter les dépressions ; de là l'importance exceptionnelle des stations occidentales, Stornoway dans les Hébrides, Valencia en Irlande. C'est pour cette raison que le service d'informations météorolo-

giques reçoit des télégrammes des Açores, pour surveiller le Sud-Ouest, et d'Islande, pour se garder du côté du Nord-Ouest. Entre ces deux points, un large espace reste découvert; mais il n'est pas impossible que le développement de la télégraphie sans fil à bord des transatlantiques ne permette, d'ici à quelques années, de réaliser une surveillance permanente sur la route si fréquentée qui joint l'Angleterre à New-York¹; et, puisqu'il s'agit ici de prévisions, on comprend, du même coup, pourquoi les pays de l'Europe occidentale sont mis, par la nature même, en état d'infériorité par rapport à l'Europe centrale et orientale; les dépressions mettent, en moyenne, deux jours à traverser l'Europe; à peine ont-elles été signalées en Irlande, à peine le Bureau météorologique a-t-il eu le temps de dresser ses cartes et d'établir ses prévisions, que déjà elles abordent la France. Il faut donc qu'en météorologie, l'Angleterre et la France se contentent, jusqu'à nouvel ordre, du rôle d'avant-garde que leur situation leur impose; elles devront travailler surtout pour les autres.

Ayant établi, chaque matin, la carte météorologique de l'Europe, les météorologistes n'ont accompli que la partie la plus commode de leur tâche quotidienne; il s'agit maintenant de faire montre de leur science en prédisant le temps du lendemain; ils doivent, en effet, lancer, le matin même, des dépêches indiquant l'état futur de la mer sur les côtes de la Manche, de la Bretagne, de l'Océan et de la Méditerranée. Si une tempête est prévue, les sémaphores devront hisser les cônes de tempête, visibles du large et dirigés la pointe en haut ou en bas suivant que le vent prévu soufflera du Nord ou du Sud; si on craint une tempête violente, au cône on ajoutera un cylindre fait, comme le cône, d'un panier d'osier recouvert de toile noire. En plus des prévisions maritimes, le Bureau météorologique devra encore envoyer des dépêches agricoles, qui portent, non plus sur le vent, mais sur la température, la pluie et l'état du ciel; à cet effet, on a divisé la France en huit régions naturelles, pour chacune desquelles on doit établir une prévision spéciale.

1. Mais ce que nous avons dit dans *Les principes de la météorologie* (voir la *Revue* du 1^{er} mars 1908) de la tentative de Gordon Bennett et de l'enquête de Hofmeyer, montre qu'il ne faut pas aller trop loin vers l'Ouest chercher les dépressions : une prévision hâtive risque fort d'être fausse.

Pour être à même de formuler, en quelques heures, une douzaine de pronostics relatifs à des régions et à des phénomènes différents, il faut, semble-t-il, posséder des règles claires et simples, ou mieux encore une sorte de barème qui fournisse automatiquement les solutions toutes faites ; or, si l'on cherche dans les traités les plus complets de météorologie, on n'y trouvera rien de semblable ; à peine y peut-on distinguer deux idées directrices, que nous appellerons *le principe de continuité* et *le principe de répétition*.

Le principe de continuité fournit une règle de prévisions applicable à toute espèce de phénomène : vous observez un homme qui marche ; si, depuis quelque temps, il progresse dans le même sens et d'un pas égal, vous pouvez prévoir le point qu'il atteindra dans une minute, dans une heure, dans un jour ; mais votre prévision peut être complètement erronée, car le marcheur peut aussi bien, pour des raisons qui vous échappent, s'arrêter, changer de route ou même rebrousser chemin ; pourtant vous aurez d'autant moins de chance de vous tromper que l'homme a depuis longtemps une marche régulière et que votre prévision porte sur un instant moins éloigné du moment de votre observation. La même méthode peut s'appliquer à l'évolution du temps ; si on a, depuis deux ou trois jours, observé une modification continue, comme peut l'être la progression d'une bourrasque à travers l'Europe, on peut, avec vraisemblance, estimer l'état du temps pour le lendemain, voire pour un laps de deux ou trois jours ; mais l'expérience prouve qu'on ne peut avoir aucune confiance en des prévisions à plus longue échéance et que même, d'un jour sur l'autre, les pronostics tirés de la continuité peuvent être mis en défaut ; les bourrasques ont, en moyenne, des habitudes régulières parce qu'elles sont emportées par le grand courant convectif atlanto-européen qui progresse de l'Ouest à l'Est ; mais elles sont sujettes aussi à des fantaisies, en apparence inexplicables : on en voit qui s'arrêtent et meurent sur place ; d'autres, au contraire, qui prennent tout à coup une vigueur redoublée ; il en est enfin qui font un brusque détour et dérivent brusquement vers le Nord ou vers le Sud ; le principe de continuité est donc loin d'être, pour le météorologiste, un guide assuré.

On en peut dire autant du principe de répétition. Depuis que le Bureau météorologique publie ses bulletins, plus de quinze mille cartes d'isobares ont été dressées. Bien qu'il n'y en ait pas deux qui soient identiques, il en est pourtant qui se ressemblent; en les comparant entre elles, on a pu établir un certain nombre de *types de temps*, qui se reproduisent avec des fréquences variables. Chaque saison a ses types favoris; on a pu étudier leur évolution et lorsqu'on voit débiter une de ces formes typiques, on a de fortes raisons pour escompter toute la série de ses transformations.

On voit donc, qu'avec une longue pratique, le météorologiste pourra déduire ses pronostics de l'observation de cas similaires; mais son diagnostic, comme celui du médecin, a besoin de s'appuyer sur une expérience prolongée; c'est ce qui a permis à M. Angot, directeur actuel de notre Bureau météorologique, d'écrire que la prévision du temps était « une question de pure pratique », indiquant clairement par là que le météorologiste ne disposait, en dehors de notions vagues et générales, d'aucune règle précise. Et l'on doit, d'après cela, s'émerveiller du flair professionnel qu'on peut acquérir par un long usage: la proportion des prévisions heureuses atteindrait, d'après les auteurs compétents, 90 p. 100; toutefois, il est vraisemblable que ce pourcentage optimiste a été obtenu en comptant comme réussites certaines prévisions dont les termes, sagement équilibrés, ménagent prudemment l'avenir.

*
* *

Ce qu'il y a de grave dans cette situation, c'est qu'elle ne paraît pas susceptible d'être améliorée; l'habileté des météorologistes actuels a des limites; leurs successeurs ne feront pas mieux et on ne voit guère apparaître, en tout ceci, de méthode scientifique perfectible. Mais il ne faut jamais désespérer de la science; tôt ou tard, son heure arrive. Une idée nouvelle, et qui promet d'être féconde, a été récemment introduite dans la météorologie; comme elle n'a pas eu l'heureuse fortune de naître dans les temples de la science officielle, elle a reçu, d'abord, un accueil réservé; elle a eu grand'peine à faire

écouter ses preuves, mais l'initiative et la ténacité individuelle ont triomphé de tous les obstacles. L'histoire vaudrait la peine d'être contée; en voici seulement les grandes lignes.

De tout temps, la météorologie a eu ses praticiens, comme la médecine a ses rebouteurs : gens de forte expérience, qui méprisent les cartes et n'ont cure des isobares, mais se sont constitué peu à peu des règles de prévisions en consultant les nuages, le vent, la lune; toutes ces règles, il faut le dire, ne sont pas dénuées d'intérêt. D'autres observateurs, mieux avertis et d'esprit plus ouvert aux méthodes scientifiques, se font, dans toute la France, les aides bénévoles et dévoués du Bureau central; leur labeur patient et scrupuleux leur a souvent révélé des règles importantes. Que valent toutes ces règles? Sont-elles d'application purement locale ou bien ont-elles, au contraire, une portée plus générale? Nul ne le savait, et il faut avouer que nul ne se préoccupait de le savoir lorsqu'en 1904, l'idée fut émise qu'on servirait grandement la science en instituant un concours de prévisions météorologiques, auquel pourraient participer tous ceux qui croient être en possession de méthodes nouvelles.

L'Association française pour l'avancement des sciences, à son congrès d'Angers, se rallia à cette idée; mais, en fait, aucun concours ne put être organisé en France. La Belgique fut plus heureuse et un concours de prévisions, doté par une libéralité anonyme d'un prix important, put être ouvert par la société belge d'astronomie; le jury comprenait, entre autres personnalités, MM. Flamache, professeur à l'Université de Gand, Lawrence Rotch, directeur de l'Observatoire de Blue Hill aux États-Unis, Brunhes, directeur de l'Observatoire de Puy-de-Dôme, et Teisserenc de Bort, directeur de l'Observatoire de Trappes. Les concurrents, au nombre de vingt, avaient d'abord à subir une épreuve préliminaire : ils devaient, du 1^{er} au 15 septembre 1905, envoyer chaque jour, du siège du Bureau météorologique de leur pays, leur pronostic pour le lendemain; ils devaient donc prévoir, vingt-quatre heures à l'avance, les variations barométriques sur la surface de l'Europe, la trajectoire approximative des centres de dépression, l'arrivée ou la disparition des bourrasques ou des anticyclones. A la suite de ces premières épreuves, sept can-

didats, — trois Français, un Hollandais et trois Allemands, — furent appelés à Liège les 26, 27 et 28 septembre, pour y établir leurs prévisions sur un certain nombre de cartes d'isobares, dont les unes étaient tirées au sort et les autres choisies par le jury parmi les plus caractéristiques; ils devaient, en outre, fournir au jury toutes les explications qu'il pourrait réclamer sur les prévisions effectuées et les méthodes employées. On voit qu'un pareil programme ne laissait guère de place au hasard; le nombre des épreuves était suffisant pour que le prix ne fût pas obtenu par une réussite accidentelle, et les juges du concours, en se réservant d'interroger les concurrents sur leurs procédés, étaient à même de faire le tri des recettes empiriques et des procédés scientifiques.

C'est dans ces conditions et à la suite de ces épreuves que le jury, à l'unanimité, décerna le prix du concours à M. Guilbert, secrétaire de la Commission météorologique du Calvados, « à cause, dit le rapport officiel, de la méthode qui lui permet de prévoir avec précision les déplacements des centres de haute et de basse pressions sur l'Europe; bien que cette méthode ne puisse donner une certitude absolue, elle a permis d'indiquer d'avance des changements complets de situation qu'aucune autre méthode jusqu'ici n'avait pu prévoir. » La science des prévisions est donc en train de se renouveler; les règles que M. Guilbert avait su tirer de l'observation ont reçu depuis des développements et des explications qui permettent de les rattacher aux lois générales des mouvements tourbillonnaires; elles font corps, chaque jour davantage, avec la science pure : circonstance favorable qui permettra d'en préciser le sens et d'en assurer l'application.

*
* *

Nous avons vu, dans un article précédent, que les bourrasques, centres de dépression barométrique, animées d'un mouvement de rotation en sens inverse des aiguilles d'une montre, cheminent dans le grand courant convectif atlantico-européen comme des tourbillons entraînés par un cours d'eau, tandis que les anticyclones, aires de hautes pressions,

forment comme des îles entourées par ce même courant aérien : le sens de rotation est donc inverse dans les bourrasques et autour des anticyclones qui constituent, les uns comme les autres, de vastes mouvements tourbillonnaires. Or, la théorie édifiée par Helmholtz montre que des tourbillons, abandonnés à eux-mêmes dans un milieu dénué de viscosité, doivent se conserver indéfiniment; tel est, à peu près, le cas pour l'air atmosphérique et, par suite, on peut se demander quelle cause intervient pour modifier les tourbillons aériens. Le grand mérite de M. Guilbert a été de comprendre que cette modification devait provenir, non du tourbillon et du courant qui l'emporte, mais d'une action extérieure; cette action, il l'a trouvée dans les *vents de surface*. On sait que les vents qui rasant la surface du sol ont souvent une direction et une intensité très différentes de celles des courants aériens supérieurs, qui nous sont révélées par les mouvements des nuages; ces vents supérieurs appartiennent, en effet, au grand courant convectif qui entraîne les bourrasques et embrasse les anticyclones, tandis que les vents de girouette ont été profondément modifiés par le relief du sol; c'est précisément par l'intermédiaire de ces vents superficiels que le relief agit sur les mouvements tourbillonnaires de la masse atmosphérique; il leur donne, pour ainsi dire, un point d'appui.

De savantes considérations, développant les théories de Helmholtz, de lord Kelvin et de Bjerkness, ont conduit M. Bernard Brunhes à retrouver dans ces théories les règles de M. Guilbert; mais il revient au même de faire un appel direct à l'expérience en modifiant légèrement une ancienne et classique expérience de M. Weyher : à 1 m. 50 au dessus d'un bassin rempli d'eau tiède, installons un ventilateur et mettons-le en marche; la rotation qu'il communique à l'air entraîne la vapeur du bassin en un mouvement giratoire très visible et forme ainsi une trombe artificielle qui ne diffère des mouvements tourbillonnaires que nous étudions qu'en ce qu'elle est plus haute que large, tandis que les bourrasques et les cyclones s'étendent sur une aire considérable par rapport à leur hauteur; mais, à cela près, le phénomène naturel et notre imitation possèdent les mêmes propriétés générales. Faisons tourner le ventilateur en sens inverse des aiguilles

d'une montre, comme les bourrasques de notre hémisphère, puis, à l'aide d'un tuyau relié à une soufflerie, envoyons un jet d'air sur le pied de la trombe; cette trombe sera, invariablement déviée *vers la gauche* du courant d'air; le sens de la déviation serait contraire, si on inversait la rotation du ventilateur; tel est le point de départ expérimental qui va nous servir à justifier les méthodes nouvelles de prévision.

Pour cela, revenons un instant au phénomène simple, à la *bourrasque normale*; au dessus d'une terre parfaitement égale et polie glisse, d'un mouvement régulier, le grand courant convectif dont le large fleuve prend en écharpe, du Sud-Ouest au Nord-Est, notre vieux continent; de place en place s'y succèdent des tourbillons, entraînés par le courant; chacun de ces tourbillons se traduit, sur la carte météorologique, par des isobares formés approximativement de cercles concentriques et d'autant plus serrés que la dépression est plus profonde, que la *pente* de la bourrasque est plus accentuée; les météorologistes précisent cette notion à l'aide du *gradient barométrique*, c'est-à-dire du nombre de millimètres dont la pression varie, perpendiculairement aux isobares, par degré géographique de 111 kilomètres. Dans la pratique, les isobares sont tracés sur la carte météorologique de cinq en cinq millimètres : 730, 735, 740, etc; dès lors, si, dans une région, la distance des isobares consécutifs est de cinq degrés, le gradient sera égal à un; il vaudra deux, si cette distance n'est que de deux degrés et demi, et ainsi de suite.

A cette distribution du gradient correspond une répartition du vent *normal* : plus le gradient sera élevé, plus la dépression sera profonde, et plus le vent qui tourbillonne autour d'elle sera rapide. C'est ainsi qu'un vent de force 2 est normal pour une région où le gradient est un; un vent modéré, de force 4, sera normal pour un gradient 2; un vent fort, représenté par 6, correspond à un gradient 3 et un vent violent, 8, à un gradient 4; tous ces vents devront en plus, conformément à la loi de Dove, tourner autour de la bourrasque, en se rapprochant de son centre, en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Tel est l'aspect typique de la bourrasque; si pourtant nous considérons une carte du Bureau météorologique, sur laquelle sont inscrites, avec les isobares, la force et la direction des

vents, il nous apparaît que ces caractères sont rarement vérifiés; en un point où, d'après la disposition des isobares et le gradient qui en résulte, nous devrions avoir, par exemple, un vent du sud de force 4, on observe effectivement un vent de force et de direction différentes, ou même un calme absolu.

Comment expliquer cette anomalie? M. Guilbert nous en fournit une interprétation très simple en admettant que le vent *réel* résulte de la composition du *vent de bourrasque* et du *vent de surface*. Observons-nous, par exemple, un calme absolu alors que le vent de bourrasque, estimé d'après le gradient, devrait souffler du Sud et posséder une force égale à 4? C'est que le vent de surface, soufflant du Nord avec une force égale, vient compenser exactement le vent de bourrasque.

Si on accepte cette manière de voir, on pourra faire de la carte météorologique une lecture suggestive; en chaque point de cette carte, on saura estimer la grandeur et la direction des vents de surface, et alors, il ne restera plus qu'à faire appel à l'expérience décrite tout à l'heure pour connaître le sort de la bourrasque. De même que notre tourbillon factice, tournant de droite à gauche, était régulièrement dévié vers la gauche du courant d'air qui venait le frapper, de même nous pouvons énoncer la proposition générale suivante : *tout vent de surface qui vient frapper une bourrasque de notre hémisphère, la repousse vers sa gauche*; et on doit s'attendre à ce que la répulsion soit d'autant plus énergique, que le vent de surface est lui-même plus puissant.

Cette unique règle résume tous les préceptes de M. Guilbert, mais elle est elle-même assez large et assez extensive pour envelopper un nombre considérable de cas particuliers. Supposons, par exemple, que, tout autour du cyclone, les vents aient bien l'orientation prévue par la loi de Dove, mais avec une force supérieure à celle qui correspond au gradient barométrique; les vents sont *anormaux par excès*. Cela revient à dire que les vents de surface, qui s'ajoutent aux vents de bourrasque pour leur donner cette force anormale, sont dirigés, comme eux, de façon à laisser le centre de dépression à leur gauche; dès lors, il ne reste plus qu'à appliquer la règle générale pour voir que cette bourrasque, étouffée de tous côtés par les vents de surface, doit se combler et disparaître.

Le phénomène inverse se produirait si les vents, autour de la dépression, étaient en tous sens *anormaux par défaut*; un raisonnement analogue montre qu'alors la dépression doit s'étendre et s'aggraver.

Une distribution aussi régulière des vents est d'ailleurs assez rare; le cas le plus fréquent est celui où les vents, anormaux par excès d'un côté de la bourrasque, sont, de l'autre, anormaux par défaut; on doit alors voir la dépression repoussée par les premiers, se diriger vers les seconds qui l'attirent et définissent ainsi la région de moindre résistance; sa direction va donc se modifier et l'on pourra pronostiquer sa trajectoire nouvelle et même, d'après la grandeur des facteurs efficaces, prévoir son aggravation ou sa diminution.

Enfin, on peut encore soumettre au raisonnement le cas, assez fréquent dans la pratique, où deux tourbillons se succèdent à courte distance dans le courant convectif. Deux effets peuvent alors se produire : ou bien entre ces deux tourbillons existent des vents de surface qui tendent à écarter leurs trajectoires, ou bien, ces vents faisant défaut, les aires des deux dépressions se pénètrent suffisamment pour que le vent de chacune d'elles puisse agir sur l'autre comme un vent indépendant; il suffit alors de tracer sur une feuille de papier ces deux tourbillons avec les vents qui leur correspondent, pour voir que chacun d'eux agit sur l'autre de façon à le rapprocher de lui; les deux dépressions doivent donc s'influencer mutuellement et tendre à se confondre en une bourrasque plus puissante dont la position et les effets pourront ainsi être déterminés à l'avance.

*
*
*

C'est par des prévisions de cet ordre, absolument irréalisables par les méthodes antérieures, que M. Guilbert a pu, après dix-huit ans de prédictions et d'efforts, forcer l'attention des météorologistes et faire consacrer, par le concours de Liège, les méthodes qu'il préconise. Je donnerai, en terminant, deux exemples récents qui montreront, mieux que toute discussion théorique, comment peuvent être traités les cas particuliers

que chaque jour nous présente¹; les cartes jointes à cet article, serviront de base à nos raisonnements.

Le 2 décembre dernier, le Bureau central signalait l'arrivée, sur l'Irlande et l'Écosse, d'une dépression d'assez faible puissance; or on peut constater sur la carte que la répartition des vents est anormale; les vents, sur l'Angleterre et la Normandie, sont d'une faiblesse disproportionnée à la variation du gradient; presque nuls sur l'Angleterre, ils ont sur nos côtes, du Havre à Boulogne, des directions comprises entre le Sud-Sud-Est et l'Ouest-Nord-Ouest, alors qu'ils devraient normalement souffler du Sud-Ouest. L'Angleterre et la Manche constituent donc pour la bourrasque une région de faible résistance; par suite, l'extension de cette bourrasque est certaine et la baisse de pression va se diriger droit sur la Manche; mais la rapidité de cette oscillation barométrique ne peut être que dangereuse, car elle forme inévitablement un centre très important et, par conséquent, les vents prévus d'après les méthodes classiques comme modérés ou assez forts, se changeront en réalité en vents très forts, sinon violents. C'est ce que manifeste nettement la carte du lendemain, qui constate l'existence d'une véritable tempête sur les côtes de la Manche; et cet exemple montre comment le calme de la veille, loin d'être un symptôme rassurant, était au contraire la cause d'aggravations aussi subites que dangereuses.

Passons au second exemple. La carte du 13 décembre 1907 traduit une situation météorologique assez courante: une bourrasque, de force moyenne, assaille l'Écosse, suivant d'assez près une dépression plus faible, qui avait traversé la Manche le jour précédent et qui se trouve maintenant sur l'Autriche; ces deux mouvements cycloniques, assez voisins pour se pénétrer en partie, et qui ne sont pas séparés par des vents puissants, doivent tendre à se confondre en une dépression plus profonde et plus étendue, ayant son centre dans la région qui les sépare. Effectivement, la carte du lendemain 14 nous montre la plus terrible tempête de tout l'hiver 1907-1908;

1. Je tiens de la complaisance de M. Guilbert les indications nécessaires à l'examen de ces deux exemples, et je dois ajouter que ceux qui s'intéressent à ces questions trouveront, dans un livre très prochain de ce météorologiste, tous les renseignements relatifs à l'emploi des nouvelles méthodes.

le centre du tourbillon est placé, comme l'indiquaient les prévisions, près de la Hollande, entre les deux centres de la veille; le vent souffle en tempête, avec mer démontée, sur les côtes normandes et bretonnes, en même temps que sur le Danemark et la Norvège; il a même, dans ces deux directions, une puissance supérieure à celle qui correspond au resserrement des isobares. Par conséquent, on peut prévoir que la bourrasque, refoulée par des vents trop puissants, ne pourra s'écouler ni vers le Sud, ni vers le Nord-Est; elle devra donc expirer sur place et si, le lendemain, il en peut subsister quelque trace, ce ne peut être que sur la Pologne où elle aura pu se glisser, grâce à la faiblesse des vents dans cette direction; c'est en effet sur la Pologne et l'Autriche qu'on retrouve, le lendemain 15, les restes très affaiblis de la dépression, qui ont pu passer entre la France et le Danemark.

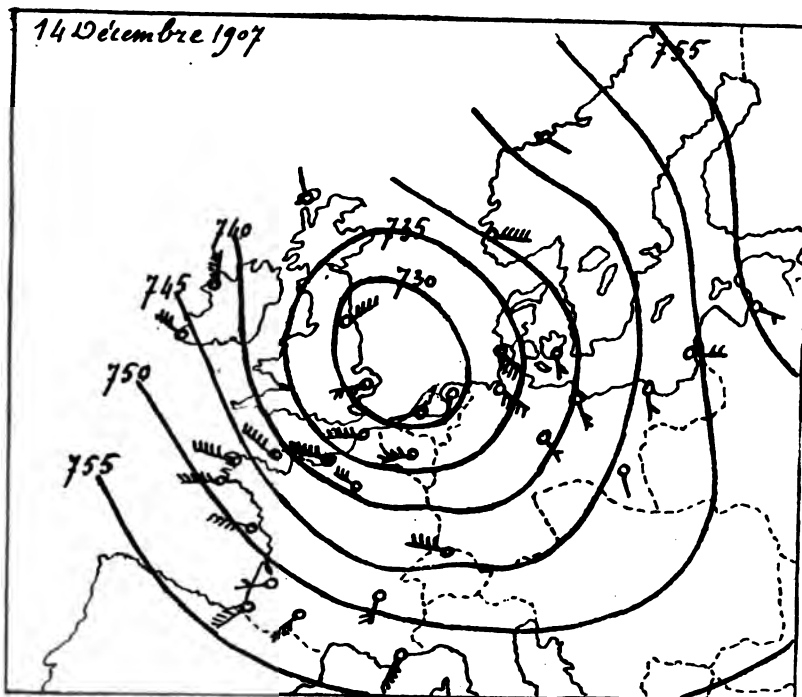
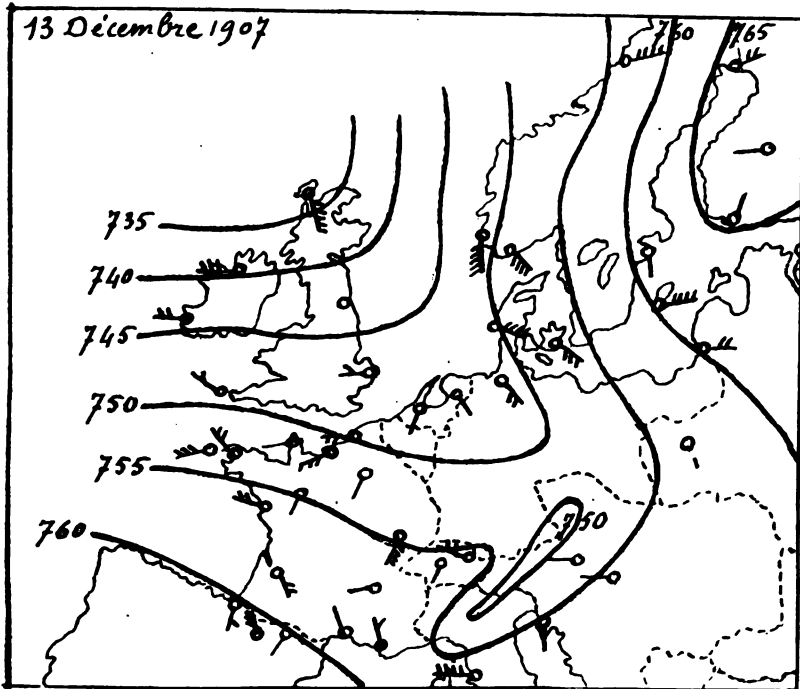
Pour sommaires que soient ces indications, elles ne montrent pas moins quel parti on peut tirer des cartes météorologiques, à condition de savoir les lire. Il serait absurde de prétendre que le problème de la prévision du temps est entièrement résolu; les protagonistes des nouvelles méthodes conviennent eux-mêmes qu'elles n'apportent pas, dans leur forme actuelle, une certitude absolue; ils admettent que si les principes sont simples et clairs, leur application est souvent difficile et exige une longue pratique de la météorologie. Il n'en est pas moins vrai que la routine des vieux procédés vient d'être rajeunie; sous le coup de fouet des idées nouvelles, la météorologie va prendre un nouvel essor et, puisque le seul but auquel elle puisse actuellement aspirer est la prévision à brève échéance, elle pourra du moins s'en rapprocher par des voies perfectibles et dignes de la science.

LOUIS HOULLEVIGUE

131

76

14.





LA MONTÉE¹

XV

Catherine vivait à part. Hormis son cercle étroit, elle ignorait tout. Son horizon était déterminé par les Dorgère et les Chatrian. Encore ne lui fut-il jamais venu la pensée de les rapprocher. Aussi fut-ce avec un bonheur mêlé d'effroi qu'un soir, brusquement, elle avertit Louis :

— Mon chéri, c'est extraordinaire... Figure-toi que j'ai vu madame Chatrian chez madame Dorgère! Il paraît que leurs filles ont fait connaissance au cours de piano.

— Pas possible!

— Les Chatrian sont de la petite fête... Oui... oui... parfaitement; elles pendront avec nous la crémaillère, rue Demours, à la fin du mois.

Le lendemain, ce fut au tour de M. Chatrian de frapper sur l'épaule de Louis :

— Cachottier... cachottier!... c'est comme cela que vous allez au bal... Parlez-moi donc des Dorgère...

Ils s'y retrouvèrent, dix-huit jours plus tard. Les Pelvilain étaient venus de bonne heure, en amis intimes. Catherine avait fait de grands frais de toilette. Il lui sembla, néanmoins, qu'on ne lui savait aucun gré de ses efforts : le mot qu'elle attendait ne sortit pas de la bouche de madame Dorgère. Elle en conçut,

1. Published May first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by EUGÈNE FASQUELLE.

Voir la Revue des 1^{er} et 15 avril.

aussitôt, un léger dépit. Louis feignait une aisance qu'il n'avait pas en réalité. L'arrivée des Chatrian donna soudain un coup de fouet à son orgueil. Depuis quinze jours, il s'était bien promis de se montrer à son sous-chef sous l'aspect inattendu d'un « jeune homme du monde ». M. Chatrian, par contre, était gêné. A défaut d'un habit noir, dont il n'avait jamais cru devoir faire l'acquisition, il portait une redingote à revers de soie, un peu démodée, et qu'éclairait une cravate en faille blanche piquée d'une épingle à rubis. Madame Chatrian était petite, ramassée, et elle souriait de tous côtés pour paraître aimable. Sa fille Germaine, en robe gris argent, avait l'aspect d'un svelte bouleau. N'eussent été les poches qui gonflaient ses yeux, accusant une fatigue héréditaire, on eût pu dire qu'elle était jolie.

Les présentations faites, M. Chatrian vint au-devant de Louis :

— Vous connaissez du monde ici ? — interrogea-t-il.

— Tout le monde, — répondit Louis avec assurance.

Chez les Dorgère, Louis n'était plus l'inférieur de son sous-chef. Il lui était même supérieur, puisqu'il connaissait « tout le monde » et jouissait ainsi, dans cette maison, d'une situation privilégiée. Il fit de son mieux pour confirmer cette opinion. Il passait des Levraud aux Bellempré, se penchait aux oreilles des jeunes filles, leur parlait avec feu. Il prenait même tant de soin à nourrir sa vanité que sa mère fut obligée de l'avertir :

— N'oublie pas de faire danser la petite Chatrian.

Elle-même s'était assise à côté de la femme du sous-chef. Ces dames eurent vite fait de trouver un sujet commun : les Dorgère. Elles ne se lassaient pas d'en faire l'éloge, se renvoyant la balle, mutuellement, avec des soupirs, des clins d'yeux, des gestes d'épaules. Elles tendaient le cou l'une vers l'autre. Elles étudiaient tous leurs mouvements. Madame Chatrian portait un collier de corail rose qui tenait en son centre un saint-esprit en filigrane d'or. Elle y touchait de l'index et ce doigt palpaît chaque grain pour remonter jusqu'au menton, qu'il caressait avec complaisance. Elle disait :

— J'adore voir les jeunes gens s'amuser. Il me semble que je reviens moi-même à cet heureux âge.

— Ce n'est pas l'entrain qui leur manque! — apprécia Catherine.

Louis invita Germaine Chatrian. Elle portait des gants à seize boutons, d'une peau rêche, sans éclat, et qui fleurait encore l'essence avec laquelle on avait dû la nettoyer. Entre le haut des gants et les bouffants de tulle qui garnissaient les manches, un petit espace nu était visible. Louis, du coin de l'œil, examinait cette pauvre chair : Germaine avait le nez de son père, le pli de sa bouche, ses cheveux plantés haut. Il semblait que vingt années d'administration eussent passé sur elle pour la vieillir prématurément.

Elle dit à Louis :

— Alors, vous êtes dans le bureau de papa...

Cette voix, pour Louis, était un peu celle du sous-chef. Elle aurait pu dire, un instant après : « Avez-vous fait le compte de monsieur Un tel? » Le commis Pelvilain s'en serait à peine étonné.

Il reprit, après un silence :

— Je sais que vous êtes une excellente pianiste.

Germaine haussa deux épaules pointues :

— Mais non! — dit-elle. — C'est Jeanne qui me fait cette réputation.

Ils valsèrent. D'une main Louis enlaça la taille de la jeune fille. Les baleines d'un corset mal ajusté tremblaient sous ses doigts. Le pas de Germaine était inégal; elle interrogeait :

— Je suis une triste valseuse?

Il répondait, par politesse :

— Je vous assure que ça va très bien.

Au fond, pourtant, il ne pouvait s'empêcher d'établir la comparaison avec Jeanne Dorgère. Il la voyait de loin, rose, animée, pérorant au milieu d'un groupe de jeunes hommes qui en faisaient le siège. Son carnet de bal volait d'une main à l'autre, elle le reprenait, elle en épelait le griffonnage. Puis, tout à coup, livrée au valseur, elle partait, dans l'ébouriffement de sa robe « vert Nil ». Légère, elle glissait du salon à la salle à manger; un moment, elle s'arrêtait au buffet, picorait, croquait un sandwich et buvait deux doigts de champagne. Et c'était de nouveau la fièvre, le tourbillon...

Louis avait reconduit Germaine à sa place. Il s'approcha de Jeanne :

— Voulez-vous m'accorder la prochaine valse ?

Elle fixa sur lui de grands yeux ébahis, pleins de candeur :

— La prochaine ?... mais je suis invitée !... Si vous voulez vous inscrire sur mon carnet ?...

Louis répondit sèchement :

— Merci bien ! Je ne prendrai pas de numéro d'ordre.

Elle fit un geste :

— Ah !... Je ne peux pourtant pas me couper en quatre morceaux.

Elle était plantée en face de Louis, la poitrine battante. A cet instant, les tziganes attaquaient une valse italienne.

Brusquement, Jeanne eut un élan de pitié.

— Venez, — dit-elle. — Et tant pis !

Parfois un couple les frôlait. Ils rencontrèrent Marthe Levraud, au bras d'un polytechnicien. Elle se pencha à l'oreille de Jeanne. Que lui disait-elle ? Jeanne répondit par un coup d'éventail, une moue insouciant. Il semblait à Louis, confusément, qu'entre tous, ce soir-là, se tramait une conspiration contre son bonheur. A la fin, il n'y put résister ; il déclara :

— J'ai à vous parler.

Quatre ou cinq couples se tenaient sur l'escalier. On vidait là, dans un demi-recueillement, de petites querelles sentimentales. La plus jeune des Bellempré flirtait avec un ami de son frère. Au passage, du doigt, légèrement, elle toucha l'épaule de Jeanne :

— Bonne chance, loute !

Ils descendirent quelques marches, s'isolèrent : une valse, là-haut, se dévidait languissante, mélancolique, envoyant ses accords perdus avec un tumulte de voix, de pas qui traînent.

— Qu'y-a-t-il ? — demanda Jeanne.

Il bégaya :

— Vous moquez-vous de moi ?

Elle joignit les mains :

— Pas de scène, je vous en prie !... Je suis chez moi...

Il eut un geste nerveux :

— M'expliquerez-vous votre indifférence ?

Elle réfléchit, une seconde, puis, tout bas, en serrant les lèvres :

— Maman ne veut plus de... de... ces enfantillages.

— Bien!... c'est très bien!

Louis était rouge et sa voix chancelait. Jeanne, à son tour, s'empourpra :

— Rentrons, — dit-elle, — on ne comprendrait rien à mon absence.

Ils se mêlèrent de nouveau à la foule joyeuse. Dans le salon, Jeanne abandonna le bras de Louis :

— Vous permettez?... Il faut que je tienne mes engagements.

Aussitôt il invita Marthe Levraud. Ses yeux, cependant, ne quittaient pas Jeanne. Il souffrait de la joie qu'elle montrait, des fusées de rire qu'elle lançait à droite et à gauche.

La fête maintenant battait son plein. Les violons jouaient avec une voluptueuse nonchalance qui sentait les approches de l'aube. Madame Dorgère triomphait au milieu d'un groupe de dames et sa voix éclatait, par moments, impérieuse et autoritaire :

— Je vous dis qu'aujourd'hui il n'y a plus de peintres. On ne fait que des horreurs... des horreurs!...

M. Dorgère avait mené au buffet madame Chatrian. Celle-ci était fort émue et s'embarrassait d'un quartier d'orange confit trop gros pour être croqué en une seule fois. L'un de ses yeux observait M. Chatrian, qui venait de trouver un compagnon, un ancien receveur des contributions directes. Ces messieurs, excités par le champagne, discutaient sur la politique extérieure. Le receveur disait, en martelant l'espace de son poing fermé :

— L'amitié de l'Angleterre est un leurre. C'est la France qui tire les marrons du feu.

Germaine passait : son père l'arrêta, lui prit au vol un baiser rapide. M. Chatrian se sentait beaucoup plus à l'aise. Il était pareil au jeune homme qui fait ses débuts dans le monde.

Cependant il y avait eu déjà quelques défections. Le salon s'éclaircissait. La chambre de Jeanne, convertie en vestiaire pour dames, était toute bourdonnante d'appels, de manteaux dépliés, de baisers d'adieu.

Quelquefois madame Dorgère ou sa fille se précipitait :

— Comment! vous partez déjà!...

Mais elles étaient impuissantes à retenir le flot qui se pressait de plus en plus. C'était, dans l'escalier, la descente lasse, continue, des jeunes filles vêtues de châles blancs, qu'attendait la fraîcheur de la rue. Les Pelvilain restèrent le plus tard possible : ils étaient furieusement amis intimes et tenaient à le bien prouver. Ils se retrouvèrent pourtant dehors, entre quatre et cinq heures, sous une lune d'octobre à son déclin, qui pailletait d'argent les ruisseaux immobiles au long du trottoir.

Dans le fiacre qui les ramenait, Catherine, tout à coup, interrogea :

— Que penses-tu de cette soirée?

Comme Louis gardait le silence franchement, elle déclara :

— Moi, je vais te donner mon avis : les Dorgère tournent à la pose... Ah! ce ne sont plus les braves Dorgère que nous avons connus autrefois...

XVI

Les Dorgère s'enflammèrent vite pour les Chatrian. Les Pelvilain en furent vexés :

— Ça ne durera pas! — disait Catherine avec un sourire.

Les jeunes filles cependant se quittaient à peine. Tous les deux jours, elles échangeaient des cartes postales. Au cours, elles s'asseyaient l'une à côté de l'autre, au désappointement des Bellepré, qui dénigraient Germaine et ses airs « province ». Jeanne était une artiste de premier ordre ; Germaine la suivait de loin : l'amitié de Jeanne flattait beaucoup Germaine, et celle-là, d'autre part, avait la joie de conseiller et de protéger celle-ci. Catherine, entre les Dorgère et les Chatrian, était un peu effacée. Madame Chatrian, après le bal, l'avait priée de venir chez elle, mais l'éloge des Dorgère, qu'elle était obligée d'écouter, la lassait visiblement. Elle disait à Louis :

— Bonne femme, madame Chatrian, mais ennuyeuse, ennuyeuse...

Louis sursautait :

— J'espère que tu n'as rien laissé paraître!

— Sois tranquille, mon chéri, je ne suis pas si bête...

Et après un soupir :

— Enfin... nous verrons bien !

Elle dissimulait mal qu'elle attendait avec impatience un « refroidissement ». Il fallut que l'hiver s'écoulât et qu'un jour d'avril, la maîtresse de piano, mademoiselle Guilherm, donnât une séance publique où toutes ces demoiselles auraient l'occasion de se produire et de manifester les progrès accomplis pendant douze mois. Fut-ce l'effet du hasard ? Germaine, ce jour-là, se surpassa, tandis que Jeanne, par contre, égrenait maladroitement les notes légères d'un menuet de Boccherini. Le public fit la différence et répartit, suivant le mérite, ses applaudissements. Parents et élèves s'étaient levés, on remuait des chaises, on passait dans le jardin, où mademoiselle Guilherm avait fait servir une collation. Madame Chatrian vint au-devant de madame Dorgère. Le succès de Germaine la gonflait de joie. Qu'étant un compliment, elle pressa la main de sa commère avec effusion :

— Ah ! madame, votre Jeanne nous a charmés.

Madame Dorgère recula d'un pas et toisa madame Chatrian de toute sa hauteur :

— Non, madame, ne vous donnez pas la peine... Nous savons à quoi nous en tenir... Jeanne est très mécontente d'elle.

Ce fut en vain que, par des protestations, madame Chatrian tenta d'adoucir le chagrin de madame Dorgère. Elle ne recueillit que des interjections, de petites phrases brèves et rageuses, — ce qui l'indisposa gravement. — Jeanne voulait afficher l'indifférence : elle parlait beaucoup, allant de Marthe à Cécile, négligeant intentionnellement Germaine. Le printemps était au-dessus de tout avec son vent frais, ses feuilles retroussées et le ciel en dôme, d'où la lumière bleue et nonchalante tombait sur les visages des jeunes filles, avivant la couleur des rubans et les gouttes claires ou sombres des yeux. Leur endimanchement fleurissait la pelouse et l'allée. Elles brillaient comme les géraniums des corbeilles et les pervenches des bordures. Jeanne, à cette heure, était jalouse. Elle avait cru jusqu'ici que l'art était un parc réservé aux jeunes filles riches. Qu'une petite bourgeoise y tint plus de place qu'elle-même, voilà ce qui la révoltait. Elle se vengea tout de suite,

à propos d'un rendez-vous qu'elles avaient pris la veille pour aller voir ensemble une amie intime des Bellemepré. Comme Germaine le lui rappelait, subitement, elle se frappa le front :

— Non, ma chère, je ne suis pas libre... Remettons cela.

Madame Chatrian ne cacha pas à Catherine sa façon de penser. Jeanne était « une poseuse, une médisante ». Quant à la mère, « quelle langue, mon Dieu, quelle langue!... Et cela pour dire des choses sans grand intérêt ». Catherine évita de se prononcer. Elle gardait la mesure, songeant à part soi qu'elle ne pourrait que profiter de cette diversion. Elle conclut :

— Voyez-vous, chère madame, il ne faut pas abuser de l'intimité. Les gens qui se voient trop ont toujours des sujets de discorde.

— Oh!... elles pourront bien courir après moi! — dit madame Chatrian en prenant congé.

D'abord, il n'y eut pas de rupture : aucune des deux mères ne voulait paraître froissée; l'échec de Jeanne fut attribué à une migraine qu'elle découvrit après réflexion. Madame Dorgère comprit même qu'en ne félicitant pas Germaine elle s'était mise dans son tort. Un jour, à brûle-pourpoint :

— A propos, — s'écria-t-elle, — je ne vous ai pas fait compliment... Germaine s'est très bien tirée de son petit morceau.

L'adjectif : « petit », blessa madame Chatrian. Ce fut encore un grief qu'elle enregistra...

Quinze jours plus tard, il y eut une nouvelle histoire. Jeanne Dorgère faisait ses chapeaux elle-même et ses amies étaient d'accord pour affirmer qu'elle avait un véritable talent de modiste. Or le dernier chapeau de Jeanne, trop grand, trop chargé, déplut à Germaine, dont la modestie fut choquée. Par malheur, elle fit part à Marthe Levraud de ses réflexions :

— Ne trouvez-vous pas que le chapeau de Jeanne est tout à fait « toc » ?

La phrase fut rapportée à Jeanne par sa plus tendre et meilleure amie. Un jour, comme les trois jeunes filles se trouvaient ensemble, Jeanne dit tout à coup :

— Tiens, voilà le soleil!... Si j'avais su, j'aurais mis mon chapeau « toc ».

Germaine mordit sa lèvre et jura que, de toute sa vie, elle ne reverrait Marthe Levraud.

L'affaire du chapeau « toc » à peine oubliée, il y eut entre les deux familles un nouveau motif de querelle. Ce fut la rencontre, faite par M. Dorgère, de madame Chatrian et de sa fille, sur un refuge de la place du Palais-Royal : M. Dorgère n'avait pas salué ces dames. Madame Chatrian déclarait qu'il les avait vues ; M. Dorgère soutenait le contraire. Qui croire ?

Il y eut, à ce sujet, des mots aigres échangés. Madame Chatrian ne manqua pas de faire des allusions à la « myopie » de M. Dorgère. Une fois, elle avertit Catherine :

— Et le pire, c'est qu'il en est ainsi pour ses grandes affaires. Il a la vue courte. Je me suis laissé dire qu'un jour il pourrait bien tomber de haut et se casser les reins.

XVII

L'expérience prouva que Catherine avait eu tort de se réjouir des difficultés survenues entre les Dorgère et les Chatrian. Elle n'y gagna rien. Sa situation, au contraire, en devint plus difficile. Elle eut à subir les plaintes, les récriminations des deux familles ; elle dut prêter l'oreille à l'exposé de tous les griefs. Le plus fort, c'est que, de part et d'autre on l'accusait de tiédeur et que les Dorgère la jugeaient favorable aux Chatrian, tandis que les Chatrian, de leur côté, la soupçonnaient fortement de prendre parti pour les Dorgère. Elle récoltait ici et là des mots blessants auxquels elle avait le courage de ne pas répondre. « Vos Chatrian... », disait madame Dorgère, en haussant les yeux. « Ces bons Dorgère... », insinuait madame Chatrian en portant sur le mot « bon » toute l'ironie qui bouillonnait en son cœur déçu.

Une fois, madame Chatrian l'interpella :

— Voyons, madame Pelvilain, vous qui êtes une femme intelligente, je m'étonne que vous ne sachiez pas encore que les Dorgère sont des vantards et des farceurs...

— Mais, chère madame...

— Oui, je comprends. Ce sont vos amis. Vous ne voulez pas en dire du mal. Mais laissons cela ! Je suis tranquille : le temps vous ouvrira les yeux.

Un peu plus tard, ce fut un assaut de madame Dorgère :

— Savez-vous? la semaine dernière, j'ai vu madame Chatrian et sa « charmante » fille. Elles sont venues chez moi en coup de vent : une simple visite de politesse... Toutes ces dames n'ont poussé qu'un cri : « Quelle dégaine!... » C'est une de ces amitiés dont je compte me défaire au premier moment. Mais vous-même...

— Je n'ai pas à me plaindre d'elles, — répondit simplement Catherine.

— Oh! vous avez des trésors d'indulgence.

— Pourquoi donc?

— Parce qu'elles vous méprisent, chère madame!... Elles vous méprisent comme elles me méprisent moi-même... Le mépris de madame Chatrian, voyez-vous ça!... c'est à crever de rire.

Et elle riait, en effet, d'un petit rire strident, nerveux, où frémissaient la colère et la vanité...

Les choses, au bureau, ne se passèrent pas autrement. Cependant, tout d'abord, M. Chatrian joua l'insouciance. Il disait avec un geste d'épaules :

— Papotages de femmes! Nous autres hommes, nous sommes au-dessus de cela.

Mais ces affaires, au fond, l'intéressaient plus qu'il ne voulait le montrer. Sa femme et sa fille le chauffaient à blanc. Quelquefois, le matin, il demandait à Louis :

— Rien de nouveau?

— Non, monsieur, rien de nouveau.

— Allons... ça va bien.

D'autres jours, il avait une histoire prête, une histoire qui lui brûlait les lèvres. Pour augmenter l'effet, avant de la conter, il déclarait :

— Moi qui n'apporte aucune passion, je trouve...

Louis ne discutait pas. Il approuvait son sous-chef, en bon courtisan, quitte à garder son opinion sur Jeanne, qu'il estimait encore la plus exquise de toutes les jeunes filles. Il doutait de sa fidélité, néanmoins, et c'était là, pour lui, une perpétuelle cause d'angoisses. Il ne pouvait se faire à l'idée qu'elle lui préférerait, quelque jour, un autre jeune homme. Pourtant elle renouvelait constamment à son égard le manège qui, le soir du bal, l'avait si cruellement exaspéré. Deux ou trois fois il l'avait

revue au milieu d'un groupe de jeunes gens, souriant, jouant de l'éventail, tirant de sa grâce le meilleur parti possible. Quand il arrivait, elle lui tendait une main molle et interrompait à peine sa conversation. L'impression la plus douloureuse qu'il eût gardée datait d'un certain dimanche de juin où les Bellepré, dans leur propriété de Meudon, donnèrent une *garden-party*. Jamais plus que ce jour-là Jeanne ne lui parut merveilleuse et indifférente. Vêtue de mousseline, elle était pareille aux nuages de beau temps qui flottent dans l'azur...

Il la revit longtemps avec sa robe blanche. C'était au bureau, pendant les ardeurs d'un été pénible, où le roulement des voitures semblait le rythme de la fièvre. Chaque bruit de carton qui se déclenchait était une douleur. Les stores baissés laissaient filtrer des lames de soleil. Les employés travaillaient en bras de chemise; à chaque seconde, résonnait le glou-glou de la carafe vite épuisée et de nouveau remplie... Un événement occupait le bureau : M. de Préfaille était malade. Ce n'était pas, à vrai dire, une maladie caractérisée, mais il souffrait, on l'entendait geindre, et ses tempes, parfois, étaient moites d'une sueur d'angoisse.

— Il est touché! — annonçait Denis, en hochant la tête.

Là-dessus, M. Chatrian avait son opinion, mais, par tactique, il évitait de la révéler.

— C'est une crise passagère, — disait-il à Louis.

Pourtant cette crise, il la suivait, il en notait chaque phase avec intérêt. La maladie de M. de Préfaille était son affaire. Il s'efforçait de la cacher, distribuant les nouvelles avec avarice, prêt à la lutte, comme si, déjà, la foule des compétiteurs se jetait sur lui pour dérober les fruits de la succession.

Voulant dérouter Louis, il parlait des Dorgère avec abondance. C'était leur nom qui servait de dérivatif aux préoccupations que donnait au sous-chef la santé de M. de Préfaille. Louis devait subir certaines paroles qui le désolaient :

— Entre nous, c'est une famille peu recommandable...

Il tremblait à la pensée qu'un brusque incident pourrait bien rendre, un jour, entre les Dorgère et les Chatrian, la brisure définitive.

Et ce fut ce qui arriva. Pour clore la saison, avant leur

voyage à la mer, les Dorgère lancèrent des invitations à une matinée. Les Pelvilain furent au nombre des élus. Les Chatrian, par contre, ne reçurent rien. Madame Chatrian alla trouver Catherine et lui conta ce nouvel affront :

— Oh! ce n'est pas que je tiens à leur invitation... Des gens tarés!... Mais je vous fais juge du procédé.

Catherine était fort embarrassée. Elle bredouilla :

— En effet... c'est inconcevable...

Toutefois, ce n'était pas dans le seul dessein d'élever une protestation que madame Chatrian s'était rendue en hâte chez les Pelvilain. Elle ajouta :

— Maintenant, chère madame, écoutez-moi bien. Je suis décidée à rompre avec les Dorgère. J'espère que mes amis me suivront. C'est tout l'un ou tout l'autre. Il faut choisir...

Catherine n'hésita pas. Depuis longtemps, à voir la tournure que prenaient les choses, elle avait bien jugé que Louis ne serait jamais l'époux de Jeanne. D'autre part, M. Chatrian, futur chef de bureau, pouvait leur être, dans l'avenir, le plus précieux des auxiliaires :

— C'est tout choisi, — fit-elle, en ouvrant les bras. — Je suis décidée à vous suivre...

Mais ce ne fut que le lendemain, au déjeuner, qu'elle osa confier à Louis la redoutable nouvelle. Il y eut une scène, la plus grave que cette mère et ce fils eussent encore eue l'un avec l'autre. A la fin, la raison l'emporta : Louis dut se résigner à ne plus voir Jeanne... pour le moment, du moins, — car, afin de ne pas trop le désespérer, on laissait la porte ouverte aux lointains espoirs...

Au dessert, un coup de sonnette retentit. C'était mademoiselle Sagerette. Elle entra, vit les yeux rouges, les joues boursofflées :

— Oh! oh! — dit-elle — je tombe dans un jeu de quilles.

Catherine la prit à part, lui confia l'histoire. Mademoiselle Sagerette l'écouta sans mot dire et se recueillit, un instant, avant de prononcer son verdict. Puis, ramassant, d'un coup, toute la haine qu'elle avait contre la jeunesse et la beauté :

— Je suis bien contente pour Louis. Cette fille avait la tête d'une petite gueuse.

XVIII

Il y eut dans l'existence des Pelvilain un vide profond, douloureux, que l'amitié des Chatrian ne suffisait pas à combler. Pour Louis, ce fut un vrai chagrin. L'idée qu'il perdait Jeanne lui était insupportable. Il devint mélancolique au point de ne plus jamais sourire et de montrer à tous ce que Catherine appelait familièrement « sa tête de croque-mort ».

La bonne Catherine était inquiète. Elle craignait que, pour tromper son désespoir, Louis ne fit une « mauvaise connaissance ». Déjà, lors de son arrivée à Paris, elle avait éprouvé les mêmes angoisses. Elle ne s'était rassurée que le jour où Louis avait enfin connu des préoccupations sentimentales : Marie-Rose Ermenault, d'abord ; Jeanne Dorgère, ensuite. Outre que ces deux jeunes filles, l'une après l'autre, avaient été l'objet de ses convoitises, intérieurement elle se réjouissait de ce que Louis, par l'attention qu'il leur donnait, se dérobaît au vertige affreux des coups d'œil inviteurs et des dessous de dentelle. Aujourd'hui la situation était changée : Louis, privé de l'amour honnête, pouvait se rabattre sur les aventures. A tout prix, il fallait éviter ce péril.

Donc Catherine décida qu'elle procurerait à son fils des distractions. Oui, mais quelles distractions ? Elle songea que, cette année même, dans le courant d'août, Louis aurait un congé d'une dizaine de jours : pourquoi ne feraient-ils pas un petit voyage ? Elle prépara son plan longtemps à l'avance. En femme prudente, elle voulait savoir exactement ce que coûtent les choses.

Après qu'elle eut mûrement réfléchi, une telle dépense l'effraya et elle renonça tout à coup à son projet. Il fallait bien cependant une compensation : le dimanche, trois ou quatre fois, elle emmena Louis déjeuner à la campagne.

Tristes dimanches, en vérité, que ces jours de fête bruyants, poudreux, où, juchés sur les impériales d'un train de banlieue, dans le soleil, la fumée, l'odeur du charbon, Catherine et Louis débarquaient, après une demi-heure de trajet, dans un village où les maisonnettes des boutiquiers enrichis raillaient leurs pas sur la route, à la recherche d'une guinguette à

fritures et viandes mal cuites... Pourtant ils n'étaient pas seuls. Il y avait là des jeunes ménages, de petites ouvrières accompagnées de leurs amoureux, des familles même, — trois ou quatre filles pâles, échelonnées de huit à vingt ans et qui récoltaient avec des cris de joie les bleuets et les pavots épanouis au revers du talus. — Poissy, Joinville, Sannois! Les écailles de l'eau miroitaient parmi les feuilles. Un chant de marinier traînait sur la rivière. Une barque filait avec des rameurs blancs, une fille gracieuse, et l'ombre des peupliers absorbait tout cela tandis qu'à droite, sous une flambée de soleil, des tuiles rouges fleurissaient comme un champ de coquelicots, dépassées au fond par les minces tuyaux de brique d'une usine au repos dans la chaleur et le bourdonnement des mouches.

Louis n'était pas heureux. Le souvenir de Jeanne le poursuivait.

Une fois, comme ils étaient assis sous une tonnelle, Catherine lui demanda :

— A quoi penses-tu ?

Il répondit avec une voix mouillée :

— Tu le sais bien.

Catherine eut un haut-le-corps. Elle se recueillit une seconde, puis déclara :

— Je t'assure que tu as bien tort de te faire de la bile... Ces gens-là ne sont pas intéressants.

Louis mit sa tête entre ses mains. Il pleura. L'air était doux. Une guêpe se balançait dans une cloche de volubilis, tout près de son front. Derrière eux, une fillette de dix ans était montée sur une table et elle chantait, pour la joie de sa famille :

Verse, verse des baisers

A mes sens inapaisés...

Catherine continua :

— Mon cher enfant, je ne te comprends pas. L'amour ne vaut qu'autant qu'il est partagé. Cette Jeanne Dorgère se moquait de toi.

— Je le sais bien !

— Alors ?...

— Ah ! maman, c'est plus fort que moi.

— Il faut être raisonnable... Tu es un homme, mon chéri.

Je te jure bien que, le moment venu, il y aura plus d'une jeune fille qui ne demandera pas mieux que de t'épouser.

— Je n'y tiens pas.

— Taratata!...

Vers la fin de juillet, les Pelvilain reçurent des Jaume une invitation à venir passer un dimanche dans leur propriété de Taverny. Les Jaume, depuis l'intervention de M. Bourgeot, étaient rentrés en grâce auprès de Catherine. La diversion, en tout cas, semblait opportune : Catherine l'accepta de bon cœur.

Ils arrivèrent le matin, à dix heures et demie. La victoria des Jaume les attendait à la gare. Ils traversèrent au trot la grande rue, où le vent secouait les drapeaux de la fête communale. Des femmes, le paroissien aux doigts, s'arrêtaient pour les regarder.

— Comme c'est beau d'être riche! — murmura Catherine.

Les Jaume firent à leurs amis un splendide accueil. Plus encore que de l'hôtel du boulevard Haussmann, ils étaient fiers de leur Taverny. Les serres, les communs, la ferme modèle furent tour à tour l'objet de visites minutieuses et attentives. Catherine apprit que le taureau se nommait « Dragomiroff ».

— Un général russe, — ajouta madame Jaume, qui ne croyait pas que de si petites gens eussent pu acquérir beaucoup de science.

Suzanne parut au moment du déjeuner. Elle avait beaucoup grandi, trop vite même, et son corps frêle accusait toutes les laideurs de l'âge ingrat. Sa figure, par contre, était douce et agréable. Deux ou trois ans encore, et elle ressemblerait à sa mère, elle aurait, elle aussi, une tête de mouton.

— Oh! oh! mais c'est une vraie jeune fille, — dit Catherine avec admiration.

Madame Jaume s'empourpra de contentement :

— Et si vous la voyiez à la ferme!... Elle s'occupe de tout. Elle bat le beurre. Elle va dénicher les œufs.

— Sûrement, ce n'est pas une petite bête! — fit M. Jaume en feignant de lui tirer les cheveux. — A propos, Louis, j'ai vu Bourgeot : il a l'œil sur toi.

— Vous êtes trop bon, monsieur! — bredouilla Louis.

La journée fut calme et très belle. On la passa dans le parc,

autour d'une table posée à l'ombre d'un chêne centenaire, dont M. Jaume caressait le tronc avec familiarité. Louis fit une partie de croquet avec Suzanne. Entre deux coups de maillet, la fillette lui demanda :

— Avez-vous une voiture ?

— Non, — répondit-il avec embarras.

Elle mit sa lèvre en pointe :

— C'est pourtant bien ennuyeux de marcher quand il fait chaud.

Après le dîner, la victoria, de nouveau, fut avancée au bord du perron. Un croissant de lune se levait au-dessus du parc. Des buissons s'évadait une odeur tiède, puissante, d'herbes et de fleurs. En chemin, Catherine interrogea son fils :

— Eh bien, j'espère que tu t'es amusé ?

Louis répondit :

— Non, maman, pas beaucoup.

Catherine sursauta :

— Comment, pas beaucoup !... Ah çà ! que te faut-il donc ?

XIX

Ce qu'il fallait à Louis, Catherine, après réflexion, le trouva enfin. Elle se souvint, tout à coup, des Ermenault. Louis, autrefois, avait un « sentiment » pour la petite. Puis, cette famille lui plaisait, il y était à l'aise, il en avait parlé souvent avec sympathie. Au fait, pourquoi ne reverraient-ils pas les Ermenault ? Sans doute, il ne pouvait plus être question d'un mariage entre Louis et Marie-Rose : Catherine savait dorénavant à quoi s'en tenir sur la fortune de la famille. Mais qu'importe ? Il s'agissait là simplement de distraire Louis, de lui faire oublier son chagrin. Guérir Jeanne avec Marie-Rose ! Voilà qui valait mieux, certes, que de livrer le « pauvre enfant » à tous les dangers de l'imprévu. Catherine, en bonne mère, se félicitait d'y avoir songé.

Un matin, brusquement, elle pénétra dans la chambre de son fils :

— Louis, mon petit homme, c'est demain dimanche. As-tu des projets pour la journée ?

— Non, maman.

— Alors, écoute-moi. Je vais te faire une proposition. Que dirais-tu d'une visite à Courbevoie?

— A Courb...

— Oui, tu sais bien chez qui. Je viens d'avoir cette idée, tout à l'heure, en préparant ton café au lait.

Louis releva la tête, ouvrit de grands yeux :

— Mais les Ermenault n'y comprendront rien! Il y a plus d'un an que nous ne leur avons donné signe de vie.

Catherine remua la main, comme pour chasser une mouche importune :

— Ne t'inquiète pas de cela!... A Paris, cela se fait tous les jours. On voit les gens, on ne les voit plus et puis on les revoit... Tiens, je me rappelle un mot de M. Jaume, l'autre jour, à Taverny : « Il ne faut pas m'en vouloir si j'ai l'air, quelquefois, d'un indifférent. Je pense toujours à mes amis; seulement, je n'ai pas toujours le temps de m'occuper d'eux. »

— Tu crois? — fit Louis qui, docilement, se laissait convaincre.

— J'en suis sûre, — répondit Catherine avec assurance. — Ah! mon Louis, ton défaut, c'est d'avoir toujours des scrupules. De temps en temps, il faut bien faire une chose à son contentement...

Ce ne fut pas, tout de même, sans un peu d'émotion que la mère et le fils, après avoir quitté le tramway de Neuilly, montèrent la grande rue de Courbevoie, toute vibrante de soleil, de chaleur, de cris d'enfants... Des filles en jupons et en camisoles s'accoudaient aux fenêtres. Des soldats descendus de la caserne illuminaient le pavé des taches claires de leurs uniformes. Les cabarets ouverts soufflaient aux visages des odeurs de vin, de friture, mêlées à des bribes de chansons qu'accompagnait parfois un violon aigre. Et partout, peuple de l'avenir, montrant des yeux brillants, des faces de misère, les gamins aux cheveux brouillés, aux mollets noirs, poussaient du sol, encombraient les ruelles, barbotaient dans la fange des ruisseaux gris, bleus ou roses, selon la nature des produits que leur versaient les usines riveraines. Plus haut, il y eut des feuilles, trois ou quatre acacias poudreux qui s'agitaient dans le bleu du ciel. Encore plus haut, il y eut une voi-

ture d'enfant pleine de linge frais et qu'on poussait avec des cris dans une rue déserte au-dessus de laquelle des sorbiers étendaient leurs branches. Les nuages blancs faisaient des rondes autour du soleil comme de grandes filles endimanchées. Un train hurlait sur le pont de pierre fleuri d'affiches et dont la voûte avait une odeur affreuse. Puis ce furent des terrains pelés où les tessons étincelaient comme de gros diamants, des talus jaunes de pissenlits, un tertre vert où paissait une chèvre. Alors parurent les villas, jouets fragiles, mal à l'aise dans le jardin rectangulaire, tiré au cordeau, parfumé de roses, d'ailleurs, de roses riches, épanouies et qui faisaient envie au passant.

Catherine s'épongea le front :

— Nous arrivons. Et je n'en suis pas fâchée. La promenade n'est guère agréable !

Louis ne répondit pas : il rêvait. Des souvenirs le charmaient en foule. Il y avait dans le ciel et sur la terre une harmonie étrange, inconnue, faite des plus infimes détails : le vulgaire disparaissait ; ce n'était plus qu'un tableau d'une extrême délicatesse...

— C'est là, — dit enfin Catherine.

Ils touchaient la porte. Aucun bruit ne sortait de la maison, qui semblait inhabitée. Mais le jasmin embaumait, doux et léger, comme autrefois. Des cris d'oiseaux mirent dans l'air un petit frisson... Ce fut madame Ermenault qui vint ouvrir. Elle avait beaucoup vieilli. Des mèches grises voltigeaient autour de ses tempes. D'abord, elle ne reconnut pas les Pelvilain. Catherine parla vite :

— Ah ! chère madame, que nous avons d'excuses à vous faire !... C'est à peine si j'ose me présenter devant vous...

Au son de cette voix, madame Ermenault poussa une exclamation :

— Madame Pelvilain ! Ah ! par exemple !... C'est une bonne surprise que vous me faites là... Vous pardonnez cet accueil, n'est-ce pas ? Mes yeux sont devenus bien mauvais... Et je ne m'attendais pas à votre visite.

Catherine feignit une grande confusion :

— Vous aggravez mes remords, chère madame... Qu'avez-vous dû penser de moi ?

Madame Ermenault répondit très simplement :

— Ce que j'ai pensé de vous?... Aucun mal, je vous prie de le croire... Je parlais souvent de vous avec la petite. Toutes deux, nous avons cherché longtemps ce qui avait pu vous fâcher. Marie-Rose me disait : « Écris-leur donc!... » moi, je n'osais pas... J'espérais bien, au fond, que vous reviendriez un jour ou l'autre... Vous voyez que je ne me suis pas trompée...

— Vous êtes trop bonne, — balbutia Catherine. — A propos, et vos chers enfants?

— Vous allez les voir, — répondit madame Ermenault.

Elle se recueillit, un instant, et sa voix monta :

— Marie-Rose! Marie-Rose!

On entendit le bruit d'une porte qui se ferme, un cri lointain :

— Voilà, maman!

Et le vol d'une jupe balaya le minuscule perron dont la rampe était tout enflammée de capucines. Marie-Rose apparut. Elle avait légèrement grandi. Son buste, un peu grêle jadis, prenait maintenant une certaine ampleur. Ses cheveux n'étaient plus épandus comme autrefois, mais elle les tordait sur sa nuque en une courte natte que tenait un ruban noir... Gaiement, elle dit à Louis :

— Je vous plains d'avoir grimpé la rue avec une chaleur pareille! Vous devez avoir bien soif...

— Mais non! — répondit Louis.

Elle reprit :

— Alors, ce sera pour moi que j'irai chercher de la bière...

Les deux mères avaient gagné le fond du jardin. Elles prirent place autour d'une table rustique, et Catherine ôta ses mitaines. L'hydrocéphale était près d'elles. Il bêchait furieusement un carré de terre qu'on lui avait abandonné.

— C'est un grand garçon, — prononça Catherine.

— Oui, c'est un grand garçon! — répondit madame Ermenault avec un soupir.

Et elles gardèrent le silence, un moment. Catherine songeait, non sans embarras, qu'elle n'avait pas encore parlé du mari défunt. Elle guettait un mot qui lui vint en aide. Comme il n'arrivait pas, brusquement, elle se décida :

— Vous avez passé des jours terribles...

— Oui, — répondit madame Ermenault, — nous sommes bien malheureux.

Catherine poursuivit :

— Et d'autant plus que ce pauvre M. Ermenault vous a été enlevé dans la force de l'âge, au moment où...

La veuve Pelvilain brûlait d'être indiscreète. Madame Ermenault ne lui en donna pas le temps :

— Je ne pense pas à cela, — dit-elle brièvement. — Qu'importe si mon mari, en mourant, nous a laissés dans une triste situation et a déçu bien des espérances? Ce n'est pas cela qui m'a fait le plus de mal. Ma fille et moi, nous subissons le sort de beaucoup de femmes. Mais il n'est plus là, près de nous, voyez-vous, il n'est plus là...

Catherine murmura :

— Hélas! chère madame, j'ai connu de pareils moments. La vie n'est pas gaie...

Elle se reprenait à l'aimer, pourtant, en voyant près d'elle ce grand, superbe fils, dont son cœur de mère s'enorgueillissait. Louis, gravement, écoutait cette conversation, mais son âme, au fond, ne pouvait s'y associer. Il y avait trop de jeunesse, trop de santé, trop de joie qui chantaient en lui pour qu'il pût croire aux tristes réalités de la misère et de la mort. La force et la vie gonflaient son cœur. Il les sentait palpiter dans le bleu de l'atmosphère, dans l'arome tiède et voluptueux des sureaux aux fleurs blanches qui sautaient par-dessus le mur.

Marie-Rose revint. Elle apportait une bouteille et des verres à pied qu'elle disposa sur la table. — Marie-Rose, elle aussi, avait connu la douleur; mais elle s'était relevée comme un champ de seigle après l'orage. L'air, autour d'elle, semblait animé d'un bourdonnement.

A mesure que Louis regardait Marie-Rose, des souvenirs confus montaient en lui; il évoquait son amour d'enfant, il en était un peu troublé. Elle lui disait :

— Vous rappelez-vous, hein? je vous taquinais rudement. Quand j'étais là, vous ne pouviez plus lire vos histoires d'Indiens. Vous avez dû me maudire.

Louis sourit :

— Non, non, je ne vous en ai pas voulu.

— Avec cela! — dit-elle, en rejetant une mèche révoltée.

Le jour coula. On eût dit que le petit jardin des Ermenault était solitaire au milieu du monde. Les bruits du dehors — cris d'enfants, piétinements de la foule, sifflets du chemin de fer — s'y transformaient en y pénétrant. Rien ne pouvait troubler la sérénité des êtres simples qui vivaient là. Les Ermenault n'étaient pas des ambitieux. Cette mère et cette fille se serraient l'une contre l'autre avec amour; ensemble elles recevaient la caresse du ciel. La foule, autour des Ermenault, faisait le bruit de la mer furieuse. Elle battait le mur du jardin pour conquérir l'îlot qui résistait victorieusement. Toutes les rumeurs, pareilles à des vagues soulevées par la tempête, heurtaient le rivage impassible. C'est que l'amour était la raison de vivre des Ermenault; c'est au moyen de l'amour qu'elles réglaient leurs frêles existences. Et cela sentait les fleurs, le soleil, les courants aériens qui poussent des nuages blancs pareils à des collines où il a neigé.

Catherine pensait :

« Les pauvres gens! Ils n'arriveront jamais à rien. »

XX

Les Pelvilain quittèrent les Ermenault le plus tard possible. Ils descendirent la rue au soleil couchant, avec un mince bouquet de roses cueillies là-bas et qui gardaient au milieu de la foule l'odeur fraîche du petit jardin.

Catherine dit à Louis :

— Ce sont des gens aimables. Ces dames m'ont priée de venir et d'apporter mon ouvrage. Je profiterai certainement de l'invitation.

Elle en profita largement. Ce lui devint une habitude. La société des Ermenault lui plaisait mieux que celle des Dorgère, parce que chez eux maintenant elle pouvait le prendre d'un peu haut et qu'on ne la contrariait plus sur le chapitre de son orgueil. Elle parlait de la position de Louis, des services qu'il rendait, de l'espoir que ses chefs mettaient en lui. Madame Ermenault l'écoutait gravement. Parfois elle disait :

— Tant mieux, tant mieux! Je suis très heureuse pour votre Louis.

Et c'était vrai. Elle était sincère. Catherine s'étonnait que madame Ermenault et sa fille ne se plaignissent pas; elle aurait voulu qu'elles montrassent de temps en temps un peu d'amertume. Mais non, elles ne disaient rien. Quels étranges caractères!

Les Ermenault travaillaient pour une maison du boulevard Sébastopol. Catherine louait vivement leur activité. L'après-midi, quand elle arrivait, elle trouvait la mère et la fille en train de tirer l'aiguille devant une corbeille de linge pleine jusqu'au bord, qui occupait le milieu de la table. Elle joignait les mains :

— Alors... quoi? Pas un instant de répit?

— Oh! vous n'êtes pas toujours là, — répondait madame Ermenault avec un sourire.

A ce métier, elles gagnaient environ cinq francs par jour. Madame Ermenault appréciait :

— C'est peu de chose, sans doute, mais nous préférons encore cette combinaison. Au moins, nous sommes ensemble, nous respirons. La petite a déjà voulu se placer dans un magasin. Moi, je n'y tiens pas.

— Évidemment! — approuvait Catherine.

Taquinée par son éternelle idée de fortune, elle insinuait :

— Mais, au fait... j'y songe. Pourquoi ne vous établiriez-vous pas à votre compte? Je suis certaine que vous réussiriez.

Madame Ermenault souriait encore :

— Il faut de l'argent pour s'établir... Nous n'en avons pas... Et puis il y a tant de concurrence aujourd'hui! Il faut être plus habile que les autres. Franchement, je ne me crois pas autorisée...

— Autorisée?...

— A risquer mon honorabilité en faisant des dettes.

Vingt fois la question fut posée. Catherine ne cédait pas. Elle savait bien qu'elle ne ferait pas revenir madame Ermenault sur sa décision; elle avait peu d'espoir de lui insuffler cette audace qui lui manquait; mais elle éprouvait un plaisir malsain, orgueilleux, à comparer le ressort qu'elle avait en elle à ce qu'elle traitait intérieurement de « veulerie » et de « lâcheté ». Elle jugeait :

« Quel joli avenir elle prépare à ses enfants! »

Au fond, elle n'en avait pas grand souci. La maison était honnête, agréable. L'essentiel, d'ailleurs, c'était que Louis y pût trouver quelque distraction. Or ce voisinage de jeune fille lui faisait du bien, il reprenait là son entrain et sa gaieté. Catherine, en mère sage, avait pesé le pour et le contre. Elle s'était demandé tout d'abord s'il n'y avait pas quelque danger à laisser s'établir ainsi une intimité. Puis elle sourit : elle connaissait Louis ; elle l'avait façonné à son image ; il était mille fois trop intelligent pour « faire une bêtise ».

Et Louis, en effet, n'était pas amoureux de Marie-Rose. La blessure infligée par Jeanne Dorgère était trop récente pour qu'il la pût oublier encore. Mais, en présence de la jeune Ermenault, il éprouvait une joie inconsciente, presque animale. Elle lui plaisait bien mieux que Germaine Chatrian, — dont le type ne répondait guère à l'idéal féminin qu'il s'était forgé. Cela même avait soulevé naguère des discussions entre la mère et le fils. Catherine persistait à vanter Germaine. Opportunément, elle déclarait avec un battement de paupières qui avait l'intention d'être égrillard :

— C'est une petite qui a du chien... Si, si, je t'assure qu'elle a du chien!...

Tous les quinze jours, au moins, les Pelvilain allaient passer l'après-midi du dimanche dans la petite maison. Louis s'asseyait près de Marie-Rose, jouait avec son fil. Quelquefois la jeune fille disait un mot drôle et on les entendait rire. Sa nuque avait une odeur délicate. Une chaîne d'argent stin-tillait sous les à-jour de son corsage. Entre elle et Louis il n'était jamais question que de choses légères, sans importance. Les mots couraient de l'un à l'autre ; ils avaient la grâce fragile, éphémère, des papillons gris-bleu qui volaient de rosier en rosier.

Une fois, comme les Pelvilain s'apprétaient à prendre congé, madame Ermenault toucha le bras de Catherine :

— Si vous voulez me faire plaisir, — dit-elle, — vous dînez ce soir avec nous.

D'abord Catherine se défendit. Elle craignait de gêner ces dames. Mentalement aussi elle calculait le surcroît de dépenses que deux convives allaient causer. Un scrupule la retenait. Elle prononça :

— Non, non! ce sera pour un autre jour... Et vous me permettez d'apporter un pâté.

Chose étrange, la proposition ne fut pas accueillie avec l'empressement qu'elle espérait. Madame Ermenault, au contraire, parut froissée. Elle dit un peu vite :

— Mais, chère madame, si je vous invite, ce n'est pas pour vous laisser mourir de faim.

A moins de la désobliger, les Pelvilain ne pouvaient opposer un nouveau refus. Ils acceptèrent donc. Il faisait tiède. Le ciel avait le ton des bruyères mourantes. Louis et Marie-Rose portèrent la table dehors. Ils mirent le couvert avec des cris joyeux et des éclats de rire. Et ce fut un crépuscule délicieux où les roses donnaient tout leur parfum, où la pompe émiettait son eau fraîche, où la lune brillait comme une médaille d'argent mat dans le ciel voilé par les poussières de la ville... Marie-Rose se levait après chaque plat pour donner de nouvelles assiettes, car madame Ermenault, dans le temps de la gêne, conservait encore certaines habitudes de l'aisance.

Au dessert, légèrement excité, Louis prit Marie-Rose à part et lui confia qu'il n'était pas heureux, qu'il avait de douloureux souvenirs. Bien que la jeune fille ne lui demandât rien, il lui conta tout au long son histoire avec Jeanne Dorgère, les mille souffrances qu'il avait endurées... Plusieurs fois, Marie-Rose l'interrompit :

— Pauvre garçon! — disait-elle avec pitié.

Louis mettait de la coquetterie dans ses confidences. Il avait cru bonnement que, d'un élan, le cœur de Marie-Rose irait vers lui et que, tout en le repoussant, d'un geste très doux, il pourrait lui faire sentir le prix qu'il attachait à cette sympathie. Mais il se trompait. Marie-Rose ne l'aimait pas. Et elle était très franche et très simple.

— Pauvre garçon! — répétait-elle.

Il conclut :

— Mon malheur, voyez-vous, c'est que Jeanne Dorgère n'ait pas été la jeune fille que je me figurais. J'ai pris le mauvais chemin, voilà tout.

Catherine garda la meilleure impression de cette visite et de cette soirée. Pendant trois jours, elle parla des Erme-

nault dans le sens le plus favorable. Si grand même était son besoin d'en parler, que, la semaine suivante, mademoiselle Sagerette étant venue la voir, elle lui fit un vif éloge de Marie-Rose et de sa « chère » maman. La vieille fille ouvrit des yeux énormes :

— Quoi? quoi? les Ermenault? Qu'est-ce que tu chantes?

— Voyons, ma bonne Aimée, rappelle-toi : tu les as vues à la maison.

— C'est possible : tu reçois Pierre, Jacques et Paul... J'en étais restée aux Dorgère.

— Nous ne voyons plus les Dorgère. Ces gens ont trop mal agi...

— Très bien! Un clou chasse l'autre.

— Ainsi, tu ne te souviens plus des Ermenault?

Mademoiselle Aimée parut se recueillir. Subitement, de l'index, elle se toucha le front.

— J'y suis!... les gens du Bois... le mari tuberculeux...

— Parfaitement!

— Tiens, tiens! les Ermenault!...

— J'avoue que nous les avons négligés... à tort, d'ailleurs... Ce sont d'excellentes amies... La petite est adroite! Je voudrais que tu voies l'ouvrage qu'elle abat en une journée.

Mademoiselle Sagerette prêtait l'oreille en souriant. De temps à autre, elle approuvait en hochant la tête. Elle dit enfin :

— Sais-tu à quoi je pense?

— Non.

— Je pense que cette jeune fille serait pour ton fils un très bon parti.

Sous le choc de cette phrase, Catherine tressaillit :

— Tu plaisantes! — dit-elle enfin.

— Pas le moins du monde!... J'imagine que Louis ne compte pas épouser une princesse. Il lui faut une femme laborieuse. Celle-ci est toute désignée.

Catherine bondit :

— Allons donc! Marie-Rose n'a pas un sou de dot. Louis, Dieu merci, peut prétendre à mieux.

Mademoiselle Aimée eut un petit rire :

— Jolie théorie, en vérité! N'est-ce donc plus à l'homme de travailler et de pourvoir aux besoins du ménage? Je

m'étonne, ma chère amie, de trouver dans ta bouche des propos d'une telle immoralité... Ce qui t'égare, je me permets de te dire cela, c'est ton orgueil ridicule, disproportionné. Tu crois que ton fils a découvert le Pérou parce qu'il est quatrième commis au Crédit Russo-Belge. En admettant que tous ses chefs tombent devant lui, comme des capucins de cartes, il obtiendra peut-être, à la fin de sa carrière, un emploi de six mille francs. Et puis après?... Il aura noirci beaucoup de papier et usé bien des fonds de culotte... Je regrette de t'enlever tes illusions, mais je te dois la vérité, ma bonne... Ton fils est un « rond de cuir ». Il mourra dans la peau d'un « rond de cuir ».

— « Rond de cuir »!... « rond de cuir »! — balbutiait Catherine, l'œil fixe, égaré, comme si le disque percé tournait obstinément devant ses yeux pour l'humilier et pour l'amoindrir.

Inquiète pourtant de l'effet produit, mademoiselle Sagerette, pour l'atténuer, ajouta :

— L'essentiel, vois-tu, c'est de bien faire son métier et de vivre en honnête homme. D'ailleurs, je ne vois pas l'avenir de Louis sous des couleurs trop noires. Il se pourrait fort bien qu'une vieille amie lui laissât une fortune qui mit ses derniers jours à l'abri...

Ce fut sur ces mots réparateurs que mademoiselle Sagerette quitta Catherine. Celle-ci, malgré le baume des ultimes paroles, avait grand'peine à se remettre. Elle était hors d'elle. Les larmes qui l'étouffaient jaillirent soudain et, pendant toute une heure, elle ne put les arrêter. Louis, en rentrant, la trouva dans un tel état qu'il n'y comprit rien. Elle l'empoignait par le cou, l'étreignait de baisers violents, passionnés.

— Jure-moi, — disait-elle, — jure-moi que tu n'épouseras jamais la petite Ermenault.

Lui répondait avec étonnement :

— Mais, petite mère, il n'a jamais été question de cela!

XXI

Septembre vint et l'état de M. de Préfaille s'aggravait toujours. La fièvre empourprait ses joues; d'un mouchoir,

fréquemment, il s'essuyait le front et les lèvres. N'importe, il tenait bon, il se cramponnait à son fauteuil de chef de service.

Un jour, M. Chatrian s'approcha de lui :

— Vous êtes fatigué, monsieur. Voulez-vous m'autoriser à prendre la suite?

Sèchement, il répondit :

— Je vous remercie... Je sais ce que je peux faire.

Chez lui, par exemple, il s'abandonnait. Entre sa chatte et sa bonne, il n'était plus qu'un pauvre homme criant parfois : « Mon Dieu, que je souffre! » exhalant avec des pleurs d'enfant toutes les plaintes qu'avait trop longtemps étouffées la contrainte administrative.

Souvent, après le dîner, il annonçait :

— Je crois que je vais bien dormir.

Mais, deux heures plus tard, il s'éveillait, la tête brûlante, en proie à des cauchemars. La bonne avait une opinion sur la maladie de son maître : elle l'attribuait à l'air de Paris. Elle lui conseillait de prendre un congé, un « grand congé ». Elle disait :

— Faites donc un tour à la campagne... Au bout de deux mois, vous serez guéri.

M. de Préfaille souriait amèrement :

— Ma pauvre fille, ce n'est pas possible.

— Tant pis alors! — répliquait-elle, en remuant la vaisselle avec des gestes bourrus...

Une fois, M. de Préfaille n'y put tenir : depuis le matin, il avait lutté; soudain on entendit le bruit métallique des clefs becquetant les serrures de son bureau.

— Je m'en vais, — dit-il; — je ne me sens pas bien.

M. Chatrian feuilletait un registre. Il releva la tête :

— Vous vous tuez, monsieur... Ce n'est pas raisonnable.

M. de Préfaille porta la main en avant :

— Oh! je vous en prie, mon cher... Pas de compliments de condoléances!

Dehors, il faisait beau. C'était un de ces soirs merveilleux où l'été semble retrouver une seconde jeunesse. M. de Préfaille marchait droit devant lui. Peu à peu ses douleurs s'apaisèrent. Il atteignit les Champs-Élysées. Le soleil déclinant emplissait l'air d'une poussière dorée. Entre les chevaux de Marly, tout

blancs sur les nuages roses du couchant, les équipages mettaient la vibration de leur passage ininterrompu. Des corsages clairs, des ombrelles à fleurs glissaient nonchalamment sous les feuillages déjà piqués de taches d'or. M. de Préfaille prit une chaise, allongea ses jambes. Du bout de sa canne, sur la terre, il dessinait des demi-cercles. Une langueur infinie semblait venir de l'Ouest, des longs nuages pareils à des corbeilles de tulipes, des voitures lentes qui roulaient vers l'Arc de Triomphe avec un bruit comparable à celui de la mer.

M. de Préfaille resta là deux heures. Il se sentait mieux. Mais, en rentrant chez lui, devant la glace d'un pâtissier, brusquement, il s'arrêta. Était-ce donc lui, cette face maigre, aux pommettes fiévreuses ? Et ce lui fut tout à coup une illumination.

— Je suis perdu, — murmura-t-il.

A partir de ce jour, il ne vint plus au bureau qu'irrégulièrement. Ses absences, d'ailleurs, le torturaient. Il craignait de perdre sa place. A chaque retour, il interrogeait :

— Y a-t-il du nouveau ? Le directeur m'a-t-il fait demander ?

M. Chatrian avait un faux sourire :

— Mais non, mais non, cher monsieur... Ne vous inquiétez de rien.

Ce fut aux approches de la Toussaint que M. de Préfaille cessa tout à fait de venir. M. Chatrian l'allait voir deux fois la semaine : le chef le questionnait, suivait les affaires en cours ; même, parfois, il rédigeait des minutes au crayon et il exigeait que le sous-chef lui apportât la réponse.

Ces visites lassèrent M. Chatrian. Un jour, il dit à Louis :

— Dites donc, Pelvilain, vous qui êtes bien avec le chef, vous devriez aller le voir.

Louis se présenta chez M. de Préfaille. La veille, celui-ci avait eu « sa crise », et elle avait été plus terrible encore que les autres fois. Assis dans un fauteuil et vêtu d'une robe de chambre tabac qui le drapait entièrement, il se laissait partir, il suivait le cours de sa destinée. Ses deux bras fuyaient à l'abandon. D'une main, il caressait la fourrure de Picciola, sa bonne chatte, qui ronronnait à ses côtés. Tout de suite, il dit à Louis :

— Ne me parlez pas du bureau... Ces choses-là ne m'intéressent plus.

Et c'était vrai. Il avait pris à la fois le dégoût de l'adminis-

tration et du cigare. Comme Louis, poliment, exprimait les vœux qu'il formait pour sa guérison, M. de Préfaille hocha la tête :

— F...u, mon pauvre ami!

Il avait perdu le souci de sa dignité. Il traitait Louis en camarade. Au départ, même, amèrement, il plaisanta :

— Ne m'en veuillez pas... si je ne me lève pas pour vous reconduire.

Louis ne revit jamais M. de Préfaille. Le chef s'éteignit à la fin du mois. Tous les employés l'accompagnèrent jusqu'au caveau de famille qu'il possédait au Père-Lachaise. En chemin, on s'étonnait qu'il manquât de parents au point de n'être suivi que par deux petits-cousins qui se mêlaient à la cohue administrative. Par exemple, on resta muet d'étonnement et d'admiration en face de la chapelle de marbre au fronton de laquelle était écrit : « Louis de Préfaille, Conseiller d'État. — Guy de Préfaille, Vice-Amiral... ».

Au retour, Denis prit le bras de Louis. Sans doute, leur amitié n'était plus la même. Mais les circonstances justifiaient de pareilles familiarités.

— Ah! ce n'est pas le premier que j'ai conduit, — prononça Denis avec un soupir.

Plus bas, il ajouta :

— Voulez-vous que je vous dise ce qui l'a tué? Ce n'est pas son albuminurie, comme le chantent les médecins. Non, non, cet homme-là se minait, voyez-vous? Il n'a jamais pu se consoler d'être un « raté ».

Louis eut un haut-le-corps :

— « Un raté! » Ah ça! êtes-vous fou? M. de Préfaille était bel et bien un chef de service.

Denis eut un petit rire :

— Chef de service!... Ah! ah! mon pauvre monsieur, mais pour un homme comme lui, c'était rien, moins que rien... Tout cela, c'est affaire de proportion. Les de Préfaille ne montaient plus; ils descendaient. C'est de ça que le chef ne s'est jamais consolé.

Louis restait muet sous le coup inattendu de cette révélation. Une froide pluie d'automne embrumait le cimetière. Les deux commis dévalaient par un petit chemin bordé de cyprès. La scie d'un marbrier grinçait au loin.

— C'est comme ça, c'est comme ça! — répétait Denis en baissant le menton.

XXII

Au jour de l'an, M. Chatrian fut nommé chef et Louis obtint une augmentation de cent cinquante francs. Catherine accueillit la nouvelle avec un sanglot :

— Mon chéri!... mon chéri!...

— Mais maman... Il n'y a pas de quoi pleurer!

— Ce n'est pas à cause de ça... Je songe que tu vas partir pour le régiment à la fin de l'année.

Il avait fallu l'émotion de cette petite joie pour la contraindre à soulager son cœur. Pourtant elle envisageait depuis longtemps la séparation. La nuit, parfois, elle avait des sursauts brusques : elle voyait Louis en uniforme et rudoyé par son sergent. C'était le point noir de son existence. Que deviendrait son fils? Dans quel état le lui rendrait-on?

A l'apostrophe de sa mère, Louis ouvrit les bras :

— Ah! oui, le service... une scie!

Maintes fois il y avait pensé. Il ne regrettait pas seulement son confortable et ses habitudes. L'avenir, surtout, le tourmentait. Sans doute, le Crédit lui rendrait une place; mais quelle serait cette place, vaudrait-elle celle qu'il abandonnait? La rupture avec les Dorgère lui attirait de M. Chatrian une bienveillance exceptionnelle. Et voici qu'il allait briser tout cela!

Catherine, jadis, avait horreur du soldat. Elle se souvenait des champs dévastés par le passage des troupes, des granges qu'on réquisitionnait et dans lesquelles, bon gré, mal gré, les paysans étaient tenus de loger des hommes. Maintenant elle s'attendrissait pour un régiment qui rentrait à la caserne après une marche militaire :

— Ces pauvres enfants! comme on les éreinte!

Une telle angoisse la torturait qu'elle aurait voulu la faire partager aux uns et aux autres. Elle prônait la « paix universelle », le « désarmement ». Aux Jaume eux-mêmes elle ne put se retenir de manifester son opinion. M. Jaume éclata de rire : — le rire aigu, strident de l'homme supérieur. — Il

refit avec une variante le geste élégant de Fontenoy :

— Messieurs les Allemands... à vous l'honneur!

Catherine était exaspérée. En sortant, elle dit à Louis :

— Ça lui est bien égal... Il n'a pas de fils!

Elle assourdit aussi madame Ermenault de ses doléances. Mais là non plus elle ne rencontra pas cette dévotion parfaite à ses idées, cette pitié chagrine dont elle eût voulu trouver l'expression dans toutes les voix et dans tous les yeux.

Madame Ermenault souriait :

— Un an, c'est vite passé... Puis, votre fils pourra venir en permission.

A cela Catherine répondait :

— Mais, chère madame, un an, c'est plus qu'il ne faut pour faire de Louis un vaurien et un débauché!

— Ne croyez pas cela. Un garçon bien élevé se retrouve toujours.

— Vous dites ça...

Par principe, elle refusait toutes consolations. Louis, une fois parti, serait un enfant perdu. De plus, c'était la ruine de sa « carrière », de trop beaux projets mûris à l'avance et qui s'écroulaient parce que « cet imbécile de gouvernement lui faisait porter un sac et un fusil ».

Quelquefois, songeant à l'enfance de Louis, elle s'émouvait. Seule, elle prenait un médaillon qui contenait le portrait de son fils à l'âge de cinq ans. Elle balbutiait, au milieu de ses larmes :

— Dire que ce petit garçon-là va coucher dans une caserne!...

Il n'y avait qu'une façon de conjurer le péril : faire réformer Louis. Pour cela, il y avait des « trucs ». Elle les recherchait tous au fond de sa mémoire. Celui-ci buvait du café pur et faisait un kilomètre au pas de gymnastique. Cet autre errait toute la nuit et se présentait fourbu au médecin-major. N'avait-elle pas entendu parler d'un garçon boucher qui s'était fait sauter l'index d'un coup de hachette?... Entre vingt moyens, Louis devrait choisir le plus facile et le moins dangereux.

Celui-ci, noblement, s'y refusa : il serait soldat; il ferait son temps avec courage. D'abord, Catherine fut épouvantée.

Elle ne reconnaissait plus l'enfant docile qu'elle avait couvé. Puis, tout à coup, elle fut saisie d'admiration :

— Oui, oui, tu es un brave! — disait-elle entre deux sanglots, comme si Louis, dès le lendemain, allait courir à la frontière.

Cet héroïsme, par bonheur, n'eut pas l'occasion de se dépenser; Louis fut versé dans les services auxiliaires pour ses mauvais yeux. Il était astigmate, simplement. Et cela ne se voyait guère. Mais, sans dissimuler sa joie, Catherine eut honte cependant de la tare qui s'attachait à son fils, de ce brevet d'infirmité qu'on lui décernait légèrement et qui pouvait le déprécier. Elle feignit d'en rire; elle disait partout :

— Astigmate... astigmate... Avez-vous jamais entendu parler d'une pareille bêtise? En voilà une maladie qui n'en est pas une!

XXIII

Catherine s'était plantée devant Louis; elle croisa les bras :

— Il y a des gens qui ont du toupèt.

— Que veux-tu dire?

— Regarde.

D'une grande enveloppe elle venait de tirer une lettre. Elle commença :

« Monsieur et madame Dorgère... »

Louis pâlit :

— Jeanne se marie?

— Mon Dieu, oui... Je suppose que ça te laisse froid.

— Qui épouse-t-elle?

— Monsieur de Malignac... Un baron... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit... Conçois-tu que ces gens osent nous relancer? Oh! je sais bien pourquoi... Ils veulent nous donner le regret de les avoir perdus... Tu comprends... Maintenant que leur fille épouse môssieu de Malignac...

Et, le coude levé :

— Un baron... As-tu fini?... Je t'en donnerai, moi, des barons!...

Louis gardait le silence. Il était moins surpris qu'affecté. Après un soupir, il interrogea :

— Iras-tu?

— Plus souvent!... Je considère cette invitation comme une insolence.

Louis, cependant, songeait à Jeanne. Il revoyait son coup de jupe, son catogan, sa jolie taille pliée en deux quand elle se penchait pour confier un secret à l'oreille de Marthe ou de Cécile.

— J'irai, — déclara-t-il.

Catherine haussa les épaules :

— Tu as de la bonté de reste!

Il y avait dans le cas de Louis un peu de curiosité malsaine. Puis son orgueil d'homme l'empêchait de croire que Jeanne l'avait totalement oublié. Trop de souvenirs lui demeuraient de cette jeune fille : il n'admettait pas son indifférence. Peut-être même, à son aspect, aurait-elle un mouvement... un tout petit mouvement...

Un beau soleil fêta cette journée extraordinaire. Louis brusqua son déjeuner et se mit en route. On célébrait le mariage à Saint-Ferdinand. Sur l'omnibus, Louis boutonnait ses gants avec fièvre. Quelquefois, mal à l'aise, il fermait les yeux. Par avance, il se composait une attitude.

Il vit Jeanne, tout à coup, dans le moment où il ne s'y attendait pas. Elle sautait de la voiture, mince et gracieuse dans la vapeur blanche de son voile. Un jeune homme s'avancait vers elle, lui tendait la main. Louis, timidement, se faufila derrière le cortège. Le chant de l'orgue lui donnait une grosse émotion. Les cierges tremblaient au fond d'un brouillard.

Dans l'assistance, petit à petit, il reconnut des visages. C'était des gens qu'il avait vus autrefois chez les Dorgère ou les Bellempuré. Il lui revenait des phrases, des manières de Jeanne. Puis l'orgue tonnait, emportait tout dans une rafale...

Il restait debout. Le soleil perçait un vitrail : il le regardait s'épanouir et colorer la foule d'un reflet de kaléidoscope étincelant. Devant lui se balançait la houle fleurie des chapeaux de femmes : — cerises, roses-thé, pivoinas, bottes d'épis couchées en des nids de dentelle. — C'était un jardin étouffant qui répandait des parfums étranges. Soudain, il s'aperçut que la cérémonie était achevée : la foule se dirigeait vers la

sacristie. Il allait donc voir Jeanne, il toucherait sa main, il formulerait des souhaits de bonheur.

Eh bien, non, il ne le pouvait pas ! Autour de lui des gens roulaient, l'emprisonnaient d'un double courant. Lui restait immobile. Son orgueil dominait tout. Il songeait que Jeanne l'avait aimé et que toute cette foule était venue pour l'admirer et pour la saluer. Il n'avait pas le courage de se joindre aux autres.

L'église, peu à peu se vida. Louis s'assit dans le chœur et attendit Jeanne. De loin, elle apparut, petit nuage blanc, léger, qu'escortait la tribu familiale arborant toutes les nuances des satins et des velours. Jeanne s'appuyait au bras de son mari. Elle souriait. C'est ainsi que, pendant huit jours, Louis s'était plu à l'imaginer. Ses yeux regardaient à droite et à gauche, mais quand elle passa près de lui, elle ne le vit pas. C'en était trop : il s'élança, gagna une porte latérale et s'enfuit à grandes enjambées. Il courait, la tête chaude, le cœur frémissant.

Ainsi Jeanne souriait, elle était heureuse. Cette pensée le révoltait. Il détestait la femme, il la méprisait. Il eût voulu pouvoir dire à toutes les jeunes et belles créatures qui le frôlaient en cet après-midi de juillet où les femmes-fleurs jaillissaient du trottoir comme pour l'attendrir et pour le narguer :

— Je sais ce que vous êtes... Je sais ce que vous valez!...

Soudain, à l'angle d'une rue, il découvrit la façade du Crédit. Ce fut un choc bienfaisant : il aima son bureau, sa vie recluse, le besogne ennuyeuse à laquelle il était assujéti. N'était-ce pas le moyen de parvenir, de s'assurer plus tard une place dans le monde ? Désormais il ne donnerait plus d'attention aux femmes. En frappant l'asphalte de son talon, il répétait : « Je ne veux plus l'aimer », comme la plus entraînante des chansons de marche. C'est que Louis possédait une volonté de fer. Par exemple, il avait beaucoup de mal à se le prouver...

PIERRE VILLETARD

(La fin au prochain numéro.)

LA

VIEILLE UNIVERSITÉ DE PARIS

L'Université de Paris est à la fois une très jeune et une très vieille personne. En sa forme actuelle, elle date seulement de 1896. Par ses origines, elle remonte au xii^e et peut-être au xi^e siècle. En ces temps lointains, dans l'île de la Cité, autour de la première église Notre-Dame, celle qui avait succédé au temple d'Esculape de l'antique Lutèce, il s'était formé, par le fait et sous l'autorité de l'Évêque de Paris, des écoles pour apprendre aux clercs ce que les clercs devaient savoir. On y enseignait ce qui alors était toute la sagesse humaine, profane et sacrée, d'abord *les sept arts libéraux* : au premier degré, la grammaire, la dialectique ou art de raisonner, la rhétorique, ou art de parler et d'écrire ; au second degré, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie, les seules sciences ou fragments de science connus au moyen âge ; plus tard, au-dessus des *arts*, la théologie, savoir propre du clerc, puis le droit canon, savoir également clérical, et enfin la médecine.

Ouvrir une école était alors fort simple. Il suffisait de la permission de l'Évêque ou de son délégué, le Chancelier de Notre-Dame. Une fois cette *licence* obtenue, le maître avait droit de parler ; venait l'entendre qui voulait. Il parlait tantôt en plein air, dans une rue, place ou carrefour, sur une borne ou sur la pierre d'un montoir, tantôt à couvert, sous un cloître ou dans une salle, garnie d'une chaire ou d'un escabeau avec des bottes de paille pour les élèves. Très longtemps, ces écoles

épiscopales de Paris, sans autre lien que leur dépendance commune vis-à-vis de l'Évêque ou du Chancelier de Notre-Dame, furent les principales écoles du royaume et des pays de France. Bientôt leur renom se propagea dans toute l'Europe, et c'est par milliers que se comptèrent leurs écoliers. Ils restaient aux écoles dix ans, quinze ans, vingt ans, parfois davantage, comme aujourd'hui encore, les étudiants des *zaouia* musulmanes. « Heureuse cité, — dit un contemporain, Philippe de Harvengt, abbé de Bonne Espérance, — où les étudiants sont en si grand nombre que leur multitude en vient presque à dépasser celle des habitants laïques. »

C'étaient presque tous des clercs ou de futurs clercs, c'est-à-dire des gens d'Église ; mais gens d'Église souvent de mœurs peu ecclésiastiques, et qui feraient aujourd'hui scandale. Bon nombre, certes, étaient ardents à l'étude et avides de savoir. Le moyen âge intellectuel s'est formé presque tout entier à Paris. Mais beaucoup aussi travaillaient peu et buvaient ferme. « Pour boire et manger, dit un prédicateur du temps, ils n'ont pas leurs pareils ; ce sont des dévorants à table, non des dévots à la messe. Au travail, ils bâillent ; au festin, ils ne craignent personne. Ils abhorrent la méditation des livres divins ; mais ils aiment à voir le vin pétiller dans leurs verres. » Malins et spirituels, ils composent, récitent et chantent des fabliaux ; souvent, la nuit, ils se promènent dans les rues, enfoncent les portes des bourgeois, vont se réjouir avec des filles, toujours prêts à recevoir des coups, prêts à en donner, turbulents, combatifs, hérissés comme des coqs, faisant bon marché de leur vie et de celle d'autrui, hardis et braves, au point que Philippe-Auguste disait d'eux : « Ils sont plus hardis que les chevaliers. Ceux-ci, couverts de leurs armures, hésitent à se battre. Les clercs à la tête tonsurée, qui n'ont ni haubert ni heaume, se jettent les uns sur les autres en jouant du couteau. » Cela n'empêchait pas l'École de Paris d'être tenue dès ce temps-là pour la « serre chaude de l'Esprit », le « promontoire du Parnasse », la « Sainte Jérusalem toute embaumée d'aromates intellectuelles », et de grandir en renom dans tous les pays d'Europe.

Cette foule mobile, grossie chaque année, n'avait pas tardé à déborder hors de la Cité, mais seulement sur la rive gauche.

de la Seine, par le Petit-Pont. Beaucoup n'étaient pas fâchés de mettre la rivière entre eux et la rude autorité du Chancelier de Notre-Dame. Peu à peu et de très bonne heure, par leur genre de vie même et le besoin de se sentir les coudés, maîtres et écoliers avaient pris l'habitude de s'unir entre eux, d'abord suivant leur pays d'origine, puis suivant la nature de leurs études. Enfin un rapprochement plus général s'était accompli le jour où, sur le flanc Nord de la Montagne Sainte-Geneviève, des maîtres comme Guillaume de Champeaux et surtout Abélard, avaient attiré à eux les foules étudiantes et soulevé leur enthousiasme. Ce jour-là, en elles avait paru comme la conscience d'une unité. De ces unions et groupements spontanés sortit l'Université de Paris. En ce temps-là, juridiquement *université* signifiait *corporation*; le mot *universitas*, — tous ensemble, — s'opposait à l'expression *singuli ut singuli*, — seul à seul. On disait dans le Midi *universitas civium* pour désigner l'ensemble des citoyens d'une ville s'administrant eux-mêmes; dans le Nord, on disait *universitas mercatorum* pour désigner une corporation ayant ses privilèges. A partir du xiii^e siècle, il y eut la corporation des maîtres et des écoliers de Paris, et ce fut l'Université de Paris.

*
* *

Elle naquit de deux actes, l'un du pouvoir royal, l'autre du pouvoir pontifical, et d'une façon qui montre quels étaient déjà la force et l'esprit politique de la corporation naissante¹.

A la suite d'une querelle et d'une échauffourée, il y avait eu mort de plusieurs écoliers, aux environs de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La foule des maîtres et des écoliers fut assez puissante pour imposer au roi Philippe-Auguste l'octroi d'une charte qui l'affranchissait de la police municipale et des juges du Roi. Par cet acte de l'année 1200, l'Université, soustraite à la juridiction civile, est soumise exclusivement aux juges d'Église. Défense est faite au Prévôt de Paris de mettre la main sur un écolier, si ce n'est en cas de

1. Sur cette période, V. A. Luchaire, dans *Histoire de France* de Lavissee, t. III, 1^{re} p.; — Ch.-V. Langlois, *ibid.*, t. III, 2^e p.

flagrant délit, et encore devra-t-il alors le livrer sur-le-champ à la justice ecclésiastique. En aucun cas et sous aucun prétexte les maîtres de l'Université ne pourront être arrêtés par les gens du Roi. Les laïques devront protection et assistance aux écoliers, toutes les fois que ceux-ci seront attaqués ou molestés. Enfin le Prévôt et les bourgeois de Paris sont astreints à jurer, en présence de l'Université, qu'ils observeront de bonne foi, en toute circonstance, les clauses de ce privilège. C'était bien un État dans l'État qui venait de se lever.

A peine affranchie de l'autorité civile et royale, l'Université rêve d'un autre affranchissement. L'autorité de laquelle elle relevait désormais, pour sa vie civile, comme pour sa vie scolaire, était celle de l'Évêque. Elle ne pouvait s'en détacher juridiquement et prétendre à exercer elle-même sur elle-même une juridiction propre. Mais l'autorité épiscopale était trop proche; elle avait été plus d'une fois sévère et même injuste; dans la collation des « licences d'enseigner », elle avait été souvent partielle et trafiquante. L'Université, qui n'avait pas encore de droit interne, en voulut un, et c'est au Pape qu'elle le demanda.

A cette époque, les évêques n'étaient pas entièrement sous la dépendance des papes. Mais, dans le clergé, pour échapper à leur tyrannie, volontiers, on s'adressait au Pape, comme à l'autorité supérieure. Les ordres monastiques s'étaient ainsi constitués. L'Université de Paris, pour s'affranchir en partie de l'Évêque, eut recours au Pape, et en 1215, un cardinal, Robert de Courçon, fut délégué pour lui apporter la bulle qui la constituait comme corporation ecclésiastique. Inutile de relater ici les divers articles de cette constitution. Il suffira d'en noter une disposition essentielle : droit était reconnu aux maîtres et étudiants de Paris de se confédérer entre eux, ou avec d'autres et de fermer les écoles dans des circonstances déterminées, par exemple si un maître ou un écolier était tué ou blessé, s'il recevait injure grave, si justice lui était refusée.

Après l'affranchissement de la police et de la justice civiles, c'était le droit de coalition, impliquant le droit de réunion; c'était aussi le droit de grève. Ainsi, après l'octroi émancipateur du Roi, s'affirmait et s'accroissait, par un acte du Pape, l'indépendance de l'Université. Qu'on ne s'y trompe pas

cependant, elle reste chose d'Église. C'est une corporation; mais c'est aussi une confrérie. Elle est composée presque exclusivement de clercs, tous tonsurés. Elle est, à part les rares *physiciens* ou *médecins* qu'elle contient, essentiellement organe de l'Église. C'est à ce titre qu'elle a voulu s'affranchir de l'autorité royale; si elle s'affranchit partiellement de l'autorité locale de l'Évêque, c'est en se plaçant sous l'autorité plus lointaine et plus haute, mais toujours ecclésiastique du Pape. Le sceau qu'elle se donna le marque bien. Avoir un sceau particulier était alors un des signes de l'indépendance corporative. Quelques années avant les actes de 1200 et de 1215, les maîtres de Paris s'en étaient fait fabriquer un. Le Chancelier de Notre-Dame, au sceau duquel ils devaient recourir, le fit briser solennellement. Après la bulle de 1215, il ne pouvait contester à l'Université le droit d'en avoir un. Celui qu'elle se donna est très significatif : tout en haut, la croix, puis dans un compartiment impair, la Vierge, patronne de Notre-Dame; au-dessous, en deux compartiments jumeaux, à droite, l'Évêque, crosse en main, à gauche, une sainte nimbée, enfin tout en bas, les docteurs et les écoliers.

Charte royale, bulle pontificale, ne pouvaient être aux mains de la jeune Université triomphante qu'armes de combat et de conquête. La lutte était inévitable entre elle et l'Évêque en partie dépossédé. L'Université acceptait, et ne pouvait faire autrement, sa juridiction disciplinaire et judiciaire. L'Évêque, lui, ne reconnaissait pas à l'Université le plein droit de se liguer et coaliser que lui avait accordé le Pape. Dès 1219, le conflit éclate. L'Évêque et le Chancelier déclarèrent excommunié quiconque aurait vu des écoliers courir en armes, la nuit, par les rues, sans les dénoncer à la justice ecclésiastique; cela, c'était de la discipline, et le droit nouveau de l'Université n'était pas violé. Mais en même temps étaient excommuniés, par avance, ceux qui, usant du droit, maîtres ou écoliers, se ligueraient, par serment, sans l'autorisation de l'autorité épiscopale.

Son droit ainsi méconnu, l'Université ne pouvait qu'en appeler au Pape. Pour envoyer un délégué à Rome, elle ouvre une souscription. Le Chancelier riposte en excommuniant les maîtres et écoliers qui souscriront; il leur interdit même le

confessionnal. Grand émoi dans l'Université; le chapitre intervient. Inflexible, l'Évêque suspend *a sacris* des professeurs, met en prison des écoliers. L'Université n'avait qu'une réponse, son droit de grève. Elle ordonne la cessation générale des cours, et elle finit par obtenir gain de cause. Le Pape lève les arrêts d'excommunication et donne ordre au Chancelier et à « ses complices » — le mot est dur — de venir se justifier à Rome. Ainsi s'affirme à la fois l'autorité du Pape sur l'Évêque de Paris et l'indépendance de la corporation universitaire. Quelques années plus tard, en 1222, après de nouveaux conflits moins graves, une nouvelle bulle complète l'affranchissement. L'Évêque conserve sa juridiction disciplinaire et judiciaire sur l'Université; mais défense lui est faite d'incarcérer préventivement les maîtres et écoliers accusés ou suspectés; ils sont admis à donner caution. Enfin il est enjoint au Chancelier de démolir la prison qu'il avait fait construire.

En même temps, une autre brèche était faite dans son autorité déjà bien démantelée. C'était l'Évêque ou, par lui, le Chancelier de Notre-Dame qui conférait la « maîtrise » et la « licence » d'enseigner. Désormais il ne devra les donner qu'aux candidats dont l'aptitude aura été attestée par un jury de professeurs. En outre il était mis fin à son monopole de la collation des grades. Sur la rive gauche, l'abbé de Sainte-Geneviève, qui était seigneur d'un vaste territoire, avait lui aussi le droit de conférer, en ce territoire, maîtrises et licences. Quand les écoles eurent, beaucoup du moins, passé le Petit-Pont et répandu leurs foules sur la rive gauche, elles se trouvèrent sous la juridiction de l'abbé. Tout naturellement, elles lui demandèrent des grades. Il en conféra; mais le Chancelier de Notre-Dame ne les reconnut pas. L'acte de 1222 lui enjoignait de les reconnaître et de laisser aux maîtres qui les possédaient tout droit d'enseigner.

Ainsi affranchie du Roi et de l'Évêque, ne dépendant plus guère que du Pape, la démocratie universitaire, répandue, sans places fixes, sans bâtiments spéciaux, dans la Cité et sur la Montagne Sainte-Geneviève, s'organise intérieurement et se donne peu à peu la forme sous laquelle elle vivra pendant des siècles. Spontanément, on l'a vu plus haut, s'étaient rapprochés les maîtres suivant la communauté de leurs études.

Ces groupements, en se resserrant, devinrent les facultés : la Faculté des Arts, la plus nombreuse de toutes, la Faculté de Droit canon, la Faculté de Médecine et la Faculté de Théologie. Dans la Faculté des Arts, s'étaient formés d'autres groupements, suivant les origines des maîtres et des écoliers. Ce furent les *nations*. Il y en avait quatre : la Nation de Normandie, comprenant Normands et Bretons ; la Nation de Picardie, Picards et Wallons ; la Nation d'Angleterre, qui changea de nom à la guerre de Cent Ans et devint Nation d'Allemagne, Allemands, Anglais, Suédois ; enfin la Nation de France, comprenant les Français des évêchés de Paris, Bourges, Sens, Tours et Reims, et tous les universitaires de race latine.

Chaque nation avait son *procureur*, élu par elle, et chargé de pourvoir à ses intérêts. Plus tard, chaque faculté eut son *doyen*, également élu par elle. Enfin, dès 1245, les quatre nations des arts se donnèrent un chef temporaire, le *recteur*, élu pour quelques mois, et qui ne tarda pas à devenir le chef de toute la confrérie universitaire. Il était élu à deux degrés. Au premier degré, les délégués des quatre nations des arts et des autres facultés se réunissaient dans une église, tantôt celle des Mathurins, tantôt celle de Saint-Julien-le-Pauvre, et choisissaient, pour chaque groupement, quatre électeurs. Aussitôt élus, ces grands électeurs ou *intrants* se réunissaient en conclave, et avant la fin du jour ils élisaient le recteur. Une fois élu, celui-ci était proclamé solennellement, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par son prédécesseur, et il recevait de ses mains, le béret sur la tête, la mante d'hermine sur les épaules et, en sautoir, l'écharpe au sachet de velours contenant le sceau de l'Université et la clef de la caisse commune. Ses pouvoirs étaient courts ; mais ils étaient considérables. Aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, il sera un personnage redouté. Son rôle était surtout de maintenir, envers et contre tous, les privilèges de la corporation. Il avait le pouvoir de déclarer la grève générale des cours, dans les cas où ces privilèges étaient violés ou menacés.

L'Université n'avait pas sa maison propre. Chaque maître, libre d'enseigner, une fois pourvu de la permission ou licence, enseignait où il voulait. Quand une congrégation particulière,

nation ou faculté, avait besoin de délibérer, elle se réunissait dans un cloître ou dans le réfectoire d'un couvent; quand la fédération entière tenait des assises, elle se réunissait dans une église, le plus souvent aux Mathurins ou à Saint-Julien-le-Pauvre. C'est de Saint-Julien-le-Pauvre que partait, à la fête du Lendit, recteur en tête monté sur une mule, l'interminable procession de l'Université allant à Saint-Denis acheter les parchemins.



Vers le milieu du XIII^e siècle apparurent les collèges. Ce ne furent pas au début des maisons d'enseignement, mais des maisons hospitalières. Dans la foule des écoliers venus de toutes les parties du monde civilisé, il y avait des étudiants riches; mais la plupart étaient fort pauvres. Beaucoup, ventre vide et dents longues, mendiaient leur pain, couchaient dans des caves ou sous les porches des églises, et pour étude, lisaient les missels enchaînés derrière des treillis de fer, à la porte des églises, ou les manuscrits exposés aux boutiques des libraires-jurés de la rue Saint-Jacques. En faveur de certains d'entre eux s'ouvrirent quelques collèges, où ils trouvaient le gîte, un lieu d'étude et la nourriture. Les premiers furent créés par des étrangers, pour des étrangers, Danois, Suédois et autres gens du Nord. Bientôt il en fut fondé d'autres, par de hauts personnages, pour les écoliers pauvres de leurs diocèses ou de leurs provinces, ceux des Bernardins, des Prémontrés, de Cluny, d'Harcourt, de Navarre, de Bayeux, du Cardinal-Lemoine, de Presles, de Narbonne, du Plessis, de Marmoutier, de Cornouailles, d'Arras, de Bourgogne, de Tours, des Lombards, de Lisieux, de Dormans, d'Autun, etc.

Primitivement, les écoliers y vivaient comme à l'hôtel, sous l'autorité d'un *principal*, chef de la maison, et allaient rue du Fouarre ou rue de la Bûcherie aux écoles des maîtres. Peu à peu, les maîtres, surtout ceux de la Faculté des Arts, quittèrent leurs vieilles rues et vinrent s'établir dans les collèges. Sans cesser d'être des maisons hospitalières, ceux-ci devinrent donc des maisons enseignantes, qui finirent par avoir chacune un jeu complet de maîtres ou régents, et à

former ainsi de petites collectivités dans la république fédérative de l'Université. Peu à peu le caractère des collèges se modifia. Les boursiers, objet des fondations, en restèrent le noyau ; mais autour d'eux, il y eut d'autres écoliers, pensionnaires et externes ; comme pensionnaires, des *caméristes* ou chambriers, jeunes gens riches avec des précepteurs particuliers, ayant chambres spéciales, et se nourrissant à leurs frais ; des *conneteurs* ou portionnistes, payant pension pour le dortoir et la table commune ; comme externes, des *martinets*, ainsi nommés pour leur humeur vagabonde, écoliers de l'école buissonnière, ne paraissant guère au collège que pour retirer les attestations nécessaires au moment des examens, enfin des *galoches* ou porteurs de sabots, étudiants amateurs, vieillissant sous le harnais scolastique. Dans ces collèges des arts, la discipline était rude. Le fouet public y était en usage ; un des agents aux ordres du principal était chargé de l'administrer. Un de ces fouetteurs fut célèbre en son temps ; c'était Tempête, le grand fouetteur de Montaigu, ce collège où tout était aigu, le lieu, les dents et les esprits, *mons acutus, dentes acuti, mentes acutæ*.

Parmi les collèges du XIII^e siècle, celui de Sorbonne mérite une mention spéciale. Il fut fondé par un pieux personnage, Robert de Sorbon, pour recevoir « seize pauvres maîtres ès-arts, aspirants au doctorat en théologie ». Outre une fin charitable et pieuse, son fondateur se proposait de perpétuer la race des théologiens séculiers que le succès croissant des ordres mendiants semblait menacer. Asile de théologiens à l'origine, la Sorbonne, rebâtie et agrandie plus tard par Richelieu, resta, tout le long de l'histoire de l'Université de Paris, une maison de théologiens, et ne fut pas autre chose. C'est uniquement par ses disputes théologiques, par ses sentences doctrinales, qu'elle devint plus tard la maison la plus célèbre de l'Université.

Ainsi, au cours du moyen âge, se construisit, morceau par morceau, au hasard des fondations pieuses, sur toute la Montagne Sainte-Geneviève, la cité des collèges. Ainsi peu à peu la foule mobile et errante des étudiants se trouva fixée par petits groupes, dans des maisons d'étude.

Ces siècles du moyen âge, le XIII^e, le XIV^e et le XV^e, furent

pour l'Université de Paris, une période d'incomparable splendeur et de puissance incroyable. Démocratie batailleuse, affranchie du Roi, affranchie de l'Évêque, soumise seulement à l'autorité très lointaine du Pape, hautaine, arrogante, ferme sur ses droits et privilèges, ardente à la dispute, ardente à l'action, pénétrée du sentiment de sa force, la république scolaire de Paris se fait redouter tour à tour des pouvoirs qui l'avaient affranchie. Elle est une puissance dans l'État, et ne néglige aucune occasion de le faire sentir. Elle intervient dans toutes les querelles publiques, se prononçant tantôt pour le Pape, tantôt pour le Roi. Ainsi, au début du xiv^e siècle, elle se déclare en majorité pour Philippe-le-Bel contre Boniface VIII. Plus tard, elle sera pour les Bourguignons contre les Armagnacs, Elle en viendra à diriger par ses ambassadeurs les conciles de Pise et de Constance, et à prétendre, aux jours du schisme, devenir l'arbitre de la Papauté, en se prononçant sur les prétentions rivales à l'héritage de Saint-Pierre.



A ces trois siècles de vie intense, d'éclat et de puissance, succèdent trois siècles d'engourdissement, de déclin, de ruine lente et continue.

Tout d'abord, à mesure que l'autorité royale s'élargit et s'élève, l'Université perd en puissance. Elle est encore dans les textes et sur les parchemins « la fille aimée des rois », mais elle devient fille sujette. Dès 1445, une ordonnance de Charles VII l'enlève à la juridiction ecclésiastique et la soumet, en droit commun, à la juridiction du Parlement. Un peu plus tard, Louis XI lui fait retirer, par une bulle pontificale, ce qu'une bulle pontificale lui avait accordé, le droit de suspendre ses leçons. Sous Henri II, il apparaît nettement que son rôle politique est fini. Une échauffourée avait eu lieu, au Pré-aux-Clercs, entre bourgeois, gens de police et étudiants. Naguère encore, comme sous Philippe-Auguste, elle eût réclamé haut et obtenu réparation. Cette fois, elle est forcée d'aller demander pardon au Roi. Enfin, à la fin du xvi^e siècle, sous Henri IV, la royauté s'attribue le droit de

régler, elle-même et seule, l'éducation de la jeunesse dans le royaume. Ce pouvoir est déclaré « un de ceux qui importent le plus au bien de l'État ». Dès lors, il est retiré à l'Église, et, pour la première fois, il entre, pour n'en plus sortir, dans la compétence du magistrat civil. Sans doute, l'éducation reste chose religieuse, confiée principalement à des prêtres. Mais toute intervention du Pape dans son gouvernement est abolie. Désormais le pouvoir tutélaire et directeur de l'Université sera le Roi et son Parlement. Mais l'accroissement de l'autorité royale n'expliquerait pas seul un tel changement. Pour subir sans se rebeller, sinon sans murmurer, cette mainmise du pouvoir civil, pour se laisser enlever par morceaux son autorité corporative, il fallait que l'Université de Paris sentit en elle-même un déclin de son autorité morale.

Elle avait, en effet, rapidement décliné sous l'action de causes diverses. Fille de la scolastique, elle avait vécu de scolastique et pour la scolastique, sans s'apercevoir que dans les esprits commençaient à paraître d'autres façons de penser. L'imprimerie était inventée, et avec elle le livre avait paru. Des navigateurs avaient découvert des terres nouvelles et bouleversé les idées sur les limites de la terre. La Renaissance avait remis au jour des auteurs grecs et latins, inconnus ou méconnus du moyen âge, et l'antiquité retrouvée n'excitait pas moins d'enthousiasme par la liberté de ses idées que par la beauté de sa forme. La Réforme venait de placer les esprits, face à face, avec la Bible et le Nouveau Testament, sans commentaires interposés, si bien que Luther pouvait dire que « les langues sont les fourreaux qui renferment l'esprit » et aussi qu'il avait, « par l'étude des langues, retrouvé la vraie doctrine ». Or, tout cela, qu'était-ce, sinon la fin de la scolastique, la ruine de sa base et de ses procédés ?

Pour base elle avait l'autorité. Des textes sacrés, qui s'imposent à la foi du croyant, l'autorité était passée aux textes profanes. Aristote était devenu le *maître*, auquel il faut croire, parce qu'il *a dit*. Par une seconde transposition, elle était passée du maître à ses commentateurs, et les esprits s'épuisaient à apprendre, par cœur, pendant des années et des années, textes et commentaires. Le raisonnement s'appliquait non à des réalités, à des idées concrètes, mais à des abstrac-

tions, à des mots. La grande affaire philosophique du moyen âge avait été la question des *universaux*, qui sont les termes par lesquels, dans le langage, nous exprimons les idées générales, et la querelle des réalistes et des nominalistes, c'est-à-dire de ceux pour qui les universaux étaient les réalités mêmes, et de ceux pour qui ils n'étaient que des mots, *flatus vocis*. On raisonnait en forme syllogistique *de omni re scibili et quibusdam aliis*, en *baroco*, en *cesare*, en *camestres*, en *baraliphton*, tirant subtilement des idées tout ce qu'elles contenaient, sans jamais un regard sur les réalités, et comme alors les idées générales étaient, non pas des expériences coordonnées, mais des constructions *a priori* de l'esprit, on n'en tirait naturellement, en longues chaînes de syllogismes, que ce que l'esprit y avait mis. A marcher ainsi, on n'avancait pas. Entre l'esprit et les réalités s'interposait, voilant les réalités, une trame serrée et continue d'idées artificielles. Pédantisme, subtilité, stérilité, le grand art de Raymond Lulle, de qui Descartes, destructeur de ces idoles gothiques, devait dire qu'il « apprenait à parler de toutes choses sans rien savoir et à se faire admirer des plus ignorants ».

Contre une telle éducation s'élevaient avec les influences générales plus haut énumérées des voix retentissantes ou persuasives, parlant français, celles de Rabelais et de Montaigne, d'autres encore, sorties de l'Université elle-même, parlant encore latin, comme celle de Ramus, mais parlant moderne en latin. Ramus, en 1536, qualifia crûment d'erreurs les idées d'Aristote : « *Quaecumque ab Aristotele dicta essent commentitia esse* ». Rabelais charge à fond contre l'éducation scolastique ; il souffle sur les brouillards ; aux *barbouillamenta Scoti*, comme il dit des dissertations des théologiens et des philosophes, il oppose la vue des réalités, soit dans le miroir des lettres païennes qu'il adore, soit dans la nature elle-même, qu'il sait voir et regarder. Montaigne, sorti à treize ans maître ès arts du Collège de Guyenne, fait lui aussi, d'une ironie plus douce mais non moins pénétrante, la guerre à l'*ergotisme*. « C'est *baroco* et *baraliphton*, dit-il, qui rendent leurs supposts aussi crottez et enfumez. » Il veut écarter du chemin des enfants ces « épines et ces ronces » et les conduire « à la sagesse par des routes ombreuses et gazonnées ».

A ces influences diverses, l'opinion, si l'on peut dire, était d'autant plus sensible, que la clientèle de l'Université s'était profondément modifiée. Ce n'étaient plus exclusivement des clercs ou de futurs clercs qui peuplaient les écoles ; à côté des clercs, destinés à l'Église, il y avait des enfants, des jeunes gens destinés à vivre dans le siècle, fils de nobles, fils de bourgeois. Et puis l'Université n'était plus la grande école internationale du moyen âge. Autour d'elle, en France, il s'en était constitué d'autres, à Orléans, à Reims, à Montpellier, ailleurs encore. Il s'en était créé à l'étranger, à Oxford, à Cambridge, et naturellement, les écoliers de ces pays, trouvant chez eux pâture d'esprit, ne venaient plus à Paris, sauf les boursiers soucieux du bénéfice des fondations.

Endormie dans la gloire de son passé, fermée à l'esprit des temps nouveaux, l'Université était stérile en nouveautés. Le souffle de la Renaissance ne l'avait pas animée ; elle n'avait même pas senti le besoin de développer en elle l'enseignement du grec. Elle se confinait toujours dans l'étude du droit canon, et n'enseignait pas le droit national. Elle avait provoqué ainsi la création, par François I^{er}, de *lecteurs royaux* qui formèrent le Collège Royal ou Collège de France : fait grave dans son histoire, qui signifiait qu'aux yeux du Roi elle ne suffisait plus à tout et que l'unique moyen de faire ce qu'empêchait sa routine était de le faire en dehors d'elle, fût-ce contre elle. Au nombre de deux tout d'abord, un pour l'hébreu, un pour le grec, les professeurs ou lecteurs royaux furent bientôt au nombre de dix, un pour le droit français, un pour le latin, un pour la philosophie, d'autres pour les mathématiques et la médecine. Outre un esprit nouveau et des méthodes nouvelles, cette création apportait deux grandes nouveautés : les professeurs et lecteurs royaux étaient des laïques ; ils ne faisaient pas payer leurs élèves, mais étaient appointés par le Roi. C'était le commencement, en France, d'un véritable enseignement supérieur des lettres et des sciences, affranchi de l'esprit d'autorité et donné par l'État.

Bientôt allait surgir une concurrence autrement redoutable. La Société de Jésus était fondée par Ignace de Loyola en 1559. Dès le début, l'éducation des enfants et des jeunes gens des classes riches fut un de ses moyens pour réaliser son dessein

de domination universelle. Dès 1561, longtemps avant que fût achevé son règlement d'études, elle était autorisée à s'établir à Paris. Son succès fut si rapide que dix ans plus tard, un protestant, Hubert Longuet, pouvait dire : « Les Jésuites éclipsent en réputation tous les autres professeurs, et peu à peu ils font tomber les Sorbonniens dans le mépris ».

Elle avait peu souci des facultés supérieures, théologie, décret et médecine. A ce degré, les esprits sont déjà formés. Ce qui lui importait, c'était de les modeler elle-même à l'âge où ils sont plastiques. Aussi n'eut-elle guère que des établissements correspondant à notre enseignement secondaire actuel, c'est-à-dire aux collèges de la Faculté des Arts. Elle s'appliqua, avec un succès grandissant, à s'y assurer, dès l'enfance, la possession des âmes.

Très vite, le contraste fut grand entre ses collègues et ceux de l'Université : ils étaient spacieux et sains, bien tenus et scrupuleusement surveillés ; la vie y était douce, régulière, agréable ; les études, entremêlées d'exercices physiques, ceux du gentilhomme, la natation, l'escrime, l'équitation ; les semaines, coupées de longues promenades à la campagne ; le travail, excité sans cesse par l'émulation, récompensé par des divertissements ; l'esprit d'obéissance, insinué par tous les détails d'une vie paisible et pleine, et aussi par l'exemple, chez les maîtres, du zèle professionnel, de l'abnégation et de l'accord des volontés.

Le cadre des études reste à peu près le même que dans les collèges de l'Université, en tout sept ou huit classes. Mais le contenu en diffère sensiblement, et la méthode et la fin y sont toutes différentes. On y parle en latin, rien qu'en latin, comme dans les collèges de la Faculté des Arts. Mais entre les trois années de grammaire, par lesquelles débute l'enseignement, et les deux ou trois ans de philosophie avec notions de mathématiques, par lesquelles il se clôt, s'intercale la grande nouveauté, la classe d'humanités et la rhétorique entièrement renouvelée. La Renaissance a passé sur l'Europe, lui révélant la beauté des lettres antiques. Le charme ne sera plus rompu. Mais il peut incliner les âmes vers les idées mêmes de l'antiquité ; les Jésuites le captent et le tournent vers l'idéal chrétien. Ils brisent ou désarticulent les œuvres

païennes, et ils en font apprendre à leurs élèves non ce qui peint l'homme d'Athènes ou de Rome, dans son milieu, avec ses idées, avec ses mœurs, mais ce qui exprime l'homme en général, l'homme de tous les temps, avec ses penchants, ses vices et ses vertus. Les lettres antiques deviennent les lettres humaines, *humaniores litterae*; la Renaissance tourne court; elle fait place à l'*humanisme*, culture élégante, mais purement formelle, toute en lieux communs, volontairement étrangère aux faits positifs. Et voilà un nouveau moule d'éducation formé et fermé pour plusieurs siècles.

Chassés du royaume après l'attentat de Jean Chatel sur la personne du Roi, les Jésuites devaient rentrer tout au début du XVII^e siècle. L'attrait de leur enseignement était déjà si grand, qu'ayant ouvert des collèges hors du royaume, à Douai, à Pont-à-Mousson, nombre de familles nobles y envoyaient leurs enfants, malgré les défenses du Parlement. C'est pendant cette éclipse partielle qu'intervint la réforme de l'Université de Paris par Henri IV, en 1598 et 1600. De cette réforme, nous avons déjà dit ce qui avait trait au statut général de l'Université en regard du pouvoir royal. Il faut en dire brièvement ce qui se rapportait à l'intérieur de l'institution¹.

Pour les facultés supérieures, théologie, décret et médecine, peu de choses à noter. Dans la partie des statuts qui touche à la Faculté de Théologie, le fait le plus saillant est l'omission du nom du Pape. On prescrit que, dans l'enseignement, « rien ne sera contraire aux droits et à la dignité du Roi et du royaume de France ». La Faculté de Décret reste ce qu'elle était, religieuse et théologique, avec six professeurs. A part les *Institutes* de Justinien en première année, son objet demeure les *Décrétales* et les *Clémentines*, c'est-à-dire le droit canon, le droit des clercs : ce qui importe avant tout, c'est l'orthodoxie des candidats. Aucune modification profonde n'est faite dans la médecine. « Les étudiants en médecine assisteront fréquemment aux disputes et aux leçons publiques. » En cinq ans, ils devront suivre au moins deux séances d'anatomie. Donc pas d'études réelles, mais des disputes ver-

1. Sur cette période, V. Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris au XVII^e et au XVIII^e siècles*.

bales. La scolastique survit. On traite l'homme par voie syllogistique. Vraiment, Molière n'outrera pas. En revanche, on réglemente les examens, baccalauréat, licence et doctorat. A noter, comme indice, cette prescription : les bacheliers en médecine qui voudront être admis aux examens de licence, « rendront respectueusement visite au Parlement et à chacune de ses Chambres, aux membres de la Cour des Comptes et de la Cour des Aides, au Prévôt de Paris, au Prévôt des Marchands, aux membres du Corps municipal et à tous les dignitaires de la Ville ».

Plus intéressant, le règlement des collèges de la Faculté des Arts. L'influence de la Renaissance s'y fait sentir et aussi le besoin d'améliorer, après les nouveautés retentissantes de la Société de Jésus. L'ordre des études et la nature des exercices scolaires sont réglés minutieusement. Tout d'abord, l'obligation de parler en latin, l'interdiction de parler en français. A côté du latin, le grec, mais en second plan. Comme exercices, les thèmes, le vers latin, la composition latine, l'explication des auteurs, avec recommandation de choisir des auteurs « d'une latinité pure »; d'amples récitations, des déclamations, des revisions. La mémoire demeure l'instrument principal. Après les études classiques, la philosophie qui dure deux ans : en première année, la logique et l'éthique; en seconde, la physique et la métaphysique, suivant la division consacrée. Toute survivance de la scolastique n'a donc pas disparu. Il en reste encore cette obligation pour les candidats à la maîtrise ès arts de répondre publiquement à tout venant, sur toute question de logique, de morale, de physique et de métaphysique. Pas plus d'histoire, moins de sciences encore que chez les Jésuites. En seconde année de philosophie, à l'heure très matinale de six heures, quelques notions sur les premiers livres d'Euclide et sur la sphère.

Cette restauration ne fut pas un renouveau pour l'Université de Paris. Le corps manquait de vie. Tout le long du xvii^e siècle, son histoire est terne, sans grandeur. A peine quelques faits notables, par exemple : la reconstruction et l'agrandissement, par Richelieu, du Collège théologique de Sorbonne; la création, par Mazarin, du beau Collège des Quatre-Nations, sur la rive gauche de la Seine, face au Louvre, pour

la jeunesse des provinces annexées, Italie, Flandre, Alsace, Cerdagne et Roussillon, avec une dotation princière; la création, en 1675, par la volonté de Louis XIV, à côté du droit canon, d'un enseignement du droit civil romain et du droit français, « tel qu'il est contenu dans les Ordonnances et dans les Coutumes ».

En elle-même, la vie de l'Université continue d'être médiocre. Ce sont, d'un bout à l'autre du siècle, rivalités de doyens et de professeurs, conflits dans les collèges, divisions entre facultés et nations, procès pour la propriété d'un champ, pour le droit de conserver des messagers jurés. Toute l'ardeur qu'elle peut avoir encore se concentre dans la bataille contre les Jésuites. A peine rentrés, elle veut les empêcher d'avoir des collèges à Paris, en dehors d'elle. D'abord victorieuse, puis battue, elle veut arrêter leur développement. Attaques, défenses devant le Parlement, en cour de Rome, elle met en œuvre tous moyens de résistance, procédures de droit, condamnations théologiques, le tout en pure perte. En 1661, le Collège de Clermont, ouvert à Paris par les Jésuites, avait plus de trois mille pensionnaires. La modération de son gallicanisme retient l'Université de prendre un parti bien accentué dans les grandes querelles théologiques du xvii^e siècle. Tout pour elle est subordonné à la lutte contre la congrégation rivale et détestée.

Cette concentration de son effort l'empêche de voir les nouveautés intellectuelles et pédagogiques qui se produisent autour d'elle, et d'en profiter pour sa rénovation. Elle est indifférente, sinon hostile, au cartésianisme, le fait intellectuel le plus considérable, non pas seulement du xvii^e siècle, mais de l'ère moderne, puisqu'il substituait la raison humaine à l'autorité dans la recherche de la vérité. Elle avait subi une certaine infiltration de l'esprit de la Renaissance. Elle subira de même, à son insu, peut-être à son corps défendant, une infiltration de l'esprit cartésien, mais plus lentement encore, et, quand elle se décidera à l'avouer, la physique de Descartes aura depuis longtemps déjà fait place à la physique de Newton.

A côté d'elle, une congrégation nouvelle, la corporation nationale des Oratoriens, inaugure un enseignement vraiment

nouveau, emploi du français comme langue usuelle, étude approfondie de la langue maternelle, égalité du grec et du latin, enseignement combiné des sciences et des lettres, étude de la chronologie, de l'histoire et de la géographie. Presque en même temps, Messieurs de Port-Royal, par esprit de charité et de « dévotion envers les enfants », ouvrent les Petites Écoles, qui sont aussi une grande nouveauté, puisque, résolument, toute étude y est faite en français, puisque à l'art d'écrire en latin, est substitué l'art d'écrire en français, puisqu'on y supprime le vers latin, qu'on y remplace la traduction écrite des textes grecs et latins par la traduction parlée, et qu'on y introduit la grammaire générale et une logique débarbouillée de scolastique, éclairée d'esprit cartésien.

Contre les uns, contre les autres, les Jésuites, sentant le péril, ouvrent la lutte, modérée contre les Oratoriens, féroce et sans merci, jusqu'à destruction, contre Port-Royal. L'Université de Paris ne comprend pas quelle force elle eût pu tirer de ces innovations. Malgré ses sympathies pour Messieurs de Port-Royal, elle assiste, trop indifférente et trop prudente, à ces luttes, espérant peut-être qu'elles affaibliraient son adversaire, alors que le seul moyen de redevenir forte était de se renouveler elle-même, ou de son fonds ou par emprunts à qui faisait mieux qu'elle.

Au xviii^e siècle, l'Université de Paris continue de se traîner sans force et sans élan. Un instant, Rollin attire sur elle quelque attention. Son *Traité des Études* est de 1726. Ce n'est pas l'œuvre d'un réformateur. Le pieux et candide Rollin, tout appliqué à son devoir quotidien, n'avait rien d'un révolutionnaire. Après avoir enseigné quarante ans de suite, il voulait simplement dire ce qu'il avait enseigné, comment il l'avait enseigné, et quelles innovations modestes il avait expérimentées, estimant qu'après lui de plus jeunes pourraient tirer parti de son expérience. Son *Traité des Études* eût pu devenir, pour les collèges de l'Université, un manuel et un guide. Il n'en fut rien. Rollin sans doute fut, dans l'Université, une autorité qu'on invoque et dont on se pare; mais il ne fut que l'autorité d'un nom. Trente ans après la publication du *Traité*, un contemporain pouvait écrire : « Presque

personne n'a mis à exécution le plan de M. Rollin ; personne n'a profité des leçons qu'il a données en composant ses deux histoires. Où sont les collèges où l'on apprend la langue française par principes ? Où sont ceux où l'on apprend suffisamment la géographie, l'histoire, la chronologie, la fable ?... Tout se borne à traduire du latin en français, à mettre du français en latin, à arranger des mots pour en faire des vers et à faire tout au plus une centaine d'amplifications en latin et en français. »

Si l'Université restait sourde aux voix sorties d'elle-même, comment aurait-elle entendu les voix de l'extérieur ? Elles parlaient pourtant haut, ces voix du dehors, et disaient des paroles non encore proférées, l'indépendance absolue de la raison humaine, son droit à tout examiner, même les choses de la religion et de la foi. Avec Montesquieu, avec J.-J. Rousseau, avec d'Alembert, Diderot, Voltaire et les Encyclopédistes, les sciences morales et les sciences de la nature gagnaient du champ sur les réserves intangibles de naguère ; les problèmes relatifs à l'homme, à la société, se posaient avec même liberté que des problèmes mathématiques ; les méthodes expérimentales, sans avoir produit encore des fruits comparables à ceux du XIX^e siècle, commençaient à montrer leur fécondité. C'était partout, dans toutes les directions, l'esprit de la science, et une nouvelle orientation de l'esprit humain. Cet air nouveau circule autour de l'Université de Paris sans pénétrer en elle.

Quel contraste entre l'état de la science et celui de l'enseignement ! En ce siècle qui eut des mathématiciens comme Leibnitz, Newton, Bernouilli, Euler, d'Alembert et Taylor, sont faites dans le domaine de la nature, les découvertes initiales de toutes les sciences modernes, la gravitation et le système du monde, les lois de l'optique, de la chaleur rayonnante et de la chaleur latente, la mesure du calorique, les premières lois de l'électricité, la mesure des angles des minéraux, la détermination de la forme de la terre, la découverte des sexes et de la fécondation des plantes, la classification botanique ; enfin, chose sans précédent et d'une portée incal-

1. Sur cette période, voir Louis Liard, *L'enseignement supérieur en France, 1789-1893*.

culable, l'homme et la société deviennent objets de science, et, en tout cela, l'Université de Paris n'est pour rien, et, fait plus grave, tout cela n'est presque rien pour elle. Le xviii^e siècle s'est fait tout entier en dehors d'elle et sans elle. Non seulement elle ne contribue pas à la science par son activité; mais elle n'en admet que très difficilement et très tardivement les résultats. « Plus de soixante ans, a dit M.-J. Chénier, s'étaient écoulés entre l'époque où Newton publia les principes de la philosophie naturelle et l'époque où l'auteur des Institutions newtoniennes professa le premier la nouvelle physique à l'Université de Paris. » La Faculté de Droit semble ignorer que les sciences morales sont nées. Jamais ne se vit pareil écart entre le degré des connaissances et le niveau de l'enseignement.

En 1762 se produisit un événement par lequel, en d'autres temps, le sort de l'Université de Paris eût pu être changé. Les Jésuites furent expulsés du royaume. On lui donna le Collège Louis-le-Grand, qui était leur, et on en fit son collège central; on y réunit les boursiers de ceux de ses collèges qui n'étaient pas de plein exercice et qui furent supprimés. Mais il était trop tard. L'institution vieillie, languissante, ne pouvait se ranimer et reflleurir.

D'ailleurs les idées sur le but et sur les moyens de l'éducation s'étaient modifiées du tout au tout. Au xvii^e siècle, comme au moyen âge, former des chrétiens était le but de l'Université. Tout le reste était subordonné à cette fin. Au milieu du xviii^e siècle, on commence à assigner une autre fin, une fin nationale, à l'instruction publique. C'est pour la société, pour la nation, pour la patrie qu'elle doit être donnée. Sur ce point, les Parlementaires sont nets et décisifs. « Il s'agit, dit Guyton de Morveau, de former des citoyens, de graver dans l'âme de l'enfant l'image de la patrie et de lui donner des connaissances qui le préparent aux diverses fonctions de la vie civile. » — « Les enfants de l'État doivent être élevés par des membres de l'État », dit dans le même sens La Chalotais. « Les enfants élevés dans les collèges naissent citoyens », déclare le Parlement de Grenoble; par suite, « les maîtres doivent être citoyens et ne dépendre que de l'État ».

Aussi nets et plus agressifs sont les Encyclopédistes et les

philosophes. Promoteurs de l'esprit nouveau, ils poursuivent, en la personne de l'Université de Paris, la tradition, la routine et la résistance à la science. « Je reconnais déjà le doigt de Dieu dans la bêtise de la Sorbonne, écrit Voltaire à d'Alembert, après la critique du *Bélisaire* de Marmontel; ces polissons sont l'opprobre de la France. » Diderot n'est pas plus révérencieux : « La Faculté de Théologie, dit-il, a réglé les études sur les circonstances présentes; elles sont tournées vers la controverse avec les protestants, les luthériens, les sociniens, les théistes et la nuée des incrédules modernes. Elle est elle-même une excellente école d'incrédulité. Il y a peu de sorbonistes qui ne recèlent, sous leur fourrure, ou le déisme ou l'athéisme. Ils n'en sont que plus intolérants et plus brouillons. » La Faculté de Droit est « misérable. On y néglige tout ce qui pourrait intéresser les citoyens. Elle n'habite plus un vieux bâtiment gothique; mais elle parle goth sous les superbes arcades de l'édifice moderne qu'on lui a élevé. » Pour la médecine, « il n'y a point d'étude ou de pratique, écrit Vicq d'Azyr dans l'*Encyclopédie*, où il se soit introduit autant d'abus ». Quant à la Faculté des Arts, c'est dans ses écoles, écrit Diderot, « qu'on étudie encore aujourd'hui, sans les apprendre, sous le nom de belles-lettres, des langues mortes qui ne sont utiles qu'à un très petit nombre de citoyens, que, sous le nom de rhétorique, on enseigne l'art de parler avant l'art de penser, et celui de bien dire avant que d'avoir des idées; que, sous le nom de logique, on se remplit la tête des subtilités d'Aristote, que, sous le nom de métaphysique, on agite sur la durée, l'espace, l'être en général, la possibilité, l'essence, l'existence, la distinction des deux substances des thèses aussi frivoles qu'épineuses, premiers éléments du scepticisme et du fanatisme, germe de la malheureuse facilité à répondre à tout ». Mauvais sons de cloche pour l'Université. Ce n'était pourtant pas encore le glas; mais il approchait.

Fait à remarquer, dans les cahiers de doléances et de vœux dressés par les trois ordres avant la réunion des États Généraux de 1789, personne ne demande la suppression des universités. On signale leurs abus, leur langueur, leur insuffisance, leurs routines. Mais on paraît croire que, sous l'impulsion de l'État et l'action de l'opinion, elles pourront se réformer et

se ranimer. Comme réformes générales, on demande l'établissement d'une éducation *nationale*, et d'un plan uniforme d'enseignement : « Ce plan, examiné et adopté par le gouvernement, deviendrait le Code de l'enseignement national » (Clergé de Reims); « que l'éducation soit dirigée vers les devoirs que la morale prescrit à l'homme et que le citoyen contracte en naissant envers son prince et sa patrie » (Noblesse de Reims); « que l'éducation publique soit tellement modifiée, qu'elle puisse convenir aux états de tous les ordres, et former des hommes vertueux et utiles pour toutes les classes de la société (Tiers-État de la Rochelle); que les États Généraux s'occupent « des moyens d'inspirer un caractère national par des changements dans l'éducation de l'un et l'autre sexe, laquelle sera constituée sur des principes relatifs à la destination présumée de ces enfants » (Noblesse de Lyon).

* *

A cette date de 1789, en quel état se trouvait l'Université de Paris? — Elle avait toujours quatre facultés; la théologie, le droit, la médecine et les arts, et dans la Faculté des Arts, au moins nominalement, quatre nations, France, Picardie, Normandie et Allemagne. La Faculté de Théologie avait onze professeurs, sept en Sorbonne et quatre en Navarre. La Faculté de Droit en avait sept, six pour le droit canon et le droit romain, un seul pour le droit français, avec le concours de douze docteurs agrégés. La Faculté de Médecine, à la fois école et corporation professionnelle, comprenait cent quarante-huit docteurs régents, ne résidant pas tous à Paris; sept étaient attitrés pour enseigner les accouchements, la pathologie, la physiologie, la pharmacie, la chirurgie latine, la chirurgie française et la matière médicale. La Faculté des Arts n'avait plus que seize collèges, dont dix seulement de plein exercice, les Collèges d'Harcourt, du Cardinal-Lemoine, de Navarre, de Lisieux, du Plessis-Sorbonne, de la Marche, des Grassins, Montaigu, Mazarin et Louis-le-Grand. Dans chacun de ces dix collèges, à peu près même nombre de maîtres, un pour chaque classe, de la sixième à la rhétorique, parfois deux pour la philosophie qui durait deux ans et réunissait, à la philo-

sophie proprement dite, les mathématiques et la physique. De professeurs spéciaux il n'y avait qu'au Collège Mazarin pour les mathématiques, au Collège de Navarre et à Louis-le-Grand pour la physique.

On ne sait que de façon incomplète et indécise le nombre des écoliers et des étudiants. A la Faculté de Droit, le nombre des réceptions est, en 1788-89, de 563, savoir 283 pour le baccalauréat, 278 pour la licence et 2 pour le doctorat. A la Faculté de Médecine, on relève 98 inscriptions au premier trimestre, 92 au second, 81 au troisième, et 102 au quatrième. En gros, les seize collèges de la Faculté des Arts avaient ensemble environ 5 000 élèves.

Le prix des études et des grades varie suivant les facultés. Peu élevé à la Faculté des Arts, il est formidable à la Faculté de Médecine; pour la série des examens et les cérémonies qui accompagnent le dernier, il s'élève à 7 000 livres. Et quel décompte! J'y relève : pièces aux suisses et concierge de Notre-Dame, à ceux de l'archevêché, 37 livres, 4 sols; boîtes de dragées au doyen, au chancelier et à l'archevêque, 62 livres; tentures et tapisseries, 136 livres; déjeuners et dîners, 167 livres, 4 sols; location de robes, 4 livres, 4 sols; carrosses, 23 livres, 8 sols; bière, vin, échaudés, petits pains, 21 livres, 10 sols; location et blanchissage des rabats dont les candidats ont fait usage, 19 livres, 12 sols.

Cependant la condition des professeurs était modeste, médiocre même. A la Faculté des Arts, les régents de philosophie et de rhétorique touchaient 2 400 livres, les autres, 2 000 seulement. La fortune de l'Université n'était pas considérable. On a ses comptes pour les années qui précèdent la Révolution. En tant que personne collective elle encaissa, en 1789, 46 519 livres de revenus, 25 000 comme loyers d'immeubles, le reste comme rentes sur la ville, les postes, les tailles, aides et gabelles, la ferme du parchemin, et produits de quelques legs. Sur ces recettes, elle avait à pourvoir à quelques fondations, environ un millier de livres, au préciput du recteur, variant entre 1 200 et 1 800 livres, à une rente de 1 200 livres à la Faculté de Médecine, aux affiches, impôts, dépenses du tribunal universitaire, entretien de ses immeubles, frais de carrosses, de dîners et de cérémonies.

En dehors du corps collectif, on ignore ce que pouvaient posséder en propre les Facultés de Théologie, de Médecine et de Droit. Quand l'Assemblée Constituante établit une contribution patriotique, égale au quart du revenu net de chaque citoyen, la Faculté de Théologie et celle de Droit se taxèrent chacune à 300 livres, ce qui impliquait pour chacune un revenu net de 1 200. La Faculté de Médecine déclara que ses dépenses nécessaires « surpassant de beaucoup ses revenus fixes et même casuels, elle se trouvait hors d'état de contribuer ». Plus riches étaient les seize collèges de la Faculté des Arts : leurs revenus s'élevaient à environ 1 100 000 livres, savoir : le vingt-huitième du produit de la ferme des postes, octroyé par le Roi en 1719, pour établir la gratuité des études dans les collèges, en remplaçant par des gages fixes les rétributions auparavant payées aux régents par les écoliers, environ 300 000 livres, et le revenu des fondations pour bourses, qu'on peut évaluer à 800 000 livres en moyenne. Sur ces ressources, outre les bourses, ils payaient les traitements de leurs principaux, procureurs et régents, et subvenaient aux dépenses de matériel.

L'ensemble des immeubles qu'occupait alors l'Université de Paris peut être évalué à quinze millions. La Faculté de Théologie avait la Sorbonne ; la Faculté des Arts, les seize collèges dont il a été question plus haut. La Faculté de Droit était installée depuis 1775 dans l'édifice de Soufflot, qu'elle occupe encore aujourd'hui. La Faculté de Médecine, abandonnant son vieil et étroit logis de la rue de la Bûcherie, l'avait remplacée dans les bâtiments à demi ruinés de la rue Jean-de-Latran. Pendant des siècles, l'Université, en tant que corps collectif, n'avait pas eu de domicile propre. Au moyen âge, et plus tard encore, elle se réunissait au couvent des Mathurins, à côté de Cluny. Après l'expulsion des Jésuites en 1762, elle trouva un asile au Collège Louis-le-Grand, ancien Collège de Clermont. Mais elle ne s'y trouvait ni chez elle, ni au large. Quand eurent été approuvés les plans de Soufflot pour la Faculté de Droit, elle demanda qu'on lui construisît, en face et symétriquement, là où se trouve la mairie du V^e arrondissement, un autre édifice où elle aurait eu salle de réunion générale, salle pour son tribunal, dépôts d'archives et greffe, salles spéciales pour cha-

cune de ses quatre facultés et chacune des nations de la Faculté des Arts, galeries pour la bibliothèque, halle aux parchemins et appartements pour le recteur, les officiers généraux, les bibliothécaires et les professeurs émérites. Des plans furent dressés et présentés au Roi. Mais ce fut tout.

C'est en l'état ci-dessus que la Révolution saisit l'Université de Paris. Elle était mortellement touchée.

Trois actes de l'Assemblée Constituante le lui firent sentir à l'évidence. Elle était une corporation privilégiée, un corps indépendant. Le décret du 22 décembre 1789 la mit, elle et les autres corporations, sous la surveillance de l'administration départementale. Elle avait le droit de posséder et elle possédait. Les lois du 2 novembre 1789 et du 22 avril 1790 transférèrent à la Nation les biens des corporations et des congrégations. Elle conservait l'administration des siens, mais seulement « pour la présente année, et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par le pouvoir législatif ». Enfin la loi du 25 mai 1791, qui créait les ministères, la liait directement aux pouvoirs nouveaux, en l'attachant au Ministère de l'Intérieur.

Contre mauvaise fortune, elle essaya bon visage, sinon bon cœur. Après la prise de la Bastille, elle va en corps chez Bailly et chez Lafayette pour les féliciter et mettre sous leur protection ses droits et ses intérêts. Quelques jours plus tard, elle envoie à Versailles une députation à l'Assemblée nationale « pour lui présenter l'hommage de son respect », et l'assurer qu'elle recevrait « avec transport le dépôt précieux et sacré de l'éducation nationale ». A quoi le Président répondit, non sans ironie, semble-t-il, « que l'Assemblée ne doute pas que l'Université de Paris ne serve ses intentions patriotiques avec le zèle qu'elle a fait voir jusqu'ici dans l'enseignement des lettres ».

Bientôt survient la constitution civile du clergé et le serment des prêtres. L'antagonisme, latent jusqu'alors, éclate soudain. Le recteur et quelques professeurs prêtent le serment. La plupart le refusent. Du fait, démissionnaires, destitués ou interdits, le nombre des maîtres est diminué sensiblement, et la fonction de l'Université mise en souffrance. Son existence même se trouve, peu après, mise en question. Le décret, du 18 août 1792 maintient provisoirement les établissements

d'instruction, mais ordonne que « les membres des congrégations employées dans l'enseignement public » n'en pourront continuer « l'exercice qu'à titre individuel ». En même temps surgissent, pour l'organisation de l'éducation nationale, de grands projets, ceux de Talleyrand, de Condorcet, qui font table rase des universités et tracent les plans de tous autres édifices.

Ainsi l'Université perdait successivement ses privilèges, ses biens, sa constitution, son indépendance, son régime propre. Elle n'était plus qu'une ombre. Ses facultés spéciales avaient été atteintes par d'autres lois encore : la Faculté de Théologie, par celle du 12 juillet 1790 sur la constitution civile du clergé, qui la rendait inutile en faisant obligation aux évêques d'avoir des séminaires pour le recrutement de leur clergé ; les Facultés de Médecine et de Droit, par celle du 2 mars 1791, qui proclamait la liberté des professions, sans condition légale d'études, de grades et de diplômes.

Cependant elle subsistait toujours, appauvrie, vidée, attendant le coup final. Il parut porté le soir du 15 septembre 1793. A la suite d'une séance confuse, la Convention avait décrété : « Les collèges de plein exercice et les Facultés de Théologie, de Médecine, des Arts et de Droit sont supprimées sur toute la surface de la République ». Mais, dès le lendemain, cette loi avait été suspendue. Légalement, l'Université continuait donc de subsister. Mais toute vie achevait de se retirer d'elle. On ne parlait plus de ses Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine ; elles étaient tenues pour disparues. A la Faculté des Arts, il ne restait guère que les boursiers et les quelques professeurs ayant prêté serment. On les payait encore. Bientôt, on cessa de les nourrir. Le 11 nivôse an II, au Collège des Quatre-Nations, « le défaut de fonds avait fait cesser la nourriture. » On alla ainsi jusqu'au 1^{er} ventôse an III. Ce jour-là, la loi qui créait les Écoles Centrales ordonnait : « Tous les anciens établissements consacrés à l'instruction publique, sous le nom de collèges salariés par la nation, sont et demeurent supprimés dans toute l'étendue de la République. » C'est ainsi que l'Université de Paris, la vive lumière du moyen âge, acheva de s'éteindre.

AU JAPON

13 novembre 1907.

Le bateau entre dans la baie de Tsuruga. Enfin! nous voici arrivés; dans le brouillard du matin, pour la seconde fois, m'apparaît le Japon. Ce n'est pas sans émotion que je revois ce pays où la vie passe doucement, remplie de menues choses. Le paysage est demeuré le même; mais, depuis quatre ans, depuis cette guerre heureuse, l'âme du Japon a dû changer. Dans l'après-midi je quitte Tsuruga; je serai à Tokyo demain matin. Le voyage est long, les sleepings sont petits; le matin, dans le couloir, j'aperçois un élégant Japonais se rendant au lavabo en simple caleçon. On s'arrête et, dans le matin clair, tous les voyageurs se précipitent, sur le quai, autour d'une vasque remplie d'eau et pendant dix minutes, hommes, femmes, enfants se frottent la figure, les dents, la tête avec acharnement. Le départ du train; seul, met fin à cet excès de propreté.

14 novembre.

Neuf heures du matin, la gare de Shimbashi. Mes amis japonais sont là et je suis heureux de retrouver cette amitié polie que trop de gens accusent de n'être pas sincère. Mes amis m'accompagnent à l'hôtel où je descends en attendant d'avoir trouvé une maison japonaise.

A l'hôtel, beaucoup de Français, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* est brillamment représentée; on entend parler d'emprunts, de budget, de déficit. La France est bien vue en ce

moment; il vaut mieux être Français qu'Américain : depuis quatre ans, quelle volte-face dans les amitiés! L'après-midi, je parcours les rues et je retrouve un peu le Tokyo d'il y a quatre ans; mais que de changements! que de tramways électriques! toutes les rues ont le leur et les gens, si calmes autrefois, se pressent et se bousculent.

16 novembre.

Je veux louer une maison japonaise, mais ce n'est pas facile à trouver. Les propriétaires japonais refusent de louer à ces Européens qui salissent les tatamis, les nattes, et plantent des clous dans les boiseries.

Chaque jour ce sont des promenades vaines, et chaque soir je m'endors avec l'espoir de la maison en papier que le lendemain doit m'apporter. Enfin, dans une rue étroite, j'ai trouvé un joli coin. La maison est grande, le jardin minuscule. J'ai pourtant sur la rue une porte à deux battants, mais je l'ouvre rarement, préférant la petite porte percée dans le mur...

29 novembre.

Intéressant article paru dans le *Chûokoron* au sujet des *Genros*, des anciens :

Je veux surtout parler de six hommes d'État : le prince Ito, le prince Yamagata, feu le marquis Saïgo, le marquis Matsukata, le prince Oyama et le marquis Inoué. Pendant de longues années les représentants des deux clans rivaux Satsuma et Chôshû agirent souvent de concert.

Marquis Saïgo. — Parmi les hommes de Satsuma, feu le marquis Saïgo était de beaucoup le plus remarquable. Le parti de Satsuma dut à Saïgo son pouvoir et pendant trente années l'influence de Saïgo fut énorme. Ito et Yamagata furent les ouvriers du parti; Saïgo en fut l'âme : sans lui, Ito et Yamagata n'auraient pas existé. Saïgo était toujours prêt à prendre en main les affaires délicates dont les autres ne voulaient pas et il était passé maître dans l'art des compromis. Il travaillait toujours pour l'apaisement, et l'union des deux clans rivaux fut souvent son œuvre; il était l'homme que l'on chargeait des missions difficiles. Quand le prince alla trouver le comte Okuma pour lui demander sa démission, le marquis Saïgo l'accompagnait. Quand le prince Ito alla à Shimono-seki pour négocier avec Li Hung-tchang, le marquis Saïgo était du voyage. Lorsque le prince Yamagata voulut gouverner avec l'aide

des Jiyuto, le marquis Saïgo fut chargé de négocier cette alliance. Mais Saïgo laissait aux autres le travail courant et il apparaissait seulement dans les moments difficiles. Saïgo n'avait pas trop l'esprit de clan, pourtant, tant qu'il vécut, les hommes de Satsuma eurent une influence qu'ils n'auraient pas eue sans lui.

Prince Oyama. — Saïgo et Oyama étaient cousins, mais leurs caractères et leurs goûts différaient totalement. Le prince Oyama eut toujours des tendances européennes, et il aimait la société des Européens. C'est un galant homme intègre et riche : sa richesse est due à son économie. C'est un homme politique indépendant, il n'a pas de protégés et chez lui l'esprit de clan n'existe pas. Il n'est pas très influent, n'ayant jamais voulu se mêler de politique. Mais c'est un grand administrateur, et pendant la guerre russo-japonaise il a réussi à tenir en main des hommes que le général Kodamâ avait en vain essayé de diriger. Durant ces cinq dernières années son influence n'a ni augmenté, ni diminué.

Marquis Matsukata. — Parmi les hommes de Satsuma, le marquis Matsukata n'est pas un des plus influents, mais l'empereur a une grande confiance en lui. Le marquis Matsukata est considéré comme un habile financier ; c'est un ami des Iwasaki et il est le conseiller de la famille Shimadzou. Ayant su toujours se tenir à l'écart de la politique, son influence est grande parmi les industriels et les commerçants du Japon. Il a surtout abandonné la politique active depuis qu'il a accepté d'être président de la Croix Rouge. Depuis quelques années il passe presque tout son temps dans sa campagne de Kamakoura ; il a laissé au marquis Inoué le soin de conseiller le gouvernement dans les affaires financières.

Marquis Inoué. — Le marquis Inoué, homme violent, aime pourtant les compromis. Dans les conflits qui s'élevèrent entre le ministre des Finances et le ministre de la Guerre, entre le gouvernement et le parti des Seiyûkwaï, il intervint comme médiateur. Souvent son intervention ne réussit ni à l'une ni à l'autre des parties, et il aime tellement à intervenir qu'avant même qu'on le lui ait demandé, il s'offre comme médiateur. Il conseille les frères Mitsui, la famille Mori, enfin tous ceux qui n'ont pas déjà comme conseiller le marquis Matsukata. Les deux marquis, tout en étant rivaux, ont toujours vécu en très bons termes ; il est vrai que le marquis Inoué laisse la place d'honneur au marquis Matsukata, car Inoué n'a aucune vanité ; il a même parfois obéi à des gens qui avaient été ses protégés.

Prince Yamagata. — Le prince a toujours été considéré comme le chef du parti de la guerre. Cela est peut-être vrai, mais il est célèbre pour deux raisons : 1° son amitié pour le peuple 2° son organisation du gouvernement municipal dans les provinces ; il fut de plus l'organisateur de l'armée. Quant il arriva au pouvoir, beau-

coup pensaient que le recrutement de l'armée ne pouvait se faire que dans la classe des guerriers. Lorsqu'il proposa le service obligatoire pour tous, sa proposition fut vivement combattue. Mais il passa outre, et le service obligatoire pour tous fut une victoire pour le peuple. Car, à partir de ce jour, les paysans et les marchands devinrent les égaux des samouraïs. Le prince Yamagata est le seul Genro qui puisse être comparé au prince Ito. Son influence décroît; l'âge affaiblit ses facultés, mais il a trouvé, dans le marquis Katsma, un successeur en qui il peut avoir toute confiance.

Prince Ito. — La vie politique du princé Ito fut très longue, mais son prestige baisse de jour en jour, et l'on peut considérer comme impossible un nouveau ministère Ito. Pendant ces dernières années le prince s'est occupé des affaires de Corée; la Corée fut pour lui ce que la Croix Rouge avait été pour le marquis Matsukata. Le prince Ito a eu le bonheur d'avoir comme successeur le marquis Saïonji, homme d'une grande valeur; le prince peut donc se retirer de la vie politique l'âme tranquille.

Le pouvoir politique, depuis un certain temps, a passé de la main des Genros aux mains de leurs jeunes successeurs : le marquis Saïonji, le marquis Katsura et le baron Yamamoto. Parmi les Genros on pourrait peut-être citer encore le comte Itagaki et le comte Okuma. Mais depuis longtemps le premier vit complètement retiré. Quant au comte Okuma, il remplit habilement, depuis plusieurs années, le rôle de chef de l'opposition, mais ses qualités d'administrateur sont nulles. Quelques personnes, je le sais, regardent comme un malheur l'éloignement dans lequel on le tient et croient qu'il aurait fait des merveilles étant au pouvoir. On voit que ces personnes ne connaissent pas bien le comte; même comme chef d'opposition son influence diminue de jour en jour. Mais sa vitalité se manifeste en dehors des questions politiques.

3 décembre.

Me voici installé, et je me sens enfin au Japon! A ma porte, ce matin, une lanterne à mon nom a été accrochée; le soir vient et j'entends, comme il y a quatre ans, les cris des marchands de *soba*, de *tofou* et le sifflet aigu du nettoyeur de pipes.

4 décembre.

Le *Jiji* continue son concours de beauté. Toutes les personnes qui croient avoir quelques charmes peuvent envoyer leurs photographies au journal; les geishas seules ne peuvent pas prendre part au concours. Le *Jiji* est un vertueux journal, mais il a tort, au nom de la vertu, d'exclure de ce concours les

plus jolies Japonaises, car les jolis visages sont rares au Japon et pour recruter les geishas, on ne choisit point les laiderons. Une femme, pour être jolie, doit avoir une figure allongée, un nez droit assez long, de grands yeux et le teint blanc. Les yeux bridés sont loin d'être considérés comme de beaux yeux, le nez aplati est le signe d'une naissance commune, le teint jaune indique une fille de la campagne, *hinata kousai* : mot à mot, qui sent le soleil.

10 décembre.

Sur mon chemin j'ai rencontré aujourd'hui le général Nogi ; le héros de Port-Arthur était à cheval et les passants le saluaient respectueusement. Certains, pourtant, l'accusent d'avoir attaqué Port-Arthur comme il aurait attaqué un château fort, il y a quarante ans. Au cours de récentes manœuvres, pendant une inondation, Nogi, surpris au milieu de la rivière, faillit être noyé ; il fut tiré de ce mauvais pas par ses officiers. Un journal satirique le montrait au milieu du courant où flottaient les âmes des morts de Port-Arthur. On n'a jamais su exactement le nombre des morts : 80 000 paraît être le chiffre véritable. Ce fut une saignée sérieuse, mais les enfants croissent ici comme les champignons. En janvier 1881 la population était de 36 millions d'habitants, actuellement le Japon en compte 49 millions. En vingt-cinq ans la population du Japon a donc augmenté de 12 500 000 : on comprend la nécessité de l'émigration.

16 décembre.

Me voici à Kyoto pour quelques jours. Aucun changement depuis quatre ans ; deux tramways électriques circulent, mais ils sont tout petits et se traînent misérablement ; aussi les *kurumayas*, les traîneurs de pousse-pousse, sont nombreux et ils ont toujours leurs couvertures rouges. Il y a peu d'étrangers en ce moment, car il fait très froid, et puis les touristes américains ne viennent pas cette année. L'argent est rare au Japon en ce moment et pourtant les maisons de thé ne chôment pas. Les clients payeront plus tard quand des jours meilleurs seront revenus ; en ce moment la situation économique du pays doit être la suivante : une moitié du Japon doit à l'autre moitié. Mais dans ce Kyoto où la vie est si douce et où les tentations sont si nombreuses, l'économie est bien difficile.

18 décembre.

L'ÂME DU MIROIR

Autrefois à Matsouyama, dans la province de Itchigo, habitait un samouraï. Il vivait heureux, sa femme était douce, sa fille jolie et tous trois s'aimaient tendrement. Un jour, son seigneur le chargea d'une mission importante et il dut partir pour Myako. Dans ce temps-là les voyages prenaient longtemps, aussi sa femme et sa fille furent très tristes en apprenant son prochain départ. « Revenez vite, lui disaient-elles, car nous sommes impatientes de vous voir de retour. » Il leur promit de revenir très vite; il recommanda à sa femme de bien soigner leur enfant et promit à sa fille de lui rapporter des jouets si elle était sage. Il partit très triste; jusqu'à la porte, sa femme l'accompagna, portant sa petite fille sur son dos, et longtemps elle suivit des yeux le voyageur.

Chaque jour elle préparait le repas de son mari comme s'il eût été là, et chaque jour elle racontait à sa fille de jolies histoires. Dans ce temps-là, on ne pouvait envoyer de lettre, aussi, pendant de longs mois, elles furent sans nouvelles. Au bout d'un an, le samouraï revint la figure hâlée par le voyage. A la porte, il quitta ses habits poussiéreux; l'âme joyeuse, sa femme et sa fille l'accueillirent. Après s'être assis, il tira d'une boîte une belle poupée et la donna à son enfant: « C'est pour te récompenser de ta sagesse », dit-il. La petite fut heureuse, car, à la campagne, l'on voit rarement d'aussi belles poupées. A sa femme, il fit cadeau d'un miroir; elle le reçut en s'inclinant; c'était la première fois qu'elle voyait un tel objet et elle demanda à son mari quel en était l'usage. Il répondit en souriant: « Un miroir sert à refléter le visage; le sabre reflète l'âme du samouraï, le miroir reflète l'âme de la femme. Un miroir est un objet rare, il faut le garder avec soin. » Elle lui promit de le conserver précieusement; ensuite elle et sa fille préparèrent le repas et achetèrent du saké pour faire oublier au voyageur les fatigues de la route. Pendant le repas, les trois têtes étaient penchées l'une vers l'autre, car chacun avait tant de choses à raconter!

Mais le bonheur, comme l'éclat de la lune et comme le parfum des fleurs, est une chose périssable. Le malheur entra dans la maison: la femme du samouraï tomba malade. On crut

d'abord à une maladie peu grave, mais, de jour en jour, la malade s'affaiblissait et bientôt le médecin désespéra de la sauver. La fille soigna sa mère avec un grand dévouement, ne prenant aucun repos; mais ni la science, ni l'amour ne peuvent empêcher ce qui doit arriver.

Un jour, la mère appela sa fille auprès de sa couche et, au milieu de ses souffrances, elle parla ainsi : « Je sens que je vais mourir; quand je ne serai plus là, aime ton père encore davantage. — Ne parlez pas ainsi ma mère, pourquoi désespérer? vous guérirez. — Ton cœur est tendre et je suis heureuse d'avoir une fille comme toi; je voudrais bien ne pas te quitter, mais la destinée doit s'accomplir. » La mourante se fit apporter le miroir, elle le retira de sa boîte et dit à sa fille : « C'est un miroir, que ton père acheta pour moi à Myako; je te le laisse en souvenir de moi; après ma mort, si tu veux m'apercevoir, regarde ce miroir et toujours tu y verras mon visage. » Après avoir prononcé ces paroles, elle mourut.

La douleur du père et de la fille faisait peine à voir; peu à peu le temps apaisa leur souffrance. Mais la fille n'oubliait pas, et se rappelant les paroles de sa mère, seule dans sa chambre, elle prenait le miroir. Ne sachant pas quel était le visage qui s'y reflétait, elle croyait voir sa mère. A la vue de cette image si chère, ses traits s'illuminaient de joie et le visage de sa mère aussi prenait une expression heureuse. Une seule chose la rendait triste : sa mère ne lui répondait pas lorsqu'elle lui parlait. Chaque soir, pour voir sa mère, l'enfant longuement contemplait le miroir. Une année passa, le père se maria. La fille fut douce pour cette nouvelle femme et elle lui obéissait comme à sa propre mère. Mais cette femme était méchante et tourmentait la pauvre enfant. Un jour même, avec de fausses larmes dans les yeux, elle dit à son mari : « Renvoyez-moi, je ne puis plus rester auprès de vous, ma vie est en danger car votre fille veut ma mort ». Le samouraï n'ajouta pas foi à cette accusation; mais, voyant sa fille se retirer secrètement dans sa chambre, il la suivit et la surprit parlant devant un miroir. Il s'approcha d'elle et lui demanda ce qu'elle dissimulait dans sa manche. Elle lui montra l'objet qu'elle cachait et lui dit. « C'est le miroir de ma mère; tous les jours je le regarde et j'y vois son visage. Car elle m'a dit en mourant :

« Pour toi, toujours je serai là dans ce miroir ». Voyez vous-même. » Le père comprit; ses yeux se remplirent de larmes et il n'eut pas le courage de détromper son enfant.

25 décembre.

Les scandales n'ont point manqué ces derniers temps. L'amiral Ito est poursuivi pour adultère par le mari de sa bonne : simple affaire de chantage, mais les journaux se sont emparés de ce fait-divers avec joie. Il y a encore l'affaire Tanaka : la femme de ce dernier aurait été la maîtresse d'un Européen et de plus aurait eu comme amant Komazo, un acteur célèbre de Tokyo. Divorce, scandale, Komazo fait appel à un jury d'honneur qui le lave de tout soupçon.

Dans ce pays, où l'amour est facile, l'adultère est sévèrement puni; aussi les femmes mariées trouvent difficilement un amant, car il faut un certain courage pour risquer quatre ans de prison, et puis au Japon l'opinion publique n'est pas indulgente pour l'adultère.

31 décembre.

Ce matin, comme cadeau du nouvel an, le gouvernement, sans prévenir, augmente le prix du tabac. Les cigarettes Fuji que l'on payait 10 sens en valent 12 à présent. Protestations dans les journaux qui s'écrient : « Si encore pour ce prix là le gouvernement nous donnait des cigarettes convenables, mais nous n'en avons pas pour notre argent et, depuis que le tabac est devenu monopole d'État, la marchandise est exécration ». On parle d'un prochain impôt sur le sucre, le café et le pétrole. Le public commence à protester : comment le Japon a été victorieux et, comme résultat, non seulement le gouvernement maintient les taxes de guerre, mais à celles-ci il en ajoute d'autres !

1^{er} janvier 1908.

Les Japonais, cette nuit, ne se sont pas couchés. Hier, dans les rues, tout le monde courait affairé. Que d'achats faits au dernier moment ! Cette année, l'argent est rare, et pour les habitants de Tokyo ce n'est pas une bonne nouvelle année. Ils avaient peu d'argent, mais ils l'ont tout dépensé : rien ainsi ne les rattache à l'année qui finit. La prodigalité est de bon ton chez l'Yeddocco (habitant de Tokyo) : pour lui l'argent de la

veille diffère de celui du jour même. Cette année a commencé par une journée grise et froide et les rues semblaient mortes après l'agitation d'hier. Les chapeaux à haute forme sont sortis de leurs boîtes, j'allais dire de leurs écrins, tant leurs formes étranges et leur ancienneté les rendent vénérables. Dans son kourouma, qui court rapide, traîné par deux hommes, le Japonais cossu, le cou entouré d'une énorme peau de renard, s'endort et sa tête, lourde de saké doux, ballotte doucement.

Dans les rues, les petites filles jouent au volant : c'est le jeu du nouvel an ; il dure pendant quinze jours. Les garçons jouent au cerf-volant, mais les fils électriques, qui font de Tokyo une grande cage, arrêtent les cerfs-volant dans leur vol et les garçons, dépités et sans amour-propre, jouent au volant, le jeu des filles.

En France, ce jour qui commence l'année est un jour un peu triste, au Japon, c'est un vrai jour de fête : tous les visages semblent dire : « Enfin une de plus de passée ! » C'est peut-être la même idée qui donne ici un air de gaieté aux enterrements. Le dicton japonais dit : « Si tu rencontres un enterrement, la journée sera bonne ». Mais si les Japonais n'ont pas au même degré que nous le respect de la mort, ils ont le respect des morts, ce qui est peut-être mieux. Chez nous ils sont nombreux ceux qui, se découvrant au passage d'un mort inconnu, ont oublié la tombe de leurs grands-parents. Les cimetières ici sont des endroits fréquentés ; celui d'Uéno est un des plus jolis que je connaisse : il ressemble à un grand parc ; de grands cèdres y ombragent de petites tombes.

8 janvier.

Je viens de terminer la lecture de *Nikoudan* (Chair à canon), livre écrit par le lieutenant Sakouraï sur le siège de Port-Arthur. Ce livre a eu au Japon un énorme succès et a même été traduit en anglais. Voici un passage assez émotionnant dans son réalisme farouche :

... Ah ! ce ravin ! Dans ce même ravin, la veille, la 9^e division eut à soutenir un dur combat. Quelle scène horrible ! On n'avait pu encore ramasser les blessés ; vivants étaient entassés pêle-mêle avec les morts, les uns sur les autres, gémissant de douleur, appelant au secours. C'est à peine si nous trouvions la place où poser les pieds pour ne pas marcher sur les corps ; nous pensions fouler la terre, nous foulions

de nos pieds un uniforme kaki. « Ne marchez pas sur les cadavres ! » criais-je à mes hommes ; à ce même instant, je piétinais la poitrine d'un mourant et en moi-même je demandai pardon au mort pour cette insulte involontaire. Mais, dans cet étroit sentier, il était impossible de ne pas marcher sur nos pauvres camarades... Nous étions maintenant au pied de la montagne, mais aucune trace de notre régiment. Quel désappointement et quelle souffrance de ne pas le trouver là ! L'assaut avait-il été remis?... Au bout de quelques minutes, notre capitaine décida de retourner à Wuchia-fang et d'attendre de nouveaux ordres. Une fois encore nous traversâmes l'inférieur passage et il nous fallut piétiner une fois de plus les corps de nos malheureux camarades. Pour comble d'horreur, après nous avait passé l'artillerie, et les lourdes roues des caissons et des canons avaient écrasé de leur poids ces infortunés cadavres. Des débris humains, des flots de sang, des fusils, et des sabres brisés tout cela pêle-mêle ! oh ! l'affreux spectacle !...

15 janvier.

C'est aujourd'hui le jour de fête des apprentis et des domestiques, le seul auquel ils aient droit pendant l'année. La neige tombe à gros flocons et se transforme vite en boue épaisse. Il faudrait des échasses pour marcher dans les rues et l'on comprend l'utilité de ces socques élevés que les Japonais chaussent les jours de pluie. Malgré ce mauvais temps, je suis allé assister à la réouverture du théâtre Meijiza ; le fils Sadanji y remplace son père comme directeur et comme acteur. Il fit l'année dernière un voyage en Europe ; ce voyage fit verser des larmes aux geishas de Kyoto. A son retour, il voulut supprimer les marchands de billets, car les bureaux de théâtre n'existent pas au Japon. Cette réforme, goûtée par le public, ne le fut pas par les intermédiaires. Dispersés dans la salle, ils manifestèrent et l'on se bouscula quelque peu sous l'œil de la police qui fut paternelle ; les manifestants très excités n'ont pas mis le feu au théâtre : il faut les féliciter de s'être montrés si calmes. Réformer n'est pas une chose facile et si les classes dirigeantes sont amies du progrès ou, pour mieux dire, des usages européens, le peuple, lui, tient à ses vieilles coutumes. La fille de Danjero débutait ce jour-là, elle ne fut ni meilleure ni plus mauvaise que Sadda Yacco ; combien je préfère les hommes dans les robes de femmes ! ils ont du talent ; les femmes n'ont pour elles que leurs gestes gracieux.

16 janvier.

Les journaux annoncent ce matin la mort du peintre Gaho, âgé de soixante-quatorze ans. Il était né à Kyoto dans la maison même de Kano dont il devint l'élève. Pendant l'époque troublée de la Restauration, sa femme devint folle, et lui, pour vivre, fut obligé de peindre des éventails (1 yen les 100) que l'on exportait en Chine. Il fonda, il y a une dizaine d'années, avec son collègue Okakura, l'école japonaise des Beaux-Arts, école qui devait réagir contre la tendance un peu trop moderne de la jeune école.

Aujourd'hui, je croise dans la rue un jeune garçon de six ans, habillé à l'européenne : des bas rayés bleu et blanc, un costume de velours rouge ; autour du cou, un châle en velours lilas à franges et sur la tête un béret vert Henri II avec une plume blanche.

17 janvier.

Je reviens de faire un tour au parc d'Uéno. Ce parc, si joli il y a quatre ans, ressemble à présent à un champ de bataille : le sol est bouleversé, les arbres sont coupés ; ça et là des débris de colonnes, des murs en ruine... on sent qu'une exposition a passé par là.

Pour cette petite exposition, on a abîmé ce beau parc ; quelles ruines laissera après elle la grande exposition de 1912 ! En visitant le musée d'Uéno, j'ai rencontré le petit prince de Corée, un enfant de huit ans, parfaitement ridicule dans son uniforme kaki. En sortant du musée, j'aperçois, discrète au milieu d'un bosquet, la statue de Jenner. Les statues d'Européens sont rares au Japon et celle-ci, par extraordinaire, n'est pas trop grotesque.

18 janvier.

Le ministère reste avec deux nouveaux ministres, mais, dans les journaux, quel tollé contre les Genros qui causèrent cette crise ! Désolation de certains qui s'écrient en parlant de cette influence occulte : « Le pouvoir parlementaire n'existe plus dans ce pays » ; d'autres conseillent à ces vieux débris du passé de se retirer ; on les a assez vus, il est temps qu'ils disparaissent. Une crise ministérielle, la Chine, la Corée, le manque d'argent, l'Amérique, l'émigration, le Canada, que de problèmes difficiles à résoudre !

Les journaux veulent que l'on agisse énergiquement contre la Chine, dont l'attitude est blessante pour le Japon. A l'adresse de l'Amérique, toujours d'aimables paroles et l'on espère que la flotte s'arrêtera au Japon, où on la recevrait magnifiquement.

30 janvier.

Les journaux annoncent ce matin la retraite prochaine de sir Robert Hart, directeur général des douanes chinoises. Sir Robert Hart est âgé de soixante-quatorze ans et c'est peut-être l'Européen connaissant le mieux la Chine. Ce départ me rappelle quelques souvenirs. Sir Robert Hart n'aime pas que l'on déplace les chaises de son salon ; ses cravates sont faites avec la soie d'une robe ayant appartenu à une personne qui lui fut chère, et comme cette personne lui fut chère il y a longtemps et que sir Robert Hart a soixante-quatorze ans, les cravates deviennent de plus en plus minuscules. Jamais vous ne pouvez lui exposer une affaire verbalement, il faut la lui soumettre par écrit et il vous répond par lettre : pour lui la parole est trompeuse et séduisante.

3 février.

Les cas de petite vérole augmentent tous les jours ; les hôpitaux sont pleins et l'on en construit de provisoires.

Autrefois, quand le vaccin était inconnu au Japon, les épidémies de petite vérole donnaient lieu à des cérémonies curieuses. Les malades et ceux qui craignaient la contagion couvraient une table de drap rouge. Sur cette table, ils plaçaient de gros sacs de riz et sur ces sacs des goheï (papiers sacrés) rouges. Cela formait une espèce d'autel devant lequel les assistants s'agenouillaient et priaient douze jours durant. Après ce temps, le riz était jeté dans la rivière ; pendant ces douze jours, les malades se baignaient dans de l'eau colorée en rouge et tout ce dont ils se servaient était rouge : les serviettes étaient rouges, les kimonos étaient rouges.

6 février.

Des nouvelles taxes sont votées par les deux Chambres, le prix du pétrole, du saké, du sucre va donc être augmenté. L'idée d'un impôt sur les geishas fait son chemin. Le *Yorodzou* publie un article intitulé : *Plus de geishas*.

Le Japon est célèbre par ses nombreuses geishas et une telle popularité de cette classe de femmes ne s'est jamais vue dans aucun temps, dans aucun pays. Les geishas d'aujourd'hui ont su s'attirer la protection des hommes d'État et certaines sont même devenues comtesses et princesses (allusion à la femme du prince Ito, une ancienne geisha).

Quand on demande aux étrangers quelles sont les distractions du Japon, ils répondent : « Les geishas ». Il est malheureux de voir l'influence de ces filles détruire peu à peu ce passé d'honneur que le Bushido (lois morales pour les guerriers) nous avait légué. Dans l'ancien temps, un semourai, s'il allait dans une maison de plaisir, était déshonoré et était forcé de s'ouvrir le ventre. Aujourd'hui la compagnie des geishas est recherchée et est considérée comme une chose élégante.

Sans parler du côté moral de la question, cherchons d'abord quel remède le gouvernement pourrait apporter à un tel état de choses. On fume moins, On boit moins depuis que le prix du tabac et du saké a été augmenté... Un impôt sur les geishas équilibrerait le budget actuellement en déficit; elles répareraient un peu le mal qu'elles ont fait à la réputation du Japon.

Pauvres geishas! ce Matsumoto qui vous maltraite ainsi doit être un amoureux vexé à qui l'une de vous a donné un coup de coude (le coup de coude est la manière de refuser un homme), ou ce doit être un salutiste encore enflammé par les paroles du général Booth. Depuis le mois d'avril 1907, l'armée du Salut est en honneur ici; chaque jour, dit-on, pendant le séjour du général Booth au Japon, 300 Japonais confessaient publiquement leurs fautes, des larmes dans les yeux; mais depuis son départ les conversions ont dû bien diminuer.

8 février.

Ichikawa Danzo, un vieil acteur japonais qui depuis neuf ans avait quitté le théâtre, va apparaître de nouveau en mars sur la scène de Kaboukiza (l'un des théâtres de Tokyo). Il annonce qu'il abandonne à son fils son ancien nom de Kouzo. Pour quarante-quatre jours, Danzo touche 10 000 yens.

9 février.

Un de mes amis japonais me raconte le curieux dîner auquel il assista hier soir. Un Japonais, sentant sa mort prochaine, voulut qu'un repas réunit tous ses amis; pendant qu'ils étaient assemblés, il leur fit porter un kimono de soie blanche : il

demandait à chacun d'eux d'inscrire quelque chose sur ce vêtement de mort. Les peintres y dessinèrent au pinceau quelques branches de prunier, les poètes y écrivirent quelques poésies. Le mourant voulait emporter dans la tombe la pensée de ses amis. C'est une idée jolie, et, paraît-il, le dîner fut des plus gais, tandis que le kimono blanc circulait de main en main.

11 février.

Il y a vingt ans aujourd'hui, l'empereur donna à son peuple la constitution actuelle. En souvenir de cet événement, l'empereur a fait don au prince Ito (le père de la Constitution) de la salle dans laquelle la commission avait travaillé il y a vingt ans. La salle a été transportée, aux frais de l'empereur, dans la propriété du prince à Omori, et aujourd'hui mille invités ont répondu à l'invitation de ce dernier, mais des quinze membres qui composaient la commission il y a vingt ans, cinq seulement sont encore en vie.

15 février.

Une ancienne geisha, devenue propriétaire d'une maison de thé du Yoshiwara, s'est suicidée hier, et ce fut un suicide très propre. Elle rendit visite à ses amis ; le lendemain matin, elle se leva un peu plus tôt que de coutume, revêtit son plus beau kimono et, devant l'autel bouddhique, elle plaça un coussin de soie qu'elle recouvrit d'un papier huilé, puis elle se coupa le cou. Près d'elle on trouva un paquet de lettres adressées à ses amis ; quelques-unes avaient été écrites une semaine auparavant. « Elle avait des dettes, me disait un Japonais en me parlant de ce suicide, mais ce ne peut être la véritable raison, car en ce moment, au Japon, qui n'a pas de dettes ? »

17 février.

Dans les journaux, pour la première fois, on lit de violents articles contre les crédits votés pour l'augmentation des armements. Voici quelques extraits d'un intéressant article paru ce matin dans le *Yorozou*.

On est heureux de voir l'opposition qui se manifeste dans le pays contre l'accroissement des dépenses militaires. Jusqu'à présent pas une voix ne s'était élevée ; personne n'osait dire son sentiment. A la tête de ce mouvement d'opposition se trouve le baron Shibousawa, l'un des plus habiles financiers du Japon. Les chambres de commerce critiquent ouvertement la politique financière du gouvernement et

lui demandent de réduire les armements que le peuple ne peut plus payer. Parmi les hommes politiques, certains, qui autrefois n'auraient pas osé parler contre le budget de la guerre, ont protesté. M. Oishi à la Chambre jeudi dernier disait : « Pourquoi de telles dépenses militaires alors que la paix paraît assurée? » M. Oishi a parlé ce jour-là au nom du pays. Que craignons-nous en ce moment? Notre alliance avec l'Angleterre, nos ententes avec la France et la Russie assurent la paix en Extrême-Orient. Avoir une armée puissante est une chose flatteuse pour l'amour-propre d'une nation, mais encore faut-il qu'elle puisse la payer.

18 février.

Le comte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, a une mauvaise presse. On l'accuse d'avoir montré une incapacité vraiment exagérée; on dit même que le marquis Katsoura, l'un des soutiens du cabinet actuel, trouve que le comte Hayashi n'est pas à sa place dans ce ministère si difficile à diriger.

Une dépêche de Corée annonce que le gouvernement coréen a décidé de changer la couleur du costume; de blanc, il deviendra noir. Importante réforme!

21 février.

Depuis hier l'union ne règne plus au sein du parti socialiste japonais. Voici le texte de la résolution qui fut votée : « La conduite de M. Sen Katayama est indigne d'un vrai socialiste : il est donc exclu du parti socialiste. »

L'excommunié Katayama explique cette mesure ainsi : « C'est, dit-il, une inimitié personnelle entre M. Nishikawa et moi. Ce dernier me reproche, étant socialiste, de posséder une maison et de n'avoir pas partagé le peu d'argent que j'ai avec les autres membres du parti. »

1^{er} mars.

Un nommé Kusaka, simple ouvrier de l'arsenal d'Osaka, veut faire don au budget de 2 400 yens à la condition que l'on n'y touche pas pendant quatre cents ans. Il a écrit dans ce sens au président de la Chambre des députés; il pense que, dans quatre cents ans, capital et intérêts réunis rembourseront la Dette du Japon. La commission chargée d'examiner cette demande a accepté la proposition de Kusaka...

HISTOIRE

D'UNE

DEMOISELLE DE MODES¹

XXVII

Ce matin-là, Louise reçut deux lettres. L'une venait d'un notaire qui la pria de passer à son étude pour affaire la concernant. L'autre était de Silveira. Silveira suppliait, menaçait, envoyait deux pages de points d'exclamations qui avaient l'air de bondir du papier.

Son plafond devait partir le surlendemain pour le Salon et Louise ne lui avait pas donné la dernière pose. Chaque jour, elle remettait, et maintenant, si elle ne venait pas, elle le réduisait à la honte et au désespoir.

C'est que, chaque jour, regardant le ciel et la terre, et les rangées d'arbres qui commençaient à verdier, elle se disait : « Est-ce aujourd'hui que j'aurai le courage de franchir la barre d'appui de ma fenêtre et de m'abîmer sur le trottoir, inerte, délivrée enfin ? » — Mais elle ne le faisait pas, d'abord par une horreur naturelle, un instinct plus fort que sa souffrance ;

1. Published May first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* des 15 mars, 1^{er} et 15 avril.

ensuite, à cause d'une colère sourde, qui, glissée en elle, l'empêchait de succomber à l'accablement.

Depuis cette nuit où, dans une inconscience traversée de lueurs déchirantes, elle avait senti autour d'elle la protection et le dévouement silencieux et passionnés de Louis Robert, il était venu la voir plusieurs fois. Et elle, feignant un calme qu'elle n'éprouvait pas, lui avait arraché peu à peu les détails de ce drame d'amour qu'elle connaissait mal. Elle voulait savoir quels droits avait eus cette disparue de se lever ainsi, et de venir, toute-puissante, lui prendre son ami presque dans ses bras.

Et ce qu'elle apprit ne lui apporta aucun apaisement. Car, depuis près de douze ans qu'elle avait rompu avec Jacques Lenoël, en sachant qu'elle brisait sa vie, cette femme, loin de celui qu'elle avait aimé, se consacrait à d'autres soins, à des devoirs qu'elle jugeait impérieux ; et maintenant elle l'appelait, se disait mourante. Louise ne croyait pas à cette mort si proche : pour mourir cette malade n'aurait pas eu besoin de lui, et c'était pour vivre qu'elle le demandait si éperdument.

De Lisbonne, avant de s'embarquer, Lenoël avait écrit à Louise une lettre toute palpitante d'inquiétude, de tendresse, de regrets. Mais quoi ! il la quittait.

Le soir de son départ, alors qu'il la tenait défaillante entre ses bras, il n'avait pas dit un mot pour la rassurer, ne lui avait laissé aucun espoir, se gardant de promettre qu'après avoir volé au chevet de cette amie ancienne il reviendrait à elle, l'amie des jours présents. Non, il s'en était allé pour jamais la sacrifiant, la confiant à Robert, comptant qu'il la consolera, l'épouserait peut-être.

Elle songea : « Il voudrait qu'aucun remords, aucune tristesse ne gâtât le bonheur qu'il a retrouvé. »

Puis elle se souvint de ce qu'un jour lui avait dit sa tante :

— Tu n'es qu'une petite demoiselle de modes, tu ne peux pas lutter avec les femmes de son monde, qui sont de plain-pied avec lui.

Et cependant personne moins que lui n'avait le préjugé du rang social, et jadis en Allemagne il n'hésitait pas à la présenter à une princesse, à un commandant de corps d'armée.

Ce n'était donc pas pour cela, c'est parce qu'il préférerait

l'autre qu'il était retourné à elle, et cette pensée fut à Louise la plus intolérable de toutes.

A quoi se résoudrait-elle? Elle ne le savait pas encore. Une ressource restait toujours, et, en attendant, elle tâcherait de ne pas donner le spectacle de l'abattement et du désespoir. Elle se prépara à se rendre chez Silveira.

Le peintre, en la voyant, poussa des cris de joie, eut sa mimique habituelle. Dans son costume de satin noir, il se découpait sur le jour comme une ombre chinoise élégante et absurde.

Il s'approcha d'elle, et, d'une voix faussement émue :

— Pauvre petite! — dit-il; — on a eu du chagrin, beaucoup de chagrin! Mais il ne faut plus. Jolie comme cela, les amis ne manquent pas.

Louise, indignée, voulut répondre; puis, craignant d'en trop dire, elle feignit de ne pas comprendre.

A sa grande surprise, elle s'aperçut que Silveira recommençait à travailler au portrait. Il y ajoutait des effets de lumière, des reflets, qu'il obtenait au moyen de jeux de rideaux. Après s'y être occupé près de deux heures, il dit :

— Maintenant, vous allez être Venise, je vais vous mettre le manteau et la couronne.

Et il l'attira vers le profond divan que surmontait un dais de soie rose. Alors, faisant le geste de lui attacher le manteau, il lui enlaça la taille, et, de son autre main, essaya de la renverser parmi les coussins. Elle, frémissante, pleine de force, se redressa. Essayant de la ressaisir, il dit :

— Petite chérie, ne te fâche pas : je serai, moi aussi, un ami très gentil, aussi gentil que l'autre.

Elle lui échappa encore, et, passant derrière un chevalet, le fit glisser : une énorme palette, qui s'y trouvait accrochée, vint s'étaler contre Silveira; sur son costume de satin noir s'écrasèrent les vermillons, les bleus, les chromes et les cinabres, toute la gamme éclatante et chantante d'un coloriste. Et ainsi il ressemblait à quelque pitoyable arlequin, au lendemain du mardi gras.

Au milieu du désarroi, Louise prit son chapeau pour s'enfuir. Arrivée à la porte, elle vit que le verrou avait été tiré : elle le repoussa. A ce moment, un grand coup de sonnette retentit,

et, tandis qu'elle descendait, elle rencontra Mrs. Bartlett qui, superbe et altière, montait l'escalier.

Dans la rue, Louise se sentit plus calme. A se défendre contre cette ridicule agression, un peu de la colère amassée en elle pour une bien autre cause s'était dissipée. Elle suivit la ligne des arbres du long boulevard ; mais la douceur des choses ne la pénétrait plus ; elles étaient devenues lointaines, étrangères, hostiles, et la clarté du ciel de printemps tombait sur elle, cruelle et froide. Les regards mêmes, dont l'hommage et la caresse jadis la flattaient, maintenant lui paraissaient irritants.

Elle sauta dans un fiacre, donna au cocher l'adresse du notaire :

— 17 bis, rue Grenier-Saint-Lazare.

Un besoin d'activité, une fièvre la tenait ; elle voulait s'étourdir, s'employer à des besognes fastidieuses, tuer les heures, toutes ennemies.

Et puis, que savait-on ? cette maigre bête qui la traînait pouvait s'emporter, la précipiter sur le pavé. Alors tout serait fini, et lui, là-bas, dans son île fleurie, aurait tout de même, quand il l'apprendrait, une peine cuisante.

Au second étage d'une maison délabrée, elle sonna. Dans l'étude, quatre clerks griffonnaient sous le jour triste que les vitres sales recevaient d'une cour étroite. Des cartonniers grimpaient jusqu'au plafond, bourrés d'actes et de contrats, enregistrant des volontés défuntes qui dormaient sous la poussière.

Les quatre clerks, levant la tête, restèrent éblouis. Un flot de lumière, soudain, éclairait la pièce morne. Aucun n'écrivit plus.

— Monsieur Dumont des Pallières ? — dit Louise. — Veuillez lui annoncer mademoiselle Kérouall.

Quand elle fut introduite, un maigre vieillard s'inclina, lui fit signe de s'asseoir. Il avait un fin profil d'oiseau, des cheveux blancs ramenés en toupet, et son œil tout rond jetait sur le monde un regard d'innocence.

L'austérité du cabinet s'ornait d'un grand portrait du comte de Chambord, au bas duquel apparaissait une dédicace. Tout autour se rangeaient, dans des cadres modestes, les membres de la famille royale. Mais on devinait qu'ils étaient là par déférence pour celui qui reposait enseveli sous les plis du

drapeau blanc : de cœur, l'humble officier ministériel ne s'était jamais rallié à la branche cadette.

Maitre Dumont des Pallières prit une enveloppe, en tira un papier :

— Voici la lettre que j'ai reçue de mon client le docteur Lenoël, et qui a motivé l'invitation que je vous ai adressée. De Madère, où il réside actuellement, il me fait part de son projet d'offrir en donation à mademoiselle Kérouall une maison sise à Villeneuve-Saint-Georges, avec jardin, dépendances, et tous objets la garnissant. Il désirerait qu'à titre de faveur y soient maintenus, comme gardiens, monsieur et madame Sorbier, qui, depuis longtemps, y sont domiciliés. Ces deux personnes jouissent d'ailleurs d'une pension provenant d'un legs fait par monsieur Lenoël père, chez qui Sorbier fut domestique... Il sera nécessaire, — dit le notaire interrompant cet exposé, — que je sois nanti de quelques pièces pour la rédaction du contrat. J'aurai besoin de votre acte de naissance et de l'autorisation de vos parents, puisque vraisemblablement vous n'êtes pas majeure.

Ces propos, qu'elle avait écoutés en silence, furent pour Louise un subit éclaircissement. Une lettre venue de Madère, l'avant-veille, lui était restée en partie obscure : « Dans mon chagrin profond, — écrivait Lenoël, — je vous supplie de me donner une marque d'amitié qui me sera infiniment précieuse. Vous en aurez l'occasion, cette semaine, ne la repoussez pas... »

Quand le notaire eut cessé de parler, Louise se leva. Elle était très pâle, mais sa voix demeurait ferme.

— Monsieur, — dit-elle, — je suis reconnaissante au docteur Lenoël de son intention généreuse, mais je ne veux rien accepter. Vous aurez la bonté de l'en informer.

Maitre Dumont des Pallières regarda cette jeune fille debout devant lui, et sa figure de vieil oiseau polaire se figea de surprise. Puis il demanda :

— Y a-t-il à ce refus quelque motif que je puisse transmettre à mon client ?

— Dites-lui, monsieur, que cette habitation est bien trop luxueuse pour une personne de ma condition. Dites-lui aussi qu'il est possible que d'ici peu de temps je quitte Paris.

Cette seconde raison de son refus lui était venue subitement,

et ne répondait à rien qu'à l'idée de faire sentir là-bas que désormais elle se dérobaît, devenait insaisissable et mystérieuse. Elle ne prévoyait guère que ces paroles prononcées au hasard auraient un pouvoir singulier de prophétie et d'incantation...

Chez elle, quand elle rentra, Louis Robert l'attendait. Il lui rendait visite une ou deux fois la semaine et gardait toujours tant de mesure et de discrétion que, malgré ce qu'il y avait entre eux de délicat, il ne la choquait jamais. Sa passion, qu'il s'efforçait de cacher, s'adoucissait, se trempait de tendresse.

Louise était vivement touchée, mais c'était tout. A côté de l'incomparable charme de Jacques Lenoël, trop souvent les façons de Louis Robert lui avaient paru primitives et sans grâce.

Ce soir-là, il venait annoncer qu'il s'en allait pour quelques jours. Sa mère le demandait, « s'ennuyait après lui ». Il serait de retour au commencement de mai.

Ils parlèrent de l'absent, comme ils faisaient toujours, puisque aussi bien il était le grand lien qui les unissait. Louise ne montrait pas toute sa souffrance et avidement elle questionnait. Robert aussi recevait des nouvelles de Madère : le docteur avait trouvé madame Darsier dans le plus triste état ; minée de consommation, elle traversait en outre une crise aiguë, luttait contre une pleurésie infectieuse.

De cette Germaine Duchastellier jadis éblouissante de fraîcheur et de santé, il ne subsistait plus qu'une pauvre créature hâve, défaite, héritière lamentable des richesses et des tares physiques de son mari, traînant comme une malédiction le châtiment de ce mariage accompli dans les plus bas calculs de l'avarice.

Auprès de cette femme à laquelle il avait passionnément été attaché, Lenoël restait abîmé de douleur et de pitié. Toutefois Robert n'en doutait pas : il irait jusqu'au bout, ne déserterait pas, serait la proie de cette mourante qui avait déjà tant pesé sur sa vie.

— Je serai absent une semaine au plus, — ajouta-t-il. — Le docteur Lenoël m'a confié une partie de sa clientèle et mon voyage est très inopportun. Mais les souhaits des personnes âgées ont quelque chose de sacré : on se dit que ce sont peut-

être les derniers qu'elles forment. De cinq enfants que nous étions, — dit-il avec mélancolie, — il n'y a plus qu'une fille mariée dans le pays, et moi, le plus jeune.

Avant de se retirer, très timidement, il demanda la permission d'envoyer quelques fleurs.

— En ce moment, notre Provence est un jardin : les roses poussent jusque dans le creux des rochers, et vont se mirer dans la mer bleue.

Et ils se quittèrent comme on se quitte sans cesse, — confiant dans les lendemains inconnus et menacés.

XXVIII

Le 30 avril, vers six heures et demie, Louise, dans les salons de modes, chercha sa tante pour rentrer avec elle.

— Elle vient de s'en aller, — dit la caissière, — madame Block l'a fait appeler.

Louise partit seule. Dehors, sur le ciel clair, l'or et les roses du couchant étaient répandus. Elle pensa : « Cette soirée serait charmante, si je n'avais pas envie de mourir. »

Elle tourna à droite dans la rue de la Paix, et rien ne l'avertit que cette porte, sous laquelle elle entraît deux fois par jour depuis près de cinq ans, elle ne la franchirait jamais plus.

Il faisait si beau qu'elle s'en vint par la rue de Rivoli et les Champs-Élysées. Elle marchait, perdue dans un nuage formé par sa tristesse. Au bout de la rue de Castiglione, sur la terrasse des Tuileries, les deux bronzes de Cain se dressaient. Et soudain une vision se leva ; tout un autre passé, oublié, caché depuis longtemps par une vie nouvelle, se montra. Entre les groupes de bêtes féroces, dans une matinée d'un printemps lointain déjà, elle revoyait Fernand Epstein. Elle se revit elle-même, pleine de trouble et d'effroi... Que d'événements depuis, que de misères, que de joies, disparues aussi !

Elle continua sa route.

Avenue de Villiers, sa tante n'était pas revenue, Louise l'attendit plus d'une heure.

Défaite, décomposée, Félicité entra enfin et se laissa tomber dans un fauteuil.

— Il arrive une chose inconcevable, — dit-elle. — Qu'y a-t-il donc eu entre Silveira et toi ?

— Il y a eu qu'à la dernière séance il a été insolent et brutal et que je m'en suis allée aussitôt.

— Et pour ce portrait qu'il faisait de toi, dans quel costume as-tu posé ?

— Il m'avait demandé d'apporter un corsage décolleté que j'ai mis deux fois.

— Eh bien, ma pauvre enfant, tu es au Salon : je viens de l'apprendre par madame Block qui était au vernissage avec son frère. Tu es en nymphe, toute nue, sur un fond de feuillage... Quelle infamie, mon Dieu, quelle infamie !

Et Félicité essuya ses yeux en pleurs.

— On s'écrasait devant le tableau ; beaucoup de femmes te reconnaissaient, on chuchotait, on riait. C'était un scandale, mais c'était aussi un triomphe : car on dit que ce misérable a fait un chef-d'œuvre. Il a donné à la figure une expression si voluptueuse, si provocante, que tous les hommes restaient plantés devant, les regards allumés.

Elle se tut, de nouveau gagnée par les larmes.

— Madame Block a été très bien, — fit-elle ensuite. — Elle n'a pas douté un instant que tu ne fusses victime d'une scélératesse, et elle a chargé son frère de voir des membres du jury, afin qu'ils obligent Silveira à retirer la toile ou du moins à atténuer la ressemblance. Mais demain matin le Salon est public, et pourra-t-on agir d'ici là ? Ah ! si monsieur Tousard était à Paris, les choses ne se passeraient pas ainsi, ce drôle trouverait à qui parler.

Elle ne disait rien d'une autre protection, qui, celle-là, eût été toute-puissante, dont l'absence causait en somme tout le mal, mais qu'il eût été trop cruel d'évoquer.

Louise, atterrée gardait le silence, devant cette catastrophe sans nom, et elle songeait :

« Où me cacher, comment disparaître ? »

La vie devenait vraiment trop terrible.

Très avant dans la soirée, elles se tinrent désolées vis-à-vis l'une de l'autre. Félicité elle-même avait perdu sa vaillance.

Par la fenêtre entr'ouverte, on sentait la nuit très douce, l'air tout chargé des effluves du printemps. Et, voyant fuir

ces voûtes d'arbres, le long desquelles jadis elle laissait errer sa rêverie, Louise se disait :

« A présent, je ne désire plus que la fin de tout... »

Au matin, Félicité, la figure meurtrie par le chagrin et l'insomnie, vint auprès du lit où, dans les cauchemars et la fièvre, la jeune fille s'était débattue.

— Je m'en vais là-bas, — dit-elle; — il faut faire face à l'orage, expliquer, se défendre. Toi, ma pauvre enfant, tâche d'être calme. Les pires ennuis n'ont qu'un temps, tout s'use, tout s'oublie. Mais le coup est dur...

Restée seule, Louise prit Fairy sur ses genoux. Ce petit être innocent, qui palpait tout contre elle, c'était maintenant son unique joie. Et elle lui disait :

— Tu ne sais pas, toi, ce qui est arrivé, et ton amitié est la seule en qui je puisse m'abandonner sans souffrir.

Elle eut la visite d'Éliane. Hélas! Poncelet, qui s'était occupé de l'affaire, lui aussi, n'avait rien obtenu. Ce misérable Silveira affirmait que Louise s'était prêtée à poser l'ensemble, puisque d'ailleurs elle ne lui refusait rien... Au reste, il comptait bien lui offrir le beau portrait en buste qu'il venait de terminer; seul, le cadre qu'il faisait faire en retardait l'envoi.

— Je ne suis pas allée encore au magasin, — dit Éliane; — je suis bien sûre que tout le monde prendra votre parti, mais que cette histoire est donc pénible pour vous, ma pauvre amie!

Et, tout en se désolant, la petite madame Poncelet avait des airs de matrone sage, à l'abri désormais de pareilles aventures.

Le courrier apporta à Louise tout un paquet de journaux. Elle ne s'étonna pas, — plus rien ne l'étonnait, — mais elle se raidit contre de nouveaux assauts. C'étaient les comptes rendus du Salon, marqués au crayon bleu à l'endroit où il était question de la *Nymphe* de Silveira.

« Ce tableau est très séduisant, — remarquait un des plus autorisés critiques d'art, — et, cette fois, le peintre a pris son inspiration chez Giorgione, ce maître mystérieux dont les figures chaudes luisent voluptueusement au milieu de bois obscurs... »

Certains reprochaient à l'artiste d'avoir donné à sa nymphe une expression trop hardie. « Je pense qu'elle aura tôt fait de lever un satyre, — affirmait le feuilletoniste d'un journal

sérieux; — j'en prends à témoin tous les messieurs qui se pressaient devant elle. »

Dans une feuille mondaine, Louise lut cet entrefilet :

« Monsieur Silveira a exposé une jeune personne délicieusement jolie, et sans vains atours. On dit que des acheteurs se sont déjà présentés. S'agit-il de l'œuvre ou du modèle?... »

Une autre :

« Cette nymphe serait un portrait. Diable! Le renseignement est complet, et l'on écrirait volontiers au bas de cette alléchante image ces trois adverbes, qu'un prince adressait jadis à une comédienne célèbre : *Où? Quand? Combien?*... On assure qu'il faut chercher du côté de la rue de la Paix. »

Exaspérée, Louise jeta les journaux à terre, les foula aux pieds. Mais, regardant les bandes, elle s'aperçut que toutes portaient la même écriture et qu'elle la reconnaissait.

Au début de sa liaison avec Lenoël, plusieurs lettres de cette main féminine, pleines de haine et de menaces, lui étaient parvenues. Et elle avait été certaine que ni le dépit théâtral de madame Alice Cointel ni les extravagances puériles de madame de Couza ne se seraient exprimées avec cette âpreté furieuse et vengeresse. Elle avait soupçonné une autre femme, obligée sans doute à se dérober dans l'ombre, d'où elle lançait ses traits empoisonnés.

Elle se rappela aussi un propos de Lenoël qui l'avait frappée :

— Les anciens — avait-il dit — étaient de grands symbolistes; ils ont inventé les femmes à chevelures de serpents.

Et, comme il n'avait rien ajouté, elle supposa qu'il ne pouvait nommer celle qui lui inspirait cette réflexion...

Félicité rentra, s'efforçant de paraître paisible, mais elle avait été au supplice toute la journée, et son visage gardait la trace de son long effort de courage.

— Le magasin a été parfait, — dit-elle; — toutes ces demoiselles t'ont défendue avec ardeur. Les clientes, c'est autre chose : quelles rosses! Leur indignation, j'aurais su dans bien des cas la calmer; cela ne m'eût pas été difficile, tu peux m'en croire. Madame Block s'en est chargée, d'ailleurs, supérieurement. « Monsieur Silveira a commis une infamie, — a-t-elle dit, — mais la vérité se découvrira bientôt. Hier, au Salon, on désignait déjà celle qui a posé cette nymphe dont le visage seul

est emprunté à la pauvre Louise... » Et ces paroles en ont fait rougir ou blêmir plus d'une. D'autres étaient stupéfaites; d'autres souriaient. Ça été un défilé sans fin. Il est même venu des hommes qui te cherchaient du regard, curieux et surnois.

Cet incident parisien fut pendant plusieurs jours l'amusement pervers et frivole des âmes désœuvrées. Et cette société, assurément la plus polie et la moins hypocrite qui soit, trouva son divertissement habituel à cette infraction aux lois de pudeur et d'honneur, lentement établies durant des siècles sans nombre, au-dessus des instincts asservis et domptés...

Louise reçut encore beaucoup de journaux et de lettres. Ils étaient remplis d'hommages, d'injures, de déclarations d'amour et d'offres d'argent. Sur une enveloppe elle lut cet en-tête : *Folies-Capucines*. Elle la déchira : on lui proposait un engagement pour la saison prochaine, à des conditions magnifiques. Elle n'aurait qu'à se montrer dans le personnage de Vénus, une Vénus — « art nouveau » — ornée de perles, de coquillages, de coraux et d'algues, et qui sortirait des flots (de l'eau véritable). Au « deux », Vénus devenait cocotte : les toilettes, somptueuses, seraient fournies par l'administration. Il y aurait dans cet acte un pas de danse à exécuter dans le décor du Moulin-Rouge. Au « trois », Vénus est amoureuse d'un officier français, elle se fait religieuse ambulancière, le suit au Tonkin. Il est blessé, elle le soigne, l'arrache à la mort. Au dernier acte, apothéose : Vénus, en cantinière, enveloppée du drapeau français, chante la *Marseillaise* avec chœur. « Si nous donnons tous ces détails, — disait en terminant le directeur, — c'est sur la prière de l'auteur du scénario. Il espère que vous serez séduite par sa nouveauté et son intérêt comme nous l'avons été nous-mêmes. »

Louise se prit le front dans les mains, se demandant si elle perdait la raison, ou si c'étaient les autres, tous acharnés à l'assaillir, à l'entraîner en quelque ronde éperdue...

Les choses peu à peu se calmèrent, mais, un soir, revenant du magasin, Félicité dit à Louise :

— Nous avons causé de toi, madame Block et moi : nous pensons que tu ferais bien de t'absenter quelques semaines. Va assister au mariage de ta sœur, comme tu le lui as promis.

L'idée de s'en aller là-bas « être de noce », comme on dit dans le Bordelais, remplit Louise d'effroi. Oui, certes, elle avait promis. Mais c'était au temps des jours heureux, alors que tout lui souriait, lui était facile. Maintenant elle n'aurait plus le cœur à se mêler aux fêtes de famille. Et puis elle redoutait que le petit bureau de poste local ne s'encombrât de journaux où des notes encadrées l'insulteraient.

Elle répondit à sa tante qu'elle irait plutôt en Angleterre, où l'invitait depuis plus d'un an une certaine Georgette, mariée là-bas, et qu'elle avait connue au magasin.

Mais, au fond, elle ne songeait qu'au moyen de disparaître tout à fait.

Il arriva encore quelques lettres, et plusieurs feuilles illustrées qui la représentaient en des poses ridicules ou obscènes. En première page d'un journal, elle lut : « Le tableau sensationnel du Salon, la *Nymphe* de Silveira, a été acquis le jour même de l'ouverture. L'acheteur serait le comte Kowieski, ce riche boyard dont les collections sont célèbres. Le chef-d'œuvre du peintre vénitien irait donc orner en Russie un des châteaux où ce grand seigneur entasse des trésors d'art. »

« Tant mieux ! — se dit Louise ; — du moins ne restera-t-il pas en France. »

Mais le nom aussitôt la fit souvenir de cette comtesse Kowieska, si belle et follement élégante, qui venait au magasin. Depuis l'été, on ne l'avait pas revue, et maintenant Louise se rappela le propos d'une de ces demoiselles :

— Vous savez, la comtesse Kowieska a lâché son mari pour s'en aller avec un ténor... Il n'y a que les femmes du monde pour être aussi bêtes. Nous autres, nous sommes fixées sur ce qu'ils valent, ces beaux grimés !...

XXIX

Depuis près d'une semaine, Louise se tenait enfermée. Du haut de son balcon, elle apercevait la masse sombre des arbres, les lignes des rues et des avenues, et de cette ville immense étendue à ses pieds elle croyait entendre des insultes monter jusqu'à sa pauvre chambre. Elle, qui avait été la fête des yeux,

se sentait maintenant en butte au mépris, et cette pensée l'accablait, s'ajoutait à l'autre douleur, plus âpre et poignante, qui déjà lui paraissait insupportable.

Le soir, elle se résolut à sortir. Elle s'en irait par les quartiers populeux jusqu'aux berges où la Seine traverse de lointains faubourgs. Le miroir familial de l'eau, en qui depuis sa petite enfance elle regardait se pencher et trembler la forme des choses, elle s'y pencherait à son tour. Et alors elle verrait. Cette rivière toute claire et luisante, pleine de reflets bleus et de nuages blancs épars comme des vols de colombes, elle y glisserait volontiers avec le fardeau de sa misère.

Par des rues que ne fréquentent pas les équipages, elle atteignit le quai de Passy, et suivit le pavé qui borde le fleuve. L'eau filait rapide, accrue par les pluies d'avril, et la force du courant fatiguait les péniches amarrées à la rive. Au-dessus des pyramides de pierres et de sable, des piles de bois, des sacs de charbon, les grues avançaient leurs becs de fer. Et cet endroit voué aux durs labeurs gardait sous l'éclat riant de la saison un aspect farouche.

Louise eut un frisson d'horreur... Non, jamais elle n'entrerait dans ces flots souillés et grondants. Elle se figura son corps battant les pontons, heurté au passage par les bateaux-mouches, repêché par les mariniers, et venant échouer tout sanglant sur la berge, près des marchandises déchargées.

D'épouvante, elle s'enfuit.

Elle courut jusqu'à la montée du Trocadéro, se laissa tomber sur un banc, parmi les allées en labyrinthe qui s'em mêlent sur la colline.

Et elle songea à ce qu'elle allait devenir. Le courage de mourir et le courage de vivre lui manquaient également.

Une femme prit place à côté d'elle. Sordidement vêtue, elle avait un aspect de lassitude, un visage ravagé. Derrière elle, les grandes statues dorées, de style Louis XIV, couchées autour d'un bassin de marbre, lui faisaient un fond de splendeur.

Louise l'observait, surprise, émue, envieuse presque de voir un être porter si simplement sa détresse. Et de rester si inconsciente de son abjection, de ne pas savoir qu'elle faisait sous la belle lumière une tache sinistre, Louise l'admirait : « De

nous deux, — jugeait-elle, — c'est moi la plus à plaindre, car, si elle souffre, c'est de froid ou de faim, et ces maux sont réparables, tandis que moi, je souffre de ne plus connaître cette douceur d'être aimée qui m'était délicieuse, et je me désole parce que je suis à tous un objet de blâme et de raillerie. Ce sont des douleurs que, sans doute, cette pauvre ne comprendrait pas : elle doit avoir une idée peu compliquée des épreuves auxquelles une femme est soumise. »

— Pourriez-vous me dire l'heure qu'il est ?

Au moment où la pauvre créature prononça ces mots, une toux violente la secoua, lui déchira la poitrine.

— Êtes-vous malade ? — fit Louise avec intérêt.

Et dans sa poche elle chercha son porte-monnaie.

— C'est rien, — fit la femme, — c'est la fin d'une mauvaise bronchite. Voilà deux mois que j'ai quitté l'hôpital.

— Et maintenant — dit Louise — que faites-vous ?

— Autant dire rien : je ne suis plus forte à l'ouvrage. Je raccommode, je rapièce pour les mariniers, ceux qui n'ont pas de femme. J'habite par là, du côté de la rivière.

Et du doigt elle désignait le quai de déchargement, d'où Louise s'était échappée.

Elle recommença :

— Pourriez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ? Mon homme m'attend en bas, au ponton de l'Alma. Il travaille à Bercy.

Louise la contemplait avec étonnement : alors il y avait quelqu'un qui guettait cette misérable, un homme qui viendrait à elle ; elle n'était pas seule à plier sous le faix. Louise de nouveau l'envia. Puis, sortant un louis de sa bourse, elle le lui offrit.

La femme, qui s'était levée, s'arrêta, éblouie ; un éclair jaillit de ses yeux ternes. Et cet éclair, sous sa lueur fauve, faisait surgir en foule des rêves et des convoitises, — une boutique de « troquet » brillante de lumière, et le zinc et les verres de vin, et la pâle absinthe, et l'ivresse brutale et bienheureuse...

Louise gravit la côte, prit une avenue et s'en vint lentement, traînant cette vie qu'elle n'avait pas osé quitter.

Le jour finissait. Sous les feux du soleil couchant, la ville

embrasée se montrait dans une gloire d'apothéose. Et les êtres se découpaient chétifs et dérisoires sur l'or et la pourpre somptueusement tendus à l'occident.

Presque en face de sa maison, elle traversa.

Un coupé stationnait devant la porte. Elle en remarqua la caisse peinte en imitation de jonc et elle se souvint de la voiture toute pareille dont se servait jadis Fernand Epstein. Un homme en descendit. Il était grand et pâle, avec des moustaches si claires qu'elles semblaient blanches, et sa mise avait cette élégance négligée que l'on voit aux gens riches. Il fit quelques pas, s'avança tout contre elle, et la regarda avec une attention minutieuse.

Elle, inquiète, se disait :

« Qu'y a-t-il, que va-t-il arriver encore?... »

Mais rien n'arriva. La jeune fille entendit ce personnage remonter en voiture, refermer la portière et s'éloigner.

Elle s'enfonça sous la voûte de la porte cochère. Dehors, les dernières flammes teignaient d'orange les pierres de la façade et, dans l'ombre où elle pénétra, elle sentit tout à coup la fraîcheur, la nuit d'un cayeau. Et cette impression lui fut bienfaisante...

Le lendemain matin, Rosalie présentait une carte : « William Smith, Esquire. »

— Ce monsieur dit que mademoiselle le connaît et le recevra.

Car, depuis peu, il venait sans cesse des gens que l'on avait tous éconduits.

William Smith, Louise se le rappelait bien, c'était le secrétaire du comte Kowieski. Peut-être lui dirait-il que la *Nymphe* partait pour l'étranger. Elle le fit introduire.

William Smith, Esquire, avait des yeux de jais, les cheveux noir bleu, et le teint bronzé de l'extrême Midi. Mais sa raideur, sa tenue irréprochable le proclamaient britannique incontestablement. Il salua d'un geste rapide, en homme d'affaires, et dit :

— J'espère vous êtes bien.

Puis, s'étant assis :

— Voulez-vous venir en Russie?

— En Russie! — fit Louise, saisie, comme si déjà lui fussent apparus les glaces du pôle et les ours blancs.

— Précisément!... Ne tremblez pas. Le comte Kowieski a acheté le tableau de Silveira qui vous représente.

— Qui représente ma figure! — interrompit Louise indignée, — car pour le reste...

— Oh! je sais, vous êtes très correcte, très comme il faut : je vous connais depuis longtemps... Mais écoutez : le comte a voulu vous voir, et, comme vous n'êtes pas sortie durant plusieurs jours, hier seulement il vous a aperçue. Il m'a chargé d'un message pour vous. Voulez-vous venir faire les honneurs de son château de Ma Folie, en Podolie? C'est une très splendide demeure. Le comte n'y est pas retourné depuis le départ de la comtesse. Cette dame, vous l'avez appris, sans doute, a eu une conduite très incorrecte, étant partie avec un chanteur... Depuis lors, le comte, cruellement mortifié, est tombé dans un état de grande dépression.

» Mais la surveillance de ses immenses propriétés est devenue nécessaire et il est parti, ce matin, pour un temps qu'il ne peut encore fixer exactement.

» Le comte est un homme paisible et mélancolique; il a peu de volonté et beaucoup de magnificence.

» Je ne vous parle pas de sa générosité, car, je sais, vous n'êtes pas occupée de votre intérêt, mais je vous dirai qu'en allant là-bas vous ferez une action digne d'une personne de cœur. La société d'une femme distinguée et aimable sera certainement utile pour le tirer de cette tristesse où il est plongé. Et comme sur le tableau votre figure lui plaisait excessivement, je viens, connaissant vos qualités, m'adresser à vous.

De quelque façon que l'on considérât le dessein de William Smith, il ne différerait pas beaucoup de celui de Jéhovah, qui, pour qu'Adam n'errât pas solitaire parmi les délices du jardin d'Eden, résolut de lui donner une compagne. Et peut-être Smith, l'avait-il puisé dans sa Bible de poche, qu'il lisait chaque jour.

Il ajouta :

— Vous ferez ce que vous voudrez, et serez en tout votre maîtresse. Vous n'avez rien à craindre de cet homme doux et nonchalant, et comme, je suis sûr, vous êtes bonne, la pensée de le consoler vous sera agréable.

Doué de finesse, William Smith avait certainement choisi

tout de suite les arguments les meilleurs pour toucher la pauvre Louise. D'ailleurs il était honnête et parfaitement sincère. Il administrait avec une entière loyauté cette fortune rurale et industrielle, d'une gestion difficile et compliquée, s'attribuant à lui-même des émoluments proportionnés à son zèle, qui était considérable.

Le neuvième des douze enfants du Révérend Walter Smith, pasteur à Gibraltar, il avait été engagé tout jeune par le syndicat des Hôtels Internationaux, ces carrefours du monde, où, de Sidney à Singapour et à Monte-Carlo l'humanité mange les mêmes grillades et les mêmes *pickles*, dans un décor somptueux, banal, — et monotone à l'égal de ce paradis dont elle ne tenta jamais au cours des siècles de varier le rêve.

Ce fut durant une saison à Rome qu'il rencontra le comte Kowieski. La vigilance, la fermeté, l'incorruptibilité, qu'il montrait dans ses fonctions de directeur-gérant, émurent d'admiration le grand seigneur venu de ces régions boréales où la fraude et l'improbité se glissent sous les façons serviles, où la neige semble s'étendre pour tout étouffer et amortir. Le comte Kowieski, rencontrant un employé scrupuleux, n'en put croire ses yeux. Il fit tout pour se l'attacher et finalement y parvint. William Smith devint son secrétaire, et le comte put vivre désormais, à sa guise, dans l'apathie, la langueur et la négligence de tout...

Louise, muette, attentive, agitée, avait écouté William Smith. Et, tandis qu'il parlait, elle voyait, dans l'infini des steppes mornes se dresser avec ses hautes tours crénelées un château semblable aux burgs du Rhin.

Sans doute, elle avait songé à disparaître, mais, tout à coup, la pensée d'abandonner Paris, la ville riante et fleurie, pour s'en aller en des pays sauvages, la remplissait d'effroi.

Et cependant, ce qui s'offrait à elle, c'était bien la réalisation inattendue et singulière de son secret désir. Elle échappait ainsi à ses persécuteurs, rendait impuissantes leurs attaques; et, ce qui la touchait bien plus, elle mettait entre elle et celui qui l'avait quittée un abîme devant lequel il resterait dérouté. Elle se figurait sa surprise et sa douleur et elle s'en réjouissait. Ce serait sa seule vengeance. Car elle savait bien que de loin il la suivait toujours avec un souci passionné. Les

lettres venues de Madère et demeurées sans réponse, les questions à Robert, l'attestaient suffisamment. Et, dès lors, il la chercherait en vain à travers la terre immense.

Toutes ces idées, tumultueusement, passaient en elle, la jetaient dans un grand trouble.

— Monsieur, — dit-elle enfin, — j'ai traversé de cruelles épreuves, et mon courage n'est pas toujours aussi fort que ma misère. Depuis quelque temps, je vous l'avoue, je désirais, pour sortir de ma vie, m'en aller n'importe où, et voici que maintenant votre projet me glace de crainte.

— Il ne faut pas, — dit Smith; — ce n'est pas raisonnable. Je vous invite à venir dans un pays charmant, où le climat est délicieux. C'est le jardin de la Russie, plein d'arbres fruitiers et de fleurs. Le château, bâti au XVIII^e siècle par un architecte français, est un vrai palais. Vous y serez très heureuse... Vous autres Françaises, vous avez peur de tout! Réfléchissez. Dans cinq jours, vous me direz votre réponse. D'ici là, je vais à Gibraltar.

Cette visite laissa Louise plus calme. Elle n'arrêtait rien encore, mais du moins elle se découvrait une issue, un moyen de fuir autrement que par un coup de désespoir.

Espérant un peu de paix parmi les morts, elle s'en alla au cimetière Montmartre; comme elle franchissait la grille, madame de Couza, avec une amie, descendait de voiture. Louise n'eut que le temps de se dérober derrière une chapelle.

Alors elle ne bougea plus de chez elle. Par sa fenêtre entraient l'azur profond du ciel, l'aveuglant et la blessant.

Auprès de sa tante, non plus, elle ne trouvait nul réconfort. Lorsque celle-ci rentrait du magasin, Louise cherchait sur le visage de Félicité la trace des affronts subis à cause d'elle. Et, comme chacune croyait avoir causé le malheur de l'autre, elles s'entraînaient mutuellement dans une tristesse sans fond. Elles ne savaient plus que se dire, et le silence devenait entre elles pénible comme des reproches.

Et Louise pensait :

« Monsieur Toussard va revenir; elle se consolera. Mais, s'il me trouve là, je serai entre eux un sujet de malaise, de dissentiments et de chagrins. »

Enfin, le cinquième jour, celui qui devait ramener Smith,

arriva... Émue et tremblante, Louise pourtant n'hésitait plus. Une nouvelle circonstance vint fortifier encore sa résolution. Par le premier courrier, elle eut une lettre de Robert, datée de la veille. Retenu dans son pays par une indisposition grave de sa mère, il ne faisait que d'arriver à Paris et apprenait tout. Et il n'avait plus désormais qu'un désir : relever l'offense mortelle faite à Louise, châtier le misérable. Il serait chez elle vers le soir ; il la conjurait de lui permettre de la venger.

Ce duel, la jeune fille sentit qu'elle devait l'empêcher à tout prix : traître et spadassin, l'indigne Silveira devait connaître des bottes qui abattent l'adversaire sûrement. Dans une vision qui la fit frémir, Robert lui apparut blessé, saignant, mourant. Et elle se figura aussi la vieille mère, là-bas, la paysanne provençale recevant la nouvelle qu'à Paris on lui avait tué son fils. Sans perdre un instant, Louise écrivit à Robert :

Mon ami, votre lettre me touche infiniment, mais je vous défends de vous battre. Je pars, je m'en vais pour longtemps. Conservez-moi un souvenir affectueux, et soyez sûr que le vôtre me restera toujours cher.

A dix heures, Smith sonna. Quoiqu'elle l'attendît, Louise, en le voyant, fut effrayée : il lui sembla que c'était le destin qui entrait chez elle.

Il la salua, puis il dit :

— C'est bien. Je vois, c'est décidé. Je pars ce soir. Vous aussi.

— Ce soir ! — fit-elle, consternée.

— Oh ! ne soyez pas en peine, je me charge de tout. N'emportez pas de bagages, ce sera plus commode pour vous. Je préparerai ce qu'il faudra. Je vais envoyer un tailleur, une lingère, une couturière prendre vos mesures... Mais, écoutez, votre femme de chambre ne vous accompagnera-t-elle pas ?

— Oh ! non, — fit Louise, — je ne veux avec moi personne de Paris.

— Fort bien. Nous en trouverons une à Vienne... C'est entendu, alors. A six heures, à l'Hôtel Bristol...

Quand elle fut seule, elle s'abandonna à son chagrin, sanglota, blottie dans les coussins du divan ; et Fairy, la petite chienne, à côté d'elle, se mit à gémir aussi.

Louise l'embrassant, lui dit :

— Toi, tu viendras avec moi là-bas, dans l'inconnu.

Et, tandis qu'elle lui parlait, l'idée la frappa que ce petit être serait bientôt tout ce qui lui resterait de son passé, et que dans ses yeux, cachés sous les soies épaisses, elle chercherait sans doute les reflets des images qui s'y étaient formées.

De la visite de Smith, de ce qu'il lui proposait, Louise s'était gardée de rien dire à sa tante, dont elle devinait la désapprobation indignée. Toujours, Félicité avait craint le scandale, s'appliquant à sauver les apparences, tandis que Louise, ainsi qu'en avait bien jugé Toussard, était une imprudente, une romanesque. Et, quoique nulle ambition ne l'entraînât vers un sort dont elle pressentait la mélancolie, ce coup de tête, sans qu'elle s'en doutât peut-être, devait la compromettre irrémédiablement.

Le courage lui manquait d'affronter une explication et de déchirants adieux : elle avait résolu d'écrire à sa tante.

La suppliant de lui pardonner cette fuite, qui en ce moment lui semblait la seule délivrance possible, elle ajoutait :

Ne vous inquiétez pas ; je vous donnerai bientôt de mes nouvelles et vous expliquerai tout. Aujourd'hui je n'en puis écrire davantage. Dites à monsieur Toussard que je songerai toujours à lui avec amitié, avec amertume aussi, car il m'avait tout prédit. Faites pour mes parents comme d'habitude et prenez soin des deux pastels qui sont dans mon petit salon.

Votre malheureuse

LOUISE.

Ayant achevé sa lettre au milieu d'abondantes larmes, elle vint s'accouder au balcon. La ville se répandait au loin, à l'infini, et soudain toutes ces choses, qu'elle aimait, fuyaient, lui échappaient. L'âme de cette ville ne lui était plus de rien, lui devenait aussi étrangère que si tout à coup s'étendait devant elle Ninive ressuscitée.

Son petit sac à la main, Fairy sous le bras, elle monta en voiture.

Sans plus songer, elle s'en allait au hasard, épave emportée sur des flots rapides, et autour d'elle tout semblait mouvant, brisé, comme des objets réfléchis dans une eau courante.

Pourtant, à la rencontre de la rue d'Offémont, elle se pencha hors du fiacre, regarda la maison si connue sur laquelle se

dressait la cime verte des arbres. De tant d'heures qu'elle y avait vécues, il ne restait plus en elle qu'une image douloureuse, une flamme éteinte dont la fumée lentement se dissipait.

Hôtel Bristol, à travers un long couloir, on la conduisit dans un grand salon. Là, au-dessus d'une avalanche de chiffons jetés à terre, sur les meubles, parmi les malles béantes, William Smith apparut : il avait l'air de régner sur ce tumulte, de démêler le prodigieux fouillis de mousselines, de gazes, de soieries, jupes, peignoirs, mantelets, aux couleurs tendres d'aurore ou d'azur, garnis de dentelles ou de fleurs, atours de quelque bergère d'une pastorale de Florian. Et, plus loin, les lingeries blanches, rangées en piles, avec les nœuds roses ou bleus qui les attachaient, figuraient les moutons accroupis et dociles de quelque fabuleuse bergerie. Et Smith lui-même était transformé. De la voix et du geste, il animait des hordes de serviteurs, d'emballeurs, de demoiselles de magasin. Sous la froideur anglaise, le sang d'Espagne éclatait, dans son œil, dans sa cravate rouge comme les grenades d'Andalousie.

Mais, en voyant Louise, il se retrouva *gentleman* correct, William Smith, Esquire.

— Nous faisons les paquets, — dit-il ; — beaucoup d'objets manquent, les robes seront expédiées là-bas. J'attends les chapeaux. Je les ai pris chez Block, comme pour la comtesse...

» Voici, — ajouta-t-il en désignant une jupe et une redingote, — qui sera convenable pour la route. A Vienne, demain soir, vous pourrez mettre un autre costume. Je m'entends en toilette : la comtesse me chargeait de beaucoup d'achats... Et voilà — dit-il avec quelque orgueil — le sac de voyage : je suppose, vous en serez contente.

Sous une housse en drap mastic il découvrit un immense nécessaire de maroquin fauve garni d'innombrables flacons aux bouchons de vermeil.

— Vous trouverez comme parfumerie et eaux de toilette les meilleures marques... Dans cette bouteille, c'est le cognac, si vous en désirez... Et voici un livre de messe, puisque naturellement vous êtes romaine catholique.

Puis, tout à coup, il se frappa le front :

— Ah ! c'est le petit chien que j'ai oublié... Vite, garçon, courez au Bazar du Voyage et rapportez un panier.

Et ainsi arriva-t-il que Fairy, griffon d'Écosse, partit pour la Russie dans un panier d'osier.

XXX

William Smith poussa la porte-fenêtre qui ouvrait sur le balcon, et le jardin à la française déroula au loin ses plates-bandes et ses massifs, où, parmi les fleurs, brillaient les statues et les bassins de marbre.

Le château aussi était de style français, datait de cette époque où le goût de France régnait sur le monde. Du côté de la cour d'honneur, une grille en demi-cercle aboutissait au portail, — œuvre achevée de cette ferronnerie qui eut sous Louis XV une si élégante floraison. — La façade principale donnait sur les parterres et les allées. Son entablement reposait sur des colonnes aux chapiteaux ioniques; une balustrade à l'italienne la couronnait, ornée de groupes d'enfants et de trophées.

Devant cette demeure somptueuse et charmante, sorte de Trianon égaré en ces solitudes, on se prenait à songer à l'architecte venu de nos pays, cent cinquante ans auparavant, avec ses dessins et ses épures. Et l'on se demandait par quel sortilège il avait fait jaillir de ces terres sauvages cet aimable palais.

— Cela ressemble à Versailles, — dit Smith.

— A Versailles! — fit Louise.

Et ce nom, qu'elle répéta machinalement, lui donna tout à coup le sentiment prodigieux de la distance : telle une pierre tombant dans un abîme et dont le son ne remonte pas.

Versailles!... Elle revoyait le château, la petite chambre... Puis, très nettement, elle crut entendre ces mots dits par Lenoël : « On ne vit pas du passé. »

Sur les massifs et les marbres, le jour déclinant jetait des roses.

William Smith ajouta :

— Vous n'occuperez cet appartement que juste le temps de réparer celui de la comtesse. Le comte désire que vous l'habitiez afin que ne reste aucune trace de celle qui l'a déserté. Le château est plein de meubles anciens et très beaux. Un aïeul

du comte les a achetés en France durant la grande Révolution. Des tapisseries viendront de Komenetz et tout sera prêt bientôt.

Et il la quitta en disant que le comte rentrerait vers huit heures et qu'on dînerait un peu tard, en demi-toilette.

Depuis qu'elle voyageait, tant de paysages, tant de villes avaient fui sous son regard lassé, que Louise se croyait toujours emportée dans l'espace. A Vienne, elle s'était arrêtée un jour pour choisir la femme de chambre qu'elle n'avait pas voulu emmener de Paris, et elle avait engagé Magda, cette jolie brune aux épais cheveux frisés dont, en cet instant, s'agitait la vague silhouette, inconsistante comme le reste. Seule Fairy gardait sa réalité, parmi toutes ces apparences. Inquiète, désespérée, la petite chienne tendait le nez vers les senteurs inconnues, appliquant et haussant sa sagesse à cette nouvelle et demesurée conception de l'univers qui lui était révélée.

Louise la prit sur ses genoux et lui parla. Maintenant, d'ailleurs, à qui aurait-elle parlé ?

— Nous sommes aux confins de la terre, — lui dit-elle, — je ne sais plus bien pourquoi, et voici que toutes les deux nous avons très peur. Qu'en penses-tu, ma pauvre Fairy ?

Fairy eut un grognement léger qui semblait un blâme, puis, abaissant la tête entre ses pattes, elle s'endormit. Et Louise, à travers la fatigue qui lui faisait si incertains les contours des choses, continua de réfléchir.

Oui, pourquoi était-elle venue ? Car, de tout ce qui l'avait tant fait souffrir, rien ne se montrait plus à elle distinctement. Dans le crépuscule qui descendait, le passé, le présent se diluaient. Une forme cependant, confuse comme les autres, se levait et venait à elle : c'était le comte Kowieski. Qu'était-il, cet homme qu'elle avait entrevu à peine, dans une avenue que dorait le soleil couchant ? Elle se le rappelait long et frêle, avec des moustaches d'un blond si pâle qu'elles semblaient blanches. Il n'avait pas l'air méchant, mais si étrange et spectral qu'il l'effrayait.

Tandis que le froid peu à peu se glissait en elle, la chaleur de sa petite chienne lui était douce.

Une voix rompit le silence :

— J'ai déballé toutes les robes, — disait la femme de chambre. — Madame choisira celle qu'elle veut mettre.

On l'appelait « madame » maintenant, « madame de Kérouall ». Cela s'était fait sans qu'elle s'en aperçût : l'impeccable Smith avait tout réglé. Mais ce que cette désignation apportait dans sa vie de nouveau et de définitif, elle n'en pouvait guère douter.

Parmi les chiffons et les parures étalés, Magda se mouvait, accorte et vive. Elle savait les manier avec le respect, le souci et la tendresse que l'on doit à ces choses augustes. Agréable de sa personne elle était de plus, « une perle », coiffant en perfection et ayant appris la couture et le français à Vienne chez une grande couturière de Paris.

Louise désigna au hasard un fourreau de dentelle doublé de soie. Tandis qu'on l'habillait, elle se sentait tremblante, prête à défaillir. La toilette achevée, la femme de chambre piqua une rose au corsage de sa maîtresse, toute blanche et fluide, et mortellement pâle sous l'or de ses cheveux, avec sa fleur sanglante au côté.

On frappa. Smith parut :

— Voici le comte. Peut-il vous saluer.

Par la porte demeurée ouverte, le comte entra.

Il était grand, légèrement voûté ; comme ébloui par la clarté, il fermait à demi les paupières. Il s'approcha, presque avec crainte, et cette allure était singulière et faite pour surprendre chez ce puissant seigneur.

Il regarda la jeune fille longtemps, puis il dit :

— Vous êtes belle. Je vous remercie d'être venue.

Et, s'inclinant non sans grâce, il lui baisa la main. Puis, assis en face d'elle, il continua :

— Je vous remercie, mais sans doute vous ne saviez pas ce que vous faisiez et vous ne voudrez pas rester ici : c'est trop solitaire et trop maussade pour vous, qui êtes habituée à Paris, cette ville joyeuse. Moi, j'aime ce pays où l'on est comme perdu.

Louise l'écoutait, envahie d'une tristesse qui se dégageait de lui et de tout l'inconnu qui l'entourait, de ces jardins, de ces forêts qu'enveloppait la nuit.

— Ce qui me touche le plus en vous, — dit-il, — c'est l'infini qui est dans vos yeux. Je n'en ai vu de pareils à aucune Française... Elles ont des yeux rieurs et spirituels qui reflètent

la vie, mais les vôtres emportent au delà de tout... De quelle partie de la France êtes-vous ?

— Mon père est Breton, — fit Louise, — et je lui ressemble.

— Ah ! oui, je comprends : — toute la mer est dans votre regard... la mer et le ciel aussi.

Puis il ne dit plus rien, s'absorba dans une rêverie profonde. Une sonnerie brusquement l'en arracha.

— Il n'y aura qu'un coup de cloche ce soir, — fit-il, — à cause de l'heure tardive. Je suis allé très loin aujourd'hui visiter des fermiers. Il y a si longtemps que je négligeais tout !

Côte à côte, ils descendirent. L'escalier était de marbre blanc à rampe très large. Des enfants ailés, toute une bande d'amours, décoration conçue en une époque galante, se jouaient sur cette rampe, couchés, assis ou prêts à s'envoler, tandis que passaient ce gentilhomme mélancolique et cette jeune fille craintive qui n'étaient point de ce temps-là.

La salle à manger, revêtue de brèche d'Alep, se divisait en panneaux entre lesquels des colonnes engagées s'ornaient aux chapiteaux de ciselures de bronze. Un surtout d'argent, œuvre de Germain, était posé sur la table, autour de laquelle des laquais à la livrée bleu et orange des Kowieski étaient rangés.

Le comte plaça Louise vis-à-vis de lui. Fine et fière, elle s'harmonisait avec cette demeure aux airs de palais. Il la considérait, et un sourire singulier, rapide, traversa son visage morne. Il lui plaisait qu'elle fût là, au lieu de l'autre, de celle qui maintenant sans doute courait les grands chemins, s'avi-lissait aux grossiers contacts... Cette vengeance convenait à ce méditatif, dont les bonheurs et les peines étaient silencieux et secrets, et il jouissait âprement d'asseoir, à l'endroit où jadis l'altière comtesse trônait dans son orgueil et son ennui, cette petite fille de rien, cueillie sur une avenue de Paris.

Le service se faisait avec une gravité solennelle. Le comte ne parlait pas et ce repas était imposant comme la célébration d'un rite.

— Vous ne touchez à rien, — dit-il tout à coup. — Cependant la cuisine ici est française : mon chef vient du Café Anglais.

Louise répondit que la fatigue l'empêchait de prendre la

moindre chose. Il insista pour qu'elle goûtât au moins d'un plat et acceptât quelques fruits, qui étaient très beaux.

Ce qui, plus que la fatigue, la tenait immobile et effarée, c'était la stupeur d'être là, et l'impression, que tout, autour d'elle, était illusion et mirage, que ce château, ces serviteurs, le comte lui-même allaient s'abîmer et disparaître.

Le dîner achevé, ils se rendirent dans un salon, lambrissé de blanc et tendu de tapisseries qui représentaient l'histoire de Psyché. Il était garni de meubles de l'époque Louis XVI, consoles et bahuts d'un prix inestimable et ressemblant à ceux dont la richesse excessive fut reprochée à la reine de France.

Comme la jeune fille les admirait, le comte dit qu'ils provenaient de cette vente qui eut lieu, durant plus d'une année, sur la place du château, à Versailles, et au cours de laquelle tous les meubles royaux furent mis à l'encan et dispersés.

— Ceci, — dit-il en désignant un pupitre où s'encadraient des plaques de Sèvres, — c'est la liseuse dont se servit la reine Marie-Antoinette.

Ils s'approchèrent de la cheminée, où, malgré la saison, le feu brûlait et s'assirent en face l'un de l'autre.

— J'aime tant le feu que j'en fais allumer presque tout l'été. Depuis mon enfance, je n'ai jamais pu me réchauffer tout à fait. A travers mes souvenirs les plus lointains, c'est un vent glacé qui souffle et me transit. Jusqu'à l'âge de vingt ans, je passais une partie de l'année dans le nord de la Russie, et toute cette époque de ma vie est comme pénétrée de froid... Chez vous, la température est douce.

— Nous avons aussi des froids et de la neige, — répondit-elle, — mais qui ne durent pas. Je me rappelle qu'au mariage d'une amie les voitures et les chevaux étaient couverts de flocons blancs. Nous trouvions cela très joli et même un peu féérique.

Il la regarda longtemps avec sympathie.

— Vous aussi, — dit-il, — vous mettez un peu de joie en moi. J'en ai eu si peu dans la vie ! Mon père était un homme très dur, devant qui je tremblais, et ma mère n'aimait que mon frère aîné. Lui et moi, nous fûmes projetés, un jour, hors du traîneau, sur la Néva gelée. Mon frère se tua ; moi, je demeurai d'abord presque stupide, et ma mère ne voulut plus me voir, ne pardonnant pas que ce fût moi qui eusse survécu.

Depuis lors, nul être ne m'a jamais témoigné quelque sollicitude, excepté Smith, mon secrétaire.

Louise écoutait cette voix lasse exhalant sa plainte au milieu de la profusion des richesses, de tout l'appareil de l'immense fortune. Ensuite le comte tisonna nerveusement. Tout à coup, se levant, il marcha jusqu'au fond du salon, puis revint :

— Et vous n'ignorez pas, personne n'ignore comment j'ai été quitté.

— Moi aussi, je l'ai été! — fit Louise tristement.

— Vous! — dit-il, surpris, — vous!... D'ailleurs, que vous importe? Vous aurez à vos pieds ceux que vous voudrez... Mais laissons ces sujets, ou bien, dès le premier soir, je vais vous ennuyer tellement que vous voudrez partir... Dites-moi, savez-vous jouer aux échecs?

Elle ne savait pas. Tout de suite il voulut lui donner une leçon. Il prépara lui-même la table et l'échiquier, disposa les pièces, et se mit à lui expliquer les règles du jeu. Elle suivait, attentive, comprenant vite. Lui soudain s'était animé. Penché sur le damier, il réglait avec soin la place des combattants. Cet homme, que toute action effrayait, se complaisait à la lutte idéale de ces figures d'ivoire, et les combinaisons mathématiques de l'échiquier lui valaient des plaisirs abstraits, où toute son ardeur était intéressée, où se dérivait un instant son inguérissable mélancolie.

— Aujourd'hui, — dit-il, — ce sont des semblants de jeux, comme les manœuvres qu'on fait faire aux soldats pour les instruire. Mais, si vous m'écoutez, vous deviendrez une grande joueuse d'échecs.

En des simulacres de parties elle gagnait et perdait tour à tour. Vers onze heures, il eut pitié d'elle, lui dit qu'elle ferait bien de se retirer. Près de la porte, il lui baisa la main.

— Merci encore, — dit-il, — merci d'être venue. Depuis que vous êtes là, il me semble que l'air est rempli de fleurs, de parfums, de musique... Ne repartez pas tout de suite!

Précédée de deux laquais tenant des flambeaux, Louise gravit l'escalier où, sur la rampe, se dispersait une bande d'amours,

XXXI

Louise était arrivée depuis près d'une semaine, et le comte Kowieski la traitait avec une grâce courtoise et attendrie. Il avait secoué un peu son apathie, ne demeurait plus des journées entières à fumer, dans la pénombre, des cigarettes mélangées d'opium. Et vraiment quelque joie était entrée avec elle dans ce château où elle passait claire et blonde et toute semblable aux déesses tissées sur les tapisseries. Car, ainsi que l'observait jadis Jacques Lenoël, sa beauté était allégorique.

Le comte l'avait promené dans les salons sans nombre, lui faisant remarquer surtout les objets de provenance française; puis ils s'étaient attardés dans la longue galerie consacrée aux portraits de famille. C'étaient d'abord les premiers comtes lithuaniens, farouches sous leurs armures; ensuite, à partir du xvii^e siècle, les courtisans, les ministres, les ambassadeurs, vêtus somptueusement à l'imitation de la cour de Louis XIV. Des comtesses aux types russes, polonais ou allemands, avaient été peintes un peu hâtivement par des artistes venus d'Italie. Les comtes du xviii^e siècle portaient la poudre et l'habit brodé; parmi eux, ce Stanislas Kowieski, grand capitaine, qui battit les armées russes, et, plus loin, le comte Jean, qui, ne résistant pas aux avances de l'impératrice Catherine, fut traité à sa patrie. Une comtesse Kowieska, très belle, avait, au commencement du xix^e siècle, posé devant Madame Vigée-Lebrun. Enfin le comte s'arrêta, et, désignant deux portraits par Angely, le peintre viennois :

— Voici mon père et ma mère.

— Sont-ils morts tous deux? — interrogea Louise.

— Non : ma mère vit encore. Elle avait divorcé et s'était remariée avec le prince Giustiniani. Elle habite Naples. Nous ne nous voyons plus.

Sans doute, cette dame aussi avait eu la nostalgie du soleil et s'était enfuie.

Après le parc, aux nobles avenues, aux massifs s'allongeant comme des tapis fleuris, ils avaient visité l'orangerie et les écuries, superbe construction où chaque stalle s'ornait d'une

tête de cheval sculptée dans la pierre; le centre formait un vaste manège.

— Si vous ne savez pas monter à cheval, mon piqueur, qui est un fameux écuyer, vous servira de professeur. Dans les écuries se trouvent plusieurs chevaux dressés pour dames... J'ai aimé le cheval. On est ravi dans l'espace, on s'oublie, on oublie tout... Il y a quelque temps que je n'ai fait d'équitation, mais avec vous je m'y remettrai volontiers...

Depuis lors Louise prenait des leçons. Elle n'avait aucune peur, montrait d'étonnantes dispositions, et Smith avait écrit à Vienne pour commander une amazone.

Des jours s'écoulèrent, limpides et monotones, où, sous l'azur du ciel, volaient les brises chargées des parfums âcres de la terre.

Le comte faisait avec Smith de longues courses à travers ses domaines. La vigne, le mûrier, le chanvre et le lin s'y cultivaient; mais c'était du blé que les Kowieski tiraient des revenus considérables. Smith en avait organisé l'expédition par bateau sur le Bug et le Dniester jusqu'à Odessa, le marché européen des céréales.

Et Louise allait se promener avec Fairy, celle-ci désormais rassurée, puisque partout c'étaient des brins d'herbe, du sable, des cailloux et qu'au regard d'un chien la constitution du globe ne diffère pas visiblement d'un lieu à l'autre.

Au delà des plates-bandes, des allées en quinconces coupées çà et là de bassins, où dans l'eau verdie s'ouvraient des lis d'eau, elle atteignait la lisière des forêts. Elles étaient formées de chênes dont les masses puissantes s'étendaient au loin. Plongeant dans ces terres noires, toutes traversées du sel qui filtrait des soubassements glaciaires, ils y puisaient leur force abondante et magnifique. Le printemps, dans ces régions, se pare d'une pompe sauvage. Des touffes d'absinthe et d'immortelles jaunes jaillissaient du sol, et l'odeur des roseaux aromatiques se répandait dans l'air. Au fond, sur la gauche, s'élevaient les premières collines d'Ouratinsk, découpées çà et là en escarpements, et recouvertes de la sombre parure des bois.

Et, dans l'émoi persistant de sa nouvelle destinée, Louise ne reconnaissait plus son âme de jadis. Tout son passé; ses

souvenirs, qui s'enchaînaient depuis sa petite enfance, lui devenaient comme étrangers depuis le moment où ce singulier Smith lui avait remis à Paris, sur le quai de la gare de l'Est, un billet pour des régions inconnues. Parfois elle en venait presque à se demander si cet homme n'était pas sorcier, s'il ne l'avait pas transportée dans la lune, dont les paysages argentés luisaient à l'horizon dans le ciel pâle.

Un jour, Louise accompagna le comte en voiture. La route devait traverser un pays pittoresque et varié. Elle côtoya d'abord de riantes habitations peintes de tons vifs, entourées de jardins fruitiers; puis des champs de blé se déployèrent comme un océan couleur d'or, où le vent creusait les vagues d'une mer houleuse. Les épis et les fleurs s'élançaient d'une telle vigueur qu'ils montaient plus haut que la tête des hommes. Au retour, dans un village juif encombré d'enfants en guenilles, de hâves visages aux prunelles luisantes se levèrent furtivement sur eux.

Ce soir-là, le comte négligea l'échiquier et se mit au piano. Distrainment, il laissa errer les doigts sur les touches, fit naître des airs anciens, des chants russes âpres et farouches. Peu à peu les sons s'adoucirent, glissèrent en mélodies rêveuses et formèrent ce *Gondolier* de Rubinstein, où la rame frappe d'une cadence endormeuse l'eau des lagunes... Et Venise et ses dômes et ses campaniles se mirèrent dans l'eau...

L'image s'effaça et ce fut Chopin qui régna seul. Kowieski aimait particulièrement la musique du maître polonais. Pathétique et fiévreuse, elle disait toute sa misère à lui, coulant au long des notes, s'égrenant ainsi que des larmes. Ses douleurs, ses secrets désirs, tout le tumulte de son cœur s'y répandaient.

Lorsqu'il se tut, il vit les joues de Louise toutes baignées de pleurs. Il pensa qu'elle exprimait divinement la tristesse.

Car, si, à son premier amour, le vaniteux et malheureux Fernand Epstein, elle avait paru éclatante et rare et de luxe suprême, si Jacques Lenoël la tenait pour une réalisation harmonieuse et sereine de parfaite beauté, aux yeux de ce dernier venu, à l'âme troublée, elle était la figure de la mélancolie, charme douloureux du monde.

Puis Kowieski vint s'asseoir sur un tabouret, aux pieds de Louise.

— Je crains — dit-il — de vous aimer, parce que comme les autres vous fuirez... Et vous me ferez souffrir... D'ailleurs, de toute manière, on souffre : la source de toute souffrance est en nous, et, si notre âme s'aventure au dehors, elle revient meurtrie et déchirée... Vous êtes belle et douce et redoutable, et vous m'effrayez.

Et, posant le front sur les genoux de la jeune fille, il pleura.

Quelques jours plus tard, Louise reçut une réponse à la lettre que, dès son arrivée en Pologne, elle avait écrite à sa tante. Félicité se faisait d'amers reproches, se disait qu'elle aurait dû deviner, empêcher ce coup de tête déplorable. Elle songeait avec angoisse à la façon dont M. Toussard accueillerait cette nouvelle folie. Et même elle demeurait insensible à tout ce qui aurait pu l'émouvoir ou la flatter. L'opulence du comte Kowieski la touchait bien moins que ne la désolait le scandale probable. Et, la chose n'étant pas ébruitée encore, elle suppliait sa nièce de rentrer à Paris.

Mais cette lettre, loin d'ébranler Louise, ne fit que raviver ses peines récentes. Elle n'était pas, comme sa tante, soucieuse de correction, et elle avait appris à ses dépens ce qu'il entre de frivolité cruelle dans ce qu'on appelle l'opinion...

Une après-midi, à sa leçon d'équitation, le piqueur lui dit qu'il la trouvait si bien en selle qu'il ne verrait aucun danger à ce qu'elle s'en allât en promenade.

Le lendemain, avec le comte Kowieski, ils sortirent aux approches du soir, alors que s'apaisait la chaleur de la journée.

En l'amazone expédiée de Vienne, Louise apparaissait, fine et fière silhouette noire sur le ciel clair. Souple et bien campée, elle maniait son cheval avec aisance et sûreté, et son port et son air rappelaient ces écuyères de l'époque romantique qui, dans les tableaux d'Alfred de Dreux, montent des coursiers alezans ou gris pommelé, au col de cygne.

Ils partirent au trot modéré, puis, en rase campagne, prirent le galop. Ils filaient, rapides; les épis, se courbant, les saluaient au passa ge.

Le professeur encourageait son élève du geste et du regard. Précédant d'une demi-longueur, il réglait l'allure. Et le comte Kowieski suivait, libre, heureux, comme affranchi tout à coup de ses pensées mornes et de sa tristesse. Ayant atteint les

coteaux d'Ouratinsk, ils s'en revinrent plus lentement. Autour d'eux les brises volaient caressantes, parfumées. Dans la forêt, un rossignol jetait ses trilles d'une voix si éclatante qu'ils s'arrêtèrent pour écouter.

Ils pénétrèrent dans la cour d'honneur, firent halte devant le perron, et, lorsque Louise se laissa glisser à bas du cheval, ce fut le comte Kowieski qui la reçut dans ses bras.

Le visage animé, l'œil brillant, il n'était plus le même, et, tandis qu'il la tenait contre lui, elle s'aperçut qu'il tremblait.

Elle alla à sa chambre, et, quittant l'amazone, posa sur ses épaules un peignoir flottant. Le jour déclinait; sur le parc et les bois, descendaient les voiles blancs du crépuscule; enfin la nuit, ainsi qu'une berceuse, se pencha sur le monde endormi.

Tout à coup, dans la pièce presque obscure, sans qu'elle l'eût entendu ou vu entrer, le comte se trouva tout près d'elle. Il tâchait de la saisir, et ses bras étendus étaient comme les ailes éployées d'un grand oiseau nocturne.

Elle eut peur, poussa un faible cri. Mais la frayeur, la pitié, la lassitude et le dégoût d'elle-même lui ôtaient toute force. Elle lutta à peine. Des soupirs s'achevèrent en un sanglot et ce fut tout...

Comme elle restait anéantie sur la chaise longue, un bruit la fit tressaillir : c'était une chauve-souris qui battait les murs de son aile lourde.

Elle fit prier le comte de l'excuser si elle ne descendait pas dîner avec lui, la promenade à cheval l'ayant brisée. Les heures de nuit sonnèrent tour à tour à la petite pendule ancienne. Blottie dans son lit, Louise ne dormait pas, et, se rappelant ces jours si proches où l'amour était pour elle l'abandon délicieux et consenti, longtemps, amèrement, désespérément, elle pleura.

Vers le matin, elle glissa dans un sommeil plein de rêves. Elle fuyait à travers une forêt toute noyée d'ombre. Un grand oiseau la poursuivait. Haletante, éperdue, elle arriva devant une grille. L'ayant ouverte, elle se trouva au milieu d'une allée dont les arbres étaient garnis de feuilles jaunes et elle reconnut Villeneuve-Saint-Georges. Lenoël venait à sa rencontre, mais, au moment où il allait la joindre, une femme vêtue d'un linceul se dressa et, lui saisissant la main, l'entraîna

avec elle... Alors, demeurée seule, Louise poussa une plainte et se réveilla. Par les lames des persiennes, le soleil répandait dans la chambre ses rayons comme des brassées de fleurs d'or.

Au cours de la matinée, William Smith la pria de le recevoir.

— Je viens — dit-il — prendre les mesures de votre cou et de vos bras : le comte m'envoie à Vienne acheter un collier de perles et d'autres bijoux. Si je ne puis me procurer ce qu'il faut, on écrira à Paris. Il veut que le collier soit aussi beau que celui de la comtesse.

XXXII

La bibliothèque était un des endroits les plus agréables du château de Ma Folie. De forme ovale, elle s'éclairait au moyen d'un plafond vitré; sur les hautes armoires peintes en gris et fermées de grillages dorés, qui l'entouraient toute, étaient posés les bustes en bronze des philosophes grecs. Majestueuse et sereine, cette pièce semblait faite pour les méditations qu'au XVIII^e siècle des esprits sceptiques, élégants et préoccupés de problèmes scientifiques ou sociaux, poursuivaient parmi des décors et des emblèmes galants.

Louise d'abord avait traversé cette bibliothèque, et maintenant elle n'en sortait quasi plus qu'au moment des repas et des promenades.

Dépourvue d'instruction, nourrie, au hasard, de quelques lectures faciles, elle avait puisé dans l'intimité de deux hommes d'inégale mais réelle valeur des notions qui avaient fleuri çà et là dans son esprit. Tant qu'elle était demeurée auprès de son ami Toussard et de Jacques Lenoël, elle pensait être à la source de toute science, et apprendre en vivant. Maintenant, livrée à elle-même, réduite à une destinée fastueuse et sans joie, elle voulut demander aux livres l'oubli et la distraction. Peu à peu elle découvrait le passé si profond et encombré qu'elle se trouva comme perdue parmi les lointaines avenues où se déroulaient les histoires des peuples.

Bientôt, s'efforçant de procéder avec ordre et méthode, et s'aidant des catalogues, elle tenta de se renseigner sur l'an-

tiquité. La bibliothèque, commencée à l'époque où la gloire des lettres françaises emplissait le monde, leur avait fait une belle place. Les noms de Voltaire et de Rousseau, de Montesquieu et de Buffon luisaient sur les dos de veau fauve et de maroquin des livres alignés au long des tablettes. Mais ce fut le bon Rollin qui fournit à Louise ses premiers enseignements. Les récits bien conduits, et d'une solennité naïve, du recteur de l'Université de Paris, intéressèrent la jeune fille. Par instants, elle se prenait la tête, craignant qu'elle n'éclatât, dans l'effort pour loger tant de noms, tant d'événements, une telle succession vertigineuse de grandeurs, de décadences et de morts.

Son illusion et sa hantise devenaient parfois si fortes qu'elle croyait voir, par delà les murs, des armées en campagne et des contrées sans fin, formant d'immenses empires prêts à disparaître dans la ruine et la fuite de tout.

A sa petite chienne posée sur ses genoux et ruminant un rêve innocent, elle disait :

— Nous nous croyons importantes, ma pauvre Fairy, et nous attachons du prix à nos tristesses et à nos colères, mais elles sont chétives et ridicules et d'une insignifiance que tu ne peux te figurer...

C'est ainsi qu'en étudiant l'histoire elle acquérait, par surcroît, quelque teinte de philosophie.

Elle s'intéressa surtout aux Grecs, dont elle savait qu'ils révélèrent la beauté, et, se souvenant qu'elle avait tenu entre les mains quelques fragments où leur génie s'attestait encore, elle en conçut une fierté mélancolique.

Après l'histoire ancienne, dont elle avait désormais une idée légère et supérieure à celle qu'en a d'ordinaire la belle société, elle se résolut à lire l'histoire de France. — Outre le XVIII^e siècle, la bibliothèque contenait les principaux écrivains du XIX^e, jusqu'en 1850 environ. Depuis lors, les achats avaient été peu nombreux, les voyages ou d'autres plaisirs absorbant sans doute les comtes et les comtesses. Les œuvres françaises les plus récentes étaient celles d'Octave Feuillet, quelques pièces de Dumas fils et divers romans, dont un exemplaire de *Madame Bovary*, assez délabré. Tous ces volumes portaient le chiffre de la mère du comte actuel.

L'histoire que le hasard mit sous les yeux de Louise fut

celle de Michelet. Ces récits puissants, colorés et si évocateurs, lui causèrent une bien autre émotion que les fresques correctes et pâles du pauvre Rollin. Le drame de la Révolution la captiva tellement qu'elle en vint à encourir le blâme discret de sa femme de chambre, la jolie Magda, qui la vit avec chagrin négliger de changer sa toilette pour le repas du soir.

Le comte, étonné de cette folle ardeur, venait de temps en temps trouver Louise dans la salle silencieuse dont les parois s'éclairaient des lueurs d'or qu'y jetait sa chevelure blonde.

— Comme vous vous plaisez à la lecture! — disait-il avec surprise. — Moi, cela me donne toujours une grande tristesse qu'il se soit passé tant de choses... Les œuvres d'imagination ne me délectent pas plus que les ouvrages d'histoire. Nos grands romanciers ont failli me rendre fou : ils inspirent l'épouvante de la vie, qui est déjà assez fâcheuse. Je sens bien plus de poésie dans la musique que dans les livres. Et, du reste, les correspondances de mes paysans et de mes fermiers, et les autres lettres d'affaires que souvent Smith s'obstine à me communiquer, me cassent la tête suffisamment.

Louise expliqua qu'elle lisait pour s'occuper et s'instruire.

— C'est singulier, — fit Kowieski, — cette activité qu'ont les Français. Elle n'est pas méthodique et réglée comme celle des Anglais, elle est souvent sans but... C'est peut-être ce qui les rend aimables...

Ce fut un matin d'août, sous un ciel bleu et frémissant de chaleur, que Louise eut pour la troisième fois des nouvelles de Félicité. Dans sa deuxième lettre sa tante lui avait annoncé le retour de M. Toussard : « Son chagrin et sa colère, disait-elle, ont dépassé tout ce que j'avais redouté. Il a déclaré qu'il ne te reverrait jamais... »

Elle ajoutait que, pour des raisons qu'elle donnerait prochainement, M. Toussard voulait qu'elle-même se retirât du magasin de modes.

Or, dans la lettre qui arrivait en ce matin d'août, il n'était question ni de M. Toussard ni des propres affaires de Félicité, mais d'une chose qui devait troubler Louise de façon autrement vive et poignante :

Hier, j'ai reçu la visite du docteur Lenoël. J'ai été saisie à un tel point que je n'ai pas d'abord trouvé de paroles. Lui-même

n'avait plus sa parfaite aisance, mais il s'est vite remis et m'a dit : « Vous n'ignorez pas, madame, l'affection profonde que je porte à votre nièce; je viens vous supplier de me dire où elle est. »

Je lui ai dit qu'après son départ tu avais été en butte à tant et à de si cruelles épreuves que tu l'étais décidée à quitter Paris, en me défendant de faire connaître le lieu de ta retraite. Il a violemment insisté, m'assurant que cette précaution ne pouvait s'appliquer à lui, et que j'agissais avec une cruauté qu'il ne méritait pas. Il m'a demandé enfin si je voudrais bien te faire parvenir une lettre de lui. J'ai dit que je me conformerais à ta décision, et je dois la lui transmettre. Il est parti en me laissant voir son dépit amer. Je crois bien qu'il t'aime toujours. Depuis, j'ai su qu'il avait ramené madame Darsier, encore dolente, mais sauvée pour l'instant. Il paraît qu'il va l'épouser. Dans ces conditions, ma pauvre enfant, tu feras bien de ne plus songer à lui, et je lui répondrai en conséquence, si tel est ton avis...

Tenant entre les doigts la feuille de papier qui lui apportait ces lointaines nouvelles, Louise resta longtemps accablée. L'air brûlait comme des flammes, semblait sa propre douleur qui la consumait. Elle se dit : « Il se marie. Alors, que me veut-il? Et si je suis ici, c'est surtout par sa faute : qu'il m'y laisse donc en paix!... » Et, du fond de sa détresse, quelque ressentiment lui vint, qui lui redonna un peu de force.

Comme elle n'était pas descendue de toute la journée, le comte, vers le soir, se rendit auprès d'elle dans sa chambre.

Il la vit pâle et brisée et il s'en inquiéta :

— Cette chaleur est écrasante, — dit-il, — et puis toutes ces lectures vous auront fatiguée. Il faudra recommencer nos promenades à cheval, qui vous faisaient du bien. Si la chaleur continue, nous sortirons de grand matin.

Après un silence, il reprit :

— C'est peut-être d'ennui et d'isolement que vous êtes malade : vous regrettez Paris, et tous les amis et les amusements que vous y aviez. Patientez un peu : dans deux ou trois mois, nous voyagerons. Je vous conduirai dans de beaux pays. Mon yacht est mouillé à Odessa; c'est un bateau magnifique, on y est très heureux : on oublie tout, quand on n'aperçoit plus que le ciel et l'eau... D'ici là, nous aurons quelques visiteurs; entre autres; un cousin à moi, un garçon charmant, qui est attaché à notre ambassade chez vous.

Louise le remercia, le rassura : son malaise n'était rien, elle en était déjà remise. Alors lui, la voyant si délicieuse et désirable dans sa langueur, s'enhardit, tenta de glisser le bras, au long du divan, parmi les mèches blondes répandues. Mais elle, émue, palpitante encore à la pensée de l'autre, dont elle avait senti tout proches le désir et le souffle, eut un grand frisson, se déroba. Et le comte Kowieski, timide, méfiant de lui-même, n'insista pas.

Dès le lendemain, Louise écrivit à sa tante :

Dites-lui de ma part que, puisqu'il a refait sa vie à sa guise, je le prie de ne plus se mêler de la mienne.

Elle retourna à ses lectures, mais elle n'avait plus son calme. Elle s'adonna de préférence à des livres d'imagination, qui traitaient d'amour : car ces livres, pensait-elle, s'efforcent de peindre les douleurs et les joies auxquelles sont soumis les hommes. Elle espérait ainsi se retrouver elle-même, entendre l'écho de ses tristesses renvoyé par d'autres voix. Elle lut quelques volumes de Balzac, de George Sand, des poèmes en prose de Chateaubriand ; mais rien dans ces écrivains illustres ne sut la toucher, ne fut en harmonie secrète avec sa propre âme. « D'ailleurs, — se disait-elle, — tout y est réglé, arrêté et ne change plus, tandis que la vie fuit sans trêve, transformant, emportant tout. Dans les livres seulement, le bonheur peut se fixer en un décor immuable, se découper à jamais sur un fond d'or, comme une image de piété... »

Elle se faisait ainsi un ensemble d'idées qui, empreintes d'un amer pessimisme, contrastaient singulièrement avec sa jeunesse, son inexpérience et sa beauté. Et cette sensation de l'écoulement, qu'elle gardait toujours présente, datait peut-être de son enfance, et du spectacle de cette rivière qui roulait au loin ses flots sans cesse renouvelés.

Dès lors, elle ne demanda plus aux livres que de l'instruire ou de l'amuser. Elle prenait de toutes parts, et son esprit devint comme ces forêts touffues qui se sont développées au hasard des germes déposés par les oiseaux. Un jour, elle ouvrit cette *Madame Bovary* dont tant de mains fébriles ou négligentes avaient déjà froissé les pages. Cette aventure vulgaire et tragique, raccourci pitoyable et sublime d'illusions, d'orgueil

et de misère, l'étonna, mais ne l'émut pas. Elle plaignit Emma sans pouvoir l'aimer, la jugeant d'une ardeur trop âpre et sèche. Elle lui reprocha aussi le choix médiocre de ses amants, se refusant encore à concevoir que l'on pût aimer des hommes qui ne fussent pas à la ressemblance de Jacques Lenoël.

Et quelques semaines passèrent, monotones et paisibles. Mais un matin, Smith entra chez Louise :

— Vous ne verrez pas le comte, en ce moment : il a sa crise. Ces troubles, auxquels il est sujet depuis le terrible accident, surviennent quand il a de vives contrariétés. Tout à l'heure, il s'est mis dans une colère effroyable à cause de la comtesse : ayant agi très grandement avec elle, à condition qu'elle ne porte pas son nom et ne fasse pas de scandale, il a appris des détails déplorables que je voulais lui cacher. Cette dame devrait être enfermée, ce serait mieux pour tout le monde.

Puis Smith parla de sa propre famille, de ses filles, qu'il destinait à l'enseignement, de son fils aîné, *midshipman*.

— Voyez-vous, mademoiselle Louise, — car il continuait à la nommer ainsi quand ils étaient seuls, en souvenir de leurs relations au magasin de modes, — pour se tirer d'affaire, il n'y a que la bonne conduite et l'activité : j'ai élevé mes enfants dans ces principes, je veux qu'ils travaillent. Si plus tard il leur vient par moi quelque bien, ils en seront plus dignes. D'ailleurs vous connaissez, dans l'Évangile, la parabole des deniers et de celui qui ne sut pas les faire fructifier. Toute la prospérité de l'Angleterre est expliquée par cette parabole.

Le comte ne quittait pas encore ses appartements, lorsque arriva au château son jeune parent, le prince Daltroff.

Louise redoutait cette visite : dans la fausseté de sa nouvelle condition, il lui était très cruel de se trouver en face d'un Parisien. Elle songeait à la résistance qu'en ses jours de jeune et farouche fierté elle avait opposée aux vœux et aux projets du pauvre Fernand Epstein. Certes elle n'ignorait pas avec quelle frivolité et quelle injustice se perpétuent souvent les préjugés ; mais elle-même était sans force contre des scrupules naturels, qu'elle avait vu les magasins de modes partager avec les classes bourgeoises.

Ce fut dans ces dispositions qu'elle apprit, un matin, que le prince Daltroff était au château depuis la veille. Décidée à ne

pas se montrer avant que le comte eût reparu, elle restait à l'écart, lorsque, aux aboiements furieux poussés par Fairy, elle entre-bâilla sa porte. Sur le palier, à l'endroit où aboutissait l'escalier, un homme jeune, mince, élégant, subissait en souriant les assauts de la petite chienne, qui, hors d'elle, les soies hérissées, les yeux fous, jetait du fond de son menu gosier, contre cet étranger, des sons éperdus et stridents. Et rien n'était comique et plaisant comme cet être minuscule s'efforçant de répandre la terreur, dont il croyait posséder l'appareil redoutable.

Louise, un peu interdite, appela Fairy avec sévérité.

— Je vous remercie, madame, de venir à mon secours, — fit en s'inclinant avec grâce l'étranger; — mais, comme j'ai chassé le tigre aux Indes, j'avais conservé tout mon sang-froid.

C'est ainsi que Louise et le prince Daltroff firent connaissance.

A l'heure du dîner, le comte allant mieux, ils se retrouvèrent dans la salle à manger. Et la jeune fille, qui avait tant craint cette rencontre, fut rassurée tout de suite par l'aisance noble et charmante du jeune diplomate. Il causait avec agrément et vivacité, et, quand il s'adressait à Louise, c'était avec une courtoisie empressée qui semblait un discret et délicat hommage.

Fils de l'ambassadeur et Français par sa mère, ayant séjourné longtemps en Italie et ensuite à Paris, le prince Daltroff était à peine Russe. Tout au plus gardait-il en parlant ce chantonement léger qui donne au français un air d'être en fête. Grand amateur d'art, familier de tous les musées, il avait tout vu, tout lu, et sa nonchalance était comme une coquetterie.

— Voici une jeune dame avec laquelle vous vous entendrez, — dit le comte Kowieski à son cousin, — car elle passe une partie de sa vie dans la bibliothèque... Cette bibliothèque, depuis des années, on n'en avait ouvert aucune armoire et les livres qui sommeillaient sous la poussière ont dû être bien surpris d'être ainsi dérangés.

Daltroff regarda Louise avec intérêt, lui demandant quel choix guidait ses lectures.

— En ce moment, — dit-elle, — je tâche d'apprendre, et je sais trop peu pour m'être créé un goût ou une préférence.

— Aimez-vous les vers? — reprit-il. — Il faut les aimer : ils sont comme les fleurs, inutiles et délicieux. Si vous le permettez, je vous présenterai mes poètes de prédilection. J'en ai de plusieurs sortes.

Il se tut quelques instants, puis continua :

— Je ne prétends pas que ce soit toujours une beauté d'être inutile... Ainsi, la diplomatie, quoique purement ornementale, n'a plus ni beauté ni raison d'être depuis que les questions internationales sont réglées par les banquiers.

Et, comme le comte Kowieski laissait voir son étonnement, Daltroff ajouta :

— Oh! je m'en doute bien, vous me désapprouvez de m'exprimer si librement. C'est que, mon cher, j'en sais long sur ce qui se prépare chez nous, et il y a des jours où j'ai honte de ma vaine, de ma puérole carrière... Les idées là-bas marchent plus vite qu'on ne croit, ailées, armées, terribles. Mes sympathies, mes vœux secrets sont avec elles; mais ne craignez rien, je suis un allié, un ami, je ne suis pas encore un conspirateur.

On tint des propos moins graves. Daltroff raconta qu'Alice Cointel s'était aperçue que, d'être si distinguée et raisonnable, maintenant qu'elle était moins jeune, aurait le tort de la vieillir avant l'âge :

— Il paraît qu'elle va quitter la Comédie-Française à la suite de caprices divers. Il est question d'aventures romanesques. Comme l'Aurore, elle aurait fait choix d'un très jeune amant : cela lui crée un renouveau opportun.

Le prince savait en perfection la chronique galante de la rampe. Il la disait gaiement, en camarade de toutes ces héroïnes qui, menant à la fois tant d'existences imaginaires ou réelles, sont bien excusables de s'y égarer parfois. Il connaissait aussi tous les auteurs dramatiques et les autres, et ceux qui ne faisaient que des chroniques, et même les moindres, qui, ne glissant que des entrefilets, essayaient d'être les plus tapageurs. A quelques illustres exceptions près, il était sans enthousiasme pour le monde des lettres :

— L'époque est ingrate, — dit-il, — et l'on supplée au talent, comme les femmes à la fraîcheur, par le maquillage. Cela fait des succès factices et qui durent peu. D'ailleurs, si

cela vous amusait, je vous amènerais quelques littérateurs quand vous viendrez à Paris avec Kowieski.

La sympathie qui, dès le premier soir, s'était formée entre Louise et Daltroff s'accrut encore. La bibliothèque les réunissait chaque jour, et, d'une voix sonore et bien timbrée, le prince lisait des vers. S'abandonnant à l'enchantement des images et des mots, Louise l'écoutait. Et la vaste pièce, si longtemps sans écho, s'emplissait de l'harmonie du langage rythmé.

Un jour, comme il avait récité *Nèere* d'André Chénier, Daltroff dit soudain :

— Vous ne vous doutez pas combien j'ai déjà entendu parler de vous. C'était par deux bien jeunes adorateurs, encore lycéens, le fils et le neveu de la comtesse de Sauvignac... Et ces messieurs ne plaisantaient pas : l'un d'eux voulait se tuer, l'autre se proposait de vous enlever.

— Je sais, — fit Louise en souriant. — Classe de rhétorique, division C. Ces jeunes gens m'ont envoyé des fleurs. Il y a déjà longtemps de cela !

Et le souvenir de tout ce qui était advenu depuis, lui revint tout à coup, sembla pleuvoir sur elle comme des feuilles mortes.

Le prince reprit :

— A présent, je vous connais, et je ne m'étonne pas du trouble que vous jetez dans les âmes. Et sans doute resterai-je un des rares qui, vous ayant approchée, n'auront pas tenté de vous faire la cour. Mais vous m'avez conquis tout de même et je serai toujours heureux de vous donner des preuves de mon amitié, de mon dévouement.

— Pour une femme qui est jeune, l'amitié est plus difficile à rencontrer que les hommages, — dit Louise, — et je vous remercie de m'accorder la vôtre. J'ai eu quelques amis et je les ai perdus, par la faute des circonstances plus que par la mienne. Et maintenant je suis presque isolée dans la vie.

Daltroff répliqua :

— Je suis sûr que Kowieski vous est vraiment attaché. C'est un homme qui a souffert par lui-même et par les autres. Il n'a pas les dons brillants qui séduisent, mais c'est un être excellent, et une femme de cœur peut s'intéresser à lui, et lui offrir des joies qui lui ont toujours manqué.

— Je suis réellement touchée de sa bonté pour moi, — répondit Louise, — et je tâcherai de lui montrer ma gratitude. D'ailleurs, à mon âge, j'ai été en butte à tant d'épreuves que je ne souhaite plus maintenant que la paix. Et peut-être l'ai-je rencontrée.

— Ah! ma pauvre enfant, — s'écria Daltroff, — quelle illusion est la vôtre! Vous êtes à la merci des autres et de vous-même : vous parlez de paix, et vous êtes à l'image de celles pour qui, aux temps héroïques, les guerriers s'exterminaient... Enfin, quoi qu'il arrive, comptez que je suis votre ami... D'après ce que m'a dit mon cousin, nous nous reverrons à Paris, au printemps, et peut-être, vers février, à Nice, à Monte-Carlo.

Au bout de quelques jours, le charmant prince s'en alla.

— Je le regrette, — dit Kowieski, — autant pour vous que pour moi. Il est un compagnon exquis. Mais on ne le garde jamais longtemps. Il appartient tout entier à une femme, la comtesse de Sauvignac, plus âgée que lui de dix ans. Cette liaison est déjà ancienne, il lui a sacrifié les plus beaux mariages...

Des semaines se succédèrent, août glissa en septembre, le ciel pâlit encore, et la pourpre et l'or de l'automne s'étendirent sur les forêts comme des flammes qui bientôt allaient les flétrir toutes. Ce fut alors qu'une activité subite régna dans le château, d'ordinaire si calme. Sur l'aile gauche close, jusqu'alors, on vit s'ouvrir toutes grandes les fenêtres et s'envoler la poussière qui semblait celle de tant d'heures endormies là.

Les écuries, les selleries aussi s'agitaient, se préparaient à quelque événement.

— Il va nous venir toute une bande de chasseurs, — dit le comte à Louise, — tandis qu'ils dînaient tous deux dans la salle de marbre. Je me dispenserais bien de les accueillir, surtout présentement, mais c'est un vieil usage de famille, et difficile à supprimer... Nous aurons plusieurs officiers supérieurs de Komenetz, et des propriétaires de la province. Parfois il me vient de loin des visiteurs... Quant à moi je ne trouve aucun plaisir à la chasse, je l'estime un divertissement cruel... La maison va être remplie de bruit et de monde, et ce sera fini de vous voir à mon gré.

De plus en plus, il s'accoutumait et prenait goût à elle. Sans effort et sans artifice, elle était de douceur si souple qu'elle se façonnait aux autres insensiblement. D'ailleurs elle était quelque peu changée : plus lente, plus languissante, elle semblait traîner derrière elle les voiles invisibles d'un deuil secret. Et cette tristesse qui l'enveloppait la paraît, aux yeux de ce seigneur mélancolique, d'une grâce singulière. Sa coiffure non plus n'était pas la même qu'aux temps heureux où on la comparait à la Psyché de Naples. Magda maintenant disposait à sa fantaisie la chevelure magnifique qu'on lui confiait. Elle était fort habile à en varier la disposition, ayant servi deux ans une cantatrice en renom. Et Louise apparaissait tantôt avec des mèches éparses et fleuries comme Ophélie, tantôt avec des nattes relevées et ornées de perles et de brillants, à la façon de Desdémone, patricienne de Venise...

Le jour où devaient arriver les invités, William Smith se présenta chez madame de Kérouall :

— Je veux vous dire un mot seulement, car je suis très affairé... Ces gens, évitez-les le plus possible. Quoique de haute naissance, ils sont tout le contraire de ce que nous appelons des *gentlemen*. Et je les considère plutôt comme des sauvages, des idolâtres et des ivrognes... Sans doute, les Anglais boivent aussi quelquefois, mais jamais ils ne perdent le respect de la morale et de la religion... Je vous dis cela, parce que le comte est si distrait qu'il n'y songerait que trop tard...

Vers le soir, les coups de fouet et les grelots des postiers résonnèrent dans les avenues, atteignirent le perron, et bientôt des cris et des jurons retentirent dans le château.

Suivant l'avis de Smith, Louise ne bougea pas de chez elle, et le comte Kowieski, étant allé la voir, n'insista pas pour qu'elle revînt sur cette décision. Toute la nuit, les lourdes bottes frappèrent les dalles de marbre, et des salles basses s'élevaient des clameurs, des chants et, parfois, un vacarme de querelles.

Lasse enfin de sa captivité, elle s'en alla, un matin, en promenade avec le piqueur. Au retour, comme elle remontait l'escalier, vêtue de son amazone, trois hommes dressés sur la dernière marche lui barrèrent l'accès du palier. Ils avaient la tenue de chasse, et, secoués de rires énormes, les habits en

désordre, le regard allumé de vin, ils figuraient la troupe de quelque Bacchus tartare. Appuyés sur la rampe, — incertains et chancelants, ils paraissaient gigantesques et redoutables encore. Louise eut peur d'abord, voulut s'enfuir; puis une audace lui vint, elle se résolut à passer en les bravant. Sous leur souffle chaud, sous leurs jurons, elle avança tranquille, hautaine. Une main se tendit pour la saisir, un visage frôla le sien : d'un coup de cravache elle cingla si rudement le gentilhomme qu'il recula, étourdi.

Alors ce fut la lutte et la mêlée; tous, se poussant, essayant de s'emparer d'elle, patinaient sur le marbre poli : elle put s'échapper.

Ils s'écroulèrent sur les marches, restèrent vautrés, abîmés dans l'ivresse. Au-dessus d'eux se jouait la bande légère des amours ailés.

Tremblante encore de cette aventure, elle eut dans la journée la visite de Smith.

— Vous avez été splendide! — s'écria-t-il; — d'en bas, je vous admirais. Je pensais au berger David, si frêle et jeune, qui, avec l'aide de Dieu, terrassa Goliath, le géant blasphémateur. Celui que vous avez châtié est le fils du grand-duc Vasili. Parfois le Seigneur se sert des faibles pour abattre les forts et les puissants...

Les chasseurs s'en retournèrent comme ils étaient venus, parmi les grelots et les claquements de fouet, et de nouveau le silence régna dans le château. Au dehors, l'automne, précoce en ces régions, avait fait son œuvre. Le vent âpre et sec, précurseur de la dure saison, balayait les nuages en tumulte et le tourbillon des feuilles mortes, et, la nuit, au long des couloirs et dans les hautes cheminées, on l'entendait siffler et gémir. Le comte décida que l'on partirait. Déjà, à Odessa, le yacht était tout armé, n'attendait plus que les passagers.

Presque à la veille du départ, Louise apprit une grande nouvelle. Sa tante lui annonça qu'elle allait épouser M. Tousard :

Maintenant que ses deux nièces, dont il était tuteur, sont mariées en province, je n'ai plus aucun motif pour me refuser à ce qu'il souhaitait depuis longtemps, car il souffrait de l'incorrection de notre vie. D'ailleurs, sa belle-sœur accepte avec bonne

grâce notre résolution. Nous habiterons, dans la banlieue de Paris, une maison agréable, au milieu d'un beau jardin. De là il se rendra à ses affaires...

Ma pauvre enfant, je ne puis me défendre d'une sincère tristesse en t'annonçant une chose dont je devrais me réjouir absolument. Il m'est plus douloureux en cet instant de te sentir si loin de moi et je me reproche amèrement de n'avoir pas su te conduire avec plus de sagesse et d'énergie. C'est lui, c'est monsieur Tous-sard qui avait raison contre toi, contre moi...

En post-scriptum, elle ajoutait :

Figure-toi que le docteur Lenoël est revenu me voir : « Louise n'est pas retournée dans sa famille, — m'a-t-il dit, — je veux savoir ce qu'elle est devenue. » Je lui ai répondu : « Elle était libre, elle a disposé d'elle-même. » Il a pâli au point qu'il m'a fait peur : Puis il s'est retiré. J'aime à croire qu'il en restera là.

Un matin de novembre, Louise monta en voiture pour s'éloigner de ces lieux où, pendant plus de six mois, elle avait langui doucement. Elle dit adieu à ce château, à ces allées profondes, à ces bois maintenant dépouillés. L'air était paisible, et la brume drapait de ses voiles toutes ces choses qui semblaient disparues, englouties déjà dans le passé!

XXXIII

Au milieu de la salle, où, comme pour les grands enterrements, les lumières brillaient dans l'obscurité factice, la petite roue de la fortune tournait. Et, distinctement, à travers tous les bruits épars, se percevait le tintement des pièces d'or qui se heurtaient sur la table de jeu. C'était le salon de roulette, à Monte-Carlo.

Serrés en triple rang, assis, debout, les joueurs immobiles suivaient de l'œil la boule qui fuyait, puis s'arrêtait, tandis que le croupier, impassible, grandiose et fatal, ramassait avec le râteau la moisson répandue sur le tapis vert. Et cela recommençait toujours. Toujours de nouveau les espoirs s'enflaient, s'envolaient derrière cette roue qui, inconsciente et terrible, tournait.

Dérangeant quelques groupes qui firent place en s'écartant, Louise, le comte Kowieski et le prince Daltroff entrèrent dans le salon de jeu : on voulait montrer la roulette à madame de Kérouall. Auparavant, le prince avait expliqué les combinaisons, les martingales, les chances et les superstitions des joueurs.

— Et tenez, — affirmait-il, au moment où ils franchissaient la porte, — j'ai entendu dire que la première fois qu'on se risque, on est sûr de gagner sur le chiffre de son âge. C'est le cas d'essayer, d'autant que vous n'avez pas à craindre de l'avouer.

Le comte Kowieski s'approcha de la table et, par-dessus les épaules, fit glisser vingt-cinq louis sur le 25. Louise souriait, indifférente, incrédule. La petite boule s'élança, sauta, courut follement. Enfin elle se ralentit, hésitante, puis se fixa, marqua 25.

— 25, rouge, impair, passe! — dit le banquier.

Et il compta douze mille cinq cents francs. Il y eut un léger émoi : des têtes se dressèrent cherchant qui, par une audace heureuse, venait de gagner en jouant le numéro.

Alors, parmi les regards, Louise en sentit un qui la glaça.

A peine put-elle reconnaître que c'était Louis Robert qui avait posé sur elle des yeux d'angoisse, et déjà il était noyé dans la foule. Mais la douleur et le mépris de cet honnête homme la laissèrent tremblante et défaillante : elle demanda à quitter le salon. Dans une des hautes glaces qui le décoraient, elle eut la vision d'une femme que d'abord elle ne reconnut pas. Cette figure de luxe et d'orgueil, parée de velours, de fourrures, de tulle nuageux, avec, au long du corsage, ces perles sans prix, était-ce bien elle, Louise Kérouall? Et, songeant à celles qui au magasin venaient étaler leur insolence et leur faste, elle se dit qu'elle était maintenant toute pareille à l'une d'elles.

Au dehors, le ciel, la mer rayonnaient, et, sur ce fond étincelant, Monte-Carlo élevait ses pavillons, ses hôtels, ses frères architectures mauresques de café-concert.

En ce début de mars, la colline s'ornait déjà de fleurs qui mêlaient leur grâce à cette végétation tropicale, aux contours rigides et métalliques. Sur la droite, les terrasses de Monaco venaient tremper jusque dans le flot, coulaient vers l'onde bleue en cascades de roses.

Louise remonta seule dans l'appartement qu'elle occupait depuis la veille, avec le comte, à l'Hôtel de Paris.

Accoudée à son balcon, elle croyait être encore portée sur ces vagues où durant plusieurs mois elle avait erré. Au delà de cette ligne qui formait l'horizon, s'étendaient les terres qui tour à tour s'étaient déroulées devant elle. Rochers pourpres et violets des promontoires d'Ionie, sables dorés d'Afrique, rives parfumées d'Asie, villes blanches, au creux des golfes; montrant leurs minarets clairs et leurs coupoles argentées, bois d'orangers et de lauriers-roses aux flancs des collines, douceur des nuits bleues d'Orient, pâleur des matins où les îles sortent de l'onde en soulevant leurs voiles, — elle revivait ces heures où lui étaient apparues l'Asie-Mineure, l'Égypte et cette Grèce qu'on lui avait jadis vantée, puis Corfou, avec ses vallées sombres et délicieuses, et cette Sicile éclatante et fière, mouillée à l'entrée du monde d'Occident... Si loin de tout ce qu'elle connaissait, son âme éparse et comme aliénée d'elle-même était charmée par tant de spectacles. Et, gardant les instincts qui lui venaient d'une longue suite d'ancêtres, elle se disait qu'elle vivrait volontiers au hasard des routes, tandis que les pays naîtraient et s'évanouiraient comme des mirages...

Le comte lui avait été un compagnon discret, taciturne, mélancolique, dont l'attachement se trahissait en élans brusques, que sa timidité rendait parfois gauches. Sans l'aimer, elle le considérait avec sympathie.

Vers le commencement de mars, sous les vents d'équinoxe, la mer devint dure et houleuse. Des orages traversaient l'atmosphère. On avait résolu de cesser la croisière. Et Louise avait abandonné avec regret sa demeure flottante.

Elle et le comte ne faisaient que passer à Monte-Carlo : ils devaient s'installer à Cannes, dans la villa des Palmiers, louée pour eux par Smith.

Tout de suite, Louise avait détesté Monte-Carlo, cette ville-casino, où, même avant sa rencontre avec Robert, les regards la suivaient, obstinés, acharnés comme des mouches...

Elle fut heureuse, le surlendemain au soir, de se retirer dans la paix de la villa. Le ciel et la mer luisaient entre les feuilles comme des vitraux d'église sertis de plomb. Elle se dit

qu'elle goûterait peut-être, dans cette retraite, des jours tranquilles.

A peine arrivés, ils eurent la visite du prince Daltroff.

— Eh bien, — dit-il, dès qu'il eut pris place sous la véranda où le déjeuner était servi, — vous pouvez vous vanter, madame, d'avoir soulevé derrière vous une belle traînée de poussière. Monte-Carlo en a plein les yeux et en reste ébloui. Ce que j'ai subi, à cause de vous, de questions et même d'interviews n'est pas croyable!... Tous les reporters des feuilles mondaines du littoral sont venus avec des crayons et des calepins. Et je leur en ai fourni pour leur peine. J'ai conté que vous descendiez de lady Ellenborough et d'un khan de Tartarie : de là votre remarquable distinction et votre type anglais. J'ai dit aussi que vous possédiez dans l'Asie centrale d'immenses domaines peuplés de nègres blancs... Ils ont été ravis.

— Mon Dieu! — fit Louise, agacée, — comme je souhaiterais qu'on me laissât tranquille!

— Cela, — riposta Daltroff, — c'est impossible... Shakespeare a dit que la vie est semblable aux planches d'un théâtre. Quelques-uns y ont de beaux rôles; les autres, la foule, les admirent, et madame de Kérouall sera toujours admirée... Ici, pourtant, vous serez plus tranquille. Cannes est un endroit très *select*, où de petites chapelles voisinent aristocratiquement. Un lien les unit, un lien sonore comme une corde de harpe : c'est leur culte pour le poète mystique et symbolique Pierre Gardanne... Je l'ai connu autrefois, quand il donnait des répétitions à quelques-uns de mes camarades. Il était pauvre alors, cynique et mal nippé. Aujourd'hui, il habite près de chez vous un délicieux *cottage*, et quand, le monocle à l'œil, le gardénia à la boutonnière, il récite avec une fatuité suprême les litanies de la Vierge, arrangées en vers blancs, on voit se pâmer les grandes dames. On dirait qu'il est familier de la Reine des Cieux et que c'est par délicatesse pure qu'il s'abstient de compromettre tout à fait cette dame céleste... Si cela vous amuse, je vous le présenterai.

Louise et le comte répondirent que, pour le moment, ils ne voulaient fréquenter personne.

Quand le prince Daltroff les quitta, ce soir-là, il fut convenu que l'on se retrouverait à Paris, vers le début de mai...

Pendant près de quatre semaines, Louise et le comte Kowieski séjournèrent à l'ombre des palmiers. A peine les voyait-on, mais, tout de même, les curiosités grouillaient autour d'eux. Après s'en être beaucoup tourmentée, Louise se résolut à ignorer tout, à traverser le monde comme s'il n'était pas, ou comme s'il n'était qu'un bocal peuplé de poissons rouges.

Un soir qu'elle rentrait d'une promenade en voiture, on lui présenta une dépêche. Durant ses voyages, elle avait toujours soin d'indiquer des étapes, pour que des nouvelles de sa famille pussent facilement lui parvenir. D'ailleurs, tous ses déplacements n'étaient pas pour surprendre, dans une région où le tiers de la population voyage commercialement.

Ayant déchiré le pli bleu, Louise lut :

Père gravement malade, viens. — MARIE KÉROUALL.

Un nuage passa devant ses yeux, lui cacha les palmiers, la mer, tout l'horizon : elle ne vit plus que la modeste chambre, où là-bas, au bord de l'eau, son père se mourait.

Elle se mit en route la nuit même, laissant le comte désolé, malgré la promesse qu'elle lui fit de le rejoindre dès qu'elle le pourrait. Il n'eut pas le courage de l'accompagner à la gare, et ce fut Smith qui remit à Louise, avec son billet, un portefeuille :

— Le comte désire que vous ayez de quoi être utile à votre famille, si c'est nécessaire.

Après vingt heures de route, Louise atteignit Port-Saint-Pierre. Du pont, en passant la rivière, la maisonnette lui apparut toute riante et fleurie, sous le ciel printanier. Un instant, elle en conçut un espoir meilleur ; mais, quand elle sonna à la porte, elle pensa que les forces lui manqueraient.

Ce fut sa mère qui vint ouvrir. Elle pleurait. Et toutes deux, sans rien se dire, s'embrassèrent, mêlèrent leurs larmes.

Louise monta l'escalier étroit, où jadis ses pieds d'enfant avaient trébuché. Elle entendait le tic tac de l'horloge de bois dans la cuisine et l'illusion lui vint qu'elle était retournée à ses jeunes années.

Dans son lit de noyer, aux rideaux de toile peinte, les yeux grands ouverts, hébété, hagard, Louise vit son père qui agonisait.

Car cette figure hâve et blême et qui semblait de pierre, c'était Jean Kérouall, le beau marin, venu de Bretagne en Gironde, il y avait vingt-sept ans. Comme s'il eût reconnu sa fille préférée, une lueur brilla dans son regard morne, puis s'éteignit, et ce regard, dont jadis, en mer, il interrogeait la distance, se perdit dans les plaines sans bornes du pays des ombres. Frappé, trente-six heures auparavant, d'une congestion au cerveau, on le jugea tout de suite perdu : on l'avait administré sans qu'il reprît connaissance. Louise, secouée de sanglots, tomba à genoux, à côté de ses sœurs, au pied du lit.

Vers le soir, le docteur vint, par amitié : car il ne gardait aucun espoir. De temps en temps, on humectait les lèvres sèches du mourant, on lui faisait respirer de l'éther, pour faciliter le dur passage. Alors que le petit jour filtrait par les fenêtres, Jean Kérouall rendit le dernier soupir.

Plus tard, le soleil vint couler ses rayons sur le visage du mort, redevenu serein et beau, puis se joua autour de ces trois jeunes têtes, serrées l'une contre l'autre en un commun désastre, ainsi qu'elles se serraient jadis, quand, toutes fillettes, leur père les emmenait sur la rivière, dans un canot de pêche.

L'enterrement eut lieu le surlendemain. Recouvert d'un drap noir bordé d'argent, le cercueil, porté à bras d'hommes, traversa le village matinal avant d'aller reposer dans la nuit comme une barque sombrée. Derrière le corps, marchaient la famille et des amis. En face de l'église, l'humble convoi tourna à droite, pour pénétrer sous le porche.

A ce moment, un homme de haute taille et de belle mine croisa le cortège, salua respectueusement. C'était le comte de Leuze.

Louise ne l'aperçut pas, mais lui la reconnut, resta longtemps arrêté, la suivant des yeux.

XXXIV

Paris!... Depuis hier elle était à Paris, et ces deux syllabes, qu'elle se répétait, tintaient en elle comme des grelots d'argent. De cette ville, qu'elle avait fui, elle ne se rappelait plus main-

tenant que les grâces, le ciel charmant, et les longues avenues donnant sur de nobles échappées, et toute cette vie éparse, souriante, aimable.

La veille, malgré la fatigue du voyage, vêtue d'une petite robe de deuil faite à Bordeaux, grisée, légère, elle avait couru par les rues et le long des quais, fine et longue silhouette toute noire dans la lumière rosée du soir. Et les hommages des passants lui plaisaient.

Puis elle était rentrée dans l'appartement qu'elle occupait, avenue des Champs-Élysées, jusqu'à ce que fût prêt l'hôtel que l'on disposait pour elle à deux pas du Bois, près de la Muette.

Dans sa première et rapide promenade, elle s'était tenue loin des endroits où elle craignait de retrouver son passé vivant encore : — la rue de la Paix, l'avenue de Villiers, que d'ailleurs Félicité n'habitait plus, et surtout cette rue d'Offémont où gisaient, comme en une tombe toujours fleurie, ses plus chers, ses plus cuisants, ses plus douloureux souvenirs. Mais aujourd'hui une fièvre, une audace nouvelle lui venait. Et, tandis que défilaient les charrettes et les *buggies* et toute la carrosserie printanière, une pensée se glissait en elle, la dominait bientôt entièrement : ne fût-ce qu'un instant, il fallait qu'elle le vit ! Ce jour même, elle irait à sa consultation... Et, dès lors, elle fut certaine que rien au monde ne l'empêcherait de réaliser son projet.

Ce qui la poussait à retourner chez Jacques Lenoël, elle n'aurait pu l'expliquer. Elle n'ignorait pas que depuis plusieurs mois il était marié, que la présence de sa femme rue d'Offémont était probable. Certes le dessein de renouer avec lui était loin d'elle et même l'aurait révoltée.

Peut-être obéissait-elle à ce goût du danger, propre aux âmes inquiètes et ardentes, peut-être voulait-elle braver son ami, le faire souffrir, mesurer ce qu'elle gardait sur lui d'empire, peut-être espérait-elle échapper à ce charme, à cet envoûtement, qu'elle n'avait pu secouer encore ; peut-être simplement était-elle attirée de façon invincible...

Dans sa voiture, attelée de deux grands carrossiers, elle se rendit vers quatre heures chez le docteur Lenoël. Sa toilette de deuil, souple et transparente, flottait autour d'elle en vapeurs sombres d'où elle émergeait, blonde, lumineuse.

Rue d'Offémont, dès le seuil, une déception cruelle l'attendait. Cette maison si connue, elle la reconnaissait à peine : sur l'emplacement du jardin, une aile avait été bâtie pour madame Lenoël, le docteur s'étant refusé à demeurer dans une des maisons qui appartenaient à sa femme.

De ce pauvre jardin où, si souvent, dans les nuits chaudes d'été, ils s'attardaient, de ce bosquet tant aimé que les oiseaux remplissaient de chants, rien n'existait plus. Il sembla à Louise que la cognée meurtrière qui avait abattu ces arbres la frappait elle-même. Elle franchit la porte. Le vestibule, par ce temps ensoleillé, lui parut plus froid et plus obscur qu'autrefois. Elle tâta le mur, pour être certaine qu'elle ne rêvait pas.

Dans le salon, elle se dissimula de façon à n'être pas remarquée par lui avant son tour d'être admise. Et, fermant les yeux, elle n'entendit plus que les coups de son cœur dans sa poitrine, si courts et si pressés qu'elle en perdait le souffle.

Une heure, deux peut-être, s'étaient écoulées, quand le battant s'ouvrit de nouveau ; c'était à elle d'entrer.

En l'apercevant, Lenoël eut un cri aussitôt étouffé ; la portière retomba. Alors, de stupeur, d'émoi, ils se tinrent quelques secondes en face l'un de l'autre. Puis il la prit, l'enveloppa de ses bras, la serra d'une étreinte où palpitaient tous ses poignants regrets, tous ses vains désirs.

— Louise, — dit-il enfin, — pourquoi ce départ insensé ? Tu savais bien que je devais revenir.

Levant les yeux vers lui, elle le vit changé. Des traces de lassitude se montraient sur ce visage, jadis si calme, si beau. Et son regard même n'avait plus cet éclat paisible, cette sérénité pleine de force où elle-même puisait autrefois la confiance et la joie. Alors, songeant au jardin rasé, elle se dit : « Tout est détruit, saccagé... »

Assis contre elle, il la caressait, comme il faisait quand il était, pour elle, tout l'univers. Elle songeait : « Que peut-il, à présent ? »

Au milieu de toutes ces choses, qui si longtemps lui avaient été familières, elle se sentait plus loin de lui que naguère, en Russie, lorsqu'elle évoquait son image. Une tristesse mortelle lui venait.

De nouveau il la saisit, lui brûlant les lèvres de ses baisers. Elle demeurait inerte et comme étrangère.

Il dit :

— Louise, je t'ai retrouvée, je t'aime, je te veux. (Sa voix était rauque.) Il ne faut pas que tu retournes à une liaison indigne de toi. Dès ce soir, j'aurai un coin où te cacher.

« Voilà — pensa-t-elle — ce qu'il me propose!... »

Sur la table, à côté du faune dansant, un portrait se dressait dans un cadre doré. Cette femme posée là, parmi les objets intimes, c'était le fantôme de Villeneuve, celle qui lui avait volé son bonheur. Fine et frêle, elle avait l'air de fixer sur Louise son regard aigu, inquiet, profond. Et ce fut sous ce regard que Louise répondit :

— Après ce qui a été, rien n'est plus possible entre nous. Ce serait manquer à ce qui me reste de plus précieux au monde, à l'amour que j'ai eu pour vous... J'étais à vous absolument; l'idée que vous pourriez me quitter, je ne l'avais plus. J'aurais voulu vieillir, afin de descendre la vie avec vous, côte à côte. Vous êtes parti, et ce que vous m'offrez maintenant est d'une cruauté vraiment dérisoire après ce que vous m'aviez accordé. Je venais chez vous librement, fièrement, et voici que vous me demandez d'être à vous dans l'ombre, comme une coupable.

Il la suivait des yeux, moins troublé par ce qu'elle disait que par elle-même, regardant les lignes charmantes de son corps qui frémissait, pendant qu'elle prononçait ces paroles désolées.

Elle continua :

— Vous jugez que j'ai formé des liens méprisables : c'est votre droit, et vous êtes en ceci de l'avis commun. Mais je ne me méprise pas moi-même, c'est l'essentiel. Je n'ai aucune bassesse, et je suis sûre que vous le savez bien. Aux heures les plus misérables que j'ai traversées, le comte Kowieski m'a offert un asile. Il a été très bon pour moi; je ne puis l'oublier. Que l'on me croie cupide et vile, soucieuse seulement de briller par mon luxe, peu m'importe... D'ailleurs, rien n'importe, et le sort de Louise Kérouall est insignifiant auprès du tumulte de l'univers. A mesure que nous parlons, les minutes s'écoulent, se perdent dans l'écoulement de tout...

Subitement, il devint attentif, tandis que sur la bouche en fleur de la jeune fille flottaient si étrangement ces mots de sagesse désespérée.

Elle dit, essayant de sourire :

— Je vous étonne... J'ai appris beaucoup, là-bas, de l'histoire, de la philosophie... Cela m'a fait connaître la mesure des choses et leur néant.

Il la considérait avec une surprise mêlée d'effroi. Elle n'était donc plus à lui, son jouet complaisant et délicieux ? C'en était donc fait de ce pouvoir, de cette magie qui livrait toutes les femmes, charmées, dociles, vaincues, à sa merci ? Irritée par l'obstacle, sa passion s'éveillait d'une ardeur sourde. Oubliant de quel respect, de quelle tendresse délicate il l'entourait jadis, il voulut la saisir. Elle se leva, toute blanche, droite, se protégea de ses bras étendus.

Il recula, sa violence disparue, noyée dans une immense, détresse. Il murmura :

— C'est horrible, la vie est horrible. Je suis un malheureux !

Alors il rappela le temps où il l'avait connue, où elle s'était donnée à lui, dans l'abandon généreux de ses vingt ans. Il avait d'abord lutté, elle devait s'en souvenir, essayant en vain de se dérober à l'attrait redoutable qu'il lui voyait, mais sa passion avait été plus forte, faisant taire ses scrupules, ses remords. Et, en échange des rêves qu'elle mettait en lui, de sa foi, de sa jeunesse radieuse, il avait apporté, lui, son passé si lourd, sa vie entamée, engagée de toutes parts. Et, un jour, en une revanche implacable, l'épreuve était venue qu'il aurait dû prévoir, qu'il n'avait pu conjurer, qui le laissait désarmé, brisé.

Le front dans les mains, courbé, sans courage, il était là, pris au piège cruel qu'il s'était tendu à lui-même.

Louise s'était rapprochée, pour assoupir cette douleur au son doux et caressant et vain de ses paroles.

Lentement, comme sous une brise bienfaisante, Jacques Lenoël sembla renaître. Il découvrit son visage, qui apparut transfiguré, une flamme allumée au fond de ses prunelles.

D'une voix frémissante, il dit :

— Louise, je ne peux vivre sans toi ; fuyons je ne sais où, pourvu que je t'aie !

Dans ce lieu, témoin de tout son effort, de sa carrière glorieuse, monta ce cri de folie.

Émue, touchée, Louise resta muette, un instant, puis, avec une infinie tristesse, elle lui montra le portrait de cette dame souffrante, qui semblait veiller là, attentive, anxieuse.

— Vous l'avez disputée à la mort, — dit-elle, — vous l'avez sauvée : voulez-vous la tuer maintenant ?

Il ne dit plus rien, et, sur la poitrine de Louise, il pleura...

L'horloge sonna : il y avait près d'une heure que Louise était là, que couraient les minutes désolées de leur rencontre. Elle dit :

— Il faut que je parte.

Elle lui mit sur le front un baiser, grave comme un baiser funèbre.

Il tressaillit, demanda :

— Vous reverrai-je ?

Et elle s'en alla, dans ses voiles de deuil, Némésis inconsciente, qui en vengeait d'autres, tant d'autres sacrifiées, dès longtemps tombées à l'oubli...

Le soir, sur le balcon de leur appartement des Champs-Élysées, Louise et le comte Kowieski regardaient les feux errants fuir et s'entre-croiser au long de l'avenue.

— Vous êtes mélancolique, Louise, — dit-il ; — je croyais que vous auriez tant de joie à revoir votre ville ?

— Je suis allée aujourd'hui, — fit-elle, — porter des fleurs au cimetière, à une amie morte pendant mon absence. Et cela m'a rendue triste.

RÊVES PAÏENS¹

I

LA FUITE DE DAPHNÉ

Dans la plaine d'Attique, lorsque naissait la cité souveraine, le dieu du soleil vit, un matin, aux abords du Céphise, une nymphe qu'il aima pour sa chevelure blonde, sa grâce timide, sa fraîcheur printanière.

Elle regardait couler l'eau sur ses pieds d'ivoire, et rêvait à l'inconnu, doux et charmant comme elle, qui viendrait bientôt et lui dirait, tout bas, les mots qu'elle attendait.

Soudain, un éclair brilla sur la terre, le ciel et l'onde ; et Daphné vit apparaître le jeune Apollon, au corps blanc, aux yeux de flammes, cuirassé d'or, casqué de lumière, terrible, ardent et pur.

Il parla. Aux accords de sa voix harmonieuse, l'air vibrait comme une lyre.

1. On se rappelle un roman que nous avons donné, voilà quelque dix-huit mois, d'esprit salubre et sagace, de forme nette et jolie, étude de mœurs souvent piquante et parfois pénétrante, avec une malice délicate, une grâce ailée, comme d'une abeille attique heureusement acclimatée à Paris : *les Courtisans de la Gloire*.

C'était le début, dans les lettres françaises, d'une jeune Grecque délicieusement douée à tous égards, mademoiselle Catina Psycha.

Ces *Rêves païens*, du même auteur, où module un art plus noble et peut-être plus vigoureux, où se déclare, avec résolution, avec hardiesse, en des mythes inspirés directement de la tradition hellénique, une pensée à la fois antique et moderne, — ces *Rêves païens* font partie d'un recueil — posthume, hélas ! — qui paraîtra bientôt sous ce titre : on ne s'étonnera pas que nous ayons tenu à les publier pieusement.

Daphné ne l'écouta pas : épouvantée par l'éclat de l'immortel amant, elle s'enfuit.

Plus rapide que les flots, elle courait vers les demeures des hommes. Mais elle entendit près d'elle les pas légers de l'Olympien qui riait, joyeux et fier.

Alors elle s'écria :

— O Zeus redoutable ! mes forces défaillent, je suis perdue ! Toi seul peux me secourir : aie pitié de moi !

Sa prière fut exaucée : au moment où la main du dieu toucha son épaule, la nymphe fut changée en plante.

Depuis ce jour, sur le clair Céphise, s'inclinent les fleurs roses du laurier mystique. Le passant respire, sans volupté, son amer parfum. Ni les rayons d'été ni les neiges d'hiver ne flétrissent ses pétales. Mais parfois, à l'heure du regret, quand les étoiles s'éteignent dans le ciel livide, au son d'un chant triste, les feuilles frissonnent :

— Daphné ! Daphné ! par quel châtement le Maître suprême a répondu à ta prière impie ! Tu as eu peur, hélas ! peur des joies surhumaines : tu as mérité de t'enraciner dans le sol, d'être à jamais captive.

» Toi qui fus si belle, malheureuse ! pourquoi fuyais-tu l'étreinte divine ? Songe, ah ! songe que celles qui ont aimé le radieux Apollon règnent dans la gloire à ses côtés, et sont les mères des demi-dieux !

» Toi que j'ai perdue, ne le savais-tu pas ?

II

LE SECRET

Je me nomme Théano. Je demeure à Mycone. Ma mère mourut en me mettant au monde. Mon père, honnête et courageux pécheur, veilla sur mon enfance ; mais, épuisé par un labeur incessant, il suivit bientôt sa femme. Il me laissait pauvre et seule, à quinze ans. Je vécus en tissant de la toile pour des femmes moins belles que moi. Car je fus très belle. Et cependant j'étais malheureuse, et nul ne me rendait hommage. L'existence était dure pour tous à Mycone, rocher sté-

rile balayé par les vents. On n'avait pas d'heures à consacrer aux femmes, on n'y connaissait pas la volupté ni les plaisirs.

Un soir, lasse d'avoir erré sur la plage, je m'appuyai contre le rocher géant dont l'ombre flotte au loin sur la mer. J'écoutais la menace des vents et des flots, je contemplais ma patrie aride, et je songeais à Corinthe, Éleusis, Olympie, Athènes, aux cités glorieuses. Ne verrais-je jamais les temples resplendissants, ni les luttes héroïques, ni les fêtes des peuples fortunés ?

Tout à coup, un mot fut murmuré à mon oreille. Je tressaillis et regardai autour de moi : personne ! J'étais bien seule.

Avais-je rêvé ce mot, dont le sens m'était inconnu ? Je répétai, à haute voix, les syllabes harmonieuses, et je sentis, sous ma main, le rocher lentement s'entr'ouvrir.

Dans une caverne profonde, aux colonnes de bronze, ruisselaient l'or, l'argent et les pierres précieuses. Il me semblait que la terre me révélait sa splendeur, et m'ouvrait son sanctuaire magnifique. J'y pénétrai sans crainte, à la lueur des diamants qui roulaient sous mes pieds comme des cailloux et constellaient les voûtes de porphyre.

Longtemps je restai dans la caverne. Je choisissais des pierres bleues, vertes, rouges, pour en parer mes bras et mon cou de neige, mes cheveux d'ébène. Je m'enivrais de joie et d'orgueil. Après tant de souffrances, tant d'humiliations, quel triomphe ! Savoir ce que nul ne savait ! Posséder aujourd'hui toutes ces richesses, demain dominer le monde ! Moi, Théano, belle, inspirée, reine des trésors !

A l'aube, je sortis de la grotte, et m'élançai vers les humbles maisonnettes du village pour y proclamer ma découverte. Je voulais crier à mes compagnons de misère :

— Venez, venez ! il y a là du bonheur pour tous. Laissez vos filets et vos barques. Par moi, Mycone sera plus opulente qu'Athènes. Appelons à nous les poètes, les artistes. Que de nobles figures de marbre et d'ivoire se dressent sur nos places ! Qu'à la fureur des flots les temples opposent leur majesté sereine ! Que des chants mélodieux apaisent la plainte des airs ! Que la beauté se pose enfin sur l'île mélancolique, sans bois et sans fleurs !

Je courais, haletante, joyeuse, lorsqu'une autre pensée traversa mon esprit :

« Si tous connaissent mon trésor, il leur appartiendra comme à moi. Verrai-je vendre, dans les boutiques, les bijoux divins ? Verrai-je, aux doigts des matelots, ces pierres royales ? Des paroles vulgaires troubleront-elles le silence de ces lieux enchantés ?

» Qui a murmuré à mon oreille les syllabes miraculeuses ? Quelque dieu invisible, sans doute. Je suis l'élue, je suis l'unique. Révélerai-je le mystère à ceux qui n'ont pas été choisis, à ceux qui ne pouvaient entendre la voix que j'ai entendue ?

» Je ne serais plus que la servante des hommes. Non ! les profanes ne doivent pas connaître les trésors sacrés... »

Deux fois le soleil s'alluma sur Mycone. Lorsque ses derniers rayons s'éteignaient dans les eaux, je me glissais dans mon royaume, et j'en sortais avant l'aurore, emportant quelques bijoux que je cachais dans ma cabane. Il me serait permis, à moi, de trafiquer avec ces choses merveilleuses, puisque c'est à moi qu'elles furent données. Bientôt, quand j'aurais amassé des richesses, je m'en irais, loin de Mycone, vers les villes de luxe et de plaisir.

Le troisième soir, je posai, comme les autres fois, la main sur le roc, et j'entr'ouvris les lèvres... Mais je restai muette... Je frémis. Ai-je oublié ? Ah ! Dieux ! Ai-je oublié ?

Toute la nuit, je fis pour me souvenir un effort surhumain. Je fouillai ma mémoire, j'assemblai des sons divers, j'écrasai mon front contre la muraille de granit, je promis des sacrifices à tous les immortels, j'invoquai celui qui m'avait parlé...

Au matin, glacée par le vent, raidie par la fatigue, je retournai dans ma chaumière.

La nuit suivante, je luttai encore contre le destin.

Puis j'allai vers les hommes. Je leur contai mon histoire, je les suppliai de prendre des haches et d'enfoncer la porte dont nul n'avait la clef. Ils consentirent ; mais leurs bras vigoureux ne purent rien contre le roc trop dur, contre le mur implacable.

Ils ont ri de moi. Ils me croient folle. Jamais ils ne sauront.

Si je leur avais fait don du mot magique !... Je l'aurais retrouvé dans leur cœur.

Mais non ! ce qui est à tous n'est à personne. Pour moi seule, l'or a brillé dans les cavernes profondes. Je fus la favorite des Dieux. J'ai gardé leur secret. J'en conserve à jamais l'orgueil.

Aujourd'hui je suis triste et vieille, mais je songe encore à ce qui fut, à ce qui pouvait être, et je cherche, je cherche toujours.

Quand vient la nuit, j'évoque la splendeur des trésors cachés, à genoux devant la porte qui ne s'ouvre plus.

III

MYRRHINE

Dans les bois ombreux d'Arcadie s'était réfugié Photion, le philosophe. Il était jeune encore, enthousiaste et beau. Il fuyait Sparte, sa rude et glorieuse patrie, car il ne pensait pas sur les Dieux ce que les magistrats de la cité ordonnaient que l'on pensât. Sans cesse, il méditait avec angoisse sur les volontés du Destin et les désirs des hommes, sur les mystères de la vie, née de la volupté, livrée à la douleur.

Il aimait les êtres et les choses. Il interrogeait, il jugeait les Dieux. Ni le Maître souverain qui lance la foudre, ni la Sagesse inviolable et sereine, ni la Vierge altière, gloire et terreur des nuits, ni la blanche Aphrodite aux cheveux d'or, n'emplissaient son cœur, ne dominaient sa pensée.

Son esprit inquiet descendait plus bas que les Enfers, s'élevait plus haut que l'Olympe. Il cherchait, par delà les Dieux.

Jamais il n'allait vers les villes, ne s'agenouillait dans les temples. Il habitait les bois avec Myrrhine, sa femme.

Elle l'avait volontairement suivi. Elle l'aimait. Délicate et pensive, elle avait beaucoup souffert à Lacédémone, parmi les durs guerriers à qui le ciel sourit en vain. Maintenant elle était heureuse. Pendant le jour, elle vaquait aux soins de la maison, filait, cultivait le petit jardin plein de fleurs et d'abeilles. Son rouet bourdonnait comme une ruche, elle chantait comme un rossignol.

Souvent, assise aux pieds de Photion, elle l'écoutait lire les paroles inscrites sur ses tablettes d'ivoire. Paroles redoutables, ardentes et pures comme la flamme.

Elle l'admirait pour sa force, elle l'adorait pour sa douceur. Elle était tout à lui.

*
* *

Par une pluvieuse matinée d'automne, la jeune femme errait seule, dans le bois.

La masse sombre des nuages qui voilaient le soleil laissait échapper quelques rayons pâlis. Des gouttes d'eau étincelaient dans les arbres, et tombaient, une à une, sur l'herbe. Myrrhine marchait lentement. Un pressentiment la troublait. Elle était émue, vaguement inquiète. Soudain il lui sembla qu'une main effleurait son épaule : surprise, elle se retourna. D'abord, elle ne distingua rien ; mais, peu à peu, elle vit apparaître, entre les branches d'un laurier, une femme vêtue de lierre depuis les pieds jusqu'à la ceinture. L'inconnue était belle. Ses cheveux, plus souples que la liane, plus roux que les feuilles d'automne, s'enroulaient à ses bras roses, à son cou rond, à sa poitrine forte et pleine. Son visage avait l'éclat des pêches mûres ; ses yeux verts étaient doux et profonds comme l'ombre des bois. Malgré sa fraîcheur, elle avait le charme mélancolique d'une plante touchée par l'hiver. On ne pouvait deviner si elle était jeune ou vieille.

D'une voix aussi plaintive que les notes lointaines d'une flûte, elle dit :

— Myrrhine!...

— Qui es-tu ? — demanda la jeune femme en tremblant. — Nymphé ou déesse ? Car tu n'es pas de la race des hommes.

L'inconnue sourit gravement :

— Non je ne suis pas de la race cruelle des hommes. Je suis Thymbris, la dryade. Il y a longtemps, très longtemps, les Dieux m'ont confié un arbre merveilleux qui croissait dans les forêts d'Arcadie. Qu'il fut beau, mon chêne ! Je m'en souviens ! O femme, je me souviens : six bergers, en joignant les mains, pouvaient à peine embrasser son tronc magnifique. Entre ses racines, les lièvres peureux trouvaient un sûr abri ; les fleurs germaient à son ombre ; dans son feuillage touffu soupirait la brise, chantaient les oiseaux. Des vies innombrables se mêlaient à sa vie.

» Comme je l'aimais ! Je pressais ardemment ma poitrine contre sa rude écorce, je nouais ma chevelure à ses branches, je mordillais ses feuilles, je buvais sa sève comme du vin. Je sentais passer en moi la puissante jeunesse de l'arbre séculaire.

» Un jour, ah ! Dieux ! jour de printemps, des bûcherons sont venus. En marchant, ils causaient, ils riaient. Je vis sur mon chêne se lever leurs haches de fer. Invisible, je luttai contre eux. Mais ces êtres grossiers ne pouvaient deviner la présence de la dryade, ne pouvaient ressentir la terreur sacrée. Je ne pus défendre mon chêne.

» J'entends encore le bois craquer, gémir. Je vois l'entaille profonde. L'arbre vénérable est tombé lentement sur le sol. La poussière a souillé ses feuilles délicates. Il est mort. Je crus mourir aussi. Hélas ! j'avais puisé en lui des forces redoutables...

» Depuis ce jour, je hais les hommes. Vaincue, humiliée, impuissante, livrée aux regrets, je fuis les lieux où j'ai connu la douleur d'avoir failli à ma tâche ! Douleur dont nulle d'entre nous ne se consola jamais.

» Je fuis les lieux où jadis étaient ma joie et mon orgueil. Maintenant il ne reste du chêne divin qu'un morceau de tronc noir. Le gazon se dessèche à la place où fut son ombre, les lièvres cherchent ailleurs un abri, et les oiseaux n'y chantent plus.

» Je hais les hommes ! Mais je les plains : car ils ne savent qu'asservir, voler, tuer. Invincibles et lamentables, ils sont les maîtres du monde. Ils possèdent la terre, mais la joie n'y fleurit pas pour eux.

» Ils viennent, et nous partons. Chaque pas qu'ils font efface nos pas. Ils avancent, et les sylvains, les nymphes, les satyres, les dryades fuient comme des bêtes traquées. Nous disparaîtrons bientôt : ils sont plus forts que nous.

» C'est pourquoi, malgré ma haine, je viens en amie, pour qu'ils ne méritent plus le nom de destructeurs ; pour qu'ils soient compatissants aux êtres qu'ils ont vaincus, et qu'ils sentent, enfin, l'âme des choses.

» Depuis que j'erre sur la terre dépouillée, cent fois j'ai vu partir les hirondelles. Je suis triste et lasse. Mais, avant d'entrer dans la paix profonde, je veux agir encore une fois. J'ai longtemps cherché un être humain digne de posséder un

secret que je possède. A toi je puis le révéler, car tu es de ma race. On t'a dit, n'est-ce pas, que le trisaïeul de ta trisaïeule est né d'une dryade, et que, pour l'amour d'une femme, il abandonna les bois? Tu es sa fille; quelques gouttes de sève se mêlent encore à ton sang. Je t'ai reconnue, et je ne me suis pas voilée à ton approche, et je t'ai appelée. Ce que j'ai à te dire, tu peux l'entendre.

Myrrhine inclina la tête :

— Je t'écoute, — dit-elle gravement.

La dryade fixa sur la jeune femme son clair regard :

— Depuis que je suis revenue en Arcadie, je t'observe, et j'observe aussi Photion, ton époux, ton ami, ton maître. Invisible et muette, je me suis approchée de vous et j'ai pénétré dans vos cœurs. Vous respectez la vie, la joie et la beauté. Jamais vous n'avez piétiné la fourmi, volé l'œuf du rossignol, froissé l'aile du papillon, Je t'aime, ô ma sœur, ô toi qui n'as pas offensé l'esprit des forêts! Je veux te parler, à toi seule.

Myrrhine tremblait d'épouvante. Qu'allait-elle apprendre? Quel secret pouvait lui révéler la dryade? Une chose terrible, sans doute, peut-être surhumaine... Elle ne désirait pas la connaître. Elle ne désirait rien, car elle possédait l'amour. Mais elle savait que Photion eût recueilli, à genoux, les mots qu'allait prononcer Thymbris.

« Si je refuse de les entendre, je serai criminelle envers mon époux, — songea-t-elle. — Je veux être digne de lui : je ne veux pas craindre l'inconnu. »

Elle se tourna vers la dryade :

— Parle! mais sache que ce que tu diras, je le répéterai à celui que j'aime. S'il est une seule de tes paroles qu'il ne doive pas entendre, tais-toi! car moi, je ne saurais me taire.

La dryade répliqua :

— Je n'exige de toi aucun serment. Quand tu posséderas mon secret, tu verras toi-même ce que tu dois faire. Voici.

» Solitaire et libre, j'ai parcouru l'Hellade. Moi, la fille des forêts antiques qui couvrent les plaines, j'ai gravi les hautes cimes, je suis descendue dans les vallées. Partout où pousse un brin d'herbe, où s'épanouit une fleur, où s'élève un arbre, j'ai posé le pied. Sur les monts, j'ai cueilli le thym sauvage; dans les jardins des rois, les lis de neige et les roses de

pourpre; dans les prés, les fraîches anémones; dans les cimetières, l'asphodèle d'or; la belladone parmi les temples en ruines, et la ciguë dans les marais. Un exilé d'Égypte m'apporta la semence des sombres pavots. Aux rayons de la lune, je me suis penchée sur les étangs limpides, et les doigts transparents des nymphes m'ont tendu le lotus mystique, le pâle nénuphar. J'ai cueilli les fleurs qui tapissent les champs, qui rampent dans les décombres, qui s'enlacent aux arbres et aux pierres, qui ornent les tombes; celles qui s'ouvrent au soleil, aux étoiles ou à l'ombre, qui flottent sur les eaux. Toutes les fleurs de la volupté, de l'extase, du rêve, de l'oubli et de la mort, je les ai baisées de mes lèvres, pressées contre mes seins nus, broyées entre mes mains. J'ai mêlé à leurs pétales les feuilles salubres de l'eucalyptus, les feuilles vénéneuses du noble laurier, les feuilles de chêne qui jadis couronnaient ma tête et dont je ne suis plus digne de me parer. A cette végétation merveilleuse j'ai demandé ses parfums, son miel et ses poisons. J'ai distillé de sa substance le suc qu'elle puisa dans la terre, la goutte de feu que lui versa le ciel.

» J'en ai composé un miraculeux élixir. Heureux celui qui pourra le boire! Il sentira couler en ses veines une vie intense. Son âme s'éveillera. La joie et la douleur se livreront à lui. Il chantera la pitié, l'amour et l'espérance. Ses yeux percevront les astres lointains. Il lira dans les cœurs. Il découvrira les trésors enfouis. Les voix de la terre lui parleront. Quand la pluie ne tombera pas des nues, quand les champs seront durs comme le roc, et que l'herbe se desséchera au fond des ruisseaux taris, il entendra sous ses pieds le frais murmure des sources : il creusera le sol, et l'eau jaillira.

» Ses enfants seront fiers et magnanimes. Sa pensée inspirera les disciples qui lui succéderont. Et peu à peu naîtra une race héroïque, noble, généreuse et subtile.

» J'ai longtemps souffert. Quand mes sœurs dansent autour de l'arbre divin, je pleure de honte et m'éloigne d'elles. Le jour où je verrai marcher, à l'ombre des bois, les hommes nouveaux, je serai consolée.

» Les feuilles de chêne n'ornent plus ma tête. Je voudrais y poser la couronne de laurier. Alors je pourrai mourir.

» La liqueur que renferme ce flacon d'argent suffirait à

conserver pour toujours la chair d'un cadavre. Sept vivants, fussent-ils des vieillards, peuvent y puiser des forces surhumaines. Je te la donne. Mais apprends ceci : tu ne dois la verser qu'à ceux qui aiment et qui pensent. Pour ceux-là, seuls, elle a des vertus magiques. Pour les autres, elle est aussi inefficace que l'eau des rivières. Il ne faut pas qu'elle coule en vain.

» Tu serais criminelle si de ce breuvage précieux tu perdais une seule goutte.

» Bois, toi-même, ô femme ! si tu te juges digne de boire, et si tu l'oses ; mais n'oublie ni mes promesses ni mes menaces. Je mets entre tes mains l'élixir de vie.

Si grave était l'accent de la voix mélodieuse que Myrrhine hésita. Elle avait peur.

Puis elle songea :

« Je donnerai à Photion ce breuvage merveilleux. Lui seul décidera. Il saura me désigner les élus à qui je le verserai. Je n'y tremperai moi-même les lèvres que s'il me le permet, s'il me l'ordonne. »

— Je te remercie, ô dryade ! — dit-elle. — J'accepte, en tremblant, le don que tu me fais. Mais je veux être libre de te le rendre demain.

— C'est bien, qu'il en soit ainsi. Prends ; et que je puisse bientôt mourir, triomphante et consolée !

* * *

La lune brillait très haut dans le ciel. Ses rayons argentés filtraient à travers le feuillage sombre. Les oiseaux dormaient. Les feuilles mortes tombaient sans bruit. Rien ne troublait la paix lumineuse de cette nuit d'automne.

Assise devant sa porte, Myrrhine regardait au loin. Elle était pâle. Son visage amaigri avait la rigidité d'un masque. La fièvre brillait dans ses yeux noirs. Sa tête, dépouillée de sa chevelure blonde, se penchait tristement.

Soudain, à quelques pas d'elle, la dryade apparut, et, comme la première fois, l'appela par son nom :

— Myrrhine ! Myrrhine !

La jeune femme tressaillit :

— Que veux-tu, ô dryade? que veux-tu de moi?

— Pourquoi es-tu si triste? Depuis vingt jours, je t'attends, près du laurier. Tu n'es pas venue. Pourquoi? J'ai vu, sur le sol, le flacon d'argent où j'ai gravé mon nom. Il était vide. A qui as-tu versé le baume magique?

La jeune femme ne répondit pas.

— En vain tu gardes le silence. Je sais qu'en me quittant tu trouvas inanimé, sur le seuil de ta maison, l'époux que tu adores. Sur l'oreiller parfumé de tes cheveux, je sais quelle tête repose. Je sais que tu baises des lèvres muettes et que, toutes les nuits, tu serres dans tes bras un cadavre, aussi chaud que ta poitrine d'amoureuse. Je sais sur quelle chair a coulé, goutte à goutte, l'élixir de vie. Ah! pauvre femme! si tendre, si faible et si criminelle! Qu'as-tu donc osé faire?

Myrrhine répondit avec orgueil :

— Je n'ai pas voulu livrer à la terre ou à la flamme le corps de mon époux. Je l'ai pieusement embaumé. Le miracle que tu m'avais annoncé s'est accompli : il est plus beau qu'aux premiers temps de nos amours! et je le garde, à jamais, contre mon cœur.

— Tu as offensé ceux que nul n'offense impunément. Je te plains, mais je ne puis rien pour toi...

Et Myrrhine vit s'approcher d'elle, lentement, en foule, les rouses dryades aux prunelles vertes, les satyres velus, les centaures à la croupe luisante, au buste cuivré, les naïades légères et pures comme les sources, les fauves bacchantes. Plus loin apparaissait, à demi noyé dans l'ombre, le rude et mélancolique visage d'un cyclope. Et tous ces êtres redoutables dardaient sur elle leurs regards pleins de menaces. Muette, immobile, elle attendait.

Alors une voix retentit :

— O dryade errante et désolée, pour la deuxième fois vaincue, toi qui avais élu cette femme pour lui donner l'élixir de vie, prononce sa sentence!

Thymbris parla :

— Tu es la première de ceux qui dissiperont les précieux aromes des champs et des bois pour embaumer les cadavres. Pour ce crime, il n'est pas de pardon. Voici ton châtiment :

» Tu ne descendras que très vieille dans la tombe. Mais jamais

plus tu n'approcheras d'un être vivant. Les hommes, dépouillés par toi, te renieront. Les bêtes et les oiseaux fuiront à ton approche. Les abeilles même, en te sentant venir, abandonneront leur ruche emplie de miel.

» Le jour, auprès de ton époux inanimé, tu vivras solitaire. La nuit, tu presseras, comme hier, tes lèvres sur ses lèvres, et tu l'enlacieras de tes bras.

» Il est à toi, le mort auquel tu sacrifias la joie et la noblesse de tant d'êtres à venir, le mort que tu as trop aimé. A toi pour toujours !

Sans prières et sans larmes, elle avait écouté. Dans ses yeux brillait le terrible regard de ceux qui défient le Destin. Elle releva fièrement sa tête dépouillée et retourna vers le mort.

IV

LA MORT DE LA PYTHIE

L'Hellade avait vieilli. Comme un manteau de pourpre trop lourd, la gloire glissait de ses épaules.

Neuf citoyens d'Athènes, choisis parmi les meilleurs et les plus riches, étaient venus à Delphes interroger l'oracle.

— Philippe de Macédoine approche, — disaient-ils. — Faut-il marcher contre lui ?

» Les Dieux nous abandonnent. Les avons-nous offensés ? Que veulent-ils de nous ?

Le peuple de Delphes, assemblé près du temple, regardait avec curiosité les envoyés, somptueusement vêtus, de la cité souveraine. Les Athéniens se promenaient lentement et tenaient entre eux de graves discours. Ils étaient tristes. Ils sentaient que leur patrie ne serait bientôt qu'une reine découronnée. Apollon daignerait-il inspirer un conseil salutaire ? Les hexamètres savants et subtils, que composeraient les interprètes de l'oracle, révéleraient-ils le secret des malheurs d'Athènes ?

Les envoyés savent qu'en ce moment même, dans le sanctuaire redoutable où se dresse le trépied couvert de la peau du serpent, la flamme luit entre les dalles de marbre et la fumée de l'encens enveloppe la Pythie. Les prêtres, sévères, couronnés

de palmes, l'entourent ; si elle reste muette, ils la menacent, la frappent : bientôt elle parlera.

Un soleil resplendissant éclairait le temple et les nobles statues groupées sur le fronton. Tout à coup, entre les grands vases d'or qui ornaient le seuil, la prophétesse apparut. Elle saisit une des branches de laurier qui trempaient dans l'eau lustrale, et s'élança au dehors. Stupéfaits, les Athéniens la regardaient venir. Elle s'arrêta près d'eux. Courant, gesticulant, appelant, les prêtres la suivaient. Sans se retourner, elle s'écria :

— O envoyés d'Athènes, ô peuple, écoutez ! car l'heure est venue. Ce que je viens d'entendre, ce que des voix étranges murmurent depuis longtemps à mes oreilles, ces prêtres n'osent vous le dire : les paroles que je dois prononcer briseraient le cadre de leurs hexamètres, les briseraient eux-mêmes. Je ne crains plus leurs menaces ni leurs coups. Je suis plus forte qu'eux. Qu'ils ne me touchent pas ! ou ils tomberont foudroyés.

» Je fus le jouet des puissances mystérieuse, la captive du temple. Je me libère enfin, et je viens à vous.

» Je suis ivre d'encens et de prières. Je suis vierge, je suis folle, je suis sacrée !

Comme une suppliante, elle tendait ses bras nus. Sa robe jaune brillait au soleil. Son visage flétri était d'une effrayante beauté. Elle secouait sa longue chevelure grise, et poussait des cris terribles. La foule épouvantée s'éloigna d'elle. Les prêtres, tremblants, ne l'interrompaient pas.

— Les interprètes mentiront : ils mentent toujours. N'invoquez plus, n'implorez plus, n'interrogez plus les Dieux. Ils sont, maintenant, aussi humiliés, aussi las que vous.

» Ils vont mourir, vos Dieux frivoles, cruels et charmants ! Ils vont mourir, comme ceux qui sont venus avant eux, comme ceux qui bientôt viendront...

» Les Dieux de la Grèce sont devenus des tyrans. Aujourd'hui leurs commandements sont injustes. Ils châtient par caprice et sans pitié. Zeus, Héra, Aphrodite, Athéné, Apollon même, tous sont criminels.

» Ils furent les architectes, les chanteurs, les poètes. Ils sont les géoliers, les oppresseurs.

» Ils proscrivent la Pensée. Partout, à la source des fleuves, au fond des bois, au sein de la terre, parmi les étoiles, un d'eux se dresse, splendide et menaçant, et Lui dit : « Tu n'iras pas plus loin. » Il faut qu'ils meurent.

» Ils sont avides et cruels. Entendez-vous dans l'air siffler leurs flèches d'or? Par le sang des victimes leurs autels sont empourprés. Il faut qu'ils meurent.

» Je vois les temps futurs... O toi que l'on adore ici, à qui je fus consacrée, Dieu des rayons et de la lyre, ô glorieux Apollon ! là où tu régnaï, il s'est fait un grand silence. Dans la grotte obscure et mystérieuse, la Vierge vénérable, la grande Sibylle de Cumès est muette.

» Et moi, hélas ! et moi ?...

» En vain, des chaînes de diamants attachent au sol de Délos ta statue géante. En vain, pour mieux t'honorer, tes prêtres-rois défendent à l'homme de naître et de mourir sur l'île où se réfugia ta mère, où tu fus enfanté. Ta statue croulera. Les habitants de la verte Ténos et de l'aride Mycone bâtiront leurs demeures d'un jour avec les fragments de ton temple que tu croyais éternel, et nul ne viendra plus vers la terre sacrée, la terre maudite, dont la poussière ne se mêla jamais aux cendres des morts.

» Les oiseaux chantent dans les bois de Délos ; mais ta voix ne bruit plus dans le feuillage des oliviers.

Les larmes ruisselaient sur ses joues creuses. Elle se tut, un moment ; puis, plaintive, murmura :

— Où sont les Dieux ? Je vois... je vois.

» Ils sont vaincus. On ne leur immole plus d'hécatombes. La foule a déserté leurs temples, la poussière recouvre leurs images, et l'oubli a coulé sur eux.

» D'autres les précédèrent, d'autres les ont suivis : on ne connaît plus leurs noms.

» Sous les pas des Dieux ont germé les fleurs, sur les autels des Dieux les fleurs se sont fanées, sur les tombes des Dieux la terre a refléuri.

» Mais quelle vision étrange !... Je prophétise ! Écoutez...

» Les poètes ont erré dans les temples déserts ; les ombres sacrées leur sont apparues ; leur âme a tressailli... Les Dieux reviennent. Ils sont revenus.

» Ils furent les tyrans, ils sont les libérateurs.

» Ils n'ont plus de prêtres; devant eux s'inclinent les intelligences souveraines. Nul pays ne leur est consacré; ils posséderont le monde.

» C'est encore toi que j'invoque, Apollon, Apollon! Ne te plains pas, ô le plus charmant des Olympiens! Il est vrai, l'on ne t'offre plus de sacrifices; mais le cygne caresse ton front de ses ailes, le loup te lèche les pieds...

» Le grand Titan rebelle et magnanime tend la main au Despote qui le tortura et fut détrôné par lui. Et les Dieux d'autrefois, les beaux Dieux de l'amour, de la lumière et de la mélodie, resplendissent d'une jeunesse éternelle.

» Quand viendra-t-il, le jour où l'homme retrouvera ses Dieux adorés, redoutés, haïs, pardonnés, et posera sa tête sur leurs genoux?

» Hâtons ce jour! Profanons leurs autels, dépouillons leurs temples, bravons leur puissance, insultons à leur gloire. Ceux qui les attaquent les affranchissent, en affranchissant le monde...

» Qu'ils s'éloignent, et nous les rappellerons! Qu'ils s'endorment en paix, et nous les réveillerons.

» Saluons de nos chants d'allégresse l'arrivée, le départ et le retour des dieux!

Elle se tut. Tous se taisaient comme elle. Soudain elle poussa un cri farouche, jeta loin d'elle la branche de laurier, étendit les bras et tomba, morte.

Ses lèvres pâles souriaient.

Les prêtres se tournèrent vers les envoyés pensifs, vers le peuple terrifié. L'un d'eux montra du doigt le visage livide et dit d'une voix grave et dure :

— Elle a blasphémé!

Athènes ne connut pas les paroles de la Pythie.

LA BELGIQUE ET LE CONGO

Le roi Léopold de Belgique, souverain absolu de l'État Indépendant du Congo (improprement appelé Congo Belge), offre à son peuple d'Europe ses terres d'Afrique. La Belgique se demande si elle a intérêt à accepter ce présent magnifique et dangereux.

Le Congo possède de grandes richesses. Beaucoup de lianes, certains arbres, et les racines de quelques herbes renferment du caoutchouc; les bois précieux abondent; des bandes d'éléphants rôdent, porteurs d'ivoires... C'est le désir de ces richesses qui a retenu au centre de l'Afrique les Blancs avides et audacieux. Des sentiments plus nobles poussèrent les premiers explorateurs : le prosélytisme chrétien, l'esprit d'émulation nationale, l'enthousiasme humanitaire; surtout peut-être une haute curiosité, le goût de l'aventure, et ce besoin que les héros ressentent de vivre dangereusement.

Jusque vers 1850, le bassin du Congo reste la *terra incognita* des cartes du xvi^e siècle. Mais voici Livingstone qui traverse le premier la région équatoriale, découvre le Tanganyika, atteint le Congo. Voici Cameron qui dans la partie orientale du bassin continue l'exploration de Livingstone. Voici Savorgnan de Brazza qui, remontant l'Ogôdoué, touche à l'Alima, par lequel il descendrait jusqu'au grand fleuve, si l'hostilité de tribus anthropophages ne l'obligeait à s'arrêter. Voici enfin Stanley qui réussit à traverser d'un bout à l'autre le bassin du Congo : parti de Bagamoyo, sur la côte orientale d'Afrique, le 17 novembre 1874, il arrive à Boma, sur la côte

occidentale, le 9 avril 1877 : le cours du fleuve géant est définitivement reconnu.

Les explorateurs content leurs merveilleuses aventures. Ils décrivent avec émotion les souffrances des indigènes entrevus par eux. Dans de pauvres villages, séparés par d'énormes distances ou d'infranchissables forêts, ces misérables manquent de tout. Les forts tyrannisent les faibles, les réduisent en esclavage, les abattent pour les manger. Pour fournir de main-d'œuvre l'Amérique et les colonies européennes, c'est surtout au Centre Africain que les traitants font la chasse à l'homme : ils recrutent par la violence des troupes d'esclaves, les poussent jusqu'à la côte, où les vaisseaux négriers embarquent le bois d'ébène.

La révélation de ces atroces souffrances soulève en Europe une indignation vive, une ardente pitié. Il faut que de telles horreurs prennent fin ! Comment ? Par l'intervention des puissances européennes. Il est urgent d'apporter aux Noirs notre civilisation, notre science, l'ordre, la paix, la liberté... Cependant quelques commerçants habiles méditent d'utiliser à leur profit cet élan désintéressé de sympathie. Ils entendent les explorateurs vanter les richesses naturelles des pays découverts ; leurs convoitises s'allument. Ils songent à exploiter, dans leur propre intérêt, ces terres vierges, si jamais l'Europe y instaure son pouvoir sous prétexte de civilisation. A l'origine de l'action colonisatrice dans le bassin du Congo, c'est un paradoxal mélange de philanthropie naïve et d'astucieuse cupidité.

En septembre 1876, le roi des Belges, Léopold II, fonde l'*Association Internationale Africaine*, dont il est nommé président. Le but de la société est exclusivement scientifique et humanitaire. Il s'agit d'explorer avec méthode les régions inconnues de l'Afrique centrale et de les « ouvrir à la civilisation ». Les voyageurs de toute nationalité uniront leurs efforts, coordonneront leurs découvertes. Les peuples s'entendront pour arracher les Noirs à la barbarie, mettre fin à la traite et à l'esclavage. Le roi Léopold parle de « déchirer le voile qui pèse encore sur l'Afrique¹ », de « planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol

1. *Comité national belge de l'Association Internationale Africaine, séance du 6 novembre 1876.*

de l'Afrique centrale¹. » L'étendard de la civilisation, c'est le drapeau de l'Association Internationale, le drapeau bleu avec, au centre, une étoile d'or. Dans cette œuvre toute désintéressée, pas de préoccupations d'ordre économique. C'est à peine si on les découvre aux détours de petites phrases obscures : « Nous aiderons puissamment à l'évangélisation des Noirs, dit le roi Léopold, — et à l'introduction parmi eux du commerce et de l'industrie². »

Des comités nationaux qui constituent l'Association Internationale Africaine, un seul est actif et riche : le comité belge. La puissante personnalité du roi Léopold plie au service de ses désirs et de ses rêves ce comité, et, par lui, l'Association Internationale tout entière. L'œuvre alors cesse d'être exclusivement scientifique et humanitaire; elle devient aussi politique et commerciale. Les interprètes du roi Léopold répètent : comment faciliter la tâche des explorateurs, comment surtout mettre fin aux misères des Noirs sans occuper effectivement le pays? L'un des récents apologistes de l'État Indépendant écrit : « L'Association Internationale Africaine avait pris pour emblème le drapeau bleu étoilé d'or. Magnifique symbole moral d'une puissance morale aussi. Emblème admirable sans doute, mais *combien insuffisant* vis-à-vis des agressions des indigènes et des rivalités européennes qui commençaient à se faire jour³. »

Au retour de son merveilleux voyage, Stanley trouve, à Marseille, deux envoyés du roi Léopold qui lui demandent de se consacrer à cette œuvre grandiose : la fondation d'un *État civilisateur* dans le bassin du Congo. L'explorateur accepte. Dans un secret absolu, l'entreprise se prépare. Stanley s'embarque en 1879, avec la mission de soumettre tout le bassin du Congo à l'Association Internationale.

Une société privée va devenir fondatrice d'empire. Son rôle, — tel que Stanley l'a plus tard défini dans une communication adressée à l'Angleterre au nom du roi Léopold (octobre 1884),

1. *Conférence géographique de Bruxelles*, séance inaugurale, 12 septembre 1876.

2. *Comité national belge de l'Association Internationale Africaine*, séance du 6 novembre 1876.

3. E. Descamps, *l'Afrique Nouvelle* (Bruxelles, Lebègue), p. 27.

— c'est de diriger « les États indigènes » du Centre Africain « selon des principes philanthropiques » et en assurant « une absolue liberté du commerce ». Le libre commerce va répandre partout « des richesses jusqu'ici perdues pour le monde ». La valeur des produits naturels récoltés par les Noirs retournera en Afrique les enrichir. Quel est le but de l'Association Internationale? Stanley répond : « Civiliser l'Afrique en encourageant le commerce légitime. »

Pendant plusieurs Puissances disputent le bassin du Congo à l'Association Internationale : la France, servie par de Brazza qui a planté le drapeau tricolore sur la rive nord du Stanley Pool ; le Portugal, qui invoque des droits historiques sur tout le littoral ; l'Angleterre, qui appuie les prétentions du Portugal. Alors l'Allemagne intervient. Bismarck, favorable à l'entreprise belge, convoque à Berlin une Conférence Internationale destinée à régler pacifiquement les différends que soulèvent les compétitions européennes dans le bassin du Congo et aussi dans celui du Niger. La Conférence s'ouvre en novembre 1884. Bismarck l'inaugure par des paroles qui rappellent presque textuellement la formule de Stanley : il s'agit de « civiliser les indigènes de l'Afrique en ouvrant au commerce l'intérieur de leur continent... Le but fondamental du programme de la Conférence est de faciliter à toutes les nations commerçantes l'accès de l'intérieur de l'Afrique ».

Trois mois les délégués des quatorze puissances délibèrent. Dans leurs discours deux motifs passent sans cesse : maintien d'une absolue liberté commerciale, amélioration du sort des noirs. L'*Acte de Berlin*, résumant les résolutions prises au terme de la Conférence (1885), manifeste cette double préoccupation. L'article I oblige toutes les puissances intéressées à maintenir une absolue liberté commerciale à l'intérieur du bassin du Congo ; l'article V prescrit qu'elles ne pourront y concéder ni monopole ni privilège d'aucune sorte. L'article VI constate qu'elles prennent l'engagement de veiller à la conservation des races indigènes et d'améliorer leur condition matérielle et morale.

L'Association Internationale cherche à être reconnue comme État souverain. Les États-Unis, puis l'Allemagne accèdent au désir du roi Léopold avant même l'ouverture de la Conférence

de Berlin. Pendant la durée de la conférence, l'Association Internationale est successivement reconnue par la Grande-Bretagne, la France, le Portugal, la Belgique, etc. Par des traités spéciaux, l'Association s'engage vis-à-vis de la plupart des grandes puissances à laisser leurs nationaux se fixer sur son territoire, y posséder, louer, vendre, acheter, commercer. Le 23 février 1885, l'Association adhère à l'Acte de Berlin, s'engage à respecter les décisions de la Conférence. Le 1^{er} août 1885, le roi Léopold notifie aux puissances que l'Association Internationale s'appellera désormais État Indépendant du Congo; et du nouvel Etat il se proclame le souverain.

*
* *

Jusqu'en 1891-1892, l'État Indépendant n'impose aucune restriction au libre commerce.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, quelques maisons françaises, hollandaises, anglaises, portugaises, s'étaient établies sur le littoral et à l'embouchure du fleuve. Des Noirs, en caravanes, leur apportaient les produits du pays : ivoire, caoutchouc; ils les échangeaient contre des marchandises européennes, dont ils trafiquaient ensuite avec les indigènes plus sauvages de l'intérieur. Dès cette époque, on pouvait constater les remarquables aptitudes commerciales de plusieurs tribus congolaises. « L'Africain, disait Stanley, est né commerçant. »

Ces libres et pacifiques échanges entre Blancs et Noirs se multiplient à mesure que l'ordre est mieux assuré, que les moyens de communication se développent. Les maisons françaises et hollandaises établissent des factoreries jusqu'aux rives du Stanley-Pool. Les Belges entrent en scène, secoués par la propagande du capitaine d'état-major Albert Thys, alors attaché à l'administration de l'État Indépendant. La *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*, fondée par lui, groupe les efforts des financiers et des coloniaux; elle révèle les richesses du Congo aux capitalistes belges; elle étudie la création du chemin de fer qui, permettant l'accès du grand fleuve, rendra possible l'exploitation de son bassin; elle fonde plusieurs sociétés sœurs, distinctes par leur objet, unies par

la communauté du personnel dirigeant, *les sociétés de la rue Bréderode*. Le succès récompense l'initiative hardie des financiers et des commerçants belges ou étrangers. Les exportations croissent chaque année, régulièrement, honnêtement, sans que le pays risque d'être épuisé trop vite, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la force pour amener les indigènes à exploiter les richesses de leur sol.

Brusquement, l'État Indépendant renonce à cette politique de liberté et de sagesse. Le roi Léopold veut « faire grand et faire vite ¹ » ; pour réaliser de vastes projets, en Belgique et en Afrique, il a besoin d'immenses ressources. Où les trouver ? dans les forêts et la brousse du Congo. Il suffit que le souverain s'approprie les richesses naturelles du pays, ou qu'il les attribue soit à l'État dirigé par lui, soit aux sociétés fondées par lui.

En septembre 1891, un décret du Roi, non publié au *Bulletin officiel*, ordonne confidentiellement aux fonctionnaires de certains districts de prendre des « mesures urgentes et nécessaires pour conserver à la disposition de l'État les produits domaniaux, notamment l'ivoire et le caoutchouc ». En 1892, le monopole s'étend à d'autres régions. Le prétexte juridique, c'est que l'État est maître des *terres vacantes* : on entend par là toutes les terres non occupées par les huttes et les cultures des noirs. Le souverain peut s'approprier ainsi presque tout le territoire. C'est une véritable révolution économique : elle établit, selon la formule de M. Vandervelde, « le collectivisme au profit d'un seul ² ».

Désormais, il est interdit aux indigènes de récolter et de vendre aux commerçants les produits de leurs forêts et de leurs savanes, qui maintenant appartiennent à l'État. Il leur est même interdit de récolter, sur les terres que l'État leur laisse, les produits qu'ils n'exploitaient pas avant la création de l'État, l'ivoire et le caoutchouc. Aucune théorie, pas même celle des terres vacantes, ne peut justifier cette prohibition, explicable seulement par le désir de réserver à l'État le monopole du commerce. Il est interdit aux commerçants d'acheter ce qu'il est interdit aux indigènes de vendre. Le Noir qui recueille de

1. Félicien Cattier, *Étude sur la situation de l'État Indépendant du Congo* (Bruxelles-Paris, Larcier-Pédoné, 1906, 2^e édition), p. 61.

2. Discours à la Chambre belge, 1^{er} juillet 1903.

l'ivoire ou du caoutchouc est un voleur, le commerçant qui en achète, un recéleur.

Les puissances étrangères, méconnaissant l'importance des intérêts engagés, ne protestent pas contre cette violation de l'Acte de Berlin, qui leur garantit libre commerce dans tout le bassin du Congo. C'est en Belgique seulement qu'une vive opposition éclate, dans les milieux diplomatiques, politiques, scientifiques et commerciaux. « Il existe, dans les archives du Département des Affaires étrangères, un rapport détaillé où le Ministre d'alors se prononce, *au nom de l'Acte de Berlin*, contre l'orientation nouvelle que l'on imprime à l'État¹. » Le gouverneur général de l'État Indépendant, M. Camille Janssens, démissionne plutôt que de se résigner à appliquer la politique nouvelle; M. A. J. Wauters prédit « les abus de toute nature » auquel le régime va donner lieu; les sociétés de la rue Bréderode, lésées dans leurs droits et leurs intérêts, réclament le maintien du libre commerce garanti par les traités. L'énergique volonté du Roi brise toutes les résistances; l'État propose aux sociétés et réussit à leur faire accepter une transaction : il leur concède une portion relativement minime du sol dont il se réserve la meilleure part.

Aujourd'hui le territoire se répartit entre l'État, le Souverain, et des sociétés concessionnaires ou propriétaires, aux bénéfices desquelles sont presque toujours intéressés l'État ou le Souverain. L'État possède le *Domaine privé*, créé par décret en octobre 1892. Depuis juin 1906, la plus grande partie du domaine privé est devenu ce qu'on nomme le *Domaine National*. C'est le gouvernement, par ses fonctionnaires, qui en exploite les richesses. Les revenus réels en sont longtemps demeurés secrets : le *Bulletin officiel* publiait chaque année des prévisions de recettes et de dépenses; jusqu'en 1906, il ne fit jamais connaître dans quelle mesure ces prévisions se trouvaient réalisées. Les dépenses prévues l'emportaient toujours sur les recettes prévues; si bien que le budget paraissait se solder en déficit. Mais, en réalité, les sommes produites par la vente de l'ivoire et du caoutchouc du domaine privé sur le marché d'Anvers, dépassaient chaque année considérablement les prévisions de recettes et même les prévisions de dépenses.

1. F. Cattier, *op. laud.*, p. 63.

La propriété personnelle du Souverain, c'est le *Domaine de la Couronne*. Le décret qui l'a créé en 1896, le décret qui en a étendu les limites en 1901, ont été longtemps tenus secrets ; il y a été fait une allusion officielle, pour la première fois en 1902 ; mais c'est seulement en décembre 1907, que ces documents ont été publiés. Le *Domaine de la Couronne* comprend un territoire immense, équivalent à un grand État, plus de vingt-cinq millions d'hectares situés dans les régions les plus riches en forêts et en mines. Depuis décembre 1906, c'est l'État qui en exploite les richesses, au profit de la *Fondation de la Couronne* ; il lui livre à 3 fr. 50 le kilogramme sur le quai d'Anvers, le caoutchouc qui vaut de 8 à 12 francs le kilogramme. Les revenus du *Domaine de la Couronne* ont toujours été rigoureusement tenus secrets. Par différents calculs, on les a évalués à un total variant entre 70 et 80 millions de francs pour le temps écoulé entre 1896 et 1905. Cela ferait une moyenne annuelle de 7 millions. Pour l'année 1906, le ministère belge a fait connaître à une commission parlementaire que le montant de caoutchouc et d'ivoire vendus s'est élevé à 6 500 000 francs. L'emploi de ces revenus a longtemps été mystérieux. D'après les renseignements officiels publiés en décembre 1907, ils doivent servir d'abord à assurer des rentes annuelles et viagères aux membres de la *Famille Royale* (150 000 francs par an à toute veuve de souverain, 120 000 francs par an à l'héritier présomptif, 75 000 francs par an aux princesses non mariées). Puis le surplus du revenu doit être affecté à des œuvres d'utilité publique, en Belgique, au Congo, travaux d'embellissement œuvres d'assistance sociale, etc. Les revenus du *Domaine* ont servi, par exemple, à embellir le *Palais royal de Laeken*, à construire l'École coloniale de *Tervueren*, à édifier l'Arcade du centenaire de *Bruxelles*. Il est probable que les ressources du *Domaine* ont été aussi employées à subventionner les journaux et les revues favorables à l'État Indépendant, à publier un grand nombre de brochures sympathiques, à entretenir le *Bureau de la presse*, qui a son siège à *Bruxelles* dans les locaux du gouvernement central¹.

1. A propos du *Bureau de la presse*, M. F. Cattier écrit : « Le *Domaine* fournit les fonds nécessaires pour endormir la conscience nationale grâce aux complaints patriotiques, et pour égarer l'opinion étrangère » (F. Cattier,

Enfin plusieurs parties du territoire congolais ont été aliénées en toute propriété ou temporairement concédées à certaines sociétés commerciales, qui ont reçu de l'État le droit exclusif d'en exploiter les produits. De ces sociétés, quelques-unes étaient installées au Congo au temps du libre commerce ; d'autres ont été créées sous le régime du monopole. Les plus importantes peuvent être considérées comme de véritables filiales de l'État, avec lequel elles partagent par moitié leurs bénéfices : la *Société Anversoise du Congo* (ou Société de la Mongala) ; l'*Anglo-Belgian Indian Rubber Company*, communément appelée l'*Abir* (A. B. I. R.) ; et la *Compagnie du Kasai*.

La *Société Anversoise*, fondée à Anvers en 1893, dissoute en 1898, et reconstituée sous le régime de la loi congolaise pour échapper au contrôle de la justice belge, a reçu, pour une durée de cinquante ans, renouvelable, la concession du bassin de la Mongala ; l'État Indépendant possède la moitié des actions. Les bénéfices obtenus par la Société ont été considérables : les parts émises en échange d'actions originaires de 500 francs, ont touché 1 000 francs de dividende, en 1898 ; 800 francs en 1899. Depuis, la révolte de certaines tribus a suspendu ou diminué les profits, et la révélation des crimes commis contre les indigènes par les agents de la Compagnie a amené l'État à lui reprendre, pour quinze ans, l'exploitation de la concession : aujourd'hui, l'État fournit à la Compagnie le caoutchouc de son territoire au prix net de 4 fr. 50 le kilogramme rendu à Anvers.

L'*Abir*, constituée à Anvers en 1892, dissoute et reconstituée sous le régime de la loi congolaise en 1898, a reçu, pour trente ans, la concession des bassins du Lopori et de la Maringa. L'État possède la moitié des actions. L'*Abir* a réalisé d'énormes bénéfices : plus de 18 millions en six ans (de 1898 à 1903). Chaque action nominale de 500 francs, sur laquelle il n'a été versé qu'une partie du capital, a reçu pour ces six années 7 375 francs de dividende (en 1898 : 1 100 francs ; en 1899 :

op. laud., p. 243). Il a été prouvé en 1906 pour l'un des journaux belges, que l'État Indépendant lui a versé 9 000 francs à raison de 500 francs par mois. L'un des principaux actionnaires de ce journal, le commandant Lemaire, apprit le fait au retour du Congo, exigea la restitution à l'État Indépendant de cette somme, et, l'État la refusant, la fit distribuer entre neuf œuvres de bienfaisance.

1 225 francs; en 1900 : 2 100 francs). L'action nominale de 500 francs valait en 1898, 14 600 francs; en 1899, 17 950 francs; en 1900, 25 250 francs. Actuellement, l'État a repris l'exploitation du territoire concédé à l'*Abir*, et il lui fournit le caoutchouc aux mêmes conditions qu'à l'*Anversoise*.

La *Compagnie du Kasai* a été fondée en 1901 par l'État et quatorze petites sociétés belges ou anglaises, établies dans la seule région du Haut-Congo riche en caoutchouc et encore ouverte au commerce libre. L'État a concédé à la Compagnie, pour trente ans, le droit d'exploiter les produits du sol; il se réserve la moitié des bénéfices. Ceux-ci se sont élevés à 1 465 000 francs en 1902, à 3 687 000 francs en 1903, à 5 597 000 francs en 1904, à 7 543 000 francs en 1905. L'action de 250 francs a atteint il y a peu de temps 16 000 francs.

Enfin, tout récemment, ont été créées de nouvelles sociétés destinées à exploiter le domaine forestier et minier du Congo et à y construire des chemins de fer : en octobre 1906, l'*Union Minière du Katanga*, à laquelle sont intéressés des capitaux anglais, et qui compte parmi ses administrateurs cinq Anglais à côté de cinq Belges; la *Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga*, à laquelle s'est intéressée la *Banque de l'Union parisienne*; l'*American Congo Company*, à laquelle se sont intéressés des capitaux américains, et qui compte parmi ses administrateurs six Américains à côté de six Belges; en novembre 1906, la *Société Internationale Forestière et Minière du Congo*, constituée par le Domaine de la Couronne, quelques personnalités belges et un groupe américain; en juillet 1907, la *Société pour le développement des territoires du bassin du lac Léopold II*.

En résumé, le territoire du Congo est, dans presque toute son étendue, partagé entre l'État, le Souverain, et un certain nombre de sociétés concessionnaires aux bénéfices desquelles l'État est intéressé. Dans le Domaine privé, dans le Domaine de la Couronne, sur les terres des compagnies, les commerçants n'ont plus accès. Quelques rares régions, pauvres en produits naturels¹, restent théoriquement ouvertes au commerce libre : encore l'État, ordinairement, refuse-t-il de

1. La quatre-vingt-deuxième partie du pays, selon M. Vandervelde (Discours à la Chambre belge, séance du 3 juillet 1903).

vendre ou de louer des terrains aux commerçants qui voudraient s'y installer ; et il interdit aux indigènes de vendre ou de louer aux commerçants même les terres de leurs villages ¹.

L'État Indépendant ne viole-t-il pas ainsi l'Acte de Berlin, qui devrait l'obliger à maintenir une absolue liberté commerciale, sans monopole ni privilège ? Non, répondent ses défenseurs. La liberté du commerce reste entière au Congo : « chacun est libre de vendre ou d'acheter tous produits dont le trafic est légitime ». Mais « la liberté du commerce n'est en rien exclusive du droit de propriété ». L'État, en bonne justice, est maître des terres vacantes, *res nullius* : c'est un principe de droit universellement admis, inscrit dans les codes de tous les pays civilisés, consacré par toutes les législations coloniales. La plus grande partie des terres congolaises sont terres vacantes. L'État peut en disposer pour lui-même ou en conférer à d'autres la possession. En fait, c'est après avoir constaté « l'inaction presque générale des particuliers » que l'État s'est décidé à exploiter, par lui-même ou par l'intermédiaire de sociétés déléguées, les richesses naturelles du sol qui sont sa propriété. L'État est un propriétaire qui exploite les produits de ses domaines, ce n'est pas un commerçant. Le monopole que s'attribue l'État est, si l'on veut, un monopole de propriété ; ce n'est pas l'un de ces monopoles de commerce que condamne l'Acte de Berlin ².

Les adversaires de l'État Indépendant critiquent l'extension donnée par l'État à la notion de terre vacante ; selon eux, les terres congolaises n'étaient pas des biens sans maîtres. Surtout ils refusent d'attacher aucune importance à la distinction purement théorique, juridique, ou plutôt sophistique, de monopole de commerce et de monopole de propriété. Le fait seul importe : en fait, toute opération commerciale est devenue impossible par suite du monopole que l'État s'est attribué. D'abord, comme le disait le plénipotentiaire belge à la Conférence de Berlin, « il n'y a pas de commerce sans com-

1. F. Cattier, *op. laud.*, p. 29, 70-71.

2. *Déclarations de l'État Indépendant du Congo, Bulletin officiel de l'État Indépendant*, juin 1903. *Note de l'État Indépendant en réponse à une note anglaise*, du 3 août 1903, dans la revue belge *le Mouvement géographique* (11 octobre 1903).

merçants », or les commerçants ne peuvent ni acquérir ni louer aucun immeuble sur les terres de l'État ou des Compagnies. Surtout il n'est plus possible aux commerçants ni de rien acheter ni de rien vendre. Au Congo, il n'y a rien à acheter que les produits naturels, caoutchouc et ivoire : par définition, ils appartiennent à l'État ou à ses Sociétés concessionnaires, dans toute l'étendue des terres vacantes ; et même si l'indigène en recueille sur les rares terres qui lui sont laissées, il n'a pas le droit d'en trafiquer. D'autre part, dans ce pays où les indigènes n'ont pas d'argent, on ne peut leur vendre aucun objet manufacturé qu'en l'échangeant contre les produits naturels, ivoire ou caoutchouc, qui, par définition, appartiennent à l'État ou à ses Sociétés concessionnaires. Ainsi plus d'achat ni de vente possibles ; plus de libre commerce possible ¹.

L'Acte de Berlin, respecté en théorie, est violé en fait.

*
* *

En instaurant, à partir de 1891-1892, un régime de monopole, l'État Indépendant n'a pas seulement méconnu les articles I et V de l'Acte de Berlin, qui devaient l'obliger à maintenir une absolue liberté du commerce ; il a méconnu aussi l'article VI, qui devait l'obliger à assurer la conservation et le progrès des races indigènes. Dans une région comme l'Afrique centrale, le progrès et même la conservation des races indigènes sont intimement liés à la liberté du commerce.

Les membres de la Conférence de Berlin avaient bien reconnu cette vérité essentielle, d'une importance capitale. Un rapport signé à la fois par M. de Courcel, plénipotentiaire français, et le baron Lambermont, plénipotentiaire belge, pose ce principe que le régime économique à créer dans le bassin du Congo devra « être combiné de telle manière qu'il tende surtout à stimuler chez ces peuples encore mineurs, le goût du travail, à leur faciliter l'acquisition de l'outillage qui leur est nécessaire et des objets de première nécessité qui leur

1. E.-D. Morel, dans un grand nombre de publications de la *Congo Reform Association*. F. Cattier, *op. laud.*, p. 71-72. Cf. *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de l'État Indépendant*, p. 156.

manquent, à hâter enfin leur marche vers un meilleur état social ».

Dans un régime d'absolue liberté commerciale, la concurrence qui s'établit entre commerçants européens, les oblige à acheter les produits naturels du pays à des prix relativement élevés; elle les oblige à vendre les produits industriels d'Europe à des prix relativement modérés. Les indigènes, bien payés pour leur travail, peuvent se procurer aisément les produits européens qu'ils désirent; ils peuvent mieux satisfaire leurs habituels besoins; ils peuvent commencer à satisfaire les besoins nouveaux qui s'éveillent en eux au contact d'une civilisation plus affinée. Ils sont, par là même, encouragés à faire effort; d'eux-mêmes, ils s'habituent à travailler librement. L'habitude du travail volontaire peut seule faire évoluer ces populations primitives, si longtemps immobiles et comme somnolentes. Le libre commerce a pour conséquence le libre travail; du libre travail résulte le progrès spontané des races indigènes.

De 1885 à 1891, les tribus situées dans l'État Indépendant disposent de leur sol héréditaire, de leurs forêts, de leurs savanes. Les produits que les Noirs y récoltent deviennent leur propriété; ils peuvent en trafiquer comme ils veulent; utilisant la concurrence des maisons de commerce belges, hollandaises, françaises, ils tirent un bon prix de leur ivoire et de leur caoutchouc. Sans contrainte, ils s'accoutument à travailler pour les Blancs. S'ils évoluent vers un état social nouveau, vers une civilisation supérieure, c'est en toute liberté. Mais la situation change en 1891-1892; le régime du monopole commence à s'établir. Fatalement, il entraîne toutes sortes d'abus, toutes sortes de crimes.

Que toutes sortes d'abus, toutes sortes de crimes aient été commis contre les Noirs du Congo, l'histoire impartiale n'en peut douter. Les preuves sont décisives: il y a, en abondance, les témoignages concordants d'honnêtes gens bien informés, voyageurs de tous pays, consuls étrangers, missionnaires protestants de toute nationalité et de toute dénomination, missionnaires catholiques belges¹; il y a les jugements rendus

1. On peut citer le consul anglais M. Casement; M. Sjöblom, Suédois, de la Mission baptiste américaine; M. Dugald Campbell, de la Mission pres-

contre certains Européens reconnus coupables de cruautés envers les Noirs, par la Cour de Boma¹; il y a les lettres intimes d'agents ou d'anciens agents de l'État Indépendant et des Compagnies concessionnaires, et les documents secrets que certains d'entre eux révèlent dans des accès d'indiscrétion. Surtout, il y a le Rapport officiel de la Commission d'Enquête envoyée au Congo, en 1904-1905, par le Souverain de l'État Indépendant, à la demande de l'Angleterre. Cette Commission d'enquête, qui comprenait trois magistrats, belge, italien et suisse, de la plus haute impartialité², a reconnu l'exactitude générale des critiques adressées à l'État Indépendant. On peut regretter que les dépositions recueillies par elle aient été tenues secrètes; on a le droit d'affirmer que son Rapport officiel constitue un acte d'accusation terrible contre le régime économique et politique actuel de l'État Indépendant.

D'abord, les Noirs ont été dépouillés, sans aucune compensation, de presque toutes leurs propriétés collectives. Les indigènes du Congo, sauvages très primitifs, ont besoin, pour vivre, d'utiliser de vastes territoires. Ignorant l'agriculture intensive, ils déplacent leurs champs de manioc ou de maïs sur de larges espaces, laissant la plus grande partie de leur sol en friche. Puis « ils tirent leurs ressources non seulement des terres qu'ils occupent d'une manière permanente et apparente, — jardins et cultures, — mais encore et surtout des savanes et des forêts voisines, où, de tout temps, ils ont pratiqué la

bytérienne écossaise; M. Joseph Clark, de la Mission baptiste américaine; M. John Weeks, de la Mission baptiste anglaise; M. Ruskin, de la Congo Balolo Mission; M. Scrivener, de la Mission baptiste anglaise; M. Gilchrist, de la Congo Balolo Mission; M. William Morrisson, de la Mission presbytérienne américaine; M. et Mrs Harris, M. Padfield, M. Stannard, tous de la Congo Balolo Mission; les missionnaires catholiques belges, le P. Cus et le P. Vermeersch, de la compagnie de Jésus, etc. Les rares voyageurs dont l'État Indépendant peut invoquer le témoignage favorable, ou bien n'ont pas visité les régions à caoutchouc, ou bien sont restés trop peu de temps pour connaître la situation réelle du pays; la bonne foi de quelques-uns d'entre eux paraît suspecte.

1. Ces jugements ne sont malheureusement pas publiés; quelques-uns (affaire Caudron) ont été connus par des indiscrétions.

2. M. Edmond Janssens, avocat général à la Cour de cassation de Belgique; le baron Nisco, président par intérim du tribunal d'appel de Boma; le docteur de Schumacher, conseiller d'État et chef du Département de la justice du canton de Lucerne.

chasse, et récolté certains fruits qu'ils pouvaient soit utiliser pour eux-mêmes, soit vendre ». La forêt leur fournit les bêtes qu'ils y tuent, les fruits qu'ils y cueillent, les arbres dont ils construisent leurs demeures ou leurs canots, les bois dont ils se chauffent, les fibres dont ils tressent leurs étoffes. Aussi les tribus réclament-elles de vastes étendues de terres, qu'elles utilisent à leur profit, et sur lesquelles elles revendiquent des droits exclusifs, reconnus et respectés des tribus voisines. « C'est la propriété collective, *l'allmende* des tribus ¹. »

Ces propriétés collectives des tribus, l'État les a qualifiées de terres vacantes et s'en est emparé. Il a incorporé à son domaine tout le territoire non occupé par les huttes et les cultures des Congolais ; il leur a enlevé leurs forêts, leurs savanes, parfois les bandes de terre provisoirement laissées en friche. Privés de la jouissance de leurs propriétés collectives, les indigènes ont été victimes d'une « immense expropriation ² ».

Une première conséquence du régime nouveau, c'est la suppression pour les indigènes du droit d'aller et de venir. Jadis les tribus déplaçaient leur habitat, à la suite d'un événement de mauvais augure, ou d'une épidémie, quand mourait un chef, lorsque étaient épuisés les territoires de chasse. Aujourd'hui, les Noirs ne peuvent s'installer sans autorisation de l'État sur les terres inoccupées qui appartiennent à l'État. Dans certaines régions, il est défendu à l'indigène, sans permis spécial, de quitter son village, pour aller, même tem-

1. A.-J. Wauters, *le Régime foncier et la Liberté commerciale*, dans le *Mouvement géographique* (19 novembre 1905). F. Cattier, *op. laud.*, p. 52-53. Le P. Vermeersch, dans son ouvrage *la Question congolaise* (Bruxelles, Buelens, 1906). Selon lui, la plus grande partie de la forêt congolaise est l'objet d'appropriation collective : la chasse étant le principal usage du domaine, l'exercice de la chasse constitue un signe irrécusable d'appropriation comme le serait chez nous l'exploitation agricole.

2. A.-J. Wauters, *Mouvement géographique* (19 novembre 1905). Le P. Cus, de la Compagnie de Jésus, proteste en termes très forts contre l'attribution à l'État des terres soi-disant vacantes : « Nous voulons apprendre aux Noirs à travailler. Si nous réussissons, il leur faudra donc racheter à l'État les terres que l'État leur aura pris ? Jamais nous ne nous accommoderons d'un pareil régime. » L'État ayant offert aux Pères Jésuites de leur louer des terres que ceux-ci considéraient comme propriétés collectives des indigènes, le Père Cus refusa dans une lettre adressée au secrétaire général de l'État, le chevalier de Cuvelier : « Nul ne peut nous obliger à coopérer à une injustice. » (Lettre citée dans le *Mouvement géographique*, 3 décembre 1905.)

porairement, au village voisin : le propriétaire ne peut-il interdire de traverser ses terres ? Les villages entourés de terres qui appartiennent à l'État, constituent des enclaves où les Noirs se trouvent enfermés. Ils sont, comme les serfs du moyen âge, attachés à la glèbe¹. Ils sont même, comme les esclaves de tous les temps, condamnés au travail forcé. Ils sont contraints de procurer caoutchouc et ivoire à l'État et aux Sociétés concessionnaires déléguées par lui. Comment ? sous prétexte d'impôt.

Les avocats de l'État Indépendant, suivis, sur ce point particulier, par les membres de la Commission d'enquête eux-mêmes, justifient le travail forcé en affirmant que les Congolais, sauf exception, ne travaillent pas volontairement. Il est donc indispensable de les contraindre au travail ; et « le seul moyen légal dont dispose l'État pour obliger la population au travail est d'en faire un impôt ». D'abord « le travail, écrit la commission d'enquête, est un des agents efficaces de civilisation et de transformation des populations noires ». Puis il est impossible de tirer parti autrement des richesses du pays ; le climat est trop chaud, trop épuisant pour que le Blanc y travaille de ses mains ; et on ne peut que provisoirement faire appel à la main-d'œuvre noire ou jaune tirée d'autres colonies².

La théorie du travail forcé rappelle les fameux sophismes par lesquels les planteurs d'il y a cent ans justifiaient l'esclavage : l'esclavage civilise le Nègre en le rapprochant de l'Européen ; sans l'esclavage, les colonies seraient condamnées à la ruine, etc. Comme les théories esclavagistes d'autrefois,

1. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 152. Le directeur en Afrique de l'Abir envoie à ses agents la circulaire suivante (29 septembre 1903) : « Dès qu'un chef de factorerie ou chef de poste a constaté d'une manière certaine que des indigènes de son secteur sont passés dans un autre, il doit les réclamer à son confrère, qui a pour devoir de les lui renvoyer immédiatement. »

2. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 158-160. La Commission ajoute que l'État aurait pu obtenir le travail volontaire du nègre en lui fournissant de l'alcool, et qu'il a eu le grand mérite de n'en rien faire ; p. 282. On a répondu que l'introduction de l'alcool au Congo a été prohibée par la Conférence internationale de Bruxelles en 1890 : l'État n'aurait pu méconnaître une décision aussi claire ; aucun sophisme juridique n'en aurait pu justifier la violation. Voir F. Cattier, *op. laud.*, p. 344-345 ; Pierre Mille et Félicien Challaye, *les Deux Congos*, Paris, édition des *Cahiers de la Quinzaine*, 1906, p. 55.

les théories néoesclavagistes d'aujourd'hui soulèvent bien des objections. Si le travail volontaire est le plus efficace agent de progrès individuel et social, le travail imposé n'améliore ni l'individu ni la société. Puis, à supposer que l'État doive exercer une pression sur les indigènes pour les amener à travailler, le travail auquel il les contraindrait devrait, en bonne justice, leur permettre de mieux satisfaire leurs besoins, et non pas servir seulement à enrichir l'État ou quelques personnalités étrangères. En fait, bien des Noirs au Congo commencent à travailler volontairement, quand leur travail est suffisamment, honnêtement rémunéré. C'est le cas des indigènes au service des particuliers ou des Missions; c'est le cas de ceux qui sont employés dans quelques petites concessions agricoles, et dans certaines entreprises privées, comme celle du chemin de fer Matadi-Léopoldville.

Quoi qu'il en soit, l'État n'a pas cru possible de compter sur le travail volontaire des indigènes. Il les a astreints à des « prestations de travail ». Pour payer l'impôt, c'est du caoutchouc surtout que la grande majorité des indigènes soumis au fisc est tenue d'apporter soit à l'État, soit aux Sociétés concessionnaires auxquelles l'État délègue ses pouvoirs. Les fonctionnaires de l'État deviennent des agents commerciaux; les agents des Sociétés commerciales deviennent des fonctionnaires chargés de percevoir l'impôt.

De 1892 à 1903, les « prestations de travail » sont exigées illégalement, car aucun décret publié au *Bulletin officiel* n'en autorise la perception¹. Le taux et la nature de l'impôt, les moyens de contrainte, tout est laissé à l'arbitraire de l'administration ou des Compagnies. En vertu des tarifs officiels, chaque indigène de la Mongala est tenu d'apporter à la *Société Anversoise* 9 kilogrammes de caoutchouc par mois, laissant un bénéfice moyen mensuel de 63 francs, c'est-à-dire 108 kilogrammes par an, laissant un bénéfice moyen annuel de 756 francs. Chaque indigène de la région de l'*Abir* est tenu d'apporter à cette société 6 kilogrammes par mois, laissant un bénéfice moyen mensuel de 42 francs, c'est-à-dire 72 kilo-

1. *Jugements du tribunal d'appel de Boma*, 29 août 1899 et 8 septembre 1903. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 163-164. F. Cattier, *op. laud.*, p. 111-112.

grammes par an, laissant un bénéfice moyen annuel de 504 francs¹. Ces chiffres officiels ont dû être, en fait, dépassés.

Depuis 1903, le taux de l'impôt est officiellement fixé à quarante heures de travail par mois; mais c'est une limite toute théorique, généralement dépassée. Le taux des prestations antérieurement perçues est d'ordinaire maintenu. Une circulaire du Gouverneur général en date du 29 février 1904, fait savoir aux agents de l'État que l'application de la loi nouvelle doit amener non une diminution, mais une progression constante des ressources du trésor².

Les agents chargés de percevoir l'impôt, qu'ils appartiennent à l'État ou aux Compagnies concessionnaires, ont personnellement intérêt à faire produire aux indigènes le plus de caoutchouc possible. Les agents de l'État ont longtemps reçu des primes proportionnelles à la quantité de caoutchouc récolté. D'abord ces primes étaient fixées par les contrats d'engagement. Une circulaire, datée du 20 juin 1892, signée par le secrétaire d'État M. Van Ectvelde, recommande aux agents de ne « rien négliger pour exploiter les produits des forêts », et elle ajoute :

C'est pour stimuler le zèle de nos agents dans ce sens que j'ai décidé qu'à l'avenir il sera accordé à ceux qui s'occuperont de l'exploitation des produits des forêts de l'État, une gratification proportionnelle aux frais d'exploitation. Par frais d'exploitation, il faudra entendre nécessairement les dépenses quelconques en numéraire ou en marchandises auxquelles aura donné lieu la récolte.

Un tarif annexé précise les gratifications, inversement proportionnelles aux frais d'exploitation : moins le caoutchouc coûte, plus forte est la somme versée à l'agent³. Puis en 1895, l'Allemagne ayant demandé des explications sur cette question des primes, le secrétaire d'État, M. Van Ectvelde, affirma

1. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 164. F. Cattier, *ibid.*, p. 173-174.

2. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 169. F. Cattier, *ibid.*, p. 116.

3. Ce document, qui n'a pas été contesté, a été lu pour la première fois au Parlement belge par M. Vandervelde le 16 mars 1905. Quelques instants avant la lecture, par M. Vandervelde, de cette circulaire et d'autres du même genre, le ministre des Affaires étrangères, M. de Favereau, disait : « J'ai nié déjà que des primes aient été données aux officiers pour la récolte du caoutchouc. »

officiellement, dans une lettre adressée au Ministre d'Allemagne, comte d'Alvensleben, le 11 décembre 1895, que l'État n'offrait ni n'avait l'intention d'offrir des gratifications à ses agents pour la récolte du caoutchouc; et alors on remplaça le système des primes fixées au contrat par « un système de primes occultes ». Les agents reçurent, chaque mois ou chaque trimestre, un nombre de points proportionnel à la production du caoutchouc dans leur région; ces points correspondaient à une somme d'argent versée au fonctionnaire à l'expiration de son contrat. Aujourd'hui le système des primes occultes est remplacé par le système des « allocations de retraite » : l'État confère des retraites aux fonctionnaires dont il est satisfait, sans que ceux-ci y aient aucun droit. « Les fonctionnaires attachés à la perception des impôts n'ignorent pas qu'ils doivent mériter les sommes d'argent qu'on leur accorde sous prétexte de retraite¹. » Enfin les agents des Sociétés percevant l'impôt touchent aussi des primes proportionnelles à la quantité de produits récoltés, et les employés supérieurs et les directeurs des Compagnies touchent des primes encore plus élevées que leurs subordonnés : ce qui les amène à encourager la perception de l'impôt par tous les moyens.

Personnellement intéressés à faire produire à l'impôt le plus possible, les agents de l'État ou des Compagnies réclament aux indigènes des quantités énormes de caoutchouc, supérieures même aux quantités si considérables fixées par les règlements. La Commission d'enquête constate que « quelle que soit son activité dans la forêt caoutchoutière, l'indigène, à raison des nombreux déplacements qui lui sont imposés, voit la majeure partie de son temps absorbée par la récolte du caoutchouc ». Les environs des villages sont vite dépouillés des lianes à caoutchouc. Dès lors le Noir doit chaque quinzaine faire une ou deux journées de marche, parfois plus, pour atteindre les endroits où subsistent les lianes en quantités suffisantes. Dans la forêt, pendant de longs jours, il mène l'existence la plus misérable, privé de sa femme et de ses enfants, mal nourri, exposé sans abri ou sous un abri improvisé au froid de la nuit et

1. F. Cattier, *op. laud.*, p. 114-116.

à toutes les intempéries, en butte aux attaques des bêtes fauves. Rentré au village, il n'a guère que deux ou trois jours à y passer; puis il doit retourner dans la forêt chercher du caoutchouc pour les blancs. Pas de repos, jusqu'à la mort; c'est un martyr sans fin¹.

Le caoutchouc des forêts appartient à l'État, propriétaire des terres vacantes; le travail du Noir qui le récolte est dû à l'État comme impôt. Ainsi, selon la formule de M. de Smet de Naeyer, alors président du Conseil des Ministres de Belgique, « l'indigène n'a droit à rien ». Cependant les Instructions officielles prescrivent de rémunérer le travail du collecteur de caoutchouc, comme s'il était volontaire. Mais pour le prix de la main-d'œuvre, elles fixent un maximum sans indiquer de minimum. Et aucune surveillance n'est exercée, à ce point de vue, sur les agents, intéressés à diminuer autant que possible les frais de production. Il en résulte que la rémunération accordée, en fait, aux indigènes, est absolument insuffisante; quand ils sont payés, ils sont payés en marchandises qu'on leur impose, parfois en marchandises qui n'ont aucune utilité dans la région².

Il n'est pas vrai que la valeur des produits naturels du sol retourne aux indigènes, même pour une faible part, comme Stanley l'avait espéré. Les importations du Congo (commerce spécial) comprennent surtout des matériaux destinés aux travaux publics, et des produits manufacturés destinés aux Européens, fort peu d'objets utiles aux Noirs; pourtant leur valeur totale n'atteint généralement pas les deux tiers ni parfois même la moitié de la valeur totale des exportations, qui consistent uniquement en produits naturels du sol récoltés par les Congolais.

Comment imposer aux indigènes un travail aussi pénible et aussi mal rémunéré? Par la menace et la violence. L'État et les Sociétés ont longtemps placé, dans les principaux villages, des gardes noirs chargés, en théorie, d'empêcher la dévastation des forêts, en fait, chargés d'obliger les indigènes à la récolte du caoutchouc. On distingue deux sortes de sentinelles : les

1. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 191-192.

2. *Ibid.*, p. 165.

capitas, choisis dans la population du village, et les *sentilis*, étrangers au pays. Beaucoup de ces *sentilis* sont des anthropophages appartenant aux plus cruelles tribus : l'État ou la Compagnie les arme et leur confie une autorité absolue. La Commission d'enquête résume en ces termes les témoignages reçus par elle sur les agissements de ces sentinelles :

Ils s'érigent en despotes, réclament des femmes, des vivres, non seulement pour eux, mais pour le cortège de parasites et de gens sans aveu que l'amour de la rapine ne tarde pas à associer à leur fortune, et dont ils s'entourent comme d'une véritable garde du corps; ils tuent sans pitié tous ceux qui font mine de résister à leurs exigences ou à leurs caprices¹.

Les crimes commis par ces sentinelles sont attestés par des témoignages nombreux et effrayants. Un missionnaire, M. Harris, dans une lettre adressée au Vice-Gouverneur général, le 17 janvier 1905, décrit la visite qu'il a faite au village de Nsongo-Mboyo avec un indigène, employé par lui, qui en était originaire. Cet homme, d'âge mûr, après avoir retrouvé sa mère et causé avec elle, se mit à sangloter :

Je lui demandai pourquoi il pleurait : « O Blanc ! comment puis-je être heureux ? Mes parents ont tous été massacrés pour le caoutchouc ; mes amis n'ont plus ni maison ni nourriture ; ma sœur a eu le pied gauche et la main droite coupés. »

Et les Noirs du village content à M. Harris les autres crimes des sentinelles :

L'année dernière, la jeune femme Iménéga fut attachée à un arbre fourchu et coupée en deux avec un sabre-poignard, qui entra par l'épaule gauche, coupa la poitrine et le ventre, et ressortit par le côté. Les sentinelles voulaient ainsi punir le mari de cette femme. Bolumba ; une autre femme, voulant rester fidèle à son mari, fut empalée, et comme elle n'en mourait pas, elle fut achevée d'un coup de fusil. Pour la même raison, Élika, de Bokunga, reçut une balle qui lui traversa la joue et le nez, après quoi on lui coupa le pied gauche et la main droite ; elle n'en mourut pas, et se trouve toujours là, enceinte.

1. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 198 et suiv. Le Directeur en Afrique de la Compagnie l'*Abir* a déclaré à la Commission d'enquête que « la sentinelle est un mal, mais un mal nécessaire ». Il lui a remis une liste de 142 sentinelles tuées ou blessées, en sept mois, dans sa concession, évidemment à titre de représailles.

Comme dans les autres villages, je trouvai que l'amusement des sentinelles était l'inceste public forcé : Lokugi avec sa sœur Lokomo, Lokilo avec sa fille Éfire... J'étais si ému, Excellence, par l'histoire de ces gens (ajoute M. Harris), que je pris la liberté de leur promettre, au nom de l'État libre du Congo, qu'à l'avenir vous ne les tueriez plus que pour des crimes¹...

Des châtiments divers, dont plusieurs sont interdits en théorie par la législation de l'État Indépendant, atteignent les indigènes qui se refusent à apporter la quantité requise de caoutchouc. C'est l'amende en *barrettes* de cuivre, une monnaie du pays. C'est la *chicotte*, sorte de lanière en cuir d'hippopotame, qui inflige de cruelles souffrances. Un missionnaire, M. Ruskin, décrit le spectacle d'une femme frappée de deux cents coups de chicotte : « le sang, l'urine coulaient de son corps. Elle mourut peu après² ». C'est l'arrestation des chefs, retenus prisonniers et astreints à des travaux serviles jusqu'à ce que leurs sujets aient fourni les prestations exigées. C'est l'arrestation des vieillards, surtout des femmes et des enfants, détenus comme otages jusqu'à ce que l'homme ait accompli la corvée. Le Gouverneur général de l'État Indépendant, le baron Wahis, écrit le 9 janvier 1897 au Commissaire du district du lac Léopold II : « Là où les indigènes refusent le travail avec obstination, vous les contraindrez à obéir en prenant des otages³. » Des circulaires du directeur de l'*Abir* organisent ce que celui-ci appelle « la contrainte par corps... pour le recouvrement des impositions en caoutchouc » ; et des fiches sont remises aux agents, avec le titre : « État des indigènes soumis à la contrainte par corps ». Les otages, mal nourris, enfermés dans des locaux immondes, meurent en grand nombre, de faim parfois, souvent de variole ou de quelque autre épidémie ; ceux qui survivent sont, selon le mot d'un missionnaire, « des squelettes vivants⁴ ».

Enfin des expéditions militaires contraignent les villages

1. Lettre citée par M. Pierre Mille, *le Congo Léopoldien*, Paris, édition des Cahiers de la Quinzaine, 1905, p. 140-142.

2. Témoignage de M. Ruskin, dans E.-D. Morel, *Red Rubber*, p. 63.

3. Document cité par M. Vandervelde, Chambre des représentants belges séance du 1^{er} juillet 1903.

4. Témoignage de M. Ruskin, dans E.-D. Morel, *Red Rubber*, p. 63.

récalcitrants, châtient les tribus rebelles. C'est au cours de ces « expéditions punitives » que les soldats noirs au service de l'État ou des Compagnies commettent le plus de crimes, le plus de vols et d'incendies, le plus de viols et de meurtres; c'est alors qu'ils pillent et brûlent les cases, mutilent et tuent les hommes, violent les femmes, coupent aux femmes et aux enfants les mains ou les pieds; c'est alors qu'après la bataille ils se repaissent des cadavres des ennemis morts.

Plusieurs fois, la Commission d'enquête a entendu des témoignages analogues à celui que l'on nous dit avoir été porté devant elle par le vieux chef de Bolima :

Il se tint fièrement devant tous, montra du doigt ses vingt témoins, et plaça sur la table ses cent dix baguettes, dont chacune représentait une vie sacrifiée pour le caoutchouc : « Voici des baguettes de chefs; voilà des baguettes d'hommes; celles-ci, plus courtes, sont des baguettes de femmes; et les toutes petites sont des baguettes d'enfants... » Il raconta comment le Blanc lui avait fait la guerre, et, après la bataille, lui avait montré les cadavres de ses hommes, en disant : « Maintenant tu vas apporter du caoutchouc, n'est-ce pas ? » A quoi il répondit : « Oui. » Les cadavres furent découpés et mangés par les combattants¹.

De ces violences et de ces crimes, les plus horribles peut-être sont les mutilations de morts et de vivants. Le consul anglais Casement a entendu des noirs habitant le Domaine de la Couronne affirmer que les soldats noirs de l'État ont coupé des parties d'ennemis morts pour prouver aux Blancs qu'ils tuaient aussi des hommes :

« Combien d'entre vous ont été ainsi mutilés après leur mort? — Beaucoup, beaucoup². »

La Commission d'enquête a reçu les témoignages de missionnaires ayant vu, portés par des soldats de l'État des paniers de mains coupées, parfois fumées pour qu'elles se conservent mieux. Devant la Commission, un missionnaire, le révérend Clark, sa femme et une autre femme de missionnaire ont déclaré avoir vu, à plusieurs reprises, des indigènes tués au

1. Témoignage de M. Harris, dans Pierre Mille, *le Congo Léopoldien*, p. 88.

2. Témoignage de M. Casement, dans Pierre Mille, *le Congo Léopoldien*, p. 48.

cours d'expéditions entreprises par l'État, et dont la main droite avait été coupée; ils ont déclaré avoir soigné une petite fille dont la main droite avait été coupée au cours d'une expédition, et qui mourut au bout de six mois. Les membres de la Commission d'enquête ont vu, de leurs yeux, plusieurs vivants mutilés, hommes et femmes, privés d'une main, ou d'un pied, ou d'une main et d'un pied. Ils ont entendu, à Baringa, la femme Boali raconter « qu'un *capita*, auquel elle avait refusé de se donner, l'abattit d'un coup de fusil, et, la croyant morte, lui coupa le pied droit pour prendre l'anneau qui lui encerclait la cheville ». La Commission explique dans son Rapport que des soldats noirs ou des sentinelles, à la suite d'un combat ou d'une rixe, ont coupé la main ou le pied à des ennemis qu'ils croyaient morts, soit pour voler les bracelets et les anneaux de cuivre, soit pour se procurer un trophée ou une sorte de conviction. Mais elle déclare n'avoir jamais constaté que des Blancs aient infligé ou fait infliger à titre de châtiment ces mutilations à des vivants.

Les violences souvent criminelles destinées à imposer aux indigènes la récolte du caoutchouc ont été (la Commission le constate) fréquentes jadis dans le Domaine de la Couronne; à l'époque de son passage (1905), elles étaient encore « très fréquentes » dans les concessions de l'*Anversoise* et de l'*Abir*, où elles constituaient « une règle habituellement suivie ».



Si l'immense majorité des indigènes soumis au fisc est astreinte à la récolte du caoutchouc, un certain nombre subissent d'autres impôts qui donnent lieu à d'autres abus. C'est le cas des impositions en vivres. Elles ont pour objet de fournir aux fonctionnaires Blancs du gibier, du bétail, des animaux de basse-cour, aux soldats et aux travailleurs noirs de l'État, des pains de manioc (*chikwangue*) ou du poisson séché. « Pour alimenter, à Léopoldville, trois mille soldats et travailleurs, on a recours à la population d'une zone de la superficie approximative de la Belgique. » Les Noirs qui résident même à grande distance des postes, sont tenus d'y

apporter des vivres tous les quatre, huit ou douze jours. Certains sont forcés de faire, aller et retour, cent cinquante kilomètres pour apporter au lieu de la perception une taxe qui représente à peu près 1 fr. 50. Ils ne reçoivent en retour qu'une rémunération insuffisante. Parfois, menacés d'emprisonnement, ils sont obligés d'acheter les vivres que l'État leur réclame à un prix bien supérieur à celui que leur paie le fisc. En tout cas, l'impôt en vivres prend aux Noirs qui y sont soumis la plus grande partie de leur temps, il les obsède sans cesse; il les empêche de se livrer à leurs cultures et à leurs industries locales; il les maintient dans un état lamentable de misère et d'inquiétude¹.

D'autres groupes d'indigènes sont soumis à d'autres corvées, tout aussi continues, tracassières et insupportables : coupe de bois, pagayage, portage. Le portage, qui a dépeuplé jadis le pays des cataractes, subsiste encore dans plusieurs régions. Il retombe toujours sur les mêmes villages, et, dans ces villages, sur les mêmes personnes; il n'épargne ni les enfants, ni les infirmes, ni les malades. « Il épuise, dit la Commission d'enquête, les tribus qui y sont assujetties et les menace de destruction partielle. » Un officier italien décrit la route des caravanes entre Kasongo et le Tanganyika : elle est jonchée d'ossements et de corps en putréfaction, comme au temps des traitants arabes; les porteurs y sont morts par centaines, de fatigue ou de faim; le soir, un petit vent s'élève, répandant sur tout le pays une odeur de cadavre, que les officiers appellent « le parfum du Manyéma² ».

A toutes ces charges pesant sur les indigènes, il faut ajouter le service militaire et les travaux publics. L'exposé des procédés employés il y a quelques années pour le recrutement des soldats et des travailleurs « constituera peut-être la page la plus noire de l'histoire de l'État Indépendant du Congo³ ». Il fallait des Noirs armés pour contraindre au travail les Noirs sans armes; il fallait des ouvriers pour accomplir d'importants travaux publics. Au début de l'occupation, les indigènes hésitaient à quitter leur village, à se laisser emmener aux pays

1. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 173-177.

2. Témoignage cité par E.-D. Morel, *Red Rubber*, p. 86.

3. F. Cattier, *op. laud.*, p. 259.

inconnus ; c'est par la force que l'État les enrôla. Aux hommes ainsi recrutés par la contrainte, il accorda le nom très doux de *libérés*. L'État donna des primes sur les libérés aux officiers et fonctionnaires réussissant à enrôler des soldats ou des travailleurs.

Dès lors, les fonctionnaires et les officiers achetèrent aux chefs indigènes ou se firent donner en cadeau ou réclamèrent à titre d'amende ou de rançon des esclaves domestiques. Le capitaine commandant Sarrazin, à Coquilhatville, écrit, le 1^{er} mai 1896, aux agents de l'*Abir* : « Le chef Ngulu, de Wangata, est envoyé dans la Maringa pour m'acheter des esclaves. » Parfois de véritables razzias furent entreprises par des fonctionnaires désireux d'augmenter leurs primes. Aujourd'hui le recrutement de l'armée offre beaucoup moins de difficultés qu'autrefois ; les Noirs ont reconnu les avantages de l'uniforme qui leur permet de se livrer à leurs instincts de rapine et de violence¹. Mais il reste difficile d'enrôler des travailleurs destinés à être envoyés loin de leur village. La Commission d'enquête signale qu'on les recrute encore souvent par la violence. Elle cite le cas d'un fonctionnaire qui a purement et simplement incarcéré, puis enrôlé de force des indigènes venus au poste s'acquitter de leur impôt en manioc².

Impôts en caoutchouc, impôts en vivres, corvées de coupe de bois, de pagayage, de portage, service militaire, travaux publics : ces charges pèsent lourdement sur des sauvages habitués depuis des siècles à mener une vie presque inactive. En échange des obligations qu'il leur impose, quels services leur rend l'État ?

Le Rapport de la Commission d'enquête exprime le sentiment d'admiration qu'on éprouve à voir s'installer au cœur de la barbarie africaine la civilisation d'Europe. « Des villes qui rappellent nos plus coquettes cités balnéaires, égaiant et animent les rives du grand fleuve » ; d'industrielles cités s'élèvent, Matadi, Léopoldville ; des chemins de fer traversent la brousse ou la forêt équatoriale ; quatre-vingts steamers sillonnent le Congo ou ses affluents ; le télégraphe parcourt

1. F. Cattier, *op. laud.*, p. 259-263.

2. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 258.

1200 kilomètres. En quelques années le puissant effort d'une volonté souveraine a vraiment transformé la face de la terre.

Impression très juste, il me semble, que tout voyageur doit éprouver en traversant ces terres sauvages, européanisées si vite. Mais l'équité oblige à reconnaître que les indigènes, pour la plupart, n'ont retiré aucun avantage de la « civilisation » introduite parmi eux. Ce n'est pas eux qui habitent les cités coquettes ; ce n'est pas eux qui utilisent pour leur propre compte chemin de fer, steamer, télégraphe. Même ces instruments de civilisation, qu'entretient leur travail, servent souvent à faire peser sur eux la plus dure tyrannie.

Dans l'immense bassin du grand fleuve, la paix règne, l'ordre, la sécurité. Le cannibalisme se cache, écrit la Commission d'enquête ; la traite a disparu. Impossible de méconnaître l'importance de la suppression de la traite. « C'est une grande œuvre », a dit justement Lord Curzon à la Chambre des Communes en 1897. Mais ce bienfait perd une partie de sa valeur, maintenant que la politique du travail forcé réduit les indigènes à cet esclavage dont la lutte contre les traitants arabes devait les affranchir. C'est un écrivain belge, monarchiste, partisan de la politique coloniale, qui, après avoir étudié la situation des indigènes, ose tirer de ses recherches cette conclusion effroyable : « l'esclavage du contribuable congolais est plus dur que celui des traitants¹ ».

L'État apporte aux indigènes, avec la paix, la justice. Les défenseurs de l'État Indépendant en vantent les institutions judiciaires.

Mais, en dépit de l'honnêteté incontestable des juges de carrière, c'est une question de savoir si la justice congolaise n'a pas pour objet essentiel le maintien de l'injuste régime politique et économique. L'autorisation préalable du Procureur de l'État et l'avis conforme du Gouverneur général sont nécessaires pour que le parquet poursuive les non-indigènes : c'est la raison pour laquelle les violences des Blancs à l'égard des Noirs sont si souvent impunies. La Commission d'enquête a constaté que « les infractions commises à l'occasion de l'exercice de la contrainte n'ont été que rarement déférées à la jus-

1. F. Cattier, *op. laud.*, p. 130.

« tice » ; que des poursuites commencées contre des Blancs accusés d'avoir maltraité des indigènes, ont été « très souvent » suspendues, sans motif, par ordre supérieur de l'autorité administrative ¹. La Commission a constaté à quel point il est difficile aux Noirs de se faire rendre justice. La connaissance des affaires les plus importantes étant réservée au tribunal de Boma, la plupart des Congolais ont à faire, pour se rendre à la capitale, un très long voyage : en cours de route, beaucoup meurent, mal logés, insuffisamment nourris, maltraités peut-être. Effrayé au seul nom de Boma, l'indigène invité à comparaître se sauve dans la brousse ; il faut « enchaîner parfois les témoins » pour les conduire au siège du tribunal ². Ainsi « le seul fait de se plaindre expose le Noir à l'exil et à la mort... C'est l'organisation et la protection systématique de l'injustice ³ ».

Enfin l'État n'a fait aucun effort sérieux et désintéressé pour améliorer la situation matérielle des indigènes. Si, après une longue indifférence, il commence à faire étudier, pour la combattre, la maladie du sommeil, c'est peut-être surtout parce qu'elle prive de main-d'œuvre certaines régions et en diminue ainsi la valeur. De même l'État a entièrement abandonné aux missionnaires le soin de développer, par l'instruction et l'éducation, la vie intellectuelle et sentimentale des Noirs.

Tel est le bilan des services rendus par l'État civilisateur chargé de créer l'*Afrique Nouvelle* ⁴. Il est difficile de prétendre qu'ils compensent ou justifient les charges écrasantes dont sont accablés les Noirs.

Les conséquences d'un tel régime ? C'est la misère matérielle, toute la vie occupée à la récolte du caoutchouc ou à la préparation des vivres exigés pour l'impôt ; c'est l'impossibilité de s'enrichir par le libre commerce et le libre travail ; c'est l'abandon des cultures et des industries locales. C'est la misère morale, l'absence de toute liberté, une continuelle inquiétude, l'incessante préoccupation d'avoir à satisfaire

1. *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 166 ; p. 264 ; p. 278.

2. *Ibid.*, p. 269-270.

3. F. Cattier, *op. laud.*, p. 286-287.

4. Le sous-titre du livre, très favorable à l'État Indépendant, de M. Descamps, intitulé *l'Afrique Nouvelle*, est : *Essai sur l'État civilisateur dans les pays neufs*.

toutes les exigences du Blanc et de ses serviteurs noirs ; c'est la terreur de l'Européen, qui impose le travail par la violence, manie la chicotte et le fusil, dirige les expéditions punitives ; c'est la terreur du soldat et de la sentinelle qui volent, violent, mutilent et tuent. « La population mène une vie fiévreuse », toujours prête à quitter son village pour échapper à d'intolérables souffrances. C'est l'absence de tout progrès, la permanence de la barbarie. Le régime du monopole, dit la Commission d'enquête, « immobilise l'état économique » des Noirs, s'oppose à toute évolution de la vie indigène. Enfin, c'est la dépopulation. Les femmes se font avorter, pour pouvoir sans embarras s'enfuir à l'heure du danger. Beaucoup de femmes et d'enfants meurent dans les camps d'otages ; beaucoup de récolteurs de caoutchouc meurent dans les forêts ; beaucoup de porteurs meurent sur les routes de caravanes ; beaucoup sont tués par les sentinelles ou lors des expéditions punitives. Les épidémies, la variole, la maladie du sommeil déciment ces peuplades misérables et surmenées. Ceux qui survivent cherchent à fuir, le plus loin possible, la tyrannie des Blancs ; ils se cachent dans les îles, dans la forêt ; ils y vivent dans des trous du sol, dans des troncs d'arbres, comme les bêtes ; ils y meurent de faim. Les voyageurs sont unanimes à constater et à décrire le dépeuplement d'immenses régions. Les rives du Congo, si animées au temps de Stanley, les membres de la Commission d'enquête les ont vues presque désertes, de la Nouvelle-Anvers au Stanley-Pool¹.

Tel est le régime qui a jusqu'ici prévalu dans le Congo du roi Léopold. La Belgique, si elle annexe le pays, pourra-t-elle le laisser subsister ? devra-t-elle le transformer entièrement ? C'est le problème qui se pose aujourd'hui à Bruxelles.

FÉLICIEN CHALLAYE

1. Les tribus Bolobo étaient évaluées à 40 000 hommes au début de l'occupation ; il en reste 7 000 hommes. Le consul anglais Casement, en 1904, trouve 500 hommes à Loukoléla, où il y en avait 5 000 en 1887 ; etc., etc. M. E.-D. Morel estime à 1 500 000 hommes en quinze ans la diminution de la population (soit 100 000 hommes par an) ; le consul Casement l'évalue à 3 000 000 (soit 200 000 hommes par an).

LA VOIE DU MAL¹

I

Pietro Benu s'arrêta, un instant, devant la petite église du Rosaire :

« Il est à peine une heure, — se dit-il. — C'est peut-être trop tôt, pour aller chez les Noina. Sans doute, ils font la sieste. Les gens riches comme eux se donnent toutes leurs aises... »

Après quelques minutes d'hésitation, il se remit en marche, se dirigeant vers le faubourg de Sant' Ussula, qui est à l'extrémité de Nuoro.

On était aux premiers jours de septembre : le soleil, encore brûlant, dardait sur les petites rues désertes, où seuls passaient quelques roquets faméliques, dans les bordures d'ombre qui étendaient devant les maisons de pierre leurs lignes crénelées. Le bruit lointain d'un moulin à vapeur interrompait le silence de ce midi ardent ; et cette activité haletante et palpitante semblait être l'unique pulsation vitale de la petite ville brûlée par le soleil.

Pietro, suivi de son ombre courte, anima pendant quelques instants du bruit de ses gros souliers la solitude de la triste rue qui va de l'église du Rosaire au cimetière ; puis il s'engagea dans le faubourg de Sant' Ussula, s'attardant à regarder les petits jardins envahis par une végétation sauvage, les petites cours ombragées par quelques figuiers, par quelques

1. Published May fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by LA REVUE DE PARIS.

amandiers, par de maigres treilles ; et, finalement, il entra dans un cabaret qui avait un bouchon pour enseigne.

Le cabaretier, un Toscan, jadis charbonnier, lequel avait épousé une paysanne de mauvaise vie, était couché sur l'unique banquette du « débit », — comme il appelait solennellement son trou ; — il dut se lever pour faire asseoir l'arrivant. Dès qu'il eut reconnu Pietro, il lui sourit, de ses grands yeux clairs et pétillants de malice.

— Bonjour, Pietro, — lui dit-il, dans un langage bizarre où le dialecte sarde s'était imprimé sur le siennois comme la patine sur l'or. — Que cherches-tu de ce côté-ci ?

— Ce que je cherche ? A boire ! Et sers-moi vite ! — répondit Pietro, avec une nuance de dédain.

Le Toscan lui versa à boire, sans cesser de l'observer avec ses grands yeux d'enfant qui souriaient toujours.

— Veux-tu parier que je sais où tu vas ?... Eh bien, tu vas chez les Noina, au service desquels tu désires te placer... Je t'aurai pour client, et je m'en réjouis.

— Comment diable sais-tu cela ? — demanda Pietro.

— Mais... je l'ai su par ma femme : les femmes savent tout. Elle-même l'a sans doute appris de *ta* Sabina...

Pietro fronça un peu les sourcils, à l'idée que Sabina était en relations avec la femme du Toscan ; puis il hocha la tête, de droite à gauche, avec cette expression dédaigneuse qui lui était habituelle, et il reprit sa sérénité : une sérénité naturelle, qui n'en avait pas moins quelque chose de sarcastique. D'abord, Sabina n'était pas véritablement *sienne*. Il l'avait rencontrée, pendant les dernières moissons, et, par une nuit de pleine lune, tandis que, sur l'aire, les fourmis, en longues files silencieuses, dérobaient le grain, Pietro, endormi à plat ventre, avait rêvé qu'il épousait la jeune fille. Sabina était gracieuse, blanche de teint, avec une boucle de cheveux blonds qui retombait sur un front pur ; et elle se montrait tendre à l'égard de Pietro, l'aurait aimé volontiers... Mais, lorsqu'il s'était réveillé de son rêve, il avait ajourné la résolution à prendre et il ne s'était pas décidé encore à lui déclarer sa sympathie.

— Quelle Sabina ? — demanda-t-il, en regardant son verre vide, rougi par le vin.

— Allons, ne fais pas la bête !... La nièce de Zio Nicola

Noina, — expliqua le Toscan, qui donnait même aux bourgeois, aux enfants et aux fillettes ce titre de *zio* et de *zia*¹, réservé par les Nuorais aux gens du peuple déjà vieux.

— Je ne m'en doutais pas, ma parole! — affirma Pietro, qui mentait. — Ah! elle a dit que je veux entrer au service de son oncle?

— J'ignore si elle l'a dit. C'est moi qui le suppose.

— On voit bien que tu n'as pas grand'chose à faire, petit étranger! — repartit Pietro, de son air méprisant, — et que les loisirs ne te manquent pas pour faire des suppositions... Mais, si je voulais réellement entrer au service de Nicola Noina, en quoi cela t'intéresserait-il?

— Je te répète que cela me ferait plaisir.

— Alors, dis-moi quelle espèce de gens sont ces Noina.

— Puisque tu es de Nuoro, tu dois le savoir mieux qu'un étranger! — repartit le cabaretier, pour se dispenser de répondre.

Et, en même temps, il saisit une sorte de plumeau façonné avec des bandes de papier et il se mit à chasser les mouches qui couvraient une corbeille de fruits placés en montre près de la porte.

— Un étranger voisin en sait plus qu'un compatriote lointain.

Sans interrompre sa chasse aux mouches, le cabaretier commença de bavarder comme une commère.

— Les Noina sont les rois du faubourg, tu le sais bien, quoiqu'ils soient Nuorais à peu près comme je le suis, moi...

— Que diable dis-tu? Est-ce que la femme n'appartient pas à une famille de « principaux »² nuorais?

— La femme, oui; mais lui? Qui sait d'où il est? Il ne s'en souvient pas lui-même!... Il est venu à Nuoro avec son père, un de ces marchands ambulants qui achètent de l'huile à brûler et qui la revendent comme de l'huile fine.

— C'est ainsi qu'on s'enrichit!... Et toi, est-ce que tu ne baptises pas ton vin? — s'écria Pietro, en répandant sur le plancher les dernières gouttes de son verre.

1. « Oncle », « tante », — comme nous disons : « le père » ou « la mère », en parlant de personnes âgées.

2. *Principali* : on donne ce nom aux chefs des meilleures familles de la classe populaire.

Il éprouvait déjà une velléité instinctive de défendre, par amour-propre, son futur patron.

— Nul cabaretier de Nuoro ne vous verse un vin aussi pur que celui-ci, — riposta l'autre. — Tu peux le demander à Zio Nicola, qui s'y connaît.

— Ah! oui, n'est-ce pas, c'est un ivrogne? — interrogea Pietro. — Il était ivre, à ce qu'on raconte, le mois passé, lorsqu'il est tombé de cheval et s'est cassé une jambe, en revenant d'Oliena.

— Je n'en sais rien. Au surplus, il avait peut-être dégusté beaucoup d'échantillons de vin : c'est pour acheter du vin qu'il y était allé... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'est cassé la jambe; et, à présent, il cherche un serviteur habile et fidèle, parce qu'il ne peut plus s'occuper lui-même de son bien.

— Et la patronne, quelle femme est-ce?

— Une femme qui ne rit jamais, pas plus que le diable!... Une vaniteuse. Le parfait modèle de vos « principalesses », qui pensent avoir le monde dans leur bonnet, parce qu'elles possèdent une vigne, un clos, une *tanca*¹, des chevaux et des bœufs.

— Tu trouves que ce n'est guère, petit étranger?... Et leur fille, comment est-elle? orgueilleuse?

— Zia Maria? Un beau brin de fille! — reprit l'autre, en gonflant ses joues. — Extraordinairement belle. Et bonne, modeste, excellente ménagère... Du moins, on le dit... Quant à moi, je la crois encore plus arrogante que sa mère... Et puis, ces deux femmes doivent être avaricieuses, aussi avaricieuses que Zio Nicola est jovial et prodigue. Mais elles le tiennent serré, ah! oui, ce pauvre Zio Nicola!

— Cela, je m'en moque! — dit Pietro. — Pourvu qu'elles ne soient pas ladres avec moi...

— C'est donc vrai, alors, que tu vas chez eux? — demanda le cabaretier, qui cessa de chasser les mouches.

— Oui, s'ils me paient bien... Ont-ils une servante?

— Ils n'ont jamais eu ni servantes ni serviteurs. Ils font toute la besogne eux-mêmes. Maria travaille comme une bête de somme : c'est elle qui va à la fontaine, qui lave, qui balaie la cour et la rue, devant la maison... Une honte pour des gens riches comme eux!

1. Pâturage clos, dans la montagne.

— Ce n'est pas une honte de travailler... Et puis, tu semblais dire, tout à l'heure, qu'ils ne sont pas riches !

— N'empêche qu'ils se croient riches, eux !... Ils se croient riches, parce qu'ils vivent dans ce faubourg de va-nu-pieds... Comme ces femmes ont grandi dans un milieu de misère, elles s'imaginent qu'elles sont des reines. D'ailleurs, chez Zia Maria, la vanité a une limite, ou du moins elle se dissimule un peu ; mais, chez Zia Luisa, on devine, aux moindres paroles, l'intention de faire sentir qu'elle n'a besoin de personne, qu'elle est cossue, qu'elle a sa maison pleine de provisions et son coffre plein de monnaie. C'est une femme qui vous considère de son haut. Zio Nicola l'appelle « Madame Royale ». Elle ne daigne même pas venir prendre le frais sur la place, avec les voisines, comme fait Zia Maria elle-même. Elle se tient dans sa cour, près de la porte ouverte ; et, si quelque malheureuse petite femme s'approche d'elle, il faut voir les airs qu'elle se donne !

— Tu dis donc, — interrompit Pietro, pensif, en regardant dehors, vers le fond ensoleillé de la petite rue, — que le patron n'est pas orgueilleux ?

— Le patron aime à bavarder et à rire, voilà tout. Il se moque un peu de tout le monde et il affecte d'être sans cesse à court d'argent. C'est un malin, mon cher !

— Est-ce que le mari et la femme vivent en bon accord ?

— Ils s'arrangent ensemble comme les oiseaux du même nid. Autant qu'on en peut juger d'après les apparences, ils vivent en bon accord ; mais, du reste, ils ne font part de leurs affaires à personne.

— Pourtant, tu parais bien informé, toi... aussi bien qu'une commère ! — fit remarquer Pietro, de son air méprisant.

— Que veux-tu ? Mon débit est un lieu où l'on cause : les gens s'y rassemblent comme les abeilles dans la ruche, — répondit le Toscan, dont la belle comparaison fit sourire Pietro.

— Moi, j'écoute et je répète.

— Alors, quand je désirerai savoir quelque chose, je viendrai ici.

— Mais tu y es déjà venu, il me semble !...

Pietro déboutonna une bourse appliquée à sa ceinture de cuir et en tira une pièce blanche.

— Paie-toi... Et ta femme, où est-elle ?

— Elle est allée cueillir des figues de Barbarie, — répondit l'autre, en faisant sonner la pièce sur le comptoir, pour s'assurer qu'elle n'était pas fausse.

Pietro pensait à la femme du cabaretier, une très belle femme aux grands yeux noirs, avec laquelle il avait, lui aussi, passé plus d'une fois quelques heures ; et, par association d'idées, il demanda :

— Qu'est-ce qu'on dit de Maria Noina ? Est-ce une honnête fille ?

— Immaculée comme l'hostie ! Est-ce qu'on pose des questions pareilles ! — s'écria le Toscan. — La fille de Zio Nicola Noina ? Mais c'est un miroir de vertu !

— Et ce miroir-là ne se laisse faire la cour par personne ?

— Non. C'est une fille qui prétend épouser un richard...

— Eh bien, nous le lui amènerons du continent ! — dit Pietro, goguenard, en guignant cet étranger blondasse et bavard, qui était venu du continent pour épouser tout autre chose qu'un « miroir de vertu ».

Il aurait bien voulu obtenir encore d'autres renseignements ; mais il craignit que le cabaretier n'allât répéter ses questions aux Noina, et il se mit debout.

— J'espère que nous nous reverrons, Pietro, — conclut le cabaretier. — Engage-toi chez Zio Nicola, je te le conseille. C'est un brave homme, après tout ! Ne cède pas, et il te donnera tout ce que tu voudras.

— Merci pour le conseil. Mais je ne vais pas chez eux, — affirma Pietro, qui mentait encore.

*
* *

Aussitôt sorti, il tourna à droite et se dirigea vers la maison des Noina. C'était une petite maison blanche et paisible qui, derrière le haut mur de sa cour, semblait considérer avec dédain les masures entassées confusément autour de la place et le long de la ruelle poussiéreuse. Pietro écarta sans plus de cérémonie le battant rouge de la porte entrebâillée, et il entra.

A droite de la cour, large, pavée de cailloux, brûlée par le soleil, propre et bien tenue, un hangar servait d'écurie et de

remise. A gauche s'élevait la maison, dont l'escalier extérieur, construit en granit, était égayé par des touffes de campanules qui s'entrecroisaient à la rampe de fer. Ça et là, dans un ordre presque symétrique, étaient rangés des objets de ferme : un chariot sarde, de vieilles roues, des charrues, des hoyaux, des jougs, des aiguillons, des poutrelles. Sous l'escalier se voyait une porte ; un peu plus loin, une autre porte de bois, pourvue d'un guichet à la partie supérieure, indiquait l'entrée de la cuisine. Pietro se dirigea de ce côté, regarda par le guichet ouvert et salua.

— Est-ce que je vous dérange ?

— Entre donc ! — répondit simplement une femme petite et boulotte, dont le visage long, blanc et calme, était encadré par une bande de toile teinte au safran.

Pietro Benu poussa la porte et s'avança dans la cuisine :

— Je voudrais parler à Zio Nicola.

— Assieds-toi. Je l'appelle.

Le jeune homme s'assit devant le foyer sans feu, tandis que Zia Luisa sortait dans la cour et gravissait l'escalier, de son pas lent et pesant.

Cette cuisine ressemblait à toutes les cuisines sardes : large, pavée de briques, avec un toit de roseaux noircis par la fumée. De grandes casseroles de cuivre luisant, des outils pour faire le pain, des broches énormes et des tranchoirs de bois pendaient contre les murs bruns. Sur une des bouches pratiquées dans l'énorme fourneau semi-circulaire, une cafetière de cuivre bouillait. Sur un escabeau, près de la porte, il y avait une corbeille d'asphodèle, avec tout ce qu'il fallait pour coudre, et une chemise de femme dont la broderie sarde était à peine commencée. Ce devait être un ouvrage de Maria. Où était, à cette heure, la jeune fille ? Sans doute, partie pour laver du linge au torrent : car, pendant tout le temps que Pietro fut là, elle ne se montra point.

Quelques minutes après, Zia Luisa reparut, blanche, impassible, pinçant les lèvres, le corsage lacé, malgré la chaleur suffocante ; et le pas d'un boiteux retentit dans la cour.

Dès que le jeune homme aperçut la figure débonnaire, la face colorée, les yeux brillants de Zio Nicola, il en fut tout réjoui.

— Comment vas-tu? — lui demanda le propriétaire, en s'asseyant avec un peu d'effort sur un ample siège de paille.

— Bien, — répondit Pietro.

Zio Nicola allongea sa jambe valide, fit une légère grimace de douleur; mais il se remit tout de suite. Zia Luisa éloigna du feu la cafetière et elle recommença de filer, avec son petit fuseau sarde, gros de laine blanche. Ainsi courtaude et ronde, presque solennelle dans l'ancien costume nuorais, avec sa jupe d'orbace bordée de vert, avec son bandeau jaune serré autour de son visage énigmatique, avec ses lèvres pincées, ses yeux clairs et froids, elle avait l'apparence d'une idole égyptienne et elle imposait une sorte d'intimidation religieuse.

— J'ai appris que vous cherchez un domestique, — dit Pietro, en dépliant et repliant son long bonnet noir. — Si vous voulez de moi, je viendrai chez vous. Mon engagement chez Antoni Ghisu finit en septembre...

— Mon garçon, — repartit Zio Nicola, en fixant sur lui ses yeux brillants, — soit dit sans t'offenser, tu ne jouis pas d'une trop bonne réputation.

Les yeux gris de Pietro brillaient aussi, et il soutint avec une sorte de violence les regards de Zio Nicola. Mais, quoiqu'il sentit ses oreilles s'échauffer sous l'offense, il répondit tranquillement :

— Eh bien, prenez des informations.

— Allons, ne te fâche pas! — intervint Zia Luisa, parlant entre ses dents et presque sans déclore la bouche. — Ce sont des bruits qui courent, et Nicola aime à plaisanter.

— Mais quels bruits, ma bonne Zia Luisa? Que peut-on me reprocher? Je n'ai jamais eu de démêlés avec la justice, moi! Le jour, je travaille; la nuit, je dors. Je respecte le maître, les femmes, les enfants. Je considère comme mienne la maison où je romps le pain et où je bois le vin. Je n'ai jamais volé une aiguillée de fil. Que peut-on dire contre moi? — demanda Pietro, dont le visage s'était enflammé.

Zio Nicola ne cessait pas de l'observer, et il souriait. Entre la barbe roussâtre et les moustaches noires de Pietro lui-saient des lèvres fraîches et des dents juvéniles.

— Mon Dieu, ce que l'on dit, c'est seulement que tu joues volontiers des poings et que tu as mauvaise tête! — s'écria-t-il.

— Et le fait est qu'en ce moment même tu me parais fort en colère. Veux-tu que je te prête mon bâton?

Et il lui tendit son bâton, comme pour l'inviter à malmener quelqu'un. Pietro se mit à rire.

— Soit! — confessa-t-il. — Je ne nie pas que j'aie été un garçon un peu mutin dans ma jeunesse : j'escaladais les murs, je grimpais sur les arbres, je rossais mes camarades et j'enfourchais à cru les poulains sauvages. Mais quel enfant n'a pas été ainsi? Parfois ma mère, la pauvre, me liait avec une corde, m'enfermait à la maison; et moi, je rongerais la corde et je prenais la clef des champs... Mais je n'ai pas tardé à connaître la peine : ma mère est morte; le toit de notre maisonnette s'est effondré; j'ai su ce que c'était, d'avoir froid, d'avoir faim, d'être abandonné, d'être malade. Mes deux vieilles tantes me sont venues en aide; mais elles sont si misérables! Alors j'ai compris la vie. Ah! oui, la faim est une bonne maîtresse! Je suis entré en service, je me suis habitué à l'obéissance et au travail... Maintenant je suis un bon ouvrier, et dès que je pourrai reconstruire ma maisonnette ruinée, m'acheter un char, une paire de bœufs et un chien, je prendrai femme...

— Ah! diable, diable! Mais, pour prendre femme, il faut avoir du pain sur la planche¹, — repartit Zio Nicola.

Zia Luisa filait, tout en écoutant la conversation, et un petit pli fronçait sa joue droite, autour de sa bouche. « Ces gueux! — pensait-elle, — ils meurent de faim, et ils rêvent de se marier! »

— Suffit, — conclut Zio Nicola, en frappant la pierre du foyer avec son bâton. — Nous allons parler de l'affaire et nous tâcherons de nous arranger.

En effet, ils s'arrangèrent.

II

Pietro entra au service des Noina, le 15 septembre. Il arriva le soir, par un temps nuageux et sombre. Les femmes l'accueillirent avec froideur, presque avec défiance; et il se sentit gagné

1. Proverbe sarde, traduit ainsi en italien : *Per prender moglie, ci vogliono delle vivande* (Pour prendre femme, il faut des vivres).

par la tristesse, lorsqu'il pénétra dans la cuisine encore obscure et lorsqu'il accrocha son caban dans le coin, près de la porte.

Maria alluma une lampe et versa à boire au nouveau venu.

— Bois, — lui dit-elle, en fixant sur lui un regard perçant.

— Salut à vous tous ! — répondit Pietro.

Et, tandis qu'il buvait le vin rougeâtre, le vin de médiocre qualité, réservé aux domestiques et aux pauvres, il regarda, lui aussi, sa jeune maîtresse. Ainsi rapprochés, beaux l'un et l'autre, dans leurs costumes caractéristiques, le serviteur et la maîtresse paraissaient être de magnifiques échantillons d'une même race ; et cependant une distance infinie les séparait.

Pietro était grand et de formes sculpturales ; il portait un pourpoint d'écarlate, décoloré par l'usage, doublé de gros velours bleu, et, par-dessus le pourpoint, une sorte de jaquette sans manches, en peau d'agneau grossièrement raccommodée, mais bien coupée et ornée de filets rouges. L'ensemble de sa personne était élégant et pittoresque, malgré l'insuffisante propreté de ses vêtements de travail. Le teint de son visage était mat et bronzé ; son profil, très pur, était allongé par la ligne des cheveux noirs, dressés sur le front, et par la barbiche noire et taillée en pointe. Ses grands yeux gris, doux et limpides, contrastaient avec l'expression farouche de ses sourcils épais, qui se rejoignaient, et de ses lèvres empourprées et méprisantes.

La jeune maîtresse aussi était grande, brune, alerte ; et, avec ses cheveux noirs et frisés, ramassés en grosses tresses sur la nuque, avec sa carnation dorée, avec ses larges yeux noirs qui brillaient sous un front bas, avec les cercles d'or aux pendeloques de corail, qui semblaient dépendre naturellement des oreilles mignonnes et diaphanes, elle rappelait les femmes arabes, nées du soleil et de la terre voluptueuse, douces et âpres comme les fruits sauvages. Une ligne d'une beauté incomparable déterminait la pointe délicate du nez, la lèvre inférieure et le menton. Lorsqu'elle riait, deux fossettes se creusaient sur ses joues, et deux autres, plus petites, au coin de ses yeux : — peut-être était-ce pour cela qu'elle riait souvent.

Malgré tout, ils se déplurent l'un à l'autre.

Cependant Zia Luisa, le corsage toujours lacé et la tête enveloppée dans le bandeau jaune, préparait le repas. Zio Nicola n'était pas rentré encore. Pietro s'assit à l'écart, derrière la porte, et il se mit à considérer les deux femmes avec une curiosité soupçonneuse.

— Demain, — lui dit Maria, — tu iras à notre clos, dans la vallée. Sais-tu où il est ?

— Bien sûr ! — répondit Pietro, en relevant la tête, avec son air habituel de mépris.

— Et le clos confine à la vigne, — ajouta Zia Luisa, sans se retourner.

— Je sais bien, je sais bien. Tout le monde la connaît, votre vigne.

— Oui, c'est la plus belle vigne de Baddemanna, — insista la vieille maîtresse. — Elle nous a coûté cher, et, outre l'argent, Nicola Noina y a fait une grosse dépense de temps et de travail. Mais, au moins, nous pouvons dire que nous avons une belle vigne.

— Oui, vous pouvez le dire, — approuva le serviteur, comme un écho, d'une voix triste.

— J'irai souvent t'y retrouver, — annonça Maria, en se penchant pour déposer une bouteille auprès de Pietro.

Puis elle plaça devant lui un escabeau, une corbeille qui contenait du pain d'orge, un fromage, un plat de viande et de pommes de terre. Et elle ajouta :

— Mange. Voici mon père qui revient.

On entendit dans la cour le pas boiteux de Zio Nicola, et Pietro se réjouit à la pensée de son maître.

— Salut à toi, et sois le bienvenu ! — dit celui-ci en entrant dans la cuisine. — Quelle vilaine soirée ! Ma jambe souffre comme une femme en couches... Mettons-nous à table. Et sois content, Pietro Benu : tu es au milieu d'amis, au milieu d'honnêtes gens qui ne se font pas de bile. Si nous sommes pauvres, nous n'en sommes pas moins gais.

Zio Nicola s'assit devant une petite table où il n'y avait pas de nappe ; les femmes mirent à terre une corbeille, s'assirent, à leur tour, et commencèrent à manger.

La conversation continua, sans animation. Après le repas, Pietro demanda la permission de sortir. Il rejoignit quelques

jeunes paysans auxquels il avait donné rendez-vous, et, tous ensemble, formant un chœur, à la mode nuoraise, ils s'en allèrent chanter devant la porte de leurs amoureuses. Pietro voulut faire comme les autres, et il chanta, sous les fenêtres de la maison où Sabina servait :

Tu m'as volé le cœur, ô blonde chevelure...¹

*
* *

Les jours suivants, Pietro fut envoyé au clos, pour y travailler, et à la vigne, pour y garder les raisins et les fruits qui mûrissaient. Maria, comme elle le lui avait annoncé, descendait presque tous les après-midi dans la vallée, à pied ou à cheval, et elle semblait s'occuper fort peu du jeune serviteur. Quelquefois elle repartait sans lui avoir adressé une seule parole.

Pietro, qui construisait une sorte de digue, le long du ruisseau, dans le fond du domaine, voyait de loin Maria errer dans la vigne, entre les rangs des ceps qu'éclairait un soleil encore vif. Au-dessus de la vigne s'élevaient les roches de l'Orthobene, rayonnantes de lumière; et, au-dessus des roches, sur le ciel d'un azur éblouissant, les chênes immobiles semblaient contempler, rêveurs, l'autre côté de l'horizon. Une végétation sauvage recouvrait les flancs de la vallée; parmi le vert cendré des figuiers de Barbarie et des oliviers brillait le vert émeraude des vignes, et la viorne s'entrelaçait au lentisque luisant. Des blocs de pierre, tombés sans doute de la montagne, se dressaient çà et là, dans les anfractuosités du terrain et sur le bord du petit torrent qui rafraîchissait les jardinets de la vallée. Le lierre et la pervenche tapissaient les roches; des sentiers à peine tracés dégringolaient ou grimpaient, entre les ronces et les broussailles; de gigantesques bouquets de cactus, aux lourdes feuilles greffées l'une sur l'autre, couronnées de fruits et de fleurs d'or, débordaient sur les crêtes ou hérissaient les pentes.

Maria, en simple jupe d'indienne grisâtre, avec un petit cor-

1. « *Furadu m'as su coro, pili brunda...* »

sage de velours vert qui ressortait comme une tache un peu plus claire et plus délicate sur la verdure de la vigne et de l'olivaie, errait çà et là, d'un pas léger. Agile et souple, elle se penchait pour examiner les grappes, se haussait pour toucher un fruit presque mûr, détachait avec un roseau les figes de Barbarie, toutes dorées. Semblable à certains insectes verts qui prennent la couleur du buisson où ils sont nés, elle semblait être une émanation de la vallée féconde : elle avait la flexibilité du sarment, la maturité charnue et un peu voluptueuse de la fige de Barbarie.

Mais, précisément, comme la fige de Barbarie, elle ne savait pas cacher ses épines ; et Pietro lui jetait des regards hostiles, de travers, car il s'apercevait bien qu'elle le méprisait et même qu'elle se méfiait de lui.

« Elle vient ici pour me surveiller, — se disait-il. — Elle a peur que je ne lui vole son bien. Si elle me provoque, je vais lui enseigner la politesse : je lui donnerai un soufflet ! »

Mais elle ne le provoquait pas, et elle ne lui adressait la parole que de temps à autre, pour lui indiquer le travail à faire.

Elle était toujours froide et digne. Aussi Pietro commençait-il à la haïr et désirait-il quitter promptement le clos, pour ne plus voir ce visage hypocrite, ces yeux scrutateurs qui l'insultaient tacitement.

« On s'aperçoit bien que ces gens-là n'ont jamais eu de serviteurs ! » se disait-il. Et, par dépit, par amour-propre, il travaillait vaillamment, montait la garde avec diligence et ne mangeait pas un seul fruit...

Un jour, en octobre, comme il rognait les pampres pour que le soleil arrivât mieux jusqu'aux grappes, Maria, en passant près de Pietro, lui dit :

— Pourquoi ne manges-tu jamais de raisin ?

— Tu comptes donc les grappes ? — répliqua-t-il, courbé, mais en levant les yeux vers elle et en secouant la tête, avec cette expression dédaigneuse qui lui était habituelle.

Elle comprit qu'elle s'était trahie, et elle rougit ; mais, adroitement, elle parla d'autre chose :

— Pietro, — dit-elle, en abritant ses yeux avec sa main, pour mieux regarder jusqu'à la limite de la vigne où s'alignaient les poiriers aux feuilles jaunes, chargés de fruits mûrs

qui, sous le soleil, paraissaient être de cire et tout près de se liquéfier, — il faudra qu'après-demain nous cueillions les poires.

Comme elle, il regarda vers les poires.

— Bon! c'est entendu.

— Écoute. Toi, dans la matinée, tu cueilleras les poires; et moi, je viendrai plus tard avec le cheval et je les emporterai... Crois-tu qu'elles puissent tenir toutes dans quatre paniers? S'il le faut, je ferai deux voyages.

Puis, comme Pietro s'éloignait entre les rangs de ceps, avec une botte de pampres dans les bras, elle le suivit :

— Quelle récolte de poires!... L'an passé, on nous les a volées toutes. Mais, cette année-ci, nous les vendrons et nous en retirerons au moins vingt lires... Qu'est-ce que tu en penses, Pietro?

— Moi? Je n'en pense rien. Je n'ai jamais vendu de poires.

— Oui, on nous les a volées, l'an passé. Mais tu les as bien gardées, cette année-ci. Je te ferai cadeau d'une demi-douzaine de cigares.

— Je ne fume jamais, — répondit-il, presque narquois.

Mais la jeune maîtresse se montrait si expansive et si bonne, ce jour-là, qu'il se demanda s'il ne s'était pas trompé en la jugeant méchante. Puis, pendant qu'il jetait une autre botte de pampres au bout du rang, Maria lui dit :

— Écoute, Pietro. Le mieux serait que je vienne tôt, vers les deux heures de l'après-midi. Nous cueillerions ensemble les poires, et nous les emporterions en une seule fois.

« C'est cela! — pensa-t-il; — elle craint qu'en les cueillant je n'en mette un tas de côté... Ah! l'avaricieuse, la sournoise, la vilaine diablesse! »

Mais, tout à coup, elle prononça trois paroles magiques, qui le comblèrent de joie :

— J'amènerai Sabina....

« Sabina viendra! Sabina viendra! » — continua-t-il de se répéter à lui-même, après le départ souhaité de Maria.

Les mouches, les insectes cachés sous les pampres, le pivert qui frappait de son bec le peuplier blanc, près du ruisseau, le rossignol qui faisait des roulades sur le rocher, les feuilles qui murmuraient, les petites pierres qui s'en allaient sur la

pente, répétaient ces bonnes paroles. Dans la limpide sérénité du crépuscule, le jeune serviteur sentait son cœur palpiter d'allégresse. Tout ce qu'il y avait de trouble en son âme ardente et rebelle se dissipait comme un nuage au lever du soleil : « Sabina viendra!... » Entre les buissons jaunâtres, dorés par les derniers reflets du couchant, il voyait apparaître et disparaître une chevelure blonde. Des vers passionnés de vieilles chansons résonnaient pour lui dans les lointains bleus, parmi les roches où dorment peut-être les sauvages esprits des anciens poètes.

Lorsqu'à la splendeur bleuâtre du soir se mêlèrent les premières clartés de la lune qui déclinait derrière l'olivaie, et lorsqu'une étincelle brilla entre le peuplier et le noyer, dans l'eau courante, — Pietro remonta vers la cabane et s'étendit sur un petit mur, les yeux perdus vers la montagne.

La brise respirait, si légère que les feuilles n'avaient plus un murmure ; seul un frisson silencieux changeait délicatement la nuance des pampres et des oliviers, que les reflets de la lune saupoudraient de perles. Un chœur de grillons s'élevait des broussailles ; on entendait le clapotis uniforme du ruisseau ; sur la route, blanche de lune, un chariot lointain roulait comme suspendu entre la vallée et la montagne ; et ces bruits vagues, mélancoliques, toujours égaux, rendaient plus sensibles le silence et la solitude qui régnaient autour de Pietro. Il goûtait inconsciemment la douceur de l'heure ; après une chaude journée de travail, le somnolent bien-être du repos et de la fraîcheur enveloppait sa personne comme dans une couverture de velours ; quelque chose de vaporeux, comparable à la lumière diffuse de la lune nouvelle, baignait son âme primitive. C'étaient des rêves simples de paysan, des désirs d'homme jeune, des images de poète rustique.

« Sabina viendra!... » Et le monde des rêveries, des désirs, des imaginations s'élargissait, s'élargissait en grands cercles crépusculaires. Le présent se confondait avec l'avenir ; le besoin ardent de baisers impétueux, avec l'espoir de manger un jour dans la même corbeille où mangerait la jeune femme, blonde et bonne ménagère.

« Elle viendra, — se redisait le serviteur, avec un frisson de plaisir. — Si l'autre, cette endiablée, nous laisse seuls ensemble,

je la saisirai et je l'embrasserai follement. Sa bouche est fraîche comme une cerise... »

Puis la passion s'apaisait, à se figurer un bonheur plus prosaïque : « Nous aurons une maison, un chariot, une paire de bœufs. Elle fera le pain. Moi, je louerai mon travail, pour gagner davantage... »

La lune souriait aux rêves de Pietro, comme elle souriait aux rêves, honnêtes ou coupables, de tant d'autres rêveurs dispersés dans les campagnes : — telle une reine qui, sans distinguer personne, sourit à tout le monde.



Le lendemain, Maria, contre son habitude, ne vint pas au clos. Pietro en fut un peu inquiet, quoiqu'il se réconfortât par l'espérance peu charitable d'un accident arrivé à sa jeune maîtresse. Il monta jusqu'à la route et il scruta le lointain. Il vit passer des femmes et des enfants qui portaient des corbeilles pleines de figues de Barbarie, des chariots chargés de raisin, des paysans d'Oliena montés sur leurs petits chevaux patients. Mais Maria n'était pas du nombre.

« Ainsi, — pensa Pietro en retournant à la vigne, — pour la première fois que je l'attends, elle manque de venir. Qu'elle aille au diable! ».

Le surlendemain encore, pas une âme vivante ne troubla pendant l'après-midi, la solitude du domaine. Cette fois, à mesure que les heures passaient, Pietro éprouva un souci grandissant. « Viendront-elles?... Ne viendront-elles pas?... » Le soleil franchit le haut du ciel, les ombres des oliviers commencèrent à s'allonger. Et voilà qu'enfin le chien, attaché sous les poiriers, se mit à aboyer, dressé sur ses jambes de derrière et tournant vers la route ses petits yeux rouges. Avant même d'avoir regardé, Pietro avait deviné.

Maria et Sabina, toutes les deux à cheval, dévalaient en galo-pant comme des folles. On apercevait, dans un nuage de poussière grise, leurs visages rouges, éclairés obliquement par le soleil, et les chevaux, ruisselants de suc, qui se frappaient furieusement les flancs avec la queue. Arrivées à la barrière

elles mirent pied à terre et descendirent dans la vigne, tirant derrière elles les chevaux qui allongeaient le cou, pour attraper quelques feuilles d'arbre. Pietro, malgré son vif désir d'aller à la rencontre des jeunes filles, n'avait pas bougé, mais son cœur battait, et, dès que Maria eut franchi la limite de la vigne, il se redressa et il salua.

— Eh bien, quoi de nouveau? — lui cria Sabina, tout en tirant son cheval par la longe. — Il y a si longtemps que nous ne nous sommes vus!

Il la regarda fixement et il sourit.

— Donne! — fit-il, en l'aidant à attacher le cheval et à décharger la besace gonflée, qui contenait deux grandes corbeilles de roseaux, tandis que Maria se démenait en vain pour attacher l'autre cheval, qui avait fourré sa tête dans un buisson et qui s'ébrouait.

Sabina était très joliment vêtue, avec un petit corsage de velours rouge et une chemise d'une blancheur parfaite; son foulard dénoué laissait entrevoir son cou nu, long et blanc, autour duquel étaient noués de petits cordons de soie noire. Sa beauté délicate et pure n'offusquait certes point la voluptueuse beauté de Maria; mais Sabina était gracieuse plus encore que belle, et la boucle de cheveux qui s'échappait de son mouchoir de tête, lui voilait le front et parfois même les yeux, donnait à sa physionomie un air enfantin. Elle plaisait extraordinairement à Pietro, et ses yeux clairs et languissants le fascinaient.

Quand le cheval fut attaché, elle s'assit par terre et elle ôta ses chaussures. Pietro la regardait avec insistance, et elle était heureuse de le constater. Mais tout à coup Maria, rouge et en sueur, se retourna et cria avec colère :

— Est-ce que tu es ensorcelé, Pietro? Tu pourrais bien venir m'attacher cette bête, infernale comme toi!

Il s'approcha, sans répondre, et il attacha le cheval. Une ombre avait obscurci son visage.

Maria aussi ôta ses chaussures, et de nouveau elle cria, pour dire au serviteur de se dépêcher :

— Vite, vite!... Tu as du temps, toi, Pietro Benu; mais nous, nous sommes pressées... Plus vite que ça, le diable t'emporte!

Alors il grimpa sur un arbre, avec un petit panier pendu au bras, et il se mit à cueillir les poires. Les deux cousines, elles,

cueillait les fruits des branches basses, et elles riaient entre elles, se faisant des signes et se bousculant. Quelquefois elles tendaient leur tablier à moitié plein, et Pietro y laissait tomber une poire moins mûre, qui rebondissait parmi les autres.

— A moi, maintenant!

— Non, à moi!

— C'est toujours à toi! dit Maria, en tendant son tablier. A chacune son tour!... Attention, Pietro!... Jette!

— Mais c'est mon tour, à moi! — protesta Sabina, en repoussant sa cousine. — Tu vois, Pietro, là-haut, celle qui semble d'or!

— Oui!... Prends garde : je te la jette sur la poitrine, — répondit-il en souriant.

Le beau fruit mûr effleura en effet la poitrine de Sabina, jaillit dans le tablier et en fit tomber le contenu.

— Oh! — s'écria Sabina avec un chagrin puéril, tandis que l'autre se baissait pour ramasser les poires tombées à terre. — Il ne faut pas que tu me grondes, Maria!

Pietro, montrant sa face parmi le feuillage d'or, riait comme un enfant. Il s'arrêta, une minute, pour regarder les deux cousines qui se disputaient.

— C'est ta faute : tu m'as poussée!

— Non, c'est ta faute : tu as lâché les coins de ton tablier.

— Pietro, de qui est-ce la faute? — demandèrent-elles, en levant toutes deux le visage vers lui.

— Eh bien, c'est ma faute, à moi!

Elles se mirent à rire; et, pour la première fois, Pietro remarqua les fossettes de Maria et s'aperçut qu'auprès de ce visage ardent et de ce buste souple et plein Sabina paraissait blême et maigre.

— En voilà un de fini, — dit-il en se laissant glisser agilement du poirier. — A l'année prochaine, si nous sommes encore de ce monde!

Et il salua d'un geste d'adieu l'arbre dépouillé. Maria prit le petit panier qui était au bras de Pietro, et elle s'éloigna, un instant, pour verser les poires dans la besace.

— Pourquoi me regardes-tu ainsi? — demanda Sabina, rencontrant le regard de Pietro.

— J'ai deux mots à te dire, — murmura-t-il en embrassant le tronc d'un autre poirier.

Elle comprit : elle savait déjà quelles seraient ces mystérieuses paroles. Elle les attendait, et elle aurait voulu qu'il les lui dit aussitôt. Mais sa cousine revenait. Une rougeur fugitive colora le visage pâle de la jeune servante ; ses yeux tendres brillèrent et sa voix trembla de désir.

— Dis-les moi tout de suite, Pietro...

— Non, un autre jour, — répondit-il à voix basse, en montrant des yeux Maria. — Tu viendras pour la vengeance, n'est-ce pas ?

Elle ne répondit ni oui ni non. Il grimpa sur le poirier, et il lui semblait qu'il montait au ciel. « Oui, Sabina l'aimait, puisqu'elle avait rougi et tremblé. » Le langage de leurs yeux avait été significatif.

A partir de ce moment, les amoureux ne rirent plus, ne plaisantèrent plus, ne causèrent plus. Pietro cueillait les poires d'en haut ; les deux cousines cueillaient celles d'en bas. Quelques poires tombaient d'elles-mêmes. Le soleil transperçait la frondaison luisante, et les beaux fruits, tièdes et fondants, parfumaient l'air d'alentour.

Maria chercha inutilement à ranimer la conversation : les autres se taisaient. Sabina, redevenue pâle, n'osait plus lever le visage et dissimulait entre les feuilles du poirier ses mains tremblantes. Pietro, les jambes ouvertes et les pieds appuyés sur deux branches, sentait sur toute sa face la chaleur des rayons obliques, et ses yeux reflétaient la scintillation des oliviers qui ondoyaient sur la pente.

Quand la récolte des poires fut terminée, il chargea les besaces comblées sur la croupe des chevaux, et les cousines remirent leurs souliers. Maria ne s'éloigna pas une seule fois, et elle semblait le faire exprès. Au moment de partir, elle dit :

— Veux-tu, cousine, que nous fassions le tour du domaine ?

— Oui, certainement !

— Et toi, Pietro Benu, — demanda-t-elle encore, pour s'amuser du jeune serviteur, très occupé des chevaux qui piaffaient, — veux-tu faire ce tour avec nous ?

— Que le diable vous fasse tourner ! — répondit-il, de mauvaise humeur.

Les jeunes filles se mirent à rire et elles s'élançèrent sur le sentier ensoleillé, en se poussant l'une l'autre par les épaules.

Sans savoir pourquoi, Pietro devint triste. Il suivait du regard les deux cousines et il les voyait folâtrer sur la pente. Elles disparurent derrière les arbres; puis elles reparurent près du ruisseau, avec leurs corsages resplendissants comme des fleurs. Le rire sonore de Maria se mêlait au murmure de l'eau courante. Sabina, penchée sur la petite cascade, près du noyer, se lava le visage et s'essuya avec le pan de sa jupe. Tout à coup, elle regarda en l'air, vers l'endroit où était Pietro, et elle tendit une main; puis elle dit quelque chose à Maria. L'une et l'autre éclatèrent de rire. « Oui, oui, — pensa Pietro, — elles doivent parler de moi!... » Sans doute Sabina confiait à sa cousine la demi-déclaration d'amour qu'elle avait reçue du serviteur, et elles en riaient toutes les deux. Ah! non, Sabina ne l'aimait pas : s'était sottement trompé. Elle aussi, elle devait être ambitieuse, comme sa riche cousine; et lui, il était pauvre, il n'avait pas de maison, il ne possédait pas même un char, une paire de bœufs, une charrue. Maintenant que Maria connaissait le secret de son amour, elle se moquerait de lui continuellement.

Presque certain que les deux filles riaient à ses dépens, Pietro tourna le dos, dépité, et il s'éloigna. Quelques minutes plus tard, lorsque les deux cousines remontèrent la pente en tirant derrière elles les chevaux chargés, Sabina lui cria :

— Adieu!

Il la regarda, sans répondre. Elle se retourna plusieurs fois, et, arrivée sur la route, elle se pencha un moment, par-dessus le parapet. Après quoi, les silhouettes colorées des deux cousines, avec leurs chevaux chargés, disparurent au détour de la route, dans la lumière rose du couchant qui incendiait les rochers de la montagne, et Pietro resta seul dans l'ombre de la vallée. Sur son âme aussi était tombé un voile d'ombre.

« J'ai eu tort de me fâcher, — pensait-il. — Non, elle ne riait pas de moi! Elle m'aime. Mais je suis pauvre, et le pauvre est comme le malade : le moindre heurt le fait souffrir... Baste! je remédierai au mal. Elle viendra pour la vengeance, et je la prierai de m'accompagner dans les rangs de vignes où je cueillerai le raisin. Nous irons en avant, très loin des autres. et, tandis qu'avec ma serpette je couperai les grappes et qu'elle les recevra, nous pourrons nous dire mille choses...

Puis je l'aiderai à charger la corbeille sur sa tête, et nous nous regarderons... Peut-être oserai-je même l'embrasser... Oui, Maria est plus belle; mais Sabina est meilleure. »

Quelques instants après, il revit en esprit, avec un transport de désir, l'image voluptueuse de sa jeune maîtresse. « Ah! — pensa-t-il alors, — comme *l'autre* est méchante! Elle ne nous a pas laissés seuls une minute. Je voudrais qu'elle fût là, maintenant : je la jetterais par terre, je l'embrasserais et je la mordrais... Ah! vipère, tu ne veux pas que les autres s'aiment! Tu n'as pas voulu que j'embrasse ta cousine! Eh bien, à toi les baisers cruels; à Sabina les baisers tendres... Car tu es mauvaise, et Sabina est bonne... »

Il s'arrêta au fond de la vigne, derrière une roche, sous une sorte de berceau :

— Ici..., — dit-il à haute voix; — ici peut-être... Oui, l'endroit est favorable pour que Sabina et moi nous puissions nous embrasser.

L'image insidieuse de Maria s'était dissipée; il ne restait, derrière la roche couverte de vignes, que la douce figure de la servante blonde, avec la petite corbeille de raisin posée sur la tête...

Cependant s'était abattu dans la vigne un vol de bergeronnettes à la queue frémissante, qui picoraient les grappes avant d'aller dormir dans leurs nids de feuilles. Et Pietro dut s'éveiller de son rêve amoureux pour courir vers la vigne, en frappant des mains et en sifflant. La bande de bergeronnettes s'enleva, bruyante et gaie, et se perdit dans la limpidité du crépuscule. La brise transportait jusqu'aux pieds de Pietro les feuilles tombées des poiriers.

III

Mais, le jour de la vendange, Sabina ne descendit pas à la vigne.

— Pourquoi ta cousine n'est-elle pas venue? — demanda Pietro à Maria.

— Son maître ne lui a point permis de venir, — répondit la jeune maîtresse, en clignant des yeux avec malice et en hochant la tête.

Puis elle monta vers la cabane pour faire cuire le macaroni. A mi-chemin, elle s'arrêta près d'une fillette au visage rose, qu'on appelait Rosa « l'Épineuse », et Pietro les vit rire en faisant des signes vers lui. Une tristesse rageuse l'assaillit comme une fièvre maligne : pendant toute la journée il se tut, ou il ne prononça que quelques paroles, de mauvaise grâce. Lorsqu'il passa près de la roche où il avait rêvé qu'il embrasserait Sabina, il serra les poings : « Oui, les femmes se moquaient de lui ! Pourquoi ? Parce qu'il était pauvre... Eh bien, lui aussi, il se moquait des femmes !... »

— Travaille, ou je donne un coup de pied à toi et à ton panier ! — dit-il brutalement à Rosa l'Épineuse, qui, vendangeant derrière lui, s'amusait et ne recueillait pas les raisins qu'il avait coupés.

La fillette s'offensa, s'éloigna ; et, du fond de la vigne, elle se mit à crier :

— Le voyez-vous, là-bas, ce poulain qui rue !... Si tu es de mauvaise humeur, pends-toi donc à ce figuier, comme Judas ! Veux-tu que je te prête le cordon de mon soulier, dis, vilain homme aux yeux de chat sauvage ?

Il resta silencieux, courbé, occupé à détacher les grappes avec sa serpette. Tous les autres vendangeurs étaient allègres ; les garçons pinçaient les filles qui riaient et criaient, agiles, se tenant droites, portant leurs paniers remplis de raisins violets sur le coussinet qui couronnait leur gracieuses têtes d'Arabes provocantes. Il y avait quelque chose de païen dans cette simple fête champêtre : un souffle de joie et de volupté caressait ces paysans beaux et sains, qui parlaient selon leurs impressions du moment, et ces vendangeuses qui ne pensaient qu'à jouir de ce jour de ce soleil, de la douceur de ce raisin mûr, du voisinage de ces mâles pris de désir. Pietro seul se taisait, mécontent, l'esprit lointain ; et personne ne faisait attention à lui.

Deux gars se mirent à chanter, sans interrompre leur travail, improvisant une sorte de joute poétique sur la beauté des filles qui étaient là. Mais bientôt la joute dégénéra en dispute personnelle ; des vers on en vint à la prose, et, le soir venu, les poètes rivaux se prirent aux cheveux. Alors seulement Pietro sourit, mais d'un sourire presque féroce ; puis il attela

ses bœufs à un chariot lourd de raisin, détacha le chien, prit l'aiguillon.

Une colonne de nuées blanches s'élevait derrière la montagne, sur les bois de Monte-Bidde, et une humidité invisible flottait dans l'air embaumé par l'âpre odeur des pampres. La fin de l'automne approchait, voilant l'horizon et teignant en violet le couchant mélancolique.

En franchissant la rustique barrière de bois qui s'ouvrait sur la route, Pietro ne daigna pas même jeter un dernier regard à la vigne dépouillée, à la cabane déserte où il avait passé des jours si sereins et rêvé tant de rêves humbles ou ardents. Il se sentait triste, irrité; jamais comme alors il n'avait compris tout ce qu'avaient d'affligeant sa pauvreté et sa solitude. Désormais il était convaincu que Sabina ne l'aimait pas : sans quoi, elle serait venue pour la vendange. Les autres femmes lui étaient devenues odieuses : elles lui semblaient toutes coquettes, sottes, sensuelles ou narquoises. Personne ne l'aimait, personne ne l'avait jamais aimé. Il n'avait ni une sœur ni une parente avec laquelle il pût établir un échange de tendresse et de réconfort. Non, rien, excepté ces deux vieilles guenilles de tantes, courbées sous le fardeau d'une vie de misère : deux petits spectres sans parole. Il était seul au monde, et il lui semblait que toutes ses affections rentrées, entassées sur son cœur, y pourrissaient comme des fruits que personne n'avait voulu cueillir.

La route, ce soir-là, était plus animée que d'habitude; des chariots chargés la parcouraient, lents et pesants, suivis ou précédés par le conducteur qui traînait son aiguillon sur le sol et chantait des chansons populaires :

Rosa ses peligrina in sa Sardigna ¹...

Des groupes de paysans et de paysannes revenaient en causant des vendanges; quelques vieillards, à cheval, se profilaient sur le fond grisâtre de la montagne, dans la brume de crépuscule. L'air s'imprégnait d'une forte odeur de pampre, de vin doux, d'herbe humide. Le raisin, sur les chariots, avait de vagues reflets violacés; les roues traçaient de profonds sillons

1. « Il est en Sardaigne une rose merveilleuse... »

sur la poussière blanche; quelques feux brillèrent déjà dans la vallée; quelques tintements de chèvres égarées vibraient au-dessus des roches, dans les gorges qui dominent le pont de Caparedda. Et les voix de bouviers retentissaient, de plus en plus sonores, parmi le roulement monotone et sourd des chariots.

Pietro seul ne chantait pas, instinctivement absorbé dans cette calme tristesse du crépuscule automnal. Il voyait le sillon des chariots qui le précédaient, il respirait l'air humide, il percevait les voix mélancoliques de la vallée; et son âme s'assombrissait de plus en plus, ainsi que le ciel et les choses environnantes. Et, comme d'habitude, personne ne s'occupait de lui; seul Malafede, le chien long, noir et maigre, aux reins tremblants et au front marqué d'une tache blanche, l'accompagnait, sérieux, la queue et les oreilles pendantes. L'animal suivait la trace laissée sur la poussière par l'aiguillon que Pietro traînait derrière lui; mais, de temps à autre, il regardait le jeune serviteur avec ses yeux rouges, agitait la queue, bâillait avec un faible gémissement.

— Qu'est-ce que tu veux? — lui demanda Pietro, quand ils furent à moitié chemin. — Tu as faim? Moi aussi! Nous mangerons à la maison. Et demain nous repartirons encore... En attendant, prends patience.

Le chien gémit plus fort et dressa les oreilles, un peu réconforté. Ce n'était pas la première fois que serviteur et chien causaient ensemble, chacun à sa manière, et se comprenaient. Pietro disait souvent à l'animal :

— Quelle différence y a-t-il entre toi et moi? Aucun, sinon que je suis un chien qui parle...

Ce soir-là, il ajouta en lui-même :

« Arriver, manger, repartir, garder le bien d'autrui, voilà pourquoi nous sommes nés l'un et l'autre. Nul n'attend de nous autre chose. Qui nous aime? Personne. Si Malafede a une aventure amoureuse, un instant après il ne s'en souvient plus. Moi, si je vais chez la femme du cabaretier toscan, le jour d'après, quand je la rencontre, je ne la regarde même pas, et elle ne me regarde pas non plus. Chien et serviteur, serviteur et chien, c'est pareil. »

Tout à coup, près de la fontaine qui était en contre-bas de

la route, Rosa l'Épineuse prit un caillou et le lança sur l'échine du chien. Le chien aboya de douleur, se mit à courir en avant, puis s'arrêta et lécha sa blessure.

Pietro se retourna, les yeux étincelants de colère :

— Qui a fait cela ? — cria-t-il.

— Moi ! — répondit la fille, effrontément,

— Ah ! toi ? Sotte que tu es ! Ose un peu t'approcher, et je t'arrangerai la caboche : je te ferai gicler l'eau de la cervelle !

Elle s'approcha de lui, le regarda en face, le défia :

— Essaie donc !

Il serra dans son poing l'aiguillon ; puis il secoua la tête, de son air méprisant.

— Ne te fâche pas pour rien, — dit alors la fille. — Faisons la paix. Qu'est-ce que tu as, Pietro Benu ? As-tu mangé des sauterelles, aujourd'hui ?... *Tè, Malavi ! Tè, Malavi !*

Le chien revint en courant, et Rosa essaya de le caresser.

— Malheur ! chien et serviteur, vous n'êtes pas fiers ! Voilà que Malafede me lèche le visage... Oui, Pietro Benu, je sais ce que tu as, je sais à quoi tu penses. Maria me l'a dit...

— Qu'est-ce que tu sais ? Qu'est-ce qu'elle a pu te dire ? — murmura-t-il avec mépris.

Alors, excitée et perfide, la fille lui raconta :

— Maria m'a dit que tu es de mauvaise humeur parce que Sabina n'est pas venue. Mais Sabina se moque de toi : elle est amoureuse folle d'un garçon moins misérable et moins sauvage... Elle m'a conseillé de te le dire, et de te taquiner, de te provoquer...

— Qui ?... Sabina ?

— Non. Maria.

— Au diable ceux qui l'ont mise au monde ! — maugréa-t-il, railleur.

— Ne jure pas, Pietro Benu !... Maria est jalouse de Sabina.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle t'aime, imbécile !

Il éclata de rire, comme il avait ri en partant de la vigne, lorsque les deux improvisateurs s'étaient pris aux cheveux. Et

1. *Tè*, cri par lequel on appelle les chiens. *Malavi*, forme dialectale de *Malafede*.

il lui sembla qu'il ne croyait pas aux propos malins de la fillette.

Tel fut le principe du drame.

*
* *

La nuit tombait, vaporeuse et mélancolique. Voici les premières maisons de Nuoro, par-dessus les jardins herbeux ; voici, entre deux grands murs, la ruelle raide et sale par où Pietro devait passer.

Les bœufs avançaient, prudents et graves dans leur taciturne labeur. Un groupe de gamins, demi-nus, se jeta sur le chariot cahotant.

— Donne-moi une grappe!... Donne-moi une petite grappe!

— Filez! filez! — vociféra Pietro, sortant de son rêve.

Les polissons grimpaient sur le chariot comme des limaçons.

— Filez vite, ou je vous pique! — menaçait Pietro, féroce, en brandissant l'aiguillon.

Malafede aboya ; les gamins se réfugièrent près du mur, en hurlant et en riant.

Une étoile brillait sur la ruelle, sur les pauvres logis estompés par la brume du soir. Pietro retomba dans ses réflexions. Non, il ne croyait plus à la méchanceté des gens, ni surtout aux bavardages des femmes ; mais n'empêche que... Il était absurde que Maria... Suffit : il ne fallait pas même y penser... Son rêve anxieux le ramenait toujours à Sabina. Elle seule pouvait avoir divulgué le secret de cet amour, un secret qu'il osait à peine s'avouer à lui-même.

« Sotte, mille fois sotte!... Ah! elle avait un autre amoureux? Eh bien, ils pouvaient aller tous les deux au diable!... Quant à lui, il ne voulait plus penser à cela. Et pourtant... »

Une figure de femme, svelte et mince, en manches de chemise, passa dans le haut de la ruelle. « Était-ce elle? Ah! la voir, lui crier une insolence, un reproche; conclure ainsi le rêve bref, né sur l'aire, mort dans la vigne!... » Mais non, ce n'était pas elle ; c'était la femme du cabaretier toscan, qui passait là, par hasard.

— Ah! c'est toi, Pietro Benu? Veux-tu me donner une grappe de raisin?

— Dix, mon cœur!... Prends-en, prends-en davantage... Fais vite : ma jeune maîtresse me suit... Où pourrais-je te voir, Franzishedda?

— Mais maintenant je suis une femme mariée! — dit-elle.

Et, tout en remplissant de grappes son tablier, elle toisait Pietro de ses grands yeux noirs, cernés, pleins d'une étrange langueur.

— J'irai chez toi ce soir! — insista-t-il d'une voix chaude. Prends encore! prends!... Je te donnerai tout, le raisin, le chariot, mon âme...

— Tais-toi!... Zio Nicola t'attend sur la place du Rosaire.

Pietro poussa ses bœufs. La femme disparut. Au bout de quelques instants, en effet, Zio Nicola se présenta, avec son bâton, son bonnet, sa grande barbe roussâtre de fauve apprivoisé.

— Bonsoir, Pietro Benu!... Cette nuit, nous chanterons des couplets improvisés. — dit-il en examinant le raisin du chariot.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu à la vigne?

— Ma jambe ne me l'a pas permis, mon cher garçon.

— Ah! vous êtes l'esclave de votre jambe? — dit Pietro avec ironie.

Zio Nicola tourna vers le jeune homme sa grande barbe roussâtre et leva son bâton :

— Tu ris de moi, garnement!... Tu me railles, parce que je ne suis qu'un pauvre diable? Si j'étais un riche maître...

— Mais vous êtes riche, mon maître!

— « Mon maître, mon maître »!... Il faudrait savoir qui est le maître, de toi ou de moi!

Ils étaient arrivés à la maison. Le chien, parti en avant, grattait la porte avec ses griffes et aboyait de joie. Zia Luisa vint ouvrir.

— Vous voilà enfin! — dit-elle, en rejetant sur son épaule le coin de son bandeau. — Et Maria, où est-elle?

— Elle est restée en arrière avec les vendangeuses.

— Petite récolte! — fit Zia Luisa en regardant avec complaisance le chariot de raisin, tandis que Pietro dételait les bœufs. — Petite récolte! Heureusement que nous n'avons pas besoin de cette misère pour vivre!



En se réveillant après, un sommeil bref et lourd, sur la natte, dans la cuisine des Noina, Pietro éprouva une sensation douloureuse, comme si une masse lui opprimait le cœur. Il était habitué à se réveiller en pensant à deux yeux très doux, voilés par une boucle de cheveux blonds ; mais cette agréable vision ne revenait pas, ne reviendrait jamais plus. Au lieu des lueurs de l'aurore dans la vallée, il avait autour de lui l'obscurité silencieuse de la cuisine ; et c'était à peine si une clarté blanchâtre filtrait à travers la vitre fixée dans le toit, en guise de lucarne.

Soudain, il entendit un bruit de pas, dans la cour. « Qui était-ce ? Était-ce Zia Luisa, toujours levée à l'aube, parce que c'est l'heure où doit être debout une bonne ménagère ? »

La porte, poussée doucement, s'écarta, laissa voir le fond terne de la cour ; et Maria entra, pieds nus, agile et muette.

Pietro feignit de dormir encore ; mais, de temps à autre, il entr'ouvrait un œil et suivait avec curiosité les mouvements de sa jeune maîtresse. Elle n'avait pas refermé le guichet de la porte, et la lueur de l'aube, de plus en plus claire, envahit la cuisine. Ensuite Maria ôta son foulard, se lava, et, tête nue, les manches de la chemise retroussées jusqu'aux coudes, elle prépara le café. Pendant que la cafetière bouillait à gros bouillons sur la braise, elle se mit à moudre le café ; et ce fut seulement alors qu'elle parut apercevoir Pietro. Il entrevit ses beaux yeux, encore somnolents, qui se fixaient sur lui, et il éprouva une indicible sensation de bonheur. Peu à peu, ce vague plaisir grandit, devint joie ardente, fascination, passion. Le jeune homme sentit que le sang courait dans ses veines, chaud et palpitant. Mais, à peine eut-il conscience de son désir, il en fut honteux, rougit, ferma les paupières. Quelques instants s'écoulèrent, durant lesquels il n'entendit plus que le bruit monotone du moulin à café, qui lui faisait l'effet d'un grondement à l'intérieur de son cerveau.

« Maria jalouse de sa cousine pauvre ?... Eh bien, pourquoi pas ? »

Ce secret, qui, la veille au soir, dans le crépuscule, alors

qu'il était las et qu'il avait le cœur gonflé de rancune, lui avait semblé absurde, l'enivrait maintenant comme une liqueur amère. Dans son désir, il y avait encore quelque chose d'odieux : — une poussée de révolte, une occulte fureur de vengeance, quelque chose de moins féroce qu'au premier assaut de désir éprouvé le jour de la récolte des poires, mais toujours quelque chose d'un peu cruel. « Elle est riche et ambitieuse, — pensait-il, les yeux clos. — Sûrement, elle ne voudrait pas m'épouser. Mais m'aimer, pourquoi non ? Je suis beau, je suis fort... Oui, je me rappelle : un jour, là-bas, dans la vigne, je l'ai surprise qui me regardait les lèvres... Elle doit n'avoir jamais embrassé un homme... Et voici que, de nouveau elle me regarde... Si je me levais et si je l'embrassais?... »

Maria continuait à moudre lentement le café; la cafetière chantait, les charbons embrasés pétillaient gaiement. Tout à coup, elle se leva et s'approcha du guichet. Pietro ouvrit les yeux et la regarda; mais il n'osa pas se lever et l'embrasser.

Près du guichet, dans la lumière de plus en plus rose, les cheveux de Maria paraissaient plus noirs et plus luisants que d'ordinaire, et son buste flexible et plein se dessinait, provocant, dans le corsage délacé. Pietro la caressa toute du regard; mais, encore une fois, il eut honte de son désir et de ses pensées. Ah! oui, une distance infinie le séparait d'elle. Il n'était, lui, qu'un gueux, un vil serviteur, un individu qui, la nuit, se glissait le long des murailles pour aller au rendez-vous donné par une femme de mauvaise vie. Maria, elle, était belle et pure et elle devait aussi être bonne : c'était le fruit exquis réservé pour la bouche d'un homme riche et distingué.

— Te voilà réveillé? J'allais t'appeler. Lève-toi vite, Pietro : il y a beaucoup d'ouvrage.

La voix était calme, les paroles commandaient. Il s'éveilla complètement de son rêve insensé, et ses oreilles mêmes devinrent rouges de honte. Il sauta sur ses pieds, replia sa natte, en fit un gros rouleau, qu'il emporta et qu'il appuya contre le mur. Puis il sortit dans la cour, pour se laver à l'eau du puits, tandis que Maria frappait avec la main sur le moulin à café, pour en faire tomber la poudre dans la cafetière.

*
* *

Le soleil ne faisait que poindre à l'horizon, et déjà le travail chauffait dans la cour et dans le cellier. On pressait le raisin, et la plus rude besogne était précisément celle du jeune serviteur.

Sous le hangar, au-dessus de la grosse cuve noirâtre, se dressait le cuveau, où Pietro, les jambes et les bras nus, la tête rasant la poutre du toit, une main contre le mur, foulait vigoureusement les grappes. Deux femmes montaient par une petite échelle de bois et vidaient dans le cuveau les paniers du raisin choisi. Les taches violettes du moût maculaient le vêtement et la face un peu pâle du jeune homme, et ses yeux mêmes semblaient cernés par le jus du raisin. Mais il avait l'air joyeux, il riait, il bavardait; et, de temps à autre, il se penchait pour mieux voir dans la cour. Autour du chariot chargé de raisin, deux filles et un garçon, un peu aidés par Zio Nicola, nettoyaient les grappes et les jetaient dans les corbeilles de roseaux que les femmes posaient ensuite sur leurs têtes et vidaient dans le cuveau, sous les pieds mobiles du fendeur. Comme la veille, dans la vigne, hommes et femmes causaient et badinaient joyeusement. Zio Nicola semblait le plus insouciant de tous.

Le soleil envahissait lentement la cour. L'odeur du moût attirait de bruyants essaims de mouches et d'abeilles. Parfois Zio Nicola pinçait sa voisine, sous prétexte de chasser les abeilles qui la tourmentaient. La jeune fille protestait, menaçait d'appeler Zia Luisa; puis elle se mettait à rire.

— Vieux polisson, puisse le feu vous griller! Laissez-moi tranquille...

— Ah! tu ne parlerais pas de ce ton-là, si, au lieu d'un vieux, ç'avait été un jeune, même polisson... Mais vois : une abeille va te piquer le cou...

— Laissez-la piquer, barbe de bouc!... Sans doute, elle trouve là du miel.

— Comment? Tu te laisses piquer par l'abeille, et moi, tu ne veux pas seulement que je te touche du bout du doigt!...

C'est parce que je suis estropié; sans quoi... Constate que ta compagne est plus docile!...

— Ah! vilain barbon, j'appelle votre femme! — glapissait l'autre fille, vers laquelle Zio Nicola venait d'allonger la main.

— Du raisin, vite! — criait le fouleur, se penchant sur le cuveau. — C'est comme ça, maître, que vous les excitez au travail? Et la maîtresse, qu'en dit-elle?

— Hélas! — soupirait le vieux, — la maîtresse elle-même me considère comme un propre à rien.

Au lieu de Zia Luisa, c'était Maria qui, de temps à autre, sortait de la maison, avec un petit mouchoir jaune sur la tête. Sa chemise et son corsage vert resplendissaient au soleil et attiraient le regard de Pietro. Il épiait ce beau visage, ces lèvres d'un rouge vif, ouvertes pour le rire; et une flamme fugitive passait sur son front. Quelquefois la jeune fille, inquiète du désordre de la cour et de l'importunité des mouches qui pénétraient jusque dans la cuisine, s'approchait de la cuve et du chariot, et elle disait aux travailleurs de se dépêcher.

— Vite! vite! Il est déjà dix heures. Si tout n'est pas terminé à midi, je me pendrai de désespoir!

Et Pietro répondait par des paroles moqueuses :

— Pends-toi donc; mais pas assez haut pour qu'on ne voie plus tes jambes...

Une fois, elle grimpa sur la petite échelle et regarda dans le cuveau; puis elle examina tranquillement les jambes nues et musculeuses du jeune homme. Lui aussi, l'observait d'en haut, et il lui disait, avec une joie singulière qui faisait battre son cœur :

— Tu sais : mes jambes ne sont pas de fer. Quand j'aurai fini, j'aurai fini...

Pourquoi cette joie? Qu'avait-elle donc, ce jour-là, sa jeune maîtresse, pour que, rien qu'à la voir, il se sentit tout joyeux comme après avoir bu du vin d'Oliena?

*
* *

A la cuisine, Zia Luisa, avec son corsage lacé et son bandeau serré autour de sa face impassible, préparait le déjeuner pour

les travailleurs : du mouton aux pommes de terre. Dans un petit pot à part, un morceau de bœuf bouillait pour Zio Nicola.

« Ce pauvre Nicola! — se disait Zia Luisa, qui avait toujours été jalouse. — Il faut le traiter bien, maintenant qu'il est si mal en point. Il aime les femmes, et, depuis son malheur, il boit un peu trop; mais, dans le fond, c'est un brave homme : on doit avoir pitié de lui... Moi aussi, j'ai l'air d'être orgueilleuse; mais, dans le fond, je suis bonne. Seulement... j'estime qu'il est utile de s'imposer au monde; sinon, le monde vous foule aux pieds. »

Tout en remuant les pommes de terre dans la marmite, elle se disait encore :

« Oui, il faut s'imposer! s'imposer!... Est-ce que nous sommes nés tous égaux? Non! Que chacun demeure donc à sa place : les riches d'un côté, les pauvres de l'autre. Faire du bien, oui, j'approuve ça; mais s'humilier, s'abaisser, jamais! Ce pauvre Nicola, au contraire, s'humilie trop. Mais lui, il n'est pas né riche... Ah! c'est une triste chose, de ne pas naître riche, de ne pas appartenir à une famille puissante : on reste toujours humble... Ma fille Maria a hérité quelque chose du caractère de son père; elle ne comprend pas toute la dignité de sa position. Mais elle est jeune, et, au surplus, elle est maligne... Sans aucun doute, elle fera un beau mariage... Et puis, elle est si instruite! Elle tient les comptes et les registres comme un notaire; elle est aussi capable qu'un avocat. Sans elle, comment aurions-nous fait, son père et moi, qui ne savions ni lire ni écrire? »

Et Zia Luisa concluait : « Oui, elle épousera un homme riche; et, qui plus est, savant... Elle épousera un docteur, mais un docteur qui aura des écus, non un de ceux qui se marient pour se pousser dans le monde grâce à la fortune de leur femme... »

A midi, tout le raisin était pressé : on déjeuna. Maria mit par terre, au milieu de la cuisine, une corbeille de pain de froment; et, autour de la corbeille, elle disposa des assiettes creuses de terre rouge, où Zia Luisa avait réparti les pommes de terre et la viande de mouton. Ensuite la jeune maîtresse appela les filles, qui se lavaient à l'eau du puits. Zio Nicola, en boitant, s'approcha de la *bejone*, large et profond réci-

piant de liège posé sur une auge de pierre, en vida l'eau sale, y versa de l'eau propre et se lava ; puis, la barbe ruisselante, il entra dans la cuisine, s'essuya, s'assit à la place qui lui était réservée, près de la table. Déjà les autres mangeaient avidement, assis à même le sol, autour de la corbeille, le visage rose et gai, dans la vapeur des viandes.

— Bon appétit ! — dit le maître, en allongeant sa jambe. — Ma femme, qu'est-ce que cette petite soupe que tu as préparée pour moi ? Aujourd'hui que j'ai travaillé, donne-moi à manger ce que mangent les autres, donne-moi un peu de viande de mouton... Oui, c'est du mouton, mes enfants. Croyiez-vous, par hasard, que c'était du veau ?

Maria lui présenta le plat désiré.

— Vous avez de bonnes dents, vous autres, si vous pouvez mastiquer ça. La peau du diable n'est certes pas plus dure ! Mais que voulez-vous ? Chez un tel (un richard du pays), on vous fera mieux manger.

— Ou plus mal ! — répliqua Zia Luisa, qui, même pour manger, n'avait pas délacé son corsage. — Tais-toi donc, grand bavard !

Dès qu'ils eurent un peu apaisé leur faim, les jeunes gens commencèrent à plaisanter.

— Zia Luisa, me prêtez-vous cent écus ? — disait le garçon.

— Oui, si tu m'offres une bonne garantie ! — riposta la vieille maîtresse, entrant dans la plaisanterie, mais sans rien perdre de sa dignité.

— La garantie, la voilà ! — poursuivit le garçon, en frappant de la main sur l'épaule d'une des filles, très pauvre.

Tout le monde se mit à rire.

— Et, si ça ne vous suffit pas, je vous apporterai en gage tous les bijoux de ma famille et tous les couverts d'argent ! — ajouta-t-il, raillant sa propre indigence.

— La santé est le plus précieux des bijoux, — prononça Zio Nicola, qui, du haut de son siège, les dominait tous de sa figure majestueuse, à la grande barbe hiératique. — Avec ce gage-là, tu peux trouver, non pas cent, mais mille écus !

Cependant Maria était devenue nerveuse :

— Sans doute, — dit-elle ironiquement, — il vaut mieux être sain et riche que pauvre et malade !

— Verse donc à boire! — lui ordonna sa mère.

Maria se leva, versa du vin à Pietro.

— Pourquoi es-tu de mauvaise humeur? — lui demanda-t-il, en la regardant dans les prunelles.

Elle le regarda aussi, et elle lui répondit, avec son ironie accoutumée :

— Après que j'ai bien mangé, la mauvaise humeur me prend.

— Figurons-nous alors ce que ça doit être, quand tu as faim!... Mais tu ne sais pas ce que c'est, d'avoir faim, toi!

Et il but; puis il jeta au loin quelques gouttes restées au fond de son verre. Il se rappelait la faim si souvent endurée pendant sa sauvage enfance...

Ce jour-là, on n'économisa pas le vin, et Maria passa plusieurs fois avec la carafe, se penchant pour emplir le verre du serviteur. Il buvait et il devenait gai, mais d'une gaieté méchante. L'image de Sabina, qu'il avait éloignée de lui, pendant ces heures de travail et de babillage, reparaisait maintenant, blonde, traîtresse et moqueuse.

« Ah! elle avait ri de lui? Eh bien, il voulait, à son tour, rire d'elle, rire de Maria, rire de toutes les femmes!... Mais s'il réussissait à persuader Maria qu'il était follement amoureux d'elle, est-ce qu'elle le chasserait?... Non, elle ne le chasserait pas : elle était trop rusée pour commettre une semblable erreur; on ne chasse pas un domestique amoureux qui ne demande que de la compassion. Tout au plus la jeune maîtresse profiterait-elle de cette passion insensée pour se faire mieux servir. Et lui, de son côté, il profiterait de la bienveillance et de la ruse de Maria... Ah! il rirait bien! Puisque les femmes se moquaient de lui, il voulait se moquer aussi des femmes... »

Tout à coup, il devint taciturne et sombre. Il courba la tête, puis il la redressa brusquement, et il leva de nouveau son verre. Maria approcha de lui la carafe.

— J'ai souffert la faim, moi! — dit-il sans se rendre compte de ce qu'il disait, à moitié ivre, cherchant encore les yeux de la jeune fille.

Mais elle ne le regarda plus. Dès lors, il perdit la conscience de ce qui se passait en lui : il savait seulement qu'il suivait des yeux tous les mouvements de Maria, et il avait

peur que ses maîtres ne s'aperçussent du feu qui lui embrasait le sang; mais il ne pouvait pas détacher d'elle son regard.

Il eut toutefois la ruse de quitter ses compagnons et d'aller s'étendre dans un coin de la cour, près de la porte de la cuisine. Le vin et la chaleur de midi lui donnaient une sorte de fièvre; le bourdonnement des mouches et des abeilles se confondait pour lui avec le bourdonnement intérieur de sa tête brûlante...

De cette place, il vit le garçon et les filles partir, les maîtres se retirer pour la sieste dans leur chambre. Maria, elle, demeura dans la cuisine. A travers son demi-sommeil d'homme ivre, Pietro entendait la jeune maîtresse aller et venir, remettre tout en ordre; et il lui semblait qu'il poursuivait encore du regard sa haute et séduisante personne. Il avait besoin de désirer une femme; et, maintenant que son amour-propre blessé repoussait la douce figure de la pauvre servante, son désir le portait vers la riche maîtresse. Mais il y avait dans ce désir quelque chose d'amer et de vindicatif.

« Je rirai bien... oui, je rirai bien! » — pensait Pietro en s'endormant.

IV

Il resta encore quinze jours à Nuoro, aidant Zio Nicola à mettre le vin dans les tonneaux ou cultivant un jardin assez proche. Ensuite il s'en alla dans la montagne et il fit la provision de bois pour l'hiver.

Durant ces longues heures de solitude, soit dans le jardin désert, soit dans les bois de l'Orthobene, il pensait continuellement à Maria. Il s'imaginait qu'il n'était pas épris d'elle; mais, quoiqu'elle lui parût extraordinairement séduisante, il n'osait plus, lorsqu'il pensait à elle, caresser les folles envies, les absurdes projets de vengeance amoureuse qui l'avaient hanté maintes fois.

Non, Maria n'était pas femme à inviter les hommes au badinage galant; et il rougissait en se souvenant que, pendant une minute, il s'était fait illusion sur les intentions de la jeune

filles à son égard, s'était amusé à l'idée de lui plaire. Désormais il la voyait toujours dans sa haute situation de maîtresse riche et digne : le regard de cette jeune femme, perçant et lumineux, coupait comme un couteau. Même dans les plus humbles besognes, soit qu'elle rit, soit qu'elle montrât une gravité inaccoutumée, elle était toujours une créature de race orgueilleuse et superbe. Mais cela, précisément, agréait au serviteur. Quelquefois il songeait encore à l'autre, à la cousine pauvre, et il souhaitait de la revoir, d'en venir avec elle à une explication ; mais, peu à peu, ce désir même, inspiré par le dépit, se dissipa. Durant deux semaines, le cœur de Pietro se tut, assoupi et gonflé comme la terre dans la saison hivernale.

Parfois, le soir, Zio Nicola s'attardait à la cuisine, où déjà le feu brûlait, et il invitait Pietro à boire et à chanter. Si les femmes ne veillaient pas, le maître et le serviteur buvaient plus que de raison, et Zio Nicola racontait, en vers improvisés, les épisodes les plus caractéristiques de sa vie. Lui aussi, il avait été pauvre, il avait erré à la recherche de la fortune, il avait aimé et rêvé.

— Mais, pauvre ou riche, toujours joyeux ! — affirmait-il. Quand on est gai, le ciel vous vient en aide. Un jour, mes souliers étaient percés. Alors je me dis : « Au premier propriétaire que je rencontre, j'en ôte un et je le lui plaque sur le museau... » Eh bien, devine qui j'ai rencontré ?

— Le père de Zia Luisa ! — répondit Pietro, goguenard.

Les yeux de son maître étincelèrent :

— Est-ce que tu serais le diable ? Comment as-tu fait pour deviner cela ? — s'écria-t-il, en frappant légèrement avec son bâton sur l'épaule du domestique.

— C'est donc vrai ? — demanda Pietro, étonné.

— Mais oui, c'est vrai !... aussi vrai que Dieu existe !...

— Et le soulier, vous le lui avez plaqué sur le museau ?

— Ha ! ha ! ha ! gros malin !...

Pietro ne réussit jamais à savoir si Zio Nicola avait ou n'avait pas lancé son soulier au visage du riche propriétaire. D'ailleurs le maître se vantait à tout propos d'actes plus ou moins héroïques, accomplis par lui durant sa jeunesse, et il exagérait beaucoup ses aventures amoureuses. Une fois, il donna même à entendre qu'il avait épousé Zia Luisa sans amour, par la seule raison que c'était un bon parti.

— Mais elle, — ajouta-t-il, — elle était amoureuse, ah! oui, vrai comme Dieu!... Moi, j'étais pauvre, mais j'étais beau garçon. Je ne dis pas ça pour m'en faire gloire.

— On le voit bien encore! — répondait Pietro, flatteur.

— La beauté, mon ami, vaut presque une dot!

Ces discours exaltaient Pietro.

« S'il n'y avait pas cette grosse buse de Zia Luisa!... » — pensait-il.

Le vin, la tiédeur du feu, le bien-être goûté dans cette cuisine, où les innombrables casseroles de cuivre, accrochées à la muraille, luisaient et rappelaient au domestique la richesse des maîtres, tout éveillait en lui une ivresse d'amour et d'ambition. Ah! comme c'était beau, d'avoir du bien, avec une femme agréable et jeune!... S'épouser sans amour, non; mais faire un riche mariage, acquérir en même temps l'amour et la fortune, voilà en quoi consistait le véritable bonheur!

« Qui épousera Maria? — se demandait-il souvent. — Un tel, ou un tel?... Peut-être un monsieur, un docteur; peut-être un paysan riche. Sûrement, ce ne sera pas un pauvre, et moins encore un domestique... A cette heure, elle n'aime encore personne. »

Et, à cette idée, il se sentait tout réjoui. Quelquefois même il se surprenait à penser qu'en somme, s'il n'était qu'un domestique, il appartenait cependant à une famille qui du moins n'était pas étrangère et qui n'avait pas vagabondé dans le pays comme celle de Zio Nicola.

« Ah! si j'avais un petit capital!... — se disait-il. — Je ne sais ni lire ni écrire; mais je suis débrouillard. On a vu tant de gens faire fortune! »

Et, l'instant d'après, il se disait encore : « Ceux qui ont fait fortune ont volé, ou, comme Zio Nicola, ils ont épousé une femme riche... Moi aussi, je pourrais épouser une femme riche... »

Mais finalement il se disait que cette femme riche ne serait certes pas Maria Noina, et, quant aux autres, il s'en souciait peu. Alors il hochait la tête, avec son air méprisant, et il s'allongeait sur la natte, se couchait, le bonnet replié sous l'oreille.

*
* *

Vint la saison des labours et des semailles. Le terrain que Pietro devait défoncer et ensemençer était très loin du bourg, plus loin que la vallée de Marreri, dans le voisinage de Lollovi, misérable groupe de maisons perdu au milieu des montagnes et des hauts plateaux les plus déserts et les plus tristes du pays nuorais. Le jeune serviteur devait passer là tout le temps des semailles, seul avec ses bœufs et son chien. Mais la solitude ne lui déplaisait pas : il y était habitué. D'ailleurs, à ce moment-là, un obscur instinct le poussait à désirer d'être hors de cette maison tiède, où son corps s'amollissait et où son âme s'égarait à la poursuite de rêves insidieux.

Avant de partir, il alla au cabaret du Toscan, un peu dans l'espoir d'y trouver la femme de celui-ci, la facile Francesca. Mais il ne rencontra que le Toscan, tranquille, curieux et mauvaise langue.

— Comment vas-tu, Pietro?

— Bien. Donne-moi à boire.

— Par quel hasard es-tu si altéré? Pourtant, chez tes maîtres, il y a du vin.

— Laisse mes maîtres en paix.

— Oh! oh! tu es trop bon de les défendre. Crois-tu qu'eux, ils ne disent pas du mal de toi?

— S'ils en disent du mal, laisse-les parler... Où est ta femme?

— Elle est au lavoir... Eh! eh! — ajouta-t-il en clignant de l'œil, — je sais bien pourquoi tu la demandes : tu l'as chargée de te chercher une femme, depuis que Sabina t'a dit bernique.

— Va-t-en au diable! — repartit Pietro, riant sincèrement à l'idée que le Toscan estimait assez Francesca pour la croire digne de chercher une femme à un jeune homme honnête.

— Oui, je sais : tu veux épouser une femme riche. Ton maître l'a dit, l'autre jour, lorsqu'il était ivre à ne plus tenir debout.

— Ah! il l'a dit? — s'écria Pietro, redressant la tête. — Et après?...

— Et après?... Rien!... Pourquoi n'épouses-tu pas sa fille?

— Est-ce que tu te moques de moi? — fit Pietro avec mépris, en se levant. — Je ne viendrai plus boire chez toi, petit étranger.

Mais, sans qu'il sût pourquoi, la plaisanterie du cabaretier lui donna une joie soudaine.

Il revint à la maison et mit les bœufs sous le joug. Outre les semences, Zia Luisa chargea sur le chariot une bonne provision de pain d'orge, du fromage, de l'huile, des pommes de terre; et Maria y ajouta une grosse gourde pleine de vin rouge et un sac, pour que Pietro se couvrit bien pendant la nuit, très froide sur ce plateau venteux.

— Et vous ne lui donnez pas un crucifix, un chapelet? — demanda Zio Nicola, riant d'une manière inconvenante. — Un chapelet de figues sèches?

Zia Luisa pinça les lèvres, parce qu'elle n'aimait pas qu'on plaisantât sur la religion. Maria ouvrit la grande porte.

— Écoute-moi bien, — dit-elle. — Tu iras entendre la messe à Lollovi, mais tu ne t'amouracheras pas d'une belle Lollovaise...

En d'autres circonstances, Pietro se serait piqué de cette plaisanterie : car les femmes de Lollovi sont les plus misérables des environs. Mais alors il s'émut presque et il n'osa pas regarder Maria.

Son maître l'accompagna un bout de route, boitant plus que d'habitude. C'était une journée humide, et la jambe de Zio Nicola s'en ressentait.

— Ah! Pietro, Pietro, la belle chose que la santé! La belle chose que la jeunesse! Ne les gâche pas, mon ami! Garde-les précieusement, comme on garde une pièce d'or dans sa ceinture... Adieu. Bon voyage. Si tu as besoin de quoi que ce soit, fais-le moi dire par un passant... Conserve les semences dans un endroit bien sec, et sème le plus tôt possible. Adieu!

« Combien cet homme est bon! » — se disait Pietro.

Il lui semblait qu'il aimait Zio Nicola comme un père, et peu s'en fallait qu'il n'éprouvât aussi des vellétés d'aimer son orgueilleuse maîtresse.

Plongé dans ces pensées, il piquait, de temps en temps, avec

l'aiguillon le bœuf rouge, dont l'échine était marbrée de taches blanches, — indice évident que la bête avait passé dans un endroit où était caché un trésor; — et le bœuf rouge trottait d'un pas lourd, tandis que Malafede aboyait pour exciter l'autre bœuf. Ainsi Pietro arriva de bonne heure au sentier pierreux qui descend vers la vallée de Marreri.

La journée était moite et tiède, le ciel laiteux. A la pointe de la charrue retournée sur le chariot, le soc brillait avec un pâle éclat d'argent neuf. Dans le lointain vapoureux, les yeux perçants de Pietro distinguaient la petite église de Valverde, noire au bord d'une côte abrupte, et, plus loin encore, l'église de San-Francesco, blanche sur un fond de montagnes sauvages entre lesquelles le mont Albo se détachait en bleu, comme un étendard de velours, et le mont Pizzinnu se dressait, tel un écueil grisâtre au milieu d'une houle de nuages violacés.

Pietro se souvint que sa mère, comme toutes les femmes de Nuoro, nourrissait une profonde dévotion pour le petit saint Francesco, — *santu Franzisheddu*; — et, d'ailleurs avec une foi médiocre, il fit le signe de la croix. Il croyait bien à Dieu et aux saints, il allait à la messe et il communiait pour Pâques; mais il n'était pas dévot, ne priait jamais, ne pensait jamais à la mort et à l'éternité. Et pourtant, à cette époque il était un peu sentimental, un peu mystique, un peu plus croyant que d'habitude, — si bien qu'un soir, lorsqu'il fut là-haut, dans son *aronzu*¹, il sentit le besoin de prier, comme une femmelette.

Autour de lui, le paysage, sublime de tristesse, était muet sous le crépuscule. Le lieu était désolé; des prairies mélancoliques surmontaient les pentes revêtues d'épais maquis de lentisques, de genévriers, de cistes, dont les ondulations verdoyantes étaient rompues çà et là par des roches grises et noires qui, dans le soir incertain, faisaient penser à des monstres pétrifiés. Toute la contrée paraissait un désert que n'aurait jamais habité l'homme, et sur lequel veillerait seulement quelque divinité sauvage ou l'âme d'un ermite préhistorique.

Pietro s'agenouilla donc par terre, fit le signe de la croix et se mit à prier. Il lui semblait qu'il était dans une église sans murailles. Les étoiles scintillaient à l'horizon, cierges lointains

1. La pièce de terre qu'on laboure.

allumés par d'invisibles esprits ; les genévriers exhalaient une odeur d'encens.

Pietro avait peur, comme s'il eût été sur le point de mourir. Un mal mortel avait envahi son être, et il en devinait tout le péril.

« O mon Dieu, ô bon saint Francesco, ôtez-la de ma pensée ! Ayez pitié de moi, ôtez-la de ma pensée !... Elle n'est pas pour moi, et ma passion peut me faire commettre des folies... Ma bienheureuse mère, viens à mon secours ! Délivre-moi des idées coupables. Ainsi soit-il ! »

Mais, tout en priant, il songeait à *elle*, brûlé du désir de l'avoir près de lui, de la contempler en réalité comme il la contemplait en rêve, de l'envelopper de ses bras comme les montagnes voilées par le crépuscule enveloppaient la vallée brumeuse, sous les yeux des étoiles complices.

*
* *

Oui, depuis son départ, depuis l'imperceptible signe de croix dont il avait salué le *santu Franzisheddu* pour se le rendre favorable, comme le souhaitent toutes les femmes, tous les amants, tous les malandrins de Nuoro, l'image de sa jeune maîtresse ne l'avait plus quitté un seul instant. Il avait instinctivement espéré que, loin d'elle, il l'oublierait ; mais, au contraire, la séparation et surtout la solitude l'évoquaient sans cesse dans son cœur et la lui offraient toute, plus séduisante, plus belle que jamais. Un moment vint où il n'eut plus la force de combattre sa passion, qui grandissait et se développait dans son cœur comme une greffe sur un tronc jeune et sauvage.

Les jours passaient. Pietro travaillait du matin au soir, défrichant, brûlant les broussailles, arrachant les racines des lentisques, labourant et ensemençant les parcelles de terrain débarrassées de leur inutile végétation.

Aux heures vaporeuses du crépuscule, on apercevait encore sa silhouette sur le fond du paysage mélancolique. Il labourait, des heures et des heures, marchant lentement derrière les bœufs roux qui traînaient avec patience l'antique charrue sarde.

Arrivé à l'extrémité du long sillon, il frappait de l'aiguillon le flanc du bœuf marbré de blanc, et il le contraignait à tourner. Puis, redescendant la pente, sur la terre remuée, humide et sombre, qui fumait et répandait une odeur d'herbe en fermentation, il tirait la corde pour empêcher les bœufs de courir; et, arrivé en bas, il faisait de nouveau tourner l'attelage et il remontait, toujours taciturne, l'aiguillon à la main. Les bœufs respiraient fortement; leurs paupières courtes et rouges s'abaissaient avec une sorte de douleur sur leurs grands yeux tristes, et leurs mufles noirs fumaient comme la terre remuée.

La passion lui travaillait le cœur comme la charrue travaillait la terre; et, pas plus que la terre, il ne se demandait le pourquoi de ce déchirement. A certaines heures, il se désespérait; mais il n'invoquait plus l'aide de saint François ou de sa mère bienheureuse, pour être délivré de cette passion qui le dominait tout entier.

*
* * *

Parfois quelque berger, quelque paysan à cheval, quelque femme de Lollovi, portant sur la tête une corbeille pleine de fromages ou une poule à la main, apparaissait sur le sentier qui longeait la pièce de terre labourée par Pietro. Alors un salut simple et rustique égayait un instant la solitude; puis le cheval se perdait dans les genévriers, la femme dans les touffes d'oliviers épars sur la pente, — et, de nouveau, c'était le silence.

Pietro travaillait et rêvait, sous le ciel automnal toujours mélancolique, voilé par les nuages gris rose des aurores tardives, par les brouillards violets du soir, par les lourdes nuées des journées mauvaises, où les buissons verts et rougeâtres semblaient se gonfler d'humidité, où les roches mouillées devenaient plus grises et plus tristes. A la tombée de la nuit, il se retirait dans une cabane, s'étendait sur une couche de feuillage et se couvrait avec le sac que lui avait donné Maria. Il y venait aussi pour manger, et tantôt il faisait cuire des pommes de terre, tantôt il se contentait de faire griller son pain, sur lequel il versait quelques gouttes d'huile. Les bœufs paissaient sur la

pente. Malafede, n'ayant pas autre chose à faire, bâillait, à chaque instant, et aboyait contre les feuilles roulées par la bise.

La nuit, chose étrange, la solitude s'animait un peu, ou du moins elle n'était pas aussi profonde et aussi complète que pendant le jour. Des feux allumés par d'autres laboureurs brillaient dans la vallée ; on entendait tinter les clochettes des troupeaux ; des voix humaines et des abois de chien résonnaient dans le silence de la nuit, apportés par le vent.

Et une figure de femme, une apparition de beauté et de volupté, illuminait et réjouissait les rêves de Pietro, comme le feu de genévrier illuminait, réjouissait et parfumait la cabane solitaire.

*
* *

Pietro laboura toute la pièce de terre et l'ensemença presque toute.

L'hiver clair et froid dissipa les nuées automnales. Certains jours, il pleuvait ; mais, le plus souvent, le temps se maintenait sec et glacé. La tramontane fouettait de ses grandes ailes les monts d'Orune, et le vent éparpillait au loin les semences que Pietro répandait autour de lui.

Depuis quelques jours, il se sentait joyeux ; il avait recommencé de parler à Malafede, et il avait souri en passant devant la pierre sur laquelle il s'était agenouillé naguère.

— Courage ! — disait-il à ses bœufs. — Nous aurons bientôt achevé notre besogne. Noël approche. Nous chanterons avec Zio Nicola et nous ferons une ribote solennelle.

Il n'osait pas en dire plus ; mais, comme il lui était impossible de se taire, il se mettait à chanter.

Il chantait à gorge déployée, cherchant quelquefois aussi à imiter le chœur qui accompagne les chants nuorais. Du ténor il passait à la basse, et de la basse au baryton ; puis il reprenait les strophes. C'étaient les mêmes chansons d'amour qu'il avait chantées pour Sabina ; mais maintenant ces chansons volaient vers Maria.

Ces jours-là, durant ces heures de joie presque enfantine, il espérait encore. Ce n'était plus le rêve d'un amour capricieux et sensuel qu'inspirerait à la jeune maîtresse le serviteur

beau et hardi; c'était le rêve d'une joie inconnue, par delà tout désir impur; c'était l'aspiration à un amour vrai et chaste.

« Qui peut connaître l'avenir?... »

Et il retombait dans ses imaginations fantastiques : il rêvait qu'il serait riche, qu'il pourrait un jour lever les yeux vers elle et la regarder dans les yeux, oui, s'expliquer d'un seul regard.

Alors il chantait, et sa voix s'envolait au loin, par-dessus la vallée : car, à ces moments d'espoir, lorsqu'il redevenait pur comme un enfant et que l'idée de Maria le faisait rougir, l'image ardente de la jeune fille, cette image qui d'ordinaire lui tenait compagnie, s'enfuyait au loin et rentrait dans le cadre de la maison paternelle.

*
* *

Mais, à mesure que l'heure du retour approchait, le sentiment de la réalité ressaisissait le jeune amoureux.

Parfois, des passants lui apportaient des nouvelles de ses maîtres, en même temps que les semences et les provisions envoyées par Zia Luisa.

— Zio Nicola n'est pas venu te voir, parce qu'il a été retenu quinze jours dans son lit par de fortes douleurs à la jambe.

— Et qu'est-ce que dit le médecin? Il ne peut donc pas trouver de remède?

— Ce n'est pas l'envie qui lui en manque... d'autant plus qu'il voudrait, dit-on, épouser Maria!

— Ha! ha! ha! le médecin?...

— Pourquoi ris-tu?

— Parce que ma jeune maîtresse n'épousera sûrement pas le médecin.

— Elle épousera le fils du roi, alors!

— Elle épousera un riche propriétaire de troupeaux, voilà tout!

Médecin ou propriétaire de troupeaux, le certain, c'était qu'elle n'épouserait jamais un domestique. Et Pietro retombait dans ses idées noires en se rappelant, avec une ironie rigée contre lui-même, les rêves insensés qui accompa-

gnaient ses chansons. Il aurait voulu se donner des coups de poing, tant sa passion l'humiliait. Mais, dorénavant, il ne pouvait plus détruire ce qu'il avait lui-même semé dans son cœur : il eût été plus facile d'enlever une à une les semences répandues sur la terre labourée.

Encore deux ou trois nuits, et Pietro reviendrait coucher dans la maison de ses maîtres; Zio Nicola lui raconterait encore ses histoires; et lui... Que ferait-il, lui? Il n'en savait rien, n'y pensait même pas. Il continuerait à vivre, à travailler pour les autres...

Ainsi arriva la dernière soirée. Pietro s'assit sur une pierre, au milieu du terrain ensemencé, et il resta longtemps immobile, comme plié en deux. Il paraissait ressentir enfin la fatigue de tout ce long labeur. La nuit tombait. De grands nuages ardoisés maculaient le ciel pâle. Pietro, les coudes appuyés sur les genoux, les yeux clos, sans mouvement, formait une seule tache, une seule chose avec la pierre sur laquelle il était assis, parmi les houles brunes de la terre labourée. Il s'était endormi.

Il dort longtemps, comme le grain entre les mottes. Et n'était-il pas lui-même un grain jeté au hasard sur une terre mystérieuse et sauvage, un grain qui germerait à l'aventure, abandonné au caprice du temps et de la destinée?

Lorsqu'il se réveilla, il était nuit. Alors il rentra dans la cabane. Dehors, les ténèbres, avec leurs brumes ternes, pesaient sur le haut plateau et sur les vallées, jusqu'aux montagnes d'où venait un grondement du vent pareil au hurlement de la mer; et, si un petit morceau de lune jaune apparaissait entre les nuages mouvants, Malafede ne manquait pas d'aboyer là-contre, s'imaginant peut-être que c'était l'œil malintentionné d'un voleur.

V

A cette heure-là, Maria dormait son sommeil profond et agréable de fille bien portante; mais, lors même qu'elle eût été éveillée, elle n'aurait pas pensé à Pietro Benu, pas plus qu'aux grains qu'il semait. Elle estimait en lui le domestique, mais

c'était tout; et, si elle avait plaisir à le voir vigoureux et dégourdi, c'était en raison de l'utilité que ces qualités pouvaient avoir. En famille, on parlait souvent du nouveau serviteur. Tout le monde était content de lui; mais la jeune maîtresse se serait arraché de honte les cheveux, si elle avait soupçonné ce qui se passait dans l'âme de Pietro.

Un jour, on parla de lui en présence de Sabina. C'était la veille de la Toussaint, peu après le départ de Pietro.

Sabina n'était plus en service, et elle aidait ses riches parentes à faire le pain et les gâteaux de vin doux et de raisin sec, que toute bonne ménagère nuoraise a soin de cuire pour cette fête.

Maria, dès l'aube, avait chauffé le four, bluté la farine, préparé les amandes, le vin doux et le miel. Puis Sabina vint, et, toutes ensemble, les deux cousines et Zia Luisa, pétrirent la pâte, agenouillées par terre autour d'une table basse. Zia Luisa suait à la peine; les deux cousines bavardaient et riaient, mais elles n'épargnaient pas leurs poignets, le buste balancé en avant et en arrière, les coins des foulards rejetés au sommet de la tête. Une agréable tiédeur échauffait la cuisine, et, par la petite fenêtre, par les ouvertures du toit, pénétraient des rayons de soleil, qui projetaient de longues raies de poussière bleuâtre et des taches d'or sur les murs et sur le carrelage.

Après une nuit de pluie, la sérénité de l'automne était revenue. Dans tout le quartier qui environnait la maison des Noina, lavé et balayé par l'eau et par le vent, se répandaient une fraîcheur et une senteur champêtres. Ça et là gisaient des branches cassées par les rafales; les toits, couverts de mousse jaunâtre, fumaient. Du côté de la montagne, des groupes de petits nuages roses se dissolvaient dans le ciel inondé de soleil; les coqs chantaient encore; les poules, errant dans les ruelles, secouaient leurs plumes humides, frottaient leur bec sur le sol, sur les cailloux mouillés et luisants, le plongeaient dans les flaques d'eau, puis relevaient la tête, comme pour aspirer mieux l'air du matin.

Déjà les femmes d'Oliena, aux cheveux tordus autour des oreilles, passaient en vendant le raisin sec et le vin doux. Avec leur costume singulier, avec leurs pieds nus, tandis

qu'elles tenaient leurs souliers à la main, elles exécutaient des mouvements semblables à ceux des poules vagabondes. Leur petite voix stridente qui criait : « *Papascja pjaes e fju? Bini ottu pjaes¹?* » annonçait que les vendanges étaient terminées et que l'hiver approchait.

Maria et Sabina jasaient et riaient. La première surtout paraissait gaie et sereine; le rire jaillissait de sa belle gorge dorée comme le chant de la gorge d'un oiseau.

Sabina aussi plaisantait et riait. Elle racontait que son ancien maître lui avait fait la cour et que, pour la séduire, il lui avait promis une paire de souliers.

— Joli cadeau, ma foi!

— Attends un peu, que je te raconte. Je lui ai dit : « Faites-moi donc voir, ces souliers!... » Et il m'a montré une paire de souliers qui appartenaient à sa femme!

Tout en racontant, Sabina levait, de temps à autre, sa main blanche de pâte, pour rentrer sous le foulard les cheveux qui lui couvraient le front. Quelquefois, à force de rire, les deux cousines ralentissaient le travail; et alors Zia Luisa ouvrait sa petite bouche dédaigneuse et prononçait sévèrement :

— Les honnêtes filles ne se vantent pas de certaines choses, même lorsque ces choses sont vraies.

— Alors je ne suis pas honnête, moi?

— Je n'en sais rien. Mais je sais qu'une fille d'honorable famille, comme tu l'es, ne doit pas ouvrir les lèvres avant d'avoir bien réfléchi.

— Chère Zia Luisa, mes lèvres s'ouvrent sans que je m'en aperçoive...

Ou encore la sévère « principale » menaçait les jeunes filles avec son rouleau :

— Finissez, ou je vous bats!

Mais les deux cousines continuaient à rire. De temps en temps, Maria se mettait debout, regardait si la marmite bouillait, et attisait avec un long bâton le feu du four.

Tandis que les trois femmes pétrissaient la farine avec le vin doux pour en faire de petits pains sucrés, Zio Nicola, qui avait été au cabaret pour boire, comme d'habitude, son petit

1. « Raisin sec et figues, qui en achète? Vin doux, qui en achète? »

verre d'eau-de-vie, rentra à la maison et fit part d'une nouvelle intéressante :

— J'ai vu passer un prêtre qui portait la sainte communion à un malade, là-bas, sur le Corso. J'ai demandé qui était gravement malade, et on m'a répondu : « Zia Tonia Benu. »

— La tante de Pietro! — s'écria Sabina, en relevant ses mains jaunes de vin cuit. — Et il n'en sait rien?

— Quand même il le saurait, crois-tu qu'il s'en soucierait beaucoup? — déclara Zio Nicola, en se tournant et se retournant devant la gueule du four,

— Eh! on dit qu'elle a des sous, la tante!

— Vrai? — interrogea Maria.

— Des sottises! — repartit Zio Nicola. — Des commérages de femmes!

— Le mari de Zia Tonia était un voleur fameux, et il est mort au baigne, — affirma Zia Luisa. — On dit qu'il a laissé à sa femme une cruche pleine d'or.

— Des commérages! — répéta Zio Nicola, en frappant avec son bâton contre le four. — Des histoires à dormir debout! Par le fait, cette pauvre vieille n'a qu'une mesure, un coin de terre et deux maquis de lentisques.

— Dans tous les cas, c'est peut-être Pietro qui sera l'héritier! dit avec vivacité Sabina.

— Et alors tu te réjouis, — murmura Maria, riant avec malice.

— Tais-toi donc! — fit Sabina, un peu troublée.

— Pietro? Pietro?... Qu'il compte là-dessus! Et les autres neveux, est-ce que c'est des ordures? — protesta Zio Nicola. — Et d'ailleurs, Pietro refuserait sans doute cet héritage. L'héritage d'un malandrin! Il est honnête, Pietro.

— Cependant, lorsqu'il n'est pas en service, il vit chez sa tante, — objecta Maria. — Mais, papa, laissez donc le feu tranquille : voilà que la fumée sort toute dans la cuisine!

Sabina n'osait plus parler, par crainte que Zio Nicola ne remarquât son trouble. Car elle aimait toujours Pietro, quoique celui-ci, après le court entretien dans la vigne, l'eût négligée et presque méprisée. Mais connaît-on l'avenir? Peut-être que, si Pietro héritait d'une petite maison et d'un coin de terre, il repenserait à se marier. Sabina espérait.

Zio Nicola prit un escabeau et s'assit devant le four, attisant le feu, malgré les protestations de Maria. Et il raconta, entre autres choses, l'histoire du mari de Zia Tonia Benu, ce vieux voleur mort « là-bas », vingt ans auparavant, dans ce triste lieu où les hommes sont réduits à tricoter des bas et à faire du crochet.

— Oui, c'était un fameux voleur ! Son âme n'a pas même été reçue en enfer, et elle vague maintenant par le monde, en compagnie de sept esprits de mauvais prêtres, avec lesquels elle pénètre quelquefois dans le corps d'une créature innocente. Un jour, parlant par la bouche d'un enfant possédé, il a dit que, pour racheter ses crimes, il fallait mille messes et cent processions... Mais suffit!... ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il était un adroit voleur, épouvantail des propriétaires et des bergers. Tout ce qu'il voyait était à lui. Passait-il près d'un troupeau, il reluquait la brebis la plus grasse, et, le lendemain, cette brebis avait disparu : c'était à croire qu'il volait avec les yeux... Une fois, comme il passait près d'un bercail, il guigna une belle brebis de race espagnole. Le berger, qui l'avait aperçu, voulut soustraire cette brebis noire aux griffes du voleur, et il la tua, la vida, la suspendit à une branche de sa cabane. Mais le voleur trouva tout de même le moyen de la dérober.

— Si Pietro ne jouit pas d'une bonne réputation, c'est parce qu'il est apparenté à un semblable vautour, — prononça Zia Luisa, tout en fabriquant les gâteaux de pâte et de raisin sec auxquels elle donnait de curieuses formes d'anneaux, d'échiquiers, de pyramides, de croix et même de chapeaux de prêtre.

Zio Nicola se mit en colère, frappa encore le four avec son bâton et s'écria :

— Qu'il vienne me le dire en face, celui qui ose calomnier Pietro Benu ! Qu'il vienne me le dire en face, s'il a du courage ! Oui, qu'il vienne : je lui répondrai avec ce que j'ai dans la main !

Et il brandit le bâton, prêt à frapper le calomniateur de son domestique...

Vers le soir, les femmes quittèrent leur travail, après avoir déposé le pain et les gâteaux dans des corbeilles d'asphodèle. La cuisine chaude était parfumée de vin cuit et de raisin sec.

— Il faut maintenant que j'aille à la fontaine, — dit Maria à sa cousine, en secouant la cruche vide. — Si tu veux m'ac-

compagner, nous passerons devant chez toi. Tu prendras ta cruche, et nous irons ensemble.

Maria endossa la *tunica*, — jupe d'orbace bordée d'un ruban cramoisî; — elle posa sur sa tête la cruche renversée et elle sortit avec Sabina, à qui Zia Luisa avait mis du pain et des gâteaux plein son tablier.

Dans la maisonnette de Sabina, la vieille grand'mère filait, tout en surveillant la petite meule que tournait silencieusement un âne gris, aux yeux bandés. La pierre de la meule, l'âne et la face terreuse de Zia Caderina avaient la même couleur de cendre, paraissaient être d'une même substance, et, en réalité, ils formaient un tout. Les pensées de la vieille avaient toujours suivi l'âne, et l'âne avait toujours tourné la meule. Chaque jour, la meule broyait un quart de froment et produisait un gain d'une demi-lire, ce qui suffisait à Zia Caderina pour vivre. Quant à Sabina, elle pourvoyait à son entretien par son travail.

— Comment allez-vous? — demanda Maria à la grand'mère, tandis que Sabina tordait un chiffon pour en faire un coussinet.

— Tout doucement, tout doucement, — répondit la petite vieille, qui parut faire allusion à quelque invisible route.

— Viens, — dit Sabina à Maria, en se penchant pour passer sous la porte.

L'âne s'était arrêté, comme pour écouter ce qu'on disait, et Zia Caderina lui cria vainement :

— Marche, marche donc!

Ce fut seulement après le départ des deux cousines que l'animal recommença d'évoluer patiemment autour de la meule.

Elles allèrent à la *Funtanèdda*. L'une à côté de l'autre, élancées et gracieuses, vêtues de la même façon, avec les cruches renversées sur la tête, elles ressemblaient à deux sœurs de la Bible, Rachel et Lia, ou Marthe et Marie, se dirigeant vers la fontaine.

Elles descendirent en babillant jusqu'à la route d'Orosei, celle que Pietro avait parcourue en revenant de la vigne. Des bourgeois s'y promenaient, lents et tranquilles, respirant l'air parfumé de la vallée; quelques paysans conduisaient leurs bœufs ou leurs chevaux à l'abreuvoir; des feux de défricheurs, qui incendiaient les landes, commençaient à rougeoier sur le fond bleuâtre des monts d'Oliena.

Arrivées à la fontaine, Sabina et Maria s'assirent sur une pierre, pour attendre que les femmes arrivées avant elles eussent rempli leurs cruches. Le crépuscule était splendide et tiède; l'Orthobene dominait la route, gris et rose sur le ciel cendré; l'ombre s'épaississait dans le fond de la vallée, mais les profils des dernières maisons de Nuoro et celui de la cathédrale se détachaient sur l'horizon d'or.

— Je voudrais un corsage de velours qui eût la couleur de ce ciel! — dit Maria.

Mais Sabina regardait l'ombre, en bas de la pente, et elle se souvenait :

« Que faisait Pietro, maintenant, au delà de cette vallée et encore de l'autre vallée? Se rappelait-il sa promesse de « dire deux mots » à la pauvre servante? Ou regrettait-il cette promesse et pensait-il à une autre femme moins pauvre?... »

Pendant les femmes caquetaient autour de la fontaine. Une petite brune, qui avait un œil bandé, lavait ses pieds dans le ruisseau et disait pis que pendre de sa maîtresse absente. Du haut du mur de soutènement, un gamin, juché sur le parapet de la route, crachait sur les femmes, qui relevaient la tête et lui envoyaient d'énergiques malédictions. Un homme descendait à la fontaine pour abreuver trois cochons de lait; et les gentilles petites bêtes, au poil soyeux, rayé de noir et de jaune comme celui des sangliers, avec leur groin rose, sali de terre, se poursuivaient l'une l'autre, grognaient et roulaient dans la poussière; arrivées près du ruisseau, elles flairèrent les pieds de la servante brune, puis, au lieu de boire, elles continuèrent à se poursuivre entre les buissons. Leur gardien siffla pour les rappeler; le gamin cessa de cracher, les femmes finirent de remplir leurs cruches, et ce fut enfin le tour des deux cousines, qui ne tardèrent pas à s'en aller aussi, avec leurs cruches dressées sur leur tête; et la fontaine murmura dans le silence embrumé du crépuscule.

Sabina poursuivait son rêve sentimental :

« Quand Pietro reviendrait-il? Auraient-ils encore l'occasion de se rencontrer? Ah! si elle avait des ailes comme un oiseau! si elle pouvait s'envoler auprès de lui, pour scruter ses pensées!... »

— Si sa tante meurt, il reviendra, n'est-ce pas? — demandait-elle tout à coup.

— De qui parles-tu?

— De Pietro.

— Ah! comme tu penses à lui!... Je ne sais pas s'il reviendra; mais, dans tous les cas, je le ferai avertir... Du reste, je crois que cette vieille est toujours malade et que, de temps à autre, elle se confesse et communie.

— Vous vous accordez bien, chez vous, avec Pietro?

— Certainement, — affirma l'autre, non sans un sourire un peu dédaigneux. — C'est un bon domestique et je suis une bonne maîtresse!

— Un brave garçon, n'est-ce pas?

— Oui, un brave garçon.

Sabina était au comble du bonheur, quand elle entendait louer Pietro Benu, — ce qui, d'ailleurs, n'arrivait pas souvent.

— De toute manière, — reprit-elle, — il reviendra bientôt?

— Je n'en sais rien... Il a dit qu'il ne reviendrait pas avant d'avoir terminé sa besogne. Au surplus, tu devrais le savoir mieux que moi.

— Je t'assure que non! — répondit Sabina, timidement. — Je ne sais rien du tout... Il ne me dit plus rien, depuis ce jour-là, tu te rappelles?... Je crois qu'il a peur de vous autres.

— Il n'est pas homme à avoir peur de personne! — déclara Maria.

— Alors je ne comprends pas qu'il n'ait plus cherché à me voir, puisque je suis sûre qu'il a de l'affection pour moi.

— Et toi pour lui? — demanda Maria, en se tournant avec curiosité vers sa cousine.

— Mais... oui, — balbutia-t-elle, encouragée par la bienveillance de Maria et par le silence du crépuscule qui les environnait. — Depuis le jour que tu sais..., j'ai continuellement attendu... Quand j'entends prononcer son nom, mon cœur bat fort, fort!... Si, du moins, il s'expliquait!...

— Et ensuite? — insista Maria.

— Ensuite?... S'il m'aime véritablement, nous nous marierons...

Maria se tut; et, pour la première fois, cette cousine si pauvre et si simple, qui se contentait de si peu, de presque rien, mais qui pouvait devenir si facilement heureuse, éveilla chez elle un sentiment d'envie, où pourtant se mêlait de la pitié.

— Tu ne dis rien ? — ajouta Sabina. — Cela déplairait-il à mon oncle, à ma tante et à toi, s'il advenait... ce que j'espère ? Je suis pauvre. J'attendrais vainement un meilleur parti !

— Mais non cela ne nous déplairait pas ! Bien au contraire ! s'écria Maria, pensive. Pietro est un honnête garçon. Et, de plus, il est beau !... D'ailleurs, si sa tante lui laisse ce qu'elle possède...

— Que m'importe ? Ce que je veux, c'est lui et non le bien de sa tante.

— Prends-le donc, si tu l'aimes tant ! Mais parle plus bas, ma belle !

Après un court silence, Maria dit encore :

— Mais es-tu sûre, vraiment sûre qu'il t'aime ?

— Oui ! — répondit Sabina, presque offensée.

Elles avaient regagné la maison de Sabina. A travers une fente éclairée de la petite porte, on apercevait la vieille grand-mère qui filait et le vieil âne qui continuait à tourner la meule. Maria éprouva un élan de compassion, en revoyant ce tableau mélancolique.

« Pauvres créatures ! — pensa-t-elle, les yeux fixés sur la vieille et sur l'âne. — Elles sont au bord de la tombe, et elles travaillent encore ! Quelle triste chose, d'être pauvres !... »

— Adieu, — fit Sabina, en se courbant pour passer sous la petite porte. — Cette nuit, je dormirai comme une marmotte... A demain !

— Adieu, Zia Caderina.

— Adieu, — répondit la vieille, tandis que l'âne s'arrêtait de nouveau pour écouter.

« Je veux aider Sabina. Je parlerai à Pietro, pour voir s'il l'aime véritablement », se disait Maria, tout en s'éloignant d'un pas tranquille, dans l'obscurité croissante du soir. Il lui semblait qu'avec une bienveillante pitié de reine elle prenait la cousine et le serviteur sous sa protection.

Et elle aurait rougi de honte, si on lui avait dit qu'à cette heure même, dans la mélancolie du haut plateau sauvage, Pietro rêvait à elle, au lieu de rêver à Sabina.

GRAZIA DELEDDA

(Traduit de l'italien par G. HÉRELLE.)

(A suivre.)

TAINÉ¹

(NOTES ET SOUVENIRS)

IV

Comme il y croyait à cette nécessité! Comme il s'était convaincu qu'elle n'est pas une illusion de l'esprit, d'avance obligé de penser le monde dans la forme du nécessaire, mais que, vraiment, elle réside dans les choses, où l'esprit, par abstraction, hypothèse, vérification, peut l'atteindre, l'expliquer et la suivre jusqu'au fond de la nature! Cette croyance, ce grand espoir avaient été le mobile initial de son effort et de son œuvre. A cette idée toute sa philosophie se suspendait et se réduisait.

« Si vous entendez par cause une certaine chose, avait-il écrit dans les *Philosophes Classiques*, vous aurez une certaine idée de la science et de l'univers; si vous entendez par cause une autre chose, vous aurez une autre idée de l'univers et de la science. » C'est pourquoi, à ce problème de la cause, c'est-à-dire de la possibilité et de la valeur de la science, il revenait toujours. « Reprenons cette grosse question de l'induction... », nous disait-il de temps en temps. Un des carnets qu'il a laissés contient une petite note bien curieuse, hâtivement écrite à Sainte-Odile, — le même jour sans doute² où, longuement, en silence, il avait regardé les noires, les infinies légions de

1. Voir la *Revue* du 1^{er} mai.

2. Mai 1867.

grands sapins sauvages, et jeté l'ébauche d'une description célèbre et toute pénétrée de la sérénité des Lois. Tandis que ses yeux s'apaisaient à contempler ainsi la face émouvante et vivante de la nature, sa pensée, revenant d'elle-même à sa tendance originale et propre, comme il arrive toujours quand l'homme est seul, se reprenait à scruter l'éternel et invisible dessous de cette nature. « La solitude, écrivait-il pour lui-même, devant ces sombres houles végétales, ramène *zum höchsten*, à la métaphysique. » Qu'est-ce qu'une loi? Que signifie cette liaison qui assemble les couples de faits constatés par les sciences? Est-elle nécessaire, absolue et, si oui, comment d'une expérience qui se limite toujours à de l'accidentel et du relatif, pouvons-nous conclure à l'absolu et au nécessaire?

La réponse se réduisait à ceci : Ce qui est particulier dans une chose, c'est la rencontre des éléments abstraits qui la composent. Considérés à part, ces éléments sont généraux, c'est-à-dire communs à beaucoup de choses, les *mêmes* par conséquent dans toutes ces choses. De tel cas particulier de gelée, je puis négliger toutes les apparences locales et temporaires, toute la complication des circonstances pour ne m'attacher qu'à deux portions du phénomène : la température de l'eau et son passage à l'état de glace. Si, par des expériences méthodiques, isolant ces deux caractères, j'ai découvert qu'ils sont liés, je dis que cette liaison est générale, puisqu'elle associe des caractères généraux, *les mêmes* en toute expérience particulière, et que, d'autre part, les différents lieux et moments, en tant que pures portions de l'espace et du temps, sont aussi les mêmes, exactement interchangeables, — sans influence, par conséquent, sur le phénomène.

Si donc la nature nous apparaît comme soumise à des lois universelles, ce n'est point, comme le veut Kant, par un effet de la structure de notre esprit, ni, comme le veut Stuart Mill, parce que notre imagination se limite à nos brèves expériences. *C'est qu'elle l'est*. Elle l'est parce qu'en toute partie du temps et de l'espace chaque loi n'assemble qu'un même couple abstrait, et que, d'autre part, la différence de position dans l'espace et le temps peut être éliminée. Ainsi le même principe d'identité qui régit les sciences de construction, celles du possible, régit les sciences d'observation, celles du réel, et

produit les éternelles répétitions que l'esprit retrouve sous l'infinie diversité du monde.

D'une autre façon nous apparaît cette profonde analogie des nécessités de la nature et de celles de la logique. Si par des mesures j'ai découvert que la somme des angles d'un certain triangle est égale à deux droits, je sais que ce n'est pas un hasard, j'en tiens une première raison quand j'apprends que la somme des angles du triangle abstrait, c'est-à-dire de tout triangle, est égale à deux droits. Voilà un théorème, et lui-même a sa raison dans les théorèmes plus généraux qui concernent les éléments du triangle. Tel est le lien de nécessité qui assemble les deux données d'une proposition mathématique. C'est un caractère élémentaire et général *inclus* dans le premier terme complexe et particulier, et qui comprend le second¹. De même dans la nature. Un enfant s'étonne d'un étang gelé. Il en tient une première raison s'il apprend que l'eau gèle dès qu'il fait très froid et que la colonne intérieure du thermomètre tombe au zéro. Voilà une loi; elle-même a sa raison dans la loi plus générale qui concerne les changements de température et le passage de l'état liquide à l'état solide. Expliquer celle-ci, c'est la ramener à du plus simple et du plus général encore, à une relation entre les températures et les distances des molécules à l'intérieur de tous les corps, liquides, solides ou gazeux. Tout l'effort de la science est d'opérer des réductions de ce genre; au bout de cet effort et de toutes ces réductions, le terme idéal est la loi la plus simple et la plus générale de toutes, formule suprême qui se répéterait à tout moment de la durée, en tout lieu de l'espace, la même dans toutes les lois et activités de la nature, et d'où la seule logique, ne postulant rien que le principe d'identité, pourrait déduire toute la nature, comme toute la géométrie se déduit du point en mouvement suivant les trois dimensions de l'espace expérimental. Mais, peut-on dire au géomètre, pourquoi cet espace, et pourquoi ses trois dimensions? Et, de même, pourquoi ces données du monde

1. C'est pourquoi dans le syllogisme Taine voulait que la majeure fût placée entre la mineure et la conclusion. C'est elle en effet qui donne « l'intermédiaire explicatif » : Pierre est un homme. Tout homme est mortel; donc Pierre est mortel. De là une méthode générale de pensée : commencer non par les propositions abstraites et générales, mais par l'observation et l'analyse d'un être ou fait individuel.

réel? Pourquoi l'existence elle-même? Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien? Un jour que je venais de trouver l'éternel problème posé en termes exprès dans une des vieilles Upanishads, je lui demandai comment il l'envisageait. « Au delà des derniers abstraits, répondit-il, il n'y a pas à chercher. Étant indécomposables, ils sont toute l'explication puisqu'une explication est une réduction logique d'un composé à ses composants. Les derniers éléments trouvés, l'enquête s'arrête : c'est une illusion qui nous sollicite à la continuer. » Des centres inéteudus de répulsion dont l'action décroît comme croît le carré de la distance, telle était l'idée hypothétique des éléments de l'être qu'il considérait à la fin de sa vie, quand il se détournait pour quelque temps du travail des *Origines*, la méditation de l'ultime abstrait reposant ses nerfs de la fatigante histoire humaine. Les choses ont deux faces : vus du dehors, ces mobiles ainsi définis construisent le monde de la matière, et de leurs propriétés dériveraient toutes ses lois. En eux-mêmes, et vus du dedans, ils sont les éléments du monde moral. A leurs mouvements, leurs vitesses, leurs équilibres, leurs inerties, leurs repos, correspond l'histoire de leurs tendances intérieures, lesquelles sont, à l'état d'infinie simplicité, et bien au-dessous du seuil de la conscience, des événements d'ordre psychologique : désirs, passions, volontés. C'est de la volonté, semble-t-il, que Taine comme Schopenhauer, avait fini par entrevoir comme type direct de l'existence ¹.

Mais quelle différence entre les deux conceptions totales, et que celle-ci est bien une œuvre de cet esprit français que l'auteur de *l'Intelligence* avait défini logicien, simplificateur, singulièrement prompt à dégager par abstraction les éléments générateurs des choses! Point de substance; rien que des faits, moraux ou physiques, suivant le point de vue, et que gouverne une hiérarchie de lois; ces lois, émanées par générations

1. Dans une note écrite pour la 4^e édition de *l'Intelligence* (t. II, p. 117), Taine donne d'une part le mouvement, et d'autre part la sensation infinitésimale comme les deux aspects de l'élément métaphysique. Dans la préface de cette même édition, à la sensation, il ajoute l'impulsion, qui compose les émotions et la volonté. Dans les *Notes sur les éléments derniers des choses*, il n'indique plus comme composant du monde moral que la tendance (au sens psychologique). Peut-être considérait-il alors l'élément de sensation comme dérivé de l'élément de volonté.

logiques de la loi la plus abstraite, étagées suivant leur degré de simplicité, nécessairement reliées entre elles par l'axiome d'identité qui se répète en toutes : voilà la vue de la nature qu'il avait esquissée dès Nevers, formulée à quarante ans, et dont il ne se lassa point, jusqu'à sa mort, de suivre, par delà ce que la science atteint, et dans les régions de l'hypothèse, les lignes convergentes. Cette géométrie, l'esprit humain peut l'embrasser tout entière, retrouver toute la filiation de ses théorèmes en suivant, il est vrai, l'ordre inverse de la géométrie mathématique, puisque celle-ci part de l'axiome et de l'élément — point, ligne et surface — pour descendre aux composés, et que les sciences du réel partent du complexe et du particulier pour remonter vers la formule initiale, mais en poursuivant toujours la logique de la nature par la logique de l'esprit, et l'ordre des lois par l'ordre des propositions. Avec Taine les méthodes françaises d'analyse aboutissaient à une idée systématique d'ensemble qu'il opposait à celles de Kant et de Mill, à la conception allemande tout *a priori*, qui n'attribue de nécessité qu'à la forme de notre esprit, à la conception anglaise, tout expérimentale, qui réduisant la portée de notre esprit aux données de l'observation, nie la certitude du nécessaire. Contre Kant et contre Mill, il concluait à « des connexions invincibles et intrinsèques » entre les choses, et, de plus, à la possibilité d'en dégager toujours la raison explicative, d'atteindre ainsi à des vérités absolues, et de les énoncer en formules « qui ne souffrent ni limites, ni conditions, ni restrictions ».

Ainsi s'était fortifiée avec la vie, ainsi s'attestait dans ses dernières paroles d'enseignement, cette invincible foi au déterminisme universel et à l'avenir de la science qu'il avait, à vingt ans, professée avec la même ferveur visionnaire que Renan, en des lettres et des notes presque contemporaines des cahiers que ce même Renan devait réunir plus tard sous ce titre : *L'Avenir de la Science*. Cette foi, d'abord tout *a priori* et spinoziste, bientôt nourrie de toutes les données modernes sur l'homme et sur la nature, volontairement soumise aux disciplines expérimentales de notre temps, s'était à plusieurs reprises hautement affirmée au cours de son œuvre. Les conclusions de *l'Intelligence* qui déclarent possible la science totale, y compris la métaphysique, il les avait annoncées dès la

préface des *Philosophes Classiques*, lorsque prenant position contre les positivistes qui déclarent ne rien pouvoir connaître des causes de l'univers et de la vie, et contre les spiritualistes qui relèguent ces causes hors des objets et de la nature, il assimilait l'ordre des causes à l'ordre des faits, la dernière cause étant un fait de même espèce que les autres, compris dans tous les autres, d'où l'esprit, par une suite de décompositions méthodiques, peut réussir à l'extraire.

« La vérité ne me fuit pas, j'en tiens le principe », avait-il écrit en 1851 à Prévost-Paradol, avec l'ivresse du jeune homme qui voit le monde s'illuminer devant lui. « Je n'ai pas l'explication universelle, mais j'ai le principe de cette explication, et, sans plus douter ni flouter, j'avance tous les jours dans la connaissance de la vérité. Je vois, je sais, je crois. » Et quelques mois avant sa mort, d'une voix qui n'avait plus d'élan, mais profonde, lente, presque solennelle, plus émouvante que tous les enthousiasmes de jeunesse, car c'était la conviction de toute sa vie qui s'attestait, et toute sa vie, maintenant, était derrière lui : « Je suis le contraire d'un sceptique; *je suis un dogmatique*, je crois que tout est explicable, qu'il n'y a point de mystère définitif; je crois l'homme capable de toute la science, et la science capable de tout pour l'homme. »

A cette époque, des problèmes qui n'étaient plus seulement intellectuels mais vitaux l'absorbaient. Il avait vu la guerre, la Commune; depuis longtemps il croyait son pays profondément malade, et il tentait de diagnostiquer son mal. Ces paroles signifiaient autre chose que son ancienne croyance au progrès indéfini d'un stérile savoir. Par-dessus le pessimisme foncier de son tempérament, l'optimisme réfléchi de sa pensée s'y attestait. Elles voulaient dire : Toutes les causes étant à sa portée, un jour l'homme saura peser sur les forces qui commandent sa destinée! Plus il sera maître de celles qu'il désigne encore du nom de hasard, « plus il sera fort pour améliorer sa condition et sa conduite ». Voilà l'optimisme de Taine, — indépendant, parce que tout intellectuel, de sa douloureuse réaction personnelle à la vie. La question ordinaire : *Le monde est-il bon ou mauvais?* lui paraissait mal posée, la réponse à cette alternative ne signifiant rien que le ton des sensibilités

individuelles. Mais celui qui avait écrit : « Je vois les limites de mon esprit ; je ne vois pas celles de l'esprit humain », celui-là pouvait dire : « Je crois sérieusement que le monde va au mieux. » Il est remarquable que de 1872 à 1892, de tous les projets qu'il a dressés pour les conclusions de ses *Origines*, il n'en est pas un seul qui ne s'achève sur cette idée : le remède, c'est la science, la science étendue jusqu'aux choses humaines, la graduelle découverte des lois qui gouvernent l'homme moral et social, — lois souveraines comme les autres, et que les sociétés pas plus que l'individu ne méconnaissent impunément.

V

Toute science est plus que du savoir. Taine historien pensait, et qu'était-ce ce que penser, pour l'auteur de *l'Intelligence*, sinon abstraire et généraliser ? On en concluait que son esprit ne contenait que formules et qu'abstractions, et que c'était là toute la matière de ses systèmes. Il est vrai : Taine aimait les idées, mais elles ne l'intéressaient que dans la mesure où elles correspondent aux caractères généraux des faits. Il commençait donc par les faits.

« Le point de départ de mes études, écrivait-il à la fin de 1891, à M. Georges Lyon, n'est pas une conception *a priori*, une hypothèse sur la nature : c'est une remarque tout expérimentale et très simple, à savoir que tout abstrait est un extrait retiré et arraché d'un concret, cas ou individu, dans lequel il réside : d'où il suit que pour le bien voir, il faut l'observer dans ce cas ou individu qui est son milieu naturel ; ce qui conduit à pratiquer les monographies, à insister sur les exemples circonstanciés, à étudier chaque généralité dans un ou plusieurs spécimens bien choisis et aussi significatifs que possible. »

Remarquons ce dernier mot. Dans les groupes de faits la plupart sont quelconques, adventices, accidentels, ou bien communs à beaucoup d'autres groupes ; quelques-uns seulement composent le caractère propre de l'objet considéré ; ils en manifestent l'essence. En général ceux-là ne se présentent pas d'eux-mêmes ; il faut une longue enquête, beaucoup d'observations systématiques pour les découvrir. C'est la première partie de

la science, celle dont M. Pierre, dans les *Philosophes Classiques*, dresse le programme avant que M. Paul indique le deuxième stade scientifique, celui des généralisations et de la synthèse. Cette enquête expérimentale, Taine n'a cessé de la poursuivre, à côté de son travail de pensée, — avec quelle suite, quel sens et quel souci du détail concret, il n'est pas besoin d'ouvrir ses petits cahiers inédits ou ses liasses de documents pour s'en rendre compte : *Graindorge* et les *Notes sur l'Angleterre* y suffisent. L'historien qui n'écrivait sur Platon qu'après avoir regardé des statues grecques, sur Racine qu'après avoir étudié des estampes, c'était l'observateur qui, pour connaître les différentes formes actuelles de vie et de pensée, non content de feuilleter des hommes de toutes classes et métiers, officiers, professeurs, magistrats, artistes, ouvriers, avait méthodiquement suivi des procès au Palais, des sermons dans les églises, et à Londres, le matin, à l'heure où les hommes d'affaires les *clerks* et les commis venus des faubourgs et de la banlieue affluent par dizaines de mille dans les gares de la *City*, venait les regarder passer dans les guichets, pour se donner, devant ce ruissellement silencieux et continu d'humanité anglaise la sensation directe et physique des types. Au philosophe Sixte du roman de M. Bourget il reprochait surtout de n'être qu'un méditatif qui s'est systématiquement interdit l'expérience : « Il n'a vu du monde réel que la boutique de son père et les badauds du Jardin des Plantes ; il ne lit pas les journaux ; il n'a pas voyagé ; sur le monde social, politique, littéraire, commerçant, industriel, sur les types humains que ce monde comporte, il en sait moins que l'épicier le plus borné et le plus obtus. Et avec cette colossale ignorance il se permet de conclure sur le monde social et le moral !... »

Tous ceux qui l'ont approché se rappellent ses questionnaires. Des étudiants s'étonnaient qu'il parût leur demander quelque enseignement. Mais sa candeur — c'est le mot qu'il faut répéter quand on parle de lui — était si évidente, que devant lui le plus timide était vite à son aise. Sa courtoisie faisait oublier son savoir. Un *Je croyais que...* lui suffisait à présenter son doute ou son objection si l'on contredisait quelque fait de son expérience, quelque idée de sa méditation. Après un interrogatoire de ce genre, s'il réfléchissait, un jeune

homme demeurait modeste. Il comprenait que le maître l'avait examiné à titre de spécimen, pour se renseigner sur l'éducation française, sur les influences de tel milieu, de telle école spéciale, plus généralement pour apprendre quelque chose des tendances de la génération nouvelle, de son attitude devant la vie, de ses idées dominantes, de son rêve d'art, de science ou de bonheur. « Tout homme est intéressant, nous disait-il un jour ; tout homme a une expérience personnelle des choses. Il s'agit de la dégager. Il ne faut pas être indiscret ; il faut se laisser interroger et, en retour, demander la permission d'interroger. Mais *j'ai découvert*, ajoutait-il sans la moindre ironie, avec son admirable naïveté de philosophe, que les gens sont contents de parler d'eux-mêmes, et demandent rarement l'échange. L'une des conversations les plus instructives que j'aie eues, c'est avec un facteur des postes sur une impériale de diligence. » A Strasbourg il a noté ce qu'il avait appris d'une enfant de treize ans : certaines nuances spéciales de l'éducation féminine au couvent, intimité, tendresse, confiance, mais aussi la faiblesse de l'enseignement. Surtout il avait regardé en elle la fleur humaine naissante, la femme enfant, à demi insexuée encore, avec l'étrange charme de la virginité, son âme qui n'ose pas encore s'ouvrir, et qui sent l'infini de la vie devant elle. Devant ses gestes d'oiseau, ses élans de bavardage ou bien ses silences et ses yeux baissés, il avait « pris sur le fait la naissance de l'illusion ».

La seule histoire, selon Taine, était celle des idées et des sentiments, les sociétés s'expliquant, comme tous les groupes, par leurs éléments qui sont des âmes humaines. Pour lui, plus complètement et systématiquement que pour son maître Stendhal, il s'agissait de se représenter par des spécimens, d'où l'on voit peu à peu se dégager les *dominantes*, « le Français ou l'Anglais du xvii^e siècle ou du moyen âge, l'ancien Romain, et même l'Indou bouddhique, de nous figurer sa vie privée, publique, industrielle, agricole, politique, religieuse, philosophique, littéraire, bref de voir son état mental et moral, le détail circonstancié de son milieu physique, pour graduellement démêler les aptitudes et tendances qui se retrouvent efficaces et prépondérantes dans toutes les démarches de son esprit et de son cœur, ... et distinguer ainsi les forces primor-

diales qui, présentes et agissantes à chaque moment de la vie de chaque individu, impriment au groupe total les grands caractères que l'observation lui a reconnus¹. A cette fin il indiquait à ses élèves un plan général d'enquête. A propos d'une société d'autrefois, comme d'un peuple moderne que l'on va étudier sur place, les grandes questions à se poser étaient les suivantes : Comment la moyenne de ses individus, dans chaque classe, conçoit-elle le bonheur, le devoir, la religion ? Quelle est son idée générale de l'amour, du mariage, de la famille ? Comment travaille-t-il et s'amuse-t-il ?

On trouve les réponses en comparant le plus grand nombre possible de cas complets, en considérant leurs milieux, leurs origines, leurs alentours, leurs suites, toutes les particularités vivantes de l'individu. « Quel talent vous avez pour le *cross examining* ! » lui disait un Anglais dont il était l'hôte, et à qui il avait demandé la permission de l'interroger. Je me rappelle à mon retour d'un voyage dans l'Inde la saisissante minutie de ses questions dont chacune, posée d'un mot, ne demandait qu'une réponse d'un mot : il ne s'agissait pas « d'impressions littéraires ». Quelle était la largeur du Gange à Bénarès, la force du courant, la nuance précise de l'eau, le degré de chaleur à sept heures du matin sur la rive ? Il voulait voir *exactement* le grand fleuve sacré qui charrie des cendres humaines et que des multitudes nues adorent, son onde chargée de limon, véhémence et couleur de chocolat, les laisses pâles de graviers peuplées de vautours. En lui répondant, je songeais à une scène d'Hamlet qu'il m'avait signalée comme l'une des plus profondes, — celle où le prince qui veut *savoir*, à qui non des phrases, mais certaines particularités de fait, importent plus que tout, oblige Horatio et Marcellus à lui décrire avec une brève précision du procès-verbal tout l'aspect du fantôme : l'armure, la visière baissée, l'expression de tristesse, la couleur du teint, celle de la barbe, le regard, l'attitude en même temps que la durée de l'apparition, — et les arrête, les confronte s'ils paraissent se contredire. C'est cette vision du complet détail, mais spontanée, immédiate, intuitive, qu'il admirait plus que tout chez les grands artistes

1. Préface des *Essais de Critique et d'Histoire*.

créateurs. Par un mot comme celui de la Reine dans la même tragédie d'Hamlet : *Notre fils est gras et court de souffle*, toute la qualité d'imagination de Shakespeare, disait-il, se révélait. Non seulement le poète avait conçu une âme d'un certain type, malade d'une certaine façon, mais il avait vu le corps qu'elle s'est fait et qui l'a faite, l'apparence en même temps que le dedans psychologique d'un certain tempérament, l'action de la maladie sur cet esprit et cette chair. Dans Napoléon Bonaparte il admirait un pouvoir de même ordre, la faculté de penser, non par mots, non par signes et schémas plus ou moins abrégés, mais par images pleines et directes du réel. « Les généralités littéraires et les abstractions philosophiques dont ses contemporains sont imbus ont glissé sur lui. C'est par le contact immédiat et personnel des hommes et des choses, c'est par la pratique, non par la spéculation, qu'il s'est instruit. De là son goût pour les détails qui font le corps et la substance de l'objet », si bien que « la main qui ne les a pas saisis ne tient qu'une écorce, une enveloppe. A leur endroit, sa curiosité, son avidité étaient insatiables ». Dernier trait, qui pour Taine fait la supériorité de Bonaparte sur tous les hommes de son époque : « Non seulement dans chacune des vastes machines humaines qu'il construit et manie, il aperçoit d'un seul coup toutes les pièces, chacune à sa place et dans son office, non seulement il sait les chiffres, compositions, situations de ses personnels, armées, armements, bateaux, finances, non seulement son coup d'œil topographique est incomparable, mais il voit des dedans d'âme. Il les voit par le dehors, « par tel mot, tel accent qu'il recueille, telle attitude parlante, telle petite scène abrégative et topique, par des spécimens et raccourcis si bien choisis et tellement circonstanciés qu'ils résument toute la file indéfinie des cas analogues ». Par ces notations brèves, précises, incessamment répétées, d'avance il pratique le procédé favori de Stendhal, celui que Taine ne se lassait pas d'enseigner, le seul, disait-il, pour atteindre, représenter et calculer ces forces spirituelles qui échappent à toute mesure et notation directe, les dispositions mentales et morales, les caractères et tendances de ces innombrables créatures humaines que Napoléon observait pour les utiliser et que nos sciences historiques et sociales commencent à servir.

A ce procédé ces sciences doivent leur immense progrès au XIX^e siècle, et c'est lui qui nous permet de tant espérer d'elles. Il y a cent ans, « avec l'idée simple de l'homme en général, avec la notion la plus écourtée, la plus mutilée, c'est-à-dire la plus inexacte », nos pères construisaient la société en général, un édifice imaginaire :

Nous comprenons aujourd'hui que de tous les objets de science, la société humaine est probablement le plus complexe; famille, commune, province, état, église, hôpital, entreprise agricole, commerciale, industrielle, chacun de ces groupements d'hommes, à chaque époque et dans chaque pays, est une sorte d'individu distinct, un corps vivant formé de divers organes qui dépendent les uns des autres, dont on ne peut avoir l'idée sans une étude spéciale et prolongée, sans dissection méthodique, sans la vue physique des gens et des choses, sans l'habitude et la faculté de se représenter mentalement les pensées quotidiennes et les impulsions prépondérantes qui gouvernent la conduite, non pas des hommes en général, mais de tel homme, pris dans tel milieu, à tel moment. Voilà l'utilité des monographies précises et circonstanciées¹.

C'est une monographie de ce genre que le maître nous proposait quand il nous détournait du visionnaire et aérien Shelley qu'aimait notre jeunesse, pour nous conseiller une étude sur le bourgeois anglais et anglican que fut Sydney Smith. Rien n'était exceptionnel en ce Sydney Smith, que la santé, la vigueur, la belle harmonie organique d'un type qui fut très abondant. C'était un magnifique échantillon. Il s'agissait de le regarder vivre et puis de le *préparer*, de le décrire à peu près comme Huxley a décrit l'écrevisse, d'en extraire tout ce qu'il contenait de représentatif et de général, de montrer, non dans l'abstrait, mais incarné dans un certain individu vivant, agissant en lui, le dirigeant et le développant, déterminant la substance et la forme de son esprit, un système cohérent de sentiments et d'idées, qui, plus ou moins évidemment, par les traditions, préjugés et doctrines où il s'enferme, par les institutions qu'il a créées et qu'il anime, a gouverné, et en partie gouverne encore des millions de cœurs et de cerveaux anglais.

Telle est la généralité que Taine avait en vue quand il regardait les hommes, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois.

1. Lettre à M. A.-Delair, 19 avril 1890.

En voyage comme à son bureau de travail, il ne cherchait pas autre chose. Le soir, à l'hôtel, il notait ce qu'il avait vu dans la journée : le triage des détails vraiment caractéristiques, anecdotes, gestes, physionomies, s'opérait tout seul, et la brève formule générale naissait d'elle-même. A côté d'elle, il gardait quelque fait plus singulièrement représentatif que tout autre et qu'il n'oubliait jamais. Il avait ainsi composé des collections de souvenirs personnels, de documents concrets et colorés dont chacun correspondait à une définition, et quand il raisonnait tout haut, il se servait tantôt de ses notations abstraites, tantôt de ses observations et anecdotes. Les deux séries, équivalentes, se remplaçaient exactement. Et leurs termes étaient à peu près définitifs. Une fois jugé caractéristique, et contrôlé, le fait sensible avait été classé à demeure. Quand revenait l'idée qui lui correspondait, il revenait. Et de même pour les propositions. Une fois trouvée, chacune était acquise. Il ne cherchait pas à la varier. Il y avait une petite phrase, toujours à peu près la même, formulante et résumante, sur l'Angleterre whig au xix^e siècle, sur les institutions de l'Empire, sur Macaulay, sur Stendhal, sur Sainte-Beuve, sur Maupassant, sur M. de Vogüé. C'est que pour lui les faits et ensembles de faits sociaux, moraux et même littéraires n'étaient point motifs à improvisation ou fantaisie. Il les jugeait rigoureusement définissables, comme les objets de l'histoire naturelle, après les observations et comparaisons qui seules permettent de dégager les caractères principaux et de généraliser avec une précision suffisante.

De telles méthodes de pensée commandaient une méthode de composition. Puisque (c'est une des principales thèses de l'*Intelligence*) toutes les idées générales sont des extraits de sensations et d'images, présentez-les, disait-il, suivant leur genèse naturelle. Au commencement, les dehors visibles des choses, les vivantes apparences, l'art évocateur, à la fin les définitions de l'essence et des lois. Ainsi lui-même, après avoir une première fois écrit son *La Fontaine* suivant le procédé philosophique ordinaire, le déductif, en posant d'abord des propositions, une thèse, l'avait récrit dans l'ordre inverse, partant d'une description de la sobre et grise Champagne, en général du

paysage français moyen, pour aboutir à une théorie de l'esprit français, — d'un commentaire animé des fables de La Fontaine pour conclure à une théorie de la Fable poétique. Considérez ces théories elles-mêmes : rien de plus simple dans l'expression, de plus facile à suivre, de plus illustré d'images et de citations ; nulle philosophie plus attentive à se dépouiller des formes techniques, à se traduire en termes de réalité sensible. Ce fut là le constant souci de méthode et d'art de cet écrivain philosophe. Il voyait dans l'abstraction le mode supérieur et le plus efficace de la pensée, mais lorsqu'il s'accordait enfin la joie d'abstraire et de généraliser, le plus possible il s'interdisait l'usage des termes abstraits et généraux, — à ce point qu'à beaucoup de lecteurs qui ne reconnaissent un philosophe que s'il parle le langage de l'école, la portée véritable de ses entreprises spéculatives échappait. « Toi seul, disait-il à de Suckau, as vu qu'une théorie du Beau se cachait dans mon *La Fontaine* ». » Il jugeait cette langue trop facile, vague, son vocabulaire indéterminé et propice aux illusions verbales.

A mon avis, écrivait-il à l'auteur d'un essai sur le libre arbitre, en toute recherche, et notamment en psychologie, le premier pas consiste à préciser le sens exact des mots usuels et plus ou moins littéraires que l'on emploie ; par exemple... des mots *pouvoir*, *possibilité*, *déterminé*, *nécessité*, *l'homme* ou *le moi*, etc. Cette opération très délicate s'exécute par deux voies : 1° par l'examen de cas très circonstanciés, de petits faits spécimens bien palpables et bien tranchés dans lesquels le caractère noté par le mot est inclus ; on assiste alors à la genèse *actuelle* de l'idée en question ; 2° par l'étymologie en français et dans les autres langues, en remontant aussi haut que possible dans les langues mères. On assiste ainsi à la genèse *historique*

1. Il est remarquable que l'on ait pu voir dans cette phrase un exemple de « l'orgueil » de Taine. Singulier orgueil d'un jeune homme de vingt-cinq ans qui croyant s'être inventé une théorie du Beau (c'était bien la sienne ; il l'étudie et la formule pour lui-même dans ses cahiers de Nevers et elle reparaitra dans la *Philosophie de l'Art*) au lieu de l'annoncer et de l'énoncer formellement, la dissimule sous un titre d'étude littéraire et laisse au lecteur le soin de découvrir l'importance de ses conclusions. Là, déjà, Taine au lieu de philosopher dans l'abstrait, suit et présente son idée dans un cas particulier, concret et vivant. C'est une thèse du même ordre qu'illustre l'*Histoire de la Littérature Anglaise*, et que peu de lecteurs eussent aperçue s'il ne l'avait indiquée en quelques lignes, dans une préface où se concentrent dix ans de réflexions et la substance de ces *Lois en Histoire*, ébauchées dès Nevers, et dont il a laissé les plans et les esquisses. Sans doute il y avait renoncé, par parti pris contre l'expression directe des généralités pures.

de l'idée en question. Cela fait, presque toutes les difficultés sont levées, et on s'aperçoit souvent que le problème réputé insoluble n'était qu'une question de mots... Selon moi rien n'est plus fécond en illusion que ceux de *substance, âme, moi, force, cause, pouvoir, nécessité, liberté*; ce sont des *idola specus* que fait évaporer l'idéologie¹.

Une idéologie : c'est le nom qu'il aimait à donner à son analyse des idées par l'analyse des mots. Il ne faisait qu'appliquer là l'une des idées maîtresses de l'*Intelligence* : celle qui pose l'identité profonde du signe et de l'idée. Dans les études préparatoires des divers livres des *Origines*, de tels essais du titre et de la valeur des termes les plus usuels en politique, en économie politique et sociale — *état, société, gouvernement, contrat, institution* — reviennent constamment. Pour chaque ordre de faits, telle était toujours sa première approche. Par cette recherche il remontait non seulement au sens fondamental et primitif du mot, mais à l'élément initial de l'idée. Fidèle à la méthode exposée par M. Pierre dans les *Philosophes Classiques*, il faisait naître à la fois le mot et l'idée en observant les cas particuliers où ils se produisent². Par là même il apercevait la nature, les espèces, les divers modes, aspects, affinités de l'objet qu'ils représentent. Car l'analyse du vocabulaire conduit à l'analyse des choses et la traduction exacte à la traduction complète. Étudiant par exemple la notion de société, il prenait plusieurs cas de société : l'État, le département, l'Église, la famille, la société de charité. Il notait le caractère commun à ces différents types qui est d'être une compagnie, puis les caractères distinctifs dont le principal est d'être tantôt une société volontaire, tantôt une société involontaire, l'idéal étant que les involontaires deviennent volontaires.

Dans cet incessant rapport des signes aux choses signifiées, Taine voyait le moyen d'éviter cette erreur de l'esprit trop civilisé, qui, peuplé de symboles, combine en des équations logiques des suites de signes de valeur non définie pour aboutir à des équations imaginaires ou fausses, — inoffensives quand elles sont de l'ordre métaphysique comme celles de M. Cousin³,

1. A M. Georges Fonsegrive, 18 juin 1887.

2. *Philosophes Classiques*. De la Méthode, I.

3. Voir, dans les *Philosophes Classiques*, la réfutation par l'analyse du vocabulaire des principales propositions de M. Cousin sur la Raison.

dangereuses quand elles prétendent poser les vérités vitales de l'homme et de la société, car alors la formule étant inexacte ou incomplète, impossible de l'appliquer sans contraindre et blesser la vie, comme firent les Jacobins de 1793, pour l'adapter de force à la formule. A cette traduction des idées et des mots abstrait, qui conjure les mirages de « la blagologie philosophique », et présente au lecteur une pensée tout à fait lucide, il s'était toujours efforcé; mais deux fois seulement, dans *l'Idéal dans l'Art*, et surtout dans la *Philosophie de l'Art*, il croyait y avoir réussi. Sans doute avant de rédiger il était arrivé, après études et comparaisons de beaucoup d'œuvres d'art, à quelque formule générale comme celles qui abondent dans ses notes écrites sans ratures, d'une plume fine et précise sur de petits carrés de papier. Par exemple : « L'idéal (en esthétique comme en morale) est une fonction. C'est une puissance du réel existant et ambiant, une puissance en général. Ajoutez-y l'exposant spécial, tel degré d'idéalisation, et vous avez le degré de transformation que ce réel ambiant subit, très différent dans Téniers et dans Rubens. » Après cette note toute personnelle, saisissant raccourci de pensée, relisez ces deux petits volumes d'esthétique où je ne crois pas que le mot *esthétique* lui-même apparaisse une seule fois, — les plus simples, les plus unis de son œuvre, si transparents que l'on en peut méconnaître la profondeur, et dont il disait : « Je crois que cela pourrait se traduire en grec ancien », — et vous saurez ce que Taine entendait par écrire.

A ces réussites d'art il atteignait par la même grâce que les anciens maîtres religieux, parce que l'art n'était pas sa fin suprême. Ils peignaient pour louer Dieu. Il n'écrivait que pour la vérité. Une seule chose lui importait : l'objet, l'expliquer dans sa structure et ses origines, le faire passer de la catégorie de l'inconnu dans celle du connu, ne pas se tromper, ne pas tromper. Besoin bien ancien et bien fort, changé en passion avec la vie, en sorte que l'idée scientifique, si sèche, inerte chez la plupart des hommes, retentissait en émotion dans le fond organique de son être. Il nous en fit un jour la confiance par un de ces mots essentiels, prononcés à voix basse, où se révèle la domination d'une passion maîtresse : « Quand je vois un fait, une chose vivante qui

prouvent une idée abstraite, *cela me donne un coup dans la poitrine.* »

Ces faits, ces choses vivantes comme il y tenait ! comme il s'efforçait de les présenter au lecteur, en s'effaçant, en adaptant son style à celui de ses citations, abondantes au point que des adversaires l'ont traité de compilateur. Ses amis regrettaient parfois qu'il y sacrifiât le plus personnel de son talent. « Ce que je critiquerais, lui écrivait Gaston Paris du premier volume de la *Conquête Jacobine*, c'est la surabondance des faits. Ils sont nombreux, précis, importants : y a-t-il besoin d'être Taine pour les réunir ? » Selon Taine, qui ne se préoccupait pas d'être Taine, mais de prouver une idée générale, dans ces faits se concentrait la substance de son œuvre, et ce qu'il pouvait penser d'une telle objection, on peut en prendre idée par un mot comme celui-ci : « M. Georges Perrot, nous dit-il un jour, m'a fait le plus grand compliment que j'aie reçu à propos de ma *Littérature Anglaise*. Il m'a dit : *c'est une anthologie*. Oui, mon texte, mes commentaires peuvent disparaître : mes citations demeurent ; leur valeur probante est certaine. » Ainsi dans sa *Littérature Anglaise* il voyait surtout un herbier bien fait, représentatif d'une certaine flore humaine. En critique, en histoire, le document complet et concret lui paraissait plus nécessaire qu'ailleurs, justement parce que les procédés de notation scientifique ne sont pas là possibles. « En effet, nous disait-il, j'ai eu cette idée, que l'histoire peut atteindre des lois, poser les conditions des grandes formes de l'action, de la pensée et de l'association humaine, qu'elle est une branche de l'histoire naturelle : je n'ai pas prétendu en faire une science exacte. Évidemment les faits du monde moral, idées, sentiments, inclinations, ne sont pas susceptibles d'être mesurés et définis avec précision. A défaut de chiffres, nous donnons des textes. Par exemple en critique, où il s'agit de décrire et d'évaluer des talents, le principe est *de ne jamais écrire de soi-même une phrase sans un ou plusieurs textes en vue*. Toutes nos phrases ont un seul objet : préparer le lecteur à comprendre et à sentir le texte. De même un cadre pour un tableau. Le texte est la preuve, bien mieux l'illustration, le spécimen sensible, la manifestation vivante dont nous ne faisons que le commentaire ; seul il contient et dénote la qualité et la quantité du

sentiment et du talent que nous voulons faire connaître ; il est le cri articulé, la vibration propre et unique de l'esprit et de l'âme que nous expliquons. » C'est pourquoi, « lorsque j'écris, j'ai mes textes classés à l'avance : ce sont mes pierres sur lesquelles je bâtis ; ma rédaction n'est qu'un ciment qui les assemble ; je vais de l'une à l'autre, et je termine sur un exemple particulièrement significatif et saillant qui ramasse, précise, conclut, en produisant un effet maximum, sorte de sommet vers lequel tout a convergé ».

Il revenait toujours à ses faits : qu'on les discute, il est indiscutable qu'il y croyait, et il avait trop besoin de certitude pour donner sa croyance à ce qu'il n'avait pas minutieusement examiné. « La chose importante dans mon chapitre¹ sur les effets du gouvernement révolutionnaire, nous disait-il, par exemple, c'est cette phrase qui note un fait : *plus d'un million d'hommes sont morts de faim*. A mon sens un tel fait est de premier ordre. Il répond à la question fondamentale que l'on doit se poser à propos d'un gouvernement : il mesure une certaine somme de souffrance humaine, effet terminal sur la matière humaine du gouvernement révolutionnaire. Ce sont des faits comme ceux-là qui donnent une valeur à ce que j'écris. Non seulement ils prouvent, mais encore ils éclairent. Ce sont des *illustrations*. Ils font appel à l'imagination, la sensibilité et l'expérience du lecteur ; ils attirent et retiennent son attention. C'est en cela que Macaulay est tellement supérieur ! Sa force vient de la quantité d'exemples par lesquels il démontre et rend sensible une idée, la mettant à la portée de tout le monde. Il voit les choses physiques, les dehors, les couleurs, les qualités des individus. Les portraits, anecdotes, descriptions se mêlent à ses raisonnements et les achèvent... Tiens, regarde cette phrase de mon chapitre : « *Pendant quatorze mois le gouvernement révolutionnaire travaille des deux mains : de l'une il achève la confiscation de la propriété, grande ou moyenne ; de l'autre il procède à l'abolition de la petite*. Regarde la suite : tu verras que je l'illustre par des faits qui restent généraux. Je n'ai pas pu, comme Macaulay, faire un récit, donner le détail émou-

1. Il s'agit du chapitre intitulé *Les Gouvernés*, dans le *Gouvernement Révolutionnaire*.

vant et vivant, *faire voir*. Je n'ai pas son talent; *je n'ai pas pu*. C'est pourquoi, sur cent lecteurs de Macaulay, mes *Origines* ne peuvent en intéresser qu'une dizaine. Prouver, en demandant au lecteur le minimum d'effort et d'attention, voilà le grand principe. Tocqueville, si savant et profond (j'ai retrouvé tout son échafaudage de documents qu'il a jeté par terre après avoir bâti, au lieu de le garder comme nous sommes obligés de faire aujourd'hui), Tocqueville n'a pas eu d'influence. Nous lui sommes, M. Bryce¹ et moi, supérieurs d'un degré, à cause de nos faits. Macaulay nous bat tous les deux ».

Nous demeurions réfractaires à ce culte de Macaulay. Les moyens de l'orateur anglais, souvent un peu gros, mieux adaptés à son public, pouvaient être plus convaincants : ils nous semblaient moins probants. Surtout la *qualité* de la pensée nous paraissait l'essentiel, et celle de Taine d'un tout autre ordre que celle de Macaulay. Nous allions plus loin. Aux démonstrations élaborées de notre maître, à ses chaînes d'arguments forgées et liées maille à maille, nous préférions sa pensée naissante, le jaillissement libre et neuf de ses formules si brèves et compréhensives, ou bien l'évocation rapide, précise, à la Stendhal, du petit fait vivant, bien circonstancié qui résumait tout un ordre de faits, en suggérant les causes.

VI

Le procédé documentaire s'achevait par le procédé artistique et l'observation par la vision. « Tout abstrait étant un extrait », il importait de le présenter comme tel, non pas strictement isolé, dépouillé, gratté à la façon d'une pièce anatomique, mais, pour employer l'une de ses fortes expressions, « avec ses points d'arrachement visibles », encore enveloppé d'un peu de son terreau natal, s'y continuant et s'y prolongeant. Ceci conduisait à décrire. « J'ai réussi trois choses, disait-il : la définition, la démonstration et, à un moindre degré, la description. » Que celui qui sait démontrer sache aussi définir, cela va de soi : on définit pour démontrer; on démontre pour définir. Mais on s'étonnait que le logicien

1. *The American Commonwealth* venait de paraître.

maître de ces deux opérations fût capable de la troisième. En réalité il ne décrivait que pour mieux prouver. Ses paysages de Champagne servent sa thèse sur La Fontaine; ses peintures de la société de cour et de salon à l'époque de Louis XIV, sa thèse sur Racine. La vision de la vieille Oxford gothique et scolastique, à la fin de son *Stuart Mill*, suggère le lien secret qui rattache un certain système d'idées, la philosophie de l'expérience, à cette Angleterre pratique, méfiante de l'*a priori*, et par là conservatrice de toutes les formes du passé. Un tel procédé d'art n'était qu'une application de l'idée du milieu. Impossible selon lui de faire comprendre une partie d'un ensemble vivant, son origine, son rôle, sa forme, ses connexions si l'on n'évoque pas cet ensemble dans son harmonie totale et active, dans le développement original de ses apparences multiples, nuancées, changeantes, quelques-unes tellement insaisissables qu'on les sent plutôt qu'on ne les aperçoit, et qu'il faut se réduire à les suggérer, sans tenter de les directement traduire. Avec de l'attention et de la méthode, disait Taine, tout le monde peut décomposer, énumérer les éléments matériels et tangibles, d'un tout vivant. Ce n'est pas assez. Qu'on nous montre sa forme originale et vivante, l'ondoiement de sa vie, ses rythmes propres, l'impondérable fraîcheur de sa poussière et de sa nuance! L'art seul est capable d'atteindre et de garder tout ce périssable.

Il n'admettait pas qu'il fût un artiste, mais, d'instinct, il notait les aspects de la nature et de l'homme en langue émouvante de peintre et de poète. De sa critique même, qui voulait être une science, le point de départ était toujours, et il le proclamait bien haut, telle ou telle vibration de la sensibilité, seul réactif qui lui fût donné pour juger la nature et le degré d'un talent. Qu'il s'agisse d'œuvres plastiques ou littéraires, avant d'analyser et de classer, commencez, conseillait-il, par écouter la résonance intérieure de votre sympathie; notez pour vous-même, aussi vite et abrégativement que possible, et pendant qu'elle tressaille encore, votre émotion, votre impression du trait le plus saillant, la petite ou forte secousse qu'il vous communique. De ce premier branle naît le vif et mystérieux travail qui va reconstruire idéalement l'individu ou l'ensemble contemplé. « Étant donné, dit une note manuscrite, un fait

« aussitôt, il y a chez l'artiste afflux d'émotions sur une portion abstraite de l'objet. D'où une cristallisation générale », la naissance ou le groupement en lui de tendances qui reproduisent les tendances de l'objet, en se subordonnant à celle que manifeste le fait jugé le plus sensible. La faculté de l'artiste est « une sympathie imitative, une intuition systématique d'une totalité de caractères et de leurs connexions, une promptitude d'intelligence » aboutissant à la vue de l'image maîtresse qui va dans l'œuvre commander les autres.

Suivant que cette image dominatrice correspond ou non à l'essence, que l'intuition est plus ou moins pénétrante, l'artiste est plus ou moins grand. « Delacroix, qui voit le lion comme chat, *giganteus felis*, Shakespeare qui voit l'homme comme cerveau imaginaire, atteignent d'un seul coup aux plus hautes propositions des sciences. » Voilà la grande sensibilité artistique, d'un tout autre ordre que « la mimique méridionale à fleur de peau ». De ce genre, sinon de ce degré de sensibilité, les exemples sont nombreux dans l'œuvre de Taine. Est-ce que nous ne percevons pas le geste de la sympathie qui devine et synthétise dans ce portrait de brahme évoqué dans *Graindorge*? « Tête longue, étroite aux tempes, et le crâne d'une hauteur énorme; les membres maigres, un teint de statue d'argile, cuit au soleil. Toute la substance semblait s'être retirée dans la cervelle, et le reste du corps sommeillait, réduit à une vie latente, comme celle des animaux hibernants. Cinq ou six onces de riz par jour, de l'eau, un toit avec quelques vêtements de cotonnade blanche; deux serviteurs; ni plaisirs, ni curiosités, ni vices. Il passait les jours silencieux, assis sur ses jambes croisées, au seuil de sa porte. Dans le masque immobile les yeux seuls vivaient, fixes comme des flammes. » Toute l'Inde brahmanique, toute sa vertigineuse obsession métaphysique, tout son rêve de l'univers et de la vie est dans cette figure, dans ce volume et cette longueur du crâne, dans cette ardeur hallucinée des yeux, dans cette aridité du corps et cette attitude repleyée. Combien de voyageurs dont les regards se sont posés sur les ascètes de la vallée du Gange les ont vus d'une vision comparable à celle-là? Ainsi Keats devinait la Grèce sur quelques marbres rapportés par lord Elgin dans la triste Londres. A Taine, « les petits caractères noirs pêchés un à un dans un pot

d'encre » étaient des signes émouvants comme à nous la sensation directe de la vie, de ses formes, couleurs, éclats et passions. Sur ces pauvres indices il a vu et décrit, comme si ses yeux en avaient réfléchi l'image, les ciels et les paysages grecs, les jeunes gens de Platon, la cour de Philippe II, les salons de Louis XIV. Non moins vivement les petits caractères noirs lui évoquaient des âmes et, chacun avec sa caractéristique et ses tendances propres, les grands ensembles psychologiques dont s'occupe l'histoire. Dans ce domaine du spirituel, l'historien ou le critique, s'il est un artiste, trouve l'idée de son œuvre de la même façon que le peintre dans celui des choses visibles. Là aussi, étant donné un groupe — tel génie de poète, telle école littéraire ou de peinture, telle époque d'un peuple, telle civilisation — il est une certaine portion du groupe, quelque fait ou « caractère dominateur », dont l'importance se révèle évidente à qui sait voir. Là-dessus se produit un « afflux d'émotion », d'où la cristallisation générale d'images et d'idées qui correspond au développement, à l'ordre et la forme de l'objet.

S'il s'agissait d'une certaine âme, d'un certain génie, ce fait abstrait et principal était ce que Taine appelait la faculté maîtresse. Non par analyse méthodique, mais subitement, il l'apercevait, cette faculté qui se subordonne les autres et détermine les œuvres, — dans une secousse d'illumination joyeuse comme celle dont s'émeut le peintre quand jaillit à ses yeux ce trait essentiel d'un paysage ou d'une figure qui va commander tout son tableau. Le procédé systématique de Taine, peintre du monde moral, relève d'abord de l'art et de ses intuitions, et seulement ensuite, du raisonnement. C'est pourquoi la faculté maîtresse lui explique tout. Comment la définition *orateur historien* lui donnerait-elle tantôt Tite-Live et tantôt Macaulay, si, par delà ce qui leur est commun, il n'avait commencé par embrasser tout le système, unique en chacun, d'aptitudes, inclinations, idées, toutes les connexions internes et toutes les liaisons avec le milieu qui composent ici l'individu Tite-Live, ailleurs l'individu Macaulay? Pensée par un autre esprit que le sien, évidemment la formule demeure inerte. C'est la vision qui la précède et qu'elle résume qui la rend féconde. Vision nécessairement personnelle et, malgré tant de textes et de faits probants, arbitraire, par cela même qu'elle est d'ordre artis-

tique, et que l'art est un parti pris qui s'ignore, un choix inconscient et logique entre les caractères, par suite entre les textes et les faits qui ne sont considérés comme probants que s'ils corroborent la vision. J'étais encore étudiant, et je venais de lire la *Vie de Byron* en deux volumes par Moore. A côté des pages correspondantes de la *Littérature Anglaise*, elle me parut singulièrement terne, et j'en sentais pourtant l'évidente vérité. Tous les mots, tous les gestes d'amour ou de haine, d'ardeur ou de mélancolie, toutes les expressions de sauvage volonté combattante que le critique français avait citées, en les encadrant du commentaire de même ton qui en soutient l'effet, je les retrouvais bien, mais dispersés, perdus sur un fond neutre et vague de vie quotidienne : semaines et mois de détente et de prose. Quelle différence de valeur ! Et où était le vrai Byron ? « J'ai essayé de faire un portrait », nous dit le maître quand nous lui posâmes cette question. Ce mot suffisait. Moore s'était appliqué à la vérité photographique, Taine avait cherché la vérité d'art. Élaguant tout le détail insignifiant de la vie, négligeant de longues journées, il s'était attaché à de brèves minutes, mais à des minutes de génie, celles qui ne manifestaient rien que de personnel et de singulier : rêve, passion, rythmes d'âme et de volonté qui sont l'essence propre d'un Byron. Et bien qu'il nous eût dit : *j'ai essayé*, sans doute cette sélection s'était opérée d'elle-même. Impossible par le seul effort volontaire de la pensée d'aboutir à un portrait aussi chargé de sens, émouvant et animé. Dans la vie du grand lyrique anglais, Taine n'avait choisi que ce qu'il avait vu, et qu'avait-il vu sinon ce qui fixait son attention sans que lui-même eût besoin de la fixer : à savoir une certaine qualité d'imagination et de vouloir et, à l'exclusion de tout le reste, ces aspects et gestes de l'homme qui s'harmonisent à ce caractère et le traduisent ? D'où la logique d'un tel portrait, bien plus rigoureuse que celle de la nature ; et de là son arbitraire. Car on peut contester que le trait dont l'artiste s'est ému soit vraiment l'essentiel. La nature est moins catégorique que l'art ; la plupart de ces créatures sont de forme vague et inachevée ; beaucoup sont ambiguës et même contradictoires : rarement les plus belles et les plus fortes se laissent réduire à l'unité. Souvent la faculté maîtresse d'où procède un talent est

double : un Stuart Mill est un pur logicien, mais un Taine est un logicien, et de plus un poète. La France est une démocratie, plus une centralisation où se survivent des traditions de monarchie, plus un long passé de catholicisme. Les États-Unis sont une démocratie, plus une fédération d'États, plus un passé de puritanisme. Nulle nécessité intérieure n'assemble ces caractères. Ils ne dépendent pas l'un de l'autre. Un de ces croisements de nécessités que nous appelons hasard les a réunis ; mais le hasard aurait pu ne pas les réunir. Nous sommes là devant une donnée complexe dont la complexité même est une pure donnée. Dès lors suis-je sûr que l'art, dont le propre est de simplifier, reste vrai toutes les fois qu'il simplifie ? Ajoutez que s'il pénètre jusqu'à l'essence de l'objet, certainement il y apporte, il y mêle quelque chose de l'essence de l'artiste. Dans un même parterre de fleurs vous percevrez tantôt une somnolente volupté de couleurs et de parfums, une magnificence molle et presque accablante pour les sens, — tantôt une ardeur légère et frémissante de vie, une translucidité de tissus, une allégresse aiguë jusqu'à l'extase et comme un rayonnement d'âme dans une vapeur de lumière, suivant que Keats ou bien Shelley vous le décrit. Un portrait gravé de Washington par Saint-Aubin est marqué du caractère précis, un peu sec, intellectuel, de la vision française. Certainement les synthétiques évocations de l'art nous présentent ce que la science n'atteint pas : telle vie à l'œuvre, ses secrètes tendances, son profond vouloir organisateur et personnel — mais à quel degré de pureté ? Nul critère pour en décider absolument. On ne peut que sentir ou ne pas sentir comme l'artiste, accepter son interprétation ou bien la rejeter. Un intuitif verra la vérité profonde du caractère chat des lions de Delacroix. Un Anglais moyen, dressé aux leçons de Ruskin, aux traditions morales et sentimentales des animaliers anglais, se plaindra de n'y pas trouver des attitudes parlantes, des regards émouvants de générosité léonine.

Et combien plus probable le désaccord, s'il s'agit, non des formes physiques de la vie, à peu près fixes, et définissables, en somme, en termes de quantité, mais de caractères et d'états psychologiques, pures qualités de l'invisible, et qui n'ont pour mesure, en dernière analyse, que nos impressions et sentiments ! Et reste-t-il une seule chance d'imposer des certitudes

quand on considère ces modes généraux de l'âme et de l'esprit qui se traduisent en beaucoup d'œuvres de tout ordre, dans une grande école d'art, une littérature, une civilisation tout entière, et qui, par delà les tableaux et les récits d'événements, sont pour un Taine l'objet final de l'histoire? La secrète unité psychologique que lui-même perçoit dans les productions les plus diverses d'un peuple ou d'une époque, peut-il en imposer l'évidence au lecteur qui n'est pas, de lui-même, sensible à quelque chose de si délicat et général? Par exemple, réussira-t-il à lui faire admettre et constater la présence continue, l'action souveraine en France, pendant deux siècles, de Malherbe à Fontanes, de cet *esprit classique* qui pense par notions abstraites et simples, s'exprime par termes nobles et généraux, qui procède par voie déductive, sorte de raison oratoire, à l'œuvre dans un discours de Robespierre comme dans un traité de Bossuet, et dont le moment culminant, la finale et complète application est la Révolution française? Comment *prouver* l'existence et la constante pesée sur les événements d'une telle force? Comment déterminer contre tout contradicteur ce qui provient d'elle aussi bien que d'une force de même ordre — l'acquis scientifique — dans ce composé non moins spirituel : la doctrine révolutionnaire? Surtout quand on sait le rôle du vouloir inconscient dans le jugement et la croyance, comment espérer s'entendre sur un mouvement de l'histoire si vaste et si proche de nous, que nos vies, intérêts, passions y sont encore engagés, déterminant à l'avance, pour chaque image qui nous en est présentée, nos réactions de sentiments? A l'encontre des préjugés, préférences et partis pris, établira-t-on jamais que dans un groupe innombrable de faits à ce point émouvants, les uns, à l'exclusion des autres, sont significatifs de « l'essence »?

Ici encore tout procède d'intuitions dont la profondeur et la vérité dépendent de la valeur de l'artiste, et qu'il faut accepter ou contredire. Intuitions d'une promptitude déconcertante pour le chercheur ordinaire, et qui, bien plus que la mise en œuvre, font l'intérêt d'un livre comme celui des *Origines*. « C'est beau tout le temps », dit ironiquement un récent critique. Le principal souci de Taine ne fut pas de « faire beau », mais, il l'écrivait à Gaston Paris, « de se tenir au-dessous, parce

qu'en dehors de l'art, pour rester dans la science ». De là ces catalogues de faits, ces trop complets développements, cette construction de « mur romain ¹ » qui veut nous emprisonner, où nul intervalle ne nous est laissé pour rêver, deviner, collaborer activement à la pensée de l'auteur ; de là ces comparaisons systématiques, poursuivies jusqu'au bout, et qui tâchent, non d'émouvoir à la façon des images d'un Michelet, mais d'adapter l'idée à tous les esprits, en traduisant dans le concret, terme à terme, la proposition abstraite dont la directe expression ne serait pas comprise. Tout cela fut candide et laborieux effort, sacrifice ingénument offert à la vérité. Là n'est point la beauté des *Origines*, mais dans ce qui se dissimule sous de tels appareils, et qui tient essentiellement de l'art, — dans l'énergie, les mouvements d'imagination philosophique, les rapides conceptions d'idées génératrices d'où sortit le livre et chacun de ses chapitres. Là-dessus le peu que l'on a publié des esquisses d'idées qui servirent à l'ouvrage, suffit à renseigner. Pas une rature dans ces petites phrases serrées, pas une indécision dans ces raccourcis de pensée, étonnants par leur densité, leur force et leur rigueur. Là se jouait la faculté maîtresse de Taine, celle qui lui donnait si vite la vue des ensembles et des causes. De ces petites pages saisissantes, on peut dire ce que lui-même disait des dialogues de Shakespeare qu'il admirait le plus : « Cela n'a du lui donner aucun mal : probablement il écrivait comme sous une dictée. »

C'était là pourtant le contraire d'un improvisation. Une lecture immense, un long passé de science et d'observation méditées avaient préparé ces formules. Elles tenaient à tout le contenu méthodique et personnellement construit de son esprit, à tout ce qui s'était fortement organisé là d'expérience et de pensée. Dans sa critique de Rousseau et de l'idée révolutionnaire de la Raison, qui ne retrouve la thèse fondamentale de sa psychologie ², celle qui voit l'hallucination dans la per-

1. Mot de M. Boutmy.

2. Indiquée dès la Préface des *Philosophes Classiques* et le chapitre sur Ben Jonson dans la *Littérature Anglaise*. « Les idées, une fois qu'elles sont dans la tête humaine, tirent chacune de leur côté, à l'aveugle, et leur équilibre imparfait semble à chaque minute sur le point de se renverser. A pro-

ception, et dans l'intelligence, une fragile association, un équilibre instable et prodigieux d'images dont chacune tend à l'indépendance et l'empire? Dans son antipathie pour les déduction *a priori* du xviii^e siècle, pour les théories trop simples de l'homme et de la société, qui ne reconnaît le parti pris du savant dressé aux méthodes expérimentales non moins que de l'artiste épris du détail vivant, expressif et complet? Et de même, qui ne sent un lien entre les jugements qu'il a portés sur l'Angleterre en 1860 et 1870, sur la province française en 1864, sur l'Institution de Napoléon et la France contemporaine en 1890? A mesure qu'il avance et descend dans le détail de l'histoire, ses formules se multiplient, elles développent leurs corollaires; loin que jamais elles se contredisent, c'est un système de plus en plus fort et serré qu'elles composent.

Dans ces systèmes vrais ou faux suivant ce que vaut le coup d'œil philosophique de Taine, il enferme l'histoire. Les intuitions initiales qui décidèrent toutes les thèses des *Origines* sont des postulats qui donnent telle ou telle géométrie des événements, — géométrie d'un tout autre ordre que celle de l'espace, car si chaque fait de notre expérience spatiale nous vérifie le postulat d'Euclide, il n'est pas de géométrie de l'histoire à laquelle s'harmonisent tous les faits humains. C'est que la logique qui commande les constructions de l'historien n'est comparable qu'à celle de l'artiste. Du livre des *Origines* il en est comme de l'étude sur Byron. Dans l'ensemble mouvant, complexe et contradictoire d'idées et d'événements humains que donne une certaine coupure dont nous avons l'habitude, mais qui n'en est pas moins arbitraire, une certaine vision aperçoit, peut-être à tort, peut-être avec raison, certains faits comme essentiels ou représentatifs à l'exclusion des autres. Nécessairement elle choisit, elle ordonne, et l'image de l'histoire s'organise et se colore suivant certaines idées et tonalités

prement parler l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature. La raison, comme la santé, n'est en nous qu'un équilibre momentané, un bel accident. Si nous l'ignorons, c'est qu'aujourd'hui nous sommes régularisés, alentis, amortis... Mais il n'y a là qu'une apparence, et les dangereuses forces primitives subsistent indomptables et indépendantes sous l'ordre qui semble les contenir. *Qu'un grand danger se montre, qu'une révolution éclate, elles feront éruption et explosion presque aussi terriblement qu'au premier jour.* (*Littérature Anglaise*, II, 111.)

dominantes, exactement comme les représentations de l'art. Remarquez qu'il n'y a pas d'autre façon de penser l'histoire. On peut refuser de la penser et se réduire à copier des documents : comme ils sont innombrables, on peut fonder une société d'archivistes pour les dépouiller, une revue périodique pour les publier. Mais penser, c'est abstraire et généraliser, c'est trier le réel et le reconstruire idéalement. Il reste que cette reconstruction peut correspondre à l'ordre profond et aux dominantes effectives du réel. Delacroix eut raison de concevoir le lion comme *felis giganteus*.

A sa vision des ensembles et des causes, Taine, une fois documenté, après toutes les vérifications dont il était capable, se confiait, parce que là était pour lui l'évidence, celle qu'il entreprenait ensuite de démontrer. A la rigueur de cette preuve il donnait et limitait tout son effort. Refoulant durement son instinct d'artiste, il s'interdisait dans les *Origines* les libres reconstructions de l'art. Achever l'évocation qu'un texte a commencée, mettre en scène des personnages, imaginer des physionomies, des gestes, des sentiments, un débat de volonté, dépasser le document, ou seulement le solliciter, — de tout ce « coup de pouce » qu'il admirait chez un Michelet et un Renan, il ne se permettait rien. Dans son *Danton* ou son *Bonaparte*, il se bornait à définir les facultés psychologiques, à en recomposer abstraitement, en dehors du devenir, le mécanisme général. Mais qu'un grand intuitif fût capable de recréer vraiment dans leur mouvement dramatique de vie les individus, les foules et les passions du passé, il le croyait. Les vingt pages de la *Chartreuse* sur la bataille de Waterloo, les six pages du *Médecin de campagne* sur le Napoléon du soldat, lui paraissaient de certaines et miraculeuses résurrections. Dans le romancier qui devine ce que l'observation proprement dite n'atteint pas, « l'intérieur de l'homme, les profondeurs de l'esprit et du cœur », il voyait le meilleur auxiliaire de l'historien. Lui seul peut nous rendre à l'état vivant le système de sentiments et d'idées, le rêve de l'homme et de l'idéal qui furent l'âme d'une société et d'un siècle. Dans Tourguéniéff nous pouvons apprendre la Russie de 1860, dans George Eliot l'Angleterre de 1850. Peu importe que les personnages

et le récit soient imaginaires : si le romancier est de premier ordre, ils sont plus vrais que le réel. Telle était son idée des puissances de l'art, et parce qu'il les jugeait si rares et si hautes, d'ordre presque mystérieux, il habitait ses élèves à l'idée qu'il est inutile de s'essayer aux œuvres d'imagination. Lui-même ayant commencé d'en écrire une y avait renoncé au bout de quatre-vingts pages : il découvrait que son roman tournait à l'analyse personnelle et l'autobiographie : « J'ai essayé... Avec de la culture, de l'observation, disait-il, on peut toujours faire quelque chose ; mais ça n'en vaut pas la peine. Nous n'avons qu'un homme qui soit capable de créer. Chez lui les caractères germent et se développent d'eux-mêmes. C'est Maupassant. Il est encore mieux doué que Flaubert. »

ANDRÉ CHEVRILLON

(*A suivre.*)

LA NAVIGATION INTÉRIEURE

EN FRANCE

Depuis le commencement du siècle dernier, l'État français a dépensé plus de deux milliards et demi pour l'entretien, l'extension et l'administration de son réseau de voies navigables¹. Pendant longtemps, des droits de navigation modérés ont légèrement atténué les charges du budget, mais depuis 1845 jusqu'à 1880, la batellerie, concurrencée par les chemins de fer, s'est tellement lamentée pour obtenir la suppression de ces droits que les pouvoirs publics ont cédé à ses supplications et lui ont donné, par étapes successives, le privilège d'user gratuitement des voies d'eau. Ces subventions, directes ou indirectes, n'auraient probablement fait que prolonger l'agonie de la navigation intérieure si le grand travail d'unification du réseau français entrepris par M. de Freycinet n'était venu lui rendre une réelle vitalité. Son trafic, qui, en dehors de quelques oscillations n'avait pour ainsi dire pas varié de 1847 à 1881, est passé depuis de 2 174 000 000 tonnes kilométriques à 5 085 000 000. Cependant, il semble que cet essor commence à se ralentir. Au cours de la période de prospérité économique très grande que nous venons de traverser,

1. M. Louis Laffitte, dans son récent rapport au 1^{er} Congrès national de navigation intérieure (Bordeaux, 1907), évalue ces dépenses à 2 milliards 300 millions, sans compter les dépenses d'administration.

l'accroissement relatif des transports par eau n'a pas été aussi important que celui des chemins de fer. Tandis que les chemins de fer continuent à abaisser leur prix de revient et leur prix de vente, il n'en est pas de même sur les voies navigables, et l'avenir des transports par eau commence à susciter de nouvelles craintes.

Il semble donc que la sollicitude témoignée par l'État à ses voies navigables n'a pas toujours été très éclairée et qu'il y avait une œuvre plus utile à entreprendre que l'extension du réseau et l'abolition des péages. Il aurait mieux valu, selon nous, chercher un remède au vice fondamental de l'industrie de nos transports par eau : le manque d'organisation de l'exploitation. Déjà en 1843, Michel Chevallier pouvait dire¹ : « Si nous nous sommes formés dans l'art de construire des canaux, nous sommes encore bien novices dans l'art de nous en servir », et, quarante-cinq ans plus tard, M. Motet, parlant de nos voies navigables, dénonçait justement « l'état presque sauvage de leur exploitation commerciale² ». Ce n'est guère que depuis une quinzaine d'années que les hommes politiques et les économistes cherchent à faire triompher cette idée que la batellerie doit chercher son salut dans un meilleur emploi de ses forces, plutôt que dans une incessante demande de faveurs et de subventions³.

*
* *
*

Comment nos voies navigables sont-elles actuellement exploitées et organisées ? M. Paul Léon répond très justement : « Un bateau sur un canal se trouve à peu près comme un train qui serait placé sur les rails sans locomotives, sans gares et sans horaires⁴. » Dans des termes un peu moins vifs mais

1. *Les intérêts matériels en France.*

2. Th. Motet, *Chemins de fer et canaux*. Paris, 1888.

3. L'étude générale de l'exploitation des voies navigables, au point de vue économique et réglementaire, figure à l'ordre du jour des travaux du XI^e Congrès international de navigation qui se réunira dans quelques jours à Saint-Petersbourg.

4. Paul Léon, *la Navigation intérieure en France (Revue économique internationale, 15-20 novembre 1904)*.

aussi nets ont répondu MM. Krantz, Yves Guyot, Félix Faure, Aimond, Baudin. La réponse est-elle exacte?

Le premier défaut de l'organisation actuelle, c'est l'absence de toute liaison entre les trois éléments du transport : la voie, le véhicule et le moteur. Chacun d'eux se modifie, se perfectionne sans tenir compte du développement des deux autres. La voie a été améliorée, mais c'est à peine si on commence à s'occuper de perfectionner la traction. Quant au véhicule, il a gardé ses formes massives et irrationnelles. Enfin, au-dessus de ces trois éléments qui s'ignorent, aucun organe central ne marque à chacun d'eux son rôle et sa fonction. C'est l'anarchie. Qu'on ne dise pas : la navigation intérieure, n'ayant à effectuer que des opérations simples, n'a que faire d'une organisation complexe. Les opérations du roulage ne sont pas plus compliquées, et cependant les compagnies de roulage, au temps où les routes servaient encore aux transports à longue distance, avaient une organisation administrative, technique et commerciale très perfectionnée. Il en est de même des compagnies de navigation maritime, et surtout du concurrent habituel de la navigation : le chemin de fer.

Un autre défaut très grave de notre organisation des transports par eau est le peu de rendement du matériel de la batellerie. La bonne utilisation et la libération rapide des wagons et machines sont l'une des préoccupations dominantes des chemins de fer qui cherchent à faire face à un plus grand trafic sans accroître leur outillage et par la simple amélioration de leurs procédés d'exploitation. Les chemins de fer français utilisent environ quarante-cinq fois par an la capacité de leur matériel ; la batellerie n'utilise le sien que huit fois et demie¹. Déduction faite des arrêts causés par les chômages ou par les manutentions, on calcule que le parcours journalier moyen d'un bateau n'atteint pas six kilomètres, chiffre très faible, si l'on songe que, même avec les modes de traction très imparfaits actuellement en usage, un bateau peut parcourir 15 à 20 kilomètres par jour, éclusages compris, et que cette distance pourrait être doublée par l'emploi d'engins de traction plus perfectionnés.

1. Il faut noter, par contre, que si on considère la fraction du temps total pendant laquelle le matériel est en marche utile, la batellerie reprend l'avantage, précisément à cause de la lenteur de sa marche.

La faible longueur du parcours journalier tient parfois à l'encombrement ou aux défauts de la voie. Elle tient plus souvent au stationnement inutile des bateaux au delà des délais normaux de chargement et de déchargement. Au dernier recensement de la batellerie, on a constaté qu'un tiers seulement des bateaux étaient en marche. Ce stationnement inutile tient à l'insuffisance de l'outillage de nos ports et aussi au calcul du commerçant, pour qui il est avantageux, même au prix d'une indemnité de dix francs par jour payée au marinier, de « garder au delà du terme convenu le bateau qu'il vient de recevoir et de ne le décharger qu'au fur et à mesure du placement de sa marchandise. Le bateau devient alors une sorte de magasin, plus économique que les magasins situés à l'intérieur des villes, un magasin d'où la marchandise sort pour aller directement chez l'acheteur¹ ». Il faut que le régime légal de la batellerie en France soit bien défectueux pour rendre avantageuse la transformation d'un véhicule en un magasin fixe! Quant aux commerçants non riverains des canaux et qui payent pour leurs entrepôts un loyer et des impôts, que pensent-ils de ces « magasins flottants » qui peuvent séjourner indéfiniment dans des ports créés et entretenus aux frais de contribuables sans avoir à payer un centime de redevance?

Par le régime des primes à la navigation intérieure, auquel aboutit le principe de la gratuité de la circulation et du stationnement sur les voies navigables, l'État a obtenu le résultat inverse de celui qui est résulté de la loi des primes à la Marine marchande de 1893 pour les voiliers coureurs de primes et qui fuient les ports pour abattre sur lest le plus de milles possible. Bateau-magasin ou vaisseau fantôme, ces deux exemples montrent combien il est difficile à l'État d'apporter à une industrie une aide pécuniaire sans en fausser les conditions normales de fonctionnement.

L'insuffisance des moyens de traction sur les canaux fait perdre aussi beaucoup de temps aux bateaux. Sur les voies à petite section (canaux du Berry, par exemple) ce sont des hommes ou des ânes qui tirent le bateau; sur les autres,

1. Volant, *Observations relatives au projet de loi sur la navigation intérieure*. Paris, Mouillot, 1891.

ce sont des chevaux et dans ce cas trois procédés sont en usage : ou bien les chevaux appartiennent aux bateliers qui les logent à bord : ils ne sont alors utilisés que pendant le temps de marche, c'est-à-dire un tiers de l'année seulement au total ; ou bien, ce qui est préférable, les chevaux sont répartis en relais organisés par l'État ou ses ayants droit ou par des entrepreneurs ; ou bien enfin ces chevaux appartiennent à des cultivateurs riverains qui trouvent là un emploi rémunérateur de leurs bêtes pendant les loisirs que leur laisse la culture. C'est alors le halage aux longs jours, autrefois de beaucoup le plus répandu, et qui tend à diminuer aujourd'hui : « Le halage est libre et chaque marinier y pourvoit comme il l'entend et loue les chevaux à prix longuement débattus aux charretiers riverains. On comprend le résultat de ce marchandage incessamment répété ; le marinier perd son temps à tous les relais, s'arrête à toutes les écluses, discutant avec tous les charretiers, et quand, après beaucoup de peines et de négociations, il croit avoir fait un bon choix, il en a fait un détestable, car il a perdu un temps précieux¹. »

Le fait que le halage n'est pas organisé, que les moyens de traction ne sont pas maintenus en rapport avec l'importance du trafic à desservir est non seulement une cause de perte de temps, mais aussi une cause de variations très grandes dans le prix du halage. Ces variations atteignaient 500 p. 100 sur le canal de Saint-Quentin en 1875, avant que l'État n'eût pris en mains sur ce canal l'organisation de la traction. C'est là d'ailleurs une des raisons de l'instabilité des cours du fret total, cause d'infériorité très sérieuse des transports par eau. Les commerçants, qui s'ingénient à calculer d'avance le prix de revient de toutes leurs opérations, préféreraient payer un peu plus cher, mais être assurés contre une brusque variation des cours. Ces variations sont cependant bien moins fortes que dans la première moitié du siècle dernier à cause de la barrière qu'oppose à la hausse du fret le tarif du chemin de fer concurrent.

Une autre cause de faiblesse pour nos voies navigables est leur faible pouvoir de diffusion qui s'évanouit à quelques

1. Krantz, *Rapport à la Chambre des députés*, n° 2417, 3 juin 1874.

centaines de mètres de leurs bords, tandis que le « chemin de fer, avec le réseau serré de ses mailles, distribue sur toute la région qu'il dessert la facilité des transports... et va trouver par les tentacules des embranchements particuliers les besoins à satisfaire partout où ils se trouvent, même à plusieurs kilomètres des lignes environnantes¹. » On pourrait diminuer cet inconvénient en assurant une liaison satisfaisante entre le réseau navigable et le réseau ferré; mais nous verrons bientôt que la solution de cette question se heurte à des difficultés très grandes.

Enfin, notre réseau navigable souffre d'indigence. Il ne vit que de la charité publique. Pour sa construction, son développement, son amélioration, ses réparations, son entretien, il doit faire appel au contribuable par l'intermédiaire du Parlement. Son existence est à la merci des théories économiques d'un ministre; sa subsistance dépend des excédents budgétaires et de la rentrée des impôts.

Manque de cohésion entre la voie, le véhicule et le moteur; mauvais rendement du matériel; insuffisance des moyens de traction; liaison insuffisante avec les chemins de fer; enfin absence de ressources propres, tels sont les défauts de notre navigation intérieure.

Comment expliquer cette longue anarchie dans l'exploitation de nos voies navigables? Comment le mal, signalé depuis soixante ans, n'est-il pas encore guéri?

La navigation a actuellement chez nous une structure trop lâche et trop peu cohérente pour qu'aucun corps puisse se vanter de la représenter et de parler en son nom, ou seulement de connaître ses besoins. Elle n'a pas d'existence propre, supérieure aux services qui l'administrent et aux intérêts qu'elle sert. L'État a créé la plus grande partie de notre réseau navigable; il l'entretient, l'améliore et l'administre; il en assure même le fonctionnement puisqu'il paie le personnel des éclusiers et des gardes. C'est beaucoup; c'est trop même, car il est peu équitable que la charge de toutes ces dépenses qui ne profitent qu'à une minorité soient à la charge de tous les con-

1. *** *Quelques réflexions sur le nouveau canal du Nord* (Revue politique et parlementaire, 10 janvier 1902).

tribuables ; et d'un autre côté, ce n'est pas assez, car, en livrant, par un souci exagéré de liberté, cette voie bien construite à une batellerie inorganisée incapable de l'exploiter, l'État frappe son œuvre de stérilité.

Devant l'abstention volontaire de l'État, quelque groupe des intéressés aurait-il pu agir ? Ceux qui profitent des transports par eau, les industriels ? Mais généralement, ils ne se préoccupent que de leurs intérêts immédiats et personnels. Quant aux Chambres de Commerce et autres groupements d'industriels qui représentent déjà une première synthèse de ces intérêts, ils sont encore trop près des besoins locaux pour envisager avec quelque hauteur de vue des problèmes d'intérêt général. Naguère encore le Comité central des houillères déclarait en bon état le canal de Bourgogne et le canal de Briare, mais demandait que le tirant d'eau fût porté de 1 mètre à 1 mètre 50 dans le premier et à 1 mètre 35 dans le second. Quant à la constitution générale, à l'exploitation du réseau, personne n'y songeait.

Peut-être la batellerie aurait-elle pu, guidée par ses connaissances pratiques, indiquer les réformes à faire. Ici, il faut distinguer. La grande batellerie, c'est-à-dire l'ensemble des Compagnies de navigation, possède une organisation perfectionnée et une exploitation savamment réglée au point de vue technique et surtout au point de vue commercial. Grâce à cette supériorité, grâce aussi à certains privilèges administratifs qui leur ont été accordés, elles ont pu organiser des services réguliers et rapides et détourner ainsi des chemins de fer des marchandises de valeur (coton, vin, blé, etc.). Dans les différents ports, elles ont obtenu pour l'installation de leurs quais, de leurs appareils de manutention, de leurs magasins, les meilleurs et quelquefois les seuls emplacements disponibles : ce qui leur assure un monopole de fait¹.

Ces grandes Compagnies de navigation, qui, par le tonnage de leur flotte, ne représentent qu'un sixième du total de la batellerie, sont hostiles à toute mesure destinée à donner une organisation rationnelle à la masse des petits bateliers ; car ce serait pour elles-mêmes la fin de leur supériorité et de leur

1. Sur la situation dans le bassin du Rhône, voir Tavernier, *Rapport au 1^{er} Congrès national de navigation intérieure*, Bordeaux, 1907.

demi-monopole. Cela explique les attaques très vives qu'elles ont dirigées dans les Congrès de Navigation ou dans la Presse¹ contre le projet de loi Yves Guyot dont nous reparlerons ultérieurement. M. Félix Faure, rapporteur de ce projet de loi, insistait sur le caractère intéressé de ces objections. Elles paraissaient malheureusement représenter l'opinion générale de la batellerie, car les petits bateliers, sans direction et sans représentants attitrés, restaient en dehors de la discussion.

A défaut des Compagnies de navigation, intéressées au maintien du *statu quo*, les petits bateliers, peu intelligents, peu instruits et peu unis, n'ont rien fait pour réclamer et obtenir une amélioration de l'exploitation. Au reste, il faut reconnaître qu'ils ramènent fatalement, par la concurrence qu'ils se font entre eux, le prix du fret aux environs du prix de revient, et que, dès lors, les améliorations de la voie ou des méthodes d'exploitation ne leur laissent presque aucun bénéfice². Ainsi la réduction progressive des péages, puis leur suppression ont provoqué à chaque étape une chute égale du fret, mais le batelier n'en a pas profité³.

*
• •

Comment, en dehors d'une transformation complète du régime actuel, peut-on supprimer ou atténuer la plupart des inconvénients signalés ?

Il faut d'abord remédier à l'insuffisance des moyens de traction sur les voies encombrées et affranchir les mariniers des exigences exagérées des charretiers aux moments de presse. Pour cela il suffit de généraliser le système⁴ qui a

1. Volant, *op. laud.*

2. C'est ce qui explique l'opposition que fait actuellement la petite batellerie à l'installation du halage électrique et à l'augmentation de la capacité des bateaux. Ces mesures ont cependant pour elle un intérêt considérable, sinon immédiat, car, si elle ne parvenait pas dans l'avenir à abaisser son prix de revient, elle serait écrasée par le chemin de fer.

3. Avant 1860, le fret du bassin houiller vers Paris était de 9 francs par tonne y compris 3 fr. 50 de droits. Aujourd'hui les droits sont abolis et le fret oscille autour de 5 fr. 50.

4. Il faudrait, ainsi que l'a proposé sans succès M. Baudin, donner à ce système la base légale qui lui manque.

donné de bons résultats depuis 1875 sur l'Escaut et le canal de Saint-Quentin : le monopole de la traction au profit d'entreprises de courte durée, fonctionnant sous le contrôle de l'État et dans les conditions réglées par lui.

Une autre étape dans l'amélioration de la traction sera réalisée par l'établissement sur les voies à gros trafic du halage mécanique (en particulier du halage électrique) qui permettra, tout en doublant ou triplant la vitesse normale des bateaux, de leur donner une exactitude et une régularité de marche comparables à celles des chemins de fer. Cette question, qui est actuellement à l'ordre du jour dans tous les pays, a fait l'objet d'études très complètes, notamment de M. La Rivière, Inspecteur général des Ponts et Chaussées. Appliquée d'ailleurs dès à présent en France sur le canal de la Deule, en Allemagne sur le canal Teltow, la traction électrique sera adoptée sur les nouveaux canaux votés en France et en Allemagne.

Mais dans quelles conditions un semblable régime peut-il fonctionner? Exigeant l'emploi d'un outillage et d'un matériel coûteux, la traction électrique ne peut fournir des prix avantageux que si le nombre des tonnes remorquées est très grand¹. D'autre part, le maintien, sur une voie très fréquentée, du vieux mode de traction concurremment avec le nouveau, ferait perdre à celui-ci la plus grande partie de ses avantages, car les bateaux à marche rapide ne pourraient y dépasser les bateaux à marche lente².

On peut concevoir quatre solutions du problème :

1° Permission ou autorisation sans monopole au profit d'un particulier ;

2° Monopole exploité par un concessionnaire ;

3° Monopole géré directement par l'État ;

4° Monopole géré par un établissement public.

La première solution présente l'avantage théorique de sauvegarder le principe de la libre concurrence et l'avantage pratique d'être immédiatement applicable dans l'état actuel de notre législation. Cette solution vient d'être adoptée

1. M. La Rivière estime que ce système ne couvre ses frais qu'à partir de 2 millions de tonnes environ.

2. Cet inconvénient se fait sentir actuellement sur le canal de la Deule.

pour une longueur de 82 kilomètres des canaux du Nord (canal de la Haute-Deule, de la Sensée, d'Aire, etc.) sur lesquels le décret du 19 juillet 1907 a transformé en concession régulière des autorisations antérieures. Par rapport au présent régime, c'est un progrès très sérieux. Mais, si le halage par chevaux subsiste, l'installation du halage mécanique perd la moitié de ses avantages. S'il disparaît, ne risque-t-on pas de constituer en fait, sinon en droit, un monopole privé, malgré les précautions prises (durée relativement courte de la concession, rachat éventuel) et malgré une clause d'abaissement des tarifs (si les bénéficiaires dépassent 6 p. 100), qui donne à cette concession un caractère assez différent de celui d'une entreprise libre pour la rapprocher, au contraire, d'une régie intéressée.

A côté de la concession sans monopole, les trois autres formes sous lesquelles on peut organiser un système de traction électrique comportent un monopole. A qui conviendrait-il d'en confier l'exploitation? A un concessionnaire, à l'État lui-même ou à un établissement public? Nous ne pensons pas qu'il faille s'arrêter à la première solution. L'exploitation d'un monopole par l'industrie privée est justifiée lorsqu'elle exige des capacités commerciales développées ou des capitaux très considérables. La gestion du monopole de la traction, demandant surtout des connaissances techniques, ne semble pas au contraire nécessiter l'intervention d'un particulier.

Nous n'avons au contraire aucune objection de principe contre la gestion de ce monopole par l'État et nous pourrions répéter avec M. Krantz, non suspect cependant de tendances interventionnistes, que les objections que l'on peut faire contre le principe de l'organisation de la traction par l'État ne peuvent provenir que « d'idées fausses ou d'un respect exagéré pour la liberté des transactions ». Cette solution, que les Allemands viennent d'adopter pour les principaux de leurs nouveaux canaux, pourrait bien être aussi chez nous la solution de l'avenir. Elle présente néanmoins l'inconvénient pratique d'imposer à l'État une assez grosse mise de fonds et de mettre à sa charge les risques de la mise en marche d'un outillage nouveau.

Il peut donc paraître opportun de recourir au dernier système que nous indiquions, en déléguant le monopole à des établissements publics fournissant les fonds et percevant les taxes. C'est ce rôle qui sera rempli par la Chambre de Commerce de Douai sur le nouveau canal du Nord. C'est l'une des attributions que M. Yves Guyot proposait de confier aux Chambres de navigation, M. Baudin à des « syndicats de voies navigables » et enfin M. Tavernier, dans un vœu adopté par le Congrès de navigation intérieure de Bordeaux de 1907, « à des administrations régionales où seraient représentées les administrations de ports riverains et la batellerie ». Sous des formules diverses, il y a donc une tendance à confier l'organisation de la traction à des établissements publics qui, « exploitant sans esprit de lucre et sous la tutelle de l'État, feraient nécessairement profiter le public, au fur et à mesure du développement du trafic, de tous les abaissements de tarifs que ce développement permettrait¹ ».

Ce n'est pas tout que d'accélérer la vitesse en cours de route; il faut aussi réduire la durée du séjour au port. Le temps qu'on y perd peut tenir à deux causes. C'est d'abord, pour les transports de charbons, l'encombrement produit par les nombreux bateaux stationnant devant les rivages des mines au delà de la quantité que celles-ci peuvent normalement charger. M. Allemane, député, a déposé une proposition de loi d'après laquelle, après dix jours de stationnement, la mine devrait payer au propriétaire du bateau une indemnité de cinq centimes par tonne et par jour. Des mesures législatives analogues existent en Hollande, en Allemagne et en Belgique, mais l'effet en est très médiocre. On ne peut en effet exiger d'une mine qu'elle charge à la fois tous les bateaux qui se présentent à son rivage sans qu'elle les ait réclamés. Nous avons beaucoup plus confiance dans une entente entre les quatre intéressés qui, jusqu'à présent, ne contractent que deux à deux : la mine, le marchand de charbons, l'affréteur et le batelier. Sous la menace d'une intervention législative ou administrative, cette entente vient de se conclure. Les houillères ont accepté d'indiquer à leurs acheteurs l'époque du charge-

1. Projet de loi de M. Yves Guyot, Exposé des motifs, p. 27.

ment et même de payer une indemnité aux bateliers dans le cas où, par leur faute, le délai de chargement de dix jours serait dépassé.

Il serait également très utile d'organiser une diffusion exacte et rapide des renseignements commerciaux concernant le cours du fret, l'importance des chargements à effectuer et le nombre des bateaux vides, afin de permettre aux bateaux en quête de chargement de se porter là où le besoin se fait le plus sentir. Il y aurait intérêt également, pour supprimer les marchandages inutiles, et les remises en sous-main qui faussent les renseignements, d'organiser de véritables bourses de fret sur le modèle de celles qui fonctionnent à Ruhrort (Prusse rhénane), à Aussig (Bohême), à Anvers et à Rotterdam.

Les retards sont dus aussi au mauvais outillage de la plupart de nos ports. M. Tavernier établit un parallèle entre ce qui s'est passé en France et en Allemagne¹. Chez nous l'État a construit les ports; certains industriels ont fait les dépenses d'outillage et d'aménagement nécessaires à leurs besoins propres. Mais l'outillage public, ouvert à tout expéditeur et accessible à tout transporteur, est dans l'enfance. En Allemagne, au contraire, où l'État n'a même pas payé la construction des ports, ceux-ci ont été créés, outillés et aménagés en vue des besoins du public, de la façon la plus large, par les collectivités intéressées qui ont dépensé dans cette œuvre des centaines de millions. Ne serait-il pas possible d'amener chez nous les capitaux collectifs à remplir un rôle analogue, si l'on confiait aux intéressés une part dans la direction des œuvres qu'ils auraient contribué à réaliser, si l'on mettait à la tête des ports des Administrations locales suffisamment autonomes dans lesquelles « les droits de gestion seraient proportionnés aux concours fournis ».

Accroître la vitesse commerciale du transport par eau, par l'augmentation de la vitesse de marche et la diminution du temps perdu au repos, c'est déjà améliorer sérieusement le rendement du matériel de la batellerie. Mais ne peut-on pas songer à la transformation même de ce matériel, à un

1. *Des moyens à employer pour intéresser les capitaux collectifs ou privés à la mise en valeur des voies navigables* (Rapport au 1^{er} Congrès national de navigation intérieure).

accroissement de sa capacité, parallèle à celui que réalisent actuellement les chemins de fer? Sur les grands canaux, le bateau de cent tonnes a cédé la place au bateau de trois cents tonnes; beaucoup d'esprits sérieux pensent qu'aujourd'hui le bateau de trois cents tonnes doit s'effacer, sur les voies les plus importantes, devant le bateau de six cents tonnes. Cependant, malgré des avantages notables résultant de la diminution relative de certaines dépenses indépendantes de la charge et de la réduction de l'effort de traction par tonne remorquée, l'emploi du bateau de six cents tonnes présentera quelques inconvénients sérieux¹ : transbordement aux points de jonction avec les autres canaux², nécessité d'un second homme à bord, généralement un salarié, d'où transformation de la vie de famille des pénichiers, et surtout difficulté de trouver habituellement des chargements complets d'une pareille importance.

Pour augmenter le rayon d'action de la navigation intérieure, avant de songer à développer notre réseau navigable, il serait plus utile d'assurer sa suture avec le réseau ferré. Mais les Compagnies, fortes des clauses de leurs cahiers des charges et des déclarations publiques de plusieurs ministres, s'opposent à cette jonction. Si l'on réfléchit à la différence des régimes sous lesquels vivent en France les chemins de fer et les voies navigables, on comprend que les premiers redoutent l'écoulement de leur trafic (et particulièrement des produits chers dont le transport est avantageux) à tous les points de fuite que constitueraient pour eux les ports de raccordement. Cependant cette politique des chemins de fer est contraire à l'intérêt général toutes les fois que le transport mixte permettrait d'obtenir un abaissement du prix de transport résultant non pas de l'absence de péages sur la voie d'eau, mais d'un moindre prix de revient. M. Maruéjols avait déposé, en 1903, un projet de loi tendant à imposer aux Compagnies les raccordements avec les voies navigables. La solution était simple,

1. Sans parler des dépenses nécessaires pour la transformation de la voie.

2. Cet inconvénient n'a pas l'importance qu'on lui prête souvent. Voir Barlatier de Mas, *Aménagement et Exploitation du réseau navigable français* (Rapport au 1^{er} Congrès national de navigation intérieure).

mais elle avait le tort de pouvoir être trop facilement interprétée comme une véritable spoliation ¹.

Le 6 février 1908, a été déposé par M. Barthou un nouveau projet de loi sur le même objet. Il diffère du précédent en ce qu'il reconnaît le droit des compagnies à des indemnités. Il s'appuie sur la doctrine récemment consacrée par le Conseil d'État, suivant laquelle l'État aurait le droit, sauf indemnité dans le cas où il serait porté atteinte aux conventions intérieures entre les parties, d'imposer, en tant que puissance publique, des charges nouvelles n'ayant pu entrer dans les prévisions des parties contractantes, à la condition qu'elles ne soient pas contraires au cahier des charges et qu'elles ne modifient pas le caractère de l'entreprise. Le ton conciliant sur lequel est rédigé l'exposé des motifs permet d'espérer que, sur les mesures d'application un accord interviendra assez facilement entre l'État et les Compagnies.

D'ailleurs, si elle n'est pas liée à une réforme des tarifs, la solution du problème des raccordements n'aura qu'une portée limitée, les transports directs bénéficiant de prix très bas, tandis que les transports à destination des ports de transbordement pourront être taxés au prix fort.

Le temps n'est plus où l'on pouvait compter sur les ressources du budget comme sur une manne inépuisable, pour subvenir à tous les besoins des voies navigables. L'État, ou plutôt le contribuable, ne veut plus fournir pour la réalisation des travaux neufs qu'une subvention ne dépassant pas la moitié de la dépense, et laisse le reste à la charge des intéressés. Trois raisons principales ont amené ce revirement :

1° Il est juste que les personnes qui recueillent le bénéfice d'une opération quelconque soldent une partie de la dépense qu'elle occasionne.

2° Il est nécessaire qu'une contribution considérable des intéressés prouve au Gouvernement que le travail demandé présente une utilité suffisante pour motiver de sa part une subvention importante.

3° La situation budgétaire ne permet pas d'exécuter aux

1. Mallet, *Concurrence des chemins de fer et des voies navigables* (Rapport au 1^{er} Congrès national de navigation intérieure).

frais des contribuables tous les travaux réclamés. Il faut donc chercher de l'argent ailleurs.

Parmi ces trois raisons, la dernière n'a qu'une valeur pratique, mais elle est très forte. C'est la seule qui ait pu faire accepter en France pour les nouveaux travaux de navigation intérieure le rétablissement des péages, conséquence du concours financier des intéressés. C'est également devant cette nécessité pratique qu'ont dû s'incliner les partisans des voies navigables en Allemagne, où le Ministre des Travaux publics prononçait récemment ce mot caractéristique : « Péages et améliorations des voies navigables sont deux faces d'une même question. Elles sont intimement et indissolublement liées¹. »

Sous quelle forme le concours des intéressés doit-il être fourni ? « L'essentiel est de rompre avec le système des subventions à fonds perdus qu'on abandonne au hasard des entreprises sans se ménager la possibilité de les diriger². » Et si le concours des intéressés doit être donné sous forme d'avances, il importe d'examiner comment s'en fera le remboursement. Le procédé le plus simple et le plus général est de lever des péages, des droits perçus sur la circulation des marchandises dans une section de voie navigable à l'occasion d'une amélioration qui y a été réalisée. Pourquoi le seul mot de péage inquiète-t-il en France les partisans de la navigation ? Est-ce, comme on le dit souvent, l'absence d'une marge suffisante entre le prix de revient et le prix de vente du transport par eau qui a toujours empêché la batellerie de supporter un péage même minime ? Non. En réalité, le péage n'est pas un élément du prix de revient du transport sur lequel s'exerce la concurrence, mais un élément constant qui s'ajoute à lui et sur lequel la concurrence ne peut rien. Lorsque l'existence de péages suffit à entraver le développement du trafic, c'est que la voie est inutile ou les péages mal établis. « Ce qu'il faudrait, dit M. Colson³, ce serait exempter, ou à peu près, les marchandises pondéreuses et taxer lourdement les autres... ; ces taxes

1. Chambre des députés, 18 avril 1907.

2. Tavernier, *op. laud.*, p. 66.

3. *Revue politique et parlementaire* (novembre 1900).

répartiraient équitablement les charges des voies de toute nature en grevant d'un côté les produits riches sur lesquels les taxes peuvent porter sans inconvénient économique et en dégrevant de l'autre les produits de faible valeur. Or, c'est là le résultat qu'il serait désirable d'atteindre pour concilier les intérêts du public avec les nécessités budgétaires. »

Mais la valeur des marchandises n'est pas le seul élément à considérer. Au Congrès international de navigation intérieure, tenu à Paris en 1892, M. Beaurin Gressier énumérait les erreurs commises dans l'établissement des anciens droits de navigation : « On ne s'inquiétait pas, disait-il, de savoir si l'expédition était urgente ou non, si les objets transportés étaient ou non volumineux, s'ils entraînaient certaines sujétions d'emballage ou de manutentions, quelle était leur divisibilité, quel était leur degré d'altérabilité, quels étaient les risques de la route. On laissait complètement de côté les moyens que pouvait avoir le trafic de s'adresser à des procédés de transports concurrents. On ne tenait aucun compte de sa capacité contributive, c'est-à-dire de son aptitude à supporter dans son prix de revient à destination une majoration de frais du fait du transport. » Il exposait ensuite comment le projet Yves Guyot, auquel il avait collaboré, cherchait à introduire dans la taxation des bases plus rationnelles, plus pratiques et plus équitables et à remplacer une classification administrative rigide et oppressive par une tarification souple et variée, modelée sur les besoins commerciaux.

M. Tavernier propose une autre méthode pour le recouvrement des avances faites par les intéressés. Il constate que les taxes établies dans nos ports de mer par les Chambres de Commerce, pour couvrir les dépenses des travaux qu'elles ont payés, donnent un rendement très sûr et très élastique, et qu'il en est de même en Allemagne pour les ports de navigation intérieure établis ou aménagés par les collectivités. Il en conclut que « les concours basés sur un surcroît de revenu des installations de ports et des outillages de traction sont susceptibles de gager, mieux que des droits de navigation, en général stériles, les concours locaux apportés aux travaux neufs d'extension ou d'amélioration¹ ».

1. *Op. laud.*, p. 70.

Il approuve la combinaison adoptée pour le canal de Marseille au Rhône : le remboursement des avances des intéressés s'effectuera au moyen d'un relèvement des taxes du port de Marseille. Il nous semble cependant peu rationnel de prélever dans certains ports, sur toutes les marchandises, des péages destinés à couvrir des dépenses d'établissement de voies navigables utilisées seulement par une partie de ces marchandises, si bien que les marchandises véhiculées par chemin de fer paieront à la fois le canal et le chemin de fer. Il y aurait en outre un gros danger pratique dans la généralisation de ce système, c'est que les effets fâcheux de l'exécution d'un travail insuffisamment justifié se laissent difficilement et lentement apercevoir. Le déficit financier réel, pour être occulte, n'en est que plus dangereux, et l'on peut être certain que, si l'on faisait payer au port de Marseille les dépenses de plusieurs entreprises du genre du canal de Marseille au Rhône, il pourrait se faire que, grâce à l'augmentation des droits d'entrée du port, les intérêts des capitaux dépensés pour ces travaux fussent payés pendant quelques années, mais il est certain que le port de Marseille ne tarderait pas à succomber sous la surcharge. Si la rémunération par péages est souvent aléatoire, c'est que les entreprises où s'engagent les capitaux ne sont pas suffisamment justifiées. La rémunération par augmentation des taxes locales est peut-être plus productrice au début, mais plus dangereuse à longue échéance.

On peut au contraire retenir du projet de M. Tavernier cette idée, qui se retrouve dans le projet Baudin, que les bénéfices réalisés au moyen de la traction électrique peuvent concourir au remboursement des avances fournies par les intéressés. Ce péage occulte serait facilement accepté.

Afin de faciliter l'apport des capitaux privés aux travaux de navigation intérieure, on a proposé à diverses reprises de leur appliquer le système de la garantie d'intérêts qui a donné de bons résultats pour les chemins de fer. Cette idée n'est pas réalisable dans l'état actuel d'organisation de nos voies navigables. En effet, les sommes versées par l'État aux compagnies de chemins de fer à titre de garantie d'intérêts ne sont que des avances gagées par leur matériel roulant qui vaut des centaines de millions. En outre, ainsi que le fait remarquer M. Taver-

nier, « les Compagnies, restant libres, sous le contrôle de l'État, de remanier leur tarification et d'améliorer leur exploitation, conservent l'espoir de faire disparaître les déficits s'il s'en produit. Rien de semblable n'existe pour les voies d'eau avec le régime actuel où les Chambres de Commerce et les autres collectivités auxquelles on demande des contributions jouent un rôle purement passif ».

Enfin cette solution, où l'État garantit les intérêts des sommes dépensées par les intéressés, est exactement l'inverse de celle adoptée en Allemagne pour les nouveaux canaux, où ce sont au contraire les intéressés qui garantissent, au moins partiellement, en cas d'insuffisance des péages, l'intérêt des sommes dépensées par l'État, — solution, à notre avis, très supérieure à la première.

*
* *

Ne faut-il pas viser plus haut et modifier, pour lui donner plus de vie et de cohésion, l'organisation même de notre navigation intérieure ?

Pourquoi ne prendrait-on pas modèle sur l'organisation des chemins de fer, en confiant à des compagnies privées l'exploitation de réseaux de voies navigables ? Ces compagnies, complétant leur voie, auraient leur matériel de transport et de traction, des stations de marchandises, des quais, des engins de chargement, un service commercial, des départs réguliers. Le public expéditeur saurait au moins où s'adresser, connaîtrait les tarifs et délais de transports ; il aurait affaire à une compagnie solvable et responsable. On ferait disparaître les intermédiaires qui, seuls, profitent de l'état désordonné des voies navigables.

Malheureusement, une objection décisive doit être faite à ce système, à première vue séduisant. Le principal avantage que le public ait retiré des voies navigables résulte de la concurrence qui s'est établie entre elles et les chemins de fer et a forcé ceux-ci, grâce à un perfectionnement incessant de leurs méthodes d'exploitation et de l'utilisation de leur matériel, à abaisser continuellement leurs prix. Si les voies navigables

étaient monopolisées entre les mains de sociétés privées, une entente ne tarderait pas à s'établir entre elles et les compagnies de chemins de fer, au détriment du public.

Une solution partielle avait été proposée par M. Baudin. Au-dessus des Chambres de Commerce dont il voulait faire les collaboratrices de l'État pour les travaux neufs, ou les travaux d'amélioration, M. Baudin prévoyait la nécessité de créer un organe central qui réunirait les efforts des intéressés et leur permettrait d'exercer une action plus sérieuse¹. C'est à cette idée que répondit la création du Comité consultatif de la navigation intérieure. Ce comité trop nombreux, comprenant trop d'hommes politiques et de fonctionnaires, ne s'est que rarement réuni et il ne semble pas qu'il ait donné les résultats que l'on était en droit d'attendre de lui.

Il est possible de trouver une solution d'ensemble dans les organisations plus complexes que prétendaient réaliser les projets de loi Yves Guyot et Baudin ou dans le plan qu'esquissait récemment M. Tavernier. En exposant les grandes lignes de ces projets, nous nous étendrons davantage sur le premier, nous bornant à montrer en quoi les deux autres en diffèrent. Rédigé sur l'invitation de plusieurs rapporteurs du budget des Travaux publics, après avis du Conseil d'État, du Conseil général des Ponts et Chaussées et des Chambres de Commerce, le projet Yves Guyot est une œuvre considérable. Laisant de côté tout ce qui, dans ce projet, ne concerne pas l'organisation proprement dite des voies navigables, nous nous bornerons à en définir les éléments essentiels.

La base du projet, c'était la création d'établissements publics auxquels on donnait le nom de Chambres de Navigation. Le rôle de ces chambres était triple :

1° Éclairer l'Administration par ses avis sur les besoins commerciaux de ceux qui font usage des voies de son réseau ;

2° Établir et administrer, sur tout ou partie de son réseau, au fur et à mesure des besoins constatés, un outillage public d'exploitation ;

3° Contribuer aux dépenses d'extension et d'amélioration

1. *Organisation du Comité consultatif de la navigation intérieure et des ports.* (Rapport au Président de la République et discours prononcé par M. Baudin à la séance d'ouverture de ce Comité.)

de son réseau par des avances ou des subventions en se remboursant au moyen de péages.

Le projet de loi proposait avec raison de donner aux Chambres de Navigation de très grands réseaux. Dans ce cas seulement, la mise en valeur des voies navigables répondrait à des vues d'ensemble, l'outillage ne comporterait qu'un petit nombre de types, les frais généraux seraient relativement faibles, et les ressources financières suffisantes pour parer à toutes les éventualités. Sur les bénéfices des opérations avantageuses, on prélèverait les ressources nécessaires à la constitution d'un fonds commun dont le rôle serait double : parer aux insuffisances des opérations malheureuses et couvrir les frais généraux.

Les Chambres de Navigation devaient être composées, pour un huitième, de fonctionnaires, pour un huitième, de bateliers et, pour les trois quarts, de représentants des industriels pour qui, en définitive, les moyens de transports ont été faits. Les membres de la dernière catégorie seraient élus par les Chambres de Commerce riveraines des voies d'un réseau ou intéressées au trafic de ce réseau, au moyen d'un vote dans lequel chacune d'elles aurait une influence en rapport avec l'importance du trafic fourni. Le petit nombre des membres des Chambres (trente-deux), et surtout des Comités de direction (sept) leur aurait permis de fournir un travail utile, en même temps que la durée assez longue de leur mandat (six ans) leur aurait donné la compétence nécessaire et l'indépendance vis-à-vis de leurs commettants.

Il faut d'ailleurs remarquer que les Chambres de Navigation ne devaient se charger de l'exécution des travaux locaux qu'en cas d'abstention des collectivités locales et pouvaient inversement se concerter entre elles pour la réalisation d'œuvres dépassant le réseau d'une seule Chambre.

Dans son ensemble, le projet Yves Guyot, très complet et très étudié, constitue l'effort le plus considérable qui ait été fait chez nous et, croyons-nous, dans tous les pays pour donner à la navigation intérieure la vie et l'organisation qui lui manquent. M. Baudin a eu le mérite de le reconnaître¹ et le

1. *Organisation du Comité consultatif de la navigation intérieure* (Rapport au Président de la République).

courage de reprendre et de défendre, dans l'intérêt bien compris de la navigation intérieure, certaines parties de cette œuvre. C'est dans le projet de loi tel qu'il fut présenté au Sénat que M. Baudin prévoyait la création d'établissements publics, intitulés Syndicats des voies navigables, et auxquels il donnait une organisation et des attributions analogues à celles des Chambres de Navigation. Toutefois, par le fait même que la partie organisatrice du projet Baudin n'était que l'accessoire, le complément du projet de travaux, on ne devait créer de Syndicats que pour les voies navigables à créer ou à améliorer, et, d'autre part, on devait créer un Syndicat différent pour chaque voie. Le recrutement des Syndicats des voies navigables devait s'effectuer d'une manière analogue à celui des Chambres de Navigation, sauf qu'on y prévoyait, à juste titre, l'admission éventuelle de Membres désignés par les Conseils généraux des départements ou les Conseils municipaux des communes ayant fourni des subventions pour l'exécution de l'œuvre poursuivie, ou qui auraient garanti, sur leurs ressources propres, les emprunts du Syndicat. Enfin, le projet de loi Baudin remettait avec raison au décret d'institution des Syndicats le soin de régler la composition du corps électoral, les conditions d'éligibilité, le mode d'élection, la durée du mandat des Membres du Comité, ainsi que le mode de fonctionnement et les attributions de ce Comité.

Ce texte fut voté par la Chambre, mais le Sénat amputa le projet de toute sa partie organisatrice sans même la discuter. Le rapport de M. Monestier au Sénat laissait espérer qu'à l'occasion de chacun des projets de loi prévus au programme Baudin la question pourrait être reprise. Il n'en a rien été; c'est à notre avis une très grosse faute.

Cette question des Chambres ou Syndicats de navigation a été récemment discutée au Congrès national de Navigation intérieure de Bordeaux à la suite du rapport déjà cité de M. Tavernier. Pour lui, l'élément de l'organisation future des voies navigables, c'est le port intérieur. La première œuvre est donc de constituer des administrations de ports, à peu près autonomes, sous le contrôle de l'Administration, jouissant de la personnalité civile et dans lesquelles seraient représentés les intéressés qui auraient fourni des

fonds pour la construction ou l'amélioration du port, et la batellerie. On pourrait s'inspirer, pour constituer cet organisme nouveau, de différentes formules appliquées à la gestion de ports ou d'outillages publics en Allemagne, en Belgique, en Espagne et en Italie; la seule règle générale à retenir est que les droits de gestion devraient être proportionnés aux concours fournis.

Mais, si les organismes locaux sont aptes à gérer des œuvres locales, il faut prévoir au-dessus d'eux pour les voies navigables entières ou même pour des ensembles de voies, des organismes plus complexes, chargés de veiller au développement, à l'amélioration et à l'exploitation de leur réseau. Ces « administrations de voies navigables » se recruteraient parmi les administrations des ports. Enfin, un troisième et dernier échelon serait constitué par le Comité consultatif de la navigation transformé et recruté en majeure partie parmi les membres des administrations régionales. Ce Comité aurait pour but d'assister l'État dans l'exercice de ses droits de police et de surveillance générale, « d'étudier notamment les mesures propres à augmenter le trafic général du réseau, préparer les bases des concours financiers aux travaux neufs d'extension ou d'amélioration, chercher à créer entre les diverses administrations régionales la solidarité financière utile à l'exécution des œuvres communes ¹ ».

Cette idée de distinguer parmi les organismes nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des voies navigables trois étages est logique, car elle correspond à la satisfaction des besoins locaux, régionaux et nationaux.

*
* *

Pour réaliser les réformes que réclame la réorganisation de la navigation intérieure, l'action privée, nous l'avons vu, est impuissante. Faut-il donc, à l'exemple de l'Allemagne, remettre entre les mains de l'État la charge de l'exploitation et la maîtrise des tarifs sur les voies navigables. Nous

1. *Op. laud.*, p. 75.

ne croyons pas que ce soit là une solution conforme à notre développement économique.

Bien que certaines réformes partielles puissent apporter au régime actuel de sérieuses améliorations, nous pensons que pour donner à notre navigation intérieure la cohésion, la vitalité et surtout l'indépendance financière qui lui manquent, il faut envisager franchement une réforme générale et méthodique. Les agents de cette régénération seraient des établissements publics, faisant appel aux capacités commerciales des diverses régions, assurant aux intéressés de la navigation intérieure une représentation qui leur manque entièrement aujourd'hui, et remplissant d'une façon satisfaisante le triple rôle qui leur serait dévolu : rôle consultatif d'abord, rôle administratif ensuite, lorsque ces corps entreprendraient l'exploitation de l'outillage des ports ou des moyens de traction, rôle financier enfin très important, comportant à la fois l'obligation de fournir tout ou partie des sommes nécessaires aux travaux et le droit d'en assurer le recouvrement par une perception commerciale de péages et de taxes.

Il est impossible de confier ce rôle aux Chambres de Commerce. Elles sont trop nombreuses ; elles n'ont pas la compétence nécessaire et leurs ressources financières sont si faibles qu'on risquerait de les déconsidérer en cas d'échec.

Le mieux serait, à notre avis, de reprendre, en tenant compte de certaines critiques fondées de la batellerie, le projet Yves Guyot qui constitue une solution, sinon parfaite, du moins très intéressante, du problème, et de créer enfin ces Chambres de Navigation que tant d'esprits distingués ont réclamées. Certains auteurs craignent que leur solidité financière ne soit pas complète et préféreraient ne leur laisser que leurs attributions consultatives et, au besoin, administratives. Ne faudrait-il pas craindre qu'en limitant ainsi leur rôle on ne fit, en créant des Chambres de Navigation, qu'augmenter la liste déjà longue des Commissions et des Comités, pompeusement inaugurés et incapables de produire un travail utile. Ce n'est qu'en leur donnant un rôle et un intérêt directs à la gestion de l'entreprise qu'on les rendra vivantes et actives. Remarquons d'ailleurs que les nouveaux groupes ne verraient leur rôle croître et s'étendre que progressivement,

au fur et à mesure des besoins. Ils prendraient peu à peu conscience de l'importance et de l'efficacité de leur rôle, et passeraient, sans transition brusque, des attributions consultatives, qui seraient forcément dominantes au début, aux attributions administratives, à la gestion des outillages et enfin aux grandes opérations financières nécessaires à l'extension ou au perfectionnement de leur réseau. C'est pour permettre cette éducation progressive qu'il nous semble préférable d'envisager, dès à présent, avec M. Yves Guyot la création des nouveaux organismes pour tout notre réseau navigable et indépendamment des travaux projetés ou en cours. Dans tous les cas, on peut être certain qu'une semblable tentative, répondant à des vues d'ensemble et à des idées générales justes, donnerait des résultats très supérieurs à ceux de cette politique à courte vue, uniquement préoccupée des intérêts du moment et de solutions provisoires que fut pendant longtemps la politique française en matière de voies navigables et qui a abouti trop souvent à la création d'entreprises mal venues et difformes.

On parle souvent d'étendre notre réseau navigable, qui cependant comprend déjà des parties inutiles ou inutilisées. Ce serait une œuvre très grande et très utile que d'augmenter l'utilisation de notre réseau actuel. Pour lui donner l'organisation et l'exploitation qui lui manquent, que l'on songe enfin à élaborer en France la Charte de la navigation intérieure.

LOUIS MARLIO

LETTRES A LA FAMILLE CHILDE¹

XXIX

A monsieur Édouard Lee Childe.

[Paris,] mardi 31 octobre 1865.

Mon cher ami,

Si vous avez mal au foie, prenez du calomel... Je n'ai pas le choléra. Le docteur qui m'est venu voir hier m'a dit qu'ayant affaire d'un cholérique à disséquer, il a eu beaucoup de peine à s'en procurer un; encore probablement l'a-t-on avancé pour lui être agréable.

Je suis allé aujourd'hui à Saint-Cloud, où j'ai entendu les Prussiens jouer très bien des airs du *Freischütz*. Madame de Montijo allait bien.

Je donne des leçons de français aux femmes charmantes, mais à domicile. Envoyez-m'en.

Il ne meurt du choléra ici que des niais qui se laissent faire, mais le petit nombre d'imbéciles qui reste, a peur, plus peur qu'en 1849 ou 1854, où le choléra était bien plus méchant. C'est qu'on avait alors des guerres et des révolutions pour se distraire et qu'à présent on n'a rien que les chants des rues, qui sont bien bêtes. — Adieu, tenez-vous en joie et le ventre en flanelle.

1. Published May fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copy right in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by LA REVUE DE PARIS.

Voir la Revue des 15 mars et 15 avril.

XXX

Au même.

Cannes, 11 février 1866.

Mon cher ami,

Je suis mieux que l'été passé. Je serais même très bien sans un gros rhume, fruit d'une aquarelle infiniment trop prolongée, qui m'a rendu des étouffements très désagréables. Je commence à songer sérieusement au retour, mais entre *dicho y hecho, hay gran trecho* ¹...

Allons-nous nous faire la guerre? Je ne le pense pas. Je me fie à la prudence de Jonathan. D'un côté, si l'*Alabama* et la *Shenandoah* ont causé au commerce yankee cent et quelques millions de dollars de perte, que feraient une cinquantaine de bonnes frégates? Nous avons un vaisseau de commerce en mer pour quarante que vous avez : *ergo*, etc. D'un autre côté, il est évident que tout ce qui se fait de bon au Mexique en fait de civilisation et d'*improvement* ² est à votre profit. Si un homme est en train de meubler sa maison, le bon sens et la vertu américaine conseillent d'attendre la fin de ces arrangements pour le voler. Je crains que vous ne passiez votre mauvaise humeur sur l'Espagne, qui dans cette affaire du Chili a dépassé nos témérités.

Je ne sais rien de ce qu'on fait à Paris. Je suis fâché que S. M. ait pris le costume de Marie-Antoinette. Étiez-vous à ce bal? Je vois que la pièce de Ponsard ³ a un magnifique succès. L'avez-vous vue? Je n'ai jamais compté que vous viendriez ici. Vous n'êtes pas fait pour la solitude et vous avez mieux à faire qu'admirer les beautés de la nature. Je me réjouis que vous écriviez quelque chose. J'ai ici une lettre de Victor Jacquemont sur votre pays qui vous divertirait. Je vous la montrerai à mon retour. — Mille amitiés.

1. « Entre dire et faire, il y a grand espace. »

2. Progrès.

3. Le *Lion amoureux*, comédie en cinq actes et en vers, de François Ponsard, représentée pour la première fois, sur la scène de la Comédie-Française, le 18 janvier 1866.

XXXI

Au même.

Cannes, 20 février 1866.

Mon cher ami,

Il y a je ne sais combien de temps que j'ai donné à mademoiselle X... mes billets pour la représentation de M. Paradol¹. Il paraît qu'elle est très recherchée, car on m'écrit et on écrit à M. Cousin de divers côtés pour la même affaire. Je crois que cela sera très joli, mais j'aime mieux mon soleil.

Adieu, mon cher ami, je suis mélancolique et *dull*² au dernier degré. Est-il vrai que les crinolines soient condamnées et qu'il n'y ait plus que la chemise entre la robe et le lieu où, comme disait Brifaut, les reins changent de nom³?

XXXII

Au même.

Paris, 11 juin 1866.

Mon cher ami,

Charpentier me renvoie votre manuscrit, avec la lettre ci-contre. Sa revue a une opinion et il croit en avoir. Que ferai-je du manuscrit?

On ne parle plus guère des affaires d'Allemagne, tant tout le monde en est ennuyé. On offrait une prime au premier Allemand qui en tuerait un autre, mais le nouveau Préfet de Police n'a pas permis de coter cela à la Bourse⁴.

La chaleur m'a fait grand bien. J'espère qu'elle vous sera également salutaire. *Abstine venere et vino*⁴ et vous vous porterez bien.

1. La réception de Prévost-Paradol à l'Académie française (8 mars 1866).

2. « Triste ».

3. Quelques jours après, la guerre éclatait entre la Prusse et l'Autriche.

4. « Abstiens-toi de l'amour et du vin. » (Horace.)

XXXIII

Au même.

Biarritz, 6 septembre 1866.

Mon cher ami,

Je vous remercie des belles choses politiques et morales que vous me dites et qui me semblent sensées et vraies. Reste à savoir si M. de Bismarck, qui a si bien coupé, saura coudre... Je le crois homme à réussir.

Le président Johnson me paraît un presque aussi grand homme que M. de Bismarck. Son discours est vraiment d'un homme politique, mais j'ai bien peur que vos gamins du Congrès ne triomphent. Le monde appartient aux gamins.

Je ne suis resté que peu de temps à Londres, ayant été mandé d'abord à Saint-Cloud, puis emmené ici, où nous mourons de chaleur. Je vous envie toute la pluie et les brouillards que vous avez dû rencontrer dans votre voyage sentimental, ayant d'ailleurs dans votre coupé « un lait pur », dans votre lit « un œil noir ». Il n'y a presque personne ici. Je veux dire : pas de gens que vous condescendiez à visiter. Les plus éloignés des baigneurs viennent de Périgueux. Ajoutez-y deux ou trois étrangères qui ont des robes jaune citron et des écharpes azur (et que j'ai prononcées Suédoises) et un Espagnol qui a assassiné sa femme ou sa maîtresse ou le tuteur d'icelle. Voilà tout le beau monde qu'on voit sur la plage. Ni Russes, ni Anglais. Item le Prince Ladislas Czartoryski, de plus en plus Polonais. Il attend de grands événements par suite de l'insurrection des déportés polonais près du lac Baïkal.

L'Empereur, qui est tout à fait bien et qui chasse, nous tient rigueur encore, mais on nous donne à entendre, car ici on ne dit rien comme ailleurs, qu'il pourrait bien arriver qu'il lui plût de venir peut-être la semaine prochaine, à moins qu'il n'eût autre chose à faire ou qu'il ne changeât d'avis. Nous passons notre temps à regarder la mer et à faire de petites promenades. Je lis une histoire de Pierre-le-Grand que son auteur, M. Oustrialof, m'a envoyée de Pétersbourg : environ un mètre cube d'impression. C'est peu divertissant, mais intéressant ; une collection de documents non digérés, mais habi-

lement déterrés. Je varie mes lectures au moyen d'un volume de Burchard, le camérier d'Alexandre VI, ouvrage aussi religieux qu'on puisse le désirer.

XXXIV

Au même.

8 novembre.

Mon cher ami,

Cela n'empêche pas votre ami le traducteur d'avoir tort, puisque vous-même vous avez été trompé. La morale à en tirer, c'est que dans une langue qui a des mots sans flexions,

LES INVERSIONS

sont

INADMISSIBLES.

"Ἕκτορα δ'εὖκ βελέων ὑπαγε Ζεὺς!..."

(*Iliade*, A. v. 163.)

sera compris par tout Grec de la même façon; mais qu'un traducteur vienne dire : *Hector tira Jupiter*, — on entendra que Jupiter est tiré!

Je vous engage, même dans les vers que vous ferez pour vos biches, à respecter l'ordre des mots. *Lucidus ordo... Ordinis hæc virtus erit et venus*².

Tout à vous,

P. M.

XXXV

Au même.

Cannes, 3 mars 1868.

Mon cher ami,

Je ne vous ai pas fait de questions, selon mon habitude. Si

1. « Jupiter tira Hector d'entre les flèches... »

2. « L'ordre lucide... Telle sera la vertu de l'ordre et sa grâce. » (Horace.)

vous aviez eu un conseil à me demander, j'aurais été très embarrassé. Je vous aurais conseillé une autre ville que Pise, qui est un passage. Pistoja m'a paru autrefois une retraite charmante, où j'aimerais à vivre. Vous pourriez y étudier le champ de bataille où mourut le *rowdie* Catilina, et faire faire pour cent francs de fouilles qui vous rapporteraient l'aigle d'argent de Marius, que le galant homme susdit avait prise pour guider son armée.

Il y a longtemps que j'ai jeté ma langue aux chiens à propos de vos affaires d'Amérique. Je vois que le général Grant, qui passait pour avoir une espèce de conscience, s'est parjuré très maladroitement. Qui prendra-t-on pour président, si on déclare Grant *too bad*? Le Johnson actuel m'amuse et je serais fâché qu'il fût pendu. Peut-être en viendrez-vous à ce moyen politique, car il paraît que le nouveau monde l'apprécie et le pratique fort. Il y a des maladies morales aussi bien que physiques particulières à certains lieux et je penche à croire que l'anarchie est américaine. Il est vrai qu'elle tend à devenir européenne. Entre les Fenians, la guerre d'Abyssinie et les *Trade's Unions*, la vieille Angleterre jette un assez vilain coton. Je crois cependant qu'elle n'est pas encore sur ses fins, mais les temps approchent. Il est amusant de vivre, quand on n'a pas trop de peine à respirer.

M. Eustis² m'a fait manger des crêpes américaines très bonnes.

Le duc de Vallombrosa se chamaïlle dans le journal de Cannes avec un M. Isnard, de Grasse, qui ne veut pas prêter son terrain pour les courses d'ici, où il ne manque que des chevaux et des jockeys.

Adieu, mon cher ami; santé, joie et prospérité.

1. « Trop mauvais ».

2. M. Eustis fut, plus tard, ambassadeur des États-Unis à Paris. Dans une lettre antérieure, adressée pareillement à M. Édouard Childe, Mérimée disait : « Je vois souvent M. Eustis, que je trouve très aimable et, pardonnez-moi, nullement américain. Toute la famille est gracieuse. La sœur me plaît fort. » Et, dans une lettre postérieure : « Je vois de temps en temps les Eustis, qui me plaisent beaucoup. Quelque chose entre Anglais et Français, qui est très agréable. Il parle bien du Nord, ce qui est de bon goût. »

XXXVI

Au même.

Paris, 15 août 1868.

Mon cher ami,

Je suis à Paris depuis hier soir après avoir passé une quinzaine à Londres et trois semaines à Fontainebleau. Ces expéditions ont assez bien réussi, sauf un rhume que je viens d'attraper qui me met sur le flanc et me fait étouffer comme avant le voyage de Montpellier¹. J'ai passé assez bien mon temps à Fontainebleau, où l'on était en très petit comité. J'ai pris en gré la forêt, où nous faisons de grandes promenades. C'est dommage qu'en France il n'y ait pas d'arbres comme en Angleterre. En revanche, il y a un certain vert dans le paysage qui manque là-bas. En ma qualité de coloriste, je suis plus sensible aux teintes qu'aux formes.

Il y a dans le dernier numéro de *Punch* un article très méchant contre l'heureux époux de la Patti. Il me semble que c'est écrit par un ami du monde, et non par un journaliste. S'il vous tombe sous la main, lisez-le. Il — je veux dire le marquis — a donné sa démission, qui a été acceptée sans cérémonie.

On dit que les *coloured citizens*² égorgent les *white ones*³ dans les ex-États sécessionistes, et que les uns et les autres n'ont pas grand'chose à se mettre sous la dent.

Je reçois d'Espagne des nouvelles peu rassurantes. Tout y bouillonne. Prim a demandé la permission de prendre des bains à Vichy : il y a passé un jour, sans plus. Il faut que la reine soit bien abominée pour que l'Union libérale ait fait des offres au duc de Montpensier, bien qu'il y ait contre lui les trois objections : *Francès, cobarde y mezquino*⁴. Pour se laver de la dernière imputation, il a donné quatre ou cinq mille

1. Sur les conseils d'un ami, avocat à Marseille, Mérimée, au printemps de 1868, avait passé un mois à Montpellier pour y prendre des bains d'air comprimé (médication du Dr Bertin). Il y revint en automne, et au printemps de l'année suivante. — Cf. ses lettres au Dr Charles Robin, publiées dans les *Notes sur Prosper Mérimée*, p. 422-431.

2. « Les citoyens de couleur », les noirs.

3. Les blancs.

4. « François, couard et avare ».

piastres aux mineurs, qui, bien entendu, les ont mangées lestement. Quelle drôle de chose que l'histoire ! Les mêmes faits et presque les mêmes hommes reviennent toujours comme les figurants dans une bataille du Cirque Olympique.

Lisez *Fumée* de Tourguenef¹.

Adieu, mon cher ami, soignez-vous et tenez-vous en joie, si possible, étant donné le *genus vitæ ubi versamur*. — Χαίρει².

XXXVII

Au même.

Cannes, 14 novembre 1868.

Mon cher ami,

Je vous félicite de votre bonne arrivée et j'apprends avec grand plaisir que vous vous proposez de nous faire visite.

Vous n'avez pas voulu « canvasser³ » pour la présidence des États-Unis, et je vous approuve. Il faut avoir le diable au corps pour vouloir gouverner les hommes de ce siècle. Ils sont vraiment trop bêtes. M. Berryer souscrivant pour la statue de l'héroïque Mangin⁴ donnerait bien envie de rire s'il n'y avait au fond de ces facéties quelque chose de triste. Il me semble que tout le monde prend au sérieux les affaires d'Espagne, — des marionnettes, pour des hommes. — Votre amie la duchesse Colonna a pansé les blessés du pont de l'Alcolea et raffole des héros castillans.

Adieu, mon cher ami, mille compliments de toute la colonie.

XXXVIII

Au même.

Cannes, 18 avril 1869.

Mon cher ami,

J'espère que la grippe de madame Childe est vaincue et

1. La traduction de *Fumée* avait paru dans le *Correspondant*, et toutes les épreuves en avaient passé sous les yeux de Mérimée. — Cf. les lettres de Tourgueneff au prince Galitzine, du 7 juillet au 3 décembre 1867, publiées par E. Halpérine-Kaminsky (*Ivan Tourgueneff d'après sa correspondance avec ses amis français*; Paris, Fasquelle, 1901, p. 324-33).

2. « Le genre de vie que nous menons. — Salut ! »

3. De *canvas* (briguer).

4. Berryer venait de souscrire à la statue de Baudin.

qu'elle est débarrassée des ennuis et des fatigues d'une installation. Jusqu'à ce qu'on ait appris la place de chaque chose, on est malheureux dans un appartement neuf. Voilà pourquoi je tiens à mon chenil, que je suis menacé pourtant de quitter un de ces jours. — Je compte partir d'ici le 25. Vous comprenez que je vais tolérablement. Je fais de petites promenades, avec un pliant pour me reposer tous les cent pas.

Cannes se dépeuple. Il n'y a plus personne au bois le samedi : il est vrai que le duc¹ est grippé. La duchesse des Cars est sensiblement mieux et en partie guérie de sa surdité. Miss Eustis est revenue fort enchantée des magnificences romaines. Ses femmes de chambre viennent d'abjurer l'hérésie de Luther dans l'église paroissiale de Cannes. C'était une cérémonie touchante, à laquelle je regrette de n'avoir pas assisté.

Les Tripet ont un cuisinier nouveau qui est un artiste recommandable. J'ai lu énormément de romans anglais depuis un mois. Ils sont détestables, et d'un genre de détestable particulièrement odieux. Cela donne la pire opinion d'une société qui les lit et les achète. Bien mauvais aussi m'a paru le livre de Max Müller : *Chips from a german workshop*². C'est une suite d'articles extraits de revues, principalement sur la mythologie. Il veut tout expliquer par des racines sanscrites, et ne me paraît pas se douter de ce qu'est la mythologie.

Je viens de faire un article aussi remarquable par l'élévation des pensées que par l'aménité du style sur l'infortunée princesse Tarakanof que Catherine II aurait mise dans un caveau où une inondation de la Neva termina son martyre. Telle est la légende. La vérité est que c'était une drôlesse qui est morte en prison d'une maladie de poitrine³.

Avez-vous vu *Patrie*⁴? Faut-il croire, comme le dit un journal, que cela vaut mieux que *le Cid* et qu'*Othello*? Augier

1. Le duc de Vallombrosa.

2. *Copeaux d'un atelier allemand*.

3. *Histoire de la fausse Élisabeth II*, dans le *Journal des Savants* de juin et juillet 1869. — Cf. lettres de Prosper Mérimée à Faugère et à Gobineau, dans les *Lettres aux Lagrené*, LVII-LX.

4. Drame en cinq actes, de Victorien Sardou, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 19 mars 1869.

m'écrit que Feuillet va donner aux Français un vrai chef-d'œuvre¹.

Adieu, mon cher ami, à bientôt. Veuillez mettre mes hommages aux pieds de madame Childe.

XXXIX

Au même.

Saint-Cloud, 29 juillet 1869.

Mon cher ami,

Je ne suis pas plus souffrant qu'à l'ordinaire, un peu moins peut-être, l'air de la campagne y aidant. Ce néanmoins, j'ai encore des étouffements le matin et le soir, sans savoir pourquoi. Je rentre à Paris dans quelques jours et vais me mettre sous la cloche du Sénat pour respirer de l'air non comprimé mais peu propre à entretenir la vie.

Je crains que votre intervention dans un acte de l'état civil aussi grave que le mariage ne soit une cause de nullité. Bien que j'aie fait une thèse *de matrimonio*², il y a si longtemps que je n'ose avoir une opinion.

Je n'en ai guère plus en matière de linguistique. Cependant je crois que les Vendes sont des Slaves qui se sont répandus au sud-ouest de la Pologne. Les Styriens, les Moraves, etc., sont des Vendes. Vienne (*Vindobona*) a été slave et vende, — et la Vénétie, peut-être.

Je ne sais ce que c'est que le letton. Probablement un dialecte du lithuanien³.

Les Finlandais parlent finnois. Les Esthoniens, les Livoniens, les Courlandais sont des Touraniens, pour tout potage, et les paysans parlent, je crois, un dialecte finnois.

Ici, en notre qualité de courtisans, nous ne parlons pas poli-

1. *Julie*, drame en trois actes, par Octave Feuillet, représenté pour la première fois, sur la scène de la Comédie-Française, le 4 mai 1869.

2. « *Du Mariage* ». — Sa thèse de licence en droit, qui n'a pu être retrouvée ni à la Bibliothèque nationale, ni à la Faculté de droit, ni à la Bibliothèque de l'ordre des avocats.

3. M. Robert Gauthiot, directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École des Hautes Études, a bien voulu nous confirmer cette hypothèse de Mériméc.

tique. Nous ne savons rien que par le *Journal officiel*. Nous tirons des conclusions, souvent erronées, d'après les physionomies. Les politiques, comme les vieux joueurs, se sont fait des figures impassibles. Au fond, je ne m'ennuie pas à observer et je m'instruis. Ce mot me fait penser à votre question au sujet de M. Duruy. Je ne comprends pas plus sa retraite que vous. J'imagine que, le dernier cabinet s'étant débarrassé de ses grands hommes, M. Duruy a jugé qu'il ne pouvait plus en faire partie. Son successeur a l'air d'un très brave homme fort provincial, et universitaire, à ce que je crois. Je dînai l'autre jour avec S. M. C. ¹, après avoir été fort mouillé en sa compagnie. Elle prend son mal en patience. Cependant elle est moins grosse. Il est faux que ses bras soient gros comme le corps. Tout au plus sont-ils comme des cuisses dodues. Elle a de jolis yeux. Le prince des Asturies ² est très intelligent, mais gros comme un rat écorché.

Je crains qu'on ne se remette à fusiller les gens en Espagne avec trop peu de formalités. Il paraît que les carlistes rencontrent peu de sympathie. Les soldats de Cabrera ont vingt-deux ans de plus sur le corps. La question est de savoir si le prétendant ³ a assez d'argent pour acheter un régiment, et assez de toupet pour aller aux balles, deux points qui restent à démontrer.

J'apprends avec bien du plaisir que vous êtes plus content de la santé de madame Childe. Veuillez me mettre à ses pieds. Mille amitiés.

XL

Au même.

Cannes, 1^{er} décembre 1869.

Mon cher ami,

Soyez le bienvenu en Europe. Ne m'envoyez pas le thé ici et veuillez le garder chez vous jusqu'à mon retour, si je retourne.

1. L'ex-reine d'Espagne, Isabelle II, réfugiée en France après la Révolution de 1868.

2. Depuis, Alphonse XII.

3. Don Carlos.

Je suis ici très souffreteux, très faible et fort découragé. Je trouve la vie diablement ennuyeuse et ne me sens pas la force de faire quelque chose pour la prolonger.

Je reste ici pour un grand nombre de raisons, dont la première est que je ne pourrais pas faire le voyage de Paris malgré le désir que j'aurais de voir les choses curieuses qui vont s'y passer. Puis, à quoi bon ? Il se fait, je crois, une grande évolution à laquelle je ne comprends rien. Quels seront les résultats ? Très probablement, une réforme sociale qui rendra la France aussi aimable que les États-Unis. Vous serez frappé, en arrivant, du style des journaux et vous croirez qu'ils sont rédigés dans quelque *tapis franc*. Tous les jours ils perdent davantage les traditions de politesse et de bon sens que leur avait laissées la censure. Cela ne veut pas dire que la liberté soit une mauvaise chose, mais, à ce qu'il paraît, il faut qu'elle vienne en son temps et qu'elle tombe en un sol où elle puisse fleurir.

Je viens de lire le dernier roman de Flaubert ¹. On l'éreinte généralement. Il y a, selon moi, de très bonnes pages, mais beaucoup de vérités fort inutiles à dire et des descriptions de salons qui semblent n'avoir été vus que de l'antichambre.

Il y a peu de monde ici. Les maîtres d'hôtel sont consternés. Beaucoup de villas attendent inutilement des Anglais. On dit que le concile, d'une part, et le citoyen Rochefort, de l'autre, empêchent les voyageurs de s'arrêter ici.

Adieu, mon cher ami. Veuillez présenter mes hommages à madame Childe.

XLI

Au même.

Cannes, 2 janvier 1870.

Mon cher ami,

Je suis bien souffrant, allant de mal en pire. Vous me parlez de soleil ; nous sommes en plein dégel, on ne voit pas les îles de ma fenêtre. Il a gelé à 6 degrés. Tous les jardins sont brûlés, il ne reste plus une fleur. Ce mauvais temps ajoute encore à mon mal.

1. *L'Éducation sentimentale.*

Je ne comprends rien à la politique qui se fait. Il me semble que nous marchons à une révolution et que tout le monde y pousse, particulièrement ceux qui ont tout à y perdre. Les 131 me paraissent avoir demandé ce qu'ils espéraient ne pas obtenir. L'ayant obtenu, ils refusent de se mêler du gouvernement constitué selon leurs vues. Cela fait grand honneur à leur patriotisme et à leur bon sens. Le monde tend à s'américaniser.

Adieu, mon cher ami, veuillez présenter mes hommages à madame Childe. Miss Lagden et Mrs. Ewer me chargent de tous leurs compliments.

XLII

Au même.

Cannes, 7 février 1870.

Mon cher ami,

Je suis très souffrant, très découragé, rien ne me réussit et tout aggrave mon mal. Voilà mon bulletin. Le temps est des plus maussades : un peu moins froid qu'à Paris peut-être, mais quant au soleil de Provence, il a disparu depuis le commencement de cette année.

L'Académie Française a fait tant de sottises, et *delle grosse* que je la crois capable de tout, mais le duc d'Aumale a de l'esprit et je ne puis croire qu'il donne dans ce traquenard.

Au reste, s'il s'agit de succéder au duc de Broglie, il a du temps devant lui pour se décider : je ne pense pas qu'il soit remplacé avant 1871.

D'ici là, il en mourra bien d'autres. J'apprends que M. Lebrun est bien malade. Villemain, Guizot, moi, nous donnons beaucoup d'espoir aux candidats de l'avenir. Mais, en 1871, y aura-t-il une Académie Française ?

J'ai lu un journal américain, j'oublie son nom (*Advertiser* de quelque ville comme Boston, New-York ou peu importe), qui m'a paru rempli de bon sens au sujet de l'affaire d'Auteuil¹. Bien entendu qu'il trouve que le prince Pierre *served him right*²,

1. La mort de Victor Noir, tué d'un coup de revolver par le prince Pierre Bonaparte.

2. « L'a traité comme il le méritait ».

mais il ajoute cette réflexion sur le seul témoin de la scène : « Quelle espèce de confiance peut inspirer un homme qui, ayant des armes sur lui, laisse tuer son ami sans le défendre? »

La princesse de *** a quitté son époux et s'en est allée à Nice, où il lui envoie des télégrammes menaçants... Je l'ai vue [naguère], et elle me plaisait beaucoup. Elle avait un embonpoint très joli chez une demoiselle, bien qu'il fit craindre pour l'avenir; mais vous savez qu'il y a certains fruits, comme le beurré blanc, par exemple, qui ne sont bons qu'un jour, mais, ce jour-là, quelle bonté!

Je me réjouirais de l'arrivée du thé, si j'étais plus sûr d'en boire. J'y ferai mes efforts cependant.

Adieu, mon cher ami, veuillez me mettre aux pieds de madame Childe. Mille amitiés. Ces dames et tous les Can-nais se rappellent à votre souvenir.

XLIII

Au même.

Cannes, 27 février 1870.

Mon cher ami,

Vous vous figurez peut-être que nous sommes dans un (*sic*) oasis et que nous ignorons ici les misères de l'hiver. Détrompez-vous. Nous avons eu en janvier une gelée à — 6° qui a détruit presque toutes les fleurs, et, depuis, le soleil n'a montré le bout de son nez que de loin en loin, jamais deux jours de suite. En revanche, des pluies torrentielles et des brouillards presque dignes des bords de la Seine. Cela n'empêche pas les gens d'ici de s'amuser. On danse, on a l'Opéra Italien, on donne des bals masqués. Hier, Nice, Cannes et Antibes se sont réunis à la pointe d'Antibes pour une « folle journée » donnée par un M. Pleschtcheief (*sic*)¹. C'est une invention russe qui consiste à passer douze heures ensemble et à dîner deux fois. Il pleuvait à verse et les promenades sentimentales entre les deux festins ont dû se borner à des excursions de la salle à manger au salon d'un hôtel mal installé.

1. M. d'Apletscheieff?

Quelle absence d'idées politiques dans M. Ollivier ! J'en avais meilleure opinion. Il y a dans ce pays-ci une déplorable habitude de vouloir tout faire par principes posés solennellement, acceptables en théorie mais impossibles en pratique. Pour le plaisir de *outfavour*¹ Favre, M. Ollivier prend l'engagement de ne se mêler en rien des élections : il donne ainsi une croquignole à son collègue et divise une majorité déjà peu solide. Voilà un homme d'État de ce temps-ci !

Adieu, mon cher ami, présentez mes respects à madame Childe. Je vous souhaite à l'un et à l'autre santé et prospérité.

XLIV

Au même.

Cannes, 17 mars 1870.

Mon cher ami,

Merci de votre lettre et des nouvelles du monde, dont je suis si loin. Je suis bien affligé de la mort du jeune Laborde. Cette pauvre famille est cruellement éprouvée.

Vous m'avez donné un dictionnaire des américanismes : je serai bientôt obligé de vous demander un glossaire de la nouvelle langue française. Que veux dire *papoteuse* ?

L'Histoire de Napoléon, de Lanfrey, dont je n'ai pas lu grand'chose d'ailleurs, me paraît arrangée comme l'histoire de Thiers, mais avec d'autres idées. Les deux ouvrages ne brillent pas par l'impartialité. Je crois qu'il n'est pas encore temps de porter un jugement définitif sur l'homme et son temps, mais il me semble que l'historien qui restera retravaillera et corrigera l'histoire de Thiers.

Vos vers d'Eschyle m'ont fait plaisir, bien que je n'aime pas « l'éponge », et que la métaphore soit loin d'être juste. Il est curieux de voir dans la plus ancienne poésie cette recherche du *concelto*, si en honneur aux époques de décadence. Cela rend indulgent pour l'*euphuism* de Shakespeare et le style *culto*. Je viens de faire une tartine à cette occasion, à propos d'une

1. « Déposséder de la faveur publique ».

nouvelle édition de *Don Quichotte*¹. Je dis que les Grecs, les Anglais et les Espagnols ont eu la faculté de percevoir à la fois deux plaisirs, celui du drame et celui de la poésie quintessenciée. Cette faculté n'existe pas chez les Français, qui veulent toujours savoir pourquoi et comment ils s'amuse.

Je suis toujours bien souffrant et rien ne me soulage. J'ai des nuits affreuses et des crises d'étouffement qui me prennent sans que je puisse deviner ce qui les amène. Le temps, qui est décidément au beau, ne me fait rien.

J'avais essayé de lire, mais sans succès, les nouvelles de Miss Martineau. Cela me fait l'effet de ces ouvrages de mathématique en vers :

Le carré de l'hypoténuse
Est égal, si je ne m'abuse,
A la somme de deux carrés
Construits sur les autres côtés...

Je lis à présent les *Essais* de Charles Lamb. Il a des idées originales et bien anglaises. Ses lettres sont très amusantes.

Adieu, mon cher ami; je suis d'une tristesse abominable, et, toutes les fois que vous daignerez me dire comment va le monde, vous ferez une œuvre charitable. Veuillez me mettre aux pieds de madame Childe. Mille amitiés.

XLV

Au même.

Cannes, 7 mai 1870.

Mon cher ami,

Je suis toujours malade. Avant-hier, pour la première fois depuis six semaines et par un temps admirable, je suis sorti en voiture, mais cela ne m'a pas réussi. Je suis encore consigné dans ma chambre. Vous me plaindriez si vous saviez tout ce que je souffre et quelles nuits je passe. Rien ne me soulage. Nous sommes ici en plein été, et l'espoir que j'avais dans le retour de la chaleur est maintenant dissipé comme tant

1. *La Vie et l'Œuvre de Cervantès*, préface à la traduction in-12 de Lucien Biart, fut imprimée pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1877.

d'autres illusions. Combien de temps dois-je rester encore dans ce triste état, je n'en sais rien, mais ceux qui m'aiment ne doivent pas prier qu'il se prolonge¹.

Tout ce que vous dites *de rebus publicis*² est fort juste. Nous nous en allons à tous les diables. On nous a émancipés de trop bonne heure et nous ne nous servons de la liberté qu'on nous donne que pour faire des sottises. Ajoutez à cela la profonde ignorance de cette génération, son étourderie et sa démoralisation. Nous n'aurons pas plus le droit de nous plaindre, si le feu du ciel tombe sur nous, que n'avaient les habitants de Sodome et de Gomorrhe.

Je n'ai jamais eu de goût pour M. Guizot, mais je lui rends justice. M. Royer-Collard, qui était implacable et qui abusait de son âge, disait : « M. Thiers est un polisson, mais M. Guizot est un drôle. » M. Guizot a pour lui son orgueil, sa tenue protestante, et son éducation de famille. Cela lui donne un grand avantage sur Thiers et ses autres contemporains, qui n'avaient que de la vanité, de l'audace et de mauvaises manières. Ce que je ne puis pardonner à M. Guizot, c'est son despotisme et son goût pour l'intrigue, et son indifférence pour le bien et le mal dès que son intérêt est en jeu. Rappelez-vous sa conduite avec le ministre Pritchard et son indulgence pour son secrétaire Génie, qui comme celui de Brid'oison savait manger à deux râteliers. Ce qui manque à nos hommes politiques, c'est d'abord une tête politique, puis des principes et du courage. Ces qualités-là, à vrai dire, ne se trouvent guère que dans un pays d'institutions aristocratiques. Pitt, Fox, Canning, Palmerston ont été élevés pour être des *statesmen*³. Ils ont fait leur apprentissage et obtenu leur grade au concours. Maintenant on prend un cocher sans lui demander s'il a jamais conduit.

Je suis bien fâché des mauvaises nouvelles que vous me donnez de la santé de madame Childe. J'espère que cet été la remettra, si tant est que nous ayons un été tranquille. Vous rappelez-vous le temps où vous me demandiez de vous faire

1. On sait que Mérimée est mort, à Cannes, le 23 septembre 1870.

2. « Des affaires publiques ».

3. « Hommes d'État ».

naturaliser Français et où je vous conseillais de rester Américain? N'avais-je pas raison?

Adieu, mon cher ami, veuillez présenter mes hommages à votre femme et me rappeler au souvenir de nos amis.

XLVI

Au même.

Paris, 14 juillet 1870.

Mon cher ami¹,

Je ne suis pas plus que vous amateur du style héroïque de M. de Gramont, mais vous me semblez bien naïf à l'égard des Prussiens. Le procédé de M. de Bismarck ne laisse rien à désirer sous le rapport de la perfidie accompagnée de grossièreté, et, outre la non-exécution du traité de Prague, il s'ajoute à l'affaire du Luxembourg et à celle du chemin de fer suisse. Le moment n'était pas mal choisi pour lui demander des explications. Il se tire d'affaire assez bien en écartant la question espagnole. Je ne crois pas à la guerre, parce que tout le monde en Europe en a trop peur. Ici, chose étrange, elle est assez populaire. Lord Lyons se donne beaucoup de mouvement et paraît fort bien disposé pour nous.

Je suis à peu près dans l'état où vous m'avez laissé. Mes jambes se désenslent un peu, mais je ne dors pas et les forces ne reviennent pas, et l'accablement est le même.

J'ai remis à votre messager une lettre de madame de Montijo à votre adresse, ne sachant comment vous l'envoyer, puisque vous ne mettez dans votre lettre d'autre indication que *Ems*. J'espère que celle-ci vous parviendra. M. Eustis va, je crois, à *Ems*.

Je n'ai pas la force de vous en écrire plus long, mon cher ami. J'espère que les eaux vous seront prospères. Veuillez présenter mes hommages à madame Childe.

PROSPER MÉRIMÉE

1. M. Édouard Lee Childe était alors à *Ems*, témoin des incidents qui amenèrent la déclaration de guerre.

AVEC LA FLOTTE RUSSE ¹

III

Il n'y avait plus qu'à rejoindre la flotte à Sainte-Marie de Madagascar, ce que je pensais faire en toute sécurité maintenant que j'avais dépisté les yachts. Dans cette traversée de Durban à Sainte-Marie de Madagascar, mon équipage fait mal son service, surtout à la machine frigorifique où sont les fortes têtes. Depuis que les ouvriers russes sont à bord pour réparer cette machine ça ne va pas mieux ; il y a toujours quelque chose qui cloche, de sorte que l'on n'obtient plus le degré de froid qu'il faut dans les cales. M. Just, le chef de la frigo, fait stopper sa machine plusieurs fois pendant cette traversée. Il fait cimenter le pied d'une colonne servant de bâti et de réservoir à une pompe de circulation, car cette colonne est crevée en dessous.

Le 1^{er} janvier 1905, vers quatre heures du matin, on aperçoit au Nord une lueur qui se projette dans le ciel comme une lumière électrique mobile. C'est probablement un des croiseurs russes de la flotte qui fait la garde au large de l'île de Sainte-Marie et qui fouille les criques de la côte et l'horizon avec ses projecteurs.

On ne voit pas les feux de la terre qui paraît embrumée. Enfin, au jour, voilà l'île Sainte-Marie, la pointe Blévec.

1. Voir la *Revue* des 15 mars et 15 avril.

Je fais route dans le canal, et bientôt j'aperçois la flotte de la Baltique mouillée au milieu, devant le port de Sainte-Marie, qu'on nommait autrefois Port-Louis. Je viens prendre place au milieu de la flotte qui me paraît en désordre et mal mouillée; les navires sont sales et mal tenus; on voit qu'ils ont attrapé du mauvais temps au cap de Bonne-Espérance; quelques charbonniers ont accosté les navires de guerre, mais la rade n'est pas propice pour faire du charbon.

Que de privations ces hommes ont à supporter! Et toujours, toujours occupés au charbon, jours et nuits! Quand c'est fini, il faut recommencer : les énormes gueules des fourneaux dans les chaufferies mangent, dévorent le charbon comme si on le jetait dans un gouffre. Et pas d'eau douce pour se laver. Rien que l'eau salée qui colle avec le sel sur le linge enduit de fumée et de charbon gras. L'eau potable est distillée de l'eau salée, ce qui fait que plus ces malheureux en boivent, par la chaleur de Madagascar, plus ils veulent en boire; et leur bouche est toujours âcre.

Même après une nuit passée à bousculer le charbon, les hommes sont heureux d'être désignés le matin pour venir aux provisions à bord de l'*Espérance*, surtout s'ils ont la bonne fortune de trouver le capitaine debout! Ces malheureux me font pitié; quelquefois je leur fais donner un verre de bière, un whisky soda, ou de la bonne eau avec un peu de tafia dedans. Tout de même l'un d'eux a subtilisé ma montre et ma chaîne en or, qui étaient pendues dans la chambre des cartes. Je pense que ce fut pour conserver un souvenir de moi.

Si le passage du Cap a fatigué les navires de la flotte, en récompense, je trouve que la figure des hommes est meilleure que sur la côte du Gabon; malgré leur surmenage on voit que le climat est meilleur; il y a moins de malades.

Sauf la première division, les navires étaient mal mouillés, presque au milieu du canal où la mer est grosse et le courant violent; les charbonniers qui avaient accosté les navires sont obligés de reprendre leur mouillage; la communication est difficile avec les vedettes que les vaisseaux ont mises à l'eau; je délivre cependant un peu de viande congelée aux plus téméraires et aux plus affamés qui n'ont pas crainte des embruns de la mer.

Le lendemain 2 janvier, le temps est meilleur ; j'ai prévenu par lettre le chef-d'état major que notre machine frigorifique avait cette fois-ci une avarie sérieuse. Le chef mécanicien de la flotte et le chef ouvrier du *Kamtchatka* viennent à bord de l'*Espérance* et décident une sérieuse réparation.

Vers les huit heures du soir, un officier, dans un petit torpilleur, me prévient de me tenir prêt à appareiller le lendemain matin à six heures. Je lui demande où aller ; il me répond qu'il faudra suivre la flotte. Je crois que l'amiral n'a pas communiqué avec Sainte-Marie de Madagascar, bien qu'il fût resté trois jours dans le canal.

Le lendemain matin, à six heures, j'étais à pic sur mon ancre, et quand l'amiral signala l'appareillage, mon ancre était à bloc la première. Je mis la machine en marche le premier, pour m'écarter afin de prendre mon poste en travers du vaisseau amiral, avec l'*Orel*.

Le cap au Nord, l'escadre défila, le *Souwaroff* en tête de ligne, après bien des hésitations, car chacun en prenait à sa guise ; il est probable que l'amiral avait donné liberté de manœuvrer. Je n'y comprenais rien : certains navires étaient déjà à un mille du mouillage, quand d'autres ne faisaient que de déraper leur ancre, de sorte que les navires de la deuxième division étaient mélangés à ceux de la première ; enfin en passant la pointe Larré, tout était en ordre. On contourna cette pointe pour se diriger dans la baie de Tintingue située trente milles dans le Sud quart Sud-Ouest de la pointe Bellone, dans l'Est de la partie Nord de l'île Sainte-Marie. Les uns après les autres, les navires, malgré les signaux réitérés de l'amiral, viennent dans le plus grand désordre prendre mouillage en dehors des passes de la baie, où la mer était très houleuse. Une fois à l'ancre, la flotte fait du charbon avec ses pourvoyeurs charbonniers, et des vivres à bord de l'*Espérance*.

Pendant les trois jours que la flotte reste sur ce mouillage, elle fait des exercices de canon. Pendant deux nuits l'amiral donne l'ordre d'éteindre les lumières à bord de tous les navires, pour se dissimuler au fond de cette baie à tous ceux qui passaient dans le canal de Sainte-Marie. On disait que Rodjestvensky avait été prévenu qu'il y avait des bateaux suspects dans les parages de Madagascar. Je me conforme

de mon mieux aux ordres de l'amiral ; je dis de mon mieux, parce qu'il m'est bien difficile de faire exécuter ces ordres avec des insoumis comme il y en a parmi l'équipage.

Les autres nuits, le personnel de la machine se plaignait d'être obligé de laisser un graisseur debout pour faire marcher la dynamo : cette nuit où l'amiral avait interdit les lumières, le personnel de la machine voulait à toute force, faire marcher les dynamos !

Tout cela par esprit de contradiction.

Ils disaient : « On nous prend pour des esclaves ! On veut nous faire rester sans lumière comme des forçats ! Nous ne sommes pas des Russes nous, nous sommes des Français ! »

J'étais seul sur l'*Espérance* à comprendre le but de notre mission ; les bons sujets et ceux qui auraient pu deviner se laissaient entraîner par l'insinuation de quelques mauvaises têtes, qui ne voyaient qu'une chose : forcer le capitaine à les débarquer, arrêter la croisière pour toucher une année de salaires au bout de deux ou trois mois de voyage.

Un jour, l'amiral m'avait dit : « Ça ne va donc pas à bord de l'*Espérance* avec vos hommes ? J'aurais cru que les Français se seraient mieux conduits. » J'avais répondu à l'amiral que tout marchait bien, car je voulais cacher aux étrangers la plaie de notre pauvre marine de commerce, où il n'est plus guère possible de recruter des équipages disciplinés comme autrefois.

Revenons à la flotte russe qui, pendant cette nuit sans lumière, faisait bonne garde : on pouvait de temps en temps entendre les cris répétés des sentinelles, aux coupées et aux extrémités, à la poupe et à la proue des vaisseaux de guerre ; puis quelques commandements sourds, mais pas un son de cloche : les heures ne furent pas piquées et pas un canot ne circula en rade.

Trois contre-torpilleurs furent détachés de l'escadre et expédiés en vedettes autour de l'île Sainte-Marie, dans le canal et dans le voisinage de la baie. Il est fort probable qu'un navire passant dans le canal de Sainte-Marie n'aurait pas soupçonné qu'une flotte formidable fût cachée dans cette baie de Tintingue. A ce moment-là, la flotte était puissante : l'amiral avait déjà formé ses paysans aux exercices qu'il leur faisait répéter sans cesse, malgré les corvées du charbon, au mouillage comme à la mer.

J'allai faire visite au chef d'état-major qui m'avait demandé; l'amiral était indisposé. Le chef d'état-major me donna des instructions pour aller en estafette dans la baie d'Antougil à la rencontre des charbonniers venant de Las Palmas et de Saint-Vincent : je devais leur donner l'ordre de rejoindre à Nossi-Bé, sans perdre de temps.

Vers huit heures du soir, après avoir délivré de la viande toute la journée aux équipages, qui, depuis l'arrivée de l'*Espérance* à Sainte-Marie de Madagascar, mangeaient à leur faim, j'appareillais pour la baie d'Antougil. J'avais pris deux officiers de l'état-major à bord, un lieutenant de vaisseau et un commissaire. Ils avaient pour mission : le premier d'aller à bord des vapeurs charbonniers que l'on rencontrerait dans la baie d'Antougil pour leur donner des instructions, le second de porter des câblogrammes à Port-Choiseul.

Le lendemain matin j'étais à Port-Choiseul, et aussitôt mon arrivée, les officiers russes débarquèrent à terre. Dans l'après-midi, deux grands vapeurs de 11 000 tonnes chacun se présentèrent; un autre vers cinq heures et demie. A leur retour de terre, les officiers russes se rendirent à bord des navires qui appareillèrent dans la soirée. Le lendemain matin, entrée d'un vapeur anglais et de deux norvégiens, qui furent expédiés également. Je restai encore deux jours sans voir d'autres vapeurs venir à Port-Choiseul, et pendant ce temps-là les officiers russes étaient à terre.

On sait que pendant toute la croisière de la flotte de la Baltique dans l'océan Atlantique et dans l'océan Indien, le ravitaillement en charbon a été assuré par une compagnie allemande, qui a gagné des millions de roubles : ses vapeurs et ceux qu'elle avait affrétés avaient pris chargement en Angleterre à destination, les uns des îles Canaries, Las Palmas, d'autres pour Dakar et les îles du Cap-Vert, d'autres encore pour Delagoa-bay et Lourenço Marques. Il va sans dire que tous ces vapeurs étaient en règle; ils auraient pu aller jusqu'au Japon sans être inquiétés.

La chose était très simple. Quand l'amiral avait besoin de 30 000 tonnes de charbon par exemple, pour telle date, il télégraphiait à Hambourg et les vapeurs qui se tenaient dans le voisinage avec un chargement de charbon à ordre, recevaient

un télégramme de faire diligence immédiatement pour tel ou tel port, où ils rencontreraient la flotte, ou l'*Espérance*. Il est incontestable que ce système très ingénieux valait tous les dépôts, du monde entretenus à grands frais, où l'on ne trouve pas de charbon; ou si par malheur on en trouve, il est à l'état de scories. A partir du détroit de Malacca, le ravitaillement jusqu'en Extrême-Orient était fait par une autre Compagnie qui avait, en plus des 100 000 tonnes de charbon à flot, d'énormes dépôts à Singapour, Saïgon, Shanghai, etc., représentant plus de 300 000 tonnes. Le ravitaillement de cette expédition était bien compris, et intelligemment dirigé.

Le 8 janvier, mes machines frigorifiques sont démontées. Le lendemain, la viande du faux pont n° 2 est dégelée ainsi que les nombreuses caisses de volailles et gibiers. J'ai appareillé pour rejoindre la flotte le plus vite possible à Nossi-Bé. Le 10, en passant au cap d'Ambe, je suis obligé de jeter à la mer 400 caisses de poulets et gibier. On remet avec bien des difficultés une des machines frigorifiques en marche; je ne m'expliquais pas comment on ne parvenait pas à réparer la colonne qui servait à la circulation de l'eau.

Le même soir, je mouille près de Nossi-Bé pour ne pas rejoindre la flotte la nuit. Le lendemain matin, à cinq heures, branle-bas et appareillé pour rejoindre la flotte, qui est mouillée à Helleville en très bon ordre. Quand je suis assez près, une vedette vient avec un officier pour me désigner un mouillage entre le *Kamtchatka* et le *Dimitri-Donskoï*. Aussitôt je fais prévenir l'amiral par M. Shaub de cette avarie à mes machines frigorifiques et je descends à terre pour une visite au commandant du *Capricorne*, aviso de guerre français.

La flotte était réunie au complet: toutes les unités de combat et les transports de la flotte volontaire, que nous avons laissés à Tanger et qui avaient passé le canal de Suez, étaient mouillés sur la rade de Helleville en bon ordre par division. En plus il y avait une grande quantité de charbonniers le long des navires de guerre qui délivraient leur charbon. L'aspect de l'immense baie était superbe avec cette quantité de vapeurs et de navires de guerre. Chaque unité remplissait ses soutes qui étaient presque vides en arrivant à Nossi-Bé. Chaque navire, en dehors de ses soutes, mettait du charbon

en sacs, qui sur les plages des cuirassés, qui sur le pont ou dans les coursives, en supplément, pour la traversée de Madagascar en Extrême-Orient.

Je me rendis à bord du *Souwaroff* pour demander un peu de ce charbon au chef d'état-major; il m'en restait certainement assez pour aller à Vladivostok; mais il était toujours temps d'attaquer ma réserve de la cale n° 3. Comme je lui demandais aussi de l'eau douce, le capitaine de pavillon me dit : « De l'eau douce! vous savez bien que nous n'en avons pas assez pour la flotte, les bouilleurs fonctionnent mal sur certains navires et notre bateau-citerne, le *Météore*, arrive avec peine à nous alimenter. C'est inutile aussi que nous vous donnions le charbon de nos charbonniers. Ils sont ici une vingtaine de 5 à 10 000 tonnes : malgré cette abondance apparente, l'amiral ne veut pas céder un morceau de ce charbon; il le réserve exclusivement aux navires de guerre. Il n'en donnera pas aux transports de commerce qui accompagnent la flotte, parce qu'ils peuvent aller dans les ports se ravitailler, comme vous par exemple qui êtes neutre. — Mais vous savez bien que l'on me refuse du charbon à Durban. — Oui! M. Shaub m'en a parlé; mais il paraît que vous aviez demandé 1 000 tonnes; c'était trop d'un coup. Ils ont pensé que vous alliez ravitailler la flotte russe! Ils ne se doutent pas que la flotte a plus de 400 000 tonnes de charbon à sa disposition. — C'est justement pour cela que vous pourriez me donner de 400 à 500 tonnes. — Mais non! je vous dis que l'amiral ne veut pas en donner un morceau; vous en trouverez à Majunga d'ici à deux jours. »

Nous savions tous, l'amiral le premier, que les gros cuirassés de l'amiral Togo n'étaient pas encore réparés depuis la bataille navale du 10 août devant Port-Arthur. Trois grosses unités changeaient leurs chaudières à Nagasaki et à Yokohama; d'autres tenaient la mer tant bien que mal en attendant une embellie pour se réparer dans les ports du Japon : c'était le moment d'aller à la rencontre de l'amiral Togo.

Le lendemain matin, l'amiral Rodjetsvensky me fit appeler à bord du *Souwaroff* où j'arrivai vers huit heures. Il me reçut cordialement, mais ce n'était plus comme dans les premiers

temps. Il avait l'air ennuyé : cette vie depuis trois mois, au Sénégal, au Gabon, à Madagascar, par des chaleurs torrides, à bord d'un cuirassé bondé de monde et chauffé à blanc de la quille à la pomme des mâts, n'est pas faite pour mettre en gaieté ni pour donner la santé.

Je racontai à l'amiral l'accident des machines frigorifiques, mes appréhensions au sujet de la viande des cales qui commençait à mollir, et les sacrifices que j'avais dû faire de quatre cents caisses de volailles. Il me dit qu'il lui était impossible de réparer ma machine frigorifique, que le chef des ateliers à bord du *Kamtchatka* le lui avait dit : « D'ailleurs vous devez partir ce soir pour Majunga où il y a des ateliers et où vous pourrez vous réparer, faire du charbon et de l'eau douce. Vous porterez des câblogrammes. Parlez-moi maintenant de votre voyage à Durban ; est-ce vrai ce que l'on m'a raconté ? »

Alors je fis le récit de ce voyage au Natal. L'amiral sourit, ce que je n'avais encore jamais vu. Il me serra la main en me disant de revenir le plus promptement possible et en me souhaitant bon voyage. Je rentrai à bord de l'*Espérance*, qui depuis son arrivée à Nossi-Bé délivrait de la viande à tous les navires de la flotte. Je descendis à terre prendre mes papiers de bord que j'avais déposés à l'Inscription maritime. En revenant, je croisai l'enterrement de deux officiers russes qui avaient été tués par un appareil Temperlet en faisant du charbon à bord d'un vapeur allemand.

Quand je fus à bord, le second de l'*Espérance* me dit qu'une partie des hommes de mon équipage refusaient de travailler au chargement, prétendant que la marchandise composant ce chargement était contrebande de guerre. Ces hommes qui, à Tanger, avaient demandé une augmentation de salaires de trente francs par mois pour transborder viandes et provisions dans les canots de l'escadre, trouvaient tout simple de dire après trois mois : « Nous ne voulons plus travailler au chargement qui est contrebande de guerre. »

Vers les quatre heures de l'après-midi, j'appareillais de Nossi-Bé, où j'étais depuis trois jours, pour Majunga, où j'allais porter des dépêches, faire de l'eau et du charbon et réparer les machines frigorifiques. D'après les instructions de l'amiral, il fallait être de retour pour délivrer des vivres

le 17, c'est-à-dire quatre jours après! A neuf heures du soir, un formidable choc se fit entendre et tout s'arrêta dans les machines réfrigérantes. Après examen, on constata qu'un écrou s'était dévissé et qu'une tige de piston était passée au travers d'un cylindre. Cette avarie entraînait de grands dégâts dans le reste de la machine. Une forte tête du gaillard avant déclara alors, paraît-il : « Du coup, nous allons f... la viande à la mer et retourner en France toucher un an de voyage! »

Le lendemain, 14 janvier, j'entrais en rade de Majunga, où était ancré le croiseur français *Infernet*. Aussitôt que j'eus pris mon mouillage, un aspirant de ce croiseur vint à bord de l'*Espérance* m'apporter l'invitation du capitaine de vaisseau Forestier, chef de la division navale de l'océan Indien et des officiers du croiseur *Infernet* à venir passer à bord l'après-midi du samedi 14 janvier 1905.

Je devais une visite au commandant du croiseur français; je me rendis à son invitation et, en arrivant à bord de l'*Infernet*, je trouvai sur le pont la meilleure société de Majunga.

A la nuit close, le bal prit fin à bord du croiseur français, et les invités s'embarquèrent pour descendre à terre, les uns dans les embarcations gracieusement mises à leur disposition, les autres sur le yacht de l'administrateur en chef. Le débarquement de tous ces invités était éclairé par les projecteurs électriques du croiseur. Le coup d'œil était merveilleux : l'*Espérance* était embrasé par cette lumière parce qu'il se trouvait sur la route des embarcations. Quand elles passèrent à l'arrière, les meilleurs de mon équipage crièrent trois fois : hurra!

Dès mon arrivée, j'avais fait porter les câblogrammes par un homme de confiance de l'*Espérance*, de sorte qu'en descendant à terre, le lendemain matin, je me rendis immédiatement faire visite à l'administrateur après avoir déposé mes papiers de bord à l'Inscription Maritime.

Je fis une demande auprès des autorités du port pour exécuter immédiatement les réparations à la machine frigorifique. Une commission vint à bord l'après-midi, et l'on commença, séance tenante, quelques démontages. A trois heures, des hommes de l'équipage descendirent à terre sans permission, et se rendirent à l'Inscription Maritime; ils racon-

tèrent à l'administrateur de la marine qu'ils avaient été trompés en embarquant sur l'*Espérance*, que ce vapeur transportait de la contrebande de guerre, et qu'ils ne voulaient pas se rendre coupables d'un pareil forfait! Ils avaient été embarqués au Havre pour prendre un navire à Liverpool et aller à Saïgon porter un chargement; mais ils n'étaient pas engagés pour transporter de la contrebande de guerre et suivre la flotte russe. Ils prirent bien garde de dire à l'administrateur qu'ils s'étaient fait augmenter de trente francs par mois, justement pour cela.

Enfin! on les avait trompés; on devait donc les rapatrier.

L'administrateur leur dit : « Si votre capitaine consent à votre débarquement, je vous débarquerai et vous rapatrierai. » Je vins trouver l'administrateur qui m'avait fait mander; je protestai contre le dire de ces hommes qui étaient de mauvaise foi; je dis à l'administrateur qu'ils avaient comploté pour faire payer à l'armateur une année de salaire, après trois mois de service : « Je ne veux pas les débarquer, c'est eux qui viennent vous le demander; par conséquent, si vous vous y prêtez, nous porterons au rôle : débarqués sur leur demande, malgré les protestations du capitaine. »

Ils furent débarqués, et je fus bien débarrassé; je regrettais cependant quelques-uns d'entre eux.

Mon armateur et les agents russes, qui étaient à la tête de cette grosse opération de fourniture de charbon et de vivres, savaient tout ce qui se passait à bord de l'*Espérance* par mon subrécargue, un Allemand, qui avait la France en horreur et se tenait en relations télégraphiques avec eux. Ces messieurs furent tellement découragés de la mauvaise foi de ces marins Français, que les cinq grands vapeurs qu'ils achetèrent en Angleterre pour porter des provisions en Extrême-Orient, et qui devaient être francisés, passèrent sous le pavillon allemand. Ainsi, par le fait de cet équipage, la marine française perdait l'avantage de compter cinq vapeurs de 5 à 6 000 tonnes de plus qui auraient pris armement, comme l'*Espérance*, au Havre.

Quand je pense que tous ces hommes si hautains, si arrogants même, devant moi ce jour-là à Majunga, car ils savaient qu'il m'était presque impossible de les remplacer, étaient

venus au Havre me supplier de les prendre ! Ce n'étaient pas les hommes qui manquaient sur les quais du Havre : notre marine marchande n'est malheureusement pas brillante aujourd'hui, et plus d'un marin attend pendant longtemps quelquefois un embarquement avantageux. Pouvait-on en trouver un plus avantageux ? Un matelot était payé cent trente francs par mois ; les chauffeurs pouvaient gagner cent soixante francs par mois avec les cinquante centimes de l'heure qu'on leur payait pour le travail supplémentaire en dehors des heures de quart ; quant à la viande et au reste, ils en avaient autant qu'ils en voulaient.

Je partis après cinq jours passés à Majunga, sans faire de charbon : il n'y en avait pas dans le pays. Si les négociants en avaient fait venir 20 000 tonnes il aurait été vendu en deux mois à soixante-quinze francs la tonne et même plus cher. Je ne pus davantage faire de réparations sérieuses à la machine frigorifique ; mais j'emportai de Majunga les dépêches de Russie pour l'escadre.

En arrivant à la pointe de d'Angadoka le lendemain, nous trouvons un temps atroce : ce fut presque à tâtons que j'arrivai en rade de Helleville. Le chef d'état-major me dit qu'il avait reçu, par un torpilleur, une lettre de l'administrateur chef de Majunga, lui annonçant que la machine frigorifique de l'*Espérance* était irréparable. Une commission de mécaniciens russes vint à bord et se déclara également impuissante. Je ne pouvais me faire à cette idée qu'on n'arriverait pas à cimenter une colonne servant à la circulation. Je résolus de retourner à Majunga tenter une réparation. Je n'eus pas besoin de demander la permission : l'amiral me fit appeler et me dit qu'il fallait délivrer de la viande jour et nuit et me disposer à partir le lendemain pour Majunga. Je revins donc pour la seconde fois à Majunga porter des câblogrammes, et tâcher de réparer mes machines frigorifiques. On mit des ouvriers dans les machines pendant trois jours : ils finirent par abandonner le travail en disant que la réparation était impossible. Il restait encore 1 015 tonnes de viande congelée à bord.

Je revins à Nossi-Bé où l'on décida que tous les soirs, j'irais à la mer jeter la viande qui se dégelait et que le matin je reviendrais au mouillage délivrer à la flotte les quartiers

encore gelés. Ce manège dura quinze jours. Chaque unité de la flotte, qui avait des chambres réfrigérantes, y entassa la viande encore dure comme du marbre. Un beau matin, je rentrais en rade, les cales réfrigérantes vides : on avait jeté près de 700 tonnes à la mer sur 3 000. Il ne me restait plus que des provisions de farines, biscuits, rhum, etc.

Pendant mes appareillages, chaque soir, je reçus une réclamation du restant des hommes qui composaient mon équipage. Cette réclamation était faite à la suite des ordres que l'amiral m'avait donnés : l'*Espérance* suivrait l'escadre malgré sa perte de viande, — ce qui m'a toujours fait penser que tout l'équipage supposait qu'après l'avarie de la machine frigorifique, l'*Espérance* rentrerait en Europe et que l'on toucherait l'année de salaires convoitée depuis si longtemps. Toutes les avaries survenues pendant cette campagne sont peut-être les conséquences de ce malheureux engagement de l'armateur : payer une année de salaires si le navire était empêché de continuer son voyage ! Enfin je reçus un ultimatum de mon équipage, officiers compris : ils ne suivraient pas le navire plus loin, si on ne leur garantissait le dépôt des salaires d'une année dans une banque en France. Quand je pense qu'il y avait un officier d'administration à Madagascar qui leur donnait raison !

Je me décidai donc à câbler à mon armateur :

Avarie frigorifique déclarée irréparable : aucune chance sauver restant viande. Équipage refuse, devant autorités marines qui approuvent, continuation voyage si vous n'envoyez preuves télégraphiques que vous déposez en banque cautionnement un an salaires. Réponse immédiate; envoyez instructions.

La réponse arriva le lendemain :

Équipage sera entièrement payé comme par contrat; suivez flotte attendant nouveau vapeur moderne, maintenant Australie dont négocions achat; équipage « Espérance » permutera avec équipage nouveau; vous rejoindrai personnellement Tamatave.

Malgré tous les mauvais procédés de l'équipage de l'*Espérance*, les agents français faisaient ce qu'ils pouvaient pour que les agents russes missent les nouveaux vapeurs sous pavillon français. Leurs efforts furent vains : les agents russes étaient découragés.

Je sais que les marins russes qui venaient à bord de l'*Espérance* prendre les provisions pendant la croisière, étaient mauvais conseillers : ils racontaient qu'à bord des transports portant le pavillon de commerce russe, il y avait des mutineries, que le remorqueur *Rouss* était maintenant armé avec les marins de la flotte volontaire, parce que les matelots avaient refusé de suivre la flotte par crainte d'être faits prisonniers.

Je ne sais si la chose est vraie, mais quelle comparaison établir entre la solde des matelots russes, qui était de quarante francs lorsque celle des nôtres était de cent trente!

Je reviens à la flotte de la Baltique, qui est superbe maintenant en rade de Nossi-Bé, reluisante, frottée, astiquée et peinte à neuf! Mais les carènes traînent des herbes marines de six pouces de long, ce qui ne donnera pas de la vitesse, le jour où il en faudra.

Tous les soirs, deux contre-torpilleurs sortent en éclaireurs, pour fouiller les criques et les petites baies des environs. Ils font le tour de l'île de Nossi-Bé. La flotte aussi fait bonne garde : les projecteurs électriques ne cessent de fouiller tous les coins de l'horizon. Pendant les quinze nuits que je suis sorti au large pour jeter de la viande à la mer, j'avais mission de prévenir, si j'apercevais quelque chose de suspect.

Un matin que j'avais passé la nuit au large de Nossi-Bé et que je me disposais à rentrer, j'aperçus au petit jour, environ à 15 milles de l'*Espérance*, une escadre de plusieurs unités. Je voyais se détacher au-dessus de la mer, unie comme un miroir avant le lever du soleil, des mâts et des cheminées fumantes, des superstructures de navires : j'en comptai huit. A la vue de cette force navale que je ne m'attendais pas à voir ce matin-là, je mis en route à 11 nœuds pour revenir à mon mouillage. En revenant je pensai que c'était la division de l'amiral Nébogotoff : j'avais eu tort de ne pas mieux m'en assurer. Dès que mon navire fut mouillé, je me rendis à bord du *Souwaroff* et je fis part au chef d'état-major de ce que j'avais vu : « C'est bien », me dit-il. Une demi-heure après, deux contre-torpilleurs de la flotte prenaient le large. Ils revinrent vers trois heures de l'après-midi. A cinq heures du soir, comme j'étais à bord du *Souwaroff* pour affaire de service,

le chef d'état-major me dit : « Dites donc, commandant Bouteiller, je crois que vous avez mal dormi la nuit dernière et que ce matin, au jour, vous avez rêvé. — Quoi! vous prétendez que je n'ai pas vu ce matin, au jour et à environ 15 milles à l'ouest du Pain de Sucre, une flotte de huit unités? — Je ne crois pas; vous avez dû vous tromper. — Ah! pour cela non! dis-je. Peu importe que ce soit une division de l'escadre Nébogatoff, ou l'escadre anglaise des Seychelles, ou des Japonais. Mais pour avoir vu, j'ai vu. »

En effet, j'avais bien vu, puisque le lendemain matin, au jour, cette même flotte était dans les mêmes parages. Et elle resta en vue de l'*Espérance* jusqu'à sept heures du matin; puis elle disparut en faisant route au Nord. Quelle était cette flotte? Je ne l'ai jamais su. Mais je crois que l'amiral Rodjetsvensky le savait. D'après des officiers russes que je questionnai, c'était l'escadre anglaise de l'océan Indien.

Je n'avais pas été le seul à la voir, puisque le 23 février, me trouvant à Majunga, j'entendais dire en ville que des Indiens venant de Bombay avec leurs boutres racontaient à qui voulait les entendre qu'ils avaient croisé une escadre japonaise aux Seychelles, laquelle attendait une flotte russe venant de Djibouti. Comment expliquer que les Indiens, commerçants de Majunga et arrivant de Bombay, aient su qu'une escadre russe était partie de Djibouti pour venir rejoindre l'amiral Rodjetsvensky à Madagascar? Ce qui était vrai cependant, puisqu'une partie de l'escadre Nébogatoff était en route pour nous rejoindre à Nossi-Bé.

Ces racontars m'inquiétèrent à tel point que j'envoyai une lettre à l'amiral Rodjetsvensky par un torpilleur français allant à Nossi-Bé.

Extrait de mon journal de bord.

Le 28 janvier après avoir passé la nuit au large de l'île de Nossi-Bé et revenant prendre mon mouillage à Helleville, je croise à environ cinq milles de la rade, une flottille russe, composée de deux destroyers et de six torpilleurs qui se dirige vers le Nord-Ouest. Le 30 janvier, en rentrant de ma croisière de nuit, je rencontre la première division des cuirassés russes à sept milles de la côte. Cette flotte fait route vers le Nord-Ouest à petite vitesse. Les gros cuirassés me paraissent très enfoncés dans l'eau avec une surcharge de

charbon sur les plages, qui ne sont plus qu'à un mètre cinquante à peu près de l'eau.

L'amiral Rodjetsvensky, tout en faisant bonne garde, ne perdait pas un instant pour instruire ses équipages : il profitait de toutes les circonstances. La nuit, c'étaient des exercices sans fin, des signaux électriques, des projections qui fouillaient les côtes, le fond des criques et l'horizon de la mer ; pendant la journée, des exercices de canon, de torpille, d'embarcation, des simulacres de débarquement. Les équipages n'étaient déjà plus les terriens à col bleu tout neuf, que nous avions vus à Tanger et à Dakar ; les charbonniers de la côte d'Afrique prenaient tournure. Mais à mesure que les jours passaient sous ce climat meurtrier, qui n'est pas fait pour les Russes, on voyait des athlètes essayer de se raidir contre le mal qui les terrassait peu à peu. Les plus forts tombaient soudain en deux ou trois jours, comme des bœufs que l'on assomme d'un coup de massue ; les autres ne voulaient pas être malades, se raidissaient contre le mal qui mine lentement, qui vous abat, qui vous empêche de dormir, qui donne une fatigue inexplicable quand on est couché la nuit, et qui vous anéantit le jour !

Mais pourquoi la flotte était-elle retenue à Madagascar, surtout en cette mauvaise saison des pluies et des orages sans fin, si pénible pour les Européens, surtout à bord de ces navires de guerre en fer et en acier, où l'on manque de place ? Et ces hommes n'avaient jamais de nouvelles de leurs familles : ils ne recevaient pas même un journal ! C'était l'isolement complet, comme sur les galères des temps passés.

Dimanche, 5 février : depuis le petit jour l'*Espérance* délivre des provisions à une douzaine de canots de la flotte. Le temps est beau ; la journée se passera sans pluie ; on ira entendre la musique de l'amiral cet après-midi, à quatre heures, sur la place du gouvernement de Helleville. La haute société de la ville sera là ; on pourra contempler l'ancienne reine de Nossi-Bé, entourée de ses charmantes Malgaches au teint cuivré, bronzé, à la tête ébouriffée et aux centaines de petites tresses, à l'écharpe rouge, verte ou bleue ciel. Elle viendra saluer la femme de l'administrateur, pour montrer à

tout le pays qu'elle est encore quelque chose dans les affaires du gouvernement.

Huit heures du matin : on hisse les couleurs ; un officier d'état-major monte à bord de l'*Espérance*, me disant que le chef d'état-major a besoin de me voir. J'embarque dans la vedette avec l'officier russe, et nous arrivons en quelques minutes à bord du *Souvaroff*.

« Pouvez-vous partir à midi pour Majunga ? — Oui, si je peux avoir mes papiers de bord que j'ai déposés hier au bureau de la marine. Or il est fermé, aujourd'hui dimanche. »

Il s'agit de porter des télégrammes très pressés et de faire des achats de vivres : il n'y a plus rien à Nossi-Bé ni dans les environs.

Il y avait soixante vapeurs sur rade, et c'était moi qu'on envoyait porter des télégrammes et chercher des vivres, moi qui venais de sortir régulièrement les quinze dernières nuits. J'étais au mouillage depuis la veille seulement ; on ne pouvait donc pas me laisser un dimanche au repos ! Pourquoi l'amiral Rodjestvensky n'envoie-t-il pas un de ses contre-torpilleurs porter ses télégrammes ? Mystère ! De mauvaises langues ont dit que l'amiral n'avait confiance en personne, sauf dans les Français. Le soir, j'étais à la mer et l'*Espérance* filait vers le sud à la vitesse de dix et onze nœuds. Le lendemain matin j'étais à Majunga où je déposais les câblogrammes. Deux officiers russes d'administration étaient à bord de l'*Espérance* pour acheter tout ce qu'ils trouveraient dans la ville. Ils raffèrent ce qu'il y avait dans les magasins : quatre cent mille francs de provisions furent achetées sans délai et embarquées sur l'*Espérance*. Quand j'eus arrimé dans les faux ponts ces quatre cent mille francs de vivres, je trouvai qu'il n'y en avait pas beaucoup pour tant d'argent.

Le croiseur *Infernet* et l'avisos *Capricorné* étaient sur rade. Quelques heures avant mon départ pour revenir à Nossi-Bé, je demandai au plus ancien des officiers russes s'il avait fait visite au commandant de l'*Infernet*. Sur sa réponse négative, je lui conseillai de réparer son erreur immédiatement.

Le soir du 9 février, j'appareillais pour Nossi-Bé, avec, comme passager, l'administrateur en chef de la province de

Majunga, qui venait saluer l'amiral Rodjetsvensky. Le lendemain matin, j'arrivais en rade de Nossi-Bé, et du plus loin que les pavillons pouvaient être distingués, je signalai à l'amiral que j'avais à mon bord l'administrateur en chef de la Province. Aussitôt mouillé, je vis venir une vedette qui prit l'administrateur et le conduisit à bord du *Souwaroff*. Une trentaine de canots des navires de l'escadre accostèrent pour prendre des vivres. Quand l'administrateur quitta le *Souwaroff*, il fut salué de onze coups de canon. Le soir de mon arrivée, à Nossi-Bé, le capitaine danois du vapeur *Anambu* vint me voir; il arrivait de Londres avec un plein chargement de 3 000 tonnes de cordages, huiles pour les machines, etc. Ce vapeur était un de ceux qui auraient dû être francisés; il appartenait à la même société que l'*Espérance* et avait quitté Londres dans les premiers jours de janvier.

Depuis deux jours que ce navire était sur rade, il délivrait des centaines et des centaines de pièces de fibres manille, des matières grasses, des fils électriques, des caisses de matériel de toutes sortes. Tout cela venait d'Angleterre, comme les vivres qu'avait l'*Espérance*, comme le charbon que portaient les navires allemands, comme tout le reste : les millions et les millions de francs de marchandises livrés aux Russes, à la flotte, venaient d'Angleterre, toujours d'Angleterre!

Le 11 février, une chaloupe à vapeur du *Souwaroff* m'apporte l'ordre dont copie ci-dessous :

11 février 1905.

Monsieur,

Le Commandant en chef m'a donné l'ordre de vous prier d'aborder demain matin à six heures le transport « Anadyr », afin de transmettre à bord du susdit transport toutes les provisions achetées à Majunga.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mon respect.

Signé : CLAPIER DE COLLONGUE

Aussitôt mon transbordement terminé sur l'*Anadyr*, je devais repartir pour Majunga reconduire l'administrateur en chef, porter des télégrammes et prendre du matériel.

Le chef d'état-major m'avait dit : « Vous prendrez du

matériel et vous reviendrez le plus vite possible. Allez! nous tenons compte des services que vous rendez à l'escadre, mon cher commandant, et beaucoup voudraient être à votre place. »

Aujourd'hui, du fond de la Bretagne où je suis revenu, je me remémore ce qui s'est passé à cette époque, pendant cette terrible campagne où j'ai pris la fièvre comme tous ceux qui m'ont suivi, et je me demande si c'était bien la peine de me donner tant de mal. Un des mécaniciens qui m'a suivi jusqu'à Shanghai est mort de fièvre depuis son retour au Havre, laissant une mère et des sœurs sans ressources. Peut-être moi-même garderai-je longtemps le germe des maladies contractées à Madagascar, au Gabon et au Sénégal, et jamais un Russe ne s'inquiétera du sort que nous valut notre dévouement à sa patrie. ~~N'avons-nous pas été payés?~~

Le 12 février, je débarquai à Majunga l'administrateur en chef. Pendant cette relâche, je fis faire quelques réparations aux accessoires des chaudières. Le 27 je reçus une lettre du chef d'état-major, qu'avait portée un torpilleur français venant de Nossi-Bé.

24 février 1905.

A monsieur le commandant du vapeur « Espérance ».

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Amiral commandant en chef a décidé que votre vapeur quittera Majunga dans un jour (environ) après que vous aurez reçu cette lettre, même si le temps susdit ne suffit pas pour l'embarquement complet de tous les matériaux que vous deviez prendre.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Signé : CLAPIER DE COLLONGUE

Dès la réception de cette lettre j'allai trouver les fournisseurs du matériel, les priant de me remettre ce qui était prêt; mais il n'y avait rien de prêt. Le lendemain 28 février, je reçus une seconde lettre, me priant de me rendre à Nossi-Bé immédiatement.

Je décidai de partir le soir même; mais j'avais compté sans la machine de l'*Espérance*. Mon chef mécanicien m'avait dit

qu'il y avait quelques réparations à faire aux accessoires des chaudières, que cette réparation demandait quatre ou cinq jours. J'avais accordé cinq jours, et comme nous étions à Majunga depuis quinze jours, je pensais que tout était réparé. Il me fut impossible de partir : la machine n'était pas prête ; mais j'embarquai le matériel le lendemain et les jours suivants pendant que les mécaniciens se hâtaient d'achever.

2 mars : depuis quatre jours et quatre nuits, on travaille au montage des chaudières. Les feux ont été allumés à cinq heures ; je pense pouvoir partir vers midi. Toute la matinée on a embarqué du matériel. A midi, le chef mécanicien m'avise qu'il y a des fuites et qu'on ne sera prêt qu'à cinq heures. A quatre heures et demie, on réchauffe la machine, quand, tout à coup, le régulateur de la chaudière de bâbord se met à fuir. Impossible de mettre en marche avec une seule chaudière : les joints de celle qui est à tribord fuient aussi.

Je descends immédiatement à terre pour prier l'administrateur en chef d'expédier par un torpilleur français les dépêches d'Europe dont j'étais porteur. J'écris une lettre à l'amiral Rodjestvensky, le priant de m'excuser si, pour la première fois, je ne puis obéir à son ordre. »

Le lendemain 3 mars, j'appareille avec une seule chaudière.

Le 4 mars, j'arrive parmi la flotte, vers midi, à Helleville ; une vedette était venue m'attendre au large avec un officier qui me donne ordre de la part du chef d'état-major d'aller directement m'emboîser sur le *Kamtchatka*, le navire atelier, pour y transborder le matériel que j'avais pris à Majunga.

Aussitôt après avoir accosté le *Kamtchatka*, je me rends à bord du *Souwaroff*, où le chef d'état-major me demande les causes de mon retard de deux jours : « L'amiral voulait vous envoyer à Diégo-Suarez prendre le chargement d'un de nos transports de la flotte volontaire qui a des avaries ; mais il a envoyé un autre grand vapeur à votre place. Vous allez complètement vider vos cales des provisions qui vous restent et qu'on va répartir sur tous les navires de la flotte, puis vous retournerez à Majunga porter des câblogrammes et faire l'essai de vos chaudières. Vous reviendrez nous rejoindre ici dans cinq jours au plus tard, sinon la flotte sera partie, ce qui serait ennuyeux, car l'amiral veut vous garder. — Je

crains qu'il ne me soit pas possible d'être ici dans cinq jours. Où vous rejoindre? — Vous aurez chance de nous trouver à X. — Dites-moi quelle route vous suivrez : peut-être vous rattraperai-je avant d'arriver à X. — Je ne puis vous dire la route que suivra l'escadre. »

Le lendemain, je revins à bord du *Souwaroff* pour prendre les câblogrammes; l'amiral était souffrant : je ne le vis pas. Le chef d'état-major me dit encore de revenir avant cinq jours. « Impossible, lui répondis-je. — Eh bien, vous ne nous trouverez plus à Nossi-Bé; inutile d'y revenir. — Je filerai directement de Majunga sur le détroit de Malacca où je vous retrouverai. — Je ne vous ai pas dit, mon cher commandant, que l'escadre passerait par le détroit de Malacca. Je vous ai simplement dit, et très confidentiellement, que vous aviez des chances de nous retrouver à X... c'est tout. J'ai grande confiance en vous; mais il m'est impossible de vous dire autre chose. »

J'étais très ennuyé. Je pensais que c'était la dernière fois que je venais à bord du *Souwaroff* et il me semblait que tous ces Russes avec qui je vivais depuis six mois, pour qui j'avais fait presque l'impossible et sacrifié ma santé, me regardaient avec indifférence maintenant qu'il n'y avait plus rien à bord de mon bateau. Un moment après, j'appareillais en contournant les gros cuirassés russes, et le drapeau tricolore s'abaissait trois fois pour saluer la flotte qui répondit aussitôt. Quand les couleurs françaises furent à bloc, l'*Espérance* fit route à toute vitesse vers le sud, laissant l'armée navale de la Baltique au fond de la baie. Bientôt je ne vis plus que des petits points noirs au pied des énormes montagnes de Nossi-Komba.

Je me retournai plusieurs fois pour regarder encore; mais la nuit était venue; on ne voyait plus dans le ciel que la lueur blanchâtre des projecteurs électriques qui fouillaient les replis de la côte et l'horizon. Je quittais cette flotte de la Baltique avec regret. Là jalousie me mordait au cœur quand je pensais qu'un Allemand allait remplacer l'*Espérance*. Je me promettais de rejoindre les Russes; mais il était écrit que je ne devais plus les revoir.

LA MONTÉE¹

XXIV

Un an passe. Chaque dimanche, les Pelvilain vont à Courbevoie, chez les Ermenault. C'est une habitude prise, une nécessité de leur existence. Au dessert, Catherine s'essuie la bouche précipitamment :

— Dépêchons-nous, chéri! le train n'attend pas...

Là-haut on leur fait bon accueil. Si le temps est mauvais, ils entrent dans la salle à manger et s'asseyent autour de la table. Si le soleil brille, ils restent au jardin et, vers quatre heures, Marie-Rose va chercher la théière et l'installe sur un petit réchaud. Elle porte un tablier à bavette. Louis parle encore de son « grand amour », de cette Jeanne Dorgère dont le dédain l'a tant fait souffrir! A cela Marie-Rose répond à peine. Quelquefois, par contenance, elle répète son : « Pauvre garçon! » apitoyé. Le plus souvent elle cherche à détourner la conversation...

Les Ermenault, hormis les Pelvilain, ne voyaient personne. Madame Ermenault en plaisantait. Elle disait :

— C'est positif, nous vivons comme des sauvages.

Catherine répondait :

— Vous avez joliment raison!... C'est mon principe... Chacun chez soi... Oh! je suis bien payée pour me méfier.

1. Voir la *Revue* des 1^{er}, 15 avril et 1^{er} mai.

Published May fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under Act approved March third, nineteen hundred and five, by EUGÈNE PASQUELLE.

Elle chargeait à fond contre les Dorgère. Elle parlait du baron de Malignac, du « petit baron ». Elle disait, avec une voix sifflante :

— D'abord, il n'est pas baron... Chevalier, rien que chevalier... et d'industrie, encore!

Ayant découvert un tel mot, elle ne se lassait pas de le répéter. Madame Ermenault souriait avec indulgence :

— Ne vous tourmentez pas ainsi!... On ne se plaît pas... c'est entendu... chacun va de son côté, voilà tout!

— Oh! chère madame, vous voyez la vie avec des yeux d'ange. Je vous avoue que je ne possède pas votre caractère. J'ai de la rancune. Elle tient bien. Quand on m'a fait une sottise, c'est fini, complètement fini.

— Il y a des choses plus graves.

— Oui, oui... Mais on ne doit pas se laisser marcher sur les pieds.

Quand ces dames parlaient entre elles, c'était toujours Catherine qui dirigeait la conversation. Au rebours de madame Dorgère, qui avait besoin d'une oreille, madame Ermenault était simplement une « écouteuse ». Elle écoutait donc sans broncher les histoires de Louis, l'éloge de ses facultés, de ses talents administratifs.

Un dimanche, cependant, les Pelvilain, en arrivant, trouvèrent madame Ermenault avec un bandeau sur l'œil. Marie-Rose travaillait à côté d'elle. Catherine ne put retenir une exclamation :

— Quoi? Qu'y a-t-il? Vous êtes souffrante?

Madame Ermenault répondit avec un sourire :

— Rassurez-vous... Ma vie n'est pas en danger... Je me suis fait faire avant-hier l'opération de la cataracte...

Cette fois, Catherine joignit les mains :

— Est-ce possible!... Et vous ne disiez rien!... Oh! ma pauvre amie!

Il lui fallut des détails. Madame Ermenault ne les donna pas. Ce fut Marie-Rose qui les fournit. Sa mère pourtant l'arrêta, lui prenant la manche :

— Voyons, voyons... parlons d'autre chose.

Catherine interrogea :

— Mais... pour vos travaux, c'est un vrai désastre?

— Du tout!... Nous nous arrangeons.

C'était au commencement de février. Il avait neigé la veille et, dans le jardin, à l'ombre du mur, près de la pompe, on voyait encore des flaques blanches que le soleil n'avait pas fini de dégeler. Dans le foyer, deux petites bûches étaient environnées de flammes bleues et rouges. L'hydrocéphale était assis sur une chaise haute, à côté du feu. Ses jambes pendaient; il croquait à pleines dents une orange dont le jus ruisselait sur son menton. Marie-Rose découpait soigneusement une brioche qui répandait une bonne odeur de beurre chaud. En s'en allant, Catherine dit à Louis :

— J'ai du remords... Je crois qu'ils font des dépenses exprès pour nous...

Ils revinrent cependant, ils revinrent moins par affection que par habitude. Ils avaient trouvé l'emploi du dimanche, cela suffisait, ils n'éprouvaient pas le besoin de chercher autre chose.

Sans doute, Louis avait bien promis à sa mère de ne jamais s'éprendre de Marie-Rose; néanmoins l'amitié de cette jeune fille lui procurait un plaisir extrême.

Quelquefois, même, il avait le désir d'être audacieux. Mais il n'osait pas. Alors il s'étonnait de sa veulerie; il jugeait :

— Si j'étais bête, je n'agis pas autrement.

Il parlait constamment de Jeanne Dorgère; il disait les tristesses de l'amour.

La tranquillité de Marie-Rose lui donnait la fièvre. Une fois, brutalement, il l'apostropha :

— Ah!... Et puis, tenez, vous ne savez pas ce que c'est.

Marie-Rose avait rougi :

— Oui, c'est vrai! — répondit-elle.

XXV

L'été venu, Louis obtint trois semaines de vacances. C'était un congé exceptionnel. Il le devait à la bienveillance de M. Chatrian, qui le traitait comme un « ancien ». Catherine ne put retenir un cri d'enthousiasme :

— L'excellent homme!... Franchement, mon petit, il est heureux pour toi que M. de Préfaille ait cédé la place.

Que ferait-on de trois semaines? Il y eut une discussion à ce sujet. Louis avait le désir de voyager. Pourquoi n'iraient-ils pas tous deux au bord de la mer? Mais Catherine jeta les hauts cris. Un voyage, cela coûte un argent fou! Elle ne pouvait assumer une telle dépense. Le plus sage était de se contenter d'une campagne modeste, assez proche, mais suffisante tout de même pour respirer et puiser des forces. On consulta mademoiselle Aimée, et ce fut une mauvaise inspiration, car, dès le premier mot, la vieille fille s'anima, devint très rouge :

— La campagne, la campagne!... Encore une marotte de Parisiens! Est-ce que je vais à la campagne, moi? Et je ne m'en porte pas plus mal... Enfin, si vous avez de l'argent de trop!...

— Tu sais bien, ma bonne Aimée, que nous ferons la chose économiquement.

— La meilleure économie, c'est de rester chez soi.

Toutefois on passa outre. Après bien des hésitations, des projets remués, Catherine écrivit à Vernon et loua, moyennant soixante-cinq francs, la petite maison du bord de l'eau qui, déjà, pendant cinq ans, avait abrité leurs deux existences. C'était à cela qu'aboutissaient les rêves merveilleux qu'ils avaient formés...

Quinze jours avant le départ, Catherine dit à Louis :

— Mon petit... il me vient une idée... Si nous invitations les Ermenault?...

Louis ouvrit de grands yeux :

— Inviter les Ermenault! Qu'est-ce qu'il te prend?

— Ils nous reçoivent assez souvent!... Ce serait une occasion de nous acquitter. Et puis, je te l'avoue, madame Ermenault serait pour moi, là-bas, une agréable compagnie... J'ai si peur de m'ennuyer!...

Le vrai, c'est que Catherine n'était pas fâchée de montrer aux Ermenault que leur situation, dès maintenant, leur permettait de les recevoir. Encore fallait-il qu'elles acceptassent.

Madame Ermenault, tout d'abord, refusa net. Elle prétextait l'ouvrage en train, les commandes qu'elle devait livrer. Catherine revint à la charge. Huit jours plus tard, comme elle insistait, madame Ermenault, à la fin, se laissa toucher.

— Vous êtes mille fois bonne. J'accepte pour les enfants : la petite est bien fatiguée, en ce moment...

Ils voyagèrent tous ensemble. C'était, vers la fin de juillet, un jour bleu, doré, frémissant de feuilles. Tandis que le train roulait, franchissait en haletant des paysages brûlés où des filles, la main sur les yeux, regardaient passer l'express, Catherine, involontairement, se reportait au jour de leur arrivée à Paris, à tous ces espoirs qu'ils avaient en eux et dont ils commençaient à faire la moisson. N'avait-elle pas le droit d'en être satisfaite? Mais ce n'était pas le moment de s'arrêter. Plus que jamais elle devait tenir la barre...

Les Pelvilain retrouvèrent la maison en place. Des hôtes avaient passé qui n'étaient pas eux. On avait renouvelé le papier d'une chambre, et, dans la salle à manger, le globe de la pendule était fêlé. Catherine, tout haut, remarquait ces choses. C'était moins de l'attendrissement qu'un amour du détail, de la précision. Dans le jardin, les cerisiers en fruits étaient pareils à des bouquets de flammes. Et l'odeur des roses dominait tout. Partout il y avait des roses. Elles grimpaient au mur et enguirlandaient la porte d'entrée.

Dès le jour même, Catherine voulut montrer à madame Ermenault qu'elle n'était pas une femme égoïste. Malgré ses protestations, elle tint à l'installer dans la meilleure chambre. Elle lui disait :

— J'entends que vous ne vous occupiez de rien. Vous êtes ici pour vous reposer.

— C'est convenu! — répondit madame Ermenault.

Toutefois elle ne pouvait rester oisive. Le lendemain matin, on la vit puiser de l'eau, et, quand vint l'heure du déjeuner, elle voulut absolument mettre le couvert. Vainement courait-on vers elle et la menaçait-on de lui arracher assiettes et couverts.

— Je vous en prie! — suppliait-elle. — Pour moi, c'est une distraction.

Ce furent trois semaines délicieuses. Aucun nuage entre les familles. Louis retrouvait peu à peu ses meilleures, ses plus fraîches impressions d'adolescent. Le matin, au lever du soleil, il ouvrait sa fenêtre encombrée de glycines et il respirait à pleins poumons les saines odeurs de la campagne. Dieu! qu'il faisait bon à cette heure-là! Les feuilles, au-dessous

de lui, étaient brillantes de rosée; des volubilis, dans la nuit, s'étaient ouverts; les oiseaux chantaient, un train filait au loin, mettant une ligne de fumée blanche au flanc du coteau... Avant tous, il descendait au jardin; il suivait le petit chemin qui glisse au fleuve où jadis une barque brune était amarrée dans les roseaux. Maintenant la barque était verte; une flaque miroitait au fond. Mais le coin n'avait pas changé: c'étaient toujours les mêmes saules nouveaux, rabougris, dont le feuillage trempait dans l'eau. Louis s'asseyait, il respirait, il était calme. Parfois, montant ou descendant, quelque vapeur rouge et noir envoyait jusqu'à lui un troupeau de vaguelettes frisées d'argent. Et il comptait, derrière, machinalement, les gabarres enchaînées à la file et sur lesquelles, parmi les futailles ou le charbon, des enfants jouaient, garçons et filles, levés tôt à cause de la chaleur et de la lumière.

Une heure plus tard, il remontait vers la maison. Marie-Rose était à sa fenêtre. Il lui criait de loin :

— Bonjour, paresseuse!

Elle répondait :

— Peut-on dire!... Il y a longtemps que je suis réveillée.

Ils se retrouvaient dans la salle à manger, dont on fermait les volets pour que le soleil ne l'échauffât point. Le pain avait une odeur de croûte chaude. Catherine apportait les bols à fleurs et une grande casserole de lait fumant. En s'asseyant, elle prévenait ses hôtes :

— Ne nous pressons pas! La table n'est pas louée.

Ils ne se pressaient pas, en effet. C'étaient bien les laborieux qui connaissent le prix du temps et savourent toute la joie de le dépenser. Louis regardait Marie-Rose. Elle avait bon appétit et elle beurrerait des tranches de pain qu'elle partageait avec son frère. L'hydrocéphale mangeait silencieusement. Sitôt que sa tasse était vide, il s'enfuyait dans le jardin, et on ne le revoyait plus de la matinée. Alors Marie-Rose et Louis étaient l'un à l'autre. Ils marchaient ensemble au milieu des fleurs. La jeune fille portait des corsages légers qui laissaient deviner sa gorge. Ses bras étaient nus jusqu'au coude et elle avait dans la campagne, parmi les roses et le soleil, un beau parfum de jeunesse ardente et robuste. Parfois, d'un geste, en passant, elle arrachait les fleurs flétries; un jour,

une guêpe la piqua au doigt : ce fut toute une affaire. Louis courut en hâte chez le pharmacien pour y chercher de l'alcali. Il tremblait d'émotion. Elle éclata de rire :

— Ce n'est rien, ce n'est rien! — disait-elle, en agitant son doigt piqué.

Ils n'avaient jamais échangé de mots d'amour, et cependant, entre eux, il y avait plus que de l'amitié. Leur joie, c'était d'être seuls et de faire en tête à tête une promenade au milieu des bois. Ils en rapportaient des paniers de giroflles, qu'on cuisait le lendemain pour le déjeuner et qui leur rappelaient le taillis humide et frais où elles avaient été cueillies...

Un jour, dans un mauvais chemin, Marie-Rose fit un faux pas. Comme elle boitillait, le jeune homme lui offrit son bras, et ils revinrent ainsi jusqu'à la maison, d'où Catherine et madame Ermenault les aperçurent. Le soir, Catherine avertit son fils :

— Très gentil, mon garçon... Mais il faut éviter de te compromettre.

Louis eut un rire gêné :

— Oh! maman... à la campagne!...

— Oui, je sais bien, je sais bien...

Pour la veuve Pelvilain, il n'y avait que son fils qui comptât, Marie-Rose était simplement « une distraction ». Encore fallait-il garder la mesure et ne pas se mettre, un beau matin, dans « quelque cas embarrassant ». Catherine n'ignorait aucun des devoirs que son rôle de mère lui imposait. Elle veillait... Sa grande préoccupation, auprès de madame Ermenault, c'était de faire ressortir la supériorité de Louis. Elle déclarait que l'avenir lui réservait les plus hauts emplois : ainsi l'ambition qui pouvait croître à côté de la sienne s'en trouverait d'autant rabattue... Quand l'instituteur vint la voir, elle tint beaucoup à ce que madame Ermenault assistât à cette visite. Et elle ne craignit pas de dire, passionnément, d'une voix forte où sonnait tout son orgueil :

— Oui, mon cher monsieur, il a tenu toutes ses promesses... C'est un bien grand bonheur pour moi...

Les premiers quinze jours écoulés, on commença de songer au retour et à sa tristesse inévitable. Ce n'était pas sans amertume que Louis envisageait la fin de son congé. Il s'était

refait une âme qui ressemblait beaucoup à son âme d'enfant. Parfois même il aurait pu se demander s'il avait réellement quitté Vernon, si Marie-Rose, avec lui, n'y avait pas toujours demeuré. Le bureau, M. Chatrian, que tout cela lui paraissait lointain, inutile, ridicule ! Il était plus près certainement des jours heureux de la forêt de Lyons et du temps où, sa main dans celle du garde-chasse, il marchait sous les futaies odorantes et silencieuses. Marie-Rose était la compagne nécessaire. Elle parlait peu, ne l'ennuyait pas. Même, quelquefois, par plaisanterie, elle se moquait de lui. Mais il ne lui en voulait guère...

La veille du départ, ils prirent la barque verte et ils se laissèrent longtemps glisser au fil du courant. Il avait plu la nuit, les gazons lustrés par l'orage exhalaient une tiède odeur d'herbe. Il faisait bon ; les talus brasillaient au-dessus du fleuve, les iris jaunes étaient en fleurs. Louis ramait. Devant lui, Marie-Rose en corsage clair et en chapeau de paille se tenait assise. Ils gagnèrent, après trois quarts d'heure, une petite crique ombragée où tout un peuple d'oiseaux célébrait la douceur de l'air. La barque, d'elle-même, s'arrêta. Des tilleuls secouaient leurs bractées odoriférantes et les branches basses, en retombant, touchaient le visage des deux jeunes gens. Une heure passa. Le soleil descendit. Louis et Marie-Rose parlaient à peine. Ils tremblaient un peu. Soudain Louis se dressa dans la barque et, d'un bras, enlaça la taille de la jeune fille.

— A quoi pensez-vous ! — murmura-t-elle.

Mais sa lèvre était toute frémissante et elle ne put refuser un baiser d'amour.

XXVI

Catherine eut tôt fait de regretter ce qu'elle appelait avec un haussement d'épaules « son bel élan de générosité ». Elle s'aperçut vite qu'entre son fils et Marie-Rose il y avait un lien nouveau qui les rapprochait. Sans doute, en sa présence, ils demeuraient toujours corrects ; elle se plaisait à croire qu'un observateur moins fin n'eût rien surpris d'extraordinaire dans leurs façons d'être. Cependant elle était inquiète. Son instinct

l'avertissait qu'un complot se tramait en dehors d'elle. Certains regards échangés l'avaient assez instruite.

Trois mois après le retour à Paris, elle devint plus nerveuse, plus agitée. Un dimanche, au moment de partir, elle posa là son chapeau et dit brusquement :

— Je n'y vais pas.

Louis fut stupéfait :

— Ah ça, maman, que te prend-il ?

Elle répondit sur un ton aigre :

— Il y a des choses qui ne me plaisent pas.

Toutefois elle s'abstint de donner une explication...

Le dimanche suivant, elle reprit le chemin de Courbevoie ; mais, au bas de la rue, elle murmura :

— Peut-on habiter un endroit pareil !... C'est éreintant.

Une circonstance la favorisa. Il arriva que, par suite de l'état de ses yeux, madame Ermenault ne fut plus en mesure de donner aux travaux de sa fille un concours suffisant. Les gains de la famille se trouvaient réduits de moitié : c'était la misère. Par bonheur, la maison qui les employait offrit à la jeune fille une place avantageuse dans ses ateliers : elle accepta. Chaque matin, dès l'aube, elle quittait la petite maison et elle n'y rentrait que le soir, à l'heure du dîner.

Les Pelvilain apprirent bien vite la résolution des Ermenault. A ce sujet, il y eut une discussion entre la mère et le fils. Catherine jurait que pour tout l'or du monde elle n'aurait pas consenti à voir sa fille exercer un pareil métier. Louis émettait un avis contraire. Après tout, ces gens-là se tiraient d'affaire comme ils pouvaient ; on serait mal venu de les en blâmer. Catherine ripostait, avec une voix de tête :

— Tais-toi donc, pauvre ami ! Tu ne sais pas ce que sont les ateliers à Paris : une fille là-dedans, c'est la perte.

Louis reprenait :

— Alors maman, s'il faut t'en croire, toutes les filles qui travaillent sont des traînées ?

— A peu près...

— Laisse-moi rire ! Je crois qu'il y a des ouvrières honnêtes.

— Montre-les moi.

— Marie-Rose, d'abord...

Ce fut un coup de théâtre. Catherine s'emporta :

— Je m'y attendais! Qu'as-tu donc à défendre ainsi la petite Ermenault? Je ne suppose pas que tu veuilles en faire ma belle-fille...

— Du tout!... Mais c'est une question de principe.

— Principe... principe..., — murmurait Catherine en remettant son bonnet en place.

Madame Pelvilain ne concevait pas qu'on pût discuter sur un principe. La vie est une suite d'événements que les gens habiles doivent tourner à leur profit. Les discuteurs sont des songe-creux qui ne parviennent jamais à grand'chose. Et les affaires des autres, en somme, qu'est-ce que cela pouvait bien lui faire?...

Ayant pris la défense des Ermenault, Louis, moralement, estima qu'il se devait à lui-même une récompense. Il sollicita de la jeune fille l'autorisation d'aller la chercher, le soir, à son atelier. Elle refusa net. Alors il usa de trahison. Un soir, il vint se poster sur son chemin et il l'attendit. Dès qu'elle le vit, elle eut un mouvement de surprise :

— Tiens, c'est vous!

Et elle lui tendit la main en rougissant.

Ils ne cherchèrent pas à s'expliquer. La jeune fille s'informa de la santé de madame Pelvilain. Puis, comme elle apercevait un omnibus :

— Vous permettez? — dit-elle. — A cause de mon train...

Cependant elle n'avait pas l'air fâché. Louis jugea qu'il ne devait pas se montrer trop exigeant pour la première fois.

Il revint... Marie-Rose, un jour, ne put s'empêcher de dire :

— Si quelqu'un nous voyait... Qu'est-ce qu'on penserait de moi?

Pourtant, déjà, elle ne pensait plus à lui rien défendre. Peu à peu, cela devint une habitude, le but de la journée, le salaire moral du travail courageux, ininterrompu. Marie-Rose avait de la joie en se disant : « Je vais le voir », car elle était toujours sûre de le rencontrer à l'angle des deux boulevards. D'ailleurs, elle était fière d'être aimée. Quand des couples passaient, elle rêvait : « Moi aussi!... » et elle relevait un peu la tête... Un soir, brutalement, une grosse averse éclata et les contraignit à se réfugier sous une porte cochère. Ils étaient seuls dans l'ombre et le bruit de la pluie. Ce fut là qu'ils échangèrent leur second baiser.

XXVII

Madame Chatrian vint trouver Catherine et lui demanda :

— A propos, chère amie, faites-moi donc le plaisir de venir passer la soirée chez moi, samedi prochain, avec votre fils... Tout à fait sans cérémonie... je n'ai pas la fortune des Dorgère.

Catherine rougit de plaisir :

— Vous êtes mille fois aimable... Nous acceptons de grand cœur... La fortune des Dorgère ! ha ! ha !...

Les deux femmes rirent ensemble. Au fond, elles ne se consolait pas de cette brouille malencontreuse. Pour se donner le change, elles raillaient un peu féroce-ment leurs anciens amis.

— Vous en avez entendu parler ?

— Je crois bien !... Un homme infatigable... Il perd tout ce qu'il veut.

— Est-il possible ?... Je plains la femme.

— Vous avez de la bonté de reste !... Elle n'est pas intéressante.

— Le fait est que...

Ce débinage avait beaucoup contribué à leur rapprochement. Il y avait pourtant une autre raison. Germaine grandissait, devenait gentille. Louis, de plus en plus, était le « sujet d'avenir » que M. Chatrian couvrait de sa protection bienveillante et efficace. Le bon sens ne commandait-il pas de former pour les deux jeunes gens des projets d'union ? Maintes fois, déjà, madame Chatrian y avait songé. D'abord Louis Pelvilain lui plaisait beaucoup. Ensuite sa profession, pareille à celle de M. Chatrian, offrait toute sécurité. Germaine, pourvue d'une petite dot, aurait en lui un époux conforme à ses goûts, à sa situation. Ces idées-là, madame Chatrian les exprimait, de temps en temps, par de petites phrases significatives :

— Nous ne sommes pas des ambitieux... Nous cherchons avant tout la tranquillité.

— Comme je vous comprends ! — approuvait Catherine, qui cependant évitait de se compromettre.

Les intentions de madame Chatrian ne lui avaient pas

échappé. Seulement... elle se réservait. Ah! si, deux ans plus tôt, elle eut deviné de tels projets, sans doute elle les eût encouragés et ce mariage l'eût remplie de joie. Mais, depuis, elle avait connu les Dorgère, elle avait pu apprécier les succès de Louis... A quoi bon se presser de le marier? Qui sait, après tout? Il trouverait peut-être une occasion superbe, inespérée. Toutefois Catherine était trop adroite pour décourager absolument de telles espérances. Elle n'était point femme à lâcher la proie pour l'ombre. Il s'agissait de temporer. Ensuite on verrait...

Et les Pelvilain allèrent chez les Chatrian. Quatre ou cinq vieilles personnes, famille et voisins, étaient rangés avec les hôtes autour de la table. On faisait un « trente et un ».

— Ma pipe ne vous gêne pas? — demanda M. Chatrian.

Cette phrase attira d'amicales protestations. On jouait trois sous, le plus sérieusement du monde, et, chaque fois que les cartes passaient, les visages des dames reflétaient une angoisse extraordinaire. L'une d'elles, plus nerveuse, ne manquait jamais de dire :

— Toujours ma veine!...

Germaine servit le thé. Plus tard, il y eut un intermède musical, et ce fut encore elle qui en fit les frais. On l'admira. Quelqu'un même crut devoir déplorer qu'elle n'eût pas fait ses études au Conservatoire.

— Si ce n'était pas l'entourage!... — dit madame Chatrian, en haussant les yeux.

Catherine ne ménagea pas ses éloges. Dans l'omnibus qui les ramenait, elle eut une crise d'enthousiasme :

— Ah! les braves gens!

— Oui... oui..., — répondait Louis qui feignait de penser à autre chose.

Désormais, une fois la semaine, les Pelvilain jouèrent au trente et un chez les Chatrian. Ils y retrouvaient toujours les mêmes figures, et Louis, à cause de cette grande amitié que le chef lui témoignait, le prenait d'un peu plus haut avec ses collègues. De cette amitié cependant il ne retirait pas seulement des avantages : l'insistance que mettait le chef à solliciter sa compagnie, dans le moment même où Marie-Rose l'attendait à

l'angle des deux boulevards, était souvent, pour lui, un tracas. Il lui fallait brusquer :

— Vous permettez, monsieur?... Une course à faire.

— Bien... bien... Quel jeune homme occupé!

Louis filait à grandes enjambées. Il rejoignait la jeune fille, et ensemble ils remontaient jusqu'à la gare. Nulle crainte ne les troublait plus. Au milieu de la foule, ils étaient seuls. Dans les rues obscures, ils se prenaient le bras, ils échangeaient de rapides baisers.

Un soir, au coin d'une rue, ils se trouvèrent face à face avec madame Chatrian et sa fille Germaine. Elles sortaient d'un magasin et elles avaient des paquets sous le bras. Il n'était plus permis à Louis de les éviter : il souleva gauchement son chapeau et passa tandis que les deux femmes, scandalisées, détournaient la tête.

Le lendemain, en arrivant au bureau, M. Chatrian entr'ouvrit la porte :

— Pelvilain, voulez-vous venir? J'ai à vous parler.

Et, quand le jeune homme fut là, debout, respectueux, devant son chef :

— Mon cher, une fois pour toutes, retenez ceci : quand vous serez en bonne fortune, je vous prie de ne pas saluer ma femme et ma fille.

XXVIII

L'histoire ne s'arrêta pas là. Ce même jour, madame Chatrian accourut chez Catherine et lui confia tout. Elle avait beau dire : « Entre mères de famille, c'est un service à se rendre », son émotion, au fond, avait un caractère plus personnel et elle ne pardonnait pas à Louis les craintes qu'il lui inspirait pour l'avenir. Voici donc qu'il se révélait fêtard et devergondé! Devait-elle poursuivre son idée et ne serait-ce pas un crime de lui donner Germaine, si douce et si pure?

Catherine tomba de haut. Elle joignit les mains :

— Est-ce possible! Combien je vous remercie de m'avertir!

Aussitôt elle sollicita d'autres renseignements. Il fallut que madame Chatrian lui fit le portrait de la complice de Louis. A certains traits, elle eut vite fait de reconnaître Marie-Rose. Et

elle entra dans une grande colère. Comment, cette fille « qu'elle avait nourrie, hébergée »!... C'était trop fort, par exemple! Une petite « rien du tout », une ouvrière, ah bien, elle en avait de la prétention! Il lui fallait des fils de famille!

Madame Chatrian écoutait cette diatribe et elle s'en trouvait d'autant soulagée. C'était, dans son esprit, une revanche que prenait Germaine sur les futures infidélités de Louis. Tout à l'heure, en partant, elle pourrait se dire : « Il va recevoir son paquet! » et elle augurait fort bien de cette indignation de mère attentive à réprimer les fredaines d'un fils trop exubérant. A la fin, même, il lui parut que la scène était disproportionnée avec la grandeur du méfait, et, de même qu'elle avait attisé le feu, par un juste retour, elle s'efforça de le calmer.

— Oh! les jeunes gens, vous savez, madame, ils ont besoin d'un peu d'indulgence...

Catherine l'interrompit :

— Ce n'est pas tant à Louis que j'en veux... Il est coupable... cela va sans dire... Mais elle, une fille bien élevée!... Car sa mère est une honnête femme... Vraiment, les filles d'aujourd'hui n'ont plus de pudeur!

— Madame!

— Vous savez bien qu'il n'est pas question de Germaine. C'est un ange, celle-là.... Ah! je suis malheureuse, allez, bien malheureuse!

Elle fourrait sa tête entre ses poings. Madame Chatrian était fort embarrassée de cette douleur. Elle balbutia :

— Je reviendrai causer avec vous. J'ai bon espoir. Votre fils est un garçon raisonnable. Tout finira par s'arranger.

Et elle la quitta sur de vagues paroles de consolation.

Deux heures plus tard, en rentrant, Louis trouva sa mère dans les larmes. Il s'approcha d'elle :

— Eh bien!... Qu'y a-t-il donc?

Catherine éloigna de son visage le mouchoir qui cachait ses yeux :

— J'ai tout appris, — dit-elle avec une simplicité tragique.

Louis ne put retenir un geste :

— Je suis sûr que madame Chatrian a fait des histoires... Cette femme est vraiment trop potinière...

Madame Pelvilain étendit un bras :

— Ne dis pas cela ! Elle vient d'agir en amie dévouée. Elle a droit à ma reconnaissance.

— Joli dévouement, en vérité, qui consiste à remplir un rôle de mouchard !

— Louis, pas un mot de plus ! Elle t'a vu. Tu donnais le bras à Marie-Rose.

— C'est vrai... mais...

— Ah ! pauvre enfant !... Tu ne sais pas la peine que tu me fais !

Elle pleurait. Des bribes de phrases jaillissaient au milieu de ses sanglots : « ... efforts... avenir brisé... réputation... » Elle se domina pour dire :

— Écoute, Louis, tout n'est peut-être pas perdu. Il est encore temps de te ressaisir. Je ne veux plus que tu voies ces gens-là... Je ne le veux plus... Mon Dieu ! qui donc aurait pu se douter?... C'est ma faute, d'ailleurs : j'ai manqué de jugeote... Il est vrai que jamais je n'aurais cru les Ermenault capables...

— Capables de quoi ?

— De mettre la main sur mon fils.

— Je te jure bien...

— Laisse-moi donc tranquille ! Ce n'est pas de toi que cette idée est venue. Elles t'ont pris dans leurs griffes... parfaitement !... dans leurs griffes !... Oh ! les misérables !

— Calme-toi, maman, je t'en prie.

Elle se calma peu à peu. Elle ne pleurait plus. Le mouchoir qu'elle pressait dans sa main droite était réduit à la dimension d'une bille de billard. Soudain elle releva la tête :

— Allons, mon petit, sois sincère. Dis-moi bien quelles sont tes intentions à l'égard de cette jeune fille.

Louis se recueillit avant de parler. Il y eut, à cette minute, dans la chambre familiale, un balancement, une hésitation. La lampe à huile, derrière son abat-jour vert, éclairait la table à ouvrage où s'apercevaient les ciseaux, la pelote d'épingles et l'œuf à repriser. Louis avait là, devant ses yeux, tous les objets qu'il voyait depuis son enfance. D'une voix sourde, il répondit :

— J'aime Marie-Rose.

Catherine bondit ainsi qu'une bête blessée et elle appliqua

ses deux mains contre ses oreilles comme si Louis venait de proférer un gros mot.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! — répétait-elle, sans retrouver son équilibre.

Et, tout à coup, elle interrogea :

— Tu comptes l'épouser ?

— Je le désire, — répondit Louis avec fermeté.

La veuve Pelvilain éclata :

— Qu'ai-je fait pour mériter un tel malheur ?

Elle était cramoisie, elle avait la fièvre. Elle rappelait à Louis tous les soins dont elle l'avait entouré pendant son enfance. Elle l'accusait d'ingratitude et le chargeait par avance du poids de sa mort, qui ne manquerait pas de survenir s'il donnait suite à de pareils desseins.

Ce fut au tour de Louis de s'amollir. Il pleura.

Catherine disait :

— Mais enfin, mon pauvre enfant, tu ne réfléchis pas. Les Ermenault n'ont pas un rouge liard... Autant vaut épouser la misère.

— Maman, est-il bien nécessaire d'être riche ?

— Tais-toi ! Tu ne sais pas ce que c'est que la vie... D'ailleurs, une fille qui se fait accompagner par les jeunes gens...

— Marie-Rose est honnête. Je le jure.

— Taratata !

La discussion s'éternisait. Ils ne parvinrent pas à se convaincre. Catherine prépara le dîner, mais, en se mettant à table, elle déclara :

— Je n'ai pas faim.

— Ni moi non plus, — dit Louis.

Ils mangèrent du bout des dents. Ils évitaient de se regarder.

XXIX

Le lendemain, Catherine sortit après le déjeuner et prit le chemin de Courbevoie. Toute sa colère était réveillée. Elle avait des ailes. En montant la rue, elle mâchait par avance les phrases qu'elle dirait à cette mère idiote ou rusée. Au coup

de sonnette, l'hydrocéphale vint lui ouvrir. Elle lui demanda vivement :

— Ta mère est là ?

A cet instant, madame Ermenault apparut sur le petit perron :

— Vous voilà, chère amie ! Je vous remercie de ne pas m'oublier.

Catherine répondit sèchement :

— Je suis venue pour vous parler de choses sérieuses.

— De choses sérieuses !

Elles entrèrent dans la salle à manger. Madame Ermenault tendit une chaise à Catherine :

— Asseyez-vous donc.

Elles s'installèrent l'une en face de l'autre. Catherine mit les mains à plat sur sa jupe noire et elle commença :

— Ma chère amie, je serai brève. Il se passe en ce moment des choses surprenantes et que vous devez ignorer. Je dis que vous devez les ignorer, car je ne suppose pas que vous auriez prêté votre appui...

— A quoi donc ?

— Aux manœuvres de votre fille, — dit madame Pelvilain en détachant très nettement les mots.

— Aux manœuvres de ma fille !... Je ne comprends pas... Dites... Je veux savoir.

Catherine tira de sa poche un mouchoir et s'essuya le front... Alors, d'une voix fébrile, saccadée, elle conta que, chaque soir, maintenant, Louis retrouvait Marie-Rose à la sortie de l'atelier et l'accompagnait jusqu'à la gare. Elle ajouta :

— Ce qui se passe entre eux, je l'ignore. Mais vous comprendrez bien que les gens mal intentionnés puissent faire les pires suppositions.

Madame Ermenault, le menton en main, avait écouté le procès de sa fille. Elle noua les doigts avec un geste douloureux.

— J'ignorais cela, — dit-elle simplement.

Catherine poursuivit :

— Louis est très jeune. Il n'a pas de raison. Je suis obligé de le surveiller afin de l'empêcher de faire des bêtises... Ce qui se passe en ce moment en est une preuve. Car, enfin, en

admettant que nos deux enfants aient de la sympathie l'un pour l'autre, nous ne pouvons pas — je tiens à vous le dire — nous ne pouvons pas songer à les marier. Louis n'a pas de fortune, et ce n'est pas sa position qui lui permettrait de subvenir aux besoins d'un ménage. Quant à Marie-Rose, elle a des charges...

— En effet, je suis une charge. — répondit madame Ermenault avec un triste sourire.

— Mon Dieu! ma chère amie... Enfin, que pensez-vous de ces événements?

Madame Ermenault regarda Catherine. Elle vit son visage dur, fermé, inexorable. Alors elle comprit bien que tout combat était inutile. Elle prononça :

— En quoi cela peut-il vous intéresser, puisque vous avez jugé déjà?

— Ce n'est pas une réponse.

— Soit!... Eh bien, puisque vous attachez une valeur à mon opinion, laissez-moi vous dire que je crois ma fille absolument sincère...

— Naturellement!... Et vous vous imaginez, sans doute, que je vais m'attendrir et donner mon consentement... A d'autres!... Je ne suis pas une imbécile.

Catherine s'était animée. Le sang lui venait aux joues. Subitement, elle éclata :

— Jamais, entendez-vous, jamais!... Il ne prend plus, ce truc, il est connu, il est usé. Votre fille pêche au mari... Fort bien! et tant pis pour le sot qui viendra mordre au bout de sa ligne! Moi, je vous préviens que ce ne sera pas Louis...

— Assez! — dit madame Ermenault, — assez!

Cette femme si douce, si pondérée, était hors d'elle-même, à la fin. Elle se révoltait :

— Madame, pour qui nous prenez-vous? Plutôt que d'avoir recours à de tels moyens, j'aimerais mieux que ma fille ne se mariât pas...

Catherine reprit :

— Ce ne sont pas de vaines déclarations que je sollicite. Faites entendre à Marie-Rose que je n'autoriserai jamais ce mariage.

— C'est bien.

Madame Ermenault dit cela d'une voix grave, profonde, qui brisait net la discussion. Catherine se leva. Les deux femmes se saluèrent. Le pas de la veuve Pelvilain s'éloigna sur le gravier.

Une fois seule, madame Ermenault mit sa tête dans ses mains et l'hydrocéphale vint lui caresser les genoux comme un chien fidèle :

— Tu as mal? — demandait-il.

— Non, mon petit... Va jouer...

Marie-Rose ne rentra qu'à sept heures trois quarts. Comme elle ôtait son chapeau, madame Ermenault, doucement, lui toucha le bras :

— Ma chérie... Madame Pelvilain est venue...

La jeune fille rougit un peu :

— Ah!

— Ma chérie... Nous avons beaucoup parlé... Il faut que tu sois bien raisonnable. Ne pense plus à Louis, va. Il faut cesser de le voir.

Marie-Rose fit un mouvement. Sa lèvre tremblait. D'abord elle ne comprit pas. Puis elle eut un éblouissement.

— Cesser de le voir! Ah! maman, j'aimerais mieux mourir.

— Mourir! mourir! — répétait machinalement madame Ermenault avec des yeux égarés, en parcourant des doigts les cheveux de sa fille, tombée entre ses genoux.

Les rideaux de la salle à manger étaient ouverts. De petits nuages mouvants et gris éclipsaient la lune levante, et, du jardin, par la porte entrebâillée arrivait le bruit menu de la pompe égoûtant sur le gravier son filet d'eau claire.

XXX

Louis et Marie-Rose se retrouvèrent, le surlendemain, à l'angle des deux boulevards.

— La dernière fois! — dit Marie-Rose.

Après deux jours de réflexion, elle s'était décidée à la rupture. Elle en exposa les raisons à Louis :

— Voyez-vous, mon ami, dans ces conditions, nous serions trop malheureux.

Lui protesta. Ah ! par exemple, il ferait beau voir que par manque de courage ils cédassent à la volonté des deux familles !

— Mais vous ne voulez pas vous brouiller avec votre mère ?

— Maman pliera.

— Ce n'est pas ce qu'elle a dit.

— Allons donc !... Avec le temps !...

A la fin, Marie-Rose se laissa toucher :

— Comme vous êtes bon ! — dit-elle.

Ils s'étaient pris le bras. Ils suivaient lentement une petite rue. Une vieille mendicante s'approcha d'eux et Marie-Rose lui donna deux sous.

— Pourvu que nous ne rencontrions personne ! — disait-elle en tremblant un peu.

Louis feignit de rire :

— Ah non !... Ce n'est pas tous les jours fête...

Pourtant cette crainte persista. Elle leur gâtait les retours à deux. Dans chaque passant ils croyaient voir un ennemi.

D'autre part, M. Chatrian, depuis l'« incident », marquait à Louis une certaine froideur. Le mardi, au trente et un, Catherine et le chef échangeaient des regards. On considérait Louis comme un malade qui tarde à guérir.

Parfois, quand il était songeur, Catherine lui demandait :

— A quoi penses-tu, grosse bête ?

— A rien.

— Comme c'est probable !...

De temps à autre, elle venait le prendre au bureau. En sortant, il la heurtait, devant la porte, et elle lui disait :

— Je passais par là...

Elle le tenait et ne le lâchait plus. Coûte que coûte, il était forcé de la suivre. Quelquefois elle l'emmenait au café. En s'asseyant, elle déclarait :

— Nous allons nous régaler.

Au fond, Louis ne pensait qu'à Marie-Rose : elle l'attendrait vainement, ce soir-là. Alors il montrait de la mauvaise humeur. Catherine feignait d'en ignorer la cause ; elle disait avec un sourire :

— Pauvre loup, va ! Tu as bien mal au caractère.

Entre eux il n'était jamais question des Ermenault. Mais Catherine, tout de même, avait certaines façons de les attaquer.

Elle dénigrait violemment les petites ouvrières qu'elle rencontrait au bras de leurs amoureux :

— Encore de la jolie graine! mon Dieu! qu'est-ce que cela fera plus tard?

Louis haussait les épaules. Il rêvait à l'amour, il était heureux. Pourtant, à la longue, il lui vint un désir plus net, plus impérieux. Loyalement, d'abord, il le repoussa. Mais ce bras de Marie-Rose qui chauffait le sien lui donnait la fièvre. Quelquefois il le pressait avec violence.

« Que veut-il donc? » — se demandait Marie-Rose éperdue.

Elle le sut, un jour de fin mars, tiède, languissant, où, par-dessus les marronniers, le soleil achevait de mourir dans les vitres claires.

— Non, non! — suppliait-elle, tandis qu'il la poussait vers la porte basse d'un petit hôtel devant lequel, chaque soir, depuis six mois, ils avaient passé.

Elle entra cependant... Une heure plus tard, en pleurant, elle mit sa tête sur l'épaule de Louis :

— Vois-tu? — disait-elle, — j'avais peur que tu croies que je ne t'aimais pas...

XXXI

C'était un jour d'avril, en semaine, dans le petit appartement du faubourg Saint-Antoine, où le soleil pénétrait à flots, Entre les rideaux de guipure que soutenaient des embrasses chaudron, le ciel léger souriait au-dessus des toitures. Aimée et Catherine prenaient le café. Elles buvaient sans hâte, le dos voûté, en faisant claquer leurs langues.

Soudain mademoiselle Sagerette interrogea :

— Eh bien, Catherine, ton garnement?

— Ah! ma chère amie, ne m'en parle pas.

— Hein?... hein?... Comment?

C'était la première fois qu'avec Aimée Catherine montrait une pareille franchise. C'est qu'elle était excédée, à la fin. Depuis trois mois que « cela durait », elle avait lutté farouchement, opiniâtrément. La veille encore, ils avaient eu l'un avec l'autre une terrible scène. Cette fois, le coup avait été plus dur : Louis avouait sa liaison avec Marie-Rose et, par sur-

croît, il notifiait à sa mère son intention de l'épouser dans un bref délai. Alors elle perdait la tête. Tant de luttes, de dévouement, pour aboutir à cette triste union ! Elle réfléchit longuement, au moyen de tirer Louis de ce mauvais pas. Il fallait d'abord l'éloigner, le placer en province dans une succursale. La chose n'était pas impossible. Par M. Jaume et M. Bourgeot, elle obtiendrait bien ce qu'elle désirait. Dès maintenant, elle allait commencer les démarches. — C'était cela qu'elle racontait à la « bonne » Aimée. Du poing, elle martelait la table :

— Je ferai mon devoir jusqu'au bout.

— Cela ne m'étonne pas, — dit philosophiquement mademoiselle Sagerette. — Avec un fils, on doit s'attendre à tout.

Catherine riposta :

— Vois comme sont les choses. Autrefois tu disais grand bien de la petite Ermenault !

— Eh ! mon Dieu ! dans cette affaire, c'est encore elle qui est le plus à plaindre.

— Je te jure qu'elle n'est pas intéressante.

— C'est une opinion.

Par taquinerie plus que par conviction, mademoiselle Sagerette prit la défense de Marie-Rose.

— Alors, tu trouves cela naturel ? On s'éprend d'une jeune fille, on la séduit, on l'abandonne... Édifiante moralité !

— Cela dépend des jeunes filles.

— Apparemment, cette Marie-Rose est une gourgandine ?

— Je ne dis pas cela, mais...

— Mais quoi ?... Oh ! je t'en prie, sortons, promenons-nous. Je crois que cela te fera du bien.

Dans la rue, mademoiselle Sagerette, de son ombrelle levée, arrêta un fiacre. Catherine, timidement, hasarda :

— Tu n'as donc plus peur des voitures ?

La vieille fille eut un haut-le-corps :

— Non, chère amie, quand je les choisis moi-même.

Elles se firent conduire au parc Monceau et s'assirent sur un banc, au milieu des enfants et des nourrices. Aimée insistait :

— Ton fils a tort d'être difficile. Après tout, il ne s'agit pas d'une mésalliance : les Ermenault valent les Pelvilain.

Catherine souffrait d'autant plus que, par calcul, elle était contrainte de se modérer. Elle obliqua :

— Ma chère amie, si nous avions de la fortune...

— Tout le monde ne peut pas être riche.

— Oh!... nous ne sommes pas exigeants...

Cette fois, mademoiselle Sagerette éclata de rire. Elle jouissait pleinement de la supériorité de sa position.

— Oui, oui, je connais un moyen. Une certaine mademoiselle Sagerette pourrait se dépouiller de cent mille francs et les verser dans la poche de Louis...

— Ah Dieu! ma bonne amie, je n'ai jamais parlé de cela.

— Tu le sous-entends... Mais, rassure-toi, je ne serai pas si bête! Les jeunes gens croient qu'il est de leur devoir de manger dans la main des vieux.

— Est-ce possible! Tu nous fais un procès inique; cela te plaît d'insulter à notre misère.

— Votre « misère »!... Voilà le grand mot lâché... Laisse-moi te dire que je n'y crois pas... Vous êtes des gens patients, des entasseurs...

Catherine leva les yeux au ciel :

— Je te jure bien que nous ne faisons pas un sou d'économies!

Et elle fit claquer contre ses dents l'ongle de son pouce.

Mademoiselle Sagerette haussa les épaules :

— Laisse-moi tranquille!

— Tiens, ma bonne Aimée, veux-tu que je t'établisse mon budget? Peut-être quand tu verras des chiffres...

— Ah! non, par exemple! — dit mademoiselle Sagerette en appliquant ses deux mains contre ses oreilles, — je n'ai pas envie de me casser la tête.

Catherine fit un geste et garda le silence. Le jardin bourdonnait dans la paix charmante de l'après-midi. Sur les pelouses vert tendre, on voyait se détacher, dans la fine lumière, les marbres nus, autour desquels s'agitaient des vols de passereaux. Des nuages blancs moussaient au-dessus des peupliers, qui revêtaient une teinte légère. Les corbeilles, nouvellement regarnies, exhalaient une fraîche odeur de printemps. Et partout des enfants jouaient. Des petites filles sautaient à la corde ou fouettaient le sabot. Un jeune garçon, qui portait un col marin et un chapeau de paille, frôla ces dames, en poussant un cerceau devant lui. Catherine soupira :

— Et dire qu'on souhaite de les voir grandir!... On a tort : plus tard, ils vous donnent bien du tourment.

Puis elle se reprit à songer. Elle ferait ce qu'elle avait dit. Il fallait éloigner Louis. C'était la seule façon de le sauver... Vraiment, ce serait bien extraordinaire si, par M. Jaume et M. Bourgeot, elle n'arrivait pas à ses fins...

— Je te reconduis? — proposa mademoiselle Sagerette, devenue tout à coup plus aimable.

Elles prirent encore une voiture de place et se firent mener rue du Débarcadère. Devant la loge, brusquement, la concierge arrêta Catherine :

— Madame, une dépêche pour vous.

— Une dépêche!

Elle déchirait le frêle papier avec des gestes tremblants. Elle lut :

Pierre décédé subitement ce matin. Désespérée.

CÉCILE JAUME

Tout d'abord, elle ne put y croire. C'était l'écroulement de sa combinaison, du projet salutaire qu'elle avait formé.

— Mort!... mort!..., — répétait-elle avec des yeux égarés.

Et elle restait là, debout, vaincue, frissonnante, comme si chaque pas avait dû la précipiter dans un abîme.

XXXII

C'est à Taverny que l'événement s'était produit. Catherine s'y rendit dès le lendemain. Madame Jaume lui conta en pleurant tous les détails de la catastrophe. La veille, rien ne la faisait prévoir. Un cri poussé, la chute d'un corps sur le parquet, et tous s'étaient précipités vers la chambre. M. Jaume, étendu sur le dos, ne donnait plus signe de vie. Sa tête avait porté contre l'angle de la cheminée : il s'était fait au crâne une blessure saignante. Deux médecins, appelés en hâte, lui prodiguèrent vainement leurs soins : il avait succombé à la rupture d'un anévrisme...

Catherine tombait en plein désespoir. Madame Jaume et Suzanne la pressèrent longuement dans leurs bras émus :

— Merci de ne pas nous abandonner!

La maison était sens dessus dessous. Les domestiques, muets, effarés, attendaient des ordres. On sentait nettement qu'à Taverny, comme au *Roi de Lahore*, il manquait tout à coup cette poigne de fer, ce grand cerveau qui auraient pu gouverner un État. Vraiment, madame Jaume n'était point désignée pour recueillir une telle succession.

— Je ne sais plus ce que je fais! — larmoyait-elle.

Catherine intervint :

— Ah! chère madame, je vous en prie, ne vous inquiétez de rien.

Et ce fut elle, en effet, qui s'occupa de tout. Elle veillait le mort, elle télégraphiait aux maisons de deuil, elle réglait le détail des obsèques. Elle prenait soudainement une autorité extraordinaire. Jadis, en présence de M. Jaume, elle était gênée : cet homme la dépassait, l'effaçait... Chose étrange, elle perdait un bon ami, une influence, et sa disparition, pourtant, la mettait à l'aise... Un espoir vague, nouveau, lui venait de ce visage allongé sous la petite flamme des bougies, de ces jonchées de roses et d'œillets arrachés au parc, qui faisait là, derrière les rideaux, son perpétuel bruit de volière. Parfois un domestique l'abordait :

— Madame me charge de dire à madame...

Elle répondait :

— C'est bien.

Elle avait un peu l'illusion d'être la châtelaine. Elle marchait vite et avec aplomb. Elle recevait les parents de province, de petits cousins doucereux, intimidés, qui ne la connaissaient pas et la prenaient pour une grande dame établie dans l'intimité du ménage.

Le jour de la cérémonie, elle ne quitta pas madame Jaume. Elle se tenait avec elle et recueillait sa part des condoléances. Elle voulut aussi que Louis prît place derrière le char avec la famille.

C'était, dans le village, un mouvement étrange et inusité. Toute la population était présente. Quatre cents employés venus de Paris représentaient le *Roi de Lahore* et l'on portait à bras deux couronnes aussi grandes que les roues du corbillard.

Au cimetière, il y eut un long discours. Le sous-directeur, un petit homme sec et nerveux, fit de M. Jaume un touchant

éloge. Il rappela sa vie « toute de labeur et d'abnégation » et les sacrifices qu'il s'était imposés pour les petites gens.

— Comme c'est vrai ! — sanglotait madame Jaume.

Après l'absoute, elle prit le bras de Catherine. Toutes deux s'acheminèrent vers le landau qui attendait au bas de la route.

— Louis !... par ici !... Vous permettez ?

— Ah ! ma bonne amie... Tout ce que vous voudrez.

Suzanne les avait rejoints. Ils s'engouffrèrent tous quatre dans la voiture. La jeune fille pleurait fort, avec des « hou-hou » douloureux du fond de la gorge, et sa mère, l'entourant de ses bras, s'efforçait de la calmer. Alors, petit à petit, elle cessa. Ses yeux, derrière le crêpe, étincelaient comme des fleurs après une ondée. Elle avait de belles joues rondes, lavées de larmes, qui conservaient, malgré tout, un rayonnement de santé et de bonheur. Les chevaux trottaient lentement ; on voyait passer des arbres, des maisons, des paysans, — quelquefois aussi des groupes d'employés du *Roi de Lahore*, jeunes et vieux, qui s'arrêtaient, composaient leurs visages et soulevaient leurs chapeaux, dans un grand geste de déférence et de sympathie.

— Il était bien aimé ! — remarquait madame Jaume, avec un soupir.

Elle ne doutait pas que tous les cœurs ne reflétassent exactement sa propre pensée. Pourtant, là-bas, dans la grande rue, les cabarets se remplissaient ; on levait des verres sous les tonnelles ; les jeunes gens se répandaient hors du village, à la lisière de la forêt, qui commençait à bourgeonner. Pour la plupart, cette mort ne représentait qu'un changement de maître. Et d'abord, ils profitaient d'un jour de congé, de ce beau soleil répandu à larges flots sur les tristesses de leurs vies recluses. La liberté faisait un grand murmure de joie autour de la mort... Madame Jaume ne l'entendait pas.

La voiture passa la grille du parc et le gravier craqua sous les roues. Louis descendit le premier et offrit la main à ces dames. La jeune fille sauta la dernière. Comme il touchait ses doigts, elle dit : « Merci », gentiment, avec un clignement d'yeux qui était l'ébauche d'un sourire. Tout le monde pénétra dans le salon du château. Les larmes ne coulaient plus. Catherine aida madame Jaume à dépouiller son voile de veuve, et les deux

femmes, ensuite, s'étreignirent silencieusement. Puis Catherine demanda :

— Avez-vous un indicateur?

— Pourquoi faire?

— Je dois songer à notre retour.

Madame Jaume supplia :

— Non, non, vous n'allez pas partir tout de suite... Je vous garde à dîner.

— Je ne veux pas être indiscrete.

— Indiscrete!... Ma pauvre amie!... Vous ferez un acte de charité.

Suzanne ajouta ses prières à celles de sa mère. Elle embrassait tendrement Catherine :

— Si, si, madame... N'est-ce pas, monsieur Louis?...

Les Pelvilain se rendirent aux raisons des Jaume. Aussi bien ils étaient chez eux, déjà de la famille. Madame Jaume leur confiait les projets de son mari, — les derniers, — ceux qu'elle choyait au fond d'elle-même comme les reliques les plus chères de tout son passé :

— Vous voyez ce petit coin, à droite. Il voulait y faire construire une serre pour les fougères et les orchidées.

Catherine murmurait :

— Oui, oui... Monsieur Jaume était un homme extraordinaire : il s'intéressait à tout.

Madame Jaume répliqua :

— Mon mari vous aimait bien... Il me parlait souvent de vous et de votre fils...

Le jour baissa peu à peu dans le grand salon. Un soleil coquelicot s'éteignait au fond du parc et, par une fenêtre entr'ouverte, on entendait, frêle bruit de verre ininterrompu, le gazouillement des passereaux qui célébraient la beauté du soir.

Madame Jaume toucha l'épaule de sa fille :

— Suzette, fais donc voir à monsieur Louis les photographies. Elles datent de l'été. Ce sont les dernières que le pauvre ami ait prises.

Les jeunes gens s'installèrent devant une table. Un valet de pied alluma deux lampes à colonnes, qui brillèrent doucement sous les abat-jour roses et flous pareils à des jupes de ballerines.

Les cheveux de Suzanne étaient dorés par la lumière. Du petit doigt, elle désignait chaque vue :

— Là, c'est la petite rivière... Ici, l'entrée du potager... Le vieux chemin de la ferme... Encore la petite rivière, mais plus loin... à la sortie du bois de chênes.

Catherine regardait Louis et Suzanne. C'est que le rêve confus qui s'agitait en elle venait subitement de se préciser. Et pourquoi pas, après tout? Ne voit-on point, chaque jour, des jeunes filles riches s'éprendre de beaux jeunes gens? Or Louis était un « joli garçon ». Cette qualité en valait bien d'autres. La petite Jaume, sa bru! Quelle conclusion magnifique, inattendue, et, comme elle aurait vite fait d'oublier les angoisses passées, ces angoisses qui, maintes fois, n'avaient pu la laisser dormir!

Dès lors, cette pensée ne la quitta plus. Au dîner, — tandis que le domestique offrait les plats et qu'elle puisait, en s'étudiant, dans la saucière bossuée et le légumier d'argent, — de l'œil, en même temps, elle observait les boiseries sculptées et la vaisselle étagée sur le dressoir...

Au moment du départ, madame Jaume serra Catherine dans ses bras et, pour la dixième fois, l'embrassa très affectueusement :

— Revenez bientôt... Ne nous laissez pas comme ça...

— Oui... oui... vous pouvez compter sur moi.

XXXIII

Catherine revint à Taverny le surlendemain, dans la matinée. Pendant la crise, elle avait donné la mesure de son dévouement, et, de celui-ci, madame Jaume espérait beaucoup encore. Sa confiance ne fut point déçue. Catherine l'aidait à porter le sceptre.

— Non, non, chère madame, vous n'irez pas à Paris. Vous n'êtes pas assez solide pour faire ce voyage. D'ailleurs, votre présence n'est pas absolument indispensable. Laissez-moi faire. Demain, dans l'après-midi, je rendrai visite à votre notaire. Au besoin, si vous avez quelque chose à faire dire, je passerai moi-même au magasin...

— Je ne voudrais pas abuser.

— Vous plaisantez? Entre nous, il est inutile de faire des cérémonies.

— J'accepte, alors... Vous êtes mille fois bonne.

— Ne parlons pas de cela!...

Catherine allait donc à Paris, mais elle en revenait. Elle prenait le train à toute heure. Dans la gare, les employés la saluaient respectueusement. Quelquefois les gens de Taverny l'abordaient et l'interrogeaient :

— Eh bien, comment cela va-t-il au château?

— Tout doucement. Je vous remercie.

On ne savait pas exactement quelle était la nature de ses fonctions. Une seule chose était certaine : elle avait la confiance du château. Madame Jaume n'agissait plus sans la consulter, les domestiques eux-mêmes lui demandaient ses ordres. Elle était un personnage à part, sympathique ou antipathique, suivant le cas, et qui avait droit, comme tous les puissants, à de la crainte et à du respect. L'art de Catherine, c'était de ne pas paraître s'imposer. Elle s'arrangeait pour qu'on lui reprochât d'être trop discrète. Elle bénéficiait ainsi de l'apathie de madame Jaume, heureuse de chaque effort qu'on lui épargnait. En arrivant, elle ôtait son chapeau, faisait bouffer sa jupe :

— Voyons, chère amie, à quoi puis-je vous être utile?

— Vous allez d'abord prendre quelque chose.

— Merci, je n'ai besoin de rien.

Elle s'asseyait et rendait compte à madame Jaume de la dernière mission qu'elle avait remplie.

L'autre prenait sa tête à deux mains :

— Que d'affaires! que d'affaires! — gémissait-elle.

C'est que la situation, en effet, était singulièrement embrouillée. Au *Roi de Lahore*, notamment, deux chefs de rayon, M. Borel et M. Dingeon, offraient de racheter le magasin et de le payer à la veuve par annuités. La proposition était tentante : une affaire commerciale, quelle qu'elle soit, est soumise à des aléas. Maintenant que M. Jaume n'était plus, que son cerveau manquait définitivement, ne pouvait-on redouter que cette grosse entreprise ne pérît? Un capital bien assis, placé en fonds d'État et en chemin de fer, n'offrirait-il pas à l'avenir de Suzanne de préférables garanties? C'étaient là des sujets de tourment, de méditation. Catherine Pelvilain fut consultée.

— Vendre le *Roi de Lahore*? Ce n'est pas mon opinion.

— Ah! chère madame, si j'avais un fils capable de prendre au magasin la place de son père...

— Attendez. Ne vous pressez pas. Il n'y a point péril en la demeure.

L'avis de Catherine prévalut : madame Jaume garda le magasin. Ce n'était pas étourdiment que la veuve Pelvilain avait donné ce conseil. Sans doute, madame Jaume n'avait pas de fils ; mais, un jour, elle aurait un gendre, — et il se pourrait bien que ce gendre fût le plus pratique et le mieux doué de tous les garçons...

Jadis Catherine avait guéri son fils amoureux par le moyen de Marie-Rose ; aujourd'hui elle comptait le sauver de celle-ci en le rendant sensible, peu à peu, au charme ingénu de la petite Jaume. A quoi bon lutter? Les batailles, jusqu'ici, avaient eu de fâcheux résultats. Fini, le système des hostilités. Le plus possible, elle amènerait Louis à Taverny. Suzanne était suffisamment gracieuse : nul doute qu'après un temps de ce régime il ne comparât, pour son grand profit, la situation des deux familles...

Louis voulait avant tout sa tranquillité. Puisqu'il voyait tous les soirs Marie-Rose et que sa mère, trop occupée des Jaume, renonçait, pour le moment, du moins, à le tourmenter, il devait, lui aussi, faire une concession et déférer au souhait qu'elle lui avait exprimé de l'avoir près d'elle, chaque dimanche, à Taverny. Il alla donc à Taverny. Cette habitude remplaça l'autre. Il s'ennuyait, d'ailleurs. De ce parc magnifique, la tristesse montait avec les brumes venues de l'Oise et qui traînaient, le soir, à l'orée du bois. Rarement on attelait la voiture. Madame Jaume aimait son « chez elle » comme elle disait, et elle affirmait que, sans quitter le parc, on pouvait trouver des coins « délicieux et rafraîchissants ». Cette femme avait l'orgueil de la propriété, cette satisfaction qui consiste à se dire : « C'est à moi », en frappant le sol de son pied ou en caressant des yeux, à la tombée du jour, le velours sombre des feuillages détachés sur le ciel bleu pâle. Elle menait Louis aux bons endroits. C'est ainsi qu'il connut le bois de chênes, le « champignon », la « grotte Adélaïde ». Madame Jaume sollicitait son admiration et, pour ne lui point déplaire, il était

contraint de s'extasier. Dimanches tièdes, immobiles, traversés de cris d'oiseaux et de bruits de feuillages. Des branches laissaient tomber des fils de soleil. Une odeur de mousse venait du sous-bois où la petite rivière se perdait en murmurant. Assises en des fauteuils de rotin qui craquaient à chaque mouvement, ces dames babillaient, échangeaient des propos menus, des insignifiances.

— Qu'on est bien chez vous! — disait Catherine.

Sa tête, nonchalamment, se renversait et touchait le dossier du fauteuil. La femme de chambre apportait le goûter vers quatre ou cinq heures. Suzanne versait le thé, délicatement, en dressant le petit doigt. Elle demandait :

— Deux morceaux de sucre pour vous, madame Pelvilain? ... Toujours pas de lait, monsieur Louis?...

C'est qu'elle connaissait les goûts, les préférences de chacun. Cette science de petite ménagère, qui excitait jadis l'enthousiasme de M. Jaume, lui valait encore les sourires attendris de sa mère et de Catherine.

Madame Pelvilain ne se privait pas de faire à son fils l'éloge de cette « fille charmante ». Louis était-il réellement touché? Peut-être. En tout cas, il s'efforçait de ne pas le paraître.

XXXIV

Un soir, madame Jaume dit à Catherine ;

— Ma bonne amie, j'ai quelque chose à vous demander.

— Ne vous gênez pas. Vous savez que je suis toujours à votre service...

— Eh bien, voilà : voulez-vous me faire l'amitié de venir passer un mois à Taverny?

— C'est que... Vous êtes trop gentille... Enfin, je ne puis accepter.

— Pourquoi ça?

— Vous comprenez... Un grand fils seul à Paris!...

Madame Jaume éleva la main en signe de protestation :

— Mais, chère amie, si je vous fais cette proposition, c'est que j'entends bien que votre fils ne vous quitte pas... du moins, dans la mesure du possible... Il aura sa chambre ici et nous l'attendrons, chaque soir, à l'heure du dîner... Rien de plus

facile, d'ailleurs. Les trains sont nombreux... C'est ainsi que s'arrangeait le pauvre ami, dans la belle saison.

— Vous êtes trop bonne. Je vais en parler à Louis.

— Je compte sur un « oui ».

— Merci encore.

Les derniers mots s'étaient échangés sur le quai de la gare. Une fois dans le train, Catherine réfléchit. Elle était peu rassurée : sans doute, Louis opposerait à l'offre de madame Jaume un refus très net. Elle eut le bon sens d'être réservée : elle joua la martyre, simplement, alléguant sa grande tendresse pour Louis qui l'empêchait de quitter Paris « alors même que l'air de la campagne lui ferait du bien et qu'elle éprouverait un grand plaisir à y demeurer... » Elle obtint bientôt la récompense de son attitude : Louis céda. Il avait découvert, tout à coup, un autre moyen de voir Marie-Rose ; ils déjeuneraient ensemble, chaque matin, et cette heure-là vaudrait presque l'autre...

Les Pelvilain reçurent donc l'hospitalité au château. Tout le jour, Louis était un petit employé ; le soir, il mettait des gants lie-de-vin et il montait dans un compartiment de deuxième classe. Il tenait devant ses yeux un journal qu'il ne lisait pas, occupé à regarder les meules blondes, les toits roses, les tournesols des garde-barrières... Catherine le guettait à la grille. Elle l'embrassait en lui tâtant le front :

— Eh bien, petit, ça va ? La journée n'a pas été trop dure ?

— Non, maman.

— Tant mieux !

Parfois un silence les glaçait. Il y avait « quelque chose » entre eux. Pourtant Louis dînait avec appétit. On le faisait parler. On s'émerveillait de son esprit. Après le repas, on prenait le frais devant le perron et, jusqu'à neuf heures, sous le clignotement des étoiles, on goûtait bien la douceur du soir. Le lendemain, Louis partait quand tout le château dormait encore. Tout de même, il jouissait de l'heure matinale, du premier soleil criblant le taillis de ses aiguilles d'or, des trilles envolés sous les tilleuls, des vapeurs blanches qui tournoyaient au-dessus de l'eau comme des robes de fées et que la brise, en s'élevant, avait tôt fait de déchirer...

Trois heures plus tard, il retrouvait Marie-Rose. C'était dans

un restaurant à prix fixe, choisi par eux à mi-chemin du bureau et de l'atelier. Louis arrivait le premier; il s'installait et il attendait; par un vasistas, il épiait les passages de la rue. C'est ainsi que de loin il pouvait voir venir la jeune fille. Quand elle entra, elle était légèrement haletante. Elle ôta vite son chapeau de paille, sur lequel elle piquait deux grosses épingles à tête de nacre. Ensuite, d'un geste vif, elle arrangeait ses lourds cheveux d'or :

— Je suis en retard? — demandait-elle.

— Mais non. Il ne fallait pas courir.

Elle courait toujours, cependant : elle savait que l'heure du déjeuner était brève. En mangeant, ils se regardaient. Marie-Rose portait des corsages de toile à travers lesquels on devinait sa peau. Louis interrogeait :

— Ça va toujours, là-bas?

— Bien sûr... Ce n'est pas l'ouvrage qui manque.

Quelquefois, pour le distraire, elle lui contait des histoires d'atelier. Elle avait un rire doux, sans méchanceté, qui raillait un peu la vie. Tous deux posaient leurs mains sur la table et leurs doigts se rejoignaient pour une courte étreinte.

Leur joie, c'était de se lever de table un peu plus tôt et d'aller passer dix minutes dans un square tout proche. Il y avait là d'autres amoureux, des jeunes gens comme eux, ouvrières et employés, qui tournaient machinalement dans les petites allées qu'emplissait l'âcre parfum des troènes et des géraniums. Marie-Rose et Louis s'asseyaient sur un banc vert, à l'ombre d'un catalpa :

— Comme on est bien ici! — disait-elle.

— Oui, — répondait-il. — C'est dommage que nous ne puissions pas y rester toute la journée.

Ils parlaient de leur passé, de Vernon surtout et de ces trois semaines charmantes qu'ils avaient vécues. Marie-Rose gardait la mémoire des plus petits faits. Quelquefois Louis s'écriait :

— Comment! tu te rappelles ça?... C'est trop drôle!...

Mais un moment vint où il parut à la jeune fille qu'il ne prenait plus le même plaisir à ces entretiens. C'était vers la fin de juillet. Il était inquiet, absorbé. Pendant le repas, il ne desserrait pas les dents. Une fois elle lui avait dit :

— Je suis sûre que tu as des ennuis avec ta mère.

Distraitement, il répondit :

— Oh ! non... Je ne parle jamais de toi.

Ils étaient assis dans le square, après le déjeuner. La chaude caresse d'un jour d'été descendait du ciel profond, où le soleil mettait la splendeur de son rayonnement. Sur la pelouse, un jet d'arrosage enveloppait les tamaris d'un réseau de cristal. Une fillette s'était arrêtée, avait approché son mouchoir de la source fraîche et elle se baignait le front et les lèvres. Marie-Rose toucha le bras de Louis :

— A quoi penses-tu ?

— A rien.

— Ah !...

Et ce fut plus fort qu'elle, à ce moment : les larmes jaillirent de ses yeux...

— Eh bien, Marie-Rose, qu'as-tu donc ?

— Rien... C'est bête, bête... Pardonne-moi de te faire une tête comme celle-là.

XXXV

L'intimité du château ne tarda pas à porter ses fruits. Un matin, après une nuit d'angoisse, Suzanne courut se jeter dans les bras de sa mère : elle aimait Louis, elle voulait devenir sa femme.

Madame Jaume se prit la tête à deux mains. Elle était plus surprise que fâchée. Puis, devant les larmes de sa fille, elle eut vite fait de s'attendrir :

— Mais lui, fillette, t'a-t-il jamais fait supposer ?...

— Non, maman, il ne m'a rien dit.

Madame Jaume respira : ainsi, les Pelvilain n'étaient pas des intrigants... Rassurée, elle interrogea :

— Es-tu bien sûre de l'aimer ?

— Pour ça, oui !

Suzanne avait les yeux et les joues très roses. Madame Jaume soupira.

— Tu es si jeune ! — dit-elle, en haussant les yeux. — Pense que tu as à peine dix-sept ans.

— Ça ne fait rien, — répondit Suzanne, avec l'assurance d'un enfant gâté qui exige un jouet.

Elle ne pleurait plus. Elle devenait pourpre : elle avait dit un mot de trop, sans doute. Sa main droite montait et descendait le long du bras de fauteuil sur lequel, malaisément, elle était assise.

Madame Jaume soupira de nouveau, puis se résigna. Elle songeait à son propre mariage : en somme, Pierre Jaume était pauvre dans le temps où elle l'avait épousé... Et ils avaient fait ce qu'on est convenu d'appeler « un heureux ménage ». D'ailleurs, qu'eût-elle pu dire contre les Pelvilain, desquels, jusqu'ici, elle avait toujours parlé favorablement ? Louis n'était pas un inconnu. Plutôt que d'unir sa destinée à celle d'un jeune homme quelconque, Suzanne n'avait-elle pas trouvé le vrai chemin de son bonheur ?... Quelle joie, par exemple, elle allait procurer aux Pelvilain ! Nul doute qu'ils n'acceptassent la proposition avec enthousiasme...

Madame Jaume, en descendant, avertit Catherine :

— Ma chère amie, j'ai deux mots à vous dire.

Elle l'entraîna dans le parc et lui fit la confidence. Catherine pâlit, balbutia :

— La mignonne !... Est-ce vraiment possible ?...

— Votre fils ne vous a rien dit ?

— Il n'aurait jamais osé.

— Je sais... je sais... C'est un garçon si délicat !

Le vrai, c'est qu'une crainte affreuse torturait Catherine. Elle ne se doutait pas que les choses iraient de ce train. Maintenant elle avait le couteau sur la gorge. Il fallait qu'elle répondît « oui » ou « non » dans un bref délai. En admettant que Louis, subjugué par Marie-Rose, opposât à sa demande un refus formel, c'en était fait à jamais, ils n'auraient plus qu'à dire « merci » et plier bagages... Jour odieux, terrible, où le parc, avec ses bruits de feuilles et ses cris d'oiseaux, semblait frémir d'angoisse et de fièvre !... Elles prenaient le thé, toutes les trois autour d'un chêne sectionné qui leur servait de table. Là-haut, dans les branches, des moucherons tournaient, emplissaient l'air d'une vibration. De la terre chaude montaient une senteur d'herbe, des exhalaisons de fleurs. Catherine, par une éclaircie, apercevait les prés, violets de sauges, endormis sous le soleil et bourdonnant de la grêle rumeur des insectes. Au loin, des trains passaient. Leurs sifflements éperdus traînaient, un moment, sur la campagne. Elle songait :

« C'est à six heures que mon fils revient. »

Elle appréhendait ce retour et, en même temps, le désirait. Elle alla, comme tous les soirs, au-devant de Louis, à la grille du parc.

— Te voilà, mon grand!

— Mais oui, petite mère!

Ils s'embrassèrent très affectueusement. Madame Pelvilain ne se sentait pas le courage de parler déjà. Louis s'étonna du dîner muet, recueilli, devant la fenêtre ouverte sur les coteaux au-dessus desquels s'éteignait, petit à petit, le crépuscule mauve.

Ce fut le soir, comme ils s'apprétaient à se quitter, que, tout à coup, Catherine se décida :

— Louis, mon chéri... Laisse moi te dire deux mots... C'est très sérieux...

Elle pénétra dans la chambre et s'installa. Sa voix, d'abord, fut mal assurée. Les paroles ne sortaient que difficilement. Louis ne disait rien, les yeux perdus, et elle se demandait avec inquiétude ce qu'il pensait de sa démarche. En présence de son fils et de la gravité de la partie engagée, elle perdait toute son assurance. Qu'allait-il sortir de cette entrevue qu'elle jugeait définitive? Peu à peu, cependant, elle reprit possession d'elle-même. Elle vantait la grâce, les qualités morales de Suzanne Jaume.

— Une petite perfection, mon chéri... Et, avec cela, très très riche..., ce qui ne gêne rien.

Puis elle frappa Louis dans son orgueil :

— Tu sais ce qu'a dit madame Jaume : son gendre aura la direction du *Roi de Lahore*. Il ne tient qu'à toi d'être ce directeur et de commander à douze cents employés... douze cents, entends-tu?

Louis ouvrait de grands yeux.

— Directeur, moi!... Moi!... Mais je ne sais pas si...

Catherine l'interrompit.

— Allons donc! avec tes facultés!... Et puis, au besoin, je t'aiderai, mon loup. J'avais toujours rêvé d'être mêlée à de pareilles affaires...

Louis, petit employé dans une grande maison, était mieux que personne en mesure d'apprécier l'importance de la situa-

tion. C'était inutilement que la mère dépensait de pareils efforts; ils n'ajoutaient rien à l'opinion du fils : depuis longtemps il avait pesé les choses... Un instant, la fine silhouette de Marie-Rose passa devant ses yeux. Mais, courageusement, il chassa cette vision douloureuse.

— Ce sera « oui »! — dit-il, après un soupir.

L'émotion passée il eut un sourire. Catherine l'observait :

— Je vois, mon loup, que tu as quelque chose à me raconter.

Louis hocha la tête. En effet, une histoire surprenante et inattendue! Le soir même, à la sortie du bureau, M. Chatrian l'avait accompagné jusqu'à la gare, en lui tenant, ma foi, un drôle de langage. Il s'agissait de Germaine, de son avenir. Le chef la voulait marier et, de préférence, à quelqu'un « de la boutique ». Il avait tout dit, tout, jusqu'au chiffre de la dot... Il avait fallu être un niais pour ne pas saisir l'allusion. Mais lui avait évité de se compromettre.

Pour le coup, madame Pelvilain ne se tint pas de joie. Elle saisit son Louis à pleins bras, l'écrasa vigoureusement contre sa poitrine :

— Quel succès, garnement, quel succès!

XXXVI

Quatre mois de fiançailles! C'était le moins qu'on pouvait faire après un tel deuil. Les enfants se marieraient à l'automne. Une fois les choses arrêtées, madame Jaume respira : les grandes résolutions lui étaient odieuses, mais, aussitôt qu'elle les avait prises, elle s'en trouvait, du coup, allégée.

Tout d'abord Louis avait eu la pensée de démissionner. Catherine lui représenta qu'une telle décision était inopportune et prématurée; elle ne manquerait pas de produire sur madame Jaume un mauvais effet. Louis se résigna donc à ne pas quitter le Crédit aussitôt. Seulement, il n'apporta plus le même cœur à la besogne. M. Chatrian lui marqua de la froideur et il y eut parfois des mots aigres échangés entre les deux hommes...

Le bureau, d'ailleurs, tenait peu de place dans l'esprit de Louis Pelvilain. Il songeait beaucoup plus à Marie-Rose. Il devrait l'avertir, un jour ou l'autre. Ce n'était pas précisé-

ment un remords qui le tourmentait, mais il y avait en lui une pesanteur, une anxiété indéfinissable. En somme, il était lié par un engagement. Il cherchait, sans la trouver, une solution élégante qui lui eût permis de rompre sa chaîne... Il manœuvra si lourdement que, vingt jours avant le mariage, Marie-Rose n'était pas encore informée. Pourtant madame Jaume commandait le trousseau et Catherine allait à Paris, un jour sur trois, pour faire des emplettes. Il fallut bien qu'il s'exécût.,.

Ce fut un jour d'automne, doux, léger et baigné d'une brume de chaleur. Depuis longtemps, Marie-Rose désirait faire une « partie de campagne » : tous deux, enfin, avaient sollicité une permission.

— L'école buissonnière! — disait Louis en riant, — tandis que le train de banlieue aux coussins usés les emportait à travers l'immédiate campagne de l'Ouest, des jardins peignés, des talus hérissés de pins et d'acacias que dépassaient les clochetons des villas érigés sur le bleu du ciel.

— Oui... l'école buissonnière... c'est amusant...

Elle riait, se peletonnait contre lui, toute rose d'amour, ne sachant pas. Aux stations, elle mettait sa tête à la portière.

— Tu comprends : c'est pour faire croire que le wagon est plein... Comme ça, les gens ne viendront pas nous ennuyer.

Louis songeait à ce qu'il allait dire. Il en avait un peu de tristesse. Réflexion faite, dans l'histoire qu'il conterait à Marie-Rose il ne serait pas question de mariage. Il prétexterait son envoi en province, le stage obligatoire dans une succursale... Ainsi, en conservant un peu d'espoir, elle serait moins malheureuse. Ça lui permettrait de l'oublier sans beaucoup souffrir...

— Marie-Rose!

— Louis!

— Une tuile, ma chérie!

Ils achevaient de déjeuner dans une guinguette du parc de Saint-Cloud. Là-haut, entre les grands ormes ensoleillés qui faisaient la musique de la mer, les hirondelles filaient, petites flèches noires et cinglantes qui promettaient une radieuse journée. Dans le lointain, au bout des prés, les toits de Garches étincelaient. Mais, derrière, il y avait encore de la brume,

la brume fine, bleuâtre du matin, voilant les fonds, estompant les lignes de peupliers,

Marie-Rose buvait, distraitement. Elle posa le verre un peu vite.

— Qu'y a-t-il ? — demanda-t-elle, en attachant ses grands yeux sur Louis.

Il dit sa fable. Il la dit lentement, posément, presque assuré de convaincre la pauvrete. Elle l'écouta, bouche close, et, n'eût été le tremblement de ses doigts, on eût pu croire qu'elle était à peine émue. Quand il eut fini :

— Alors, tu vas partir ? — demanda-t-elle.

Il fit un geste d'épaules :

— Ce n'est pas pour mon plaisir.

Elle persistait à le regarder :

— Louis, mon petit, pourquoi mens-tu ? Je sais bien que tu te maries, va,

— Qui te l'a dit ?

Le mot avait filé. Il n'était plus temps de le ressaisir : courageusement, Louis avoua.

— Eh bien, oui, c'est vrai... Seulement, je ne voulais pas, je n'osais pas...

Il balbutiait, jetait les mots par-dessus les autres. Elle l'écoutait, cependant, grave et calme, avec le même frisson de ses doigts qui durait toujours. Il lui disait des choses justes et raisonnables... Il n'avait pas de fortune... La position qu'il occupait était absolument insuffisante :

— Nous vois-tu mariés, avec des enfants ?

— Oui, je comprends, je comprends bien...

Elle n'essayait pas de lutter. Elle ne plaidait pas sa propre cause. Seulement, elle s'intéressait à la fiancée de Louis ; elle voulait des détails, beaucoup de détails...

— Ah ! c'est mademoiselle Jaume !... Autrefois, chez vous, on parlait souvent de cette famille... Tu vas devenir un monsieur chic...

— Penses-tu ?...

Le silence tomba entre eux. Louis reprit :

— Vois-tu, Marie-Rose, dans tout cela, ce qui me contrarie, c'est d'être obligé de ne plus te voir.

— Vraiment... ça te fait de la peine ?

— Beaucoup de peine.

— Ah!... c'est gentil.

Y avait-il un grain d'ironie au fond de cette phrase? Pourtant Marie-Rose ne devait guère avoir envie de plaisanter. A cause de tout ce que Louis savait de son caractère, il était troublé.

— Eh bien, ce sera notre dernière journée! — dit-elle, en secouant les mites demeurées aux plis de sa jupe.

Ils se levèrent et marchèrent dans le parc. Devant eux s'ouvrait une large allée verte, assombrie, où les arbres, d'un bord à l'autre, se rejoignaient par leurs plus hautes branches. Ils étaient seuls. L'odeur des bois leur prenait la gorge. Un coucou, de temps en temps, jetait ses deux notes monotones, et, sur le talus, à portée de leurs mains, des campanules achevaient de fleurir, de petites campanules bleues qui semblaient les yeux tristes de la forêt. Louis, d'un bras, entourait la taille de Marie-Rose. Elle frémit sous l'étreinte. Il la regarda ;

— Tu m'en veux?

— Non, je sais que ce n'est pas ta faute...

Il soupira :

— La vie est bête... Quand je pense que nous aurions pu être mari et femme!...

— C'est vrai! — fit-elle.

A cet instant, elle eut des larmes dans les yeux. Pourquoi, d'une petite phrase, avait-il évoqué cette suite de jours qu'elle avait espérés et attendus?... Il tenta de la consoler :

— Que veux-tu, Marie-Rose? maman me le disait encore hier : on a beau former des projets, il y a des choses qui sont indépendantes de la volonté... Ce n'est pas une raison, d'ailleurs, pour qu'on soit malheureux toute son existence... Ainsi toi, tu es jeune, tu es charmante. Je suis sûr qu'il y a bien quelque part un jeune homme qui voudra t'épouser et te donnera plus de bonheur que je n'aurai pu le faire moi-même...

— Du bonheur! — répéta Marie-Rose, en regardant l'étoile d'azur qui s'ouvrait au bout de l'allée, — du bonheur? oui, c'est possible...

Elle disait cela pour le contenter. Elle avait cessé de croire

au bonheur ; il finissait au couchant de cette journée ; elle en goûtait les derniers instants.

— Si nous nous asseyions ? — proposa-t-elle.

Ils s'assirent dans l'herbe, et ils étaient bien. L'invisible oiseau recommençait à chanter « cou-cou, cou-cou... » Toujours ces deux mêmes notes qui sonnaient dans le silence du paysage. Par moments, au-dessus d'eux, passaient des souffles d'air, de ces coups de vent qui balayent l'azur et font remuer l'ombre des hautes branches sur le gazon dru. Marie-Rose, un coude dans l'herbe, rêvait doucement. Louis la regardait et se reprochait de n'avoir point connu suffisamment ce joli petit être... C'est qu'elle était délicieuse, avec cette expression de douleur muette qui lui pinçait les narines comme si cet effort eût pu retenir la source des larmes. Elle portait un col de dentelle que, ce matin, elle avait accroché en chantonnant. Une barrette ornée de turquoises étincelait faiblement dans ses cheveux blonds.

— Comme tu es pâle ! — dit Louis tout à coup.

— Oh ! c'est ce feuillage : ici les gens ont des mines de déterrés.

Deux minutes plus tard, elle demanda ;

— A quelle heure dois-tu rentrer ?

— Oh ! pas maintenant. Il suffit que je prenne le train de six heures vingt-cinq, à la gare du Nord... Et puis, si je suis en retard...

Il fit un geste qui voulait dire : « Cela n'a pas d'importance ». Il pensait que la jeune fille en serait heureuse. Simple-ment, elle prononça :

— Eh bien, nous avons une heure et demie à rester ici.

Et elle se tut. Elle avait pris la main de Louis. L'heure et demie se balançait dans la verdure et le soleil, parmi l'odeur de mousse, de feuilles écrasées, que leur soufflait le taillis humide. L'heure et demie tombait du ciel pur comme une averse de bonheur. Après, le ciel serait vide. Il fallait tendre sa tête et son cœur aux larges gouttes bleues qui ricochaient de feuille en feuille. Et, durant cette heure et demie, trouvant la paix, le silence, des gens passèrent... C'étaient de jeunes garçons, le front haut, la casquette en arrière, dont les canifs écorchaient des baguettes de saules... C'était un couvent de

filles, des toutes petites, filant sous l'aile des sœurs avec un murmure, un piétinement... Puis d'autres encore... Le ciel bleu se vidait, laissait tomber son dernier azur. Bientôt il faudrait songer au départ.

Ce fut Marie-Rose qui donna le signal :

— Allons, viens! — dit-elle.

Et ils se levèrent. Ils descendirent l'allée verte, assombrie, où le coucou chantait encore. Soudain, au croisement de deux routes, Louis, brusquement, s'arrêta. Une voiture lancée au trot passa rapidement devant eux. A peine eurent-ils le temps d'apercevoir une jeune femme élégante, nonchalamment renversée dans les coussins. Près d'elle, une nourrice à turban portait un baby enrubanné. Louis pressa vivement le bras de Marie-Rose :

— Jeanne Dorgère!

— Comment, c'est-elle!

Elle les vit aussi, rejeta son ombrelle de côté, laissa tomber sur eux un regard de grande dame un peu méprisant. Elle venait de Paris et regagnait à travers bois la propriété que son mari avait louée à Vaucresson. Instinctivement, Louis porta la main à son chapeau. Toutefois il n'acheva pas le geste. Il venait de se rappeler l'observation de M. Chatrian : « Quand vous serez en bonne fortune... » Il n'infligerait pas à cette femme du monde l'affront d'un salut inopportun.

— Cela ne te fait plus rien? — demanda Marie-Rose en souriant.

— Oh! non. Il y a longtemps que c'est oublié.

Elle mordit sa lèvre : elle pensait qu'il en serait ainsi d'elle-même; elle serait oubliée comme l'autre et Louis n'éprouverait plus d'émotion à son souvenir. Vraiment, elle était triste, la « bonne fortune »!... Ils traversaient le parc, un peu pressés, tandis que des enfants jouaient au ballon et que là-bas, sous les marronniers, autour des filets de tennis, on voyait s'agiter chemises de flanelle et jupes de coutil.

Dans le train, malgré leur désir, ils ne purent, cette fois, demeurer seuls.

— Je descendrai à Courbevoie, — dit Marie-Rose.

Le soleil couchant enflammait la vitre. Ils voyaient filer, hâtifs et pareils, des jardins presque mourants, encore pon-

tués d'œillets, éclairés de roses. A chaque station, leur venait le souffle ému de l'automne et de la campagne. Enfin Marie-Rose sauta sur le quai :

— Adieu!

— Adieu, ma petite!

Un dernier baiser, les doigts noués à la portière, tandis que le train s'ébranle. Et c'est fini. Ils sont perdus l'un pour l'autre...

En montant la rue, malgré tout, Marie-Rose croyait encore à l'honnêteté de Louis et à sa conscience.

« Si j'avais un enfant de lui, — rêvait-elle, — si j'avais un enfant, il ne m'aurait pas abandonnée. »

XXXVII

Les jeunes gens se marièrent à Taverny. Ainsi Catherine l'avait-elle voulu. Elle se rappelait une phrase dite par M. Dorgère : « Il vaut mieux être le premier au village », et cette réflexion l'avait frappée. Fille et petite-fille de paysans, habituée dès l'enfance à préparer son sourire pour parler aux grands, elle se carrait, le jour du mariage, dans sa robe de soie violette, elle promenait sur la foule un regard orgueilleux qui obligeait les gens au respect.

Depuis un mois, elle ne comptait plus ses satisfactions. La première, la plus grande de toutes, ç'avait été la démission de Louis. Un soir, à brûle-pourpoint, il avait dit à M. Chatrian :

— Monsieur, je dois vous prévenir que, demain, je ne viendrai pas au bureau.

L'autre ajusta son lorgnon :

— Et pourquoi donc ça?

— Je prends la direction du *Roi de Lahore*.

Terrible avait été la surprise du chef. Il bégayait, il se tamponnait le front avec un mouchoir :

— Vous... vraiment?... Ah!... Je... je... vous félicite.

Catherine interrogeait Louis :

— Alors il avait l'air vexé?

— Je te crois!

— Que c'est amusant!

La seconde joie fut d'annoncer la nouvelle à la bonne Aimée.

Deux fois, déjà, on avait tenté de la voir. Mais le bonheur des Pelvilain, qu'elle pressentait, la rendait hargneuse : elle consignait sa porte inexorablement. Catherine prit le parti de lui écrire. La réponse ne se fit pas attendre. Quatre pages d'injures, de violences ! « C'est révoltant... coureur de dots... métier infâme », et, en manière de conclusion : « Vous n'aurez rien de moi, entendez-vous ? pas un rouge liard... » Catherine et Louis relurent cette lettre. Ils ne pouvaient s'en détacher. Ils riaient aux larmes. Catherine disait, en frappant le papier de sa main :

— Et tu crois qu'il n'y a pas de quoi la faire enfermer ?

Elle répondit :

« Garde tes deux sous, ma chère... Heureusement, nous n'avons pas besoin de cela... »

Enfin elle résolut d'envoyer une lettre d'invitation aux Dorgère et aux Malignac. De la sorte, elle leur rendait la pareille, et avec usure. Elle imaginait d'avance le visage qu'ils feraient en apprenant la grosse nouvelle :

— Ce qu'ils vont rager... Oh ! ce qu'ils vont rager !...

Alors elle connut la paix. Elle devenait mère et belle-mère du *Roi de Lahore*, c'est-à-dire une femme puissante, bien vêtue et qui soulevait les chapeaux sur son passage.

C'était cela que signifiaient la cérémonie, les roses blanches fleurissant la nef, le carillon de la petite sonnette, et Suzanne, la « mignonne », intimidée et rose dans le brouillard de son voile de tulle...

Et Louis fut heureux. Il voyageait avec sa jeune femme. Après réflexion, il avait découvert qu'il l'aimait d'amour. Il avait le souci de lui plaire et de lui prouver, en dépensant royalement l'argent qu'il tenait d'elle, qu'il était un homme généreux. En route, tout l'amusait : la livrée des chasseurs, les boutons d'appel, les fleurs sur la table. La vie, brusquement, s'ouvrait devant lui. Elle était pleine de jouets nouveaux et charmants.

EN MÉMOIRE DE J.-K. HUYSMANS

— DOCUMENTS INÉDITS —

Le 12 mai 1907, mourait J.-K. Huysmans. Pour célébrer son « bout de l'an », je voudrais conter simplement quelques souvenirs.

Je dois beaucoup à Huysmans. *A Rebours*, *En Route*, *la Cathédrale* m'enseignèrent le français, établirent ma pensée, ballottée alors entre des langues multiples et adverses. Ces livres, je les emportais en mes lointaines migrations ; je les étudiais durant ces interminables heures du bord où, de toutes parts, tout n'est qu'uniformité, flottaison et fuite. Et je m'en éprenais pour la diversité prodigieuse des mots, la précision lapidaire des phrases, la tangibilité hallucinante des images, qui semblaient arrêter la marche du navire, bâtir des cathédrales sur l'onde mouvante et recréer cet univers instable par la stabilité du verbe.

Mes compagnons, habitués à voir traîner sur les chaises longues des volumes plus folâtres, raillaient gentiment ce qu'ils appelaient mon « snobisme » et petit était le nombre de ceux qui m'empruntaient cette étrange bibliothèque de voyage.

Là-bas, au pays des arroyos et des rizières, devant les déesses bouddhiques des pagodes vermillonnées, me hantaient encore les Vierges primitives évoquées par Huysmans, les Vierges aux hanches étroites et dont les dolentes paupières obliquent légèrement à la chinoise.

Revenue à Paris, je m'enorgueillissais déjà d'offrir à mon

maître inconnu mon premier roman éclos en la France jaune. Un homme de lettres, auprès de qui je m'informais de son adresse, s'écria, stupéfait :

— Mais vous ignorez donc qu'il s'est fait moine et vit retranché du monde, à Ligugé... De plus, il a horreur des femmes, et, particulièrement, de leur littérature. Jamais le titre profane de votre livre ne franchirait son seuil claustral.

« Qu'importe! — pensai-je, — c'est un hommage que je lui dois... »

Quatre jours plus tard, mon éditeur me tendit une petite enveloppe d'aspect minable, où une main timide, tourmentée et comme insexuelle avait tracé mon nom, que ne précédait aucun terme distinctif. Elle contenait une feuille de papier modeste, pliée en quatre et recouverte de cette même écriture nerveuse, gênée, pointue. J'y déchiffrai : « Monsieur et cher confrère », mais la signature m'était parfaitement illisible. Enfin de sérieuses études, dignes d'un paléographe, révélèrent qu'elle émanait de J.-K. Huysmans.

Huysmans m'avait écrit! Huysmans m'écrivait une lettre de trois pages, aux caractères serrés, pour me dire qu'il avait lu *Petites Épouses*, et combien il me remerciait de cet envoi!... Je crois bien que, semblable aux amoureuses, je piquai cette glorieuse petite lettre dans mon corsage.

Mais mon enthousiasme se refroidit un peu à la réflexion qu'Huysmans me croyait homme. Certes je m'exaltais d'être traitée de « cher confrère » par le maître de la *Cathédrale*, mais pourquoi ce « monsieur »? Me supposant femme, m'aurait-il pareillement écrit? Et cependant mon nom confessait héroïquement ma tare sexuelle. Son aversion pour mes sœurs en infériorité était-elle donc si tenace qu'ayant aimé un livre féminin, il voulût à tout prix l'attribuer à un mâle?

Eh! laissons-lui son illusion, à ce cher misogyne, répondons-lui! mais tâchons d'éviter les adjectifs et les participes passés, dont le genre me dénoncerait impitoyablement comme fille d'Ève.

Ainsi nous échangeâmes quelques épîtres...

Puis, un jour, Huysmans m'avertit qu'il était de retour à Paris et laïquement installé dans un quartier de « bondieu-series » et de bigots.

Comment, le sachant si près, résister à l'envie de le voir? Je prétextai un renseignement, qu'il me tardait d'obtenir, sur la Vierge noire, pour lui demander un rendez-vous. Voici la lettre qui me l'accorda :

60, rue de Babylone.
Paris, 4 décembre 1902.

Mon cher confrère,

Je suis tout à votre disposition pour vous aider à trouver, si je le puis, les renseignements dont vous avez besoin pour votre livre, et ce n'est, mais oui, qu'un très juste dû du plaisir que m'ont procuré, en un temps où la disette des œuvres d'art s'affirme, vos exquises *Petites Épouses*. Je suis chez moi, toutes les après-midi, jusqu'à quatre heures : vous êtes donc bien sûr de me trouver dans la lanterne de la rue de Babylone tous les jours de la semaine.

Je suis rentré avec une âme qui pleuviote. Apportez des parapluies spirituels pour vous abriter.

Cordialement votre tout dévoué,

J.-K. HUYSMANS

Dans l'escalier suintant d'une vieille maison où des odeurs de sacristie se mêlaient aux effluves des latrines, installées à mi-étage, mon cœur battait : il faudrait donc avouer cette quasi-supercherie ! Et cette jupe qui traînait derrière moi ne serait-elle pas trop mal reçue ?

J'hésitai, un moment, sur le quatrième palier carrelé, avant de tirer le pied de biche qui pendait mélancoliquement le long du vantail unique.

Une femme m'ouvrit. Était-ce « madame Bavoil », la confidente des saints ? Elle ne paraissait guère rébarbative et ne referma point devant moi la porte. Le maître, lui aussi, m'accueillit sans le moindre étonnement et avec une bienveillante simplicité. Je tombai dans un fauteuil, si troublée que je bafouillai un charabia déplorable.

Puis nous nous regardâmes en souriant.

Qu'il était loin de ressembler à l'image renfrognée et caduque présentée par certains de ses amis ! Je lui trouvai une jeunesse et une mansuétude extraordinaires, avec une timidité charmante qui me mettait à l'aise.

— Alors, vous me pardonnez de n'être qu'une femme ?

— Mais oui, puisqu'il le faut bien ! — me dit-il, amusé. —

Du reste, depuis que j'ai repris contact avec Paris, je savais que dans vos lettres vous trichiez... J'ai même vu, dans un périodique, votre portrait, et vous y êtes féline à l'extrême, puisque vous y montrez des griffes démesurées... (On m'avait représentée en dame chinoise, avec des ongliers.) Mais là-bas, à Ligugé, je vous croyais sincèrement un officier de marine.

— Pourtant mon nom, Myriam, est féminin.

— Eh oui! je sais bien. Il est même mystique et signifie « amertume ». Mais je soupçonnais la roublardise d'un jeune auteur, se travestissant en *authoress*... C'est d'ailleurs ce qui arrivera bientôt, si vous continuez de la sorte! Et ce sera la revanche de vos aînées, obligées de s'abriter derrière un pseudonyme mâle... Ah! les sacrées mâtines, tout de même!... Heureusement que je ne verrai plus ça!

Et, atteignant un paquet de « caporal », une jambe balancée sur l'autre, sa lourde tête en forme de cerf-volant, — comme il disait lui-même, — retombée sur la poitrine, le dos rond et la pensée rentrée derrière les paupières baissées, il se mit à rouler une cigarette.

Ainsi, vieux, ratatiné, assombri, me parut-il le Durtal de ses livres poursuivant en des soliloques interminables de paradoxales chimères. Seules ses mains, — des mains frêles, blondes, effilées, mais époutées, comme celles des madones primitives, — conservaient, malgré la rouille de la nicotine au médium et à l'index, leur étonnante fraîcheur.

Je regardai autour de moi. C'était une pièce confortable et claire, rétrécie par les hautes murailles de livres. Quelques meubles gothiques; une table en vieux noyer, dont le plateau reposait sur quatre têtes d'anges sculptées à même le bois, et, sur la cheminée, entre deux vases de Delft débordés par des bouquets de buis, une primitive statue de saint Sébastien au visage douloureux.

— Et la Vierge noire? — demandai-je, pour ramener l'attention évadée.

— La Vierge noire?

Son corps chétif se redressa, ses longues paupières se relevèrent, et, sous le regard de ses prunelles, toute sa face rayonna d'une jeunesse merveilleuse.

Et il me parla d'Elle.

A mesure qu'il s'animait, un sang rose transparaisait derrière la cire des joues ; ses mains de nonnette s'effrayaient en des gestes ingénus ; sa barbiche et ses moustaches tremblotaient, et, autour de son crâne bombé, les cheveux blancs, taillés en brosse, vus à contre-jour, formaient une mince auréole.

Mais l'extraordinaire, c'étaient ses yeux, — profonds et limpides, bleu lavande, bleu améthyste, de ce bleu de verrieres, doux et fané, qui vous regarde encore par les rosaces de très vieilles églises : — on y voyait brûler toute la ferveur ancestrale de son âme. Cette tête translucide et triangulaire, ne l'avais-je pas contemplée déjà sur un vitrail ?

— On m'a beaucoup reproché que, m'étant converti j'attaque ; pourtant prêtres et bondieuseries. On ne veut pas comprendre qu'un homme puisse être mystique sans être clérical, sans aimer forcément la bêtise et la laideur... Moi, j'aime le catholicisme à la façon des peintres et des architectes du moyen âge, qui adoraient la Vierge et s'inspiraient de sa dolente beauté. La religion d'alors était le prototype de l'art. Ah ! la ramener aux sources pures de la mystique ! Ne serait-ce peut-être pas recréer un peu d'idéal et de ferveur dans la conscience vulgaire du clergé, dans nos âmes sans infini ?

Bientôt, la conversation ayant dévié, il entama un de ses thèmes favoris, celui du satanisme, des incubes et des succubes. Il parlait de ces êtres mystérieux avec familiarité ; il précisait comme s'il s'agissait de commensaux habituels.

— Mais — demandai-je, un peu ahurie — c'est donc là des créatures humaines ?

— Non, — répliqua-t-il avec tranquillité. — Pas exactement. Ce sont des larves, des espèces de diabolins d'essence terrestre, mais engendrés par un péché spirituel. Aussi pullulent-ils dans tous les couvents... Vous n'en avez jamais vu ? Il y en a plein cette boîte ; vous auriez pu en rencontrer dans l'escalier. N'avez-vous pas remarqué cette odeur de soutane ? Il y a beaucoup de prêtres et une oblate dans cette maison... La larve, c'est peut-être ce qu'on pourrait appeler le microbe ecclésiastique...

Huysmans s'amusait-il à me mystifier, ou bien était-il devenu fou ? Inquiète, je regardais tantôt lui et tantôt la porte. Mais non, rien dans sa figure ne trahissait le déséquilibre et son raisonnement était logique. Sans doute n'étais-je pas

mûre encore pour ce royaume de l'invisible : je pris congé. Me reconduisant sur le palier, Huysmans m'autorisa à revenir.

*
* *

Depuis, je suis retournée souvent dans la vieille maison à odeur de misère et de bigoterie. J'aimais tout qui m'attendait dans la grande pièce claire, tapissée de volumes ; son atmosphère intime et bénigne, le bon accueil du maître en vareuse et en pantoufles, invariablement installé devant des feuilles recouvertes de son écriture menue, — et devant un paquet de tabac brun, posé sur le coin de la table, au-dessus d'une tête séraphique.

J'y allais vers trois heures et m'attardais jusqu'à ce que l'ombre pénétrât par les deux fenêtres et que « madame Bavoil » apportât la lampe.

Huysmans dissertait sur tout, sur la sculpture, l'imagerie, les lettres ; sur les derniers potins de Paris : — aucun n'était mieux informé que ce cloîtré de ce qui se passait hors de ses murs. — Il me disait son dégoût du siècle, son ennui de vivre, la décadence de l'art et la vénalité des esprits.

Emporté par son sujet, il se levait, et, le dos rond, les pas feutrés, allait rôder le long des rayons de sa bibliothèque. Il fulminait, vitupérait, lâchait des mots crus, crachait des mots d'argot, vomissait des torrents de sarcasmes, qu'il accompagnait de ses gestes timorés. Parfois il s'arrêtait, tourné vers moi ; et, ses mains de nonnette jointes au ciel, sa tête gothique renversée sur ses épaules, sa bouche, aux dents nicotinisées, grande ouverte, il éclatait d'une gaieté sardonique. Et elle me déconcertait, la disparate de cet homme malingre qui rasait les murs en chatte peureuse et proférait des imprécations tertulliennes. On eût dit, dans une toile enfumée de l'école flamande, un de ces gnomes mi-théosophes et mi-farceurs venus pour tenter saint Antoine.

Mais aussitôt le sourire mauve de ses yeux corrigeait l'amertume de ses lèvres et l'ironie de sa barbiche de satyre. Apaisé, il se rasseyait à sa table, et, changeant de mine et de ton, il poursuivait des propos badins.

— Ah ! cher maître, — m'écriai-je, une fois, le voyant

redevenu si gaulois, — je parie que d'ici peu vous vous reconvertissez au paganisme.

— Hélas! — me répondit-il d'un ton navré, en passant sa main sur son crâne blanchi. — Je ne demanderais pas mieux; mais il est trop tard. Vous savez bien : « Quand le diable... » Mais vous, toute païenne que vous êtes, je prévois que vous finirez en Carmélite!

— Jamais de la vie!... En bonzesse peut-être, mais certes pas en recluse catholique!

Ce mot de « bonzesse » excita son hilarité :

— En « gonzesse » plutôt!... Ah! les sacrées gonzesses que vous êtes toutes!

Et, depuis ce jour, il me taquinait de ce nom : « madame la Bonzesse ».

Une autre fois, comme je lui avais parlé avec enthousiasme d'un jeune poète, Charles Derennes, et de son livre intitulé *la Tempête*, — qu'il ignorait, — il me dit, incrédule :

— Hum! *la Tempête* me paraît un titre bien grand; il faudrait du génie pour le justifier... Ne croyez-vous pas que *le Flageolet* suffirait?

Les jours de bonne humeur, la plaisanterie d'Huysmans jaillissait, inlassable. Fusées d'ironie étourdissante qui n'épargnaient même pas ses amis. Cet esprit blagueur et caustique se manifestait jusque dans ses lettres, dont voici quelques spécimens :

Paris, le 26 décembre 1903.

Ma chère confrère et amie,

J'aurais bien envie de vous gronder, si la qualité de cette pâte augustement gingembrée ne me faisait tourner en épithètes laudatives les adjectifs de reproche que j'avais préparés.

Mais que voilà bien le coup de madame Ève! Imaginez que j'avais à dîner des Bénédictins. Et il fallait leur faire manger maigre avant la messe de minuit. J'ai donc dû soutenir avec un merveilleux aplomb qu'il n'entrait aucune graisse dans la composition d'un pudding, ce qui est un joli mensonge, je crois.

Il est vrai qu'ils se sont régalez! Donc charité compense mensonge et nous sommes tous quittes. Si vous saviez comme avec ce monde-là la question sarcelle-maigre et poulet-gras est bête!

Je profite de cette occasion pour souhaiter sérieuse endurance et

longue vie à votre nouveau-né¹. Gare! vous savez que d'après les légendes, le jeune Antechrist doit naître avec toutes ses dents. Or le petit Hiérosolymitain a cela de commun avec lui : il va naître avec de petits crocs qui s'attaqueront à la chair coriace des protestants. Mais l'assimilation s'arrête là, heureusement.

Jé vous envoie, chère madame et amie, toute l'assurance de mon respectueux dévouement.

J.-K. HUYSMANS

A propos de ce roman, la *Conquête de Jérusalem*, qu'il venait de lire en épreuves, et des protestants, qu'il détestait spécialement, comme ennemis de la mystique, il m'écrivait encore :

Paris, le 20 janvier 1904.

Chère madame,

C'est lu. Vous pouvez être rassurée. Votre livre est absolument bien. Votre Jérusalem grouille, odorante et grillée, et elle fume à toutes ses pages les vraies cassolettes d'Orient. Mais, sapristi, chère confrère, savez-vous que vous avez écrit le plus terrible réquisitoire contre la gent des Protestants! Tous ces Alsaciens déplantés, tous ces évangélistes de pacotille, l'ex-diaconesse en tête, sont frigidement atroces avec leur façon de supplicier ce pauvre Hélie payen. Il pleut sur les temples! Madame l'Amie-des-Lotus, vous n'aurez pas l'approbation des mômiers. Mais qu'est-ce que cela fait? Vous aurez avec vous tous ceux que l'art requiert!

Ah! votre chameau aveugle qui tourne autour d'une croix!

Soyez donc contente et fière de votre livre. Alleluia! pour le catholicisme; évohé! pour le paganisme.

Votre tout dévoué,

J.-K. HUYSMANS

Un autre jour :

Madame l'Amie-des-Lotus,

Entendu pour jeudi. Non, le Bénédictin en question n'a aucun rapport avec les sœurs de Jérusalem. C'est du franco-belge, autrement dit du réfugié en Belgique et n'ayant qu'un but : être à Paris.

Le vin vous indiffère. Non! parce que j'ai encore une bouteille de vin récolté par les moines de Silos en Espagne; c'est du soleil en bouteille. Je la veux boire avec vous! Il me semble que tout l'Orient est dans ce verre, et si, fermant les yeux, une seconde, rue Saint-Placide, vous pouviez vous retrouver, en un bref éclair, à Jérusalem, que

1. Il s'agissait de mon roman, la *Conquête de Jérusalem*, qui devait paraître bientôt.

vous aimez, eh bien, ça en vaudrait la peine... Mais c'est peut-être le cas de répéter les vers inouïs de feu Camille Doucet :

Oh ! cela, c'est trop beau et ne peut arriver.
Ne me fais pas rêver, ne me fais pas rêver !

Quelle poésie !
Vaut encore mieux la prose de madame X...

J.-K. HUYSMANS

Et plus tard :

Chère madame et amie,

Non par l'*Écho de Paris*, le *Journal*, le *Matin*, la *Libre Parole*, feuilles que je lis et qui demeurent taciturnes à votre égard, mais au hasard d'une visite, j'apprends que vous êtes la glorieuse élue des Amazones bleues.

Vivent les guerrières d'écrivoire !

Moi, je vous félicite surtout d'emporter les joyeux fifrelins qui composent le prix, décerné par cette revue au titre effarant : *la Vie heureuse*.

Autre point. Vous vous rappelez qu'il fut dit que nous déjeunions, une fois cette toison d'or acquise. Cette semaine m'est occupée, du soir au matin, jusqu'à la garde, par des raseurs ; mais la prochaine, non. Écrivez-moi donc le jour qui vous irait le mieux. Vous déjeunerez assez mal, mais j'ai encore quelques véridiques bouteilles qui noieraient les pâles bidoches, les bidoches de Folantin !

Un mot, chère madame la Bonzesse, et

bien affectueusement à vous.

J.-K. HUYSMANS

*
* *

En dépit de ses railleries et ses déblatérations, Huysmans était infiniment sensible, tendre et bon. Je connais maintes misères morales et matérielles qu'il a soulagées de la façon la plus évangéliquement discrète.

En haut de la rue de Vaugirard, dans une toute petite boutique, il avait d'anciens amis, un sonneur de Saint-Sulpice et sa femme, transformés en marchands de bric-à-brac religieux. Il leur envoyait des clients, allait souvent chez eux choisir quelque bibelot, et me raconta, tout attendri :

— Ils sont mariés depuis quarante ans, et, quand le vieux grimpe parmi ses meubles empilés pour décrocher du mur une antique bricole, la vieille, à moitié aveugle, le suit de son inutile regard et lui crie, affectueusement inquiète : « Fais attention, mon petit, de ne pas tomber ! »

Et Huysmans reprit, — qui sait ? peut-être avec un tardif regret :

— Après quarante ans, elle l'appelle : « mon petit ! »

Je me souviendrai toujours de la joie juvénile avec laquelle il m'annonça qu'Antoine Nau et son roman, *les Forces ennemies*, avaient emporté le prix Goncourt :

— Il est tout jeune et, paraît-il, très pauvre. Il n'a point trouvé d'éditeur et il s'est endetté pour publier ce premier livre. Avec cela, il n'a fait aucune démarche auprès de nous, et, vivant dans son rêve, il ignore probablement même notre académie. Il a fallu toute l'infatigable énergie de Descaves pour dénicher son adresse dans quelque trou du Midi... Ah ! va-t-il être heureux ! va-t-il être heureux, le bougre !... 5 000 balles, pensez donc, qui lui tombent comme cela du ciel !... Je donnerais bien quelque chose pour voir sa binette à la réception du télégramme lui apprenant la bonne nouvelle. Il est capable de ne pas y croire !

Et, caressant du dos sa bibliothèque, Huysmans se frottait joyeusement les mains.

D'une largeur d'esprit singulière, il admettait toutes les idées, toutes les manifestations d'art, si contraires fussent-elles aux siennes. Il ne flétrissait que l'insincérité et le cabotinage. L'enthousiasme et la candeur suppléaient pour lui à tous les autres dons ; la seule vertu qu'il prêchait, c'était le labeur. Modeste à l'extrême, il rougissait comme une jeune fille lorsqu'on lui exprimait de l'admiration pour ses œuvres. Jamais il ne consentit à s'ériger en maître ; il refusait même de guider notre pensée ou de nous donner un avis.

— Un artiste — me disait-il souvent — n'a pas besoin de conseils. Il n'a qu'à travailler, qu'à peiner et consulter sa conscience. Mieux vaut une œuvre inégale sortie de vous-même qu'un ouvrage admirablement dosé où l'on sent les influences d'autrui... Et, surtout, gare à la facilité ! Rien ne vous détruit mieux un talent qu'une trop grande adresse.

Dites-vous bien que c'est un terrible Golgotha que celui des Lettres et qu'il faut y ascensionner en martyr!

*
*
*

D'un voyage en Allemagne, Huysmans avait rapporté les photographies de trois tableaux primitifs : un *Crucifement* de Grünewald, — un fragment, du moins, où l'on voyait la Vierge renversée, comme une « moniale morte », disait-il, entre les bras de saint Jean ; — un *Christ étendu sur une dalle*, le corps « aussi hérissé qu'une cosse de châtaigne par les échardes des verges », et le portrait de la *Florentine énigmatique* du musée de Francfort. Il les avait alignées — telles des personnes — contre le dossier de son canapé ; il se promenait à petits pas devant ces images, s'entretenant avec elles, fervent et familier à la fois. Il tordait ses mains devant la Vierge éperdue de douleur, interpellait avec une douce malice le pauvre Jésus malmené, pirouettait devant l'épiscopale coquine dont l'hypnotisait la beauté perverse et pourtant liturgique. Là, entre ces trois figures, on le sentait dans son époque et dans son milieu. Là, son âme véritable et nostalgique, son âme du moyen âge, s'ébattait en sa juste patrie. Et moi-même, elles m'hallucinaient, ces figures, et je finissais par voir en lui un crucifié de la vie, émacié par le regret des siècles révolus, flagellé par la laideur moderne, et couché, comme ce Christ lamentable entre la Vierge et la Démone, oui, couché là, entre la mystique et la dépravation, dont l'une souriait par ses yeux de première communiant et l'autre ricanait par sa bouche de sphinge.

La passion d'Huysmans pour le moyen âge allait si loin qu'il s'enfermait souvent, des semaines entières, pour ne pas être expulsé de son monde fictif. Et s'il sortait, il choisissait les ruelles étroites, les abords des églises et des couvents, où les silhouettes séculaires des nonnes lui permettaient l'illusion d'une rétrospective humanité.

Parce que j'habite un quartier moderne, il m'a obstinément refusé de se rendre chez moi :

— Vous demeurez à Passy! — s'écriait-il avec désespoir.

— Vous une Hiérosolymitaine, une fille du mont Sion!... Passy, mais c'est le refuge des bourgeois après fortune faite, le ghetto des philistins... Non, jamais je n'irai vous voir à Passy. On n'y rencontre que des chiens en paletot et des nourrices à couronne... Et dire que votre nom fleure l'encens et la Bible!...

*
* *

Quelquefois nous parlions de l'amour. Et je connus ainsi les tristesses passées d'Huysmans et sa présente tendresse inassouvie.

Un soir, — c'était rue Saint-Placide, — nous nous oubliâmes à causer. L'ombre flottait déjà dans la pièce. « Madame Bavoil » ne vint pas avec la lampe.

Nous nous étions tus. Je voyais luire les guilochures d'or des livres, l'émail des vases de Delft, et soudain, sur les joues cirieuses de mon maître, deux lourdes larmes qui descendaient lentement.

Je me levai, bouleversée. Alors la tête lasse s'abattit sur la table angélique et, dans le silence crépusculaire, Huysmans sanglota...

Je ne le revis qu'un an après. Il était alité, atteint d'un zona terrible qui l'aveuglait à demi.

Il faisait sombre dans la chambre, comme à notre dernière entrevue. Et cependant, dehors, le soleil chantait. On avait tiré les rideaux et une veilleuse voilée éclairait piteusement le pauvre visage amaigri, coupé d'un bandeau noir.

Sa main de nonnette reposait sur la couverture. Il avait dû souffrir beaucoup : même le son de sa voix était changé! Il me conta qu'il avait travaillé sans relâche et terminé dans cette mélancolique année *les Foules de Lourdes*. Mais, une fois les feuilles chez l'éditeur, il fut frappé soudainement par ce mal mystérieux qui déroutait les médecins et l'empêchait de corriger ses épreuves. Il se l'expliquait comme un avertissement de la Vierge, mécontente de certains passages. Elle ne le guérirait que si, repentant, il lui promettait de les retou-

cher. De cela il était certain ; mais pas encore de sa contrition, qu'il ne sentait pas encore expiatoire. Que sa douleur fût un châtement céleste, il en vit la preuve dans le fait que ses souffrances avaient augmenté à l'approche de la semaine sainte, pour devenir intolérables le vendredi, jour de la divine agonie, et aller en s'adoucissant vers la Pâques, l'aurore joyeuse de la rédemption. Ainsi la maladie s'était toujours comportée chez les mystiques.

Je l'écoutais, dépaysée.

Autour de son lit pendaient des chapelets, se multipliaient des bréviaires, foisonnait le buis. Il y avait même sur sa table une horrible petite sainte, achetée, semblait-il, dans une « bon-dieuserie ».

Je ne savais que dire.

— Je suis bien heureux — conclut mon maître — qu'Elle veuille me permettre de souffrir un peu pour Elle. Désormais tout ce qui est terrestre m'indiffère. Je me remets entre ses mains auxiliaires.

Et, retrouvant quelque peu son sourire d'autrefois :

— C'est elle qui me tiendra lieu maintenant de toutes les bonzesses!...

Je voulus plaisanter comme jadis, mais « madame Bavoil » entra, tenant au creux de sa main une relique qu'on lui envoyait.

Le visage d'Huysmans s'illumina.

— Regardez ! c'est la précieuse phalange de l'orteil de saint.. (Ma foi, j'ai oublié le nom.) Je l'espérais depuis longtemps...

Et il me montra, dans une bonbonnière de cristal, un bout d'os blanchi. Après quoi, son âme, oublieuse de ma présence, s'échappa vers des pays qui me furent étrangers.

Je me levai, attristée, et baisai ses doigts délicats. Le lendemain, je devais partir pour loin et pour longtemps : retrouverais-je mon doux maître, à mon retour, et, si je le retrouvais, nos pensées sauraient-elles encore se reconnaître et galoper ensemble vers les plaines de la fantaisie ?

— Je prierai pour vous, — me dit-il sans émotion.

Je ne devais plus le revoir. Il m'envoya *les Foules de Lourdes* (retouchées, sans doute) à Tunis, avec une lettre où s'était tue son ironie hennissante ; puis celle-ci, écrite quelque

temps avant sa mort et qui prouvera aux plus défiants la noble résignation et la sincère piété d'Huysmans :

Paris, le 5 janvier 1907.

Ma chère et bonne Myrrhiam (*sic*),

Que vous êtes bonne de vous être souvenue d'un assez piteux homme qui vit désormais comme une sorte de reclus retranché du nombre des vivants !

Eh oui ! depuis que vous me vîtes à moitié aveugle dans un lit, ç'a été presque de mal en pis, ou du moins c'est un autre genre de tortures. Le zona m'étant retombé sur la mâchoire, ce fut un feu d'artifice d'incroyables maux ! Il y a un mois, j'étais dans une maison de santé où un habile chirurgien m'ouvrait le col comme un fruit. Aujourd'hui je suis rentré rue Saint-Placide, mais menacé d'une nouvelle opération, possédant une joue comme une montgolfière, qui ne s'envole pas, hélas !

Et, au fond, rien n'est plus dangereux que de célébrer la Douleur et je paie — sans repentir — les pages de *Sainte-Lydvine* et des *Foules de Lourdes*.

— Vous n'avez que des maux bizarres ! — m'ont dit les Princes de la Science, consultés sur mon cas, ce qui veut dire qu'ils ne savent que faire !

Mais laissons ces kyrielles de jérémiades.

Je vis très souffrant, mais bouquinant quand j'ai un moment de répit entre mes quatre murs. Et cela suffit, en se résignant dans la prière, pour accepter la vie, si médiocre soit-elle.

Et je vous assure que, dans ces conditions, on pense plus affectueusement, je crois, à ses amis, que lorsque l'esprit s'évague dans de la bonne santé, et c'est pourquoi votre lettre m'a réjoui, car je vous vois dans votre élément de silence ensoleillé, sous les bonnes arcades arabes d'un palais, rêvassant, puis travaillant et sertissant en fin de compte de belles phrases nuancées et odorantes d'art. La bonne cinnamome Harry, je voudrais la humer ! — oui, si vous avez des impressions parues de Tunis, donnez-les-moi à lire. Étant à peu près incapable de travail, je me consolerais avec !

Je vois bien, au reste, qu'il ne va plus me rester avec la mystique que la littérature pour m'occuper, car j'ai la vague intuition que je vais désormais être mené, en dehors des voies littéraires, dans les voies réparatrices de la souffrance, jusqu'à ma fin. L'embêtement est de ne pas se sentir une vocation bien décidée pour ce genre d'existence ; mais très certainement, à la longue, je m'y ferai ; — mais j'espère qu'on me laissera tout de même, dans la monotone mélancolie des tortures, un petit dessert d'art ! — et que vous aiderez à me le fournir, n'est-ce pas ?

Que vous dirai-je encore? Rien! Je vis si à l'écart, d'une vie si somnolente, quand les maux ne la réveillent pas! Je ne sais rien et ne vois rien — et suis si dégoûté, d'ailleurs, par ce que je lis dans les journaux, sur les catholiques et leurs persécuteurs, que j'ai presque envie de me désintéresser et des uns et des autres.

Tout cela est si basement humain qu'on ne peut y trouver aucun réconfort.

Travaillez bien, ma chère Myriam, pensez quelquefois au vieil impotent qui vous envoie toute l'assurance de son très affectueux dévouement.

J.-K. HUYSMANS

Vous avez raison, pour le gothique. Il y a là des souvenirs rapportés des Croisades, certainement. Au reste, ce qui est bien frappant, ce sont les grands vitraux de Chartres qui ont absolument des bordures dessinées et peintes comme les tapis d'Orient. Il n'est pas douteux que les vitriers du XIII^e siècle n'aient eu de ces étoffes sous les yeux. En dehors d'autres questions, les Croisades ont été certainement quelque chose d'énorme pour l'art de l'Occident.

Vous avez dû voir Bauër, — qui habite Tunis, m'a-t-on dit?

Revenue à Paris, je sus par « madame Bavoil », qu'Huysmans se mourait.

Un médecin était auprès de lui; son confesseur attendait. D'ailleurs, presque défiguré par de récentes opérations, il ne se souciait pas de s'exposer à la pitié de ses amis. Je respectai sa suprême coquetterie et son recueillement en Dieu.

Comme je lis peu les journaux, je n'appris sa mort que le lendemain de son enterrement. Mais je suis heureuse de pouvoir, un an après, témoigner de ma gratitude : je lui dois mon plus vif amour de l'art et ma foi inébranlable en le constant et probe effort de l'artiste.

MYRIAM HARRY

SUR LA

FRONTIÈRE NORD-OUEST DE L'INDE

La *Punjab Mail*, nous ayant pris sur le quai de Lahore, le 8 novembre, dans l'après-midi, nous déposa le lendemain matin, à six heures, à la station de Peshawer-Cantonment qui dessert la ville anglaise, la station de Peshawer-City qu'on dépasse deux milles auparavant étant réservée à la cité indigène. L'ensemble des deux villes, non compris la garnison, forme une agglomération de près de cent mille habitants, presque tous mahométans du Punjab ou de l'Afghanistan; le pittoresque du site et de cette foule a été trop souvent décrit pour que j'insiste sur leur aspect, qui rappelle beaucoup moins l'Inde gangétique que le Turkestan russe, ressemblance encore accrue par le climat et la végétation qui sont ceux des oasis de l'Asie Centrale. L'unique hôtel du cantonnement étant bondé de voyageurs, nous fûmes heureux de trouver un refuge au *dak bengalow* (maison de poste). Le *khansamah*, chargé de l'intendance du bengalow, nous apprit bien vite que le matin même devait se tenir un grand *darbar* officiel, destiné à réunir tous les chefs indigènes de la région, sous la présidence du Gouverneur de la province Nord-Ouest dont le siège est à Peshawer. La seule solennité de ce genre en cette même ville avait été tenue trois ans auparavant par Lord Curzon pour inaugurer et consacrer la création de cette nouvelle province, détachée à cette époque du Punjab à cause de son importance politique. La réunion

actuelle, à laquelle une heureuse coïncidence allait nous permettre d'assister, avait pour objet de commémorer cet anniversaire, en même temps que de célébrer la fête du roi Édouard VII, empereur des Indes, fixée au même jour.

Sur cet avis, nous nous rendîmes aussitôt en voiture, par une route que gardait une double haie de miliciens de la police locale, au jardin public où devait avoir lieu la réunion, sans autre intention que de jouir du spectacle parmi la foule; mais à peine arrivés, nous fûmes gracieusement invités par un des attachés au protocole de la fête à nous rendre sous la tente officielle, où étaient déjà assemblés les autorités anglaises et les chefs indigènes. Cet immense abri dressé sur une pelouse du jardin était environné par des lignes de troupes en grande tenue : tuniques rouges de l'infanterie, et uniformes noirs et jaunes de l'artillerie, destinés à donner une haute impression de la force britannique aux chefs ainsi réunis. L'espace enclos par la tente était divisé en deux parties; dans l'une, l'estrade avec le trône en bois sculpté préparé pour le gouverneur, représentant de l'empereur-roi, ayant autour de lui les hauts fonctionnaires, les officiers généraux et supérieurs en tenue de parade, avec à droite et à gauche des chaises pour les invités, dont un grand nombre de dames mêlées à d'autres officiers; et de l'autre côté, faisant face à l'estrade, des rangs de sièges où étaient assis environ trois cents chefs de la région.

Cette disposition accentuait le contraste des uniformes noirs et rouges des Anglais et des toilettes claires des femmes européennes avec les robes multicolores, les turbans pyramidaux, les lourds bijoux et les cimenterres de ces vassaux venus de la montagne et de la plaine et représentant les tribus et les races répandues sur toute cette frontière d'Afghanistan, depuis le désert du Belouchistan au sud jusqu'à la haute vallée déjà tibétaine de l'Indus au nord. Certains d'entre eux resplendissaient sous les soieries à raies éclatantes, les mousselines et les cotonnades brodées, les velours et les draps d'or, tandis que d'autres portaient encore les grossières fourrures des montagnards ou le *poshteen* afgan, manteau de peau d'agneau teint extérieurement en jaune et orné de broderies de soie de même couleur. La moitié environ de ces chefs avait échangé le costume national contre l'uniforme des troupes indigènes

au service de l'Angleterre, qui très habilement a donné des grades aux plus sûrs d'entre eux dans les corps irréguliers formés pour embrigader les turbulentes tribus de la frontière.

A onze heures, une salve de coups de canon annonçait que le Gouverneur quittait sa résidence, et celui-ci faisait bientôt après son apparition en victoria découverte, escorté par un peloton de lanciers et entouré de son état-major. Le colonel Dane, que la confiance de Lord Curzon et son expérience du pays ont placé à la tête de la nouvelle province du Nord-Ouest, est un homme d'une cinquantaine d'années, élançé dans son habit noir et or semblable aux uniformes diplomatiques, et impassible comme il convient à un représentant de l'empire britannique. Tout le monde s'étant levé à son apparition, il monta sur l'estrade aux sons du *God save the king*, s'assit sur le trône préparé et, ayant coiffé son bicorne à plumes blanches, commença à recevoir l'hommage des chefs qui lui étaient présentés et nommés par son secrétaire particulier, également en grand uniforme. Un interprète indigène, chargé des cérémonies, donnait aux chefs les indications nécessaires pour se présenter à tour de rôle devant le trône; là ils s'inclinaient à l'appel de leur nom, tandis que le Gouverneur leur touchait la main du bout de ses doigts gantés, en esquissant pour chacun d'eux un vague geste de salut.

Puis ceux d'entre eux qui portaient l'uniforme militaire furent présentés à leur tour par les officiers anglais commandant les corps spéciaux auxquels ils appartenaient, tandis que le colonel Dane, au lieu de leur tendre la main, touchait la poignée du sabre qu'ils lui présentaient en signe d'hommage.

Après cette cérémonie fort longue, tous ayant repris leurs places, le Gouverneur se leva dans le silence général et commença d'une voix un peu lasse et comme indifférente la lecture d'un discours en anglais, dans lequel il rappelait les raisons spéciales de la réunion actuelle, résumait en ce qui concerne les indigènes les bénéfices de l'œuvre gouvernementale entreprise depuis trois ans dans la province, engageait les chefs à rester inébranlablement attachés à la cause britannique en raison même de ces bienfaits, leur donnait enfin d'utiles conseils pour la conduite de leurs affaires intérieures, notamment pour le règlement pacifique de leurs querelles intestines,

non sans leur rappeler en passant de quels moyens de répression l'autorité disposait pour le cas où ils ne seraient pas disposés à profiter de ses conseils.

Le Gouverneur s'étant rassis, son discours fut immédiatement traduit par l'interprète indigène en *pushtu*, c'est-à-dire en afghan, langue la plus connue de tous les chefs présents. Il est à remarquer que dans cette traduction l'empereur-roi était désigné par le titre de *Shah-in-Shah*, roi des rois, ce qui dut sembler quelque peu étrange à ces musulmans orthodoxes, surtout à ceux d'entre eux qui connaissaient le *Hadith* du Prophète. « *Shah-in-Shah*, roi des rois, est le terme le plus abject dont on puisse saluer un homme, car il n'y a pas d'autre roi des rois qu'Allah¹. »

Le Gouverneur fit ensuite appeler devant lui un des chefs auquel il remit un diplôme lui conférant le titre de *nawab* en raison de ses bons services, puis un agent de police sur la poitrine duquel il attacha une médaille d'argent pour le récompenser d'avoir arrêté dans les rues de la ville, au péril de sa vie, un individu dangereux. Après quoi le secrétaire particulier déclara le Durbar clos, aussi solennellement qu'il l'avait déclaré ouvert, et les invités du Gouverneur se dirigèrent vers le buffet préparé, pendant que les chefs indigènes quittaient la tente par petits groupes, en commentant prudemment l'événement, et que les troupes défilaient, musique en tête, pour regagner leurs cantonnements.

A la sortie du Durbar, nous nous rendîmes immédiatement chez le major Ross-Keppel, bien connu de tous ceux qui ont eu affaire sur cette frontière, où il a, à titre de *political agent*, la direction de toutes les affaires concernant la passe de Khyber. Nous lui demandâmes l'autorisation nécessaire pour visiter celle-ci. De lui-même, il nous conseilla la visite de la passe de Malakand et de la vallée de Swat, dont l'accès dépendait de son collègue, le *political agent* de Malakand.

Sur son avis nous nous adressâmes aux bureaux du Gouvernement, où nous fûmes accueillis par le secrétaire du colonel Dane, M. Johnston, celui même qui exerçait au Durbar les fonctions de chef du protocole. Il avait reçu de

1. *Mish Khats'ul-Masabih*, livre XXII, chap. VIII.

Simla, c'est-à-dire du Gouvernement Général, des instructions à notre sujet, prescrivant de nous donner toutes facilités, et il nous promit une réponse favorable à notre demande. Peu après, en effet, il nous faisait parvenir une lettre fort aimable signée du major Godfrey, agent politique à Malakand, qui nous offrait l'hospitalité dans sa résidence pour nous faciliter la visite de cette région où n'existe aucune installation à l'usage des voyageurs.

Dans la soirée, comme nous faisons nos achats de vivres pour la route chez le principal marchand parsi de Peshawer, nous recueillîmes dans son magasin la nouvelle qu'un des très rares Européens résidant en Afghanistan avait été assassiné l'avant-veille à l'entrée de la passe de Khyber que nous allions visiter. C'était, nous dit-on, un Allemand nommé Fleischer, depuis dix-huit ans au service de l'Émir de Kaboul dont il dirigeait la fabrique d'armes. Malgré ce fâcheux précédent, nous nous mettions en route le lendemain de bonne heure dans une de ces voitures légères qu'on nomme ici *tamtam*, attelées de deux chevaux et conduites par un cocher indigène, afghan de costume et de race. La route de Peshawer à Khyber se dirige droit à l'ouest vers la frontière à travers la plaine arrosée par la rivière de Kaboul et ses affluents, qui sont au Nord la rivière de Swat et au Sud celle de Bara qui passe à Peshawer même. Un cercle de montagnes limite cette plaine, habitée par les tribus aux noms célèbres et farouches *Mahsuds, Waziris, Afridis, Zakka-Khels, Mohmands, Oraksais*, etc., et ouverte à l'est seulement d'une trouée par laquelle la rivière de Kaboul va rejoindre l'Indus en amont du pont du chemin de fer à Attock.

Notre attelage dépassa rapidement la zone des cultures qui va de la sortie de Peshawer jusqu'au poste gardé par la milice, qu'on appelle le tombeau de Hari Singh, d'après le nom du fameux général Sikh qui défendit la région contre les Afghans et fut tué en 1837 dans un dernier combat livré près d'ici aux troupes de l'Émir Dost Mohammed. La plaine nue et caillouteuse s'étend au delà jusqu'au pied des montagnes, semée de quelques mares à demi desséchées. A partir du blockhaus de Kathchgarhi, tour carrée en terre sèche gardée par les sepoys, la route commence à monter insensi-

blement jusqu'au fort de Jamrud, situé à dix milles et demi du cantonnement de Peshawer et marquant la frontière entre l'Inde et l'Afghanistan.

Ce fort qui seul émerge de la plaine « comme une tourelle de cuirassé¹ » s'impose de très loin par sa masse formée de trois murs en retrait soutenant des terrasses dont la plus élevée domine de cent pieds le sol. Le réduit central en pierres sèches date sans doute de la domination afghane et témoigne de réparations successives, faites notamment par Hari Singh ; il est armé de canons, et la garnison du fort est fournie par l'infanterie régulière de l'armée indienne, avec les Khyber Rifles dont nous reparlerons bientôt. Un petit chemin de fer stratégique, avec un seul train quotidien dans chaque sens, relie Jamrud à la gare et aux casernements de Peshawer. Une barrière de pierres ferme la route, entre le fort et un vaste caravansérail destiné au repos des caravanes et aux visites de la douane, et c'est là également que la police vise le permis des voyageurs admis à pénétrer dans la passe. Celle-ci en effet, n'est ouverte au transit que deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, jours pendant lesquels elle est militairement gardée par un corps spécial organisé à cet effet et qui porte son nom, les « Khyber Rifles ».

Deux grandes caravanes commerciales, parties l'une de Kaboul, l'autre de Peshawer, et accompagnées, la première par les soldats de l'Émir, la seconde par les troupes indiennes, se croisent ces jours-là dans la passe et échangent leur escorte. Celle qui part de Peshawer quitte la ville indigène la veille du jour où la passe est ouverte, couche au caravansérail de Jamrud, et le lendemain à Lundi Kotal, à l'extrémité occidentale de la passe, où se trouve un autre fort anglais avec un vaste terrain de campement semé de tentes ; jusqu'à ce dernier point la route seulement est considérée comme placée sous le protectorat anglais, tout le territoire environnant à partir de Jamrud restant afghan.

Les permis pour circuler dans la passe sont délivrés par l'agent politique de Khyber dont nous avons parlé ; ils sont, pour les voyageurs européens, valables un seul jour avec l'auto-

1. H. Foucher, *la Frontière indo-afghane*.

risation d'aller jusqu'au fort d'Ali Musjid, entre Jamrud et Lundi Kotal, et ils portent les minutieuses prescriptions suivantes, que je traduis du texte anglais :

1° Le permis doit être exhibé au poste de douane de Khyber à Jamrud; 2° Les visiteurs ne sont pas autorisés à franchir Jamrud à l'aller après onze heures et demie du matin; 3° Ils doivent s'arranger pour quitter Ali Musjid au plus tard à deux heures de l'après-midi pour le retour; 4° Ils ne sont pas autorisés à visiter les blockhaus et les travaux de défense à Ali Musjid.

Ces prescriptions, qui limitent aux heures du milieu de la journée le séjour à faire dans la passe, sont destinées à assurer la sécurité des voyageurs venus pour la visiter, qu'ils profitent ainsi du temps pendant lequel elle est gardée par les Khyber Rifles pour le passage des deux grandes caravanes commerciales. Les permis ne sont, bien entendu, délivrés que pour les jours où elles se croisent dans le défilé, c'est-à-dire le mardi et le vendredi de chaque semaine; mais ils peuvent être et sont refusés en temps de trouble, lorsque des raids sont à craindre de la part des tribus montagnardes, comme il s'en était produit peu de jours avant notre visite.

Après avoir fait viser notre permis au poste de milice placé à l'entrée du caravansérail, nous franchîmes la porte de la barrière en pierre sèche qui coupe la route et marque la frontière, et nous continuâmes droit vers l'ouest et l'entrée du défilé, étroite entaille en forme de V qui s'ouvrait devant nous dans la muraille montagneuse. Le hameau indigène de Jamrud, avec ses pauvres maisons de terre et ses rares arbustes rabougris, rompait seul la monotonie du sol pierreux; au Nord, sur les éperons montagneux qui s'avancent dans la plaine, on distinguait trois grandes maisons fortifiées des Afridis et une autre plus au Sud.

A partir de l'entrée du défilé où nous arrivons bientôt, la route commence à monter plus abruptement par des lacets et des boucles entre les parois de schiste et de calcaire. Aucune végétation, sauf la maigre brousse de plantes désertiques et quelques arbrisseaux entre les pierres; aucune eau courante ne rafraîchit l'aridité de ce noir paysage. Peu après l'entrée se dresse le blockhaus de Jehanghara, confié également aux

Khyber Rifles; plus loin, celui de Shishagarh surveille plusieurs tournants de la route : on l'appelle de ce nom (la maison des miroirs) parce qu'il sert pour les signaux optiques; une ligne télégraphique traverse d'ailleurs la passe, coupant à travers les rochers sans suivre les courbes de la grande route, tandis qu'un bon chemin, praticable à l'artillerie, monte à Shishagarh et dessert ce poste. A côté de ces petits forts anglais, se surveillant et s'enserrant réciproquement, s'élèvent les blockhaus des Afridis, bâtis de même, en forme de carrés oblongs avec d'étroites fenêtres masquées par des hourdages blindés de fer chez les Anglais : tous ces forts sont placés sur des rochers isolés pour défier l'escalade, et les deux côtés de la route sont gardés à de courtes distances par des sentinelles doubles, prises parmi les Khyber Rifles.

Ce corps a été formé avec les Afridis que le Gouvernement des Indes a jugé plus habile de prendre en partie à sa solde pour diminuer leurs incursions. Les Khyber Rifles forment un régiment de douze cents hommes, distribué en deux bataillons et douze compagnies : leur création date de 1900 et ils remplacent l'ancienne milice qui, insuffisamment encadrée pendant les troubles de 1897, avait pris parti contre les Anglais, et avait permis aux Afridis de se rendre temporairement maîtres de la passe.

Aujourd'hui encore, malgré cette leçon, l'état-major des Khyber Rifles est seul Anglais; il se compose d'un commandant du corps, qui a à sa disposition quarante-six cavaliers avec gradés indigènes, de deux chefs de bataillon, de deux lieutenants et d'un adjudant; tous les autres officiers et gradés sont pris parmi les indigènes de l'armée des Indes : leur quartier général est à Jamrud; à Lundi Kotal le fort est gardé, non par eux, mais par un détachement de troupes régulières.

Une demi-heure après l'entrée du défilé, la voiture atteint le sommet de la montée et pénètre dans un cirque cerné de hauteurs et bossué de vallonnements, qui descend en pente douce vers Ali Musjid. La route franchit une arche de pont sur un torrent à sec, puis passe devant un village afridi aux maisons fortifiées, sur la rive opposée d'un ruisseau où coulent en cette saison quelques filets d'eau et où l'on campe. C'est Ali Musjid (la mosquée d'Ali); la voiture y arrive une heure

environ après avoir franchi l'entrée de la passe : elle ne peut d'ailleurs dépasser ce point, la route n'étant aménagée ensuite que pour les cavaliers et les petits chariots du pays. Le grand fort anglais qui coupe ici la route et garde l'entrée d'un autre rétrécissement du défilé est édifié sur un immense rocher à pic, isolé au milieu de la passe, rappelant assez la disposition du fort du Roule qui domine le port de Cherbourg ; deux autres blockhaus plus petits l'appuient, l'un au Nord, l'autre au Sud de la route. La mosquée qui a donné son nom à la place est un simple kiosque de maçonnerie, carré et blanchi à la chaux, au centre d'une terrasse sur laquelle les non-musulmans ne peuvent pénétrer. Une sentinelle détachée du fort et les quelques indigènes du village voisin qui animent la sauvagerie et la solitude du lieu se chargent d'avertir les visiteurs que la route seule leur est permise et qu'ils ne peuvent pas s'en écarter sans s'exposer aux balles des Afridis qu'on devine derrière les rochers proches. La sentinelle est munie aussi d'une pancarte avertissant les voyageurs qu'ils ne doivent pas s'approcher du fort et qu'ils ne peuvent s'attarder ici plus tard que deux heures et demie après midi. Malgré ces défenses, comme il n'existait aucune maison sur le bord de la route où nous abriter, nous nous installâmes sous un arbre situé à quelque distance de la route, par conséquent en territoire afghan, et nous y procédâmes, parmi de vieux murs ruinés, à notre déjeuner qui ne fut d'ailleurs troublé par aucun incident. Le soleil était assez vif en ce jour d'automne et le thermomètre marquait 20 degrés à l'ombre des arbres.

Au pied de la terrasse de la mosquée d'Ali une plaque scellée au mur de soutènement porte la date de 1898 et le nom du général Grant, qui réprima le soulèvement afridi dont nous avons parlé plus haut à propos de l'organisation des Khyber Rifles. D'autres souvenirs se rattachent à ce point, que les Anglais ont au cours du dernier siècle disputé aux Afghans et aux tribus de frontières. Avant eux, d'autres races avaient laissé leur marque en ce lieu historique où passèrent la plupart des conquérants de l'Inde, sauf Alexandre le Macédonien qui tourna par le Nord, et les forts voisins portent les traces des trois grandes époques qui constituent l'histoire du pays : bouddhique, musulmane et anglaise. Pour ne parler que de

cette dernière, c'est ici que passa le 5 avril 1842 la colonne du général Pollock, qui délivra la garnison anglaise assiégée sous les ordres de Sale dans Jellahabad, à mi-chemin entre Peshawer et Kaboul, et marcha sur Kaboul pour venger la défaite et la mort des quinze mille soldats de l'armée des Indes massacrés au mois de janvier précédent, pendant qu'ils évacuaient l'Afghanistan, sauf un seul qui avait pu échapper pour porter la nouvelle du désastre. Les Khyberis, à l'annonce de l'arrivée de la colonne de secours, avaient bloqué l'entrée de la passe avec une barricade faite de pierres, de terre sèche et de branchages; escaladant les hauteurs voisines, une partie des troupes de Pollock opéra une attaque par l'arrière, ce qui permit au général d'enlever la barricade et de forcer l'entrée de la passe. De là il fallut presque un jour entier pour faire atteindre Ali Musjid au long convoi de munitions et de provisions destiné à ravitailler la garnison assiégée dans Jellahabad. Le fort d'Ali Musjid avait été abandonné par les Khyberis, et le jour suivant la colonne de secours entra dans Jellahabad pour continuer de là sa marche vers l'ouest et battre le lendemain les Afghans de Mohammad Akbar et leur reprendre deux drapeaux et quatre canons.

On sait que cette première campagne d'Afghanistan (1839-1842) se termina par la réoccupation de Kaboul et le rachat des prisonniers qui y survivaient, après quoi l'armée indienne repassa la frontière. Durant la seconde campagne de 1879, sous la conduite de Lord Roberts, Ali Musjid fut également le théâtre de vifs combats entre les Anglais et les Afghans, combats qui amenèrent une nouvelle occupation de Kaboul, suivie d'un nouveau retrait des troupes britanniques.

Le 23 août 1897, dix mille Afridis se jetèrent soudainement sur ce poste, gardé par leurs compatriotes des Khyber Rifles, s'en rendaient maîtres presque sans coup férir, et s'emparaient le lendemain du caravansérail de Lundi Kotal, tandis que la tribu voisine des Barakzais, encouragée par cet exemple, enlevait quinze jours après le fort de Saragarhi qui garde le passage des monts Samana au Sud-Ouest de Peshawer. Telle fut l'origine de la campagne du Tirah, dirigée par Sir Willian Lockart, alors général en chef, qui amena la célèbre affaire du plateau de Durgai, où les Gordon Highlanders se couvrirent

de gloire, et qui se termina au bout de six mois par la réoccupation de la passe de Khyber et un nouveau retour au *statu quo*. Vingt mille hommes de troupes, dont un tiers européen, dix-huit mille coolies, vingt-quatre mille bêtes de somme avaient été engagés dans cette expédition.

Peu après midi, comme nous achevions notre repas en remuant ces souvenirs, une lointaine rumeur et le passage de quelques cavaliers nous annonça l'approche des deux caravanes, la première venant de Kaboul, la seconde de Peshawer, qui allaient se croiser ici. Bientôt apparurent les têtes des deux colonnes, débouchant l'une du couchant l'autre du levant, et de longues files de chameaux, de bœufs et d'ânes commencèrent à serpenter sur les flancs de la montagne pour se rejoindre aux bords du ruisseau coulant à nos pieds. Elles se croisèrent sans s'arrêter, mais pendant le long défilé nous pûmes à loisir contempler ce spectacle, qui donnait l'impression de deux peuples en marche.

Les hommes et les femmes, uniformément vêtus du costume afghan : cotonnade bleue et peaux de mouton, marchaient pieds nus à côté de leurs bêtes, pendant que les enfants, les chiens, la volaille étaient juchés sur les selles, leurs têtes sortant seules des sacs où ils étaient suspendus. Chacune des caravanes comptait, autant que nous en pûmes juger, environ cinq cents chameaux et un nombre double d'ânes et de bœufs, ce qui formait un total de trois mille bêtes de charge, probablement égal à celui des humains qui les accompagnaient. Le convoi venant de Peshawer était beaucoup plus chargé que celui de Kaboul ; il apportait les produits de l'Inde, principalement les cotonnades et les objets manufacturés, en échange des peaux, des fruits séchés et des autres produits naturels de l'Afghanistan. Les enfants étaient placés par couples sur le haut des chameaux, les chiens et les poules sur le dos des ânes ; quant aux bœufs, ils rappelaient par leur silhouette et leurs longs poils les yaks de l'Himalaya, ou ces métis de yaks et de vaches qu'on nomme en tibétain *dzo*, mais avec une taille supérieure. Chacune de ces caravanes, qu'on appelle ici (du nom arabe) *kafila*, était précédée de quelques lanciers de l'armée des Indes et escortée d'une escouade d'infanterie indigène. Au milieu du convoi venant de Kaboul défila une de ces voitures indigènes connues

sous le nom de *tonga*, très basses sur roues et résistantes, qui peuvent passer par toutes les routes : les rideaux en toile blanche étaient baissés et trois cavaliers, sabre au poing l'escortaient. Intrigués par cet appareil inusité en pareil cas, nous nous informâmes et apprîmes que la voiture ramenait à Peshawer le cadavre du malheureux Fleischer, dont la veille nous avions appris la mort. D'après ce qui nous fut raconté plus tard, il venait d'être tué à la halte de Dakka, de l'autre côté de la passe, par les propres soldats de l'Émir chargés de le protéger. Au cours d'une querelle avec ceux-ci, disait-on, des termes injurieux lui auraient échappé, grave faute avec les Afghans qui ne pardonnent jamais une insulte. Pour se défendre de leur riposte, il aurait fait le geste de porter la main à son revolver, geste arrêté par celui du chef d'escorte (*duffadar*) qui l'aurait frappé d'une balle entre les yeux, pendant que les autres soldats lui tiraient plusieurs coups de fusil. Fleischer n'était pas, ajoutait-on, de nationalité allemande, mais autrichienne chargé de la direction de la manufacture d'armes de l'Émir, il était venu en Afghanistan comme agent de la maison Krupp et y avait fait un long séjour ; il venait de demander un congé pour aller à la rencontre de sa femme et de ses enfants, venus d'Europe pour le rejoindre, et se rendait à Bombay : c'est un cadavre que ces malheureux allaient trouver en débarquant aux Indes. D'après les journaux, le *duffadar* meurtrier, arrêté par les soldats de l'Émir, aurait été exécuté par ordre de ce dernier, en même temps que Fleischer était enterré à Peshawer.

Pendant que la caravane venant de Kaboul continuait sa marche vers l'Est avec son funèbre fardeau, nous reprenions le nôtre à sa suite, au milieu de la confusion causée dans l'étroit défilé par le croisement des deux convois. Les chameaux hurlant se mettaient en travers de la route, pendant que les ânes opiniâtrément refusaient d'avancer, et que les bœufs affolés prenaient le galop en rejetant leurs charges. Il fallut les efforts de nos chevaux et les grands coups de fouet de notre conducteur pour sortir sains et saufs de la mêlée et gagner la tête de la colonne ; la route étant libre ensuite et la pente rapide, nous eûmes bientôt rejoint l'entrée de la passe ; et de là, à travers la plaine, nous regagnâmes Peshawer avant que le soleil fût couché

derrière la muraille de montagnes dont nous venions de visiter l'unique porte.

*
* *

Le lendemain 12 novembre, usant de l'autorisation exceptionnelle qui nous avait été accordée, nous quitions Peshawer pour visiter au Nord les nouveaux territoires annexés depuis 1895 à l'empire britannique sous le nom d'agence de Swat, Dir et Tchitral : ces trois pays de protectorat, situés au delà de l'Inde proprement dite, forment la liaison entre sa frontière Nord-Ouest et le plateau aujourd'hui russifié des Pamirs : de la station de Nowshera, camp anglais établi sur la rive droite de Kaboul, à 27 milles à l'Est de celui de Peshawer, se détache une ligne ferrée à voie étroite qui court à travers le plateau jusqu'au pied des montagnes qui bordent celui-ci au Nord. Cette voie stratégique est destinée surtout à desservir le grand camp de Hoti Mardan, à 15 milles de Nowshera, où tient garnison le corps des guides de la *Punjab Frontier Force*, et le fort de Durgai, construit à son terminus, 25 milles plus loin que Mardan. Commercialement, ce chemin de fer paraît d'ailleurs une erreur, car les marchandises qui descendent de la vallée du Tchitral, afin d'éviter le transbordement vont jusqu'à Nowshera pour être chargées directement sur la grande ligne du Punjab. Le fort de Durgai, établi comme celui de Jamrud à l'extrémité de la plaine pierreuse et nue, sert de base pour la relève et le ravitaillement des troupes échelonnées plus au Nord sur les nouveaux territoires que nous allons visiter ; la voie ferrée cessant ici, les transports au delà se font par ces charrettes indigènes appelées *tongas et ekkas*, dont un grand nombre est emmagasiné dans un enclos établi autour du fort. A part les bâtiments militaires et le hangar de la station, Durgai, isolé dans la plaine, n'offre aucune habitation, et il n'y a même pas, comme à Jamrud, un hameau indigène. Il ne doit pas être confondu avec un autre Durgai, celui du Tirah dont nous avons parlé plus haut.

Un indigène nous attendait à l'arrivée du train, envoyé par le major Godfrey, agent politique chargé de l'administration des nouveaux territoires qui commencent ici, Durgai for-

mant la frontière de l'Inde proprement dite. Le fort de Malakand, résidence du major, est bâti au sommet de la passe à sept milles de là. La route peu après Durgai commence à monter obliquement sur le flanc occidental du défilé : large de douze pieds environ, avec un petit tunnel en son milieu, elle est taillée dans le basalte, le calcaire, le grès et le marbre qui se succèdent sur les parois rocheuses. Celles-ci sont presque entièrement nues, comme celles de Khyber, avec quelques arbustes, surtout des pins : l'escarpement et la hauteur de ces murailles, rouges au soleil, noires à l'ombre, accentuent la grandeur et la sauvagerie du paysage. Cette route est aujourd'hui à peu près la seule usitée pour aller directement par le Tchitral aux Pamirs, et c'est par là que passent la plupart des caravanes qui montent ou descendent sur le chemin du *Toit-du-monde*.

Au sommet de la passe se dresse le fort, ou plutôt l'ensemble de blockhaus qui constitue le camp retranché de Malakand. Le principal est bâti sur un mamelon isolé, mais dominé à l'Est et à l'Ouest par d'autres lignes de hauteurs qui continuent les flancs de la passe. Au Nord, il surplombe presque à pic la vallée de Swat, où serpente la route du Tchitral, et est placé de telle sorte qu'il peut surveiller en même temps au Sud la plus grande partie de la passe et de la plaine que nous venions de traverser. La garnison de Malakand est formée par un régiment indigène du Punjab, composé par moitié d'hindous et de mahométans, avec cinq officiers européens, dont un médecin ; il y avait autrefois trois régiments cantonnés ici, mais on a dû réduire ce contingent, l'eau nécessaire pour une telle agglomération d'hommes manquant à cette hauteur : elle doit en effet être pompée au pied du fort par une roue que tournent des bœufs et envoyée par un système de tuyaux jusqu'au sommet. Les approches du fort central sont défendues par d'autres blockhaus, placés sur des mamelons moins élevés au Nord, à l'Est et à l'Ouest ; sur les éminences voisines se voient aussi les restes d'anciennes tours, datant des temps gréco-bouddhiques, et de petits blockhaus carrés occupés actuellement par la milice, qui est chargée de garder toute la longueur de la route au Nord et au Sud ; cette dernière est de plus battue par les deux canons de campagne montés sur la tour du réduit central du fort.

Nous y fûmes reçus par le major Godfrey qui a avec le titre d'agent politique la direction administrative des territoires de Swat, Dir et Tchitral. Le protectorat britannique fut déclaré en 1895 à la suite de la campagne faite pour secourir la petite garnison anglaise assiégée au Tchitral par les tribus voisines et pour assurer les communications avec ce dernier pays, qui garde la principale route vers les Pamirs. La juridiction de l'agent politique s'étend à partir de Durgai sur la région placée au Sud de la rivière de Swat, qui forme les districts de Swat et d'Upper-Swat, puis au Nord de la rivière sur le territoire de Dir, comprenant la vallée de Panja-kora à l'exception des abords immédiats du fort de Chak-Dara réservés à l'autorité militaire, et enfin au delà sur le Tchitral ou Tchitral. Ce dernier territoire est séparé de celui de Dir par une chaîne de montagnes que nous apercevions au Nord-Est avec ses crêtes couvertes de neige fraîche; la route vers les Pamirs ne coupe pas cette chaîne directement au Nord, mais la tourne à l'Est sans avoir à franchir aucune autre passe pour pénétrer dans la vallée du Tchitral que la passe, très aisée, de Katgalla, puis elle continue à remonter cette vallée pour se heurter au Nord à des cols aussi élevés que dangereux sur la ligne de crête de l'Hindou-Koush; on arrive ainsi par le col de Baroghil (4 090 m.) sur le Petit, puis sur le Grand Pamir, ou au Nord-Est par la passe de Dora (5 030 m.) au pays de Badakhshan, qui conduit à la vallée supérieure de l'Amou-Daria et au Turkestan russe. Quelques jours avant notre arrivée, une des avalanches qui sont le péril de ces défilés avait englouti complètement une caravane dans la passe de Baroghil. Il faut compter une moyenne de sept jours d'étape de Malakand à Dir et quatre de là à Kashkar, capitale du Tchitral, qu'il ne faut pas confondre avec le Kashgar du Turkestan chinois. De là on peut aussi continuer à l'Est vers Gilgit, situé à neuf jours plus loin, par où l'on atteint également les Pamirs; Gilgit est la résidence d'un autre agent politique anglais, mais il est plus habituel pour gagner ce dernier poste de prendre la route du Kashmir, moins difficile et par où passent les courriers de la poste.

La population du Tchitral (les Tchitralis) et celle des principautés de Nagar et Hunza, au Nord de Gilgit, ne passent pas pour être opposées aux Européens; elles professent l'Islam sans

fanatisme et un chrétien ne court pas de grands risques parmi elles. Il n'en est pas de même chez les gens de Swat et de Dir, qui de plus se battent fréquemment entre eux. Les Swatis sont organisés en une sorte de république ; c'est une confédération de villages avec ses chefs appelés *maliks* comme ceux des Afridis sur la frontière afghane. Le pays de Dir est placé sous l'autorité héréditaire d'un *nawab*, qui a deux fils dont le second est naturellement en lutte ouverte avec son aîné : de là, au moment de notre passage, un état de troubles qui amena plusieurs rencontres entre les deux partis et se termina par l'emprisonnement du cadet sur l'ordre du Nawab ; peu après, l'ordre était de nouveau troublé dans la vallée par un chef voisin, le Khan de Nawagai, qui manifestait l'intention de marcher contre Dir, sans doute dans l'intention de venir au secours du plus jeune fils du Nawab. Au commencement de janvier 1905, les hostilités effectives entre eux commencèrent par la prise d'un fort enlevé par le chef de Nawagai à celui de Dir, et la colonne mobile constituée par les Anglais à Malakand en prévision des événements, reçut l'ordre de se porter en avant pour venir au secours de ce dernier et maintenir la ligne de communication avec le Tchitral, ce qui indiquait une situation assez sérieuse. Depuis lors l'agitation continue entre les petits clans de cette frontière.

Précédemment, un de ces mouvements subits qui soulèvent parfois la population de ces montagnes avait jeté sur le fort de Malakand tous les Swatis entraînés par un mendiant visionnaire, qui avait voyagé en Asie Centrale et en Afghanistan et que les Anglais appelèrent le Fakir fou (Mad Fakir). Du 29 juillet au 2 août 1897, ils bloquèrent les trois mille hommes de la garnison et les guides de Mardan accourus à l'aide, qui ne purent être dégagés que par l'arrivée de deux nouveaux régiments. Les Swatis perdirent, dit-on, dans l'affaire trois mille hommes, mais les troupes anglo-indiennes n'eurent pas moins de quarante-deux tués et cent quarante-cinq blessés.

Comme toujours entraînés par l'exemple, les Mohmands voisins se soulevèrent à leur tour, sous la conduite du moulla Nadjib-oud-din, pour être battus le 9 août suivant par les troupes envoyées de Peshawer. Deux colonnes, fortes chacune d'une division, furent envoyées ensuite de ce dernier

point pour achever la pacification de la région qui se fit en un mois, non sans peine, car une des brigades tombées au milieu du clan des Mamounds eut, en quinze jours, deux cents quarante-cinq hommes hors de combat.

Par contraste avec ces souvenirs belliqueux, le paysage de la vallée de Swat rappelle d'assez près celui de la haute vallée du Rhin, du côté du Ragatz ou de Thusis dans le canton des Grisons ; les villages, assez nombreux le long de la rivière, sont formés de maisons basses en pierre sèche, avec toit plat en terre supporté par des branchages et des poutres comme les huttes des paysans arméniens. On y cultive le riz, grâce à l'arrosage obtenu par les petits canaux dérivés de la rivière, tandis qu'au Sud de la passe de Malakand, dans la grande plaine sèche qui s'étend jusqu'à la rivière de Kaboul et forme le plateau de Peshawer, c'est le blé et l'orge qui dominent. Un vaste projet est mis actuellement à l'étude par le service d'irrigation de l'Inde, dont on connaît la compétence ; il consisterait à détourner le cours du Swat et à envoyer une partie de ses eaux dans la plaine de Peshawer ; la dépense prévue serait de vingt-cinq millions de francs. Le canal à établir emprunterait la passe de Malakand, dont on abaisserait le sommet au niveau du sol en creusant une tranchée à l'Est du fort actuel ; il y a là en effet une fissure par laquelle passe une ancienne route que les indigènes disent avoir été construite par ordre d'Alexandre.

La vallée de Swat est par ailleurs célèbre pour avoir fourni aux musées de Lahore, de Calcutta et de Londres, et même à celui du Louvre (mission Foucher), une abondante moisson de statues et de bas-reliefs datant de l'époque gréco-bouddhique ; il existe encore une chambre pleine de ces débris dans le poste de police du fort que nous fit voir le major Godfrey. Malheureusement, ces bas-reliefs qui représentent, traitées à la manière grecque, les scènes bien connues de la vie du Bouddha, notamment l'accouchement de Maya, et ces statues qui rappellent par leurs types classiques la belle effigie de Bodhisattwa du musée de Lahore, sont pour la plupart brisées ; d'après le major Godfrey, ces mutilations seraient l'œuvre des soldats musulmans du conquérant afghan Mahmoud de Ghazni (1001), qui aurait fait disparaître l'ancienne population et la civilisation

bouddhiste de la vallée. Celle-ci formait la province d'Oudiyana, si fameuse dans l'histoire religieuse de l'Inde avec celle de Gandhara qui comprenait la plaine de Peshawer. Les pèlerins chinois Fa-hien (vers 400) et Song-yun (518-522), qui sont passés par cette vallée avant la disparition du bouddhisme, témoignent de la richesse du pays, qui était plein de souvenirs de la légende du Bouddha¹.

C'est dans le bengalow même de l'agent politique, enclavé dans l'enceinte supérieure du fort central et dominant la face Nord pour mieux surveiller toute la vallée, que nous fûmes installés par les soins du major Godfrey et de son aimable compagne, qui a réalisé dans ce pays perdu l'intérieur pratique et confortable que les Anglais transportent, identique, au fond de toutes leurs colonies. Mrs Godfrey fut d'ailleurs à bonne école, étant la fille d'un ancien *chief commissioner* au Kashmir et ayant accompagné son mari dans ses postes les plus reculés. Celui-ci fut successivement *commissioner* à Bender-Bushire sur la côte du Golfe Persique, puis dans la vallée de Zhob (près de Quetta) au Belouchistan britannique, ensuite à Leh, capitale du Ladakh, et enfin à Gilgit au pied des Pamirs; il connaît spécialement parmi les langues indigènes le pushtu (afghan), l'urdu, le persan, et aussi le russe qu'il a appris pendant son séjour à Moscou. Nul doute que les succès remportés par les Anglais dans le maniement si délicat de ces territoires-frontières ne soient dû à l'excellence de ces agents politiques, auxquels sont d'ailleurs faits des avantages et données des facilités qui les attachent à leur service et à leur poste.

Le major Godfrey voulut bien dans l'après-midi nous faire voir lui-même le fort dans tous ses détails. Le nombre des voyageurs ayant passé à Malakand avant nous, est des plus restreints; il y est venu des Américains et un Japonais, le professeur Sonada qui, accompagné de trois autres savants de sa nationalité se disant sanscritisants, parut s'intéresser vivement aux vestiges de l'art bouddhique épars dans la vallée. Un autre de ses compatriotes, le major Hayashi, auquel les journaux anglais donnent la qualification imprévue d'*attaché militaire auprès du Gouvernement Indien*, est venu également jusqu'à

1. Cf. les articles de MM. Foucher et Chavannes : *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, octobre 1901 et juillet 1903.

Malakand et a poussé de nuit jusqu'au fort de Chak-Dara que nous devons visiter le lendemain.

Dès le coucher du soleil le froid tombe sur la vallée et le feu est nécessaire dans les cheminées. L'altitude du fort est en effet, de 3 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et il y fait très froid pendant le jour, sauf en été où le thermomètre monte à 90° Fahrenheit. Le lendemain matin, après une nuit de pluie, nous nous réveillions pour voir les pics séparant au Nord la vallée du Swat de celle de Panjakora et de Tchitral couverts de neige toute fraîche. A huit heures et demie nous montions en tonga pour aller avec le major visiter le fort de Chak-Dara, qui garde à dix milles plus loin le passage de la rivière de Swat. La descente vers la rivière est plus douce que la montée faite la veille de Durgai à Malakand : les tournants sur le précipice en sont très dangereux pour les chevaux du pays, à peine domptés, dont la race rappelle celle des Kaboulis. La route que nous suivions aujourd'hui, escortés par des lanciers indigènes, coupe la vallée vers le Sud-Ouest en passant près du grand village d'Aladand, le principal de ceux que marquent les cartes dans la vallée de Swat, et elle franchit ensuite cette rivière sur le grand pont de fer inauguré par le duc et la duchesse de Connaught. Cet ouvrage d'art a été établi pour le passage d'un chemin de fer à voie large, en prévision du jour où la ligne ferrée sera poussée vers le Tchitral; ses deux extrémités sont défendues par des portes de fer et sur la rive droite, dominant la rivière et barrant la route, se dresse le grand fort de Chak-Dara, où tient garnison un régiment indigène avec cinq officiers anglais. Au dehors du fort la place ne comporte guère que les baraquements de l'hôpital indigène, desservi par un médecin européen assez occupé, car la fièvre règne ici et, en dépit des relèves fréquentes, immobilise jusqu'à un cinquième de la garnison.

Au Nord de ce point stratégique il n'y a pas d'autres postes militaires que ceux de Drosh et de Kashkar dans la vallée du Tchitral, séparés par la barrière de l'Hindou-Koush des sept postes russes du plateau des Pamirs. D'après la nouvelle répartition des forces de l'armée indienne établie par l'ordre de Lord Kitchener en date du 28 octobre 1904, ces garnisons

dépendent de la première division du Corps d'armée du Nord, qui a pour centre Peshawer. La première brigade de cette division, dont le chef réside à Nowshera, comprend les troupes cantonnées à Mardan, Nowshera, Durgai, Malakand et Chak-Dara. Celles de Peshawer, de Jamrud, de Cherat (sanatorium au Sud de Nowshera), de Tchitral et de Drosh dépendent directement de l'état-major de la division; et celle-ci embrasse tout le territoire du district actuel de Peshawer, à l'exception de la position d'Attock (au passage de l'Indus) et ~~du district civil de Hazara sur la rive gauche~~ de ce fleuve. La seconde division de l'armée du Nord a pour centre le grand camp retranché de Rawal-Pindi et la troisième Lahore; il faut ajouter les brigades indépendantes chargées de garder la frontière indo-afghane au Sud entre le district de Peshawer et le Belouchistan anglais, aussi bien les vallées des montagnes que la ligne de l'Indus.

Le fort de Chak-Dara est construit en pierre comme celui de Malakand et placé sur une petite éminence au bord de la rivière; il ne comprend pas d'ouvrages détachés, mais seulement un ensemble de casernements et de remparts massés autour d'un réduit central armé, comme à Malakand, de deux canons sur roues. C'est un ouvrage destiné surtout à impressionner les indigènes et qui serait sans grande valeur contre une armée européenne. Nous y fûmes accueillis par les officiers anglais, qui nous firent visiter leur mess, et du haut de la tour centrale nous pûmes voir serpenter vers le Nord, à travers la plaine, la continuation de la route menant au Tchitral, par où passe également la ligne télégraphique. Le commerce qui se fait par cette route avec Dir, Swat, Bajour, etc., est de trente-neuf lakhs de roupies à l'importation, de soixante-cinq à l'exportation¹.

Le fort est également relié à celui de Malakand par un fil téléphonique posé par le major Godfrey lui-même. Celui-ci est donc prévenu immédiatement de tout ce qui se passe dans la vallée, qu'il embrasse d'ailleurs de la vérandah de son bengalow, en même temps qu'il reçoit par le télégraphe les communications de ses sous-agents placés à Dir et à Kashkar.

1. 1 lakh = 166 000 francs.

Malgré les offres aimables des officiers de Chak-Dara qui désiraient nous garder plus longtemps, nous dûmes reprendre notre tonga pour rentrer à Malakand et faire nos adieux à Mrs. Godfrey. Après l'avoir remerciée de sa gracieuse hospitalité, nous nous quittâmes au milieu d'un petit bois placé au pied du fort, qui date, dit-on de plus de mille années et qui sert de cimetière aux indigènes : leurs tombeaux, comme tous ceux de la vallée, sont faits d'un amas de pierres sèches planté de drapeaux multicolores, à la mode turke et tibétaine. Toujours escortés par des lanciers qui se relayaient à chaque poste de la route, nous redescendîmes le versant Sud de la montagne pour regagner la station de Durgai, afin de reprendre le train partant de là chaque après-midi pour rejoindre à Nowshera la grande ligne et le train poste du Punjab. Celui-ci nous déposait le lendemain à six heures du matin à Rawal-Pindi, après que nous eûmes vu à deux heures du matin scintiller le reflet des étoiles dans l'eau noire de l'Indus sous l'arche immense du pont d'Attock.

CHARLES-EUDES BONIN

LA NOUVELLE UNIVERSITÉ DE PARIS¹

La nouvelle Université de Paris, comme l'ancienne, est un corps collectif, formé de facultés et écoles diverses. Mais là se borne la ressemblance. Tout le reste est différent.

Avant tout, l'esprit d'où elle est sortie. La vieille Université avait été, à l'origine, et pendant des siècles, l'organe de la scolastique et de la théologie. Même après la Renaissance, après l'humanisme, après le cartésianisme, après la fermentation scientifique du xviii^e siècle, elle avait gardé profondément la marque de ses origines. La nouvelle Université de Paris est fille de la science. Elle est une tentative pour réaliser cette conception des philosophes du xviii^e siècle, particulièrement des encyclopédistes, passée de leur cerveau en celui des législateurs de la Révolution, que toutes les sciences sont solidaires, et que par suite les établissements où elles sont cultivées et enseignées en doivent reproduire à la fois la multiplicité et l'unité, si bien qu'aujourd'hui le mot *université* semble avoir changé de sens et désigner la confédération des sciences, et non plus, comme au moyen âge, celle des maîtres et des étudiants.

La vieille Université comprenait toutes les écoles, les écoles de tout degré. On entrait enfant, à neuf ou dix ans, dans les

1. Voir la *Revue* du 1^{er} mai.

collèges de la Faculté des arts ; on sortait homme de la Faculté de théologie ou de celles de médecine et de décret. La nouvelle Université est exclusivement vouée à l'enseignement supérieur. Par là encore, elle relève des idées de la Révolution française. C'est en effet dans les projets de l'Assemblée législative et de l'Assemblée constituante que se trouve énoncée nettement, pour la première fois, la distinction de trois ordres ou degrés d'enseignement, l'enseignement primaire, pour tous, avec le minimum de connaissances élémentaires nécessaire à tous, l'enseignement secondaire, pour un moins grand nombre, avec des connaissances plus élevées, en vue de l'exercice des professions où l'esprit a plus de part que la main, enfin, pour une élite, l'enseignement supérieur, à la fois producteur et propagateur des sciences, destiné à devenir, avec l'esprit scientifique et pour la vérité rationnelle, ce que les Universités avaient été au moyen âge, pour la foi, avec l'esprit théologique.

La nouvelle institution tient encore à la Révolution par les principes de droit public suivant lesquels elle est construite, et comme établissement d'enseignement et comme établissement public. Sous l'ancien régime, les institutions d'enseignement étaient l'œuvre de corporations religieuses ou de sociétés à caractère religieux. Même quand le pouvoir royal se fut attribué sur elles droit de tutelle et de contrôle, elles ne devinrent pas les organes d'un service public. Avec la Révolution, sont inscrites pour la première fois dans la loi les maximes naguère mises en avant par les parlementaires : « L'enseignement est une fonction nationale » ; « cette fonction est pour la puissance publique un devoir de justice ». Dès lors, l'enseignement devient un devoir pour l'État. Conséquences : les établissements d'enseignement sont au premier chef des établissements d'État. Ils doivent être créés, organisés, administrés par lui. Il doit subvenir à leurs dépenses. Leurs professeurs doivent être agents de l'État, responsables devant l'État. Jacobin, consulaire ou impérial, c'est là le droit de la France nouvelle, une et indivisible, partant centralisée. Comme nous le verrons plus tard, les Universités françaises de la loi de 1806 sont des œuvres de décentralisation. Elles n'en restent pas moins organes de l'État, d'un État un, et non morcelé comme la France de l'ancien régime, agissant par lois générales, et l'indépendance

qu'elles ont reçue est un moyen de mieux assurer la fonction à elles assignée par l'État.

Trois fois donc elles descendent de la Révolution. Dès lors, on peut s'étonner qu'elles soient nées seulement cent ans après elle. Ce fait s'explique par des causes historiques.

L'idée d'écoles universelles où seraient groupés, suivant leurs affinités, tous les objets du savoir humain, se trouve pour la première fois dans les rapports de Talleyrand à l'Assemblée constituante et de Condorcet à l'Assemblée législative. Que tel fût l'idéal de la Révolution, on n'en saurait douter, cette conception du haut enseignement étant conforme à la philosophie du XVIII^e siècle, d'où sortait la Révolution. De tout autres idées n'en avaient pas moins été mises en avant. Aux écoles encyclopédiques, d'autres, plus soucieux des applications de la science que de la science elle-même, préféraient des écoles spéciales, constituées chacune en son particulier pour une science particulière et sa pratique. Théoriquement, de ces deux conceptions, la première avait les préférences des assemblées révolutionnaires; elle fut même adoptée un instant par la Convention. Un peu plus tard, elle fut reprise et soutenue par Daunou et par Roger Martin, sous le Directoire. Mais les ressources manquant pour la réaliser, ressources en hommes, ressources en argent, les nécessités du fait l'emportèrent sur la doctrine. Dès la fin de la Convention, sous la pression des événements, au hasard des circonstances, les hommes d'action créèrent des écoles spéciales. Ainsi, de l'ancien Jardin du Roi, on fit le Muséum, école spéciale des sciences de la nature; — on manquait d'ingénieurs militaires: le Comité de Salut Public improvisa l'École polytechnique; — on n'avait pas de professeurs: on décréta l'École normale; — de toutes parts montait une plainte contre l'incapacité des médecins et les crimes des charlatans: on établit trois Écoles spéciales de Santé, à Paris, à Montpellier, à Strasbourg.

Le Consulat suivit cette impulsion. Aux écoles spéciales de la Convention, il ajouta d'autres écoles spéciales, pour le droit et pour la pharmacie. Son œuvre propre, en ce domaine, fut le rétablissement et l'organisation des grades. La Révolution les avait supprimés, proclamant libres toutes les professions libérales. De cette liberté n'étaient sortis que mécomptes et

méfais. Pour y remédier, l'État, fidèle à sa fonction nouvelle, rétablit les grades, doctorat en médecine, licence en droit, etc. ; il les impose comme condition à l'exercice de certaines professions ; mais, pour éviter le retour des abus d'autrefois, il s'en attribue le monopole. Désormais, les grades, exigés par l'État à l'entrée de certaines carrières publiques, seront grades d'État. Ils seront son estampille sur les produits de ses écoles ; les exigeant, il les garantira ; les garantissant, il les délivrera dans les conditions déterminées par lui, sur la foi de juges nommés par lui.

Napoléon eut peu souci du haut enseignement. On sait que pour assurer l'enseignement public dans tout l'Empire, il avait institué l'Université impériale, une et indivisible, comme l'Empire même, sorte de congrégation laïque, sans vœux, centralisée à outrance sous la main d'un Grand Maître. Dans cette organisation générale, l'enseignement supérieur eut une place, une toute petite place, où il devait vaquer juste à la fonction étroite qu'on lui assignait, où il manquait de la liberté qu'exigent les recherches de l'esprit et le progrès des sciences. Des Écoles spéciales de Santé, de Droit, qui existaient, on fit, par un simple changement de nom, des Facultés de médecine et de droit. On leur ajouta des facultés des sciences et des facultés des lettres, surtout comme mécanismes de la collation des grades, sans leur assigner une destination savante, sans même leur donner de professeurs en propre. A Paris, la Faculté des sciences fut composée de deux professeurs de l'École polytechnique, de deux professeurs du Collège de France, de deux professeurs du Muséum et de deux professeurs de mathématiques des lycées ; — la Faculté des lettres, de trois professeurs du Collège de France et de trois professeurs de belles-lettres des lycées. Et, dans chaque centre académique, chacune de ces facultés, droit, médecine, sciences et lettres, resta une école spéciale, constituée à part, sans rapports avec les autres, et de chacune, sauf dans le droit et la médecine où il y avait des étudiants, la principale, parfois même l'unique affaire, fut de tenir, chaque an, des sessions d'examens.

On pense bien que la Restauration n'eut cure d'animer ces corps fragmentaires et inertes. Cependant, sous la Restauration, l'enseignement supérieur parisien brilla d'un vif éclat.

Par une heureuse conjonction, à un instant donné, se trouvèrent réunis, dans la Faculté des lettres, à la Sorbonne, trois jeunes professeurs de grand talent, éloquents tous les trois, chacun à sa manière, tous les trois d'idées libérales, en accord avec le libéralisme montant de l'opinion, Guizot, Cousin, Villemain. A leur parole, la jeunesse accourut, comme autrefois les foules du moyen âge à la parole d'Abélard. Leurs leçons étaient recueillies, publiées, distribuées dans toute l'Europe, et à Weimar, Goethe les attendait chaque semaine comme un événement. Ce succès oratoire ne fut pas seulement un épisode brillant dans l'histoire de la Faculté des lettres de Paris ; il donnait un moule aux professeurs des Facultés des lettres, et fixait pour longtemps « leur manière ». Sans étudiants, sans apprentis, ils allaient s'adresser au « grand public » et faire pour lui, souvent avec talent, des leçons non de science, non de méthode, mais de vulgarisation, jusqu'au jour où de vrais étudiants viendraient leur demander autre chose.

Sous le gouvernement de Juillet, Guizot, Cousin, ministres de l'Instruction publique, rêvèrent, à la place des Facultés isolées, d'Universités complètes, à la moderne, « grands foyers d'études et de vie intellectuelle ». Ce ne furent que de simples vellétés, tant l'opinion publique était indifférente à ces choses de la science et de l'esprit.

Sous le second Empire, de grands noms, de grandes découvertes doivent être inscrits au compte de l'enseignement supérieur de Paris. Les génies naissent quand ils naissent, et la pénurie des moyens matériels n'est pas pour eux une entrave. Mais alors que dans tout le reste de l'Europe, surtout en Allemagne, les Universités se développaient, s'enrichissaient, produisaient à l'envi, en France, les Facultés, mal venues, mal organisées, mal logées, mal outillées, mal dotées, mal pourvues en personnel, restaient languissantes et aux trois quarts stériles. Des contemporains non suspects ont tracé le tableau de leur misère à la fin du second Empire. A Paris, la Faculté de droit s'abrite toujours dans le massif édifice construit pour elle par Soufflot, au troisième tiers du XVIII^e siècle. C'est la mieux logée ; pourtant elle n'a pas de place pour tous ses cours, ni pour sa bibliothèque. La Faculté de médecine a ses cliniques dans divers hôpitaux. Son

amphithéâtre d'anatomie est un charnier infect qui empoisonne tout un quartier; sur lui s'ouvrent les fenêtres de la clinique des femmes en couches. Elle n'a de laboratoires ni pour la physiologie, ni pour la chimie, ni pour la physique. Et cependant c'est le moment où, par Claude Bernard, les sciences expérimentales et leurs méthodes commencent à s'appliquer à la médecine. L'École supérieure de pharmacie est tapie rue de l'Arbalète dans une vieille maison branlante, portant ses planchers sur étais. La Faculté des lettres a, dans la Sorbonne, deux salles de cours, la grande salle de Guizot, de Cousin et de Villemain, qui ne sert guère, et une autre, plus petite, à la fois pour les cours et les examens; en face, pour les séances du doctorat, une toute petite salle au plafond bas, d'accès difficile. Dans la même Sorbonne, la Faculté des sciences fait tous ses cours de sciences expérimentales dans le même amphithéâtre; elle a logé ses collections dans des greniers; comme laboratoires, elle n'a qu'un baraquement dans une cour humide, obscure, surplombée par les vieilles maisons de la rue Saint Jacques.

Les ressources pour matériel sont à l'avenant. A la Faculté de droit, 1 000 francs pour achat de livres et de périodiques. Aussi n'a-t-on aucun périodique étranger. A la Faculté des sciences, 8 930 francs pour les frais de cours et de laboratoires; 1 500 francs pour les collections, 160 pour abonnements aux périodiques savants.

Le nombre et la nature des enseignements sont loin de répondre à l'état de la science, moins encore à ses besoins. La liste des chaires des diverses Facultés de Paris, en 1870, est courte, très courte, surtout si on la compare à celle des grandes Universités étrangères à la même date; à la Faculté de droit, onze enseignements, à la Faculté de médecine, vingt et un; douze à la Faculté des lettres, onze également à la Faculté des sciences.

*
* *
*

Cependant, à la fin du second Empire, des voix autorisées, celle d'un ministre réformateur, Victor Duruy, créateur de

l'École des Hautes Études, celles des plus grands savants, Pasteur, Claude Bernard, Sainte-Claire Deville, s'élèvent pour dénoncer la misère. On commence à s'émouvoir. Après la guerre de 1870, on s'émeut davantage sous la conviction que ce qui a triomphé à Sadowa et à Sedan, c'est l'esprit allemand, fils de la science allemande, et bientôt la restauration de l'enseignement supérieur français apparaît à l'élite comme une nécessité publique, comme une des formes du relèvement national. A peine la République proclamée et les républicains aux affaires, on se met à l'œuvre avec une ardeur confiante et de longs espoirs. Pendant vingt ans, sous l'impulsion de ministres comme Jules Ferry, René Goblet, Berthelot, pour ne dire que les noms des morts, sous l'action continue de la Direction de l'Enseignement supérieur, Ville et État rivalisent pour construire des Facultés nouvelles. A Paris, s'élèvent la nouvelle Sorbonne, la nouvelle École de pharmacie, la nouvelle Faculté de droit, la nouvelle Faculté de médecine : dépense voisine de cent millions. Chaque année, le budget de l'enseignement supérieur s'accroît de plusieurs millions. Si bien qu'en 1890, le Gouvernement de la République pouvait, avec une légitime fierté, dire de la République devant le Sénat : « Dans ces quinze dernières années, elle a refait les bâtiments des Facultés ; — elle a constitué à peu près de toutes pièces leur outillage, leurs laboratoires, leurs collections, leurs bibliothèques ; — elle a élargi et enrichi les cadres de leurs enseignements ; — elle a plus que doublé leur budget ; elle a rendu meilleure la situation des personnes et doté les enseignements des ressources indispensables ; — elle a créé deux catégories d'étudiants, autrefois inconnus en France, les étudiants en lettres et les étudiants en sciences ; — elle a mis plus de science que par le passé là où dominait autrefois le souci des études professionnelles, et elle a donné une tâche professionnelle aux ordres de Facultés qui n'en avaient pas ; — elle a rendu aux Facultés la personnalité civile qu'un pouvoir défiant leur avait contestée ; — elle a rendu possible leur rapprochement pour une œuvre commune ; — elle a donné toute liberté à la science et aux doctrines ; elle a favorisé le groupement des étudiants aussi bien que celui des maîtres ; — enfin, elle a vu le nombre de

ses étudiants s'élever par milliers et les étrangers revenir à ses écoles. »

Et si ce témoignage paraissait partial, en voici un autre, irrécusable, celui d'un étranger bien informé, écrivant, quelques années plus tard : « Quel que puisse être le jugement définitif des historiens de la République, ses pires détracteurs ne pourront contester ce fait que seule la Prusse, après Iéna, fut capable de reconstituer et de régénérer d'une manière aussi heureuse et aussi rapide chaque branche de son enseignement supérieur. »

La fin de l'entreprise, c'était la constitution, en France, d'un certain nombre d'Universités analogues à celles de l'étranger, non pas, comme on l'a dit inexactement et injustement, par imitation servile de l'étranger, « cette maladie des peuples vaincus », mais parce que la forme universitaire, où les sciences diverses et les diverses disciplines sont unies et coordonnées, semblait, expérience faite, le meilleur moyen d'assurer la diffusion et le progrès des sciences. Ces Universités, une loi eût pu les décréter dès le début. Mais la loi ne crée pas les mœurs, et, dans les Facultés, les mœurs étaient alors telles qu'en venant prématurément les Universités eussent risqué d'être factices et stériles. Au lieu d'en faire le prélude de la réforme, on eut la sagesse d'en faire le terme. Avant de poser l'étiquette sur des établissements encore dénués de l'esprit universitaire, on résolut de provoquer en eux cet esprit et de faire en sorte que peu à peu la constitution des Universités finit par apparaître comme la conséquence des progrès réalisés, et que, le moment venu, la loi eût moins à les créer qu'à les consacrer.

Il serait intéressant de suivre une à une toutes les greffes de cette épigénèse. Ici, il suffira d'indiquer les principales. On commence, en 1885, par restaurer la personnalité civile des Facultés, tombée en désuétude. En même temps, on les autorise à recevoir des subventions, à en faire usage pour la création de nouveaux enseignements, pour les dépenses des laboratoires, bibliothèques et collections et pour des œuvres en faveur des étudiants. Comme on pouvait prévoir que des libéralités seraient faites indivises aux Facultés d'une même ville, pour en régler l'emploi, on institue, en chaque centre académique, un Conseil général des Facultés.

C'était la première ébauche de l'organe central indispensable aux Universités futures. Bientôt on le développe, on en étend les fonctions. On décide qu'il sera composé du recteur, président, des doyens et de délégués élus de chaque Faculté. A la fonction modeste et intermittente de la première heure, on ajoute des fonctions scientifiques, des fonctions scolaires, des fonctions administratives. Très délibérément, on met ainsi en expérience un organe de vic commune entre Facultés d'un même groupe.

A tout cela, le pouvoir réglementaire, comme disent les juristes, suffisait. Puisqu'on procédait expérimentalement, il parut sage de s'en tenir d'abord à ce qu'il permettait. Pour aller plus loin, il fallait la loi. Aller plus loin, dans cette voie, c'était, pour chaque Faculté, obtenir un budget propre, pour la réunion des Facultés, devenir un corps, investi lui aussi de la personnalité civile, et n'être plus une juxtaposition de personnes. Quatre ans plus tard, en 1889, la loi de finances établit les budgets des Facultés et décida qu'y seraient versés les crédits ouverts au ministère de l'Instruction publique pour le matériel de ces établissements. Quatre ans plus tard, en 1893, nouveau progrès et décisif : la loi de finances crée dans chaque ressort académique le corps des Facultés, le déclare personne civile et le pourvoit d'un budget. Virtuellement, les Universités étaient faites.

Que manquait-il à ces corps pour être des Universités ? Trois choses seulement, mais trois choses essentielles. Un nom d'abord, leur nom vrai, le seul possible, le seul en usage dans tous les pays civilisés. En second lieu, un plein pouvoir disciplinaire sur leurs maîtres et sur leurs étudiants. Enfin une dotation plus large, plus certaine, plus régulière que le produit des dons, legs et subventions.

Ce fut le triple don de la loi du 16 juillet 1896. Elle décidait que les corps de Facultés prendraient le nom d'Universités ; que les Conseils généraux des Facultés, devenus Conseils des Universités, auraient juridiction disciplinaire sur les professeurs et sur les étudiants ; enfin que les droits d'études, perçus jusqu'alors au profit du Trésor, le seraient désormais au profit des Universités elles-mêmes.

Ainsi s'acheva par une loi très simple cette lente et métho-

dique évolution. On voit sans peine quelles idées l'ont dirigée. Les Universités sont les organes d'une fonction scientifique. Du premier au dernier échelon des études, la science à propager, la science à accroître est la fin de tout l'organisme. Or, par essence, la recherche scientifique est libre : elle ne reconnaît d'autres lois que celles des méthodes, et ce sont lois que la puissance publique est inhabile à formuler. Mais, d'autre part, en France, l'enseignement supérieur, comme l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire, est une fonction de l'État; ses professeurs sont agents de l'État. Dès lors, ils forment un service public. Ce service a sans doute ceci de propre qu'il est intellectuel et moral. Cependant, comme tout service public, établi par l'État, dans l'intérêt commun, il est soumis à des règles édictées par la puissance publique.

Il fallait donc concilier cette indépendance et cette dépendance. Pour cela, les Universités ont été affranchies de toute entrave dans leur vie scientifique; elles sont maîtresses de leurs programmes, de leur organisation scientifique sans autre obligation que de pourvoir aux enseignements nécessaires à la collation des grades conférés par l'État. En outre de ces grades, elles peuvent instituer des titres d'ordre scientifique, délivrés en leur nom, mais ne conférant aucun des droits et privilèges attachés aux grades d'État. Sous leur vie scientifique et pour en accroître les moyens, on a placé la vie civile la plus large, la mieux assurée, sans autres restrictions ou tutelles que celles qui résultent des lois générales du pays, et le principe constitutionnel de la responsabilité ministérielle. Juridiquement, les Universités françaises sont donc des organes de l'État, animés d'une vie propre et trouvant dans leur vie civile des moyens de mieux réaliser leur libre fonction scientifique.

*
* *

L'Université de Paris est un corps collectif. A l'origine, en 1896, elle comprenait cinq Facultés, la théologie protestante, le droit, la médecine, les sciences, les lettres, et l'École supérieure de Pharmacie. La Faculté de théologie catholique

avait été supprimée une dizaine d'années plus tôt; la Faculté de théologie protestante, inutile du moment que l'État, ne nommant plus de ministres des cultes, n'avait plus à en former, devait disparaître, elle aussi, en 1906, à l'application de la loi qui a séparé les Églises de l'État. L'Université de Paris perdait donc un de ses organes primitifs. Trois ans plus tôt, elle en avait reçu un autre : l'École normale supérieure lui avait été réunie.

Ainsi constituée, l'Université n'est rien sans ses éléments constituants. Au contraire, chacun de ces éléments était et serait quelque chose, hors de cette réunion. Chacun a sa personnalité propre, son budget, sa vie, sa fonction, ses professeurs, ses étudiants.

La toute neuve Université de Paris, comme autrefois l'ancienne, couvre de ses édifices le sommet, le flanc nord et les confins de la Montagne Sainte-Geneviève. Le pays latin du moyen âge est resté le « quartier latin » de Paris, bien que le latin soit la seule langue qu'on n'y parle pas. Son centre est à la nouvelle Sorbonne, immense palais rectangulaire, face à la rue des Écoles, limité à l'ouest par les rues de la Sorbonne et Victor-Cousin, à l'est par la rue Saint-Jacques, au sud par la rue Cujas. Y logent les services généraux de l'Université, la section principale de la Bibliothèque universitaire, la Faculté des lettres et partie de la Faculté des sciences. — Près du Panthéon, la Faculté de droit, celle de Soufflot, sévère édifice, agrandi, plus que doublé, sur la rue Soufflot, la rue Saint-Jacques et la rue Cujas. Rue d'Ulm, l'École normale supérieure, entre cours et jardins. Boulevard Saint-Germain, la Faculté de médecine; place de l'École de Médecine, l'École pratique : pavillons de dissection, laboratoires d'anatomie, de physiologie, d'anatomie pathologique, d'histologie, etc. : dans presque tous les hôpitaux de Paris, à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Antoine, à Beaujon, à Laënnec, à Saint-Louis, à la Maternité les nombreuses cliniques de la Faculté. — Avenue de l'Observatoire, l'École supérieure de pharmacie, avec ses immenses laboratoires et son jardin botanique. Aux fortifications, sur un bastion, le laboratoire de physiologie expérimentale. Près du Jardin des Plantes, un très vaste laboratoire de la Faculté des sciences pour l'enseignement élémentaire, théorique et pra-

tique, des sciences physiques, chimiques et naturelles. Rue Michelet, près l'École de pharmacie, l'École de chimie appliquée, dans un vieux baraquement qui va disparaître, et sera remplacé, entre la rue Saint-Jacques et la rue d'Ulm, par un vaste Institut de chimie, long de 140 mètres. Enfin, pour les besoins de demain, un grand terrain de 20 000 mètres carrés tout récemment acheté par l'Université, l'ancien couvent des Visitandines.

Ce n'est pas tout. L'Université de Paris s'étend hors de Paris. A Nice, elle a l'admirable Observatoire, construit, outillé, doté par Raphaël Bischoffsheim et qu'il lui a donné, avec son annexe de haute altitude au Mont Mounier. Sur la Méditerranée, à Banyuls, le laboratoire maritime Arago, créé par Lacaze-Duthiers. Sur la Manche, le laboratoire maritime de Roscoff, si connu des naturalistes du monde entier, créé par le même savant. Plus loin, au Nord, sur la Manche encore, le laboratoire maritime de Wimereux, construit et donné par M. Lonquéty. Enfin, à Fontainebleau, à la lisière de la forêt, un laboratoire de physiologie végétale.

Tous ces édifices ne lui appartiennent pas en propre. L'École supérieure de pharmacie et l'École normale supérieure sont propriétés domaniales. La nouvelle Sorbonne, la Faculté de droit, la Faculté de médecine, construites à frais communs par l'État et la Ville, sont propriétés de la Ville de Paris. En propre, l'Université possède l'Observatoire de Nice, les laboratoires maritimes, les terrains de la rue Saint-Jacques et de la rue d'Ulm, les laboratoires voisins du Jardin des Plantes construits de ses deniers.

*
* *

Toute personne civile doit être représentée. Parfois elle l'est par l'ensemble de la collectivité; très rarement par un seul individu; le plus souvent par un conseil. On ne pouvait songer à faire délibérer sur leurs intérêts communs les trois cents professeurs, chargés de cours, maîtres de conférences et agrégés des facultés de Paris; encore moins pouvait-on en confier la charge à un seul homme. On l'a remise à un conseil, le Conseil de l'Université.

Ce Conseil comprend des membres de droit et des membres élus : comme membres de droit, le vice-recteur de l'Académie de Paris, président, les doyens du Droit, de la Médecine, des Sciences et des Lettres, le directeur de l'École supérieure de pharmacie, le directeur et le sous-directeur de l'École normale supérieure; comme membres élus, deux délégués de chaque faculté, deux délégués de l'École de pharmacie, avec mandat de trois ans.

Le Conseil se réunit régulièrement une fois par mois, à la Sorbonne; il peut être convoqué extraordinairement par le recteur, ou sur la demande du tiers de ses membres.

Quelles sont ses attributions? On peut les grouper sous trois chefs, la vie civile de l'Université, sa vie scientifique, sa vie scolaire. Pour la vie civile, le conseil statue sur l'administration des biens de l'Université, sur l'exercice des actions en justice; il délibère sur les acquisitions, aliénations et échanges des biens de l'Université, sur les baux d'une durée de plus de dix-huit ans, sur les emprunts, sur l'acceptation des dons et legs, sur les offres de subventions, il donne son avis sur les budgets et comptes des Facultés. Pour la vie scientifique, il statue sur la réglementation des cours libres, sur l'organisation et la réglementation des cours, conférences et exercices pratiques communs à plusieurs Facultés, sur l'organisation générale des cours, conférences et exercices pratiques proposée chaque année par les facultés et écoles de l'Université, et il a pour mandat spécial d'y établir la coordination nécessaire au bien des études et aux intérêts des étudiants; il délibère sur la création des enseignements rétribués sur les fonds de l'Université, sur l'institution et la réglementation des titres d'ordre scientifique que l'Université est en droit de créer; il donne son avis sur les créations, transformations ou suppressions des chaires rétribuées sur les fonds de l'État, sur le règlement des services communs à plusieurs Facultés, tels que Bibliothèque universitaire, laboratoires, instituts communs. Scolairement, le Conseil statue sur l'institution d'œuvres dans l'intérêt des étudiants; sur la répartition entre les étudiants des diverses facultés et écoles de l'Université des dispenses de droits prévues par les lois et règlements; il délibère sur les règlements relatifs aux dis-

penses de droits perçus par l'Université. Il a juridiction disciplinaire sur les professeurs et les étudiants de toutes les Facultés, sauf appel au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Enfin, en cas de désordres graves dans une Faculté, cette Faculté ne peut être fermée totalement ou partiellement sans son avis.

Je viens d'employer les mots *statue, délibère, donne son avis* : ils marquent trois degrés dans les pouvoirs du Conseil. Quand il *statue*, sa décision est définitive; elle ne peut être annulée que par arrêté du ministre et seulement dans deux cas, excès de pouvoir ou violation d'une disposition soit légale soit réglementaire. Quand il *délibère*, sa décision est soumise à l'approbation du ministre de l'Instruction publique. Celui-ci peut ne pas l'approuver; mais il n'est pas en droit d'y substituer sa décision propre. Enfin quand il *donne* simplement *son avis*, le ministre peut décider à l'opposé de cet avis. En outre de ces pouvoirs, le Conseil, sur l'initiative de ses membres, peut émettre des vœux sur toute question relative à l'enseignement supérieur.

Après le pouvoir délibérant, et pour réaliser ses décisions, **le pouvoir exécutif. Il est confié au recteur, président du** Conseil de l'Université. A Paris, en vertu d'un vieux règlement, le recteur de l'Académie est le ministre de l'Instruction publique. Deux fois seulement, à ma connaissance, le ministre a exercé, *honoris causâ*, la fonction rectorale. Il a présidé la première assemblée de l'Université; il a présidé, l'an passé, à la Sorbonne, la séance solennelle de réception de l'Université de Londres par l'Université de Paris; pour la vie de tous les jours, il remet sa charge au vice-recteur.

Ce vice-recteur n'est pas l'analogue du recteur de la vieille Université de Paris, ou des recteurs de certaines Universités étrangères. Le premier était élu pour un temps très court, par les délégués des facultés et des nations. Il tenait d'elles tout son pouvoir, et ne devait de comptes qu'à elles. A l'étranger, là où il y a un recteur, par exemple en Allemagne, il est un professeur, élu le plus souvent pour un an, soit par l'ensemble, soit par les délégués de ses collègues. Sa fonction est surtout représentative; à côté de lui, agit, pour l'administration, un délégué de l'État, un curateur. En France, pays

centralisé, les recteurs d'Académie existent depuis une centaine d'années. Choisis le plus souvent parmi les professeurs de Facultés, nécessairement pourvus du grade de docteur, ils sont agents directs de l'État. Ils sont placés chacun à la tête d'une circonscription administrative, appelée académie et qui comprend plusieurs départements. Ils y ont sous leur autorité les Facultés, les lycées et collèges de garçons et de filles, les Écoles normales primaires et, en partie, les établissements d'enseignement primaire. Quand on fit les Universités, on ne voulait pas, on n'eût pas pu bouleverser toute une partie de l'organisation administrative de la France. On fut donc tout naturellement conduit à laisser le recteur à la tête de l'Université, comme il était auparavant à la tête des Facultés.

Mais là son rôle est double. Agent de l'État, il représente l'État, devant l'Université. A ce titre, il veille à l'exécution des décisions du ministre, à l'observation des lois et règlements. Pouvoir exécutif de l'Université, il est chargé d'exécuter ses décisions, il la représente devant l'État. Situation en partie double, qui peut être parfois délicate, mais que le libéralisme des ministres et l'autorité morale des recteurs ne rendront jamais périlleuse.

*
* *
*

Sans ressources, une personne civile est impuissante. Quelles sont les ressources de l'Université de Paris, j'entends ses ressources propres? Quels usages est-elle en droit d'en faire? Quels usages en a-t-elle faits? En devenant Université, les Facultés de Paris n'ont pas cessé d'être établissements de l'État. L'État continue donc, comme par le passé, de pourvoir à leurs besoins par des sommes considérables. Tout ce qu'il leur donnait auparavant, a été maintenu au budget, augmenté même. En 1908, le personnel de ces Facultés, nommé et rétribué par l'État, est inscrit au budget du ministère de l'Instruction publique pour 3 837 075 francs, auxquels il faut ajouter 267 000 francs pour les dépenses propres de l'École normale supérieure. En outre, l'État donne à l'Université pour être répartie par son Conseil entre ses divers établissements, une somme élevée, affectée aux dépenses de

matériel, frais de cours, dépenses de laboratoires, chauffage, éclairage, etc.

Les ressources propres de l'Université sont d'abord une partie des droits payés par les étudiants. Avant 1896, tous ces droits étaient perçus au profit du Trésor. En créant les Universités, pour leur assurer des ressources certaines, pour éveiller en elles l'esprit d'émulation, de ces droits on fit deux parts. Les droits d'examens en vue des grades d'État restèrent recettes d'État; ils continuèrent d'être encaissés au profit du Trésor. Mais les droits d'études, d'inscription, de bibliothèque, de travaux pratiques, en un mot tous ceux qui se rapportent à la vie scientifique de l'étudiant, devinrent recettes d'Université et furent versés à sa caisse. A Paris, c'est une recette considérable, elle s'est élevée en 1906 aux chiffres suivants : droits d'immatriculation, 66 120 francs; — droits d'inscription, 737 640 francs; — droits de bibliothèque, 101 912 fr. 50; — droits de travaux pratiques et de laboratoires, 395 797 fr. 50; — Total, 1 301 470 francs, auxquels il convient d'ajouter une quarantaine de mille francs, produit des examens pour les titres scientifiques établis par l'Université elle-même, en dehors des grades d'État.

De cette recette entière l'Université n'est pas libre de disposer à sa guise. Elle doit donner aux bibliothèques tout le produit des droits de bibliothèque : aux laboratoires, le produit complet des droits de laboratoires et de travaux pratiques. Elle ne dispose donc en réalité que des droits d'immatriculation, et des droits d'inscription. On a pu le voir par les chiffres relevés, la marge est grande.

Mais en lui faisant largesse des droits d'étude, la loi en a cependant délimité l'emploi. Certains abus étaient possibles. On y a coupé court, d'avance, en décidant que les Universités ne pourraient employer ces ressources qu'aux objets suivants : dépenses des laboratoires, bibliothèques et collections, construction et entretien des bâtiments, création de nouveaux enseignements, œuvres dans l'intérêt des étudiants.

A l'aide des ressources de cette catégorie, l'Université de Paris a déjà réalisé nombre d'améliorations, les unes extraordinaires, les autres ordinaires. A peine constituée, pleine de foi en sa vitalité, et confiante dans la persistance de sa person-

nalité civile, elle empruntait 1 700 000 francs au Crédit Foncier pour construire, rue Cuvier, le vaste atelier de l'enseignement élémentaire des sciences physiques, chimiques et naturelles. Tout récemment, faisant bloc d'une subvention de l'État, d'une libéralité du prince de Monaco, de ses ressources disponibles, et s'endettant encore un peu, elle achetait, au prix de deux millions, pour ses besoins actuels et surtout pour ses besoins futurs, le couvent des Visitandines, bâtiments et jardins. Dans l'intervalle, elle construisait, sur un des bastions à elle abandonnés par l'administration de la Guerre, un laboratoire de physiologie; elle améliorait Roscoff, Banyuls, Wimereux; elle perfectionnait l'outillage de ses Facultés, collections d'archéologie et d'art moderne, géographie, laboratoires de sciences expérimentales, séminaires d'études à la Faculté de droit, à la Faculté des lettres. En même temps, elle créait, à la Faculté de droit, une chaire d'histoire du droit public romain, une chaire d'histoire des doctrines économiques, une chaire d'histoire des traités, une chaire de législation et d'économie rurales, et trois emplois d'agrégés; — à la Faculté de médecine, deux emplois d'agrégés, trois emplois de préparateurs; — à la Faculté des sciences, une chaire d'histoire, une chaire de physique générale, un cours de chimie appliquée, des conférences de mathématiques, deux emplois de chefs de travaux, huit emplois de préparateurs; à la Faculté des lettres, une chaire d'histoire de l'art, une chaire de langue et littérature anglaises, un cours de psychologie expérimentale, un cours de langue et littérature russes; — à l'École supérieure de pharmacie, deux emplois de préparateurs, et cinq emplois de garçons de laboratoire.

Les subventions des communes, des établissements publics et des particuliers forment un second groupe de ressources. Il en est venu à l'Université de Paris de bien des côtés, même d'Amérique; toutes avec des affectations déterminées. La ville de Paris, toujours si généreuse pour l'instruction publique, ouvre la liste : une chaire d'histoire de la Révolution française à la Faculté des lettres, une chaire d'évolution des êtres organisés à la Faculté des sciences; plus tard, deux chaires à la Faculté de médecine, une de gynécologie, une autre de clinique infantile; tout récemment une chaire de chimie biologique à

l'École supérieure de pharmacie; en outre, des bourses à la Faculté de droit et à l'École de pharmacie, un subside annuel à la Bibliothèque universitaire, section de médecine, et 4 000 francs pour le personnel du Bureau de Renseignements de la Sorbonne.

Après la ville de Paris, sur la liste déjà longue, je relève : subvention du Conseil général de la Seine, pour prêts d'obligance aux étudiants; subvention du Gouvernement de l'Algérie et du Gouvernement tunisien pour un cours de géographie et de colonisation de l'Afrique du Nord; subvention de l'Institut Pasteur pour une maîtrise de conférences de chimie biologique à la Faculté des sciences; subvention du Gouvernement hongrois pour un cours de langue et littérature hongroises à la Faculté des lettres; subvention du comte de Chambrun, pour un cours d'histoire de l'économie sociale à la Faculté des lettres et pour un cours d'économie sociale à la Faculté de droit; subvention de l'américain Mr. Andrew Carnegie, pour bourses au laboratoire Curie; subvention de l'Américain Mr. James Hyde pour un cours fait, chaque année, en anglais, à la Faculté des lettres, par un professeur de l'Université Harvard; subvention de M. Albert Kahn, 50 000 francs par an, pour bourses de voyage autour du monde; subvention du Gouvernement général de l'Indo-Chine, pour l'Institut de médecine coloniale de la Faculté de médecine.

Les dons et legs sont une troisième et dernière source de revenus. L'Université de Paris, et plusieurs de ses Facultés, toutes investies comme elle de la personnalité civile, en ont déjà reçu de considérables. Tous, sauf un, ont une affectation déterminée. A la Faculté de droit, le legs Goulencourt, plus de 600 000 francs, avec pleine liberté d'emploi. A la Faculté des lettres, le legs Flammermont, 2 266 francs de rente, pour une caisse de prêts aux étudiants d'histoire moderne; le legs Beljame, en faveur des étudiants de langue anglaise; le legs Duplessis, collection d'ouvrages d'art; le legs Michonis, environ 550 000 francs, bourses de voyage aux étudiants en philosophie et histoire religieuse. A l'École de pharmacie, donations Buignet, Desportes, Menier, prix aux étudiants. A l'Université, fondation Armand Colin, bourses de voyage à

l'étranger; fondation Marillier; fondation de la marquise Arconati-Visconti, prix Peyrat, histoire contemporaine; fondation Lannelongue, bourse à un étudiant en médecine originaire du Gers; fondation du duc de Loubat, citoyen américain, chaire de clinique thérapeutique à la Faculté de médecine; donation par Raphaël Bischoffsheim de l'Observatoire de Nice et de ses dépendances, le tout évalué à 2 770 643 francs; legs par le même de 2 500 000 francs pour l'entretien de cet Observatoire. Enfin, tout récemment, legs Commercy, 4 000 000, pour favoriser les études à la Faculté des sciences.

A cet égard, la loi de 1896 n'a donc pas été stérile.

*
* *
*

A travers ces chiffres, on entrevoit déjà l'intensité de la vie scientifique et scolaire de l'Université de Paris. Ce n'est pas un établissement médiocre que celui qui, outre le gros subside de l'État, tire de son activité tant de ressources, et auquel les libéralités viennent de tant de côtés, parfois de si loin, nombreuses, copieuses et variées. Pour s'en rendre un compte exact, il faudrait pénétrer dans chaque Faculté, dans chaque service, dans chaque laboratoire, aux heures où les ruches sont en travail, dans les bibliothèques aux instants où elles regorgent de lecteurs étudiants; on ne le peut ici. A défaut du détail, une esquisse par grandes masses pourra donner une idée de l'activité universitaire du Paris contemporain.

D'abord la masse des professeurs. Ils sont aujourd'hui au nombre de 320; 43 à la Faculté de droit; 108 à la Faculté de médecine, y compris 29 médecins et chirurgiens des hôpitaux, chargés de cours de cliniques annexes; 64 à la Faculté des sciences; 78 à la Faculté des lettres et 22 à l'École supérieure de pharmacie. L'École normale supérieure, administrée par un directeur assisté d'un sous-directeur, n'a pas de professeurs en propre. Ses élèves sont immatriculés, suivant les sections, à la Faculté des lettres et à la Faculté des sciences.

Ces 320 professeurs ne sont pas tous du même titre. On distingue en eux les professeurs titulaires, les chargés de cours, les maîtres de conférences, les agrégés. Les professeurs titulaires, nommés par décret, sur présentation de la Faculté et de

la Section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, sont inamovibles. Ils sont 37 à la Faculté de droit, 38 à la Faculté de médecine, 28 à la Faculté des sciences, 35 à la Faculté des lettres, 23 à l'École de pharmacie. Généralement plus jeunes, les chargés de cours et les maîtres de conférences sont nommés par le ministre, quand ils sont rétribués sur les fonds de l'État, par le recteur, sur présentation du Conseil de l'Université, quand ils reçoivent leur traitement sur les fonds de l'Université. Ils sont, suivant les Facultés, docteurs en droit, en médecine, ès sciences ou ès lettres. Les agrégés sont nommés par concours. Ils n'existent qu'à la Faculté de droit, à la Faculté de médecine et à l'École de pharmacie. Ils peuvent être et souvent ils sont chargés de cours complémentaires.

Aux chefs d'emploi, dans les services à laboratoires et à travaux pratiques, sont adjoints de nombreux auxiliaires, chefs des travaux, chefs de laboratoires, chefs de cliniques, procureurs, préparateurs, aides, moniteurs. Au total, l'ensemble du personnel affecté à l'enseignement atteint le chiffre de 628.

Pour être complet, à ce chiffre il faut ajouter les cours libres. Le Conseil de l'Université les autorise très libéralement. Il exige seulement une garantie scientifique, soit un doctorat, soit des travaux personnels équivalents, une méthode scientifique, un sujet rentrant dans l'encyclopédie universitaire, et ne faisant pas double emploi avec les sujets traités par ses professeurs. A titre d'exemples, voici quelques-uns des cours libres autorisés en 1908 : droit musulman ; — le régime matrimonial en droit allemand ; — sciences auxiliaires de l'histoire du Droit ; — psychiatrie appliquée à l'étude du Droit ; — rythmique musicale intuitive ; — langue et littérature hébraïques ; — langue et littérature scandinaves ; — principes de colonisation appliqués à l'Afrique occidentale française ; — le dessin dans l'art français ; — le style classique italien à travers les écoles d'art d'Europe du xvi^e au xviii^e siècles ; — Égypte et Syrie au temps des Hyksos et de Thoutmès ; — histoire de l'Assistance publique en France ; — électricité animale ; — phonation et audition ; — généralités de la chimie organique ; — méthodes d'Hamilton et de Jacobi en mécanique céleste.

En principe, tous les cours de l'Université sont publics.

C'est la tradition française, celle de Guizot, Cousin et Villemain. Elle a eu ses inconvénients. Souvent elle a attiré aux auditoires des Facultés un public incompetent et frivole, au niveau duquel fatalement se mettait le professeur. Il est vrai que la mode des cours oratoires a été limitée à la Faculté des lettres, et à quelques cours de vulgarisation de la Faculté des sciences, que jamais elle ne s'est étendue aux enseignements ésotériques de la Faculté des sciences, ni à la Faculté de droit, ni à la Faculté de médecine. On n'y a pas renoncé. Mais depuis que la Faculté des lettres et la Faculté des sciences ont de vrais étudiants, les cours publics eux-mêmes ont pris une allure plus didactique et un caractère plus savant. Ce sont, non plus conférences d'Athénée pour un public mondain, mais cours d'initiation à la science et à ses méthodes. L'ignorant désœuvré qui s'y égare s'y sent vite en pays étranger. De la tradition, on n'a conservé que l'habitude des larges et claires ordonnances, de l'exposition lucide, du solide enchaînement des idées, toutes qualités françaises qu'il importe de conserver, et de donner en exemple aux maîtres de demain.

Toutefois ne sont publics que les cours qu'une décision de la Faculté n'a pas réservés aux seuls étudiants. En fait, la plupart des cours et des travaux pratiques dont ils sont assortis se font pour eux seuls, *privatim*, et même *privatissime* comme on dit en Allemagne, par groupes d'autant plus limités que l'objet du travail est plus délicat ou plus difficile. A l'Université, le travail est libre, celui de l'étudiant comme celui du maître. Il ne l'est pas cependant au même degré qu'en Allemagne. Là, l'unique sanction des études universitaires est le doctorat, et le doctorat consiste en la composition et la soutenance d'une thèse sur un sujet choisi par le candidat sous l'inspiration d'un maître de son choix. Les examens d'État, en vue de l'exercice des professions publiques, médecine, administration, enseignement, barreau, magistrature, si stricts, si chargés, si difficiles, se passent en dehors des Universités, devant des jurys spéciaux, et les Universités sont censées n'y pas préparer. Chez nous, au contraire, depuis le Consulat, les grades académiques sont grades d'État, et conditions à l'exercice de certaines professions, et il n'est ni à prévoir, ni à souhaiter, avec nos mœurs, qu'il cesse d'en être ainsi. L'État

donc en détermine les programmes, et fatalement ces programmes deviennent en partie la règle de l'activité des Universités; règle large cependant, souple et sans tyrannie, qui, tout en limitant la *liberté académique*, laisse à l'étudiant le choix de ses maîtres, au maître le choix du sujet à traiter dans l'objet général de son enseignement, et une pleine indépendance de procédés et de méthodes. Les choses sont ordonnées de telle façon que d'année en année, au cours gradué des études, croisse la liberté de l'élève. D'abord, pour les débutants, l'initiation aux méthodes, et les résultats généraux de la science; puis, une première invitation à la recherche; enfin, au sommet, le travail personnel en toute liberté, sous la direction plus lointaine des maîtres, le doctorat, chef-d'œuvre du compagnon savant en vue de la maîtrise.

Où les Universités sont affranchies de toutes les gênes des grades d'État, c'est dans les titres d'ordre scientifique qu'elles sont libres d'instituer et de régler. L'Université de Paris a déjà usé assez largement de cette franchise. Les titres créés jusqu'ici par elle sont de deux sortes : les uns d'ordre technique, les autres d'ordre purement scientifique. Dans le premier groupe, le certificat de sciences pénales, à la Faculté de droit, aux études duquel concourent, avec des professeurs de la Faculté, des magistrats et des médecins légistes; le diplôme de médecin colonial et le diplôme de médecin légiste, psychiatrie et médecine légale, à la Faculté de médecine; le diplôme d'ingénieur chimiste, à la Faculté des sciences, sanction des trois années d'études de l'Institut de chimie appliquée. Le titre purement scientifique est un, avec des modalités différentes, suivant les Facultés; c'est le doctorat de l'Université de Paris. Les épreuves en sont les mêmes que celles du doctorat d'État. Mais comme il ne donne pas les mêmes droits, comme il est simplement une preuve de savoir approfondi, on peut y prétendre sans justifier des grades antérieurs, baccalauréat, licence, exigés par les lois et règlements pour le doctorat d'État. Il suffit de prouver qu'on est apte à ce degré du travail universitaire. Les Français n'en sont pas exclus; mais les étrangers qui viennent à Paris achever ou perfectionner des études commencées ailleurs, sont les plus nombreux à le poursuivre. En 1907, il a été délivré 44 doc-

torats de l'Université de Paris, 15 à la Faculté de médecine, 8 à la Faculté des sciences, 10 à la Faculté des lettres, 2 à l'École de pharmacie. Rien que par ces chiffres, on voit que le titre n'est pas prodigué. Le bon renom de l'Université de Paris est engagé à ce qu'il ne soit pas tenu, à l'étranger, pour inférieur au doctorat d'État. De fait, il est si estimé que ceux qui l'ont obtenu tiennent, une fois revenus en leurs pays, à en porter la marque. Ils ont demandé un insigne. Le Conseil de l'Université leur a accordé le droit de porter l'épitoge aux couleurs de Paris, rouge et bleu avec trois rangs d'hermine, indice du doctorat.

*
* *

Maintenant la masse des étudiants. Elle est énorme, presque aussi grande qu'au moyen âge : 16 175, en 1907. Toutefois une remarque est ici nécessaire. En fait, tous ces étudiants ne sont pas présents. Je ne parle pas des irréguliers. C'est une espèce abondante, surtout à la Faculté de droit, qu'on a connue de tout temps, et que les temps futurs connaîtront sans doute aussi. Je parle des absents pour cause légitime. De par les règlements scolaires, l'inscription vaut pour deux ans ; par suite reste inscrit et est recensé tout étudiant dont la dernière inscription ne remonte pas au delà de deux années. Beaucoup sont dans ce cas. Les uns sont au service militaire ; les autres, internes des hôpitaux, candidats aux agrégations des lycées, candidats au doctorat, travaillent en vue de leurs examens ou concours, toutes inscriptions prises. Ils continuent d'entrer en compte. Ainsi à la seule Faculté de droit, en 1907, 1 530 étudiants régulièrement dénombrés, n'avaient fait aucun acte de scolarité.

Sous le bénéfice de cette réserve, en l'année 1907, les 16 175 étudiants immatriculés à l'Université de Paris étaient répartis de la manière suivante : à la Faculté de droit, 7 182, dont 582 candidats au doctorat ; à la Faculté de médecine, 3 201, savoir : 3 037 aspirants au doctorat, 6 à l'officiat, vieux titre inférieur supprimé depuis longtemps déjà, mais que peuvent demander encore ceux qui en avaient naguère com-

mencé les études, 73 élèves sages-femmes et 85 élèves chirurgiens-dentistes; à la Faculté des sciences, 2 147, savoir : 670 candidats au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, 98 élèves de l'institut de chimie appliquée, 9 candidats à l'agrégation des lycées, 1 206 candidats à la licence ès sciences, 49 aspirants au doctorat, et 115 étudiants simplement immatriculés pour être admis au travail des laboratoires; à la Faculté des lettres, 2 649, savoir : 714 candidats à la licence, 298 aspirants aux diverses agrégations de l'enseignement secondaire, 153 candidats aux certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, 189 candidats aux diplômes d'études supérieures, 437 candidats au certificat d'études françaises pour les étrangers, 72 aspirants au doctorat, enfin 786 étudiants simplement immatriculés pour avoir accès dans les conférences internes de la Faculté; à l'École de pharmacie, 1 000 dont 34 candidats au doctorat de l'Université de Paris, mention Pharmacie, et 88 aspirants herboristes.

Au total, depuis une dizaine d'années, la crue des étudiants n'a cessé de monter. De 14 000 en 1897, après un abaissement sensible en 1902, l'étiage passe à 14 600, pour dépasser 16 000 en 1907. Mais si de ce chiffre global on isole les composantes, le mouvement est loin d'être le même dans toutes les Facultés de l'Université. A la Faculté de droit, de 4 600 en 1897, le chiffre tombe à 4 400 en 1899, il se relève à 4 700 en 1901, reste stationnaire deux ou trois ans, puis bondit tout à coup à 6 100 en 1906, à 7 100 en 1907. A la Faculté de médecine, à l'École de pharmacie, il en est autrement. Les plus hauts chiffres ont été atteints il y a quelques années, 4 500 et 1 800 en 1898; par une décroissance continue, ils tombent respectivement à 3 100 et à 1 000 en 1907. Des phénomènes sociaux et économiques en sont la cause. Le diplôme de licencié en droit est un passe-partout pour nombre de carrières; beaucoup même le recherchent sans intention déterminée d'avenir, simplement pour avoir, comme en cas, ce diplôme en leur poche. Et puis, on fait son droit, du moins jusqu'à la licence, facilement, en faisant autre chose. Pour la médecine et la pharmacie, il en est autrement. Les études sont longues, coûteuses. La concurrence est devenue ardente, âpre; médecins et pharmaciens

pullulent. Nombre de faits sociaux, associations de secours mutuels, syndicats ouvriers, diminuent leurs profits. Il est tout naturel que diminue le nombre de ceux qui veulent courir l'aléa de professions si encombrées.

Il n'en est pas de même pour la Faculté des lettres et pour la Faculté des sciences. Au début de la réforme de l'enseignement supérieur, elles n'avaient guère pour étudiants que de futurs professeurs. Le nombre des emplois étant limité, très vite les débouchés se sont rétrécis. La loi militaire de 1889 qui donnait une prime à la licence ès lettres et à la licence ès sciences, amena dans ces Facultés des étudiants qu'elles ne connaissaient pas auparavant. Au sortir des lycées et des collèges, beaucoup de bons élèves, sûrs de devenir licenciés en moins de deux ans, se firent étudiants en licence. C'était autant de gagné pour la culture générale du pays. Avec la loi militaire de 1905, qui a supprimé le privilège militaire des grades, on pouvait craindre une sensible diminution du nombre de ces étudiants. Jusqu'ici il n'en a rien été. L'impulsion acquise ne paraît pas épuisée. Après de bonnes études secondaires, nombre de jeunes gens qui autrefois n'auraient pas dépassé le baccalauréat, tiennent à venir à l'Université s'initier à son travail, à ses méthodes. Et pour répondre à cette nouvelle et heureuse tendance, l'activité de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences, longtemps concentrée sur la préparation aux grades, et aux concours de l'enseignement public, s'est élargie. Leur licence n'est plus la *licentia docendi*; c'est le premier degré de la culture savante, avec ce qu'il comporte de spécialités. Aussi, nombreux encore à la Faculté des lettres, les aspirants aux fonctions de l'enseignement le sont beaucoup moins à la Faculté des sciences. Sur plus de 200 étudiants qui manipulent chaque jour au laboratoire de physique générale, une trentaine seulement se destinent à l'enseignement. Les autres font de la science pour la science, ou pour l'appliquer ensuite aux travaux de l'industrie. Cela c'est toute une révolution. L'Université de Paris l'a très largement favorisée, en envisageant comme dignes d'elle d'autres tâches que celle de former des répétiteurs et des professeurs, et en se rendant compte des besoins actuels et futurs de la société française. Enfin, c'est surtout à la Faculté des lettres et à la Faculté des

sciences que chaque année va croissant le nombre des étudiants étrangers attirés vers l'école de Paris.

Il a atteint, en 1907, plus de 2 300 unités, le nombre de ces étudiants étrangers. Et il y en a du nouveau monde comme de l'ancien. Le dénombrement en est intéressant. D'abord, une vieille cliente fidèle, la Roumanie, 233; l'Autriche-Hongrie, 42; le Portugal, 2; l'Espagne, 8; l'Italie, 9; la Grèce, 22; la Bulgarie, 43; la Serbie, 28; l'Empire Ottoman, 108; la Perse, 8; le Japon, 1; la Chine, 14; l'Égypte, 13; la Tunisie, 9; les Iles-Britanniques, 65; la Suède et la Norvège, 9; les Pays-Bas, 6; la Belgique, 5; le Luxembourg, 9; la Suisse, 30; l'Empire allemand, 127; le Danemark, 1; le Continent africain, 2; les Iles africaines, 3; le Canada, 4; le Mexique, 7; le Brésil, 2; les Antilles, 2; les Républiques de l'Amérique Centrale, 6; les Républiques de l'Amérique du Sud, 24; les États-Unis, 63; Haïti, 1; enfin le vol des oiseaux migrateurs venus de Russie, 1 200 en chiffre rond.

Intéressante aussi la répartition de ces contingents par Facultés. Bien que, l'Égypte exceptée, le droit français n'ait d'application et partant d'utilité pratique qu'au dedans de nos frontières, 549 étudiants étrangers sont inscrits à la Faculté de droit. Il n'y en a que 431 à la Faculté de médecine, sans compter les nombreux docteurs étrangers qui viennent travailler quelque temps dans les laboratoires. Il y en avait davantage voilà quinze ou vingt ans. Mais la loi n'a plus permis aux étrangers d'exercer la médecine en France, s'ils ne satisfont pas à toutes les conditions imposées aux nationaux; le diplôme qu'ils obtiennent, de même valeur scientifique que le doctorat d'État, ne leur donne aucun droit en France. Du coup leur nombre a sensiblement diminué. Pour semblable raison, ils ne sont que 25 à l'École de pharmacie. En revanche, ils sont 483 à la Faculté des sciences et 907 à la Faculté des lettres.

Beaucoup sont des femmes. L'Université de Paris, en effet, ne distingue pas entre les sexes. A conditions égales, égal accès au savoir et aux grades. La médaille qu'elle a fait graver par Chaplain et à l'empreinte de laquelle sont scellés ses diplômes, porte, aux côtés d'une figure centrale personnifiant la science, d'un côté un jeune homme en costume de laboratoire, de l'autre une jeune fille. Ce n'est pas simplement un symbole :

c'est l'expression d'un fait. Il y a une trentaine d'années, la première femme qui vint à l'amphithéâtre d'anatomie, disséquer avec les hommes, fit presque scandale. Un peu plus tard, celle qui la première étudia le droit, provoqua la stupeur. On s'y est fait. Il y a des femmes médecins; il y a des *princesses de science*; l'Université de Paris a même confié une de ses chaires à la veuve d'un savant illustre, docteur ès sciences comme lui, associée à ses travaux, à ses découvertes, à sa gloire; il y a des femmes avocats; le droit de plaider a fini par leur être conféré par la loi; il y eut de tout temps des femmes professeurs; avec le développement de l'enseignement des jeunes filles, le nombre en croît d'année en année. Semblables phénomènes sociaux se passent à l'étranger, en Russie, aux États-Unis, en Suisse, en Angleterre, ailleurs encore. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à l'Université de Paris le contingent des femmes étudiantes soit de 1 319, et que sur ce nombre 829 soient étrangères. Elles se répartissent de la façon suivante entre les diverses facultés; 108 à la Faculté de droit; 30 françaises et 78 étrangères; — 246 à la Faculté de médecine, 73 françaises, 173 étrangères; — 242 à la Faculté des sciences, 89 françaises, 153 étrangères; — 719 à la Faculté des lettres, 298 françaises, 421 étrangères; — 4 à l'École de pharmacie, toutes étrangères.

Des dix ou onze mille étudiants présents, moitié environ, parisiens de naissance ou de résidence, vit au foyer de famille. Les autres, pour la plupart, logent dans les hôtels meublés du quartier latin et mangent dans les brasseries et dans les restaurants à bon marché. Vie médiocre et morne, qui n'est pas sans dangers. Sous le gouvernement de Juillet, Guizot ne songeait pas sans tristesse « à cette déplorable condition de la jeunesse », aux traces qu'elle peut laisser « pour tout le reste de leur vie, dans les mœurs, les idées, le caractère de ceux-là mêmes qui n'y succombent pas tout entiers ». Et il rêvait, autour des grandes écoles, de maisons où, « sans la contrainte des collèges, les jeunes gens pourraient, à leur gré, retrouver quelque chose du foyer domestique ». Un de mes regrets est de n'avoir pas réussi jusqu'ici à provoquer un mouvement pour la construction de ces maisons. Je les voudrais claires,

saines et gaies ; un logis pour dix ou douze au plus, avec une salle commune, salon de conversation, salle de lecture, salle de jeux, salle à manger, bains, douches, salle d'armes et d'exercices physiques ; pour chacun une chambre et un cabinet de travail, un mobilier très simple, partout de l'air, de la lumière, et, s'il se pouvait, un peu de ciel et d'espace où perdre le regard.

Du moins, les étudiants sans foyer parisien peuvent, en dehors des heures de cours, de laboratoire et de bibliothèque, se réunir entre eux ailleurs qu'au café ou à Bullier. C'est grand progrès sur l'état antérieur. Il s'est formé entre eux des associations. On les a favorisées, la constitution des Universités visant un triple but, le rapprochement des maîtres, celui des maîtres et des étudiants, celui des étudiants.

La plus ancienne est l'Association générale des étudiants. Comme son nom l'indique, elle reçoit des étudiants de toutes les Facultés. Elle naquit à l'heure enthousiaste où l'Université de Paris, encore lointaine, apparaissait à tous, jeunes et vieux, comme un bel idéal à conquérir. Avec elle, l'étudiant de Paris ne fut plus un être anonyme, perdu dans la foule. Sans revêtir un costume archaïque, il eut ses marques distinctives, le béret de velours noir, avec ourlets aux couleurs des diverses Facultés, jaune, rouge, vert, amaranthe ou ponceau, et en sautoir, sous l'habit, le ruban violet, couleur de l'Université, ou bleu et rouge, couleurs de Paris. Le groupe eut son drapeau, le drapeau tricolore, et il le porta fièrement, dignement, en France, à l'étranger, dans les cérémonies et les fêtes universitaires.

La faveur des maîtres, celle des pouvoirs publics leur fut promptement acquise. En son modeste logis de la rue des Écoles, elle reçut des ministres, voire des présidents de la République. Après quelques années, elle fut déclarée d'utilité publique, majeure par conséquent, capable de posséder.

Aujourd'hui, elle compte 2 700 adhérents. Le recteur, les doyens, nombre de professeurs, beaucoup d'hommes politiques sont parmi ses patrons et ses membres d'honneur. Elle n'a pas encore quitté son berceau, le modeste appartement du n° 41 de la rue des Écoles, mais elle y a ajouté, chaque année, tantôt un appartement, tantôt un étage entier, et elle

en est venue à occuper toute la maison et la maison voisine, moins les boutiques. Elle a, sans parler du café, des salles d'études et de conférences, des bibliothèques, des commencements de collections pour ses diverses sections.

Mais tous ces locaux, construits et aménagés pour d'autres usages, sont incommodes, insuffisants. Depuis longtemps, elle rêvait d'une maison à elle, construite et aménagée pour elle, parée pour elle. Du jour où elle fut personne civile, elle se mit à économiser dans ce dessein. Ce dessein est à la veille de se réaliser. Après bien des recherches, bien des projets, la *Maison des Étudiants* va se faire. L'Association videra son bas de laine. Mais les 120 000 ou 130 000 francs qu'il contient n'y suffiraient pas. La Ville, l'État, les bons vouloirs particuliers feront le reste. La ville a loué à l'Association à bail amphithéotique, pour un loyer minime, l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Bûcherie, qui est propriété communale. A la demande du Gouvernement, les Chambres ont accordé à l'Association une subvention de 200 000 francs. S'il faut davantage, l'Association le trouvera.

Chaque année, l'Association générale a son banquet. S'y assoient avec les étudiants nombre de professeurs. La fête est présidée par un homme notoire, souvent illustre, tels que Renan, Sully Prudhomme, Ernest Lavisse, Jean Casimir-Perier, Émile Loubet, Paul Hervieu, Michel Bréal. La collection de leurs discours, publiée par l'Association, est un précieux recueil.

Plus tard se sont fondées d'autres associations d'étudiants, particulières celles-là, l'Association corporative des étudiants en pharmacie, l'Association corporative des étudiants en médecine, l'Association des élèves et anciens élèves de la Faculté des sciences, l'Association des élèves et anciens élèves de la Faculté des lettres. Ceux-là se groupent suivant d'autres affinités que celles qui ont formé à l'origine l'Association générale. Elles sont toutes dignes d'intérêt et de faveur. Car toutes elles tendent à faire sortir l'étudiant de son isolement.

Quant aux étudiants étrangers, ils fraient sans doute avec les étudiants français, et sont nombreux à l'Association générale; mais, comme autrefois les membres des *nations* de la vieille Université de Paris, ils ont tendance bien naturelle à se grouper entre eux. Si bien qu'on pourrait voir, dans la jeune

Université de Paris, les premiers linéaments de *nations* nouvelles. Le plus nombreux, le plus cohérent, est le groupe russe, formé d'étudiants ardents au travail, vivant de peu, se faisant volontiers à tour de rôle les serviteurs des camarades. N'exagérons rien cependant. Ce sont là groupements instables, sans organisation, sans passé, sans tradition, formés au hasard des circonstances et que les circonstances peuvent modifier.



Voilà, en une rapide esquisse, la nouvelle Université de Paris. A peine constituée en sa forme moderne, elle a été saluée par les Universités du monde entier, et leur est apparue, avec le corps de ses maîtres, comme l'héritière de l'antique Université de Paris, dont le renom vit toujours respecté. Avec elles, elle fait échange régulier de publications et de travaux; à leurs fêtes, elle envoie des délégués; à ses fêtes, elle reçoit leurs représentants. Il y a deux ans, une importante députation de ses membres, recteur en tête, faisait visite à l'Université de Londres; elle était reçue, à Windsor, par le Roi et la Reine. L'an dernier, une nombreuse députation de l'Université de Londres, vice-chancelier en tête, lui rendait sa visite.

Avant que de naître, elle avait rencontré plus de faveur encore, en France, à Paris. On a vu ce que l'État, la Ville et les particuliers ont fait pour elle. En outre de ces grands bienfaiteurs, elle a ses amis. Ils se sont groupés, au nombre d'un millier environ, en une société, la Société des amis de l'Université de Paris, qui eut pour premier président un ancien Président de la République, Jean-Casimir Perier, auquel a succédé un ancien ministre de l'Instruction publique, Raymond Poincaré, celui-là même qui, après Léon Bourgeois et Georges Leygues, déposa et soutint le projet de loi d'où elle est sortie. Chaque année, de ses dons, de ses cotisations, de ses revenus, car elle aussi est reconnue d'utilité publique, elle accorde des bourses de voyage à l'étranger à quelques-uns de ses étudiants, des subventions à quelques-uns de ses laboratoires. Et, bienfait plus précieux, elle est pour elle, auprès du public, une caution de haute valeur.

Ce ne sera pas trop du concours de tous ses amis, connus ou inconnus, présents et à venir, pour aider à son achèvement. Car, malgré tout ce qu'elle a déjà, elle n'est pas encore complète. Ses ambitions sont hautes et vastes. Sans en tracer ici un programme, je dirai seulement qu'il lui manque encore un Institut de géographie, un laboratoire spécial de mécanique appliquée, un Institut d'histoire de l'art. Le sol où ils pourront s'élever est à elle : viennent les quelques millions nécessaires, et les constructions sortiront vite de terre.

Telle qu'elle est déjà, elle présente un ensemble imposant. Certes toutes cloisons n'ont pas disparu entre les divers corps dont elle est formée. Ce n'est pas en dix ans, en vingt ans, ni même en cinquante ans, que peuvent disparaître des mœurs séculaires. Chaque Faculté a sa physionomie, son caractère, et, si l'on veut, ses préjugés. On savait bien, en les réunissant, que très longtemps encore chacune d'elles conserverait son individualité, et, au fond, il n'est peut-être pas à souhaiter qu'elle la perde. Philologues et savants, juristes, économistes, médecins et pharmaciens, ont des origines diverses, des éducations différentes. Les robes qu'ils revêtent dans les cérémonies ne sont pas de même couleur. L'essentiel est qu'ils ne soient plus confinés, les uns et les autres, dans des compartiments étanches. Or, il est manifeste qu'à travers les parois de séparation s'accomplissent les exosmoses et les endosmoses de la science. La médecine a ses hôpitaux et ses laboratoires. Mais, outre que l'éducation du médecin débute par un stage à la Faculté des sciences, partout l'observation clinique se double de l'expérimentation. Depuis Claude Bernard et Pasteur, la médecine est devenue une science expérimentale. De même à la Faculté de droit, les anciennes méthodes strictement géométriques se sont assouplies dans l'atmosphère de l'histoire. Grand est le nombre des professeurs qui ont des grades dans deux Facultés, à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine, à la Faculté des lettres et à la Faculté de droit. Très significatif aussi le nombre des étudiants qui étudient simultanément dans deux établissements. En 1907, on en a noté 59 à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine, 39 à la Faculté des sciences et à l'École de pharmacie, 18 à la Faculté des sciences et à la Faculté des

lettres ou à la Faculté de droit, 326 à la Faculté des lettres et à la Faculté de droit.

Depuis quelques années, une fois l'an, tous les maîtres de l'Université se réunissent, à la Sorbonne, en *assemblée générale*. Là, tantôt le recteur, tantôt un doyen, leur rend compte de la situation de l'Université. Ils sont ainsi mis au courant des faits qui les intéressent tous. Mais les rapprochements féconds d'esprits se font, chaque jour, partout où se rencontrent les professeurs de Facultés diverses, dans les Académies, dans les sociétés savantes, dans les bibliothèques, dans les laboratoires. A ces contacts, de l'un à l'autre passent les vues originales et les idées nouvelles.

L'apport de l'Université de Paris au trésor de la science contemporaine est déjà considérable. Je pourrais citer à l'actif des maîtres nombre de travaux individuels ou collectifs, qui sont des chefs-d'œuvre; à l'actif des étudiants, nombre de thèses de doctorat qui sont des œuvres, nombre de mémoires qui sont des promesses. L'Université de Paris n'est pas seulement un très vaste atelier d'enseignement, elle est une colonie d'« écoles », au sens savant du mot. Nous autres Français, nous ne pouvons pas lui décerner des brevets de « maîtrise ». Mais quand cette « maîtrise » est reconnue, proclamée par l'étranger, nous devons l'enregistrer. J'enregistre donc, naguère, les prix de hautes mathématiques fondés par le Roi de Suède, décernés à deux mathématiciens de la Faculté des sciences, Poincaré et Appell; les bourses internationales d'études fondées par l'Américain Andrew Carnegie, pour le laboratoire illustré par Curie; le prix Bolyai, de l'Académie hongroise des sciences, attribué au mathématicien Poincaré, de la Faculté des sciences; le prix Nobel des sciences physiques, décerné une première fois à Curie et à madame Curie, une seconde fois au chimiste Moissan; tout récemment, le prix Nobel de la Paix, attribué à Louis Renault, le fondateur, à la Faculté de droit, de l'« école » française de droit international public... La liste reste ouverte.

ÉPAVES¹

I

LA BEAUTÉ FAIT CROIRE

La foi, l'antique foi dans mon âme a péri,
Et maintenant je sonde à tâtons la Nature.
Mais je regrette, hélas! la sublime imposture
Qui, dans l'ombre déserte, offre au cœur un abri;

Et j'y crois de nouveau quand vous m'avez souri :
La nuit m'épouvantait, cette aube me rassure.
Quand je ne vous vois pas, l'inconnu me torture;
Paraissez seulement, et mon mal est guéri.

Un sourire de vous, et le bonheur m'inonde :
Je ne peux plus douter qu'une main sur le monde,
Par pitié, comme un baume, ait épanché l'amour.

L'espérance a raison de ma raison rebelle :
Sans retour aimez-moi; je croirai sans retour
A la bonté d'un Dieu qui vous créa si belle.

1. Poésies extraites d'un volume qui paraîtra bientôt sous ce titre.
1^{er} Juin 1908.

II

LE PREMIER AMOUR

A Carmen Sylva.

Comme un verre intact, avant l'heure
 Où le remplira l'échanson,
 Au plus léger coup qui l'effleure
 Vibre d'un sonore frisson,

Mais pour la fugitive atteinte
 N'a plus de soupir cristallin,
 Et ne tressaille ni ne tinte
 Sous aucun heurt dès qu'il est plein,

Le jeune cœur, vivant calice,
 Frémit, plaintif, au moindre appel,
 Avant que l'Amour le remplisse
 De son généreux hydromel ;

Mais, quand cet échanson céleste
 L'a soudain comblé jusqu'au bord,
 Plus rien n'y bat pour tout le reste ;
 Silencieux, il paraît mort.

C'est qu'il peut dédaigner la terre ;
 Il aime ! le ciel est entré
 Dans sa profondeur solitaire :
 Il est immuable et sacré.

III

JE LUI FERAI DES VERS AIMANTS

Je lui ferai des vers aimants,
 Et, comme un lapidaire incliné sur sa meule
 Se cache pour tailler ses plus purs diamants,
 Je polirai tout bas ces vers pour elle seule,

Et nul ne les verra se former sous mon front,
 Nul ne verra sur eux tomber des pleurs de femme,
 Et ces choses se passeront
 Hors du monde et très haut, de mon âme à son âme.

IV

SUR UNE TOMBE

J'entends toujours monter de cette affreuse tombe
 Le son lugubre et sourd de la terre qui tombe
 Et croule sur ce jeune corps.
 Ce son n'a plus voulu sortir de mon oreille ;
 Il me poursuit le jour, la nuit il me réveille,
 Il m'obsède comme un remords.

Je crois toujours ouïr la morte solitaire
 Qui, sentant croître l'ombre et s'amasser la terre,
 Les conjure d'attendre un peu :
 Près de s'évanouir, si douce est la lumière !
 Mais la nuit et le sable ont chargé sa paupière,
 Au soleil elle a dit adieu.

Elle écoute : elle entend s'éloigner sa famille ;
 Ils rentrent au foyer, tes frères : pauvre fille,
 Va seule dans l'éternité...
 Toute seule, ô terreur ! O spectacle qui navre :
 Dans l'âme la torture, et dans l'œil du cadavre
 Le sommeil vide, illimité.

Car ces êtres jumeaux n'ont plus même fortune :
 L'un rend paisiblement à la source commune
 Les éléments qu'il avait pris ;
 L'autre dans l'infini s'épouvante et frissonne,
 Et, veuve du regard, ne reconnaît personne
 Au vague empire des esprits.

Qui donc souhaite à l'âme une essence immortelle
 Devant l'horizon noir que la funèbre pelle
 Ouvre au songe sous le gazon ?
 C'est plutôt le néant cent fois que je préfère,
 A moins que l'enfant mort puisse oublier sa mère
 Et la verdure et la maison.

V

LE PARDON

Pour peu que votre image en mon âme renaisse,
 Je sens bien que c'est vous que j'aime encor le mieux.
 Vous avez désolé l'aube de ma jeunesse,
 Je veux pourtant mourir sans oublier vos yeux,

Ni votre voix surtout, sonore et caressante,
 Qui pénétrait mon cœur entre toutes les voix,
 Et longtemps ma poitrine en restait frémissante
 Comme un luth solitaire encore ému des doigts.

Ah ! j'en connais beaucoup dont les lèvres sont belles,
 Dont le front est parfait, dont le langage est doux :
 Mes amis vous diront que j'ai chanté pour elles,
 Ma mère vous dira que j'ai pleuré pour vous.

J'ai pleuré, mais déjà mes larmes sont plus rares ;
 Je sanglotais alors, je soupire aujourd'hui ;
 Puis bientôt viendra l'âge où les yeux sont avarés,
 Et ma tristesse un jour ne sera plus qu'ennui...

Oui, pour avoir brisé la fleur de ma jeunesse,
 J'ai peur de vous haïr quand je deviendrai vieux :
 Que toujours votre image en mon âme renaisse !
 Que je pardonne à l'âme en souvenir des yeux !

LA VOIE DU MAL¹

— MŒURS SARDES —

IV

Pietro revint après cinq semaines d'absence, la veille de Noël.

Avançant, avançant toujours, par les rudes chemins qui descendaient au fond de la vallée, puis qui remontaient jusqu'à Nuoro, il piquait ses bœufs sans pitié, pour accélérer le retour. Le soc était usé, le chariot était plein de racines de lentisque.

Nonobstant sa hâte et son anxiété, il aurait voulu ne rentrer chez ses maîtres qu'à la nuit close : il éprouvait une crainte vague de la première rencontre avec Maria ; il avait peur qu'elle ne lût sur son visage les sentiments qui l'agitaient. Par instants, son bras retombait, inerte, et l'aiguillon interrompait son œuvre cruelle. Alors les bœufs ralentissaient le pas, et Malafede furetait çà et là, dans les broussailles à demi dépouillées, noires et rouges comme des tas de charbon qui s'éteignent.

Une aigre tramontane soufflait ; le ciel bas et plombé annonçait la neige. Mais Pietro sentait un feu intérieur brûler dans sa poitrine ; ses mains noires étaient chaudes ; une veine battait à sa tempe droite, et il lui semblait qu'il avait la fièvre. Il aurait voulu chanter ; mais ses lèvres sèches et serrées refusaient de s'ouvrir. Un cercle ardent lui étreignait le front,

1. *Published June first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by LA REVUE DE PARIS.*

Voir la *Revue* du 15 mai.

et la pulsation continue de sa tempe droite ressemblait à des coups de marteau qui auraient rivé ce cercle invisible.

Il cheminait, désireux de rencontrer quelqu'un à qui parler. Mais le chemin sauvage était plus que jamais désert; toute la vallée, avec ses maquis rouillés, avec ses pierres livides, avec ses fonds gris, paraissait morte, sous ce grand ciel obscur et lourd.

Arrivé devant la petite église de « la Solitude », sur la route qui domine les deux vallées, Pietro s'arracha à son rêve fébrile. Nuoro était là, toute voisine, enveloppée de vent, dans la nuit sinistre. On en distinguait déjà les premières maisons. Quelques femmes, drapées dans leur *tunica* et portant une cruche sur la tête, quelques hommes, avec leur immanquable cheval ou avec leurs bœufs somnolents, passaient, fouettés par la bise. Pietro tourna le dos aux montagnes voilées de brume, à la vallée fumeuse, et il pénétra dans la ville. Malgré son envie de lier conversation avec quelqu'un, il ne s'arrêta pas, ne salua aucun des rares passants, jusqu'à ce qu'il fût arrivé devant la porte de ses maîtres. Le bruit des roues emplît la ruelle d'un fracas de torrent. Malafede s'élança en avant, la queue dressée, et il aboya.

Parvenu devant le cabaret éclairé, Pietro entrevit, derrière le comptoir, la gracieuse et ardente figure de la belle Francesca, et un transport de désir brilla dans ses yeux. Mais aussitôt il pensa à Maria, et, pour la première fois de sa vie, il fut honteux d'avoir désiré une femme de mauvaises mœurs. Ah! non, même si Francesca l'eût appelé, il n'aurait pas été chez elle : il lui aurait semblé qu'il trahissait Maria, à laquelle il aurait voulu sacrifier bien plus qu'un désir impur!

La porte charretière était close. Il heurta avec son aiguillon; et, tout de suite, dans le brusque silence, il entendit, derrière le mur, la voix fraîche de Maria :

— C'est probablement Pietro!

« C'est probablement Pietro!... » Comme elle avait dit cela! C'était à croire qu'elle l'attendait! Et cette supposition, qui pourtant lui parut vaine, suffit pour emplir son cœur de joie.

Ce fut Zia Luisa qui vint ouvrir. Pietro aperçut Maria, debout sur la première marche de l'escalier; mais il n'osa pas la regarder tout de suite.

— Bonsoir, — dit-il, en poussant ses bœufs dans la cour.

Enfin, lorsque Zia Luisa se retourna pour fermer la porte, il osa regarder sa jeune maîtresse et il lui demanda :

— Eh bien, quoi de nouveau ?

— Tout va bien, Dieu merci ! Il fait froid ; mais notre peau n'est pas délicate comme celle des citadins...

Le jeune homme pensa : « Aucune dame de la ville n'est préférable à elle ! »

— Mais toi, Pietro, est-ce que tu as été malade ? — fit Zia Luisa, quand, après avoir dételé les bœufs et remis le chariot à sa place, il regagna la cuisine, où Malafede allait flairant dans tous les coins. — Tu es jaune et maigri.

— Allons donc ! J'ai eu un peu de fièvre, ces derniers soirs. Mais, comme dit Maria, ma peau n'est pas assez délicate pour se ressentir de si peu de chose... Où donc est le maître ?

— De la fièvre, de la fièvre !... — dit Maria, à demi bienveillante et à demi moqueuse. — Une fièvre intérieure, peut-être... Cinq semaines sans voir celle que l'on aime !... C'est cela qui t'a donné la fièvre.

Pietro la regarda en face ; mais il baissa vite les yeux, tant le sourire de cette fille lui faisait mal. Ah ! comme elle était loin de lui ! Aussi loin qu'une femme sage l'est d'un fou, à qui elle n'adresse la parole que par compassion. Redevenu triste, il s'assit devant le feu, près de Zia Luisa, et il se mit à lui raconter la manière dont il avait accompli son travail.

Maria allait et venait dans la cuisine, préparant le souper maigre de la vigile de Noël. Dehors, les cloches sonnaient l'*Ave*, avec des carillons de joie.

Zio Nicola ne tarda pas à revenir. Il était maigri, lui aussi ; il était pâle et, contre son ordinaire, un peu mélancolique. Mais, dès qu'il eut aperçu Pietro, lequel s'était levé, respectueux et souriant, son visage s'épanouit et il frappa la terre avec son bâton.

— Ah ! bravo ! — dit-il, en s'asseyant à la place de Zia Luisa et en tapant avec sa main ouverte sur le genou de Pietro. — Je t'attendais. Cette nuit, nous veillerons et nous chanterons *a disputas*¹. Si les femmes veulent aller à la messe, qu'elles y

1. Chant dialogué, où, comme dans certaines idylles de Théocrite, chacun des deux poètes improvise à son tour un couplet. Ils soutiennent l'un et l'autre des thèses opposées, de sorte que le dialogue prend la forme d'une « discussion ».

aillent. Quant à moi, je m'en passerai volontiers. La messe de minuit m'a toujours été odieuse, parce que tout le monde y va pour se divertir, pour faire du scandale. Tu n'as pas l'intention d'y aller, toi, j'espère?...

— Non, — dit Pietro, flatté de ces paroles. — Je vous tiendrai compagnie, puisque cela vous fait plaisir... Et cependant, vous pourriez passer cette nuit-ci avec vos amis.

— Au diable les amis! — proclama le maître, en levant les bras. — Ils viennent aujourd'hui pour boire votre vin, et demain ils médisent de vous. Le meilleur ami, c'est le bon serviteur... Et le chien aussi, je ne dis pas le contraire. Ici, Malavi! Parbleu, tu es laid comme un chien!

Malafede s'était réfugié entre les jambes de son maître, et il lui léchait les mains.

— Vite, à boire, femmes! — ordonna Zio Nicola.

Maria s'approcha, tenant la carafe et le verre.

— Est-ce que tu iras à la messe? — demanda Pietro à la jeune fille.

— Moi? Non, certes! J'irai tout de suite au lit, dès que j'aurai soupé. Je n'ai personne à rencontrer dans l'église... Et vous aussi, père, vous feriez bien de ne pas veiller trop tard...

Pietro n'entendit pas ce que répondit le maître... Maria n'avait personne « à rencontrer dans l'église ». Donc elle n'avait pas d'amoureux, pas de fiancé plus ou moins secret!... Ah! comme elle était bonne! Il la regarda avec reconnaissance et il but avec volupté le vin qu'elle lui avait offert.

— Les femmes vont se coucher, tant mieux! — reprit le maître. — La nuit, les femmes n'ont rien de mieux à faire, voilà mon opinion. Nous, Pietro Benu, nous fermerons la grande porte, et nous n'ouvrirons à personne, même au diable, s'il se présente. Nous allumerons un grand feu, nous placerons à côté de nous une bouteille de vin, et nous chanterons.

— Mais je ne sais pas chanter! — objecta Pietro. — Invitez donc un ami.

— Est-ce que tu es sourd? est-ce que tu n'entends pas ce que je te dis? — vociféra Zio Nicola, pris d'une colère subite. — Je te dis que mes amis, à moi, c'est mon serviteur, c'est mon chien, c'est mon bâton!... Oui, mon bâton aussi! Un ami que je n'avais pas, l'année dernière...

Et, s'attristant tout à coup, il courba la tête. Mais il la redressa aussitôt, secoua sa longue barbe.

— Au surplus, si tu ne veux pas rester, va-t'en ! Je chanterai tout seul.

— Je resterai, je resterai ! — dit Pietro, riant.

Le fait est qu'après souper les femmes se retirèrent. Pietro aurait voulu que Maria restât aussi : quoiqu'il n'osât pas la regarder, la seule présence de la jeune fille lui donnait un doux plaisir. Ce qu'il éprouvait, ce n'était pas de l'ivresse, comme aux heures où, loin d'elle, il croyait la voir devant lui, vivante et palpitante ; mais elle était si belle, sa voix était si harmonieuse, sa personne exhalait de tels effluves de jeunesse et de volupté, qu'il *sentait* la présence de la jeune fille de la même façon que, en cette soirée froide, il sentait l'agréable chaleur du feu.

*
* *

Pietro Benu mit trois grosses bûches dans l'âtre et déploya deux nattes de jonc sur le sol tiédi. Le maître prépara deux bouteilles de vin, dont l'une, plus rouge que l'autre, resplendissait aux reflets de la flamme. Et la scène homérique commença.

Zio Nicola et son serviteur s'assirent sur les nattes, et le maître souleva une des bouteilles pour la mirer à la flamme. Ensuite il emplit et mira de la même façon le verre, où le vin scintillait comme un rubis. Et il se mit à chanter :

— Voici le sang généreux du tonneau, et, en le buvant, nous réchauffons notre cœur. Buvons-le donc et réchauffons-nous : car, au dehors, la neige tombe, et sur nous aussi tombe la neige des ans. Méfie-toi, jeune homme : les années passeront pour toi comme pour les autres ; ton cœur se refroidira, et il faudra beaucoup de vin pour le réchauffer. Qu'en dis-tu ?

Pietro répondit :

— Mon cœur est déjà froid. Je ne suis qu'un pauvre serviteur, et nulle femme ne me regarde, et nul plaisir ne me sourit. Je bois, mais le vin même ne peut me réchauffer l'âme.

Et Zio Nicola riposta, dans une seconde strophe aux vers plus ou moins boiteux :

— Tu es un farceur et un vaniteux, et tu mens, lorsque tu affirmes que les femmes ne te regardent pas, que jamais les plaisirs ne te sourient. Je vais te prouver le contraire...

La tramontane soufflait par rafales ; de grands nuages clairs, compacts, semblables à d'énormes blocs de neige, venaient des monts d'Orune ; quelques flocons blancs commençaient à tomber ; aucun bruit, excepté le souffle furieux de la bise, n'arrivait jusqu'aux deux chanteurs. De temps à autre, Zio Nicola, s'animant, se relevait de sa natte pour s'asseoir sur une chaise, faisait à Pietro un signe de la main pour l'avertir de ne pas interrompre ; et, au lieu d'une strophe, il en improvisait deux ou trois, pires les unes que les autres. Pietro l'écoutait religieusement : puis, à son tour, il chantait son huitain, et il buvait, buvait...

A onze heures, tandis que les cloches sonnaient avec une allégresse si exagérée qu'elles semblaient mises en branle par de folles rafales, le maître et le serviteur chantaient encore. Les bouteilles étaient vides, et leur brasillement avait passé dans les yeux des buveurs. Quelquefois, Pietro réussissait à composer des strophes sur des idées si vives et si piquantes que Zio Nicola se déclarait vaincu. Mais, loin de se fâcher, il considérait son adversaire avec admiration et il lui disait :

— Bravo ! J'aime à te voir ainsi !

Les deux hommes continuèrent à boire, mais ils cessèrent de chanter. Vers minuit, les yeux du maître, qui, aux reflets du feu, prenaient un éclat de cristal, s'ouvraient et se fermaient inconsciemment. Ceux du domestique, pleins de langueur, s'égarèrent à la poursuite de rêves et de visions fantastiques.

— Pietro, mon enfant, tu chantes à merveille, et je te veux du bien. A quoi penses-tu ? Dis-le-moi vite... d'autant plus que je le devine!...

Était-ce vraiment ce que le maître avait dit?... Et Pietro devait-il parler, devait-il avouer sans réticence les pensées qui hantaient son esprit ?

— Ah ! maître, si vous saviez!... — risqua-t-il. — Si vous saviez quel serpent j'ai dans le cœur!... Vous dites que

vous me voulez du bien. Mais, si vous saviez que je pense à votre fille, vous vous jetteriez sur moi comme un chien enragé!...

— Hé! hé! moi aussi... — interrompit Zio Nicola, en relevant la tête.

Et il se mit à raconter pour la seconde fois, en prose, les aventures qu'il avait déjà rappelées dans ses vers. Pietro, qui les savait par cœur, commença d'être distrait, et bientôt les paroles du maître arrivèrent confusément à lui, comme un bourdonnement d'abeilles. Toutefois il lui semblait qu'il n'était pas ivre, que le maître ne l'était pas non plus; et la confiance que lui accordait Zio Nicola le rendait heureux et hardi... Pourquoi non? Il allait ouvrir la bouche et parler. Tout lui semblait facile, tout était possible... Oui, oui, il devait parler; mais d'abord il était nécessaire de chercher les paroles convenables.

Il cacha son visage entre ses paumes, réfléchit longuement. Tout à coup il écarta ses mains de son visage en feu, et, comme un fou, il regarda à travers ses doigts ouverts la splendeur de la flamme rouge. Les paroles lui montaient aux lèvres :

— Zio Nicola, je ne suis pas riche; mais, si vous m'aidez, je le deviendrai. Ma tante est sur le point de mourir, et je sais qu'elle a fait un testament en ma faveur... Son bien est peu de chose, je ne l'ignore pas : une maisonnette en ruine et un lopin de terre. Mais je vendrai le tout, et, avec mon petit capital, j'entreprendrai le commerce des bœufs. Je m'y connais, vous savez, et peut-être réussirai-je à faire fortune... Vous aussi, mon maître, vous avez commencé avec rien... Donnez-moi votre fille, Zio Nicola, donnez-la moi pour femme. Vous verrez, je deviendrai riche... Zio Nicola! maître!...

Il appela doucement. Mais Zio Nicola, la tête appuyée sur la main, ne fit aucune réponse. Pietro l'examina et s'aperçut qu'il s'était endormi. Alors se produisit en lui une brusque réaction; comme cela lui arrivait souvent, il rougit jusqu'aux oreilles, et il se sentit profondément humilié.

« Oui, c'est vrai, je suis ivre, — se dit-il en hochant la tête. — Dormons, dormons... »

Il s'étendit sur la natte; puis il se releva, examina encore son maître.

« Ne vaudrait-il pas mieux le réveiller et lui dire de se mettre au lit?... Mais non. Qu'il s'arrange tout seul! »

Et, après avoir encore hoché la tête, il s'étendit de nouveau sur la natte. Ses oreilles étaient brûlantes; ses paupières, très lourdes, ne voulaient pourtant pas se fermer; des raies pourpres sillonnaient les murs, le toit, le parquet, et, sur ces sentiers lumineux, une quantité de limaçons verdâtres rampaient, dont quelques-uns allongeaient hors de leurs coquilles de petites cornes roses et tremblantes; puis tout cela éclatait et se dispersait en étincelles d'or.

C'était le feu qui pétillait.



— Comme vous avez bien chanté, cette nuit! — dit Maria, le lendemain matin, à Pietro, non sans une grimace de dégoût.

— Oui, très bien. Qu'est-ce que tu as à y redire? — répondit Pietro, en la dévisageant.

— Vous vous êtes soulés comme des brutes. Je ne puis pas souffrir les hommes vicieux... Pour ce qui est de mon père, le pauvre, il faut être patient : après toutes les peines qu'il a endurées, il est naturel qu'il cherche à se distraire... Mais toi, Pietro! quelle honte! Quand je suis entrée ici, ce matin, tu ressemblais à un chien... Oui, à un chien jeté de travers sur la natte, les pattes dans la cendre.

Pietro comprit bien qu'elle exagérait; mais il n'en regretta pas moins d'avoir bu, et, en même temps, il fut heureux de l'intérêt qu'elle témoignait pour lui.

— Que t'importe si je bois ou si je ne bois pas? — dit-il en redressant la tête, de son air méprisant. — Occupe-toi plutôt de toi-même. Prends garde, avec tout ton orgueil, à ne pas avoir pour mari un ivrogne, plus ivrogne que moi.

— Jésus! — s'écria-t-elle, en grinçant des dents. — Je le mangerais!... Plutôt un bandit qu'un ivrogne!

— Eh bien, — reprit brusquement le serviteur, les yeux fixés sur ceux de Maria, — je ne m'enivrerais plus, je te le promets.

Cette promesse n'attendrit point Maria; mais Pietro y fut

fidèle. Ce jour-là, en effet, s'il alla au cabaret, il s'abstint soigneusement de boire et il ne regarda pas la femme du cabaretier. Il se contenta de causer et de défendre ses maîtres, dont le Toscan disait du mal.

Les jours suivants, il travailla dans un jardin que les Noina possédaient près de la ville. A la brune, il regagnait la maison et il soupa avec ses maîtres. Lorsqu'il était là, Zia Luisa l'employait à de petites besognes domestiques, et, un soir, elle l'envoya même à la fontaine, avec la cruche sur l'épaule. Lui qui naguère se serait révolté contre ses exigences, parce qu'un serviteur agricole doit seulement travailler la terre, il obéissait et il s'humiliait avec joie, pour plaire à la jeune fille.

Depuis quelque temps, sans savoir pourquoi, il se sentait bon, et, parfois aussi, triste, d'une tristesse douce, mais plus souvent allègre comme un enfant. Certains jours, il s'abandonnait tout entier à son rêve, comme il avait fait le soir de Noël. Ce rêve, le voici : — Un soir, il rentrait tard à la maison et il trouvait Maria seule, assise au coin du feu. Alors il s'asseyait devant le feu et il regardait sa jeune maîtresse avec insistance. « Pourquoi me regardes-tu ainsi, Pietro? » lui demandait-elle. — Parce que tu me plais, Maria! » Elle riait; et lui, il se levait d'un bond, se penchait sur elle, renversait la tête de l'aimée, lui donnait un baiser frénétique. — Ce rêve suffisait pour le rendre heureux, d'un bonheur ardent, et, de jour en jour, se transformait en projet délibéré, en idée fixe.

Pietro s'était procuré un petit peigne, un miroir de poche, et, dès qu'il se trouvait seul, il se mettait à peigner longuement sa barbe et sa chevelure, considérait avec soin ses yeux, ses lèvres, son front. Il se trouvait beau, et il en était réjoui.

VII

D'ordinaire, les maîtres allaient se coucher de bonne heure. Quelquefois pourtant, si un beau feu brûlait dans l'âtre, Zia Luisa et Maria s'attardaient dans la cuisine et causaient avec Pietro. Siégeant sur une chaise haute, la vieille maîtresse

filait ; et la flamme jaune et bleuâtre de la lampe à huile donnait un paisible relief et comme une teinte de céruse à sa large face blanche. Maria, au contraire, un peu lasse après une longue journée de travail, se blottissait dans un coin du foyer, à même le sol ; et elle parlait peu, envahie par l'engourdissement de la chaleur et du repos. Ainsi accroupie, souvent les pieds nus, elle avait l'aspect d'une servante ; mais elle ne laissait pas d'être merveilleusement belle. Pietro l'admirait à la dérobée, et, chaque fois qu'il rencontrait ses yeux, il éprouvait un transport de désir.

Une conversation presque puérile s'engageait entre la vieille maîtresse et le jeune serviteur. Zia Luisa vantait ses propres biens ; Pietro s'amusait à louer les biens des autres :

— J'ai vu aujourd'hui le domestique de Franziscantoni Careddu ; il descendait à l'abreuvoir avec les bœufs de son maître. Quelles bêtes admirables ! Elles ont l'échine luisante comme un miroir et elles sont fortes comme des lions.

— Qu'est-ce que tu dis là ? Ils voulaient me les vendre, leurs bœufs ; mais je n'en ai pas voulu : ce sont des bêtes trop vieilles. Prétendrais-tu les comparer avec ma paire ?

— Je les trouve plus beaux que les vôtres, moi !

— Tu es fou !... On voit bien que tu ne te connais guère en bétail. Ma paire, à moi, sache-le, vaut cent écus sonnants !

Sur ce, Zio Nicola apparaissait, traînant la jambe et frappant la terre avec son bâton. Presque toujours il était à moitié ivre et il exigeait que Pietro se mit à chanter avec lui des couplets improvisés. Pour le satisfaire, Pietro chantait ; mais cela l'ennuyait, d'autant plus que ces chants n'amusaient guère les femmes.

— Faites-moi donc le plaisir de vous taire ! — dit un soir Maria, en tournant le visage vers le serviteur, fâchée. — Toi au moins, Pietro, finis !

— Voyez-vous cette petite femme ! — s'écria Zio Nicola, en la menaçant de son bâton.

Maria lui arrachâ le bâton des mains et se mit à rire ; mais elle remarqua que Pietro, devenu muet subitement, lui regardait le cou avec des yeux affolés. Elle porta sa main à sa poitrine, et elle sentit que sa chemise était entr'ouverte. Certainement Pietro avait vu le signe brun, orné de trois poils d'or

et grand comme une lentille, qu'elle avait sur la gorge, un peu au-dessous de la fossette. Elle fit rentrer le bouton dans la boutonnrière de sa chemise ; mais Pietro ne chanta plus, malgré les prières et les menaces du maître...

Les jours passaient. Un soir, Zio Nicola sortit avec Pietro et le conduisit au cabaret du Toscan. Franzisca y était seule, et sa figure de madone un peu défraîchie mettait une note de gaieté dans le débit mélancolique. Dès qu'elle aperçut les deux hommes, elle s'approcha d'eux avec empressement et elle sourit à Pietro.

— Il te plaît donc, ce garçon ? — lui demanda Zio Nicola, en frappant avec son bâton sur les épaules de Pietro.

— C'est un beau garçon, pour sûr !

— Et moi, est-ce que je ne suis pas un bel homme ?... Où est donc ton mari ?

— Il est allé à Oliena, pour y faire sa provision de vin.

Zio Nicola ne plaisanta pas davantage. Il commanda du vin fort et il en but deux verres, coup sûr coup. Franzisca était retournée au comptoir ; mais Pietro constata que son maître la regardait avec des yeux luisants

— Pietro Benu, — dit soudain Zio Nicola, — j'ai oublié de t'envoyer chez Salvatore Brindis, pour lui dire que je l'attends demain à la maison. Il faut que nous réglions ensemble l'affaire des chèvres. Va donc lui parler. Ensuite, tu seras libre de faire ce que tu voudras...

Pietro comprit : il se leva et il s'en alla. Mais, au lieu de se rendre chez Salvatore Brindis, il se dirigea vers la maison de son maître. Il lui semblait qu'il était ivre, et il pensait à Maria comme dans les premiers jours de sa passion, alors qu'une force instinctive le poussait à la désirer, d'un désir presque cruel.

En arrivant, il trouva sa jeune maîtresse seule dans la cuisine, assise à la place de Zia Luisa, sur la haute chaise, près de la lampe à pétrole. Elle cousait tranquillement, et Pietro — fut-ce une illusion ? — s'imagina qu'elle le voyait rentrer avec plaisir. En tout cas, elle ne laissa paraître aucune intention de se retirer.

— Où est la maîtresse ? — demanda Pietro, en accrochant sa capote au clou, comme d'habitude.

— Elle s'est sentie fatiguée, elle est allée se coucher... Mon

père ne revient pas encore? — interrogea la jeune fille avec tranquillité, sans même relever la tête.

— Il reviendra tout à l'heure. Je l'ai laissé chez Salvatore Brindis.

Tout en faisant ce mensonge, il décrocha du clou sa capote et il la pendit à la patère de la porte. Il ne savait comment dissimuler son trouble; il se sentait pâlir et trembler, comme s'il avait été sur le point de commettre un crime; et la tranquillité de Maria, dont la main s'élevait et s'abaissait avec une régularité lente, le dé d'argent passé au doigt du milieu, augmentait son émotion.

Il ressortit dans la cour et, prudemment, il ferma la grande porte, afin que Zio Nicola ne pût surprendre, à son retour, le dangereux entretien qu'il voulait avoir avec Maria. La nuit était limpide et froide; la lune éclairait la cour, où les hoyaux et les socs brillaient comme s'ils avaient été d'argent. L'horloge de Santa-Maria sonna les heures, avec de longues vibrations tremblantes. Tout était silence et gel. Seul le cœur de Pietro brûlait et palpitait.

Il saisit un tronc gros et noir, couvert de mousse glacée; il le souleva contre sa poitrine, rentra dans la pièce, déposa la bûche sur l'âtre. Cet effort physique le calma un peu: il s'assit par terre, dans une pose pittoresque; il frappa ses mains l'une contre l'autre, pour les nettoyer de la mousse que le tronc y avait laissée; il s'installa, puis il retira son bonnet. Mais il ne savait que dire. Il pensait confusément qu'il lui serait facile de se dresser, de bondir vers sa jeune maîtresse et de lui cueillir sur les lèvres ce baiser qu'il désirait comme le fiévreux désire la fraîcheur d'un fruit. Mais il n'osait pas faire un mouvement.

Pendant quelques minutes, les deux jeunes gens se turent. Puis Maria, voyant le jeune homme assis presque à ses pieds, dit quelque chose qui le frappa et le troubla davantage encore:

— Je t'attendais, Pietro. Il faut que je te parle.

Il leva la face vers elle et il la regarda; mais elle continuait à coudre, les yeux fixés sur son aiguille, les cils baissés; et elle ne vit pas le regard flamboyant de Pietro.

— Écoute-moi, — reprit-elle. — Il y a longtemps que j'aurais voulu te parler de cela; mais je n'en ai pas eu l'occa-

sion. D'ailleurs, je te prie de me faire une promesse : ,quoi que tu puisses décider, tu ne répéteras jamais à personne que je t'ai entretenu de ce sujet... Me le promets-tu ?

Il secoua la tête, de son air méprisant. Il devinait déjà ce qu'elle voulait lui dire. Il n'en répondit pas moins :

— Je te le jure, sur mon honneur.

— Eh bien, que penses-tu de Sabina ? T'es-tu expliqué avec elle ? Est-ce qu'on t'aurait raconté quelque histoire sur son compte ? Car il est évident que tu la négliges... Sabina t'aime, elle !... Réponds.

Elle n'avait pas interrompu son travail ; elle parlait avec sérénité, et elle ne paraissait pas s'intéresser outre mesure à la cause qu'elle plaidait ; le silence prolongé de Pietro ne réussit pas même à l'émouvoir. Quant à lui, il ne trouvait pas un mot à dire ; il semblait frappé de stupeur et il fixait des yeux presque égarés sur la flamme, qui commençait à lécher le tronc où la mousse était déjà toute incendiée comme une lande minuscule.

Enfin Maria releva la tête, mais sans montrer beaucoup de curiosité. Elle prit la pelote, fit courir le fil entre ses doigts, le cassa avec ses dents, et, tout en enfilant l'aiguille, qu'elle haussait vers la flamme de la lampe, elle dit :

— Tu ne me réponds pas, Pietro ?... Parle donc.

Lui aussi, il avait relevé les yeux, et son regard désespéré la dévorait des pieds à la tête. Ce soir-là, Maria était plus belle que jamais, ou du moins elle le paraissait au jeune serviteur. La toile qu'elle cousait lui recouvrait les genoux et tombait jusqu'au parquet ; sa chemise très blanche avait des reflets de neige ; parmi toute cette blancheur, son cou semblait plus rose et son visage plus séduisant ; la flamme de la lampe et la clarté du feu la baignaient d'une lumière magique. Les coins de la cuisine étaient noyés d'ombre ; au dehors, la nuit et le silence régnaient. Tout cela formait un fond de mystère où la figure de Maria se présentait à Pietro comme elle s'était présentée à lui dans ses rêves, voisine, sienne, entièrement sienne. Il n'avait qu'à étendre les bras pour la saisir et pour la presser contre sa poitrine.

— Pourquoi ne me réponds-tu pas ? Pourquoi me regardes-tu ainsi ? — demanda-t-elle encore, commençant à s'inquiéter.

— Que veux-tu que je te dise?... Qu'est-ce que ta cousine veut de moi? — prononça-t-il enfin, avec un accent de franchise. — Je ne lui ai jamais dit que je l'aimais, et je ne l'aime point. Qu'est-ce qu'elle veut de moi?

— Pietro! — s'écria fièrement la cousine riche, offensée pour la cousine pauvre. — On n'a pas le droit de parler ainsi! On ne traite pas ainsi une fille honnête!... D'ailleurs, ne mens pas : je t'ai vu moi-même, dans la vigne, la courtiser et lui parler en secret.

Pietro eut une ruse d'amoureux :

— Lui parler en secret? Eh bien, oui, je l'avoue!... — dit-il en baissant les yeux et en attrapant le bâton de fer évidé qui servait à souffler et à attiser le feu.

— Tu l'avoues!... Par conséquent, Pietro, tu vois bien que...

Il fit sur la cendre un signe de croix avec la pointe du bâton.

— Oui, j'ai dit alors à Sabina que j'avais à lui confier quelque chose... à l'entretenir de mon amour... de l'amour que j'ai, non pour elle, mais pour une autre femme... Je voulais lui demander un conseil.

— A qui? à Sabina?... Et pourquoi à elle? — répartit Maria, étonnée.

Pietro fit un autre signe de croix sur la cendre. En ce moment-là, il se sentait plein d'astuce, quoique timide comme un enfant.

— Pourquoi?... Parce que Sabina est parente de l'autre.

— De l'autre? — répéta Maria.

Ils se turent. Le regard de la jeune fille s'assombrit, ses mains cessèrent de coudre.

— Une parente... Une parente de Sabina? — reprit-elle, comme si elle se parlait à elle-même, pensive, le front courbé, le coude posé sur le genou, un doigt sur les lèvres.

Pietro éprouvait une peur anxieuse. Et cependant, à cette minute, il ne se souvenait ni de Zio Nicola, ni de Zia Luisa, ni qu'il était le domestique de cette femme à laquelle il était sur le point de révéler sa folle passion. Maria heurta deux ou trois fois ses dents avec son dé.

— Une parente?... une parente?...

— Eh bien, — déclara-t-il avec une sorte de colère, — c'est toi!

Elle le regarda, sans stupeur, sans indignation ; mais elle rougit et elle se mit à rire :

— Est-ce que tu plaisantes, Pietro Benu ?

Il recouvra soudain le sentiment de la réalité ; il se rappela le maître, la maîtresse, la distance sociale qui le séparait de cette belle fille à laquelle il avait enfin ouvert son cœur ; mais il n'eut plus de crainte. Désormais, ils étaient front à front ; le secret, du moins, ne les séparait plus, et un instinct sauvage animait Pietro, pareil à celui qui devait animer l'homme primitif en présence de la femme convoitée. Mais à cet instinct s'ajoutaient aussi les passions qui avaient tourmenté le jeune homme, durant les longues journées de sa solitude : désir et rêve d'amour, orgueil, besoin de vaincre.

— Oui, c'est toi !... Pourquoi ris-tu ? Parce que je suis pauvre ? parce que je suis domestique ? Mais, quoique pauvre et domestique, ne suis-je pas un homme comme les autres et ne puis-je t'aimer tout de même ?... Et mieux que les autres, Maria ! Car les autres te regardent avec une arrière-pensée, celle de t'épouser, d'avoir ta fortune, tandis que, moi, je te regarde comme un être inaccessible, je t'aime pour toi seule, sans aucune espérance, sinon de gagner ton amitié... D'ailleurs, qui sait si je ne réussirai pas à devenir riche ?...

— Écoute, — fit Maria, sérieuse, trop sérieuse. — Tout cela, c'est de la démence... Si j'ai ri, ce n'était pas pour t'offenser ; mais c'était parce que... parce que tu t'es expliqué d'une façon singulière... Si tu es pauvre, ce n'est pas ta faute. Nous sommes tous égaux devant Dieu.

Il comprit qu'elle parlait ainsi parce qu'elle avait peur de l'irriter. Il n'en devint que plus audacieux :

— Eh bien, alors, pourquoi...

— Sois donc raisonnable, Pietro ! Songe que, même si je consentais, les autres ne consentiraient pas...

— Mais toi... toi..., voudrais-tu ?

— Non. Je ne peux pas t'aimer.

— En aimes-tu un autre ?

— Non. Je n'aime personne, et je ne me soucie d'aimer personne.

— Tu dis ça parce que tu ne sais pas ce que c'est qu'aimer ! insista-t-il avec le courage du désespoir. Mais, maintenant que

tu sais combien je t'aime, tu m'aimeras peut-être, un jour, tu me regarderas peut-être avec des yeux différents...

Elle le regarda, en effet, du coin de l'œil, assaillie d'une vague terreur. Il s'exaltait trop. Était-il devenu fou? Que prétendait-il d'elle? Si elle l'avait écouté d'abord avec bienveillance, c'était un peu par crainte, un peu parce qu'elle y prenait plaisir; mais c'était assez, maintenant. Il parlait bien; quant à ça, oui: jamais personne n'avait adressé à la jeune fille une plus chaude, une plus vive déclaration d'amour. Mais elle avait trop la conscience de son devoir pour se permettre plus que le plaisir de l'écouter. Elle replia la toile avec une lenteur voulue, piqua son aiguille dans la pelote de fil, ôta son dé et s'apprêta à partir.

Un voile obscurcit les yeux de Pietro. Elle s'en allait; jamais plus il ne la reverrait ainsi, en tête à tête, dans le silence et dans l'ombre de la nuit. Il s'élança, s'assit à côté d'elle, lui saisit une main :

— Reste. J'ai à te parler encore...

— Laisse-moi! — s'écria-t-elle, s'insurgeant toute, avec une indignation farouche. — Laisse-moi, ou j'appelle ma mère!

Aussitôt il laissa libre la main de Maria et il sentit comme une envie convulsive de pleurer. Peut-être se serait-il humilié, peut-être aurait-il demandé pardon, si la jeune fille n'avait bondi tout à coup, cherchant à s'échapper: il bondit à son tour, courut après elle, l'empoigna presque brutalement.

— Ne crie pas! — lui dit-il, d'une voix qui pourtant était suppliante. — Je ne veux pas te faire de mal. Je veux seulement que tu m'écoutes. Si je te retiens, c'est précisément pour te dire qu'il ne faut pas avoir peur de moi... Vois, je pourrais te faire du mal; mais je n'en ai pas la volonté, je n'y songe même pas...

— Laisse-moi, Pietro, laisse-moi! — répéta-t-elle, menaçante, en se débattant toujours.

Il passa un bras autour de sa taille, rapprocha du sien le visage de la jeune fille, la baisa sur les lèvres; et enfin il la laissa. Il tremblait de la tête aux pieds. Il entendit, comme dans un rêve, qu'elle pleurait convulsivement et qu'elle disait :

— Lâche! lâche!... Je dirai tout à mon père... Je te ferai mettre à la porte...

Ensuite, quand il se trouva seul dans la cuisine silencieuse, où la grande flamme crépitante de la bûche semblait vivre, il redit à haute voix les paroles de Maria :

« Lâche! lâche!... Je dirai tout à mon père... Je te ferai mettre à la porte... »

Donc, tout était perdu. Ne valait-il pas mieux s'en aller avant d'être chassé comme un chien?... Et que ferait-il, *après?* Où irait-il? Désormais, sa vie n'avait plus de but.

Il remit en ordre l'ouvrage que Maria, dans sa fuite, avait laissé tomber à terre, et il s'assit sur la chaise, en attendant le retour du maître.

« Dès qu'il sera rentré, — pensait-il, — je lui raconterai tout, et puis je m'en irai... Peut-être me pardonnera-t-il. Je lui dirai : « Moi aussi, je suis un homme. La passion m'a ôté le bon sens. Vous, mon maître, qui êtes un homme en chair et en os, vous qui, ce soir même, avez péché, excusez-moi et pardonnez-moi d'avoir donné un baiser à votre fille... Un baiser! Oui, je lui ai donné un baiser! »

Alors un frisson de volupté, tel qu'il n'en avait pas éprouvé au moment du baiser même, lui courut par tout le corps. Et, nonobstant toutes ses craintes et toutes ses incertitudes, il cacha son visage entre ses mains, s'abîma dans un rêve d'amour. Il avait maintenant quelque chose à se rappeler, et, quoique le souvenir et le désir fussent l'un et l'autre sans espérance, sa passion devenait de plus en plus forte, de plus en plus farouche.

VIII

Maria pleura de rage et d'humiliation; mais ensuite le sommeil profond de la jeunesse la gagna et lui apaisa le cœur. En s'éveillant, le lendemain matin, à l'aube, elle se rappela aussitôt la scène du soir précédent, et il lui sembla qu'elle avait rêvé.

Par le fait, elle avait, elle aussi, rêvé. — Elle avait rêvé qu'elle était descendue à la vigne où Pietro gardait le raisin. Il faisait chaud; mais une végétation printanière couvrait les pentes de la montagne. L'herbe, la viorne fleurie envahissaient

la vigne, cachaient les ceps chargés de grappes déjà noires. Et elle avait crié à Pietro : « Que fais-tu donc ? Pourquoi n'arraches-tu pas toute cette mauvaise herbe ? Vois : il faut se courber et chercher les grappes comme on chercherait un objet perdu. » Mais, au moment où elle se courbait, deux bras robustes l'avaient entourée, l'avaient soulevée, l'avaient étreinte ; et c'étaient les bras de Pietro. Comme la veille au soir, il avait approché du sien le visage de la jeune fille, la forçant à tenir la tête immobile, et il lui avait donné un baiser sur les lèvres, puis un autre, puis d'autres encore, en nombre infini. Elle aurait voulu crier, mais elle ne le pouvait pas ; d'ailleurs, personne ne l'aurait entendue, dans cette vallée déserte. Il lui donnait des baisers, sans rien dire, les yeux fermés ; et elle avait peur, mais peu à peu ses genoux pliaient, et l'ardeur des lèvres de Pietro se communiquait à son propre sang : il lui semblait qu'elle allait mourir... — Lorsqu'elle se réveilla, elle se rappela qu'effectivement Pietro l'avait embrassée ; et, l'impression de la réalité se confondant pour elle avec l'impression du rêve, un sentiment de douceur jamais éprouvé lui pénétra le cœur. Mais aussitôt une réaction se produisit.

« Pietro Benu, son domestique, l'avait embrassée ! Elle avait reçu un baiser de son domestique ! Quelle honte suprême ! » Il n'est pas d'imprécations et d'insultes que, dans son for intérieur, elle ne prodiguât à ce domestique insolent et lâche. Comment oserait-elle reparaitre devant lui ? Dorénavant il pouvait la regarder avec des yeux de maître et lui manquer de respect à toute minute. Il fallait donc le chasser comme un chien galeux... Mais ne se vengerait-il pas ? N'oserait-il pas répandre des calomnies sur le compte de ses maîtres, leur faire des avanies, leur causer du dommage, couper les arbres dans la vigne, tuer les bœufs, incendier les moissons ? Un homme offensé est plus redoutable que le feu et la tempête... Et, d'ailleurs, est-ce qu'on peut jamais savoir ? Les hommes sont si imprudents, si emportés ! Que ferait Zio Nicola, s'il venait à apprendre ?... Il serait capable, Dieu nous en préserve ! de provoquer un scandale, peut-être de verser le sang... Le mieux, c'était donc de se taire, d'agir avec prudence, d'éviter les catastrophes. On obtient par la douceur ce que l'on n'obtiendrait point par la violence. »

D'autre part, les paroles de Pietro lui revenaient à l'esprit : « Vois, je pourrais te faire du mal ; mais je n'en ai pas la volonté. » Oui, certes, il l'aurait pu ; et néanmoins il s'était contenté de lui donner un baiser, un seul... Et là-bas, dans la vigne (car, dès ce temps-là, il était sans doute amoureux d'elle), que de fois il aurait pu lui faire du mal ! que de fois ils s'étaient trouvés seuls dans la vallée déserte, dans des recoins du jardin où nul regard humain ne l'aurait surpris ! Or il l'avait toujours respectée...

Ce qu'il fallait, pour l'heure, c'était éviter les occasions de se retrouver en tête-à-tête avec lui. Plus tard, elle imaginerait un moyen pour le faire congédier sans scandale.

*
*
*

Elle se leva, ouvrit la fenêtre, s'attarda longtemps à regarder dans la cour silencieuse. Des nuages sombres montaient sur l'horizon, recouvraient le ciel froid et clair. Un coq chantait. Malafede aboyait près de la porte.

Maria, triste et soucieuse, oublia un peu sa désagréable aventure en se rappelant qu'elle avait à faire la lessive. Par ce mauvais temps ! Pourquoi le temps ne se décidait-il pas à se mettre au beau?... La cour redeviendrait propre et gaie comme un salon ; la campanule reflleurirait... Et Pietro ne serait plus dans le bourg ; il retournerait aux champs, il s'occuperait de manier la faucille et de ramasser le grain. Quant à elle, ah ! non, elle n'irait plus surveiller son travail !

Elle soupira, ressaisie par le souvenir de la scène qui avait eu lieu la veille au soir ; et, comme pour soulager sa mauvaise humeur, elle commença à refaire le lit et à ranger sa chambre, tout en frappant nerveusement du pied.

— Est-ce que tu as le diable au corps, ce matin ? — lui cria Zio Nicola, de la chambre voisine.

Alors elle sortit sur l'escalier, descendit dans la cour. Le guichet de la porte de la cuisine était ouvert, mais on n'entendait aucun bruit. Est-ce que Pietro était déjà parti ? L'idée lui vint que le jeune homme, pour ne pas subir le renvoi dont elle l'avait menacé, avait peut-être quitté la maison ; et cette

idée lui bouleversa le cœur. Mais, en entrant à la cuisine, elle y trouva Pietro endormi dans une posture bizarre, assis par terre, la tête appuyée sur une chaise basse. Il devait avoir passé une nuit tourmentée et sans sommeil : il n'avait pas même étendu sa natte devant le foyer, et, à la lueur livide qui arrivait par le guichet, son visage semblait pâle comme celui d'un malade. « Il n'a pas dormi », se dit-elle. Et, sans pouvoir s'en défendre, elle éprouva de la pitié pour lui.

Elle se rappela les paroles de Pietro : « Ne suis-je pas un homme comme les autres?... » Et elle pensa : « C'est ici qu'il m'a donné un baiser... ici, à cette place... Il m'a donné ce baiser parce que je voulais fuir... Que fera-t-il, lorsqu'il se réveillera et qu'il me verra?... S'il allait sauter sur moi, m'empoigner et m'embrasser encore, comme dans mon rêve?... »

Le dépit, l'humiliation, la compassion, le désir de vengeance, le désir de ne pas provoquer le serviteur, et aussi une certaine satisfaction d'amour-propre agitaient son âme. Elle regardait avec mépris la face pâle du dormeur; mais, sans le vouloir, ses yeux s'arrêtaient sur les lèvres du jeune homme, et elle sentait encore sur sa propre bouche la savcur des baisers qu'il lui avait donnés dans le rêve.

Cependant elle vaquait aux besognes accoutumées, en prenant soin de ne pas faire de bruit. Elle ne voulait pas réveiller Pietro; mais elle ne savait pas si c'était par honte de reparaitre devant ses yeux ou par crainte d'interrompre son sommeil.

Pietro dut sentir sa présence : car, tandis qu'elle fouillait dans la cendre pour y chercher une braise, il s'éveilla en sursaut et il la regarda, d'un air effaré.

— Pourquoi as-tu laissé le feu s'éteindre? — lui demanda-t-elle, sans le regarder.

Il se souleva, s'agenouilla, se courba pour rallumer le feu.

— Tout à l'heure il brûlait encore... Je ne sais comment il s'est éteint. Je vais le rallumer... Attends un peu; ne t'inquiète pas, — balbutia-t-il, encore ensommeillé, mais timide et presque craintif.

« Tout à l'heure il brûlait encore... Par conséquent, jusqu'au matin, Pietro n'avait pas dormi », — pensa Maria, debout près du foyer.

Il battit le briquet, ralluma le feu ; puis il se redressa, se secoua.

— Maria, — dit-il, — je te prie de m'excuser, si... si j'ai perdu la tête. Ne dis rien à ton père. Je m'en irai dès que j'aurai trouvé un prétexte... Tu es si bonne que tu me pardonneras. Je ne lèverai plus les yeux sur toi...

Elle lui tourna le dos ; et lui, pour le moment, n'ajouta pas une parole.

*
* * *

Mais il ne tint pas sa promesse, ne songea pas à s'en aller. Toutefois, pendant une quinzaine de jours, il n'osa plus lever les yeux devant Maria ; et il ne lui adressait la parole qu'après qu'elle l'avait interrogé. Il travaillait dans la vigne, et il lui arrivait souvent de ne rentrer chez ses maîtres qu'à la nuit close.

Un dimanche, pourtant, vers la fin du carnaval, il se trouva seul avec elle, dans la cour chauffée et égayée par le soleil. Ils se préparaient l'un et l'autre à sortir, elle en habit de fête, pour aller au sermon, lui très beau, dans un costume flambant neuf.

— Où vas-tu ? — lui demanda-t-elle, en lançant le corsage que, d'habitude, les Nuoraises portent délacé, lorsqu'elles restent chez elles.

— Je vais voir les masques.

— Tu ferais mieux d'aller entendre le sermon.

Pietro la regarda ; ses yeux, qui flamboyaient, la contemplèrent longuement, obstinés et avides. Elle rougit.

— J'irai l'entendre, si tu veux... Je ne m'intéresse pas du tout au carnaval... Loin de toi, je ne peux plus vivre...

— Tais-toi, Pietro !

Il la regardait toujours, de ses yeux fascinateurs. Maria s'éloigna rapidement et sortit. Pietro crut deviner qu'elle fuyait...

D'autres jours passèrent. Le printemps, grand complice des amoureux, était arrivé, avec sa tiédeur excitante. Depuis ce dimanche-là, Pietro ne manqua point d'adresser quelques paroles passionnées à sa jeune maîtresse, chaque fois qu'ils demeuraient seuls ; et elle ne s'indignait plus, ne fuyait plus. Elle semblait s'être habituée à considérer Pietro comme un

admirateur fervent et à n'avoir plus peur de lui. Du reste, elle n'avait pas d'autres adorateurs, ou du moins elle n'en avait pas qui pussent entretenir avec elle des relations immédiates et périlleuses. Tous les paysans riches et célibataires d'alentour connaissaient l'orgueil de la belle Maria Noina, et ils disaient : « Elle veut pour mari un bourgeois, un avocat; mais elle dédaigne un homme habillé de peaux. » Les jeunes gens pauvres n'osaient donc pas lever les yeux vers elle; et, quant aux bourgeois et aux avocats, ils ne lui trouvaient pas assez de fortune.

Seul un propriétaire de bonne famille, Francesco Rosana, cultivateur riche et intelligent, mais fort laid, regardait avec insistance la fille de Nicola Noina. Elle le savait; mais, pendant plus d'une année, elle avait attendu en vain une déclaration de Francesco, et, désormais, elle ne l'attendait plus. D'ailleurs, ce jeune homme ne lui plaisait guère; elle aurait eu plus de goût pour un autre jeune homme, riche propriétaire de troupeaux, grand et bien fait; mais celui-ci devait épouser une orpheline, moins belle et plus riche que Maria.

Un jour, ce riche propriétaire vint chercher Zio Nicola, et Maria, en le regardant bien, ressentit une étrange impression : elle crut remarquer qu'il ressemblait à Pietro. Sans savoir pourquoi, elle poussa un soupir, et, pendant toute la journée, elle éprouva une vague tristesse.

Parfois aussi, quoiqu'elle ne fût ni d'un caractère impulsif ni d'un tempérament très ardent, l'instinct de la jeunesse, l'enivrement de la saison printanière, les forces de la nature l'emportaient chez elle sur le sens rassis. Alors des rêves d'amour troublaient son sommeil; et, dans ces rêves, c'était presque toujours l'image de Pietro, ce n'était presque jamais l'image du riche propriétaire, qui l'étreignait et qui la couvrait d'indicibles caresses. Presque toujours aussi ces rêves avaient pour cadre la vigne silencieuse et verte, sise à l'écart de ce monde plein de préjugés, telle une oasis où régnerait le seul amour, l'amour qui réclame la beauté et la force, la douceur et la volupté, non la richesse ni les autres avantages, extérieurs et vains, dont un homme peut se prévaloir....

Un soir, comme elle attendait que Zio Nicola revînt d'une de ces tournées qu'il faisait habituellement dans les cabarets

du voisinage, elle entendit frapper à la grande porte. Elle sortit et elle demanda qui était là.

— Moi, — répondit la voix de Pietro.

Maria croyait qu'il ne rentrerait que le samedi soir, et cette voix entendue à l'improviste la troubla. Elle ouvrit tout de suite, et il franchit le seuil. La nuit était sombre, mais douce, étoilée. Aucun bruit, aucune lumière ne pénétrait dans la cour.

— Pourquoi es-tu rentré si tôt? — interrogea-t-elle d'une voix défiante, comme si elle devinait déjà la réponse.

— Il y a trois jours que je ne t'ai vue, — déclara le jeune homme, immobile à côté d'elle. — Je ne suis revenu que pour te voir. Si tu l'exiges, je m'en retournerai à l'instant même.

Elle ne sut quoi répondre; mais, instinctivement, elle se rapprocha du petit escalier. Il la suivit, timide, respectueux.

— Fais-moi voir au moins ton visage, Maria!... Viens, un moment, à la cuisine. Ensuite, je m'en irai.

Elle resta muette. Alors Pietro, emporté une seconde fois par sa passion, la saisit à la taille et l'entraîna, tandis qu'elle se débattait un peu, mais sans crier, vers la cuisine, dont la porte était entr'ouverte.

— Il n'y a personne? — murmura-t-il.

— Non, — répondit-elle sur le même ton.

Ils entrèrent, et, à la lumière de la lampe, il la regarda comme un fou, si rapprochée de lui, palpitante et comme éperdue. Mais il n'osa pas lui donner un baiser; et même il la lâcha, disant :

— Je suis content, à cette heure. Si tu veux, je m'en vais.

— Non, il vaut mieux que tu restes : on pourrait t'avoir vu... C'est toi qui ouvriras, quand mon père reviendra. Bonsoir.

Elle se retira, et, dès qu'elle fut dans sa chambre, elle commença à trembler, sans se rendre compte de son trouble. Elle passa une nuit agitée par des rêves, s'éveilla lorsqu'il était encore nuit, ne put se rendormir. Mais une joie jusqu'alors inconnue lui gonflait le cœur, à la pensée de revoir bientôt le jeune homme. Elle ne distinguait pas clairement la raison de cette joie, et elle ne se demandait pas non plus ce qui arriverait; mais d'ailleurs l'intention de répondre à l'amour du domestique était fort loin de son esprit. « Elle se laisserait

aimer, voilà tout... Et pourquoi non? Quel mal y aurait-il? Pietro était si honnête, si respectueux! » La présence du jeune homme, au lieu de lui faire peur, lui donnait un vif plaisir. Ne suffisait-il pas de se montrer bonne avec lui pour le rendre doux et tremblant comme un agneau? Pourquoi ne lui donnerait-elle pas ce bonheur, puisque cela lui était si agréable à elle-même?...

A l'aube, elle s'habilla, se coiffa avec soin; et elle descendit. Le cœur lui battait d'anxiété, et aussi d'un désir qu'elle ne voulait pas s'avouer à elle-même. Pietro était déjà debout, prêt à partir; mais il semblait l'attendre.

— Je m'en vais, — dit-il. — La journée est vraiment belle... Pourquoi ne viens-tu plus là-bas, Maria?

— Qu'irais-je y faire à présent? — répliqua-t-elle avec une feinte dureté. — J'irai lorsque j'aurai besoin d'y aller...

— Alors, tu viendras?

— Oui, je viendrai, bien sûr... Qu'est-ce qui pourrait m'empêcher de venir?

Tout en parlant, elle vaquait aux besognes ordinaires.

— Eh bien, adieu, — dit-il, faisant mine de partir.

Elle ne répondit pas; mais elle se retourna, sans y prendre garde. Il s'approcha d'elle, enflammé de passion :

— Donne-moi au moins ta main, Maria.

— Mais va-t-en donc! En vérité, tu es fou... Laisse-moi tranquille, une bonne fois pour toutes!

— Ne te mets pas en colère! Je ne veux pas te tourmenter... Ne me donne pas la main, puisque tu ne veux pas... Pourtant ma main n'est pas sale. Mais c'est la main d'un pauvre, et c'est pour cela que tu...

— Tais-toi, tais-toi! Va-t'en! — supplia-t-elle, en lui indiquant la porte et en s'écartant de lui.

— Accorde-moi au moins un regard! Pourquoi baisses-tu les yeux?... Un seul regard, Maria! — insista-t-il, en se rapprochant d'elle. — Ah! tu refuses parce que je suis pauvre... Oui, c'est pour cela. Mais je te l'ai déjà dit : est-ce qu'on sait si je ne ferai pas fortune?... D'ailleurs, qu'est-ce que je te demande? Rien!... Seulement, il ne faut pas que tu me traites mal. Accorde-moi au moins un regard... Allons, relève la tête...

Maria paraissait fascinée. Oui, c'était bien cette joie-là qu'elle désirait ardemment : se sentir adorée avec humilité, implorée pour un regard.

Pietro lui prit une main, qu'il serra fortement. A ce contact, un frisson les envahit tous les deux.

— Adieu!... Tu viendras à la vigne?

— Peut-être!

Il partit enfin. Mais il l'attendit vainement; et, le samedi soir, il retourna chez ses maîtres avec l'anxiété et la fièvre d'un affamé qui cherche à voler un pain. Malheureusement pour lui, les maîtres veillaient, et, à l'heure du coucher, ils se retirèrent tous ensemble.

Jusqu'à l'aube, il eut un sommeil plein d'inquiétudes et de sursauts. Non, il ne pouvait plus lutter, il ne pouvait plus vivre ainsi. Ou Maria s'abandonnerait à son amour, ou lui-même... Que ferait-il, lui? Il n'en savait rien; mais il était résolu à tout.

Le lendemain matin, elle descendit plus tard que d'habitude. Elle semblait tranquille, impassible. A peine entrée, elle se pencha sur l'âtre et elle mit la cafetière devant le feu.

— Pourquoi n'es-tu pas venue? — lui demanda-t-il. — Je t'ai attendue, attendue continuellement... Le temps était beau... Tu as craint de venir?

— J'avais à travailler ici, — répondit-elle, d'une voix froide.

Mais soudain elle s'anima, le dévisagea, parut prendre un plaisir perfide à le provoquer, à lui faire comprendre qu'elle n'avait pas peur de lui.

— J'irai la semaine prochaine. Il doit y avoir du fenouil : j'irai le cueillir... Le travail de la vigne sera bientôt fini, n'est-ce pas? Tu la tailles, en ce moment?

— Oui, je la taille... Mais tu ne viendras pas; je le prévois bien.

— Qu'irais-je faire dans la vigne, à cette heure? Pourquoi veux-tu que j'y aille?

— Pour que je te voie, pour que... nous nous voyions... Car tu as aussi de l'amitié pour moi, je le sais. Oui, à présent, tu as de l'amitié pour moi... Dis-moi que c'est vrai!

Elle secoua la tête, avec un agacement mêlé de chagrin.

— Quand même j'aurais de l'amitié pour toi...

— Eh bien, parle!

— Je n'ai rien à te dire,

Il se leva. Elle alla près de la porte et elle regarda dehors. Le soleil frappait sur le mur de la cour. Zia Luisa pouvait descendre d'un instant à l'autre. Pietro s'approcha de la jeune fille avec précaution et, lui donna un baiser.

— Eh bien... si tu avais de l'amitié pour moi?... — insista-t-il. — Que t'importent les autres?... Mais toi, dis, est-ce que tu m'aimes?

— Laisse-moi, Pietro, laisse-moi!... On pourrait nous voir...

— Oui, je te laisse... Mais, auparavant, dis-moi que tu m'aimes.

— Laisse-moi, Pietro!

Elle lui disait : « Laisse-moi », mais elle ne se débattait plus. Maria Noina était devenue tout à coup si différente d'elle-même que Pietro croyait rêver.

— Oui, oui, je te laisse... je te le promets... Mais, auparavant, dis-moi...

— Eh bien, oui, je t'aime!

Alors, malgré sa promesse, il ne la laissa point.

IX

Pendant un mois environ, Pietro Benu vécut comme dans un songe, auquel pourtant il finit par s'habituer. Les premiers jours surtout, il eut comme un étourdissement et une fièvre continuels, se trouva pour ainsi dire suspendu entre ciel et terre. Il s'endormait et il se réveillait toujours avec la même joie au cœur. Jamais il n'avait été si heureux; jamais il n'avait, même en imagination, souhaité un si grand bonheur.

Aux brefs rendez-vous qui suivirent leur premier entretien d'amour, Maria se montra tendre et ardente. Elle s'abandonnait presque entièrement à lui, avec une passion spontanée et sans défiance. Oh! non, elle ne doutait pas de lui. Et lui, il n'était pas jaloux, il ne la soupçonnait pas; mais il se sentait toujours un peu timide, toujours un peu domestique, devant elle.

D'ailleurs il s'écoulait des semaines entières sans qu'ils pussent se revoir; et, lorsqu'ils se voyaient en présence de

personnes étrangères, ils affectaient un maintien glacé, presque hostile. Maria saisissait même tous les prétextes pour se plaindre de lui, pour le gronder à la moindre occasion ; lui, il se rebiffait contre elle ; et quelquefois ils se disputaient si bien que Zio Nicola croyait bon d'intervenir, presque toujours pour prendre le parti de son serviteur. Mais tout cela troublait un peu la joie de Pietro : car il lui semblait que Maria, si tendre et si attrayante aux heures d'amour, voulait ensuite lui rappeler de quelque manière sa condition et la distance qui les séparait.

Ah ! oui, il savait bien qu'il était un domestique ; mais il espérait, malgré tout. L'amour n'accomplit-il pas des miracles ?

— Enfin ma tante a fait son testament en ma faveur, — dit-il, une nuit, à Maria, dans la cuisine où elle était descendue et où elle se tenait aux aguets, palpitante de crainte. — Ma tante est si vieille !... Ah ! si tu voulais m'attendre !... Je vendrais tout de suite la maisonnette, la terre, tout, et je ferais du commerce... Tu verras ! tu verras !

Maria se laissait embrasser, mais elle n'encourageait pas les espérances de Pietro. Entre eux, jamais il n'était ouvertement question de mariage ; mais cela ne l'empêchait pas de promettre fidélité à son jeune amoureux. Parfois une ombre venait obscurcir ces moments si doux. Pietro s'attristait et Maria devenait sévère.

— Qu'est-ce que tu as, mon amour ?

— Rien... Je suis de mauvaise humeur, cette nuit. N'y fais pas attention.

— Moi aussi, je suis de mauvaise humeur...

Ils n'osaient pas se dire ce qu'ils pensaient ; et ils échangeaient des baisers qui avaient un goût de volupté douloureuse. Mais bientôt ils oubliaient leur tristesse, afin de jouir instinctivement de l'heure présente, de l'instant qui fuyait pour ne jamais revenir.

Ils se voyaient presque toujours la nuit, et, pendant l'entre-tien, celui qui redoutait le plus une surprise, c'était Pietro. A chaque minute, il entre-bâillait la porte, pour épier ; et, durant ces courts intervalles, Maria semblait recouvrer le sentiment de la réalité, changeait de physionomie, s'assombrissait, pleurait quelquefois.

« Non, je ne serai jamais à lui, — pensait-elle. — Que fais-je

donc ici? pourquoi le tromper?... » Mais, dès qu'il revenait près d'elle, il l'enveloppait de nouveau dans la fascination de son regard et de ses paroles.

Elle était assez intelligente pour comprendre que Pietro n'était pas un séducteur. Elle voyait très bien qu'il avait été entraîné par la passion, et qu'il l'avait entraînée avec lui dans ce gouffre périlleux où l'avait poussé une force fatale. Mais, néanmoins, elle se révoltait parfois contre cette puissance mystérieuse et elle accusait le jeune serviteur de s'être fait aimer par artifice. Elle se demandait :

« Que veut-il de moi? Je ne puis pas épouser un domestique... et il le sait si bien qu'il n'ose pas m'en parler... Non, Pietro n'est pas honnête : on ne tente pas ainsi une fille de bonne famille... Je crois qu'il m'aurait fait la cour, même si j'avais été mariée... »

Lui, au contraire, il la respectait, parce que, de jour en jour, l'espérance grandissait en lui de faire d'elle sa femme, et il voulait l'épouser pure. S'il n'osait pas lui parler mariage, c'était surtout parce qu'il craignait que son amour ne parût intéressé.

Ainsi, de jour en jour, tandis que chez lui la passion devenait calme, profonde, et que son âme se rassérénait à la lueur d'un avenir heureux, le caprice de Maria se troublait, se transformait en sombre passion. La curiosité de savoir ce qu'était l'amour l'avait poussée vers cet homme jeune et beau ; et l'amour s'était révélé à elle, l'avait enlacée, mais ne l'avait pas pénétrée jusqu'au cœur. Elle ne comprenait pas ou elle ne voulait pas comprendre le but de cette passion. Au fond de son âme régnait une nuée orageuse, et c'était en elle-même que vibraient les sentiments perfides dont elle accusait Pietro...

Une après-midi, elle descendit dans la vallée où Pietro finissait de cultiver la vigne. Ils se revirent sous ces poiriers où il avait remarqué pour la première fois la beauté de la jeune fille. Le ciel était bleu ; la vallée était verte et délicate comme un immense berceau de velours. Tout invitait à aimer, et, pendant un instant, Pietro se crut perdu. Maria l'avait attiré derrière le rocher où il avait imaginé qu'il embrasserait Sabina. Le lierre embaumait ; deux moineaux s'aimaient, sur une branche feuillue. Les yeux de Maria devenaient

inconscients ; Pietro tremblait, souffrait ; mais il se rappelait sa promesse : « Je ne te ferai pas de mal... »

Il ne voulait pas qu'elle se repentit de l'avoir aimé ; mais il eut le tort de le lui faire comprendre. Maria s'en retourna, et, lorsqu'elle fut seule sur la route, elle frissonna en pensant au péril auquel elle venait d'échapper.

« Il croit toujours que, plus tard, il m'épousera. Il veut se faire bien voir de mes parents ; et moi, je n'ose pas lui dire qu'il est fou... Oh ! mon Dieu, mon Dieu, c'est moi qui suis folle !... Pourquoi ai-je été à la vigne, aujourd'hui ? N'est-il pas temps que cela finisse ?... Cette nuit, je lui dirai : « Renonce à tout espoir, Pietro ; ne me tourmente plus... » Dans quelques jours, il s'en ira loin d'ici ; il ira transporter du charbon et de la cendre depuis la forêt jusqu'au rivage de la mer. Ensuite on commencera les moissons. Nous ne nous verrons plus qu'une ou deux fois tous les trois mois, et il pourra oublier... Oui, oui, il est grand temps que cela finisse !... »

Pendant toute la soirée, elle fut inquiète et sombre. Elle se jeta sur son lit, en attendant que ses parents s'endormissent, et elle pleura de rage et d'amour. Elle mordait ses lèvres, où elle sentait encore le feu des lèvres de Pietro ; elle enfonçait ses ongles dans les paumes de ses mains, jusqu'à éprouver une sensation de douleur ; mais, malgré tout, elle se rappelait les caresses de l'aimé. « Va-t'en, ma chère Maria, — lui avait-il dit. — Ne faisons rien de malhonnête. Va-t'en, par charité !... » Et elle s'en était allée, et elle aurait voulu ne plus jamais le revoir. Mais il fallait le revoir encore une fois.

Ce qu'ils faisaient n'était-il pas déjà malhonnête ? Était-ce bien, de s'aimer ainsi, sans espérance ?... Elle s'avisait enfin qu'elle était dans le péché : — péché de désir, de mensonge, de désobéissance envers ses parents, de tromperie envers son inférieur. — Mais Dieu était plein de miséricorde, et, avec une bonne confession, l'âme se lave comme le linge dans la fontaine. Quoi qu'il en soit, il fallait couper court à cette relation blâmable, et indigne d'elle. Oui, tout de suite, à l'instant même !

Elle se leva et elle sortit dans la *loggia*, sur le petit escalier. Pietro l'attendait à la cuisine, confiant, bon et tendre. Pauvre Pietro !... Pendant une seconde, elle hésita.

Elle s'était appuyée à la balustrade, sous le clair de lune... Puis elle rentra dans sa chambre et elle pleura encore. Pourquoi était-il un domestique? Pourquoi avait-il osé lever les yeux jusqu'à elle? S'ils souffraient l'un et l'autre, c'était la faute de Pietro, de lui seul. Un fou, un écervelé, un imbécile! Tant pis pour lui : il fallait absolument en finir.

Ressaisie d'un accès de colère, Maria sortit pour la seconde fois de sa chambre, descendit, entra dans la cuisine. Pietro était là, qui attendait, encore tout ému par la visite qu'elle lui avait faite à la vigne et par les baisers qu'ils avaient échangés derrière le rocher. Dès qu'il l'aperçut, il la prit dans ses bras et il lui donna un baiser ardent. Alors elle oublia ses perfides résolutions....

Mais, chez elle, depuis ce soir-là, la lutte entre les sens et la raison devint plus que jamais âpre et insidieuse. Un moment arriva où elle ne se demanda plus ce qu'elle voulait, où elle n'osa plus explorer les bas-fonds de son cœur; et elle s'abandonna aux événements, dans l'espoir qu'un jour où l'autre l'avenir s'éclaircirait. Elle n'avait plus peur de Pietro : ce garçon n'était pas un homme, c'était un enfant; ou, pour mieux dire, c'était un serviteur, humble et docile même en amour.

Cependant Maria maigrissait, se fanait. Elle n'était plus une ménagère économe et soigneuse; d'inexplicables distractions lui engourdisaient les mains, lui obscurcissaient les yeux. Zio Nicola lui reprochait fréquemment la mauvaise tenue des registres et de la correspondance. Quant à Zia Luisa, elle se rappelait sa propre jeunesse et elle pensait : « Maria a besoin d'un mari. Il est grand temps que quelqu'un se décide... » Et, comme les avocats et les riches bourgeois ne se décidaient pas à demander la main de la jeune fille, Zia Luisa médissait d'eux et commençait à vanter les riches cultivateurs :

— Les avocats!... des gueux, des brouillons des hommes de mauvaise foi qui vendent leur âme pour une poignée de sous. Y en a-t-il un seul, parmi eux, qui soit digne de dénouer les souliers de Francesco Rosana?... Ce qu'il faut dans une bonne maison, c'est de l'argent, non du bavardage, non des souliers vernis par-dessus et percés par-dessous. Francesco Rosana et quelques autres qui lui ressemblent, oui, ceux-là

sont vraiment des hommes : des hommes pourvus de tout, de sagesse et d'écus. Mais les petits avocats et les petits rentiers ne sont que des meurt-de-faim...

Les discours de Zia Luisa parvenaient aux oreilles de Francesco, qui ne cessait plus de regarder Maria, lorsqu'il la rencontrait à l'église ou dans la rue.

Cette année-là, Maria n'accomplit pas le devoir pascal. Elle n'avait pas le courage de se confesser, et elle craignait que le prêtre ne lui refusât l'absolution pour le péché qu'elle commettait, d'aimer et d'embrasser un homme dont elle n'avait pas l'intention de faire son époux.

« Je suis doublement pécheresse, — pensait-elle, — puisque je trompe à la fois mes parents et Pietro... »

L'époque de la moisson arriva. Pietro fut loin du logis pendant de longues semaines ; mais il obtint de Maria la promesse qu'elle viendrait le trouver là-haut, sur le plateau, dans ce lieu où son cœur s'était ouvert à l'amour comme la terre à la semence. Maria tint sa promesse, et il put voir la belle personne de la jeune fille se dresser parmi l'or des épis comme un pavot flamboyant.

La vallée, blottie à l'ombre des monts sauvages, était luxuriante de moissons ; les moissonneurs, courbés sous le soleil torride, las, mais possédés d'une joie presque religieuse, coupaient les épis sans rien dire. Seules quelques filles chantaient et riaient, et le gazouillement de leur rire se confondait avec le cri des cailles et avec le grillotement des cigales. Maria resta là-haut quelques jours, dans cette terre qui était à elle et dont elle semblait une fleur vivante ; et le soleil bronza et dora aussi son visage.

Sabina faisait partie de l'équipe des moissonneurs, et ce fut alors qu'elle perdit son dernier espoir d'être aimée par Pietro.

Dans le silence de midi, alors que les faucilles, abandonnées sur les gerbes, luisaient comme de l'argent, alors que tout le paysage, jaune de chaumes et de soleil, semblait assoupi dans une somnolence fiévreuse et que les montagnes lointaines se confondaient avec les vapeurs bleuâtres de l'horizon, les moissonneurs s'en allaient dormir à l'ombre des maquis, disséminés çà et là, fourbus de fatigue et de chaleur.

Or, un jour que Sabina s'était endormie comme ses compagnes, à l'ombre d'un buisson, elle se réveilla en sursaut et elle regarda autour d'elle. Maria n'était plus là. Une pensée, d'abord vague et informe, passa dans l'esprit de la jeune fille. Elle se glissa silencieusement entre les broussailles, gravit la hauteur, prudente comme un lézard, se cachant de temps à autre derrière les arbustes; et, sans être vue, elle vit Pietro et Maria qui, derrière le mur de la cabane, s'embrassaient éperdument, insoucieux de prendre la moindre précaution. Ils s'étaient réfugiés là sous prétexte d'y chercher l'ombre; et, seuls dans le cercle du paysage embrasé, ils cueillaient les baisers sur les lèvres l'un de l'autre, à la face du ciel et de la terre, comme les moissonneurs cueillaient les épis mûrs.

X

Dans la nuit du 7 au 8 septembre, un groupe de filles nuoraises parcourait les sentiers mal tracés qui, à travers les *tancas* closes, à travers les pâturages ouverts et les bois de chênes, conduisaient des campagnes de Nuoro vers le mont Gonare. Ces nocturnes pèlerines se rendaient pédestrement au sanctuaire qui se dresse sur la cime de ce mont, les unes pour y accomplir un vœu, d'autres pour y demander une grâce, le plus grand nombre, tout simplement, pour se divertir. C'était le lendemain que devait se célébrer la fête. Des gens de tous les villages d'alentour monteraient là-haut : il y aurait quelque chose à voir, et l'on pourrait danser et s'amuser.

Chacune des pèlerines portait un petit paquet, qui renfermait son déjeuner et son dîner, et elle avait, jetée sur le bras ou sur l'épaule, la *tunica* de gala, qu'elle n'endosserait que sur le lieu de la fête. Plusieurs d'entre elles marchaient pieds nus, par vœu; et il y en avait une qui portait ses cheveux dénoués sur ses épaules et qui tenait à la main un cierge colorié : c'était Maria Noina, qui s'acquittait d'un vœu ancien. Sa longue chevelure noire, humide de rosée, ondulait au vent; par instants, la brise la lui emmêlait, la lui fouettait sur la face; mais la satisfaction de s'entendre louer par ses compagnes de voyage compensait bien ce petit ennui :

— Avec tes cheveux dénoués, Maria, tu ressembles à une fée.

— Tu ressembles à Mariedda! tu as les cheveux de Mariedda!

Mariedda est la fillette des fables, volée par l'ogre, celle dont les cheveux étaient si longs qu'un jour elle lança le bout de sa tresse par la fenêtre et que le fils du roi s'en servit comme d'une corde pour monter jusqu'à elle.

— Dieu garde tes cheveux, Maria Noina! Laisse-moi les toucher, pour me préserver du mauvais œil!

— Prions, maintenant! — dit Rosa l'Épineuse, qui était jalouse des éloges adressés à Maria par ses compagnes.

Et elle regarda une étoile qui tremblait, sur le sanctuaire du Gonare; puis elle entonna le rosaire à haute voix. Mais la première à rire sottement, ce fut Rosa elle-même, et ses compagnes ne purent continuer. Alors Maria dit que chacun prierait pour son propre compte, et tout retomba dans le silence.

La lune éclairait le paysage vaste et désolé, les *tancas* brûlées par l'été, noircies çà et là par des incendies récents. Quelques feux, qu'avaient allumés des bergers perdus dans ces solitudes, apparaissaient étranges comme des feux follets, pareils à des langues rouges qui sortiraient de la terre noire, derrière les murs bas ou au milieu des chaumes coupés et des asphodèles secs. Çà et là, de petits marais, formés par les premières pluies de septembre, exhalaient un brouillard bleuâtre qui semblait être l'haleine de la terre fiévreuse. De toutes parts, sur le lointain horizon, les montagnes s'estompaient en bleu, dans la vaporeuse clarté de la lune, et là-haut, dominant toutes choses, les étoiles veillaient dans leur mystérieux silence, palpitant sur le ciel clair et profond.

Les filles cheminaient, cheminaient, blanches de lune, silencieuses et recueillies. Les cheveux de Maria flottaient au vent, comme s'ils avaient voulu se détacher d'elle, s'envoler avec la brise qui les caressait; puis ils retombaient sur ses épaules d'un air las, semblant regretter leur caprice.

Tout à coup, les filles s'arrêtèrent, se retournèrent, tendirent l'oreille : dans l'absolu silence qui précédait l'aube, on percevait le trot de plusieurs chevaux, et un écho de voix humaines était apporté par le vent... Qui était-ce?... Et voilà que, à la ligne extrême de la *tanca*, une longue tache noire apparut,

qui s'approchait peu à peu, qui se divisait; et des ombres de chevaux et d'hommes s'allongèrent sur les chaumes éclairés par la lune.

— Des gens qui viennent à la fête! — dit Maria.

Des hommes et des femmes, vêtus du costume sarde, les premiers avec le fusil en bandoulière, les secondes assises en croupe, ou sur des selles, ou à califourchon sur de petites juments, se présentèrent et entourèrent les filles arrêtées au milieu des chaumes. Dans cette caravane, se distinguait entre tous un jeune cultivateur qui montait une cavale blanche de grande taille, toujours en mouvement, à la tête fine et à la queue bien fournie. Ce garçon n'était pas beau, mais il avait un certain air de hardiesse et de distinction généreuse; avec sa capote d'orbace et de velours, dont le capuchon était rejeté sur ses épaules, avec son fusil qui scintillait sous la lune, avec sa ceinture brodée et ses éperons attachés sur des guêtres qui dessinaient des jambes nerveuses, il faisait penser aux chevaliers errants ou aux orgueilleux hidalgos. Par le fait, c'était un *principale*, c'est-à-dire un de ces riches paysans qui forment une caste à part, se vantent d'avoir du sang noble dans les veines, et possèdent même une certaine instruction.

— Salut aux Nuoraises! — commencèrent à crier les nouveaux venus, en arrêtant leurs chevaux près des filles.

— Salut à Nuoro!

— Voulez-vous monter en croupe? — demanda un vieux galant, en se penchant de côté pour extraire d'une besace une gourde pleine de vin. — Voulez-vous boire?

— Merci! — répondit promptement Maria. — Votre vin, buvez-le vous-mêmes, ou donnez-le à vos femmes, pour les faire choir de la croupe de vos chevaux! De cette façon, vous pourrez nous prendre avec vous, au retour.

— Bravo! — cria le vieux. — Tu vois, je suis ton conseil!

Et il posa la gourde sur sa bouche, renversa la tête en arrière et se mit à boire, tandis que les femmes se rebéquaient contre Maria par des mots piquants.

Le jeune homme à la cavale blanche, s'inclinant sur la selle, dit tout bas à Maria :

— Salut, Maria Noina! Tu vas donc aussi à la fête?... Le beau manteau qui te couvre les épaules! Dieu garde tes che-

veux! Quel dommage qu'il ne me soit pas permis de les toucher!

Alors seulement elle feignit de reconnaître le jeune homme :

— Salut, Francesco Rosana! — répondit-elle, en levant le visage vers lui et en rejetant en arrière ses cheveux, qui lui tombèrent jusque sur les hanches.

Il la regardait d'en haut, avec des yeux avides; mais, ayant rencontré le regard plutôt malveillant et un peu moqueur de la jouvencelle, il devint timide, se redressa, rendit la main à sa monture.

— Francesco, — lui dit soudain Maria, provocante, — au retour, voudras-tu me prendre en croupe sur ton cheval?

Francesco se retourna vivement et s'écria :

— Tout de suite! Viens!

— Non, pas tout de suite. Je t'ai dit : « au retour ».

— Entendu! Bonne fête, les filles! — leur souhaita-t-il, rayonnant de bonheur.

La jument frappait du pied, se battait les flancs avec sa queue, mordait son frein. Francesco s'éloigna, rejoignit ses compagnons, qui venaient de partir; mais, pendant un long bout de chemin, il tourna vers Maria un visage souriant.

— L'affaire est faite! — dit malignement Rosa.

— Quelle affaire?

— Le mariage. Ne vois-tu pas qu'il est amoureux comme un fou?

— Il est trop laid, — dit Maria.

— Qui déprécie, achète¹.

— Il est conseiller municipal.

— Il est riche.

— Il a quatre *tancas*. Tout à l'heure, nous en traverserons une.

— Je vous répète qu'il est trop laid!... Il a de beaux yeux; mais il ne regarde jamais en face. Il a un nez qui ressemble au bec d'un vautour.

— Qui déprécie, achète...

Maria pensait à Pietro absent, seul dans la vigne, là-bas; et elle comprenait que le moment était venu de le sacrifier;

1. Proverbe : « *Chi disprezza, compra* ».

et elle éprouvait de la pitié pour lui, mais comme pour une victime nécessaire. D'ailleurs, était-ce sa faute, à elle? Pouvait-elle prévoir que Francesco se serait présenté, cette nuit, au milieu des *tancas*, envoyé vers elle par le destin?

Les filles se reprirent à cheminer, à cheminer. L'aube resplendissait derrière les crêtes lointaines de l'Orthobenc, derrière les montagnes bleues d'Oliena. Le ciel se colorait lentement de rose; les chaumes commençaient à reluire, humides de rosée; le vent se taisait; les alouettes chantaient, cachées dans les maquis.

Les filles ne disaient plus rien. Elles s'arrêtèrent encore une fois, sur l'esplanade désolée qui entoure la vieille et mystérieuse chapelle du Saint-Esprit. Quelques-unes d'entre elles se lavèrent dans l'eau d'une mare, au milieu des joncs. Puis elles se remirent en marche, enveloppées dans la poétique splendeur du matin.

Elles cheminaient, cheminaient. Maria songeait toujours à Pietro et à Francesco. Le premier s'éloignait derrière elle, toujours plus loin, toujours plus loin, dans le silence de l'espace, tandis que Francesco se rapprochait, l'appelait, l'attendait là-haut, dans la montagne, avide et fascinant comme un vautour. Absorbée dans ses pensées, elle suivait ses compagnes, sans faire attention au paysage.

Les filles traversèrent des plaines couvertes de ronces et de prunelliers, celles-là chargées de mûres luisantes, ceux-ci alourdis par les baies violettes. Elles passèrent entre des groupes de roches énormes, percées au sommet, illuminées par les radieuses clartés de l'aurore. Maria secoua ses préoccupations lorsqu'elle vit les pentes de la montagne, tapissées de bois qui ondoyaient dans l'or du soleil naissant. Au sommet du mont, parmi les roches roses de soleil, le sanctuaire se profilait en gris sur le ciel bleu.

Les filles s'agenouillèrent et firent une courte prière.

Maria tira de sa poche un peigne et, aidée par ses compagnes, elle démêla et lissa ses cheveux. Puis, toutes ensemble, elles se mirent de nouveau à monter et elles s'enfoncèrent dans un bois de chênes nains, clairsemés. Alors elles commencèrent à rencontrer beaucoup de monde. Des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants, venus de Bitti et d'Orune, soit à pied,

soit à cheval, redescendaient, après avoir entendu la première messe, et s'en retournaient dans leurs villages lointains, blottis entre les monts sauvages, au nord de Nuoro. Les hommes, au visage basané, aux farouches yeux noirs, vêtus d'orbace, de serge, de cuir, pareils aux *mastrucati latrones*¹ de Cicéron; les femmes, dans leurs rudes costumes d'orbace et de drap jaune, ne manquaient pourtant pas d'une primitive élégance.

— Salut à Nuoro! — dirent les gens de Bitti, avec leur prononciation latine.

— Salut à Orune! Salut à Bitti! — répondirent les filles.

Plus haut, elles rencontrèrent des gens d'Olzai; village dont les habitants sont connus pour leurs sentiments religieux. Une femme de ce village, pâle et sévère comme une nonne, racontait à une gracieuse fille de Gavoi, coiffée d'une capuche rose, la légende de sainte Barbara. La femme d'Olzai disait, en se signant : « La madone de Gonare et notre sainte Barbara (au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il!) se sont rencontrées précisément à cette place. Elles se regardèrent, se donnèrent la main. Puis la madone dit :

« Barbaredda d'Olzai,
De l'endroit où l'on nous posera,
Jamais nous ne nous verrons². »

Et, en effet, le sanctuaire de la madone de Gonare s'aperçoit de tout le district, sauf de l'église d'Olzai, où est sainte Barbara.

Peu à peu la montagne se peuplait. Par les sentiers grimpaient une foule bariolée. Les paysans, les femmes, les pâtres d'Orune, le village le plus proche, formaient comme une procession. Mille voix résonnaient sous les chênes, dans le bois aride et sauvage. D'en haut venaient des cris d'enfants, de marchands ambulants, de personnes en gaieté. — Parmi cette foule, Maria se trouva mêlée à un groupe d'hommes qui, l'admirant plus qu'il n'aurait été convenable, lui adressaient des propos flatteurs et plaisantaient sur ses cheveux dénoués :

— On dirait la queue de ma jument noire... Regarde donc!

1. « Brigands vêtus de la *mastruca* », — vêtement de peau sarde ou germain.

2. En dialecte : « *Barbaredda de Orzai, — Ube nos an a ponner, — No nos bidimus mai.* »

— Oui; mais la jeune fille ressemble à ta jument, quand les mouches la tourmentent.

— Quel malheur qu'elle ne se laisse pas mettre le frein!

Maria rougissait, mais elle faisait semblant de prier et elle ne répondait pas.

La presse augmentait. De tous les sentiers, de tous les fonds de bois affluaient cavaliers, piétons, chars tirés par des bœufs, chiens et mendiants. C'étaient des gens de la Barbagia; c'étaient des Nuorais superbes, de belles filles d'Orune, roses sous leurs bandeaux blancs, des femmes de Mamojada, au corsage rouge, des pâtres d'Orgosolo, dont le costume laineux rappelait les Sardes de jadis, vêtus de fourrures; c'étaient de pimpants Dorgalais, aux longues boucles frisées, des femmes d'Oliena, avec leurs chevaux chargés de vin. Et l'on voyait monter aussi les Baroniais, aux sandales de peau; et l'on distinguait dans la multitude quelques femmes de Goceano, pâles, avec de grands yeux arabes, et quelques femmes de Campidano, aux foulards jaunes déployés sur la tête, aux faces roses et dorées comme des madones byzantines.

Le soleil était déjà haut et tombait d'aplomb sur le bois, lorsque Maria et ses compagnes arrivèrent au campement des marchands, établi au pourtour des clairières où quelques familles de Nuoro s'installaient pour passer le temps de la neuvaine. Avant de gravir la dernière côte, celle qui mène jusqu'à l'église, les filles déposèrent leurs fardeaux et s'assirent au pied d'un arbre. Maria regarda autour d'elle, en quête de Francesco; mais, entre les nombreuses montures attachées aux arbres, elle ne reconnut pas la cavale blanche. Alors elle s'égaya un peu, rejeta ses cheveux en arrière et regarda le paysage.

Le lieu n'était pas beau. Les arbres jetaient des ombres rares sur la pente parsemée d'herbe aride, de buissons grisâtres. Dans ces ombres et dans cette herbe tout un peuple s'agitait, croyant s'amuser par la seule raison qu'il s'était rassemblé là.

Les marchands ambulants veillaient sur leur camelote de fer-blanc, criaient les prix, lançaient des plaisanteries grossières aux filles qui passaient. Des femmes de Tonara, étroitement serrées dans leur costume rude, insensibles au soleil et au bruit de la foule, mesuraient des noisettes ou sciaient

et débitaient leurs nougats blancs, qui fondaient à la chaleur. Sous des cabanes de feuillage, les revendeurs exposaient leurs étoffes d'occasion ; l'écarlate saignait au soleil, les brocartscintillaient ; toute une flore invraisemblable s'épanouissait sur les foulards et sur les châles rustiques.

Près des buvettes, autour des tonneaux et des bouteilles, se bouscuaient des bandes d'hommes, amis nouveaux et vieux amis, qui s'étaient rencontrés là par hasard ; et au milieu d'eux se détachaient, faisant un bizarre contraste, les figures de quelques bourgeois. Le vin et les liqueurs réjouissaient l'âme de ces farouches paysans, et l'eau-de-vie embaumait, tel un parfum de fleur funeste.

Maria et ses compagnes mangèrent. Ensuite elles endossèrent la *tunica* et elles se remirent en marche vers l'église.

Le sentier s'élargissait, âpre, raidi en escalier, comme taillé dans la roche, entre des blocs énormes, entre des maquis, entre des troncs d'arbres de plus en plus sauvages et contournés. Les costumes colorés des femmes resplendissaient sur le fond lumineux de la pente. Les voix se perdaient dans la silencieuse pureté des cimes couronnées d'azur.

Mais Maria continuait à entendre, autour d'elle, de sottes et parfois d'indécentes paroles. Les jeunes gens accouraient pour la voir, s'arrêtaient, la dévisageaient. C'était toute une explosion d'admiration naïve, qui offensait et qui flattait la belle aux cheveux épars. Quelqu'un demandait :

— D'où est-elle, cette fille ?

— Elle est de Nuoro.

— Non, elle est d'Orune.

— Non, elle est d'Orotelli.

— D'où es-tu, ma belle ?

— Elle est de chez le diable ! — répondit Rosa, envieuse et impatientée.

Tout le monde se mit à rire, et les jeunes gens crièrent :

— Vive Nuoro !

Les mendiants, arrêtés près des croix qui s'érigaient de place en place, au bord du chemin, tendaient la main et chantaient, d'une voie cadencée, une espèce de lamentation douloureuse. Personne ne prêtait l'oreille à ce qu'ils disaient, mais presque tout le monde jetait des sous dans leurs casquettes

posées à terre. Maria ne manquait pas de jeter un sou à chacun d'eux.

Sitôt le sommet atteint, les filles de Nuoro entrèrent dans la vieille église, déjà remplie de fidèles, et Maria eut peine à s'ouvrir un passage dans la presse pour pénétrer jusqu'à l'autel. La chaleur était intense et le visage de la jeune fille s'empourprait, très beau dans le cadre des cheveux dénoués. Francesco Rosana, appuyé à la balustrade de l'autel, frémit en la voyant, et, pour l'arrêter, il lui toucha doucement le bras.

— Tu ne fais que d'arriver? — lui demanda-t-il à voix basse?

— Oui, — répondit-elle, continuant d'avancer sans lui accorder un regard.

Elle déposa son cierge, s'agenouilla, essaya de prier.

« O vierge du Gonare, il est accompli, le vœu que je t'ai fait, lorsque mon père est tombé de cheval. Tu as sauvé mon père, ô Vierge, et je suis venue vers toi, les pieds nus et les cheveux dénoués, et je t'ai apporté un cierge de trois livres... Sois louée, ô Vierge du Gonare... »

Elle ne sut pas en dire plus long, quoique, dans son cœur, bouillonnât un flot de prière. Mais elle n'osait pas formuler les obscurs désirs de son cœur. Elle aurait voulu demander à la Madone la grâce d'oublier tout de suite Pietro et d'aimer celui qui la regardait ardemment, à deux pas de distance; mais elle n'en avait pas la hardiesse.

Trois prêtres, vêtus de blanc et d'or, entonnèrent la messe. Un adolescent, en robe rouge, vint se placer près de Maria, avec son encensoir allumé, qui se balançait et qui fumait.

Puis la foule envahit jusqu'aux marches de l'autel, et Maria dut se remettre debout. Quelqu'un lui effleura la main : elle se retourna; elle vit Francesco derrière elle, et elle sourit. Alors il fit tout ce qu'il put pour se rapprocher encore, si bien qu'il lui passa presque le bras autour de la taille.

La foule augmentait toujours. En se retournant, Maria apercevait une ondulation de têtes multicolores, et, par la porte grande ouverte, dans un carré d'éclatante lumière, elle découvrait une autre foule, puis une autre encore, serrée, entassée sur le parvis et sur les rochers d'alentour. Jamais elle n'avait vu un spectacle plus imposant, un tableau plus lumineux et plus coloré, pas même aux jours de la semaine sainte, dans la



cathédrale de Nuoro. Il y avait là des costumes et des types de quinze ou vingt villages : vieilles têtes hiératiques de bergers, figures de hobereaux aussi aristocratiques que des figures de princes, profils bronzés d'insulaire montagnards, longues chevelures préhistoriques, petits visages de camées, yeux sarrasins, noirs et profonds comme la nuit, têtes enveloppées de bandeaux jaunes, noirs ou blancs, couvertes de capuches, coiffées à l'orientale, cachées sous de larges foulards à franges, voilées de dentelles, encadrées de cornettes raidies par l'amidon. On distinguait aussi dans la foule quelques autres femmes qui avaient les cheveux dénoués ; mais aucune ne les avait aussi beaux que Maria. Quand, à l'élévation, celle-ci se mit à genoux, ses cheveux balayèrent le sol.

Francesco ne cessait pas un moment de la contempler, et quelquefois leurs regards se rencontraient. Elle pensait toujours à Pietro ; dans les minutes de distraction et de rêve, elle voyait devant elle les yeux si doux et si clairs qui l'avaient regardée comme aucun autre homme ne la regarderait plus ; mais, en se retournant, elle rencontrait les yeux bruns et vifs de Francesco, et elle les considérait avec abandon et avec tristesse. Oui, le rêve était fini, la réalité commençait.

D'ailleurs, si elle se sentait triste, elle ne l'était pas profondément. Sans doute, Francesco était laid ; mais il avait une physionomie bonne et douce, qui inspirait de la confiance. On ne peut pas tout avoir, dans la vie : il faut savoir se contenter.

Et, pendant ce temps-là, les fidèles chantaient les *gosos*, laudes en l'honneur de la Madone, sur un mélancolique motif qui semblait la plainte d'un peuple désolé :

Les roches distillent des perles ;
 Les maquis, des grâces et dons ;
 Avec mille voix et chansons
 T'acclament les oiseaux jolis ;
 Et les étoiles reluisantes
 Descendent pour te couronner¹.

1. En dialecte : « *Sas roccas distillan perlas ; — Sas mattas, grassias e donos ; — Cun milli boghes e tonos — Tacclaman sas aes bellas ; — Sas relughentes istellas — Falan pro l'incoronare.* »

XI

A peine sortie de la petite église, Maria ramassa ses cheveux en deux grosses tresses, qu'elle tordit sur sa nuque, et elle enveloppa sa tête d'un foulard sombre. Francesco la suivait, et, lorsqu'il vit les compagnes de la jeune fille dispersées dans la foule, il lui dit :

— Viens avec moi, là-bas, entre ces rochers. Les Nuorais y sont tous. Nous regarderons la course de chevaux.

Maria accepta l'invitation, et elle sourit, quand il recommença de lui faire la cour. Ils descendirent ensemble jusqu'aux rochers, un peu au-dessous de l'esplanade, et ils trouvèrent là un groupe de Nuorais qui regardaient les chevaux courant sur le plateau situé en contre-bas. De cette hauteur, les chevaux ressemblaient à des souris montées par des cavaliers lilliputiens. La foule s'était éparpillée sur l'esplanade et sur les pentes rocheuses ; des cris sauvages résonnaient de toutes parts. Tout le monde parlait des prix, qui consistaient en bœufs, en argent, en étoffes de velours et de brocart.

Maria s'amusait beaucoup. Près d'elle, plusieurs femmes d'Orotelli faisaient circuler de main en main une fiole, où elles introduisaient leur petit doigt, et ensuite elles passaient religieusement ce doigt sur leurs lèvres.

— Que font-elles ? — demanda Maria.

— C'est l'huile miraculeuse de la lampe de Notre-Dame, qui préserve des maux d'yeux ! — répondit Francesco, ironique.

Maria, au lieu de rire, appela une des Orotellaises :

— Veux-tu me donner cette fiole d'huile bénite ? Ma mère a souvent mal aux yeux.

— Non, ma belle, je ne peux pas. Mais, si tu veux, libre à toi de t'en servir !...

— Ses yeux n'ont pas besoin de médicaments, — intervint Francesco Rosana. — Ne vois-tu pas comme ils sont beaux ? Est-ce que tu es aveugle ?

— Je te la paierai une lire, — insista Maria.

— Quand même tu m'offrirais mille écus, je n'accepterais pas, ma belle.

— Alors, va en paix!

Francesco demanda à Maria :

— Veux-tu que je prie ce monsieur de nous prêter sa jumelle? Nous regarderons du côté de Nuoro.

— Oui! — répondit-elle avec un sourire.

Francesco emprunta la jumelle et l'approcha des yeux de Maria. Pendant qu'elle regardait, il lui passa un bras autour des épaules et il dit :

— Regarde. Ce village que tu vois au-dessous de nous, c'est Sarule... Et vois-tu aussi ce bois, qui est un peu plus loin? Il y a deux ans, j'y suis resté trois mois, à faire paître mes vaches... Regarde encore de cet autre côté, très loin. C'est la plaine de Macomer... Quel dommage qu'il y ait un peu de brume, aujourd'hui! La journée va se gâter. Mais, l'an prochain, nous reviendrons ici ensemble, n'est-ce pas?

Elle resta muette. Ses compagnes de voyage s'approchèrent d'elle et commencèrent à la plaisanter, à faire des allusions malicieuses. Puis toute la bande des Nuorais redescendit vers le bois. A moitié chemin, Maria s'arrêta près d'un bloc calcaire, contre lequel s'adossaient quelques femmes d'Ala. D'autres enveloppaient dans des morceaux de papier et conservaient religieusement quelques grains de poussière qu'elles avaient grattés à la surface du bloc.

— Ici, — expliqua une toute petite vieille, qui n'avait qu'un œil, — la très Sainte Vierge s'est adossée, lorsqu'elle gravissait la montagne... En s'adossant contre ce bloc, on se préserve des douleurs d'épaules, et la poussière qu'on y gratte guérit de la fièvre.

— Si je ne me trompe, — dit tout bas Francesco, — nous sommes sur le mont des miracles.

— Mécréant! repartit Maria, en s'adossant contre le bloc.

Mais, quand elle vit qu'il s'y adossait aussi, à côté d'elle, elle éclata de rire et elle lui demanda :

— En somme, y crois-tu ou n'y crois-tu point?

— Je crois en toi, Maria, et ce que tu fais, je le fais.

Cette galanterie plut beaucoup à la jeune fille. Oui, vraiment, Francesco était aimable et bien élevé. A partir de cette minute, ils ne se quittèrent plus.

Revenus dans le bois, les Nuorais s'attardèrent un peu

autour d'une troupe de paysans qui dansaient la danse sarde. Puis ils firent quelques achats et ils se préparèrent au retour, avec l'intention de s'arrêter encore à moitié route, dans la *tanca* de Francesco Rosana.

Maria, ainsi qu'elle l'avait promis, monta en croupe derrière Francesco, et elle entoura de son bras la taille du cavalier. Le jeune propriétaire sentait le buste de la jeune fille s'appuyer contre lui légèrement; il serrait dans sa main la main chère, et il était heureux comme il ne l'avait jamais été.

— Il me semble que je suis ivre, — dit-il tout à coup. — Mais, grâce à Dieu, tu es là pour me soutenir!

Rosa l'Épineuse, assise en croupe sur un bidet monté par un vieux paysan, regardait à chaque instant la cavale blanche de Francesco et faisait une grimace méchante.

Avant d'arriver à la chapelle du Saint-Esprit, tout le monde mit pied à terre, et l'on mangea à l'ombre d'un petit bois de chênes.

— Regarde donc! — dit Rosa à une de ses compagnes, en indiquant Maria et Francesco. — Ils se font la cour d'une manière scandaleuse.

— Est-ce que tu serais jalouse? — répondit l'autre.

— De qui? De ce porc-épic?

— Quel porc-épic? — demanda quelqu'un de la compagnie.

— Toi! — répliqua la fille.

Maria, devinant de qui il s'agissait, rougit de colère. Oui, sans doute, Francesco était laid. Plus elle le regardait, et moins il lui plaisait, avec ce teint pâle et presque terreux, avec cette mâchoire saillante, avec cette petite barbe noire et clairsemée, avec ce front bas et ridé, avec ce nez aquilin qui lui donnait un air d'oiseau de proie. Mais ses yeux étaient doux, son sourire était bon; et, en outre, il s'habillait avec élégance, chaussait des bottines de bourgeois, portait une montre, avait un mouchoir blanc marqué à son chiffre. Bref, c'était un jeune homme distingué, un riche propriétaire, et Rosa avait bien de quoi crever d'envie! Au surplus, les vastes *tancas* qui entouraient la chapelle du Saint-Esprit appartenaient à Francesco; il était à lui, ce bois où la compagnie s'attardait à faire la sieste; il était à lui, ce ruisseau; elles

étaient à lui, ces vaches paissantes ; — et tout cela faisait un cadre magnifique à la figure insuffisamment jolie du jeune propriétaire.

Lorsque la compagnie se remit en route, le jour commençait à décliner. Le repas, le vin, l'heure inspiraient l'allégresse, mais une allégresse un tantinet sentimentale, aux cavaliers et aux jeunes filles. Celles-ci, assises en croupe sur les chevaux un peu las, se laissaient mollement aller contre les épaules des garçons qui leur serraient la main avec tendresse. Le soleil baissait sur le ciel bleu d'ardoise ; une douceur ardente imprégnait ce paysage désert, où, sur un fond doré, les ombres des arbres et des maquis ressortaient fortement ; au passage des chevaux, les ruisseaux, les eaux stagnantes, où se reflétaient les buissons et les joncs de la rive, jetaient des étincelles vertes.

Francesco, éperonnant sa belle cavale, avançait toujours ses compagnons de voyage. Puis, sous prétexte de les attendre, il arrêtait la cavale, se tournait en arrière, pour regarder ; et alors ses yeux se fixaient sur le visage de Maria, passionnés et avides. Elle baissait les siens ; mais souvent aussi elle riait, et les fossettes de ses joues exaltaient encore l'enthousiasme de l'amoureux cavalier.

Enfin, pendant la dernière étape qui les séparait de Nuoro, il déclara son amour à la jeune fille.

— Maria, — lui dit-il, — je voudrais t'adresser une question. Aujourd'hui tu as été si gentille avec moi que cela me donne le courage de t'ouvrir mon cœur.

— Parle, — répondit-elle simplement.

Mais sa voix était un peu tremblante, et un voile de tristesse offusquait ses yeux.

— Daigne m'écouter, Maria, et excuse-moi d'avoir une pareille audace... Es-tu libre ? As-tu quelque engagement d'amour ?

Elle pensa à celui qu'elle aurait voulu chasser de son âme, mais qui, malgré elle, y revenait toujours ; et un accès de pitié et d'humiliation l'envahit : — pitié pour lui, humiliation pour elle-même, qui s'était avilie jusqu'à aimer un domestique... Qu'aurait dit Francesco Rosana, s'il avait su ?...

Comme elle se taisait, le jeune homme lui serra la main, pour solliciter la réponse. Elle mordit sa lèvre inférieure, elle

regarda au loin, et, pendant une seconde, elle eut l'idée généreuse de confesser sa funeste passion. Mais la honte aussitôt reprit le dessus.

— Je suis libre, — affirma-t-elle.

— Eh bien, veux-tu devenir ma femme? J'en parlerai sur-le-champ à ton père.

— Francesco, — répondit-elle, sérieuse, — je te remercie beaucoup pour l'honneur que tu me fais. Mais tu comprends que je ne peux pas te donner tout de suite une réponse. Laisse-moi réfléchir un peu. Dans quinze jours, je te ferai savoir quelque chose.

— Dans quinze jours! — s'écria-t-il. — Comme c'est long!... Eh bien, soit!

Il n'ajouta rien de plus; mais il serra très fort la main qu'elle tenait toujours appuyée à sa ceinture, et à plusieurs reprises, il poussa des soupirs.

Elle pensa : « Oui, il m'aime, et peut-être autant que ce malheureux domestique. » Puis elle baissa les yeux, et deux larmes de douleur tombèrent sur son sein ému.

Mais ce ne fut qu'un instant. Déjà les premières maisons de Nuoro apparaissaient dans le limpide crépuscule de septembre. Les paysans rencontrés sur la route s'arrêtaient, saluaient Francesco avec une respectueuse déférence. Les compagnons de voyage éperonnèrent leurs chevaux et se réunirent pour rentrer tous ensemble dans la ville. Maria secoua la tête, comme pour en chasser les pensées tristes, et elle releva fièrement le visage. On fit une rentrée triomphale, et Francesco proposa aux cavaliers de reconduire à cheval, jusque chez elles, les femmes qui les avaient honorés de leur compagnie. Il traversa ainsi toute la ville, et il passa devant sa propre maison.

— Vois, — dit-il, en montrant à Maria une maison blanche qui avait quatre fenêtres ouvertes. — Tu sais que cette maison est la mienne. Derrière, il y a le jardin, avec un bel amandier, un grenadier, une treille. Cela te plaît-il?

— Je n'ai jamais visité ta maison, — lui répondit-elle, en regardant les fenêtres.

— L'été, il fait frais dans le jardin, — reprit-il.

Et il ajouta, à voix basse :

— Nous prendrons le frais sous la treille, n'est-ce pas, Maria?

— Je ne sais pas encore, — dit-elle timidement.

— Mais la maison te plaît, n'est-ce pas? La rue est belle. En carnaval, elle est toujours pleine de masques et de personnes qui s'amuse.

Les voisines de Francesco sortaient sur leurs portes :

— Salut aux gens de la fête! — criaient-elles. — Vous êtes-vous bien amusés? Nous avez-vous rapporté du nougat?

— Oui, oui, mais nous l'avons perdu en route! — répondait en plaisantant l'heureux Francesco. — Les souris ont troué nos besaces.

Et Maria saluait de la tête, souriant à ses futures voisines.

Cependant Zia Luisa filait, droite sur le seuil de sa porte cochère. Quelqu'un passa et lui annonça que Maria revenait, assise en croupe sur la cavale de Francesco Rosana. Une rougeur légère colora le pâle visage de Zia Luisa. Elle toucha son corset, pour s'assurer qu'il était lacé, arrangea le bandeau qui entourait son visage, pinça les lèvres et attendit, solennelle et imposante. Dès qu'elle aperçut les deux jeunes gens et qu'elle distingua la main de Francesco posée sur celle de Maria, la vieille chatte comprit que le mariage était bel et bien conclu, et, non sans juste raison, elle en éprouva un transport d'allégresse.

— Salut aux gens de la fête! dit-elle, agitant son fuseau. Tu ne mets pas pied à terre, Francesco Rosana?

— Non, il est trop tard, — répondit-il en aidant Maria à descendre. — Je viendrai un autre jour.

— Eh bien, reste au moins un moment! Veux-tu accepter un verre de vin?

— Oui; apportez!

Zia Luisa s'en alla à la cuisine, et Maria se trouva encore seule avec Francesco pendant quelques minutes.

— Dans quinze jours, n'est-ce pas?

— Oui, dans quinze jours.

GRAZIA DELEDDA

(Traduit de l'italien par G. HÉRELLE.)

(A suivre.)

LA JEUNESSE DE DELPHINE GAY

(MADAME ÉMILE DE GIRARDIN)

— DOCUMENTS INÉDITS —

O matre pulchrâ filia pulchrior!

HORACE ¹

En ce temps-là Sophie Gay partageait sa vie entre Aix-la-Chapelle, où son mari avait fondé une maison de banque, après sa disgrâce de trésorier-payeur général, et Paris où la rappelaient tous les hivers ses relations de société et le souci de l'établissement de ses filles ². Elle habitait à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 12, à deux pas de l'hôtel Richelieu où Lamartine avait coutume de descendre. Mais, dès que revenait l'été, elle l'allait passer à Aix-la-Chapelle dont les eaux étaient aussi recherchées que peuvent l'être aujourd'hui celles de Spa.

La « saison », à Aix-la-Chapelle, en 1818, fut tout particulièrement brillante, grâce au congrès que les puissances étrangères y tinrent au mois de septembre, pour délibérer sur l'évacuation anticipée du territoire français. On se souvient qu'aux termes du second traité de Paris, et par aggravation de celui du

1. Cette épigraphe fut mise par Alexandre Guiraud en tête de l'article qu'il consacra aux *Essais poétiques* de Delphine dans la *Muse française* (1824).

2. Élixa, qui était l'aînée, avait épousé, en 1817, le comte O'Donnell. Restaient à marier, Delphine, — née à Aix-la-Chapelle, le 26 janvier 1804, — qui épousa, le 1^{er} juin 1831, Émile de Girardin, et Isaure, qui épousa, le 6 juin 1837, Théodore Garre.

30 mai 1814, il avait été stipulé que le territoire français demeurerait occupé par une armée de 150 000 soldats étrangers. La durée de cette occupation avait été fixée à cinq ans ; mais elle pouvait être réduite à trois, au cas où la situation politique de la France n'inspirerait plus, passé ce délai, aucune inquiétude à la Sainte-Alliance.

En 1818, le gouvernement français, par l'organe du duc de Richelieu, ayant réclamé le bénéfice de cette clause, les souverains alliés convinrent de se réunir à Aix-la-Chapelle pour examiner cette demande. Naturellement, ce congrès y attira, en outre du monde officiel, un certain nombre de personnages de marque, dont la princesse d'Orange, sœur de l'empereur de Russie, le prince Auguste de Prusse et — rencontre toute fortuite, à ce qu'il paraît ! — madame Récamier, venue là, suivant un joli mot d'Adrien de Montmorency, « comme sixième puissance »¹.

Ce milieu cosmopolite n'était pas pour déplaire à Sophie Gay. On pourrait même dire qu'elle y était dans son élément, car, en vraie Parisienne qu'elle était, elle avait toujours eu un faible pour les étrangers².

Elle écrivait d'Aix-la-Chapelle, à un ami, le 31 août 1818 :

Si vraiment, monsieur, il me souvenait très bien de la promesse que vous aviez eu la bonté de me faire et que vous venez enfin d'accomplir. Je suis presque tentée d'en rendre grâce à ce mal d'œil qui, vous forçant à plusieurs jours de retraite, vous a donné le loisir de penser à vos engagements et de les satisfaire, car, soit dit sans vous offenser, mon souvenir aurait peut-être eu bien de la peine à se faire jour à travers les plaisirs qui se disputent votre tems. Ainsi donc pardonnez-moi ce mouvement de reconnaissance pour une indisposition qui m'a valu la plus aimable lettre.

D'anciens amis qui me tiennent au courant des nouvelles pari-

1. Madame de Vitrolles s'y trouvait aussi, « pour faire valoir ses prétentions sur la principauté de Salm ».

2. C'est ainsi qu'elle avait, une des premières, admiré la poésie de Byron. Elle écrivait, le 12 mars 1820, à Alexandre Guiraud :

D'admirer lord Byron, chacun me fait un crime,
On médit de mon goût, on l'appelle un travers ;
Mais mon amour pour lui paraîtra légitime,
Si jamais on apprend que je lui dois vos vers.

(Inédit.)

siennes m'avaient appris le duel de M. de Jouy et les tracasseries du Comité des 15. J'ai vu avec peine le mauvais effet que celles-ci produisaient sur l'esprit des étrangers; ils sont par nature disposés à nous croire trop vains, trop légers pour sacrifier nos intérêts particuliers à ceux d'un parti vraiment patriotique. Ces sortes d'intrigues, leur prouvant que l'ambition personnelle dirige autant les libéraux que les ultras, leur servent de prétexte pour surveiller plus longtemps ce qu'ils appellent *notre esprit révolutionnaire*. Quand donc l'amour du bien public l'emportera-t-il sur l'amour-propre?

J'avais prévu que la convalescence de notre ami Benjamin Constant serait longue et pénible : aussi ma rancune contre cet affreux accident¹ et tout ce qui en est cause sera-t-elle éternelle. J'ai la consolation d'en parler souvent ici avec madame Récamier, dont l'intérêt n'est pas moins vif que le mien pour cet aimable malade. Nous lisons toujours avec un plaisir nouveau ses articles dans la *Minerve*², et je les prête ici à tous les illustres diplomates que je rencontre. Nous en possédons déjà de fort importants, et que l'on croit chargés de préparer les affaires du Congrès de manière à ce que les souverains n'aient plus qu'à signer.

Les soirées que je passe au milieu de ces grands personnages ressemblent bien peu à celles où le *Rival de Totin* nous amusait tant l'hiver dernier, mais c'est un autre genre de mélodrame qui ne manque pas d'intérêt et le plaisir d'y jouer le rôle d'une bonne Française à la barbe de tous ces Cosaques a quelque chose d'assez piquant. Cependant je ne compte pas m'en amuser plus d'un mois encore. Je n'ai pas la moindre nouvelle de madame Gail, on croit qu'elle arrivera ici le 15 septembre. Si cela est, nous reviendrons ensemble à Paris. Les souverains se réuniront le 27, et le 28 les conférences s'ouvriront. On nous avait flattés d'une troupe de comédiens français pour cette époque, mais l'empereur d'Autriche s'est opposé à cette mesure anti-germanique et nous en serons réduits à nous moquer de leurs acteurs burlesques. Que n'êtes-vous là pour en contrefaire le sublime? La partie de ma famille qui vous est inconnue sait déjà vos talents en ce genre. Isaure en a fait des récits merveilleux et, pendant qu'elle vantait votre gaieté, je parlais de tout ce qui vous rend sérieusement aimable, mais, pour qu'on ne vous croie point parfait, j'ai supposé que vous étiez frivole, inconstant, que sais-je? il fallait bien vous imaginer quelques défauts : comme ceux-là n'empêchent pas d'être un ami sincère

1. On sait que Benjamin Constant tomba un jour de la tribune et qu'il resta boiteux jusqu'à la fin de sa vie.

2. La *Minerve française*, fondée par Benjamin Constant avec le concours d'Aignan, Étienne, Jay, É. de Jouy, Lacretelle aîné et Tissot, parut au mois de février 1818.

et dévoué, ils ne sauraient porter atteinte au bon sentiment que vous m'inspirez, et c'est pour cela que je les ai choisis.

SOPHIE GAY

Je suis très touchée du souvenir de M. Marin¹ et vous prie de l'en remercier de ma part. Dites-lui que je le charge de vous inviter à m'écrire souvent. Quand vous verrez M. de Jouy, rappelez-lui qu'il y a dans un petit coin de la Prusse une de ses amies qui s'intéresse beaucoup à ses succès et lui en demande de nouveaux².

Madame Gail, dont il est question dans cette lettre, était, en 1818, la meilleure amie de Sophie Gay. Elle était née Sophie Garre, et, comme elle était aussi laide que madame Gay était belle, on avait pris l'habitude de les désigner l'une de l'autre par « la belle » et « la laide », — ou encore par « Sophie de la parole » et « Sophie de la musique » : madame Gail était, en effet, une musicienne accomplie. — Mariée, en 1794, à dix-neuf ans³, à l'helléniste de ce nom, elle s'était si vite dégoûtée du grec qu'elle avait planté là son mari, au bout de quelques mois, pour cultiver la musique en pleine liberté. Après avoir pris des leçons de Mengozzi, Fétis, Perne et Neukomn, elle se mit à faire des romances qui eurent tout de suite une grande vogue. Mais sa réputation ne datait vraiment que des *Deux Jaloux*, petit opéra-comique en un acte, qu'elle avait fait jouer au Théâtre Feydeau, le 27 mars 1813. A partir de ce moment, la moindre de ses compositions, romance ou nocturne à deux voix, obtint un succès que n'atteignirent jamais les ouvrages de Loisa Puget ou de Pauline Duchambge. Il faut dire aussi que ses interprètes ordinaires étaient Ponchard, Levasseur, la jeune Cinti, voire Garat, qui, dans les dernières années de sa vie, ne chantait qu'accompagné par elle. Elle-même avait un joli filet de voix, dont le sentiment faisait le principal charme.

J'ai dit qu'elle était laide. Par contre, elle était si bonne et si facile à vivre, elle avait une telle distinction de langage et

1. C'était le sculpteur que Chateaubriand chargea d'exécuter le mausolée de Pauline de Beaumont, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, à Rome.

2. Lettre inédite, communiquée par madame Léonce Détryat.

3. Née à Melun, en 1776, elle mourut, à Paris, le 24 juillet 1819.

de manières, tant de tact et de simplicité, que les femmes du monde l'aimaient pour ses qualités morales presque autant que pour son talent. Elle avait conquis, entre autres, l'affection très dévouée de la baronne Lydie Roger, fille du fermier général Vassal, laquelle vendit ses diamants et ses perles pour venir en aide aux républicains et aux bonapartistes traqués par la Restauration, et elle avait loué avec elle, rue Vivienne, dans la maison que plus tard occupèrent les frères Galignani, un grand appartement pour y donner des concerts et des fêtes. Le « tout Paris » d'aujourd'hui ne saurait se faire une idée de ce qu'était, en 1818, le salon de Sophie Gail. Tous les mondes y étaient représentés. On y rencontrait, tour à tour et quelquefois ensemble, la princesse de Chimay, ancienne madame Tallien, encore resplendissante en dépit des injures du temps, madame de Pontécoulant, madame de X... qui se vantait d'avoir enlevé Talma à madame de Z..., sa mère, madame Blondel de la Rougerie, créole piquante ; — parmi les étrangères de distinction, l'Anglaise madame Hutchinson, dont le mari avait contribué à l'évasion de M. de La Valette, la comtesse de Furstenstein, nièce de madame Benjamin Constant ; — puis quelques hommes sérieux, comme l'historien Lemontey et le mathématicien de Prony ; — enfin quelques jeunes hommes d'avenir comme M. Vatout, que M. Decazes avait pris pour secrétaire quand on forma le ministère de la police, ce qui avait fait dire à madame Roger, un jour que madame de Constant lui demandait si l'on pouvait encore avoir des relations avec un tel fonctionnaire :

— Certainement, ma chère amie ! On ne doit craindre que ce qu'on ne sait pas.

La manière d'être de madame Roger dans ce salon retentissant et encombré ne laissait pas voir qu'elle était chez elle. Elle s'effaçait complètement et ne paraissait qu'une invitée. C'était madame Gail qui faisait tous les honneurs. Madame Roger ne s'occupait que des chanteurs, du vieux Berton, de Nicolo, de Fétis, dès qu'ils arrivaient. On se groupait là, dit un mémorialiste bien informé¹, dans un pêle-mêle fort commode et des plus amusants. Après le concert, on dansait

1. Auger. — *Mémoires*.

quelquefois ; et Delphine Gay, rose encore en bouton, et sa sœur grassouillette, madame O'Donnell, étaient parmi les danseuses les plus courtisées.

Sophie Gay, depuis quelque temps, s'était emparée de madame Gail, au point qu'on ne les voyait plus l'une sans l'autre. Elles avaient composé ensemble un opéra-comique qui avait obtenu un certain succès au Théâtre Feydeau. « Sophie de la parole » avait simplement ajusté une petite comédie de Regnard, *la Sérénade*, et « Sophie de la musique » y avait fait entrer quelques-uns des morceaux les plus appréciés dans son salon, entre autres une barcarolle vénitienne : *O pescatore dell' onda*, qu'elle avait mise à la mode, et dont les variations, chantées par le célèbre baryton Martin, avaient couru sur toutes les lèvres.

L'idée leur était venue de transporter *la Sérénade* à Aix-la-Chapelle, pour charmer l'esprit et le cœur des souverains et des diplomates pendant le congrès : d'où l'impatience avec laquelle Sophie Gay attendait sa bonne amie, à la date du 31 août 1818.

Relisons, s'il vous plaît, sa lettre. J'y trouve deux ou trois lignes qui méritent qu'on s'y arrête. Elle dit : « Le plaisir de jouer le rôle d'une bonne Française à la barbe de tous ces Cosaques a quelque chose d'assez piquant. » — Très piquant, en effet, et le correspondant de Sophie aurait pu lui répondre qu'elle n'avait pas toujours eu ce beau dédain pour les Cosaques.

En 1814, elle avait été l'une des premières à aller au-devant des Alliés, quand ils entrèrent dans Paris. Il est vrai qu'elle avait fait ce vilain geste moins par amour pour Louis XVIII que par ressentiment contre Napoléon. Aussi bien n'avait-elle pas tardé à s'en repentir, et, tout en caquetant à Aix-la-Chapelle avec les diplomates de la Sainte-Alliance, elle jouait, selon son expression, « le rôle d'une bonne Française. »

Le 10 septembre 1818, elle écrivait à madame Gail :

Venez vite, chère amie, que je vous embrasse de tout mon cœur pour vous remercier de cette bonne idée de choisir notre maisonnette pour asile pendant ce congrès. A toute autre je répondrais que, ma nombreuse famille remplissant déjà nos appartements, il ne nous en reste pas un digne d'être offert à une belle dame ; cela est

vrai, mais non pas pour vous, chère bonne, car je me souviens de vous avoir vue rue Saint-Honoré et je sais que vous pouvez momentanément habiter une petite chambre : en conséquence, vous aurez celle de Delphine que je niche dans mon cabinet. Ma chambre, celle de mon mari, tout sera à votre disposition, et vous aurez de plus un très joli salon où vous recevrez votre beau monde et le mien. Si vous n'amenez personne, j'ai ici femme de chambre, domestique, cuisinière à vos ordres et trois petites filles qui servent à la fois de secrétaires, de servantes et de société : ainsi donc, vous ne manquerez pas de soins. J'avais d'abord pensé à vous donner ma chambre, mais vous seriez capable de regarder cette offre comme un honnête refus et je veux m'assurer de vous avant tout. J'avais aussi la ressource de vous louer pour un prix fou un vilain appartement dans le quartier, mais j'aime mieux que vous soyez mal chez moi qu'ailleurs. Ainsi donc, j'attends, chère amie, que vous me disiez : « J'accepte la petite niche de Delphine », et cette réponse mettra toute la famille en joie.

Madame Récamier, à qui j'ai annoncé la bonne nouvelle de votre arrivée, m'a déjà fait promettre de vous lier avec elle. Nos diplomates aspirent au même honneur ; moi, je ne pense qu'au plaisir, mais il se fait déjà sentir à chacun de nous ; mon mari fait déjà provision du meilleur thé pour le prendre avec vous ; Isaure vous apprête un café délicieux ; Delphine veut être votre copiste de musique ; Hortense¹, votre secrétaire. Moi, je me réserve l'emploi de confidente, et Dieu sait comme nous bavarderons. Je garde pour ce moment tout ce que j'aurais à répondre à votre aimable lettre. Vous ne me dites rien des succès de ce cher Francisque², mais je sais que c'est déjà un professeur important et pour l'amour du grec je l'embrasse familièrement. Dites mille choses tendres pour moi à cette bonne sœur³ qui a dû être si heureuse de vous revoir ! Ma foi, vous êtes revenue à temps, car j'allais l'aimer, je crois, tout autant que je vous aime. Obligez-moi de dire au phénix des grognons une foule de choses désagréables de ma part, pour l'engager à me répondre.

Eh bien, voilà notre *Sérénade* au croc. La partition est-elle enfin terminée ? Gavaudan vous a écrit ici pour l'avoir, ainsi que celle de mademoiselle de Launay. Et ce cher Fétis, comment va-t-il ? A-t-il avancé son opéra ? A combien de questions vous aurez à répondre !

Mandez-moi vite le jour fixé pour votre départ. Songez que tous les plénipotentiaires arriveront ici le 20, et les souverains le 27,

1. Il s'agit ici d'Hortense Allart, futur auteur des *Enchantements de Prudence*.

2. Fils de Sophie Gail, qui se fit, lui aussi, une grande réputation comme helléniste. — Né le 22 octobre 1795, il mourut le 22 avril 1845.

3. La baronne Silvestre, née Garre.

et qu'il faudrait être ici avant eux pour être un peu reposée du voyage quand ils arriveront.

A bientôt, chère amie. Je n'ai plus d'autre idée que celle de vous revoir et de causer avec vous de tout ce qui nous intéresse.

Recevez d'avance les caresses de toute une famille.

SOPHIE GAY¹

P. S. — Rappelez-moi au souvenir des amis qui attachent quelque prix au mien. Je vais répondre à Emmanuel, quoiqu'il ait mis un peu trop de temps à se décider à m'écrire. On dit ici que le comte de Cazes pourrait bien venir au Congrès. Je pense qu'il amènerait MM. Villemain et Vatout et je serais charmée de retrouver notre salon ici. Les grands seigneurs que j'y vois me ragoûtent d'autant plus des gens d'esprit, et je descendrais sans le moindre regret des beaux équipages où l'on me traîne avec six chevaux dans la ville, pour m'y promener, bras dessus bras dessous, avec un homme de lettres aimable. Je n'ai pas plus de vanité que cela.

« Excusez du peu ! » aurait dit Villemain, s'il avait eu connaissance de cette lettre. Mais au fond il n'aurait pas été autrement surpris de l'honneur qu'on lui réservait : lorsque Sophie résidait à Paris, il était vraiment le roi de son petit salon, et c'est lui, bien plus que M. de Chateaubriand, qui fut le vrai parrain littéraire de Delphine. A ceux qui en douteraient je rappellerai qu'en 1822 ce fut sur son rapport² que l'Académie française

1. Lettre inédite.

2. Ce rapport disait :

Si l'auteur du n° 103, en ne traitant qu'une partie du sujet (*le Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone*) n'avait donné pour excuse et son sexe et son jeune âge, l'Académie, à la perfection et au charme de plusieurs passages, aurait pu croire que la pièce était l'ouvrage d'un talent exercé dans les secrets du style et de la poésie; mais la simplicité touchante de divers tableaux, la délicatesse, je dirai même la retenue des pensées et des expressions, auraient permis d'attribuer l'ouvrage à une personne de ce sexe qui sait si bien exprimer tout ce qui tient à la grâce et au sentiment. En se restreignant à l'éloge des sœurs de Sainte-Camille, l'auteur se plaçait, en quelque sorte, hors du concours, et dès lors l'Académie, qui a jugé l'ouvrage digne d'une mention honorable, a cru juste de lui assigner un rang distinct et séparé de celui des autres mentions.

Le 1^{er} prix avait été décerné à M. Alletz; le 1^{er} accessit, à M. Chauvet, poète et critique distingué, à qui Manzoni adressa sa lettre fameuse *sur l'Unité de temps et de lieu dans la tragédie*; le 2^e accessit, à M. Michel Pichat, qui remporta, en 1825, un si grand succès avec sa tragédie de *Léonidas*.

Chose curieuse et digne d'être notée, c'est à peu près dans les mêmes conditions que Victor Hugo, âgé de quinze ans, avait été couronné, la première fois, à l'Académie, et je ne saurais oublier qu'au mois d'avril 1822 il envoya à l'Académie des Jeux Floraux, dont il était « maître » depuis le 28 avril 1820, une ode sur le *Dévouement dans la peste*, que Jules de Rességuier, son

décerna une particulière mention à la jeune fille pour ce poème : *le Dévouement des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone*, et que, trois ans après, il contribua largement à sa popularité en la chargeant de quêter pour les Grecs. Delphine lui a même dédié, à cette occasion, une petite pièce de vers qui vaut d'être reproduite ici :

ENVOI A M. VILLEMMAIN

Vous le voulez : qui peut résister à sa voix
 Lorsque l'éloquence commande?
 Pour ceux que votre esprit eût charmés autrefois,
 Pour ces Grecs malheureux voici mon humble offrande.
 La fortune en fuyant m'a ravi ses trésors,
 Et ma richesse est dans ma lyre;
 Je n'ai, pour seconder vos généreux efforts,
 Que les bienfaits de ceux qui daigneront me lire.
 Puisse ma faible voix, unie à vos accents,
 Rendre à ce beau pays tout le bonheur du nôtre!
 Puissent un jour les Grecs reconnaissans
 Sur le marbre sacré de leurs noms renaissans
 Graver mon nom auprès du vôtre!

Paris, 25 août 1825.

Enfin, comme autre preuve de l'admiration de Villemain pour le talent de Delphine, voici un tout petit billet qu'il lui adressait le 29 novembre 1827 :

Je vous envoie le plus humble des hommages, un discours que j'ai prononcé il y a quelques mois et dont vous n'avez guère entendu parler. Ce n'est pas du Casimir Delavigne ou du Lamartine. C'est de la prose colorée dans quelques endroits par l'éclat du sujet. Il y a quelques traits qui auraient mérité d'être anoblis par vos vers.

Un faible tribut est porté à vos pieds par un admirateur qui saura par cœur l'Épître sur l'Italie dès le premier jour, et avant même qu'elle soit à la seconde édition.

Veillez agréer mon respect.

VILLEMMAIN¹

Mais avec Villemain, « de son naturel un peu fou », comme disait Sophie, il y avait toujours à redouter un changement

correspondant à Toulouse, baptisa *le Dévouement*, tout court, et qui fut publiée sous ce titre définitif dans ses *Odes et Ballades*, livre IV, ode IV.

1. Lettre inédite.

d'humeur. Quelque temps avant son mariage (janvier 1830), il vint faire une scène à la mère de Delphine à propos de rien, comme si la Muse « avait eu quelque prétention sur sa destinée conjugale »¹, — ce qui fit dire à Lamartine :

C'est mal débuté. L'amitié va très bien à un homme marié, et la vôtre et celle de votre aimable mère m'auraient semblé, à sa place, un présent de quelque prix².

Tout autre était Benjamin Constant, dont Sophie Gay déplo-rait tout à l'heure l'« affreux accident » et la longue convalescence. Celui-là était plus qu'un ami pour elle, c'était en politique quelque chose comme un compère et un complice, et il n'avait pas dépendu d'elle qu'en 1815 il n'eût reçu par son élection à l'Académie française le prix de ses palinodies. Elle écrivait, le 24 janvier de cette année, à un académicien dont j'ignore le nom :

Cher comte,

Un de vos collègues, qui pense avec raison, je crois, qu'un bon prosateur, fort instruit en politique et en littérature, courageux dans ses opinions, ingénieux dans ses ouvrages, est digne de siéger parmi vous, doit proposer demain à votre assemblée l'ami Benjamin de Constant, pour remplacer le brave et aimable chevalier de Boufflers. Je suis chargée de réclamer votre appui pour ce nouveau candidat, qui ne veut se présenter devant votre noble aréopage qu'autant qu'il pourra compter sur le suffrage de ses anciens amis. Je n'ai pas besoin de vous dire tout le prix qu'il attache au vôtre; vous devinez que son amour-propre en serait aussi fier que son amitié en serait reconnaissante.

Comment se porte-t-on au Val³, par ce vilain froid? J'ai bien de la peine à le supporter, même au coin de mon feu; prenez pitié de moi, et venez par votre bonne présence m'aider à braver tous les maux de la vie.

Edmond implore votre grâce, pour obtenir aujourd'hui, demain ou après, la faveur des Anglaises pour rire.

Mille tendres et éternelles amitiés.

SOPHIE GAY⁴

1. *Lettres à Lamartine*. — Lettre de Delphine, en date du 6 janvier 1830.
2. *Corresp. de Lamartine*. — Réponse à Delphine, en date du 25 janvier.
3. Le Val-de-Loupoula Vallée-aux-Loups, qu'habitait alors Chateaubriand.
4. Lettre inédite.

Mais Benjamin Constant n'avait pas l'oreille de l'Académie : il ne fut élu ni en 1815, ni en 1819, ni même en 1830¹, malgré les démarches réitérées de Sophie Gay.

Elle était, en effet, inlassable, quand il s'agissait de servir ses amis, et madame Récamier, qui connaissait son influence à l'Institut, la mit souvent à contribution, notamment en 1841, lors de la candidature de Ballanche à l'Académie française.

Sophie écrivait alors à la belle Juliette :

M. Ballanche aura la première voix de M. de Lamartine, chère madame, il me charge de vous en donner l'assurance, et je lui rends grâce de m'offrir cette occasion de vous prouver le zèle de ma vieille amitié.

SOPHIE GAY²

14 janvier 1841.

Et quelques jours après :

Je vous envoie le petit billet que je reçois de madame de Lamartine, chère madame, pour vous prouver le vif intérêt qu'elle et son mari prennent à M. Ballanche. J'y ajouterai que la voix nécessaire est, dit-on, acquise. C'est ce que nous a bien affirmé hier M. [illisible] qui est ordinairement très instruit des votes académiques. J'ai tant le désir de vous donner, la première, cette bonne nouvelle, que je l'aventure peut-être, mais vous me le pardonnerez, n'est-ce pas ?

SOPHIE GAY³

Cependant Ballanche ne fut élu que le 17 février 1842, en remplacement d'Alexandre Duval, ce qui fit dire à Alfred de Vigny, son concurrent :

Ballanche est nommé, et j'en ai été très content. C'eût été pour lui un malheur véritable que de n'être pas reçu cette fois, car ce refus eût été le dernier ! Que d'académiciens à qui je prêchais son mérite, à qui j'apprenais le nom de ses œuvres et qui ne les ont pas encore lues⁴ !

Revenons quelque peu en arrière. Madame Récamier et Sophie Gay avaient fait assaut plus d'une fois de beauté et

1. En 1815, ce fut Baour-Lormian qui succéda au chevalier de Boufflers, et en 1830, ce fut Cousin qui remplaça Lally-Tollendal.

2. Lettre inédite.

3. *Id.*

4. Lettre inédite à Alexandre Guiraud.

d'esprit dans les mêmes salons, sous le Consulat; mais, tout en ayant l'une pour l'autre une réelle sympathie, — et quelques amis communs, dont madame de Staël et Benjamin Constant, — elles n'avaient jamais eu l'occasion de se lier avant leur rencontre à Aix-la-Chapelle. Elles rattrapèrent pendant le congrès tout le temps perdu. Nous avons une lettre de Sophie Gay à sa belle-sœur, où elle parle de madame Récamier en ces termes :

Là, comme en exil, comme à Rome, comme à Paris, comme partout, son salon était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de personnages marquans ou de gens aimables. Le prince Auguste de Prusse, que j'y voyais souvent, me parla un jour du désir qu'il avait de satisfaire un vœu de son amie, la baronne de Staël, en faisant peindre par un grand peintre sa Corinne dans un des moments où elle se livre à son inspiration poétique. Ce vœu que la mort de madame de Staël¹ ne lui avait pas permis d'accomplir, cette œuvre doublement importante par le sujet et par le prix qu'il y voulait mettre, le prince désira en charger David. Tout le monde approuva cette idée, que le talent de David justifiait assez, et que sa position d'exilé rendait généreuse; mais, je l'avoue, mon amitié jalouse s'affligeant de voir cette palme ravie aux mains de Gérard, je fis valoir vainement la volonté posthume de madame de Staël, son admiration, ses sentiments affectueux pour Gérard, qui l'auraient sans doute portée à le choisir pour rendre sa plus noble pensée, pour offrir sa douloureuse image d'une femme de génie, belle, aimante et sacrifiée sans pitié aux préjugés du monde.

Sigismond² fut chargé d'écrire à David, et, le croirez-vous? ce grand peintre qu'un chef-d'œuvre de plus pouvait ramener dans sa patrie, loin de saisir cette occasion, marchandait sur la somme considérable offerte par le prince, et cela d'une manière si peu digne de l'artiste, du sujet de ce tableau et du sentiment qui le faisait commander, que madame Récamier, dont la bonté avait d'abord craint de s'opposer aux intérêts d'un exilé, se joignit à moi pour dire que jamais Gérard n'aurait jamais rien écrit de semblable. Il fut aussitôt décidé qu'il ferait Corinne³.

Telle est l'histoire du tableau fameux qui décorait la cheminée du salon de l'Abbaye-aux-Bois. Cette négociation mit d'emblée une certaine intimité dans les rapports des deux femmes, et

1. Elle était morte le 14 juillet 1817.

2. M. Gay, mari de Sophie.

3. Lettre inédite. — Et il fit *Corinne au cap Misène*.

cette intimité devint plus grande encore lorsqu'elles se retrouvèrent à Paris.

Le 15 octobre 1818, Sophie écrivait à madame Récamier :

Je suis bien touchée, madame, de votre aimable souvenir, mais vous ne deviez pas moins aux regrets que j'éprouve depuis votre départ; nous avons des fêtes, il est vrai; quant aux plaisirs, vous y avez mis bon ordre; cependant M. Dalopeus¹ a donné hier un bal étonnant, où je m'étais parée de votre lettre pour être mieux accueillie que personne. Le talisman n'a pas manqué son effet, et je vous dois bien la moitié des bonnes grâces dont ma famille a été comblée. On médite encore plusieurs autres réunions de ce genre, mais j'espère n'en pas être, car j'ai le projet de me mettre en route le plus tôt qu'il me sera possible pour aller réclamer quelque preuve d'un intérêt que vous avez rendu aussi doux que nécessaire à mon cœur. Rappelez-vous, madame, votre engagement de la cathédrale², et tâchez d'y rester aussi fidèle que je suis sûre de l'être au sincère attachement que vous m'inspirez.

SOPHIE GAY

Recevez les compliments affectueux de toute cette petite famille pour laquelle vous aviez tant de bonté et agréez les hommages respectueux de M. Gay.

Comme le prince Lubomirski est persuadé que M. Dalopeus ne vous parle jamais que de lui, il me charge de mettre à vos pieds toutes ses adorations et tous ses regrets. Je vous prie à mon tour de me rappeler au souvenir de M. Récamier³.

Et voilà qui explique suffisamment l'accueil que Delphine reçut, quelques années plus tard, à l'Abbaye-aux-Bois.

D'ailleurs, en dépit de tous les événements qui traversèrent leur vie, Sophie Gay demeura fidèle à madame Récamier. J'ai sous les yeux une des dernières lettres qu'elle lui ait écrites : elle a trait à la mort de Chateaubriand. La voici :

Que de douleurs! Pauvre et divine amie! Encore une plaie de plus sur ce cœur adorable! Ah! vous ne doutez pas, j'espère, de ce que j'éprouve à cette perte si grande pour le monde pensant, si cruelle pour vous. Mais ce monde, tel qu'il devient aujourd'hui,

1. Ambassadeur de Russie à Aix-la-Chapelle.

2. Ce ne pouvait être, me dit M. Charles de Loménie, qu'une promesse d'écrire ou de rester fidèle à l'amitié.

3. Cette lettre, inédite, était adressée à « madame Récamier, rue Basse-du-Rempart, près le passage Sandrié », où elle habitait depuis 1808.

n'était plus digne de ce génie si vaste et si noble et si religieux. Le ciel l'a réclamé, vous l'y retrouverez, vous l'ange consolateur de tout ce qui souffre. Mais, pendant le temps d'épreuves qui nous reste à subir, n'oubliez pas la vieille amie qui, après avoir joui de vos éclatans succès, pleure sur toutes vos peines.

SOPHIE GAY¹

Versailles, 6 juillet [1848].

Les deux amies devaient se suivre de près dans la tombe : madame Récamier mourut le 11 mai 1849 ; Sophie Gay, le 6 mars 1852.

II

Si l'on s'en rapportait à la pièce de vers qui ouvre son volume de poésies, Delphine serait devenue poète en voyant pleurer sa mère, et c'est pour la consoler qu'elle se serait mise à chanter. — Je ne dirai pas que c'est trop joli pour être vrai, mais alors Sophie Gay aurait eu d'autres chagrins avant la perte de sa belle-sœur et de son mari, puisque Delphine composa la *Noce d'Elvire* au mois de septembre 1820 et que Mary et Sigismond Gay moururent, la première, au mois de février 1821, le second au mois de décembre 1822.

Quoi qu'il en soit, dès que Delphine se fut révélée sous ce jour, sa mère, après avoir essayé vainement de l'arrêter, ne lui ménagea pas les conseils. Sachant par expérience qu'on est trop disposé à traiter légèrement la littérature des femmes, elle lui dit :

« Si tu veux qu'on te prenne au sérieux, donnes-en l'exemple, étudie la langue à fond ; pas d'à peu près, remontes-en à ceux qui ont appris le latin et le grec, et puis n'aie dans ta mise aucune des excentricités des bas-bleus ; ressemble aux autres par ta toilette et ne te distingue que par ton esprit. En un mot sois femme par la robe et homme par la grammaire² ! »

Ces conseils étaient trop sages pour n'être pas suivis, — d'autant que Delphine ne voyait que par les yeux de sa mère. — Ses premiers vers, très purs de forme, avaient quelque chose de

1. Lettre inédite, communiquée par M. Charles de Loménie.

2. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. II, p. 56.

mâle, comme sa beauté. On sentait qu'elle avait profité des leçons : aussi Alexandre Soumet était-il fier de son élève.

Quant à sa toilette, elle était aussi simple que possible. Elle se composait, le plus souvent, d'une robe de mousseline blanche unie et d'une écharpe de gaze bleue. Quand Delphine allait dans le monde avec sa mère, et qu'on lui demandait des vers, elle en disait sans se faire prier, et elle disait bien, sans aucune emphase.

Son organe était plein et vivant, son attitude décente, son air noble et sévère. Grande et un peu forte, la tête fièrement attachée sur un cou d'une beauté antique, le profil aquilin, l'œil clair et lumineux, elle avait, dans toute sa personne, un air de sibylle accoutrée et quelque peu façonnée à la mode du temps¹.

Mais, dès qu'elle avait fini de réciter, elle redevenait une jeune fille comme une autre. « Un soir, qu'elle était complimentée par une jolie femme à la mode, elle lui répondit :

« Ce serait plutôt à moi, madame, à vous complimenter ; pour nous autres femmes, il vaut mieux inspirer des vers que d'en faire² ».

La réponse était d'une femme d'esprit, mais de ce côté-là encore elle avait de qui tenir : sa mère était réputée pour ses bons mots, la vivacité de ses reparties. D'aucuns trouvaient même qu'elle en abusait quelquefois, et c'est un fait que sa mauvaise langue coûta à son mari le poste de trésorier-payeur général que Napoléon I^{er} lui avait confié à Aix-la-Chapelle. Mais Delphine avait reçu de la nature un don plus précieux que celui de l'esprit : elle était bonne autant que belle ; c'est pour cela sans doute qu'elle n'eut jamais d'ennemis, même sous le masque transparent du vicomte de Launay.

J'ai dit que son maître en l'art poétique avait été Soumet. Il n'était pas encore « notre grand Alexandre ». On n'avait pas encore applaudi ses tragédies de *Saül* et de *Clytemnestre*, mais on s'en occupait beaucoup dans le monde, et son élégie de *la Pauvre Fille*³ lui avait ouvert tous les salons.

La première fois que Delphine parut à l'Abbaye-aux-Bois,

1. Daniel Stern. — *Mes Souvenirs*.

2. Victor Hugo raconté.

3. Ce poème remontait à l'année 1814.

elle voulut payer sa bienvenue en récitant le petit chef-d'œuvre de Soumet. Elle y obtint un si grand succès que, sur les instances de madame Récamier, à qui sa mère avait donné le mot, elle consentit à dire son propre poème, *le Dévouement des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone*. On lui fit une ovation. C'était en 1822. Il y avait là, parmi les auditeurs, la reine de Suède, la femme du général Moreau, le peintre Gérard et les courtisans habituels de la belle Juliette, dont Bullanche et Mathieu de Montmorency. Il ne manquait que le dieu du temple, autrement dit Chateaubriand, alors ambassadeur à Londres. Ayant reçu, quelque temps après, un exemplaire du poème, il en complimenta l'auteur par la lettre suivante :

5 février 1823.

Madame Récamier m'a appris, à mon grand étonnement, mademoiselle, que vous n'avez pas reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Londres. *Le Dévouement des Sœurs de Sainte-Camille* m'a enchanté. Je sais maintenant pourquoi vous dites si bien les vers : vous parlez votre langue. Mais je crains, mademoiselle, que vous ne soyez réduite un jour à demander à Dieu pardon de votre gloire. Moi qui suis plus faible que vous, je vous remercie de m'avoir associé à votre futur repentir, en répandant sur une ligne de ma prose le charme et l'éclat de votre poésie¹. J'ai à peine le temps d'écrire, mademoiselle, pardonnez à ce griffonnage. Agréez mes obéissances et offrez, je vous prie, à madame Gay tous mes hommages².

Dans l'intervalle, l'Académie française avait, comme je l'ai dit plus haut, accordé une mention particulière au beau poème de Delphine, qui s'était vue tout aussitôt très recherchée par le faubourg Saint-Germain. Je parle des dames qui se piquaient de littérature, comme la comtesse de Custine, la duchesse de Maillé, la duchesse de Duras et sa fille « Bourika » de Rauzan³.

1. Delphine avait reproduit dans son poème une pensée du *Génie du Christianisme*.

2. Lettre inédite.

3. On disait de la duchesse de Duras qu'elle avait trois filles : 1° *Ourika*, son roman; 2° *Bourika*, sa fille Clara, duchesse de Rauzan, ainsi surnommée pour son peu d'esprit, et 3° *Bourgeonika*, sa fille Félicie, d'abord princesse de Talmont, puis comtesse de La Rochejacquelein, dont le teint était tout couperosé.

Delphine fut d'autant plus sensible à ces gracieux témoignages qu'ils lui arrivèrent au moment où elle en avait le plus besoin. Elle venait, en effet, de perdre son père, et cette mort inattendue avait obligé Sophie à resteindre singulièrement son train de maison.

Elle avait quitté son appartement de la rue Neuve-Saint-Augustin pour aller habiter dans un petit entresol humide et bas de la rue Gaillon. Lamartine, plus tard, en a fait ce pittoresque inventaire :

Deux chambres basses, où l'on montait par un escalier de bois, des meubles rares et éraillés, restes de l'antique opulence, quelques livres sur des tablettes suspendues à côté de la cheminée, une table ou les vers de la fille et les romans de la mère, corrigés pour l'impression, révélaient assez les travaux assidus des deux femmes ; au fond de l'appartement, un petit cabinet de travail où Delphine se retirait du bruit pour écouter l'inspiration, voilà tout. Ce boudoir ouvrait sur une terrasse de douze pas de circuit, sur laquelle deux ou trois pots de fleurs souffrantes de leur asphyxie recevaient à midi un rayon de soleil entre deux toits, et où les moineaux d'une écurie voisine piétinaient dans l'eau de pluie¹.

Si ce n'était pas la misère, c'était la gêne, noblement supportée du reste par la mère et la fille, mais les courtisans et les admirateurs n'en étaient que plus nombreux, et tout ce qui avait un nom dans la politique et les lettres connaissait le petit entresol de la rue Gaillon.

Voilà donc Delphine engagée sur le chemin de la gloire à l'âge de dix-huit ans. De 1822 à 1827, date de son apothéose au Capitole de Rome, on peut dire qu'elle cueillit par brassées les lauriers et les roses. Elle ne s'était pas encore donné le surnom de « Muse de la Patrie », qu'elle en remplissait le rôle aux applaudissements de la France entière².

Les événements, d'ailleurs, semblaient se multiplier pour faire

1. *Entretiens de littérature.*

2. Ce surnom lui vint des vers suivants qui terminent la *Vision*, son « chant du sacre » :

Le héros, me cherchant au jour de sa victoire,
Si je ne l'ai chanté, doutera de sa gloire ;
Les autels retiendront mes cantiques sacrés,
Et fiers, après ma mort, de mes chants inspirés,
Les Français, me pleurant comme une sœur chérie,
M'appelleront un jour Muse de la patrie !

son jeu. Quand elle ne vendait pas les élégies de Guiraud au profit des « Petits Savoyards »¹; quand elle ne quêtait pas pour les Grecs, — et sa pièce intitulée *la Quête*² leur rapporta quatre mille francs, — elle déplorait la mort du général Foy en des vers qu'on gravait ensuite sur son tombeau, ou bien elle donnait la réplique à Victor Hugo, à Lamartine, à madame Tastu, dans les chants du sacre de Charles X. Sa *Vision* est un excellent morceau de poésie. Sainte-Beuve peut dire que c'est du Racine vu à travers Soumet; pareille critique est encore un éloge : ne fait pas du Racine qui veut, même édulcoré par Soumet. Cette *Vision* valut à la jeune fille l'honneur d'être reçue en audience privée par le roi³ : madame de Duras avait intercédé pour elle.

J'ai sous les yeux le billet que l'auteur d'*Ourika* adressait quelque temps avant à M. de Lourdoueix, chargé de la direction des sciences, beaux-arts et belles lettres au ministère de l'Intérieur, afin de lui demander une pension pour Delphine :

Il me semble, que des paroles de bonté de la bouche du roi devraient être suivies de cette marque de munificence pour une jeune personne d'un talent unique. On ne peut craindre que

1. Alexandre Guiraud lui écrivait à ce sujet :

Vous donnez à mes vers la vogue des vôtres, mademoiselle, et je vous en remercie. Voici encore vingt exemplaires. [Elle avait vendu les premiers.] Vous voyez que j'use largement de votre charité. Soyez la patronne de mes petits Savoyards dans les salons, et vous serez bénie à tous les coins de rue de Paris. (*Lettre inédite.*)

2. La duchesse de Duras lui écrivait :

C'est à vous qu'on voudrait ressembler, aimable Delphine, mais cela n'est pas facile; il faut vous aimer pour se consoler de vos perfections. Venez donc dîner vendredi, si ce jour convient à madame votre mère; je suis impatiente d'entendre encore cette *Quelle* éloquente, qui va amollir tous les cœurs et ouvrir toutes les bourses. Voulez-vous amener M. Valery? Mille tendres amitiés. (*Lettre inédite.*)

3. Sur cette *Vision* de Delphine et sa présentation au roi, nous avons une lettre de Sophie Gay à Tastu l'imprimeur :

Vous êtes, monsieur, le plus aimable et le plus obligeant du monde, voilà ce que ma fille veut que je vous dise avant tout; mais nous traitons si rarement avec les souverains que nous voudrions être bien sûres de ne pas leur manquer de parole. C'est pourquoi, s'il vous était possible de nous faire remettre l'exemplaire du roi (tout cartonné) dimanche soir, fût-ce à minuit, nous serions plus tranquilles, car il nous faut être à dix heures au château. Pour le public, il sera servi à loisir.

L'épigraphe portée hier suffit. La citation de M. de Barante donnerait un air pédant à la *Vision*, et je crois que les propres paroles de Jeanne valent mieux que toutes celles de ses historiens.

SOPHIE GAY

(*Lettre inédite.*)

cette grâce *fasse planche*, comme on dit. Il n'y a pas deux mademoiselle Gay ¹.

Ce billet est du 2 décembre 1824. Madame de Duras, savait-elle, quand elle l'écrivit, que Delphine avait été en passe de devenir la favorite ou la femme morganatique du comte d'Artois? J'en doute, et cependant le bruit en avait couru sous quelques manteaux. Certains courtisans, informés de la situation où végétait Sophie Gay depuis son veuvage, s'étaient mis en tête de faire un sort à Delphine en la chargeant de distraire les ennuis de Monsieur, frère du roi.

Malheureusement, il avait fait vœu de continence au lit de mort de madame de Polastron, et leur ingénieux dessein n'avait pu être rempli. Je ne crois pas, d'ailleurs, que Delphine eût consenti à jouer le rôle qu'on lui ménageait. Elle avait alors un autre amour en tête, elle était éprise d'un beau militaire, d'un ancien officier des gardes du corps, dont sa mère elle-même raffolait ². Et Alfred de Vigny, car c'est de lui qu'il est question, n'aurait pas demandé mieux que de se marier avec elle. Mais la mère du jeune poète — de « l'ange de l'adultère », comme l'appelait Sophie Gay, par allusion à l'un de ses *Poèmes antiques* — madame de Vigny, qui savait le prix de l'argent, ayant beaucoup souffert de la médiocrité de sa fortune, n'avait pas voulu que son fils unique épousât une fille sans dot, habituée au train du monde. Et Delphine en avait été pour son rêve et Sophie pour ses larmes.

J'ai publié ailleurs ³ la correspondance de Sophie Gay avec madame Desbordes-Valmore, sa confidente, au sujet de ce projet de mariage. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Mais comme preuve de l'admiration et des sentiments que nos amoureux s'étaient gardés l'un à l'autre, vingt-quatre ans après,

1. *Lettre inédite.*

2. Sophie Gay écrivait à Guiraud, le 24 août 1822 :

Monsieur Raynouard vient d'adresser à la Muse des billets de choix pour la séance de ce matin. Elle propose à son aimable flatteur de lui donner la main dans cette solennité pour supporter dignement l'attaque du classique étranger. Si le poète est déjà retenu et que *le guerrier* soit libre, nous lui offrons notre billet conducteur. Mille amitiés. — Un peu avant deux heures chez moi.

SOPHIE GAY

« *Le guerrier* », c'était Alfred de Vigny.

3. Cf. notre ouvrage : *Alfred de Vigny.*

je citerai cette lettre de Vigny que j'ai trouvée dans les papiers de Delphine :

12 avril 1846.

Ce monologue plus long que celui de *Chatterton*¹ et dont vous m'avez parlé hier avec tant de grâce et de bonne amitié, gardez-le donc en souvenir de moi et relisez-le, s'il se peut. Je ne cesserai de regretter votre absence de cette matinée.

Vous auriez fait là une étrange étude des hommes. Je n'ai que mon sermon à vous envoyer, vous avez sans doute l'excommunication quelque part chez vous. Que votre loyauté était charmante hier dans sa révolte pour moi ! Je vous en remercie du fond de ce cœur qui n'oublia jamais un sourire :

Et n'accorda jamais le pardon d'une offense.

ALFRED DE VIGNY²

Le vers final était évidemment à l'adresse de M. Molé³...

Mais revenons au comte d'Artois. Une fois monté sur le trône, il saisit la première occasion de témoigner sa bienveillance à Delphine. Après l'avoir reçue en audience privée, et lui avoir annoncé qu'il lui accordait une pension de cinq cents écus, il l'engagea paternellement à voyager, en lui donnant pour raison qu'elle éviterait ainsi bien des périls.

Quelques jours après, le 6 juin 1825, elle se présentait au Panthéon avec ce laisser-passer du baron Gros :

Le gardien laissera monter à la coupole Sainte-Geneviève, mademoiselle Delphine Gay et sa société. Ce billet restera à la personne⁴.

Qu'allait-elle faire sous la coupole ? Elle n'allait pas seulement faire admirer les peintures dont le baron Gros venait de la décorer ; elle allait surtout montrer la place d'où, au mois d'avril, elle avait déclamé publiquement son hymne à Sainte-Geneviève⁵.

1. Apparemment, son discours de réception à l'Académie française (29 janvier 1846).

2. Lettre inédite.

3. Alfred de Vigny, on le sait, ne pardonna jamais à M. Molé la réponse que celui-ci avait faite à son discours de réception.

4. Document inédit.

5. On lisait, à ce propos, dans le *Globe* du 7 mai 1825 :

On a tort d'accuser les Jésuites de n'aimer ni les arts, ni les beaux vers, ni les

Ce jour-là, son auditoire d'élite lui avait fait une ovation dont l'écho se répercuta jusqu'à Rome.

Le lendemain l'auteur d'*Ourika* lui écrivait :

M. Villemain m'a dit, mademoiselle, votre aimable souvenir. Vous me gêtez, mais en vérité vous me devez bien un peu de cette bonne grâce en retour de ma sincère admiration. Vous voulez donc bien réjouir par votre présence et le son de votre voix la plus aimable des vieilles et des aveugles? Puisque vous me laissez le choix du jour, je vous propose mercredi prochain, à une heure. Je me réjouis d'avance des moments que je vais passer avec une personne qui réunit tant de bonté à tant d'esprit, c'est-à-dire les deux meilleures choses qu'il y ait en ce monde. Si vous ne me faites rien dire, je serai à votre porte mercredi à une heure.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de madame votre mère. Je suis charmée que votre sœur soit mieux.

DUCHESSE DE DURAS¹

Sans doute, la voix de Delphine fit son effet, car, peu de jours après, la duchesse lui écrivait de nouveau :

J'ai un vrai plaisir à vous envoyer la lettre ci-jointe, mademoiselle : ce n'est pas encore tout ce que j'aurais voulu, mais c'est quelque chose que d'être sur le chemin de la justice. Ce bon duc² vous dit la vérité et aurait désiré faire mieux. Accordez-lui sa demande. J'en ai une aussi à vous faire, c'est de vous mener encore une fois chez cette pauvre tante aveugle à laquelle vous avez fait passer une heure si délicieuse : elle s'en souvient et voudrait entendre la *Coupoie*. Dites-moi votre jour, et si, pour éviter les lenteurs, lundi à midi et demie vous conviendrait³.

C'est au milieu de ces témoignages flatteurs d'admiration et

femmes : tout Paris ignore donc qu'à Sainte-Geneviève, au-dessus du maître autel, entre le ciel et la terre, il y a quinze jours, s'est tenue une véritable séance d'académie romaine? C'était une fête à la Léon X. Deux fauteuils d'honneur, un pour le peintre, un pour Corinne. Quarante amis, les uns, les yeux fixés sur les tableaux et sur la muse, d'autres en prières et en recueillement pieux; et la voix tombant des cieux comme celle de la sainte bergère, et allant faire tressaillir, dans un coin obscur des catacombes, les cendres oubliées d'un poète et d'un philosophe : n'est-ce donc pas un tableau merveilleux, digne presque des jours de la Grèce? Apelle, prend ton pinceau, et rends-nous cette scène magique : nous la placerons dans l'église souterraine : tu seras l'*Alpha* et l'*Oméga* de notre vieux Panthéon.

1. Lettre inédite.
2. Le duc de Doudeauville.
3. Lettre inédite.

de sympathie que Delphine, en obéissant au conseil du roi, partit pour l'Italie avec sa mère.

Elles firent une halte à Lyon pour se reposer et voir madame Desbordes-Valmore, et voici comment Marceline a raconté cet événement dans une lettre privée :

Quand je l'ai vue pour la première fois, belle, imposante comme la Rachel de la Bible, elle était couverte de cheveux blonds retombant sur toutes ces roses, et semblait en être formée. Jamais rien de si éclatant n'est apparu dans une ville. Sa mère la conduisait alors en Italie et s'arrêtait quelques jours à Lyon. Mon mari, qui l'avait entrevue au balcon de l'hôtel, vint me chercher vite, vite, pour me faire voir, disait-il, ce que je ne verrais plus de ma vie. Il y avait là une foule qui passait et repassait émerveillée. Comme il faisait affreusement chaud, la jeune fille fut obligée de s'étouffer en fermant ses fenêtres très basses, et les curieux la regardaient encore au travers des vitres. J'appris dans le jour que c'était mademoiselle Delphine Gay, et je sus bientôt par moi-même qu'elle était bonne, vraie comme sa beauté. En l'examinant avec attention, on ne tombait que sur des perfections, dont l'une suffit à rendre aimable l'être qui la possède !...

Comment donc Lamartine, qui devait la rencontrer à Terni, près des cascades du Velino, après avoir été ébloui comme tout le monde, a-t-il été choqué de son rire ? C'est qu'en effet elle riait trop pour une jeune personne qui se prétendait « la Muse de la patrie ». Quinze ans après, en 1841, il lui écrivait :

La gaieté est amusante, mais au fond c'est une jolie grimace. Qu'y a-t-il de gai sous le ciel et sur la terre ? Le bonheur est triste lui-même quand il est complet, car l'infini est sublime, et le sublime n'est pas gai¹.

Il faut bien, d'ailleurs, que chez elle ce rire éclatant ait été une imperfection, puisqu'il fut remarqué et relevé par un autre poète. J'ai nommé Alfred de Vigny².

Cela n'empêcha pas Delphine de faire un voyage triomphal en Italie.

1. Lettre inédite.

2. *Id.*

3. Cf. notre *Alfred de Vigny*.

Lamartine, qui n'a pas plus que Victor Hugo la mémoire des dates, nous dit qu'il la vit pour la première fois en 1825. C'est une petite erreur qu'il aurait pu s'épargner, s'il avait pris la peine de consulter sa correspondance. Elle nous apprend, en effet, que leur rencontre eut lieu en 1826, quelques jours après son duel avec le colonel Pepe. Lamartine était alors secrétaire d'ambassade à Florence et madame Gay et sa fille se rendaient à Rome. Il fut si charmé de les connaître, Delphine fit tant d'impression sur lui, qu'il les invita à passer quelque temps à Florence, ajoutant que la jeune Muse ne serait vraiment inspirée que là. Mais elles n'acceptèrent son invitation que pour plus tard, et sous la promesse, exigée en riant par Delphine, qu'il leur enverrait des vers à Rome. Nous allons voir qu'il tint parole. Le 16 septembre 1826, madame Gay lui écrivait de cette ville :

L'admiration et la joie sont deux sentiments impossibles à cacher, et voilà, monsieur, ce qui nous rend aujourd'hui si coupables envers vous. L'autre jour, à dîner, chez M. le duc de Laval, il m'a remis votre lettre à la condition absolue de lui lire les vers qu'elle pourrait contenir. Je n'osais me flatter d'une si précieuse confiance : nous brûlions de vous lire, j'ai tout promis. Mais à peine le cachet a-t-il été rompu que Delphine s'est écriée : « Il y a des vers ! » et puis, m'enlevant la lettre sans aucun respect, elle les a dévorés dans un coin, en laissant seulement échapper quelques mots, comme : « C'est ravissant, divin ! et lui seul a le secret de cette poésie à la fois si brillante et si triste ! »

Une admiration si bien sentie a redoublé l'impatience de connaître ces beaux vers. Delphine les a lus d'une voix très émue, et M. de la Rochefoucauld vous dira mieux que moi l'effet qu'ils ont produit. Ah ! par grâce, ne nous punissez pas de ce succès, envoyez-nous bien vite ce que vous avez ajouté à cette noble élégie. Ce sera le plus sûr encouragement pour ma fille. Voici les vers impromptus que M. de Laval vous a trop vantés. Elle vous les livre uniquement pour vous prouver sa soumission. Vous aviez mille fois raison de lui prédire qu'elle ne serait inspirée qu'à Florence. Aussi ne pensé-je qu'à l'y ramener. Visiter avec vous ces montagnes, ces vallées fleuries, qui vous ont fourni tant de pensées sublimes, doit rendre à l'inspiration la muse la plus endormie ! Et puis trouver de l'amitié, toutes les grâces de l'esprit, réunies au plus beau talent du monde, voilà de quoi charmer les vieilles mères comme les jeunes poètes ! On est bien loin ici d'apprécier ces plaisirs-là, personne ne

se doute de celui que nous a causé votre lettre. Vous qui le savez, n'en soyez pas avare.

Delphine, qui prétend que vous faites chérir les fléaux et les désastres, ne veut plus vous écrire en prose, elle attend ce que vous pensez d'elle pour vous répondre.

Adieu, nous n'avons jamais plus désiré le printemps¹.

Les vers de Lamartine auxquels Sophie Gay fait allusion dans cette lettre étaient son élégie, ou le commencement de son élégie², sur *la Perte de l'Anio*. On se souvient qu'un éboulement de rochers détruisit à cette époque les merveilleuses cascades de Tivoli. Je ne m'étonne pas que ces vers aient eu tant de succès à l'ambassade de France à Rome. C'est une des meilleures choses que Lamartine ait faites, et il en avait si bien conscience qu'il écrivait à Aymon de Virieu, le 13 février 1827 :

Je suis confondu que tu ne trouves pas mes vers sur Tivoli à ton plein gré. Je trouve que c'est le seul morceau par lequel je voudrais lutter avec lord Byron : *Italie, Italie!* etc. ; mais on se trompe sur soi-même³...

Quelques jours après, madame Gay retournait à Florence, et voici en quels termes Lamartine en parlait au comte Édouard de la Grange :

8 octobre 1826. — Nous jouissons dans cet instant de votre amie mademoiselle Delphine Gay. Elle paraît une bonne personne et ses vers sont ce que j'aime le moins d'elle. Cependant c'est un joli talent féminin, mais le féminin est terrible en poésie.

24 octobre. — Mesdames Gay sont parties pour Rome⁴.

1. Lettre inédite.

2. Car Lamartine s'y prit à deux ou trois fois, comme il faisait souvent. — La fin de cette élégie n'arriva à Delphine qu'au commencement de janvier 1827, comme en témoigne une lettre de Sophie Gay au poète, datée du 4 :

En vérité, le ciel ne fait ni mieux ni plus vite. Cette seconde partie est encore plus admirable que l'autre. Delphine s'est empressée de les lire toutes deux au petit nombre de gens dignes que nous voyons ici [à Rome]. Français, Italiens, Russes, tous ont admiré les grandes pensées, l'harmonie de ces beaux vers ; enfin ils obtiennent presque le succès qu'ils méritent... (*Lettre inédite.*)

Un an plus tard, Lamartine récitait sa pièce dans le salon de Sophie Gay à Paris, et Villemain, qui assistait à cette audition, la lisait le lendemain, à son cours, au Collège de France.

3. *Correspondance de Lamartine*, t. III, p. 8.

4. *Ibid.*, t. II, p. 351 et 354.

Elles avaient donc passé environ trois semaines à Florence. C'était plus qu'il n'en fallait pour que Lamartine se liât avec Delphine d'une amitié qu'on pourrait appeler de l'amour, s'il ne s'était plusieurs fois défendu d'avoir eu pour elle ce dernier sentiment¹.

Et quant à elle, on peut dire qu'elle le paya largement de retour. Ouvrez son recueil de poésies, vous y trouverez une pièce à lui dédiée qui doit être de ce temps :

A M. A. de L...

LE DÉPART

Quel est donc le secret de mes vagues alarmes?
Est-ce un nouveau malheur qu'il me faut pressentir?
D'où vient qu'hier mes yeux ont versé tant de larmes
En le voyant partir?

La nuit vint... et j'errais encor sur son passage.
Regardant l'horizon où l'éclair avait lui,
Sur la route, de loin, je vis tomber l'orage,
Et je tremblai pour lui.

J'aimais à contempler cette lueur ardente
Qu'il voyait comme moi dans le ciel obscurci,
A sentir sur mon front cette pluie abondante
Qui l'inondait aussi.

J'allai, cherchant un être ému de ma souffrance,
Interroger les yeux de son départ témoins...
Mais lui!... n'était pour eux, dans leur indifférence,
Qu'un voyageur de moins.

Mes amis m'attendaient au seuil de ma demeure;
Je lus dans leurs regards un reproche jaloux.
« L'ingrate! disaient-ils; elle souffre, elle pleure,
« Et ce n'est pas pour nous! »

Cependant, pour tromper son âme généreuse,
J'ai caché ma douleur sous l'adieu le plus froid...
Pourquoi de son départ être si malheureuse!
Je n'en ai pas le droit.

1. On lit dans son *Cours familier de littérature* :

Elle m'avait laissé une gracieuse et sublime impression. C'était de la poésie, mais point d'amour, comme on a voulu plus tard interpréter en passion mon attachement pour elle. Je l'ai aimée jusqu'au tombeau, sans jamais songer qu'elle était jeune. Je l'avais vue déesse à Terni.

Quel est ce sentiment, ce charme de s'entendre,
 Qui, montrant le bonheur, le détruit sans retour...
 Qui dépasse en ardeur l'amitié la plus tendre...

Et qui n'est pas l'amour?

C'est l'attrait de deux cœurs, exilés de leur sphère,
 Qui se sont d'un regard reconnus en passant,
 Et que dans les discours d'une langue étrangère

Traduit le même accent.

On parle à son ami des chagrins de la terre;

On confie à l'amour le secret d'un instant;

Mais au poète aimé l'on redit sans mystère

Ce que Dieu seul entend!

Le retour des dames Gay à Rome coïncida avec l'arrivée des marins français qui avaient ramené d'Alger les Romains captifs chez les Musulmans. L'ambassadeur de France, M. de Laval-Montmorency, les invita au dîner qu'il donnait à l'équipage de la corvette française, et, pour le remercier de cette attention délicate, Delphine récita, au dessert, la pièce de vers qui lui avait été inspirée par cette belle action. Ce dîner avait lieu le 12 décembre 1826. Trois semaines après, — le 2 janvier 1827, — M. Desmousseaux de Givré, secrétaire d'ambassade, écrivait à madame Charles Lenormant :

Je répondrai bien mal à vos questions sur Tivoli; j'entends beaucoup parler de ce désastre, il a inspiré de beaux vers à M. de Lamartine; mais je n'en ai rien vu par moi-même, et tout ce que j'en sais, c'est qu'il ne faut plus espérer de retrouver les cascates. Je n'ai point entendu parler de querelle entre des Français et des Romains. J'ai vu, au contraire, des Romains délivrés d'esclavage par des Français, et que leurs libérateurs ont ramenés à Rome. Ce spectacle était fait pour inspirer la « Muse de la Patrie ». Aussi a-t-elle chanté cet événement dans une espèce d'improvisation que je joindrai à ma lettre, si je puis. Mademoiselle Delphine ajoute à un fort beau talent et à de fort bonnes qualités le mérite de vous connaître et de parler de vous à mon gré. Cela fait que je lui pardonne sa façon d'être belle. Madame sa mère est fort amusante et très bon diable¹.

Sur le compte de Sophie Gay, M. Desmousseaux de Givré

1. Lettre inédite communiquée par M. Charles de Loménie.

ne faisait qu'exprimer là l'opinion générale¹ ; mais il fallait qu'il fût bien difficile pour ne pas trouver la beauté de Delphine à son goût, car elle avait conquis tous les cœurs en Italie, à commencer par la duchesse de Saint-Leu, autrement dit la reine Hortense.

Peut-être, pour M. Desmousseaux de Givré, savait-elle trop qu'elle était belle, mais comment aurait-elle pu l'ignorer quand tout le monde le lui disait ? Le miracle, c'est que, le sachant, elle soit restée « simple et bonne fille ».

Le 26 avril 1834, la reine Hortense lui écrivait d'Arenenberg :

Je vous ai retrouvée tout entière dans votre aimable lettre, ma chère Delphine. Que votre mari ne m'en veuille pas d'aimer à vous appeler de ce nom : c'est celui que vous portiez à Rome, quand vous me répétiez vos jolis vers et que je me plaisais à entendre cet organe si français et si expressif ! Vous ne m'avez donc pas oubliée ? Je vous en remercie, car je pensais qu'à Paris l'on oubliait tout ! Il m'est bien doux de voir que cette méfiance, trop motivée peut-être, n'est pas aussi générale que je le craignais. Certainement je suis charmée de recevoir souvent de vos ouvrages et vos lettres ; vous ne pouvez douter du plaisir que me feront toutes les preuves de votre souvenir. J'ai demandé si souvent : « Est-elle mariée ? Est-elle heureuse ? » Vous me deviez bien de me répondre d'une manière qui me satisfasse autant. Je penserai à la proposition que vous me faites ; le

1. On lit dans les *Souvenirs* de Daniel Stern :

Madame Gay était une célébrité des premiers beaux jours de l'Empire. Elle en gardait le geste et l'accent, la rime « gloire » et « victoire », le turban aussi, le turban des mamelouks, avec la harpe d'Ossian où l'on chantait le refrain du *Beau Dunois* ; tout un air d'état-major, une poussière d'escadron, un éclair de sabre au soleil ; quelque chose d'inouï et d'indescriptible... Accoutumée au bruit, lorsque vint la mauvaise fortune, elle ne voulut point rentrer dans le silence. Tout en elle était sonore, ses amours, ses amitiés, ses haines, ses défauts, ses vertus, — car elle en avait : sa maternité le fut plus que tout le reste. — Sa fille, dès qu'elle la vit belle, dès qu'elle put deviner son génie, lui fut une occasion, un prétexte, une espérance, et bientôt une certitude exaltée de ramener à son foyer l'éclat. La production de la petite merveille, la mise en scène de ses talents précoces occupa et passionna les ambitions ranimées de madame Gay. Elle rêva de lauriers, de chars poudreux dans l'arène, de princes subjugués, d'époux illustres, souverains ou tout au moins grands hommes.

Et dans les *Entretiens* de Lamartine :

Son âme, chargée de premiers mouvements, était pleine d'explosion ; dans les éruptions de son cœur, elle brisait tout, elle *faisait scène*, elle choquait les scrupules ; elle scandalisait les pusillanimités de salon : c'était son seul tort ; mais ce tort était racheté par tant de vigueur de sentiment et par tant d'élégance de conversation qu'on lui pardonnait tout et qu'on finissait par aimer en elle jusqu'à ses défauts.

plus difficile est de trouver quelque article qui puisse être amené naturellement ¹. Mon fils fait un ouvrage sur l'artillerie ², ce ne serait guère intéressant à lire; il veut après faire quelque chose sur son oncle; nous verrons ce qu'il pourra vous envoyer. Il s'est bien formé depuis que vous ne l'avez vu, et il me rend bien heureuse par la bonté de son caractère, sa noble résignation qui tempère la vivacité et la fermeté de ses opinions : je n'ose lui souhaiter la patrie, car je fais trop de cas de la tranquillité, et là, où l'on vous craint, on ne peut plus espérer d'être aimé. Aussi la résignation pour toutes les injustices comme pour les mécomptes est devenue la vertu qui nous convient le mieux. Croyez au plaisir que j'aurais à vous revoir, à faire connaissance avec votre mari et à vous renouveler l'assurance de mes sentiments.

HORTENSE ³

Le 2 novembre 1836, à la première nouvelle de la tentative malheureuse que le fils de la reine Hortense avait faite à Strasbourg, Delphine écrivait à Lamartine :

Il ne pouvait parler de la France sans attendrissement. Nous étions ensemble à Rome, lorsqu'on nous apprit la mort de Talma. Chacun alors de déplorer cette perte, chacun de rappeler le rôle dans lequel il avait vu Talma pour la dernière fois. En écoutant tous ces regrets, le prince Louis, qui n'avait pas encore dix-huit ans, frappa du pied avec impatience; puis il s'écria, les larmes aux yeux : « Quand je pense que je suis Français et que je n'ai jamais vu Talma ⁴... »

Dix-sept ans après, « le prince Louis », devenu Napoléon III, régnait sur la France, et Victor Hugo, exilé à son tour, écrivait à Delphine (8 mars 1853) :

Quand je pense à la France, et c'est toujours, je pense à vous. Il semble que vous soyez pour moi une partie de la figure de la France. Je ne vois pas la patrie en laid, comme vous voyez! ⁵

1. Delphine, mariée à Émile de Girardin, avait-elle demandé à la reine Hortense un article de son fils, le prince Louis-Napoléon, pour le *Musée des Familles* ou l'*Almanach de France*? C'est probable.

2. Nommé capitaine d'artillerie à Berne en 1834, le prince devait publier en 1836 son *Manuel d'artillerie* (1 vol. in-8°).

3. Lettre inédite.

4. *Id.*

5. Lettre inédite, communiquée par madame Léonce Détrouyat.

« Sa façon d'être belle », que M. Desmousseaux de Givré « pardonnait » à Delphine, n'était donc pas si mauvaise. Au surplus, s'il fallait une dernière preuve des succès de Delphine en Italie, je la trouverais dans ce fait qu'elle manqua de nous être ravie par un riche mariage romain. Mais elle ne put se résigner à perdre sa qualité de Française. C'est du moins ce qu'elle nous apprend dans la pièce de vers intitulée *le Retour* et dédiée à sa sœur, la comtesse O'Donnell :

Je reviens dissiper le vain bruit qui t'alarme.
 De ces beaux lieux, ma sœur, j'ai senti tout le charme;
 Mais loin de mon pays, sous les plus doux climats,
 Un superbe lien ne m'enchaînera pas.
 Non! l'accent étranger le plus tendre lui-même
 Attristerait pour moi jusqu'au mot : « Je vous aime. »
 Un sort brillant, par l'exil acheté,
 Comblerait mes désirs! Ma sœur n'a pu le croire.
 D'un plus noble destin mon orgueil est tenté;
 Un cœur qu'a fait battre la gloire
 Reste sourd à la vanité.
 Ce bonheur dont l'espoir berça ma rêverie,
 Nos rivages français pouvaient seuls me l'offrir.
 J'ai besoin, pour chanter, du ciel de la patrie;
 C'est là qu'il faut aimer, c'est là qu'il faut mourir!

On ne dira plus, j'espère, qu'elle avait usurpé le titre de « Muse de la patrie ».

Au mois de mai 1820, elle revint en France avec sa mère, après avoir été couronnée au Capitole ¹. Un an plus tard, elle aurait eu la joie d'y monter au bras de Châteaubriand lui-même, puisqu'il remplaça M. de Laval en 1828. Mais il ne fut pas le dernier à lui envoyer ses compliments, et c'est lui encore qui, en 1830, lorsqu'elle fut privée de la pension que lui faisait le roi Charles X, éleva le premier la voix pour la venger de cette injure.

1. Et David d'Angers « l'envoyait tout droit à la postérité (a) » en faisant son médaillon. Il lui écrivait, le 2 septembre 1828 :

Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous offrir le croquis en bronze que j'ai fait d'après vous. C'est un bien faible à peu près de vos traits, mais j'espère que celui que je ferai pour le bas-relief de Sainte-Geneviève réussira mieux. (*Lettre inédite.*)

(a) Réponse de Delphine à David d'Angers.

Célébrant la prise d'Alger dans un beau *Te Deum* de gloire, elle avait eu l'audace d'écrire, à l'adresse du général de Bourmont :

O mystère du sort ! ô volonté suprême !
 Un Français dans nos murs amena l'étranger ;
 On l'appela transfuge, — et cet homme est le même
 Que Dieu choisit pour nous venger.

A l'amour de nos rois sa valeur asservie
 Voyait dans leur retour un gage de bonheur,
 Et pour eux il fit plus que de donner sa vie :
 Guerrier, il donna son honneur !

Faisant d'un nom maudit un souvenir qu'on aime,
 La victoire lui jette un éclatant pardon,
 Et du pur sang d'un fils le glorieux baptême
 Lave la tache de son nom.

C'étaient là de nobles vers et des sentiments vraiment patriotiques. Mais le ministère Polignac ne l'entendit pas de la sorte. Il jugea que c'était offenser le roi que de rappeler la « ragusade » du général qui venait de recevoir le bâton de maréchal pour la prise d'Alger, et Delphine fut rayée de la liste des pensionnaires de Charles X¹.

Cela ne fit que la rendre plus populaire. Il est fâcheux seulement que cet imbécile de Polignac n'ait pas arraché cette vilaine ordonnance au roi quelques mois plus tôt, car le parterre du Théâtre-Français, qui acclama Delphine, le soir de la première représentation d'*Hernani*, lui aurait manifesté son indignation autrement que par des battements de mains.

Théophile Gautier a écrit à ce propos :

La première fois que nous vîmes Delphine Gay, c'était à cette orageuse représentation où *Hernani* faisait sonner son cor comme un clairon d'appel aux jeunes hordes romantiques. Quand elle entra dans sa loge et se pencha pour regarder la salle, qui n'était pas la moins curieuse partie du spectacle, sa beauté — *bellezza*

1. Le plus joli, c'est que, deux ans après, en pleine Vendée, la duchesse de Berry disait au maréchal de Bourmont qui, après lui avoir monté la tête, lui conseillait de renoncer à la lutte :

— Oh ! vous, cela ne m'étonne pas, vous n'avez jamais fait que trahir !
 (Cf. les *Mémoires de madame de Boigne*, t. IV).

folgorante — suspendit le tumulte et lui valut une triple salve d'applaudissements; cette manifestation n'était peut-être pas de très bon goût, mais considérez que le parterre ne se composait que de poètes, de sculpteurs et de peintres, ivres d'enthousiasme, fous de la forme, peu soucieux des lois du monde. — La belle jeune fille portait alors cette écharpe bleue du portrait d'Hersent, et, le coude appuyé au rebord de la loge, en reproduisait involontairement la pose célèbre; ses magnifiques cheveux blonds, noués sur le sommet de la tête en une large boucle selon la mode du temps, lui formaient une couronne de reine, et, vaporeusement crépés, estompaient d'un brouillard d'or le contour de ses joues, dont nous ne saurions mieux comparer la teinte qu'à du marbre rose¹.

C'est ainsi que cette « Muse de la patrie » fut associée, le soir du 25 février 1830, au triomphe de Victor Hugo.

Un an après, le 1^{er} juin 1831, elle épousait Émile de Girardin.

LÉON SÉCHÉ

1. Introduction aux *Lettres parisiennes* du vicomte de Lannay.

PROGRAMME NAVAL

La France est déchue du deuxième rang de puissance navale qu'elle occupait au xix^e siècle. Lord Brassey constate dans son *Naval Annual*, édité au printemps de l'an passé, qu'à l'heure actuelle, elle ne présente que vingt-trois cuirassés modernes, tandis que l'Angleterre en offre cinquante-cinq, les États-Unis, vingt-sept et l'Allemagne, vingt-six; en 1910, nous n'aurons plus que quinze bâtiments de première ligne à opposer à quarante-huit anglais, vingt-quatre allemands et vingt-quatre américains. Ces statistiques, même sujettes à discussion¹, n'indiquent pas moins nettement notre déchéance. Le nouveau projet allemand met en chantier pendant quatre ans, en 1908, 1909, 1910 et 1911, quatre grands bâtiments de guerre de 18 000 tonnes. En 1914, la flotte allemande comprendra trente-sept cuirassés, et, si l'effort de l'Allemagne continue, en 1920 elle sera en mesure d'aligner cinquante-huit cuirassés.

L'Amirauté anglaise répondra par des mises en chantiers nouvelles, plus nombreuses que jamais, aux efforts de l'Allemagne. Elle jouit d'ailleurs d'une situation privilégiée; grâce à la puissance de son outillage, l'industrie anglaise produit en deux ans l'instrument de combat que l'Allemagne met trois ans à construire, et la France plus de quatre ans. L'Amirauté a donc le loisir d'attendre plus d'un an pour répondre aux mises en chantier de ses adversaires, sans courir le risque

1. Nos cuirassés type *Charlemagne* que lord Brassey considère comme démodés en 1910 valent bien les cuirassés allemands type *Kaiser*.

d'être devancée¹. Les États-Unis ne restent pas en arrière : dans son message du début de l'année, le Président Roosevelt constate que la construction, chaque année, d'un cuirassé du type le plus perfectionné ne ferait que maintenir la flotte fédérale dans sa puissance actuelle. « Cela ne suffit pas, dit-il. A mon avis, nous devrions cette année voter les crédits de quatre cuirassés d'escadre. » On doit donc prévoir qu'en 1915, la marine anglaise mettra en ligne près de soixante cuirassés, l'Allemagne trente-sept, et les États-Unis un nombre sans doute voisin du chiffre de l'Allemagne.

Que pèsera la marine française avec ses douze cuirassés ? Car, à cette date, les bâtiments antérieurs au programme de 1900 seront vieillis et fatigués, et nous ne pourrons compter que sur les six *Patrie* et sur les six *Danton*.

Notre budget de la marine a passé, dans l'intervalle de 1896 à 1907, de 239 à 312 millions ; pendant ce temps, le budget anglais passait de 574 à 846 millions, et le budget allemand de 115 à 348 millions. Les nouvelles prévisions allemandes imposent une augmentation annuelle variant de 30 à 78 millions de marks ; la dépense prévue s'élève en 1911 à 461 millions pour s'abaisser plus tard à 317 millions.

Un journal autrichien, la *Neue Freie Presse*, a publié récemment un tableau comparatif de l'accroissement des budgets maritimes des grandes puissances ;

	EN 1899	EN 1906	ACCROISSEMENT P. 100.
Angleterre. . .	618 millions.	765 millions.	23,6
États-Unis. . .	313 —	578 —	84,6
France	304 —	325 —	6,5
Allemagne. . .	170 —	296 —	73,5
Russie.	211 —	264 —	23,3
Italie	96 —	132 —	36
Japon.	35 —	70 —	97,5
Autriche. . . .	35 —	57 —	60,1

C'est la France qui a fait le moins pour sa marine depuis

1. Elle a en outre la ressource, non négligeable, de mettre la main sur les constructions exécutées en Angleterre pour le compte des puissances étrangères.

dix ans; si on ajoute que, depuis dix ans, notre marine a été l'objet d'efforts persistants de désorganisation, que la production de nos arsenaux a diminué dans une forte proportion, et que, à l'encontre de nos rivaux, nous consacrons des ressources considérables à l'entretien et à la construction d'une flotte soi-disant défensive et d'une efficacité douteuse, il n'est pas téméraire d'affirmer que le résultat du budget de la marine a été chez nous en diminuant.

On dira peut-être que l'Allemagne, avec son budget obéré, commet une grosse imprudence à pousser aussi haut ses dépenses navales; osera-t-on nier que, chez elle, il n'y ait pas quelque idée d'une simple avance? La France est le pays le plus riche du monde : le jour où les armées prussiennes seraient de nouveau, à la suite d'un conflit général, maîtresses de Paris, les milliards d'indemnité qu'on retirerait du bas de laine auraient tôt fait de combler le déficit momentané des budgets allemands. Sans doute, quand on envisage le chiffre de 60 millions que coûte un cuirassé moderne, quand on observe l'accroissement, plus rapide d'année en année, du tonnage des navires et de leur prix, on est tenté de qualifier de course à l'abîme cet entraînement auquel obéissent toutes les marines; mais quand on est riche, on doit être prêt à défendre sa richesse. Les millions employés en constructions navales par des ouvriers français, avec des matériaux français, ne sortent pas de France : il vaudrait mieux les consacrer aux travaux de la paix; mais leur emploi appauvrit moins le pays que l'arrachement d'une province ou une rançon de guerre de dix milliards. Qu'on ne dise pas non plus que la partie entre l'Allemagne et nous se jouera sur les Vosges et non sur la mer : dans la lutte formidable qui risque d'ensanglanter le xx^e siècle, nous ne serons pas seuls en jeu; notre alliance ne sera recherchée que si nous sommes forts : si notre marine ne compte plus, au règlement de compte définitif, nous ne constituerons que la proie dont le partage réconciliera les adversaires.

Nous n'avons donc pas le droit, quoi qu'il en coûte, de négliger notre marine : il nous faut forger sans retard les instruments de guerre qui nous manquent. Quel sera le programme des nouveaux bâtiments?



Lorsqu'il s'agit de définir un nouveau type de bâtiments de guerre, on a coutume, soit dans la presse, soit dans les milieux maritimes, de commencer par fixer le déplacement du navire. Il y a vingt ans, un ministre s'est trouvé qui a déclaré qu'un bon bâtiment de guerre, pour être maniable, ne devait pas dépasser 7 000 tonnes. Nous lui devons la série des *Bowines*, des *Jemmapes*, etc..., bâtiments considérés comme sans valeur dès le début de leur construction. Plus tard, lors de l'établissement des cuirassés type *Charlemagne*, les Conseils de la marine fixèrent à 11 000 tonnes le maximum que l'on ne devait pas dépasser, et l'insuffisance de ce tonnage empêcha de donner à ces bâtiments toute la valeur offensive et défensive que comportait la situation d'alors. Une méthode plus intelligente fut appliquée lors de l'établissement du programme de 1900 : le déplacement de 14 500 tonneaux fut adopté, non *a priori*, mais comme le résultat des exigences de l'attaque et de la défense. Enfin, aujourd'hui, on admet *a priori* que le bâtiment de guerre doit avoir un énorme déplacement 20 000 ou 25 000 tonneaux ; on demande en même temps une vitesse d'au moins 21 nœuds. Ces données étant admises, on en déduit quel armement pourra porter le navire avec une protection suffisante.

La méthode d'aujourd'hui n'est pas plus rationnelle que celle de jadis : s'il faut subir les inconvénients des grands déplacements, on devra s'y résigner ; mais ce n'est pas ainsi qu'à notre avis le problème doit être posé. Le bâtiment de combat est destiné à réduire au silence et à détruire les bâtiments de combat ennemis. Tout le monde est en ce moment d'accord que ni la torpille, ni l'éperon, ne sont en mesure d'atteindre ce résultat : dans un combat d'escadre contre escadre, l'artillerie est redevenue la reine indiscutée des batailles. Le problème se pose donc d'une façon très simple : le bâtiment étant une batterie de canons destinée à détruire les bâtiments similaires, définissons d'abord le nombre et le calibre des pièces qui doivent constituer cette batterie.

Il convient de bien spécifier que, dans l'établissement du projet d'un bâtiment mis en chantier en 1909, il ne peut s'agir que de préparer l'attaque des bâtiments actuels, en service, en construction ou en projet. L'évolution de la construction navale peut amener dans deux ans des conceptions toutes différentes de celles qui s'imposent aujourd'hui; mais si nous obtenons, à l'aide d'une certaine artillerie, l'effet nécessaire et suffisant qui nous permettra de combattre tous les bâtiments connus, en service ou en projet, il n'y a aucun intérêt à faire davantage et à recourir à des armes inutilement puissantes; il est superflu de construire aujourd'hui le bâtiment d'après-demain. Les bâtiments de combat en construction sont tous à peu près conçus d'après les mêmes idées et dérivent plus ou moins du *Dreadnought* anglais; aussi paraît-il suffisant, dans notre étude, d'envisager l'attaque d'une escadre composée de *Dreadnought*. Tout bâtiment pouvant combattre utilement un tel navire sera, *a fortiori*, capable de se mesurer avec tous les bâtiments plus anciens ou plus faibles.

L'armement principal du *Dreadnought* se compose de dix canons de 305 millimètres disposés par paires en cinq tourelles. Ces canons peuvent, à raison de deux coups à la minute, envoyer des projectiles pesant 385 kilogrammes, capables de perforer, à 4 000 mètres, une épaisseur de 460 millimètres d'acier Krupp et chargés d'un poids explosif de 35 kilogrammes. Le bâtiment est défendu par une ceinture cuirassée ayant au centre 279 millimètres, à l'avant 152 millimètres et à l'arrière 101 millimètres. La partie centrale des œuvres mortes comprise entre les tourelles extrêmes est protégée par une épaisseur d'acier Krupp de 203 millimètres. Les tourelles sont cuirassées à 279 millimètres. Un pont cuirassé règne de bout en bout au-dessus de la ceinture. Les canons à tir rapide de petit calibre, au nombre de vingt-sept, sont disposés soit sur le toit des tourelles, soit dans une batterie non protégée qui s'étend dans la partie centrale du bâtiment.

Trois moyens s'offrent pour réduire un bâtiment de cette espèce : s'attaquer au bâtiment lui-même, forcer au silence son artillerie, ou enfin annihiler le personnel en le réduisant à l'incapacité de conduire le navire et de servir les canons.

Le premier mode est sans aucun doute le plus séduisant et le plus complet : un « coup heureux » de 305 ouvrant à la flottaison une vaste brèche est capable de faire chavirer le bâtiment en quelques minutes. Ce « coup heureux » n'a rien d'in vraisemblable, d'autant plus que la diminution du blindage aux extrémités rend possible non seulement la perforation, mais le défoncement de la ceinture, suivis de l'explosion du projectile et de l'ouverture d'une brèche d'autant plus dangereuse que la marche du navire favorisera l'introduction de l'eau. Mais ce genre d'attaque ne peut réussir qu'avec des projectiles de gros calibre agissant surtout par leur masse ; c'est manifestement cette tactique qui a inspiré la conception des *Dreadnought*.

S'attaquer directement à l'artillerie, c'est-à-dire aux tourelles, est, avec des projectiles lourds, un problème plus difficile : la cible constituée par la tourelle est très faible, et l'expérience du *Suffren* a montré qu'un projectile de rupture était inefficace contre une tourelle bien établie. Il semble donc que la tourelle ne peut être attaquée qu'indirectement en détruisant les parties voisines du navire, c'est-à-dire les superstructures qui l'entourent, et qui, démolies à coups de projectiles, viendront encombrer le voisinage des tourelles et pourront les immobiliser. Aussi le développement exagéré, sur les bâtiments français, des superstructures, des châteaux, des passerelles, est particulièrement dangereux. Il suffit de considérer une photographie de nos cuirassés pour voir l'effet que produirait l'effondrement du mât militaire. La moitié de l'artillerie serait immobilisée. Cet accident faillit arriver au *Césarevitch* pendant la journée du 10 août.

Reste le troisième mode d'attaque. En écrasant le bâtiment sous une pluie de projectiles explosifs qui répandent à la fois l'incendie et l'asphyxie et qui empêchent à bord toute manœuvre, on rend la résistance nulle et on permet l'attaque à faible distance qui, par la torpille ou le canon, fera disparaître le navire. Cette tactique fut celle des Japonais ; mais elle n'apparut nettement qu'à la bataille de Tsou-shima. A la rencontre dite du 10 août, un fait très particulier se produisit qui a induit en erreur toutes les Amirautes : les projectiles japonais étaient mal amorcés et éclataient au moindre

obstacle; ceux qui touchaient l'eau éclataient au contact de l'eau. En même temps, le tir manqua entièrement de précision. Les bâtiments russes reçurent peu de projectiles¹, et ceux-ci firent peu d'effet. On se hâta de conclure à l'inefficacité des projectiles contre les cuirassements et à la nécessité, pour réduire les navires, de les attaquer uniquement à l'aide de gros calibres. C'est cette manière de voir qui conduisit sans aucun doute à la conception anglaise du *Dreadnought*.

Mais l'année suivante, à Tsou-shima, les Japonais avaient amélioré à la fois l'amorçage de leurs projectiles et la justesse de leur tir. Ils écrasèrent en quelques instants la flotte russe sous une pluie de projectiles explosifs de tous calibres : au bout de quelques instants, tout brûlait à bord; le personnel était asphyxié ou incapable du moindre effort; les gaz délétères, aspirés par les manches d'aspiration, avaient été porter la mort jusque dans les fonds du bâtiment. L'amiral Rodjestvensky dit dans son rapport : « Le plus grand ennemi du vaisseau de ligne est la nappe de feu que produit l'explosion incessante des projectiles. Nous n'avions que peu de bois à bord, mais la peinture flambait et nos vaisseaux étaient environnés de flammes. »

D'après le rapport du commandant du *Césarevitch*, « vingt-quatre heures après le combat, beaucoup d'hommes se plaignaient encore d'étourdissements, de vertiges, pertes de mémoire et maux de tête, sans avoir de blessures apparentes ». Deux matelots furent tués par les gaz d'un obus japonais éclatant sur une des tourelles de 305. L'ingénieur italien, Lorenzo d'Adda, qui visita l'*Orel* quelques jours après sa reddition, constate que les tourelles étaient intactes au milieu d'un monceau de ruines; mais, d'après les dires des officiers russes, la chaleur dégagée par les obus explosifs éclatant contre les parois des tourelles avait forcé les hommes à les abandonner. Le lieutenant Séménof du *Souwarow* raconte :

Ce n'étaient pas des projectiles qui éclataient sur les ponts, mais des mines entières. Elles explosaient sur le premier objet qu'elles rencontraient sur leur course. Un étai de cheminée suffisait pour

1. Le *Césarevitch* reçut douze coups de 305; on estime que sept cents coups lui furent envoyés.

provoquer l'explosion. Les tôles des parois du navire, les superstructures sur le pont supérieur étaient transformées par l'explosion en débris qui blessaient et tuaient les hommes.

Là-dessus la chaleur développée; les flammes se répandant partout; les matériaux difficilement inflammables comme des hamacs et les sacs des hommes, entassés en plusieurs couches sur le pont, serrés et arrosés d'eau, flambaient tout à coup et brûlaient. Par moments, on ne pouvait rien voir à travers les jumelles, tant les images étaient troublées par les vibrations de l'air brûlant.

... Je regarde autour de moi. Quelle désolation! Des kiosques en flammes, des ruines fumantes, des cadavres. Pour l'extinction de l'incendie, il y avait encore des hommes; mais le matériel faisait défaut : des manches en toile brûlaient comme de l'amadou. A deux heures vingt, la tourelle de 152 arrière dut cesser le feu : le personnel suffoquait sous l'action de la chaleur et de la fumée. Les passerelles et la chambre des cartes étaient en feu, en sorte que l'unique issue du blockhaus rempli de fumée était le tube cuirassé conduisant au poste inférieur central de commandement. C'est par là que passerent l'amiral, son chef d'état-major et l'officier de navigation.

La catastrophe de l'*Iéna* nous a donné en France une douloureuse confirmation des récits des officiers russes : nous avons su les effets des températures énormes, développées par les gaz de l'explosion : là aussi, les peintures brûlaient, et nous avons constaté les dégâts causés par un incendie dû, non pas à la combustion à l'air libre du bois ou du linoléum, mais à la combustion de tous les matériaux léchés par des flammes à plus de 2 000 degrés. C'est un phénomène bien connu, mais sur lequel l'attention des marins et des ingénieurs n'était pas appelé, ou plutôt, marins et ingénieurs avaient négligé les enseignements de l'expérience, car, dans des essais faits en Angleterre en 1900, essais dans lesquels le *Majestic* avait tiré sur le *Belle-Isle* des projectiles de 152 chargée à la lyddite, la chaleur développée dans les tourelles de *Belle-Isle* au moment du choc des projectiles avait été telle que des fils de cuivre avaient fondu, sans qu'aucun projectile ait pénétré directement!

On reconnaîtra donc, que pour éteindre le feu de l'artillerie et désemperer un navire, il n'est pas besoin d'autre chose que de l'accabler sous une pluie de projectiles explosifs, qui brûlera, asphyxiera et démoralisera le personnel : le bâtiment lui-même ne sera plus qu'une épave hors d'état de se défendre et de se mouvoir.

En résumé, nous pouvons envisager l'attaque du *Dreadnought* soit avec des projectiles dits de rupture ou de semi-rupture, c'est-à-dire capables de pénétrer ou de défoncer les cuirasses, soit à l'aide de projectiles explosifs dirigés contre le personnel et les superstructures. Quel sera le calibre de ces divers projectiles ?

Pour les premiers, il n'est pas douteux que, leur effet de défoncement étant proportionnel à leur masse et à leur vitesse, le calibre le plus élevé sera à préférer.

Dans le cas des projectiles explosifs, une autre considération doit intervenir, celle de l'efficacité du tir ; il ne suffit pas d'envoyer un projectile ; il faut que ce projectile arrive au but. On doit donc faire intervenir, — ce qui est de toute première importance, — la rapidité du tir et sa précision. Il faut se garder de croire, en effet, que le tir à la mer donne des résultats très précis. L'erreur que l'on commet dans l'appréciation des distances, les variations journalières de la poudre¹, de légères différences dans le poids du projectile, les erreurs d'appréciation dans l'intensité et la direction du vent, dans la direction et la vitesse du but, les défauts du pointage, les mouvements du navire interviennent pour diminuer la justesse du tir.

Il faut mesurer la distance au moyen du télémètre ; apprécier la vitesse et la direction du vent, ainsi que les autres corrections à faire ; définir la hausse et la dérive à employer ; pointer et envoyer le coup : en évaluant l'erreur probable commise dans chacune de ces mesures, de ces appréciations et de ces opérations, on est en mesure de prévoir, à l'aide du calcul des probabilités, l'erreur probable totale. Si on suppose un canon de 164,7 tirant à 4 000 mètres, l'erreur probable en hauteur est de 9 mètres, et en portée de 135 mètres : le coup isolé correspond à un *tir non réglé*. Si, à la suite de ce premier coup, on apporte peu à peu les corrections voulues, le tir devient *régulé*, c'est-à-dire que le point de chute moyen coïncide avec le centre du but : la moitié des coups tombe à une distance de ce point inférieure à un chiffre que l'on désigne sous le nom d'*écart probable* : à 4 000 mètres, cet

1. En supposant une poudre pratiquement homogène et non, malheureusement, la poudre en usage dans la marine française.

écart probable est, pour un canon de 164,7, de 1 m. 9 en hauteur et de 26 mètres en portée.

C'est cet *écart probable après réglage* qui est donné par les tables de tir : on voit quelle erreur grave on commet quand on raisonne, pour un coup isolé avant réglage, sur les chiffres donnés par les tables : l'écart en portée de 135 mètres avant réglage se réduit à 26 mètres après réglage.

Ces chiffres nous dispensent d'insister sur l'importance du réglage du tir. En partant de données analogues, le calcul des probabilités permet de calculer les chances d'atteindre une cible constituée par un panneau de 100 mètres de long sur 8 mètres de haut. *Sans réglage* du tir, cette probabilité est de 18 p. 100 à 4 000 mètres; après réglage, elle est de 77 p. 100; c'est-à-dire que sur cent coups envoyés, dix-huit toucheront le but dans le premier cas, et soixante-dix-sept dans le second. Notons en passant, que cette probabilité après réglage qui est de soixante-dix-sept à 4 000 mètres tombe à quarante-deux à 6 000 mètres. Ce simple rapprochement montre combien rapidement l'augmentation de la distance multiplie les chances de non-touchés.

On sait comment en pratique s'exécute le réglage du tir : on cherche par des tirs successifs à « encadrer le but » entre des coups alternativement courts et longs, de plus en plus rapprochés.

Mais cette opération, très aisée à terre ou sur un but fixe, est délicate à la mer en guerre : l'observation des points de chute est très difficile; les coups longs sont masqués par le but; les coups « au but » se confondent avec les coups tirés par l'adversaire. En même temps, le but se déplace : avec les vitesses modernes dépassant 16 nœuds, deux bâtiments qui se croisent ont une vitesse relative de plus de 70 kilomètres à l'heure : donc la distance du but varie de plus de 1 kilomètre par minute. L'évolution et les changements de route modifient les corrections dues au vent. Le problème déjà très complexe lorsqu'un bâtiment unique tire sur un bâtiment isolé devient inextricable si une escadre tire sur une escadre : comment, lorsque le navire de tête est le but désigné à toute une escadre, chaque bâtiment reconnaîtra-t-il les points de chute de ses propres projectiles ?

On a raconté qu'à Tsou-shima, les Japonais s'étaient bornés à exécuter un tir continu sans se préoccuper de régler le tir en hauteur et qu'ils se rapprochaient des bâtiments russes jusqu'à ce que la gerbe totale tombât sur ceux-ci : le renseignement n'a pas été confirmé, mais n'a rien d'in vraisemblable.

On se rendra compte d'après ces explications que le tir exige deux opérations bien distinctes : l'une, qui est à proprement parler le réglage du tir, c'est-à-dire la fixation des éléments du pointage ; la deuxième, qui est le pointage lui-même. La première est exécutée par l'officier de tir qui apprécie la distance et la vitesse du but, le vent, etc., et, tenant compte de tous ces éléments, fixe la hausse et la dérive : la deuxième est entre les mains du chef de pièce qui, après avoir donné la hausse et la dérive indiquées, est chargé de viser le but et d'envoyer le coup. On conçoit qu'un mauvais réglage rend illusoire la perfection du pointage, et qu'inversement l'insuffisance des canonniers rend inutiles les soins apportés pour le réglage : lorsque le but n'est pas atteint, il est très difficile de préciser si la responsabilité en incombe à l'officier ou au pointeur. C'est pourquoi, pour la formation des pointeurs, se préoccupe-t-on d'éliminer les erreurs dues au réglage : on exécute ce qu'on appelle les tirs d'appréciation. Au lieu de prendre un but éloigné et de dimensions réelles, on prend un panneau de petite dimension, placé à une distance connue et rapproché : la trajectoire étant très tendue au départ, si le but n'est pas atteint, c'est uniquement par suite de faute de pointage.

Mais trop souvent on attribue à ces *tirs d'appréciation* une valeur absolue : si on a mis 90 p. 100 de projectiles dans une cible de 10 mètres placée à 500 mètres, on conclut qu'on aurait également envoyé 90 p. 100 dans une cible de 100 mètres placée à 5 000 mètres. Il y a là une erreur grossière, qui ne tient aucun compte du réglage et, en réalité, suppose résolu le problème le plus complexe.

Sans doute, lorsqu'il s'agit de tirs d'exercice, c'est-à-dire de tirs sur un rocher, ou sur un panneau dérivant, ou sur une vieille coque de navire abandonnée en mer, on peut régler le tir d'un bâtiment en marche : on connaît alors la position du but et on peut tracer la route du bâtiment tireur. Mais dans un tir de guerre, il n'y faut pas songer. Jamais on ne pourra

considérer le tir comme réglé : la probabilité du toucher sera donc, non celle des tables de tir, mais celle d'un coup isolé. Le nombre des coups au but tombera dans la proportion de 80 p. 100 à 20 p. 100.

L'histoire des dernières guerres maritimes confirme cette manière de voir. Lors du bombardement d'Alexandrie par la flotte anglaise, le *Monarch*, le *Pénélope*, et l'*Invincible* étaient embossés à 1 100 mètres du fort Méa, le *Téméraire* à 3 200 mètres, et l'*Inflexible* à 3 550 mètres. Tous ces bâtiments lancèrent ensemble cinq cents projectiles de gros calibre et trois cent quarante-quatre projectiles de petit calibre; pas un canon égyptien ne fut démonté et on releva dans la batterie la trace de deux atteintes seulement. Le jour du désastre de la flotte espagnole à Santiago, les Américains se livrèrent à une poursuite qui ressemblait à un tir d'exercice, car les Espagnols ne répondaient pas : ils firent une consommation énorme de projectiles; ils prirent soin, au lendemain de la bataille, de relever exactement le nombre des atteintes; il ne dépassa pas le nombre de 3 p. 100. A Chemulpo, le *Varyag*, attaqué à une distance variant de 8 300 à 4 600 mètres, a reçu huit obus sur cent quatre-vingt-dix-sept envoyés, soit 4 p. 100. Dans la bataille du 10 août, le *Césarevitch* fut exposé, à 3 500 mètres, au feu de dix bâtiments japonais; ceux-ci firent une telle consommation de projectiles qu'ils étaient sur le point d'abandonner la lutte au moment où la flotte russe se dispersa; or le *Césarevitch* porte la trace de douze coups¹. Lorsque l'*Orel* se rendit le lendemain de Tsou-shima, on releva l'effet de trente-trois projectiles; il avait été, pendant plusieurs heures, le but de toute l'escadre japonaise.

Les Amirautes européennes ont, pendant longtemps, dédaigné la précision du tir. On admettait comme hors de discussion que les batailles navales se livreraient à petites distances et on avait recherché une vitesse initiale des projectiles considérable, donnant une trajectoire très tendue. Les corrections de tir étaient, par ce fait, très réduites : on pouvait considérer que l'on tirait à bout portant. Le faible résultat du tir des Américains à Santiago n'avait pas ému les

1. On estime que sept cents coups avaient été tirés sur lui.

Amirautés européennes ; elles s'étaient contentées, dans leur orgueil de vieilles puissances maritimes, de remarquer que les équipages américains étaient médiocres et médiocrement instruits. Quand les succès des Japonais furent connus, on voulut trouver quelque explication au désastre si complet des Russes : au lieu de l'attribuer à l'insuffisance de leur préparation, on crut en voir la cause dans un tir remarquablement précis des Japonais à grande distance. La légende des tirs précis à 6 000 mètres s'établit, et, sur la foi de cette légende, toutes les Amirautés se mirent à travailler le tir à grande distance. Après la guerre, on constata que les tirs efficaces avaient eu lieu entre 2 000 et 4 000 mètres. Mais l'effet était produit : à l'heure actuelle, le tir à grande distance est la principale préoccupation de nos écoles de tir.

On sait quels progrès les Anglais, sous la direction de l'amiral Percy Scott, ont réalisés dans cet ordre d'idées. Tout récemment, ils ont fait un tir réel à 5 000 mètres sur un vieux bâtiment, le *Hero* : deux cuirassés modernes, le *Hibernia* et le *Britannia*, lancèrent cent trente projectiles ; il y eut vingt-huit touches. C'est un très brillant résultat. Mais il ne faut pas oublier que le but était immobile et que l'on n'avait pas l'émotion du combat. Dans un tir de guerre, neuf ou dix projectiles tout au plus auraient atteint le but. On dira sans doute que nous exagérons l'inefficacité du tir. Chaque jour, les journaux spéciaux nous citent de très brillants résultats de tirs à la mer. Récemment, on rendait compte des tirs du *Dreadnought* : « Si la cible avait représenté la section d'un cuirassé, sur quarante coups tirés avec des obus de rupture, vingt-neuf auraient touché directement la coque ; avec des obus ordinaires, trente-sept des quarante projectiles auraient fait trente-sept centres de destruction. En fait, le *Dreadnought* peut mettre au but, en huit minutes, trente-sept obus de 390 kilogrammes, en marchant à quatorze ou quinze nœuds, à une distance de 6 800 mètres. »

Il est probable qu'il s'agit ici d'un *tir d'appréciation*, mal interprété ainsi que nous l'avons exposé plus haut. S'il n'en est pas ainsi, nous dirons simplement que les tirs sont exécutés dans des conditions qui n'ont rien de comparable à celles du combat.

Ce trop long exposé nous conduit à cette conclusion que, pour atteindre un résultat utile, il faut envoyer beaucoup de projectiles; donc, disposer d'une artillerie nombreuse et à tir rapide. Le vainqueur sera celui qui réglera le plus vite son tir et qui, dès ce moment, pourra envoyer non pas le plus *grand poids* de projectiles, mais le plus *grand nombre* de projectiles. Un projectile moyen qui arrive fait plus de mal qu'un projectile puissant qui tombe à l'eau.

Or la démoralisation d'un équipage s'obtiendra par l'effet, non pas de quelques coups isolés, mais du grand nombre de coups qui multiplieront à bord les démolitions, les incendies et les asphyxies. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut employer le canon *du calibre le plus élevé* à tir réellement rapide.

Mettons en présence un *Dreadnought*, disposant en belle de huit canons de 305 tirant deux coups à la minute, et un cuirassé tirant en belle quatre canons de 305 et douze canons de 164,7 à cinq coups par minute. En cinq minutes, une cible de 100 mètres de long sur 8 mètres de haut placée à 4 000 mètres aura reçu du premier vingt projectiles de 305 et du second dix projectiles de 305 et cinquante-quatre de 164,7. Ces chiffres supposent que le bâtiment tireur ne roule pas. Ils devraient être réduits de moitié dans le cas contraire. Et l'émotion du combat les diminue encore, dans une très forte mesure la précision du tir : en faisant cette réduction à 50 p. 100, nous sommes certainement optimiste.

Les programmes, qui ne s'embarrassent de rien, ont décidé d'étendre le tir rapide non plus au seul calibre moyen, mais également au gros calibre : on exige maintenant deux coups par minute pour le 305, trois coups pour le 240. Les marchés pour la fourniture des tourelles des nouveaux cuirassés français, type *Voltaire*, exigent un tir rapide d'une durée de cinq minutes, à raison de trois coups par minute. L'ingéniosité de nos artilleurs et de nos ingénieurs résoudra peut-être le problème. Mais trouvera-t-on des canonniers ayant une force physique et morale telle qu'ils seront en mesure de tirer avec sang-froid, en cinq minutes, trente coups de canon de 240 millimètres? Pour réaliser un tir réellement rapide, il faut descendre aux moyens calibres : il convient de ne pas dépasser 164,7; peut-être même faudrait-il aller jusqu'à 150 millimètres.

Nous prévoyons, dans toute cette discussion, l'emploi du canon de 164,7 : à la vérité, il y aurait intérêt à adopter le calibre de 150 millimètres ; car le poids du projectile de 164,7 est trop considérable pour que sa manœuvre à bras soit facile et la charge de poudre exige l'emploi de deux gargousses. Le canon de 150 permet un tir réellement rapide d'au moins huit coups à la minute, tandis que le 164,7 atteindra difficilement cinq coups. Mais le 150 n'existe pas dans l'artillerie de marine française : raisonnons donc sur le matériel existant.

Une autre considération importante est à faire valoir au profit des calibres moyens : le roulis, qui augmente les chances d'erreurs du tir, diminue la rapidité de tir ; sur l'ancien *Saint-Louis*, par un roulis de 10°, la rapidité de tir était réduite de près de 50 p. 100 et cette réduction est plus grande pour les gros calibres que pour les calibres moyens. Si l'on reprend la comparaison précédente, le *Dreadnought*, en cinq minutes, ne tirera que quarante coups : il mettra moins de cinq projectiles au but ; son adversaire mettra au but dans les mêmes conditions, deux projectiles et demi de 305 et vingt projectiles de 164,7. Un *Dreadnought*, attaqué par fort roulis, par un bâtiment armé d'artillerie moyenne, serait donc en mauvaise posture : il pourrait être réduit par un croiseur cuirassé qui serait bien servi.

Dans toute cette discussion, nous n'avons fait intervenir que le nombre de coups au but ; mais en réalité, ce qui importe, ce n'est pas de toucher, c'est de produire un effet destructeur. Or les projectiles dits « de rupture », projectiles massifs contenant une faible charge d'explosifs, ne pénètrent les blindages que s'ils se présentent sous une incidence déterminée, sinon ils ricochent ou éclatent à la surface, sans produire de sérieux dégâts : en supposant des projectiles arrivant de tous les points de l'horizon, seuls sont efficaces ceux compris dans un angle de 30° de part et d'autre de la normale, soit un tiers seulement. D'où une nouvelle source de réduction de l'efficacité du tir du projectile plein. La marine française recherche un projectile pouvant à la fois servir de projectile de rupture et de projectile explosif : c'est le projectile de « demi-rupture », qui a tous les défauts des demi-mesures. Il est contre les blindages épais d'une efficacité moindre que les projectiles de rupture ;

surtout il contient une charge d'explosif insuffisante : 13 kilogrammes pour le 305, alors que les projectiles anglais de même calibre en renferment 35 kilogrammes.

Un tel projectile ne saurait, à notre avis, être adopté que si des expériences de tir, non au polygone, mais sur des bâtiments ont démontré son efficacité. Qu'il s'agisse d'ailleurs, de ce projectile ou d'un autre, des essais pratiques s'imposent toujours : jamais il n'en a été fait dans la marine. On approvisionne nos escadres de projectiles en réalité inconnus : on ignore également l'effet des projectiles sur les navires. On dépense des millions à la légère ; mais on hésite à consacrer quelques centaines de mille francs à des expériences indispensables aux études des ingénieurs et des artilleurs et nécessaires pour donner à nos officiers confiance dans le matériel qu'ils emploient. Nous ne pouvons pas rester dans l'état d'incertitude et d'inquiétude où nous sommes aujourd'hui ; des expériences s'imposent : la catastrophe de l'*Iéna* nous en fournit les moyens. L'*Iéna*, remis à flot, constituera la plus belle et la plus intéressante des cibles, qui nous permettra à la fois d'apprécier l'efficacité de nos projectiles et de déterminer les mesures à prendre pour nous protéger de projectiles analogues.

Nous avons été dupes des mots. L'« unité de calibre » et l'« unité de projectiles » sont devenues la « grande idée » de nos réformateurs. Sans doute, il est vain de prétendre avoir des projectiles exactement appropriés aux divers obstacles qu'ils rencontrent, car on ne connaît qu'un but général, et on ne peut préciser si ledit projectile atteindra une cuirasse ou des superstructures. Si, pour détruire les superstructures et annihiler le personnel, un projectile explosif de moyen calibre suffit, il faut recourir à ce moyen calibre. Et si, pour atteindre le bâtiment lui-même, le gros calibre est indispensable, il faut se résigner au gros calibre¹. Mais, quoique, depuis la guerre russo-japonaise, l'efficacité des projectiles explosifs ait été mise hors de doute, nous ne possédons pas encore en France, le projectile à explosif analogue à celui qui a valu aux Japonais la victoire de Tsou-shima : nos projectiles de demi-rupture ne portent qu'une trop faible charge.

1. Il faut ajouter que, pour bombarder les villes, un projectile spécial présente des avantages, ne serait-ce qu'au point de vue du prix.

Il est indispensable que, sans perte de temps, nous soyons en mesure de munir nos bâtiments de projectiles plus puissants : le projectile allongé à quatre calibres, le projectile connu en Angleterre sous le nom de « commonshell », nous donnerait un obus à explosif contenant environ 35 kilogrammes de lyddite pour le 305 et 8 kilogrammes pour le 164,7.

Avec de tels projectiles, l'avantage sera incontestablement au moyen calibre, grâce à son tir rapide. Le *Dreadnought* mettra en cinq minutes au but vingt projectiles contenant chacun 35 kilogrammes d'explosifs, soit en tout 700 kilogrammes de lyddite : notre bâtiment, mettant au but dix projectiles de 305 et cinquante-quatre de 164,7, projettera 782 kilogrammes d'explosifs. Avec un armement de six canons de 305 et de vingt-quatre canons de 150, la masse totale d'explosifs reçue par l'adversaire serait en cinq minutes de plus de 1 000 kilogrammes.

Pour rester dans les probabilités vraies de la guerre, réduisons ces chiffres de 80 p. 100 : le premier bâtiment aura envoyé 140 kilogrammes d'explosifs utiles, le deuxième 156 kilogrammes et le troisième 200 kilogrammes. Rien ne vaut l'éloquence de ces chiffres pour établir que le moyen calibre s'impose du fait de l'emploi de projectiles à explosifs.

En résumé, l'armement du navire de combat doit permettre d'annihiler le personnel par l'attaque à l'aide de projectiles explosifs : c'est par leur nombre, plus que par la puissance de chacun d'eux, qu'on atteindra ce résultat. Donc, contre le personnel, on recourra au calibre moyen : nous pensons qu'il faut adopter le calibre de 164,7. — De plus, il faut, en annihilant le personnel, chercher en même temps à atteindre le navire lui-même : le gros calibre y pourvoira : nous choisissons le plus gros calibre actuel, le 305, sans nous dissimuler qu'un calibre supérieur ne serait pas sans présenter des avantages.

*
* *

Reste à fixer le nombre et la répartition de chacun des types de canons. Dans l'armée de terre, on peut fixer le nombre des canons d'une batterie sans se préoccuper du sol sur lequel évo-

luera cette batterie : les seules conséquences qui découlent du nombre des canons sont celles qui concernent le personnel, le ravitaillement, le nombre des attelages. Sur mer, la batterie est attachée à sa plate-forme ; cette plate-forme doit être protégée ; elle doit se mouvoir à grande vitesse ; lorsqu'on a fixé le nombre des canons, tant de moyens que de gros calibres, et lorsqu'on s'est imposé les dispositions adoptées pour la protection, ainsi que les conditions de vitesse, le déplacement résulte d'une simple addition. Mais encore faut-il que cette addition conduise à des chiffres acceptables, à la fois au point de vue technique et au point de vue financier. Le problème du nombre des pièces ne peut donc pas se poser sans examiner les répercussions sur le déplacement : nous supposons, dans tout ce qui suit, que les différents types de bâtiments envisagés sont établis dans les mêmes conditions de protection et de vitesse et ne diffèrent entre eux que par l'artillerie.

La répartition de l'artillerie doit être la conséquence de la tactique de combat que l'on adoptera. Si on se propose, dès que le tir devient possible, de couvrir l'ennemi de projectiles moyens qui paralyseront le personnel, puis d'attaquer le bâtiment lui-même à l'aide de la grosse artillerie, on peut concevoir que ces deux phases du combat soient exécutées à l'aide d'instruments différents. Il n'est pas défendu d'envisager qu'une division de combat se composerait de trois navires ; deux d'entre eux seraient chargés uniquement de moyenne artillerie et entreraient les premières en action, puis un troisième bâtiment, armé de gros calibres et tenu en réserve, n'entrerait en ligne qu'après le premier choc et s'attaquerait au bâtiment déjà paralysé.

De même on peut imaginer une escadre composée de trois divisions, dont deux de moyenne artillerie et une de grosse artillerie. Il n'est pas douteux qu'une pareille escadre, entraînée par un chef ayant une tactique nettement offensive, aurait une efficacité singulière ; mais si un pareil dispositif a des avantages marqués dans une tactique franchement offensive, servie par la supériorité soit du nombre des navires, soit du tir, il est inférieur au point de vue défensif. Le bâtiment attaqué par un adversaire l'accablant de la puissance de son tir rapide trouvera dans quelques canons de gros calibre la

possibilité, à l'aide d'un « coup heureux », de rétablir ses chances de victoire.

Aussi, quels que soient les avantages de ne posséder sur un même bâtiment qu'un calibre unique, pensons-nous qu'il n'y a pas lieu de s'écarter de la tradition et qu'il convient de réunir sur un même navire une batterie de grosse et une batterie de moyenne artillerie.

La batterie de gros canons se composera au minimum de quatre pièces, en deux tourelles doubles, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière; on disposera ainsi d'une bordée de quatre coups par le travers, avec une vitesse de tir de deux coups à la minute; soit huit coups. Quant à la batterie d'artillerie moyenne, on ne saurait descendre au-dessous du chiffre de dix-huit canons, qui est précisément celui des cuirassés type *Patrie* : les cuirassés de ce type sont, au point de vue du calibre et du nombre des pièces, très judicieusement conçus; ils constituent, sous un déplacement de 15 000 tonnes, et pour un prix de 42 millions, le minimum du bâtiment de combat moderne.

En prenant ce point de départ, on peut augmenter l'importance de l'armement, en ne se limitant que par les considérations de déplacement et de prix.

Avec un déplacement et un prix voisin de ceux de la série *Voltaire* (19 000 tonnes, 55 millions), l'armement pourrait être constitué : soit de six canons de 305 dans l'axe et de dix-huit canons de 164, soit de quatre canons de 305 et de vingt-quatre canons de 164; soit, si on créait le calibre de 150, de six canons de 305 et de vingt-quatre canons de 150 millimètres. En augmentant encore le déplacement et le prix, on réaliserait avec 21 000 tonneaux et 60 millions un armement de huit canons de 305 et de vingt-quatre canons de 164,7. Enfin, on peut envisager des bâtiments de tonnage encore plus élevé; avec 25 000 tonnes et 70 millions, on pourrait, non sans difficultés il est vrai, armer un navire de douze canons de 305 et de vingt-quatre canons de 164,7.

Comment, entre ces différents types, déterminer le choix auquel il convient de s'arrêter?

*
* *

Il n'est pas douteux que six cuirassés de 25 000 tonnes, mettant en ligne soixante-douze canons de 305 et cent quarante-quatre canons de 164,7, présentent une énorme supériorité sur six cuirassés de 15 000 tonnes portant vingt-quatre canons de 305 et cent huit canons de 164,7. Mais la dépense est dans le premier cas de 420 millions, dans le deuxième de 252 millions ; le problème militaire se complique donc d'un problème financier.

Deux systèmes peuvent être mis en présence. Le premier fixerait *a priori* la somme totale à consacrer à l'accroissement de la flotte ; si on dispose de 420 millions, préfère-t-on six cuirassés de 25 000 tonnes, ou huit de 19 000 tonnes, ou dix de 15 000 tonnes ? Nous ne pensons pas qu'il faille s'arrêter à ce concept trop théorique : il est plus pratique d'examiner la question en tenant compte à la fois de la situation du budget de la marine, de la puissance de production de l'industrie française et de la durée des constructions navales en France.

Nous mettons cinq ans à construire des bâtiments que l'Allemagne exécute en trois ans et l'Angleterre en deux ; cela tient beaucoup plus à la déplorable organisation de nos services qu'à l'impuissance de notre industrie. Une des causes principales est le souci d'« étaler » la construction sur un grand nombre d'exercices pour réduire la dépense annuelle : les commissions du budget et le Parlement, tout en prescrivant impérativement la construction en quatre ans des cuirassés type *Voltaire*, l'entravent en maintenant le chiffre des dépenses annuelles de constructions neuves au-dessous de cent vingt millions. Dans de semblables conditions, la durée de la construction est proportionnelle au tonnage des bâtiments, et si trois ans suffisent pour des bâtiments de 15 000 tonnes, cinq ans deviennent nécessaires pour des bâtiments de 25 000 tonnes.

Or, dans l'état actuel de l'Europe, il serait criminel de mettre un programme au chantier sans se préoccuper avant tout de la date de son achèvement. Au jour du combat six cuirassés de 15 000 tonnes en service sont, quelle que soit leur valeur militaire, supérieurs à six cuirassés de 25 000 tonnes en chantier.

En améliorant quelque peu notre système administratif et surtout en ne décidant les mises en chantier que lorsque les plans seront terminés et à l'abri de toute discussion, nous sommes en mesure de construire en France, en trois ans, un cuirassé de 25 000 tonnes. S'il s'agissait de construire simultanément six bâtiments de ce tonnage, nos ressources industrielles, surtout en ce qui concerne la fourniture des blindages, seraient peut-être insuffisantes ; mais la commande d'un deuxième lot de trois bâtiments en 1909, loin de dépasser les forces de nos industries métallurgiques, leur assurerait au contraire un travail continu et leur permettrait, au fur et à mesure de l'avancement des cuirassés type *Voltaire*, d'éviter tout licenciement de personnel.

Examinons quelles seraient les conséquences budgétaires de ce nouveau programme. Au budget de la marine pour l'année 1908, la part attribuée aux constructions neuves est de 108 millions en 1908, atteint 120 millions en 1909 et 1910 et retombe à 80 millions en 1911 et à 1 600 000 en 1912. Un programme exécuté comme nous venons de le dire, c'est-à-dire voté et commandé en 1908, mis en chantier en 1909 et 1910 et terminé moitié au 1^{er} janvier 1912, moitié au 1^{er} janvier 1913, devra être payé sur les exercices 1909 à 1913 ; si on limite à 120 millions l'effort annuel attribué aux constructions neuves, il reste disponible :

En 1909.	0 franc.
En 1910.	0 —
En 1911.	40 millions.
En 1912.	118 —
En 1913.	120 —

soit en tout 278 millions.

Sur ce chiffre, il convient de réserver environ 75 millions pour les bâtiments de flottille, torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins : c'est donc à 200 millions que se réduit la somme disponible, avec le budget actuel, pour exécuter un nouveau programme. Ce chiffre correspond à un prix unitaire de 33 millions, très inférieur au prix (42 millions) de nos cuirassés type *Patrie* et montre qu'on ne saurait envisager un nouveau programme sans admettre une forte augmentation de la dotation budgétaire de nos constructions neuves. Cette augmentation

sera annuellement de 10 millions 800 000 francs, si nous construisons des cuirassés de 15 000 tonnes; de 26 millions, si nous construisons des cuirassés de 19 000 tonnes; 32 millions 400 000 francs, si nous construisons des cuirassés de 21 000 tonnes; 44 millions 400 000 francs, si nous construisons des cuirassés de 25 000 tonnes.

Sans doute, dans l'état actuel de l'Europe, aucun de ces chiffres ne dépasse les forces contributives de la France, mais ils sont des minima; car il n'est pas douteux qu'après le programme actuel, un nouveau programme s'imposera, alors qu'il ne restera jusqu'en 1914 aucune disponibilité pour des mises en chantier nouvelles. Il est d'une sage politique de ménager nos ressources, de façon à être en mesure d'amorcer en 1911 la mise en chantier de nouvelles unités. Il y a là, à notre avis, une raison majeure de limiter le tonnage des nouveaux bâtiments au minimum de ce qui est compatible avec une sérieuse offensive.

Une autre raison, non moins grave, de nous abstenir des tonnages exagérés est que le bâtiment de guerre ne constitue pas toute la marine: pour assurer son entretien et sa réparation, il faut des arsenaux, des ports, des bassins de radoub. Or déjà nos arsenaux sont en retard sur notre flotte; nous n'avons pas les bassins de radoub suffisants pour nos cuirassés type *Patrie*. Aurons-nous, à l'achèvement des *Voltaire*, les moyens de les recevoir et de les réparer? Il y a là une raison majeure de ne dépasser le tonnage des *Voltaire* que si la nécessité s'en impose absolument.

Faut-il ajouter que la mégalomanie n'est pas sans danger dans la construction des navires de guerre. L'accroissement des dimensions rend le bâtiment moins manœuvrable; or, la facilité d'évolution est, sur le champ de bataille, la meilleure défense contre les torpilles. Le tirant d'eau exagéré rend dangereuse la navigation dans certains parages. En revanche, un plus grand déplacement assure une meilleure tenue à la mer et permet, par mauvais temps, d'utiliser plus longtemps le tir de l'artillerie. Toutefois, au delà d'un certain chiffre, ces considérations contradictoires perdent une partie de leur importance et on ne saurait trouver en elles des arguments définitifs pour la fixation du tonnage. Enfin, on ne doit pas s'occuper seulement des coups

que l'on donne : on doit prévoir aussi ceux que l'on reçoit. Si au point de vue offensif il peut y avoir intérêt à grouper, sur une même plate-forme et sous la direction d'un seul chef, une batterie aussi nombreuse que possible, il ne faut pas oublier que cette batterie est à la merci d'un « coup heureux » de torpille ou de canon. Au point de vue des risques à courir, il y a intérêt à répartir le tonnage total d'une flotte entre le plus grand nombre possible d'unités.

Nous concluons à fixer à 19 000 tonnes le déplacement du nouveau programme, c'est-à-dire à nous en tenir à peu près aux dimensions du *Voltaire*.

Si moyennant ces dimensions nous pouvons réaliser, avec des conditions de protection et de vitesse satisfaisantes, l'armement de quatre canons de 305 et de vingt-quatre canons de 164,7, nous ne voyons aucune raison de pousser le tonnage à 21 000 tonnes, ainsi qu'il en a été question jusqu'à ce jour; nous limiterons à 26 millions le supplément de crédits à attribuer chaque année à nos constructions; de plus nous n'aurons pas à envisager, pour nos arsenaux et nos ports, des agrandissements supérieurs à ceux exigés par les *Voltaire*.



Au canon, faut-il adjoindre la torpille comme arme offensive du cuirassé?

Il y a dix ans, tous les bâtiments possédaient un certain nombre de tubes lance-torpilles placés dans les batteries, c'est-à-dire non protégés. On dut reconnaître que, pendant le combat, les torpilles constituaient un véritable danger pour le navire qui les portait : en fait, dans les guerres récentes, on évita de placer les torpilles dans leurs tubes et, peu à peu, on supprima les tubes dits aériens. Mais, ne voulant pas renoncer à l'emploi des torpilles, on les remplaça par des appareils de lancement sous-marins, appareils lourds, coûteux, encombrants et d'un fonctionnement assez médiocre. Comme, d'autre part, les distances du combat paraissent devoir maintenir à l'avenir les adversaires hors de portée des torpilles, il semblerait normal de supprimer entièrement les tubes lance-torpilles.

A cela les partisans des torpilles font valoir que les torpilles nouvelles ont une portée de 3 000 mètres; que la sûreté de leur tir a bénéficié notablement du fait de leur augmentation de vitesse qui atteint aujourd'hui 43 nœuds à 1 000 mètres (soit 80 kilom. à l'heure). Ils envisagent, non le tir individuel, mais le tir de toute une escadre, lançant une salve sur l'escadre adverse : « un coup heureux » annihilant ainsi un navire n'a rien d'impossible. Le tir individuel, d'ailleurs, peut être la suprême ressource d'un bâtiment désarmé et attaqué à courte distance.

Aussi paraît-on décidé, sur les nouvelles constructions, à conserver les tubes lance-torpilles sous-marins. Il nous semble que le danger qui a conduit à la suppression des tubes aériens non abrités, n'existe plus le jour où on peut les placer derrière une cuirasse de 200 millimètres. Aussi, sommes-nous d'avis de renoncer aux tubes sous-marins, mais de revenir aux aériens en les installant avec certaines précautions dans le réduit central.

CHARLES FERRAND

(A suivre.)

T A I N E ¹

(NOTES ET SOUVENIRS)

Nous lui rappelions un jour un mot de sa jeunesse. A vingt-sept ans, critiquant Read et Royer-Collard, il disait en substance : Un philosophe ne s'occupe pas des effets utiles ou mal-faisants de la vérité. Il n'est fait que pour analyser et raisonner. — Mais vous êtes marié? lui dit Read. — Moi? Point du tout : bon pour l'animal extérieur que j'ai laissé à la porte. — Mais, lui dit M. Royer-Collard, vous allez rendre les Français révolutionnaires. — Je n'en sais rien, est-ce qu'il y a des Français? »²

Est ce qu'il y a des Français? L'auteur des *Origines* n'en doutait pas, et il s'en préoccupait fort. « Que veux-tu? répondit-il simplement, le point de vue change avec la vie ».

Le point de vue; mais dans son cas, rien d'autre. Pour la méthode, les idées maîtresses, il n'admettait pas qu'elles eussent varié. En effet, dans les *Origines*, même déterminisme logique, même conception des causes, des « génératrices », que dans les *Philosophes Classiques* et l'*Essai sur Stuart Mill*, — de la race, des moments et des milieux que dans la *Littérature Anglaise*, — de l'esprit humain et de l'instabilité de ses équilibres que dans l'*Intelligence*. C'est toujours le procédé mono-

1. Voir la *Revue* des 1^{er} et 15 mai.

2. *Philosophes classiques*, p. 37.

graphique, documentaire, et la construction psychologique des personnages. Ses portraits du Jacobin, de Danton, de Robespierre, de Bonaparte, vérifient, comme chacun de ses *Essais de critique et d'histoire*, l'idée qu'une âme est un groupe lié, un système de faits et facultés qui dépendent les uns des autres. C'est ce groupe, dans sa forme, dans l'ordre et la hiérarchie de ses connexions intérieures, c'est sa loi qu'il s'agit de décrire, — de décrire en dehors du temps, en cherchant cette portion durable, essentielle, du type ou de l'individu qui fait l'unité de ses manifestations changeantes et commande toute la courbe d'un devenir. Ainsi considérée dans l'abstrait, une certaine forme d'âme ou d'esprit est une cause qui agit d'un bout à l'autre d'une vie, parfois bien au delà d'une vie et sur de vastes collections d'hommes. Or, dans les *Origines*, non moins que dans la *Littérature Anglaise*, Taine, avant tout philosophe, cherchait des causes, et la structure psychologique d'un Bonaparte lui en paraissait une, non moins remarquable que le type général d'esprit qui prévalait en France au XVIII^e siècle et qu'il a nommé *classique*. C'est ce que ne voient pas les historiens qui lui reprochent de ne pas raconter. « Mon but n'est pas l'histoire narrative, mais l'exposé des forces qui produisent les événements. »

Seulement la connaissance des causes ne lui était plus une fin dernière. Derrière celle-là, il en cherchait d'autres, pratiques, Taine ayant entrepris d'écrire les *Origines* « pour payer sa dette », — celle que chaque homme commence, disait-il, à contracter envers son pays dès sa naissance. Jusque-là physiologiste pur, que les seules lois et fonctions générales de la vie intéressent, il abordait un cas particulier de pathologie, et cela, non par curiosité de savant, mais avec le sentiment d'un devoir, avec le sentiment direct, humain, fort et profond, du lien qui l'attachait à la patrie malade. Le mal de la France remontait selon lui très loin, bien au delà de 1789 : « J'ai commencé par blesser à fond les royalistes en trouvant le chiffre de l'impôt direct sous l'ancien régime, les 81 pour 100 du revenu net, extorqués aux paysans par les taxes royales, seigneuriales, ecclésiastiques ». Mais depuis 1789 le mal était évident. Avec ses révolutions et coups d'État périodiques, ses sauts de la démagogie au César et du César à la démagogie, avec ses convul-

sions et ses mutilations récentes, sa centralisation excessive, l'anémie de sa province et la congestion de sa capitale, avec la faiblesse de sa natalité, ses inguérissables discordes, son inquiétude permanente du lendemain, avec ses crises aiguës et sa souffrance chronique, la France ne lui semblait pas une nation européenne normale. Comme il l'aimait, cette France, on en peut juger par les mots de douleur de sa correspondance au cours de la Guerre et de la Commune. « J'ai l'âme comme une plaie... Je n'ai pas le courage d'écrire... J'ai le cœur navré... Nous sommes sur la roue et nous attendons le dernier coup de barre... J'ai le cœur mort dans la poitrine¹. » De telles tristesses le laissèrent incurablement pessimiste à l'endroit de son pays. Dans les catastrophes de la Guerre et la Commune, il ne voyait pas les malheurs accidentels que traverse toute nation, mais les plus récentes manifestations d'un vice organique dont le développement, depuis un siècle, se poursuivait avec des arrêts, des reprises, des périodes distinctes, suivant un rigoureux déterminisme. De ce profond trouble, il tentait de reconnaître la nature et les origines, pour

1. La note suivante, extraite d'un article paru en janvier 1907 dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, peut donner idée du parti pris que certains apportent à l'étude de Taine et de son œuvre. « Taine acheta une maison à Menthon Saint-Bernard, afin, *disait-il*, d'être plus près de la frontière ». Où, quand, à qui Taine disait-il cela, c'est ce que l'on ne nous apprend pas. Remarquons que l'auteur de l'article n'a point connu Taine; ce document est produit par un historien qui reproche à l'auteur des *Origines* l'insuffisance de sa documentation.

La note s'achève par l'accusation suivante : « Pendant la guerre, quand il quitta devant les Prussiens sa maison de campagne des environs de Paris, il la recommanda à la bienveillance de nos vainqueurs en clouant sa carte de visite sur la porte avec ces mots : *H. Taine, membre de l'Académie de Berlin*. Un grand savant, mort aujourd'hui, aimait à rappeler ce dernier trait ».

Il est probable que le grand savant à qui on prête ce mot est Berthelot. Berthelot était lié avec Taine et n'en parlait, me dit un de ses fils, qu'avec affection et respect. Nous sommes ici probablement devant un racontar de même ordre que les mots malveillants que l'on prête à Renan sur Berthelot lui-même, et dont ceux qui connurent Renan savent qu'ils sont impossibles. Pour le fait même, Taine ne possédait point de maison de campagne en 1871 : celle qu'il habitait de temps en temps à cette époque appartenait à son beau-père. Il n'était pas membre de l'Académie de Berlin. Il n'était membre ou correspondant d'aucune académie allemande. Il fut nommé associé étranger de l'Académie de Munich en 1881 et docteur *honoris causâ* de l'Université d'Heidelberg en août 1886.

conclure, sinon au remède — il n'y croyait pas, — du moins au régime qui permettra de ne pas trop souffrir et de durer : « seule, la longueur du temps peut refaire une constitution ». A cette longue recherche, il sacrifiait le grand travail sur la Volonté qu'il avait médité depuis Nevers et par quoi devait s'achever sa psychologie. C'était le parti pris contraire à celui de sa jeunesse. Au Français, au citoyen « qui tâche d'être utile », le philosophe à présent céda le pas, n'apparaissant que pour le renseigner et le conduire.

C'est bien là le grand trait distinctif de sa vieillesse. Son point de vue n'est plus celui de la science; c'est celui de la vie. La vie même nous y place, à mesure que pour chacun de nous elle avance vers son terme. De la jeunesse à l'âge mûr, notre image du monde réel continue de se former, celle qui commence à s'assembler dès la naissance et qui fut à l'origine si vague et dépourvue de signification. C'est de la société ambiante, de notre groupe humain que nous prenons alors conscience. Un jeune homme, tout à sa découverte du monde, aux idées et sensations qui l'enchantent, n'a pas encore senti toutes ses dépendances. Avec le temps, il s'intègre. D'année en année, des devoirs et responsabilités le prennent davantage, l'obligeant aux décisions et aux actes, à la considération des fins et des moyens. Peu à peu la libre perspective de possibilités que lui était la vie s'est changée en série concrète de souvenirs et d'expériences; la vie, qui s'est réalisée pour lui, lui semble plus réelle; elle passe au premier plan de sa pensée. Il peut se répéter le raisonnement qui lui montre dans la perception extérieure une hallucination vraie : ce n'est plus le caractère hallucinatoire, c'est la vérité de sa perception qui lui importe. On peut suivre dans les quatre volumes de la *Correspondance* cette interversion graduelle des valeurs. Sans doute, dès les premiers, il est visible qu'un Taine est trop bien construit, trop fort et résistant, trop complètement et virilement homme pour céder aux influences qui déracinent; des fibres trop sensibles et tenaces l'attachent à autrui : nul sentiment de fils pour sa mère ne fut plus profond que le sien; nul sentiment d'ami plus tendre que celui qui l'unissait à de Suckau, plus ferme et plus grave que celui qui s'atteste dans l'article sur Woepke. Aussi bien la conclusion de *Graindorge*, c'est que l'homme est puni quand il s'isole. Mais si la personne

du maître recevait de ces appuis naturels quelque chose de sa force constante et de son équilibre, jusqu'à la Guerre sa pensée restait toute spéculative.

A l'époque où nous l'avons connu, les objets de cette pensée étaient devenus principalement pratiques. Il approchait de la vieillesse; il était chef de famille; il avait charge d'âmes. A la blessure personnelle que lui avait été la blessure de la France, il avait senti que son être se continuait dans cette France. Historien non plus d'une littérature ou d'un art, mais d'une société, son nouveau travail l'accoutumait à juger les hommes et les actes suivant les services rendus à cette société. Non content des liens et devoirs ordinaires, il avait voulu s'en créer d'autres, s'attacher à une petite patrie locale, prendre part à ses affaires, entrer dans le conseil de la commune, poser là sa demeure principale où vivrait après lui la famille qu'il avait fondée, et, dans l'espoir d'y mieux fixer ses descendants, construire tout près le simple tombeau du Roc de Chères qu'il regardait en souriant de la terrasse de Boringe. On peut dire que chez le Tainé de cette époque les paroles et les actes de la raison pratique démentaient l'idéalisme métaphysique de la pensée, le pessimisme du tempérament. Avec quel sérieux, quel souci du présent et de l'avenir, du bien et du mieux pour les siens, pour son pays, pour les hommes, il considérait les réalités humaines, avec quel sens de la vie, de ses problèmes et devoirs, avec quelle antipathie pour ceux qui la froissent ou la bafouent! Comme il conseillait de ne pas l'improviser au jour le jour, en impulsif, de ne pas la jouer en dilettante, mais de la sérieusement et soigneusement construire!

Souffrant, en général, et sans espoir pour lui-même, il n'aimait plus rien que les formes de vie et de santé, les équilibres justes, l'ordre intérieur qui font la force constante et la sérénité de la créature. Ce sentiment influait sur ses idées de l'Art et de la Science. Il lui arrivait maintenant de se demander si celle-ci, à laquelle il avait tant donné de lui-même, ne contient pas un principe malfaisant, antagoniste des illusions et disciplines nécessaires à la vie. « Nous devrions écrire en latin », disait-il quelquefois, en songeant aux absurdes ou néfastes conséquences que l'on tirait des idées qu'il avait enseignées. Mais à la Science il gardait sa foi, en se disant

qu'elle n'est dangereuse que hâtive, administrée à des cerveaux de demi culture, que, complète, bien faite et bien comprise, elle ne peut pas ne pas être le grand instrument de puissance et de civilisation. Le même souci de la vie se manifestait dans son esthétique. De plus en plus, dans l'œuvre d'art il tenait compte de ce qu'il avait appelé *le degré de bienfaisance du caractère*. S'il n'avait pas tant aimé Musset dans sa jeunesse, si vers 1880 il l'avait lu pour la première fois et comparé à Tennyson, je doute que son jugement eût été celui qu'il a porté dans la *Littérature Anglaise* et qu'il eût préféré les fièvres et les sanglots de Rolla aux calmes, hautes et viriles contemplations du poète anglais, à ses pures et rigoureuses expressions de stoïcisme. Mais un Musset n'eut que la fièvre. Dans la littérature de 1880, chez les successeurs de Baudelaire et des Goncourt, il sentait bien autre chose, un principe de dissolution, la profonde maladie nerveuse, manifestée tantôt par la langueur, le trouble, l'étrangeté trop pénétrante, perverse jusqu'au sadisme du sentiment, tantôt par le frissonnement perpétuel de la sensation. Dans les formes elles-mêmes, dans les nouvelles manières d'écrire, il distinguait et condamnait un élément morbide. La notation dite « artiste », avec son tapotage de couleurs, ses décompositions de tons et ses aspects discontinus, les procédés qui sacrifient les significations radicales à de fugitifs effets tirés de l'apparence des mots, de leurs rapprochements inattendus, de leurs brefs reflets mutuels, de leurs vagues et mystérieuses « correspondances », tout cela lui déplaisait. Il suivait ces recherches avec une curiosité d'artiste et de professionnel, mais il n'aimait que les simples et fortes démarches classiques, les suites normales et liées d'images, la domination de la grande ligne fondamentale où s'atteste, au lieu de l'instabilité de l'être et de son éparpillement dans un infini d'impressions mobiles, la présence coordinatrice de l'idée. *L'Iphigénie en Tauride* de Goethe, la *Chartreuse* de Stendhal, *Madame Bovary* de Flaubert, *Terres vierges* et quelques nouvelles de Tourgueniev, c'étaient là, selon lui, les sommets de l'art au XIX^e siècle. A *L'Iphigénie*, il déclarait devoir sa plus grande sensation poétique. De la *Chartreuse*, il disait sur un ton de confiance, comme pour parler d'une passion intime : « Je donnerais tout, tout ce que j'ai fait pour l'avoir écrite. Je l'ai relue soixante fois. »

Le dernier effort de sa pensée fut, de tous, le plus directement pratique. Dans le chapitre sur l'École, par où commençait à s'achever les *Origines*, il ne s'agit de rien que de la vie, de la préparation à la vie des jeunes générations françaises. Sur ces pressants problèmes il faisait plus que réfléchir : lui-même était directeur et conseiller¹ de jeunes gens. Maintenir intactes les énergies de l'esprit et de la volonté, les bien assembler à demeure, en synthèses résistantes contre les secousses de l'émotion, contre les dissolvantes influences de la suggestion, les bien fixer à quelque idée de fond, modérer les sensibilités dont le frémissement trop facile jette l'âme au caprice et au désordre, les prémunir contre la maladie romantique — essors du désir dans le vide et chutes soudaines dans l'ennui et le dégoût, poursuite de la sensation véhémente et puis mécontente satiété —, apprendre au jeune homme à « n'être pas difficile en fait de bonheur », bref, le détourner de lui-même et l'adapter à la vie, laquelle est le plus souvent médiocre, c'était là pour lui l'essentiel. A cette fin, et contre toutes les causes de déséquilibre, il s'agissait de bien lester le jeune esprit, de le munir de vérités positives et bien coordonnées, qui sont des aliments de pensée et ne sont point des aliments de rêve, de le dresser à la précision des idées, à la rigueur du raisonnement, à la méthode de quelque science, à la discipline d'analyse qu'est l'étude du latin, et cela en évitant à l'enfant, ce qu'il reprochait à l'école française, le surmenage et la claustration, en le maintenant dans son milieu naturel, en lui faisant le plus tôt possible voir de ses yeux et toucher de ses mains les choses réelles, et spécialement les objets de son activité future. Surtout il importait de ne pas l'obliger, par l'ingestion mécanique d'un savoir hors de proportion avec ses forces, à l'attitude mentale passive, mais de sauvegarder la partie la plus précieuse de lui-même : ses énergies propres, le ressort personnel de sa volonté, ses facultés d'initiative et d'invention.

Soulignons ces derniers mots. Par eux s'exprimait une idée fondamentale, invétérée de Taine, et qui s'affirme dès ses premières lettres. Cette idée, qui gouverna toute sa vie, toute

1. Voir surtout dans le IV^e volume de la *Correspondance* les lettres à madame Poinso.

sa conception de la vie, tous ses jugements sur les hommes et les sociétés, c'est que l'individu ne vaut que selon son degré d'indépendance, que moins il aliène de sa personne, et plus il est fier, honorable, heureux, riche en forces spontanées qui contribueront à la force de son groupe. Avant tout, qu'il soit maître absolu de sa personne étendue par tout le domaine inviolable qu'il a peu à peu conquis au cours des siècles et qui comprend sa vie privée, sa propriété, son for intérieur, sa conscience, ses croyances et ses opinions ! De ce domaine-là, on sait à quel point Taine fut jaloux, avec quelle pudeur et quelle rigueur il l'a défendu contre les intrusions de la curiosité. A se réserver, il mettait le même soin que tant d'écrivains à se publier. Ce sentiment se rattachait à celui qui, de bonne heure, le détourna d'une carrière de fonctionnaire pour atteindre à la pleine indépendance de ses actes. « J'ai eu deux idées, nous disait-il quelquefois, avec sa sérieuse simplicité, et comme s'il parlait de deux trouvailles comparables. L'une, théorique, sur la classification des faits moraux et leurs connexions à l'intérieur d'un groupe. L'autre, pratique : réduire au minimum les besognes de gagnepain et me contenter de peu. A vingt-cinq ans, avec une heure d'enseignement par jour et ce que m'avait laissé mon père, j'avais le reste de ma journée pour suivre ma pensée, et les articles que j'écrivais n'étaient pas alimentaires. » Ce besoin de quant à soi et de liberté, impérieux et primitif chez lui comme un instinct, tenait à toute sa nature, déterminant son idéal réfléchi de la vie. Dans ses théories politiques et sociales, la part de l'équation personnelle était là.

Ce n'était point la part de l'égoïsme. Chez Taine le sentiment de l'individu dérivait du sentiment social. Il ne concevait l'homme qu'en société. « C'est une abstraction, disait-il, un artifice de l'esprit qui le détache de l'organisme dont il n'est qu'une cellule et le pose à part. De fait il tient à toute la communauté où il a son être. Il ne vit que par elle et que pour elle. » D'où l'intérêt de la communauté à le maintenir le plus vivant possible, le plus capable d'activités efficaces, à stimuler par conséquent, plutôt qu'à comprimer sa volonté, laquelle n'est pas en lui chose impersonnelle, simple reflet comme l'intelligence, « mais son essence, son moi », l'aboutissant de tout son mouvement de vie, « la chose propre qu'on ne peut léser sans

léser son être intime ». Plus évidemment encore il importe à la société de respecter en lui ces énergies-là qui la servent directement et que l'on peut appeler sociales, les tendances naturelles par lesquelles il s'agrège à d'autres pour agir avec eux, dans un intérêt commun, pour une œuvre commune, et par là former ces sociétés secondaires qui, volontairement entreprises, entretenues, sont les organes naturels et nécessaires du corps social. L'individu n'est égoïste que dans la mesure où il se refuse à ces développements-là de lui-même, et si c'est l'État qui les lui refuse, c'est l'État qui le rend égoïste. Que les ingérences du pouvoir central l'écartent des œuvres collectives et spéciales — de science ou d'art, d'éducation ou de bienfaisance, d'agriculture ou d'industrie —, qu'il pourrait concevoir, créer, aider, suivant ses aptitudes, sa compétence, ses conditions et ses moyens, en s'oubliant pour un objet qui l'intéresse et le dépasse, et le voilà réduit à des fins immédiates, personnelles et viagères. Sous la domination de l'État universel, qui fabrique artificiellement et médiocrement les organes spéciaux que les initiatives privées produiraient naturellement, spontanément et bien, il n'y a plus qu'individus séparés, enfermés et « maintenus par pression mécanique » en des compartiments rigides. Leur faculté congrégative s'est atrophiée; socialement ils sont inertes, et si la pression extérieure qui seule les maintient vient à céder, faute de liens organiques qui les rassemblent en groupes naturels, ils tombent à l'anarchie. De longues périodes d'apathie coupées par des révolutions, voilà leur histoire.

Aux yeux désenchantés de l'historien des *Origines*, telle était l'histoire de la France moderne. « Depuis deux cents ans, elle a l'habitude de la centralisation; depuis cent ans, de l'insurrection. » Les brusques déséquilibres révolutionnaires, il les avait connus en 1848 et 1871; la compression mécanique, il l'avait constatée et même personnellement subie sous l'Empire; la stagnation des âmes en province, il l'avait sentie à Vouziers, Nevers, Poitiers, plus tard au cours de ses voyages en France, et de tels souvenirs s'avivaient au contraste que leur faisait son expérience d'un autre grand pays moderne. L'Angleterre l'avait impressionné d'une façon décisive. Il y voyait un régulier développement historique, des institutions non fabriquées, mais nées au cours de ce développement, non imposées, mais

fondées sur la tradition et le respect, des chefs naturels qui ne sont point des fonctionnaires, de libres champs ouverts aux entreprises de l'individu, à ses hautes ambitions désintéressées, une riche floraison spontanée d'œuvres collectives, et, grâce à une forte vie locale qui proportionne la chose publique à ce que les intelligences peuvent embrasser et comprendre, un vif sentiment de la chose publique. D'une telle société, le principe n'est pas, comme en un pays de plébiscites et de constitutions improvisées, la volonté politique consciente dont, seule, en réalité, une petite minorité de citoyens est capable, mais la volonté profonde et latente que constitue en chacun l'habitude, le besoin, le devoir, l'obéissance au prestige, le fait d'être né dans un certain groupe, la tendance à y rester, le sentiment vis-à-vis de ce groupe « d'un engagement inné ». Tels étant ses éléments spirituels, une telle société semblait à Taine « de type énergique », organiquement liée, vivace parce que nourrie par mille fibres vivantes qui l'attachent au sol, en sorte que si quelque accident emportait « la cime de son gouvernement », elle subsisterait par toutes ses racines. Il comparait sa France ; et quelle en était sa vision bien avant qu'il commençât d'écrire les *Origines*, c'est assez de *Graindorge* et des *Carnets de Voyage* pour nous l'apprendre. A Paris, centre unique, sorte de cerveau congestionné, un échauffement malsain et fébrile, l'afflux, au détriment du reste de la France, des éléments de vie et d'action qui viennent briller et se consumer là, une exagération de dépense et de travail, l'âpre mêlée des concurrences ou bien l'avidité poursuite du plaisir et de l'excitation, le système français rejetant l'individu sur lui-même en confisquant au profit de l'État les œuvres collectives. En province (la province de 1860), même égoïsme, mais dans le ralentissement général de la vie : des villes demi-mortes, une société à demi dissociée, des bourgeois indigènes qui se cantonnent et moisissent, des fonctionnaires étrangers, amovibles, provisoires, qui ne rêvent qu'avancement et retraite, s'acquittant avec langueur des besognes prescrites, — nulle occupation que de gérer son bien, cultiver son lopin de terre, économiser, ou bien la routine d'une « place », — nulle distraction que le café ou la messe, les querelles de cléricisme et d'anticléricisme, et chez tous, en l'absence de groupements naturels, adaptés à leur expérience,

à leurs facultés, et produits par leurs initiatives, la stérilisante sensation de faire passivement partie d'un système immense, anonyme, uniforme, et d'être mécaniquement administrés.

Telle était chez Taine l'idée générale de la France que les impressions et observations de sa jeunesse avaient commencé de former. Elle était achevée depuis longtemps quand, en 1872, il traça les premières esquisses de ses *Origines*. Elle n'avait pas changé quand, à la fin de sa vie, il arrivait aux conclusions d'ensemble d'une si longue étude. On parle du parti pris des *Origines* : il n'y eut de parti pris que celui-là. Voilà l'intuition primitive sans quoi le livre n'eût pas été conçu. Elle reparaisait à la fin de l'ouvrage, et comme elle en avait déterminé l'idée directrice, elle en déterminait les conclusions. Étant donnée la constitution intime de la France contemporaine, le vice profond et fatal de cette constitution, telle que Taine la définit, quelles en sont les raisons explicatives? — c'était la question première. Et voici la réponse, aboutissant final de toute l'enquête. Étant donné à la fin du XVIII^e siècle le total de l'histoire antérieure, étant donné à ce moment telle forme de pensée et telle doctrine régnante, puis telles séries d'événements et de situations, tels personnages dominateurs, notamment et finalement « Napoléon en face d'une table rase avec son besoin de faire vite et son égoïsme viager », la conséquence logique est la constitution intime de la France actuelle avec son vice profond, tous deux définis exactement comme dans la question, question et réponse supposant le même jugement sur la France actuelle. Là-dessus comparez les deux notes que voici : l'une qui remonte à l'époque où le maître commençait à méditer ses *Origines*, l'autre écrite dix-sept ou dix-huit ans plus tard, quand il arrivait au terme de son œuvre.

Vers 1872, il écrivait :

Depuis les origines, à travers Louis XI, François I^{er}, Richelieu, Louis XIV, mais surtout par la Révolution et l'Empire, toutes les petites sociétés demi-indépendantes, fournissant un intérêt et une occupation, un objet de dévouement, ont été supprimées. Il ne reste que l'individu avec sa famille intime et l'État, celui-ci énormément chargé de services. Conséquences : l'ennui, l'égoïsme, l'indifférence aux affaires publiques, l'extinction d'une quantité de forces vives, la vie de province (*Madame Bovary*, les *Deux Poètes*, la *Muse du*

département). D'autre part, réunion à Paris de tous les ambitieux actifs et de tous les hommes supérieurs, ce qui, joint au besoin français d'excitation et de plaisir, donne la vie parisienne telle que nous la connaissons ¹.

Et vers 1890, il écrivait :

L'institution de Napoléon dit : Je vous interdis les vues de long avenir, la création d'un groupe aristocratique de patrons, d'hommes indépendants, dévoués, ayant de l'influence, bref de chefs naturels, et partout de groupes stables et féconds. La coopération volontaire presque abolie et remplacée par la coopération forcée dans le présent et dans l'avenir sous l'impulsion du centre : voilà le bilan net de la Révolution et de l'Empire. Ajoutez l'état mental et moral de la noblesse, du clergé, de la royauté, de la bourgeoisie, des paysans, des ouvriers, en vertu et au sortir de la Révolution et de l'Empire : l'effet total est l'hostilité à la formation, à l'existence, à l'activité des supériorités et des corps.

Voilà pour Taine e mal chronique et profond de notre France moderne, œuvre commune des différents régimes ; voilà ses causes et voilà son histoire. Cette vue, c'était toute son opinion politique, laquelle ne se laissait pas réduire, comme tentaient obstinément et naïvement de le faire réactionnaires et radicaux, aux mesures et formules ordinaires de nos partis. C'était la thèse fondamentale qu'il a successivement dirigée, insoucieux des applaudissements comme des injures, contre les amis de l'Ancien Régime, de la Révolution et de l'Empire.

*
* *

De la même façon, sa pensée philosophique échappait aux philosophes des partis. Ceux-ci s'accordaient pour l'accuser d'inconséquence. Aux jugements moraux qu'il portait dans les *Origines*, d'une voix si humaine et parfois vibrante d'indignation, ils opposaient sa conception déterministe de l'homme et de l'histoire. Là-dessus les uns lui reprochaient de tendre vers la doctrine spiritualiste et chrétienne du libre arbitre ; les autres l'en louaient, se réjouissant de sa conversion prochaine. Taine continuait d'expliquer les personnages de l'Histoire, et puis

1. *Correspondance*. Vol. III, appendice.

de les juger. Lui-même l'affirmait tout haut : « J'ai toujours accolé la qualification morale à l'explication psychologique; dans le portrait des Jacobins, de Robespierre, de Bonaparte, mon analyse préalable est toujours rigoureusement déterministe, et ma conclusion terminale, rigoureusement judiciaire ».

C'est qu'il se plaçait à deux points de vue successifs : d'abord celui de la science qui cherche le pourquoi et le comment, ensuite celui de la pratique, qui considère l'effet total et final, en mal ou en bien, sur les hommes et la société. De même un pur déterministe peut d'abord étudier la genèse historique et psychologique d'une œuvre d'art, démêler les nécessités qui décident son style et son caractère, et pourtant apprécier sa qualité d'œuvre d'art. De ce qu'il aperçoit les conditions du beau et du laid, il ne suit pas qu'il ne distingue plus entre le laid et le beau. « Que tout, physiologie, psychologie, histoire, puisse et doive être considéré au point de vue déterministe, mathématique et géométrique, cela est certain; mais cela n'exclut pas un autre point de vue non moins important : celui où l'on compare des valeurs de même espèce comme plus ou moins grandes l'une que l'autre ou comme rapportées à l'unité. Tel est le point de vue parfaitement légitime de l'esthétique, de la morale, de la politique¹... » Il y a des plans distincts de la pensée, divers *ordres* de jugements : « J'ai un critérium pour l'histoire de la société; j'en avais et j'en ai d'autres pour l'histoire de l'art et de la science. Il y a une mesure pour évaluer les philosophes, les savants, une mesure différente pour évaluer les écrivains, les poètes, les artistes. Il y a une troisième mesure pour évaluer les politiques et tous les hommes d'action : l'homme qu'on examine a-t-il voulu et su diminuer ou du moins ne pas augmenter la somme totale, actuelle et future de la souffrance humaine? A mon gré, telle est à son endroit la question fondamentale² ». On peut la poser à propos des actes, des idées et des œuvres, à propos de la doctrine révolutionnaire, à propos de la Révolution; on peut la poser à propos d'une croyance, d'un corps de croyances, d'une religion. On peut écrire que « le Christianisme est encore pour quatre cent millions de créatures humaines la grande paire d'ailes indispen-

1. Lettre à M. Paul Bourget. 1^{er} novembre 1883.

2. A M. Jules Lemaitre. 28 mars 1887.

sable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même..., que toujours et partout depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défont ou qu'on les casse, les mœurs privées et publiques se dégradent », — on peut écrire cela, par ce que l'on juge du point de vue de la pratique, celui de la bienfaisance et de la malfaisance, et rester en dehors du Christianisme. On peut constater la valeur efficace d'un rêve et pourtant son caractère de rêve; on peut reconnaître un système d'illusions pour un produit naturel et spontané de la vie, indispensable à la vie, et cependant discerner son caractère illusoire. C'est le cas pour bien des fantômes que nous impose la nature, pour ceux de l'amour, qui servent la vie de l'espèce; c'est le cas pour l'hallucination constante de la perception extérieure, sans laquelle nous n'imaginons même pas la vie. Oui, celui qui pour livre de chevet avait choisi non le bréviaire catholique, mais le bréviaire stoïcien, blâmait le parti qui tâchait à ruiner le catholicisme en France. Ce n'est pas que, jugeant du dehors les différentes formes du christianisme, il préférât les disciplines catholiques. Ses sympathies, on le sait, allaient aux protestantes, mieux adaptées selon lui à l'homme moderne, et qui subordonnent les rites et les dogmes à la morale pour cultiver les consciences et les volontés. Mais, tel quel, le catholicisme était la religion générale et traditionnelle en France. Or en toute société la religion apparaît comme un organe naturel et nécessaire. Travailler à détruire celle qui prévaut depuis des siècles quand il est trop tard pour lui en substituer une autre, et parce qu'on la juge insuffisante ou vieillie, « c'est agir en homme qui voudrait s'amputer du foie parce qu'il a le foie malade ». A ceux qui rêvaient d'opérer ainsi la France, il rappelait la fonction spirituelle, au cours de l'histoire, du christianisme et de l'Église, quel ferme et précis appui un corps de croyances antiques, un système traditionnel d'images émouvantes et populaires prête, chez la moyenne des hommes, à la vacillante idée du devoir en s'y associant, quel refuge et quel gouvernement nécessaire les âmes incertaines et tristes ont trouvé dans la Cité de Dieu, et comme leur faiblesse s'y est changée, au profit de la communauté, en force organisée de dévouement. Là-dessus, les croyants le voyaient tout près d'eux, au seuil même de la croyance, cherchant le Dieu de Pascal, douloureusement par-

tagé entre son ancienne foi à la Science et ses nouvelles aspirations. « Le pas qu'il n'a point franchi... » dit son meilleur biographe, parce que de la valeur morale et sociale de la religion, de sa vérité vitale il n'a pas conclu à sa vérité absolue. Entre l'une et l'autre idée il y avait bien autre chose qu'un pas. Chacune était située sur une route différente de l'esprit; elles appartenaient à deux de ces catégories de la pensée qu'il distinguait si rigoureusement. Seulement, à la fin de sa vie, il s'apercevait que tout le monde ne comprenait pas sa distinction et que l'on employait le déterminisme psychologique à discréditer la religion, bien pis, la morale et la notion de responsabilité. C'est alors qu'il regrettait tout bas de n'avoir pu faire comme les savants de jadis qui n'écrivaient qu'en latin, — pour les seuls savants.

Je revois le soir où il nous lut, — avec quelle ferveur de conviction concentrée! — la lettre qu'il venait d'écrire à son ami M. Paul Bourget au sujet du *Disciple*. La thèse qui pose l'antinomie de la Science et de la Morale le blessait à fond. Toutes les forces de son cœur et de son esprit protestaient contre le dilemme qui oppose l'une à l'autre les deux idées maîtresses de sa vie. A ces deux idées, il tenait d'une attache invincible. Il était de ces hommes, plus rares aujourd'hui qu'autrefois, dont l'âme, toute de gravité, de permanence et d'énergie, se construit à demeure, et reçoit d'une conviction ses axes définitifs. Résistante aux suggestions du dehors comme aux impulsions du dedans, une telle âme, qui ne se livre guère, trouve dans sa foi son ordre, sa force et sa stabilité. C'est vouloir la séparer de ses racines qu'attaquer le principe spirituel qui la nourrit, celui d'où procède et qu'entretient le système de ses doctrines et de ses actes. Contre de telles entreprises, Taine s'était muni : au raisonnement, il répondait par le raisonnement. Chez un logicien comme celui-là, l'idée du devoir n'était pas seulement affaire de volonté pratique et de parti pris héréditaire. Elle s'appuyait à toute l'ancienneté de sa réflexion.

Voici, je crois, les points principaux de cette pensée¹; je résume ici ce qu'il nous enseignait.

1. Partiellement indiquée dans la préface des *Essais de Critique et d'Histoire*.

Le déterminisme ne ruine pas l'idée de responsabilité : il la fonde. Car pourquoi, à quelle fin punir, si l'acte, indépendant de toute cause, est vraiment un commencement absolu ? C'est parce que l'homme obéit à des motifs, au nombre desquels se trouve l'idée du châtement lui-même, que l'institution du châtement est légitime, et, de plus, profitable non seulement à la société qui par là se protège, mais à l'individu qui sait d'avance qu'à la bienfaisance ou la malfaisance de ses actes, elle répondra par sa sympathie ou son antipathie, sa louange ou son blâme, ses récompenses ou ses punitions. Au sentiment qu'il a de ces naturelles conséquences, le sentiment qu'il a de sa responsabilité se confond. A l'idée qu'il a de ces bonnes ou mauvaises conséquences, l'idée qu'il a de la qualité de ses actes est indissolublement associée.

En somme un seul déterminisme nous décharge du compte à rendre : celui des nécessités qui s'opposent à nous-même et que l'on distingue de nous-même, — par exemple celles de la contrainte ou de la maladie, si décisives que nulle idée de châtement n'y pourrait faire obstacle. Comme ces nécessités extérieures sont les seules évidentes, on en conclut que tout déterminisme est de cet ordre-là, — incompatible, par conséquent, avec la responsabilité. Mais il en est un autre, plus secret, qui, loin de contraindre la volonté, la constitue. Un motif nous entraîne : c'est qu'il s'est accordé à tout le système de tendances, sentiments, idées, qu'est notre personne ; c'est donc qu'il nous est devenu personnel. Dès lors, en agissant par lui, c'est par nous-même, par tout ce que nous sommes que nous agissons. Toute l'éducation a pour but de modifier d'une certaine façon notre personne, d'intégrer dans ce système qui la constitue l'idée et le sentiment du bien et du mal, et, par l'exemple, les suggestions répétées, la discipline et l'habitude, d'assurer pour l'avenir leur valeur prépondérante de motif. Mais supposons le fatalisme extrême ; supposons des caractères que nul effort d'éducation ne puisse modifier ; imaginons avec Stuart Mill deux sortes de créatures telles que rien ne puisse empêcher les unes d'agir pour notre bien ni les autres de nous être malfaisantes. Même dans ce cas, et si visible que nous fût cette nécessité, très probablement nous ne sentirions envers les premières que respect et

gratitude, envers les secondes qu'horreur et que mépris¹. Pour tout ce raisonnement fondamental, notre maître nous renvoyait à l'admirable analyse de Stuart Mill². Il la jugeait définitive.

Il faisait en outre observer que plus une école philosophique ou religieuse a nié le libre arbitre, et plus elle s'est montrée stricte en morale, plus elle a tenu l'homme pour responsable. C'a été le cas pour les stoïciens, pour les supralapsariens, les calvinistes et les jansénistes. Ce fut le cas pour lui-même. Entre ce qui est permis et défendu il distinguait avec une précision qui n'est plus de notre temps. Les consignes de probité, de véracité, de courage et de tenue avaient une telle autorité sur lui qu'il n'imaginait guère qu'autrui pût y faillir. Sans doute, son jugement de l'homme était sombre : il le voyait très proche de ses origines animales, raisonnable par l'effet d'un équilibre fragile, et toujours sur le bord de la folie. Mais ce n'était là qu'une idée générale ; de fait et dans la vie, il sur-estimait les hommes. Par exemple il est certainement arrivé qu'à ses questionnaires les réponses aient subi l'influence de la vanité, de l'intérêt personnel ou du parti pris. Il ne le soupçonnait point : il donnait ingénument sa confiance, imaginant chacun suivant lui-même, non seulement véridique et probe avec scrupule, attentivement respectueux d'autrui, mais indifférent aux excitations de foule et de société, insoucieux du plaisir, indépendant de la minute présente, capable d'un long effort et d'une œuvre, parce que fortement appuyé à quelque idée de fond. En revanche, quand une dérogação aux consignes d'honneur et de délicatesse lui devenait évidente, il condamnait et n'oubliait pas.

Pour lui-même, ce déterministe ne se contentait pas des commandements de la morale ordinaire. Il s'était proposé un

1. C'est ce qui arrive pour les caractères qu'une maladie invétérée altère à demeure. Lorsque le changement est ancien, lorsqu'il paraît définitif, l'opinion cesse de distinguer entre le caractère propre au malade et le caractère produit par la maladie. Même avertie de la maladie, elle cesse alors d'être indulgente, et sa sévérité est d'autant plus grande que le malade participe davantage à la vie sociale, que ses actes *entrent* davantage dans la société. Prenons un cas extrême. Un Néron peut être reconnu pour fou : on l'exécra. De même, c'est de Marat, dont lui-même a diagnostiqué le délire, que Taine a parlé avec le plus d'indignation et de mépris.

2. Dans la *Philosophie de Sir William Hamilton*.

modèle très haut et prescrit une loi difficile. Stoïcien, il l'était, non seulement de caractère, mais de pensée. Chez son maître Marc-Aurèle, il retrouvait son idée de la nature : le monde conçu « non comme un monceau d'êtres, mais comme un être unique », gouverné par un ordre de nécessités, et dont tous les éléments sont liés, si bien que la plus imperceptible partie suppose tout le passé et tout le présent de l'ensemble, en manifeste la force totale et la loi génératrice. Une telle idée fait apparaître ce que les Bouddhistes appellent : l'*illusion de l'individualité*. L'homme n'est pas séparé ; il n'est qu'un moment de la nature ; il ne vit qu'en elle, que par elle et que pour elle, — pour la manifester et l'accomplir. Dès lors, qu'importe sa joie ou sa douleur d'individu ? « Qu'a-t-il à faire de ces mille pensées mutilées par lesquelles son esprit se prend aux fragments qui l'entourent ? Une seule est entière et vraie, celle de cette Nature »¹ qui, seule, est complète et belle, et dont la volonté se confond à l'ordre des lois. Contempler, comprendre, accepter « ces nécessités qui nous plient ou qui nous traînent », y trouver l'oubli de soi-même, c'est la règle de vie à laquelle il s'exerçait de plus en plus à mesure qu'il sentait venir la mort, en relisant quotidiennement son Marc-Aurèle — la nuit surtout, dans ces heures solitaires d'insomnie où le monde illusoire semble reculer et se taire pour laisser l'homme en face de lui-même et de cette profonde réalité qui ne se révèle pas à la lumière et dans le mouvement du jour. Ce que lui était cette lecture, ce qu'étaient ses pensées de la nuit, il me le fit entendre une fois, tout à la fin de sa vie, en me montrant auprès de son lit, dans sa chambre où l'on n'entrait guère, le seul livre des *Pensées*. J'entends encore ces quelques mots si simples, inachevés, prononcés d'une voix basse et tombante, avec l'accent inoubliable et lointain d'un homme qui déjà n'appartient plus tout à fait à la vie.

Le miracle, c'est que le vieillard, qui parlait de ce ton et dont les nuits étaient une préparation à la mort, pût continuer de travailler. Il travaillait, sachant que le temps lui était strictement mesuré, à ce point qu'il doutait — c'était là le chagrin auquel il tâchait à se résigner — de pouvoir achever ses *Origines*, dont le dernier volume était pourtant commencé.

1. Article sur Marc-Aurèle dans les *Essais de Critique et d'Histoire*.

Sa volonté triomphait de sa lassitude. Il ne cherchait qu'en soi la force de sa constance, en se repliant, comme Marc-Aurèle, tandis que sa force physique baissait, sur l'idée de sa tâche et de sa consigne. La consigne, c'était de ne pas céder, de travailler jusqu'au bout, de taire son souci, d'être patient à la souffrance, de maintenir contre la maladie la haute et sereine attitude d'une âme qui se commande.

Il se rapprochait de plus en plus de son modèle. Il se faisait plus simple, plus doux, plus indulgent. Dans son regard purgé de la passion de la vie, se lisait maintenant la bonté de ceux qui ont fini de se dépendre d'eux-mêmes. Sa figure spiritualisée par la maladie, son front plus pâle et plus grand se marquaient d'une dignité étrange; à tous il inspirait « le singulier sentiment » que lui-même avait éprouvé devant Wœpke : le respect. Si indulgent et prêt à nous sourire, nous le sentions, au milieu de nous, solitaire. La mort pouvait venir, il l'attendait avec la confiance de l'homme qui n'étant point fait pour connaître le bonheur, ne l'ayant jamais cherché, voit en elle la grande paix définitive après beaucoup de labeur et de souffrance dominée. A vingt-deux ans, il en avait parlé comme de « la bonne hôtellerie ». A soixante-quatre ans, il nous disait : « La consolation, c'est de penser que l'on n'importe absolument pas, que l'on va passer tout de suite, que l'on appartient à quelque chose de bien plus grand que soi, que l'on est un atome dans le mouvement d'un tourbillon immense ». On a rapporté de lui cet autre mot : « La Nature est une grande dame qui avance en marchant sur des fourmis. Je suis une de ces fourmis : je vais être écrasé ». Il s'y préparait en admirant la beauté de cette Nature, la sérénité de ses inévitables démarches, l'impénétrable puissance qui ne fait tomber dans la nuit les vivants éphémères que pour en amener d'autres, incessamment, par milliards à la lumière, danse de poussières qui passent dans l'immobile rayon qu'est l'éternel présent. Voilà le sentiment qui le ramenait encore dans la forêt au printemps de 1891 et, je crois bien, une dernière fois en 1892, pour y regarder se déplier lentement ces tendres feuilles de chêne, « longues d'un pouce, d'un ton jaune, qui, lorsqu'on les prend en travers, sont illuminées jusqu'au cœur ».

Vers la fin de cette même année, la Mort le toucha une pre-

mière fois, rudement, et puis retira sa main, pour le laisser, demi-brisé, respirer quelques semaines. Il comprit tout de suite, mais il n'en fit confidence qu'à un ou deux amis très intimes — des hommes —, d'un mot bref, comme toujours dans ces rares moments où il se permettait de parler de lui-même. « Crois-tu qu'avec ce que je sais de physiologie, je puisse me faire illusion ? » Les autres pouvaient croire qu'il ignorait son état, tant, par-dessus la défaite de son être physique, une souveraine discipline maintenait sa haute et calme tenue d'âme. Il savait bien maintenant qu'il ne finirait pas l'œuvre à laquelle il avait donné le plus dur effort et la moitié de sa vie d'écrivain. Pourtant il essayait encore de travailler : quand les médecins s'y opposèrent, il leur demanda la permission de noter au crayon les idées qui, malgré tout, continuaient à se produire d'elles-mêmes et mener leur jeu dans son cerveau. « Les idées générales, ç'a été mon pain quotidien !... » Réduit enfin au repos, reclus dans sa froide chambre, il attendait sa fin et se taisait. Il relisait les maîtres de son métier qu'il avait le plus longuement et profondément admirés, Stendhal et Sainte-Beuve, mais surtout son maître de vie, Marc-Aurèle. Il s'isolait avec ses suprêmes pensées ; il semblait qu'il voulût être seul devant la mort. Mais pour ceux que l'on admettait à le voir, il sortait tout de suite de son silence et de son rêve. Au commandement de sa volonté, tout son être mourant, mais depuis si longtemps discipliné, obéissait aussitôt. Il ne montrait que son sourire de douceur, de résignation et de bonté. Il recommençait de raisonner, comme toujours, de choses générales, tranquillement, courtoisement, avec sa parole lucide, précise, en petites phrases qui ne laissaient aux idées que leur substance. C'étaient surtout des jugements d'ensemble sur la vie humaine. Il parlait de l'expérience qu'il en avait eue, de sa vision totale des hommes et de l'histoire. Une dernière fois reparaissaient les petits faits significatifs, les brèves formules résumantes qu'il employait encore à conseiller, à diriger.

M. E. M. de Vogüé, qui le voyait dans ces jours suprêmes, a dit admirablement ce que nous éprouvions alors devant lui. Je pense qu'en écrivant ces pages d'un accent presque religieux ¹,

1. Même accent et même sentiment dans l'article que lui consacra M. Boutmy, recueilli dans *Taine, Scherer, Laboulaye*.

il songeait à l'inoubliable et presque solennelle impression que nous éprouvrâmes tous, le dernier soir, où nous le vîmes debout, dans son salon, au milieu de quelques amis. Si mince, pâle et comme translucide, il nous parut plus grand que d'ordinaire, toute la vie réfugiée dans le crâne d'un volume énorme, et dont s'accusait mieux que jamais, dans l'amaigrissement de la chair, l'admirable architecture. Il y avait sur ce visage quelque chose de souverain, une sorte de majesté rayonnante qui le transfigurait. Il semblait parler de très haut et de loin. Petits et grands, les simples et les illustres, nous nous taisions de respect, le sentant au-dessus de la vie, sur un autre plan que nous tous.

Ce soir-là, ce qui révélait chez le mourant, — comme parfois sous les mystérieuses influences de la mort, l'aspect fondamental du masque —, c'était le fond même de sa personne, cette singulière essence d'un Tainé que Vacherot avait notée quarante-deux ans auparavant chez le jeune homme, quand il écrivait : *il n'est pas de ce monde*. Un tel mot traduit le sentiment étrange que nous-même avons connu devant lui pendant des années et que le contraste avait toutes les fois que nous quittions la hauteur où il nous avait emmené quelques instants, pour retrouver — non sans une surprise — l'humanité commune, son mouvement, ses jeux, ses modes et préjugés, ses poursuites de plaisir et de succès, — et nous même tout de suite y revenir. Il n'appartenait pas tout à fait à cette humanité. Certes, il savait, il avait accompli son devoir social ; il avait voulu la servir ; il avait longuement travaillé pour elle, mais du dehors pour ainsi dire, et sans vraiment participer à sa vie. Il était *différent*. Ses mobiles étaient autres. Les hommes, leurs passions, idées, rêves, sentiments, coutumes, toutes leurs formes de pensée et d'action, celles du présent au même titre que celles du passé, ne lui étaient au fond que matière à connaissance et pensée. Il avait semblé vivre avec ses pairs, des artistes et des savants. Mais ses notes l'attestent : ils regardait, interrogeait ceux qu'il admirait le plus, un Delacroix, un Flaubert, un Berthelot, comme il étudiait des paysans et des ouvriers, des femmes et des jeunes gens, en général des hommes d'origines et métiers divers, comme il scrutait les monuments écrits et plastiques du passé. Il s'agissait toujours de dégager des types, des formes d'âme

et d'esprit, des systèmes d'idées et de sentiments, leur liaison avec le milieu; il s'agissait toujours de connaître et comprendre l'homme, ses espèces et ses diverses fonctions morales, les conditions de leurs variétés. Lui-même l'a écrit à son ami de Suckau : il était allé dans les salons *comme à l'amphithéâtre*. « Pour connaître l'homme, nous disait-il, il faut avoir vu disséquer et être allé aux soirées de M. Carnot. » J'ose dire qu'au total il voyait imparfaitement les individus; c'est qu'il ne regardait en eux que ce qu'ils contiennent de général. Les individus ne lui étaient que des *signes*, des indices de ces réalités abstraites et permanentes qu'il cherchait en toutes choses, et dont la vue lui donnait « un coup dans la poitrine », parce qu'à ses yeux elles constituaient toute la dramatique réalité vivante. Il l'a dit encore à de Suckau¹. « A proprement parler, les faits, les petites coupures isolées n'existent pas; ils n'existent qu'au regard de notre esprit; au fond il n'y a que des abstraits, des universaux, des choses générales, lesquelles nous apparaissent comme particulières ». Il regardait ainsi la tapisserie du monde à l'envers, c'est-à-dire *du côté où elle se tisse*. Dans le réseau de mailles et de nœuds, entre-croisés qui dessinent à nos yeux les figures distinctes et mille fois nuancées des événements et des êtres, il retrouvait et suivait l'identité continue de quelques fils de couleur.

Voilà le point de vue étrange du rare et pur philosophe, de celui qui ne l'est point seulement par une portion de son cerveau, mais d'imagination, de sensibilité, de tempérament, de toutes les forces spontanées et disciplinées de son être, de naissance et d'essence. Comme il l'écrivait à Sainte-Odile, devant le silence et l'immobilité des sombres sapinières, ce point de vue-là est celui de l'altitude, — et c'est aussi celui de la solitude.

ANDRÉ CHEVRILLON

1. 22 juillet 1862, *Correspondance*, t. II.

L'ADMIRABLE MÈRE
DE
MICHEL VARAMBAUD¹

I

Lorsque Michel eut cinq ans, madame Varambaud commença de le faire étudier en vue de son entrée au lycée. Tous les jours, vers onze heures, après le déjeuner, il devait se rendre dans le cabinet de son père pour faire ses devoirs ; et, tandis que M. Varambaud, substitut du procureur de la République, se préparait à partir pour le tribunal et rassemblait ses papiers, il restait encore un instant à jouer, assis sur le tapis, devant la bibliothèque aux grandes portes vitrées ouvertes, dans laquelle on voyait, sur le rayon du bas, une écurie complète en miniature. Il y avait là, au-dessous des gros livres de droit, cinq chevaux au râtelier et les pieds dans la litière, — une vraie litière de paille et d'où sortait, quand la bibliothèque était fermée, un hérissément de petits brins sous la porte, — puis les voitures, des harnais sur un tréteau, et des étrilles, des brosses, des vans d'osier, des musettes de toile que madame Varambaud avait taillées et cousues d'après les indica-

1. Extrait d'un volume qui paraîtra bientôt sous ce titre : *Histoire d'une Société*. — Troisième livre. — *Michel Varambaud*.

Published June first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by EUGÈNE FASQUELLE.

tions de son mari. Et l'on apercevait, dans un coin, un tas de petites bottes de foin bien ficelées.

M. Varambaud, en pardessus, prêt à partir, le chapeau sur la tête, — un chapeau haut de forme dont la soie brillait, — sa mince serviette de maroquin au bras, ouvrait la porte et appelait sa femme qui, dans la chambre à coucher, commençait seulement de s'habiller : — car elle déjeunait toujours au sortir du lit, et sans avoir fait sa toilette.

Elle arrivait aussitôt, souvent son peigne à la main, vêtue, par-dessus sa chemise de flanelle, d'un jupon court qui laissait voir ses pieds chaussés, même en été, d'épaisses bottines de drap fermées par des crochets. Et, tout en parlant à son mari et tout en l'écoutant, elle continuait à passer le long de ses cheveux, qu'elle tirait en arrière, — ce qui lui faisait renverser la tête, — son immense peigne de corne. Dès que son père était parti, Michel, interrompant ses jeux, commençait ses devoirs. C'était quelque dictée, un exercice de français, un problème, la copie d'une fable ou d'un morceau choisi. Et madame Varambaud allait et venait du cabinet de toilette à la table où écrivait son fils.

Le coude gauche appuyé sur le cahier posé de biais, qu'il retenait de la sorte, le corps penché, la tête redressée, les épaules de travers, la partie supérieure du bras droit collée contre les côtes et la main dirigée en dehors et ayant, comme point d'appui, les deux derniers doigts repliés, Michel devait, à l'aide des trois autres doigts restés libres et dont chacun avait sur le porte-plume une position déterminée, tracer avec sa plume des pleins, des déliés, faire des lettres à boucles et des jambages bien égaux.

A chaque instant, madame Varambaud arrivait derrière la chaise de son fils, regardait la ligne en train, sursautant quand la boucle du bas de l'*f* était plus grande que celle du haut, ou que la tête de l'*e* était un peu bouchée. Quelquefois, d'un mouvement nerveux involontaire qui résultait de sa position contractée, la main projetait au delà du niveau des autres lettres, entre deux lignes, quelque jambage effrayant. Ou bien il y avait tout à coup un gros pâté.

Dès qu'elle l'apercevait, madame Varambaud poussait un cri d'indignation. Et, interrompant pour un instant son va-et-

vient continuel, elle restait debout, à côté de la table, une règle à la main, à guetter la tenue de Michel et la position de ses doigts. Mais peu à peu le corps tordu tendait à reprendre son maintien naturel, le bras droit s'écartait du corps, les doigts, se rapprochant les uns des autres, enfin se réunissaient. Alors, d'un coup sec, la règle s'abattait sur la main, et madame Varambaud éclatait en cris véhéments : c'était — comme autrefois, à l'époque où Michel faisait des bâtons, lorsqu'ils n'étaient pas droits, ou lorsqu'ils étaient tremblés, ou trop maigres — un flot ininterrompu d'exclamations de colère, de paroles menaçantes, de questions absurdes qu'elle répétait avec une ironie insultante. « Était-il idiot?... ne comprenait-il donc rien?... » Et toujours elle l'accusait de le *faire exprès*. Michel, à grosses larmes, pleurait sans répondre. Madame Varambaud, invoquant le Ciel, lui demandait avec insistance qu'est-ce que vraiment elle lui avait fait pour avoir un enfant pareil ! Et ses cris, qui emplissaient la pièce, augmentaient la fatigue de Michel et son ébranlement douloureux. Enfin, saisissant la petite main de son fils dans sa main solide et crispée, madame Varambaud la menait sur le papier ; et il semblait à Michel que les montées et les descentes avaient doublé de longueur et n'en finissaient pas. La plume éraflait le papier ; le petit doigt du milieu se tachait d'encre de plus en plus. Les sanglots, qu'il essayait de retenir, de temps à autre soulevaient encore sa poitrine d'un gros soubresaut. Et ses larmes, qui tombaient en gouttes brillantes, faisaient sur le papier de grosses boursofflures rondes que madame Varambaud exaspérée tamponnait avec son épais mouchoir.

Elle se redressait tout à coup, épuisée, elle aussi, de fatigue, — indiquant à Michel comme fin de sa tâche, si jusqu'à cet endroit son travail était bien fait, la fin d'une page, d'une ligne et quelquefois d'un mot. Debout derrière la chaise, immobile, elle ne quittait pas des yeux le bec hésitant de la plume, son corps chaud incliné sur la petite épaule. Sa chemise de nuit, dont elle avait enlevé les manches pour se débarbouiller et qui n'était plus retenue à la taille que par la ceinture de son jupon, pendait autour d'elle. On voyait, sous la toile de sa chemise de jour bâillante, un peu de peau blanche dans l'échancrure d'un gilet de flanelle. Et la grosse chaîne d'argent qui portait

ses médailles, s'écartant de son estomac, avait pris la perpendiculaire et tombait tout droit, comme un fil à plomb.

La leçon terminée, madame Varambaud sortait avec son fils, qu'elle ramenait vers trois heures, avant de commencer ses visites. Alors, jusqu'au soir, Michel, resté seul, jouait autour des bonnes, dans la cuisine; mais quand Alphonsine, l'ouvrière, était là (et, plus tard, après qu'il fut entré au lycée, le jeudi, qui était jour de congé), il s'installait auprès d'elle dans la chambre du premier étage où elle travaillait tout en surveillant Cécile.

La clientèle d'Alphonsine, depuis vingt ans, s'était toujours accrue. Elle allait maintenant dans toutes les familles bourgeoises de la ville, acceptant n'importe quelle besogne, qu'elle remplissait indifféremment avec le même zèle et la même soumission : blanchisseuse chez les uns, couturière chez les autres, ailleurs surveillant les enfants, aidant les domestiques ou les remplaçant. Et elle trouvait moyen, dans la même journée, d'aller chez plusieurs personnes pour exercer ces différents métiers, — le matin, dès cinq heures, balayant le ruisseau et le trottoir devant la maison d'une cliente, s'en allant ensuite faire le ménage chez quelque vieille dame pendant que celle-ci était à la messe, puis, à huit heures, commençant chez une troisième pratique sa tâche de couture ou de blanchissage, qu'elle demandait parfois la permission d'interrompre avant le repas du soir pour aller chez une quatrième servir à table. Et, deux fois par semaine, elle continuait de se rendre chez madame Poulot-Bailly la mère, qui l'avait recommandée à madame Varambaud.

— Voilà des années et des années que je m'en sers et je n'ai jamais eu à m'en plaindre, — avait dit cette dame. — Elle est repasseuse de son état, mais on peut la mettre à toute main, et, tout en surveillant les enfants, elle vous fera très bien votre raccommodage. Vous pouvez avoir en elle toute confiance. Elle est silencieuse, discrète, dévouée; enfin, je ne puis rien vous dire de mieux, c'est une conscience.

Quand elle estimait que Michel n'était pas sage ou qu'il devenait trop bruyant, Alphonsine, interrompant son ouvrage, le reprenait avec douceur et politesse :

— Allons, monsieur Michel!

Et elle lui faisait remarquer qu'un enfant bien élevé ne parlait pas ainsi, qu'un frère ne devait pas taquiner sa petite sœur et que mademoiselle Cécile, d'ailleurs, était trop patiente, trop douce, qu'elle ne devait pas se laisser taquiner sans répondre. Puis, déclarant à Michel qu'aucun des enfants de la bonne société ne voudrait jouer avec lui, elle lui donnait en exemple le jeune Gaston Bohé des Barres ou les deux fils de madame Poulot-Bailly la jeune, des enfants sages et religieux qui avaient, dans leur salle d'étude, un autel avec tout ce qu'il faut pour dire la messe; ils avaient même une petite chasuble que leur mère leur avait brodée; et, tous les jeudis, ils célébraient l'office, auquel assistaient leurs parents et au cours duquel l'un d'eux quêtait pour l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Quelquefois, s'interposant entre les deux enfants dont elle interrompait les jeux, elle faisait s'asseoir Cécile sur un petit banc à côté d'elle, lui donnait une aiguille et un brin de laine avec un nœud au bout pour qu'elle enfilât des boutons, des perles, ou fit de gros points dans un carré d'étoffe. Et elle promettait à Cécile, comme grande récompense, de lui raconter, plus tard, si elle était sage, des histoires que la petite fille aussitôt réclamait. Alors Alphonsine la faisait attendre: « Quand l'aiguille de la pendule sera sur le quart... la demie », disait-elle. Ou bien: « Quand vous aurez fait trois points avec votre laine bleue. » Puis, le moment venu, elle commençait.

C'étaient des aventures dramatiques et toutes à peu près du même genre: enfants voyageant avec leur mère, perdus dans les forêts et puis assassinés par des aubergistes manquant de vivres et peu scrupuleux. Et l'on voyait la mère affamée dévorant le contenu d'un plat, tandis que les morceaux murmuraient dans la sauce: « Maman, tu manges ma chair! Maman, tu bois mon sang! » Il y avait aussi des histoires de miracles, petits miracles familiers et domestiques, à la portée de tout le monde, que Michel, avec conscience, essayait de comprendre, puis discutait, — comme, par exemple, cette anecdote de la petite fille qui, avant d'aller à la distribution des prix, faisait deux grosses taches sur sa belle robe. Alors elle avait pris dans la chambre de sa mère une image de la Sainte Face, l'avait

appliquée sur sa robe, et, immédiatement, les taches avaient disparu.

Les histoires étaient interrompues, vers quatre heures, par la bonne qui apportait la lampe et le goûter d'Alphonsine. Les enfants descendaient chercher le leur, puis remontaient. Et, en rentrant, ils trouvaient Alphonsine en train de goûter sur un coin de la table à repasser. Elle ne levait pas les yeux, continuant à tremper ses longues mouillettes de pain dans un bol de vin chaud sucré qui fumait. Lorsqu'elle avait fini, elle s'essuyait la bouche avec un grand mouchoir blanc, puis se remettait vivement à l'ouvrage.

Debout devant la fenêtre, Michel, le front contre la vitre, son pain et sa tablette de chocolat à la main, regardait la nuit tomber sur la rue propre et déserte. Une haute porte cochère, en face de lui, laissait voir à peine, au fond d'une cour, la ligne d'un toit que dépassaient les frondaisons écartées d'un grand arbre. Au-dessus, le ciel était gris, d'une obscurité légère derrière laquelle on devinait la lumière : elle croissait peu à peu, s'étendait, gagnait toute la partie du ciel visible, puis la lune, tout à coup, apparaissait. Elle montait rapidement ; sa marche ensuite semblait se ralentir, et Michel contemplait avec attention, les yeux levés, le disque lumineux où l'on distinguait des parties brillantes et des sortes de dessins sombres, analogues aux hachures que font au crayon les écoliers sur leurs cartes pour y représenter les montagnes.

Parfois, s'approchant de la fenêtre, Alphonsine montrait aux enfants, dans ces lignes mystérieuses, la figure de Judas portant son fagot d'épines.

II

Une fois par semaine, le jeudi, c'était jour de marché à Villemeurthe. Ce matin-là, dès neuf heures, madame Varambaud, qui avait l'habitude de faire elle-même ses provisions, s'acheminait vers le marché, son fils à côté d'elle et un gros panier à la main.

A partir de l'archevêché, la Grand'Rue avait un aspect inaccoutumé. Des servantes, des ménagères se croisaient, allant à

la halle ou en revenant, et des paysannes circulaient avec de grands paniers, en bavardant par groupes au milieu de la rue, sur le bord de laquelle, sans s'interrompre, elles se rangeaient quand passaient des charrettes. Et les cris sourds et gutturaux des charretiers animaient les lourds chevaux à pâturons poilus, qui, un moment, allongeaient le pas en balançant plus fort la tête.

On débouchait tout à coup, par une courte rue longeant la Salle Synodale, sur la place du Marché. C'était, entre la cathédrale et le marché couvert, parmi les baraques en toile où les marchands forains exposent les objets de leur négoce, la foule épaisse des jours de foire.

On vendait là des étoffes, des outils, toutes les petites choses dont se servent les ménagères, — fil, aiguilles, boutons, lacets, — et puis des paniers, des corbeilles, des poteries, et de la vaisselle de faïence posée à terre, sur de la paille, et qui formaient, à certains endroits de la place, de grands étalages tout blancs. Contre le trottoir, rangées à la file, les unes derrière les autres, on voyait des charrettes dételées, d'autres remplies de paniers vides, ou à cul et portant à leurs brancards dressés quelque harnais de cuir.

La foule, lentement, suivait les étroits passages, les hommes engoncés dans leurs blouses roides, d'où sortait à l'encolure un foulard multicolore, les femmes avec la marmotte, ou un mouchoir plié en triangle sur leurs cheveux très tirés, luisants, et qui leur collaient sur le crâne. Leurs yeux vifs furetaient le long des étalages; elles péroraient d'une façon criarde, assourdissante, avec de grands coups de silence. Tous ils avaient dans la démarche ce lourd balancement que donne aux paysans la houle de la terre et qu'ils gardent sur le pavé des villes, en souvenir de leurs champs au sol inégal où les mottes s'effritent sous les pieds. Près des femmes au dos tordu par l'habitude de la hotte, ils allaient courbés, les mains entr'ouvertes, comme s'ils pesaient encore sur la charrue. A force de s'être penchés vers la terre, leurs visages avaient pris de sa couleur; parce qu'ils avaient reflété ses sillons éternels, ceux-ci semblaient s'être prolongés jusque dans leur peau brune et s'y être gravés.

A l'angle de la rue Dauphine, des groupes stationnaient devant les *Grands Magasins de la Providence*. Continuellement des gens entraient, d'autres sortaient. Quelquefois, sur le seuil

du magasin, entre les mannequins à figure humaine et habillés de vêtements d'hommes, — messieurs à tête petite, à moustache noire ou à favoris jaunes, et parmi lesquels il y avait toujours, ce qui amusait beaucoup les passants, un marmiton à toque blanche et un nègre en habit noir, — on voyait apparaître M. Miziot reconduisant en personne quelques clients de marque, — un groupe de campagnards venus pour faire des achats de noce et qu'il conseillait en ami, ou bien un riche curé-doyen des environs, rougeaud, solide et important, en souliers à boucle, en soutane propre, et qui portait à la main un parapluie roulé à crosse de bois, avec un gros sac de cuir luisant et rebondi.

Madame Varambaud, pour éviter la paille crottée répandue sur le sol, relevait sa jupe, — une jupe ample et longue, provenant d'une ancienne robe de visite et peu à peu descendue par degrés du salon à la rue, — et pénétrait dans le marché couvert. Il comprenait un rez-de-chaussée, plus une galerie circulaire supportée par des colonnes. On y accédait, aux quatre coins, par quatre escaliers où passait un double courant de foule. Et les transactions se débattaient au milieu d'un grand vacarme, tous ces bourgeois issus de campagnards conservant la rapacité héréditaire.

Madame Varambaud allait d'une marchande à l'autre, promenant son regard indécis le long des étalages. Elle examinait les choux, tâtait les salades, ouvrait une cosse de pois. Ou bien, se baissant, elle saisissait par les pattes, au milieu d'un tas de plumes multicolores et ternes, quelque paire de poulets qu'elle soupesait, un instant, avant de la replacer sur le sol. De loin en loin, pour se renseigner, elle demandait à une marchande le prix du beurre.

Passant le bout de son doigt nu sur l'extrémité du couteau qu'on lui tendait, elle prenait une parcelle de beurre, puis elle se penchait, avec son autre main écartait sa voilette de son visage, mettait le petit morceau dans sa bouche. Et, un moment, elle restait immobile, remuant les lèvres avec de petits claquements, comme absorbée dans sa dégustation et attentive à quelque chose d'indéfini qu'elle paraissait écouter.

Ses achats terminés et avant de revenir à la maison, madame Varambaud, son panier rempli à la main, entrait à la cathédrale

pour faire au Saint Sacrement une courte visite ou pour acquitter une petite dette. C'était un bouquet promis à saint Joseph, un sou qu'elle devait à saint Antoine de Padoue : — il lui avait fait retrouver ses clefs, la grammaire de Michel, ou, grâce à son intervention miraculeuse, M. Varambaud avait consenti à la conduire au bal. — Elle se signait rapidement, posait un genou sur le bord d'un prie-dieu, ses lèvres remuaient très vite, puis, après avoir salué l'autel, elle repartait par la porte de côté, ce qui abrégait ainsi son chemin.

Souvent, au milieu de la nef, parmi les rangées bien alignées des chaises vides, quelque dame agenouillée, en reconnaissant madame Varambaud, lui faisait un petit signe, se levait, puis l'on s'abordait à voix basse auprès du bénitier, et les voix s'élevaient dès la porte franchie.

C'étaient certaines vieilles amies de la famille de son mari, que madame Varambaud connaissait, mais qu'elle voyait rarement : mademoiselle Béjot, madame Poulot-Bailly la mère, la femme du vieux docteur Tireveillot. Les premières exclamations étaient toujours relatives au temps qu'il faisait. Ensuite on s'informait longuement des santés. Et, dans le passage débouchant par une petite porte voûtée sur la Grand'Rue, — entre les grilles ouvragées derrière lesquelles on discernait, à travers des feuillages verts, d'un côté, la tranquille et pompeuse façade de l'archevêché, et, de l'autre, les hauts vitraux de la Salle Synodale, — on marchait à pas très lents, à cause de madame Poulot-Bailly que son embonpoint fatiguait.

A la porte de la Grand'Rue, on s'arrêtait pour échanger des paroles d'adieu ; et, après un mot aimable à l'adresse de chacun des personnes présentes et un dernier compliment de politesse pour M. Varambaud, — qu'elle appelait quelquefois encore par son prénom, — madame Poulot-Bailly s'éloignait. Souvent, pourtant, au bout de quelques pas, se retournant, elle rappelait madame Tireveillot, à qui elle avait encore quelque chose à dire. Et madame Varambaud entendait — avec, de temps à autre, le nom de certaines personnes que son mari qualifiait de réactionnaires et qu'il lui avait demandé de ne pas voir — quelque courte phrase de ce genre :

— N'oubliez pas mes trois chasubles !

— N'est-elle donc pas déjà zélatrice ?

— Et les cinq dizaines que vous m'aviez promises?

— Laissez, laissez, j'en parlerai à monseigneur!

Elle s'en allait enfin, et, dès qu'elle était partie, madame Tireveillot ne manquait jamais de faire son éloge :

— C'est une si bonne personne! Elle est toujours aimable, toujours souriante. Et pourtant elle n'a pas eu la vie gaie : son mari était si difficile!... Et cinq garçons, avec cela!... Eh bien! elle trouvait le moyen de faire toutes ses visites, elle était déjà à la tête de toutes les œuvres, elle allait à la messe tous les matins. Et son mari, qui ne partageait malheureusement pas ses idées, ne pouvait rien lui dire, parce qu'elle lui répondait tranquillement, sans se fâcher : « Mais, mon ami, qu'est-ce que ça peut te faire, puisque tu n'es pas encore réveillé quand je m'en vais et que je suis revenue pour assister à ton déjeuner et à celui de tes enfants?... »

Au moment de remonter la Grand'Rue, madame Varambaud, s'arrêtant une dernière fois, entra à la boucherie. Dès qu'il l'apercevait, le patron aussitôt s'avancait vers elle, et, pendant qu'elle cherchait du regard, parmi les quartiers de viande suspendus au plafond, ce qui conviendrait pour les repas suivants, le boucher, en confidence, lui indiquait quel morceau ce jour-là était le plus avantageux. Autour d'eux, on sciait les viandes ; les coups de couperet retentissaient sur le billot ; les garçons, tenant dans la main gauche le fusil sur lequel ils aiguisaient leur large couteau d'acier, regardaient le doigt des acheteuses indiquer sur la viande la tranche qu'il leur fallait. On entendait, parfois, le choc vibrant des morceaux jetés dans la balance, sur un carré de papier jaune : — un brusque froissement, un chiffre crié, tandis que le plateau chargé de poids retombait avec un bruit de cymbales.

III

A six ans et demi, Michel entra au lycée. Et il recommença, sous la direction d'un maître, ce que sa mère deux années durant lui avait fait étudier, afin que dès son arrivée au lycée il sût déjà, et parfaitement, tout ce que les autres allaient commencer seulement d'apprendre.

Chaque matin, au début de la classe, on récitait les leçons, puis on corrigeait les devoirs ; et, avant la récréation d'un quart d'heure qui divisait les trois heures de classes, il y avait une dictée ou bien un exercice de grammaire appelé « exercice d'invention ». Il fallait, par exemple, ranger dans l'une des de ces deux catégories : *personne*, ou *chose*, chacun des mots d'une série que dictait le professeur. Et si le roi, le vieillard, l'homme, Dieu, et le jardinier étaient des personnes, l'océan, la voix, l'œil et le perroquet étaient — à la grande stupéfaction de Michel — des choses. La classe se terminait par une leçon de lecture. Plusieurs jours de suite, on restait sur le même passage, que lisait péniblement, à haute voix, un des élèves ; et les autres devaient suivre exactement le texte, de façon à pouvoir continuer la phrase ou le mot commencé. Mais cette obligation de ne pas lire plus vite que celui qui lisait à haute voix, d'endosser toutes ses hésitations, ses fautes, ses répétitions, — et de ne penser à rien qu'à assembler avec lenteur des syllabes, — assoupissait rapidement les écoliers, qui bientôt ne suivaient plus la lecture et se laissaient aller à une somnolence mauvaise, où les facultés actives peu à peu s'engourdisaient. Quelques-uns, tout en suivant machinalement de l'œil les grosses lettres de leur livre, songeaient à beaucoup d'autres choses, — dans une sorte de dédoublement d'eux-mêmes qui les disposait à ne plus pouvoir, sans être aussitôt distraits par des pensées étrangères, appliquer leur esprit, désormais incapable de se fixer, au travail ou à la moindre réflexion.

Quelques minutes avant onze heures, les écoliers s'en allaient. Michel aussitôt partait à toutes jambes, heureux d'être libre et de courir au soleil, et assez jeune encore pour ne pas emporter avec lui ce qui si vite se mêle, en les altérant, aux minutes heureuses de l'homme : le souvenir des moments pénibles passés. En arrivant à la maison, il s'arrêtait toujours pour regarder à travers les rideaux dans la salle à manger, que rendait plus visible une autre fenêtre donnant en face sur le jardin. On apercevait, sous les ondes de la lumière encore matinale, le couvert disposé sur la nappe blanche : les quatre assiettes autour de la table ronde, l'argenterie claire, les verres brillants, et, plantées symétriquement entre les deux carafes, deux bouteilles en verre sombre et au col élancé. A côté de la

place de M. Varambaud, il y avait, dans une corbeille, une couronne intacte de pain doré.

Dès que Michel était arrivé, on se mettait à table. Et, tout en nouant autour de son cou les cordons de sa serviette, — quelquefois encore une ancienne serviette qui datait de sa petite enfance et au bas de laquelle on pouvait lire, imprimé en grosses lettres rouges : « Bébé est sage », ou : « Bébé mange sa soupe », — Michel commençait de raconter les incidents de la matinée, ce qu'il avait dit ou fait. Et il passait sans transition d'un sujet à un autre, avec une volubilité inlassable et essoufflée, et dans une sorte de confusion joyeuse que madame Varambaud cherchait à modérer, puis interrompait, s'avisant que cela pouvait gêner son mari ou le fatiguer. En toutes choses, en effet, elle essayait de lui être agréable. Elle flattait ses goûts, ses manies, toujours en quête de ce qu'il pouvait vouloir, afin de prévenir ses désirs et d'abonder aussitôt dans le sens qu'ils indiquaient, — heureuse quand il était de bonne humeur et désolée quand il n'avait pas d'appétit ou déclarait qu'un plat était manqué. — Et, dans la crainte de paraître le négliger, elle le harcelait d'attentions maladroites et le plus souvent inutiles, avec une sorte de despotisme inconscient qui la faisait, malgré son grand désir de le contenter uniquement, se contenter tout d'abord elle-même, et imposer à son mari l'idéal qu'elle se formait pour lui du bonheur, sans se préoccuper le moins du monde de ce qu'il pensait et sans même écouter ce qu'il disait. Et, à la fin, si M. Varambaud lui répondait avec un peu d'impatience (de même qu'au moindre reproche, à la moindre observation qu'il lui faisait, ou quand, au cours de la conversation, il lui refusait quelque chose qu'elle désirait beaucoup, — comme d'aller au bal ou de chanter à un salut — ou encore, s'il avait reçu le matin dans son cabinet une femme seule et qu'il lui eût répondu à ce sujet d'une manière évasive), madame Varambaud se taisait : sa figure aussitôt se contractait, elle posait sa fourchette, regardait le plafond avec des yeux emplis de larmes. Quelquefois même, éclatant en sanglots, elle se levait brusquement et sortait. Les enfants, immobiles, restaient muets. M. Varambaud, alors, avec une gravité tendre, s'occupait d'eux : il leur parlait, les servait, appelait la bonne, puis, tout à coup, laissant échapper un

mouvement de contrariété, il envoyait Michel chercher sa mère.

Elle s'était réfugiée dans la chambre d'ami, où Michel la trouvait agenouillée devant le lit, priant et sanglotant, la tête dans les mains. Avec une douceur obstinée, elle refusait de revenir :

— Non, non! — disait-elle.

Michel, tout à la fois indifférent et gêné, s'en allait. Et, toujours, c'était M. Varambaud qui finissait par aller chercher sa femme. Elle revenait à son bras, le visage bouffi de larmes, sans rien dire, et la démarche raidie et faible comme une convalescente qui pour la première fois revient à table.

Cette exaltation était suivie de crises ardentes de dévotion. S'estimant incomprise et méconnue, elle se rapprochait de Celui que son imagination lui représentait immuablement le même, jamais injuste, toujours accueillant et prêt à la comprendre et à la consoler. Elle lui racontait ses peines, ses chagrins, le prenait à témoin de la bonté de ses intentions, de son amour pour son mari, de son désir de le contenter :

— Vous savez combien je l'aime! — disait-elle.

Et elle le suppliait, lui qui, croyait-elle, en avait le pouvoir, de la faire apprécier plus justement par son mari.

Le dimanche, à la messe de onze heures, — la dernière messe basse, car madame Varambaud alliait à sa ferveur une aversion pour les sermons, qu'elle trouvait bien inutiles pour elle et vraiment superflus, — elle suivait exactement chacune des parties de l'office, articulant tout bas chacun des mots qu'elle lisait dans son livre, afin de s'en bien pénétrer. Et elle accomplissait tous les rites prescrits, se levant, s'agenouillant, se signant, avec conviction et avec une ampleur exagérée de gestes, comme les jeunes prêtres qui célèbrent leurs premières messes.

De temps en temps, à des intervalles irréguliers, — ce jour-là, on allait à une messe plus matinale, — elle communiait. Michel, avec une gêne croissante, la voyait, au dernier tiers de la messe, enlever ses gants, relever sa voilette, se moucher, puis, tout à coup, la figure humble, quitter sa chaise et, les mains jointes, s'avancer lentement, — elle qui marchait toujours si vite, — parmi le flot recueilli des dames qui se dirigeaient vers l'autel. Elle s'arrêtait à deux pas de la grille,

contre laquelle des femmes agenouillées étaient serrées les unes auprès des autres ; à chaque instant, l'une d'elles se retirait, une de celles qui attendaient prenait la place vide ; et, sans relâche, de l'autre côté de la grille, le prêtre passait et repassait.

Madame Varambaud, à son tour, s'agenouillait, recevait l'hostie ; et elle revenait, les yeux baissés, au milieu de ces dames que Michel connaissait pour la plupart et qui passaient, balayant les dalles de leur robe, le visage recueilli et doucement attentif, comme si elles portaient entre leurs doigts unis quelque chose de très fragile et de très précieux. De loin en loin, l'une après l'autre, lançant de côté un coup d'œil subitement revenu aux choses de ce monde, elles obliquaient vers la chaise qu'elles avaient précédemment occupée ; puis, agenouillées de nouveau, elles s'abandonnaient à leur attitude fervente, — que définitivement elles perdaient, quelques instants plus tard, en reprenant, à la porte de la cathédrale, leurs allures ordinaires d'épouses sans passions et de mères tranquilles. — Souvent elles restaient, une minute, à bavarder, par petits groupes, s'entretenant — avec une sorte d'affectation de ne pas dépasser le ton des conversations habituelles — de choses familiales et domestiques, de leur ménage, de leur mari, de leurs enfants... Et il semblait à Michel qu'il y avait entre elles quelque chose de mystérieux qui, un moment, les avait rapprochées et qu'elles s'efforçaient maintenant de paraître oublier.

Cette année-là, madame Varambaud conduisit Michel et Cécile aux processions. Ils arrivaient vers la fin des vêpres : la cathédrale déjà était à moitié remplie, on entrait encore ; et, dominée par le bourdonnement sonore et aérien des cloches, il y avait sous les voûtes une sourde rumeur faite d'une succession ininterrompue de bruits divers, éparpillés, dont les uns reprenaient quand les autres avaient cessé, — voix assourdies, piétinements, grincements des chaises sur les dalles, claquements des sièges mobiles des prie-dieu, — à travers lesquels montaient encore, parfois, les dernières psalmodies, graves et monotones, des vêpres que personne n'écoutait plus.

La procession s'organisait. On voyait, sous la direction de jeunes prêtres, les confréries se grouper et s'avancer

lentement, les unes derrière les autres, pour prendre leur place. Près de la chapelle de la Vierge et devant la grande porte de la nef était installé un reposoir, c'est-à-dire un autel très élevé, couvert de draperies, de fleurs et de lumières. Un bedeau allumait les derniers cierges. Et l'on apercevait soudain, entre deux piliers, devant la masse palpitante et immobile des lumières, allant et venant au bout d'une longue perche une petite flamme qui tremblotait.

Poussant à travers l'église leurs souffles puissants et qui faisaient tout vibrer, les orgues brusquement se faisaient entendre, et, du chœur, répondaient les chants joyeux des prêtres qui se formaient en procession. Le cortège s'avancait enfin, avec un peu de confusion tout d'abord, le long d'un bas côté, précédé par de toutes petites filles vêtues de blanc et par d'autres un peu plus âgées, qui avaient fait leur première communion, cette année-là, et portaient leurs vêtements blancs et leurs voiles. Les bannières, successivement, se levaient, les groupes auxquels elles appartenaient suivaient, et il y avait des piétinements, de brusques arrêts, des remises en marche, jusqu'au moment où les distances établies permettaient à tout le monde de marcher à pas lents et réguliers.

Lorsque la tête de la procession passait devant elle, madame Varambaud, poussant Cécile, que Michel tenait par la main, lui faisait prendre place entre deux fillettes qui s'écartaient.

On lui avait mis, ce jour-là, sa plus belle robe, — une robe de mousseline à volants, décolletée et qui laissait nus ses bras et ses mollets potelés. — Un large ruban de soie, de la même couleur qu'une minuscule couronne de roses posée sur ses cheveux courts et bouclés, ceignait son petit ventre et, s'aminçant sur les côtés, s'épanouissait par derrière en un grand nœud à coques amples et bien étalées, qu'elle secouait à chacun de ses pas menus et encore peu sûrs. Elle portait, suspendue à son cou, une corbeille, — celle qui servait ordinairement à mettre le pain, aujourd'hui bien drapée et tout emplies par des pétales de fleurs. Et, sans oser les jeter, elle laissait au milieu sa main fermée, en regardant autour d'elle avec des yeux étonnés et confiants, grands ouverts, et qui semblaient tout ronds, au-dessus de ses petites joues brunes rebondies.

L'orgue, tout à coup, se taisait. Subitement alors, dans un

coin de l'église, une bruyante et joyeuse fanfare de cuivres éclatait : c'était la musique de l'école des frères qui saluait la procession arrivant au premier reposoir. On s'arrêtait, puis il y avait un moment de silence, tout le monde se prosternait, et l'on entendait très loin tinter une petite sonnette. Cécile s'agenouillait ; Michel, ne voulant pas se mettre à genoux, — ce qu'il avait toujours considéré comme un peu humiliant, — et sentant qu'on le remarquerait s'il restait debout, s'inclinait à moitié, intimidé, et quelquefois, par une concession qu'il n'était pas sans se reprocher, il allait jusqu'à mettre un genou en terre. Presque à la hauteur de sa figure, des profils apparaissaient sous la mousseline vaporeuse des voiles. Les robes longues, étalées sur les dalles, à sa droite et à sa gauche, s'amoncelaient en flots blancs autour de ses jambes nues. Et il respirait, avec une sorte d'angoisse et d'émotion singulièrement douce, une tiède et troublante odeur de roses qui semblait monter de toutes ces formes blanches prosternées.

Après un léger désordre, les communiantes se remettaient en marche. Et les enfants de Marie, à leur tour, apparaissaient, groupées derrière leur bannière que portait, à la force des poignets, une robuste fille aux traits accentués, à la lèvre supérieure couverte d'un duvet brun, et qui baissait pudiquement les yeux sous son voile blanc. Sa robe unie de laine noire, un peu courte, découvrait ses pieds chaussés de solides souliers noirs bien cirés. Et, sur le corsage rebondi et tendu à en crever par l'effort des bras qui soutenaient la hampe gainée de velours foncé, on voyait, croisé au milieu du dos et pendant sur la poitrine, un ruban d'un bleu violent au bout duquel miroitait une petite médaille ronde en argent. Quatre demoiselles, semblablement accoutrées de longs voiles blancs par-dessus leurs robes noires, marchaient, — deux en avant, deux en arrière, — recevant, entre leurs doigts gantés de coton blanc, les larges rubans de moire qui retombaient du faite de l'oriflamme.

Les autres confréries suivaient, chacune avec sa bannière, (celle des Servantes et Ouvrières chrétiennes, — où rayonnait la figure de sainte Marthe, la servante de Jésus, — portée par Alphonsine), et l'orphelinat, les pensions ; puis, précédant leurs aînés, — les ouvriers membres du cercle catholique, —

les apprentis membres du patronage Saint-Étienne : petits jeunes gens de douze à dix-huit ans, aux visages ronds, les cheveux plantés bas sur le front déprimé, la plupart roux et la peau tavelée, qui cheminaient les mains jointes et les pouces en croix. Ils portaient tous, sur le côté gauche de la poitrine, une petite rosette de rubans verts où pendait une petite croix de cuivre.

Enfin, entre les curés de toutes les paroisses qui marchaient par rang d'âge, en deux files, tenant, sur leurs gros livres d'heures reliés de peau brune, un petit bouquet de fleurs naturelles, et vêtus de leurs plus belles chasubles (raides, dorées, et presque toutes ornées, au milieu du dos, de sujets symboliques brodés en relief : agneau sous une croix, colombe planant sur un calice, christ aux bras étendus), s'avancait, sous un dais carré que surmontaient, aux quatre coins, de grands panaches de plume, l'archevêque mitré, caparaçonné d'une chape d'or aux plis droits et retenant des deux mains, sur un support placé au niveau de sa figure, un ostensor émettant de pierreries. De jeunes séminaristes en robes de dentelle le précédaient, marchant quatre par quatre, l'encensoir à la main, et accompagnés par des diacres en dalmatiques qui portaient d'énormes cierges plantés dans de gros chandeliers. A des signaux donnés, ceux qui avaient les encensoirs se retournaient, s'agenouillaient, se relevaient et, tous ensemble, de toute la longueur des chaînes, balançaient à la hauteur de leur tête les vases d'argent d'où bondissaient des fumées bleues. Seuls au milieu de tous ces prêtres, quatre messieurs de la ville, en habit noir, — parmi lesquels on reconnaissait M. Miziot, — tenaient entre deux doigts les cordonnets dorés qui pendaient des quatre coins du dais.

Devant le grand reposoir de la nef, les prêtres s'arrêtaient : l'archevêque gravissait seul les degrés de l'autel et, se retournant, traçait dans l'air de grands signes de croix avec l'ostensor qu'il présentait à la foule au bout de ses bras tendus. Toutes les têtes se courbaient. Agenouillée au premier rang, madame Varambaud, la tête haute et pressant contre sa bouche le lourd paquet de ses médailles, lançait à la petite vitre miroitante placée au centre du soleil d'or, de longs regards suppliants.

IV

L'année suivante, Michel entra dans la classe de huitième ; et ses études aussitôt devinrent pour lui très pénibles : tout ce qu'il avait à apprendre était nouveau pour lui et sa mémoire, au service de sa raison et de sa sensibilité, capable de conserver les idées et les images, ne parvenait qu'au prix d'un très pénible effort à s'employer aux besognes basses et mécaniques que l'on exige des enfants.

Chaque soir, après la classe, au lieu de rentrer directement à la maison, il faisait un grand tour par les Promenades. C'était l'époque où l'on commence à sentir, malgré la beauté des journées, quand le soir tombe, l'approche de l'hiver : le soleil avait disparu, l'air était silencieux, et la brume qui montait du sol vers le ciel froid et pur semblait apporter avec elle une odeur de fumée d'herbes et de pommes de terre qu'on sort du four. Assemblés de loin en loin autour d'un arbre, le long de l'avenue, des gamins jetaient des cailloux dans le feuillage pour abattre les marrons. Parfois une grosse pierre, heurtant avec un bruit mat le bois d'une branche, l'ébranlait d'une secousse qui longuement faisait frémir toutes les feuilles ; et une grêle de marrons rebondissait sur la terre ou s'enfonçait dans les feuilles mortes. Quelques-uns, moins mûrs, avaient encore leur coque, que le choc faisait éclater facilement ; ou bien, du talon, un enfant écrasait l'enveloppe épineuse et résistante d'où jaillissaient quelquefois deux boules irrégulières, couleur d'acajou verni, et tachées sur un point d'un cercle pâle et mat et qui semblait poudré de cendre fine. Et partout sous les arbres la terre était jonchée, parmi les feuilles, de brindilles de bois sec et de coques, meurtries et comme rouillées pour la plupart, quelques-unes encore très vertes, fermées et avec leur queue, d'autres séparées en deux et laissant voir leur intérieur intact, creux, blanc et lisse ; parfois, entre deux feuilles, on apercevait tout à coup la surface plate et chatoyante d'un marron. Choisisant minutieusement les plus gros et les plus brillants, des petites filles en sarreau noir furetaient le long des allées, un petit panier à la main, avec, autour du cou,

un long chapelet de marrons qui leur descendait plus bas que la taille.

Quand Michel arrivait à la maison, la nuit était presque venue. Dans un coin du jardin, le scieur de bois qui, tous les ans, à la même époque, venait pendant quatre ou cinq jours détailler et rentrer la provision d'hiver, achevait sa tâche. Un pied posé sur la bûche ajustée entre les branches du chevalet, il poussait et ramenait sa scie d'une façon ininterrompue et régulière : la sciure, en pluie fine, s'ajoutait au petit cône pâle qui s'élevait au-dessous peu à peu, puis le bruit de la scie s'arrêtait brusquement et, à droite et à gauche, deux bûches tombaient avec un retentissement élastique. L'homme se redressait, essuyait sa figure moite du revers de son bras, rentrait les bûches dans le bûcher, puis, remettant sa veste, qu'il avait posée sur la margelle du puits, il partait par la petite porte du jardin.

Michel, qui était allé chercher son goûter, s'approchait alors du bois entassé le long du mur, — longs fûts noueux, quelques-uns lisses et secs, d'autres couverts d'écorce rugueuse et humide se détachant par plaques et qui sentaient la forêt, la mousse et le champignon. Son léger repas terminé, il allait à la treille manger du raisin ; et, marchant sur les plates-bandes, entre les dahlias dont les grosses fleurs, déjà presque flétries par les premières gelées de la nuit, pesaient au bout des tiges, il fouillait parmi les feuilles, où il trouvait encore, de loin en loin, quelque grappe oubliée. Elle résistait, il tirait fort : la vigne brusquement se détachait du mur, et il lui restait à la main une toute petite grappe, faite de cinq ou six grains glacés, roussis, fripés, sur lesquels se collaient d'invisibles et tenaces fils de soie d'araignée, et qu'il mangeait à même en laissant pendre la grappe au-dessus de son visage. Et toute la fraîcheur de la nuit, qu'il aspirait avec une sorte d'avidité pleine de délices, semblait se mêler dans sa bouche à leur chair glissante et sucrée.

Sa mère, tout à coup, l'appelait en criant très fort : c'était l'heure de rentrer. Il montait alors pour faire ses devoirs, — presque toujours des exercices de grammaire qu'on aurait dit inventés par le maître qui apprend à monsieur Jourdain à prononcer les voyelles. — Et le sentiment qu'avait Michel de

leur inutilité radicale l'emplissait immédiatement d'un morne ennui et semblait transformer dans ses doigts son léger porte-plume en un ustensile de plomb.

Assis dans son fauteuil et le dos tourné à la lumière, M. Varambaud lisait les journaux de Paris, qui venaient d'arriver. L'abat-jour, coiffant la lampe à huile, rabattait une lueur douce dans laquelle apparaissait son visage coloré, les feuilles grises de son journal et, de l'autre côté de la table, sur le sous-main de toile cirée noire et brillante, le cahier déployé de Michel, sa tête ronde aux cheveux bruns rasés si près qu'ils semblaient clairs et ses petites mains courtes d'écolier. A chaque instant, cessant d'écrire, il demandait à son père une explication. Selon les jours, M. Varambaud répondait avec complaisance ou sur un ton de mauvaise humeur. Michel alors écrivait rapidement, puis de nouveau sa plume se relevait, et, pour ne pas poser tout de suite une nouvelle question, il attendait un moment, immobile, sans rien faire, les yeux machinalement fixés sur la partie de cuivre ajouré de la lampe, où on voyait tomber lentement les gouttes d'huile l'une après l'autre. Parfois, au cours de la soirée, la clarté de la lampe diminuait subitement. M. Varambaud, avec un geste de contrariété, se penchait en arrière, considérait, en clignant les paupières, la mèche qui noircissait; puis, pour remonter la lampe, il tournait la clef, qui, à chaque tour, produisait un bruit rauque, pour s'arrêter sur une sorte de hoquet beaucoup plus fort. La lumière encore un peu baissait, puis, après un vacillement, soudain elle redevenait brillante et aussitôt s'immobilisait.

Souvent, avant que le devoir fût terminé, M. Varambaud réclamait la page commencée. Mal disposé déjà quelquefois par les notes médiocres que Michel avait rapportées du lycée et mécontent d'être sans cesse obligé de s'occuper de lui, il parcourait vivement les lignes du regard, s'irritant progressivement à la vue des fautes qu'il y trouvait; tout à coup, pour une faute de plus, un mot mal écrit, ou illisible, ou même oublié, il finissait, sous les yeux épouvantés de Michel, qui avec anxiété observait tous ses mouvements, par déchirer le devoir déjà presque aux trois quarts terminé. Il fallait recommencer. Tout en pleurant, Michel ramassait les morceaux

épars de la copie, et de nouveau il essayait de fixer son esprit sur tous ces mots qui n'avaient aucun sens pour lui. La proposition était-elle principale, — principale absolue, principale coordonnée, principale juxtaposée; — incidente, — incidente déterminative, incidente explicative, incidente coordonnée; — subordonnée, — subordonnée complétive, subordonnée circonstancielle, subordonnée coordonnée, — ou bien encore infinitive, participe, personnelle, impersonnelle?... Et les explications qui suivaient ne faisaient qu'ajouter à la confusion de tout cela : « Le complément qualificatif essentiel correspond à la proposition incidente déterminative; le complément qualificatif accessoire correspond à la proposition incidente explicative; le complément direct ou indirect à la proposition subordonnée complétive, et le complément circonstanciel à la proposition complétive circonstancielle... »

Madame Varambaud, qui arrivait toute prête à faire apprendre à Michel ses leçons, poussait une exclamation en voyant qu'il n'avait pas encore fini ses devoirs. Elle s'approchait de lui, regardait où il en était; et, sous prétexte de l'aider, elle ne cessait pas un instant de le harceler, lui reprochant, presque à chaque mot, avant qu'il l'eût commise, la bévue qu'il allait faire. Le temps passait; il hésitait, elle redoublait ses questions, le pressait de plus en plus. Enfin, la tête perdue, obligé de se décider vite sous les menaces de sa mère, il disait à peu près au hasard le mot qu'il croyait être le bon. Et il écrivait avec une lassitude déjà complète, le cœur serré à la pensée de toutes les leçons qu'il lui faudrait encore apprendre le soir. Madame Varambaud le quittait enfin, sur un passage facile, après une dernière recommandation menaçante.

Quelques minutes avant six heures, on entendait au dehors le son lointain et mélancolique de la trompette du laitier. Il se rapprochait, devenait insensiblement plus fort, et Michel écoutait avec un soulagement indicible ce bruit familier qui, tous les soirs, lui annonçait un peu de relâche et l'intermède repas. La voiture, un moment, stationnait devant la fenêtre, puis elle se remettait en marche; le bruit de la trompette allait en s'éloignant, et subitement, dans l'escalier, la voix de madame Varambaud s'élevait :

— Alfred, — criait-elle, — Alfred, à table!

Alors, la tête lourde de larmes et le corps fatigué comme s'il avait porté longtemps un très pesant fardeau, Michel suivait son père, qui venait d'éteindre la lampe, descendait derrière lui l'escalier et entra dans la salle à manger froide au centre de laquelle rayonnait sans éclat le globe blanc de la suspension, qu'enveloppait brusquement la bouffée de vapeur s'échappant de la soupière dont madame Varambaud venait de soulever le couvercle. Ses parents se mettaient à parler, on l'oubliait, il n'était plus question de lui; et, sans bouger, tassé sur lui-même, il commençait de manger sa soupe, s'absorbant dans la douceur d'une joie que peu d'années suffiraient à détruire pour jamais, la joie d'être petit.

Aussitôt le dîner fini, Michel se remettait à écrire. Mais l'espèce d'engourdissement heureux que lui avait donné le repas lui rendait plus pénible la reprise de sa tâche. Rapidement il finissait ses devoirs, puis on passait aux leçons, — le plus souvent une fable ou quelque pièce de poésie, qu'il apprenait avec la plus grande difficulté et comme si les mots étaient séparés de lui par une barrière mystérieuse et tenace qu'il ne parvenait pas à franchir.

Quand il croyait enfin savoir, il donnait le livre à sa mère, lisant, au dernier moment, d'un coup d'œil rapide, les deux premières lignes, qu'il récitait tout d'une haleine pour s'arrêter brusquement au milieu de la troisième et reprendre ensuite sur un ton différent et avec de perpétuelles hésitations. Et la recherche du sens, par lequel il essayait de guider sa mémoire réfractaire à l'action machinale du bruit des mots, l'écartait, au contraire de la forme particulière à l'auteur. Madame Varambaud, bientôt, lui rendait le livre : il se remettait à apprendre, tout en luttant contre le sommeil qui peu à peu l'envahissait. Il parvenait enfin, en regardant à chaque instant les mots qui lui échappaient, à se donner à lui-même l'illusion qu'il savait à peu près; et, de nouveau, avec toujours l'espoir que par un heureux hasard il arriverait à réciter jusqu'au bout, il tendait le livre à sa mère. Madame Varambaud, cette fois, perdait patience. Elle le reprenait d'une voix exaspérée, lui criant dans l'oreille le mot qu'il ne savait pas; et, à chacune de ses hésitations, elle l'étourdissait d'un : « Prends garde, mon

petit enfant, prends garde! » achevant ainsi d'affoler Michel, qui sentait déjà sur sa joue le soufflet qu'elle lui promettait. — La main s'abattait tout à coup, secouant cruellement dans sa tête son cerveau endolori. Michel éclatait en pleurs, sa mère criait plus fort. M. Varambaud, que tout ce bruit gênait, faisait entendre une sourde exclamation d'ennui : alors, la voix soudain plus basse, sans s'interrompre, elle continuait sur le même ton de colère et de menace. Voyant enfin qu'il ne saurait jamais si elle le laissait apprendre seul, elle se décidait à lui apprendre de force. Mais les phrases qu'elle lui disait n'arrivaient pas à pénétrer son cerveau saturé. Avec une affectation de patience, elle les lui répétait interminablement, s'arrêtant parfois pour dire, d'une voix tremblante de colère : « Quelle patience, mon Dieu, quelle patience! » — quand l'enfant, hébété, tombant de sommeil et d'épuisement et succombant de peine, ne savait plus que balbutier des sons incohérents, ou qu'il poussait entre deux mots un gros soupir convulsif : — Des larmes rondes, roulant le long de ses joues brûlantes, glissaient sans s'y attacher sur son petit tablier noir. Il lui semblait que ses paupières, qui se fermaient malgré lui, étaient bordées de mille pointes d'aiguilles. Sa tête, de plus en plus, à mesure que l'heure s'avavançait, devenait lourde. Et les intonations nobles et gracieuses de sa mère, qu'il s'efforçait de répéter après elle, montaient et descendaient bizarrement dans sa voix troublée de larmes.

Enfin, tout à la fois pris de pitié et un peu impatienté, M. Varambaud, d'une voix bonne qui emplissait Michel de reconnaissance et semblait aussitôt réchauffer et amollir son cœur contracté de chagrin, conseillait à sa femme d'envoyer le petit se coucher. Madame Varambaud, cédant à regret, déclarait alors à Michel qu'il aurait encore à repasser ses leçons le lendemain matin.

Il allait tendre son front à son père, s'en allait dans la grande chambre de ses parents, se déshabillait rapidement, puis il se glissait dans son lit tout froid, où il restait, encore un moment, vibrant de son effort, à moitié étourdi, la figure gonflée et déjà, comme s'il était grand, seul avec sa peine. La chaleur du lit, cependant, peu à peu l'apaisait. Et, les jambes repliées dans sa longue chemise, les mains enfoncées sous l'oreiller

qu'il serrait contre sa joue, il s'abandonnait enfin au délicieux repos du sommeil, rassuré de sentir entre lui et les tracas du lendemain tout l'espace de la nuit.

Bien souvent la trêve n'était pas complète. Une angoisse prodigieuse, l'envahissant au milieu de son sommeil, lui rendait sans le réveiller la faculté de sentir. C'était une sorte de cauchemar abstrait, dénué de tableaux et de personnages. Michel avait seulement l'impression de lignes animées et sinueuses qui, au lieu de lui être extérieures comme tout ce qui tombe sous les sens, semblaient provenir du plus profond de lui-même, — et qu'il percevait par un moyen extraordinaire, impossible à saisir avec une âme consciente et dont l'action inconnue le plongeait dans un désespoir horrible; — figures qui étaient peut-être l'image écrite des mouvements réels agitant son cerveau et qu'il arrivait à enregistrer à la suite d'un développement anormal de sa sensibilité, de même que par l'intermédiaire d'une pointe reposant sur une plaque de cire molle on peut apercevoir, sous forme de lignes et quand la cause a déjà disparu, les vibrations d'un morceau de métal qu'on a frappé.

Ses parents, accourus à ses cris, le voyaient se tordre dans son lit en les regardant sans les reconnaître, les yeux grands ouverts, d'où coulaient intarissablement des larmes. Son corps se tendait comme un arc, ou bien il se renversait en arrière et ses talons touchaient sa nuque. Et ni caresses, ni consolations, ni exhortations, ne parvenaient à le réveiller et à l'apaiser. Son père, d'une voix inquiète et qu'il voulait rendre réconfortante, lui parlait; sa mère l'entourait de ses bras. Et, si près de son père et de sa mère, il restait, au milieu de leurs efforts impuissants, aussi abominablement seul que lorsqu'on va mourir et que tout le désespoir et toute la tendresse des autres ne peuvent ni nous consoler ni rien empêcher, — ayant perdu, ce qui parfois n'arrive pas dans toute une existence, d'une façon absolue, le sens de l'espoir. — Sa première sensation du retour à la vie ne parvenait pas même à dissiper cette angoisse. Il continuait à pleurer longuement, puis peu à peu s'apaisait, dans la chaleur du cou de sa mère. On le recouchait alors, on rajustait ses couvertures; madame Varambaud,

assise à son chevet, le regardait s'endormir; et il tombait bientôt dans un profond sommeil, d'où le tirait subitement, le lendemain matin, à sept heures, la bonne qui sans bruit venait le réveiller.

Cependant M. Varambaud, que l'état nerveux de son fils commençait à inquiéter, demanda enfin au docteur Tireveillot de venir voir Michel. Plusieurs fois le docteur passa la soirée chez les Varambaud, et, de la sorte, il parvint à être témoin d'une crise. Un soir, Michel se réveilla en sursaut, assis en chemise sur les genoux de son père, aveuglé par la lumière crüe de la lampe toute proche, secoué de peur et tout ébranlé par ce brusque réveil, par cette lumière intolérable, le froid de la pièce et le son inaccoutumé de la voix du médecin qui tout en lui parlant lui soufflait dans les yeux.

Le docteur Armand Tireveillot, l'ancien camarade d'enfance de M. Varambaud, ne ressemblait guère à son père, — le bruyant et turbulent docteur Tireveillot, qu'on avait, durant des années, rencontré quotidiennement parcourant la ville dans sa voiture découverte, toujours un pied posé en dehors sur le marchepied comme pour être prêt à descendre plus vite et qui, dès la porte d'entrée, criait d'une voix retentissante : « Qui est-ce qui est malade ici?... » Calme, les traits fins, les yeux spirituels, la voix douce et modérée, le fils avait une réputation de capacité et d'honnêteté que semblait justifier l'accroissement constant de sa clientèle : médecin de l'hôpital, du lycée et des écoles, membre du conseil d'hygiène de la ville, il comptait parmi sa clientèle, en plus de la société bourgeoise, l'archevêché, les crèches et le séminaire, — qu'à cause de ses opinions antireligieuses affichées le docteur Tireveillot père n'avait jamais pu obtenir. — Et on l'appelait, en outre, en consultation dans tous les châteaux des environs. Chaque matin, il partait pour la campagne ou pour l'hôpital dans un coupé de louage conduit par un cocher à casquette, et au fond duquel on l'apercevait occupé à lire des journaux, des revues et des brochures dont il avait toujours une quantité éparse autour de lui. Chaque matin aussi, avant de commencer ses visites, il avait assisté, en compagnie de sa mère, à la messe basse de sept heures, la suivant avec une attention scrupuleuse dans son livre de messe, — un livre élégant, à reliure souple, dont

il récitait les prières tout bas et avec un air aussi intéressé et aussi attentif que s'il amputait un blessé ou s'il était en présence d'un beau cas de maladie...

La crise terminée, le docteur emmena dans le cabinet les Varambaud inquiets, et commença par les rassurer. Puis il déclara cependant qu'il fallait à Michel beaucoup de soins, beaucoup de ménagements : c'était avant tout une question de surveillance intelligente; on devait autant que possible lui éviter toute fatigue, toute émotion; il fallait d'ailleurs tâcher de savoir ce qui pouvait provoquer ces accès... Mais, voyant que madame Varambaud n'avait pas l'air satisfait et qu'elle semblait trouver ce qu'il disait insuffisant, il ne tempéra plus l'expression ironique de sa physionomie et se mit à écrire soigneusement une longue et bénigne ordonnance qu'il relut ensuite tout haut, interrompu à chaque phrase par madame Varambaud qui, avec quelque chose d'exagéré dans sa sollicitude, faisait préciser un détail, réclamait un renseignement complémentaire et quelquefois, pour être sûre qu'elle avait bien compris, répétait après lui ce qu'il venait d'expliquer, — heureuse de pouvoir retenir dans le cercle étroit où volontairement elle restreignait son inquiétude toute velléité de pensée, ou de remords.

V

A mesure que l'année s'avança et durant l'année qui suivit, on négligea de plus en plus les devoirs et les leçons de chaque jour pour s'occuper uniquement des compositions, parce qu'elles étaient capables, plus que les notes quotidiennes, d'établir le classement des élèves et la supériorité de Michel.

Madame Varambaud, désormais, passait tout son temps, entre ses visites, à faire entrer dans la mémoire de son fils le contenu des pages indiquées pour la composition, auxquelles elle ajoutait parfois un détail inédit, — supprimant, d'un trait de crayon, ce qui lui semblait inutile ou devoir ne pas être demandé, et soulignant ce qui était à apprendre ou lui paraissait important. Et si, par exemple, dans l'histoire de Louis XI, au paragraphe 12, traitant des victoires de Louis XI, madame Varambaud avait

supprimé, comme inutile : « Il n'osa pas, au retour de Liège, s'exposer aux quolibets des Parisiens », elle avait laissé subsister, avec intention sans doute, le passage qui précédait : « L'homme le plus fin du royaume — écrivait l'historien, ancien professeur, proviseur de grand lycée et chevalier de la légion d'honneur — avait été pris dans ses propres pièges ; l'universelle araignée s'était posée imprudemment sous la griffe du lion de Bourgogne. »

Pour vaincre la résistance de Michel, de plus en plus active et qui souvent aboutissait maintenant à de véritables scènes de révolte, ou pour combattre son inertie, madame Varambaud employait tous les moyens, la prière, la menace, les promesses, les outrages, mettant en doute son intelligence ou son cœur, et, afin d'exciter sa vanité, lui donnant en exemple certains de ses camarades, et en particulier Pascalín, son ami intime, dont elle prononçait le nom avec une sorte de mépris destiné à augmenter la honte qu'il y avait à être dépassé par lui. Et que de fois Michel entendit ses parents s'entretenir à table, la voix soudain sérieuse et presque triste, et comme si une comparaison défavorable à leur fils s'établissait malgré eux, dans leur esprit, de sa conduite avec celle du petit Ladmiraúlt qui, sachant sa mère malade, avait appris en secret une composition et avait été premier!... Souvent aussi M. Varambaud lui parlait des fils Touret, — les fils du professeur de gymnastique, — dont l'un, l'aîné, qui n'avait jamais rien voulu faire, était aujourd'hui maçon, tandis que l'autre, s'il travaillait toujours aussi bien qu'à présent, pourrait arriver aux plus hautes situations. Et il rappelait l'exemple d'Eugène Louchemolle, parti de plus bas encore, — puisque sa mère avait été leur servante — et qui, après avoir été instituteur, était maintenant directeur d'une école dans une des villes du département....

Régulièrement, les matins de composition, madame Varambaud allait attendre Michel à la sortie du lycée, dans la petite cour extérieure où elle retrouvait chaque fois cinq ou six dames, toujours les mêmes. Et, tout de suite familière, même avec celles qu'elle connaissait à peine, elle allait se joindre au petit groupe qui l'avait regardé venir avec une envieuse et froide malveillance et l'accueillait pourtant avec une sorte de déférence presque servile.

Elle mettait aussitôt la conversation sur les compositions, les progrès des enfants, qu'elle appelait, à l'imitation de Michel, par leur nom de famille; et elle ne ménageait à leur sujet ni les critiques ni les compliments, disant à madame Bernaudat, la femme d'un minotier, sans plus de précaution que si elle s'était fait cette remarque à elle-même et toujours avec cette franchise qui lui valait tant d'ennemis :

— Bernaudat ne m'a pas l'air bien fort sur les dates....

Ou, lorsqu'un autre, par exemple, avait réussi dans une matière où généralement il n'était pas à redouter, afin de se bien montrer impartiale et pour qu'on rendît à son fils également justice, elle ne manquait jamais de faire un compliment :

— Eh bien, madame! votre fils a très bien fait le problème des réservoirs, l'autre jour!

Et elle répliquait avec autorité, — pour couper court aux phrases de la dame interpellée, qui protestait avec des dénégations minaudières et comme quelqu'un à qui l'on donne un trop gros pourboire :

— Si, si, je vous assure, il l'a très bien fait, et ce n'était pas facile!

Et ses félicitations, sous lesquelles on sentait l'unique souci de comparer toujours les mérites des autres à ceux de son fils, blessaient tout autant que ses critiques. Mais à propos des matières, fort rares, où elle sentait bien que, malgré tous ses efforts, Michel ne réussirait jamais, elle affectait d'admirer sans réserve l'élève qui était presque toujours premier, sur un ton dont l'ironie détruisait la louange qu'elle prétendait faire :

— Oh! en géométrie, Butin, c'est le fort des forts!

Elle interrogeait aussi les mères sur les préparatifs de leurs enfants, la manière dont elles les faisaient travailler; et, avec assurance, elle déclarait sa manière, à elle, — commençant toutes ses phrases par : « Moi, madame, je... », moins par désir de convaincre que pour affirmer son opinion.

Dès qu'elle apercevait Michel, madame Varambaud, quittant brusquement le groupe des dames, s'avancait au-devant de lui et le questionnait. Eh bien! quel était le sujet? Croyait-il l'avoir bien traité?... Et les autres?... Avait-il un brouillon?... Mystérieux et modeste, Michel répondait à peine. Et il fallait que madame Varambaud le harcelât pour qu'il se décidât à parler.

Quelquefois, pour en savoir plus long, elle happait au passage quelque camarade de Michel, lui adressait, en le tutoyant, deux ou trois questions rapides et le rendait à la liberté quand elle en avait tiré tout ce qu'elle voulait. Embarrassés par cette dame qui les connaissait si bien, et autant pour lui jouer un bon tour que par timidité, ils essayaient toujours de lui échapper, faisaient la sourde oreille ou s'enfuyaient à toutes jambes.

A chaque instant, d'ailleurs, sous un prétexte ou sous un autre, pour savoir si l'on était content de Michel, ou parce qu'il n'avait pas été au tableau d'honneur, ou quand il avait été second sans qu'elle eût trouvé de fautes sur son brouillon, elle partait pour aller voir le censeur, le proviseur, ou bien les professeurs, — qui la redoutaient à l'égal d'une inspection générale, sachant que rien ne lui échappait, qu'elle corrigeait les compositions après eux et que si, par inattention ou négligence, ils avaient marqué à Michel une faute de trop, ou laissé échapper un quart de faute à un de ses rivaux, elle serait tout à fait capable de poursuivre une réclamation jusqu'à ce qu'elle eût obtenu satisfaction. — Elle pressait son interlocuteur de questions, l'étourdissait de paroles, essayait de le mettre en contradiction avec lui-même, demandait des raisons, exigeait des preuves, en apportait, puis, ayant ce qu'elle désirait, immédiatement elle repartait, suivie par Michel horriblement gêné et qui sentait s'accumuler derrière lui des réserves d'étonnement et presque de scandale.

Bientôt, grâce à son activité, madame Varambaud arriva à faire naître dans les familles une émulation générale. Les mères, même les plus indifférentes auparavant, s'occupaient maintenant des compositions de leurs fils; et, au cours des visites, particulièrement chez madame Varambaud, on entendait parler de Sésostris et d'Ammon d'une façon familière et comme de gens qu'on aurait beaucoup connus. Souvent, en manière de plaisanterie, pour bien montrer son savoir et peut-être un peu aussi l'ignorance des autres, madame Varambaud, interpellant brusquement quelque personne, l'interrogeait sur la femme de Sésostris, ou le commerce des céréales dans la République Argentine. Et, au moment où l'on apprenait les sous-préfectures, ayant découvert une de ces villes insig-

fiantes et qui semblent n'être qu'un assemblage de syllabes, elle demandait avec enjouement : « Je parie que vous ne connaissez pas Bazas », — considérant presque comme un succès personnel l'aveu d'ignorance d'autrui.

Quelquefois une dame, avec amabilité, s'informait de Michel, dont régulièrement tout le monde vantait les succès. Madame Varambaud, avec une feinte simplicité, répondait qu'il allait bien : il était en train de travailler... Puis quelque autre dame entrait et, après les phrases de bienvenue, disait tout à coup : « Je ne vous demande pas de nouvelles de Michel ; je viens de l'apercevoir étendu dans le jardin, au soleil... » Ou bien on l'avait vu à califourchon sur un mur, ou courant dans la rue...

Madame Varambaud, aussitôt, se levant avec indignation, s'excusait ; et elle allait remettre Michel en face de son cahier ou de son livre, tandis que les personnes ainsi abandonnées se regardaient d'un air devenu froid, sous lequel on sentait la même pensée d'hostilité et d'ironie, dans un silence que rompait enfin quelque dame pour affirmer que vraiment madame Varambaud était une mère admirable. Lorsque Michel, pourtant, s'était débarrassé le matin de la tâche du jour, madame Varambaud le laissait aller et venir à sa guise, sans jamais s'occuper de ce qu'il faisait et sans même savoir s'il était à la maison. Vers le soir, il apparaissait au salon, où il restait sans rien dire à écouter parler les grandes personnes.

C'était, à l'époque, un petit garçon court et solide, tour à tour tranquille et tapageur, et dont les manifestations de vie éclatant avec violence faisaient place brusquement à une sorte d'inactivité rêveuse où toute énergie semblait en suspens et comme sous le coup d'une réalisation immédiate qui soudain l'aurait satisfait. Sa bouche, expressive et matérielle, et qui semblait conserver quelque chose de ses moues de petit enfant, exprimait souvent le doute et la raillerie. On voyait, au fond de ses yeux francs et comme emplis de fraîcheur, se succéder sans artifice les impressions de son âme. Et il y avait, dans toute sa figure à la fois sérieuse et spirituelle, un singulier mélange de hardiesse et de timidité.

Au lycée, cependant, son caractère ardent et les succès scolaires qu'il remportait bien malgré lui excitaient la jalousie de ses camarades : instinctivement, ils se groupaient pour le

laisser à l'écart. Et, s'il avait sur la plupart une sorte d'autorité physique, ils lui témoignaient en retour une hostilité envieuse et déguisée dont il sentait les plus petites atteintes, parce qu'à l'encontre de sa mère, — qui ne s'apercevait jamais des haines qu'elle faisait naître, — lui les devinait avant qu'elles se fussent déclarées. Il gênait, d'ailleurs, tous ceux avec qui il était en contact, par le seul contraste de son esprit droit et sans détour avec ce mensonge général sous lequel les hommes, **qui subissent** toutes les contraintes, dissimulent — **en affectant** de considérer comme un choix de leur **part les actes** auxquels on les astreint — leur lâche docilité et leur impuissance à agir... Et n'osant échapper à leur servilité que par les efforts d'une imagination stérile, la plupart, de la sorte, en arrivent à ne plus jamais pouvoir agir, et toute leur activité se borne à former à l'infini des projets dont ils ajournent sans cesse l'exécution.

Constamment, dans ce cercle étroit de leur vie d'enfant, ils différaient, tergiversaient, ergotaient, péroraient, discutaient, — passant, par exemple, dans une récréation, si elle durait un quart d'heure, dix minutes à choisir un jeu, à savoir qui serait d'un camp, qui serait de l'autre, à compter, à recompter ; — ou bien, en dehors du lycée, ils faisaient interminablement des préparatifs, destinés à donner de grands amusements plus tard, mais toujours plus tard, et dans un avenir qui se reculait toujours. Parfois aussi l'un d'eux, ébauchant de grands projets d'avenir, racontait minutieusement ce qu'il ferait, ce qu'il serait, — confidences fanfaronnes par lesquelles il essayait, sans avoir à agir, de se donner à soi-même et vis-à-vis des autres une valeur qu'il n'avait pas. — Et Michel les entendait, avec un mélange de stupéfaction et d'indignation, prendre parti contre eux-mêmes et parler ensemble des leçons, des devoirs, d'un air joyeux et comme s'ils s'intéressaient vraiment à ce qu'en réalité ils ne faisaient que subir.

Chaque semaine, dans les lettres que madame Varambaud écrivait à ses parents, elle parlait presque uniquement de Michel, abondait en détails précis sur ses études, ses compositions et ses succès. Et là-bas, à Dompierre, dans la petite maison où vieillissaient monsieur et madame Armelle, le grand-père et la grand-mère suivaient avec un intérêt croissant, qui avait remplacé tous les autres, les progrès de ce petit enfant

dont ils avaient — parce qu'ils ne le voyaient pas souvent — peu à peu, sans s'en douter, fini par transformer la figure en un point idéal et sensible vers lequel convergeaient tous leurs désirs et leurs espoirs, — s'imaginant Michel tel qu'ils étaient eux-mêmes, avec les mêmes idées et les mêmes tendances, un peu moins marquées seulement. — Comme s'ils vivaient auprès de lui, ils savaient tout ce qu'il avait à faire, ses notes de classe, le contenu de ses bulletins, la date de ses compositions et leur difficulté, ses chances, les rivaux qu'il avait à redouter et dont le nom leur était familier, et enfin les résultats :

Bébé a été premier en histoire, avec une bonne composition. C'est Sénéchal et Pascalín qui ont été second et troisième.

Les notes de la semaine ont été : 6 pour tout...

Il a rapporté son ordre du jour ; nous sommes bien contents : s'il en a un aussi le 31 octobre, il sera au tableau d'honneur, et, quand on a six tableaux d'honneur dans l'année, on a le premier prix de tableau d'honneur. Il y a sur son ordre du jour : « A été mis à l'ordre du jour de sa classe pour sa conduite et son travail. »

M. Varambaud, qui, de temps en temps, ajoutait quelques mots aux lettres de sa femme, laissait voir, sous la simplicité apparente de ses phrases, plus profond peut-être chez lui que chez tous les autres, le sentiment d'excessive fierté et d'espérance que Michel causait à tous les siens :

Je veux vous dire que, si vous êtes fiers des progrès de votre petit-fils, mon orgueil égale au moins le vôtre, et que je suis heureux de reporter tout le mérite de pareils progrès sur Céline qui, en bonne mère, se dévoue toute entière à l'éducation et à l'instruction de notre cher enfant. Elle le fait avec zèle, avec intelligence ; elle le fait aussi, comme vous pouvez en juger, avec succès. »

Mais son bon sens et sa pondération habituelle apparaissaient dans la phrase suivante :

Je suis plutôt obligé quelquefois de la modérer.

LES SALONS DE 1908

Baudelaire écrivait, dans un de ses admirables *Salons*, celui de 1846 :

Je crois sincèrement que la meilleure critique est celle qui est amusante et poétique; non pas celle-ci, froide et algébrique, qui, sous prétexte de tout expliquer, n'a ni haine ni amour, et se dépouille volontairement de toute espèce de tempérament; mais — un beau tableau étant la nature réfléchi par un artiste — celle qui sera ce tableau réfléchi par un esprit intelligent et sensible. Ainsi le meilleur compte rendu d'un tableau pourra être un sonnet ou une élégie¹.

« Intelligent » ou non, tout poète est « sensible », d'une sensibilité particulièrement vive, à toutes les choses de l'art. C'est la pensée qui m'a fait accepter, non sans crainte, le redoutable honneur d'étudier dans cette *Revue* les Salons de 1908. Pour tenter cette aventure, il ne me fallait pas moins que voir excusée, par un maître de mon art, une audace dont je sens tout le péril.

I

SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

En l'absence de M. Besnard, qui n'expose pas cette année, commençons par une grande toile de M. Roll, président de la Société, et — c'est cela surtout qui importe — artiste excel-

1. *Curiosités Esthétiques*, éd. Calmann-Lévy, p. 82.

lent. M. Roll put longtemps être défini un peintre naturaliste. Les toiles qui l'ont rendu célèbre, simples, crues, et, si je puis dire, sentant la terre, étaient remarquables par cette soumission de l'artiste à l'objet, qui fut le *credo* du naturalisme ; elles faisaient de lui comme un Maupassant, plus inégal, de la peinture. Sa *Fille de ferme*, qui est au Luxembourg, robuste et saine, portant à bout de bras un seau plein de lait, dont le zinc frappe les yeux d'un éblouissement mat, semble vraiment l'illustration d'une de ces nouvelles où Maupassant contait les mœurs de sa Normandie natale, plantureuse et drue. Après une éclipse de sa réputation, M. Roll accomplit une évolution qu'il est facile de constater, et malaisé de définir. Vers l'idéalisme, ont écrit plusieurs critiques ; je ne sais pas très bien ce qu'est l'idéalisme en art, ou je le sais trop : tout art est idéaliste en quelque mesure. Disons que M. Roll évolue vers un art plus complexe, plus fin aussi, moins borné à la simple reproduction des choses, et où la vie est interprétée plus librement.

Sa toile s'intitule : *Vers la Nature, pour l'Humanité*. A la seule lecture du titre, avant d'avoir vu l'œuvre, j'ai eu un mouvement de recul. Rien n'est plus dangereux, pour un artiste, que d'écrire : « la Nature », ou « l'Humanité », avec des lettres majuscules. « France, méfie-toi des individus ! » s'écriait Anacharsis Clootz. Nous dirions volontiers : « Art, méfie-toi des abstractions ! » Elles peuvent mener loin. Connaissiez-vous ce sujet de tableau : *l'Amour entre les grandes et les petites considérations*?... Mais enfin, quand l'œuvre est techniquement belle, il est bien certain qu'une belle idée la rehausse encore ; et c'est peut-être même à cette modeste constatation qu'il faut réduire la fameuse théorie de la hiérarchie des genres. Or la toile de M. Roll, considérable par ses dimensions, l'est aussi par le talent dépensé. Comme M. Bernard dans les fresques de l'École de Pharmacie, M. Roll a essayé de « styliser » le moderne ; et il y a réussi avec une habileté que la franchise un peu brutale de ses premiers tableaux n'eût pas laissé espérer de lui. Ces fumées qui montent d'usines sombres, et qui, de ces noires bâtisses où s'élaborent toutes les chimies industrielles, semblent aller là-haut se dissoudre en azur ; ces roches un peu apocalyptiques, mais

qui échelonnent des plans où l'air et la lumière circulent ; ce groupe central où l'on reconnaît d'illustres savants d'aujourd'hui ; cette figure mystérieuse qui plane dans le ciel et vers qui sont dirigés tous les regards, — tout cela donne l'impression d'une espèce de Walhalla contemporain ; il y a dans cette grande toile un pathétique indéniable. On ne s'explique pas très bien ce qu'est, à côté de la figure principale, ce taureau translucide ; et voilà l'inconvénient de ces tableaux symboliques où le symbole, quand il n'est pas compris, tourne à l'énigme. Mais ce n'est, après tout, qu'un détail, et l'ensemble de la toile honore grandement son auteur. Auprès d'elle, des *Journées d'été* lumineuses rappellent la première manière de M. Roll, avec autant de vérité probe et plus de charme.

M. Lhermitte expose, lui aussi, une grande toile. Du Lhermitte, c'est toujours bien, mais ce n'est jamais que bien. Je respecte, j'admire même le sentiment sérieux, et, si je puis dire, l'humilité noble de cet art. Mais c'en est la matière que je ne puis aimer. Les tableaux de M. Lhermitte se reconnaissent entre mille par un je ne sais quoi de brouillé, — je ne dirai pas de fuligineux, car cela manque d'enveloppement, — mais de haché, de hérissé comme les chaumes ras après la moisson. Ses hommes, ses femmes, ses animaux, ses paysages ont l'air d'être faits en brins de paille. M. Lhermitte semble peindre moins avec un pinceau qu'avec un balai, un balai très intelligent et très savant d'ailleurs, — mettons, si l'on veut, le balai de l'Apprenti Sorcier dans la ballade de Gœthe, — mais un balai enfin, qui ne peut couvrir la toile qu'en la striant de rayures broussailleuses. Et, malheureusement, la couleur de M. Lhermitte ne rachète pas ce qu'il y a de trop *fusiné* dans sa facture. Des bleus usés, des rouges éteints, des jaunes rouilleux donnent à ses toiles un aspect trouble et terne. On songe, devant elles, à du Cazin dans du Raffaëlli, — du Raffaëlli plus large, mais du Cazin sans mystère. — Et puis elles sont trop vastes : l'espace coloré n'y intéresse pas en proportion de son étendue. Il semble qu'on doive préférer de beaucoup les petits tableaux de M. Lhermitte à ses grandes toiles.

La Famille, qu'il expose cette année, a les ordinaires défauts et qualités de ces dernières. La tonalité générale en est triste, mais l'ordonnance en est harmonieuse ; et elle respire

une émotion grave et simple, sans exagération, sans effet cherché, sans éloquence théâtrale. La tête de la femme offre un caractère trop italien pour ce paysage français, et la tête de l'enfant qui regarde ne paraît pas tout à fait en place; mais le geste du père, debout près de la femme assise, avec le raccourci du bras sur le manche de la faux qui pèse en arrière, est à la fois très hardi et très vrai; et l'on doit signaler l'homme qui, au second plan, déjougue les bœufs, comme le meilleur morceau de la toile, et, absolument parlant, comme un très beau morceau.

Juste à côté de cette pensive grisaille, les trois toiles de M. Zuloaga chantent la gloire du coloris.

Ah! M. Zuloaga ne s'embarrasse pas d'idées! Il se met en face des êtres et des choses, et les peint comme il les voit, avec une fougue à la fois tendue et facile, avec une allégresse nerveuse et verveuse qu'on sent amusée d'elle-même. Sans doute, devant ses tableaux, j'entends bien qu'on murmure : « Velasquez... Goya... » Mais, avec ce nom de Zuloaga, qui semble le cri d'un paon nostalgique dans la torpeur d'un après-midi à Grenade, et quand on est né, ainsi que nous l'apprend le catalogue, à Eibar (Guipuzcoa), quels meilleurs maîtres pourrait-on élire pour demeurer fidèle à sa nature? Et ne devons-nous pas nous réjouir plutôt de trouver en M. Zuloaga un Espagnol authentique, en un temps où, comme le dit ou presque le couplet des *Brigands*, il y a tant de peintres

... qui se dis'nt Espagnols
Et qui n'sont pas du tout Espagnols!

Des trois toiles de M. Zuloaga, je ne sais vraiment laquelle préférer. Est-ce *le Nain Gregorio el Bolero*, ce monstre si ingénument, si sympathiquement hideux, avec son moignon de main crispé sur une cruche pansue, et son œil viron, et le point lumineux de l'autre œil, où semble s'être réfugiée toute l'intelligence contenue dans ce raccourci d'homme? Mais peut-être les deux outres qu'il balance aux bouts d'un bâton, sur son épaule, encombrant-elles un peu trop la toile, et ne font-elles pas comprendre assez vite ce qu'elles sont : des peaux de bêtes gonflées et encore garnies de leurs poils. Peut-être aussi le ciel est-il brossé trop en décor, et, gros d'un orage prochain,

a-t-il lui-même trop l'air d'une outre... Serait-ce plutôt alors *les Sorcières de San-Millan (Ségovie)*, cet étonnant sabbat espagnol, cet extraordinaire Walpurgis castillan, où sont groupées six mégères aux teints sulfureux, qui vont sans doute faire bouillir dans la marmite de Macbeth une *olla podrida* infernale? Quelle sombre frénésie dans ces touches à la fois éclatantes et terreuses! et quelle variété dans les types de ces dames! et l'air « demeuré » de celle qui a un demi bec-de-lièvre! et la calvitie grisonnante de la vieille penchée! et les deux debout, celle qui tient une petite ombrelle si comique, et l'autre aux grosses lunettes de corne!... Je ferai pourtant à ce chef-d'œuvre d'observation truculente un reproche qu'on pourrait déjà adresser à la précédente toile : on ne sait pas très bien d'où viennent les lumières.

Décidément, s'il faut choisir, ma préférence ira au *Portrait de mademoiselle Lucienne Bréval dans le second acte de Carmen*. On me dit qu'elle n'est pas ressemblante : je ne l'ai jamais vue que de loin, sur la scène de l'Opéra, c'est-à-dire fort mal. Mais comme cela m'est indifférent! Mettons que c'est un *Portrait de Théâtre*, ainsi que M. Besnard avait si justement nommé, voici sept ou huit ans, son célèbre portrait de Réjane. Mais, en même temps qu'un portrait de théâtre, ce tableau est tout le théâtre, avec son éclairage violent et factice, et ses profondeurs de rêve. Sans doute, le châle mexicain, où se drape mademoiselle Bréval est peint trop à plat : l'artiste l'a copié pour lui-même, et, sa prestigieuse copie terminée, il s'est contenté d'en zébrer le bariolage avec trois grands coups de pinceau pour accuser les formes. Mais c'est là tout ce que je vois à reprocher à cette belle toile, qui paraît avoir été « mise en scène » par M. Albert Carré. Oui, il me semble bien, en définitive, que c'est celle-là que je préfère : elle est plus personnelle, plus libre que les deux autres, et elle réunit les deux caractères où Goethe se trouve avoir, dans le sous-titre de ses Mémoires, résumé toute une esthétique : Vérité et Poésie.

C'est aussi à l'Europe du Midi que M. Lucien Simon, délaissant la Bretagne, emprunte le sujet de sa grande toile : *Cérémonie religieuse à Assise*. Et, sans le vouloir, il a institué là un parallèle instructif entre deux races de peintres : les tableaux de M. Zuloaga, c'est l'Espagne vue par un Espagnol; la toile

de M. Simon, c'est l'Italie vue par un Français ; c'est-à-dire, avec moins de frénésie, moins de sensualité obscure et presque animale, plus de lucidité, et, par conséquent, plus de vrai réalisme, — car le vrai réalisme n'est pas l'exagération, mais l'expression de la réalité. — La lucidité de l'intelligence se retrouve même dans l'éclairage : le soleil de M. Zuloaga est comme bilieux, celui de M. Simon, plus blanc, plus crayeux ; c'est le soleil qui a éclairé les Le Nain et les Philippe de Champaigne, et qui, après l'éclipse d'un siècle et demi que lui infligea la peinture d'atelier, a reparu, avec l'éclat irrité d'une protestation, sous le pinceau viril de Manet. La toile de M. Simon est d'une tonalité à la fois très franche et très fine ; et tout le détail — le blanc miroitement du satin cassé des chapes, la lumière rouge des cierges dans la lumière argentée du jour, les architectures lointaines de l'abside entrevues par delà l'autel, enfin, sur le devant de la toile, les enfants de chœur inattentifs, surtout le premier, à tête de rêveur ambitieux, de Bonaparte d'Église, et le dernier à figure naïvement hébétée, — tout cela est d'un maître peintre.

Simon, Cottet ; Cottet, Simon... Nous sommes habitués à coupler ces deux noms ; et, cette année encore, nous les retrouvons tous deux à la Société Nationale. M. Cottet, lui, a été fidèle à sa Bretagne coutumière, dont il fut même, voici dix ans bientôt, l'inventeur, ou le réinventeur. Et cependant, comme pour M. Simon, il y a de l'Italie dans son affaire. Mais ce qui a servi M. Simon a plutôt desservi M. Cottet. M. Simon a traduit une scène italienne directement, en peintre français ; M. Cottet a vu un spectacle breton, et il a tâché de le reproduire avec l'émotion naïve d'un quattrocentiste. Il n'a réussi qu'à nous donner un pastiche, plein de talent, des primitifs. Ce qu'il y a de meilleur dans son tableau, *Au Pays de la Mer*, — *Douleur*, — c'est le fond, le paysage, la « marine » : ces humbles maisons, ces voiles rouges ou brunes, cette mer épaisse et glauque, tout cela est du Cottet, et est excellent. Mais devant cette tête de femme renversée, dont les traits sont trop simplifiés, devant ce cadavre d'une rigidité gauche, devant ces figures groupées artificiellement, — si l'on songe à une *Pietà*, on y songe trop : l'impression n'est pas spontanément issue de la peinture ; elle est imposée au spectateur

par le peintre ; on sent dans ce tableau la volonté, la recherche, le calcul. Et, même quand la main a bronché involontairement, comme il arrive parfois à M. Cottet, il semble qu'elle l'ait encore fait exprès, pour imiter l'ankylose des primitifs ; et, loin d'en savoir presque gré au peintre, comme d'une maladresse, mais sincère, on lui en fait un plus sévère grief.

Pourtant, comme cette toile est belle, si, par exemple, on la compare à la grande composition de M. Gustave Courtois !... Oh ! oui, c'est une « grande composition » que le *Paradis Perdu*. M. Courtois n'y a pas « plaint » l'huile : c'est du Milton au mètre carré. Cette peinture décorative, nous dit le catalogue, « commandée par la ville de Neuilly, est destinée à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville » de cette localité. Pauvre localité ! Les naissances vont y diminuer, sûrement. Je ne sais, en effet, ce qu'il faut le plus blâmer dans cette toile, de l'exécution si barbaquement « figlée », ou de l'idée même, si hostile à l'institution du mariage. M. Courtois a imaginé une sorte de diptyque où l'on voit, d'un côté, Adam et Ève, dans un paysage printanier, heureux avant la pomme, et, de l'autre, Adam écrasé sous un lourd fardeau, près d'une Ève mûre et triste : ils ont mangé la pomme, ils se sont mariés, ils sont malheureux... Comme c'est encourageant pour les couples qui viendront prononcer devant cette toile le « oui » sacramentel ! Le Paradis perdu, c'est celui des célibataires...

Et quelle peinture ! On ne peut pas décrire, il faut avoir vu cet Adam bellâtre et rebondi, luisant comme s'il était peint sur porcelaine, et cette Ève à la fois puérile et charnue, agui-chant

Le beau coq vernissé qui reluit au soleil,

et lui tendant la pomme fatale, avec un déhanchement bien inutile pour le poids de ce fruit.

Je n'ai, croyez-le bien, aucun plaisir à être cruel, et je ne le suis même qu'à mon corps défendant, et parce que je dois dire tout ce que je pense. Aussi m'empressé-je d'ajouter qu'il y a, dans le *Paradis Perdu*, des qualités de dessin, — d'un dessin trop strict, qui cerne les formes comme un maillot qu'elles vont faire craquer, — et même des qualités de concep-

tion. L'idée de séparer les deux parties de la composition par un arc-en-ciel, qui, né du riche Eden, va se perdre sur la froide et sombre terre, cette idée est ingénieuse. Je veux faire remarquer encore les montagnes du fond, — qui rappelle trop, pour un décor édénique, le fond du Léman, — montagnes légères et bleuâtres à gauche, côté de l'Eden, obscures et chargées de neige à droite, côté de la Terre. Il y a là dedans un symbolisme soigneux ; le symbole est toujours aussi peu engageant, d'ailleurs, pour les « jeunes époux ». On ressent devant le *Paradis Perdu* la sympathie attristée qu'inspire un grand effort, lui aussi perdu.

Voici, par bonheur, pour nous refaire les yeux, une autre peinture murale, l'*Éternel Printemps*, de M. Maurice Denis. M. Denis est un peintre esthéticien qui a beaucoup écrit dans les « jeunes revues », pour y énoncer des théories parfois un peu hasardeuses, mais toujours très intelligemment déduites. Il a trouvé, cette fois, un compromis entre son hiératisme primitif, dont la gaucherie était bien factice, et la vie qu'il ne veut pas reproduire ; et il nous a donné, dans son *Éternel Printemps*, une féerie simple et exquise. Vous connaissez le mot de Debussy : « La musique doit faire plaisir. » Eh bien ! en dehors de toutes les théories, la peinture de M. Denis a une qualité suprême : elle plaît. Rien de plus heureux que la lumière dont son tableau est fleuri. Certes, les deux petites filles du panneau de droite rappellent Puvis ; mais la couleur, chez M. Denis, a sa personnalité ; et le cœur de danse du panneau de gauche, aux corps sculptés par des ombres bleues, est d'une grâce, d'une eurythmie toutes classiques.

C'est juste en face de l'*Éternel Printemps* que se trouvent les deux panneaux décoratifs de M. Lerolle, *Douce Journée* : le voisinage est dangereux, et « ils n'ont qu'à bien se tenir ». Ils se tiennent bien. — M. Auburtin a envoyé une vaste toile : l'*Aube des Cygnes*, dans un décor d'*Ile heureuse*. Évidemment, on y reconnaît aussi l'influence de Puvis, aux paquets de cheveux jaunes qui coulent sur les épaules des Naïades : quel décorateur a échappé à cette influence depuis vingt ans ? Mais l'or glacé de l'aube, et surtout le reflet en accolade du cou des cygnes dans la nappe de l'eau immobile, sont d'un poète.

M. Lévy-Dhurmer, après avoir commencé par le rêve,

évolue toujours davantage vers la vie. Déjà, voici quelques années, il avait exposé des « masques » d'une psychologie aiguë, et qui sont peut-être ce que je préfère dans son œuvre nombreuse et variée. Ses *Fondeurs*, qui s'agitent dans un atelier apothéotique, où tous les contours sont embrasés d'un jour frisant, révèlent un pinceau plus lumineux et plus libre qu'il n'avait accoutumé. J'ai moins aimé son *Beethoven* : avec ce teint métallique et cette chevelure en flammes et en fumées, Beethoven semble le chef des *Fondeurs*, égaré dans une autre salle. Mais on sent que M. Lévy-Dhurmer a été ému en peignant ce front auguste où vivait un monde.

Enfin, à côté des grandes compositions « sérieuses », — macabres même, comme la *Peine Capitale* de M. Friant, à la tonalité si fausse (quand on aura coupé le cou au condamné, il en jaillira, au lieu de sang, du jus de groseille), — voici deux compositions humoristiques, l'une d'un maître en ce genre, M. Willette, l'autre d'un peintre déjà célèbre qui était sur le chemin de la maîtrise, et qui l'a, du coup, atteinte : M. Jean Veber.

M. Willette est inégal, comme dessinateur et comme peintre. Il a été souvent plus chanceux que dans son tableau de cette année. *La Vie n'est peut-être qu'un songe*, nous dit-il en cette allégorie montmartroise. — Mon Dieu, oui ! mais il me semble avoir déjà lu cet aphorisme un certain nombre de fois. C'est là du Shakespeare, ou du Calderon de la Place Blanche. M. Willette a trop d'esprit pour qu'on ne se montre pas exigeant avec lui.

Et puis, et principalement, son tableau est peint à la fois trop *vague* et trop *cru*. Le ton général en est trop blanchâtre, avec des notes trop vives. Je sais bien que nous sommes ici dans l'irréel ; mais c'est moins une irréalité de comédie italienne que de Guignol. Notons cependant un délicieux corset vert, à la fuite soyeuse et ombrée, et, çà et là, l'éclair des chairs déshabillées, avec ce rien de polissonnerie qui relève, ou ravale, selon les goûts, les œuvres de M. Willette. Ah ! Pierrot ! Pierrot ! Vous nous avez souvent enchantés, le crayon ou le pinceau en main. Blanc rêveur, faites, pour une fois, comme le nègre : continuez !

Que de monde devant le Jean Veber ! J'ai beau, d'abord, me

pencher à droite et à gauche, me hausser sur la pointe des pieds, même jouer discrètement des coudes : je ne vois que des hauts de forme inclinés et des chapeaux-cloches attentifs ; à peine, par endroits, dans l'interstice d'une barbe grave et d'une joue poudrerizée, une tache rose qui me saute gaiement aux yeux, dos gras de ribaude à la Téniers, ou trogne enluminée de pochard estival. Je prends patience en contemplant, au haut du tableau, dans l'extase d'un ciel fouetté, la Tour Eiffel et un dirigeable planant côte à côte, comme l'idéal des foules. — Enfin, à la faveur d'une éclaircie, je puis voir la toile entière. C'est très drôle, et c'est très fort. Décrire l'œuvre est impossible : il y a autant de monde dans le tableau que devant. Joueurs de bouchons, sonneurs de trompes, cyclistes, automobilistes, couples enlacés, danseurs désarticulés, c'est *la Guinguette*, aux environs de Paris, par un beau dimanche, la Guinguette en goguette... La toile est peinte dans une tonalité un peu criarde exprès, avec des rouges peut-être excessifs. Et encore, non ! Il est des rouges aigus comme des cris de trompettes, il en est de soutenus comme des fanfares de cors, il en est enfin de bruyants comme des notes de pistons : M. Jean Veber a orchestré sa toile au piston, — le piston des fêtes populaires. — On ne peut exécuter plus spirituellement une commande officielle ; et nos conseillers municipaux, dont cette toile ornera la buvette, à l'Hôtel de Ville, ont de la chance. J'entends déjà leurs plaisanteries, pincées à l'extrême droite, et débraillées à l'extrême gauche.



Chair de la femme ! argile idéale ! ô merveille !

Nos peintres te délaissent de plus en plus. Où est le temps où le bon Armand Silvestre pouvait, au moment même où les feuilles poussaient comme pour en voiler certaines pages, publier tous les ans un gros volume, « orné de nombreuses reproductions », qui s'intitulait *le Nu au Salon* ? D'ailleurs on te reviendra : car, magnifique résumé des choses et rêve éternel de l'homme, tu es doublement la fleur du monde.

Il y a très peu de « nus » à la Société Nationale ; mais, en

revanche, il en est un fort beau, celui que nous offre M. Caro-Delville : un corps de femme lumineux, nacré, à la poitrine tendrement palpitante. L'accueil à cette belle toile a vengé M. Caro-Delville des critiques trop sévères que lui avait attirées, voici deux ans, un « nu » très savoureux aussi, cette grasse *Automne* si voluptueuse parmi des feuilles et des fruits.

J'ai moins aimé, je dois le dire, la peinture décorative du même artiste, le *Paon Blanc*. Peut-être en est-on ou trop loin ou trop près, et peut-être fera-t-elle mieux en place. Mais elle paraît bien raide et bien sèche. On dirait qu'il y a en M. Caro-Delville deux peintres très différents, et presque ennemis : celui qui modèle des chairs si émouvantes, et celui qui nous avait donné naguère le portrait de mademoiselle Rolly et qui vient de broser le *Paon Blanc*. Je constate cette dualité étrange sans essayer de l'expliquer. Mais M. Caro-Delville est jeune, et peut-être nous réserve-t-il, dans sa manière décorative, de belles surprises.

Parmi les « nus », je dois signaler encore une *Fille relevant sa chevelure*, de M. Armand Berton, baignée d'une fine lumière blanche, une *Étude* un peu ronde, de M. Biessy, une autre, un peu bleuâtre, de mademoiselle Lee Robbins ; de M. P.-J. Bracquemond, une femme près d'une bassine de cuivre qui l'empourpre de reflets incendiaires ; de M. Armand Point, *Trois Grâces* joliment pastichées, peintes déjà avec la patine ; — j'aime mieux, du même artiste, le *Portrait de mademoiselle Lilli Jacobsen*, aux chairs trop cireuses, mais aux somptueuses étoffes ; — de madame Dubufe-Wehrlé, une femme à l'orange, d'un dessin très précis ; enfin, de M. Louis-Picard, un « nu » délicatement vaporeux.

*
* *

Les portraits sont fort nombreux, comme toujours.

Cette année marque la rentrée dans la faveur des critiques, parfois quinteux, de deux peintres qui furent très attaqués pour leur virtuosité, et qui finissent par triompher de toutes les attaques grâce à cette virtuosité même : MM. Boldini et de

La Gandara. Il n'y a eu qu'un cri devant le *Portrait de madame N...*, par M. Boldini; c'est la vie, la vie un peu « excitée », un peu crispée, comme cette main qui retient la robe glissant de l'épaule, mais enfin la vie. Quelle prestesse d'exécution! Et quels « noirs »!

M. Antonio de la Gandara peint lui aussi avec un « faire » merveilleux. Son *Portrait de mademoiselle C. L...* est plutôt un portrait de robe rose, — d'ailleurs étourdissant; — mais il n'y a qu'à admirer le *Portrait de madame Renée Nagelmackers*, et surtout le portrait en pied de *Mademoiselle Dolley*, avec un manchon en fourrure d'un métier prodigieux.

On a été maintes fois très injuste, et l'on continue d'être assez injuste, pour M. Jacques-Émile Blanche. Quoi d'étonnant, au reste? C'est peut-être le plus intelligent de nos peintres, et il a beaucoup de talent. On ne lui pardonne pas de cumuler. Il a aidé aussi la critique à errer sur son compte, par je ne sais quelle inquiétude nerveuse qui se traduit dans son inspiration et même dans sa technique. Mais enfin il faudrait le dire une bonne fois : M. Blanche est un des meilleurs peintres d'aujourd'hui. Son portrait de *Sir Coleridge Kennard-Bart*, malgré une main un peu sommaire, en même temps qu'il est un fort beau portrait, réalise le type anglo-saxon avec une psychologie magistrale.

Arrêtons-nous un long moment devant le *Portrait de M. Bernard Boutet de Monvel*. Cet artiste, très jeune encore, — il n'a pas trente ans, — s'est d'abord fait connaître par de délicieuses estampes en couleurs, qui restituent les élégances romantiques avec une verve sobre, où un rien de caricature se rehausse d'une réelle poésie. Il avait débuté très brillamment, à l'un des précédents Salons, par un portrait de jeune homme accompagné de deux chiens. C'est encore un portrait de jeune homme accompagné de deux chiens qu'il expose cette année. Cette toile le classe définitivement parmi les meilleurs peintres de la nouvelle génération.

Sans doute, la peinture en est, par endroits, — comment dirai-je? — un peu laineuse. Les flancs des lévriers et l'herbe du coteau sont faits comme le molleton du vêtement et comme les bas qui gagnent les jambes du modèle. Mais on sent dans ce portrait, à la fois très simple et très personnel, la liberté de la

vraie maîtrise. Le dessin, un peu cerné peut-être, est d'une sûreté parfaite. Les plis du veston plaqué par la brise, l'envol souple du fouet, le geste qui retient le chapeau, tout cela est admirablement vu. Et, devant ce « complet sport » stylisé, on songe que, dans deux siècles, nos *knicker-bockers* et nos chapeaux mous paraîtront aussi « héroïques » que les chapeaux à plumes et les bottes de Van Dyck. Le paysage est aussi très solidement construit, avec des détails très heureux, comme cette gueule ouverte de lévrier qui se profile si hardiment sur les lointains, et ces arbres ronds, en boules vertes, épars à l'horizon, et qui font sentir la distance. Il n'y a pas seulement du vent dans cette belle toile : il y a de l'air.

Un autre jeune peintre s'était fait remarquer, lui aussi, à un Salon récent, par une belle étude de femme : M. Raymond Woog. Son *Portrait de M. Anatole France*, un peu petit, est l'une des effigies les plus ressemblantes que je connaisse du maître. Ce sont bien ses yeux comme imbibés de lumière, son front nuancé, et son sourire indéfinissable. M. Raymond Woog est un des meilleurs portraitistes qui se soient révélés depuis dix ans. Il expose aussi un *Portrait de Roddy W...*, plein d'une grâce jeune et virile, et une *Nature morte* d'une très jolie couleur, enlevée d'un pinceau libre et sûr.

M. Guirand de Scevola a précisé son dessin et affiné sa lumière, qui naguère, trop blafarde en certaines de ses toiles, faisait de lui comme un Carrière à l'acétylène. Dans son beau *Portrait du marquis de Massa*, il a su être riche en restant simple ; et ses paysages de Versailles, surtout *l'Heure dorée*, sont d'exquises évocations. M. Gaston La Touche nous donne cette fois un portrait, celui de Bracquemond, où il a un peu trop éteint sa couleur ; mais il a accompli un véritable tour de force en rendant sensible la diaphanéité de la grande feuille blanche placée devant le graveur. M. Jacques Baugnies et M. W.-A. Ablett ont de la grâce, le premier dans sa figure de *Chasseresse*, le second dans le *Portrait de Mme A. D...*

C'est plutôt parmi les peintres de mœurs qu'il faudrait classer un célèbre vétéran du pinceau, M. Raffaëlli. Mais tout essai de classification est forcément aléatoire ; et d'ailleurs son *Bâcheron* et son *Apprentie*, en même temps que des documents typiques, sont des portraits individuels et ont été traités pour

eux-mêmes. L'un et l'autre offrent cette gaucherie minutieuse qui caractérisèrent il y a vingt ans les disciples de Zola, les Alexis, les Céard, ou le Huysmans de M. Folantin, — et qu'on pourrait appeler la gaucherie naturaliste. Le détail y est très poussé, par endroits; et l'ensemble garde cependant quelque chose de fruste. Le bras droit de l'*Apprentie* ne porte pas sur son carton de modiste; il est plutôt porté par lui. En revanche, les plumes du chapeau et le lointain décor parisien sont rendus d'admirable façon. La tête du chien assis aux pieds du bûcheron n'est pas construite; malgré la bonne truffe humide qui lui sert de nez, il a l'air d'un chemineau très barbu plutôt que d'un chien. Et la main gauche du bûcheron lui-même, très étudiée, très veinée et innervée, contraste avec la droite, simplement indiquée. La peinture de M. Raffaëlli, — qui d'ailleurs a créé un genre dont il est non seulement l'inventeur, mais le maître, — sent l'illustration. Elle a toujours un aspect un peu crayonné, un peu « brouillonné »; — je voudrais pouvoir dire, sans que ce mot fût pris en mauvaise part, et parce que je n'en trouve pas d'autre, un peu « sale ». Aussi préférons-nous de lui les toiles où la nature est analogue à sa manière; ce sont d'ailleurs celles qui ont fait sa renommée : fourmillants paysages de ville, avec des petites taches de couleurs vibrantes et comme trépidantes; paysages de banlieue que souillent des fumées d'usines, éparses dans un ciel gris sur des verdure lépreuses. L'un de ceux que M. Raffaëlli a envoyés cette année, et qui s'intitule *Banlieue de Paris*, est spécialement exact.

Les trois *Portraits* que M. Prinnet groupe en une grande toile font sans doute trop « sujet ». Le père et la mère ont trop l'air de dire à la jeune fille rêveuse, à qui ils parlent d'un mari possible, et qui, les yeux perdus, songe à un autre, déjà choisi : « Voyons, alors, tu n'en veux pas? » Mais chacune de ces figures, prise en soi, est excellente.

L'art de M. Prinnet, un peu froid, est admirablement sincère. Dans ce tableau, qui doit être compté parmi les meilleurs du Salon, il y a quelque chose de Fantin, non par la technique, mais par l'émotion.

L'émotion, voilà ce que l'on sent aussi dans les toiles de M. Jacques Brissaud : le *portrait de mademoiselle D. A...*, un autre de *mademoiselle G. S...*, à la charmante figure riieuse et

franche; et surtout le *Portrait de madame L...*, — une vieille dame assise de profil dans un fauteuil capitonné aux miroitantes soies bleues, près d'une table en acajou massif; — M. Brissaud a mis dans cette petite toile très moderne le charme exquis du suranné. Quand sa facture sera plus libre, ce qu'il nous donnera sera tout à fait bien.

Mademoiselle Breslau expose la meilleure toile qu'elle ait encore peinte : la *Vie Pensive*, — deux femmes assises à une table desservie, l'une de face, l'autre en profil perdu; — c'est là un beau tableau, très franc et très bien équilibré.

M. Guiguet semble avoir voulu embourgeoiser son talent pour représenter une innombrable *Famille* bourgeoise; mais sa *Tendresse Enfantine* a un charme pauvre, qui touche.

M. Dagnan-Bouveret, qui fut un peintre large, a rétréci étrangement sa manière : on y sent aujourd'hui le scrupule et le « repentir ». Ne vous y trompez pas cependant; son portrait semble trop « léché », mais regardez-le bien : il est solide. Une autre célébrité, M. Gervex, envoie un brillant portrait de femme.

Puisque nous en sommes aux célébrités, signalons de M. Giron un *Portrait de M. Bartholomé*, bien dur. Ce ne peut être cet officier d'infanterie de marine qui a caressé; d'une main aussi souple, le lumineux marbre que M. Bartholomé expose dans une des grandes salles de la Peinture. — Une illustration de naguère et d'aujourd'hui, M. Carolus Duran, a représenté *Don Fernando del F., chambellan d'épée et de cape de Sa Sainteté*, d'un modernisme qui surprend dans ce costume anachronique.

De M. Aman-Jean j'ai surtout remarqué un *Portrait* de jeune homme admirablement posé, et de charmants *Portraits d'enfants*, avec un chien délicieux. La figure de *Miss Lily Elsie* as « *The Merry Widow* » a été traitée par M. Lavery d'une façon un peu banale; mais les qualités de cet artiste se retrouvent dans le rose hardi de la robe, et surtout dans le petit *Portrait de Miss Maggie Tayle*.

M. Abel Faivre fait aussi « joli », comme peintre, qu'il fait « laid », — à notre grande joie, — comme caricaturiste. Son portrait de femme est fort agréable; mais j'aime encore mieux de lui une nature morte, où l'influence de Renoir se reconnaît à la succulence des fruits veloutés, et un *Intérieur* d'une très fine lumière.

M. Agache est représenté par un beau portrait sévère, comme tout ce que peint cet artiste souriant, dont M. Rosset-Granger nous donne une très vivante image. Sévère aussi, le portrait en pied que fit de lui-même M. Lottin, mort récemment, et dont la peinture était déjà funèbre. Dans son tableau de fleurs, les marguerites ressemblent à des immortelles. Mais sa manière sombre promettait d'être forte.

M. Bellery-Desfontaines a campé un intéressant portrait du violoniste Enesco. Du même peintre, j'ai surtout remarqué des marines très savoureuses, — en particulier, celle qui s'intitule *la Fin du Jour* : ce reflet, sur la falaise, d'un soleil couchant qu'on ne voit pas, la frange irisée des vagues, l'herbe froide au premier plan, tout cela est très senti et très rendu.

M. Garrido est, lui aussi, Espagnol, comme M. Zuloaga. Mais, cette année, il « exagère ». Voyez son portrait d'homme au front énorme, aux yeux fiévreux, brillants comme deux gouttes de café : cette toile, qui n'est pas un portrait, mais une caricature, s'appelle le *Critique d'Art*. La plaisanterie est amusante... Et nous voici tout doucement amenés par M. Garrido jusqu'aux peintres que, faute d'un meilleur nom, j'appellerai les peintres de genre.

*
* *

D'abord les orientalistes, si nombreux jadis, et qui se font de plus en plus rares : peut-être le succès de notre « pénétration pacifique » au Maroc leur donnera-t-il un regain d'activité... Il n'en est guère plus que deux de notables, à la Société Nationale : M. Dinet et M. Girardot. M. Dinet a exposé un portrait de Parisienne, comme pour faire ressortir davantage son talent d'orientaliste. La figure de cette Parisienne est vraiment trop balafrée, mais j'avoue avoir aimé l'écharpe ver-sicolore flottant sur les épaules du modèle, et dont l'acidité est assez osée. En revanche, il n'y a qu'à louer ses *Jeunes porteuses d'eau*, aux teints de briques cuites, aux corps vernissés comme des poteries. L'Orient de M. Girardot est plus gris, mais plus transposé, et très fin.

Les grandes illustrations d'histoire que signe M. Abbey

sont peintes, ou plutôt colorées, avec goût. M. Charles Guérin a beaucoup vu les Monticelli :

Quiconque a beaucoup vu
A beaucoup retenu...

Il est d'ailleurs de pires modèles ; et les toiles de M. Guérin, aux violets un peu touffus peut-être, font rêver longuement de fêtes galantes et de « splendeurs éclipsées ».

M. Jeannot nous ramène à la modernité la plus vivante : son *Souvenir de Versailles*, une femme sur un banc au crépuscule, a les qualités de mouvement qui distinguent les toiles de ce remarquable artiste ; et j'ai beaucoup aimé de lui une *Campine Belge*, où il a desserré sa manière.

Notons encore, de M. Bunny, une *Plage lointaine*, d'un très joli romantisme, et n'oublions pas les Béraud, très observés comme toujours, ni les gentils tableautins d'Albert Guillaume, aux titres spirituels comme ses légendes.

*
* *

Notre siècle est le siècle exquis du paysage :
Nul n'aura mieux que nous chanté les floraisons,
La naissance, la vie et la mort des saisons...

a dit un poète dont je ne puis citer le nom ; c'est une femme : cherchez...

Les vers sont charmants ; et la pensée qu'ils expriment est fort juste, et plus encore pour la peinture que pour la poésie. Oui, de tous les peintres du XIX^e siècle, ce sont peut-être les Corot, les Rousseau, les Chintreuil, les Diaz, les Sisley, les Monet qui auront laissé les œuvres les plus originales. Disciples de ces maîtres, nos peintres moissonnent avec aisance ce que ceux-ci ont parfois si péniblement semé. Aussi la critique, sur ce chapitre, n'a-t-elle guère qu'à louer ; et son embarras n'est-il que celui du choix. A peine si l'on pourrait reprocher à nos paysagistes, souvent si habiles à noter un instant ou un coin, de ne pas assez synthétiser, de ne pas assez « construire » leurs toiles : elles sont plutôt des frissons saisis

que des expressions traduites ; même les meilleures, à de rares exceptions près, demeurent des pochades poussées.

Cette stylisation classique, absente en général de leur toiles, je la trouve pourtant dans celles de M. René Ménard : aussi est-ce le premier paysagiste que je veux saluer. Une profonde culture humaniste, qui est de tradition dans sa famille, lui a fait comprendre la vérité du vieil adage où l'art est défini *homo additus naturæ*. Il y a de l'émotion et de la pensée dans ses tableaux ; c'est pour lui, en particulier, qu'un paysage est un état d'âme. Voyez surtout ses admirables paysages italiens. Devant cette plaine de *Pæstum*, si morne avec son temple écrasé par l'ombre des montagnes, et son herbe triste où paissent encore les bœufs du Clitumne ; devant cette *Voie Appienne* au soleil couchant, avec ces longs cyprès de cimetière et cette tour ronde que polit le crépuscule, — ou cette autre *Voie Appienne*, par un jour d'automne qui bleute les lointains infinis et doux comme des regrets, — tout notre vieux sang de Latins bat plus vite dans nos veines, et des vers de Virgile, de *Heredia* nous viennent à la mémoire. Seul peut-être le grand nuage blanc qui roule au-dessus de *Pæstum* me paraît discutable : je devine bien qu'il a été mis là pour éclairer le tableau et contraster avec la demi-ténèbre ocreuse de la plaine mélancolique ; mais il paraît vraiment trop lourd et trop crémeux.

Saluons aussi M. Mesdag, dont les musées s'honorent déjà de posséder les toiles, où, sous un ciel saumâtre, se gonfle ou s'aplanit une mer d'un sel qui semble plus lourd que partout ailleurs.

M. Le Sidaner s'est fait rapidement connaître par des toiles frissonnantes, — peintes, eût dit Rodenbach, « au clair de lampe ». — Il a une manière un peu monotone, mais fine : on dirait qu'il peint à l'ouate. Il est allé renouveler, non son procédé, mais son inspiration, à Londres, d'où il nous rapporte des paysages de ville : *Saint-Paul*, *Trafalgar Square*, *le Palais de Hampton Court*, tremblotants comme toujours, mais très émus.

Par contraste, voici les Montenard, vraiment trop violents, et trop violets. M. Montenard semble outrer toujours davantage sa couleur : sa Provence, après avoir été l'une des plus véridiquement ensoleillées, devient fausse. Mais les gestes de ses pêcheurs sont d'un réalisme pittoresque. Réalistes et poé-

tiques à la fois sont les paysages de M. Billotte : — par exemple, celui qui s'appelle *Avant l'orage, aux fortifications*, et où l'on sent si bien, selon l'expression populaire, qu'« un bain chauffe ».

M. Buysse est, lui aussi, un remarquable paysagiste. Citons de lui un *Canal en juin*, peut-être un peu rose et papillotant, mais humidement lumineux, et surtout un *Givre* étonnant.

Je range parmi les paysagistes M. Lobre : ses *Verrières* ne sont pas des « natures mortes », mais vraiment des paysages de choses, auxquelles il prête une âme. C'est aussi une *Cathédrale* qu'a représentée madame Madeleine Lemaire, et son exposition est une des meilleures qu'elle nous ait données depuis longtemps, — bien que ses *Fées* semblent un peu trop pareilles à de simples mondaines : je ne crois pas que les fées soient vêtues d'aussi somptueux brocarts. — Paysagiste aussi, cette année, M. Guillaume Dubufe, qui expose des vues caressantes de Capri.

De M. Iwill, qui a envoyé cinq paysages, je n'aime que le *Chemin inondé*, mais je l'aime bien. Ses autres toiles touchent à la chromolithographie. Dans celle-là, au contraire, il a fortement rendu le vert âpre de l'herbe parmi l'eau blême, sous un ciel bouleversé aux nimbus opaques, chargés déjà d'une imminente averse.

Les tableaux de M. Gumery sont tous excellents, cette année. Ce peintre n'a peut-être pas encore été mis à sa véritable place. Je sais de lui des roses en tas dans une humble bourriche, des roses lourdes, charnues, *séveuses*, peintes en pleine pâte. Dans son *Embarquement*, la mer est un peu épaisse ; mais comme on sent bien souffler le vent dans les rubans des coiffes féminines ! Signalons, de M. Gumery également, *la Toilette*, dans une ombre vert et or, avec d'exquis reflets frissonnants sur la peau de l'enfant. M. Dauphin et M. Léopold Stevens nous proposent de salubres *Marines*, et le poète Eugène Morand nous rappelle qu'il est aussi un bon peintre, avec une *Plage de Pontailiac* très ensoleillée.

*
* *

J'aime passionnément les fleurs, *même* les fleurs peintes, bien qu'elles soient toujours un peu tuées par le regard de

l'homme. Et, d'ailleurs, le moyen de ne pas être ému d'avance quand on lit des titres comme ceux-ci : *l'Azalée jaune devant la glace, Chrysanthèmes, Bégonias, Petit azalée blanc, Roses et liserons, Tulipes jaunes et tulipes roses*? Les noms des tableaux de fleurs sont déjà des poèmes, les plus brefs des *haikai* japonais... Madame Lisbeth Delvolvé-Carrière expose, comme toujours, de charmantes fleurs pensives; celles de M. H.-J. Dumont sont un peu lourdes, et celles de M. Karbowsky, en revanche, un peu légères. Mais les unes et les autres sont peintes avec émotion. Notons encore des *Roses trémières* de l'excellent paysagiste qu'est M. Muenier.

Devant les natures mortes de M. Zakarian, j'entends prononcer le mot de pastiche. Pourquoi? Regardez ses verres d'eau, par exemple. Ne sont-ils pas d'une frigidité, d'une limpidité, d'une neutralité admirables? Mettons que M. Zakarian pastiche... la nature. Ne fait pas ce tour qui veut. Les natures mortes de M. Carme sont une révélation : il faut attendre beaucoup de son talent, très fort et très pur.

Je ne puis, à mon grand regret, que signaler — aux *Dessins, Aquarelles, Pastels, Miniatures, Estampes, etc.* — des pastels précis de M. Louis Legrand, des *Raisins* veloutés de mademoiselle Suzanne Lemaire, un beau paysage expressif et coloré de M. Luigini, de pompeux *Dahlias* de mademoiselle Mathilde Sée, les gravures en couleurs de M. B. Boutet de Monvel, — surtout son *Jeune homme* et son *Sportsman*, — celles de M. Raffaelli, d'un si vif accent, — un *Boulevard des Italiens* et une *Seine à Bezons*; la *Seine* encore et le *Bassin du Luxembourg*, de l'excellent graveur qu'est M. Béjot, et un remarquable *Clair-obscur* de M. Allan Osterlind. — Je passe les architectes, dont le véritable salon est la rue; je note, à la section des objets d'art, un beau vase allégorique de M. J.-M.-Michel Cazin, les charmants éventails de madame Marie Gautier, les émaux translucides de madame Henry-Cazalis, la vitrine du pauvre Bojidar Karageorgevitch, où se retrouve toute son inquiétude artiste, les bijoux, si riches et si variés, de M. Édouard Monod, et enfin les merveilleuses dentelles où continuent d'exceller les mains délicates des Françaises.

Et j'ai hâte d'arriver à la sculpture, pour essayer de m'expliquer sur ce qu'on pourrait appeler « le cas Rodin ».

*
* *

J'ai la plus grande admiration pour le génie de M. Rodin. Le public des snobs a beau s'en être engoué tardivement, et les badauds de la critique renchérir, si c'est possible, sur les snobs : M. Rodin est un grand maître, et son *Jean-Baptiste*, son *Baiser*, son *Penseur* même, qui est d'un si bel effet en plein air devant le Panthéon, doivent être mis au nombre des plus magnifiques œuvres qu'aient produites la statuaire française. Quand on voit son *Victor Hugo*, la plus belle effigie qui soit du grand poète, et où il apparaît vraiment, avec sa crinière tordue et ses yeux fauves et presque torves, comme le Jupiter des mots, on déplore qu'ayant à dresser à un tel homme un monument digne de lui, la France ne l'ait pas demandé à M. Rodin. Ses grandes œuvres donnent le sentiment le plus haut que l'art puisse donner, le sentiment de l'héroïque.

Mais que ses envois de cette année sont déconcertants ! Ils sont au nombre de trois : un *Orphée*, une *Muse* et un groupe intitulé *Triton et Néréide* ; — de bien beaux noms et qui marquent bien l'ambition qu'a aujourd'hui M. Rodin de rivaliser avec l'antique. — Ce sont les premières œuvres qu'on aperçoit en arrivant au Salon de la Société Nationale : placées au milieu du grand vestibule, et dressées sur des socles très hauts, elles ont l'air d'avoir été vraiment mises sur le pavois. Je vous assure qu'à leur aspect la première impression ressentie est celle de la stupeur...

Sans doute, « au second abord », en tournant autour d'elles avec une circonspection attentive, un peu comme le rat de La Fontaine autour du « bloc enfariné », — on dira peut-être même, plus tard : comme un critique d'art autour d'une œuvre de Rodin vieux, — on commence à se reprendre et à comprendre. Le geste de l'Orphée, accablé de douleur, et redressant son corps amaigri dans un suprême élan qu'écrase la lyre trop pesante, est un fort beau geste. Le dos de la Muse, — surtout vu de loin ! par exemple, de l'escalier de gauche, — décrit une courbe émouvante, à la fois puissante et voluptueuse ; et, dans l'enlacement du Triton et de la Néréide, il est des fuites de lignes et des caresses de lumière d'une auguste douceur.

Mais on ne peut s'empêcher de trouver, malgré tout, bien extraordinaire cet Orphée à la fois callipyge et aztèque ; et si le dos de cette Muse est un dos merveilleux, le mouvement de sa jambe gauche est bien acrobatique ; et les yeux ne se débrouillent pas très facilement dans la confusion de cette Néréide et de ce Triton interrompus.

J'entends bien que ces morceaux ne sont pas terminés. Et les fervents admirateurs de M. Rodin nous disent : « Exigez-vous qu'il soit prêt juste pour le matin du vernissage ? » A quoi l'on est sur le point de répondre : « Eh bien ! s'il n'est pas prêt, qu'il n'expose pas... »

Pourtant l'on songe qu'en tout état de cause, on regretterait de ne pas avoir éprouvé le frisson qu'on éprouve devant ses trois envois. Mais ce n'est qu'un frisson. Et, par contre, quel exemple M. Rodin donne là aux jeunes sculpteurs trop pressés et présomptueux, qui fatalement doivent penser : « Rodin a du génie, et il n'achève pas : n'achevons pas et nous aurons du génie !... » Et les malheureux, qui n'ont pas même de talent, perdent du coup le désir du mieux et le goût de l'effort. Et c'est ce qui nous vaut ces marbres à peine dégrossis, ces statues fossiles, sur le grain desquelles on cherche la trace des bélemnites et des trilobites préhistoriques, et qui semblent avoir été taillées par des sculpteurs de l'âge de la pierre, — de pierre tout juste polie...

Je sais bien que M. Rodin n'est pas entièrement responsable de ses vulgaires imitateurs. Mais tout de même !... Je parlais tout à l'heure de son Victor Hugo : M. Rodin, aujourd'hui, c'est Victor Hugo publiant d'avance ses moindres fragments posthumes. Saluons-le avec respect, et attendons de lui, non plus des morceaux, mais des œuvres.

Il y a bien aussi du « fruste » rodinesque dans la tête de *Jean-Dominique Ingres* exposée par M. Bourdelle. C'est un Ingres qui pourrait aussi bien être un Marat, — ou, si l'on veut lui trouver un frère en art, un David. Oui, il a vraiment l'air d'un Jacobin de la peinture. Mais le caractère colérique et obstiné, et ce qu'il y avait d'un crapaud génial dans la tête d'Ingres, y est puissamment traduit.

Dans le *Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne*, de M. Jean Baffier, on croit sentir une tension vers la simplicité ; et l'œuvre

en paraît moins simple qu'elle ne voudrait ; mais elle est solide. Le marbre gris dans lequel est taillé le *Cheveau* de M. Dampé est une bien vilaine matière ; mais l'artiste en a tiré un très joli parti. *L'Hiver*, de M. Desbois, est si recroquevillé par le froid qu'il paraît se nourrir des stalactites suspendues à sa barbe. Mais peu de sculpteurs aujourd'hui auraient pu modeler une aussi belle académie de vieillard. M. Pierre Roche fait supporter un admirable buste de son maître Dalou par un homme puissamment sculpté, et il a imaginé un arrangement ingénieux et nouveau pour le geste de la femme qui élève vers le buste l'éternel laurier symbolique.

Je dois signaler encore le noble buste d'*Adolphe Moreau père*, par M. Alfred Lenoir ; la délicieuse *Jeunesse* et la spirituelle *Silhouette 1830*, de M. Fix-Masseau ; les quatre groupes de petites danseuses de Mlle Yvonne Serruys, d'une élégance et d'une vie extraordinaires ; un beau bas-relief en bois de M. Lacombe ; un riche groupe d'*Adam et Ève*, par M. Jean-Pierre Gras ; un *Buste de Mademoiselle J. O...*, à la fois très solide et très fin, par madame Louise Ochsé, et un très vivant *Docteur Pozzi*, du prince Troubetzkoï, dont l'influence se retrouve dans le *Groupe équestre* et dans la *Forge* de M. Pinchon.

FERNAND GREGH

(*La fin prochainement.*)

LE PRINCE

BOJIDAR KARAGEORGEVITCH

Bojidar Karageorgevitch avait au plus haut point cet attrait touchant du prince dépossédé, en exil d'un lointain royaume, — un peu chimérique peut-être, mais dont on se plaisait à respecter la confuse légende. — « Le Prince Charmant », ce surnom lui fut donné par tous, il lui revient de droit ; cependant ce prince-là semble moins banal, moins ténor, que le doux héros des contes de fées.

La première fois que je le vis, ce fut un soir, très tard, au foyer de l'Odéon. La répétition générale de *la Marchande de Sourires* s'achevait à peine, et, parmi le brouhaha des félicitations, je serrais, dans un ahurissement agréable, de nombreuses mains, amiès ou inconnues, et je ne parvenais pas toujours à entendre les noms des personnes que l'on me présentait.

A un moment, pourtant, on parut s'écarter un peu autour de moi et il y eut moins de bruit :

— Le prince Bojidar Karageorgevitch, — dit quelqu'un.

Et, dans l'espace vide, où la lumière s'aviva, un jeune homme, mince et blond, s'avança vers moi et me baisa la main. D'une voix musicale, avec une grâce toute particulière, il me complimenta en des termes plus chaleureux que tous les autres. Et j'eus l'impression très nette d'être en présence de quelqu'un de rare et de précieux, d'un homme très différent du commun des hommes.

*
* *

Certes il ne ressemblait à personne, ni par son aspect physique, ni par son caractère, ni par le tour de son esprit.

Rien que des lignes droites dans son fin visage ; le front très blanc, comme étiré vers le haut, les tempes qui n'en finissent plus, le nez d'un élan si noble, les joues plates, la mâchoire effacée, la claire barbe en pointe ; — aucun indice des instincts grossiers, mais tous les signes qui présagent un mysticisme exalté, un idéalisme qui méconnaît presque le réel... Et pourtant quelle contradiction déconcertante dans le sourire malicieux de la bouche étroite, dans le regard aigu, moqueur et gai, des brillantes prunelles, bleues comme les fleurs du lin!... On croirait voir, sous une ogive austère, la joie rutilante d'un vitrail au soleil.

*
* *

Le prince Bojidar avait fait ses études à Paris ; mais il parlait toutes les langues d'Europe avec une égale perfection. Pour tous les arts il était doué, et, successivement, il les cultivait tous, comme en se jouant.

De ses multiples talents il ne tirait pas vanité ; ses essais semblaient être seulement un hommage de son enthousiasme à la beauté et à l'art. Écrire, peindre, chanter et crier son admiration pour toutes les œuvres du génie, — ou qu'il croyait telles, — existait-il vraiment d'autres occupations au monde, quand on était libre de vivre sa vie?...

Dans l'hôtel que sa famille habitait, avenue du Bois, Villa Saïd, l'appartement du prince Bojidar, tout en haut de la maison, ne se composait que d'une toute petite chambre et d'un grand atelier, qu'il avait revêtu de boiseries en chêne ajouré, meublé de bahuts gothiques et orné de toutes sortes d'objets dignes d'intérêt rapportés de ses voyages.

C'est là qu'il travailla longtemps, à sa fantaisie tout d'abord, avec amour et joie, puis, plus tard, contraint, avec effort et fatigue, à la tâche, comme un manœuvre.

*
* *

Il avait des indignations passionnées contre la bassesse et l'injustice, prenait parti pour les humbles, avec une ardeur et un dévouement inlassables. Pour juger ce que valait cette œuvre de bienfaisance, il se fit, un soir, incognito, admettre comme indigent à « l'Hospitalité de nuit », et y coucha plusieurs fois. Pour des faits analogues, nous le comparions souvent au Rodolphe des *Mystères de Paris*.

Mais la particularité la plus frappante de son caractère, c'était un rayonnement de gaité, une gaminerie gouailleuse, une verve ironique, qui souvent fouettait et griffait. Personne comme lui ne savait découvrir, d'un coup d'œil, le défaut des cuirasses, la vraie nature des êtres, et le mobile qui les faisait agir, sous le voile des politesses et l'apparence du désintéressement. Avec quel malin plaisir il amenait, par des pentes insensibles, la victime choisie, aux aveux involontaires ! Il tendait des perches à la vanité, enguirlandait des pièges, et, quand on y tombait sans le savoir, son rire éclatait triomphant, et bien peu de gens en comprenaient la cause véritable.

Mais, avec ses amis, Bojidar riait aussi de franc et joyeux rire, sans arrière-pensée, de tout son cœur. Il possédait ce don précieux de doubler par sa présence l'agrément d'une réunion. Sa gaité communicative s'allumait d'un rien et ne s'éteignait plus. Je me le rappelle, un soir, chez moi, où la verve d'un des convives ne tarissait pas, incapable d'avalier une seule gorgée de vin ou d'eau, pendant tout le dîner, sous peine de s'étrangler dans le fou rire.

Ah ! quel chagrin, d'avoir vu la vie s'acharner à briser cette floraison de joie, qui toujours renaissait pour être brisée encore !...

*
* *

L'hôtel de la Villa Saïd était vaste et avait assez belle apparence extérieurement. Ce fut lui pourtant qui donna les premiers soupçons de la détresse, dissimulée encore, qui accablait les princes en exil. Dès le seuil franchi, on était frappé de la nudité du vestibule, de l'escalier sans tapis, de l'aspect

froid et inachevé qu'offraient les salons ; dans l'atelier seul, encombré et tiède, on avait une impression d'intimité et de vie.

Cette maison, en effet, était hors de proportion avec les ressources, de plus en plus restreintes, de la famille déchue ; les impôts très élevés, les hypothèques qui la rongeaient, en faisaient une trop lourde charge : ce fut le rocher de Sisyphe que le pauvre Bojidar soutint si longtemps de ses vaillantes mains, mais qui finit par l'écraser...

Un jour, les derniers débris de la fortune s'en allèrent en miettes, les dernières ressources furent épuisées.

C'est alors que le Prince Charmant révéla tout ce qu'il valait. Il tendit ses muscles, durcit ses nerfs, et, sans hésiter, plein de confiance, il affronta la pénible lutte pour la vie. Lui, habile de tant de façons, et, pour ainsi dire, capable de tout, n'avait-il pas qu'à choisir, parmi les arts où il excellait, pour gagner sa vie et celle des siens ? Quoi de plus facile que de changer le passe-temps en métier ?

Il essaya d'abord du journalisme. Le prestige de son titre lui servit, cela marcha quelque temps ; puis il fallut recourir aux traductions d'œuvres étrangères, sa connaissance parfaite de tant d'idiomes différents lui fut précieuse.

Il chantait, d'une voix touchante et fraîche. Rien n'était plus gracieux et plus agréable à voir et à entendre que Bojidar jouant de la guitare en chantant des séguidilles espagnoles : on lui demanda des leçons de chant et il en donna.

Mais quels gains légers, en regard des si lourdes charges !... Bojidar pensa à l'art décoratif et se crut sauvé. Bravement il saisit le marteau, attaqua le bois et le cuivre. A un des Salons de la Société Nationale, il exposa une cheminée monumentale. Puis il sculpta des meubles, broda sur soie, sur satin, sur toile, et enfin s'acharna au travail des « cuirs d'art », qui le retint longtemps.



Je ne sais quelles circonstances heureuses permirent au prince de faire un voyage aux Indes. Ce fut une trêve, un repos.

Au retour, il écrivit un livre : *Notes sur l'Inde*¹, qui est sa meilleure œuvre littéraire.

Bien peu de relations de voyages ont la vivacité et le relief, l'enthousiasme contagieux de celle-ci : le livre est formé de tableaux rapides, d'une touche nette et brillante, où l'effet n'est pas cherché, mais surpris sur la nature, par un œil clairvoyant, et rendu avec une sincérité naïve qui vaut toutes les habiletés.

Quel récit montre plus clairement aux yeux de l'esprit le fameux mausolée de la sultane Nour-Mahal que cette courte description ?

... Le portail franchi, c'est une apparition de miracle. Au bout d'un parc de grands cyprès noirs, le tombeau de Noortaz-Mahal, un géant de marbre mirant sa blancheur, surmonté de cinq coupoles qui semblent des perles, dans un bassin de pierre rose, entouré de fleurs.

Le monument entier, la terrasse sur laquelle il s'élève, les quatre minarets hauts comme des phares, tout est de marbre d'un blanc de lait et d'opale, chatoie en tons de nacre dans l'éclat du soleil, sous le ciel blanc de poussière et de chaleur.

Et à l'intérieur, le long des colonnes et des murs, des mosaïques de cornalines et de calcédoines figurent des pavots et des funkies si frêles, si transparents, qu'ils semblent les fleurs mêmes posées contre la pierre. Aux larges portes cintrées et aux fenêtres, des voiles de marbre ciselé en guipure laissent passer une lumière anibrée, très douce.

Sous la voûte centrale dort Noortaz-Mahal, la sultane bien-aimée, la Lumière du Monde, pour laquelle l'empereur Chah-Jehan voulait le mausolée le plus beau de la terre.

Un grillage de marbre aux dessins souples, d'une finesse stupéfiante, d'une exquise harmonie, encercle le sarcophage blanc tout incrusté de mindis et de basilics en pierres précieuses, et, dans le colosse de marbre auquel vingt mille ouvriers ont travaillé vingt ans, cette grille seule, en son indicible beauté, aurait suffi pour réaliser le vœu de Chah-Jehan.

Mais, toutes ces merveilles qui l'enchantent n'empêchent pas le voyageur de voir les misères, de s'émouvoir devant les souffrances, de s'emporter en véhémence indignation devant les rapacités féroces qui s'offrent à lui. La famine désole toute une région de l'Inde et les maigres secours que le gouverne-

1. *La Revue de Paris* en a publié une bonne part dans ses numéros des 1^{er}, 15 juillet, 1^{er} octobre 1898 et 15 février 1899.

ment destine aux affamés sont détournés en partie par les fonctionnaires chargés de les distribuer. De grands dévouements, il est vrai, compensent un peu ces infâmes trafics ; de braves gens, en dehors de l'administration, font tous leurs efforts pour atténuer l'horrible misère, — et comme à ceux-là le prince rend justice !

... J'ai vu et admiré les sœurs de l'Armée du Salut, si ridicules ici, alors qu'elles ramassent, à renfort de grosse caisse, l'argent avec lequel là-bas, dans les provinces affamées, elles font des miracles de charité, sauvent des milliers d'existences humaines.

Et ce que j'ai vu encore et admiré le plus : des officiers — dont pourtant cela ne semble pas la mission — des officiers s'occupant de tout leur cœur à secourir les victimes du fléau, donnant à cela tout leur temps, leur paye entière. Et l'un d'eux, un officier très brave, ayant déjà fait plusieurs campagnes, par conséquent aguerri aux atrocités, me contant, avec des larmes dans les yeux, l'inoubliable horreur d'un *Famine Camp* dont il s'occupait à Ch... Le choléra tombé comme surcroît de mal sur la dysenterie qui lentement épuise les malheureux, la terreur du fléau faisant perdre la raison aux six cents survivants des mille trois cents de la veille... et tout un train emportant de l'endroit maudit cette caravane de fous qui emplissaient les wagons de leurs rires et de leurs chants... Et il n'était pas administratif du tout, l'officier qui me racontait cela ; si peu civilisateur, même, qu'on ne pouvait pas lui rappeler l'horreur de sa vision, lorsque par bonheur il pouvait la chasser de sa mémoire, sans le voir entrer en fureur.

Le prince, lui aussi, fut hanté longtemps par le souvenir de ces pitoyables êtres ; il en a tracé quelques silhouettes saisissantes :

... Au bord de la route, deux formes marchent, titubent, puis, tournées vers moi, montrent l'épouvantail de leurs corps desséchés, de leurs yeux troubles, seuls vivants dans la figure à la peau plaquée sur les os, à la mâchoire saillante, dans une grimace de tête de mort.

Des gens de la famine, venus des provinces du centre, où il ne pleut pas depuis deux ans, où tout meurt. Eux vont à la recherche d'une « Maison de Pauvres » dans les environs. Des loques sans couleur les recouvrent ; les tignasses embroussaillées grisonnent autour des visages de souffrance, — la femme, plus fine, aux os plus menus, moins difforme que l'homme, dont les jointures lourdes forment des boules au-dessus des tibias. — Et, comme des bêtes, ils se jettent sur le grain cuit qu'Abibulla est allé leur chercher, puis, avec des regards

de crainte tout autour d'eux, s'en vont vite, aussi vite qu'ils peuvent, de leur pauvre démarche hésitante et boiteuse, sans même dire merci.

La « Maison des Pauvres » où ils vont est une cour enclose de murs, contre lesquels des toiles soutenues par des piquets forment auvent. Et là gisent douze ou quinze cents malheureux squelettes, spectres aux omoplates saillantes à couper la peau, les bras réduits à l'épaisseur de l'os, avec la grosseur de l'articulation du coude au milieu, et, au bout de cela, des mains qui paraissent énormes, toutes plates, comme désarticulées. Au-dessus de la maigreur effrayante des jambes et sous les côtes saillantes, la peau tendue se plaque sur les vertèbres à la place du ventre absent. Hommes et femmes, presque tous sont nus, sauf un petit pagne réduit en charpie. Et tous ont ces mêmes yeux hagards, incertains, ce même rictus des dents sorties entre les joues creusées. Presque tous ont, aux saillies des os, la peau crevée, saignante...

Quand la tragédie de Belgrade mit fin si brusquement au règne des Obrenovitch et rendit le trône de Serbie à un Karageorgevitch, le prince Bojidar, avec plus ou moins de réussite, avait fait bien des métiers. Il était las, ses joues se creusaient, son front un peu dénudé paraissait plus haut encore et le lin de ses yeux avait pâli. Mais il riait encore au nez du destin, et luttait toujours, en cachant ses rancunes et ses défaillances.

Maintenant il était orfèvre.

Quand il pouvait se procurer des matières précieuses, il réalisait, comme Lalique, des bijoux artistiques. Mais il devait le plus souvent se restreindre à des objets très simples : il ciselaient des liseuses, des ouvre-lettres, des boutons de robes, des couteaux à fruits ; il tordait en forme de cuillers des branches délicates ; — il en inventa même une pour les bébés, charmante et pratique, qu'il croyait devoir être adoptée, avec enthousiasme, par toutes les mères...

L'événement qui, d'une façon aussi brutale, restaura la dynastie des Karageorgevitch émut et troubla Bojidar, et, malgré le peu d'entente qui régnait entre les branches rivales de la famille, certainement lui rendit l'espoir.

Il pensa que le cousin d'un roi ne pouvait être laissé dans une situation humiliante, — ou, que, en mettant les choses au

pis, le retentissement donné à son nom allait attirer d'innombrables clients et qu'il vendrait tout ce qu'il voudrait, à des prix exorbitants. De toutes façons, l'édifice qui croulait sur lui et que, à bout de forces, il s'efforçait encore de soutenir, pourrait être bientôt reconstruit.

*
* *

Une extraordinaire nouvelle, qui courait les journaux, me fut rapportée, quelque temps après l'avènement de Pierre I^{er}.

Le roi disait-on, en apprenant que son cousin Bojidar était orfèvre, lui avait commandé de composer, tout de suite, un modèle de couronne royale pour la Serbie, en prenant comme motif ornemental la feuille du chêne, emblème de la dynastie ; mais le prince ne consentait à exécuter la commande qu'en collaboration avec moi.

Après une minute d'ébahissement, je devinai que c'était là une espièglerie de Bojidar, prise au sérieux par les reporters. Elle me fit plaisir, car elle témoignait d'un joyeux état d'esprit : peut-être y avait-il du nouveau !... peut-être l'apanage espéré ?...

*
* *

Hélas ! il n'y avait rien !... rien qu'un persistant et décevant espoir... L'apanage ne vint pas...

Plus écrasante encore fut la lutte, plus âpres devinrent les créanciers, irrités des attentes vaines, des promesses irréalisables.

Bojidar était maintenant tout à fait un ouvrier. En bourgeois de velours à côtes, il allait, dès sept heures du matin, à son atelier, au Marais, et, là, travaillait sans relâche. Il déjeunait, sur un banc, au square du Temple, de quelques sous de boudin et d'un morceau de pain ; il allait boire, ensuite, à la fontaine Wallace. Des camarades, à qui il demandait parfois une hospitalité de quelques jours, pour fuir des tracasseries trop aiguës, ont pu dire ce qu'était l'invariable menu de son dîner : une boîte de thon à quarante-cinq centimes et une

tasse de thé. Le prince recommandait beaucoup aux miséreux le thon, « pas cher et très nourrissant ».

Cet ascétisme, qui épuisait ses forces, ne lui était pas très pénible, car, personnellement, il n'avait, autant dire, besoin de rien matériellement. Mais il avait beau s'ingénier à réduire ses dépenses, il n'arrivait pas à faire face aux charges trop lourdes.

Il commençait à ployer sous le fardeau, sa santé s'altérait. Le soir, souvent, il lui fallait dîner en ville, redevenir le prince, faire l'aimable, et cela pour obtenir des commandes, amorcer des clientes : — « les du monde », « les bergères », « les charmeuses », comme il les appelait ironiquement. — Cette contrainte, ce surcroît de fatigue, le mettaient hors de lui. Quand on lui demandait ce qu'il ferait, au cas où l'apanage arriverait :

— Je brûlerai mon habit noir, pour ne plus jamais aller dans le monde ! — s'écriait-il, — et je resterai couché six mois !...

Rien n'est venu, et il est maintenant couché pour toujours, le prince charmant et malheureux, l'ami à jamais regretté par tous ceux qui l'ont connu.

La route la plus douce semblait devoir s'ouvrir devant le prince Bojidar ; il y avait droit, par sa naissance, par ses talents, son noble esprit et son grand cœur compatissant ; le sort contraire l'a hérissée d'épines et de pierres, il y a marché néanmoins bravement et est arrivé tout de même, car « il n'y a pas de chemin qui n'aboutisse au désert... »

On se souviendra de Bojidar comme d'une belle fleur de serre, poussée par hasard hors de tout abri, assaillie par l'ouragan et lui tenant tête avec l'énergie du chêne, — le chêne héraldique, emblème de sa race.

JUDITH GAUTIER

LA FAUSSE BOURGEOISE¹

I

Ces suppléments périodiques de service militaire que la constitution des armées européennes impose aux civils; pour exercer les troupes de réserve et de territoriale, sont le cauchemar de bien des bourgeois paisibles, alourdis dans le bien-être du foyer, ou rivés à leur labeur quotidien par des chaînes que l'habitude a faites, à la longue, plus indispensables que des plaisirs.

Vieilli ou non, maniaque ou point, un civil de trente-cinq ans, convié à faire les manœuvres avec les troupes actives, songe d'abord au sursis. Si on le lui refuse (et, de délai en délai, on doit bien en venir là), il arrive au corps intimidé, méfiant, grognon. La divine, la folle jeunesse n'est plus là; elle n'égaye plus, comme naguère, pour le conscrit, la monotonie de la caserne ou la fatigue des corvées... Maussade, le territorial endosse pourtant la capote, coiffe le shako, entre dans le rang. Les clairons sonnent : en marche, sac au dos! Voilà les manœuvres commencées.

Or, au bout du premier kilomètre, le boutiquier, l'employé, le petit propriétaire, ont déjà pris une allure plus martiale. A l'étape, ils s'étonnent de manger le repas improvisé d'un appétit qu'ils n'apportaient pas au fin déjeuner de la ménagère. Le soir, l'organisation du cantonnement les divertit et leur vaut parfois une aventure que son imprévu rend savoureuse. Le lendemain, les plaisanteries classiques du troupiér fleurissent

1. Published June fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by ALPHONSE LEMERRE.

déjà sur leurs lèvres ; le civil rajeuni marche comme à vingt ans, se passionne pour les « batailles » où l'on engage sa compagnie, devance à l'assaut ses camarades de « l'active ». Si des chefs ne l'arrêtaient à temps, il embrocherait d'une baïonnette réelle l'ennemi fictif. Il dort comme une bûche, mange comme un collégien, chante, siffle, lutine les chambrières. Son ventre rondet s'aplatit. Lui qui se plaignait d'asthme, le voilà qui s'élançe au pas gymnastique, dans les guérets. Sa jeunesse reconquise l'enchanté. Il s'étonne de battre aisément le record des jeunes soldats, plus vifs, mais plus fragiles et moins durants. Il ne s'ennuie plus. Il se sent vivre. Il achève les manœuvres avec une virile ardeur, et ses chefs doivent confesser que lui et ses pareils constituent le meilleur de l'armée.

Avec des nuances, des différences de plus ou de moins, l'officier de réserve ou de territoriale qui fait les manœuvres connaît les mêmes appréhensions à l'avance, suivies des mêmes revanches de gaité, de vitalité. Lui aussi — civil parfois épaissi dans ses habitudes de bureau ou de cercle — profite de cette cure forcée. Lui aussi s'étonne de ne plus connaître l'insomnie, l'inappétence, le vide ennuyeux des heures. Lui aussi goûte l'imprévu des cantonnements, l'arrivée, au crépuscule, dans la petite ville de province. La petite ville somnolait, à son ordinaire, quand, par l'effet d'une retraite inopinée ou d'un astucieux mouvement tournant, les « manchons blancs » refluent vers elle, l'envahissent à l'instant où s'allument ses rares réverbères. Émoi de la municipalité, ordre aux hommes de camper sur le foirail, distribution des billets de logement à Messieurs les officiers...

Le billet de logement ! Quel nom délicieux, évocateur d'aventure, mot du passé légué au présent et qui garde dans le présent sa poétique parure de passé ! L'officier de carrière, que ce rectangle de papier municipal a mis trop souvent en présence d'un couple de provinciaux revêches, de quelque vieille fille sordide, ou simplement de braves gens par trop ignorants de l'hygiène, — l'officier de carrière l'empoche sans émoi et pense simplement, avec une martiale philosophie : « Une mauvaise nuit est bientôt passée ! » Mais le civil, travesti momentanément en héros galonné, l'ingénieur, l'avocat,

l'artiste surtout!... C'est un coupon d'entrée dans l'inconnu, dans le roman, qu'on lui délivre, apostillé par le maire! Le précieux billet à la main, comme il fait sonner ses éperons sur les pavés pointus de la rue du Mail ou du Parvis-Sainte-Opportune, en gagnant le logis qui va le recevoir! Et comme il se redresse dans son dolman, poudreux encore de l'étape, au moment où il lève le heurtoir de la porte et réveille l'âme assoupie de la provinciale maison!

Je ne voudrais pas décourager les vocations naissantes d'officier de réserve, mais la vérité me contraint à dire que durant ma carrière de civil en képi, si j'ai parfois pris part aux manœuvres et frappé chez l'habitant, muni du fameux billet, jamais l'aventure ne me guetta derrière la porte, ne me fit accueil dans la maison. Le conteur seul engerba sa glane au cours des repas médiocres, — en écoutant parler, en regardant gesticuler ses hôtes, — ou bien le soir, seul dans la chambre, toujours trop chaude ou trop froide, selon les saisons, en inspectant l'arrangement des meubles, le décor des murs, tellement significatifs des êtres! Le lendemain, chevauchant botte à botte avec moi, des camarades me relataient parfois telle mirifique réception chez une veuve passionnée, telle soudaine défaillance d'une suave institutrice : — tant mieux pour eux ou pour leur imagination! — Je confessais humblement ma disette... Le hasard, qui mène nos vies, désertait-il donc la mienne dès que je revêtais un uniforme? Non pas! Seulement, pour moi, pour mes « campagnes », le hasard se faisait moral, paternel, quasi puritain. Je ne logeais jamais que chez des gens d'une vertu singulière.

Pourtant, comme il voulait sans doute que je n'oublie point sa royauté, le divin hasard marqua l'un de mes vertueux billets de logement de sa griffe et (de façon assez peu romanesque, d'ailleurs) illustra, une fois, — une seule fois, — mon étape de cette façon d'incident que les vieux romanciers appelaient une « reconnaissance ».

II

Imaginez la plus propre des sous-préfectures de la Flandre française, pays propre; dans cette sous-préfecture, la rue la

plus nette uniquement bordée de maisons bourgeoises, repeintes chaque année; imaginez qu'un samedi soir (c'est-à-dire le jour où toute ville flamande rince ses façades du sol au faitage et balaye ses pavés comme un parquet), un poudreux lieutenant d'artillerie sonne devant la plus blanche, la mieux débarbouillée parmi ces demeures de la fée Proprette : vous aurez l'image exacte de mon arrivée à Saint-X..., durant les manœuvres d'automne, en 1905. La porte me fut ouverte par une femme de chambre en bonnet et en tablier d'une blancheur conventuelle. Dès le vestibule, je constatai que l'excellent aspect de l'extérieur était confirmé par le cosu de l'ameublement. Rien d'artistique, des meubles modernes encadrés par des tentures modernes; nulle fantaisie dans l'arrangement des objets, mais aussi (ce qui est rare en province) aucune faute de goût ni d'harmonie. Cependant, épouvantée par ce soudard mal astiqué, la chambrière prit mon billet de logement sans prononcer une parole, et, me laissant en suspens, disparut lestement et silencieusement par l'escalier du fond. Les tapis bien brossés, les acajous et les noyers bien frottés, les cuivres lumineux semblaient me considérer avec stupeur : « Quel est cet intrus qui ose introduire ici l'affreuse, la nuisible, la détestable poussière ? »

L'instant d'après, j'aperçus une femme d'une trentaine d'années qui descendait posément l'escalier : point jolie, petite, un peu forte, de beaux cheveux, elle était vêtue d'une jupe de drap foncé; une ceinture de cuir jaune serrait à la taille une blouse de taffetas gris. Je remarquai ses solides chaussures de marche cirées en miroir. Elle tenait mon billet de logement.

— Monsieur, — me dit-elle sans sourire, mais avec une sorte de cordialité discrète, bien flamande, — soyez le bienvenu. Monsieur Vouillemans n'est pas encore rentré de son bureau. C'est donc moi qui vais vous conduire à votre chambre.

Tout en me parlant, elle m'inspectait du regard, puis ses yeux se reportaient sur le tapis, où, malgré mes précautions, se marquait la trace de mon entrée. Elle chercha évidemment une solution qui conciliât son goût de la propreté avec la courtoisie hospitalière, ne la trouva pas, et enfin prit son parti :

— Voulez-vous me suivre, monsieur ?

Après elle, je montai deux étages. En traversant le palier de

l'entresol, j'entendis de jeunes voix chuchotantes; j'aperçus, derrière une porte entrebâillée, des frimousses curieuses de bébés qui se poussaient l'une l'autre pour regarder le militaire.

Au second étage, mon hôtesse, ouvrant une porte, dit :

— Voici votre chambre.

J'entrai à sa suite, et je fis sur-le-champ cet inventaire machinal auquel s'accoutume le descripteur professionnel. C'était une grande pièce carrée, bien province, une chambre vouée au bleu et au blanc, reps bleu sur les sièges, fleurettes bleues au papier, rideaux de calicot blanc à bandes bleues drapant l'alcôve et les deux fenêtres. L'odeur du linge frais et de la verveine y régnait. Aux murs, deux grandes lithographies représentaient, l'une Mazarin, l'autre Richelieu. Une pendule et des candélabres d'albâtre décoraient la cheminée. Le lit s'enfonçait dans une alcôve, entre une penderie et un cabinet de toilette : dans ce cabinet, la servante qui m'avait reçu disposait un *tub* et de l'eau chaude. Les fenêtres donnaient sur un jardinet si méticuleusement dessiné et ordonné qu'il ressemblait à une épure. Arbres et arbustes s'y groupaient en symétriques alternances. La pelouse du milieu figurait une ellipse irréprochable, flanquée de deux massifs fleuris qui me firent aussitôt penser à deux tartes.

Je me confondis en remerciements. J'étais ravi de mon gîte.

— La valise est déjà dans la penderie, — fit madame Vouillemans; — votre brosseur vient de l'apporter.

Elle hésita, un moment; puis, désignant l'active chambrière qui débouclait la valise :

— Vous sera-t-il déplaisant — continua-t-elle — d'être servi par Ernestine? Nous n'avons pas de valet de chambre et j'aimerais mieux, je l'avoue, que votre ordonnance n'entrât pas dans les appartements.

Je protestai que je saurais me contenter d'Ernestine.

— Alors, tout va bien, — répliqua la dame, avec un léger, très léger sourire. — Le bouton de la sonnette est à droite de la cheminée.

Nos yeux se rencontrèrent, comme elle prononçait ces mots. Ses prunelles d'une agréable fadeur bleuâtre, s'attachèrent aux miennes avec tant de fixité que les miennes cédèrent, se détournèrent assez gauchement.

— Nous dînons à sept heures, monsieur, — dit enfin madame Vouillemans.

— Je serai exact, madame. Et je m'excuse encore...

Elle ne répondit rien, fit signe de la suivre à Ernestine, qui attendait. Et, la porte refermée sur elles, je me trouvai seul.

« Une grande chambre, un bon lit, un *tub*, l'eau chaude en abondance, sans doute une table soignée, car la patronne a l'air d'une maîtresse femme... Voilà qui vaut toutes les aventures, étant donné surtout que je passe trente-six heures ici : car demain, c'est dimanche!... »

Ainsi méditais-je, tout en m'accordant la joie, rare en temps de manœuvre, d'une toilette poussée à fond... Soudain je me rappelai le regard qu'avait, tout à l'heure, attaché sur moi mon hôtesse :

« Si Bénézech avait logé dans cette maison, il m'aurait fallu entendre demain un récit croustillant... »

Bénézech était mon lieutenant en second, un Toulousain à figure de ténor, à qui le hasard du logis chez l'habitant valait de merveilleuses aventures. Ou du moins il les racontait, et on l'écoutait avec indulgence : cela faisait passer les interminables chevauchées au pas, sur le flanc des batteries.

« Bah! — pensai-je, en revêtant mon meilleur uniforme pour faire honneur à mes hôtes, — Bénézech lui-même, j'en suis persuadé, n'attirerait pas cette calme Flamande hors des sentiers du devoir. Mais alors, que me voulait-elle? On eût dit qu'elle avait quelque chose à me demander, qu'elle hésitait, qu'elle n'osait pas... Nous verrons bien!... »

J'étais prêt, « tubé », rasé, paré, vingt minutes environ avant l'heure fixée pour le dîner. J'allais allumer une cigarette, quand un scrupule m'arrêta :

« Non, décidément, on n'a pas le droit de fumer ici : cela fleure trop le savon et la verveine... et je suis sûr que la digne madame Vouillemans maudirait l'incivil artilleur!... »

Je remis mon étui dans ma poche, et, pour attendre le dîner, j'allai m'accouder à l'une des fenêtres. L'ombre descendait sur les lauriers d'Espagne, taillés en cubes, sur les rosiers taillés en boule, sur les ifs taillés en pions d'échecs. Dans le crépuscule, les deux tartelettes de fleurs se confondaient avec la

pelouse. Une cloche de couvent sonna la demie de sept heures ; une autre lui répondit ; puis ce fut le carillon de l'église diocésaine qui gambada, un instant, à la mode flamande, dans le clocher voisin... En même temps, un coup léger fut frappé à ma porte et je reconnus la voix d'Ernestine qui disait :

— Si monsieur l'officier veut descendre souper...

Le « souper » ne démentit pas mes pronostics. Dans une salle à manger tendue de rouge, à chaises de solide cuir, à buffet de chêne sur les panneaux desquels se détachaient des perdreaux sculptés et que chargeait une pesante argenterie, je goûtai une cuisine savoureuse, un peu lourde en viandes. Je bus d'ailleurs d'excellents vins, tirés en mon honneur d'une de ces caves copieuses, savamment et amoureuxment composées, comme on n'en trouve peut-être plus qu'en Flandre. Outre madame Vouillemans et son mari, fort bel homme d'une quarantaine d'années qui eût figuré noblement dans la *Leçon d'Anatomie* ou dans la *Corporation des Drapiers*, — je soupai avec une parente âgée, vivant sous le même toit, — les deux filles du ménage, — onze et dix ans, le portrait chlorosé de leur mère, — et avec l'inévitable institutrice badoise. J'appris que M. Vouillemans dirigeait un important tissage, créé par lui, et qui commençait seulement à prospérer. J'appris aussi que la famille comptait deux autres enfants, deux jumeaux, venus sur le tard, il y avait dix-huit mois à peine. En rappelant ce souvenir, mon hôte et sa femme échangeaient de ces regards qui suggèrent à l'observateur le moins en éveil : « Ces deux êtres-là s'aiment encore d'amour. » Et cela se comprenait aussi à l'intonation caressante avec laquelle il prononçait le nom de sa femme, qui était le nom d'une héroïne de Lessing : « Minna ». J'eusse pu, me semblait-il, doser les éléments de cet amour : assez de désir, de joie physique, pour aiguïser la tendresse ; une sincère reconnaissance du bon travailleur à la parfaite ménagère, et réciproquement ; la douce habitude d'une vie sans angoisses ; enfin les enfants, où des âmes pures et dépourvues d'égoïsme, comme celles-ci, se sentent vraiment renaitre.

« Bénézech a bien fait de ne pas loger ici, pensai-je : il y perdrait son temps et sa faconde. Voilà un parfait ménage. »

D'ailleurs la maîtresse de la maison, affable avec moi, ne me témoignait plus la moindre curiosité.

Le dîner fini, elle monta dans la chambre des enfants; M. Vouillemans me mena dans son cabinet, fumer et boire. Les cigares (contrebande belge, me confia-t-il) étaient bons, le genièvre parfait; une agréable digestion rendit mon hôte peu à peu plus loquace.

— Voilà — me dit-il — notre vie de provinciaux. Je voudrais que vous ne gardiez pas un trop mauvais souvenir de l'avoir partagée un soir. Ah! cela ne ressemble pas à votre vie de Paris, à vous surtout, monsieur, qui êtes artiste... Mais madame Vouillemans, qui pourtant a été élevée à Paris, n'aime pas Paris. Le goût d'habiter en province fut certainement une des raisons qui la décidèrent à m'épouser... Je ne crois pas qu'elle l'ait regretté, — ajouta-t-il avec un gros rire.

Il reprit du genièvre, vida son petit verre à moitié, puis continua :

— Moi, je suis forcé d'aller à Paris un jour par semaine, pour mes affaires : c'est ma corvée la plus pénible. Je l'accepte par nécessité; mais je ne me sens vivre que quand je respire à nouveau l'air de ma petite ville, quand je rentre dans mon usine et dans ma chère maison... C'est peut-être parce que j'ai créé mon usine et bâti ma maison... Mes parents, après avoir possédé une grosse fortune, m'avaient laissé en mourant une situation embarrassée... Oh! de vingt-cinq à trente-cinq ans, je n'ai guère dormi! Maintenant ça va, Dieu merci! Mais j'ai fourni un tel effort que je n'ai plus de goût que pour le train courant de mes affaires et le repos chez moi, entre mes enfants et ma femme.

Et, finissant son verre d'un seul coup, il ajouta :

— Minna n'est pas une femme ordinaire.

Je corroborai :

— Madame Vouillemans est charmante.

— Ce n'est pas une femme ordinaire, — répéta-t-il. — Elle tient sa maison!... vous avez remarqué?... Dans notre pays, presque toutes les femmes sont bonnes ménagères : c'est dans la tradition, c'est dans le sang. Eh bien! madame Vouillemans, qui est née à Paris, tient sa maison comme pas une de mes compatriotes. On la cite pour cela ici, on la jalouse. La vérité, c'est

que sa maison est la perfection même, comme tenue... Vous me jugez ridicule, monsieur, et je le suis, puisque je vous vante mon logis le jour où j'ai le plaisir de vous y recevoir. Mais, voyez-vous, moi, j'ai la manie de l'ordre. Ce que j'admire le plus au monde, c'est l'ordre... Je suis convaincu que l'ordre, c'est d'abord le succès et l'argent : mes parents n'avaient pas d'ordre, ils ont gaspillé leur fortune ; j'ai refait la mienne, moi qui ai de l'ordre... Mais l'ordre, c'est aussi le bonheur. Aucun être humain ne m'a jamais paru heureux, sans l'ordre... Parce que, voyez-vous, le bonheur, ce n'est pas tel ou tel événement rare, considérable, qui vous arrive, qui vous donne de la joie pendant quelques heures ou quelques jours et auquel, fatalement, on s'habitue, au point que bien vite on se retrouve ni plus ni moins heureux qu'avant. Le bonheur, c'est la chose de toutes les heures ou de toutes les minutes ; c'est la température, le lit, la table, le vêtement ; c'est de n'être jamais heurté inutilement, froissé, agacé ; c'est de trouver à portée de votre main l'objet dont vous avez besoin ; c'est de réduire au minimum la part de l'imprévu, parce que, neuf fois sur dix, l'imprévu est l'ennemi ; c'est, enfin, de n'aimer qu'un petit nombre d'êtres et de pouvoir compter sur leur affection... Réfléchissez, monsieur, vous verrez que tout cela, au fond, c'est de l'ordre. De l'ordre dans les projets, de l'ordre dans l'arrangement des choses autour de soi, de l'ordre dans les affections : car le cœur a sa comptabilité. Je tiens strictement la mienne, de ce côté-là aussi : les prétendus amis qui se sont montrés mauvais payeurs en amitié, je les ai mis en faillite d'amitié, je vous en réponds !... Vous comprenez qu'avec ces idées-là, j'aurais été le plus malheureux des hommes si j'avais épousé une femme désordonnée... Quand je pense que je me suis marié par amour, toqué comme un collégien d'une jeune et jolie Parisienne !... Heureusement, je suis tombé sur la perle des perles. Que voulez-vous ? on a son étoile !

M. Vouillemans se tut, mâchonnant béatement le culot de son cigare belge. J'admirais, à part moi, la magnifique contradiction de cet esprit si pondéré, qui se déclarait presque lyriquement ennemi de l'imprévu, et confessait en même temps que son bien le plus précieux était dû à un acte en somme hasardeux : son mariage.

La porte du cabinet s'ouvrit. Madame Vouillemans entra,

s'assit très simplement auprès de son mari. Ils se prirent la main et parlèrent des enfants, surtout des deux jumeaux, dont ils citaient les récentes facéties. Je regardais Minna : elle avait la même jupe, la même blouse, la même ceinture et les mêmes bottines qu'à la minute où elle m'avait accueilli. Pas plus que sa coiffure, aucun détail de son ajustement n'avait bougé. Elle m'apparut grandie de tout le piédestal que venait de lui dresser l'éloquence bourgeoise de son mari : — la Déesse de l'Ordre, de l'ordre domestique et provincial. — En même temps, je cherchais à démêler dans son apparence les raisons de la passion qu'elle avait inspirée... Oui, quinze ans plus tôt, avant que la province l'eût ainsi ouatée, empâtée, cette femme pouvait avoir été jolie, tentante. Les traits se devinaient fins, quand on les dépouillait mentalement de leur bouffissure actuelle. Le corps avait dû être à la fois mince et potelé. Les mains restaient petites, bien taillées. Le soleil de la vingtième année luisant là-dessus, elle avait pu être une demi-beauté...

Un léger, un lointain choc de souvenir évoqua très vaguement en moi, et pour un instant infiniment court, l'image de la jeune fille qu'avait dû être madame Vouillemans. — Mémoire ou imagination ? — Je n'aurais pas su le dire... Déjà l'évocation avait disparu, comme un souffle sur un miroir, et j'essayais vainement de la rappeler quand Minna se leva :

— Monsieur doit être fatigué... Et, d'ailleurs, — ajouta-t-elle en se tournant vers moi, — nous avons coutume, mon mari et moi, de monter à onze heures précises.

III

« Dans un pareil lit, et avec vingt-deux kilomètres de cheval au pas dans les jambes, je ne vais faire qu'un somme jusqu'à demain matin. »

Ainsi avais-je pensé en m'enfonçant entre les draps de fine toile flamande tissés par les métiers de M. Vouillemans. Pourtant il ne faisait pas jour encore quand, après une lutte assez longue et à moitié consciente pour retenir le sommeil, je m'éveillai tout à fait, prêtant l'oreille...

Dans le silence absolu de la maison, une voix perçante de

marmot gémissait, pleurait, hurlait éperdument. Une autre voix toute pareille rivalisa bientôt avec la première. « Tiens! — pensai-je, — ma chambre est juste au-dessus de celle des jumeaux. Fâcheuse affaire! »

Je ne m'obstinai point à me rendormir avant que le concert des héritiers Vouillemans eût pris fin. Ma bougie allumée, je constatai que ma montre marquait quatre heures et quart. « J'aurai bien le temps de compléter ma nuit! C'est demain dimanche : pas d'étape! » Je soufflai ma bougie et j'attendis patiemment. Déjà l'un des jumeaux se taisait. L'autre, en revanche, faisait tapage pour deux. « Quels petits rageurs a enfanté ce couple placide! Dans ce palais de l'ordre, on n'a tout de même pas trouvé moyen d'empêcher les enfants de brailler... Mais quoi! entend-on le bruit que font ses propres enfants?... Ou, quand on l'entend, n'est-ce pas la plus douce des musiques?... Si, comme moi, les Vouillemans sont éveillés par leur progéniture, je gage que ce vacarme les incite aux plus tendres épanchements. Les piailllements de ses marmots ne choquent pas plus M. Vouillemans que les marques du temps sur le corps et sur le visage de madame Vouillemans, parce que ce sont *ses* enfants et que c'est *sa* femme... » Comme je méditais ainsi, la fugitive évocation de madame Vouillemans à vingt ans, qui m'avait traversé l'esprit sans que j'eusse pu me rendre compte si c'était imagination ou souvenir, ressuscita soudain, mais cette fois tout à fait précise. Je revis nettement certaine apparition blonde et frêle, certaine Ophélie de vingt ans vêtue en Parisienne élégante, que j'avais croisée, un jour, sur un seuil illustre.

« Ce serait-elle?... Cette bourgeoise rancie dans la graisse et dans l'ordre?... Non, je me trompe... Et puis, j'ai vu *l'autre* si peu de temps!... Garde-t-on un souvenir à ce point net d'une personne qu'on a tout juste aperçue, une seule fois, sur un palier d'escalier? »

Pourtant ma mémoire s'obstinait :

« C'est elle, c'est elle!... Ah! j'y suis! je n'ai pas vu seulement la jeune fille : j'ai vu sa mère... Et *c'est à sa mère qu'elle ressemble aujourd'hui*, à sa mère que j'ai regardée naguère tout à loisir. »

Content d'avoir résolu ce petit problème de physiologie

mnémonique, et désormais certain de ne point me tromper, je fis l'excursion du souvenir dans le passé, déjà vieux de douze ans, que cette rencontre illuminait. Les deux jumeaux enfin apaisés restituaient le silence à la maison Vouillemans; mais je n'avais plus envie de me rendormir. Je revivais, sans le moindre effort de mémoire, — et avec cette netteté d'évocation qui est, je crois, le don distinctif des romanciers, — une des plus curieuses scènes de vie artistique auxquelles il m'eût été jamais donné d'assister.

C'était en 1893; je travaillais à ma première pièce, et, de temps en temps, j'allais en lire quelques scènes au maître du théâtre d'alors, qui me faisait l'honneur de son amitié : Alexandre Dumas fils. Voici comment nous procédions. J'arrivais environ une heure avant le déjeuner. Je lisais mon manuscrit : Dumas, vêtu de cet ample « complet » bleu, tout d'une pièce, qui était sa tenue de travail, m'écoutait sans rien dire. Si je levais les yeux vers son masque formidable aurolé de cheveux blancs et roux, je n'y devinais ni approbation ni critique. Ma lecture achevée, nous nous mettions à table. Alors, tout en déjeunant, Dumas commentait ce que je lui avais lu, approuvait, discutait, combattait les théories, puis, çà et là, bifurquait dans les anecdotes : sa mémoire en contenait d'innombrables et nul conteur de nos jours n'a hérité la verve et l'esprit dont il les illustrait. Si bien qu'à ces déjeuners je finissais par oublier ma pièce, et par ne plus songer qu'au divertissement supérieur que m'offrait mon hôte.

Alexandre Dumas était alors en pleine gloire; ses œuvres, partout reprises, triomphaient simultanément sur plusieurs scènes. C'est dire que bien des appétits, bien des espoirs gravitaient vers lui. Sa porte était assiégée. Il la fermait rigoureusement pendant ma lecture : la consigne était donnée, une fois pour toutes; on ne nous dérangeait à aucun prix. Après le déjeuner, au contraire, au moment du café et des cigares, il recevait en ma présence. Quémailleurs, femmes en peine de consultations psychologiques, jeunes auteurs en gésine dramatique, cabotins, cabotines, impresarios, une amusante troupe comique ou tragique défilait alors. Le grand dramaturge les accueillait avec une sorte de rudesse courtoise

que je n'ai vu personne pratiquer depuis, et qui ne froissait personne : car pour tous il savait trouver, à la fin de l'entretien, soit une aumône, soit un encouragement, selon le cas. Cet homme illustre, si diversement jugé par ses contemporains, avait, en somme, un cœur de pitié et de bonté.

— J'ai croisé sur votre seuil une charmante visiteuse, — lui dis-je en arrivant un matin, vers onze heures, mon rouleau à la main. — Est-ce une actrice ?

— Une blonde mince?... Ophélie habillée par Laferrière et coiffée par Virot... Elle n'est pas au théâtre, mais elle brûle d'y entrer. Et, ma foi, elle ne manque pas de tempérament. Elle m'a dit tout à l'heure, ici, la scène de *la Princesse de Bagdad*, vous savez ? la scène des cheveux et du corsage, avec un élan, une fougue... Ce sera quelqu'un, cette petite. Je ne la perdrai pas de vue.

— De quel monde est-elle ?

— Elle dit qu'elle est d'une bonne famille, naturellement. Elle m'a plutôt l'air d'une petite entretenue, quelque fin morceau pour vieux financier discret... Mais il me semble qu'elle vous occupe beaucoup, jeune homme, mon Ophélie?... Allons ! allons ! asseyez-vous et lisez-moi votre papier. Nous ne sommes pas ici pour bavarder.

A vrai dire, « l'Ophélie » ne m'occupait guère, et je l'oubliai tout à fait au cours de ma lecture. Il ne fut plus question d'elle pendant que nous déjeunions ; et je crois bien que je n'y aurais plus jamais songé de ma vie, si, tout de suite après le déjeuner, un incident très vif ne nous l'eût rappelée.

Le valet de chambre vint présenter une carte en disant :

— Cette dame demande à parler à monsieur.

Le maître lut un nom bourgeois quelconque.

— Connais pas, — fit-il. — Jeune ? vieille ?...

— Une dame entre deux âges... très convenable... pas d'un théâtre.

Dumas sourit de ce mot.

— Faites-la entrer, — dit-il.

Nous vîmes entrer une dame d'environ quarante-cinq ans, l'air timide, mais éminemment correct et bourgeois, une dame en soie et en velours, vêtue, à l'évidence, de ce qu'elle avait de plus cossu, ayant coiffé de sa plus belle capote à plumes

noires, pour rendre visite au grand homme, ses cheveux blonds à peine pâlis par l'âge. Point n'était besoin de la compétence spéciale du valet de chambre pour reconnaître que cette respectable visiteuse n'avait rien d'une mère d'actrice. Elle fit une révérence à Dumas, m'en fit une autre, puis s'assit, intimidée à l'extrême.

— Vous pouvez parler devant monsieur, — fit Dumas, — c'est mon secrétaire.

La dame m'adressa un nouveau salut, toussa, releva sa voilette pour tamponner de son mouchoir roulé en boule son visage congestionné et ses yeux émus, enfin se décida à parler, — d'abord par bouts de phrases entrecoupés, puis tout d'une haleine.

— Monsieur... ou plutôt maître... n'est-ce pas? c'est comme cela qu'on appelle... les... les grands hommes comme vous... les... maîtres, enfin?... m'a fille m'a dit cela... Excusez-moi si je suis troublée... voici ce qui m'amène. Il faut vous dire que je suis veuve... oui, je suis restée veuve à trente-cinq ans, avec une fille unique. Mon mari était dans l'industrie, à Armentières. Il faisait bien ses affaires, quand il est mort... Malheureusement, il est mort trop jeune... avant la fortune. Enfin, il m'a tout de même laissé une bonne aisance et j'ai pu élever ma fille à Paris, avec tous les grands professeurs... Oh! de ce côté-là, ce qu'il y a de mieux, elle l'a eu, à n'importe quel prix; des cachets de dix francs, de vingt francs, je n'y ai jamais regardé. L'an dernier, un professeur du Conservatoire lui donnait tous les mois une leçon de piano à cinquante francs... cinquante francs par leçon, vous m'entendez?... C'est vous dire, n'est-ce pas?...

Dumas me jeta un coup d'œil gai, mais se garda bien d'interrompre la visiteuse, qui, maintenant lancée à toute allure, continua :

— Je ne rechignais pas devant la dépense pour l'éducation de ma fille, parce que je me disais que, jolie comme elle est, avec une centaine de mille francs de dot qu'elle a, en bonnes valeurs, si en plus de cela elle possédait une éducation supérieure, je n'aurais pas de peine à la marier... d'autant plus que j'ai gardé des relations dans le Nord, dans le monde industriel... Quand je lui parlais de mes projets, elle ne disait ni oui ni

non ; elle riait, elle m'embrassait... Elle est si gentille, si affectueuse !...

(Ici la brave dame eut une courte crise d'émotion, et renfonça quelques larmes dans ses yeux, à coups de mouchoir.)

— Tout allait donc aussi bien que possible, quand, il y a un mois, Hermine (elle s'appelle Hermine) vient un soir s'agenouiller près de moi, m'embrasse, me cajole, et finalement me déclare qu'elle veut entrer au théâtre, que c'est une vocation irrésistible, qu'elle ne sera jamais heureuse si elle ne la suit pas... Vous devinez ma stupeur, ma désolation ! Certes, maître, j'admire le théâtre... surtout les grandes pièces comme les vôtres... et j'admire les grands acteurs qui les jouent, les acteurs de la Comédie-Française, par exemple. Avec ceux-là, on est toujours sûr, comme on dit, de passer une bonne soirée... Nous ne nous faisons pas faute d'aller aux Français, Hermine et moi... souvent plusieurs fois par semaine. Et je voyais bien qu'elle s'y plaisait. Elle prenait des leçons de diction, débitait très bien des vers, ou des tirades en prose... Mais de là à entrer au théâtre, n'est-ce pas ? il y a un abîme. C'était si loin de nos habitudes, de nos traditions de famille !... tous industriels, ou fonctionnaires... il y a même eu un amiral et un chanoine... Cela ne vous froisse pas, maître, ce que je dis là du théâtre ?

— Non madame, — répondit Dumas. — Je pense, comme vous, que la vie de théâtre est une ordure !

— Ah ! — fit la bonne dame interloquée.

Il lui fallut un moment pour se remettre.

— Je ne dormis pas, vous pensez bien, — reprit-elle, — la nuit qui suivit cette déclaration d'Hermine. Les jours suivants, j'essayai de la ramener à d'autres idées, je lui fis toutes les objections qui me vinrent à l'esprit. Mais elle est plus forte que moi pour discuter. « Ou j'ai du talent, — disait-elle, — ou je n'en ai pas. Si j'en ai, je réussirai sans avoir besoin de compromissions. Crois-tu donc que je n'aie pas de talent ?... » Je ne pouvais pas dire que je croyais une chose pareille, puisque je lui trouve un talent énorme et qu'elle me tire les larmes des yeux quand elle me joue vos scènes, maître !... Enfin, après quinze jours de discussion, elle m'a entortillée si bien, en me jurant que nous ne nous quitterions jamais, en me démontrant qu'on peut très facilement rester honnête femme à la

scène, que j'ai fini par tomber d'accord avec elle sur ce point : que si elle avait un vrai talent, un grand talent, certifié par quelqu'un d'indiscutable... eh bien ! à la grâce de Dieu !... je permettrais.

— Et vous m'avez choisi comme expert, — interrompit Dumas de qui la figure, d'abord amusée par le papotage de la dame, s'était embrunie peu à peu.

— Oh ! ce n'est pas moi, maître, qui ai eu l'idée !... D'abord, ne vous connaissant pas personnellement, je n'aurais jamais osé. C'est Hermine, qui m'a proposé... Elle m'a dit : « Voyons, maman ! Si Alexandre Dumas te dit que j'ai de l'avenir, le croiras-tu ?... Et me laisseras-tu travailler ?... » Que faire, monsieur ? J'ai fini par accepter cette sorte d'expertise, comme vous dites. Vous ne pouvez pas vous tromper, habitué comme vous l'êtes aux choses de théâtre. Et si ma fille a du talent, après tout, je ne veux pas qu'elle souffre, qu'elle soit malheureuse, faute de l'exercer.

— Alors, vous vous imaginez, ma chère dame, — fit le maître, — que votre gamine, si elle a le théâtre dans le sang, y renoncera parce que je lui aurai dit qu'elle n'y fera rien de bon ?... Elle déclarera que je suis une vieille bête et n'en courra que plus vite vers les coulisses.

— Ne croyez pas cela, monsieur Alexandre Dumas, ne croyez pas cela ! Hermine est une petite fille loyale comme l'or ; elle n'a qu'une parole. Elle m'a juré sur les cendres de son pauvre père qu'elle se conformerait exactement à votre avis... D'ailleurs, — ajouta la dame avec un sourire, mais d'une voix plus hésitante, — la question de discuter cet avis ne se pose pas... puisque vous le lui avez déjà donné, et qu'il est conforme à ce qu'elle désire...

— Que diable me chantez-vous là ? — s'écria Dumas. — J'ai conseillé quelque chose à votre fille, moi ?... Mais je ne l'ai jamais vue de ma vie, votre fille !...

— Si, maître, — reprit la dame, sans se démonter le moins du monde (ses yeux, au contraire, rayonnaient). — Vous l'avez vue... Elle est venue vous voir, elle vous a récité une scène de *la Princesse de Bagdad*.

— Comment est-elle, votre fille ?... Il en vient tant ici, de demoiselles qui me récitent *la Princesse de Bagdad* !

— Une blonde mince, avec des yeux bleu clair... très jolie... ce n'est pas parce que c'est ma fille que je le dis... vraiment très jolie... Elle est venue vous voir aujourd'hui même, à onze heures...

— Ah! l'Ophélie... — grommela Dumas.

Il ne répondit pas tout de suite. La bonne dame souriait triomphalement. Moi, qui connaissais le Jupiter dramatique, je regardais les nuées s'assembler sur son front.

— Eh bien! madame, — s'écria-t-il enfin, — vous direz à votre Hermine qu'elle n'a aucun talent, qu'elle n'arrivera jamais à rien et que ce n'est pas la peine qu'elle se présente au Conservatoire : elle serait refusée.

Le visage de la mère se décomposa :

— Cependant, — balbutia-t-elle, — Hermine m'avait dit...

— Hermine vous a dit des sottises... Quand elle m'a eu récité sa scène, j'étais pressé, et, pour me débarrasser d'elle, je lui ai fait des compliments de politesse. Vous concevez, madame, que je ne peux pas supporter ici les crises de nerfs de toutes ces petites demoiselles en mal de cabotinage. Alors, dame! je m'en tire comme je peux... d'autant plus que, sur dix qui me consultent, il y en a neuf qui vont vers le théâtre avec des projets où le talent dramatique ne sert à rien... Mais puisque c'est sérieux, cette fois, je vous répète, à vous, la maman, que votre Hermine est faite pour la scène comme moi pour être évêque. Je n'ai aucune raison de vous dissimuler la vérité, voyons! Et vous avez senti que c'est à vous que je la dirais, puisque vous êtes venue me trouver après votre fille...

— Je suis venue — sanglota la pauvre femme — parce que je tenais à m'entendre redire par vous ce que vous aviez dit à Hermine... Cela m'aurait donné plus de force, plus de courage... Mais je ne doutais pas que vous ne lui eussiez dit la vérité... Oh! je n'en doutais pas!

Elle se leva, bouleversée, sa capote de travers, essuyant ses yeux, moitié avec son mouchoir, moitié avec sa voilette. Dumas alla vers elle et l'accompagna vers la porte :

— Allons, madame, pas d'émotion!... pas de chagrin!... cela n'en vaut pas la peine, je vous l'assure... Rentrez chez vous, racontez la chose à votre fille. Si elle ne vous croit pas,

elle n'a qu'à revenir ici : je suis prêt à lui répéter ce que je viens de vous dire... Otez lui le goût des planches, à cette gamine. Mariez-la vite. Elle est faite pour cela.

La porte refermée sur la visiteuse, le grand écrivain se retourna vers moi.

— Avez-vous vu cette vieille toquée?... C'est une bourgeoise renforcée, bourgeoise de naissance, de tradition, de mœurs. Eh bien ! la voilà désespérée parce que sa fille ne sera pas cabotine. Ah ! elle était prête à tout ; à porter la boîte à fards, à peloter les acteurs et les directeurs, à recevoir les bouquets et des billets de rendez-vous pour sa fille !... Dans toute maman, décidément, il y a une proxénète qui sommeille... Qu'est-ce que vous avez à écarquiller les yeux comme ça ?

— Que voulez-vous, maître ? — répliquai-je, — c'est vrai, je n'y suis plus !... La fille de cette brave dame, c'est bien notre Ophélie ?

— *Votre* Ophélie, oui.

— Eh bien ! je n'ai pas rêvé... vous me disiez vous-même, il n'y a pas deux heures, que cette Ophélie avait un tempérament rare, qu'elle ferait son chemin et que vous ne la perdriez pas de vue... A la mère vous venez de dire le contraire, et avec une dureté, vous qui êtes si bon !...

— D'abord, je ne suis pas bon, — fit Dumas, bougon. — Et puis, vous ne comprenez donc rien ?... Quand je l'ai reçue, avant déjeuner, votre sacrée Ophélie, j'ai cru que j'avais affaire à une petite farceuse fortement déniaisée... un fin morceau pour vieux financier, comme je vous l'ai dit... Mais voilà que sa bonne femme de mère arrive ici, me raconte qu'elle est une veuve d'industriel, une bourgeoise (il n'y a qu'à la voir, du reste), qu'elle ne manque pas d'argent, qu'elle a élevé sa fille pour le mariage, et que la petite est honnête... Et vous voulez que je pousse cette gamine-là au théâtre, dans cette sentine ?... Merci ! On n'y manquera jamais de gourgandines... Et puis, tenez, parlons d'autre chose !

Telle était la scène qui me revenait en mémoire, à dix ans de distance, dans le silence rétabli de la maison Vouillemans. Sur l'identité de madame Vouillemans et de « mon Ophélie »

je n'avais pas le moindre doute : certaines affirmations de la mémoire sont si précises, si impérieuses, qu'on ne les discute pas ; la réalité n'a pas plus de certitude. D'autre part, « Minna » n'était pas ici, comme je l'avais cru, le prénom de l'héroïne de Lessing, mais le diminutif d'Hermine. Enfin, le dénouement de l'aventure se devinait aisément et concordait avec le début : Hermine, comme elle l'avait juré à sa mère, avait accepté l'arrêt d'Alexandre Dumas ; elle avait renoncé au théâtre, s'était mariée, s'était alliée à une de ces familles du Nord où sa mère avait gardé des amitiés. Elle avait suivi son mari en Flandre, y avait fondé un foyer, fait souche de petits Flamands et de petites Flamandes. Le vœu du grand moraliste dramatique avait reçu un magnifique accomplissement.

« Elle est parfaitement heureuse, — pensai-je ; — là-dessus, pas l'ombre d'un doute. Et je suis sûr qu'elle bénit dans ses prières l'auteur du *Demi-Monde*. A-t-elle cependant raconté à son mari qu'il doit à Dumas fils sa femme et son bonheur ? Je le lui demanderai à elle-même, si je la vois un moment en tête-à-tête. Et cela l'étonnera d'autant moins qu'elle m'a reconnu... »

Dans la profonde paix nocturne, le carillon de la cathédrale égrena ses notes sautillantes, puis cinq heures sonnèrent. Je me rappelai que j'étais là pour dormir, et, de nouveau bien enfoncé dans la toile verveinée de mon lit, je ne tardai pas à oublier Hermine, les jumeaux, Alexandre Dumas, le passé et le présent.

IV

L'occasion de m'entretenir en tête-à-tête avec mon hôtesse me fut offerte le lendemain. Un abondant déjeuner dominical, auquel je fus admis, avait réuni la famille. M. Vouillemans sortit en même temps que les derniers invités pour se rendre à son cercle ; les fillettes furent emmenées à la promenade par une tante ; madame Vouillemans resta au logis avec sa vieille parente, la nourrice et les jumeaux.

Je regagnai ma chambre et je m'assis près de la fenêtre, le *Service en campagne* dans les mains. Mais je ne l'ouvris même pas. L'après-midi limpide et calme sentait le repos

du dimanche. L'épure symétrique du jardinet était obliquement partagée par un clair soleil et par un lavis d'ombre. Madame Vouillemans lisait sous mes fenêtres, étendue dans un *rocking-chair*. Les deux bessons prenaient leurs ébats sous l'œil de la nourrice, qui, tout en veillant sur eux, égrenait un chapelet. Je m'intéressai aux ébats des deux bessons. Ils étaient comiques, de ce comique de clowns, de ce comique anglais, pince-sans-rire, qu'exercent naturellement les bessons de tous les pays. Grands et forts pour leur âge, — déjà ils trottaient fort à l'aise, — vêtus pareil d'un paletot de drap rouge, coiffés d'un béret rouge, avec un petit jupon blanc, des bas blancs et des souliers rouges. Impossible de les discerner l'un de l'autre, pour qui n'était pas le père, la mère ou la nourrice. Leur langage était assez indistinct, mais ils se comprenaient évidemment l'un l'autre sans paroles, par de mystérieux signes ou peut-être simplement par la communication des yeux. D'ailleurs ils faisaient peu de bruit, ne criaient pas, ne riaient jamais.

En ce moment, ils complétaient quelque chose, tournant leur dos rouge à la nourrice, les deux bérets rouges se touchant : — une étrange fleur rouge, une fleur double semblait poussée à même le gravier de l'allée. — Leur colloque terminé, ils se séparèrent. L'un des deux bérets rouges se dirigea, sans se presser, vers le fond du jardin, où s'élevait une petite tonnelle ; l'autre rallia sa nourrice, s'entortilla dans ses jupes, et soudain, d'un geste étonnamment sûr, précis, tira la pointe du chapelet. La nourrice lâcha prise :

— Vilain ! vilain !... Veux-tu me rendre mon chapelet ?... Allons, Armand, donne le chapelet à Nounou...

Armand se fit prier un peu, très peu, puis rendit le chapelet. Mais quand la nourrice se rassit, l'autre béret rouge avait disparu... Elle appela :

— Henri !... Henri !...

Nulle réponse. Elle se leva, cria encore :

— Henri !...

Rien ne bougea.

— Où est ton frère ? — demanda-t-elle à Armand.

Armand resta impassible, il avait ramassé un caillou rond et l'examinait, dans l'attitude d'un vieux géologue.

— Henri! Henri! — cria la bonne femme, que l'inquiétude commençait à gagner.

Elle fourra son chapelet dans sa poche et courut vers le fond du jardin... Madame Vouillemans avait quitté son livre, et observait la scène. Au moment où la nounou atteignait l'angle droit de la tonnelle, un béret rouge apparut à l'angle gauche, et le petit bonhomme s'avança sans hâte, regardant, lui aussi, un caillou avec l'attention d'un diamantaire. Avant que la nourrice eût fait le tour de la tonnelle, les deux bérets rouges s'étaient rejoints auprès de leur mère et semblaient se communiquer les résultats de leur étude lapidaire. Madame Vouillemans ne put s'empêcher de rire. Je riais moi-même de bon cœur. Elle leva la tête et m'aperçut.

— Voilà à quoi ils passent leur temps, — me dit-elle. — Ils font cent malices à cette pauvre Gudule, qui est bien la meilleure fille du monde.

— Ah! madame! — dit la nounou, — ils me feront perdre la tête.

— Ils sont vraiment très divertissants, — déclarai-je. — Voulez-vous me permettre de les voir de près?

— Mais certainement! Vous serez d'ailleurs bien mieux, par ce joli temps au jardin, que dans votre chambre.

On me présenta les bessons, qui m'inspectèrent avec méfiance. On joua avec eux au jeu de les « mêler », comme deux boules de billards, et de me demander, après, qui était Henri, qui était Armand. Quand je voyais l'une près de l'autre leurs deux frimousses, rien ne me semblait plus aisé que de distinguer l'une de l'autre. Ils allaient, un instant, se cacher derrière l'ample jupe de leur nounou, revenaient; et je ne savais plus : je les dénommais au hasard, presque toujours à contre-vérité.

Madame Vouillemans consulta une petite montre qu'un bracelet attachait à son poignet gauche :

— Nounou, — fit-elle, — voilà cinq heures. Rentrez les petits. C'est l'heure de la bouillie.

Quand nous fûmes en tête-à-tête dans le paisible jardin, elle se tourna vers moi :

— N'est-ce pas qu'ils sont drôles? Aucune des petites ne nous a jamais amusés autant qu'eux, à leur âge.

Elle souriait et sa figure, que je considérais attentivement, sa figure aux traits arrondis, aux yeux calmes, et aussi sa pose confortable, tranquille, sans apprêt, et aussi sa voix lente, bien articulée, tout en elle respirait la sérénité, le goût de sa vie, et, pour autant que ce mot ait un sens humain, le bonheur.

« Dumas a eu raison, — pensai-je; — voilà une femme heureuse, plus heureuse qu'aucune comédienne que j'aie jamais rencontrée! »

A ce moment, les pâles prunelles bleues de madame Vouillemans s'attachèrent sur les miennes, comme la veille. Mais, cette fois, nous comprîmes que nous songions à la même chose et nous ne pûmes nous empêcher de sourire. Toute explication préliminaire devenait superflue : je m'en abstins.

— Ce qui m'étonne, madame, — dis-je, — c'est d'avoir été reconnu par vous.

— Tout de suite... dès le vestibule.

— Que moi, je vous aie reconnue, cela n'avait rien de surprenant : je ne pouvais oublier certaine apparition blonde, rue Ampère...

— Oh! je vous en prie..., — interrompit la jeune femme, avec un air d'aimable ennui. — L'apparition blonde, ça ne pouvait que vous empêcher de me reconnaître : j'ai beaucoup changé, je le sais. C'est même pour cela qu'il vous a fallu du temps, à vous, pour vous rappeler!... Je vais d'ailleurs être franche : si ma mémoire fut plus prompte, la cause n'en est pas que votre extérieur m'eût particulièrement frappée, il y a douze ans... Seulement, vous êtes la figure humaine qu'ont aperçue mes yeux à une minute de ma vie où mon cerveau bouillait, où mes nerfs étaient en émoi, où je me trouvais, comme on dit, dans un état de « réceptivité » extraordinaire. Depuis, j'ai vu quelques portraits de vous dans des journaux ; j'ai lu que vous aviez été l'ami d'Alexandre Dumas : et je me suis toujours doutée que c'était vous que j'avais croisé sur le palier, rue Ampère, le 5 juin 1893.

Elle parlait toujours posément, et son visage n'était pas moins calme. Cependant je sentais que ce qu'elle disait maintenant l'intéressait plus que tout ce qu'elle m'avait dit jusqu'alors, même quand elle me parlait de ses enfants. A cause de cette

lointaine et discrète émotion que je devinais en elle, j'évitai de faire la moindre question : c'eût été risquer de l'effrayer, dissiper son envie de confidences ; — elle aussi, j'en étais sûr, souhaitait des paroles plus intimes, cherchait la question convenable. — Après quelque temps d'un silence qui, tout de même, nous rapprocha, nous fit mieux communiquer, elle demanda :

— Vous étiez encore chez Dumas quand ma mère y vint, n'est-ce pas ?

Je fis signe que oui.

— C'est bien ce que j'ai pensé, au portrait qu'elle me fit du témoin de sa visite.

Et, après un silence :

— Pauvre maman ! Vous ne vous doutez pas que vous avez beaucoup aggravé son humiliation. « Si, encore, — me disait-elle, — j'avais été seule avec Dumas !... Mais devant ce jeune homme, qui avait l'air de se moquer de moi !... » Je sais bien qu'elle se l'est imaginé et que vous ne vous moquiez pas. Mais ma mère était si affolée, si bouleversée ! Et il paraît que Dumas la traita si durement !...

Non seulement quand les femmes écrivent, mais parfois même quand elles parlent, il faut chercher leur vraie pensée plutôt dans le ton que dans les mots. Ce que me disait à ce moment madame Vouillemans signifiait tout autre chose que les mots prononcés, et je distinguais le vrai sens derrière le masque des mots. Elle voulait me dire (et elle me disait avec son intonation devenue indécise, timide, avec ses yeux devenus interrogateurs) : « Je désire entendre, racontée par vous, qui fûtes un spectateur de sang-froid, cette scène que je connais seulement à travers le récit de ma mère, de ma mère qui était une excellente femme, mais un peu bornée et qui, ce jour-là, avait perdu la tête... » Oui, tout cela m'était exprimé dans les « pauvre maman ! » les « il paraît que Dumas la traita si durement !... » Pour la première fois depuis vingt-quatre heures, je compris que ce placide visage de bourgeoise pouvait exprimer la passion et qu'une flamme pouvait luire derrière la verroterie bleue de ce regard.

— Madame, — lui dis-je, — non seulement, pendant cette scène pénible, je ne songai pas à me moquer de madame

votre mère, mais je fus certainement aussi mal à l'aise qu'elle, et j'aurais voulu la réconforter, la consoler et vous consoler aussi.

— Alors, Dumas fut vraiment très dur ?

Elle ne s'avisait plus de dissimuler, maintenant. Elle était franchement curieuse, franchement questionneuse. Elle approcha même son *rocking-chair* de ma chaise, comme pour faciliter la confiance.

— Très dur, non ; mais très net.

— Il déclara bien que je n'avais aucun avenir, que même je ne réussirais jamais à entrer au Conservatoire ?

— Oui.

— Il m'avait dit exactement le contraire, à moi-même, deux heures auparavant, quand je lui eus récité la grande scène de *la Princesse de Bagdad*... Je sais bien qu'il a expliqué à maman que c'était là un moyen de se débarrasser des candidates importunes. Mais tout de même... pourquoi m'avoir félicité si chaleureusement ?... pourquoi m'avoir promis (ce que je ne lui demandais pas) de s'intéresser à ma carrière ?... Il était si facile d'être seulement poli... évasif !... Oh ! de cela surtout, je lui en veux... En me donnant cette espérance et en me l'ôtant tout de suite après, il m'a fait inutilement souffrir... pour le plaisir. C'était mal !

Madame Vouillemans eut, à ces mots, une si violente émotion qu'elle faillit bien, je crois, fondre en larmes. Mais l'excès même de cette émotion la réveilla, comme il arrive quand on est ému en rêve. Elle se ressaisit, d'un effort que l'orgueil suscita plutôt que le souci des convenances.

— Je dis cela, — fit-elle (et de nouveau les yeux, le visage se masquèrent), — je dis cela... comme je le dirais d'une autre... Car, pour ce qui me concerne, je ne puis que rendre grâce à Dumas.

— C'est ce que je me dis à moi-même, madame, depuis que je vous ai retrouvée.

— Son rude conseil a vraiment créé ma vie présente. J'ai tenu parole, j'ai renoncé au théâtre d'une façon absolue, définitive. Je n'ai même pas voulu revoir le maître, lui demander la confirmation de l'arrêt prononcé devant ma mère. Ma mère elle-même m'y engageait : car c'était elle, la pauvre femme,

qui maintenant se désespérait. Au fond, elle n'avait jamais su avoir d'autre volonté que la mienne : après quelques objections timides, elle avait désiré, autant que moi, ce qu'elle me voyait souhaiter. « Ma chère maman, — lui dis-je, — j'ai pris librement Dumas pour arbitre ; Dumas affirme que je n'ai aucun avenir : c'est la réponse de la Destinée... »

— Vous êtes à ce point fataliste ?

— Je ne marche jamais contre le vent du sort... Le sort, qui avait, selon moi, parlé par la bouche de Dumas, continua d'ailleurs à manifester sa loi. Le fils d'un compatriote, d'un ami de mon père vint à Paris, moins de huit jours après, nous voir, voir ma mère, plutôt, pour une affaire : quelques actions d'une société, que maman possédait et que l'ami voulait racheter pour renforcer un groupement... Le jeune homme dina chez nous : un garçon sage, énergique, froid... Vous le connaissez : c'était Antoine Vouillemans, mon mari... Il s'éprit de moi comme un fou...

— Il me l'a dit, — fis-je, en souriant.

— J'avoue qu'il me plut beaucoup aussi et tout de suite... Non, vraiment, il n'y eut pas le moindre dépit dans mon consentement au mariage : le théâtre fut très vite oublié. Trois mois plus tard, j'étais mariée, installée dans cette sous-préfecture de province... Un an après, je mettais au monde notre petite Hélène... Le travail de M. Vouillemans prospérait, à mesure que s'accroissait la famille ; son excellent cœur m'était chaque jour plus cher. De mon côté, je m'appliquais à lui faire la maison et la vie qu'il voulait, hors desquelles il ne saurait être heureux : pas d'imprévu, pas de fantaisie ; beaucoup de régularité, un ordre parfait... Mon mari a toutes les qualités, mais il est le contraire d'un artiste : quand il veut désigner un individu qui mène mal ses affaires, ou dont la moralité lui paraît répréhensible, il dit volontiers : « Cet artiste d'un tel !... » ou encore : « Cette espèce d'artiste !... » Vous avez constaté, monsieur, que notre logis n'est pas le temple de l'art... Je l'ai fait ainsi, d'abord pour plaire à mon mari ; et puis, peu à peu, je l'ai compris et aimé comme je l'avais fait : j'ai compris et aimé aussi cette vie de bourgeois provinciaux, dont notre logis est l'image. Le goût de l'ordre, chez mon mari, va jusqu'à la crainte des caprices, même favorables, du sort ; il

n'aime pas le mot « chance ». Il admire le sang-froid, l'équilibre moral, jusqu'à considérer les gens très sensibles comme des demi-fous : de là son aversion pour les artistes et pour l'art en général. Eh bien ! tout cela, que mon mari a dans l'instinct, dans le sang, pour ainsi dire, je l'ai acquis peu à peu ; tout cela s'est incorporé à moi.

— Effet de l'amour !

— Sans doute : j'adore mon mari. Mais pas seulement effet de l'amour. Ma raison a été peu à peu conquise, après mon cœur. Voyez-vous, monsieur, c'est Antoine qui a raison : le bonheur est dans l'ordre. Quiconque le cherche ailleurs, dans l'imprévu, dans l'émotion, obéit aux mêmes impulsions que les joueurs et que les alcooliques : il quête la secousse violente ou l'abêtissement. Voilà la vérité : aujourd'hui j'en suis sûre, sûre ! Tous les sensitifs qui cèdent à leur sensibilité sont bientôt des névropathes, des malades. Tous les passionnés extrêmes aboutissent au crime ou au suicide... Et les artistes ! Par ce que nous connaissons de la vie des plus célèbres, nous pouvons juger de ce que vaut, en fait de bonheur, la vie des médiocres, la vie des artistes en général ! Avouez que c'est à frémir. Le théâtre surtout... oui, le théâtre, qui m'est apparu autrefois comme un paradis... Je ne m'occupe guère maintenant des acteurs ni des actrices ; mais, enfin, je lis les journaux ! Ah ! combien Dumas parlait juste quand il prononçait ces mots dont ma pauvre maman fut effarée : « une ordure » !

Madame Vouillemans avait débité cette réplique avec une chaleur de convertie, que ne ressentent guère les gens nés dans la foi et qui n'ont jamais eu besoin de se convertir.

— Pourtant, votre mari a fait un mariage d'amour, un mariage de passion ?

Elle rougit.

— C'est une objection que je lui ai posée moi-même aux premiers temps de notre mariage. Il m'a répondu : « Si j'avais craint que tu ne fusses pas la compagne que je souhaitais, ce n'est pas parce que tu me séduisais physiquement que je t'aurais épousée. Mais j'ai eu le pressentiment dès que je t'ai vue, et la certitude dès que je t'ai connue, que tu me rendrais heureux. Ce n'est pas de l'emballement ; c'est de la clairvoyance.

J'insistai :

— N'empêche que, tout mariage comporte de l'incertain, M. Vouillemans eût été plus fidèle à ses principes en restant garçon.

— Il vous répondrait, comme il m'a répondu à moi-même, que prendre un parti n'est pas faire acte de joueur. L'acte du joueur, c'est d'escompter le sort, c'est de table sur ce qu'on ne voit pas. L'homme équilibré ne table que sur ce qu'il voit.

Évidemment, cette théorie « se tenait ». Mais je ne pouvais me défendre de la trouver un peu pharisienne. Chasser l'imprévu de la vie (outre que c'est pratiquement impossible), n'est-ce pas en exclure le dieu, le dieu inconnu auquel les prévoyants habitants d'Athènes avaient dressé un autel? Un peu pharisienne, la thèse du ménage Vouillemans m'agaçait un peu. Fût-ce cet agacement, ou tout simplement la curiosité professionnelle, qui me fit émettre une question que je retenais depuis le commencement de notre entretien, par une espèce de pudeur, par la peur confuse de faire du mal? Vraiment, ce fut comme malgré moi que je dis :

— En sorte, madame, que vous ne regrettez pas de n'avoir pas été célèbre, acclamée, comme une Sarah Bernhardt ou une Bartet?

La paisible bourgeoise enveloppa du regard son jardinet géométrique, la blanche façade de sa maison, nuancée de rouge par le déclin du soleil.

— Oh! non, non! — fit-elle. — Le procédé de Dumas a été brutal, bizarre; il m'a peinée inutilement. Mais je bénis le résultat; je bénis mon manque de talent. Car, grâce à mon manque de talent, j'ai trouvé le bonheur.

— Alors, madame, je puis vous apprendre sans péril que Dumas vous parlait sincèrement, à vous, quand il vous prédisait un bel avenir à la scène.

J'avais à peine dit cela que j'eusse voulu reprendre mes paroles, madame Vouillemans s'était levée, le visage subitement envahi de sang. Elle balbutia :

— Comment?... comment?... Je ne comprends pas.

Effrayé de l'effet de ma phrase, je battis en retraite :

— Je veux dire — fis-je — que, probablement, Dumas a exagéré la sévérité de son appréciation : il n'aimait guère voir les jeunes filles du monde se faire actrices, et...

— N'essayez pas de rattraper votre phrase, — interrompit presque rudement madame Vouillemans. — Dumas vous a parlé quand vous avez été seul avec lui... Oh! je m'en doutais bien!... Je sentais bien que les choses, telles que maman me les racontait, étaient inexplicables. Voyons! monsieur, parlez! il fallait ne rien dire du tout... ou bien vous me devez l'explication complète.

Elle avait trop raison contre moi. Je pris mon parti. D'ailleurs il ne me déplaisait pas de réhabiliter dans cette âme de femme la mémoire de mon vieux maître.

— Dumas, madame, — lui dis-je franchement, — a agi dans votre cas en homme loyal, sage, et bon, en moraliste assez sûr de sa morale pour ne pas hésiter à se substituer au Destin. Il pensait ce qu'il vous a dit après vous avoir entendue réciter *la Princesse de Bagdad*. Il vous l'a dit, parce que vous voyant venir chez lui seule, point timide, jolie, élégante, douée de tempérament, il n'a point supposé que vous fussiez une jeune fille du monde... La visite de votre mère l'a renseigné.

Je contai, fidèlement, cette visite, et l'étonnement que j'en avais ressenti, et comment je l'avais exprimé au maître. Je rapportai sa phrase : « Vous voulez que je pousse cette gaminelle au théâtre, dans cette sentine?... merci!... on n'y manquera jamais de gourgandines. »

Madame Vouillemans m'écoutait, debout, immobile devant moi. La nuée de sang qui lui avait tout à l'heure empourpré le front et les joues s'évaporait lentement; elle devint pâle comme à son ordinaire, puis pâlit davantage... Quand je faisais mine de m'arrêter elle me disait : « Allez! allez!... » Quand elle comprit que je n'avais plus rien à lui apprendre, elle resta debout devant moi. Et je vis poindre de grosses larmes dans les yeux qu'elle fixait sur moi; de lourdes larmes qui venaient éclore sur le bord des paupières, puis roulaient sur les joues molles, sur le corsage de satin brun, sur la jupe, par terre, sans qu'elle songeât même à les étancher. Rien n'était plus poignant que ce regard, obstinément fixé sur moi, dans cette lente stillation de larmes.

Je me levai; je tentai une excuse :

— Madame... je suis navré... Jamais je ne vous aurais conté tout cela si j'avais pu prévoir...

On eût dit que ma voix la réveillait. Elle chercha vivement son mouchoir, s'essuya les yeux; elle me regarda d'un air hostile :

— Oh! c'est mal... C'est mal! — fit-elle.

Et, sans que je pusse deviner à quoi s'adressait ce reproche, à l'acte de Dumas ou à ma révélation, elle me tourna le dos et, presque en courant, gagna la maison. Je restai seul dans le jardinet géométrique, où déjà descendait l'ombre, avec une fraîcheur assez aigre.

V

Dans les aubes d'automne, quand la batterie chemine sur la route, précédée par ses chefs à cheval, escortée par les chansons de marche des canonniers, l'officier de réserve qui fait les manœuvres jouit d'une vie pleine, forte, saine, amusante. Les galonnés de l'armée active sont blasés là-dessus; le civil, point : c'est pour lui comme une fête. D'abord, le civil (s'il n'est pas un chasseur passionné) ignore l'aube en toute saison, l'aube exquise, adorable enfance du jour. Puis, rarement, dans le tran-tran de son effort individuel, il connaît la chaude sensation de la vie collective, de l'action en groupe, en masse, sensation si réconfortante, si savoureuse! Ah! les bonnes étapes! De rudes chansons jaillissent des rudes gosiers des hommes, rythmant le pas :

Trois orfèvr', un jour de Saint-Éloi,
S'en vir'nt dîner chez une horlogère;
Trois orfèvr', un jour de Saint-Éloi
S'en vir'nt dîner chez un bon bourgeois...

ou encore :

Un bateau chargé de riz
Descendait l'long d'la rivière;
Une dame de Paris
Envoya sa chambrière...

Le jour n'est encore que le reflet du soleil invisible; il fait

frais, l'air embaume, la rosée retient la poussière sur les routes. Les fermes s'agitent, les charrues gagnent les champs pour recommencer à préparer les prochaines emblavures... Tiens! une petite ville à l'horizon!... Elle surgit d'un pli de la plaine, grandit, se précise; après des détours et des côtes, nous y voilà. La route, soudainement pavée, devient la rue principale, la « rue de la République ». Comme elle dort, la petite ville!... Ses voies désertes ne laissent pas apercevoir, le matin, comme celles des capitales, les dernières palpitations d'une vie nocturne; et, si proche de la campagne, la petite ville renfrognée semble ignorer que l'active journée du paysan est entamée déjà autour d'elle et qu'il fait grand jour sur le Mail, sur la place de l'Église, sur le boulevard Gambetta... Allons! allons! il faut réveiller la petite ville paresseuse. Si les pas de nos chevaux, si le bruit de nos caissons, de nos affûts roulant sur le pavé n'y suffisent pas, sonnez, trompettes! Un air jailli de vos cuivres, pour secouer la léthargie de la petite ville!... Oh! les amusantes mines de bourgeois effarés que nous montrent soudain les croisées entr'ouvertes! Et les jolis ébouriffements de jeunes filles, de jeunes femmes, tirées du lit en plein sommeil, accourues aux fenêtres pour voir défiler la batterie!... Ainsi est traversée la petite ville dans le fracas de guerre... Une! deux! une! deux! voici le pont sur la rivière, un faubourg, des restes de rempart... Et de nouveau, c'est la route blanche, la route du pays de France, entre les platanes et les peupliers...

Ainsi chevauchais-je botte à botte avec le camarade Bénézech, sur les cinq heures du matin, le lendemain de ma conversation avec madame Vouillemans. Je n'avais pas revu mon hôtesse depuis cette conversation, depuis qu'elle m'avait laissé seul, si brusquement, dans le jardinet géométrique, en disant : « Oh! c'est mal, c'est mal... » Le soir, j'avais diné avec le mari et la vieille parente. Les deux fillettes dinaient chez leur tante.

— Ma femme vous prie de l'excuser, monsieur, — m'avait dit M. Vouillemans. — Elle est sujette, surtout depuis la naissance de nos deux petits, à des crises de migraine qui la forcent à s'aliter parfois vingt-quatre heures de suite, sans prendre aucun aliment. Oh!... ce n'est qu'ennuyeux, ce n'est pas grave... D'ailleurs, les crises s'espacent de plus en

plus et les médecins espèrent qu'elles finiront par disparaître.

Notre dîner manqua de joie. L'excellent mari ne cachait pas son souci : sans la nécessité d'être courtois avec son hôte, il n'aurait évidemment pas quitté le chevet de sa femme. Quant à moi, j'étais furieux contre moi, et je me gourmandais intérieurement :

« Triple idiot ! Tu avais bien besoin de bavarder, de troubler cette âme de cabotine assoupie dans une épaisse ouate bourgeoise !... Seras-tu guéri désormais de cette malsaine curiosité qui veut, à tout prix, regarder le dedans des âmes ? »

Dès que le dîner fut fini, M. Vouillemans dut remonter auprès de la malade ; moi-même, j'avais hâte de me mettre au lit.

— Je vous fais mes adieux, — me dit M. Vouillemans, — car je sais que demain matin vous montez à cheval à quatre heures.

Nous nous serrâmes la main.

Le lendemain matin, quand je partis, sauf la diligente Ernestine qui me servit, toute la maison était encore plongée dans le sommeil.

Je ne quittai pas sans angoisse cette maison d'ordre et de bonheur, où, hôte imprudent, j'avais peut-être apporté un germe de trouble. Il me peinait surtout de n'avoir pu revoir madame Vouillemans. Mais qu'y faire ?... Lui écrire ?... J'essayais de trouver les termes d'une lettre convenable, tandis que Bénézech, d'une voix de fer, me racontait ses aventures de l'étape précédente. Bénézech n'aurait eu garde de passer quarante-huit heures sans aventures !

— Mon vieux, — disait-il, — quand j'ai aperçu cette petite en face de ma fenêtre, qui repassait un jupon, et fraîche comme une rose du Bengale, tu sais ?... et toute décolletée à cause de la chaleur du fourneau... je me suis dit : « Henri, si tu laisses échapper une occasion pareille, tu n'es qu'un... »

Et Bénézech, dans cette hypothèse, se qualifiait sévèrement. Mais vous pensez bien que c'était une pure hypothèse, et que, dans le fait, il avait au contraire mérité qu'on le comparât aux plus audacieux dons Juans. Lui-même ne s'en faisait pas faute.

— Mais tu ne m'écoutes pas ! — s'écriait-il enfin, de méchante humeur.

Il avait raison : je ne l'écoutais guère, et je n'écoutais non plus que d'une oreille distraite les chansons des canonnières. La sensation de vie en commun ne m'échauffait pas le cœur comme de coutume ; la gloire du matin ne rayonnait pas en moi comme aux précédentes étapes. Je pensais à madame Vouillemans, la fausse bourgeoise que j'avais démasquée devant sa propre juridiction, si imprudemment !... Et le remords d'avoir créé de la souffrance humaine me gâtait à la fois la beauté du jour et la joie de l'action.

Mais, quoi qu'en disent les théoriciens de la morale, la conscience humaine travaille à éliminer le remords comme le sang à éliminer les poisons. Que j'aie senti la gêne obscure de ce mauvais souvenir décroître peu à peu jusqu'à la fin des manœuvres, c'est-à-dire pendant une douzaine de jours ; que la reprise de la vie civile (où l'on redevient si soudainement un autre homme, où l'on dépouille vraiment avec l'uniforme la pensée de l'officier) m'ait rendu assez tôt ma liberté d'esprit et ait rangé cet incident parmi ceux que la mémoire conserve, mais qui ne l'obsèdent point, — est-ce la marque d'une sensibilité supérieure ou inférieure à la sensibilité moyenne des hommes ? Je n'aurai pas l'outrecuidance de le décider. La sincérité m'oblige à dire que, deux mois et demi après les manœuvres, je ne pensais à madame Vouillemans que si le hasard d'une conversation, d'une lecture, d'une rencontre, me rappelait le pays flamand, la personne d'Alexandre Dumas, le goût des jeunes filles modernes pour le théâtre, ou les surprises d'un billet de logement : — en un mot, des choses latérales à madame Vouillemans elle-même. — Alors, certes, je reparaissais un instant devant le tribunal de ma conscience. Je lui fournissais rapidement quelques arguments à décharge qui s'étaient élaborés en moi, presque d'instinct, ou du moins sans que j'eusse le souvenir d'y avoir contribué par le moindre effort : « Oui, j'avais eu tort, évidemment, de ne pas tenir ma langue. Mais cette dame m'affirmait si formellement qu'elle bénissait sa destinée ! Elle semblait si heureuse de son sort ! Elle accusait si injustement le grand Dumas de discourtoisie et de méchanceté !... » Ces arguments ne valaient, sans doute, pas grand'chose. Ma conscience, cependant s'en contentait et prononçait aussitôt

mon acquittement. Pour tout dire en un mot, je m'étais pardonné.

C'est alors — vers la fin de la même année — que je reçus une lettre timbrée de Saint-X... et dont la suscription, bien que tracée par une main inconnue, me révéla tout de suite, par des caractères graphologiques étonnamment contradictoires, l'âme double de son auteur, madame Vouillemans.

La lettre disait :

Monsieur,

Comme je serais humiliée si vous étiez tenté d'attribuer cette lettre au désir que j'aurais de vous occuper de moi ! Mon souvenir tient certainement fort peu de place dans votre mémoire, je le sais ; je trouve cela tout naturel. La mienne peut moins facilement oublier, non pas votre personne, mais les incidents de ma vie auxquels le hasard vous a mêlé deux fois. Et je vous avoue tout de suite que je ne pense pas à vous sans malaise.

J'avais d'abord cru découvrir au fond de ce malaise une assez vilaine rancune. Oui, il me semblait que j'étais irritée contre vous, que je vous en voulais de m'avoir fait du mal. Après votre départ, je fus, en effet, très souffrante ; une grippe intestinale me mit en danger pendant quelques jours. Cette maladie, direz-vous, n'a aucun rapport avec notre entretien ? Elle en avait pourtant, j'en suis sûre. La grippe guérie, j'endurai de cruelles souffrances morales. Les médecins appelèrent cela de la neurasthénie. Comment cette seconde crise s'est résolue, je vous le conterai tout à l'heure. Mais quand elle a été résolue, heureusement résolue, j'ai constaté avec surprise que votre souvenir me causait encore du malaise. Et cependant je vous l'assure, — et je vous le prouverai, — je ne vous tenais plus rancune... Alors ?...

Eh bien, en réfléchissant, en scrutant mon cœur, j'ai compris que j'éprouvais, à votre égard, une sorte de gêne d'amour-propre, ou plutôt... comment dire ?... un froissement de coquetterie morale. Parfaitement guérie maintenant d'esprit et de corps, j'évoquais toujours les instants où vous m'aviez vue, vous, pour la dernière fois, tellement bouleversée que je ne savais plus même retenir mes larmes ni m'empêcher d'articuler en syllabes les pensées tumultueuses que j'aurais dû cacher... Oh ! que je me sois montrée à vous dans cet état, je ne me le pardonnerai jamais !... Ma pudeur en est blessée ; l'image que je vous ai laissée de moi m'obsède, m'incommode sans relâche. « Il croit que cette loque féminine, cette détraquée qui perd la tête, en appre-

nant, à douze ans de distance, qu'elle aurait pu être cabotinc, il croit que cette folle, c'est moi, c'est mon vrai moi!... » Voilà ce que je pense, et cette idée m'est intolérable. Non! non! je ne veux pas, je ne peux pas supporter que quelqu'un au monde ait de moi cette opinion. J'en souffre comme peut souffrir un honnête homme qui, dans une certaine circonstance, a senti peser sur lui un injuste soupçon d'indélicatesse. Ou comme une épouse fidèle, qu'un être humain, un seul, a surprise dans l'apparence de la faute.

Croiriez-vous que j'ai failli aller à Paris, vous trouver chez vous, me justifier?... Mais j'ai eu peur, cette fois encore, de ne pas être « moi » en votre présence. Décidément, il vaut mieux que je vous écrive, de ma maison où la paix est revenue, où j'ai le loisir de m'expliquer à vous, et, je l'espère, de vous convaincre.

Je commence par un aveu, qui vous donnera tout de suite la mesure de ma sincérité; le trouble dont vous avez eu le spectacle n'a pas été passager. Je ne m'en suis pas remise en quelques heures, ni en quelques jours. Tant que mon mal physique me laissait assez de répit pour penser, je pensais obstinément : « Ma vie a été gâchée... » J'ai insulté ma destinée. J'ai demandé compte à Dieu de ce coup du sort inique, permis par lui. Toutes les réalités précieuses qui m'appartenaient, fortune, considération, mes enfants, mon mari, tout cela m'a brusquement paru ne rien valoir auprès de ce que j'avais perdu. Folie, n'est-ce pas?... Je ne nie pas que j'aie été un peu folle! Ma folie consistait à ressentir subitement, dans mon cœur de femme mûre, provinciale, garrottée par mille lois sociales, l'ardeur de ma vingtième année, ma griserie de petite Parisienne libre, et le même besoin effréné d'action, d'art, de célébrité...

Jadis il n'avait pas fallu moins, pour me dompter, que l'humiliation soudaine, infligée par Dumas. Alors j'avais haï l'art de cette haine qui est du désir à rebours, comme certaines femmes haïssent un homme adoré qui les a trahies : — en pensant à lui sans relâche, en le gardant pour mobile secret de toutes leurs actions. — Ma vocation avortée d'artiste demeurait, sans qu'on s'en doutât autour de moi, sans que je m'en doutasse moi-même, le motif secret de mon prudent mariage, de ma sage vie de provinciale. Déçue par ma foi primitive, j'embrassai avec une ardeur de néophyte la foi contraire qui m'était proposée, prêchée, qui était magnifiquement pratiquée devant moi par mon mari. Ma soumission à cette foi nouvelle fut une revanche. En excluant de ma vie la passion, l'imprévu, la fantaisie, l'art même, et en étant heureuse dans une vie pareille, je triomphais sans relâche d'une destinée qui m'avait exclue de tout cela. L'amour réel que m'inspirait

mon mari, la joie d'être mère, le bien-être de chaque heure seliguaient d'ailleurs pour me faire illusion. Comment aurais-je pu douter de ma victoire sur le passé, puisque j'en étais venue au dégoût sincère pour ce que j'avais tant souhaité, jeune fille?... Oui, monsieur, le théâtre me faisait horreur. Ni mon mari ni moi n'y mettions jamais les pieds. Lui n'y tenait guère; moi, d'y aller me causait un malaise physique. Cet excès même aurait dû m'avertir, n'est-ce pas? Eh bien! non... Je ne manquais pas de bonnes raisons pour me l'expliquer à moi-même, raisons de morale ou raisons d'hygiène. Il fallut le choc que vous avez donné à mon illusion pour la détruire.

Je me souviens qu'à peine remontée dans ma chambre, après vous avoir quitté, je m'abattis à plat ventre sur mon lit, cachant mes yeux à la lumière pour mieux regarder au dedans de moi. Et je fus épouvantée de ce que j'y vis : toute ma vie en ruine, et cette seule pensée : « La vie que je rêvais jeune fille était la vraie. Tout le reste n'est rien. J'ai ce rien; et j'aurais pu avoir la vraie vie!... »

Monsieur, la souffrance physique est parfois le meilleur dérivatif à la torture du cœur : je crois que, si je n'étais pas tombée malade, j'aurais définitivement perdu l'esprit dans cette maison, au milieu de ces êtres qui signifiaient l'ordre, le prévu, la règle, et qui, par conséquent, m'oppressaient, m'irritaient, m'exaspéraient; en face de mon mari qui ne comprenait rien à mon état, à qui je ne pouvais rien dire et de qui les questions et la sollicitude même me persécutaient. Et puis, soyons franche! autre chose encore que le sentiment de ma vie manquée me désolait : j'avais pris conscience de ma déchéance physique, qui m'était, avant, tellement indifférente que je ne la remarquais même pas. Maintenant j'observais avec minutie, en tête-à-tête avec les miroirs, ma taille, mon visage. Une horreur me prenait de cet être déformé, ravagé, fané, que douze années avaient fait de moi. Pourtant j'avais été jolie, très jolie! Pourtant, au même âge que moi, et plus tard, des femmes de théâtre, telles que Bartel, Hading, Sarah, gardaient tout leur attrait!... La cause de ma déchéance physique, c'était donc encore l'affreuse vie que j'avais menée!... Et j'en accusais cette vie, et la ville, et la maison et les êtres autour de moi... Tout cela me devint tellement odieux que je crus ne plus pouvoir le supporter. J'irai jusqu'au bout de mes aveux, monsieur : je pensai à me libérer. Non pas, tout de même, pour entrer au théâtre : je vous ai dit que j'avais conscience de ma déchéance physique. Mais pour renaitre à ce qui me semblait de nouveau la vie, pour fuir la province, le calme bourgeois et surtout l'ordre, l'ordre détesté!...

C'est alors que se déclara une terrible crise de grippe intes-

tinale. On craignit l'appendicite. Je souffris beaucoup et, comme on parlait de m'opérer, je dus envisager l'hypothèse de la mort. Cela me fut salutaire; je ne m'en doutai pas sur l'heure; mais cela m'apparaît maintenant. La souffrance physique exerce sur nos peines morales une cruelle souveraineté; elle les efface en nous imposant des douleurs, sinon plus fortes, du moins, semble-t-il, plus proches et qui ne nous laissent pas le répit de rêver. Tandis que, comme disaient les médecins, je « faisais » de la grippe intestinale, je fus tout entière à cette cruelle élaboration, puis ensuite à l'élimination de mon mal. Et quand le danger fut conjuré, quand, dans l'anémie générale de mon être, il me sembla que mon cerveau recommençait à penser, mon cœur à sentir, ce fut une si débile pensée, une sensation si amortie, que cela ne pouvait plus s'appeler de la souffrance : c'était plutôt une grande tristesse, une mélancolie profonde. Je n'avais plus horreur de ma maison; au contraire, je m'y réfugiais maintenant avec une sorte d'épouvante : ma faiblesse me rendait précieux les êtres et les choses familiers, les dieux protecteurs du foyer. La présence de mon mari me devenait indispensable, et pourtant je ne lui témoignais guère de tendresse. Je m'irritais contre lui pour des riens; mais, lui parti, une angoisse me tourmentait. Les médecins dirent alors que je « faisais de la neurasthénie ». Les médecins, monsieur, ne savent pas grand'chose; ils connaissent seulement les traits généraux des maladies, et chaque malade est une maladie différente : ne faudrait-il pas un médecin différent pour chaque malade? J'ai dû d'être sauvée au fait que j'ai eu, pour moi seule, mon médecin. Vous devinez que ce fut mon mari.

Il sut d'abord choisir, avec sa sûreté de jugement accoutumée, parmi les prescriptions générales des docteurs, celles qui me convenaient, à moi, connue de lui mieux que du plus savant docteur. Ainsi me fut rendu peu à peu tout ce que je pouvais recouvrer de force, malgré l'état morbide de ma sensibilité. Puis, quand il me jugea suffisamment réparée pour tenter une révulsion morale, un soir que nous étions seuls dans notre chambre, les enfants au lit, la maison silencieuse, moi étendue sur ma chaise longue, il vint s'asseoir à mon chevet, et me prit la main.

— Ma chère Minna, — me dit-il, — te voilà à peu près d'aplomb. Il faut te guérir tout à fait. Or ta guérison dépend de toi. Tu ne te guériras pas si tu continues à me cacher la raison de ton mal...

L'effet de ce coup de bistouri fut instantané : je ne pus prononcer une parole et toute ma douleur creva en sanglots. Antoine me prit dans ses bras, me laissa pleurer tant que j'en eus besoin, sans rien me dire, sans me caresser même. Tout en pleurant, je pensais :

« C'est vrai que je ne lui ai rien dit, ni avant ni après... Il n'a jamais su que j'avais souhaité le théâtre : ma mère et moi, d'un tacite accord, avions soigneusement caché cela à mon fiancé... Et la révélation que j'ai eu, par cet officier de passage, que j'aurais pu effectivement entrer au théâtre et y réussir, je la lui ai cachée aussi... Il le fallait bien, puisque j'avais caché le reste... C'est vrai encore : je ne serai soulagée que quand j'aurai tout raconté, mais comment oser dire?... »

Mes sanglots s'apaisaient, Antoine reprit doucement :

— Minna, si je te demande cette confiance que tu ne m'as pas faite, c'est que je suis d'avance préparé à tout entendre... Oui, tout, si grave que ce puisse être; et cela doit être grave, puisque tu me l'as caché... Je t'aime, tu as été ma chère compagne pendant douze ans, tu fais partie de moi-même. Je te pardonne d'avance tout ce que tu me confeseras. Et je ne te le demande pas par curiosité, je t'assure! Je me passerais fort bien de le savoir; j'aimerais mieux ne pas le savoir... Mais toi, tu ne seras d'aplomb que quand tu me l'auras dit, et je veux te guérir. Voyons, du courage!

Il me tenait les deux mains; nous nous regardions dans les yeux. Pour la première fois depuis que mes misères m'avaient rendue égoïste, je constatais la douloureuse expression de ces beaux yeux noirs, le ravage de ces beaux traits que vous connaissez. Et tout moi faisait un grand effort instinctif pour aller à lui, pour lui obéir, pour sortir mon secret, — un effort de l'être entier comparable à celui qui tend tous les ressorts physiques et moraux de la femme lorsqu'elle va être mère et qu'elle veut se délivrer... Mais j'étais comme garrottée par un sort... Je ne pouvais pas, je ne pouvais pas!

Le visage d'Antoine exprima encore bien plus de douleur. Sans quitter mes mains :

— Allons, — dit-il, — il faut que je t'aide, Minna... J'ai déjà deviné beaucoup de choses, que tu peux t'épargner de m'avouer. Cet officier... que nous avons eu ici pendant vingt-quatre heures... tu ne le voyais pas pour la première fois?...

Je fis signe que « non », de la tête. Et je commençai à espérer ma délivrance.

— Tu l'avais déjà rencontré?...

— Oui.

— Autrefois, à Paris?...

— Oui.

— Avant notre mariage?

— Oui.

Antoine médita, un instant. Moi, j'avais une telle confiance dans son intelligence, dans sa perspicacité, que j'étais dès lors

convaincue qu'il avait miraculeusement pénétré tout mon secret et que je n'aurais qu'à répondre jusqu'au bout : « Oui... oui... » à ses questions. Mais voilà qu'il s'arrêtait ! On eût dit qu'il ne savait plus lui-même quelle question me poser.

— Aide-moi un peu, à ton tour, — fit-il ; — tu conçois, il y a des choses que je pressens... mais tout de même... je ne peux les savoir que de toi. Le passage de cet officier est la cause de ton désarroi, j'en suis sûr...

Comme s'il ne pouvait plus me regarder, il s'approcha encore de moi, tout près, tout près, posa son front sur l'oreiller où s'appuyait ma tête, en sorte que les mots qu'il disait étaient balbutiés à mon oreille. Un sort de silence pesait toujours sur moi, liait ma bouche, mais je sentais poindre dans mon cœur une étrange espérance, une lueur au fond de la nuit, — comme un mineur enseveli qui se dit : « Mais c'est le jour là-bas... c'est le jour !... »

— Va, — continuait mon mari, à mon oreille, — j'aimerais mieux ne jamais t'entendre me dire ce que je te demande, mais tu ne seras pas guérie si tu ne le dis pas... Minna, je sais la vérité... donc, puisque je suis là, tout contre toi, c'est que je ne t'en veux pas... J'ai eu ma crise de souffrance, moi aussi... tu étais trop misérable, toi-même, pour t'apercevoir, mais j'ai bien souffert, va !... Je te répète que tu es ma femme chérie... Depuis que tu es ma femme, je suis sûr de toi. Débarrasse-toi de ce mauvais secret d'autrefois qui t'empoisonne... Parle !... D'avance... je te... je te... pardonne.

— Ah ! — m'écriai-je, — comprenant soudain. Qu'est-ce que tu crois donc ?

Je m'étais dressée sur mon séant, et mes mains, soudainement fortes, avaient contraint Antoine à se relever.

— Qu'est-ce que tu crois ?... Mais tu es fou ! tu es fou !...

Je me jetai à son cou, je l'embrassai éperdument. Je riais dans mes larmes.

— Oh ! le fou !... le fou ! — balbutiai-je. — Comment ?... tu as pu penser ?... Cet officier... mais... je... il me connaissait à peine... je l'ai entrevu une seule fois dans ma vie avant qu'il vînt ici, entrevu dix secondes à peine, sur un palier d'escalier... Écoute, écoute, je vais tout te raconter... Et tu verras que ce n'est rien, rien, auprès de ce que tu avais imaginé...

Les mots, qui me fuyaient tout à l'heure, se pressaient maintenant sur mes lèvres, pour expliquer à Antoine son erreur et pour lui raconter ma véritable histoire. Je la lui racontai d'ailleurs aussi mal qu'il est possible, par la fin, par le milieu, par n'importe où ; mais, en quelques instants, il fut renseigné... Au moment où je m'arrêtais, à bout de souffle, car j'avais parlé vite, vite,

comme on court à perdre haleine, je m'aperçus d'une chose que mon égoïsme de neurasthénique n'avait même pas remarquée :

— Oh ! — m'écriai-je, — tu as des cheveux gris !

Il en avait très peu, — quelques ondes argentées sur les tempes ; — mais c'étaient les premiers. Et ils étaient apparus depuis peu de temps.

— Oui, je crois, — fit Antoine en souriant. — Je t'avoue que cela m'est égal. M'aimeras-tu moins ? C'est toi qui me les as donnés.

— Je t'aimerai comme jamais encore je ne t'ai aimé, — lui répondis-je. — Et pourtant je t'aimais infiniment et je n'ai jamais aimé que toi. Mais, à présent, je sais que je t'ai fait souffrir. Ah ! oui, j'ai bien besoin que tu me pardonnes !

Que vous dirai-je de plus, monsieur ? Les médecins, vous le savez, s'accordent aujourd'hui pour reconnaître que la neurasthénie féminine a toujours une raison de cœur. C'était bien mon cas, mais je ne m'en étais pas doutée. Je me disais : « J'aime mon mari et il m'aime. » Oui... mais à ce mari aimé, et qui m'aimait, je cachais une partie de mon âme ; je jouais pour lui et pour moi un faux personnage, et cela depuis le premier jour de notre union. Si le hasard des manœuvres ne vous avait pas envoyé chez moi et si vous ne m'aviez pas révélé la vraie pensée de Dumas sur moi, j'aurais sans doute gardé toute ma vie mon secret. Consciente ou non de cette petite trahison conjugale, je n'aurais jamais été parfaitement heureuse : à mesure que l'excès de force de la première jeunesse m'était ravi par les années, je me sentais devenir inquiète, nerveuse... Des migraines me terrassaient durant vingt-quatre heures de suite, sans cause apparente. Un léger ressort, faussé en moi, se faussait de plus en plus, voilà tout... Maintenant j'ai le corps et le cœur en paix. Je me porte à merveille, et, je vous l'assure, j'aime ma vie de bourgeoise pour elle-même, et non pas, comme avant, par une tension inconsciente de mon orgueil.

Vous voyez donc, monsieur, que votre passage et la révélation un peu hasardeuse que vous avez laissé échapper, après avoir bouleversé un moment notre calme, nous ont finalement apporté de la sérénité, du bonheur. Aussi, loin de vous garder rancune comme naguère, je vous suis obligée ; et mon mari pense comme moi.

Si donc le hasard des manœuvres ou vos occupations civiles, ou tout simplement vos loisirs vous ramenaient un jour en Flandre, nous serions tous deux charmés de vous revoir. J'espère que ce jour ne sera pas trop éloigné. Pardonnez-vous à une femme qui n'est pas encore tout à fait une vieille femme d'ajouter que vous constateriez, à première vue, le bien que vous lui avez

fait?... J'ai beaucoup changé depuis septembre, heureusement changé. D'abord, j'ai minci; puis mon teint est devenu clair, comme il était autrefois.

Certes, vous ne retrouveriez pas celle que Dumas appelait « votre Ophélie » : aucun automne ne vaut le printemps. Mais peut-être auriez vous de la peine à reconnaître la « dame de province » à qui fut remis naguère votre billet de logement.

HERMINE VOUILLEMANS.

Cette lettre m'intéressa et, naturellement, me fit plaisir. Elle m'ôta un remords que je portais d'un cœur léger, mais qui dormait tout de même au fond de mon cœur.

Pourtant je ne céderai pas à l'invitation de madame Vouillemans : je n'irai pas exprès en Flandre, et si le hasard d'un autre billet de logement m'envoyait chez elle, je préférerais à sa confortable demeure le moindre gîte d'hôtel. D'abord il est pénible de revoir des gens avec qui l'on a agi sans adresse. Et puis... comment dire?... La lettre de madame Vouillemans ne m'a pas absolument persuadé qu'elle soit guérie pour la vie, gagnée définitivement à l'ordre, à la province, au terre à terre bourgeois. On ne change pas tant que cela, même après de rudes crises. J'aurais peur de réveiller de dangereux échos.

Madame Vouillemans, comme tant d'autres dames de province, est une fausse bourgeoise... Il en est qui se croient sincèrement bourgeoises, et cela peut encore leur faire du bonheur. Il en est qui se croient bourgeoises par intermittences. Il en est qui ne parviennent jamais à se convaincre... Chaque âme de femme est un monde.

MARCEL PRÉVOST

COMMENT L'ART DU MOYEN AGE A FINI

Jamais l'art du moyen âge ne parut plus vivant, plus fécond que dans les premières années du xvi^e siècle. L'art français du temps de Louis XII est exquis. On ne trouve plus, il est vrai, les grands ensembles du xiii^e siècle, mais une foule de statues charmantes, parfois admirables, sont éparses dans cent églises. Les beaux vitraux abondent. L'ordonnance de ces œuvres est soumise aux lois d'une iconographie savante, qui n'est plus celle du xiii^e siècle, mais qui est presque aussi sévèrement réglée. La composition des grandes scènes religieuses, le groupement des personnages, leur costume même sont imposés à l'artiste par la tradition. Presque jusqu'à la fin du règne de François I^{er}, cette iconographie séculaire paraît inébranlable. Comment donc se fait-il qu'en peu d'années, elle se dissolve et bientôt disparaisse sans laisser de traces? Quand l'art du moyen âge a-t-il fini et pourquoi a-t-il fini?

La première idée qui se présente à l'esprit c'est que la tradition du moyen âge a été tuée chez nous par l'art de la Renaissance italienne. Il faut reconnaître, en effet, que le principe de l'art du moyen âge était en complète opposition avec le principe de l'art de la Renaissance. Le moyen âge finissant avait exprimé tous les côtés humbles de l'âme : souffrance, tristesse, résignation, acceptation de la volonté divine. Les saints, la

Vierge, le Christ lui-même, souvent chétifs, apparentés au pauvre peuple du xv^e siècle, n'ont pas d'autre rayonnement que celui qui vient de l'âme. Cet art est d'une humilité profonde. Le véritable esprit du christianisme est en lui.

Tout différent est l'art de la Renaissance. Son principe caché est l'orgueil. L'homme désormais se suffit à lui-même et aspire à être un Dieu. La plus haute expression de l'art, c'est le corps humain sans voile. L'idée d'une chute, d'une déchéance de l'être humain, qui détourna si longtemps les artistes du nu, ne se présente même plus à leur esprit. Faire de l'homme un héros rayonnant de force et de beauté, échappant aux fatalités de la race pour s'élever jusqu'au type, ignorant la douleur, la compassion, la résignation, tous les sentiments qui diminuent, — voilà bien, avec toutes sortes de nuances, l'idéal de l'Italie du xvi^e siècle. Cet art, introduit chez nous au temps de François I^{er}, commença à porter le trouble dans notre art religieux. Les saints, le Christ lui-même se mirent à ressembler à des héros antiques, à des empereurs divinisés qui planent au-dessus de la nature humaine. Mais cette conception nouvelle de l'art ne modifia en rien les vieilles dispositions iconographiques. Si l'esprit en est différent, la forme reste identique.

Voici un charmant vitrail de La Couture de Bernay. Il représente la Nativité avec toutes les grâces de la Renaissance du temps de François I^{er}. On aperçoit dans le fond les arcs de triomphe de Rome et les candélabres antiques de la Chartreuse de Pavie. Les personnages se répondent avec une élégante symétrie. Les bergers qui viennent adorer leur Dieu sont couronnés de feuillage comme des bergers de Virgile. La Vierge et saint Joseph ont le beau profil, la ligne noble des héros de Raphaël. Tout semble nouveau et, au fond, tout est conforme à la tradition. La Vierge est à genoux devant l'enfant couché tout nu sur la terre; les anges entourent le nouveau-né et saint Joseph abrite de la main sa chandelle contre le vent. Un artiste du xv^e siècle n'eût pas été plus scrupuleux.

Veut-on un autre exemple? Qu'on étudie le vitrail de Pont-Audemer qui représente la mort de la Vierge. Il est à peu près du même temps que celui de La Couture. Tout y est ordonné suivant les lois de l'esthétique italienne, groupes symétriques, équilibre savant, noble cadre d'architecture. Il semble qu'une

pareille œuvre ne puisse rien avoir de commun avec le passé. Mais il suffit de regarder avec plus d'attention pour reconnaître qu'il ne manque aucun des naïfs détails imaginés par le moyen âge : saint Jean met un cierge dans la main de la Vierge, un apôtre lit dans son missel les prières des morts, et un autre souffle sur la braise de l'encensoir.

Le vitrail de La Couture et celui de Pont-Audemer ne sont pas des exceptions. Toutes nos œuvres du xvi^e siècle ont été conçues dans cet esprit. Ainsi l'art de la Renaissance italienne, en entrant chez nous, n'a nullement détruit la vieille iconographie française. Il s'y est accommodé. Si la tradition du moyen âge est morte, ce n'est pas la Renaissance qui l'a tuée, c'est la Réforme. C'est la Réforme qui, en obligeant l'Église catholique à surveiller tous les aspects de sa pensée et à se ramasser fortement sur elle-même, a mis fin à cette longue tradition de légendes, de poésie et de rêves.

Une des premières conséquences de la Réforme fut de rendre suspect aux catholiques leur vieux théâtre religieux. Ils s'aperçurent pour la première fois qu'au texte de l'Évangile les auteurs de Mystères avaient mêlé mille contes, mille platitudes, mille grossièretés. Il fallut reconnaître que les protestants n'avaient pas tout à fait tort quand ils disaient que ces détestables poètes « convertissaient en vraies farces les sacrées paroles de la Bible¹ ». L'heureux âge de l'innocence, où tout est grâce, était maintenant passé.

Dès 1541, l'échevinage d'Amiens faisait difficulté « à laisser jouer publiquement la parole de Dieu ». Sept ans après, le 17 novembre 1548, le Parlement de Paris, par un arrêt célèbre, défendit expressément aux confrères de représenter « le mystère de la Passion de Notre Sauveur, ne autres mystères sacrés ». L'arrêt du Parlement ne s'appliquait qu'à Paris. L'acte de 1548 ne marque donc pas, comme on l'a si souvent répété, la fin du théâtre religieux du moyen âge². Les confrères, qui n'avaient plus le droit de représenter leurs mystères à Paris, allaient de

1. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, chap. XXI.

2. C'est ce qu'a très bien montré M. Lanson dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1903, pp. 177 et suiv.

temps en temps les jouer à Rouen. La célèbre confrérie d'Argentan continuait, comme par le passé, à représenter la Passion.

Il est visible, pourtant, que notre vieux théâtre chrétien est condamné. En 1556, une représentation de la Passion, qui fut donnée dans le cimetière de l'hôtel Dieu, à Auxerre, amena de graves désordres. Cette année 1556 marque, dans l'histoire des Mystères, une date plus décisive encore que l'année 1548. A Rouen, le Parlement interdit la représentation du Mystère de Job et à Bordeaux il fut défendu aux confrères de jouer des pièces « concernant la foi chrétienne, la vénération des saints, et les saintes institutions de l'Église ».

La vie se retire décidément de notre théâtre religieux. Après 1571, l'antique confrérie d'Argentan, qui avait édifié tant de générations, devient muette. Ce n'est plus que dans quelques provinces reculées que l'on s'obstine encore à jouer les Mystères : à la fin du xvi^e siècle, on représentait encore la Passion dans les Alpes, à Lanslevillard, à Modane, à Saint-Jean-de-Maurienne.

La disparition des Mystères eut pour l'art chrétien de graves conséquences. Les Mystères avaient créé en grande partie l'iconographie de la fin du moyen âge. C'est par les Mystères que la tradition se maintenait. Si, jusque vers 1570, les peintres représentent au Jardin des Oliviers Jésus avec une tunique violette, Judas avec une bourse et Malchus avec une lanterne (pour prendre un exemple entre cent), c'est que telle était, depuis deux cents ans, la mise en scène invariable du théâtre. Quand le théâtre religieux disparut, il n'y eut plus d'autres traditions que celles qui se perpétuèrent, quelque temps encore, dans les ateliers. Les vieux artistes restèrent fidèles à ce qu'ils avaient vu au temps de leur jeunesse : presque jusqu'à la fin du xvi^e siècle, on retrouve encore dans quelques vitraux l'iconographie traditionnelle. Mais avec ces vieux maîtres, disparurent les antiques formules. Ces pratiques, que le théâtre ne consacrait plus, n'avaient plus de sens pour les nouvelles générations.

C'est ainsi qu'à la fin du xvi^e siècle nos artistes se trouvèrent tout à coup, sans traditions, en face des sujets chrétiens. Leur orgueil, sans doute, en fut flatté, car l'Italie leur avait appris qu'un grand artiste ne doit rien qu'à lui-même. Mais

l'art chrétien n'y gagna pas. Il y avait dans la tradition qui mourait ainsi plus de poésie, de tendresse et de pathétique qu'un homme, eût-il du génie, n'en pouvait mettre dans son œuvre.

Voilà comment la Réforme, en tuant le théâtre du moyen âge, atteignit indirectement l'iconographie.

Au moment même où disparaissait le théâtre chrétien, l'Église annonçait l'intention d'exercer sur les œuvres d'art une exacte surveillance. En 1563, le concile de Trente, dans sa vingt-cinquième session, qui fut la dernière, parle en ces termes des statues et des tableaux qui doivent désormais décorer les églises :

Le saint concile défend que l'on place dans une église aucune image qui rappelle un dogme erroné et qui puisse égarer les simples. Il veut qu'on évite toute impureté, qu'on ne donne pas aux images des traits provoquants. Pour assurer le respect de ces décisions, le saint concile défend de placer ou faire placer en aucun lieu, et même dans les églises qui ne sont point assujetties à la visite de l'ordinaire, aucune image insolite, à moins que l'évêque ne l'ait approuvée.

C'était là une conséquence nouvelle de la Réforme. Les protestants avaient déclaré la guerre aux images. Il ne fallait pas qu'ils eussent de motifs légitimes de railler la crédulité ou le peu de délicatesse morale des catholiques.

La décision du concile de Trente pourrait faire croire que depuis longtemps le clergé n'exerçait plus aucune surveillance sur les œuvres d'art. Une pareille déduction serait tout à fait erronée. L'étude attentive des documents prouve, au contraire, que jamais les hommes d'Église ne renoncèrent à proposer aux artistes leurs programmes. Lorsque, en 1509, les chanoines de Rouen décidèrent de faire décorer de statues le grand portail de la cathédrale, ils n'abandonnèrent pas le choix des sujets à la fantaisie des artistes. Ils demandèrent à trois membres de leur chapitre, au chantre Jean Le Tourneur, à Étienne Haro et à Arthur Fillon, le futur évêque de Senlis, de vouloir bien examiner ensemble quelles figures il convenait de faire sculpter. Ce sont eux qui décidèrent que le tympan du grand portail serait décoré d'un arbre de Jessé et les voussures, de statuette d'anges, de prophètes et de sibylles. L'année suivante, un autre membre du chapitre, le chanoine Mesenge, est

chargé de surveiller l'exécution des « histoires ». Il lui semble que le moyen le plus efficace est de demander aux sculpteurs un dessin de ces images et il propose de faire faire ce dessin à ses frais ¹.

On est étonné, quand on étudie de près l'art de la fin du moyen âge, d'être obligé de reconnaître que certaines œuvres, qu'on pouvait croire sorties de l'imagination d'un peintre, ont été arrêtées dans tous leurs détails par un clerc. Le couronnement de la Vierge de Villeneuve-lès-Avignon, ce riche tableau où l'on voit la Trinité, les saints, le paradis, l'enfer, la messe de saint Grégoire, Rome et Jérusalem, semblait témoigner en faveur de la science iconographique de l'artiste. Un contrat passé par-devant notaire a établi que le peintre Enguerrand Charonton n'avait rien eu à imaginer. C'est un prêtre, Jean de Montagnac, qui a tout réglé. L'artiste n'a même pas eu la liberté de choisir la couleur du vêtement de Notre Dame « qui doit être de damas blanc ² ».

Beaucoup d'œuvres ont dû naître ainsi de la collaboration d'un artiste et d'un clerc ³. Les laïques qui commandaient un tableau à un peintre ne se fiaient pas toujours à sa science des choses saintes. Parfois ils exigeaient qu'il consultât un prêtre ou quelque savant moine. Lorsque les marchands de laine de Marseille demandèrent au peintre Pierre Villate, en 1471, l'histoire de sainte Catherine de Sienne, leur patronne, ils insérèrent dans le contrat cette condition expresse qu'il prendrait les conseils d'Antoine Leydet, prieur du couvent des Dominicains ⁴.

Il semble donc que le clergé n'ait jamais renoncé à servir de guide aux artistes. Mais, ce qui est évident, c'est que ce clergé n'avait aucun des scrupules que la Réforme éveilla dans les âmes. Il n'y eut jamais de censeurs moins sévères que ces chanoines et ces évêques de la fin du moyen âge. Ils firent preuve d'une tolérance et d'une largeur d'esprit que nous

1. Documents publiés par Ch. de Beaurepaire dans ses *Mélanges historiques et archéologiques*, 1897, pp. 203-224.

2. L'abbé Requin a publié ce contrat dans une brochure intitulée : *Un tableau du roi René au musée de Villeneuve-lès-Avignon*, 1890, in-8.

3. Voir un autre exemple dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885, p. 381.

4. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885, pp. 378-379.

bénéissons aujourd'hui. Aucune des gracieuses légendes, aucun des jolis contes de fées qui charmaient le peuple ne les choqua. Ils ne virent point d'inconvénient à ce qu'on représentât dans un vitrail Jésus-Christ en maréchal-ferrant travaillant dans l'atelier de saint Éloi. Ils ne se scandalisèrent pas davantage de voir dans leurs églises l'image des héros antiques. Le beau jubé que Jean de Langeac, évêque de Limoges, fit élever dans sa cathédrale, en 1534, était décoré, dans le haut, de l'image des Vertus et des Pères de l'Église et, dans le bas, de six bas-reliefs représentant les travaux d'Hercule¹. Le prélat avait pour devise *Marcescit in otio virtus*, et il pensait sans doute que la légende d'Hercule était le parfait symbole des luttes qu'une grande âme aime à engager avec la destinée. Les images des dieux du paganisme, sculptés à la façade d'une église ou dans l'église elle-même, ne choquaient personne. L'évêque qui visitait son diocèse pouvait voir Mars et Vénus au portail de Pont-Sainte-Marie, près de Troyes. Il pouvait voir, à la voûte de l'église de Beaumont-le-Roger, dans des cartouches, les douze grands dieux de l'Olympe. S'il avait la curiosité de feuilleter les livres d'Heures où les fidèles lisaient l'office de la Vierge, il apercevait dans les marges Cérès, couronnée d'épis, Bacchus, Pluton, le dieu Sylvain aux pieds de chèvre et l'histoire des amours de Pyrame et de Thisbé². L'évêque pensait que ces dieux inoffensifs n'étaient plus que des formes charmantes, de belles arabesques qui pouvaient bien embellir la maison de Dieu. Car tout ce qui est beau mérite d'être accueilli avec reconnaissance. La beauté vient du ciel. Toute belle œuvre, qu'elle soit païenne ou chrétienne, est un message de Dieu. Le pape n'avait-il pas ouvert son Vatican à toutes les merveilles du monde antique?

L'esprit de la partie la plus cultivée du clergé, en France, vers 1530, c'était l'esprit des grands papes de la Renaissance.

Hospitalier à la beauté antique, le clergé ne le fut pas moins aux caprices de l'imagination populaire, aux saillies de la gaieté gauloise. La bonhomie des chanoines, plus encore que

1. Ce jubé a été placé à l'entrée de l'église. Les statues ont été mutilées, mais on voit encore les bas-reliefs qui représentent les travaux d'Hercule.

2. *Officium beatæ Mariæ Virginis*, imprimé par Germain Hardouyn en 1524.

celle des artistes, éclate dans les stalles qu'on sculptait pour eux et qu'ils approuvaient.

Rien ne témoigne mieux en faveur de leur tolérance que ces stalles du xv^e et du xvi^e siècle. Il n'y a là aucune place pour les choses du ciel. C'est la vie de tous les jours. Voici le porteur d'eau qui va à la fontaine, et le fabricant de chandelles dans sa boutique. Voici le fermier qui revient de la foire un agneau sur ses épaules, le faucheur qui aiguisé sa faux, l'archer qui s'exerce pour le concours de la Saint-Sébastien, le paysan qui dort sur le foin. Voici les contes de la veillée qui font peur aux enfants, l'homme qui parle dans la forêt à la femme-oiseau, le moine qui rencontre un monstre, le crapaud sorcier qui remue avec une cuiller un étrange breuvage. Plus loin, voici d'autres contes, les inépuisables récits dont la femme est l'héroïne et où le pauvre homme se console. Dame Anieuse dispute à son mari la culotte ; un sculpteur travaille à modeler la statue d'une femme et Satan l'aide, car pour faire une femme l'homme ne suffit pas, il faut encore le diable. Et le diable lui-même, si puissant qu'il soit, est encore moins fort que la femme. Deux femmes coupent le diable en deux avec une scie. Une faible femme a passé la corde au cou du diable et le mène en laisse comme un petit chien.

Ainsi s'égaie la bonhomie de l'artiste. Ces stalles ressemblent à la conversation des vieilles gens d'autrefois. Elles sont émaillées de proverbes, de dictons. Une paysanne offre une corbeille de marguerites à un porc (*margaritas ante porcos*). Le diable s'agite dans un bénitier. Un renard à moitié écorché sort de la bouche d'un ivrogne : écorcher le renard, c'était, dans la vieille langue, subir les conséquences de son intempérance. On voit la truie qui file et le canard qui joue de la clarinette. Et, pour que rien ne manque, il y a aussi quelques gauloiseries et même quelques-unes de ces grossièretés innocentes qui faisaient rire nos aïeux.

Toutes ces images n'étaient assurément ni dangereuses, ni corruptrices : tout au plus risquaient-elles de retenir l'âme dans des régions un peu basses. Le clergé pourtant s'en accommodait. Après tout, c'était là la nature. L'homme était ainsi fait : d'autant plus brillèrent, dans les parties hautes du chœur, dans les vitraux, les magnifiques images des saints qui avaient vaincu

cette nature ennemie. Ainsi les clercs accueillèrent, comme jadis, toute l'humanité, persuadés que dans tous les aspects de la vie il est possible de trouver un enseignement.

Il ne faut pas croire que ces figures triviales se soient introduites dans l'église à la faveur de l'indifférence des clercs. Ils savaient parfaitement ce que les artistes leur préparaient. En 1458, les chanoines de Rouen se rendirent dans l'atelier du huchier Philippot Viart qui venait de commencer les stalles de la cathédrale. Ils purent voir comment le maître entendait décorer les miséricordes. On leur montra quelques-uns de ces petits bas-reliefs qui nous amusent encore aujourd'hui : joueurs de tambourins, monstres, mari qui bat sa femme, rustres qui échangent des horions. Ils se retirèrent fort satisfaits.

*
* *

Au concile de Trente, l'Église se demanda si elle avait toujours rempli en conscience tous ses devoirs ; et elle se promit d'être à l'avenir plus sévère pour elle-même. Le protestantisme iconoclaste avait condamné l'art ; l'Église le sauva, mais elle le voulut sans reproche. Il parut, dans la seconde partie du xvi^e siècle, plusieurs ouvrages où étaient déduites toutes les conséquences des principes posés par le concile.

L'Italie produisit alors un livre qui s'annonçait comme une œuvre capitale, mais que son auteur ne put malheureusement pas terminer : le *Discorso intorno alle imagini sacre e profane* du cardinal Paleotti¹. Dans plus d'une page de ce livre, Paleotti nous apparaît comme un grand esprit. Il établit contre les protestants la légitimité de l'art par les plus nobles arguments. Il laisse bien loin derrière lui nos honnêtes théologiens français, un René Benoist, par exemple, qui cependant avait écrit sur le même sujet des pages pleines de bon sens². Paleotti a cette fine élégance italienne qui fait penser au beau rythme de Palladio. C'est un platonicien de la Renaissance, de

1. Le livre fut publié à Bologne en 1582. Il en parut à Ingolstadt, en 1594, une traduction latine sous le titre de *De imaginibus sacris*. Deux livres seulement sur cinq furent écrits.

2. René Benoist, *Traité catholique des images*, 1564.

la lignée de Marsile Ficin. On sent qu'il adore la beauté. Suivant lui, la peinture nous introduit successivement dans trois mondes. Elle nous ouvre d'abord le monde des sens, qui est celui de la pure volupté : une ligne, une couleur suffisent à nous enchanter. Elle nous découvre ensuite le monde de l'intelligence ; au delà des formes, elle nous montre la pensée qui les engendre. Elle nous élève enfin jusqu'au monde de l'amour : ici, l'âme, ravie des belles vérités qu'elle a découvertes, ne se contente plus de les contempler, elle les aime. Contempler l'Annonciation peinte par un grand artiste, ce n'est pas seulement goûter les voluptés que donnent les lignes et les couleurs, c'est comprendre et puis aimer la bonté de Dieu.

Cette haute philosophie de l'art annonçait un beau livre sur l'iconographie chrétienne, qui ne fut pas écrit : on ne retrouva dans les papiers de Paleotti que les titres des chapitres. On voit clairement qu'il se proposait de passer en revue tous les sujets traités par les peintres de son temps, en leur signalant leurs erreurs.

Ce que l'Italie ne put faire, la Flandre le fit. L'œuvre sortit de cette fameuse université de Louvain qui fut, au xvi^e siècle, le boulevard du catholicisme dans les pays du Nord. Dès 1568, cinq ans après le concile, Jean Molanus fit à Louvain une lecture sur l'utilité des images. Il s'appliquait, lui aussi, à réfuter les doctrines iconoclastes et à produire les titres de l'art chrétien¹. L'œuvre est savante, mais on n'y sent pas cet amour de la beauté, qui anime le livre de Paleotti. Molanus n'est qu'un érudit. Après avoir établi que l'art chrétien n'était pas une forme de l'idolâtrie, Molanus se demanda ce que devait être désormais cet art. Tel est le véritable sujet de son livre. C'est une sorte de traité d'iconographie, où les scènes traditionnelles, les types consacrés sont soumis à l'examen. Molanus exerce avec sévérité cette haute magistrature que le concile de Trente avait déléguée à l'évêque.

Rien n'est plus intéressant pour nous que ce long réquisitoire contre l'art du moyen âge. Le symbolisme qui avait été l'âme même de l'art du xiii^e siècle, cette belle idée que la réalité n'est qu'une apparence, que le rythme, le nombre et la

1. Ce discours est devenu le premier livre du *De historia sancti. imaginum et picturarum*.

hiérarchie sont les grandes lois de l'univers ; tout ce monde de pensées, où vivaient les vieux théologiens et les vieux artistes, semble fermé à Molanus. Le peu qu'il dit de la hiérarchie prouve qu'il est complètement étranger à l'esprit des œuvres du passé. Il juge qu'il est indifférent de mettre saint Paul avant saint Pierre, de peindre la Vierge à gauche ou à droite du Christ, de placer dans le ciel tel ordre de saints avant tel autre. Quant au symbolisme proprement dit, c'est à peine s'il daigne y faire une allusion. Il dit pourtant un mot des quatre animaux évangéliques ; mais la signification qu'il leur prête prouve clairement qu'il n'est pas familier avec les symbolistes du moyen âge. Il s'imagine que l'aigle, l'homme, le lion et le bœuf n'ont pas d'autre fonction que de rappeler les premiers versets de chaque Évangile. C'est là assurément un pauvre enseignement. On sent, en lisant Molanus, que les anciens symboles se dessèchent et meurent. Il n'y a pas une ligne, dans tout le livre, qui se rapporte au fameux parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament, à ces grands ensembles qui furent si chers au moyen âge et auxquels le xvi^e siècle lui-même ne renonça pas tout à fait.

Privé de la poésie des symboles, le nouvel art religieux sera également dépouillé de la poésie des légendes. L'art du moyen âge avait vécu de songes. Une moitié au moins des chefs-d'œuvre que nous admirons dans nos églises fut inspirée par des fables. Ces légendes avaient été plus fécondes et plus bienfaisantes que n'importe quelle histoire, au temps où elles étaient tenues pour authentiques. Mais ces temps étaient passés. Molanus, qui a lu ses adversaires, sait qu'il n'est plus possible d'ajouter foi au Pseudo-Abdias, c'est-à-dire à l'histoire des Apôtres telle que la *Légende dorée* la raconte. Le sévère théologien condamne sans pitié ces récits qui pendant quatre siècles avaient inspiré les artistes. Désormais, il ne sera plus permis de représenter le merveilleux voyage de saint Thomas dans l'Inde, ni cette lutte de saint Jacques et du magicien Hermogène, que l'évêque d'Amiens laissait encore sculpter dans sa cathédrale aux premiers jours du xvi^e ¹.

Molanus est plus audacieux encore. Il ose avouer que dans

1. Bas-relief du croisillon de droite.

la vie de la Vierge, telle que les artistes la racontent, tout n'est pas à l'abri de la critique. L'histoire de ses parents d'abord, puis le récit de son enfance, de son séjour dans le Temple sont au nombre de ces choses que la piété peut croire, mais qui ne sauraient être présentées comme des vérités incontestables. Les innombrables œuvres d'art, que le passé a consacrées aux premières années de la Vierge, doivent-elles donc être détruites ? En aucune façon ; mais l'Église a le devoir d'éclairer la simplicité des fidèles. Qu'ils sachent dans quel esprit ces images doivent être contemplées. Peut-être, d'ailleurs, sera-t-il sage, tout en respectant les anciennes, de ne pas en faire faire de nouvelles.

Mais il y a quelque chose de plus grave. Molanus dit nettement que les circonstances de la Mort de la Vierge ne reposent que sur des témoignages apocryphes¹. Ainsi ce beau récit mille fois peint ou sculpté, où les artistes avaient mis toute leur foi et tout leur cœur, ces apôtres qui entourent le lit de la Vierge, ces miraculeuses funérailles, ce tombeau où veillent les anges, tout cela, c'était de la poésie, ce n'était pas de l'histoire ! Qu'auraient dit les vieux maîtres de Notre-Dame de Paris ? Leur œuvre rayonnerait-elle d'une si pure beauté, s'ils avaient cru sculpter une légende à laquelle il est permis de ne pas croire. Ce froid petit chapitre de Molanus marque la fin d'un âge de l'humanité. Ainsi la vie de la Vierge n'était pas certaine de tout point ! Ainsi dans ce merveilleux joyau que le moyen âge avait ciselé avec tant d'amour, il y avait peut-être quelques pierres fausses !

Cet aveu fait, il en coûtait moins d'enlever à la vie des saints quelques légendes. Molanus ramène à des proportions humaines les vieux saints épiques si chers au peuple.

Saint Christophe, dit-il, a réellement existé : ce n'est pas, comme l'affirment les protestants, un pur symbole. Mais il ne ressemblait en rien à ce géant monstrueux, à ce Polyphème que nous représentent les artistes. Il n'a jamais porté l'enfant Jésus sur ses épaules ; mais il a porté, en vaillant missionnaire, le nom du Christ parmi les païens. Il n'a nullement le privilège de mettre à l'abri de la mort subite. C'est une grossière superstition à laquelle on pourra mettre fin en déplaçant ses images.

1. Il le dit plus nettement dans la première édition que dans la seconde. Voir p. 330 avec l'addition de la page 331.

Saint Georges n'était pas un chevalier errant qui tuait les monstres et délivrait les princesses. C'était un confesseur de la foi qui a arraché au démon ou, si l'on veut, « aux dents du dragon », plus d'une victime. Un de ses miracles convertit l'impératrice Alexandra. C'est cette impératrice que des peintres ignorants ont transformée en une jeune vierge que saint Georges arrache au monstre.

Saint Nicolas a sans doute fait plusieurs miracles, mais le seul qui n'ait aucun fondement est celui que l'on peint d'ordinaire. L'histoire des trois enfants dans le saloir ne peut se justifier : on ne peut même pas comprendre comment une pareille fable a pu naître. Il sera beaucoup plus sage, — si l'on veut donner à saint Nicolas un attribut, — de le représenter, comme on fait quelquefois, portant sur un livre trois boules d'or. Ce sera une allusion à ces trois bourses avec lesquelles il sauva l'honneur des trois pauvres filles que leur père allait vendre.

Ainsi la poésie recule devant le bon sens. Malheureusement la raison pure n'a jamais inspiré les artistes, et il n'y avait plus désormais aucun espoir que l'histoire de saint Georges pût faire naître un chef-d'œuvre. Ce n'est pas seulement le vieux christianisme populaire du moyen âge qui est condamné par l'esprit nouveau, c'est aussi ce christianisme pathétique qu'on pourrait appeler le christianisme franciscain. Que de chefs-d'œuvre les anciens maîtres n'avaient-ils pas faits avec la Vierge s'évanouissant au pied de la croix ! On ne pensait guère alors qu'une pareille image pût devenir un jour un objet de scandale. C'est pourtant ce qui arriva. Molanus établit par les témoignages des Pères et des docteurs que la Vierge resta ferme au pied de la croix. La peindre évanouie, c'est lui faire injure. Toute l'Église suivit le sentiment de Molanus. Les Jésuites, eux-mêmes, condamnèrent l'audace des peintres qui déshonoraient la Vierge en lui prêtant les faiblesses humaines¹. A Rome, on enleva des églises plusieurs tableaux qui représentaient la Vierge s'évanouissant sur le Calvaire².

La douleur de Dieu le Père parut tout aussi choquante que

1. Petrus Canisius, *De Deiparâ*, Lib. IV, cap. xxviii.

2. Johannes de Carthagena, Lib. XII, homil. xvii.

celle de la Vierge. Dans les années qui suivirent le concile de Trente, un prêtre d'Anvers reçut, pour décorer son église, une image qui représentait le Christ mort sur les genoux de son Père. C'est ce groupe pathétique que saint Bonaventure avait inspiré aux artistes du xiv^e siècle. Un pareil sujet pouvait inquiéter un prêtre qui se souciait des décisions du concile. Celui d'Anvers écrivit à Molanus, déjà célèbre, pour lui demander conseil. Molanus répondit qu'il fallait consulter l'évêque, mais que pour lui il ne pouvait approuver une semblable image.

Il lui paraît tout aussi inconvenant de représenter Jésus-Christ, après sa Passion, venant s'agenouiller devant son Père, en lui montrant ses plaies et l'instrument de son supplice¹.

Molanus, pourtant, n'ose pas demander qu'on fasse disparaître des églises les Vierges de pitié, les Vierges percées de sept glaives, non plus que cette touchante figure du Christ assis sur le Calvaire et attendant la mort. Érasme a beau railler : Molanus sent que ces vieilles images alimentent la piété des simples. Mais il a soin de faire observer que rien dans l'Écriture, que rien chez les Pères ne justifie de pareilles représentations. Parler ainsi, c'est rendre bien suspect ce que l'on prétend légitimer. Et, en effet, les Vierges de pitié et les Christ assis n'ont guère survécu au livre de Molanus².

On voit que le christianisme passionné des mystiques, le christianisme qui venait du cœur, ne touche pas plus Molanus que le christianisme qui sortait de l'imagination, le naïf christianisme du peuple. On pressent que Molanus doit se montrer peu indulgent pour toutes ces particularités iconographiques que les artistes avaient empruntées au théâtre. Sans en savoir l'origine, il les juge condamnables. Il désapprouve comme une hérésie l'audace des artistes qui représentent Jésus-Christ sortant du tombeau grand ouvert : vieille pratique pourtant, et qui remontait au drame liturgique du xii^e siècle.

Mais ce qui le choque particulièrement, c'est ce goût du

1. C'est la scène qui termine souvent nos Mystères de la Passion, et qui est empruntée aux *Méditations* attribuées à saint Bonaventure.

2. On peut en dire autant des mises au tombeau. Molanus croit (p. 93), que rien ne prouve que la Vierge ait assisté à l'ensevelissement de son fils. Or la Vierge était le principal personnage des mises au tombeau.

pittoresque, du décor, des beaux costumes que les artistes doivent surtout, au théâtre. Il est inconvenant de représenter les noces de Cana comme un banquet d'Épicuriens¹. Il est inconvenant de représenter la fille d'Hérodiade dansant devant Hérode. Désormais on ne verra rien de pareil au charmant vitrail de Saint-Vincent de Rouen, éblouissant de richesse : Salomé soulevant sa belle robe montre ses longs bas rayés de rouge et de bleu ; Hérode est à table sous un dais qui semble d'argent et d'or cisélé ; le vin rafraichit dans de riches flacons, et un petit chien étonné tourne en aboyant autour de la danseuse. Il est heureux que Leprince ait fait ce chef-d'œuvre au temps de François I^{er}, car plus tard il n'eût pas trouvé grâce aux yeux des sages prêtres qui lisaient Molanus. Il n'est rien qui choque notre théologien autant que les riches costumes qui contrastent si fort avec la simplicité de l'Écriture. Il se plaint de l'indécence des peintres qui donnent à Marie-Madeleine — cette sublime figure du repentir — le vêtement des grandes dames. Cet appel à l'austérité ne fut que trop entendu. Chose étrange : la Renaissance conspire ici avec l'Église. Plusieurs années avant le concile de Trente, nos sculpteurs avaient appris des Italiens qu'il n'y a de noble que la draperie. Manches à crevés, riches corsages, robes relevées de broderies, manteaux attachés par des fermoirs de pierres précieuses : ce luxe n'excitait plus que le mépris de nos jeunes artistes. Tout ce qui pouvait rappeler un temps, un pays était vulgaire. On ne s'élevait à la noblesse que par l'abstraction. C'est ainsi que, sous la double influence de l'esthétique italienne et du concile de Trente, le règne de la draperie vague commençait.

Molanus qui n'aime ni le pittoresque du décor, ni la richesse des costumes, n'aime pas davantage les saillies de l'imagination. Il cite le fameux passage où saint Bernard blâme avec tant de force les religieux qui laissent représenter, sur les chapeaux de leurs cloîtres, des singes, des lions, des chasseurs, des centaures et des monstres sans nom. C'était avertir les chanoines de ne plus tolérer, aux stalles du chœur, les enfantillages des artistes. Ce qui autrefois, dans un âge de naïveté, a pu sembler innocent, ne l'est plus aujourd'hui. Toute nudité

1. P. 105. Il s'abrite ici derrière Quinctius Heduus.

doit être sévèrement proscrite. Il ne convient pas que David contemple Bethsabée au bain. A plus forte raison les images des dieux du paganisme ne sauraient-elles plaire à des chrétiens. Il n'y a pas d'interprétation qui puisse justifier leur présence dans l'église.

Ainsi s'annonce un âge de décence et de raison. Après 1560, tout conspirait à détruire l'art du moyen âge. Avec les Mystères, commencèrent à disparaître les traditions iconographiques du passé. Dans le même moment, l'Église, faisant la revue de ces traditions, découvrit que le plus grand nombre portait la marque de l'excessive crédulité des anciens temps et elle invita les artistes à les abandonner.

Il fallait que l'art du moyen âge succombât. Son charme était d'avoir gardé la candeur de l'enfance. Son charme était le regard limpide de ses jeunes saintes. Cet art ressemblait à l'Église du moyen âge elle-même, à la foi qui ne discute pas, mais qui chante. Un tel art ne pouvait être effleuré par le doute. On voit ici combien les puissances mystérieuses de la poésie et de l'art sont indépendantes des progrès de la raison. L'art et la poésie qui émeuvent sortent du cœur et d'une région obscure où la raison n'a pas accès. L'artiste qui examine, juge, critique, doute, concilie, a déjà perdu la moitié de sa force créatrice. C'est pourquoi l'art du moyen âge, qui n'était que foi naïve et spontanéité, ne pouvait survivre à l'esprit d'examen que la Réforme fit éclore. Il n'y aura plus à l'avenir qu'une ressource pour l'artiste chrétien : se mettre en face de l'Évangile et l'interpréter comme il le sent. C'est ce que fera Rembrandt, et c'est ce que fera Poussin : désormais les catholiques ne seront pas plus soutenus par la tradition que les protestants eux-mêmes. Dans cet âge nouveau qui commence au concile de Trente, l'artiste ne devra plus rien qu'à lui-même. Il y aura donc encore en Europe des hommes capables d'interpréter l'Évangile suivant leur tempérament et leur génie ; mais il n'y aura plus, comme au moyen âge, un ensemble de traditions partout respectées et capables d'élever le plus modeste artiste au-dessus de lui-même. Il y aura encore des artistes chrétiens : il n'y aura plus d'art chrétien.

MUTUALITÉS ECCLÉSIASTIQUES

On connaît la propagande qui, depuis le xvii^e siècle, se fait dans le monde catholique en faveur des associations sacerdotales¹. Les Jésuites y ont participé. Les papes l'ont encouragée. En septembre 1906, alors que déjà la campagne des mutualités commençait en France, la *Revue des Études ecclésiastiques* annonçait que « le pape vient d'approuver par un bref solennel une société de secours mutuels, fondée par les prêtres de Rome. L'intention du pape est que ces sociétés de secours mutuels entre prêtres se multiplient non seulement en Italie, mais dans tous les pays ».

La législation canonique oblige les évêques à nourrir congrument leurs prêtres. L'évêque n'a pas le droit d'ordonner un prêtre « sans titre », c'est-à-dire sans lui donner ou sans exiger qu'il apporte une source de revenus. Il ne le peut pas à moins d'une dispense formelle, qui renferme toujours la clause suivante : « L'évêque pourvoiera de son mieux à l'entretien des clercs, de manière qu'à la honte du sacerdoce, ils ne soient pas obligés de mendier². » Les mutualités ecclésiastiques allaient donner aux évêques le moyen de remplir ce devoir.

Les premières datent de 1902. L'application de la loi sur les congrégations produisait des troubles en Bretagne; les prêtres dirigeaient la résistance; le gouvernement de

1. Voir dans la *Revue de Paris* du 15 octobre 1906 le *Syndicalisme ecclésiastique*, par A. Mater.

2. Gasparri, *Tractatus de sacra ordinatione*, 1893, n° 610.

M. Combes supprimait et suspendait leurs traitements. Il fallait des ressources pour y suppléer. Le 15 novembre 1902, l'évêque de Saint-Brieuc fondait une *Association catholique en faveur des prêtres pauvres du diocèse*. C'était une association mixte : les laïques pouvaient en faire partie. Le 5 janvier, l'évêque de Quimper établissait une *Association de bienfaisance en faveur du clergé*, composée de prêtres exclusivement. Véritable société de secours mutuels, bien que régie par la loi de 1901 sur les Associations et non par la loi de 1898 sur les Mutualités, elle fonctionnait comme une association ordinaire, avec des assemblées générales, des comités, des sous-comités, des délégués. Elle s'administrait librement : le règlement épiscopal avait seulement décidé que le comité directeur s'adjoindrait un chanoine titulaire, un curé-doyen, un recteur, un aumônier, un professeur et un vicaire. Elle avait une tâche difficile, puisqu'en août 1903 l'évêque annonçait que les traitements supprimés dans son diocèse montaient à cent mille francs. Enfin, en septembre 1904, les prêtres du diocèse de Soissons fondaient une société de secours mutuels proprement dite, selon la loi de 1898; c'était la première de son espèce.

L'année suivante, le Parlement votait la loi de Séparation. Le 21 juin, le ministre des Cultes déclarait que les prêtres pourraient, après la Séparation, créer des caisses de secours suivant le droit commun, c'est-à-dire des sociétés de secours mutuels. En 1906, paraissaient trois brochures importantes sur les mutualités : la première, par M. Dedé¹, avocat, directeur de la revue *le Mutualiste français*, qui essaye depuis 1904 de répandre parmi les catholiques les idées sociales du comte Albert de Mun; l'autre, par l'abbé Jouanolou, directeur au grand séminaire de Tarbes²; la troisième, par monseigneur Foucauld, évêque de Saint-Dié, qui, en même temps, publiait dans la *Semaine religieuse* de son diocèse un modèle de statuts.

Aussitôt une quarantaine de mutuelles s'organisaient, notamment à Saint-Dié, Soissons, la Rochelle, Tarbes, Reims, Poitiers, Oran, Limoges, Rouen. Cette dernière, plus

1. E. Dedé, *Mutualité ecclésiastique*, Paris, Lecoffre, 1906.

2. A. Jouanolou, *les Sociétés de secours mutuels entre ecclésiastiques*, Paris, Lecoffre, 1906.

que les autres, attirera l'attention parce que monseigneur Fuzet ne peut rien entreprendre qui ne scandalise les ultras : comprenant tous les diocèses de la province ecclésiastique, la mutuelle de Rouen compte déjà près de cinq cents membres.

*
* *

Le 15 janvier 1907, M. Lasies, député du Gers, et M. l'abbé Lemire interpellaient le gouvernement sur le sort des anciennes caisses de retraites concordataires. Le ministre répondit que les biens de ces institutions iraient aux établissements communaux de bienfaisance, mais grevés des pensions déjà dues aux ecclésiastiques. Alors l'abbé Lemire déposa, séance tenante, la proposition de loi suivante : « Un délai de deux mois est accordé aux caisses diocésaines de secours aux prêtres âgés ou infirmes, pour se transformer en sociétés de secours mutuels d'après la loi de 1898. » La Chambre vota le renvoi à la commission. La proposition Lemire ne devait aboutir que, plus d'un an après, à propos de la loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques ; la discussion de cette loi dura longtemps, parce qu'elle offrait aux défenseurs de l'Église une dernière occasion de retarder la dispersion de l'ancien patrimoine ecclésiastique, et aussi parce qu'elle posait une question de droit très compliquée, très obscure, très vague faute d'aucun texte clair dans le droit civil ou dans les lois administratives : la question des fondations de messes et du respect qu'un État leur doit.

Au cours de cette discussion, le 4 novembre 1907, l'abbé Lemire proposait par voie d'amendement, que « les biens des caisses de retraite et maisons de secours pour les prêtres âgés ou infirmes fussent attribués par décret à des sociétés de secours mutuels ayant la même destination ». Il justifiait son amendement par des paroles courageuses :

J'ai l'utopie de la légalité et, si c'en est réellement une, reconnaissez qu'elle est bien proche des exigences de la conscience. Il m'en coûte d'être hors la loi de mon pays, et je suis très peiné de cette existence précaire et misérable que nous devons trainer, n'étant que des passants dans nos églises et des mendiants dans nos presby-

tères. Quand je trouve le moyen de faire rentrer une catégorie quelconque de nos prêtres dans le cadre de l'une quelconque des lois françaises, je recommande cette existence légale, cette expérience d'une loi de mon pays.

Et il ajoutait :

Si j'étais évêque, j'essaierais dès demain ; non seulement j'essaierais, mais je commanderais et je prendrais mes responsabilités. Une des choses qui m'ont souvent attristé, c'est qu'après une condamnation première des cultuelles, on s'en soit tenu là ; c'est qu'on n'ait pas, en France comme dans d'autres pays, cherché dès le lendemain une solution plus acceptable. *Quand on casse la ruche d'un essaim d'abeilles, il en fait une autre. J'ai été peiné — pourquoi le taire ?* — que l'épiscopat français, après la déroute momentanée qui a suivi la condamnation de son premier arrangement, de son projet de cano-niques légales, n'ait pas présenté à qui de droit d'autres combinaisons et qu'il n'ait pas eu la noble et patriotique ténacité de dire : « Oui : nous ferons, pour le bien de la France, cet effort inlassable d'offrir jusqu'au bout, à notre chef de Rome, des légalités nouvelles, si les premières ne lui ont pas paru satisfaisantes. »

L'amendement fut voté à la Chambre le 13 novembre 1907. Ainsi, l'abbé Lemire avait fait légaliser le plan que le clergé, depuis plus d'un an, exécutait déjà. Ces humbles mutualités ecclésiastiques, d'abord fondées pour verser à quelques vieux prêtres des pensions d'au plus 800 francs, allaient être chargées de recueillir les épaves de la propriété ecclésiastique ; mais il fallait regarder le patrimoine des anciennes caisses de secours comme personnel aux membres du clergé, car si, par malheur, on l'avait regardé comme un patrimoine d'Église, le pape n'aurait pas admis qu'une association de prêtres le recueillît, pas plus qu'il n'avait permis à des associations de laïques de recueillir les biens des fabriques.

L'abbé Lemire, après le vote de son amendement, avait interrogé le ministre sur la valeur des biens qui allaient échoir aux mutualités. Le 28 janvier 1908, M. Briand lui répondait qu'il les évaluait à vingt millions, dont plus de quatorze en rentes et quatre en immeubles, et d'un revenu de plus de six cent mille francs. Dans le *Times* du 6 février, l'abbé Lemire interviewé commençait par dire que l'évaluation du ministre lui semblait trop faible, et il ajoutait :

Mais même ce revenu annuel de 600 000 francs, fournissant des pensions de 600 francs pour 1 000 prêtres, serait une base pour les nouvelles sociétés, que leurs propres membres pourraient ensuite développer. Une autre ressource pourrait être obtenue, si le Sénat confiait aux nouvelles mutualités l'exécution des messes de fondation, ce qui reviendrait à réserver aux prêtres âgés les honoraires de ces messes, à créer pour eux une sorte de caisse de chômage, ou un fonds pour les prêtres sans emploi... La Chambre haute, en adoptant un tel amendement, que plusieurs sénateurs considèrent favorablement, s'honorerait par un acte de justice...

L'abbé Lemire comptait donc sur un succès du projet nouveau devant le Sénat : cette assurance suppose qu'il s'en était entretenu, non seulement avec des sénateurs, mais avec le gouvernement. M. Briand n'a pas nié son désir d'un tel arrangement. Le 1^{er} avril, au Sénat, il dira, parlant de l'Église : « Je ne vois pas sans une certaine tristesse cet effritement qui se fait sous nos yeux. *Le Gouvernement de la République n'a pas intérêt à cet état anarchique de la religion catholique*; il a le désir de voir les citoyens de ce pays pratiquer librement leurs croyances, et il serait absolument déplorable que par défaut d'organisation, là où il y a des consciences catholiques, elles ne puissent pas recevoir leur aliment. » Le 7 avril, il expliquera ce qui l'avait empêché de proposer la solution, qui allait alors triompher sous la forme d'un amendement de M. Philippe Berger :

Il ne nous aurait pas été difficile de faire une proposition. Nous aurions pu, en effet, en faire une semblable à celle de M. Philippe Berger; mais les propositions d'initiative gouvernementale, nous savons par l'expérience comment elles ont été accueillies ailleurs. Nous les avons faites sur d'autres points; quand, après la loi de 1905 et le refus de constituer des associations, on nous dit : « Le pape demande le droit commun, la loi de 1901 et d'autres facultés qui sont inscrites dans la loi pour tous les citoyens », nous les avons accordées, ces concessions; et il a suffi que le Gouvernement les fit inscrire dans la loi pour que, immédiatement, elles fussent repoussées. Nous sommes ici en présence d'une initiative individuelle; nous sommes heureux qu'elle se soit produite et, avec la commission, nous vous demandons de la faire vôtre, de l'adopter.

Février-mars 1908 : un mois se passa. Des conciliabules se tenaient à la Chambre, au Sénat, dans le cabinet du garde

des Sceaux; des évêques voyageaient; monseigneur Fuzet allait à Rome. Soudain le Vatican parla et tout d'abord attaqua les auteurs, vrais ou supposés, de la concession qu'on allait lui faire. Le 8 mars, *le Matin* publiait une dépêche de Rome :

Aucun des évêques français venus à Rome depuis la séparation n'a su parler au Vatican le langage qu'a tenu monseigneur Fuzet. Je n'ai pas reçu de confidences de la part de l'archevêque de Rouen, qui n'a vu aucun journaliste; mais ce que j'entends dire autour du Vatican m'oblige à le croire, puisqu'on y parle de concessions sérieuses faites par le Saint-Siège. Il s'agirait d'autoriser les prêtres pauvres à profiter des secours que l'État met à leur disposition. Jusqu'à présent, le Vatican n'avait autorisé personne à s'adresser au gouvernement dans quelque but que ce fût. Monseigneur Fuzet a dû parler le langage de la raison.

Le 12 mars, autre dépêche de l'Agence *Havas* :

On dément de source autorisée la nouvelle suivant laquelle monseigneur Fuzet aurait obtenu du pape des concessions sérieuses, et notamment l'autorisation pour les prêtres pauvres de profiter des secours de l'État. On ajoute que ce que le Saint-Siège avait cru pouvoir permettre il l'avait permis avant la visite de monseigneur Fuzet au Vatican.

Chez les catholiques intransigeants, qui croient de bonne foi peut-être que monseigneur Fuzet est franc-maçon, on ne lui voit rien faire, on ne lui entend rien dire, qui ne paraisse désastreux pour l'Église. Il importait donc, si l'on jugeait viable l'idée de l'abbé Lemire, de déclarer que monseigneur Fuzet n'y avait pas contribué. Le 14 mars, revenant en France, l'archevêque envoyait à *la Croix*, qui l'inséra le 17, la lettre suivante :

Les agences autorisées et non autorisées perdent leur temps à démentir ce que je n'ai jamais affirmé. Je me suis borné à faire connaître qu'à cette question : les mutualités ecclésiastiques peuvent-elles se constituer en sociétés déclarées pour sauver le patrimoine des caisses ecclésiastiques et jouir des avantages que la loi confère à ces sortes de sociétés, le Saint-Père m'a répondu : « Je le permets ». Je n'ai dit que cela d'un long entretien où Sa Sainteté a daigné me combler des marques de sa bienveillance, et je prie les inspireurs des agences de me faire la grâce de ne pas me croire assez sot pour m'attribuer le mérite de cette réponse.

Le 15 mars, le *Bulletin religieux* de l'archidiocèse de Rouen publiait un compte rendu des deux entrevues accordées par le pape à monseigneur Fuzet. « Nous ignorons ce qui, dans ces entretiens, a été dit sur la situation religieuse de la France. Mais nous savons qu'à la demande de Monseigneur, Sa Sainteté a permis, dès la première audience, que les mutualités ecclésiastiques se constituassent en sociétés approuvées, afin d'obtenir les avantages conférés par la loi. C'est une décision de grande importance. »

Les démentis recommencèrent aussitôt. Le 19 mars, la *Croix* disait à Paris : « Nous pouvons affirmer de source absolument autorisée que les informations sur la prétendue autorisation donnée par le Pape pour les associations à monseigneur Fuzet reposent uniquement sur une équivoque. » Et le même jour, la *Corrispondenza Romana* se croyait autorisée à déclarer :

Monseigneur Fuzet, n'a pu obtenir aucune formelle approbation papale, par la simple raison que (selon son propre dire) il n'en a traité que verbalement avec le Pape lors de sa visite. Il est donc évident que sous cette forme il n'a pu se produire que ceci : Monseigneur a informé le Pape qu'il avait constitué une mutualité pour pourvoir aux besoins de son clergé, qu'il l'avait fait ou tenait à la faire enregistrer pour mieux l'assurer devant la loi; Pie X aura naturellement trouvé la chose bonne en elle-même, et il l'aura exprimé dans la conversation, sans lui donner la valeur d'une formelle approbation qui, en telle matière et dans ce moment, ne pourrait être donnée qu'après mûr examen. En conséquence, toutes les affirmations d'approbation pontificale doivent être accueillies avec les plus extrêmes réserves.

C'était contre les mutualités la première attaque de ce journal romain, qui n'a pas cessé d'entraver l'acceptation des dispositions conciliantes et dont les feuilles ecclésiastiques de France ont plusieurs fois signalé l'ignorance totale des choses françaises¹.

Le 21 mars, le *Corriere d'Italia* publiait, comme transmises par son correspondant parisien, les déclarations d'un « haut prélat français », violemment hostiles aux mutualités ecclé-

1. Voir notamment la *Semaine religieuse* du diocèse de Besançon du 25 avril, et jusqu'à la *Croix* du 18 avril.

tiques. Le 24, le correspondant parisien du *Corriere*, M. Domenico Russo, obligeait *la Croix* à déclarer qu'il n'était pour rien dans l'interview; en même temps, il se plaignait à son journal et apprenait que l'article était venu, non pas des bureaux du *Corriere*, mais de la Secrétairie d'État du Saint-Siège, laquelle avait demandé qu'il parût sous cette forme et avec cette attribution¹.

Le 22 mars, l'*Osservatore Romano* donnait à monseigneur Fuzet un nouveau démenti, dont il ne faut retenir que le trait suivant : « Personne n'a su — et monseigneur Fuzet ne doit l'avoir jamais dit — qu'il était chargé par l'épiscopat français de traiter cette grave question avec le Saint-Siège. Par suite, il n'est aucun doute que ce prélat n'a pu parler au pape que de son association de *Mutualité ecclésiastique normande*. » On craignait donc que l'Église de France eût à l'archevêque de Rouen trop d'obligations; mais, en même temps, on voulait dissimuler ce que tout le monde connaît à présent, à savoir que d'autres prélats, et notamment l'archevêque d'Albi, monseigneur Mignot, avaient obtenu du pape la même assurance que monseigneur Fuzet.

Quatre jours après, on essaya contre lui la manœuvre qui avait réussi déjà contre l'archevêque d'Avignon et contre l'évêque de Tarentaise. En juillet 1907, monseigneur Sueur d'Avignon donnait sa démission parce que son clergé, qui le jugeait trop gouvernemental, vivait en révolte ouverte contre lui et qu'à Rome cette rébellion trouvait des appuis. En octobre, monseigneur Lacroix de Tarentaise devait partir aussi, parce que le pape lui refusait l'association diocésaine qui, seule, pouvait conserver le culte dans la région la plus pauvre de France. On avait aussi parlé d'une démission de monseigneur Fuzet en février 1908, parce qu'il avait osé déléguer un vicaire général à l'enterrement d'un curé proposé par M. Combes pour l'épiscopat et, par suite, devenu suspect. A nouveau le 23 mars, les agences annonçaient de Rome :

Le bruit court, dans les milieux ecclésiastiques, que Monseigneur Fuzet, archevêque de Rouen, serait décidé à donner sa démission et qu'il aurait prévenu un prélat français habitant Rome. On donne

1. *Figaro* du 19 avril, *Univers* du 20, *Croix* du 21.

comme motif à cette grave résolution la déception qu'aurait éprouvée monseigneur Fuzet en constatant qu'après avoir semblé adhérer à ses projets et lui avoir témoigné une grande sympathie, le pape et le cardinal Merry del Val s'étaient subitement ravisés et repoussaient aujourd'hui ce qu'ils avaient accepté en le félicitant l'autre jour. Ce revirement est vivement commenté dans les milieux du Vatican. où on ne sait à quoi l'attribuer.

L'archevêque se contenta de démentir. Mais ni les hostilités ni les démentis n'enrayaient le mouvement. Le 15 mars, le *Mutualiste français* de M. Dedé, revue très orthodoxe, annonçait, « à la demande de plusieurs mutualités », la création d'une rubrique spéciale pour les mutualités ecclésiastiques : « Un jour viendra, nous l'espérons, où, cette rubrique prenant une plus grande importance, nous pourrons faire une édition spéciale du *Mutualiste français* en faveur des membres des mutualités ecclésiastiques. Ce sera sans doute lors de l'établissement d'une fédération entre ces sociétés, projet qui fait partie du plan d'organisation mutualiste du clergé français, si souvent exposé par notre directeur et dont la réalisation est impatiemment attendue par plusieurs mutualités ecclésiastiques. » Le 2 avril, une assemblée épiscopale de la région parisienne étudiait la question des mutualités...

*
* *

Le 1^{er} avril, l'abbé Lemire arrivait au Sénat avec l'abbé Dabry, à qui la condamnation de son journal la *Vie catholique* donnait enfin le loisir d'entendre parler M. Briand. Les tribunes étaient au complet. Les huissiers conseillèrent à l'abbé Lemire d'installer son ami dans la loge des députés et d'y monter lui-même, comme s'il amenait son secrétaire.

Quand les abbés entrèrent dans la loge, le garde des Sceaux parlait ; il comparait, une fois de plus, la condescendance des républicains à l'intransigeance des ultramontains : « Nous nous sommes efforcés, disait-il à la droite, de faire une loi acceptable, viable, destinée à assurer la concorde religieuse dans ce pays. De votre côté, rien ! Un ordre vient de là-bas qui tue votre initiative. » Il vit alors l'abbé Lemire et continua : « Tenez, dans cette

voie, à propos de ce projet qu'on a discuté, je vais vous dire une chose. Pour sauver les caisses des vieux prêtres, M. l'abbé Lemire a pris l'initiative d'un amendement. Je l'aimais déjà beaucoup pour la force de son caractère et pour la loyauté de son esprit ; mais, depuis ce jour, je l'ai estimé davantage encore, car il a fait œuvre courageuse. »

La gauche applaudit et, comme le ministre se tournait vers l'abbé Lemire, les sénateurs commencèrent à se retourner aussi ; bientôt toute l'assemblée regarda l'abbé, tandis que le ministre ajoutait : « Il a présenté cette proposition malgré les intransigeants ; il a fait cet effort qu'on lui a reproché, et il est devenu une sorte de pestiféré dans l'Église, parce qu'il a essayé d'adapter les lois de son pays aux intérêts de son Église. » Alors tout le Sénat, tourné vers l'abbé Lemire, l'applaudit fortement, à l'exception de quelques membres de droite.

Après la séance, l'abbé Lemire se rendit à la salle des conférences. On l'entoura. Il fit des excuses au président du Sénat pour l'incident qu'il avait causé : « Monsieur l'abbé, lui dit le président, nous ne l'avions encore fait que pour Thiers, libérateur du territoire. »

L'abbé Lemire revint au Sénat le 3 avril 1908. Les sénateurs avaient à choisir entre deux amendements. L'un, de M. Chaumié, décidait que les biens de fondation affectés à des services pieux seraient transmis aux établissements de bienfaisance, lesquels feraient dire les messes par les curés successifs de la paroisse. L'autre, de M. Berger, attribuait les mêmes biens aux mutualités ecclésiastiques. Le matin du 3 avril, M. Lemire avait essayé de voir M. Poincaré, qui soutenait l'amendement Chaumié ; il ne l'avait pas rencontré ; il venait donc au Sénat pour lui parler, le convertir à l'amendement Berger et y convertir aussi les sénateurs du Nord. Il trouva M. Poincaré dans la salle des conférences et, assis au coin d'une table, il lui fit un discours que beaucoup de sénateurs venaient écouter.

M. Poincaré préférerait l'amendement Chaumié pour que le capital des fondations demeurât propriété des établissements publics¹ : « Mais, disait M. Lemire, vous n'avez pas l'esprit de

1. Il va de soi que cette conversation n'a pas été sténographiée. Nous la rapportons d'après un témoin qui en a pris des notes et qui était qualifié pour en prendre.

la Séparation, vous êtes le dernier des concordataires. Je suis plus séparatiste que vous. — C'est vrai, disait M. Poincaré. » — Et l'abbé continuait : « Vous faites une loi de dévolution parce que l'Église n'a pas formé les associations cultuelles qui auraient pu recueillir ses anciens biens; mais comment ne voyez-vous pas que les mutualités ecclésiastiques offrent les mêmes avantages quant à ces biens? Elles ne seront pas cultuelles; mais elles garantiront la conservation du capital qu'on leur transmettra, puisque la loi sur les sociétés de secours mutuels leur impose un contrôle. Elles garantiront l'exécution des messes qui grèvent les fondations, puisque les prêtres mutualistes auront intérêt à dire ces messes pour en toucher les honoraires. Si vous ne croyez pas à la conscience d'une association, ne donnez la liberté à aucune. Si nous ne sommes pas capables de liberté, laissez-nous en tutelle; ne continuez pas la politique de séparation; refaites le Concordat. » Il conclut : « Croyez-vous que le contrôle des familles, intéressées à l'exécution des messes, ne s'exercera pas mieux sur des sociétés de secours mutuels que sur l'État? On ne contrôle pas l'État, mais on contrôle les particuliers. »

Il usa d'arguments politiques, rappela que l'amendement Chaumié avait échoué à la Chambre sous la forme d'un amendement Lhopiteau, que la Chambre ne changerait sûrement pas d'avis pour suivre le Sénat, mais qu'elle consentirait au contraire facilement à voter une disposition aussi entièrement nouvelle que l'amendement Berger. « Mais supposez encore que, par aventure, la Chambre vote, après le Sénat, l'amendement Chaumié et que la charge de faire dire les messes de fondation retombe sur les établissements de bienfaisance, c'est-à-dire, en pratique, sur les communes, ne prévoyez-vous pas que des municipalités très avancées, collectivistes, refuseront de remplir cette obligation? Et s'il en résulte des difficultés, à qui s'adressera-t-on? Au Parlement. Ces municipalités iront trouver leurs députés et leurs sénateurs, et leur diront : Faites-nous enfin une loi qui nous débarrasse complètement des ennuis d'Église, qui nous donne tous les biens sans condition. N'avez-vous pas déjà fait en trois ans trois lois de Séparation? Tenez-vous à en faire une par an? »

Ce raisonnement impressionna beaucoup les sénateurs. Il

dit encore : « Je préfère un amendement qui nous oblige à faire des associations, à un amendement qui nous maintient dans l'individualisme. Nous avons intérêt à prendre contact avec la loi. » Et il tira de sa poche la lettre d'un curé qui lui racontait cette histoire : un curé voisin, dans le Nord, avait transporté chez lui une partie du mobilier de la sacristie, vases, reliques, ornements ; il mourut ; on mit les scellés ; la famille s'empara de tout ce qu'elle trouva ; le successeur voulut rentrer en possession de ce qui appartenait à la fabrique ; mais le notaire de la famille lui répondit : « Vous n'êtes ni héritier, ni personne morale ; de quoi vous mêlez-vous ? »

Comme on objectait à l'abbé Lemire que les catholiques intransigeants feraient rejeter par le pape les mutualités de même que les associations cultuelles, il protesta : en quoi la mutualité, qui paiera une messe, sera-t-elle plus cultuelle que ne l'était, la veille, le bureau de bienfaisance qui faisait dire la même messe ? Mais des sénateurs insistaient, rappelaient que le pape avait plus d'une fois annoncé des transactions pourvu qu'on reconnût aux catholiques l'usage du droit commun, qu'on leur avait accordé cet usage du droit commun, mais qu'il n'avait pas transigé : « Nous allons encore faire une avance que le pape repoussera. » L'abbé Lemire leur dit à plusieurs reprises, et d'un air beaucoup plus affirmatif encore que ses paroles : « Je tiens de bonne source que le Saint Père a déclaré qu'il laisserait faire des mutualités, non seulement libres, mais soumises à l'approbation du gouvernement. Vous ne ferez pas une loi inutile. »

L'abbé Lemire a répété à qui l'a voulu cette conversation. On l'a prévenu que des journaux la fausseraient, que *la Croix* lui prêterait des propos gênants pour un prêtre. Il a simplement répondu que, sans extravagances et singularités, une interview n'attirerait pas l'attention.

L'amendement Berger, que défendait l'abbé Lemire, fut voté par le Sénat, le 7 avril. La disposition principale est ainsi rédigée :

Sur les biens grevés de fondations de messes, l'État, les départements, les communes et les établissements publics possesseurs ou attributaires desdits biens, devront, à défaut des restitutions à opérer en vertu du présent article, mettre en réserve la portion correspondant

aux charges ci-dessus visées. Cette portion sera remise aux sociétés de secours mutuels de prêtres, sous la forme de titres de rente nominatifs, à charge par celles-ci d'assurer l'exécution des fondations perpétuelles de messes.

Le lendemain, la *Croix* gémissait :

M. Chaumié et quelques-uns de ces collègues radicaux ont proposé un texte loyal qui prévoit l'acquit des charges cultuelles par les ministres du culte exerçant leur ministère en vertu de la loi du 2 janvier 1907. Pourquoi, au lieu d'adopter ce texte très simple, recourir à des sociétés de secours mutuels qui : 1° sont actuellement l'objet d'importantes controverses et, par conséquent, hypothétiques ; 2° ne sont aucunement désignées par leur nature pour un service de ce genre ? On peut même se demander s'il n'est pas contraire à leur loi constitutive. On dirait vraiment que M. Berger et ses inspireurs cherchent à compliquer une chose très simple pour la faire échouer. Nous nous garderons bien de trancher ici une question qui est à l'étude au Vatican, mais nous déclarons ne pas comprendre l'attitude de la Commission. C'est l'amendement de M. Chaumié et de ses amis qui représente ici la loyauté et la simplicité.

Les gens, que dérangeait la solution de M. Berger, du ministre, de l'abbé Lemire et de monseigneur Fuzet, y opposaient deux objections.

La première avait été formulée le 21 mars par cet article du *Corriere d'Italia*, fabriqué au Vatican sous le nom d'un journaliste de Paris : « Grattez les mutuelles, vous trouverez les cultuelles ». Le 10 avril, la *Corrispondenza Romana* s'exprimait plus clairement encore :

Le ministre, disait-elle, a voulu imposer aux mutualités ecclésiastiques de renoncer à toute discipline ecclésiastique en disant qu'elles ne sont que des organismes financiers et non pas confessionnels. Or, voici que M. Berger les rend si confessionnelles qu'elles prennent l'aspect de synonymes d'associations cultuelles. L'amendement Berger constitue une vraie dotation de messes, extraite de celle totale du legs, un vrai legs de messes ; il l'attribue comme tel à une mutualité ecclésiastique, comme ecclésiastique. Ainsi donc une mutualité *ecclésiastique*, parce qu'elle est *ecclésiastique*, reçoit du gouvernement un legs *de messes* parce qu'il est *de messes* ; *une telle mutualité fonctionne ainsi, à ce point de vue, comme une cultuelle*. Si l'on acceptait, par conséquent, les amendements combinés Lemire-Briand

et Berger, on aurait des mutualités ecclésiastiques ayant un partiel fonctionnement de cultuelles avec la totale suppression de la discipline ecclésiastique. C'est la centième tentative de Briand de faire entrer par la fenêtre ses cultuelles à qui le pape a fermé la porte.

Pourtant les auteurs de l'amendement Berger n'avaient pas voulu faire des cultuelles déguisées. L'abbé Lemire avait déclaré dans son discours du 4 novembre à la Chambre : « Il n'entre pas dans ma pensée une minute d'inviter mes amis du clergé à faire quelque chose de trompeur, à organiser le culte à l'abri de lois qui ne visent pas le culte. Il n'entre pas dans ma pensée — et ce serait contraire à la loyauté — de dire aux curés : « Vous ferez une société de secours mutuels, et, à la faveur de cette société de secours mutuels, vous organiserez le culte. » Non ! Je ne veux pas mêler deux éléments dont l'union ne serait pas strictement légale. »

Le ministre des Cultes avait répété à la Chambre le 10 avril : « Ces sociétés ont pour but, non pas le culte, mais la mutualité », et, comme une disposition de la loi interdisait aux mutualités de prêtres d'insérer dans leurs statuts des motifs d'exclusion tirés de la discipline ecclésiastique, il avait ajouté : « Si un prêtre ayant coopéré à une œuvre de mutualité encourt des peines disciplinaires au point de vue culturel, il n'est pas admissible que, pour des raisons de discipline ecclésiastique, on lui fasse perdre le bénéfice de ses efforts comme mutualiste. Il faut être logique, il ne faut pas demander à la fois la société de secours mutuels et la société cultuelle. »

Les catholiques auraient dû retenir l'avis très normand que leur donnait l'abbé Jouen, secrétaire de la *Mutualité ecclésiastique normande* (M. E. N.), dans une lettre du 23 mars au *Nouvelliste de Rouen* : « Le ministère supprima l'article des statuts qui prévoyait des messes pour les défunts. Au lieu d'accepter cette suppression, la M. E. N. substitua au texte primitif un texte plus élastique qui, expliqué par le règlement intérieur, dont, seule, elle reste maîtresse, permet d'atteindre le but primitivement visé. »

La deuxième objection vient du texte voté par la Chambre le 13 novembre 1907 : « Pour être aptes à recevoir les biens

des anciennes caisses de retraites, les sociétés devront être ouvertes à tous les intéressés et ne prévoir dans leurs statuts aucune amende, ni aucun cas d'exclusion fondés sur un motif touchant à la discipline ecclésiastique. » Le ministre avait justifié cette disposition :

Il faut que ces sociétés aient en vue la mutualité, et rien que la mutualité. Nous vous avons proposé, afin d'éviter des conflits qui ne manqueraient pas de surgir demain, le texte que vous connaissez... Mon observation est basée sur ce fait que, déjà dans certains diocèses, on a tenté de constituer des sociétés de secours mutuels; nous avons lu les statuts de ces sociétés; nous y avons trouvé des articles qui mettent les prêtres sous la domination, je pourrais presque dire sous l'arbitraire de l'évêque; ces sociétés de secours mutuels ont des statuts que nous ne pourrions accepter. C'est pour quoi il vaut mieux prévoir la difficulté et indiquer d'une façon très nette et très précise que des préoccupations de discipline ecclésiastique doivent être étrangères au fonctionnement des sociétés prévues par l'amendement.

Le 22 mars 1908, la *Corrispondenza Romana* citait ce texte et ajoutait :

Après cela, il va de soi que le mérite attribué par quelques journaux aux statuts proposés par monseigneur Fuzet n'a pas de fondement. En effet, ces statuts obligent les membres à être en communion avec le Pape, sous peine de déchéance. Cette condition (*essentielle* pour toute société ecclésiastique catholique) rend tout de suite inaptes à bénéficier dudit article de loi, les mutualités proposées par monseigneur l'archevêque de Rouen. L'amendement Lemire est pratiquement inutile à toute mutualité de prêtres catholiques; il ne pourrait servir qu'à des mutualités schismatiques, s'il y avait un groupement d'ecclésiastiques schismatiques pour les constituer.

Le même jour, l'*Osservatore Romano* déclarait :

Nous avons sous les yeux l'opuscule imprimé, à ce sujet, à Rouen, dès 1906. L'article 7 du statut déclare que l'archevêque de Rouen est le président d'honneur et que les évêques de la province ecclésiastique de Normandie sont les vice-présidents d'honneur. *Il est permis de craindre que ce soit trop pour l'État, et trop peu pour l'Église.* Trop pour l'État qui, avec sa loi de Séparation, n'a pas voulu reconnaître l'épiscopat catholique de France comme tel et dans l'exercice de son ministère : par suite, l'État n' « enregistra » pas le statut, si l'on n'enlève pas cette disposition. Trop peu pour

l'Église : dans une forte organisation financière du clergé, les évêques (en supposant que l'État les tolérât à la présidence honoraire) n'auront aucune part réelle de direction et de contrôle, leur présidence n'étant qu'honoraire. Il est aisé de se figurer les dangers que l'on encourrait dans de telles conditions. Un prêtre, expulsé du clergé par suite d'un régulier jugement de son supérieur ecclésiastique, pourra rester dans l'association, parce que le gouvernement ne reconnaîtra pas la sentence épiscopale.

Monseigneur Fuzet répondit dans un *Mémoire* du 8 avril. Il rappelait d'abord que la loi sur les sociétés de secours mutuels permet aux sociétés de régler elles-mêmes, dans leurs statuts, le « mode d'élection » des membres du bureau et du conseil d'administration : les évêques pourront donc organiser les élections de manière à préserver leur autorité. Il ajoutait que les statuts peuvent aussi prévoir des cas d'exclusion, notamment pour indignité, et que l'indignité pourra résulter de certaines peines infligées aux prêtres par leur juridiction professionnelle, à savoir l'officialité (le *Mémoire* ne la nomme pas, mais l'indique), de même que dans les sociétés laïques l'indignité peut résulter de certaines peines infligées par les tribunaux correctionnels.

Enfin, disait l'archevêque, le droit canon lui-même ne demande-t-il pas qu'il soit pourvu par l'évêque à la subsistance du prêtre [interdit], afin que sa dignité sacerdotale ne soit pas compromise par une mendicité notoire? De sorte que la mutualité, en secourant le prêtre interdit, aide en réalité l'évêque à remplir vis-à-vis de ce prêtre une obligation canonique. La clause introduite dans l'amendement Lemire, relative à la discipline ecclésiastique, n'est donc pas contraire au droit canon : elle est même en quelque sorte dans son esprit.

Le chanoine Rousseau de Meaux, dans un *Mémoire* du 18 avril, répondait autrement : « Si plusieurs prêtres, disait-il, fondaient une tontine pour transmettre aux survivants l'avoir des prédécédés, songerait-on à leur faire un crime de n'avoir pas pensé à se munir préalablement de l'autorisation de l'ordinaire? En quoi, sous ce rapport, diffèrent une tontine et une caisse de retraite? » Il révélait aussi que, d'après les statuts de l'ancienne caisse du diocèse, un prêtre interdit n'aurait pas pu être exclu; or, la hiérarchie n'avait jamais pris ombrage de cette situation.

Mais le pape ou ses conseillers semblèrent gênés surtout par cette disposition de la loi du 10 avril 1908, qui veut que les mutualités ecclésiastiques soient *approuvées*, c'est-à-dire demandent la reconnaissance du gouvernement et acceptent son contrôle financier : de cette formalité administrative, dépend la faculté de posséder et acquérir des immeubles. Le 30 mars, *la Croix* faisait savoir que le Vatican permettait la formation de sociétés libres, c'est-à-dire non approuvées. Le 15 avril, M. Dedé, directeur du *Mutualiste français*, annonçant qu'il avait envoyé au cardinal Merry del Val un rapport sur la question, exposait un nouveau système : constitution de sociétés approuvées pour recevoir les biens des anciennes caisses de retraite ; pour tous les autres objets, formation de sociétés libres, qui d'ailleurs auraient exactement le même personnel que les autres. C'est dire que chaque prêtre ferait à la fois partie d'une société libre et d'une société approuvée. Ce laïque espérait peut-être faire accepter par le Saint-Siège une solution moyenne qu'on avait refusé de chercher dans les projets et l'expérience de l'archevêque de Rouen.

Le 17 avril, *l'Écho de Paris* publiait une déclaration conciliante de l'archevêché de Paris :

Nos mutualités bénéficieront peu de la dévolution qui pourra leur être faite. Mais nous remarquerons que de telles sociétés de secours mutuels entre prêtres présenteraient l'avantage de devenir un organe purement ecclésiastique et de permettre ainsi une sorte de prolongation de l'ancienne propriété ecclésiastique. Si quelque jour un ministère futur voulait établir une analogie entre ces sociétés de secours mutuels et les associations culturelles, il serait toujours facile de prouver que les lois de 1908 et de 1905 n'ont rien de commun et que les organismes conçus par chacune de ces lois sont totalement différents.

Mais, de Rome, le correspondant de *l'Éclair* écrivait le 26 avril :

L'épiscopat français est-il partagé sur cette question ? Ce qui est sûr, c'est qu'ici on ne l'est pas. Le piège a été du premier coup éventé. Si quelque évêque, ou même archevêque, *avait envie de se suicider*, il le ferait tout seul : je l'avertis qu'on ne le suivrait pas. Ici, non seulement on n'est pas naïf à ce point, mais on pense avec raison que l'abandon de leurs droits hiérarchiques, par ceux mêmes

qui en sont divinement investis, constituerait de leur part le crime des crimes et le scandale des scandales.

Personne ne savait encore ce que Rome dirait, ni même quand Rome parlerait. Mais plus l'incertitude se prolongeait, plus il importait de calculer quelles chances d'avenir laisserait à l'Église de France le rejet ou l'acceptation de la loi nouvelle. Pour en avoir une idée, il suffisait d'analyser les brochures publiées en 1906 par M. Dedé et l'abbé Jouanolou, alors que l'adhésion du pape n'était pas en discussion.

L'évêque, libre dispensateur du sacrement de l'ordre, et à qui le concile de Trente permet de refuser l'accès de la prêtrise à n'importe quel candidat pour n'importe quelle cause, pourrait toujours obliger tous ses prêtres ou futurs prêtres à faire partie de la mutualité diocésaine¹. Il leur imposerait ainsi l'équivalent d'un « titre » clérical et s'épargnerait le souci de leur entretien en cas de vieillesse, maladie ou mise en interdit. De plus, il maintiendrait l'égalité dans son clergé. Et tout le clergé de France entrerait dans l'organisation mutualiste.

La mutualité s'administrerait, comme toutes les sociétés analogues, par des assemblées générales, au moins annuelles, avec un conseil, élu par les assemblées, et un bureau, choisi par le conseil². Ce mécanisme électif se concilierait sans peine avec les exigences de la hiérarchie et de la discipline ecclésiastique, par la combinaison de deux dispositions : l'une, empruntée à la *Mutualité Normande*, qui assure à l'évêque, de par les statuts, le rang de président d'honneur ; l'autre, empruntée à la mutualité de la Rochelle, dont un article prévoit, comme causes d'exclusion, des « condamnations afflictives ou infamantes, civiles ou canoniques ». La désignation de l'évêque comme président d'honneur n'est pas une vaine politesse³ : ce titre lui permet d'assister à toutes les délibérations ; sa présence aux délibérations, à défaut des statuts, oblige le président effectif à réprimer, en vertu de son droit de police, toute tentative pour mettre en discussion

1. Jouanolou, pp. 42, 43.

2. *Ibid.*, pp. 65-75.

3. *Ibid.*, pp. 38-40.

d'autres affaires que des actes de mutualité, par exemple, des actes accomplis par le chef hiérarchique du diocèse. L'exclusion prévue pour des condamnations canoniques n'exposerait pas les prêtres, autant qu'on pourrait le croire, au bon plaisir d'un évêque fantasque : le mot condamnation suppose un jugement; le jugement suppose un tribunal ou du moins une procédure régulière; par suite, l'exclusion ne pourrait jamais résulter de ces peines que les évêques de France distribueraient avec tant d'arbitraire sous le régime du Concordat, mais seulement des peines prononcées dans les formes. Qui-conque sait la terreur que, jusqu'à la Séparation, le despotisme épiscopal, protégé par le gouvernement, a répandue dans le clergé français, croira sans peine que les prêtres mutualistes auraient accepté joyeusement toute limitation de ce despotisme, lors même qu'elle ne les aurait pas entièrement garantis contre toute mesure d'exclusion, — d'autant mieux que les membres exclus pourraient se faire admettre de nouveau, par exemple à l'expiration d'une peine disciplinaire.

Quant aux chances financières des mutualités ecclésiastiques, l'abbé Jouanolou¹ faisait les calculs suivants sur un diocèse de cinq cent quarante-six prêtres et pour une société dont la cotisation serait de 20 francs. Les cotisations donneraient par an 10 920 francs. Les droits d'entrée, variables de dix à cinquante fois la cotisation suivant la jeunesse ou la vieillesse du prêtre, produiraient 272 700 francs. Dix nouveaux prêtres par an fourniraient encore 2 000 francs; et la société aurait un revenu de 25 000 francs. Ajoutez ce qui reviendrait en moyenne, à chaque diocèse, des 600 000 francs de revenu des anciennes caisses de retraite, soit 7 000 francs; plus, les 50 000 francs qui représenteraient la part moyenne d'un diocèse dans le revenu des 150 millions — telle est l'évaluation la plus probable — de fondations de messe. Chaque mutualité aurait déjà 80 000 francs de revenu, c'est-à-dire plus qu'il ne faut pour entretenir les prêtres vraiment invalides d'un diocèse. Les sociétés pourraient donc, à mesure qu'elles amasseraient des réserves, avancer l'âge des retraites payées sur leurs fonds, de manière à diminuer d'autant la dépense

1. Jouanolou, pp. 28-36.

des traitements d'activité, qui pèsent à présent sur le Denier du Culte. Et à mesure que le Denier du Culte, affranchi de la sorte d'une part croissante de ses charges, ferait des économies, la propriété ecclésiastique se reformerait.

L'Église de France, enfin, se rétablirait par une fédération des mutualités ecclésiastiques et par la création d'une caisse de retraites et d'assurances, commune à toutes les sociétés fédérées. La loi permet ces institutions sans conteste, et M. Dedé en attendait les résultats que voici : la fédération fournirait des conseils juridiques et pratiques aux sociétés affiliées ; elle tiendrait lieu d'organisme de défense « prenant fait et cause pour toutes les associations sœurs, si l'une d'entre elles venait à être attaquée d'une façon quelconque sur le terrain de l'intérêt général » ; elle aurait un comité d'études et de vigilance « qui jetterait ses investigations » sur les propositions ou projets de lois ou de décrets, sur la jurisprudence, sur les décisions officielles ; elle aiderait les mutualités à placer leurs capitaux ; surtout, elle administrerait la « Caisse générale de retraites du clergé français », pour servir aux mutualités de société d'assurance et les dispenser de confier leurs fonds à des compagnies capitalistes qui absorbent naturellement pour leurs bénéfices une partie des sommes qu'on leur verse.

Ainsi le clergé de France aurait une organisation complète. Dans les paroisses, les comités catholiques et les délégués de l'œuvre du Denier du Culte serviraient aux curés d'auxiliaires moins gênants que les associations culturelles repoussées par le pape. Dans chaque diocèse, la mutualité ecclésiastique travaillerait à reconstituer le patrimoine de l'Église, entreprendrait même des séminaires, — car la loi française permet aux sociétés de secours mutuels d'organiser des cours d'enseignement professionnel — et, de la sorte, assurerait complètement le recrutement et l'entretien du personnel. Enfin, à Paris, la fédération des mutualités administrerait la caisse du clergé, aurait des hôpitaux pour les prêtres malades, des journaux de renseignements professionnels pour les administrations diocésaines, un service du contentieux pour éclairer les sociétés et aussi pour

1. Dedé, *loc. cit.*, pp. 71-87.

juger les difficultés survenues soit entre elles soit entre l'une d'elles et ses membres : car les statuts de chaque mutualité pourraient imposer l'engagement de soumettre les litiges, par voie d'arbitrage, au bureau judiciaire de l'organe fédéral.

L'Église de France administrerait donc son temporel comme autrefois, au temps des Assemblées du clergé. Rien n'empêcherait même d'édicter qu'aux assemblées générales de la fédération, chaque mutualité eût pour délégués son président d'honneur, c'est-à-dire l'évêque, et un membre désigné au scrutin, c'est-à-dire un simple prêtre. Sans doute il fallait prévoir que des catholiques, par scrupule d'orthodoxie, et des journalistes républicains, par manie de narguer ce qu'ils prendraient pour une capitulation de Rome, les uns et les autres par l'effet de leur ignorance, essaieraient de voir et de montrer, dans l'organisation ci-dessus décrite, une restauration de l'Église gallicane. Mais l'histoire de notre ancien clergé montre que les Assemblées du xvii^e et du xviii^e siècle essayèrent en vain de s'ériger en conciles. De même, s'il venait à quelques mouches du coche ecclésiastique la prétention de transformer la fédération des mutualités sacerdotales, soit en machine de guerre contre l'État, soit en organe de schisme contre Rome, le clergé, enfin tranquille dans son asile mutualiste, se garderait d'en sortir et d'attirer l'attention des puissances, soit laïques, soit romaines.

Pour l'instant, comme en France les sociétés de secours mutuels dépendraient du ministère du Travail, lequel siège dans l'ancien archevêché de Paris, il se trouverait que ce bâtiment n'aurait perdu les archives du clergé parisien que pour attendre les archives prochaines de tout le clergé français. Et c'est toujours ainsi que l'Église, quand elle semble périr, ne fait que changer et grandir, et ne grandit que parce qu'elle sait changer.

*
* *

On attendait la décision définitive du pape. On l'attendait même anxieusement, à cause des articles décourageants de la presse vaticane. Une curieuse légende circulait déjà, qui tra-

duit bien cette inquiétude. On racontait qu'en mars, monseigneur Fuzet avait exposé au pape, durant plus d'une heure, son projet de mutualités approuvées; que le pape avait écouté sans impatience, lui qui passe pour ne pas comprendre le français, cet exposé fait en français; qu'enfin, répondant à une question précise, il avait dit, pareillement en français, ces simples mots : « Je le permets »; et que l'archevêque n'avait pas regagné son hôtel depuis une demi-heure qu'un émissaire du Vatican était venu l'y rejoindre et lui avait dit : « Qu'il soit bien entendu que le pape n'a rien permis, et que si vous avez cru qu'il vous donnait une permission, vous avez mal saisi. » Voilà ce qu'on racontait. C'était pure légende. Pie X, après avoir permis de vive voix, avait écrit à l'archevêque, après son départ, qu'il lui demandait d'attendre encore pour faire approuver sa mutualité. Quoi qu'il en fût, on savait le pape en proie aux influences les plus contradictoires.

On aurait tort de juger Pie X à la manière d'un prêtre qui disait récemment : « Le pape est un bien bon homme; mais il n'a pas d'horizon; il pense perpendiculairement. » Il ne faudrait pas davantage apprécier les mesures de renonciation qu'il a dictées et qui ont privé le clergé de toutes ses ressources, à la manière de l'abbé Loisy qui les déclare insensées, parce que, dit-il « le désintéressement pratiqué aux dépens d'autrui mérite un autre nom ». Pie X est scrupuleux : il se défie de lui-même et de ses ennemis. Il cherche des malices cachées dans les moindres paroles du pouvoir laïque; il s'installe dans la pensée adverse pour y découvrir des embûches; il met son cerveau chez le diable, qui naturellement s'en sert contre lui; et c'est ainsi qu'il agit souvent comme ne l'auraient jamais espéré les ennemis les plus acharnés de l'Église et que, dans le monde anticlérical, on le tient unanimement pour le véritable auteur de la loi de Séparation. Peut-être ne connaît-on pas assez les tiraillements qu'il subit.

Quand les évêques lui expliquent la nécessité d'accepter ou plutôt de subir les lois françaises, de s'y adapter, sinon de s'y soumettre, il les comprend, il les approuve de toute son âme d'ancien curé. Mais quand on lui rappelle que la plupart de ces évêques, nommés par des gouvernements radicaux, compromis par conséquent avec les puissances de l'erreur, ont des

relations et des intérêts à ménager, il comprend aussi. Puis, quand on lui représente que l'attitude désirée par la majorité de l'épiscopat est intéressée, en ce sens qu'il s'agit principalement de sauver des biens et des recettes, au lieu que la résistance serait une attitude désintéressée, c'est-à-dire désastreuse et ruineuse, il penche un peu plus encore pour la résistance; car un esprit scrupuleux juge de l'honnêteté d'un acte, non par les raisons qui le conseillent, mais par les inconvénients qui en résultent, en sorte qu'entre deux partis, il prendra d'instinct le plus désavantageux. Et quand les conseils belliqueux viennent des laïques, quand ces bons apôtres, dont Pie X ignore et dont il ne pourrait pas en tout cas comprendre les arrière-pensées politiques, lui disent de renoncer aux biens que l'État consent à ne pas confisquer, sous prétexte que la charité des fidèles y suppléera sans faute, qu'ils en donneront eux-mêmes l'exemple, largement, comment voudrait-on qu'un aussi brave homme n'écoutât pas ces avis héroïques puisqu'ils ont pour effet immédiat de dépouiller le clergé, — préférablement aux avis pratiques de ce clergé, qui vise à garder le plus possible des anciennes ressources, pour en chercher le moins possible de nouvelles?

Mais la comparaison des deux clergés séculier et régulier agit plus fortement encore sur Pie X.

On a raconté beaucoup de légendes sur l'influence des moines au Vatican, et surtout sur l'influence des Jésuites : elle s'explique sans légendes. Une congrégation, dont les supérieurs vivent à Rome, aura toujours plus d'action qu'un clergé morcelé, dont les chefs ne se montrent qu'une fois par an, pour apporter la contribution de leur diocèse au Denier de Saint-Pierre ou se défendre contre les délations de la police pontificale. De même, un moine, pétri de connaissances ecclésiastiques, informé par les maisons de son ordre de ce qui se dit, s'écrit, se pense et se fait dans tous les pays, longuement poli par les frictions des hommes et des ambitions dans le même ordre, des ordres dans l'Église et de l'Église contre les partis dans la chrétienté, aura toujours plus d'autorité qu'un évêque dont la finesse n'a pu s'exercer que sur un préfet, un nonce, un ministre. Et cette première considération ferait déjà comprendre pourquoi, dans la grande affaire de

l'Église de France, le pape a depuis trois ans écouté tout le monde, à l'exception de nos évêques.

On sait de plus que, depuis des siècles, les deux clergés séculier et régulier se disputent le gouvernement des diocèses et des paroisses, et que nulle part les séculiers n'avaient mieux résisté qu'en France à l'intrusion des réguliers, parce que, sous l'Ancien Régime, le clergé avait une organisation corporative et que les rois l'y aidaient par esprit d'indépendance envers Rome, parce qu'ensuite, depuis le Concordat, tous les gouvernements avaient observé la même attitude, tantôt par attachement aux traditions gallicanes, tantôt par libéralisme, c'est-à-dire pour manifester leur éloignement des doctrines monarchiques dont les papes prenaient la défense. Les congrégations devaient donc attendre impatiemment et saisir avidement l'occasion de régenter en France, comme ailleurs, les administrations diocésaines et paroissiales.

Or cette occasion, elles l'avaient trouvée dans la loi de 1901 sur les Associations. Tout le monde sait aujourd'hui que Waldeck-Rousseau, l'auteur de cette loi, ne visait pas à détruire toutes les congrégations. Il voulait réduire à l'impuissance les Jésuites, les Assomptionnistes et les ordres compromis dans la politique, mais donner aux autres un statut légal, c'est-à-dire des droits. De fait, la loi de 1901 accordait à toutes les institutions religieuses, — moyennant des conditions, il est vrai, mais des conditions faciles à remplir, — la faculté d'acquiescer une existence officielle et un régime durable. Mais ni Waldeck-Rousseau ni les congrégations n'avaient prévu que les Français se passionneraient pour l'exécution de cette loi. On avait pensé que, les débats parlementaires terminés, l'intérêt tomberait. Bien au contraire, il redoubla. Les moins violents s'amuserent, comme il est toujours arrivé chez nous, de la guerre aux moines, et la politique anticongréganiste devint si populaire que Waldeck-Rousseau lui-même dut s'y engager plus qu'il n'avait d'abord voulu. La congrégation fut son Maroc.

Il commença précisément par empêcher l'introduction des moines dans le clergé paroissial. « Certains moines, dit le journal *la Croix*¹, avaient espéré tourner la loi en se faisant incorporer

1. *La Croix*, 29 août 1901.

parmi les prêtres séculiers. » Une première circulaire défendit aux évêques de recevoir dans leurs diocèses d'anciens congréganistes. Une autre circulaire¹, dont l'objet était officiellement formulé « Nécessité de surveiller le recrutement du clergé paroissial en présence des sécularisations possibles », prescrivit les règles que voici :

Monsieur le préfet, la loi du 1^{er} juillet 1901 ayant amené la dispersion de diverses congrégations religieuses d'hommes, non autorisées, il importe d'exercer la plus grande vigilance sur les expédients par lesquels les membres de ces agrégations s'efforceraient de pénétrer dans les rangs du clergé paroissial au détriment de notre clergé séculier.

1° On ne peut admettre l'entrée dans le clergé paroissial d'un sujet faisant partie d'une congrégation existant encore, quel que soit le lieu où elle s'est transportée. C'est ainsi qu'on ne pourrait, par exemple, accepter la sécularisation de membres de la compagnie de Jésus, alors même que celle-ci n'existerait plus en France sous forme d'agrégations compactes.

2° La sécularisation ne peut être accordée qu'aux prêtres rentrés dans leur diocèse d'origine pour y vivre conformément aux lois et sous la juridiction de leur ordinaire.

3° Enfin la sécularisation ne doit jamais s'effectuer sur place, c'est-à-dire au lieu même où existait la congrégation, de manière que l'opinion publique ne puisse s'y tromper et que la congrégation ne puisse pas se constituer sous une autre forme.

Et le 17 décembre, Waldeck-Rousseau disait à la Chambre : « Il n'est pas possible de créer entre le clergé séculier et le clergé régulier un troisième clergé, une sorte de clergé irrégulier. » Cette politique s'aggrava, quand M. Combes prit la succession de Waldeck-Rousseau et que, contrairement à toute attente, il appliqua contre toutes les congrégations la loi qu'on s'était vanté, mais simplement vanté, de faire en effet contre elles. Il répartit en quelques lots les demandes d'autorisation. Sur le lot des congrégations dites prédicantes, seules organisées pour envahir le clergé paroissial, M. Rabier fit, le 6 février 1903, un rapport où il citait beaucoup de preuves de cette invasion.

D'après les préfets, dont il énumérait les témoignages, l'établissement des Maristes de Valenciennes « enlève au clergé

1. Circulaire du 11 novembre 1901.

séculier une forte clientèle, la plus riche, qui a presque oublié le chemin de l'église paroissiale ». Les Rédemptoristes de Moulins ont une chapelle qui « porte un préjudice considérable à la fabrique de l'église paroissiale ». Les Dominicains, dans un quartier de Bordeaux, « font à l'église paroissiale une concurrence sérieuse ». A Biarritz, ils ont fondé « une chapelle somptueuse, que l'aristocratie des fidèles ne peut manquer de préférer aux églises plus modestes de la commune; ils voient croître chaque jour la prospérité de leur maison; cette rapide fortune n'a pas laissé d'inquiéter les membres du clergé paroissial, qui souhaiteraient, que les fabriques eussent leur part de ces bienfaits pécuniaires et qui verraient même sans déplaisir la fermeture de la chapelle ». Dans l'Aisne, les Oblats du Sacré-Cœur de Saint-Quentin avaient réussi l'opération qu'ils préparaient depuis 1875; ils avaient envahi les paroisses : « A Fourdrain, le conseil municipal, dans sa délibération du 15 décembre 1901, impute au supérieur d'avoir voulu assurer à sa congrégation une véritable main-mise sur tous les services du culte... Un desservant de Saint-Quentin s'est plaint des agissements des congréganistes, qui sont parvenus à l'évincer de sa cure. » Le préfet de la Seine signale, à propos des Franciscains, « une intervention directe de la congrégation dans l'exercice public du culte ». En Vaucluse, « les missionnaires de Saint-Garde sont investis à demeure de fonctions ecclésiastiques ». A Reims, les Pères de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri « ne constituent pas autre chose que l'état-major de l'archevêque ». En un mot, disait le rapporteur, « les congrégations sont un danger pour nos commerçants et nos industriels, et pour le clergé séculier lui-même ». Le 24 mars suivant, à la Chambre, M. Combes disait encore :

Nous avons un clergé régulièrement organisé... C'est à ce clergé chargé d'administrer les paroisses que la prédication a été réservée. La prédication n'est pas seulement un de ses privilèges; elle est une de ses charges obligatoires parce qu'elle est un des actes essentiels de l'œuvre sacerdotale... Les congrégations prédicantes tendent à se substituer au clergé séculier dans la sphère des attributions propres à ce dernier. Pour se faire pardonner cette intrusion dans un domaine qui devrait lui être fermé, le prédicant n'a pas la sagesse de se donner comme un modeste auxiliaire du clergé des paroisses.

C'est avec fracas, avec jactance qu'il monte dans la chaire chrétienne. On bat pour ainsi dire le rappel à l'arrivée du prédicant congréganiste... Dès qu'il a paru, dès qu'il a parlé, le curé ou le desservant s'éclipse, il n'est plus rien, il ne compte plus dans sa paroisse. Le curé est dépossédé à la fois de la chaire et du confessionnal.

Ces paroles, suivies de la suppression des congrégations mises en cause, permettaient aux moines de dire que les francs-maçons, qui gouvernaient la France, s'entendaient avec le clergé séculier pour détruire les établissements religieux. Les congrégations les plus disposées et les mieux préparées à remplacer le clergé paroissial avaient succombé sous des discours et des rapports qui dénonçaient la concurrence des deux clergés. A Rome, dans les procures des ordres religieux, on a gardé, non pas un désir de vengeance contre le clergé paroissial, — la charité réprouve une inclination qui se formulerait par ce mot brutal, — mais une secrète disposition à penser et surtout à persuader que la persécution et le dénûment retremperont les âmes épiscopales et curiales, aussi profitablement peut-être que les âmes monastiques.

Aussi, lorsqu'il fallut décider si le clergé de France accepterait ou répudierait les conditions de la loi de Séparation, les ordres religieux ont conseillé la résistance, tandis que les évêques penchaient pour la soumission. Dans cette occasion, les réguliers ont traité les séculiers, comme en 1901 les Jésuites avaient traité les autres congrégations. On se rappelle qu'alors les quatre provinciaux de la Compagnie en France expliquèrent, dans une déclaration publique, pourquoi ils ne demanderaient pas l'autorisation, — sans dire qu'ils ne la demandaient pas parce qu'ils ne l'auraient jamais obtenue. Ils donnaient une leçon aux congrégations moins compromises qui allaient la demander :

Loin de nous, disaient-ils, la pensée de condamner ceux de nos frères dans la vie religieuse qui croient devoir prendre un autre parti. Nous savons combien la délibération est pleine d'angoisses... Plusieurs [congrégations] croient pouvoir trouver une formule de conciliation qui satisfasse le gouvernement sans sacrifier les droits du Saint-Siège... Pour nous, nous avouons, avec tous les religieux qui ont pris le chemin de l'exil ou se sont dispersés, ne pas trouver de formule de conciliation... Enfin, mis en position de rendre à la

France un signalé service, en résistant, autant que nous le pouvons à une persécution religieuse qui la tue, ce serait refuser de nous sacrifier pour elle...

Combien de fois les religieux n'ont-ils pas vanté aux évêques les bienfaits de la pauvreté! « Vous seriez plus apostoliques; on vous prendrait pour des martyrs; le peuple se lèverait derrière vous; la foi se rallumerait. » Un moine tenait un jour des propos semblables à l'abbé Lemire. L'abbé prit son *La Fontaine* et lut au moine la fable du Renard à la queue coupée.

Pour être justes, il ne faut pas attribuer au seul ressentiment les conseils de renoncement que les moines donnaient aux séculiers. Reconnaissons qu'ils avaient sujet de craindre sincèrement les résultats d'une politique conciliante. L'expérience de 1901 ne pouvait que les rendre méfiants : pour appliquer une loi que Waldeck-Rousseau avait conçue de manière à leur donner des garanties, il s'était trouvé un ministre qui avait balayé toutes leurs maisons. Les religieux pouvaient, sans inconséquence, déconseiller la soumission.

Ainsi, les laïques et les réguliers donnaient au pape des avis qui allaient directement contre la tendance des évêques et qui semblaient plus désintéressés. M. Brunetière a pu dire¹ que ces intransigeants se moquent de la modération « avec cette verve grossière qui semble être pour eux le signe des convictions fortes ». Chaque fois qu'il a fallu, depuis 1905, choisir entre le parti de la résistance et le parti de la soumission, on a vu Pie X fulminer des condamnations solennelles, mais purement platoniques, puis entrer en délibération pour dicter des conseils pratiques et incliner à la conciliation, jusqu'au dernier moment où les laïques et les moines, mais les laïques surtout peut-être, brusquement le conduisent à la décision la plus embarrassante, difficile et ruineuse pour l'épiscopat.

Il a rejeté les associations culturelles, malgré l'avis exprimé par la majorité des évêques aux assemblées de mai et septembre 1906. Il avait demandé des garanties de droit commun;

1. Lettre de Brunetière à l'agence Fournier, dans *le Temps* du 15 septembre 1906.

une loi de janvier 1907 a permis aux catholiques de faire des associations de droit commun au lieu des cultuelles : il s'y est refusé. Il a refusé jusqu'aux déclarations de réunion que les curés devaient faire une seule fois par an pour célébrer le culte dans les églises ; il a fait échouer le contrat de jouissance de ces églises, préparé par le préfet de la Seine et l'archevêque de Paris. Il a substitué, aux assemblées plénières de l'épiscopat, de petites assemblées régionales ; il leur a même retiré le seul pouvoir utile qu'elles pouvaient exercer, le droit de présenter les candidats aux sièges vacants... Bref, il travaillait à empêcher toute organisation de l'Église de France, et les mutualités ecclésiastiques allaient permettre au clergé de la relever.

*
* *

Le 20 mai, les journaux du soir publiaient une lettre adressée par Pie X aux cardinaux français :

Le moment nous paraît venu de vous faire connaître les décisions que nous avons prises au sujet des *mutualités* dites *approuvées*, afin que, par votre entremise, tous les membres de l'épiscopat et du clergé français en soient informés...

Dans notre amour pour la France et pour ses prêtres, dont nous suivons à chaque pas les admirables efforts de générosité sous le coup des plus cruelles épreuves, nous étions disposé à autoriser les plus larges concessions, pourvu que la loi eût permis aux prêtres de France de sauvegarder leur dignité et les règles de la discipline ecclésiastique... Mais voici que l'on demande au clergé français de former des mutualités ouvertes à tous ceux qui se réclameraient de quelque façon que ce soit du titre d'intéressés, sans moyen légal d'écarter de leurs rangs des égarés, ou même des membres exclus de la communion de l'Église. On demande en somme aux ecclésiastiques français de se constituer en corps séparé et d'oublier en quelque sorte leur caractère de prêtres en communion avec le siège apostolique. Et tout cela pour pouvoir recueillir des avantages matériels, fort discutables et précaires et entourés de restrictions hostiles à la hiérarchie dont le moindre contrôle est positivement et explicitement exclu de par la loi...

Tandis que les auteurs de la loi cherchent à éviter l'odieux d'avoir enlevé le pain aux pauvres prêtres âgés et infirmes, ils s'offrent à rendre une petite partie de tant de biens séquestrés. Mais ce qu'ils

donnent d'une main, ils le marchandent de l'autre par des restrictions et des mesures d'exception. Dans ces conditions, il ne nous est pas possible d'autoriser la formation de mutualités approuvées. Avec sa clairvoyance habituelle, notre illustre prédécesseur écrivait, en 1892, aux évêques de France, que dans la pensée des ennemis, la séparation de l'Église et de l'État devait être « l'indifférence absolue du pouvoir à l'égard des intérêts de la société chrétienne, c'est-à-dire de l'Église, et la négation même de son existence ». Et Léon XIII ajoutait : « Ils font cependant une réserve qui se formule ainsi : dès que l'Église, utilisant les ressources que le droit commun laisse aux moindres des Français, saura, par un redoublement de son activité native, faire prospérer son œuvre, aussitôt l'État intervenant pourra et devra mettre les catholiques français hors du droit commun lui-même... » C'est, hélas ! ce que nous voyons aujourd'hui.

Plus grave encore est la question des fondations de messes, patrimoine sacré sur lequel on a osé mettre la main au détriment des âmes et en sacrifiant les dernières volontés des testateurs... Au lieu de restituer ces fondations sans entraves, on les offre à des mutualités que l'on dépouille explicitement de tout caractère ecclésiastique et auxquelles de par la loi on interdit toute intervention légale de l'épiscopat... Par là même, malgré toutes les mesures que pourrait prendre l'épiscopat et malgré le bon vouloir de la majorité des très dignes prêtres de France, la célébration de ces messes serait exposée aux plus redoutables périls. Or nous devons sauvegarder la volonté des testateurs et assurer la célébration légitime en toute circonstance du saint sacrifice. Nous ne pouvons donc autoriser un système qui est en opposition avec les intentions des défunts et contraire aux lois qui régissent la célébration légitime de l'acte le plus auguste du culte catholique.

Cette lettre porte la date du 17 mai. Ce jour-là, l'abbé Lemire quittait Rome. Venu pour exposer au Vatican ses raisons, il s'en retournait bien persuadé que la décision du pape tarderait longtemps encore. Pie X avait refusé de le recevoir ; de même, le cardinal Merry del Val. Des membres de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires lui avaient dit qu'on ne les avait pas encore consultés. Il apparaît ainsi que le Vatican ne voulait plus entendre les raisons favorables aux mutualités. Quant à monseigneur Fuzet, il se taisait. Il avait rapporté de son dernier séjour à Rome une grippe maligne, qui peut-être avait servi de prétexte aux bruits de sa démission.

La lettre de Pie X n'est pas rédigée avec la grandeur et la

distinction oratoire des derniers documents pontificaux. Elle a été visiblement brusquée pour couper court aux réflexions des journaux, même les plus modérés, comme *les Débats*, qui dénonçaient récemment le plan des congrégations contre le clergé séculier de France. Elle signifie surtout que le Vatican n'admettra jamais un régime, même favorable, surtout favorable, qu'il n'aura pas discuté : il ne veut pas qu'un précédent, aussi considérable qu'aurait été l'acceptation de cette loi française, établisse dans le monde qu'un État peut régler de son propre gré le sort d'une province de l'Église. Quant à la perte de 150 millions qu'il inflige au clergé français, Pie X n'en tient pas compte pour lui, mais il veut en consoler les autres :

C'est avec une profonde tristesse que nous voyons ainsi se consumer des spoliations sans nombre par la mainmise sur le patrimoine des morts. Dans le but d'y remédier autant que possible, nous faisons appel à tous nos chers prêtres de France ; nous les prions de vouloir une fois l'année célébrer une messe aux intentions des pieuses fondations, comme nous le ferons nous-mêmes une fois par mois. En outre, et malgré les limites restreintes de nos ressources, nous avons déjà déposé la somme nécessaire pour la célébration de deux mille messes par an, aux mêmes intentions, afin que les âmes des trépassés ne soient pas privées de suffrages auxquels elles avaient droit et que la loi, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne respecte plus.

Ces deux mille messes représentent quatre mille francs de rente. Le pape en a fait scrupuleusement déposer la première annuité. A l'annonce de ce cadeau, beaucoup se demandaient s'il profiterait aux trente ou quarante mille prêtres des diocèses de France, ou aux religieux de Rome. D'après les dernières nouvelles, — élégante conciliation. — les messes seront dites par les réguliers français de Rome.

UN PAYSAGISTE ROMANTIQUE

PAUL HUET

(1804-1869)

— DOCUMENTS INÉDITS —

I

On a inauguré hier, à Saint-Cloud, le buste de Paul Huet. Ce nom ne dit pas grand'chose au public profane : c'est pourtant l'un des plus beaux de l'école de peinture de 1830, et celui d'un précurseur, sinon d'un révolutionnaire. Mais Paul Huet, timide et fier comme il l'était, n'attendit jamais la grande renommée que de son talent ennemi du tapage. C'est lui qui disait : « Veut-on faire l'éloge d'un homme ? On ne dit plus qu'il est droit, on dit qu'il est adroit. — L'art n'est plus un sentiment, mais un tour de force. » Et sa mémoire se ressent quelque peu de cette discrétion, bien qu'elle ait été pieusement entretenue par un petit groupe de critiques fidèles — comme Ernest Chesneau et Philippe Burty — et par un fils admirable. C'est à la piété de ce fils, tout autant qu'à la dévotion des vrais connaisseurs, que Paul Huet doit le monument qu'il possède aujourd'hui. Remercions-les d'avoir mis son effigie dans le seul cadre qui lui convint. Jamais le royal parc de Saint-Cloud n'inspirera de plus beaux tableaux que les siens.

Heim, le peintre de la *Distribution des récompenses au Salon de 1824*, qu'on peut voir au musée de Versailles, rencontrant Paul Huet, quelques jours après l'ouverture de l'Exposition de 1855, où figurait son tableau de *l'Inondation à Saint-Cloud*, lui disait que le paysage ainsi traité, c'était de la peinture d'histoire.

On en pourrait dire autant de l'ensemble de son œuvre, et je ne serais pas surpris que cette caractéristique ait été pour quelque chose dans la façon toute spontanée et comme enthousiaste avec laquelle Eugène Delacroix, à l'âge de vingt-trois ans, rechercha l'amitié de Paul Huet, qui en avait dix-neuf.

C'était pendant l'hiver de 1822-1823. Delacroix, qui avait déjà exposé *la Barque du Dante*, ayant remarqué à la vitrine d'un marchand une étude de paysage aussi forte que neuve, demanda un soir à Comairas¹ s'il pouvait lui dire de qui elle était.

— Voici l'auteur! — répondit Comairas en désignant Paul Huet qui songeait dans un coin de leur atelier commun.

Le lendemain, Delacroix s'y installait sans plus de cérémonie pour voir travailler le jeune paysagiste à son tableau du *Cavalier*. Il y resta environ un mois, retenu et charmé qu'il était par la manière large et lumineuse dont Huet interprétait la nature. Il faut dire aussi que la beauté du site était bien faite pour inspirer un peintre. L'atelier de Huet n'était qu'une cabane, mais cette cabane avait pour cadre et comme dépendances l'île Séguin. Elle existe encore, cette île, elle flotte toujours sur les eaux grises du Bas-Meudon, mais elle a perdu les grands arbres, les hautes herbes et les halliers qui, vers 1820, en faisaient un lieu de délices. C'est là, dans la buée transparente qui baignait les joncs et les saules, que Paul Huet fixa sur la toile ses premiers effets de lune; c'est là qu'à travers les vapeurs du fleuve il regardait, matin et soir, se lever et se coucher le soleil rouge sur la Seine frissonnante ou endormie; et je ne m'étonne pas qu'avec son âme de poète il ait mis tant de mélancolie dans ses soleils couchants. C'est là enfin qu'il put étudier tout à son aise le jeu de la lumière dans les chaudes

1. Comairas (Philippe), né à Saint-Germain-en-Laye, le 24 octobre 1803, mort à Fontainebleau, le 14 février 1875, fut un des meilleurs élèves d'Ingres.

averses de l'orage, la montée subite ou progressive des eaux et les grandes inondations qui transformaient le parc de Saint-Cloud en un vaste marécage. On affirme que c'est Bonington qui lui apprit à semer les nuages blancs dans l'azur du ciel; c'est possible, mais, comme me le disait un jour Lansyer, qui l'admirait, Paul Huet avait trouvé le moyen de capter, de transporter sur sa palette toute la nacre du ciel de Paris.

Le *Cavalier* fini, Delacroix quitta l'île Séguin, mais, un an après, quelle ne fut pas sa surprise en retrouvant la couleur claire, la manière simple et jusqu'à la « texture » de Huet dans les paysages de Constable qui venaient de faire leur apparition au Louvre! Son impression fut si vive que, s'il faut en croire M. Frédéric Villot, il rentra précipitamment dans son atelier et reprit son *Massacre de Scio*, qui était presque terminé, « pour empâter les lumières, introduire de riches demi-teintes, donner par des glacis de la transparence aux ombres, faire circuler le sang et palpiter les chairs ». La vérité qu'il avait entrevue au Bas-Meudon venait de se révéler à lui dans un flot de lumière. Mais, à partir de ce jour-là, chaque fois qu'on soutint en sa présence que Paul Huet s'était inspiré de Constable, il prit hardiment sa défense, disant et répétant que son ami n'avait eu d'autre maître que le génie de l'île Séguin.

Delacroix aurait pu ajouter : « et les grands écrivains romantiques », — car c'est leur âme diffuse qui donne la vie et le charme à ses tableaux. Michelet déclare : « Il a peint quelque part un pensif oiseau d'eau, qui se tient seul dans une petite baie écartée et ombreuse. En le voyant, je dis : *C'est lui*¹. » Et moi, quand je regarde quelque une de ses toiles, que ce soit une clairière, un sous-bois, un étang, une prairie, il me semble qu'au détour du chemin, au bord de l'eau, derrière tel bouquet d'arbres, tout à l'heure apparaîtra quelque figure mélancolique sortie de l'imagination d'un de ses auteurs favoris. N'est-ce pas lui-même enfin qui, après avoir lu l'article de Baudelaire sur les paysagistes de la fin de l'Empire, lui écrivait :

Les paysagistes de mon temps étaient moins gais, témoin Obermann. Ce n'est pas la gaieté qu'on leur reprochait : ils s'appelaient Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand,

1. *Le Temps*, du 12 janvier 1869.

George Sand. Voilà les maîtres, les paysagistes d'alors, les émus et les passionnés qu'on admirait et qui, je l'espère, ne sont pas encore oubliés¹.

Et c'est pour cela, sans doute, qu'il voyait la nature avec les yeux de Constable : en effet, la même éducation fait généralement les mêmes âmes ; le paysagiste anglais avait commencé, lui aussi, à regarder les bois, le ciel et l'eau à travers l'œuvre des poètes lakistes, et nous savons ce qu'il pensait de l'ancienne école française de paysage. Il écrivait de Paris, en 1824 :

Mes affaires sont en bonne voie ; bien que le directeur du musée du Louvre, M. le comte Forbin, eût, dès le commencement, placé mes tableaux au Louvre dans un endroit fort respectable, au bout de quelques semaines leur réputation s'étant accrue, on les a enlevés pour les mettre à une place d'honneur, et deux sont en première ligne dans le grand salon. Je dois beaucoup aux artistes, pour les réclamations faites par eux en ma faveur, et j'excuse le comte qui, n'étant pas peintre², je pense, a cru, en voyant le raboteux de la couleur, que ces tableaux devaient être vus à distance. On s'est aperçu de l'erreur et bientôt on a reconnu la richesse de la texture, ainsi que le soin apporté à rendre la surface des objets. On a été frappé de la fraîcheur et de la vivacité des teintes, qualifiées introuvables dans les tableaux français. La vérité est qu'ils étudient, et beaucoup même, mais seulement les tableaux, et, comme le dit Northcote, ils n'ont pas plus connaissance de la nature que les chevaux de fiacre des pâturages. Habituellement, ce qui est le pire, ils peignent des études d'objets séparés, tels que des feuilles, des rochers, des pierres, etc., en sorte qu'ils ne voient que des morceaux isolés, détachés de l'ensemble, et qu'ils négligent l'aspect général de la nature ainsi que de ses différents effets. J'ai appris hier que le propriétaire de mes tableaux en demande 13 000 francs. On aurait acheté pour le gouvernement *la Charrette*, mais il n'a pas voulu s'en défaire séparément. Les artistes, dit-on, veulent les acquérir pour les placer dans un lieu où ils pourront les voir³.

Delacroix ne fut donc pas seul à les admirer ; mais, s'il subit l'influence des deux paysagistes, français et anglais, Huet ne pouvait manquer de subir la sienne, et j'en vois, quant à moi, la trace dans la façon dont il a campé et vêtu le personnage de

1. Lettre du 2 septembre 1868.

2. Constable était mal renseigné : le comte de Forbin avait traversé l'atelier de Boissieu, à Lyon, et celui de David, à Paris.

3. Lettre publiée par M. Frédéric Villot dans la *Revue universelle des arts* (janvier 1857).

son *Cavalier*. De même que Victor Hugo s'amusait tout jeune aux antithèses, Delacroix recherchait déjà le contraste violent des couleurs opposées, et je pense que ce fut pour entrer dans ses vues que Paul Huet donna une monture blanche à son cavalier rouge.

Il ne faut pas oublier qu'il n'avait alors que dix-neuf ans, qu'il se cherchait encore, en dépit de sa précoce maîtrise, et que, chez lui, le paysagiste était doublé d'un peintre de figure : il avait passé près de deux ans dans les ateliers de Gros et de Guérin. Il était même élève de Guérin lorsque Géricault exposa son *Naufrage de la Méduse*. L'admiration, l'enthousiasme qu'il montra pour ce chef-d'œuvre excitait les railleries de ses camarades, qui le traitaient de fou « furieux » ; il les laissait dire, convaincu que le temps lui donnerait raison.

Mais je m'aperçois que je n'ai encore rien dit des origines et de la condition sociale de Paul Huet. Quand on les connaît, on ne sera pas étonné que Delacroix se soit pris pour lui d'une amitié profonde, car sous son masque à la Talleyrand, derrière ses allures hautaines, se cachait un grand fond de tendresse et de générosité natives.

Huet était né sous une mauvaise étoile, et je l'entends d'ici, durant les courts repos qui suivaient leurs séances de peinture, conter d'une voix basse à Delacroix son enfance douloureuse et sa jeunesse orpheline. Ses parents, marchands de toile à Paris, avaient été ruinés par la Révolution ; son père avait échappé par miracle à la guillotine. Venu au monde en 1804, vingt ans après le quatrième de ses frères et sœurs, il devait porter la peine de sa naissance intempestive. Mal vu d'abord, sa constitution grêle et malade le fit ensuite chérir davantage. Mais, ayant eu le malheur de perdre sa mère à l'âge de sept ans, il fut, du même coup, sevré de caresses. On le mit au lycée Bonaparte, où il poussa ses études jusqu'en seconde ; après quoi, un de ses oncles ayant parlé de le faire concourir pour l'École normale, notre collègien, qui avait déjà le professorat en horreur, déclara qu'il voulait faire de la peinture. Cela ne plaisait guère à son père, mais devant son insistance et ses larmes, le bonhomme céda. Le petit Paul avait toujours montré du goût pour les images, coloriées ou non,

qu'il voyait aux vitrines des libraires, et plus d'une fois il était revenu à la maison avec une lithographie de Charlet ou de Géricault. La mode était aux lithographies : c'était le gagnepain ordinaire des jeunes artistes ; il n'était pas rare qu'on en rencontrât dans la rue avec une pierre sous le bras. Paul Huet avait une prédilection marquée pour les dessins de Charlet à la mine de plomb. Cette prédilection dura tant qu'il vécut, et c'est évidemment pour ce motif que Delacroix, en mourant, lui légua toutes ses lithographies de Charlet.

Après avoir reçu les premières leçons de peinture d'un élève de David, Huet entra dans l'atelier de Gros, qu'il abandonna bientôt sur un mot dur du maître. Gros, passant un jour derrière lui, regarde son académie, s'arrête et, à haute voix, lui en fait compliment. Il lui demande son numéro de réception à l'École des Beaux-Arts. Huet répond qu'il a été exclu du concours comme trop faible. « Pourquoi diable aussi faites-vous des jambes trop courtes ? » s'écrie Gros humilié dans son amour-propre de professeur. Et il repoussa brusquement le carton de son élève qui, plus humilié que lui encore et tout saignant de cette injure gratuite, entra peu après chez Pierre Guérin. Il avait alors dix-sept ans.

Subitement il perdit son père : comme il était à peu près sans ressources, il quitta résolument l'École et se résigna à demander son pain à sa palette. Il s'était lié chez Guérin avec un camarade excellent, Comairas, déjà nommé. Celui-ci connaissait un peintre de portraits appelé Lelièvre, qui avait une petite maison dans l'île Séguin : il y entraîna Paul Huet, qui se voua au paysage, et voilà comment, à quelque temps de là, le jeune homme fut présenté à Delacroix. Mais il avait beau avoir du talent et promettre un précurseur, son pinceau était incapable de pourvoir à son entretien ; il vivait de privations. Bientôt il tomba malade. Son fils garde comme une relique le portrait à l'aquarelle que fit de lui, pensant qu'il était perdu, son ami Comairas. Ce portrait est saisissant et vous serre le cœur. La figure de Huet est d'une maigreur effrayante ; la physionomie, celle d'un homme près de finir, mais les yeux ont une expression, un éclat extraordinaires : il semble que le peu de vie qui reste au jeune malade s'y soit toute réfugiée.

Il guérit cependant, et, quand il fut en état de reprendre son pinceau et ses crayons, Delacroix lui procura quelques travaux lucratifs. Ainsi fut resserré encore le lien qui les unissait l'un à l'autre, et leur amitié toujours en éveil dura exactement quarante ans. En voulez-vous d'autres témoignages? La correspondance de l'un, le journal et la mort de l'autre vont tout à l'heure en fournir d'aussi nombreux que touchants. — Mais il faut d'abord que j'introduise Paul Huet dans le Cénacle de Joseph Delorme. Quoiqu'il y soit entré fort discrètement et qu'il n'y ait jamais fait de bruit, ce ne fut pas le moins fidèle des artistes qui se groupèrent, à partir de 1827, autour de Victor Hugo.

II

Les relations de Paul Huet avec le Cénacle ne remontaient pas plus haut que l'année 1829. Il habitait, à cette époque, au n° 27, rue de Madame, à deux pas, par conséquent, de chez Victor Hugo. Mais on aurait tort d'en conclure que ce voisinage tout fortuit favorisa leur commerce. La misère et les sacrifices de toute nature que Huet s'imposait par amour de l'art, depuis la mort de son père, l'avaient rendu encore plus sauvage, et je crois bien qu'il n'eût pas fait de si tôt la connaissance du jeune chef de l'école romantique, si Eugène Delacroix ne l'avait en quelque sorte pris par la main et entraîné rue Notre-Dame-des-Champs.

Il n'avait jusque-là exposé au Salon qu'une *Vue des environs de La Fère* (1827); mais, dans les derniers mois de l'année 1829, il fit pour le Diorama Montesquieu une *Vue de Rouen*, et une *Vue du Château d'Arques*, de quarante pieds de développement, qui attirèrent l'attention de la critique et mirent la plume à la main de Sainte-Beuve. Le 23 octobre 1830, Sainte-Beuve écrivait dans le *Globe* :

Nous avons déjà vu deux ou trois paysages de M. Huet exposés à la galerie Colbert, et dans tous un même caractère nous a frappé, à savoir l'intelligence sympathique et l'interprétation animée de la nature. L'homme ne joue guère de rôle dans cette manière d'envisager les lieux et de les reproduire; le groupe d'usage n'y est pas; la pastorale et l'élogie y sont sacrifiées; point de ronde arcadienne

autour d'un tombeau; point de couples épars, et de nymphes folâtres, et d'amours rebondis; point de kermesse rustique, de concert en plein air ou de dîner sur l'herbette; pas même de romance touchante, ni de chien du pauvre, ni de veuve du soldat. C'est la nature que le peintre embrasse et saisit; c'est le symbole confus de ces arbres déjà rouillés par l'automne, de ces marais verdâtres et dormants, de ces collines qui frocent leurs plis à l'horizon, de ce ciel déchiré et nuageux, c'est l'harmonie de toutes ces couleurs et le sens flottant de cette pensée universelle qu'il interroge et qu'il traduit par son pinceau. A peine si çà et là, le long de quelque rampe tortueuse d'un coteau lointain, on aperçoit, pareil à un point noir, un voyageur qui gravit. La nature avant tout, la nature en elle-même et avec elle toutes ses variétés de collines, de pentes, de vallées, de clochers à distance ou de ruines; la nature surmontée d'un ciel haut, profond et chargé d'accidents, voilà le paysage comme l'entend M. Huet; et son exécution répond à cette pensée. De larges teintes, une plénitude de ton qui pousse à l'impression de l'ensemble, des ondées de lumière et d'ombre; des nuances uniques dans l'épaisseur des feuillages et dans la profondeur des lointains, nuances devinées et pressenties, qu'un œil vulgaire ne discernerait pas dans la nature; qui ne se révèlent qu'à la prunelle humide de larmes, et qui nous plongent en de longues et ineffables rêveries durant lesquelles nous nous mêlons à l'âme du monde. Hoffmann, en son admirable conte de *l'Église des Jésuites*, à l'endroit où le peintre Berthold, ce pauvre génie incomplet, s'épuise dans ses paysages à copier textuellement la nature, introduit à son côté un petit Maltais ironique, espèce de Méphistophélès de l'art, qui lui frappe sur l'épaule et lui donne de merveilleux conseils. On dirait que M. Huet en a profité d'avance. Voici le passage :

« Saisir la nature dans l'expression la plus profonde, dans le sens le plus intime, dans cette pensée qui élève tous les êtres vers une vie plus sublime, c'est la sainte mission de tous les arts. Une simple et exacte copie de la nature peut-elle conduire à ce but? — Qu'une inscription dans une langue étrangère, copiée par un scribe qui ne comprend pas et qui a laborieusement imité les caractères inintelligibles pour lui, est misérable, gauche et forcée! C'est ainsi que certains paysages ne sont que des copies correctes d'un original écrit dans une langue étrangère. — L'artiste initié au secret divin de l'art entend la voix de la nature qui raconte ses mystères infinis par les arbres, par les plantes, par les fleurs, par les eaux et par les montagnes. Puis vient sur lui, comme l'esprit de Dieu, le don de transporter ses sensations dans ses ouvrages. Jeune homme! n'as-tu pas éprouvé quelque chose de singulier en contemplant les paysages des anciens maîtres? Sans doute on n'a pas songé que les feuilles de

tilleuls, que les pins, les platanes, étaient plus conformes à la nature ; que le fond était plus vapoureux, les eaux plus profondes ; mais l'esprit qui plane sur cet ensemble s'élevait dans une sphère dont l'éclat t'enivrait. »

Or, c'est précisément cet esprit d'ensemble qui respire dans les paysages de M. Huet et en fait des ouvrages tout à fait originaux auprès de tant d'autres paysages, maniérés, superficiels et factices ; de lui aussi on peut dire en ce sens qu'il a entendu la voix de la végétation et qu'il lui a été donné de comprendre le génie des lieux...

Cette page éloquente et d'une critique si avisée et si pénétrante honorait grandement Paul Huet. Il pouvait en être d'autant plus fier — et il s'en glorifia, en effet, toute sa vie — que c'est peut-être le seul article où Sainte-Beuve se soit occupé d'art, persuadé qu'il était que, pour être tout à fait compétent en ces matières, il y faut consacrer son existence.

La réputation du jeune paysagiste date de là. Deux ans après, en 1831, il exposait au Salon quatre aquarelles et neuf toiles, — dont le *Cavalier*, catalogué sous le titre : *Un orage à la fin du jour*, qu'il avait peint sous les yeux de Delacroix et auquel il donna comme légende quatre vers, plus ou moins appropriés, de Victor Hugo. Ouvrez le volume des *Odes et Ballades*, à la dixième ballade, qui s'appelle : *A un passant*. Elle se termine par cette strophe :

Voyageur isolé qui t'éloignes si vite,
De ton chien inquiet *la nuit* accompagné,
Après le jour brûlant, quand le repos t'invite,
Où mènes-tu si tard ton cheval résigné?

Pour faire cadrer ces vers avec son sujet, Paul Huet avait remplacé « la nuit » par le « soir », mais le chien était de trop encore, puisque le tableau ne nous montre qu'un cheval blanc monté par un cavalier rouge. — N'importe, la critique fut presque unanime à saluer en lui un novateur et un maître. Gustave Planche qui n'était pas très bénisseur de son naturel, signala comme « le plus beau, le plus vrai paysage du salon », la *Vieille Abbaye*, au soleil couchant, qui accompagnait le *Cavalier* ; Jal, moins compétent et sur ce point mal averti, évoqua, sans intention désobligeante d'ailleurs, le souvenir de Constable et de Watteau. Seul, Étienne-Jean Delécluze fut franchement hostile, et nous allons voir

qu'il ne se départit jamais de cette hostilité envers Paul Huet. Celui-ci en souffrit beaucoup et pendant longtemps, car Delécluze parlait de haut, et l'autorité du *Journal des Débats* rayonnait malgré tout sur ses feuilletons malveillants et iniques. Un jour vint où ce critique alla lui-même au-devant de la critique en sollicitant le jugement de ses pairs sur ses *Souvenirs de soixante années*. L'occasion était trop belle pour la laisser perdre. Ce jour-là, Sainte-Beuve se permit de lui dire tout ce qu'il avait sur le cœur, et Paul Huet fut vengé de tous ses dénis de justice.

Mais, auparavant, Sainte-Beuve avait échangé avec le paysagiste quelques lettres que je me reprocherais de négliger car elles nous apportent une preuve nouvelle de sa conscience littéraire et de l'indépendance de son esprit.

Le 2 septembre 1850, il écrivait à Paul Huet :

Mon cher ami,

J'ai à écrire quelque chose sur M. Bazin. Je vois, d'après la lettre de faire part, que vous lui étiez allié. Je voudrais bien avoir de vous quelques renseignements positifs sur sa vie et ses origines, moins pour le dire que pour le savoir : voudriez-vous me donner un rendez-vous pour demain mardi vers 4 heures chez vous, si vous vouliez — ou vers midi, chez moi, si vous sortiez ?

Tout à vous, mon cher ami.

SAINTE-BEUVE¹

Quel était ce Bazin sur qui cherchait à se documenter l'illustre critique ? Il faut que vous sachiez, car il y en a plusieurs, qu'il s'appelait, de son prénom, Anaïs et qu'il était né « de Raucou » ; il portait le nom de son père adoptif. Après avoir collaboré à la *Quotidienne* de Michaud, Bazin, étant avocat à la cour d'appel de Paris, avait publié une *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, qui, sans être un chef-d'œuvre, n'en contient pas moins des aperçus assez neufs : on la consulte encore avec fruit. Il a écrit également une excellente notice sur Bussy-Rabutin ; mais ce qui le recommandait à l'attention de Sainte-Beuve, c'était surtout son travail critique sur Molière. Sainte-Beuve donc, au lendemain

1. Lettre inédite.

15 Juin 1908.

de sa mort, le jugea digne d'un article qu'on peut lire au tome II de ses *Lundis*. Il l'avait à peine achevé, qu'il mandait à Paul Huet :

Ce 7 septembre 1850.

Mon cher ami, j'ai été si absorbé par le travail que je n'ai pu encore vous répondre. Mon article est fini et j'aurais voulu y pouvoir tenir plus de compte de votre désir; mais quand vous l'aurez lu, veuillez aussi tenir compte de mes raisons.

Je crois, en effet, que les familles sont ennemies de la littérature. Depuis que je me livre à ce genre de portraits et d'études, je n'ai jamais rencontré que difficultés de ce côté et demandes d'*adoucissements*. Or, vous artiste, vous savez ce que c'est qu'un portrait *adouci*.

Cromwell, dont on faisait le portrait, montrait son visage, tout plein de verrues et de poireaux, à son peintre, et lui disait : « Ah ça, vous allez me faire au vrai tout cela, entendez-vous! »

Ce que disait là Cromwell est tout le contraire de ce que disent les familles. S'il y a dans une physionomie un trait saillant, une ride, une gerçure, un *tic*, il faudrait l'effacer.

Tout ceci est pour vous expliquer le sens de cette parole que j'ai jetée devant vous, l'autre jour. Dans le cas présent, j'avais affaire à un homme d'esprit ironique, nullement bienveillant, supérieur par l'intelligence, ayant bien des parties fines et d'autres petites; j'ai essayé de marquer cela sans pouvoir supprimer la clé *secrète*, selon moi, le principe de son ironie ou du moins le principal ressort, mais je l'ai laissé encore à demi enveloppé...

Homère et Shakespeare n'ont pas de biographie? — Bien! — Mais M. Bazin n'était ni l'un ni l'autre : s'il a chance de vivre, il faut pour cela qu'on le dessine de près et qu'on le grave. — Lui-même; quand il a pu faire les biographies de Molière ou de Bussy-Rabutin, demandez-lui comment il s'y est pris et avec quelle précision rigoureuse il a tout recherché et enregistré! J'aurais voulu avoir le talent singulier qu'il a montré dans ces deux biographies, pour le lui appliquer à lui-même. C'est ainsi, après tout, qu'on honore les gens de lettres; il faut les honorer, non selon la charité morale trop fade, mais selon la vérité morale, la seule digne des esprits fermes, des philosophes et des hommes.

Excusez-moi, cher ami, il faut que j'aie eu la conscience bien forte de ce que je faisais, pour ne pas vous céder entièrement et tout d'abord.

A vous,

SAINTE-BEUVE¹

On aimerait à connaître les points particuliers sur lesquels le critique était en désaccord avec le peintre, mais tous deux

1. Lettre inédite.

en ont gardé le secret. Cependant Sainte-Beuve, avec son art habituel, enveloppa si bien les choses qu'il parvint à contenter son correspondant, comme il appert du billet que voici :

Ce 15 septembre 1850.

Mon cher ami, j'avais besoin de votre témoignage pour être un peu rassuré, il m'a été très sensible, je vous assure, et j'aurais été vous en remercier, si je n'étais occupé comme un ouvrier à la semaine.

Je vous serre la main encore une fois et je vous remercie.

A vous,

SAINTE-BEUVE¹

Revenons maintenant à Delécluze. Né en 1781, « Étienne », comme il se nomme familièrement en ses *Souvenirs*, était le beau-frère de Viollet-le-Duc, le bibliophile, qui lui-même était le père de l'architecte. Il avait débuté comme critique d'art, en 1819, au *Lycée français* de Charles Loyson, et en avait gardé si bon souvenir qu'il avait pris pour devise l'épigramme poétique de cette revue d'avant-garde : *Dulces ante omnia Musæ*. Mais la « muse » d'Étienne était singulièrement réactionnaire. Ayant eu la chance et la malchance à la fois de passer par l'atelier de David, il y avait puisé la haine sacro-sainte de tout ce qui sentait le romantisme, et, pendant quarante ans, sa férule s'abattit lourdement, injustement, sur les artistes grands et petits qui se rattachaient à cette école. Je ne sais pas ce que lui avait fait Paul Huet, mais il avait pour lui une aversion toute particulière : la seule fois peut-être qu'il fut obligé de lui rendre justice, il ne put s'empêcher de mettre au bout de sa plume une goutte de venin. Parlant, en 1855, de *l'Inondation à Saint-Cloud*, qui fit l'admiration de tout le monde, Delécluze, après avoir dit, à propos des paysages de Français, que le pire écueil pour les artistes était l'engouement des amateurs et que « la condition principale pour acquérir un talent solide et se faire un nom était d'obéir à son sentiment, à sa conscience même », — ce qu'il aurait pu appliquer en toute équité à Paul Huet, — Delécluze écrivait dans les *Débats* :

L'Inondation à Saint-Cloud, paysage de M. Huet, a un aspect de grandeur qui parle à l'imagination. C'est certainement un de ses

1. Lettre inédite.

meilleurs ouvrages, bien qu'il laisse à désirer, comme toutes ses autres productions, ce soin, cet amour avec lesquels on témoigne de son respect de la nature, en ne négligeant aucun détail.

Cependant Delacroix écrivait à Paul Huet au sujet de ce même tableau :

Je crois vous faire quelque plaisir en vous parlant de celui que m'ont fait vos tableaux à l'Exposition. Votre grande inondation est un chef-d'œuvre : elle pulvérise la recherche des petits effets à la mode¹.

Sainte-Beuve fut donc heureux de l'occasion que lui fournit Delécluze, en 1862, de lui dire ses quatre vérités. Je sais peu de morceaux où il se soit découvert de la sorte, où il ait chargé avec autant de fougue et d'entrain :

J'ai affaire à un adversaire. M. Delécluze, critique d'art, n'a cessé de combattre, de railler, de chicaner, de diminuer ou de nier le mouvement que j'aime, dont je m'honore d'être, moi indigne, dont tous les amis, toutes les admirations de ma jeunesse ont été, dont tous ceux qui survivent sont encore. Il n'a jamais voulu comprendre que ce qu'il appelle la *bourrasque* romantique avait de grandes et bonnes raisons d'être ; que, depuis 1816 et 1819, un souffle général et rafraîchissant passait sur les âmes, qu'un souffle embrasé passait sur les lèvres et sur les pinceaux ; qu'il y avait entre tout ce qui éclata ou ce qui s'essaya de nouveau alors, dans l'art, dans la poésie, dans la philosophie, dans l'histoire, dans la critique, — qu'il y avait d'une branche et d'un ordre à l'autre, affinité, sympathie naturelle, fraternelle, courant rapide, électrique, le vrai signe des résurrections nécessaires et légitimes.

En peinture (je parlerais comme un ignorant si j'entrais dans le détail, mais sur un seul point principal j'ai conscience d'avoir raison), il était bon que l'école de David finit et fût déclarée finie ; la contemplation du tableau des *Sabines* ne menait à rien ; les Gérard, les Gros eux-mêmes, les Guérin, les Girodet, n'étaient pas des maîtres à faire des élèves supérieurs ou égaux à eux, si ces élèves ne se retournaient contre eux ou du moins ne s'éloignaient très vite de ces guides à bout de voix et usés sur la fin de leur carrière. Il fallait qu'avec Bonington un rayon clair et lumineux, une lumière légère vint baigner et inonder le ciel des marines et des paysages ; qu'avec Géricault, une réalité puissante et d'après la forte nature osât reparaitre et se montrer ; qu'avec Eugène Delacroix une langue de feu vint serpenter à travers les larges toiles et avertir le spectateur ébloui

1. Lettre inédite communiquée par M. René-Paul Huet.

qu'après tout et avant tout un peintre est un peintre. Or, tout ce côté-là, M. Delécluze, si à cheval sur l'ancienne école, ne le sait pas, ne le sent pas. Il connaissait si peu Géricault, ce jeune maître, que longtemps il l'a écrit *Jéricho*, comme la ville. Il s'étonne que ceux qu'il appelle romantiques aient accueilli et salué M. Ingres à son retour d'Italie, et il s'obstine à voir dans M. Ingres l'école pure de David continuée, et cela n'est pas plus vrai qu'il ne le serait de dire qu'André Chénier est de l'école classique précédente... J'ai encore sur le cœur ces jugements dédaigneux sur Paul Huet, par exemple, ce paysagiste précurseur, qui fut l'un des premiers à rentrer dans la voie et à exprimer dans ses vastes paysages, où le détail peut laisser à désirer, les aspects d'ensemble, le sentiment profond et sacré de la nature. M. Delécluze n'a jamais su que l'accuser d'aimer et de chercher le bizarre.

Après avoir lu ces lignes vengeresses, — et ce ne sont pas les seules où Sainte-Beuve ait malmené Delécluze¹, — je vous laisse à penser si Paul Huet tressaillit. Il avait gardé copie de la lettre qu'il écrivit sur-le-champ à Sainte-Beuve. C'est une des plus belles que je connaisse; elle a le style, elle a la flamme et cette noble indignation qui, le cas échéant, fait la prose, tout aussi bien que le vers :

Mon cher Sainte-Beuve,

Je voudrais pouvoir vous serrer les mains. C'est seulement hier que j'ai lu votre *Lundi* sur Delécluze; article charmant, plein de votre éclat, frappé avec la finesse délicate et pénétrante que vous savez mettre à vos moindres écrits. Le public, j'espère, comprendra enfin votre magot². Satisfaction de cœur, bonheur que laisse une justice bien faite, bien et spirituellement rendue, un avant-goût du plaisir des Dieux, voilà ce que je vous dois.

Oui, mon cher ami, le règne de cette influence à la fois pédante

1. Il faut l'entendre parler du « bourgeois » qu'était Delécluze et de son style :

Il y a en littérature une chose bien essentielle qu'on ne lui aura pas apprise et qu'il ne saura jamais, c'est l'art d'écrire... M. Delécluze n'est pas de l'école dont il croit être et dont il a été beaucoup trop en qualité de critique d'art par ses doctrines ou ses préventions. Il ne prêche nullement d'exemple. Il est le contraire d'un classique. Il écrit le plus souvent à la diable ou plutôt à la papa... Si c'est être romantique que d'écrire incorrectement, personne n'a plus droit à ce titre que lui.

2. Allusion au passage où Sainte-Beuve répondait à M. Delécluze, qui avait accusé M. Thiers d'avoir préparé le « règne du laid » en soutenant les romantiques dès 1824 :

Si l'on avait mis devant Louis XIV les productions de M. Delécluze et celles de M. Thiers, ce n'est pas probablement de ces dernières que le grand roi eût dit : « Qu'on m'ôte ces magots. »

et délétère a pesé comme une calamité pendant plus de quarante ans. Petite vanité satisfaite, beaucoup de bêtise et pas de cœur font les longues années. Pendant plus de quarante ans, cette larve posée sur les feuilles des *Débats* a de sa bave taché, flétri, sali tout ce qui était fleur, tout ce qui pouvait être un fruit. J'accorde d'après vous à M. Delécluze qu'il était plus bête que méchant et qu'il suffit d'arracher à cet affreux bourgeois son bonnet de coton. S'il s'était borné, comme certains de ses confrères d'une haute notoriété, à reprocher à Napoléon d'être un soldat, à Lamartine d'être un poète, je crois que je lui pardonnerais de grand cœur, mais j'avoue à ma honte combien j'ai désiré souvent qu'un pied généreux écrasât cette loche inutile et malfaisante. Quel coupable que celui qui aurait pu faire tant de bien et qui n'a fait que du mal!

La plus grande gloire de M. Delécluze sera certainement d'avoir pu occuper votre plume pendant si longtemps. Je ne puis voir en cet écrivain qu'un vieillard envieux, pressé de venger l'impuissance du jeune et paresseux « Étienne ». Je comprends votre *embarras* en parlant d'un homme qui n'a jamais rien su parce qu'il n'a jamais compris. Citer, vous le savez mieux que moi, mon cher ami, n'est pas savoir. La critique comme je la conçois, et comme vous la faites, est une noble mission, un sacerdoce. Pour dicter des conseils, il faut avoir le droit de parler haut et de haut; derrière Sainte-Beuve, montrer Joseph Delorme. Vous dites, mon cher Sainte-Beuve, que le jeune Étienne a négligé de nous transmettre ce que David lui adressait de conseils et de vérités; vous aimez les anecdotes, elles sont nécessaires à vos récits, permettez-moi d'en rappeler une assez curieuse.

David, *faisant le tour de son atelier* et disant à *chacun* son mot, s'adresse au jeune Étienne : « Tu es riche, toi, tu ne travailles pas, toi, tu ne sera jamais un peintre, ça se voit, mais tu es un bavard, et toi, Étienne, tu seras un critique¹ ».

Cela voulait dire, dans la bouche du maître, un mauvais critique, et *jaloux à tort et à travers*. Voilà l'avenir d'Étienne, artiste manqué, critique par impuissance et jalousie, écrivain diffus, bavard, volant avec sa plume la réputation qu'il ne peut gagner par sa palette; incapable de développer un germe fécond, de tendre la main aux faibles, d'applaudir les forts, d'éclairer le public; parlant de Michel-Ange en méconnaissant *Jéricho*; dépourvu du don si précieux d'admirer et n'ayant que le plus affreux des pédantismes, le pédantisme de l'ignorant et du bourgeois.

Vous accordez quelque talent d'écrivain à M. D. : que ce soit le résultat de votre indulgence, ou un respect imposé par la vieillesse

1. Sainte-Beuve a utilisé cette anecdote, au bas d'une page, dans le volume des *Lundis* où il a recueilli ses articles sur Delécluze.

je me tais : le maître en fait de style a prononcé ; j'avoue cependant mon dégoût et mon ennui pour ce style lourd et vide. Mademoiselle de Liron, la fille aux habitudes, qui s'applique un collégien, encore enfant, dans ses nuits d'insomnie, m'a paru quelque comparse négligée par l'auteur de *Faublas* et le sujet d'un assez mauvais livre¹, qu'une sensiblerie inspirée par l'époque d'*Ourika* fait passer. Ajoutez, si vous voulez, la curiosité qui s'attache toujours à de pareils sujets, et vous expliquerez, il me semble, le petit succès d'un sujet égrillard, traité par un vieux libertin. Mais ce que je veux bien établir, c'est que l'élève de David, le conservateur des bonnes doctrines, n'a jamais su tracer un trait, n'a de sa vie compris une ligne, lui, le grand défenseur de la ligne ; c'est qu'il n'a jamais été plus peintre de genre que peintre d'histoire et que les deux tableaux dont vous parlez, exposés récemment chez Martinet, sont une preuve irrécusable de ce que j'avance. Jamais il n'a été tenté une imitation plus bête, plus informe, plus ignorante des spirituels et vaillants croquis de Carle Vernet. Malheureusement, je suis trop juge et partie pour vous parler de ce pauvre homme, dont je vous fatigue, vous qui venez déjà de vous imposer la lourde tâche de l'étudier.

J'aurais mieux fait, cher ami, de vous dire, en mon nom et au nom de bien des souffrances, combien je vous remercie des mots chaleureux qui nous relèvent après tant d'années.

Je vous embrasse de cœur.

PAUL HUET²

C'est ainsi que maniaient la plume les maîtres du pinceau de l'école de 1830. Comme le disait Sainte-Beuve, il y avait entre eux et les écrivains, — poètes, philosophes, critiques, — une affinité, une sympathie, une fraternité qui tenait à ceci que les uns et les autres buvaient aux mêmes sources. L'art et la littérature ne se regardaient pas en chiens de faïence et ne vivaient pas à l'écart l'un de l'autre, ils frayaient ensemble, ils se comprenaient, ils s'aidaient par de mutuels emprunts, et chacun y trouvait son compte. Pendant que les Boulanger, les Deveria, les Johannot illustraient les œuvres de Victor Hugo et de ses camarades, Paul Huet faisait des bois pour l'édition originale de *l'Isabel de Bavière* de Dumas et pour la traduction de *Robinson Crusoë* de Pétrus Borel, et Delacroix

1. *Mademoiselle de Liron*, roman de Delécluze, que Sainte-Beuve prisait fort.

2. Lettre inédite.

élisait le sujet de ses toiles dans la vie ou les ouvrages de Milton, du Tasse, de Shakespeare, Byron, Walter Scott, Chateaubriand. En 1868, Baudelaire dans un article sur les paysagistes, l'ayant traité de « vieux de la vieille », Paul Huet lui écrivait :

Vers la fin de la Restauration, la jeunesse semblait sortir d'un long épuisement ; entraînée par un irrésistible élan de liberté, elle courait à toutes les sources de vie, vers le beau et le bien. Il y eut comme un tourbillon lumineux : la colonne de feu de l'intelligence. Philosophie, histoire, politique, on voulait tout embrasser, tout envahir. L'art ne fut pas oublié, ce fut sur ce flot que fut porté le pauvre paysage ; la poésie toute élégiaque, caractère essentiel de ce temps, lui tendait la main... Le paysage paraissait l'expression des âmes tendres et recueillies, une expression neuve, vive et sincère, ce qui dans l'art compte pour quelque chose¹.

« Ame tendre et recueillie », voilà bien ce que fut Paul Huet, en dépit de son esprit vigoureux et de ses grandes colères. Sainte-Beuve lui écrivait, le 23 août 1863 :

Cher ami, j'ai fait votre cadeau, et il a été reçu comme il le méritait. On a admiré particulièrement les fonds ; pour moi, j'en admire tout.

Votre discours sur cette tombe a été très bien, touchant, élevé, et d'un ami qui parle d'un de ses pairs. Oh ! diantre ! comme les premiers rangs sont tombés ! Nous arrivons en ligne, à nous les balles ! Travaillons jusqu'au bout et faisons feu jusqu'à la dernière cartouche.

A vous de tout cœur,

SAINTE-BEUVE²

De quel mort s'agissait-il ? Du plus grand et du meilleur ami de Paul Huet, d'Eugène Delacroix. On trouvera le discours dans le *Moniteur* du 18 août 1863. Je n'en citerai donc que le morceau le plus saillant :

Penseur profond, peintre admirable, qui prend sa place près de Paul Véronèse et de Rembrandt, à côté de Goëthe et de Byron, Delacroix est du petit nombre des artistes qui caractérisent une époque et s'en emparent : il restera une des gloires de notre France...

L'esprit juste de Delacroix l'a tenu en dehors des petites querelles d'école ; il ne rayait aucun mot du dictionnaire et ne rejetait pas plus l'imagination que l'étude, la couleur que le caractère et le

1. Lettre datée de Chaville, 2 septembre 1868.

2. Lettre inédite.

dessin¹. Il ne se demandait pas s'il était spiritualiste ou réaliste, il voulait émouvoir et charmer. Il savait que l'âme seule arrive à l'âme, et qu'on doit toujours dire le vrai. De là cette foule de toiles passionnées où la couleur n'est qu'un moyen de plus d'arriver à l'expression ; de là ce génie vigoureux, inventif et original, qui se révèle dans les décorations de nos monuments, aussi bien que dans les œuvres de moindre dimension...

Je n'ai pas parlé de l'écrivain, de l'administrateur ; partout Delacroix a porté un esprit juste, une droiture et une fermeté inébranlables.

Mais s'il m'était possible, combien je serais heureux de parler de l'ami, de l'homme privé, toujours d'une grâce, d'une bonté charmante ! Il appartenait à d'autres voix que la mienne de se faire ici l'interprète de cette profonde douleur et surtout le juge de ce beau talent. Mais, fier et reconnaissant d'une amitié qui pendant quarante ans ne s'est jamais démentie, j'ai cédé à l'entraînement du cœur et essayé de vaincre l'émotion de ma profonde douleur pour adresser à celui que j'ai si bien aimé et si bien senti un dernier et éternel adieu.

Et ce qu'il ne pouvait dire sur cette tombe, il l'écrivit, quelques mois plus tard, dans des lettres particulières, à propos de l'exposition et de la vente des œuvres de Delacroix. Il avait un cousin, M. Auguste Petit, président de chambre à la cour d'appel de Grenoble, qui partageait son admiration pour le grand peintre. Il lui mandait, le 16 février 1864 :

Mon cher Auguste,

Je vous ai envoyé la notice d'Eugène Delacroix sans y joindre un mot de lettre, par la triste raison que j'étais dans mon lit. J'ai été fort malade depuis une quinzaine et je suis encore fort souffrant... Je me suis cependant levé pour aller voir l'exposition de peinture du grand artiste dont vous voulez recueillir un souvenir. J'ai supporté aussi bien que possible cette imprudence et j'espère pouvoir me traîner à la vente. Mon ambition est aussi de courir les chances de l'enchère et d'avoir mon petit morceau. Comme vous, probablement, je serai forcé de me réserver pour les dessins, qui du reste seront plus intéressants encore que les peintures ; nous serons donc concu-

1. J'ouvre le *Journal* de Delacroix et j'y lis, sous la date du 13 avril 1858 :

J'ai retravaillé, retouché l'*Hercule* de Chabrier (a). J'ai été à trois heures chez Huet. Ses tableaux m'ont fort impressionné (b). Il y a une vigueur rare ; encore des endroits vagues, mais c'est dans son talent. On ne peut rien admirer sans regretter quelque chose à côté. En somme, grands progrès dans ses bonnes parties. En voilà assez pour que des ouvrages restent dans le souvenir, ce qui m'est arrivé pour ceux-ci. J'y ai pensé avec beaucoup de plaisir toute la soirée.

(a) Variante réduite de l'un des onze tympans de la *Vie d'Hercule*, à l'Hôtel de Ville.

(b) Ce sont ceux que Huet exposa en 1859.

rents, mon cher ami, et je vous avoue que je suis si embarrassé pour moi-même que votre commission m'épouvante un peu... Cette vente, on peut le prévoir, et c'est l'opinion des experts, sera des plus singulières et pleine de soubresauts. Telle chose poursuivie ira peut-être à des prix impossibles, et, un moment après, si l'on sait saisir l'occasion, il y aura un lot avantageux. Vous me parlez, cher ami, de quelques centaines de francs; je voudrais que vous pussiez préciser un peu vos intentions et me dire jusqu'à quel point vous me laissez carte blanche. Rien n'est plus ébranlant qu'une vente; pourrai-je d'ailleurs la suivre? C'est ce que je ne saurais encore bien assurer. Comme je vous le dis, je le désire, et surtout pour les dessins, vers lesquels je serai comme vous obligé probablement de me rabattre complètement. C'est cependant une dernière occasion et je désire, dans l'intérêt de René¹, en profiter pour lui laisser des souvenirs d'un talent merveilleux, qui ne se retrouvera certainement plus, ni peut-être n'aura de longtemps rien qui puisse le rappeler. La peinture féminine nous envahit, et si notre époque, dont Delacroix est le vrai représentant, *n'a pas assez osé*, que sera donc l'art énervé de l'avenir?

Sa peinture est seule exposée en ce moment; deux salles contiennent à peine ces richesses, et, quand on pense qu'il n'y a là que les éléments de tout ce que Delacroix a exécuté, on est confondu. Bien entendu que je ne parle pas des six mille dessins qui vont suivre. Il faut dire que Delacroix a eu l'esprit de tout conserver et que bien peu de ses études ont été éparpillées sur la route. Ce qui frappe surtout dans ces esquisses, c'est l'accent nerveux, vif, continu, qui ne cède jamais, dans cette carrière remplie, ni à la mode ni aux influences; jamais accent ne fut plus sincère. Beaucoup d'incorrections, bien entendu, avec un grand sentiment de dessinateur; quoi qu'on en dise, Delacroix est un dessinateur si le dessin est destiné à exprimer. Grande tournure, merveilleuse invention, la passion dans la forme comme dans la couleur, Delacroix est l'artiste moderne par excellence, et non un professeur de dessin qui cache l'impuissance et la médiocrité par la rhétorique.

Il est bien à regretter que vous n'ayez pu venir à Paris en ce moment: outre ses œuvres, Delacroix avait lui-même acheté un certain nombre d'études de Géricault, parmi lesquelles il y a trois ou quatre morceaux des plus intéressants...

Adieu, cher ami, embrassez bien pour nous tout ce qui vous entoure.

PAUL HUET²

1. Son fils.

2. Lettre inédite.

Les artistes surtout se précipiteront et lutteront sur ce terrain de la vente; il faut bien vous tenir pour prévenu que c'est plus une vente d'artistes qu'une vente d'amateurs.

Cinq jours après, Huet écrivait de nouveau à M. Petit :

Cher ami, je ferai de mon mieux, mais je ne puis répondre de rien; le feu est aux enchères, l'enthousiasme va croissant, la mort une fois de plus donne raison à l'absent! On s'est disputé les moindres toiles... La vente des dessins ira au moins aussi loin. L'exposition est magnifique et l'on commence à proclamer hautement que Delacroix est un grand dessinateur. Les imbéciles¹ ont attendu pour cela l'exhibition d'une copie de Raphaël, excellente en effet. Pour comprendre que cet homme est un génie supérieur, il a fallu tenir en main la preuve qu'il était capable de faire un devoir *de troisième*. La séduction de l'exposition de dessins est irrésistible; il faut que les plus rebelles admirent cette flexibilité de talent qui passe de la grâce la plus charmante, de l'exécution la plus adroite à la grandeur du style, au nerveux de l'exécution et à la beauté sublime du caractère et de la forme.

J'ai noté pour moi la première pensée des *Anges terrassant Héliodore*, croquis à la mine de plomb, et je compte pousser ce dessin jusqu'à 200 francs. Je pense ou du moins j'espère l'avoir, mais certainement il y aura concurrence².

Il y eut concurrence, en effet, mais, comme il tenait à ce dessin par-dessus tout, Paul Huet s'en rendit acquéreur au prix de 280 francs³.

1. Veut-on savoir ce que pensait Delacroix des « imbéciles » ou des jaloux qui lui barraient la route? qu'on lise la lettre qu'il écrivait à Huet à une date inconnue :

Mon cher ami,

Ce jeudi matin.

Le plaisir que me fait éprouver votre lettre est au-dessus de toutes les récompenses qu'un artiste peut ambitionner. Je vous en remercie mille fois ici, en attendant que j'aie vous serrer la main. Les hommes de talent n'ont malheureusement pas tous l'élevation des sentiments. Qu'importent les mesquines rivalités? je ne m'en suis jamais beaucoup inquiété. Un suffrage comme le vôtre et noblement exprimé efface l'impression de mille piqûres.

Je vous embrasse donc bien sincèrement et vous remercie de nouveau.

EUG. DELACROIX

(Lettre inédite.)

2. Lettre inédite.

3. La vente Delacroix dura du mardi 16 février 1864 au lundi 29. Évaluée d'abord à moins de 100 000 francs, elle en produisit plus de 360 000. Les tableaux seuls rapportèrent 209 711 francs; les dessins et aquarelles, 117 833 francs.

III

Des années s'écoulèrent sans que Huet et Sainte-Beuve eussent l'occasion de s'écrire¹. Tout à coup, sous l'influence des idées libérales qui malgré tout faisaient leur chemin dans le monde, on parla de reprendre *Hernani* à la Comédie-Française. Cette reprise qui eut lieu, en effet, au mois de juin 1867, fit presque autant de bruit que la représentation du 25 février 1830, et voici en quels termes le grand paysagiste romantique écrivit à Victor Hugo :

Chaville, 23 juin 1867.

Cher grand poète,

Quelle reprise ! quelle joie aussi pour ceux qui vous aiment et vous suivent depuis le début ! Comme Pétrarque, on vient d'aller vous chercher au loin pour vous conduire au Capitole. N'enviez pas le triomphe du poète florentin. Vous avez été porté par une salle émue, passionnée, enflammée par vos beaux vers. Victoire complète ! c'était irrésistible et les moins disposés étaient heureux de suivre et fiers d'être là.

Vous m'avez sans doute bien oublié, mais je trouve l'occasion trop belle pour ne pas en profiter et me rappeler à votre amitié. Pendant cette représentation mille souvenirs se pressaient, et personne n'était plus heureux de ce succès présent, renouvelant le passé.

J'aurais voulu vous présenter mes deux enfants, jeunes tous deux, tous deux fiers aussi de se trouver mêlés à ces jeunes recrues de votre génie. Vous auriez joui de leur enthousiasme si pur et peut-être vous seriez-vous mieux rappelé celui qui n'a cessé ni de vous admirer ni de vous aimer.

PAUL HUET²

1. Cependant Sainte-Beuve écrivait, le 4 juin 1866, à madame Paul Huet qui l'avait complimé sur un de ses articles :

Madame, je suis touché comme je le dois d'un témoignage si amical de sympathie : nous avons besoin plus que vous ne le supposez d'être encouragés et soutenus dans ce travail de chaque jour : il nous est doux de sentir des intelligences amies, et particulièrement de les trouver là où nous avons nous-mêmes des admirations à placer. Je me rappelle le premier jour où je visitai Paul Huet dans son atelier proche l'Ecole de médecine ; que d'années écoulées, que de vicissitudes, depuis lors ! notre amitié a résisté, et nous n'avons cessé, chacun dans son ordre, de travailler et de lutter ! Ces souvenirs dans leur sincérité même ont leur douceur.

Il me sera bien cher, madame, et bien précieux, en lui donnant la main, de sentir désormais une autre main toucher la sienne (a).

Agrérez, je vous prie et partagez avec lui l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus profonds.

SAINTE-BEUVE

(Lettre inédite.)

(a) Paul Huet, veuf, s'était remarié peu de temps avant.

2. Lettre inédite.

Le grand poète répondit huit jours après :

Hauteville-House, 30 juin.

Merci, cher Paul Huet. Mon vieux cœur est ému de votre souvenir ! Vous voyez que notre jeunesse avait raison. Quant à vous, vous l'avez prouvé par toutes les belles œuvres qui font aujourd'hui votre renommée. Je vous ai suivi du regard dans votre ascension de succès en succès. Aujourd'hui j' suis heureux de retrouver toute jeune votre vieille amitié.

J'embrasse vos chers fils et je vous serre la main.

VICTOR HUGO¹

Cependant, depuis 1859, la santé de Paul Huet donnait par instants de sérieuses inquiétudes à ses amis. Madame de Lamartine écrivait alors à M. Charles Alexandre :

Hier j'ai manqué quelqu'un que j'aurais voulu voir, c'est Fromentin. Nous voyons beaucoup ce pauvre M. Huet, bien souffrant. M. de Lamartine vient d'aller chez lui avec Valentine².

Et lui-même s'apitoyait fort sur son état :

Ne pouvoir plus mettre sur la toile les quelques pensées que j'ai encore vives et claires dans le cerveau, j'ai peine à m'habituer à cette idée. Deux années de souffrance m'ont rendu bien timide et craintif, et, outre le besoin que j'aurais de travailler pour les miens, ce n'est pas là tout à fait vivre pour un artiste. Ne vous étonnez donc pas si quelquefois déjà je vous ai écrit des phrases découragées... Vous me parlez de la gloire en noble et bon langage. Vous devriez me dire votre opinion sur cette divinité douteuse que j'aime tant, *inglorius* que je suis et surtout ne sachant pas ce qu'elle est... Songez combien il y a longtemps que je lutte et si personne a mis plus d'obstination que moi dans cette vie de bouchon de liège toujours renfoncé et toujours à la surface³.

Mais il y avait chez lui un tel ressort, un tel besoin de faire mieux, de se surpasser dans des œuvres nouvelles, qu'il finissait toujours par vaincre la maladie. Une seule chose le mettait hors de lui, c'était l'injustice. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1841, il avait compté sur l'Exposition universelle de 1867 pour obtenir la rosette d'officier. On lui fit la

1. Lettre inédite.

2. Charles Alexandre : *Madame de Lamartine*, p. 241.

3. Lettre du 16 septembre 1859, publiée par Ernest Chesneau dans le *Constitutionnel* du 10 février 1869.

cruelle injure de n'accrocher que la moitié des tableaux qu'on lui avait demandés, et, s'il eut une première médaille, ce fut grâce à l'appoint des voix des artistes étrangers. L'administration ne lui pardonnait pas ses opinions républicaines. Elle ne lui pardonnait pas davantage d'avoir été le professeur de dessin de la duchesse d'Orléans¹, car, en ce temps-là, les républicains et les orléanistes, faisant cause commune, étaient traités sur le même pied, c'est-à-dire en ennemis.

Plusieurs fois, à la suite d'une commande de huit panneaux que lui avait donnée en 1858, un modeste fabricant de Normandie², Huet, qui regrettait maintenant de n'avoir pas fait un peu de décor, sentant bien que la peinture décorative aurait élargi et épuré ses facultés naturelles, avait souhaité qu'on lui confiât la décoration d'une chapelle. Un jour, même, comme M. de Nieuwerkerke avait l'air de lui vouloir quelque bien, il lui avait exprimé timidement ce noble désir. Mais ce n'était pas cela qu'on espérait de lui. M. de Nieuwerkerke lui donna à entendre que, sur un simple mot de sa part, il serait heureux de changer en rosette le ruban rouge qu'il portait à la boutonnière. Ce mot-là, Paul Huet ne sut pas le dire, et par « sa fierté maladroite », comme il en convenait lui-même³, il

1. C'est à la suite de l'Exposition de 1837 où Paul Huet avait envoyé sa grande eau-forte des *Eaux de Royat*, que le duc d'Orléans chargea le peintre de l'éducation artistique de la princesse. Les relations de Paul Huet avec Michelet datent de là : — on sait que Michelet fut le professeur d'histoire de la princesse Clémentine, jusqu'en 1843, date de son mariage avec le prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

2. Ces huit panneaux décoratifs sont aujourd'hui en la possession de M. René-Paul Huet, qui s'en est rendu acquéreur, après une chasse de plusieurs années traversée d'incidents comiques.

Quand ils furent exposés, Delacroix écrivait à son ami :

Ce mercredi [mai 1859]

...Voilà bien des paroles pour une affaire d'intérêt. Ce qui m'a charmé dans votre lettre, c'est d'y voir votre partialité pour moi, qui me flatte et qui m'honore encore plus.

Je n'ai pas encore osé aller au Salon, par la crainte de m'y voir : de sorte que je ne peux pas vous parler de vos panneaux. L'effet m'en a suivi longtemps après la visite que je leur fis chez vous l'été dernier. Je ne doute pas qu'on ne les estime à leur valeur, c'est-à-dire très haut.

Je vous serre bien la main en attendant le plaisir de vous voir.

E. DELACROIX

(Lettre inédite.)

3. Philippe Burty : *Notice biographique et critique de Paul Huet suivie du catalogue de ses œuvres* (Paris, 1869).

indisposa contre lui le directeur des Beaux-Arts, le seul homme de l'administration qui ne lui fût pas hostile. Et voilà pourquoi son nom fut rayé de la liste des officiers de la Légion d'honneur, lors de l'Exposition universelle. Il en fut d'autant plus mortifié, que, de tous les côtés, on l'assurait qu'il faisait partie de la promotion. Comme il s'en plaignait à Sainte-Beuve, celui-ci, qui était sénateur et jouissait d'un grand crédit auprès du prince Napoléon et de la princesse Mathilde, lui écrivit en manière de consolation :

Ce 9 septembre 1867.

Mais, mon cher ami, je ne sais rien de plus que tout le monde. Il est à croire que vous étiez sur cette liste, mais on aura fait comme toujours des radiations, et au dernier moment *l'accident* de Th. Rousseau aura été cause qu'il l'aura emporté sur vous. Au fait, mon cher ami, laissez-moi vous le dire, qu'est-ce que tout cela vous fait? Vous êtes classé dès longtemps aux yeux des juges, vous êtes un des pères de la renaissance naturelle du paysage; nul n'en a conçu aussi largement que vous l'esprit, la poésie, la vie; d'autres ont pu réussir et exceller dans des parties et dans des coins de paysage, mais l'âme de la nature, qui donc l'a saisie et comprise comme vous? Voilà votre titre tracé en vingt pages qui défient la comparaison. A votre place, j'enverrais promener toutes ces bêtises, et je me concentrerais à recueillir mon œuvre sous quelque forme qui la rende commodément visible et qui la vulgarise : par exemple, pourquoi ne feriez-vous pas des gravures, comme vous les savez faire, de vos principaux paysages, par ordre de date et d'exposition depuis *le Château d'Arques* et avant? Vous trouveriez une plume d'un ami pour mettre en tête quelques lignes d'introduction, s'il en était besoin, et le contemporain, l'ami, l'émule d'Eugène Delacroix pourrait dormir sur les deux oreilles : il serait vengé.

Bien à vous,

SAINTE-BEUVE¹

Cette lettre produisit l'effet que Sainte-Beuve en attendait. Huet suivit son conseil et se remit à travailler l'eau-forte qu'il avait restaurée en France avec Eugène Delacroix et qui lui avait valu, en 1834 et en 1837, un éclatant succès. Mais il était trop tard : la maladie lui arracha l'outil de la main, au moment où il terminait la gravure du *Cavalier*. Cette eau-forte de son premier tableau est peut-être ce qu'il a fait de

1. Lettre inédite.

mieux en ce genre, comme sa dernière toile, de l'avis des connaisseurs, est la plus parfaite de toutes. Il l'acheva le jour même où il tomba frappé d'apoplexie. C'était le 9 janvier 1869. La veille au soir, il était assis au coin du feu de Sainte-Beuve, causant, non sans quelque ombre de tristesse, de toutes ces choses qui leur étaient communes et chères, idées « d'art et de philosophie sociale, souvenirs du passé, perspectives un peu sombres et voilées de l'avenir¹ ».

Cette mort foudroyante fit une impression profonde dans le monde des artistes, car, ainsi que l'écrivait Michelet, Paul Huet « était plus qu'un pinceau, c'était une âme, un charmant esprit, un cœur tendre² », — et Sainte-Beuve ajoutait : « un cœur orné des plus douces vertus³ ».

Un mois après, Victor Hugo adressait au fils de Paul Huet cette lettre émouvante :

Hauteville-House, 7 février 1869.

J'ai été comme vous, monsieur, durement atteint, et pleurer m'est facile. Du reste, je suis accoutumé à cet hiver de l'âme qu'on appelle la douleur; dix-sept ans d'exil, c'est dix-sept ans de deuil, l'exil n'est autre chose qu'un veuvage. J'aimais votre père. Nos deux jeunessees s'étaient rencontrées et j'avais vu l'aube de son talent qui a été, dans son art spécial, comme un jour nouveau.

Faire vrai, c'est créer. Paul Huet a fait vrai, de là sa puissance. Il a compris la nature comme il faut la comprendre, empreinte de réalité et pénétrée d'idéal. Oui, je le pleure. C'était en même temps un noble et ferme caractère. Vous êtes son digne fils, je le sais. Je vous serre la main.

VICTOR HUGO⁴

Heureux ceux qui partent en laissant à ceux qui restent un pareil souvenir !

LÉON SÉCHÉ

1. Sainte-Beuve. — *Portraits contemporains*, t. II, p. 243.

2. Le journal *le Temps*, du 12 janvier 1869.

3. *Portraits contemporains*, t. II, p. 243.

4. Lettre inédite.

LA VOIE DU MAL¹

XII

Les quinze jours s'écoulèrent. Francesco fréquentait la maison de Maria, faisait souvent des promenades avec le père, ne manquait pas une occasion de passer dans la rue. Il était vraiment amoureux, tout le monde s'en apercevait, et il ne cherchait pas à le cacher.

Après ces quinze jours, Maria en demanda huit autres pour prendre une décision.

— Encore! — dit Francesco, presque offensé. — Mais c'est un martyre!

Il crut que Maria le tourmentait ainsi pour éprouver son amour, et il se résigna à attendre, de plus en plus impatient. Déjà les cadeaux pleuvaient de la maison Rosana dans la maison Noina; presque chaque jour, les voisines et le cabaretier voyaient arriver une femme de service qui portait sur sa tête une corbeille soigneusement recouverte d'une serviette blanche.

— C'est sans doute une corbeille de fruits, — disait le cabaretier, en chassant les mouches de sa chétive boutique.

— Non : ce sont plutôt des biscuits saupoudrés de sucre! répondait une voisine, de la porte d'en face.

— Parions-nous?

1. Published June fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by LA REVUE DE PARIS.

Voir la Revue des 15 mai et 1^{er} juin.

— Quel dommage que Pietro ne soit pas au pays ! Il aurait pu nous dire quelque chose. Car, en somme, on ne sait rien ; on ne sait pas même si le mariage est résolu.

— Maria a demandé un mois pour prendre une décision ! affirmait le cabaretier, qui paraissait très bien informé. On ne comprend pas pourquoi cette fille hésite. Mais je veux lui parler à ce propos...

Un jour, en effet, comme il était entré chez les Noina pour acheter une mesure de grain, il demanda à la jeune fille :

— Eh bien, Zia Maria, quand vous mariez-vous ?

— Dieu seul le sait.

— Dieu seul ? Mais vous aussi, ce me semble, vous devriez le savoir. Francesco Rosana se consume en attendant votre réponse.

— Comment avez-vous appris cela ? — interrogea l'autre, étonnée.

— C'est un oiseau qui me l'a dit... Les oiseaux même le savent. Il n'est personne qui ne connaisse le secret... Mesurez bien le grain, Zia !

Elle pensait à Pietro, qui se trouvait alors dans la vigne. Connaissait-il la nouvelle ? Une crainte involontaire l'assaillit.

— Non, non, — répondit-elle en versant le grain poudreux dans le sac du cabaretier. — Je ne me marie pas, je ne me marierai jamais. Les gens bavardent ; mais il n'y a rien...

— Qui voulez-vous donc pour mari, si Francesco Rosana ne vous plaît point ? Un garçon si riche, si sympathique, si aimable ! On le prendrait pour un gentilhomme habillé en paysan.

Et le Toscan se mit à flatter la jeune fille :

— Un garçon digne de vous, Zia ! Vous feriez un si beau couple !... Allons, décidez-vous, décidez-vous !

Tous les voisins, spécialement les jeunes femmes, tenaient le même langage ; ils louaient sans cesse Francesco et ils conseillaient à Maria de l'accepter pour époux.

Cependant Pietro, après avoir achevé son année de service, venait de renouveler son engagement pour une autre année. Maria avait bien essayé de persuader à Zio Nicola de ne pas le renouveler, cet engagement ; mais celui-ci l'avait toisée avec surprise et dédain :

— Que les femmes sont sottes! Toutes sans exception! Pourquoi veux-tu que je congédie ce domestique? Où en trouverai-je un qui le vaille? C'est une perle, ce Pietro Benu!... En vérité, tu es comme celui qui cherchait du pain meilleur que le pain de froment!...

Pietro travaillait dans la vigne, et il rêvait. Quelques bruits vagues, relatifs aux fiançailles possibles de Maria, étaient arrivés jusqu'à lui; mais déjà, en d'autres circonstances, il avait entendu des commérages et de fausses nouvelles au sujet du mariage de Francesco et de sa jeune maîtresse, et il ne croyait plus à rien. Il était aveugle et sourd; il ne vivait que de sa passion, loin du monde réel, comme relégué dans une île de songes. Le temps était doux, serein; la vendange mûrissait, au pied de la montagne poudreuse sur les pentes de laquelle les lentisques, brûlés par quelque incendie, ressemblaient à des taches de rouille.

Pietro regardait à chaque instant là-haut, vers la grande route, dans l'espérance de voir arriver Maria. Mais Maria ne pensait à lui qu'avec haine. Pourquoi ce domestique s'était-il fait aimer? Pourquoi s'était-il mis sur son chemin comme un obstacle qu'il fallait franchir, non sans péril?

Toutefois il n'était pas rare non plus que le souvenir des yeux et des baisers du pauvre domestique suffît pour retourner la rancune de Maria contre Francesco. Ce souvenir éveillait en elle un tumulte de passion et de remords, l'enchaînait au passé, la faisait pleurer d'angoisse et de désir. Mais ensuite une voisine, venue pour acheter de l'orge, du froment ou des amandes, contemplait la jeune propriétaire avec un sourire servile et lui disait :

— L'as-tu vu passer? Vraiment il fait peine! Il n'a plus que la peau et les os... Ma parole, tu es plus dure que ces amandes; tu as le cœur noir, toi!... Et dire qu'il est si riche, si aimable! Le plus beau garçon de Nuoro, le mieux vêtu!... Prends garde d'avoir à te repentir, Maria!

Et elle retombait dans ses rêves ambitieux...

Vint le temps de la vendange. Pietro rentra au pays et obtint avec difficulté de Maria un entretien nocturne.

— Je suis malade, — lui dit-elle. — J'ai la fièvre. Sens comme je suis brûlante. J'ai peur de mourir.

Effectivement elle était brûlante, elle avait la face pâle et elle tremblait. Pietro ne la retint qu'une minute, puis il la pria lui-même de se retirer, de se coucher, de se soigner. Elle fit quelques pas, en chancelant ; et, lorsqu'elle fut près de la porte, elle se retourna et lui dit :

— Pietro, il faut que nous soyons prudents... Ces jours-ci, j'ai refusé un bon parti, et mes parents soupçonnent que j'ai une passion dans le cœur... Seras-tu prudent ? Feras-tu tout ce que je voudrai ?

— Tout, mon cœur, tout ! Ordonne-moi de me jeter dans le feu, ordonne-moi de me couper les poignets...

— Moins que cela, beaucoup moins... Ce que je voudrais, c'est que tu ne cherches plus à me voir et à me parler si souvent.

— Ta volonté sera faite ! — s'écria-t-il, exalté.

Il avait grande envie de lui demander qui était ce « bon parti » qu'elle avait refusé ; mais il pensa que c'était Francesco Rosana, et il n'osa pas la retenir davantage. Elle avait la fièvre, la pauvre !

Il la suivit des yeux pendant qu'elle traversait la cour éclairée par la lune, et il crut remarquer qu'elle pleurait.

* * *

Par une secrète suggestion de Maria, Zia Luisa fit partir Pietro tout de suite après la vendange. Comme l'année précédente, il fut envoyé sur le haut plateau, pour les semailles.

Son chariot était chargé de semences et de provisions ; le soc neuf brillait à la pointe de la charrue. Il se mit en route, un soir d'octobre doux et tiède, au clair de lune, sans avoir pu embrasser Maria. Il palpait d'amour et de tristesse. Non, non, elle n'était plus la même : elle était souffrante, malheureuse, très changée. Et tout cela à cause de lui, à cause de lui ! Ah ! il s'en était bien aperçu : son père et sa mère la traitaient avec une froideur dédaigneuse, parce qu'elle ne voulait pas accueillir la demande en mariage de Francesco Rosana.

« C'est par crainte de ses parents, — se disait-il, — qu'elle n'a pas voulu me permettre de la voir de nuit. Et je vais être parti si longtemps ! »

Non, il ne pouvait pas la quitter ainsi ! Il fit halte dans un enclos ; il recommanda à un paysan son char et ses bœufs ; il attacha son chien, pour n'être pas suivi, et il retourna en arrière. Il marchait presque sans savoir ce qu'il faisait, comme un somnambule, sous l'impulsion d'une force mystérieuse. Son cœur battait d'amour et d'anxiété. Il rôda prudemment autour de la maison de ses maîtres, vit que Zio Nicola était au cabaret, frappa enfin à la porte cochère. Ce fut Maria qui vint ouvrir.

— Toi, Pietro ! — s'écria-t-elle, effrayée. — Pourquoi es-tu revenu ?

— Je ne pouvais pas... m'en aller de cette façon, — répondit-il, haletant et frémissant. — Pardonne-moi, je ne pouvais pas... Je suis revenu pour te parler... Dis-moi ce qui se passe, Maria, dis-le-moi tout de suite... Dis-moi ce que tu as. Dis-moi la raison pour laquelle il est impossible que nous nous voyions comme auparavant...

Il suppliait, il défaillait, il paraissait sur le point de tomber mort aux pieds de Maria. Et elle le regardait, tremblante de peur et de compassion. Ah ! oui, ce pauvre serviteur l'aimait, l'aimait plus que ne l'aimait le riche propriétaire ! Mais qu'y pouvait-elle ?... Pendant un instant, elle eut l'idée généreuse de révéler à Pietro toute la vérité ; mais le courage lui manqua. Elle mentit encore, elle mentit toujours.

— Mais tu ne sais donc pas, — lui dit-elle d'une voix douce, — tu ne sais donc pas que mes parents me surveillent ? Ne te l'ai-je pas déjà dit ?... J'ai refusé plus d'une proposition de mariage, et ils se doutent que j'aime quelqu'un... que je t'aime... Va-t'en, Pietro ! Sois prudent ! Ne me fais pas souffrir !

— Non, jamais je ne te ferai souffrir ! — protesta-t-il avec passion. — Mais j'ai besoin de te voir quelquefois ; j'ai besoin de toi comme du pain et de l'eau... Me permets-tu de revenir de temps à autre, Maria !

— Non, non, jamais en cachette !... Sois bon, Pietro ! Ne me fais pas souffrir !... Et maintenant, va-t'en, va-t'en ?

Elle le poussait vers la porte, craignant tout de bon qu'on ne les surprit ; mais il ne pouvait pas s'éloigner, il ne pouvait pas bouger. Il aurait voulu être mort ; il sentait un grand malheur suspendu sur sa tête.

— Permits que je reste au moins cette fois, Maria! Il y a si longtemps!...

Et, avec une ardeur folle, il l'étreignit contre son cœur, la baisa sur les lèvres avec l'avidité d'un affamé. Elle ne put résister; elle lui rendit ses baisers, pleura désespérément; et ainsi leurs embrassements furent souillés par les larmes de la trahison.

*
* *

Depuis deux semaines environ, Pietro avait repris possession du haut plateau et il travaillait avec diligence.

Un soir, dans les premiers jours de novembre, un jeune paysan de Nuoro, qui passait par là, lui apporta un panier de provisions. Pietro l'invita à entrer dans la cabane, à se reposer près du feu; et Malafede lui-même, rôdant autour du voyageur, flairait ses vêtements et lui léchait les mains. Mais le jeune paysan, qui était pressé de partir, s'arrêta sur le seuil de la cabane, tendit le panier et prit congé.

— Donne-moi au moins des nouvelles de mes maîtres, — lui dit Pietro.

— Maria s'est enfin décidée à se fiancer avec Francesco Rosana... Le Toscan prétend que c'est lui qui a réussi à la convaincre! — répondit l'autre en riant.

— Qu'est-ce que tu me racontes là? — s'écria Pietro en s'élançant avec une sorte de violence contre le paysan.

— Comment? tu ne savais pas?...

Ces paroles entrèrent dans le crâne de Pietro comme un coup de hache. Pendant une seconde, il eut les lèvres gelées, aussi pesantes que du marbre; ses yeux crurent voir un monstre qui fondait sur lui. Mais aussitôt il se rendit maître de ce vertige.

— Allons donc! — reprit-il, en affectant de rire très fort, — ce n'est pas possible. Tu te trompes. Maria a refusé Francesco : elle me l'a dit, à moi-même.

L'autre, qui avait hâte de s'en aller, ne vit pas que, dans la pénombre, le visage de Pietro se décomposait, et il répondit tranquillement :

— Que te dirai-je? Ce qui est certain, c'est que Francesco

Rosana vient chaque soir faire visite à Maria et qu'il lui envoie presque tous les jours des cadeaux. Les parents lui ont accordé l'entrée... D'ailleurs, que nous importe? Adieu. Amuse-toi bien!

Le passant se retirait; mais Pietro siffla pour le rappeler.

— Écoute! J'oubliais quelque chose... J'ai l'intention de me rendre ce soir à Nuoro, pour une affaire personnelle. Si Zia Luisa t'interroge, tu lui diras que j'étais déjà parti quand tu as passé. De cette façon, je pourrai prétendre que je suis revenu pour renouveler mes provisions de vivres. As-tu compris?

— Entendu! Bonsoir.

Pietro se mit en chemin, plus sombre et plus triste que la nuit. Pourquoi s'en allait-il? où allait-il? que ferait-il? Il n'en savait rien, mais il allait. Il allait comme le bélier qui, poussé par le prurit de son front vermineux, va le frapper contre une pierre, contre un tronc d'arbre, contre un objet quelconque. Il avait besoin de marcher, de voir, de poursuivre une certitude qui aggraverait son mal.

Il chemina ainsi, un bon bout de route. Ses tempes battaient; il croyait entendre un galop de chevaux sur un sol pierreux; il voyait de grandes taches violettes voltiger dans l'air froid de la nuit. Mais, peu à peu, il rentra en lui-même. Il regarda le ciel, pour deviner l'heure d'après le cours des étoiles; il aperçut Jupiter, vert et brillant, assez bas sur l'horizon cristallin, et il pensa :

« Il doit être sept heures. Dans une heure et demie, je serai là-bas. C'est aujourd'hui samedi. Si la nouvelle est vraie, Francesco Rosana sera encore à la maison quand j'arriverai... Si je l'y trouve, je me jette sur lui et je l'égorge... Mais non, Maria ne l'aime pas, ne veut pas de lui. Il est impossible qu'elle me trahisse comme Judas a trahi le Christ. C'est sa famille qui lui a imposé ces fiançailles; et elle, timide, peureuse, elle a cédé. Comme elle doit souffrir!... Qui sait?... c'est peut-être elle qui m'a fait donner cet avis, et, en ce moment elle m'attend... »

Plus il avançait, plus le soupçon de la trahison s'affaiblissait dans son âme éperdue. Les souvenirs, en file serrée, repassaient dans son esprit; chaque regard, chaque promesse, chaque parole de Maria se représentait à sa mémoire et y éveillait un sentiment de profonde tendresse.

En moins de deux heures, il remonta la vallée. Il courait, il haletait, il était fou. Il lui semblait qu'il se hâtait vers un lieu de péril, pour sauver Maria d'un incendie, pour l'arracher à un destin abominable. Il tendait les bras en avant, serrait les poings, comme pour mesurer sa force et se préparer à la lutte prochaine contre un ennemi inconnu. Tous les instincts de l'homme primitif ressuscitaient en lui :

« Je le tuerai, je l'égorgerai, je le jetterai par terre comme un arbre brisé par l'ouragan !... Oui, je le tuerai ! je le tuerai ! »

Il se répéta longtemps ces mots à lui-même ; il lui semblait qu'il les hurlait et qu'il les entendait répétés par le bruit de ses pas, par le battement de ses tempes, par les violentes pulsations de son cœur et de sa gorge. Et, plus il approchait de Nuoro, plus il sentait croître sa haine contre Francesco, plus Maria lui apparaissait comme une victime.

Parvenu à la petite église de « la Solitude », il s'arrêta brusquement, ressaisi tout à coup par la réalité. Là, devant lui, Nuoro étalait ses maisonnettes noires et silencieuses ; quelques lanternes rouges brillaient dans les ténèbres ; une cloche annonçait le couvre-feu, — l'heure du sommeil, du repos et des crimes.

« Où vais-je ? » se demanda Pietro. Un souffle de vent, descendu de l'Orthobene sinistre, tomba sur ses épaules, y refroidit la sueur, l'enveloppa tout entier comme d'un funèbre linceul... Oui, où allait-il ? Dans quelques instants, il serait arrivé, rentrerait sous le toit de ses maîtres. Peut-être Francesco Rosana était-il déjà parti ; mais, s'il était encore là, que ferait le pauvre domestique ? Eh bien, il saluerait, et ce serait tout...

« Non, — se dit-il, en reprenant sa marche, — je ne veux pas rentrer tout de suite. J'épierai, et, lorsque j'aurai vu sortir cette ordure, j'essaierai de pénétrer en cachette dans la maison et de parler à Maria... Il faut d'abord que nous nous concerions ensemble ; je verrai ensuite ce qu'il conviendra de faire. »

Mais tout à coup il entendit derrière lui une respiration haletante, un souffle presque humain ; et, avant même qu'il eût le temps de se retourner, Malafede le rejoignit et le devança.

— Bon ! voilà le chien ! — dit Pietro à haute voix. — Comment faire, à présent ?

Il jura, il siffla ; mais le chien, tout frémissant de joie et de

fatigue, courait droit vers le pays. Alors Pietro pensa qu'il serait préférable d'entrer tout de suite à la maison. Mais, à mesure qu'il approchait davantage, son cœur se remettait à battre très fort et les pensées se confondaient dans son esprit.

« Si je le trouve là, je le tuerai, je me jeterai sur lui comme un chien enragé, — se disait-il; — mieux vaut l'attendre dehors : je ne veux pas me perdre, non!... car Maria, j'en suis certain, m'aime encore... Il faut que je me domine, que je me vainque... par amour pour elle... »

Devant la maison de ses maîtres, il s'arrêta. Malafede grattait à la porte et gémissait : Pietro le saisit par le collier, l'entraîna jusqu'à l'angle du mur. Le chien se débattait, aboyait; et Pietro, courbé, anxieux, le suppliait de se taire :

— Tais-toi, que diable!... Sois sage, tais-toi!

Subitement, un carré de lumière rougeâtre s'abattit sur le chemin, devant la porte qui s'ouvrait; et un homme sortit, s'attarda un instant, finit de dire quelque chose, prit congé :

— Bonsoir, Maria.

— Bonsoir, Francesco.

Pietro se sentit mourir. Le chien lui échappa des mains. Lui-même se leva, s'approcha, s'arrêta dans le carré de lumière et vit comme en rêve la personne de Maria. Elle tenait à la main une chandelle. A l'aspect de Pietro, elle pâlit, le regarda, épouvantée. Mais déjà le chien était à la cuisine, et Zio Nicola se montrait sur la porte, criant :

— Malafede est ici! Qu'est-ce que cela veut dire?... Ah! tu y es aussi, mon brave?

Pietro ne l'entendit pas : il considérait Maria, et Maria s'écartait de la porte cochère. Pas un mot ne fut échangé entre eux; mais Pietro comprit que tout était fini pour lui. Il entra dans la cour, referma la porte cochère.

— Bonne nuit, — dit-il en s'avançant vers la maison. — Vous ne m'attendiez pas, j'en suis sûr!

Maria ne douta point qu'il disait cela pour elle, et la peur la prit. Instinctivement, elle éteignit la lumière et elle se réfugia dans la cuisine, derrière Zio Nicola. Pietro ne lui adressa plus un regard. Il s'approcha, s'assit près du feu, dans le coin où il avait passé tant d'heures heureuses, sur l'esca-

beau que venait peut-être de quitter son rival. Il éprouvait un besoin féroce de hurler, de briser, de saccager tout ce qui l'entourait; il aurait voulu prendre dans l'être un tison ardent, l'agiter furieusement, mettre le feu partout, périr avec tous les autres dans cet incendie allumé par la haine et le désespoir. Mais il ne remua pas une main, ne leva pas les yeux : la douleur le paralysait.

— Tu ressembles à un cadavre, — lui dit Zia Luisa, en l'examinant avec moins d'indifférence que d'habitude. — Est-ce que tu es malade?

— Oui, je suis malade. C'est pour cela que je suis revenu. J'ai la fièvre... Donnez-moi de la quinine, et je repartirai tout de suite.

— Tu as bien fait de revenir. Mais, puisque tu es ici, repose-toi; tu repartiras demain matin... Je vais te donner de la quinine; justement, j'en ai acheté une fiole. Maria aussi a eu la fièvre.

« Elle aussi! » pensa Pietro. Et il leva les yeux, regarda autour de lui. Rien n'était changé; toujours les mêmes figures : Zia Luisa filant, Zio Nicola serrant son bâton entre ses jambes, Maria qui, le dos tourné, rangeait quelques verres dans un plateau posé sur le four. Et pourtant Pietro avait l'impression de se trouver dans un monde nouveau, dans un lieu tragique et presque lugubre; il lui semblait qu'il était mort, que quelqu'un lui avait asséné sur le crâne un coup de pierre et l'avait assommé : l'être qui maintenant vivait en lui était un autre être, un Pietro ressuscité dans un séjour de douleur et de mort.

— Oui, tu ressembles à un cadavre, — répéta Zia Luisa. — Prends tout de suite un peu de quinine... Et tu dois aussi avoir faim.

— Non, je n'ai pas faim : je vous dis que j'ai la fièvre.

— Une fièvre d'amour! — fit Zio Nicola, en frappant à petits coups sur la pomme de son bâton avec une tabatière de corne que bouchait un morceau de liège.

— Je vous dis que j'ai la fièvre! — repartit Pietro, irrité.

— Holà! mon beau garçon, — répliqua le maître, — il me semble que tu as aussi le délire. Ne crie pas si fort. Puisque tu as la fièvre, couche-toi... Mais, pourtant, tu boiras bien un

verre de vin, je suppose? Allons, Maria, donne-nous à boire... Et montre-nous donc un peu ton visage! On dirait que tu vois encore dans le fond du verre que tu tiens la face de Francesco Rosana.

Maria s'écarta de la table, mais elle ne se retourna pas. Alors Pietro aperçut les verres dans l'un desquels devait avoir bu Francesco; et il repoussa avec horreur celui que Maria vint lentement lui offrir. Son cœur se brisait; il aurait donné tout le reste de sa vie pour être seul avec Maria et pour obtenir de la jeune fille l'explication de ce qui lui paraissait être un abominable mystère. Mais elle présenta le verre à Zio Nicola; et ensuite elle s'éloigna d'eux, fit le tour de la cuisine, sortit, ne revint plus.

« Elle a peur de moi, — se dit Pietro. — Pourquoi a-t-elle peur? N'ai-je pas juré que jamais je ne lui ferais de mal?... Elle est lâche; oui, elle est lâche, très lâche! Mais je l'aime plus que moi-même, et, si elle me demandait pardon... » Quand il pensait à elle, il se sentait faible comme un enfant.

Tout à coup, il réentendit un bourdonnement dans sa tête; un feu lui monta à la face; un nuage rouge passa devant ses yeux. Tuer! tuer! Il fallait tuer quelqu'un, il fallait boire du sang humain, pour étancher la soif terrible qui lui brûlait la gorge.

« Cette nuit, j'étrangle Zio Nicola, ce sanglier rouge, cet imbécile!... »

Quand Zia Luisa se fut retirée, le maître toucha légèrement avec son bâton l'épaule du domestique.

Pietro tressaillit, parut sortir d'un rêve :

— Qu'y a-t-il?

— De bonnes nouvelles, — répondit Zio Nicola, d'une voix goguenarde. — Je vais te raconter la chose.

Il déploya un grand mouchoir bleu, le secoua, puis il se moucha bruyamment.

— Oui, de bonnes nouvelles; ou, du moins, on le prétend... Est-ce que tu prends du tabac, Pietro Benu?... Non? Tant pis pour toi!... Moi, j'ai commencé à en prendre : je me fais vieux. C'est un mal sans remède!... Donc, ma fille épouse Francesco Rosana.

Pietro écoutait en silence. Les dernières paroles de son

maître le frappèrent comme un gourdin. Hélas! jusqu'à ce moment, il avait encore espéré qu'il se trompait.

— Pourquoi l'épouse-t-elle? — continua Zio Nicola. — Elle aurait pu attendre, elle aurait pu épouser un beau garçon. Mais, aujourd'hui, crois-moi, les femmes préfèrent les hommes laids... Tu es un beau garçon, toi, par exemple; mais ne va pas t'imaginer que tu plairas aux femmes. Ces temps-là sont passés, mon ami. Le coucou ne chante plus... Zia Luisa veut de lui, Maria veut de lui, tout le monde veut de lui....

— De qui veut-on?

— De qui? Est-ce que tu es sourd? N'ai-je pas nommé Francesco Rosana? Un garçon riche, un faiseur d'embarras, un conseiller municipal!... Il est certain que Maria aurait pu épouser un bourgeois, un médecin, un avocat; mais les avocats, à ce que prétend Zia Luisa, sont des gueux... Or sais-tu qui a fait la demande en mariage? Devine...

Pietro releva la tête, fit son habituel geste de dédain.

— Le maire, mon beau garçon; le maire en chair et en os! — annonça Zio Nicola, qui voulait être ironique, mais qui ne réussissait pas à cacher une satisfaction vaniteuse.

Et il ôta son bonnet, puis le remit un peu de travers sur sa grosse tête ébouriffée.

— Fort bien! — continua-t-il.. — Nous ferons comme vous voulez. Il y a des sous, chez les Rosana. Et Maria m'a l'air d'être faite tout exprès pour compter des sous!

— On dit pourtant... — commença Pietro.

Mais il fit son geste de dédain et s'interrompit.

— On dit?... Qu'est-ce qu'on dit?... Réponds! Qu'est-ce qu'on dit?

— On dit que Maria n'aime pas Francesco...

— Elle n'aime pas Francesco? Eh! qui peut le savoir?... Les femmes, je te le répète, ne sont plus amoureuses... D'ailleurs, personne ne la contraint. C'est elle qui veut de lui, c'est elle qui a fait son choix. Quant à moi, je n'ai pas même essayé d'exprimer mon opinion.

« Tout est bien fini! » — se dit Pietro. L'accent sincère et les confidences du maître lui montraient les choses dans leur laide réalité: Maria l'avait trahi de son plein gré, et, sans doute, il y avait longtemps qu'elle couvait cette trahison! Elle l'avait trahi

en lui donnant des baisers, comme Judas avait trahi Jésus. Oui, tout était bien fini!

*
* *

Demeuré seul, Pietro se livra librement à sa rage et à son désespoir. Il sortit dans la cour, s'approcha de l'escalier, il rôda de côté et d'autre, épiant le moyen d'arriver jusqu'à la chambre de Maria. Mais c'était impossible; tout était clos, tout était silencieux. Par-dessus le mur de la cour, une étoile verdâtre, aussi lumineuse qu'une petite lune, peut-être la même qui avait accompagné de ses rayons la course folle de Pietro à travers la vallée de Marreri, scintillait et semblait rire de lui et de ses fureurs.

Il rentra dans la cuisine et il se jeta par terre. Les souvenirs l'oppressaient, le suffoquaient. Ici, ici, près du foyer sacré, devant ce feu qui semblait vivre, Maria lui avait donné ses lèvres, lui avait promis d'être fidèle, s'était pâmée dans ses bras. Comment tout cela pouvait-il s'être évanoui? Pietro, les yeux fermés, croyait entendre encore la voix chuchotante de la jeune fille, sentir encore la chère main se poser sur la sienne. Tout le reste n'était-il pas un cruel cauchemar?... Mais soudain la voix changeait, devenait celle d'un homme; et le rival était là, assis devant le feu, avec un sourire de sarcasme qui lui soulevait la lèvre supérieure, tandis que l'ombre de son profil aquilin s'agitait sur la muraille comme le profil d'un oiseau de proie.

D'autres visions encore se présentaient, hostiles. C'était Zia Luisa qui riait de joie, et ce rire insolite avait quelque chose de lugubre et presque d'obscène, tandis que son rouet tournait avec un mystérieux grincement, pareil à celui d'une porte rouillée, ouverte avec lenteur; c'était Zio Nicola qui racontait ses anciennes aventures d'amour, sans épargner les détails scabreux, et Pietro se sentait enflammé de désirs. Puis, brusquement, tout se taisait, les figures des maîtres disparaissaient, le feu commençait à s'éteindre; et alors, dans la pénombre rougeâtre, un groupe se dessinait, — celui d'un homme et d'une femme s'étreignant, les lèvres jointes. — Ce groupe, c'était Francesco et Maria.

Un léger bruit, fait dans la cour, rappela Pietro à lui-même :
 « Est-ce elle?... Oh! si elle venait, si elle me disait :
Tout cela n'est qu'un rêve. Me voici, je suis encore à toi... »

Elle ne vint pas; mais cet instant d'espoir suffit pour amollir le cœur de l'infortuné. Pourquoi se désespérer si vite? Après tout, le mariage n'était pas célébré encore... Du reste, quand même tout serait fini avec Maria, n'y avait-il pas d'autres femmes dans le monde? « Je pourrai oublier. Je suis jeune, je suis fort... » Il se rappela Sabina, repensa à tant d'autres filles pauvres, qui auraient pu l'aimer passionnément. Donc, à quoi bon perdre la tête pour une fille qui le trahissait?

Mais l'idée de la trahison irrita de nouveau sa douleur. Maria était l'aimée, l'unique; elle était l'air qu'il respirait, le sang qui coulait dans ses veines, la souffrance qui le mettait à la torture. Sans elle, rien n'existait plus, tout s'abîmait dans les ténèbres.

Les heures passèrent. Pietro fit sévèrement son examen de conscience, se demanda s'il avait commis quelque faute, quelque erreur qui justifiât la trahison. Mais non : il n'avait rien fait que l'aimer. Pas même dans ses moments de rage, il n'eût assez de clairvoyance haineuse pour deviner la véritable raison du changement subit qui s'était opéré en Maria. Il l'avait placée très haut, très haut, comme une étoile; et il n'apercevait d'elle que la splendeur.

« Elle m'abandonne parce qu'elle ne m'aime plus, — pensait-il. — Elle m'abandonne parce que tout le monde a loué devant elle Francesco Rosana; et alors elle s'est prise à l'aimer. » Ensuite il pensa : « Francesco est laid; mais il est instruit, il est malin, il sait parler comme un avocat. Quels moyens de séduction, quels sortilèges de regards et de paroles n'a-t-il pas employés pour me voler son cœur!... Ah! si cette fête du Gonare n'était pas venue!... Maria est femme, et par conséquent elle est faible. On me l'a ensorcelée, on me l'a volée... Les assassins! Qu'ils soient tous maudits! Malheur, malheur à eux! Malheur à Francesco Rosana, l'exécrable faucon! Malheur à cet assassin... »

Mille projets de vengeance lui traversèrent l'âme.

« Je l'égorgerai ici, ici, devant ce foyer sacré! — prononça-

t-il à haute voix, en étendant la main vers le feu. — Ici, le jour des noces, avant qu'elle lui ait appartenu!... Ah! j'ai besoin de sang et de larmes! »

Encore une fois un grondement de catastrophe retentit dans ses oreilles, un nuage de sang passa devant ses yeux; puis tout se tut, s'évanouit. Le souvenir des jours disparus à jamais lui attendrit le cœur, et il éclata en sanglots.

XIII

Le lendemain matin, il attendit en vain Maria. Zia Luisa descendit, lui donna un paquet de quinine et le pressa de repartir.

— Maria aussi a eu la fièvre, cette nuit. Elle n'a pas reposé un instant.

— Fièvre d'amour! dit Pietro en se préparant au départ. J'espère que vous me ferez revenir pour la noce.

— Oh! pour la noce, nous ferons le pain avec le blé que tu sèmes!

— A cette époque-là, je serai mort, — dit Pietro qui se mettait en route.

— Soigne-toi : tu as vraiment une vilaine mine, mon enfant! répondit Zia Luisa, sans que son blême visage exprimât la moindre affection pour le serviteur malade. Soigne-toi, entends-tu? Pour travailler, il faut se porter bien...

Sur le chemin, Pietro fut repris de ses fureurs. Donc Maria se cachait; elle était décidée à ne plus lui accorder un seul entretien. Comment faire?

« Je reviendrai quelquefois; mais elle se tiendra sur ses gardes... Ah! si je savais écrire!... Quelle lettre je lui enverrais, écrite avec mon sang!... Mais comment faire? comment faire? Comment vivre? » — pensait-il, désespéré.

Il lui vint à l'esprit de se cacher dans une maison voisine et de mander Maria.

« Mais quelle raison donnerais-je aux voisins? D'ailleurs elle se méfierait : elle ne viendrait pas, et, en outre, elle s'offenserait de mon procédé... » Puis il se rappelait les paroles de Zia Luisa : « Pour la noce, nous ferons le pain avec le blé que

tu sèmes... » Et une lueur d'espérance lui rassérénait l'âme : « Rien ne presse. Attendons... »

Ce fut ainsi qu'il revint au lieu de son travail, et il sema avec amertume le blé « qui servirait à faire le pain de la noce ». Ah ! comme il aurait voulu empoisonner la semence ou la jeter au vent !

Les jours passèrent, lents, monotones, lugubres. Dans les crépuscules violets du haut plateau, la personne du serviteur trahi se dressait de plus en plus sombre, de plus en plus dure et noire. Lorsqu'il s'arrêtait sur quelque roche et que, de ses yeux sauvages, il observait l'horizon, il paraissait être la statue de la haine.

Il haïssait tout le monde : Zia Luisa, cette grasse adoratrice de l'argent, qui considérait un homme pauvre comme un être inférieur ; Zio Nicola, qui avait su, par sa beauté et par son audace, conquérir une femme telle que la sienne ; Francesco, « ce vautour » ; Maria, cette perfide qui s'était laissé ravir par l'oiseau de proie... Oui, elle aussi, il la haïssait, et, à certains moments, plus que tous les autres ; mais, jusque dans ces transports de haine au milieu desquels il se remémorait les premiers temps de son amour, les temps où il désirait Maria avec l'ardeur violente d'un brigand, la passion le dominait, farouche. Alors il redevenait l'homme primitif : tout ce qu'il y avait de généreux en lui, et même cet instinct de bonté presque féminine qui l'avait ennobli pendant la période heureuse de son amour, tout tombait, comme, à la fin du printemps, tombent les ailes des papillons ; — et il ne restait que la chenille immonde et malfaisante.

Des songes affreux troublaient son sommeil, et ses nuits étaient plus tristes encore que ses jours. Presque chaque nuit, il rêvait qu'un cortège nuptial traversait le haut plateau, foulant aux pieds le blé naissant ; et il se mettait en colère, prenait un fusil, tirait sur l'époux... Une fois, il lui arriva de rêver qu'il avait devant lui une longue route, grise entre deux haies noires, une route sans fin qui traversait le monde entier ; et il parcourait cette route avec un fagot de bois qui lui meurtrissait les épaules, comme il avait fait dans son enfance, lorsque, pour venir en aide à sa mère, il ramassait sur la montagne des branches de chêne. Il marchait, marchait, et la nuit tombait,

et la route n'en finissait pas. Il avait faim, il suait, il tremblait de fatigue; et la route s'allongeait toujours, et il ne savait pas où il allait. Dans le fond, là-bas, à l'endroit où le ciel obscur se confondait avec les haies noires, un fantôme était caché, terrible comme les fantômes qui l'effrayaient, quand il était petit, à la tombée du soir, lorsqu'il descendait de l'Orthobene avec sa charge de bois.

Après ces rêves de fiévreux, il se sentait faible, alangui; mais, d'autre part, il lui semblait qu'il devenait rusé, que son intelligence s'affinait; des projets de criminel expérimenté travaillaient son esprit. Ce fut dans un de ces moments de langueur physique, après un rêve où il avait tué Francesco Rosana, qu'il eut la prévision de ce qui adviendrait *ensuite* :

« On m'arrêtera; on me condamnera; je passerai ma vie au bagne. A quoi m'aura servi ma vengeance? Elle sera pire que mon malheur... Non! il faut être astucieux... astucieux comme les femmes... Tu vois, — se disait-il à lui-même, — tu vois comme Maria a été fourbe et méchante! Elle m'a trahi; elle a tendu son piège sans que je pusse rien soupçonner. Je ne réussirai pas même à lui demander : « Pourquoi as-tu fait cela? » Et cependant je mange son pain, je dors sous son toit... Il faut que, moi aussi, je devienne méchant, calculateur, astucieux... »

Et il devenait méchant, calculateur, astucieux; et sa douleur croissait, croissait dans la solitude, librement, comme y avait déjà crû son amour, à la façon d'une plante sauvage.

Une nuit, il retourna au pays; mais, cette fois, ce qui le poussait, ce n'était pas une aveugle impulsion; c'était un désir anxieux de revoir Maria, d'agir, de lutter contre le destin.

Il attacha le chien et il partit. Il arriva à Nuoro vers neuf heures. La porte cochère était close. Il frappa, dans l'espoir que Maria viendrait lui ouvrir. Et, en effet, par-dessus le mur de la cour, il vit une lueur éclairer quelques instants la façade de la maison; mais aussitôt cette lueur s'éteignit, et personne ne vint ouvrir. Sans doute, Maria, sortie dans la cour, avait deviné qui frappait à la porte.

Un transport de rage saisit Pietro; il eut envie de frapper très fort, d'abattre la porte à coups de pierre; mais ensuite il pensa :

« A quoi bon? Ce serait un scandale inutile. Ce qu'il faut, c'est de la ruse... Comme elle est rusée, elle! comme elle est rusée!... »

Il se dirigea vers la maisonnette de ses tantes, évitant les rares passants, afin de ne pas être reconnu. Cette maisonnette était entourée d'une cour ouverte, et les deux vieilles veillaient encore dans la cuisine à peine éclairée par un pauvre feu de sarments. Pietro, qui connaissait la maison sur le bout du doigt, gravit avec précaution l'escalier extérieur, entra dans la petite chambre à coucher qui donnait sur le balcon de bois. A tâtons, dans l'obscurité, il trouva le coffre de bois brun où les vieilles serraient leurs guenilles. Il ouvrit le tiroir et il y prit le pistolet du bandit. Zia Tonia conservait cette arme comme une relique. Pietro la lui déroba sans scrupule et reprit le chemin du haut plateau.

Mais, sans savoir pourquoi, lorsqu'il fut dans la vallée, le long des sentiers sauvages, à peine indiqués par la lumière fantastique de la lune qui, tour à tour, apparaissait et disparaissait entre les grandes nuées livides, il se rappela vaguement son rêve de la route grise, interminable, peuplée de fantômes. « Ou irai-je? où aboutirai-je? » — se demandait-il involontairement.

La nuit d'automne, étrange dans cette vallée nue et déserte, ravivait l'obscur suggestion du rêve. Pietro palpait le pistolet, et, par instants, arrêté derrière un massif de broussailles, il éprouvait une impression singulière. Il lui semblait que son rival passait devant lui, dans l'incertaine clarté du sentier tortueux; et il levait son arme, tirait. Un cri interrompait le silence effrayant de la vallée; puis, de nouveau, régnait le silence.

Pietro sentait son cœur battre violemment : il avait l'impression d'avoir déjà commis le crime. Mais ensuite il se secouait, s'éveillait de son rêve atroce, se remettait en route. « Qu'advient-il de moi? Où irai-je? où aboutirai-je?... » Et il marchait, marchait sous le ciel étrange, sinistre comme l'âme d'un criminel; il marchait dans les sentiers abrupts, tantôt pleins de ténèbres, tantôt éclairés par la lueur bleuâtre de la lune mobile. Dans l'âme de Pietro luisait aussi une clarté incertaine; qui parfois s'éteignait complètement; et

devant lui s'allongeait, interminable, mystérieuse comme dans le rêve, la voie du mal.

*
* *

Le lendemain, après avoir examiné l'arme encore utilisable, il la cacha entre deux pierres creuses, dans un maquis épais et inexploré. Après quoi, il reprit son travail. Il lui semblait qu'il était un autre homme, qu'il sortait d'un long cauchemar.

« Comme j'étais stupide ! — pensait-il. — J'aurais pu être heureux, et je ne l'ai pas voulu... Ah ! ce jour où elle est venue dans la vigne ! J'aurais pu alors devenir son amant et contraindre ainsi ses parents à me la donner en mariage. Mais au contraire... au contraire, j'ai été aussi stupide qu'un enfant... Ah ! vous me le paierez, vous me le paierez ! J'étais comme un chien qui dort, et vous m'avez réveillé à coups de pierres... Tu n'as pas voulu m'ouvrir ta porte, Maria Noina ? Très bien : tu es la maîtresse et je suis le serviteur. Mais prends garde à toi, femme ! Tu t'es amusée de moi, tu as fait de moi ton jouet, tu as voulu mes baisers ; et maintenant tu me fermes ta porte !... Tu as été fourbe, mais ta fourberie est pour moi une leçon. Moi aussi, je serai astucieux... »

Toutefois, au moment même où il pensait ainsi, il espérait encore. Ah ! s'il avait su écrire !... « Mais je reviendrai à la maison, — se disait-il. — L'hiver arrivera, et je dormirai encore sous ce toit fatal. Je réussirai à lui parler ; je lui dirai tout ce qui me ronge le cœur... »

Il se disait cela tout en travaillant. C'était une journée triste, sombre et froide. Vers le soir, la tramontane se mit à souffler, et Pietro voulut allumer du feu. Mais il s'aperçut qu'il avait perdu son briquet, probablement dans la course qu'il avait faite à Nuoro, et il se dirigea vers une cabane de laboureurs qui cultivaient un terrain voisin de celui qu'il avait semé. Il voulait leur emprunter un briquet ou se faire donner un tison ardent.

La nuit était noire et glacée ; des monts d'Orune, la tramontane soufflait par rafales. Pietro trouva les laboureurs réunis autour d'une flambée de genévrier, dont le parfum se

mélait à celui de la graisse. La fumée emplissait la cabane que secouait et que menaçait d'emporter un vent furibond. Assis autour du feu, les laboureurs faisaient griller deux cuisses de brebis enfilées dans de longues broches de bois. En apercevant Pietro, ils se troublèrent un peu ; mais ensuite ils se mirent à rire et ils l'invitèrent à dîner.

— Ça sent la viande volée ! — fit Pietro, en prenant un tison.

Et il se disposait à s'en aller ; mais les autres lui dirent :

— Si tu n'acceptes pas notre invitation, nous croirons que tu nous espionnes. Reste : la viande volée est très nourrissante... Eh quoi ? n'avons-nous pas le droit, nous aussi, de bien manger quelquefois ? Les maîtres sont-ils les seuls qui doivent manger bien ?

Pietro resta. Les laboureurs lui racontèrent qu'ils avaient volé cette brebis dans une étable, à peu de distance. Mais l'un d'eux s'écria :

— Non, non ! C'est elle qui est venue ici ! Elle semblait nous dire : « Prenez-moi et mangez-moi !... » Mange donc, Pietro Benu : tu as un visage d'affamé. Pourquoi deviens-tu si maigre ? Est-ce que tes maîtres te laissent mourir de faim ?

Puis ils parlèrent de Maria.

— Ah ! si je l'avais ici, — disait un des laboureurs, qui dévorait comme un loup, en arrachant avec ses dents de longs lambeaux de chair rôtie, — si je l'avais ici, je m'en régèlerais comme de ce morceau de viande. Je n'ai jamais vu de femme plus belle. Chaque fois que je la vois, le désir m'affole. Ah ! Pietro, que ne suis-je à ta place !...

Pietro frémissait, mais il ne disait rien. « Il avait été stupide », — pensait-il.

Après ce repas pantagruélique, il resta dans la cabane. Il s'étendit près de l'ouverture bouchée avec des branchages et des pierres, et il finit par s'endormir. De temps à autre, il s'éveillait, croyant entendre les aboiements de Malafede ; et alors il prêtait l'oreille, mais il ne percevait que le hurlement du vent et le ronflement de ses hôtes. « Quelqu'un peut me voler mes bœufs, — pensait-il. — Eh bien, qu'on me les vole ! Il fait chaud ici, et je ne bouge pas. Après tout, ces bœufs

appartiennent à mes maîtres maudits... Qu'ils aillent tous au diable! » Et il se rendormait.

Vers l'aube, il fut réveillé en sursaut. Cette fois, il entendait réellement, à travers la rafale, le hurlement caractéristique de Malafede, pareil à une voix humaine, rauque et lamentable; et Marianedda, la petite chienne des laboureurs, qui ressemblait à un jeune renard, tremblait et aboyait avec furie.

« Qu'y a-t-il? » — se demanda Pietro, inquiet.

Il écarta les branchages qui fermaient la cabane, et il pâlit : quatre carabiniers, raides et bruns dans la première clarté de l'aube grise, montaient la pente. Il s'élança dehors; mais, avant même qu'il pût se rendre un compte exact du danger auquel il voulait se soustraire, il se trouva pris. Les autres laboureurs furent également arrêtés. La viande, crue ou cuite, qui restait de ce malheureux repas, fut saisie, enveloppée dans la peau de la brebis volée, mise sur les épaules de l'un des coupables.

Pietro hurlait, se mordait les mains. En vain ses compagnons et lui protestaient-ils de leur innocence.

— Marche, en attendant! — lui dit un des carabiniers, qui le poussa avec la crosse de son fusil. — Si tu es innocent, on le verra bien.

Il dut se mettre en route. Il lui semblait qu'il était le jouet d'un mauvais rêve. Il refaisait le chemin qu'il avait tant de fois parcouru si douloureusement, et il blasphémait comme un damné.

« Suis-je donc maudit? — se demandait-il. — Qui m'a frappé d'anathème? Que diront mes maîtres, quand ils sauront?... Et elle?... Croira-t-elle que je suis vraiment un voleur? »

A un certain moment, ils rencontrèrent le propriétaire de la brebis, celui qui avait averti les carabiniers.

— Bobóre, — cria Pietro, menaçant et suppliant, — je ne suis pas coupable, moi! Fais-moi relâcher, ou tu auras à t'en repentir!... Je ne t'ai jamais nui, Bobóre, je te le jure, aussi vrai que Dieu existe!... Fais-moi remettre en liberté; sinon, je suis un homme perdu.

— Pietro, — répondit le pâtre, — je te crois; mais ce n'est pas ma faute si on t'a arrêté. Je ne suis qu'un pauvre

diable, et c'est la troisième brebis que ces démons me volent. J'étais à bout de patience.

Les laboureurs dirent :

— Nous l'avons trouvée morte près de la haie... morte du mal de Dieu...

— Que le diable vous pende! On verra si c'est vrai.

— Je ne suis pas coupable! — protestait Pietro.

— Marche donc! — répétait le carabinier, en le poussant avec la crosse de son fusil.

— Bobóre, — implora Pietro, — va au moins chez mes maîtres. Vas-y, je t'en conjure par l'âme de ta mère, et raconte-leur comment les choses se sont passées...

Heureusement, ils arrivèrent de bon matin à Nuoro, et presque personne ne les vit. Interrogés par le juge, les laboureurs déclarèrent que Pietro était innocent. Néanmoins il attendit inutilement, pendant toute la journée, l'heure où on le relâcherait.

Averti, Zio Nicola se mit en mouvement, alla chez le juge, consulta un avocat.

— Que voulez-vous? — répondit l'homme de loi. — Les chicanes de la justice sont aussi embrouillées que les cheveux de Méduse...

« Qu'il aille au diable avec ses paroles incompréhensibles! » — se dit à lui-même Zio Nicola.

Et il continua ses démarches. Mais, malgré tout, dans la soirée, Pietro fut conduit de la salle de police en prison. Il y resta trois mois.

*
* *

Pietro savait très bien qu'un accusé, même si les indices du délit sont vagues, est souvent obligé de subir une longue détention préventive; mais il était incapable de s'y résigner : cette injustice lui paraissait monstrueuse. De jour en jour, grandissait dans son cœur un tumulte de révolte et de mauvais instincts. Il y avait des heures où il croyait qu'il devenait fou. Que faisait Maria? L'idée du mariage, qui peut-être s'accomplirait tandis qu'il serait encore en prison, exaspérait le chagrin et la colère de Pietro.

Les Noina lui envoyaient quelquefois un peu de nourriture et des bouteilles de vin. Zio Nicola poussa la bienveillance jusqu'à solliciter du juge l'autorisation d'avoir un entretien avec le prisonnier, qu'il reconforta et à qui il raconta des historiettes gaies. Il avait dû prendre un autre domestique; mais il dit à Pietro :

— L'an prochain, je te reprendrai à mon service.

Pietro, sombre et taciturne, ne répondit pas; il pensait à Maria, aux noces que Zio Nicola disait prochaines; et la seule idée de rentrer chez les Noina après le mariage et d'assister au bonheur des jeunes époux le mettait hors de lui.

Quelques jours plus tard, on introduisit dans la chambrée où se trouvait Pietro un nouveau prisonnier, qui n'était pas nuorais. C'était un jeune homme svelte, imberbe, à la physionomie d'enfant intelligent et méchant. Il s'appelait Zuanne Antine. A peine entré, il salua ses compagnons d'infortune, leur serra la main, demanda leurs noms, s'informa minutieusement de leurs affaires. Il paraissait désireux de se choisir un compagnon, un ami; et son choix tomba sur Pietro.

— Parle-moi franchement, — lui demanda Antine. — Ce vol, est-ce que tu l'as commis?

— Non! — affirma Pietro.

— Tu as eu tort. Si tu avais volé, tu n'aurais pas tant souffert. Tu aurais ainsi joint l'utile à l'agréable.

Pietro sourit.

— Qui ne vole pas n'est pas un homme! — continua l'autre. — Dis-moi une chose. Est-ce que Dieu existe, ou est-ce qu'il n'existe pas? S'il existe et s'il est juste, il doit avoir fait le monde pour que les hommes en jouissent. Par conséquent, tout ce qu'il y a de bon dans le monde appartient à tous les hommes. Il suffit de savoir s'approprier ce qui en vaut la peine...

— Mais, tu vois, — fit observer Pietro, — on nous met ensuite en prison.

— Aussi faut-il user de ruse, — répliqua Antine. — Ce qu'il y a de bon, il faut savoir l'attraper!

— Tout malin que tu es, tu t'es laissé prendre! — objecta Pietro, que les discours de son compagnon, moitié sérieux, moitié plaisants, choquaient et amusaient tout à la fois.

Antine cligna de ses yeux malins.

— Es-tu bien sûr, — fit-il, — que je ne me sois pas laissé prendre exprès?... Je sortirai de prison plus blanc qu'une colombe. Je n'ai pas commis le délit dont on m'accuse, et mon innocence, je la prouverai. Une autre fois, je serai peut-être coupable, mais je pourrai dire au juge : « On m'en veut, on me persécute, on me calomnie. Je ne suis pas moins innocent que la première fois, et j'ai confiance dans l'impartialité de la justice... » Alors le juge sera disposé à me croire... Oui, oui, le juge me croira!

— Mais moi, je pourrai déposer contre toi et répéter ce que tu viens de me dire! — s'écria Pietro.

L'autre le regarda au fond des yeux et sourit; dans l'ombre de la chambrée, ses belles dents luisaient comme les dents d'un loup qui va mordre.

— Toi, tu seras mon ami et tu ne me trahiras pas! — déclara Antine. — Les hommes sont tous frères et ils doivent s'aider les uns les autres, sans jamais se trahir ni se faire de tort.

Pietro ne releva pas les contradictions de ces cyniques théories. D'ailleurs le jeune prisonnier parlait sur un ton badin, et, au surplus, il était si sympathique et si insinuant, avec sa frimousse de gamin malicieux, avec ses yeux fripons, avec sa voix sonore, que tous l'écoutaient volontiers et subissaient malgré eux l'influence du nouveau venu...

Quelques jours après son arrivée, Antine se mit à raconter de terribles histoires de bandits, auxquelles il prêtait une couleur poétique. Les autres prisonniers faisaient cercle autour de lui, muets et attentifs, brûlant d'une curiosité malsaine; et, tout comme les autres, Pietro sentait son cœur palpiter, s'enflammer d'une féroce ardeur.

Antine se vantait de connaître tous les bandits de la région nuoraise, alors infestée par le brigandage, et il montra, après l'avoir retirée de la semelle de son soulier, une lettre du fameux Corbeddu, qui lui donnait un rendez-vous sur la cime des monts d'Oliena. La lettre de Corbeddu passa de main en main; ceux mêmes qui ne savaient pas lire examinaient curieusement ce papier, le touchaient avec respect. Pietro, à son tour, considéra longuement l'écriture, soupira et dit, en frappant avec deux doigts sur le feuillet :

— Voilà un homme !

Et il eut l'air de vouloir ajouter quelque chose ; mais soudain il se tut et il devint sombre :

« Ah ! — pensait-il, — ce Corbeddu ne se serait sûrement pas laissé offenser comme moi ! Il aurait balayé tous les obstacles, de même que le vent balaie la paille. Moi, au contraire, je suis un lâche ! »

— Eh bien, — dit-il en restituant la lettre, — il faut que j'apprenne à lire et à écrire : car, si je deviens bandit, j'aurai probablement des lettres à envoyer et à recevoir.

Il disait cela pour rire. Mais Antine se mit à l'observer d'une façon étrange.

— Ici, — lui dit-il enfin, — on a du temps de reste. Si tu veux, je t'apprendrai à lire et à écrire.

Pietro accepta avec enthousiasme ; et cette nouvelle occupation, à laquelle il s'adonna avec une application extrême, lui rendit les heures moins longues, l'absorba, le réconforta. Un vieux gardien, à qui Antine offrait à l'occasion un verre de vin, leur fournit ce qu'il fallait pour écrire, un alphabet, plusieurs numéros de journal. En quelques jours, Pietro fit des progrès merveilleux. Vers le moment de sa mise en liberté, il fut en état de lire et de comprendre une colonne entière dans un journal, d'écrire son nom et celui de Maria. Il en éprouva une joie perverse : il s'imaginait qu'il avait acquis une arme bonne à la fois pour la défense et pour l'attaque.

Cependant les jours passaient, monotones et incertains. Pietro, habitué à se mouvoir, à marcher, à travailler, perdait presque la notion du temps. Parfois il lui semblait qu'il n'était en prison que depuis quelques jours, et parfois il lui semblait qu'il était reclus depuis des années. La nuit, dans le silence lugubre qu'interrompaient seulement la voix hurlante des bourrasques et les cris monotones des sentinelles, le prisonnier avait des crises de nostalgie, au souvenir des heures nocturnes qu'il avait passées naguère près du feu, dans la chaude cuisine de ses maîtres ; et, dans les rêves qui hantaient son sommeil, il revoyait Maria, il l'embrassait, il se pâmait d'amour.

Grand Dieu ! Tout cela était-il donc fini, fini irrévocablement ? Pietro pensait à Francesco Rosana avec des transports

de haine; en prononçant le nom de son rival, il grinçait des dents. Il accusait même Francesco de sa présente disgrâce, par cette raison que, s'il n'était pas, cette nuit-là, retourné à Nuoro pour voler le pistolet de sa tante, il n'aurait pas perdu son briquet et ne serait pas allé chercher du feu chez les laboureurs. Une rage sombre et concentrée, une mortelle rancune, un instinct de révolte contre le monde et contre le destin, fermentaient au plus profond de son âme, et les théories criminelles de son compagnon de geôle, tombant comme des semences empoisonnées sur cette âme vierge, y germaient aussitôt.

— Tous les hommes sont égaux! — disait Antine, à demi sérieux, à demi badin. — Ils sont égaux, puisqu'ils sont les fils d'un même père. Dieu est le père de tous, et, après avoir créé le monde, il a dit aux hommes : « Voilà, mes enfants! J'ai fait une fouace, et il y a une part pour chacun. C'est à vous de la prendre. » Or, parmi les hommes, les uns ont été adroits et les autres sots : les uns ont pris une grosse part, et les autres n'ont rien eu. A ces derniers, lorsqu'ils se lamentent, Dieu dit : « Arrangez-vous comme vous pourrez, mes enfants! Chacun pour soi et Dieu pour tous! Tant pis pour ceux qui ne savent pas se tirer d'affaire! »

— Mais, — énonça un jour Pietro, — pour être heureux, il ne suffit pas d'être riche.

— Qui t'a dit cela? — ricana l'autre avec mépris. — C'est toi qui te l'imagines, imbécile! Et moi, je t'affirme, au contraire, que celui qui est riche a tout : on le respecte, on l'aime, on le redoute! Il n'est pas jusqu'aux femmes, si souvent incapables de rien comprendre, qui n'aient et qui ne préfèrent les hommes bien pourvus d'argent, même s'ils sont laids, borgnes ou déhanchés.

— C'est pourtant vrai! — murmura Pietro, pensant à Maria.

Les compagnons approuvèrent, d'autant mieux qu'ils mettaient presque tous en pratique la théorie d'Antine. La plupart d'entre eux étaient des voleurs, des malfaiteurs, des criminels; ils parlaient un langage impur, et chacune de leurs paroles exprimait un sentiment immoral. De quelques-uns, la seule haleine paraissait empoisonner l'air fétide de la prison. A

respirer cet air, Pietro sentait son cœur s'endurcir et son intelligence se corrompre, travaillée par un funeste levain. Il comprenait vaguement que le monde était semblable à une balance monstrueuse : dans l'un des plateaux, les hommes étaient précipités en bas sous le poids des injustices et des souffrances ; dans l'autre plateau, ils s'élevaient et ils n'avaient qu'à jouir.

— Pourquoi cela ? — demandait-il.

— Parce que nous sommes des sots ! répondait Antine. Parce que nous ne voulons pas comprendre que nous avons tous les mêmes droits et que le monde appartient à tous. Regarde, par exemple, les oiseaux de l'air : ils sont tous vêtus de la même façon, prennent tous leur nourriture où ils la trouvent et font tous leur nid où il leur plaît. Pourquoi les hommes ne les imiteraient-ils pas ?... Les hommes sont plus bêtes que les oiseaux, voilà tout !

— Mais, en fin de compte, il y a, comme tu dis, des gens qui sont adroits et d'autres qui sont bêtes. Moi, par exemple, je suis bête ; je me laisse offenser sans riposter, et je ne suis pas capable de prendre ce qui est bon là où je le trouve. Est-ce ma faute ?

Et, saisi de rage à la pensée que, s'il avait voulu, il lui aurait été possible d'avoir Maria, d'en savourer l'amour et de s'en approprier la fortune, il s'écriait :

— Ah ! oui, j'ai été bête ! oui, j'ai été bête !

— Mais on peut devenir adroit.

— Comment fait-on ?

— On apprend... Tu as vu comment on apprenait à lire et à écrire ? Eh bien, c'est la même chose.

A chaque instant, Pietro était tenté de révéler à Antine sa passion désespérée ; mais il n'osait pas. Dans le tréfonds de son âme, il conservait une lueur d'espérance : il se figurait qu'un obstacle quelconque surgirait et empêcherait le mariage. Francesco pouvait tomber malade et mourir ; Maria pouvait se repentir et regretter le passé...

Mais, en attendant, l'ordre d'élargissement n'arrivait pas. Pourquoi y avait-il tant d'injustice dans le monde ? Quel droit avaient les hommes d'emprisonner un de leurs semblables, sans être sûrs de sa faute ? Ah ! oui, Antine avait raison ! Le

monde était une balance : sur un des plateaux on descendait, et sur l'autre on montait.

*
* *

Lorsqu'il apprit que Maria et Francesco ne tarderaient pas à se marier, cette nouvelle combla le calice d'amertume que Pietro s'efforçait en vain d'éloigner de ses lèvres. Il devint furieux ; il secoua violemment la grille de sa prison, comme s'il voulait la rompre, et il lui sembla qu'il suffoquait. Si au moins on l'avait remis en liberté !... Il aurait pu faire quelque chose, il aurait pu essayer de tous les moyens ; il aurait prié, menacé, tué...

La dernière semaine qu'il passa en prison, il vécut dans un continuel accès de rage. Dehors, il pleuvait, il pleuvait toujours. Par la petite fenêtre grillée, Pietro ne voyait qu'une tranche de ciel livide, uniforme, traversée par quelques corbeaux au croassement rauque.

« Il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de Dieu ! — pensait le prisonnier. — S'il y en avait un, il ne ferait pas souffrir ainsi un innocent !... »

Mais le jour vint où la justice reconnut son erreur, et Pietro fut relâché.

Antine lui avait dit :

— Dès que je sortirai à mon tour, j'irai te retrouver. J'ai à te proposer une affaire. Sois heureux, amuse-toi bien et ne m'oublie pas.

Quand Pietro revit les rues bien connues, ce fut pour lui comme s'il s'éveillait d'un mauvais rêve, et il éprouva la joie du convalescent qui guérit après avoir été sur le point de mourir.

Les nerfs vibrants, la face blémie par la réclusion et par la douleur, il alla chez les Noina. Maria n'était pas là. Zia Luisa l'accueillit assez froidement et lui annonça que le mariage de sa fille se ferait bientôt.

— Rentreras-tu à notre service ? — ajouta-t-elle. — J'ai entendu dire par Francesco qu'il a besoin d'un domestique.

Pietro frémit. Domestique de Francesco Rosana ? Jamais !

— Où est Maria ? — demanda-t-il.

— Je n'en sais rien... Je crois qu'elle est allée à la neuvaine... Bois donc, Pietro : tu es blanc comme un agnelet. Bois : le vin te rendra un peu de couleur... Viendras-tu à la noce ?

Il but ; mais le vin lui sembla du poison.

Quand il fut dehors, il erra autour de la maison, pour guetter Maria. Mais elle ne revint pas.

« Elle était sûrement à la maison ; mais elle n'a pas voulu me revoir ! — pensa-t-il. — Tout est fini, tout est irrévocablement fini ! »

Il se rappela ses projets de vengeance, l'idée de tuer Francesco avant le mariage ; et il se dit qu'il pourrait le faire ce soir même, en se mettant aux aguets derrière la porte des Noina. Il se figurait voir arriver le fiancé, heureux et tranquille. Un peu de courage suffirait à l'amant trahi pour se jeter sur Francesco et pour l'étrangler... Et ce serait encore la prison, le bagné, l'éternelle souffrance !... Non, non ! L'idée de retourner en prison l'épouvantait à tel point qu'elle triomphait de sa passion et de sa haine. Il se rappela les paroles d'Antine : « Il faut attendre l'occasion et la mettre à profit. »

« Oui, — se dit Pietro, — il faut attendre ! »

Et le cœur gonflé, l'âme enveloppée d'ombre, il s'éloigna de la maison fatale.

GRAZIA DELEDDA

(Traduit de l'italien par G. HÉRELLE.)

(A suivre.)

PROGRAMME NAVAL¹

II

Le bâtiment de guerre a deux ennemis, le canon et la torpille : ces deux armes mettent en action tous les éléments, l'eau, le fer, le feu, et enfin l'air empoisonné. L'eau, pénétrant par les brèches ouvertes à la flottaison, fait chavirer en quelques minutes le bâtiment le plus puissant ; les éclats d'obus détruisent le personnel, portent partout l'incendie ; les explosifs, dégagant des gaz irrespirables, répandent l'asphyxie jusque dans les fonds du navire. Pourtant les Amirautés se préoccupent toujours beaucoup plus — en temps de paix — des moyens d'attaque que des moyens de défense. Les armées de terre commettent d'ailleurs la même erreur : c'est sur le champ de bataille que la tactique nouvelle, nécessitée par l'emploi du fusil rapide, a dû s'improviser. Sur mer, on n'improvisera pas les moyens de défense contre les engins nouveaux.

Contre le canon, la marine française a toujours considéré comme indispensable la ceinture cuirassée complète à la hauteur de la flottaison. Mais cette ceinture ne suffit pas ; une brèche, même peu grave, permettant l'invasion de petites quantités d'eau sur le pont, diminue rapidement la stabilité du bâtiment et le fait chavirer. Longtemps on ne s'est pas préoccupé de ce danger ; en France, on a construit des séries de « cuirassés chavirables » ; en Angleterre, la même erreur a

1. Voir la *Revue* du 1^{er} juin.

conduit à des désastres : le *Victoria*, ayant reçu, dans un abordage, une avarie comparable à l'effet d'un coup de canon, a chaviré sous la seule action de son gouvernail qui lui faisait prendre de la bande. Il est donc nécessaire de prévoir, derrière la ceinture, une tranche dite « cellulaire », étroitement cloisonnée et ayant pour but de limiter l'importance de la brèche.

La partie la plus importante du bâtiment sera constituée par une sorte de « bouchon » cuirassé, qui continuera à flotter droit malgré que la muraille ait été percée. Cette disposition, préconisée dès 1872 par M. Bertin, n'a été appliquée que sur les cuirassés type *Patrie* en 1900 ! Ce flotteur doit être constitué de telle sorte qu'il survive à la destruction de tout ce qui est au-dessus et au-dessous de lui. Il sera donc compris entre deux ponts cuirassés ; les communications entre le dessous et le dessus seront assurées par des conduits étanches. La hauteur du caisson sera telle qu'au roulis, ni le can supérieur, ni le can inférieur ne vienne affleurer la flottaison ; l'affleurement du can supérieur après destruction des superstructures causerait le chavirement ; l'affleurement du can inférieur permettrait à l'artillerie de crever la coque au-dessous de la ceinture. Ces conditions exigent une hauteur totale de caisson d'au moins quatre mètres ; à l'avant, la hauteur du caisson sera plus grande, afin de tenir compte de la forme de la vague soulevée par la marche.

Quelle sera l'épaisseur de cette cuirasse ? Sur le *Patrie*, elle est de 280 millimètres, s'abaissant à 120 millimètres sous l'eau, dans le sens de la hauteur et à 180 millimètres aux extrémités, dans le sens de la longueur. Sur le *Voltaire*, l'épaisseur maximum est réduite à 250 millimètres.

Sur les derniers cuirassés allemands, l'épaisseur maximum est de 305¹ et se réduit à 150 millimètres aux extrémités ; sur le *Dreadnought* elle est de 280 et se réduit également à 150 millimètres à l'avant.

Les progrès dans la fabrication des blindages, en substituant successivement aux plaques de fer, les plaques d'acier, puis les plaques d'acier compound, puis d'acier harweyé, puis d'acier Charpy ou Krupp, ont permis de réduire, sans aucun

1. Il est vraisemblable que ce maximum s'étend sur une très faible surface.

sacrifice de résistance, l'épaisseur des blindages : 370 millimètres d'acier Charpy protègent au même degré que 650 millimètres d'acier ordinaire. Aussi la cuirasse épaisse, qui était de 550 millimètres sur le *Formidable*, a pu être abaissée à 250 millimètres sur le *Voltaire*. Or, depuis quatre ou cinq ans les métallurgistes ont réussi à produire un métal qui, attaqué par les plus puissants projectiles, ne se fend pas ; il en résulte que l'attaque d'une cuirasse par l'artillerie ne produit plus l'effet destructeur que l'on escomptait. Autrefois la plaque brisée ouvrait une brèche. Aujourd'hui, si le projectile pénètre, il fait un trou de son calibre, qu'il est aisé de tamponner et qui ne peut constituer une avarie majeure. Il est vrai qu'on recherche, par le projectile de semi-rupture, à pénétrer et à éclater ensuite ; mais nous n'en sommes encore qu'aux espérances des artilleurs. On peut donc admettre aujourd'hui qu'une ceinture de 220 millimètres assure une protection pratiquement suffisante.

D'autre part, l'habitude est prise, dans toutes les Amirautés, de réduire l'épaisseur des blindages à l'avant et à l'arrière. On admettait, sans discuter, que les navires combattraient par l'avant et toute l'artillerie était disposée en conséquence : inversement, on supposait que les projectiles ennemis, frapperaient l'avant sous une incidence très faible. Il suffisait dans ces conditions d'une protection relativement faible. En réalité, les projectiles viendront de tous les points de l'horizon : les projectiles à explosifs, qui éclatent en produisant leur effet total sous une incidence de 60°, seront particulièrement à redouter pour des avants protégés avec 120 ou 150 millimètres. Contre le chavirement, il n'est pas douteux que c'est la partie la plus large du navire qui doit recevoir le blindage le plus épais. Mais une brèche faite à l'avant présente un autre danger : la marche du navire favorise l'introduction de l'eau. L'*Oslabia*, à Tsou-shima, ayant reçu dans son avant non protégé deux projectiles, l'eau s'est précipitée en masse et le bâtiment a chaviré. Sur le *Formidable* français, la seule disparition d'une tape d'écubier dans une sortie par mauvais temps a permis à l'eau d'arriver en si grande masse qu'on eut un moment d'inquiétude. Il importe donc de maintenir intacte la protection de l'avant ; il vaut mieux faire un sacrifice sur la protection du

centre en réduisant la cuirasse à 200 ou 210 millimètres que d'accepter la réduction à 150 millimètres du blindage de l'avant.

Nous préférons, par le maintien d'une ceinture de 200 millimètres, assurer l'intégrité absolue du caisson blindé ; mais la constitution des blindages actuels diminue, comme nous l'avons dit, les dangers de la brèche ; et les grandes qualités de résistance et d'élasticité des nouveaux métaux à blindage font qu'un projectile, même de gros calibre, atteignant obliquement la ceinture, ne produira qu'un effet de déformation limité, sans effet de destruction. A cet égard, le progrès devra consister à augmenter les dimensions des plaques de façon à intéresser au moment du choc la plus grande surface possible ; c'est un progrès qui présentera l'avantage de ne pas entraîner, pour le bâtiment, une augmentation de poids.

Si nous acceptons d'ailleurs une semblable réduction, c'est que nous attachons un grand prix à assurer « l'homogénéité de la protection » ; des parties vitales du navire ne sont nullement protégées aujourd'hui ou plutôt sont protégées par... de simples sophismes.

Ainsi constitué, le caisson blindé formera, en quelque sorte, le sol mouvant de la batterie. Il n'y a pas à démontrer l'intérêt primordial qu'il y aurait à réduire au strict nécessaire la cible offerte aux coups de l'ennemi ; toute surface, tôlerie ou blindage, dont la présence à bord n'est pas indispensable, constitue un danger en arrêtant et en faisant éclater un projectile. Le navire idéal devrait donc être constitué par une série de tourelles cuirassées émergeant du caisson blindé et laissant entre elles des espaces vides, — si l'on n'avait pas à assurer la marche de tous les services pendant le combat, le logement de tout le personnel, surtout pendant les périodes de paix.

L'artillerie doit être protégée ; sans exclure les réduits blindés qui présentent certains avantages, nous donnons la préférence à la disposition de l'artillerie en tourelles, et nous limitons à deux par tourelles le nombre des canons. En ce moment même, plusieurs Amirautés et certains constructeurs célèbres étudient la tourelle à trois et quatre canons. Une semblable disposition, qui se justifie par une économie très

réelle de poids, n'est pas sans inconvénients graves. Une fraction trop importante de l'armement se trouverait à la merci d'un seul coup « heureux » ; l'accumulation de projectiles et de gargousses peut entraîner des accidents ; le tir rapide de trois canons de 305 dans une tourelle à trois canons rendra la tourelle plus rapidement inhabitable que le tir de deux canons. Il vaut mieux trois tourelles de deux canons que deux tourelles de trois.

L'épaisseur des blindages des tourelles est fixée, à l'heure actuelle, par un sophisme des plus singuliers : « une pièce doit être protégée par un blindage ayant pour épaisseur le calibre de la pièce ». La tourelle de 305 sera blindée à 305 et la tourelle de 164,7 sera blindée à 164,7 ; les canons à tir rapide de 75 millimètres destinés à combattre les torpilleurs, seront protégés par un blindage de 75 millimètres. C'est cette règle qui a assuré à Tsou-shima la destruction immédiate de toute la petite artillerie à tir rapide, de telle sorte que, le soir de la bataille, les cuirassés russes survivants étaient réduits à tirer sur les torpilleurs avec leur grosse artillerie.

Il y a une part de vérité dans le désir d'assurer à l'instrument de combat le plus efficace, la grosse artillerie, une protection meilleure qu'à la moyenne artillerie ; mais on a dépassé la limite : il y a un écart trop grand entre la protection à 140 millimètres des tourelles de 164,7 de la *Patrie* et de 194 millimètres de la *Justice*, et celle à 280 millimètres des tourelles de 305 de ces mêmes bâtiments. L'expérience du *Suffren* a montré que la tourelle de 305, blindée à 300 millimètres, supportait, presque à bout portant, l'attaque normale d'un projectile de 305 millimètres ; il y a donc là excès de protection, tandis que le blindage de 120 millimètres protégeant les canons de 164,7 est insuffisant.

Pour que notre armement en artillerie moyenne conserve toute son efficacité, il faut lui assurer une protection suffisante pendant toute la durée du combat ; si donc nous préconisons le maintien du moyen calibre, il est indispensable que les économies réalisées de ce chef soient employées en partie par une augmentation de la protection. Nous pensons qu'il faudrait fixer à 250 millimètres le blindage des tourelles de 305 et à 200 celui des tourelles de 164,7, ainsi que des casemates.

Pendant le combat, il faut naviguer; d'où nécessité de placer un organe de commandement et de direction dans une position telle qu'il puisse apercevoir ce qui se passe sur le champ de bataille; c'est le rôle assigné au blockhaus.

Quiconque a visité un navire de guerre moderne, surtout un bâtiment français, a pu avoir quelque peine à discerner le blockhaus : entouré de constructions accessoires, de passerelles, de chambres de cartes, de chambres de veille, etc., etc., il disparaît au grand détriment de l'intérêt militaire. Il est, généralement, au pied d'un mât de grande dimension qui lui dissimule la vue de l'arrière et qui constitue, pour le jour du combat, le plus terrible des dangers. Dans ce blockhaus, on a voulu accumuler tous les organes de commandement et de direction du bâtiment, appareils de manœuvre du gouvernail, commande des machines, direction de l'artillerie, lancement des torpilles, etc.; un personnel nombreux d'officiers et de matelots s'entasse dans cet étroit espace, exposant le bâtiment à être désemparé par l'action d'un seul projectile asphyxiant, ainsi qu'il arriva au *Cesarevitch* le 10 août : le même projectile a blessé le chef d'état-major, le commandant, un lieutenant de vaisseau et deux matelots, et a tué un lieutenant de vaisseau et deux matelots; le reste du personnel a été étourdi ou asphyxié; le timonier, qui manœuvrait le gouvernail, en s'affaissant, a bloqué la barre à bâbord et le bâtiment s'est mis à tourner, semant au milieu de la flotte russe un trouble irrémédiable.

Les communications du personnel entre le blockhaus et les parties abritées du bâtiment ne peuvent se faire que par un tube. Ce tube cuirassé, malgré son diamètre de 60 centimètres, est absolument plein de fils électriques. Sur un navire accablé d'une grêle de projectiles, il serait cependant indispensable de permettre d'accéder à ce blockhaus par des parties abritées.

Le blockhaus joue sur le bâtiment un rôle primordial; sa protection doit donc être telle qu'il n'y ait aucune défaillance à craindre ni de la part des hommes, ni de la part des instruments qu'il contient. Pour atteindre semblable résultat, il faut simplifier le problème. Il n'est pas besoin que les organes matériels de direction, barre, transmetteurs d'ordres, etc., soient dans le blockhaus; celui-ci ne doit contenir que « l'œil »

•

et le cerveau du bâtiment, en la personne de son commandant, d'un officier et d'un timonier. Supposons que tous les organes de direction — comme cela est d'ailleurs réglementaire — soient installés dans un poste placé dans les parties abritées du navire, et que, au-dessus de ce poste, un tube cuirassé épais de 200 millimètres s'élève verticalement jusqu'à un niveau dominant toutes les tourelles et les superstructures; que le diamètre de ce tube soit tel que l'on puisse circuler aisément dans son intérieur; que dans sa partie haute, il soit entièrement dégagé de toutes constructions accessoires, de telle sorte que les projectiles ne trouvent dans son voisinage d'autre écran que lui-même¹ : le commandant, assis à la partie haute du tube, verra tout l'horizon; un timonier placé à ses pieds manœuvrera, sur ses indications, la commande du servomoteur; un officier transmettra ses différents ordres au poste central d'où ils rayonneront sur le reste du bâtiment. L'œil et, qui plus est, le cerveau du bâtiment seront dans les meilleures conditions de sécurité.

Toute la flotte française, au mépris des enseignements de la guerre russo-japonaise, est encore munie de mâts militaires, qui sont dangereux pour le navire qui les porte. Installer en outre sur ces mâts les postes de conduite de tir, c'est exposer le bâtiment à être démuni, dès le début du combat, de toute son artillerie. Il faut, pour la conduite du tir, des blockhaus de même nature que celui de commandement; on pourrait néanmoins, pour réduire les poids, réduire le tube cuirassé au passage des transmissions; le personnel aurait accès au blockhaus par une échelle extérieure au fût blindé.

Les dispositions que nous venons de décrire suffiraient à protéger le bâtiment contre l'artillerie de rupture ou chargée de poudre noire; elles reproduisent en les améliorant les systèmes classiques. Mais l'entrée en action des projectiles explosifs impose de nouvelles précautions; il faut assurer « la respiration » du bâtiment.

1. Le tube sera rétréci à la partie supérieure et fermé par un chapeau laissant une fente annulaire à travers laquelle tout l'horizon s'apercevra; il sera aisé de disposer les choses de telle sorte que le chapeau soit rabattable, et que, une fois en place, la hauteur de la fente puisse varier, suivant l'importance qu'il y aura à assurer une protection plus complète.

La ventilation, sur les bâtiments modernes, est très médiocre ; on a décuplé la puissance des machines, c'est-à-dire des sources de chaleur ; on a multiplié à l'infini le compartimentage ; toutes ces mesures rendaient insuffisants les anciens procédés de ventilation, si bien qu'aujourd'hui, un navire qui naviguerait trois ou quatre jours à grande allure par mauvais temps, c'est-à-dire sabords fermés, serait inhabitable. Les projectiles nouveaux sont venus compliquer le problème. Les fonds du bâtiments sont aérés par des conduits de ventilation qui aspirent l'air dans les batteries et sur les ponts principaux ; qu'un projectile explose dans le voisinage des prises d'air, et l'asphyxie va se propager dans les soutes à munitions, dans les machines, dans le compartiment des auxiliaires ; qu'un projectile déchire une cheminée, et la fumée se répandant sur les ponts et dans les batteries aveugle le personnel et rend toute manœuvre impossible.

Donc, nécessité nouvelle de blinder les cheminées ; nécessité également d'aller chercher, en dehors des zones où éclatent les projectiles, de l'air frais que l'on distribuera dans les fonds. Différents dispositifs peuvent être imaginés. La solution la plus complète consisterait à créer quelques tranches transversales du bâtiment constituant de vastes puits d'aération et de ventilation. Ces compartiments seraient alimentés d'air frais par des ouvertures placées, les unes sur les flancs du bâtiment, les autres à la partie supérieure ; il n'y aurait aucune difficulté réelle à tracer ces ouvertures à travers le blindage des flancs dont on pourrait, par des dispositions convenables, conserver l'efficacité.

L'intérieur de ce puits d'aération contiendrait des machines soufflantes et des pompes de compression. Pendant le combat, il sera nécessaire, pour éviter l'invasion des gaz asphyxiants dans les tourelles, de créer dans celles-ci une pression d'air de quelques mètres d'eau ; il importe aussi de réduire la section des conduits de ventilation qui, traversant les cloisons étanches, suppriment l'intégrité de celles-ci ; il convient donc de faire circuler l'air sous pression pour l'envoyer plus aisément dans les fonds du bâtiment.

Une mesure de même ordre pourrait être prise pour les cheminées. Du moment que le tirage forcé s'impose, il

importe peu que la fumée suive un parcours strictement vertical; nous avons à plusieurs reprises proposé de refouler la fumée le long des flancs du bâtiment, suivant le vent et suivant la position de l'ennemi; loin du champ de bataille, des cheminées télescopables pourraient être employées avec tirage naturel. Mais on préférera sans doute s'en tenir à la tradition des cheminées et des manches d'aération verticales. Dans ce cas, il sera nécessaire que chaque cheminée soit protégée par un anneau blindé d'une hauteur suffisante; que chaque manche d'aération soit revêtue d'un tube cuirassé assez élevé pour aller puiser de l'air pur, très haut, loin des ponts où les projectiles éclatent. On pourra également grouper, dans des réduits blindés, quelques cheminées et quelques manches d'aération; ces réduits serviraient d'appui aux postes de conduite de tir et au blockaus; ils protégeraient les ventilateurs de refoulement, donneraient asile pendant le combat au personnel de relève et abriteraient une partie de la petite artillerie destinée à repousser les torpilleurs.

Quelque solution que l'on prenne, la protection des cheminées et de l'aération doit être une des principales préoccupations des ingénieurs, et on ne s'expliquerait pas qu'un nouveau programme naval ignorât encore, comme on l'a fait pour le *Voltaire*, les enseignements des dernières guerres maritimes.

Représentons-nous un bâtiment ainsi constitué. Un caisson blindé s'élevant au-dessus de l'eau de 3 mètres dans la partie centrale, de 5 mètres à l'avant; sur ce caisson, les fûts blindés des tourelles, des blockhaus, des cheminées et des manches d'aération. Mais, avec cette disposition simplifiée, il faudrait, pour assurer aux canons un commandement suffisant, donner aux fûts des tourelles une hauteur exagérée. On remédiera à ce défaut en créant, dans la partie centrale du bâtiment, entre les tourelles de 305, avant et arrière, un étage blindé à 200 millimètres, d'où émergeront les tourelles et autres fûts cuirassés. On profitera des angles de cette citadelle pour installer des canons en casemate; ses flancs serviront de protection à une batterie de canons de 75 millimètres à tir rapide, ainsi que nous l'exposerons plus loin; des traverses blindées diviseront l'intérieur de la citadelle de façon à limiter les effets des projectiles qui

pourraient pénétrer par les sabords des canons. Un pont blindé à 3 centimètres recouvrira sa partie supérieure.

C'est de cette citadelle qu'émergeront les tourelles, les cheminées, les fûts des manches d'aération, du blockhaus, etc. ; le blindage, des cheminées s'élèvera au moins à 2 mètres au-dessus du pont supérieur du réduit, et les manches à 1 mètre. Aucune construction accessoire ou parasite ne surmontera le dessus de la citadelle.

Le bâtiment, dans ces conditions, est prêt au combat ; les dangers que lui réserve le feu de l'adversaire sont réduits au minimum. Mais le bâtiment n'est pas seulement une plate-forme d'artillerie ; il est une caserne dans laquelle il faut vivre.

L'amiral Gervais, dans une réunion où les enseignements de la guerre-japonaise avaient été discutés, s'exprimait ainsi :

Il y a un point qui est absolument à retenir ; c'est que le bâtiment de guerre soit conçu pour être un bâtiment de guerre et uniquement un bâtiment de guerre, et que tout ce qui est confort, habitude de temps de paix, tout ce qui, en un mot, est du luxe, soit énergiquement supprimé. Nous avons malheureusement trop, en France, sacrifié à ces questions d'intérêt personnel et de confortable ; ce ne sont que cuisines, salles spéciales, salles de bains, je ne sais quoi, sans compter les divers kiosques : tout cela sont des choses encombrantes, des motifs d'incendie possibles ; ce sont des superstructures qui ajoutent du poids. Eh bien ! le bâtiment de guerre doit être ras comme un ponton ; il ne doit y avoir comme grand luxe que celui du vide. Nous avons, je crois, beaucoup à faire sous ce rapport : il faudrait absolument que les officiers de marine les premiers, les amiraux en tête, s'habituaient à vivre à bord en tant de paix comme on vit en campagne et non pas comme chez soi. Je suis convaincu que si l'on voulait se donner la peine de supprimer à bord des bâtiments tout ce qu'on ajoute peu à peu parce que c'est commode, parce que c'est agréable, parce que cela répond à de certains desiderata, mais toutes choses qui ne sont pas nécessaires, on obtiendrait des résultats extraordinaires : j'en suis persuadé parce que je l'ai vu moi-même. Je crains que la tendance actuelle ne soit précisément au développement de toutes ces petites habitudes intimes, agréables si vous voulez, mais tout à fait fâcheuses au point de vue d'abord du matériel lui-même, et même au point de vue du personnel qu'elles habituent à une existence qui n'est pas celle à laquelle il doit être rompu.

Que nous sommes loin des desiderata exprimés par l'amiral Gervais ! Que l'on regarde les croquis représentant, dans les *Annuaire*s, les bâtiments de guerre des grandes puissances, on aperçoit immédiatement à quel point les superstructures sont plus développées en France qu'ailleurs ; chacun veut en principe les diminuer, mais tout le monde conspire pour les augmenter. Cela tient à ce qu'il manque dans notre Amirauté une direction réelle, capable de décourager les initiatives personnelles dont l'effet est de dénaturer entièrement le bâtiment de guerre. Les officiers étrangers restent stupéfaits quand ils visitent les hôpitaux de nos nouveaux navires. En paix comme en guerre, les malades sérieux seront immédiatement débarqués et remis aux hôpitaux à terre. Néanmoins on encombre nos navires de salles installées suivant les règles de la plus précise hygiène, outillées comme une clinique parisienne ; tout cela, pour soigner des rhumes et ouvrir des panaris, et constituer une cible qui recueillera précieusement les projectiles ennemis. Faut-il parler des mesures assurant à chaque catégorie du personnel, officiers, sous-officiers et matelots, des salles de réunions spéciales, des salles de bains différentes ?

Le temps des longues croisières est passé. Les escadres de combat sont destinées désormais à effectuer des navigations de très courte durée ; elles attendront, dans une rade amie, le moment de l'action ; prévenues par le télégraphe, par le télégraphie sans fil, par les croiseurs, par les services de renseignement, elles n'appareilleront que pour une opération déterminée. Dans ces conditions est-il nécessaire de donner — pendant la guerre — aux états-majors et aux équipages tout le confortable qu'on rencontre aujourd'hui ?

En temps de guerre, le logement et le confortable devraient être réduits au strict nécessaire : plus de carrés spéciaux, plus de salles de bains, plus d'hôpitaux confortables. Les logements indispensables ainsi réduits en volume pourraient alors être disposés à l'avant et à l'arrière, de manière à ne gêner en rien, même après leur destruction, l'efficacité de l'artillerie. Pour le temps de paix, des locaux supplémentaires devant être supprimés le jour de la déclaration de guerre, pourraient sans inconvénient être disposés sans tenir compte du champ de tir de certaines pièces ; il serait facile de prendre des

mesures pour rendre aisé le démontage et, au besoin, le jet à la mer de ces constructions. De vastes caisses en bois boulonnées sur le pont les constitueraient à peu de frais¹.

Nous ne reviendrons pas sur la question des mâts militaires ; le mât ne doit pas avoir d'autre utilité que de permettre l'installation de la télégraphie sans fil ; il doit être établi en conséquence, aussi peu encombrant que possible et facile à démonter. On devra examiner s'il est utile que tous les bâtiments aient une installation de télégraphie sans fil à grande distance ; il suffit qu'un seul navire, un croiseur de préférence, transmette et reçoive les communications lointaines : La masse des navires d'une armée navale n'a besoin que d'échanger des signaux à courte distance.

*
* * *

Le navire défendu contre l'artillerie ennemie, reste à le défendre contre la torpille. Chacun se souvient de l'époque où l'arme nouvelle, inspirant à la « jeune école » un enthousiasme peu réfléchi, devait rendre inutile les lourds bâtiments chargés d'artillerie, et assurer la maîtrise de la mer aux petits torpilleurs. L'expérience a ramené à des vues plus modestes. La guerre russo-japonaise en particulier a fourni des enseignements qu'il convient de rappeler en deux mots.

Tout d'abord, elle a montré l'effet terrible et un peu inattendu des torpilles de blocus : on leur doit la destruction, du côté japonais, de deux bâtiments d'escadre, le *Hatsusé* et le *Yashima*, et de neuf petits bâtiments, croiseurs, canonnières, contre-torpilleurs ; — du côté russe, du *Petropawlosk* et de cinq petits bâtiments. Le *Yashima* fut défoncé à tribord, s'inclina et chavira avant qu'on eût pu le redresser ; sur le *Petropawlosk*, il semble que l'explosion de la torpille entraîna l'explosion des soutes à munitions, car le bâtiment parut environné de flammes et sombra en quelques minutes.

Quant aux torpilles automobiles, lancées par des torpilleurs, leur effet destructif fut relativement limité : on constata, tout

1. Des dispositions de ce genre sont appliquées depuis quelques années sur les monitors roumains du Danube.

d'abord, l'extrême difficulté d'assurer la justesse de leur tir. Dans la nuit qui suivit la bataille du 10 août, des essaims de torpilleurs japonais attaquèrent les diverses fractions de la flotte russe en fuite : malgré le calme absolu de la mer, ils éprouvèrent un insuccès complet. Les attaques effectuées à Port-Arthur ne furent pas plus heureuses : sans doute, lors de la première attaque qui surprit la flotte russe sans méfiance, avant toute déclaration de guerre, quelques torpilles parvinrent au but et causèrent des avaries graves au *Cesarevitch* ; ces avaries furent d'ailleurs réparées et n'empêchèrent pas le bâtiment de continuer la campagne ; mais, en maintes circonstances, les attaques japonaises ne produisirent aucun résultat. Enfin, au moment où la guerre allait se terminer, le *Sebastopol*, mouillé en rade de Port-Arthur, démuné de son artillerie légère et d'une fraction très importante de son équipage, fut l'objet d'attaques successives de la part des escadrilles japonaises ; plus de cent cinquante torpilles furent lancées contre lui à une distance d'environ 700 mètres ; le bâtiment était entouré de filets Bullivant ; quatre torpilles touchèrent le but, mais firent si peu d'avaries que le bâtiment était intact et se coula lui-même la veille de la reddition de Port-Arthur.

En revanche, le jour de Tsou-shima, les torpilleurs complétèrent la victoire. Le soir, ils s'attaquèrent aux bâtiments russes désarmés et fuyant en désordre ; n'ayant plus rien à craindre de l'artillerie légère qui était entièrement détruite, ils pouvaient s'approcher assez près pour assurer la justesse de leur tir. Aussi donnèrent-ils le coup de grâce au *Souwarof*, au *Sissoï Veliky*, au *Navarin*.

Il semble, que tout bâtiment frappé par une torpille — de blocus ou automobile — éprouvera toujours une avarie majeure, telle qu'on devra le considérer comme désarmé et mis hors de combat. On pourrait imaginer des dispositifs qui permettraient dans certains cas, aux bâtiments frappés, de continuer à combattre ; mais il faudrait consacrer à la défense contre les torpilles une dépense de déplacement hors de proportion avec les risques courus.

Contre la torpille de blocus, il n'y a pas de défense possible : dans les parages où semblables torpilles sont à craindre, les bâtiments de combat ne doivent naviguer qu'en s'entourant

de toutes les précautions; les méthodes de dragage sont connues; il ne faut pas se dissimuler qu'elles ne sont pas d'une certitude absolue. En France, il semble que l'on ait perdu de vue la puissance de cet engin; les ports de plusieurs puissances sont armés de torpilles d'invention et de construction françaises, que notre Marine a peut-être trop dédaignées. Tout bâtiment touché par de semblables torpilles sera en général annihilé; la seule préoccupation des ingénieurs devrait être d'empêcher qu'il coule immédiatement et de faire que la majeure partie de son équipage puisse être sauvé. A cela, un compartimentage bien étudié et bien exécuté pourra pourvoir.

Quant à la torpille automobile, la véritable défense consiste à l'empêcher d'atteindre le bâtiment; c'est une erreur de chercher dans des dispositifs spéciaux une protection contre ses effets. Sur la demande du Conseil supérieur de la Marine, les cuirassés type *Voltaire* possèdent une cloison intérieure cuirassée, qui doit constituer une protection contre la torpille; l'efficacité de cette cloison est établie par des calculs qui ont mérité à leur auteur un prix de l'Académie des Sciences, mais qui n'ont pas été soumis au contrôle de l'expérience¹; l'insuccès du système de protection essayé sur le *Henri IV* doit rendre sceptique sur la valeur de dispositifs de ce genre. Cette cloison pesant 500 tonnes, d'une efficacité plus que douteuse, entraîne un supplément de déplacement de près de 1 200 tonnes et augmente le prix de chaque bâtiment de trois millions et demi: pour l'ensemble de ces cuirassés, vingt millions de supplément de dépense, soit la moitié du prix du *Patrie* sont le coût d'un vœu du Conseil supérieur. Dans le nouveau programme, le même Conseil supérieur n'a plus parlé de protection contre les torpilles.

Depuis plus de vingt ans, les Amirautés ont employé contre les torpilles les filets Bullivant, — vastes filets à mailles d'acier suspendus verticalement à 5 ou 6 mètres du bord. Bien que l'on ait trouvé moyen d'armer les torpilles d'un coupe-filet, le filet conserve une efficacité que l'expérience de la guerre

1. Ces expériences sont, paraît-il, en cours de préparation et seront exécutées dans quelques mois; les bâtiments sont d'ailleurs en cours de construction et il serait déjà trop tard pour supprimer ce cloisonnement s'il était jugé inutile.

russo-japonaise a montré maintes fois. Mais en France, les filets Bullivant furent en général médiocrement installés; ils étaient d'une manœuvre difficile, d'un entretien coûteux; ils donnaient une apparence peu élégante aux flancs des bâtiments. Peu à peu, on s'en débarrassa plus ou moins officiellement : d'abord on les débarqua, se réservant de les reprendre en temps de guerre; puis on déposa à terre les appareils de manœuvre; il fut entendu que tout ce matériel serait conservé en magasin; mais n'étant plus entretenu, il devint rapidement inutilisable, si bien qu'un jour, sans que cette question eut été l'objet d'une étude et d'un débat sérieux, les filets Bullivant disparurent de la marine française; on cessa de les prévoir et de les installer sur les nouveaux bâtiments. En Angleterre, il n'en fut pas de même, non plus que dans la plupart des marines européennes; aussi notre Conseil supérieur a-t-il fait œuvre sage en prescrivant, pour les bâtiments à venir, le retour aux filets Bullivant.

On ne saurait douter de leur utilité; au mouillage ils constituent une très efficace protection, et c'est un point important, car les attaques de torpilleurs seront surtout redoutables au mouillage. C'est également au mouillage que seront à craindre les attaques des sous-marins. En marche une escadre n'a à craindre qu'un coup de hasard : le sous-marin, ne pouvant dépasser 9 nœuds, ne peut atteindre un cuirassé filant 16 nœuds qu'à l'affût; l'étendue des mers rend cette chance bien médiocre. Contre le torpilleur, qui, tout au contraire, grâce à sa supériorité de vitesse et à son agilité, peut surprendre et atteindre le grand navire, un autre mode de protection s'impose : dans l'armée de terre, le fantassin ne se cuirasse pas contre la balle et l'obus, mais cherche sa protection dans la destruction de son adversaire; de même, le bâtiment de combat doit se protéger de la torpille en détruisant le torpilleur.

Les torpilleurs ont — en principe — comme double défense leur vitesse et leurs petites dimensions; « en principe », car si l'on atteint aujourd'hui pour les torpilleurs des vitesses de 28 nœuds et pour les contre-torpilleurs des vitesses de 37 nœuds, c'est aux dépens des dimensions qui ont toujours été en augmentant. Un bâtiment de 900 tonneaux et 80 mètres de long, comme le *Cossack*, n'est pas invisible. D'autre part,

pour arriver la nuit à bonne portée de tir, un torpilleur essaiera de se rapprocher à petite vitesse ; le bruit des machines et l'écume blanche soulevée par une marche rapide suffiraient, dans la nuit noire, à déceler sa présence. Quoi qu'il en soit, vis-à-vis d'un ennemi de cette espèce, il convient de recourir à un jet continu de projectiles, comparable au jet d'une pompe à incendie. C'est pourquoi on a employé tout d'abord l'artillerie de 37 millimètres capable de fournir un tir continu de trente coups à la minute. Mais le projectile de 37 millimètres est d'une efficacité médiocre ; à un torpilleur qui apparaît à 1 000 ou 1 200 mètres d'un cuirassé, il ne suffit pas de causer une avarie grave, capable de le couler lentement ; il faut lui interdire de franchir les 400 ou 500 mètres qui le placeraient à bonne portée de tir, l'arrêter net. Aussi, au calibre de 37 millimètres, substitua-t-on le calibre de 47, puis le calibre de 75 millimètres. Le Japon, sur ses nouvelles constructions, paraît devoir recourir au 120 millimètres.

Mais, plus le calibre augmente, plus augmente la difficulté de suivre un but se déplaçant rapidement. En fait, nous en sommes réduits aux hypothèses et, faute d'expériences, nous ignorons les effets des projectiles sur les torpilleurs : le nombre ne manque cependant pas de vieux torpilleurs sur lesquels pourrait s'essayer l'efficacité de nos diverses armes. Les nouveaux contre-torpilleurs anglais sont munis de canons de 120 ; il y a là une indication qui conduira sans doute à employer au moins le calibre de 100 pour l'artillerie légère.

En général, on s'est fort peu préoccupé de la disposition et de la protection des pièces d'artillerie légère ; on les met où leur installation se fait sans difficultés et sans gêner les aménagements, d'où il résulte que leur tir sera nécessairement mal dirigé et peu efficace. Il est difficile de s'expliquer l'aberration de toutes les Amirautes qui, au mépris des leçons des guerres récentes, ont installé derrière de simples tôleries, ou sur les passerelles, les canons de défense contre des torpilleurs. Le *Dreadnought*¹ possède vingt-sept canons de 76 dont 8 dans

1. Nous raisonnons sur les renseignements donnés par les annuaires et qui sont peut-être erronés. Nous avons cependant des raisons de croire que la disposition de l'artillerie légère du *Dreadnought* est bien celle que nous donnons.

le château central, dix placés deux par deux sur le toit des tourelles de 305, quatre sur la passerelle, quatre sur le gaillard d'avant, et un sur le pont arrière. Une aussi grande dispersion des pièces rendra le tir difficile à diriger ; mais en les admettant comme suffisantes, elles n'assurent que la protection d'un *Dreadnought* absolument intact, n'ayant éprouvé aucune avarie. Que le bâtiment ait été exposé au feu d'une batterie moyenne, à tir rapide, armée de projectiles explosifs : que restera-t-il de tous ces canons non protégés ? Le moment ne viendra-t-il pas où le *Dreadnought* devra recourir, pour se défendre des torpilleurs, à ses seuls canons de 305 millimètres ? Et dans ces conditions, ne pourra-t-il pas être attaqué sans danger ? D'autre part, la menace, pendant le combat de jour, d'une attaque brusque de torpilleurs, forcera à maintenir des dépôts de munitions de 76 à portée des pièces, au risque des accidents les plus graves.

On dira sans doute que la plupart des canons de 76 millimètres, notamment ceux des tourelles, pourront, pendant le jour, être abrités sous le pont cuirassé et ne seront mises à poste que le soir. Mais la transition du combat de jour au combat de nuit laissera-t-elle le temps, au milieu des débris de la bataille, de procéder à cette mise en place ? En réalité, toutes les marines ont commis le même oubli : le soir d'une journée victorieuse, elles seront la proie facile des torpilleurs. Nous ne devons pas, dans les constructions prochaines, tomber à nouveau dans une semblable faute ; la majeure partie de l'artillerie légère sera sérieusement protégée.

Comment réaliser ces desiderata ? Nous pouvons disposer un certain nombre de pièces dans la batterie centrale blindée à 200 millimètres. Il nous semble en outre possible de créer une sorte de tourelle à éclipse qui, pendant le combat, resterait sous le pont cuirassé et qui serait, en quelques secondes, mise à son poste de tir. Ces tourelles n'auraient aucune protection à l'exception de leur toit qui serait constitué par une fraction du pont cuirassé. Elles seraient disposées dans des emplacements à découvert, hors des superstructures fixes, notamment sur la plage arrière ; quelques-unes émergeraient du réduit central. Il semble que vingt-quatre pièces suffiraient : six à l'avant non protégées, six à l'arrière en tourelles à éclipse, huit dans

la batterie centrale et quatre au-dessus de la batterie centrale, en tourelles à éclipse.

Pour la défense contre les torpilleurs, les projecteurs électriques doivent s'ajouter à l'artillerie légère; en principe, ils ont pour but de chercher les torpilleurs et de les éclairer vivement de façon à les désigner aux coups. On a contesté leur utilité et on les a même considérés comme un véritable danger : quand ils éclairent le torpilleur, ils trahissent la présence du bâtiment qui les porte; dans la guerre russo-japonaise, les Russes, loin d'allumer leurs projecteurs, ont masqué toute lumière, et, grâce à cette précaution, ils ne subirent aucune perte dans leurs navigations de nuit, chaque fois qu'ils furent poursuivis par les flottilles japonaises. La meilleure protection, la nuit, est en effet l'obscurité : une flottille de torpilleurs, qui cherche une escadre par nuit noire, même dans des parages très limités, ne la trouvera que si le hasard la met sur sa route; de plus, dans l'obscurité, il devient impossible de discerner un petit croiseur d'un cuirassé et d'apprécier les distances. Un tir de torpilles par nuit noire sera donc généralement inefficace. Néanmoins l'utilité des projecteurs ne saurait se discuter; on imitera dans la pratique la sage réserve des Russes; mais des cas se présenteront où il sera indispensable, même au prix de certains risques, de voir clair. Quatre puissants projecteurs devront donc être prévus. De même que l'artillerie légère, ils seront disposés pour être mis à l'abri pendant le combat de jour; on peut imaginer pour eux aussi des tourelles à éclipse; deux seraient disposées sur le château central, une à l'avant et une à l'arrière.

Malgré les précautions prises, malgré les filets Bullivant, malgré un armement d'artillerie légère bien installé et bien servi, un coup heureux de torpille est toujours à craindre, et l'avarie produite sera toujours grave : on doit se préoccuper d'en limiter les conséquences et d'obtenir que, quel que soit le coup de torpille, le navire ne soit en danger ni de couler, ni de chavirer.

Pour que le navire ne coule pas, il suffit que l'invasion par l'eau des compartiments voisins du centre de l'explosion n'augmente pas le poids du navire au delà du maximum

du déplacement qu'il peut prendre sans danger; or, le volume au-dessus de l'eau de la tranche cellulaire cuirassé atteint, pour un bâtiment de 18 000 tonnes, environ 8 000 mètres cubes; de plus, il est aisé de créer des compartiments transversaux en nombre assez grand pour qu'aucun d'eux ne dépasse un volume total de 2 000 mètres cubes. L'invasion entière par l'eau de deux compartiments voisins n'amènera qu'une surcharge de 4 000 mètres cubes et n'entraînera par suite que l'enfoncement de la moitié de la tranche cellulaire; le bâtiment restera soutenu par son flotteur cuirassé; on augmentera le plus possible le nombre des tranches transversales étanches, en particulier à l'avant et à l'arrière pour éviter en cas d'avarie une forte modification de l'assiette.

Au lieu de se contenter d'un cloisonnement transversal, aussi serré que possible, on souvent a prévu des cloisonnements longitudinaux. Les navires à deux hélices de toutes les flottes militaires et commerciales ont reçu une cloison longitudinale séparant les deux machines : on évite ainsi l'invasion simultanée des deux machines, mais le bâtiment chavire.

Sur le transatlantique *City of Paris*, l'explosion d'un cylindre fit dans la carène une brèche par où l'eau envahit la chambre des machines tribord; par une chance heureuse, l'explosion avait en même temps crevé la cloison longitudinale, permettant ainsi l'invasion de la deuxième machine; cette circonstance sauva le bâtiment. Pendant la guerre russo-japonaise, le *Yashima* périt grâce à ses cloisons longitudinales : crevé par une torpille, il s'inclina peu à peu; on ne put le redresser par des manœuvres d'eau convenables : et il chavira.

Il est donc indispensable qu'un navire crevé reste droit : pour cela, il suffit que l'eau puisse circuler d'un bord à l'autre. Sans doute on pourra améliorer le cloisonnement par des cloisons longitudinales; mais elles devront être telles que les compartiments symétriques soient en communication permanente; notamment les compartiments en abord, tribord et bâbord, seront en communication par le double fond. Faut-il insister sur les illusions que l'on se fait en supposant qu'on pourra par des manœuvres d'eau rétablir l'équilibre? Après un coup de torpille qui aura, dans certains compartiments, semé

la mort et l'épouvante, comment sans perdre une minute et malgré le désarroi général, pouvoir déterminer avec précision et exécuter les manœuvres d'eau?

Autre remarque indispensable : la destruction du *Petro-pawlosk* démontre la nécessité d'écarter le plus possible de la carène les soutes à munitions. Il ne faut pas qu'un coup de torpille provoque l'explosion des soutes. Il convient donc, non de mettre les soutes à fond de cale, mais bien au contraire de les suspendre, pour ainsi dire, immédiatement, au-dessous de la tranche cellulaire. Des dispositions doivent être prises également pour que la destruction d'une seule chambre de chauffe n'ait pas de répercussion sur l'appareil moteur :

Nous ne pouvons pas ici insister davantage sur certains détails trop techniques ; qu'il nous suffise de bien préciser que la meilleure sauvegarde contre les torpilles est de prévoir et même de préparer l'invasion par l'eau d'une tranche transversale entière, sans que cette invasion entraîne la disparition du navire. Avoir la prétention de limiter cette invasion à une fraction d'un compartiment, c'est méconnaître à la fois la puissance de la torpille et la nécessité absolue de maintenir le navire parfaitement droit.

*
* *

Le bâtiment de combat doit se mouvoir sur les mers ; la question de la vitesse se pose maintenant. Nulle question n'a été plus discutée : elle est résolue aujourd'hui en faveur des grandes vitesses.

Il faut rappeler et répéter que personne ne soutient qu'une augmentation de vitesse, fût-ce d'un quart de nœud, ne soit pas désirable, et qu'une supériorité de vitesse, même peu importante, ne soit d'aucune valeur stratégique ou tactique. Ce que l'on prétend, c'est que la vitesse est un facteur moins important pour un cuirassé que la puissance militaire ; qu'elle est soumise à des défaillances plus sérieuses, plus inévitables et plus accidentelles que la puissance militaire et que, pour ces raisons, infériorité d'importance originelle et plus grande incertitude pour la maintenir, elle doit être sévèrement tenue dans sa place subordonnée lors du tracé du cuirassé. Si

nous supposons un cuirassé idéal — et rien ne défend l'hypothèse de cet idéal comme moyen de raisonnement, — c'est-à-dire un bâtiment dans lequel on puisse réaliser en parfaite proportion les qualités militaires, la vitesse, le rayon d'action et tout le reste, nous dirons que chaque augmentation de vitesse obtenue par des progrès faits dans les moteurs constitue un avantage, mais que cette même augmentation, obtenue en sacrifiant la puissance de l'artillerie, pour donner plus de place à la machine, constitue un désavantage.

Ainsi s'exprime Mahan; on ne saurait mieux prêcher dans le désert, car toutes les Amirautes obéissent à l'entraînement général et fixent entre 20 et 22 nœuds la vitesse des cuirassés en construction. Admettons 20 nœuds pour nous conformer à la mode. Remarquons toutefois que la vitesse n'a d'intérêt que pour la navigation, lorsqu'il s'agira de se rendre rapidement d'un point à un autre; or la distance d'Alger à Marseille (400 milles) est franchie en vingt-cinq heures à l'allure de 16 nœuds, en vingt heures à l'allure de 20 nœuds. Pour gagner cinq heures, que la moindre circonstance de mer fera perdre, est-il permis de sacrifier tout ce qu'on sacrifie à la vitesse? Sur le champ de bataille, bien imprudent sera le chef qui manœuvrera à plus de 16 nœuds; à cette allure, un bâtiment franchit presque 500 mètres à la minute; si les unités d'une escadre naviguent à 200 mètres d'intervalle, une simple inattention dans la conduite des navires, la plus légère avarie dans le gouvernail, la moindre hésitation dans une évolution ont pour conséquence immédiate un abordage et une catastrophe. L'histoire journalière de nos escadres est fertile à cet égard en enseignements. Remarquons enfin que la vitesse est, sur le bâtiment de guerre, le seul organe qu'on ne puisse pas sérieusement protéger et qui se perd aussi aisément qu'il est coûteux à conquérir. La marine russe en a fait la fâcheuse expérience : le 10 août, le *Cesarevitch* n'avait rien perdu de sa puissance offensive et défensive; mais ses cheminées étaient crevées; il ne marchait plus qu'à toute petite vitesse; néanmoins il consumma 470 tonneaux de charbon en vingt-quatre heures, au lieu de 82, chiffre normal!

Il est bon de chiffrer ce que coûte la vitesse. En prenant comme point de départ le *Voltaire* qui, avec 22 350 chevaux, filera 19 nœuds, on peut établir que ce même bâtiment exige-

rait 26 000 chevaux pour 20 nœuds et n'en demanderait que 13 000, soit moitié moins, pour 16 nœuds. Il est difficile, à l'heure actuelle, de réaliser une bonne machine marine pesant moins de 80 kilogrammes par cheval; l'appareil moteur du bâtiment de 20 nœuds pèse 1 000 tonneaux de plus que celui du bâtiment de 16 nœuds. Ces 1 000 tonneaux pourraient être employés en canons (une tourelle double complète de 305 pèse 800 tonneaux); en munitions (1 000 tonneaux correspondent à dix mille coups de 164,7), ou à une diminution de déplacement de 2 400 tonnes et par suite du prix du navire qui serait réduit de près de 7 millions.

Concluons donc que les Amirautés, en dotant leurs cuirassés, pour obéir à la mode, des vitesses de 20 nœuds et au delà, ne font qu'imiter les Parisiennes élégantes qui mettent leur amour-propre à circuler au milieu des encombrements de Paris, avec des automobiles de 40 chevaux. Une voiture de 10 chevaux leur rendrait exactement le même service.

Toutefois, jusqu'à l'heure actuelle, l'exagération des vitesses avait une excuse valable. Chacun sait en effet que les vitesses dites officielles, inscrites dans les Annuaires, ne sont réalisées qu'aux essais et subissent très rapidement une moins-value notable. Les vitesses d'essai ne sont exigées, en principe, que pour éprouver la solidité des divers organes; elles constituent une sorte d'examen. En outre, les machines alternatives, par leur constitution même et grâce aux jeux de leurs divers organes, dépérissent peu à peu. Pour ces motifs, il était indispensable de réserver une marge assez grande entre la vitesse officielle des essais et la vitesse pratique de navigation; si on désirait une vitesse pratique de 18 nœuds, il était prudent d'exiger 20 nœuds aux essais.

L'introduction des turbines rend cette précaution inutile: la suppression des frottements et de l'usure permet à la turbine de rester identique à elle-même et, par suite, de développer toujours la puissance prévue; contrairement à la machine alternative, elle est toujours prête à l'examen; si donc elle est calculée pour 20 nœuds, c'est 20 nœuds qu'elle donnera sans risques, et il est inutile de prévoir une marge entre la vitesse officielle et la vitesse pratique. La conséquence de l'introduction des turbines aurait dû être de réduire la vitesse officielle;

bien au contraire, on a profité des turbines pour l'exagérer encore. L'écart entre le *Nelson* et le *Dreadnought* est officiellement de 2 nœuds $1/2$; il sera pratiquement de près de 4 nœuds.

C'est aux turbines que nous aurons en effet recours pour la propulsion du nouveau bâtiment de combat. L'emploi de ces appareils n'est plus en question aujourd'hui. Cependant, la turbine laisse à désirer sur quelques points : elle complique le problème des hélices, et sa consommation ne saurait être, à toutes les allures, aussi économique que celle des machines alternatives. Mais elle a l'avantage de rester identique à elle-même, de n'exiger aucun entretien, aucun démontage, aucune reprise de jeu hebdomadaire ; en deux ans, ses organes qui s'usent le plus prennent un jeu inférieur à deux dixièmes de millimètre : pour les machines alternatives, il faut visiter les pistons et reprendre les jeux après toute marche un peu longue ; l'emploi des turbines double la valeur effective d'une flotte.

Chacun sait que, dans une escadre, il est nécessaire de toujours prévoir l'immobilisation d'une partie des unités pour permettre le démontage des machines ; aussi, qu'un ordre d'appareiller vienne inopinément, une fraction des navires devra rester au mouillage. En même temps le souci d'être disponible fait ajourner, trop souvent, les visites indispensables ; qu'un incident survienne, tel qu'une marche rapide non prévue, et l'on se trouve exposé aux avaries les plus sérieuses. La turbine au contraire est toujours prête ; si on lui fournit la vapeur nécessaire, elle développera sans préparation la puissance du jour des essais. Cette supériorité indéniable doit faire considérer comme tout à fait secondaires les inconvénients signalés plus haut.

Autre avantage précieux. Les machines alternatives, par leur délicatesse, avaient peu à peu développé à bord le rôle des mécaniciens. Dès les premiers jours de la marine à vapeur, l'officier de vaisseau, tenant dans le mépris, à la fois la machine à vapeur et le mécanicien qui la conduisait, se refusait à descendre dans les machines et les chaufferies, sauf les jours d'inspection, quand il allait vérifier la propreté des parquets et le poli des cuivres ; il pourchassait les chauffeurs et mécaniciens qui, de leurs « pieds noirs », venaient noircir la

blancheur immaculée des ponts. Mais ignorant tout des machines, il devait croire sur parole son mécanicien. Lorsque le mécanisme eut envahi tout le navire, le mécanicien devint le maître, ou plutôt le collaborateur indispensable à qui on accorde une confiance aveugle, et qui abuse quelquefois de cette confiance.

Lorsque les premières voitures automobiles firent leur apparition, il fut de mode que leurs propriétaires, non seulement la conduisissent, mais s'occupassent eux-mêmes de leur entretien et de leur réparation. Il fut très élégant de se coucher sous la voiture pour serrer un boulon, de roder soi-même une soupape et de vivre les mains pleines de cambouis. Cette mode fit la fortune de l'automobile, non seulement parce qu'elle entraîna la masse du public vers le sport nouveau, mais parce qu'elle aiguilla les constructeurs vers la simplicité des organes et les força à établir une voiture qui pût être conduite par tout le monde. Si, au contraire, dès le début, les amateurs s'étaient fiés, pour l'entretien et la conduite de leurs voitures, à des mécaniciens professionnels, ceux-ci se seraient bien gardés de tendre vers la simplification, car à mesure que l'organe se simplifiait, l'importance du mécanicien diminuait.

L'Amirauté anglaise, en excluant désormais les machines alternatives, a eu surtout pour but d'affranchir le commandement de la sujétion des mécaniciens : avec la turbine, il n'est plus possible d'abriter un refus de service derrière une nécessité plus ou moins réelle de démontage : il n'est plus, surtout, possible de dissimuler le mauvais état de l'appareil jusqu'au jour d'un débarquement ; l'entretien est presque nul et n'exige pas de compétence spéciale ; la réparation, il est vrai, en cas d'avarie grave, est compliquée et difficile et ne peut se faire que dans un arsenal ; mais elle est aussi exceptionnelle qu'une rupture d'arbre sur les machines alternatives.

La seule critique valable contre les turbines a trait à la consommation de charbon. Les machines alternatives sont très économiques à l'allure de 12 à 15 nœuds et le deviennent de moins en moins à mesure que l'on s'approche de la vitesse maxima : les turbines ont à grande allure une consommation moindre que celle de machines à piston ; vers 15 à 16 nœuds, les consommations des deux systèmes d'appareils sont comparables ;

mais au-dessous de ces allures la consommation des turbines est de plus en plus défavorable, à mesure que la vitesse baisse. Or, disent les adversaires de la turbine, les escadres sont condamnées à naviguer à petite vitesse, vers 10 ou 12 nœuds, et à cette allure, les turbines sont de très grandes mangeuses de charbon.

Nous répondrons, avec beaucoup d'officiers, que les sorties d'exercices à 10 ou 12 nœuds auxquelles la tradition condamne nos escadres sont une inutile dépense : si on réclame une vitesse de 20 nœuds, il faut supposer que l'on pratiquera, en temps de guerre et en présence de l'ennemi, des vitesses de 15 et de 16 nœuds : c'est donc à ces allures que l'on doit exécuter les exercices du temps de paix. Viendrait-il à l'idée de nos officiers de cavalerie d'exercer nos cuirassiers à l'allure du pas, pour faire sur la nourriture des chevaux des économies d'avoine?

*
* *

La question des chaudières marines a été, dans ces dernières années, tant dans la Presse qu'au Parlement, l'objet de vives discussions : elle est, par nature, très complexe, et le public, entre des affirmations contradictoires soit des techniciens, soit des hommes politiques, a quelque peine à se faire une opinion. Il n'est donc pas inutile, de préciser le type des chaudières dont il convient de doter nos futurs navires.

Il y a un immense intérêt dans la construction navale, à réaliser des économies de poids. Qu'il s'agisse de la structure de la coque, du tracé des machines ou des dispositifs des chaudières, le progrès ne peut se réaliser que par la recherche de la légèreté. Aussi, lorsque le problème de la vitesse se posa, avec les torpilleurs et avec les croiseurs rapides, tous les efforts des ingénieurs tendirent à diminuer le poids consacré à la production de la vapeur.

Deux procédés s'offraient : modifier le type des appareils, ou en augmenter le rendement. C'est à ce dernier moyen que l'on s'adressa tout d'abord : il y a trente ans, toutes les chaudières marines étaient des chaudières dites « cylindriques », dans lesquelles une masse d'eau considérable baigne l'extérieur

des tubes parcourus par les courants de flammes. On commença par activer, à l'aide de l'emploi du tirage forcé, la combustion du charbon sur les grilles : au lieu de brûler 80 kilogrammes par mètre carré de grille, on parvint, dans les « chaudières de l'Amirauté », à brûler jusqu'à 400 kilogrammes par mètre carré de grilles. Une série de croiseurs rapides fut munie de ce genre de chaudières ; elles ne donnèrent pas entière satisfaction, et vers l'année 1890, notre Marine y renonça et chercha la légèreté par l'emploi des chaudières dites multitubulaires, où l'économie de poids est réalisée par la diminution de la quantité d'eau. Il fallut de nombreuses années avant que cet exemple fût imité à l'étranger. Les premiers appareils employés furent les chaudières d'Allest et les chaudières Belleville ; l'accident malheureux du *Jauréguiberry* fit écarter, au bout de quelques années, le premier de ces deux types — peut-être à tort, car les appareils de la même espèce, en service encore sur une dizaine de bâtiments dont le *Masséna* et le *Jauréguiberry*, n'ont donné lieu à aucun incident. Néanmoins elles furent éliminées au profit des chaudières Belleville, que la Marine expérimentait depuis vingt ans, puis d'une nouvelle venue, la chaudière Niclausse. Ces trois types de chaudières d'Allest, Belleville et Niclausse sont qualifiées de chaudières à gros tubes ou de chaudières à tubes horizontaux. Mais au moment où leur emploi se généralisait, un autre type de chaudière, dit à petit tubes ou à tubes verticaux, faisait son apparition. Ce type était en réalité le plus ancien de tous. Établi pour la première fois par un ingénieur du port de Cherbourg, M. Sochet, il devait sa célébrité au capitaine de frégate du Temple qui l'avait expérimenté vers 1870 ; à ce moment il arrivait trop tôt et il avait été dédaigné en France. Mais au moment de l'apparition des torpilleurs, le célèbre constructeur anglais Thornycroft avait repris la même idée, et, grâce à elle, avait réalisé, sur ses torpilleurs, des vitesses de 25 nœuds, exceptionnelles à l'époque. Ce succès décida l'Amirauté française à expérimenter ce type de chaudière en achetant à Thornycroft le torpilleur le *Coureur* qui entra en service en 1888. Dès ce moment, la chaudière dite à petits tubes et à tirage forcé régna exclusivement sur les torpilleurs ; de nombreux constructeurs et des ingénieurs de la

Marine imaginèrent des dispositifs divers qui tous reproduisaient le principe simple et pratique de la chaudière du Temple. Les bons services que ce genre de chaudières donna sur les torpilleurs conduisirent un certain nombre d'ingénieurs, et notamment M. Bertin, à penser que pour les grands navires cet excellent appareil évaporatoire, permettrait un bénéfice considérable sur le poids. Cette chaudière présentait en effet l'avantage des très fortes combustions; on réalisait donc grâce à elle une grande légèreté, obtenue à la fois par un faible volume d'eau et par un grand rendement. On pouvait dans de bonnes conditions brûler jusqu'à 300 kilogrammes de charbon par mètre carré de grilles, tandis qu'avec les chaudières dites à gros tubes, au delà de 130 kilogrammes, le charbon brûlait mal, distillait en partie et les gaz se réallumaient dans les cheminées.

Une chaudière, où l'activité de la combustion peut atteindre et même dépasser 300 kilogrammes par mètre carré de grille, présente au point de vue de la souplesse, des avantages précieux, — qualité secondaire sur un paquebot, mais primordiale sur un navire de guerre. Sur celui-ci en effet, dans les manœuvres d'escadre et dans les évolutions de combat, l'allure doit changer à tout instant : avec les chaudières à petits tubes, il suffit pour tripler la production de vapeur d'accélérer la marche des ventilateurs et l'alimentation des foyers; sur les chaudières à gros tubes, il faut allumer d'autres corps de chaudières. Le tirage forcé présentait un autre avantage : comme l'arrivée de l'air est produite artificiellement, on peut réduire à la fois la section de passage de l'air dans les conduites d'arrivée d'air et la section des cheminées. Un des enseignements les plus nets de la guerre russo-japonaise a été la nécessité de prendre des mesures contre la destruction des cheminées; il devient nécessaire à la fois de réduire la cible qu'elles offrent et de blinder au moins leur base. Il y a donc un intérêt primordial à diminuer leur section.

Aussi la Marine expérimenta peu à peu les chaudières à petits tubes sur les grands navires : le *Chateaufrenault*, le *Montcalm*, le *Jeanne-d'Arc* reçurent de tels appareils. Ajoutons que, la chaudière à petits tubes pouvant être construite par un grand nombre de fournisseurs et par l'établissement d'Indret,

son prix ne pouvait être élevé artificiellement; en la mettant en concurrence avec les chaudières Belleville et Niclausse, on maintiendrait le prix de celles-ci dans de justes limites.

Telle était la situation lors de l'établissement du programme de 1900 : les devis prévoyaient l'emploi, soit des chaudières Belleville, soit des chaudières Niclausse, soit des chaudières à petits tubes. M. Pelletan arriva aux affaires. Il avait en suspicion « les bureaux » et « la science officielle ». Ces sentiments bien connus furent habilement exploités; on obtint de lui la réunion d'une commission de mécaniciens soigneusement choisis; on avait exclu le mécanicien Inspecteur général, chef du corps des mécaniciens, dont on savait l'avis favorable aux chaudières à petits tubes. Cette commission déclara, sans débats contradictoires avec les ingénieurs, qu'il n'était pas admissible de dépasser sur les grands bâtiments, une combustion de 120 kilogrammes par mètre carré de grilles; que seules les chaudières à gros tubes Niclausse et Belleville pouvaient être employées et que l'on devait réserver aux torpilleurs et contre-torpilleurs, les chaudières à petits tubes et les fortes combustions. M. Pelletan rédigea de sa propre main une dépêche ministérielle qui donna force de loi à ces conclusions.

Grâce à cette décision, toute concurrence était éliminée au profit des chaudières à gros tubes : on en vit immédiatement les conséquences financières : les appareils type *Patrie* coûtèrent environ 1 200 000 francs, alors que des constructeurs très sérieux avaient fait une offre ferme de 800 000 francs pour un appareil à petits tubes.

Au point de vue technique, la mesure prise n'était pas plus défendable. L'argument, mis en avant auprès M. Pelletan par ceux qui ont dicté cette circulaire, est qu'une combustion supérieure à 120 kilogrammes par mètre carré de grilles fatigue les chauffeurs d'une façon excessive. On ne comprend pas comment ce surmenage des chauffeurs, jugé inacceptable sur les cuirassés, est admissible sur un torpilleur ou un contre-torpilleur où cependant l'équipage est réduit au minimum et où le logement manquant de confortable assure moins de repos que sur un cuirassé; la vérité est que le problème du torpilleur

n'est soluble qu'avec des chaudières poussées à grande allure. tandis qu'il en est autrement du cuirassé. On a, d'autre part, non sans habileté, établi une confusion sur la difficulté de la chauffe à bord : sur un paquebot, dont la vitesse de route est toujours voisine de la vitesse maxima, une combustion intense n'irait pas sans difficultés, pour le personnel comme pour le matériel; sur un navire de guerre, l'important est de pouvoir faire rapidement varier l'allure, de passer en peu d'instantes de 15 à 18 nœuds par exemple; à cet égard, les chaudières à haute combustion donnent aux navires une souplesse parfaite; sur un grand navire et surtout sur un cuirassé, la chauffe à outrance est exceptionnelle; même sur le champ de bataille, elle n'aura que la durée d'une évolution, c'est-à-dire quelques quarts d'heure.

Au point de vue technique, il n'est pas exagéré de dire que la circulaire de M. Pelletan constitue un véritable attentat contre le progrès : en limitant à 120 kilogrammes la combustion des chaudières, on retirait d'avance aux ingénieurs l'un des seuls moyens efficaces d'augmenter la légèreté des appareils et par suite la vitesse des navires. On ne peut comparer cette mesure qu'à celle qui, sous un prétexte humanitaire, interdirait de construire des appareils à vapeur à une pression supérieure à 4 kilogrammes, d'employer des courants d'un voltage supérieur à 1 000 volts, de faire tourner les moteurs à pétrole à plus de 1 000 tours, de dépasser dans les opérations métallurgiques, une température de 2 000°, etc. Sur les locomotives, il n'est possible de réaliser les grandes vitesses qu'en brûlant jusqu'à 400 kilogrammes par mètre carré de grilles; le chauffeur d'un rapide marchant à cette allure pendant trois heures est autrement surmené qu'un chauffeur de cuirassé.

Le successeur de M. Pelletan ne l'a pas ignoré, et, il y a deux ans, sur l'initiative du Sénat qui, par l'organe de son rapporteur général, M. Milliès-Lacroix, avait protesté contre la suppression de toute concurrence, il rouvrit la question en consultant le Comité technique sur le type des chaudières à adopter pour l'*Edgar-Quinet* et le *Waldeck-Rousseau*. Après une enquête et une discussion approfondies, le Comité technique conclut que l'on pourrait accepter au même titre les trois types d'appareils :

Belleville, Niclausse et à petits tubes. Le ministre, néanmoins, ne crut pas devoir revenir sur les décisions de son prédécesseur, et tout récemment encore, pour la commande des chaudières des six cuirassés type *Danton*, il a limité la concurrence entre les deux types Belleville et Niclausse.

A l'étranger, tous les pays, à l'imitation de l'Amirauté française qui a été l'initiatrice en cette matière comme en tant d'autres, ont adopté d'abord les chaudières françaises à gros tubes, Belleville et Niclausse; puis des types nouveaux du même genre ont été créés, Babcox et Wilcox en Angleterre et aux États-Unis, Durr en Allemagne; mais la plupart des marines font ce que M. Pelletan a empêché et installent la chaudière à petits tubes. En Angleterre, plus de la moitié des navires en construction reçoivent la chaudière Yarrow; le même type est adopté à l'exclusion de tout autre en Autriche; en Allemagne, tous les navires récents et les navires en chantier ont des chaudières Schultz-Thornycroft; enfin les Japonais, dont l'expérience en fait de chaudières est plus avancée que celle des autres marines, puisque cette expérience est celle de la guerre, ont abandonné les chaudières Niclausse et Belleville, pour prendre les chaudières Myabara. Non seulement ils emploient ces chaudières sur leurs nouvelles constructions, mais sur les bâtiments russes pris à Port-Arthur et à Tsou-shima, l'*Orel*, le *Revitsan* et le *Bayan*, ils ont substitué les chaudières Myabara aux appareils Belleville et Niclausse¹.

Or, chaudières Yarrow, chaudières Schultz-Thornycroft, chaudières Myabara sont des chaudières à petits tubes, à tirage forcé, dérivées de la chaudière du Temple. M. le sénateur Pichon, dans une discussion récente, a donné les chiffres suivants, sur la répartition des types de chaudières destinées aux grands bâtiments lancés ou mis en chantiers en 1907 : chaudières à gros tubes (tubes horizontaux), cinq navires représentant 98 000 tonneaux et 137 000 chevaux; chaudières à petits tubes

1. Le ministre de la Marine, dans la récente discussion au Sénat relative aux chaudières, a fait connaître que l'Amirauté japonaise avait adressé, à la suite de la guerre, des lettres très élogieuses aux constructeurs Belleville et Niclausse : cela prouve peut-être que l'Amirauté japonaise n'a pas eu à se plaindre de ce type de chaudières; mais l'adoption généralisée des chaudières Myabara indique sans conteste que celles-ci ont été trouvées préférables.

(tubes verticaux), dix-sept navires représentant 217 000 tonnes et 359 000 chevaux. Ces chiffres se passent de commentaires : l'avenir appartient aux chaudières à petits tubes.

Quelle est l'influence bizarre et néfaste qui nous interdit d'employer sur nos navires des appareils inventés et réalisés en France et que toutes les Marines s'accordent à préférer ? Craint-on de donner un démenti à la compétence technique de M. Pelletan ? Ou bien existe-t-il quelque mystérieux lien entre la majorité qui nous gouverne et le type des chaudières ?

Quelque jour, la marine française pourra revenir aux types qu'elle a créés de toutes pièces. Ce ne sera ni la première, ni la dernière fois, qu'une invention française aura dû aller chercher à l'étranger l'appui susceptible de l'imposer chez nous ; mais la chaudière du Temple aura eu cette fâcheuse faveur d'avoir été contrainte de revenir deux fois de l'étranger, une fois comme chaudière de torpilleur, une deuxième fois comme chaudière de grand bâtiment.

Une nouvelle transformation du matériel naval qui se prépare aujourd'hui rend d'ailleurs son triomphe nécessaire et prochain. L'Amirauté anglaise, depuis trois ans, commence de substituer sur les torpilleurs et contre-torpilleurs le chauffage au pétrole au chauffage au charbon ; elle complète ainsi l'évolution due à la turbine. L'ensemble — turbine et chauffage au pétrole — constitue un appareil d'une souplesse et d'un endurance extrêmes. Quelques hommes suffisent à le conduire ; les torpilleurs type *Cossack* ne possèdent que le quart du personnel mécanicien et chauffeur des autres contre-torpilleurs d'ancien système. Le pouvoir calorifique du pétrole permet en même temps d'augmenter la distance franchissable, à poids égal, dans le rapport de trois à cinq. Enfin l'Amirauté anglaise est parvenue à brûler le pétrole dans des conditions telles que la fumée est entièrement supprimée. On ne saurait trop insister sur les avantages indéniables de la suppression de la fumée. Celle-ci en effet, sur nos navires modernes à grande vitesse est une gêne permanente : elle pénètre partout, obscurcit la vue, est un obstacle pour le tir des canons ; les nuages épais qui se répandent dans le ciel décèlent à grande distance la présence d'une escadre.

Tous ces avantages sont, en Angleterre, chose acquise pour les torpilleurs et les contre-torpilleurs : tous les bâtiments de

cette espèce construits depuis deux ans sont installés pour le chauffage au pétrole; la France vient seulement de commander quelques contre-torpilleurs suivant les mêmes idées.

Mais, déjà, l'Amirauté anglaise est entrée, pour les grands bâtiments, dans la voie du chauffage au pétrole. Or, les chaudières dites à gros tubes, qui déjà ne permettent pas le chauffage intensif au charbon, permettent encore moins le chauffage intensif au pétrole; il en est tout autrement des chaudières à petits tubes, et c'est pour ce motif que l'Amirauté anglaise, non moins que l'Amirauté allemande, développe l'emploi des appareils de cette espèce.

Toutes ces considérations ont été exposées au Sénat, en février dernier, par M. le sénateur Pichon, et n'avaient pas manqué d'impressionner la haute Assemblée, lorsque l'amiral de Cuverville, sans discuter les faits allégués, est venu donner au Sénat la soi-disant opinion des « marins » et justifier le Ministre d'avoir écarté à nouveau, malgré l'avis de ses conseils techniques, la chaudière à petits tubes pour les cuirassés type *Voltaire*.

Avec la lenteur de nos constructions, nous devrions toujours être en France — comme d'ailleurs nous l'avons souvent été — à l'avant-garde du progrès : c'est pour nous le seul moyen d'être à la hauteur de nos rivaux. Nos cuirassés du programme de 1906 entreront en service au plus tôt en 1911, en même temps que les *Dreadnought* mis en chantiers en 1909 et les *Ersatz*, commandés en 1908. Ces derniers navires seront tous munis de la chauffe au pétrole, ou pourront tout au moins l'installer grâce au type de leurs chaudières. La France s'est interdit dès aujourd'hui les moyens de réaliser cette transformation.

Sans doute, en 1911, l'oubli sera venu, et les responsabilités seront difficiles à préciser. Il n'en est pas moins vrai que, grâce à l'esprit de progrès de M. Pelletan et à son souci de ménager les chauffeurs, et grâce à l'intervention de l'amiral de Cuverville, nous serons seuls à posséder des appareils démodés permettant la chauffe au charbon seul; nous serons seuls également à conserver le surmenage des chauffeurs.



Résumons les caractéristiques du bâtiment de combat que nous proposons :

Un armement de quatre canons de 305 en 2 tourelles doubles, de vingt-quatre canons de 164,7 et de 24 canons de 100 millimètres. Les canons de 164,7 sont installés huit en réduits dont quatre aux angles du fort central : seize en huit tourelles doubles dans la partie centrale. Les canons de 100 millimètres sont installés six en tourelles à éclipse sur la plage arrière, quatre au-dessus du réduit central, également en tourelles à éclipse, huit dans le réduit et six à l'avant non protégés.

La protection est assurée par une ceinture de 220 millimètres et par un blindage de 200 millimètres régnant dans toutes les parties qu'il importe de défendre efficacement, c'est-à-dire le fort blindé des tourelles de 164,7. La base des cheminées et des manches d'aération émergent du réduit, à l'abri d'entourages cuirassés à 100 millimètres.

Les logements sont installés à l'avant, et dans le réduit blindé ; sur la plage arrière, deux étages de constructions sont préparés, l'un destiné à demeurer en temps de guerre, l'autre contenant les pièces qu'on peut dire « de luxe », carrés, salons, salle à manger, bureaux, et destiné à être démonté en temps de guerre.

De même, entre les tourelles de 164,7, sont placés les aménagements de temps de paix, cuisines et postes divers. Deux blockhaus, l'un à l'avant des cheminées avant, l'autre à l'arrière des cheminées arrière, les postes de conduite de tir, les entourages des cheminées et des manches de ventilation émergent du pont supérieur. Tous les panneaux sont fermés au moment du combat, et les accès dans les fonds n'ont lieu que par les manches de ventilation disposées en conséquence.

Un mât tripode destiné seulement à la télégraphie sans fil s'élève entre les deux groupes de cheminées.

Le bâtiment sera pourvu de filets Bullivant.

L'appareil moteur est à turbines et est alimenté par des chaudières à tubes verticaux genre du Temple pouvant être

chauffées soit au charbon, soit au pétrole. Il est calculé pour une vitesse de 20 nœuds.

Au terme de cette longue étude, nous devons répondre à une objection qui s'impose à la pensée du lecteur. Si le navire de demain est tel que nous le proposons, comment expliquer la conception du *Dreadnought* à laquelle l'Angleterre reste fidèle et à laquelle se rallient la plupart des puissances navales, Allemagne, États-Unis, Russie, etc. ? Comment expliquer que l'on ait tiré, des enseignements de la guerre russo-japonaise, les arguments en faveur d'une thèse entièrement opposée à celle que nous soutenons ?

En réalité, le *Dreadnought* a été conçu dans la période « légendaire » de la guerre russo-japonaise, alors que, sur la foi de renseignements télégraphiés par des correspondants dont l'imagination remplaçait la connaissance précise des faits, les Amirautes avaient cru à l'inefficacité de l'artillerie moyenne. On avait appris que le *Cesarevitch* s'était retiré indemne de la bataille du 10 août. On supposait qu'il avait été attaqué par de puissants projectiles et on avait admis que ces puissants projectiles, malgré leur puissance, avaient été insuffisants. D'où nécessité de recourir aux plus gros calibres. Nous-même, nous avons, à cette époque partagé l'erreur générale : dans un article du *Journal des Débats* du 19 août 1905, nous préconisons l'adoption, pour les cuirassés type *Voltaire*, des deux calibres de 305 et de 240, à l'exclusion de l'artillerie moyenne. Il paraît certain que l'Amirauté anglaise obéissait aux mêmes mobiles lorsqu'elle étudiait les plans du *Dreadnought*. En juillet 1905, la mise en chantier du bâtiment était en préparation à Portsmouth ; si on se rappelle que la bataille de Tsou-shima avait eu lieu le 28 mai, il est permis de dire que les plans du *Dreadnought* ont été établis dans l'ignorance des véritables enseignements de cette bataille ; notons d'ailleurs que toutes les nouvelles télégraphiées du Japon avaient, comme après le 10 août, insisté sur l'importance de la grosse artillerie. Lorsque les faits précis furent connus et discutés, le *Dreadnought* était en chantier ; nombre de marins et d'ingénieurs, dont sir William White, l'ancien et célèbre constructeur en chef de l'Amirauté, ne lui ménagèrent pas les critiques. Mais la tradition était créée : l'Angleterre appuyait sa plus grande puissance navale sur les

plus grands navires et les plus gros canons. La question sortait du domaine purement technique et tout retour en arrière devenait difficile.

Remarquons d'ailleurs que si l'armement du *Dreadnought* n'est pas, à notre avis, celui qui s'impose aujourd'hui pour combattre les navires à flot ou en chantier, il s'imposera sinon demain, du moins après-demain, contre les navires établis rationnellement. Le bâtiment dont nous avons esquissé les traits principaux n'aura que peu à redouter l'artillerie moyenne à explosifs; il faudra recourir, pour le réduire, aux seuls canons de gros calibres. Mais si le *Dreadnought*, au point de vue de l'armement, est le navire d'après-demain, il est, au point de vue de la protection, le navire d'avant-hier. On ne saurait donc le prendre comme modèle lorsqu'il s'agit de construire le navire de demain.

Un modèle sur lequel l'attention des Amirautes européennes aurait dû se fixer davantage, est le nouveau bâtiment mis en chantier par le Japon. Si une marine est fixée sur les véritables enseignements de la guerre russo-japonaise, c'est bien la marine de l'Empire du Soleil-Levant; or, que met-elle en chantier? un bâtiment de 21 000 tonnes ayant une ceinture épaisse de 305 et un blindage de 203 millimètres, protégeant toute la partie centrale ainsi que la batterie moyenne; son armement se compose de dix canons de 305 et de vingt-quatre canons de 152. Nous avons exposé plus haut pourquoi nous croyons devoir limiter le tonnage à 18 000 ou 19 000 tonnes; si on accepte le déplacement de 21 000 tonnes, l'armement que nous avons proposé dans le courant de notre étude serait de huit canons de 305 et de vingt-quatre canons de 164,7; c'est-à-dire un armement très voisin de celui du bâtiment japonais. Il semble donc que le nouveau cuirassé japonais s'inspire des idées que nous venons de développer.

LES SALONS DE 1908

II

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

Traversons la cloison symbolique, le diaphragme de planches qui divise le Grand Palais ; entrons chez la Société des Artistes Français, la première en date, et la plus considérable encore par le nombre des exposants, sinon toujours par la qualité des œuvres exposées...

Oh ! que de marbres ! que de marbres ! De tous côtés, à droite, à gauche, en face, par derrière déjà, sitôt que j'ai fait quelques pas, et jusque dans les recoins les plus sombres de l'immense galerie, c'est un peuple de formes immobiles, un hérissément blanc et froid... Combien l'on sculpte encore en France ! A quelques regards jetés çà et là sur des *Dianes* ou des *Vénus* maniérées, j'ai déjà envie d'aller revoir l'*Orphée* incomplet de Rodin : *disjecti membre poetæ*... Montons d'abord, pour nous réchauffer les yeux, aux salles de Peinture.

... Oh ! que de toiles ! que de toiles ! Je n'ai pas traversé trois salles que je m'arrête découragé, en songeant qu'il y en a quarante-trois, et m'effondre sur un des « divans profonds » qu'eût célébrés Baudelaire, et que, cette année-ci, la Société des Artistes Français a disposés en grand nombre sur des tapis luxueux, avec une « splendeur » tout « orientale... » (Hélas ! durant toute ma visite, je chercherai en vain les « riches plafonds »...) Oui, quarante-trois salles, où les tableaux se pressent le long des murs, sans un interstice !

1. Voir la *Revue* du 1^{er} juin.

Heureusement, ici, l'on peut, l'on doit même choisir avec sévérité : car le choix n'est pas tout fait, comme à l'autre Salon, où les toiles décidément mauvaises sont très rares. Je ne parlerai que des œuvres qui valent; — et je m'excuse d'avance si j'en omets. Remarquer tout ce qui est digne de remarque, dans ces salles interminables, dans ces *halls* qui sont des halles, est physiquement impossible.

M. Henri Martin, après des débuts difficiles, a fini par imposer à l'admiration des critiques — d'abord hésitants — et même du public — étonné encore, mais conquis — son talent très personnel et un peu paradoxal, qui, élargissant avec hardiesse la formule pointilliste, nous offre de vastes compositions peintes par toutes petites touches. Il nous a donné naguère un chef-d'œuvre, ces *Faucheurs* baignés de soleil qui marqueront une date dans l'histoire de la peinture contemporaine, et dont nous retrouverons, d'ailleurs, plus loin, signée de M. G.-H. Carré, une naïve réplique. *L'Étude*, panneau destiné à la Sorbonne, que M. Henri Martin expose, cette année, et qui fera partie du même ensemble décoratif, ne vaut pas les *Faucheurs*. Dans cette toile glorieuse, la manière du peintre et le sujet de la peinture se trouvaient merveilleusement d'accord : les menues taches de la couleur semblaient la vibration même de la lumière autour des paysans, par un jour torride, dans un pré bourdonnant de mouches et palpitant de parfums. Le paysage de *L'Étude* est sans doute un paysage méridional, mais plus fin, moins ardent que celui des *Faucheurs*; c'est un coin de Provence, au printemps, sous des oliviers argentés, devant une mer bleue entrevue à travers les branches. Les flèches du soleil y sont moins frémissantes, la lumière y repose plus sereine; et le tremblement de la couleur semble moins nécessaire. Tel coup de clarté sur un chapeau de paille est admirablement rendu par M. Henri Martin; mais les vêtements des personnages s'alourdissent sous le pinceau trop insistant, et certaines étoffes prennent un aspect trop rond, trop poli. Le manteau du personnage central, par exemple, a l'air d'être moins en drap gris qu'en grès rose. C'est là l'inconvénient de cette facture un peu uniforme, où tout est traduit de la même façon, sans que le procédé s'approprie à chaque objet.

Les choses y perdent leur individualité, irréductible pourtant. M. Henri Martin pourrait être défini un peintre panthéiste, dont le dieu serait la lumière, partout présente et partout identique à elle-même. — Aussi, lorsqu'il tente un portrait, comme celui de *Madame V...* placé juste en face de son grand tableau, M. Henri Martin peint-il une toile fort intéressante certes, mais sans détail étudié, et partant sans vie profonde. Sa peinture est essentiellement décorative.

Par contre, en ce genre, il est passé maître. Depuis Puvis de Chavannes, nul n'a su mieux que lui équilibrer les diverses parties d'une toile, en varier plus habilement les épisodes, et les faire concourir avec une simplicité plus savante à l'effet total. Bien qu'à un moindre degré que les *Faucheurs*, l'*Étude* atteste, chez M. Henri Martin, cette science éminente de l'harmonie. Les attitudes — un peu trop « penchées » — des jeunes gens qui entourent le maître, toutes diverses, sont toutes expressives ; et une atmosphère de recueillement ému, et, si l'on peut dire, de lumineux silence, se dégage de cette belle toile. Les étudiants qui l'auront sous les yeux, à la Sorbonne, pourront évoquer le début du *Phèdre* et la promenade de Socrate et de ses disciples au bord de l'Illissus. Et ils devront admirer avec quelle poésie M. Henri Martin, ayant à leur représenter l'*Étude*, a su moderniser et animer l'antique et froide allégorie.

Seul, le jeune homme adossé contre une colonne, à gauche, me semble appeler une réserve : ses vêtements paraissent empruntés au vestiaire où M. Jean Veber habille ses rapins ; et il s'appuie si lourdement au fût de la colonne que l'on ne laisse pas d'être inquiet pour la statuette de Minerve qui la domine.

Le maître, c'est M. Anatole France, qui, d'un doigt socratique, enseigne ses élèves barbus. En même temps qu'une belle scène, féconde en nobles et graves leçons, nos petits-neveux trouveront dans cette toile un portrait du grand écrivain, portrait approximatif parce que le modèle y est très interprété, mais qui préside heureusement, et qui devait présider à cette peinture où la vie moderne est stylisée.

M. Jean-Paul Laurens, fidèle aux grandes compositions qui l'ont rendu célèbre, a brossé une vaste toile qu'il nomme *la*

Musique. Un Beethoven colossal l'emplit presque tout entière; et, sans doute, Beethoven est *presque* toute la musique, mais l'œuvre ne répond pas exactement au titre : son vrai nom serait plutôt *Apothéose de Beethoven*, ou même *Monument de Beethoven*. Oui, ce dernier nom conviendrait fort bien : car les qualités de ce tableau sont des qualités architecturales, — celles qui, d'ailleurs, avec le sens du dramatique, ont distingué de tout temps M. Jean-Paul Laurens.

Dans cette composition, c'est Beethoven que j'aime le moins. A force de vouloir faire un Beethoven surhumain, nos peintres le font inhumain. Celui de M. Jean-Paul Laurens se renverse avec un beau geste farouche, mais il est vraiment trop colossal, surtout pour les dimensions de la toile; et l'exagération de sa taille est encore accrue dans certains détails de son corps. Front haut, poitrine large, mains fortes, nous imaginons bien un Beethoven avec ces caractéristiques; — mais pourquoi lui prêter des jambes aussi énormes, et qui, venant en avant du tableau, sont grossies encore par la perspective? Ce sont les jambes de Louis XVIII. Qu'on nous montre un Beethoven titanique, soit, mais non podagre.

A ces déformations excessives, que nous notions déjà, à la fin du précédent article, dans l'*Ingres* sculpté par M. Bourdelle, il semble que l'influence de M. Rodin se reconnaisse, et que non seulement nos statuaires, mais nos peintres même, et non les moindres, soient hantés par le souvenir de son *Balzac*.

Mais tout ce qui entoure Beethoven, dans le tableau de M. Jean-Paul Laurens, est digne de son grand talent probe et ému, qui fait songer à un dramaturge romantique attardé en notre temps. Trop de cadavres peut-être, et de cadavres trop sanglants, dans la foule qu'emporte au-dessus de Beethoven le tourbillon de la musique : Beethoven nous parle moins de la mort, de la mort précise et physique, que de la grande tristesse vague et sublime que l'âme éprouve, aux heures où la vie fait silence en elle, à la pensée que tout doit finir un jour... Même dans la *Marche funèbre*, le funèbre est dans le sentiment plus que dans la vision suggérée; ce n'est pas un cadavre, un cadavre exact et personnel, qu'on voit en fermant les yeux, c'est plutôt un cortège magnifique et mélancolique, déroulé par les rues d'une ville pompeuse comme les appels des trom-

pettes, sous un ciel voilé comme le bruit des tambours. Moins encore Beethoven éveille-t-il en nous l'idée du sang. Là est d'ailleurs l'écueil de toute œuvre où une idée musicale est traduite picturalement. Les deux arts sont frères, mais frères ennemis. Je crois qu'on peut dire : *Ut pictura poesis*, mais non : *Ut pictura musica*.

J'ajoute que le reste de l'ensemble allégorique où est figuré le génie de Beethoven apparaît fort juste. J'aime beaucoup, en particulier, ce Napoléon qui galope dans le haut de la toile, comme s'il fuyait Beethoven irrité d'avoir voulu dédier la *Symphonie héroïque* au Consul qui a trompé sa confiance en devenant Empereur. La grande culture et le sens historique de M. Jean-Paul Laurens se retrouvent, dans tous ses tableaux, à des détails de ce genre. Et surtout il faut louer l'idée de cet orchestre qui se masse en lignes parallèles aux pieds de Beethoven. Je ne crois pas qu'on ait encore tiré un si excellent parti, dans une toile, de ce qu'on pourrait appeler l'*unanimité plastique* de l'orchestre. Annunzio, en son admirable *Triomphe de la Mort*, faisant allusion à l'orchestre caché de Bayreuth, parlait du « golfe mystique » ; ici c'est la mer sonore dont les hommes sont des vagues. Tous ces dos penchés symétriquement, avec, là-bas, le chef d'orchestre seul vu de face, et jailli au-dessus d'eux comme une lame plus haute incarnée dans un homme, forment un décor architectural, — je reviens à ce mot qui s'impose, — d'une très originale nouveauté ; cette idée est une vraie trouvaille.

« Et la peinture ? » dira-t-on : car, dans tout ce qui précède, il n'est question que de la composition et du dessin. La peinture ? D'une tonalité bleuâtre, plus bronzée au bas de la toile, plus azurée dans le haut, avec des touches rougeâtres, çà et là, qui la dramatisent, elle contribue pour sa part à l'effet de l'œuvre. Il est des peintres essentiellement coloristes, il en est d'autres qui excellent dans l'ordonnance d'un ensemble ; de même qu'il est des poètes à épithètes, et d'autres à phrases. Ceux-là nous donnent plus de plaisir soudain, ceux-ci plus de joie méditée. Seuls, les très grands possèdent l'un et l'autre don. M. Jean-Paul Laurens ne trouve pas toujours d'adjectifs somptueux ou exquis, mais il sait mener une idée de bout en bout avec une forte syntaxe.

Mademoiselle Dufau expose, à ce Salon, l'œuvre la plus importante qu'elle ait encore donnée, et la plus ambitieuse peut-être qu'ait tentée une femme « depuis qu'il y a des femmes, et qui peignent... » Il convient d'abord de saluer ce magnifique effort. Où sont les temps où les femmes décoraient minutieusement des tabatières, et où, à de très rares exceptions près, toute leur audace s'élevait au portrait, lequel était presque toujours un portrait d'enfant? Mademoiselle Dufau s'est hardiment attaquée au genre de peinture le plus difficile, à l'allégorie moderne. Que dis-je? dans un de ses deux tableaux, elle a essayé de représenter l'immatériel et de peindre l'invisible. C'est là, du reste, que, malgré des qualités indéniables, elle a échoué en partie.

Ses deux toiles sont des panneaux décoratifs destinés à la « salle des Autorités » à la Sorbonne. (En passant, félicitons-nous de la reconstruction de la Sorbonne, qui nous aura valu tant de belles ou charmantes décorations, de Puvis à Mademoiselle Dufau. La troisième République a été très bâtitresse; mais cette passion de construire n'eût-elle servi qu'à renouveler notre peinture décorative, on ne pourrait la déplorer.) L'un de ces panneaux a pour titre : « *Astronomie. — Mathématiques* ». L'autre : « *Radioactivité. — Magnétisme* ». Figurer l'Astronomie ou les Mathématiques est un jeu pour les élèves de l'École des Beaux-Arts : les antiques Muses ne sont pas faites pour rien! Il est déjà plus embarrassant de rajeunir le symbole, — ce qu'a su faire habilement Mademoiselle Dufau ; — pourtant la chose est encore relativement aisée, grâce aux vieux attributs professionnels de l'Astronomie ou des Mathématiques, qu'on peut placer discrètement près des figures modernisées. Mais pour symboliser la Radioactivité et le Magnétisme, ces puissances toutes récentes, pour les faire passer du Laboratoire, où nos savants commencent à peine à les capter, dans le domaine de l'Art, la région des plus vieilles acquisitions humaines, il faudrait un véritable tour de force, et, en dépit de tout son talent, Mademoiselle Dufau n'y a pas réussi.

Elle l'a si bien senti qu'à son titre général, « Radioactivité. — Magnétisme », elle a cru nécessaire d'ajouter, en un cartouche, un sous-titre, une explication qui d'ailleurs n'explique pas grand'chose : « Toutes les forces radiantes unissent pour

l'éternelle activité la matière pondérable et l'impondérable. » Que de glose pour un tableau, — et de glose embrouillée ! L'esprit se perd dans ces abstractions grandiloquentes : c'est un peu là du Curie à Pathmos.

Et la toile est aussi confuse que la glose. Je l'ai longuement regardée, avec le plus vif désir de comprendre, avec la meilleure volonté critique : je n'y suis point parvenu. Je vois bien — comment ne pourrais-je pas les voir ? elles tiennent presque tout le tableau — je vois bien deux figures gigantesques, une femme au corps puissant, accroupie sur une montagne à forme de volcan japonais, dont le faite disparaît dans les nuées d'un orage ; et, penché vers elle pour lui baiser les lèvres, un être ambigu, dont le corps semble bien d'un homme, mais dont hésite la face efféminée, qui rappelle Puvis par le front bas et Burne-Jones par le menton prominent. Mais qu'est-ce que cette femme, et qu'est-ce que cet homme ? Si les sexes des personnages correspondent au genre des mots, *elle* serait la Radioactivité, *il* serait le Magnétisme. Ou bien, *elle* serait la Terre, *il* serait le Ciel. Pourquoi ? pourquoi ?

Et qu'est-ce encore, dans le bas du tableau, que ce torrent qui descend en blanches cascades, et que longent à cheval, parmi des arbres aux frondaisons crémeuses, dans une atmosphère de légende médiévale, un chevalier et une « châtelaine », — qui est aussi « la femme nue » ?

Le sens de tout cela m'échappe. Il va sans dire que, si la composition du tableau paraît incompréhensible, la peinture, comme toujours chez Mademoiselle Dufau, a de rares mérites : le paysage est fouetté — c'est le mot — avec une verve riche, et le corps de la géante mystérieuse, toute signification allégorique mise à part, constitue un splendide morceau, un nu à la fois très solide et très séduisant, la plus savoureuse académie *modern-style*.

Mais, encore une fois, l'idée que veut traduire le tableau reste inintelligible. La distance n'est pas grande, de cet art qui a trop présumé de ses moyens, aux apocalypses facultatives des plus lointains rose-croix.

En revanche, l'autre panneau : « *Astronomie. — Mathématiques* », où Mademoiselle Dufau n'a tenté qu'une allégorisation

possible, est une fort belle toile. Et l'allégorie est là, non seulement réalisée, mais renouvelée avec bonheur. Je parlais tout à l'heure des attributs traditionnels des Muses ; il en est un que Mademoiselle Dufau a employé le plus ingénieusement du monde : c'est le triangle des Mathématiques. Elle l'a suspendu aux doigts d'une jeune femme, — peut-être un peu trop visiblement inspirée de Besnard, — qui rythme, en le frappant, la danse d'un couple ; et cette danse figure le mouvement des astres, dont les lueurs argentées se reflètent dans une eau taciturne... Oh ! sans doute, là même, nous constatons le péril de tout symbolisme qui n'est pas absolument clair ; l'esprit n'identifie pas tout d'abord ces figures, et, avec un peu de mauvaise foi, ou de bonne humeur, on pourrait voir dans cette femme au triangle, dans cet homme robuste et fruste, et cette coryphée ondoiyante, *la Franc-Maçonnerie faisant danser le Bloc et la Gauche*. Mais il faut bien faire quelque crédit à l'artiste ; et l'on ne peut rêver un couple d'une poésie plus gracieuse à la fois et plus forte que le couple qui représente, suivant la glose supplémentaire annexée au titre général du tableau, « l'échange égal des forces opposées créant l'équilibre et le rythme infinis ». Le corps de l'homme est peint avec une liberté toute virile (je n'y vois à reprendre que le pied droit, trop négligé, qui semble quelque peu un pied bot) ; et si les jambes de la femme se dérobent d'une manière un peu trop désordonnée sous sa blanche tunique, les plis de cette tunique ont un « fondu » exquis. Et tout le paysage, l'azur nocturne piqué d'étoiles, ce promontoire allongé qui fait proue dans une mer sereine, même ces arbres un peu *flous*, pareils à des flammes vertes retombantes, tout cela est d'un très bel artiste.

Parmi les autres grandes toiles, si nombreuses, — surtout dans la première salle, qu'on a appelée drôlement « la salle de récréation des Géants », — je vois encore à signaler un tableau de M. Guillonnet, représentant *la Garden-Party offerte à M. le Président de la République par le Conseil général du Lot-et-Garonne (Agen, 1906)*, sujet dangereux, dont l'auteur s'est tiré avec grand talent ; une toile allégorique de M. Zwiller, *les Arts vaincus par la Science*, qu'on pourrait définir « du Henner peint par Gleyre » ; un triptyque ému de M. Henri

Royer, *Devant la Grandè Mer* ; un *Christ* de M. Fernand Sabatté, bien noueux, mais assez tragique ; de M. Raphaël Collin deux vastes *Fragments de plafond* (que serait-ce si c'étaient des plafonds entiers !...) trop vaporeux et d'une poésje édulcorée ; enfin le *Chant du Départ*, — qui semble nommé ainsi par anti-phrased, car c'est la première toile aperçue à l'arrivée, — où M. Édouard Detaille a mis, une fois de plus, sa grande science de l'effet et son érudition militaire. Son immense tableau, peint tout entier en tons clairs, a une réelle harmonie, et de la ruée des soldats vers le spectateur se dégage bien le sentiment d'épopée qu'a voulu donner M. Detaille.

Contrairement à ce que nous constatons pour la Société Nationale, on trouve beaucoup de « nus » au Salon des Artistes français : ce ne sont que *Vagues* mollement posées sur la volute d'un flot en angélique, et *Baigneuses* aux corps de bonbon rose ou d'albâtre déliquescent ; mais je n'en ai vu aucun qui puisse retenir l'attention.... Si mes impressions m'ont trompé, j'en demande humblement pardon au « génie méconnu ».

Parmi les portraits, le premier que je crois devoir signaler est celui de M. Henri Rochefort, par M. Marcel Baschet. Avant de le voir, j'avais déjà remarqué, dans une des salles précédentes, deux fort beaux pastels du même peintre, reproduisant, l'un, la finesse souriante de M. Henri Lavedan, l'autre, la cordiale bonhomie de M. Moyaux. Simplicité de l'exécution, acuité de l'expression, les qualités ordinaires de M. Baschet se retrouvent, magnifiées, dans son grand portrait, l'un des meilleurs que nous ait donnés cet artiste, et le meilleur peut-être depuis celui de Manet, qui ait été fait du polémiste fameux. Ses yeux clairs, son teint bilieux, le toupet légendaire qui jaillit de son front comme une flamme de neige ; le vieux velours fané du fauteuil où il est assis ; son attitude même, plutôt d'attente que de repos, avec ces bras croisés qu'on sent prêts à se décroiser pour un geste nerveux, tout, dans cette effigie robuste et sobre, est magistral.

M. Patricot tient, en peinture, « la spécialité de blanc » ; il donne à cette couleur tour à tour des sécheresses agressives

et de caressants éclats. Il a peut-être exagéré, cette fois-ci, dans son portrait de mademoiselle J. P... Aussi l'a-t-il intitulé : *A l'Aube*. Mais son *Portrait de Fillette*, où son pinceau, parfois trop dur, s'est permis d'heureuses molleses, doit être rangé au nombre de ses bonnes toiles.

Très librement peints, aussi, et plus « poussés », sont les deux tableaux qu'expose M. Richard Miller, et qui méritent une mention toute spéciale. Dans son *Portrait des enfants Las-coux*, la figure de l'aînée offre à la fois une sûreté et une finesse de coloris admirables ; et, si le guéridon auprès duquel elle est assise semble peut-être un peu rouge, le vase japonais posé sur une table, au fond du tableau, bien qu'à peine indiqué, fait chanter ses couleurs avec une délicieuse justesse.

En regardant la seconde toile de M. Miller, plus jaune, et, paraît-il, déjà plus ancienne, on se dit qu'il a dû, lui, regarder beaucoup la salle Caillebotte au Luxembourg. La nationalité de l'artiste — il est né aux États-Unis — se reconnaît d'une façon inattendue, et d'ailleurs amusante, au type du vieux camelot, assis contre une colonne Morris, et qui a l'air d'un clown un peu trop anglo-saxon pour cette scène parisienne. D'autre part, il faut que le catalogue porte les mots : *Effet de nuit*, pour qu'on ne la situe pas tout aussi bien en plein jour. Mais l'ensemble de la toile est d'une élégance de tons, d'une délicatesse d'éclairage, qui l'apparentent aux meilleurs tableaux de l'impressionnisme, — cette école si grande en ses maîtres, et qui pourrait se nommer, d'un beau nom, le *réalisme poétique*.

Les toiles de M. Laszlo sont toujours parmi les plus intéressantes de cette Société. Son talent se plie avec une souplesse intelligente au sujet élu. Le *Portrait* qu'il nous offre de la *Princesse Louise de Battenberg*, d'une très agréable couleur dorée, a des fraîcheurs charmantes dans le visage ; et son *Portrait d'Alfred East* est d'une forte et virile simplicité.

M. Bordes nous a donné de meilleurs portraits que ceux de *Mademoiselle M. de S...* et de *M. Abraham Dreyfus*. Le premier surtout a quelque chose d'un peu aigre ; dans le second, les qualités de son pinceau se retrouvent davantage. La *Femme au voile gris* de M. Frédéric Lauth est d'une grâce charmante, et les portraits de M. Ferdinand Humbert se distinguent comme toujours par leur habile arrangement. Fort bien pré-

sentés aussi, le vivant *Portrait* de M. H. S... par M. Dawant, et celui de *Monseigneur Herscher, évêque de Langres*, par M. Gabriel Ferrier.

Il faut s'incliner avec un respect attendri devant l'éternelle jeunesse de M. Hébert, qui envoie deux portraits de femmes d'une bien jolie couleur. J'ai surtout remarqué, dans le *Portrait de Mademoiselle D. B...* par M. Cormon, des fleurs délicatement vaporeuses. Saluons aussi M. Bonnat, représenté, cette fois, par le *Portrait de Madame J. M...* et celui de M. *Daniel Guestier*, singulièrement énergique et large; M. Jules Lefebvre, qui nous apitoie sur une gracieuse *Abandonnée*; M. Antonin Mercié, qui, délaissant le ciseau pour le pinceau, nous montre une voluptueuse *Diane endormie*, dans un charmant paysage à la Corot; et M. Tony Robert-Fleury qui, en pleine célébrité, a si vaillamment rajeuni sa technique, et, dans son *Travail interrompu*, nous donne un portrait virginal d'une très fine lumière.

Voici, par contraste, des jeunes, et qui sont déjà d'excellents artistes : M. Déchenaud, dont les trois portraits ont beaucoup d'accent; M. Troncet, très sincère dans son propre portrait, d'une manière un peu sombre, mais solidement brossé; M. E.-B. Selmy, un peu brutal, mais plein de franchise dans le *Portrait de M. Eugène Lautier*; M. Laparra, qui représente *Mademoiselle Y.-J. L...* sur un joli fond de tapisserie, avec de beaux noirs dans le velours de la robe.

M. Jean-Pierre Laurens prête à M. Péguy un aspect un peu monacal; mais ce portrait, fort vivant, est peint avec une remarquable sûreté. Voici encore, dans le *Gouter*, de clairs *Portraits de Madame Ph. F... et de ses filles*, par M. Alexis Vollon, bien digne du nom qu'il porte; et enfin un très brillant début : le *Portrait de M. Frémiet* par son petit-fils, Emmanuel Fauré-Frémiet, dont c'est la première œuvre, et qui promet beaucoup.

Les tableaux de genre et les études de mœurs abondent au Salon des Artistes français. C'en est même une des caractéristiques principales : toutes les toiles anecdotiques, toutes les scènes d'histoire, tous les épisodes militaires qu'on peint en France semblent s'y donner tous les ans rendez-vous.

Malheureusement, la qualité ne répond pas à la quantité; lorsque nous aurons noté les *Deux Frères*, de M. Henri Brispot, le *Napoléon*, — *Soir de bataille, 1809*, de M. Louis-Henri Dupray, le *Don Juan et Zerline*, de M. Gustave Jacquet, et les gracieux *Petits Goélands*, de Madame Demont-Breton, je crois que nous en aurons dit tout ce qu'il y avait à en dire. Mais nous pouvons ranger encore sous cette rubrique les toiles qui ne sont à proprement parler ni de « grandes compositions », ni des portraits, ni des paysages; et, dans le nombre, il en est quelques-unes de remarquables : par exemple, la toile de M. Paul Chabas, *Sur la Rivière*, à la lumière à la fois douce et claire, et aux frissonnants reflets; le très poétique tableau, *Sous le Cèdre*, de M. Albert Maignan, le *Groupe d'Amis* de M. Mac-Cameron, tableau un peu « propagandiste » (les amis sont des buveurs d'absinthe hébétés par le « poison vert »), d'une peinture trop noirâtre; mais dont les figures sont assez puissamment caractérisées; la charmante toile de M. Paul-Albert Laurens, *Pierrot jaloux*, d'une couleur très fine et d'une spirituelle inspiration; le *Déjeuner sur l'herbe* de M. Gourdault et la *Conchita* de M. Georges-Bergès, qui, placés par un hasard ironique dans la même salle, crient avec ensemble : « Vive Manet!... » Puis le *Repas du Soir*, où M. Joseph Bail recommence, une fois de plus, avec un goût incontestable, ses habiles pastiches des maîtres hollandais; l'*Atelier Humbert*, par Mademoiselle Rondenay, d'une facture un peu brouillée, mais d'une adroite composition; un chemineau pittoresque et vrai, de M. Adler; *les Feuilles d'Automne*, de M. Léonce de Joncières, excellent portrait de femme dans un paysage évocateur; un *Parc abandonné*, de M. Maxence, dans sa manière à la fois un peu crue et un peu vernie; l'*Épave*, de M. André Dewambez, au décor très intelligemment planté; une *Fête sur l'Île*, de M. Sims, qui a regardé les Tiepolo, mais qui a le sens de la décoration... Et voici encore M. Rochegrosse, toujours studieusement épris de l'antiquité; M. Frank Craig, qui est l'Abbey de la Société des Artistes français; enfin les « Espagnols » : M. Vasquez, coloriste violent; M. Zô, observateur exact; M. Pascau, qui réunit en une seule toile quatre portraits de gens d'Église un peu isolés les uns des autres, mais d'un dessin attentif... Citons encore M. J. Cayron, dont le *Pardon*,

légèrement anecdotique, est une brillante étude de robes, et, ensemble, M. Avy et M. Etcheverry, dont les talents sont interchangeables.

Il y a relativement moins de paysages à la Société des Artistes français qu'à la « Nationale » ; mais, par contre, ils sont presque tous très grands, — trop grands !... Leur dimension fait moins songer à l'immensité de la nature qu'à l'importance de la médaille, pour laquelle ils ont été peints : on croit la voir monter à l'horizon de maint paysage, comme un autre soleil...

M. Paul Antin n'est pas un paysagiste, à proprement parler, mais ce que j'aime le mieux dans son triptyque, *les Fumées*, c'est justement le paysage, d'un fuligineux émouvant. On y sent l'espace, — et le charbon.

M. Harpignies — honneur aux anciens ! — continue à peindre des verdure avec verdure. Ses *Bords de la Royat (près Vintimille)* et ses *Environs de Bonny-sur-Loire* ont la suave robustesse et la belle ingénuité de ses meilleurs tableaux. *Le Soir*, de M. Guillemet, est une noble toile, très simple, très vraie, peinte d'une façon un peu sourde peut-être, mais je sais peu de paysages où l'eau soit frémissante d'aussi délicats reflets. M. Adrien Demont nous présente, cette fois-ci, des *Crépuscules* véritablement trop empourprés. Sans doute, il est parfois des couchants aussi rouges ; mais pourquoi choisir justement ceux-là, où la nature paraît s'être amusée à manquer de goût ? J'aime beaucoup plus les Pointelin, qui nous montrent toujours d'exquises *Échappées*. Les deux vues de Venise qu'expose M. Allègre sont peintes avec... allégresse ; on y trouve des touches fougueuses de couleur et de beaux chatoiements d'eaux mortes. Vénitien aussi, M. Franc Lamy, dont j'ai surtout goûté le *Quai des Esclavons*.

Le Temple de Junon Lacinienne à Girgenti, par M. Réalier-Dumas, semble trop une étude d'architecture : comparez à ce travail, d'ailleurs estimable, les temples de M. Ménard, si vous voulez mieux sentir encore ce que ce peintre-poète ajoute d'âme à ses paysages.

Je dois encore citer les toiles de MM. Cabié, Amédée et Paul Buffet, Georges Charpentier (une excellente marine),

Rigolot (une *Soirée d'Automne* trop violacée, mais un *Soleil levant dans la brume* très véridiquement moite), Gaston Brun (un *Soir après la Pluie*, où l'on sent bien la profondeur humide de l'air au-dessus des flaques froides) et Quignon, qui, dans son *Messidor*, trop grand pour trop peu de détail, masse avec des empâtements savoureux un champ de blé d'un or vraiment estival.

Enfin, si les portraits de fleurs ne nous offrent rien de particulièrement remarquable, j'ai noté en revanche deux natures mortes tout à fait belles : l'une, la *Tasse de Saxe*, de M. Bergeret, aux blancs à la fois épais et fins, l'autre, de M. Bompard, *Faïences anciennes de Perse et d'Asie Mineure*, avec des vernissés de poterie et des bleus harmonieusement divers, qui sont d'un maître.

*
* *

Et maintenant, saturés de peinture, ivres d'huile, redescendons vers la Sculpture, vers les marbres, les pierres et les plâtres, dont la blancheur monotone, à peine variée par des bronzes et quelques terres cuites, est soudain pour la rétine un repos délicieux. Ce n'est pas que déjà certaines torsions de gestes exagérées, certains enchevêtrements de formes inextricables ne fatiguent de loin notre regard ; mais quelques œuvres aussi lui donneront cette joie plénière que dispense la sculpture, l'art viril par excellence.

Trois surtout, que je veux mettre tout de suite hors de pair : — l'*Architecture*, de M. Landowski, — le *Victor Hugo* et le *Monument Trarieux*, de M. Jean-Boucher. — M. Jean-Boucher a représenté le Victor Hugo des *Contemplations* et de la *Légende*, le Victor Hugo, déjà héros et encore homme, de Guernesey. Ce n'est plus le « jeune maître » imberbe de David d'Angers, que Barrias a eu la si malencontreuse idée de reproduire dans son hétéroclite apothéose, et qui, pour nous, n'a vraiment rien de Victor Hugo. Ce n'est pas encore le vieillard auguste, le Père ou même le Grand-Père du Verbe, que M. Rodin a si majestueusement figuré à deux reprises, dans son buste fameux et dans son monument encore inachevé. C'est un homme en pleine maturité, au front déjà raviné de rides, mais au corps

plein de force, l'homme « à la jambe de prince » que, dans ses charmants souvenirs de Guernesey, nous a décrit ici même M. Paul Stapfer. Et c'est un homme, sinon d'aujourd'hui, du moins d'hier, vêtu à peu de chose près comme ceux de nos jours, voire « mis comme un paysan », — ainsi qu'il le dit dans une pièce des *Contemplations*, — mais comme un paysan farouche et superbe. Dans la longue série des effigies de Victor Hugo, celle de M. Jean-Boucher aura une place à part, une place qui jusqu'à présent était à prendre.

Debout sur son rocher, un grand coup de vent dans son lourd manteau envolé derrière lui, la jambe droite posée sur une pierre, la gauche arquée solidement sous les plis du pantalon que plaquent les souffles du large, sa vigoureuse épaule arc-boutant contre eux tout le poids d'un torse obstiné, une main tenant un vaste chapeau et un bâton rustique, l'autre main dans la barbe touffue, la tête un peu inclinée, les yeux creux sous les sourcils en broussaille, et légèrement obliques, — comme il arrive souvent lorsqu'on réfléchit et qu'on regarde fixement quelque chose qu'on n'aperçoit pas; — tel est le Victor Hugo qu'a vu M. Jean-Boucher, et que nous reverrons désormais en pensée, avant qu'un carrefour de la cité ou un rond-point de nos parcs le dresse devant nos prunelles, au lieu qu'il mérite.

J'ai fort aimé aussi le *Monument Trarieux* du même artiste. Si la Justice accoudée contre le socle semble un peu, non pas conventionnelle, mais prévue, — en revanche l'*Ouvrier* qui lui fait pendant est, en son énergie trapue, admirablement vrai. Et une petite fille, que guide vers le monument une femme à la mantille un peu trop espagnole, nous rappelle que M. Jean-Boucher, en même temps qu'il se hausse à la force, garde la grâce.

Dans l'*Architecture*, M. Landowski n'a que de la force; mais il n'a voulu avoir que de la force, et il en a beaucoup. Son œuvre, taillée dans une pierre brune qui lui donne un aspect déjà antique, et comme une couleur de ruine, révèle une extraordinaire décision. Au lieu de nous montrer, sous le prétexte que le mot Architecture est du féminin, l'habituelle Muse un peu matrone que tant d'autres auraient campée devant un mur plat avec un compas et un fil à plomb en mains, il a

délibérément assis, au sommet d'une voûte cyclopéenne, dans la pose de la fatigue et de la méditation, l'Architecte lui-même, artiste encore près de l'ouvrier, au corps colossal fait pour remuer ces blocs énormes, mais à la tête pensive, et triste vaguement, comme toute figure d'intellectuel, avec un large front sous lequel on sent que l'idée ordonne les pierres. Certes l'œuvre de M. Landowski dénote un effort trop visible vers le gigantesque; mais, un peu démesurée, elle reste simple cependant. Ce qu'elle a de fruste dans l'exécution s'accorde avec le sujet traité; et le geste, par exemple, du bras droit qui s'abandonne sur la jambe puissamment repliée, est magnifique.

Cette allégorie de l'Architecture devait, d'ailleurs, cette année, se dresser au Salon des Artistes français : car plus que jamais y abondent les grands monuments où la part de l'architecte est presque égale à celle du sculpteur. Il en est de prodigieux par leurs dimensions, et qui encombrant inutilement le hall pourtant si vaste du Grand Palais, au détriment des œuvres moindres, mais meilleures; — tel, entre autres, de M. Belloc, un *Monument au général de La Moricière pour la ville de Constantine*, immense boursofflure de bronze où l'œil, d'abord confondu de stupeur, finit par distinguer des détails d'un comique irrésistible, comme ce zouave qui, du vent de son clairon, semble rafraîchir les pieds du général victorieux, sans doute un peu échauffés par l'assaut final.

Heureusement, il en est d'autres : je citerai le *Monument Édouard Barbey*, de M. Sicard, où cet excellent artiste n'a pu animer la figure de M. Barbey, mais s'est rattrapé dans les groupes du bas, traités avec un réalisme savoureux; — (du même, signalons une belle *Nuit*, qui rappelle un peu trop la *Nature se dévoilant*, de Barrias, mais dont les formes amples ont été modelées amoureusement); — le *Monument à Jacquard*, de M. Marius Roussel, aux intéressantes figures allégoriques; le monument, intime comme il convient, d'*Eugène Manuel*, par M. Gustave Michel; le *Monument de Jules Verne*, par M. Albert Roze, avec des enfants joliment posés, et celui d'*Alphonse Allais* par M. Paul Chevré.

C'est parmi les « grands monuments » qu'il faut sans hésitation classer les deux titaniques hardes, *Cerfs et Biches*, de M. Gardet. Pour le prochain Salon, nous n'attendons pas moins

de son ciseau, d'ailleurs puissant, que le « portrait en pied » et grandeur nature du *Diplodocus* récemment offert à la France par M. Carnegie. « Monumentales » aussi, les deux nobles *Figures allégoriques* en bronze doré que M. Frémiet destine à la place du Carrousel, de même que *le Temps et le Génie*, à la fois emphatiques et minutieux, de M. Ségoffin.

« *Paulo minora...* » Voici une *Fille prodigue*, de M. Verlet, peut-être callipyge à l'excès, mais qui ploie un très joli dos ; un *Printemps*, de M. Desruelles, qui dresse auprès d'un taureau un peu massif une jeune fille adorablement candide ; un *Baiser à la Source*, de M. Coutheillas, où le vague d'une main entrevue sous la transparence de l'eau fluide est exquisement rendu ; un *Prince Albert I^{er} de Monaco*, très ressemblant, de M. Denys Puech ; un *Adam et Ève* un peu confus, mais agréables, de M. Terroir ; un très vivant *Panneautage de Chevreuils*, par M. Édouard Mérite ; les beaux *Chiens courants*, de M. Perrault-Harry ; enfin d'originales *Roses* en bronze de l'excellent statuaire qu'est M. Roger-Bloche.

Et, parmi les bustes, il faut noter un suave *M. Fallières*, de M. Carlès, — « buste officiel », — un *Saint-Saëns* prodigieusement vrai, de M. Marqueste, un très fin *Berthelot* de M. Bernstamm, un charmant buste en plâtre de *Madame Muller y Alberro*, par M. Pierre Muller, et une délicieuse *Étude de Jeune Femme*, en chêne, de M. Léon Morice, devant laquelle on regrette que nos statuaires aient presque entièrement abandonné la sculpture du bois, cet art si français.

Enfin un coup d'œil trop bref, sans doute, jeté sur les Dessins, Cartons, Gravures, etc., m'a permis d'apprécier, entre autres, avec les pastels de M. Marcel Baschet déjà nommés, deux charmantes illustrations de M. Raphaël Collin pour les *Chansons de Bilitis*, un *Canal à Dordrecht*, de M. Gustave Fraipont, deux aquarelles de M. Luigi Loir, qui nous communique toujours si bien « le frisson de Paris », de solides dessins de MM. Henri Royer et Fernand Sabatté, les deux gravures magistrales de M. Achille Jacquet, de belles eaux-fortes de M. Julien Tinayre, et les lithographies savoureuses de M. Léandre, surtout le *Portrait de Femme* et le *Portrait d'Anglada*.

*
* *

Je sors du Grand Palais, exténué, sentant monter à mon front l'insidieuse migraine, et, l'avouerai-je, presque attristé après avoir vu tant d'œuvres d'art. Trop est trop ; et le sage était ce peintre qui n'allait jamais regarder au Louvre qu'un seul tableau à la fois.

Un vrai soir, un soir charmant de mai, se pose tendrement sur le tumulte de Paris ; dans un vrai ciel délavé par la pluie récente, une vraie flaque d'azur semble rêver au-dessus des nuages ; et je m'étonne de voir dans les rues de vrais hommes et de vraies femmes. Que la nature et que la vie sont belles, au sortir d'un Salon !

Ne nous y trompons pas cependant, et ne soyons pas ingrats par excès de fatigue : cette joie de contempler ainsi les choses réelles, c'est à l'Art, en grande partie, que je la dois. Si je suis ému devant ce soir de ville, c'est sans doute parce que sa grâce et son pathétique doivent obscurément toucher le plus humble des passants ; mais c'est aussi parce que de grands artistes, depuis de longs siècles, ont senti et traduit la douceur nuancée d'un ciel crépusculaire, le frisson des jeunes verdurees sur les arbres printaniers, l'agitation même d'une cité à cette heure fiévreuse, et surtout l'infini épars dans les visages humains. Leur vision s'impose à moi, en ce moment : ils ont accru la réalité en accroissant l'âme des hommes ; ils ont été, chacun à sa façon, des *catégories* du beau.

Et c'est pourquoi nous ne devons pas nous lasser de chercher tous les ans s'il ne nous en serait pas né un, par hasard, ou si ceux que nous possédons continuent heureusement leur fonction sacrée. Et c'est à quoi répond, chaque printemps, dans chaque journal ou chaque revue, le compte rendu des Salons. Cette idée, qui soudain séduit en moi le poète, en lui faisant comprendre l'importance de la plus simple tâche dans l'ensemble des choses, augmente encore la crainte qu'avouait au début de cette longue étude le critique d'art occasionnel ; je sens davantage la hardiesse de l'entreprise, — que j'ai essayé de racheter par une application sérieuse et par une entière bonne foi.

QUESTIONS EXTÉRIEURES

LA TRIPLE ENTENTE

Le voyage de M. Fallières à Londres, les voyages en Russie d'Édouard VII et de M. Fallières, la visite annoncée pour l'automne de Nicolas II à Londres et à Paris marquent le début d'une ère nouvelle où la Triple Entente pourra faire à la Triple Alliance le plus courtois, mais aussi le plus symétrique des vis-à-vis. A cette Triple Entente, depuis sept ou huit ans, tendaient les espoirs, puis les efforts de notre diplomatie. Quand M. Delcassé arriva au pouvoir le 29 juin 1898, nos hommes d'État étaient partagés en deux camps, les « Anglais » et les « Russes », — tels autrefois, dans les classes des Jésuites, les « Romains » et les « Carthaginois ». Mais les « Russes » l'emportaient de beaucoup. La plupart de nos diplomates ne voyaient que par les yeux du Tsar; c'était l'infime minorité qui parlait avec regrets de l'ancienne alliance anglaise. Dans notre Parlement, les coloniaux faisaient la loi : l'entente avec la perfide Albion ! s'il fallait un complément à l'alliance russe, la majorité eût encore préféré quelque marchandage avec Berlin.

M. Delcassé lui-même, à ses débuts, n'était peut-être pas hostile à cette conception allemande : de 1898 à 1903, les bons tours de la diplomatie bismarckienne devaient l'en guérir tout à fait; dès 1899, pourtant, quelques mois de ministère et l'incident de Fachoda lui avaient donné la preuve que la Double Alliance devait chercher plutôt la neutralité, sinon l'amitié anglaise. Les diplomates accueillirent de leurs

railleries les projets de ce journaliste : réconcilier Rome et Carthage; marier l'éléphant à la baleine! Toutes les comparaisons des « sphères » diplomatiques y passèrent. Les zélés patriotes soupçonnaient quelque trahison, quelque complot contre l'alliance russe et contre la sécurité nationale : M. Delcassé était vendu à l'Angleterre. Les plus indulgents plaidaient la naïveté de ce politicien, que ses préjugés de radical inclinaient vers l'alliance des deux nations parlementaires. Les plus sages ne voyaient qu'obstacles ou périls : en fait, de 1898 à 1901, de la nomination de M. Delcassé à l'avènement d'Édouard VII, la rivalité anglo-russe en Asie et l'intimité anglo-allemande en Europe semblaient, pour des années encore, deux éléments essentiels de la politique mondiale. Brusquement, en 1901, l'intervention d'Édouard VII vint tout changer : de 1901 à 1905, par la collaboration de Paris et de Londres, de 1905 à 1908, par l'habileté de Londres surtout, ce rêve de Triple Entente devint une réalité.

Mais on doit rendre justice à chacun : quelles qu'aient été en cet ouvrage la grande part des hommes d'État français, surtout de MM. Loubet et Delcassé, et la part plus grande encore d'Édouard VII et de ses deux ministres, lord Lansdowne et sir Edward Grey, ce n'est ni aux uns ni aux autres que revient le premier mérite.

Le premier ouvrier de la Triple Entente fut M. de Bülow, ministre des Affaires étrangères de juin 1897 à octobre 1900, puis chancelier de l'Empire, directeur depuis onze années de la politique allemande.

*
* *

Quand M. de Bülow succéda *par intérim* à M. de Marschall en juin 1897, il n'était bruit dans la presse européenne que de la grande coalition du Continent contre l'Angleterre. Depuis deux ans, les idées bismarckiennes dirigeaient à nouveau la politique de Berlin. Aux cinq années « anglaises » du régime Caprivi (1890-1895), avaient succédé les années « russes » du régime Hohenlohe : le télégramme au président Krüger en janvier 1896 avait été le congé solennel à l'amitié de Londres;

gagner l'amitié de Pétersbourg et, par le Tsar, la direction de la Double Alliance semblait être le nouveau but.

Contre l'Angleterre, détentrice de l'Égypte, surveillante acariâtre du Touat, du Niger, de l'Abyssinie, du Siam et du haut Mékong, la France de M. Hanotaux (mai 1894-juin 1898) semblait prête à partir en guerre. Contre les menées de l'Angleterre, amie des Crétois, des Arméniens, des Macédoniens, de tous les trouble-fête de la paix levantine, la Russie de M. de Lobanof (janvier 1895-août 1896) avait négocié déjà l'entente austro-russe « pour le maintien de la paix et du *statu quo* ». Tournant désormais vers ses frontières asiatiques, vers la Perse, vers la Chine, vers la Corée, ses projets de chemins de fer et ses espoirs de mer libre; fondant la Banque russo-chinoise (juillet 1895); obtenant le Transmandchourien (septembre 1896) et le protectorat effectif de Séoul (juillet 1896) : Pétersbourg avait besoin de cette paix levantine, quand bien même l'écrasement du royaume grec sous l'invasion turque et l'anéantissement des chrétientés d'Arménie et de Macédoine sous le massacre hamidien en seraient la rançon.

La Russie ne pouvait pas trouver un meilleur garant du *statu quo* balkanique, un protecteur plus énergique du Sultan, qu'en cette Allemagne, dont les généraux venaient de conduire les armées turques en Thessalie (mai 1897). Pour l'exécution du « grand projet » des Français sur l'Égypte, Pétersbourg ne pouvait pas, non plus, offrir à Paris de meilleur associé que cette Allemagne encore : la diplomatie allemande, disposant du Turc, assurerait aux réclamations françaises le juridique prétexte d'une revendication du suzerain; les rails allemands, atteignant déjà Koniah et, par-dessus le Taurus, tendant vers les voies syriennes, assureraient contre le Canal la même mobilisation turque que contre la Grèce.

Dès 1895, dans les affaires asiatiques, pour le salut de Pékin et de l'autre Homme Malade, contre les ambitions japonaises et l'annexion de Port-Arthur, contre ces Anglais de l'Extrême Orient, le syndicat franco-russo-allemand avait fonctionné : le beau succès de Simonoseki présageait un pareil recul des usurpations britanniques, le jour où ce même syndicat fonctionnerait en Europe et dans le monde entier.

En mai 1897, les journaux du Continent répétaient les

exubérantes prédictions qu'inspiraient à la *Novoïe Vremia* les condoléances de Guillaume II, après la catastrophe du Bazar de la Charité :

La situation politique devient telle que la France aurait grand avantage, dans son intérêt propre, à maintenir les meilleures relations possibles avec le cabinet de Berlin, qui a définitivement reconnu que le lien amical, existant entre la République et la Russie, a rendu impossible la réalisation des arrière-pensées qui ont présidé autrefois à la constitution de la Triple Alliance.

L'empereur Guillaume II a donné, depuis l'automne dernier, beaucoup de preuves que l'idée d'un rapprochement avec la Russie et la France lui sourit beaucoup. Ce rapprochement aurait pour but de régler les conflits de l'Orient et surtout de résister, de concert, aux projets de l'Angleterre, tels que les indiquent les agissements britanniques dans la question d'Orient et son attitude provocatrice à l'égard des républiques sud-africaines.....

« Lien amical entre la République française et la Russie », disait encore la *Novoïe Vremia* : le grand mot d' « alliance » n'avait pas été prononcé; mais M. Félix Faure préparait son voyage d'août 1897 pour étonner le monde de ce verbe fatidique. Pétersbourg accordait volontiers cette satisfaction à la vanité française, en n'y mettant qu'une condition : avant de recevoir M. Félix Faure (23-26 août), le Tsar recevait Guillaume II et le nommait amiral de sa flotte (7-11 août); aux quatre jours de fêtes et de toasts franco-russes, on donnait pour préliminaires quatre jours de fêtes et de toasts russo-allemands et, si Nicolas II et M. Félix Faure proclamaient « l'alliance », Nicolas II et Guillaume II, invoquant les « relations traditionnelles et intimes qui existent entre les souverains et les deux empires et qui reposent sur des bases inébranlables », se promettaient de marcher « unis, suivant la même route ».

Sur quelle route le nouvel amiral de la flotte russe guiderait-il son compagnon? En janvier 1896, Guillaume II avait lié son honneur et les intérêts de son peuple à la sauvegarde de l'Afrique et à l'indépendance des républiques boers. Le fameux télégramme au président Krüger n'avait pas arrêté l'avancée de Cecil Rhodes. Aussi, dans le *Militaer Wochenblatt* de Berlin, le baron de Luettwitz étudiait les anciennes tentatives d'invasion en Angleterre, celle de Boulogne en

particulier, et concluait que, depuis l'échec de Napoléon, tout était changé au détriment des Anglais : le canal de Kiel, facilitant la jonction des flottes française et russe, mettait Londres sous le coup d'un débarquement. Les journaux russes disaient pareillement que la « liberté des mers » était liée à la liberté de l'Égypte et que l'avenir de l'Allemagne, puissance maritime, allait se décider : ou la rivalité ouverte avec l'Angleterre et le succès, grâce à l'appui de l'Europe continentale ; ou la solitude et les protestations impuissantes contre la tyrannie anglaise. D'après les journaux anglais, le projet de Guillaume II était réellement d'unir la France, la Russie et l'Allemagne : sans doute les provinces annexées étaient un sérieux obstacle ; mais la moindre rétrocession de territoire pouvait apaiser la majorité des Français, qui n'avaient plus de haine véritable que pour l'Angleterre. Et les stratèges de la presse française exposaient déjà le rôle de la France dans la prochaine guerre anglo-allemande : les plus modérés posaient en principe que, de toutes façons, nous regagnerions au moins la Lorraine¹.

Le voyage à Pétersbourg en août 1897 avait été le début de M. de Bülow « intérimaire » : il avait *de visu* constaté la fascination que Guillaume II exerçait sur l'esprit et le cœur de Nicolas II, et quelle prise commode sur la politique russe pouvait offrir à la chancellerie de Berlin cette incompréhensible, mais indiscutable puissance. De 1897 à 1907, durant dix années, malgré les incidents et les déboires, le charme continue d'opérer : c'est aux conseils de Guillaume II que Nicolas recourt dans tous ses embarras, aux consolations de Guillaume II, dans chacune de ses détresses. En août 1907, trois semaines avant de signer l'accord anglo-russe (31 août), le Tsar vient encore à Swinemünde passer quatre jours (3-6 août) auprès de son ami, lui parler du « prix qu'il attache à la continuation des rapports de parenté et d'amitié traditionnels, qui ont constamment été un lien étroit entre leurs deux maisons et leurs deux pays ».

Sur les décisions de Pétersbourg, l'accord austro-russe, préparé en août 1896, signé en avril 1897, donnait à la

1. Voir là dessus *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1897, I, p. 430 et 561 ; II, p. 177, 243 et 401.

chancellerie allemande une autre prise, plus forte encore. Cet accord pour le maintien du *statu quo* balkanique était l'indispensable condition de toute entreprise russe en Asie : que Vienne cessât de le respecter, et la Russie était obligée sur-le-champ de revenir à ses Slaves et à ses Orthodoxes, d'abandonner ses Corée et Mandchourie lointaines, de sacrifier toute sa mise de jeu en Extrême-Orient. De 1897 à 1907, durant dix années, cet accord subsistant conservera la même valeur aux yeux des Russes. Ils ne s'aviseront d'en mesurer les effets désastreux que le jour où, la guerre russo-japonaise, puis l'accord anglo-russe ayant mis un terme momentanément à leurs chevauchées asiatiques, les déclarations du baron d'Aehrenthal (28 janvier 1908) les ont enfin persuadés que leur clientèle slave des Balkans peut leur être enlevée par la descente autrichienne vers Salonique.

Les onze années de l'accord austro-russe (avril 1897-janvier 1908) coïncident avec les onze années de politique mandchourienne ; c'est aussi la période où les deux conjoints de la monarchie austro-hongroise, ne pouvant signer leur Compromis régulier, vivent en union libre, toujours à la merci d'une querelle, toujours sous le risque d'une rupture. Berlin, qui peut se faire l'honnête courtier dans toutes les frictions de l'accord austro-russe, peut imposer, plus facilement encore, sa médiation quotidienne dans le ménage austro-hongrois : depuis trente ans, c'est en Berlin que les Hongrois, véritables auteurs de l'alliance austro-allemande, mettent leur confiance. Vienne tient donc Pétersbourg par les Balkans : Berlin tient Vienne par la Hongrie. Durant les onze années de l'accord austro-russe, si le comte de Goluchowski peut, sans Compromis, préserver l'unité de la double monarchie, c'est que, fidèle sujet de son empereur François-Joseph, il est aussi le fidèle serviteur, le « brillant second » de « son » autre empereur Guillaume II.

En septembre 1897, le second voyage de M. de Bülow « intérimaire » avait été pour lui faire toucher du doigt cette situation si favorable à l'hégémonie allemande. A Budapest, où François-Joseph recevait une bombe, Guillaume II, couvert de fleurs par les dames de la halle, restait « confondu de tant d'amour et de tant de cordialité ». Durant les dix

jours qu'il passait chez ses fidèles Hongrois (10-21 septembre), c'est lui qui semblait donner le mot d'ordre et leur présenter le souverain qu'il daignait recommander à leur obéissance.

Comme pour compléter cette revue de ses chances, en septembre 1897 M. de Bülow avait vu arriver en Allemagne le roi et la reine d'Italie; aux grandes manœuvres de Francfort-sur-le-Mein (4 septembre), il avait entendu Humbert et Guillaume II célébrer « l'inébranlable » Triplice. De ce côté, sans doute, on devinait quelque hésitation à s'engager dans une politique anti-anglaise. L'amitié de l'Angleterre n'est pas seulement une tradition de la monarchie piémontaise; c'est, encore plus, un besoin vital de l'Italie unifiée.

Après quatorze siècles de partages et de tyrannies étrangères, les Italiens rendus à l'indépendance et à l'unité savent — leur douloureuse histoire est là pour le leur rappeler sans cesse — que deux périls menacent la vie de leur nation. Les armées du Continent peuvent brusquement tomber dans leurs plaines du Pô, dont le soleil, les récoltes, les vignes et les femmes ont toujours attiré le Barbare d'outre-monts : c'est comme assurance contre ce risque continental que l'Italie accepte la Triplice, malgré le dur sacrifice de Trente et Trieste maintenues sous le joug autrichien. Les flottes de la Méditerranée, tout pareillement, assiègent l'Italie centrale et méridionale, qui, de Gênes aux derniers caps de la Pouille et de la Sicile, s'allonge en îles et presque îles, sous le canon du maître de la mer. Durant quatorze siècles, tandis que d'Odoacre à Napoléon et Metternich, Milan était sous la griffe des conquérants continentaux, les Deux Siciles, de Genséric à Nelson et aux Bourbons de Naples, étaient sous la tyrannie ou la rançon des thalassocrates. C'est contre ce risque maritime que l'Italie unifiée s'attache à l'assurance anglaise.

En septembre 1897, pourtant, quelques journaux italiens prêchaient la croisade contre l'ingérence britannique; d'autres au contraire conseillaient à leur gouvernement de quitter la Triplice plutôt que de rien faire qui pût troubler l'intimité avec Londres. De ces deux partis, lequel l'eût emporté auprès de l'opinion? M. de Bülow, ancien ambassadeur à

Rome (1893-1897), savait combien l'intimité anglo-italienne avait souffert des aventures abyssines. Pour le service des commodités de l'Angleterre en Égypte, les Italiens étaient allés aux gouffres financiers de Kassala et de Massaouah, au désastre militaire d'Adoua (mars 1896). Durant l'été de 1897, l'Italie discutait encore le règlement de frontières, que Menelik imposait au major Nerazzini (mai 1897), et l'évacuation de cette place de Kassala, dont M. di Rudini rejetait enfin le fardeau sur l'armée anglaise. La chute de M. Crispi ayant rétabli quelque cordialité dans les rapports avec la France, le secours de la flotte anglaise ne pouvait plus apparaître indispensable contre cette menace de Toulon et de Bizerte, dont on avait rebattu, durant quinze années, les oreilles de la nation. Entre Paris et Rome, Pétersbourg essayait sa médiation; le futur Victor-Emmanuel II venait d'épouser une princesse monténégrine (octobre 1896) :

L'évacuation de Kassala par les Italiens, — écrivait la *Novote Vremia* en mai 1897, — est une nouvelle et sensible défaite pour l'Angleterre. En recouvrant sa liberté d'action vis-à-vis de la Grande-Bretagne, l'Italie pourra maintenir de bonnes relations avec la Russie et la France sans sortir de la Triple Alliance. En outre, dans le cas très probable où les intrigues continuelles de l'Angleterre amèneraient les autres puissances à reconnaître la nécessité d'un « accord continental », dirigé contre la Grande-Bretagne, l'Italie pourrait jouer dans cette combinaison un rôle très important et extrêmement flatteur, dont les résultats compenseraient, et bien au delà, la perte du plateau abyssin¹.

Mari d'une Italiennè, dont la mère porte le nom d'un des grands patriotes italiens, M. de Bülow ne pouvait être soupçonné à Rome de mauvais desseins contre la patrie de Minghetti : dans le désarroi où les souvenirs et conséquences d'Adoua tenaient encore l'opinion, M. de Bülow pouvait avoir sur le choix d'une alliance l'influence décisive.

Une autre prise sur Rome s'offrait à lui. Dans la Méditerranée, l'Italie n'avait pas été seule conquise à l'influence anglaise : tandis que Berlin organisait sa Triplice contre nos revendications continentales, Londres nouait avec l'Espagne et l'Italie

1. Cf. *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1897, I, p. 432.

une sorte de Triplice maritime contre nos réclamations méditerranéennes. Or, en 1897, l'Espagne n'avait plus confiance dans la force britannique pour défendre ses colonies contre les États-Unis et le Japon, dont elle sentait déjà les approches. Le gouvernement de Madrid, tout occupé de ses querelles parlementaires, ne voulait pas prévoir de si lointains périls; mais aux opposants de droite et de gauche, l'adhésion à la Double Alliance paraissait la seule garantie désirable : la Russie, toute-puissante alors dans le Pacifique, entraverait la descente des Japonais sur les Philippines; la France avait dans ses Antilles les mêmes raisons de craindre une descente américaine que les Espagnols à Cuba ¹.

En admettant que le gouvernement fût toujours entiché de l'Angleterre, les sentiments des plus anglophiles pourraient-ils longtemps résister aux criailles et campagnes de presse pour « la liberté des mers », à l'évocation de Gibraltar, forteresse anglaise sur terre espagnole et sur ce détroit qui devrait unir Ceuta espagnole à Cadix espagnole, les deux Espagnes d'Afrique et d'Europe?... Mais dans un autre détroit méditerranéen, qui devrait unir aussi les deux Italies de Sicile et de Tripolitaine, Malte est une autre forteresse anglaise, que la « liberté des mers » devrait rendre aux Italiens.

* * *

Nommé ministre des Affaires étrangères à titre définitif le 28 octobre 1897, M. de Bülow pouvait donc se flatter d'avoir en mains, pour le grand jeu de l'hégémonie allemande, plus d'atouts, et de bien plus beaux, que n'en avait jamais eus Bismarck, même aux jours de sa toute-puissance, — et c'est plaisir d'imaginer ce que Bismarck eût tiré de ce jeu.

Le seul risque était peut-être l'impatiente anglophobie du gouvernement français. On pouvait craindre que Paris ne voulût brusquer la partie et, trop tôt, exiger la mise en branle de cette Ligue du Bien Continental. En cet été de 1897, on annonçait la prochaine jonction sur le Haut Nil des deux missions Marchand et de Bonchamps : en toute hâte, les Anglais

1. Cf. *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1897, II, p. 371.

poussaient leurs rails vers Berber et préparaient la reprise de Khartoum. Le général Kitchener arriverait-il à Fachoda avant que les Français eussent opéré leur jonction et installé leur ligne de postes, de l'Abyssinie au Congo, d'Obock à Libreville? et si Kitchener arrivait trop tard, essaierait-il de rompre cette barrière? et s'il l'attaquait, la France ne réclamerait-elle pas de Pétersbourg, et Pétersbourg de Berlin, l'exécution des promesses relatives à l'Égypte? Repoussée, cette exigence de Paris amènerait la dissolution de la Ligue. Acceptée, elle forcerait l'Allemagne à marcher plus tôt qu'on avait escompté, sans les instruments de succès que l'on commençait seulement d'acquérir.

L'Allemagne commençait seulement d'acquérir une flotte véritable et l'outillage correspondant : le 27 décembre 1897, elle lançait le *Fürst Bismarck*, le premier cuirassé que ses chantiers eussent pu construire de toutes pièces et par leurs propres moyens. Le 28 mars 1898, le Reichstag allait voter à une très forte majorité les dépenses d'un grand programme naval; le 23 septembre 1898, à l'ouverture du port de Stettin, Guillaume II allait formuler la devise de l'Allemagne nouvelle : *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser*. Mais si « l'avenir était sur l'eau », le présent n'y était pas encore et les flottes anglaises auraient raison de la coalition continentale d'autant plus facilement que la hâte des Français en Afrique avait pour corollaire, à l'autre bout du monde, la hâte des Russes en Mandchourie et que cette hâte russe pouvait à plus brève échéance encore amener le choc avec l'Angleterre dans les eaux chinoises.

Tous les intérêts de Berlin lui commandaient d'activer la descente des Russes : plus tôt et plus avant la Russie aurait engagé ses deux bras dans l'engrenage chinois, et plus grande serait la liberté de l'action allemande, soit en Europe pour sa politique, soit en Chine pour son établissement colonial. Après les rêves de *deutschtums* américains, africains et turcs, c'est le rêve chinois qui désormais hantait les nuits et les journées du maître impérial : la Chine immense! la Chine inépuisable! la Chine gorgée de peuples, de houilles et de minerais! la Chine, débouché insatiable pour les usines et industries de toutes sortes dont on voulait couvrir le sol allemand! A peine M. de Bülow nommé, un incident donnait prétexte à l'inauguration de cette entreprise : deux missionnaires allemands

étaient tués en Chine (8 novembre 1897). Aussitôt : occupation allemande de Kiao-tchéou, entrée des Russes de Port-Arthur, apparition des Français à Kouang-tcheouwang.

Ainsi se reformait le syndicat des sauveteurs de Simonoseki. Ils s'installaient sans peine en leurs usurpations respectives. Mais ils ne pouvaient escompter, sans forces bien étalées, une paisible jouissance. Contre eux, le Japonais, dupe de Simonoseki, était tout prêt à s'allier avec l'Anglais, protecteur patenté de l'intégrité chinoise : dès le printemps de 1898, la menace de l'alliance anglo-japonaise obligeait les champions de la « liberté des mers » d'envoyer en Extrême-Orient le meilleur de leurs forces navales. Ils ne pouvaient songer à libérer en même temps la Méditerranée et le Pacifique. Il est vrai que la libération du Pacifique présentait le moins de dangers et le plus de profits à l'entente russo-allemande : les seuls intérêts et désirs de la France étaient directement engagés à la libération de l'Égypte.

Tout compte fait, cette surprise chinoise était donc un nouvel atout dans le jeu de M. de Bülow. Elle pouvait lui fournir, à l'occasion, le prétexte honnête de refuser, sans brusquerie, sans apparence de trahison ni de mauvais vouloir, toute demande des anglophobes de Paris à une trop prompte ou trop active collaboration dans l'aventure africaine. Si Paris prenait mal cette prudente abstention, qu'importait à Berlin ? Port-Arthur occupé mettait définitivement Pétersbourg dans l'impossibilité de toute politique européenne et Pétersbourg finirait toujours — pouvait-on croire — par ramener Paris au bercail de la Ligue continentale ? Dix années durant, cette occupation de Port-Arthur, en effet, et les luttes policières contre le brigandage mandchourien, puis les luttes diplomatiques contre les intrigues anglaises et américaines, les batailles ouvertes enfin contre l'intervention japonaise allaient livrer la diplomatie russe à l'ingérence continuelle de Berlin, et, par contrecoup, gêner ou même entraver toute l'action diplomatique de la France.

Tant de bonheur ne suffisant pas encore, une surprise française venait s'ajouter pour le joyeux avènement de M. de Bülow : l'affaire Dreyfus commençait (octobre 1897) ; durant quatre années (1897-1901), les Français, divisés par

cette guerre civile, allaient perdre toute envie d'aventures extérieures. En juin 1898, d'ailleurs, M. Hanotaux quittait les affaires avant que le heurt de Fachoda eût mis la France dans l'obligation d'exécuter ou d'abandonner le « grand projet ». Le successeur de M. Hanotaux, bien qu'il eût sa responsabilité dans l'organisation de l'aventure africaine, bien qu'il fût disposé, lui aussi, aux ambitions coloniales, était un disciple trop fervent de Gambetta pour tout sacrifier au seul désir d'abaisser l'Angleterre ou risquer la puissance de la nation, dans une lutte que la seule mégalomanie des coloniaux pouvait juger indispensable.

Le heurt de Fachoda se produisit (septembre 1898), sans que Paris songeât à réclamer la mise en branle de la Ligue continentale, sans même que Paris voulût accepter les offres que Pétersbourg lui fit alors d'une diversion contre l'Inde. Après avoir attisé et utilisé l'anglophobie française, Berlin n'avait donc à payer aucune conséquence de Fachoda, pas même à constater, tout d'abord au moins, un changement dans les dispositions conciliantes de M. Delcassé : l'immodestie des Anglais dans le triomphe et l'humiliation profondément ressentie de cette reculade française semblaient établir une haine inexpiable entre Paris et Londres, — et c'est plaisir encore, quand on mesure ce que Bismarck sut tirer d'un pareil courant de haine entre Rome et Paris, c'est plaisir d'imaginer ce que Bismarck eût fait sortir de Fachoda.

Mais Bismarck avait appris, par une longue expérience, à toujours prévoir de loin et à calculer au plus juste la conduite de ses affaires. La diète de Francfort, surtout, lui avait été un long apprentissage de coalitions avec des partenaires toujours rétifs contre des adversaires multiples et changeants. Envers les uns et les autres, il avait tiré de cette expérience quelques principes généraux de direction.

Contre l'adversaire, faire front et ne jamais lâcher pied dans les grandes ou les petites choses lui semblait le commencement de la sagesse. Il racontait à son fidèle Busch le 20 octobre 1877 :

A la diète, personne parmi les petits États de la Confédération n'osait fumer; seul Buol, le représentant de l'Autriche, avait ce privilège. Moi, un beau jour je sortis tranquillement un cigare de

ma poche et je demandai à Buol de vouloir bien me donner du feu. Toutes les autres puissances furent stupéfaites de mon audace et crurent qu'il allait se produire un grave accident diplomatique... Buol eut l'air très étonné, mais il me donna du feu.

Il avait toujours le cigare provocateur ; mais, pour le couper, il ne jugeait pas utile d'aiguiser son sabre et, le cigare tiré, il eût trouvé maladroit de ne pas l'allumer, plus maladroit encore, le sabre tiré, de n'en faire que gestes et jeux de batte. Par système autant que par nature, il était colérique et violent : mais il savait que les plus rouges fureurs perdent leur effet quand toujours elles se dissipent en paroles. Il faisait trop entendre qu'il était le maître de la foudre ; encore sortait-il parfois sans son tonnerre ; dans le Paris du Second Empire, il avait appris de *la Belle Hélène* qu'un Jupin trop bruyant se fait moquer des autres Dieux.

Et bien qu'il fût souvent bravache, jamais personne ne put douter de son courage.

Il se disait fidèle serviteur de la paix : après avoir déchaîné trois grandes guerres pour amener la Prusse et l'Allemagne au point qu'il voulait, il pensait réellement que la paix était le plus conforme à la fortune et à la sécurité de l'Empire. Il avait même ses jours de scrupules humanitaires, surtout quand les eaux de Gastein lui avaient « alourdi le foie ». Il disait alors (19 octobre 1877) : « Je me sens l'âme triste. J'ai fait du mal, beaucoup de mal ! C'est moi qui suis la cause de trois grandes guerres. C'est moi qui sur les champs de batailles, ai fait tuer 80 000 hommes qui, aujourd'hui encore, sont pleurés par leurs mères, leurs sœurs, leurs veuves. » Mais il ajoutait aussitôt : « Tout cela, c'est affaire entre moi seul et Dieu » et tout le monde savait que son seul Dieu, à lui, était le Dieu des armées et qu'à trois grandes guerres, il ajouterait deux ou trois cent mille cadavres, sitôt que la durée de son œuvre lui semblerait exiger pareil holocauste.

Envers ses partenaires, ceux du jour et ceux qu'il espérait du lendemain, il ne pensait pas que la générosité fût obligatoire, ni les bons procédés toujours préférables. Il professait néanmoins qu'il est souvent profitable de ne pas négliger les désirs et ambitions de ses associés, jamais indispensable de froisser inutilement les unes et les autres. Tout ce qui n'était

pas trop visiblement incompatible avec leurs droits et leur dignité, il l'exigeait d'eux ; mais d'ordinaire il leur concédait ce qui lui semblait compatible avec ses ambitions proches ou lointaines :

Après Sadowa, racontait-il à Busch (18 octobre 1877), mon gracieux Maître avait décidé d'enlever un morceau de territoire à chacun des princes battus, comme punition : « Je vais, me disait-il sans cesse, exercer la justice de Dieu ». Je finis par lui répondre qu'il valait mieux laisser Dieu exercer sa justice tout seul et qu'il ne fallait pas que nous prissions plus de territoire que nous n'en avions besoin... Si je l'avais écouté, nous aurions pris tout le nord de la Bohême, toute la Silésie autrichienne et la moitié de la Saxe... Ce que j'ai eu du mal à l'en empêcher!...

Envers ses partenaires, comme envers ses adversaires, il ne pensait pas, non plus, que la franchise fût toujours de règle ou de mise. Mais jamais il n'eût admis que le perpétuel mensonge fût la marque d'un grand politique et que la valeur d'une diplomatie se mesurât au nombre de ses dupes ou à la grandeur de leurs déconvenues. La perpétuelle fourberie, au contraire, lui eût semblé plus naïve encore que la perpétuelle droiture, finissant par mettre tout le public en défiance et rendre de plus en plus difficile l'exercice même du droit de tromper. Il se vantait assurément quand il disait à Busch le 31 mai 1885 : « L'empire d'Allemagne tout entier ne repose que sur la confiance que l'on a en moi à l'extérieur. En France, tout le monde a foi en ma parole. Le roi des Belges a dit encore récemment qu'un contrat écrit et signé ne valait pas une assurance verbale de ma part... La tsarine m'a dit en propres termes : « Toute notre confiance repose en vous. Nous savons que vous dites toujours l'exacte vérité et que vous faites ce que vous dites... » Du moins, son langage et sa conduite étaient un tel mélange d'éclatantes franchises et de déroutantes duplicités que jamais l'interlocuteur ne parvenait à s'y reconnaître.

Mais envers soi-même, la tromperie ou, ce qui est tout pareil, les illusions lui paraissaient encore la pire des maladresses. S'il lui arrivait de ne pas apprécier justement la valeur de ses décisions et la logique de ses actes, il semble que, toujours, il en voulût connaître exactement les motifs et la portée. Chargé, d'abord, de la politique prussienne, il s'était fait une

idée précise de la place qu'il entendait donner à la Prusse dans l'Allemagne qu'il voulait reconstituer. Chargé, ensuite, de la politique impériale, il semble qu'il eût à toute heure une vue ensemble sur le rôle qu'il réservait à son empereur et à sa nation, dans l'Europe et dans le monde, aujourd'hui et demain. Aussi, s'étant taillé en idée sa part, sa plus large part, il pouvait discerner ce qu'à tout prix il fallait disputer aux autres et ce que l'on pouvait leur abandonner, ce qu'il était utile d'acquiescer et ce qu'il était puéril de désirer. Il disait à Busch le 24 février 1879 :

Les gens de l'opposition m'attaquent toujours personnellement au lieu de traiter la question : je suis un être versatile et plein de contradictions ; il n'y a pas moyen de les faire sortir de là... Je n'ai changé de système qu'en matière économique, car en politique je ne crois pas qu'on m'ait vu beaucoup varier. Lorsque je suis arrivé au pouvoir, je ne m'étais fixé qu'un but : l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Tout le reste était accessoire ; j'y ai subordonné toutes les considérations économiques et autres.

Et, voulant les grands résultats, il y marchait continûment sans se laisser détourner par les tentations du chemin ou par les concessions aux camarillas : ni le petit profit immédiat, ni les petits succès personnels, ni même le souci de plaire en haut lieu n'étaient pour le distraire de sa route. Quelque dévouement qu'il eût à son empereur, quelque tendresse qu'il eût au fond pour ce « vieux », il tempêtait, menaçait de partir plutôt que céder aux caprices de *Lui* ou aux combinaisons d'*Elles* :

C'est vrai, disait-il encore à Busch¹, que j'ai tout de même eu du mal avec *Lui*... J'ai passé de bien mauvaises semaines à Versailles ; je ne pouvais rien en tirer ; je voulais sérieusement m'en aller. Et même maintenant, ça ne va pas tout seul ! J'écris une note importante ou une dépêche, je la relis, je la recommence six ou sept fois, et Il y fait des modifications ! Il y ajoute des choses qui n'ont rien à y faire, qui sont juste l'opposé de ce que je veux dire et de ce que j'entends ; Il met toujours en avant un tas de systèmes qui ne peuvent pas fonctionner, et Il est entêté comme tout pour les conserver. Je ne suis pas le seul à souffrir de son caractère pointilleux, de ce qu'Il appelle, *Lui*, son esprit consciencieux... Vous pouvez dire que cette

1. 4 octobre 1877 et 6 octobre 1879.

lutte de chaque jour use certains ministres à mort. C'est comme cela que Bülow a été détruit. La faute en est à notre gracieuse Majesté; c'est Elle qui est responsable. Pauvre Bülow ! les médecins disent qu'il est atteint : on va l'envoyer en Italie...

En 1879, Bernhardt-Ernest de Bülow, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, tombait pour le bien du service, — s'il en faut croire Bismarck, — en luttant contre les fantaisies impériales. En avril 1906, Bernhardt-Henri de Bülow, après neuf ans de secrétariat aux affaires étrangères, devait à son tour s'en aller prendre du repos en Italie; mais ce n'était pas l'héroïque résistance aux caprices d'en haut qui l'avait usé. Il passait, avant son arrivée au pouvoir, pour le meilleur élève de Bismarck; il s'était révélé en neuf années de ministère comme l'un de ces disciples excellents, en effet, qui reproduisent à faire crier d'admiration le ton, l'allure, la manière, tous les tics du maître, mais oublie d'en acquérir quelques-unes des maximes et qualités fondamentales.

*
* *

Au lendemain de Fachoda, tout étant prêt en Europe pour la pratique, sinon pour la conclusion d'une Ligue continentale, il était évident que la seule Allemagne, chef de la Triple Alliance et amie, par Pétersbourg, de la Double Alliance, pouvait en prendre l'initiative. Grave décision assurément et qui exigeait que M. de Bülow sût de claire conscience si vraiment cette Ligue entraînait dans ses plans, et pourquoi, et quels avantages espérant en retirer, quels risques et frais il comptait y affecter, quels avantages aussi concéder à ses associés et quel minimum de sécurités leur promettre. Mais décision facile et qui n'engageait en rien la responsabilité immédiate de Berlin.

Prise désormais dans l'engrenage mandchourien, la Russie ne voulait que liberté d'action en Extrême-Orient et tranquille attente dans l'Orient turc; son accord austro-russe lui donnait celle-ci; un récent accord anglo-russe semblait aussi lui garantir celle-là : par cet accord d'avril 1899, l'Angleterre livrait aux chemins de fer russes tout le pays au nord

de la Grande Muraille, à condition que la vallée du Yangtsé-Kiang lui fût réservée. — Prise, de son côté, dans les impossibilités de Compromis et dans les aventures de gouvernement illégal, harassée par l'obstruction des Hongrois en Transleithanie et par l'opposition des Allemands en Cisleithanie, l'Autriche ne demandait que cette même tranquillité de l'Orient : l'accord austro-russe la lui garantissait. Du côté de Pétersbourg et de Vienne, Berlin n'avait donc rien à promettre qu'une garantie morale et secrète : une signature publique eût fait dresser devant l'Europe le spectre des Trois-Empereurs.

La France avait renoncé au « grand projet », mais non pas aux ambitions africaines : tout au contraire, l'humiliation de Fachoda semblait exiger quelque entreprise où récupérer le prestige perdu et les annexions convoitées. Un accord anglo-français intervenait aussi en mars 1899 pour préciser en Afrique les droits et « sphères » d'ambitions ; à l'Angleterre, l'Égypte et l'Afrique du Levant ; à la France, le Sahara et l'Afrique d'Occident. Dans cette Afrique, il était de notoriété publique que le Maroc devenait la pensée du nouveau ministre. Mais dans cette même Afrique de l'Occident, sur ces mêmes rivages de la Méditerranée musulmane, Madrid et Rome espéraient une semblable revanche de leurs déboires coloniaux : après la perte de Cuba et des Philippines (paix hispano-américaine, 12 août 1898), les présides marocains restaient la dernière pierre d'attente d'un empire espagnol ; après l'évacuation de Kassala et le réglément de frontières abyssin, la Tripolitaine devenait la seule « compensation » des Italiens dans le partage de l'Islam.

La suite des événements devait montrer combien il était facile de concilier les ambitions des trois nations latines. Dès 1899, M. de Bülow avait le moyen, sans engager en rien l'Empire, de travailler, de présider plutôt à cette conciliation. L'Espagne avait perdu toute confiance dans l'alliance anglaise qui, ni pour la guerre, ni pour la paix, ne lui avait été du moindre secours : c'est à la France qu'elle avait délégué sa signature aux conférences de Washington ; c'est à l'Allemagne qu'elle s'adressait pour se défaire honorablement des lambeaux insulaires qui lui restaient de ses Indes Orientales : Berlin lui achetait les Carolines et les Mariannes (juin 1899). — L'Italie

croyait avoir à se plaindre aussi de l'alliance anglaise : à Malte, M. Chamberlain imposait l'anglais comme langue facultative dans les affaires publiques et, d'ici quinze ans, comme langue obligatoire; dans la vie courante, il s'efforçait de substituer à l'italien le bizarre patois latino-gréco-sémitique des Maltais. — La France, passant aux mains du ministre Waldeck-Rousseau (22 juin 1899), avait un pressant besoin de la collaboration, tout au moins de l'indifférence de Berlin pour régler son affaire Dreyfus : le procès de Rennes allait s'ouvrir (août); M. de Bülow avait un jour donné sa parole au Reichstag (24 janvier 1898) que jamais Dreyfus n'avait eu de rapport avec l'Allemagne; à cette indication négative, M. de Bülow aurait-il pu donner quelque preuve positive sur l'origine du bordereau?... Pour sa politique extérieure, le ministre Waldeck-Rousseau était prêt aussi aux conversations.

Le 5 juillet 1899, sur les côtes de Norvège, le vaisseau-école français, *Iphigénie*, rencontrait le yacht impérial *Hohenzollern*; le commandant français faisait visite à l'Empereur. Le 6 juillet, Guillaume II, canon tonnant, tambour battant, clairon sonnant, montait à bord de l'*Iphigénie*, puis télégraphiait au président Loubet combien « son cœur de marin et de camarade s'était réjoui de l'accueil gracieux qui lui avait été fait par le commandant, les officiers et l'équipage ». Réponse du président Loubet pour « remercier de l'honneur fait à nos marins ». Commentaire du *Berliner Tageblatt* :

M. Delcassé est dégagé des préjugés nationalistes et chauvins de certains de ses prédécesseurs et il n'a garde de se laisser hypnotiser par la « trouée des Vosges ». Si l'empereur Guillaume a pu passer à bord de l'*Iphigénie* la revue des aspirants français, le mérite de cet événement revient tout particulièrement à M. Delcassé.

A ses « camarades » de l'*Iphigénie*, Guillaume II avait exposé qu'un pressant devoir s'imposait aux marines européennes : oublier toutes leurs rivalités pour reconquérir la liberté des mers. Il semblait donc que Berlin poursuivît le rêve ou le désir de la Ligue continentale. Mais du désir ou du rêve à la ferme volonté, il eût fallu le calcul et la nette vision des profits que l'on avait en chasse. En 1898, l'expédition du prince Henri à Kiao-tchéou et le voyage de Guillaume II en

Orient semblaient avoir fixé les ambitions allemandes sur la Turquie asiatique et sur la Chine : exploitation du Chantoung allemand, poussée du Bagdad allemand, deux beaux profits que Berlin pouvait escompter de la Ligue et que la Ligue pouvait assurer à Berlin, pourvu que M. de Bülow garantît à ses divers associés les droits et intérêts qu'ils pouvaient avoir chez le Chinois et chez le Turc. Mais les Turcs ont un sage proverbe : « On ne peut pas mettre plus d'une pastèque sous chaque bras. » Pour son inextinguible soif de marchés et de colonies, de clients et de protégés, Berlin ne pensait pas que les deux pastèques du Bagdad et du Chantoung pussent suffire : elle rêvait de prendre, avec, des Amériques, des Afriques, des Océanies, — le monde.

Prendre le monde n'a jamais été une entreprise commode : encore, jusqu'à Napoléon, semblait-il qu'une grande armée pût suffire. Aujourd'hui il faut, en outre, une grande flotte de guerre, une grande marine de commerce, une grande industrie, un grand trafic et, surtout, une grande richesse ou, du moins, un grand crédit. Depuis dix ans, l'Allemagne, ayant mesuré toutes ces conditions de la *Weltpolitik*, s'efforçait d'en acquérir les instruments : elle possédait l'armée et l'industrie ; elle commençait de construire les flottes et le commerce. Mais, faute de patrimoine et de crédit, elle avait un pressant besoin de richesse : pour le gouvernement comme pour les particuliers, le gain devenait la première des nécessités, — le gain rapide, immédiat, quotidien. « Gagner » partout et toujours ; « gagner » dans tous les domaines et par tous les moyens ; « gagner » avec et contre tout le monde : dure nécessité, difficilement compatible avec la stricte honnêteté, presque incompatible avec les combinaisons à longue échéance.

Tenir le monde est une entreprise encore plus malaisée et plus asservissante : la puissance ni la science ni la richesse n'y suffit ; quand on doit marcher, ayant sous chaque bras plusieurs continents, et, de chaque main, exécuter deux ou trois opérations de force ou d'adresse, il faut, pour ne pas tout laisser tomber à chaque pas, de la souplesse et, même, un art d'équilibriste, sinon de jongleur. Cette souplesse est-elle toujours conciliable avec la dignité ? l'art du jongleur va-t-il sans quelque poudre aux yeux ? et de ces tours d'équilibre

à l'escamotage, est-il possible de ne jamais franchir la limite? Et, malgré tout son talent, le plus habile opérateur n'a-t-il pas à chaque rencontre besoin d'un compère ou d'un aide?

La Ligue continentale ne pouvait aider la Weltpolitik que dans certaines affaires, en Chine, en Turquie, partout où pouvait atteindre la force militaire des Continentaux. Mais dans les deux Amériques, sur les deux ou trois façades de l'Afrique, Berlin ne pouvait se priver de la collaboration de Londres qu'en retardant, en abandonnant peut-être les projets dont on s'était promis les profits les plus merveilleux. En Afrique surtout, les constructions allemandes n'étaient toujours qu'abris de fortune : elles ne tenaient qu'accotées aux solides bâtisses de l'Angleterre. On l'avait bien vu dès l'automne de 1898 : après Fachoda, un arrangement secret avait été conclu avec Londres ; en février 1899, M. de Bülow refusait encore de le communiquer au Reichstag ; mais en mars tout le monde en devinait la teneur, quand Cecil Rhodes, débarqué à Berlin, reçu par l'Empereur, obtenait liberté de passage sur territoire allemand pour son télégraphe du Cap au Caire.

Si donc le télégramme à Krüger engageait l'honneur impérial contre les entreprises de Cecil Rhodes, les intérêts coloniaux liaient le consentement impérial à ces mêmes entreprises. Et pareillement les intérêts du commerce métropolitain ne pouvaient s'arranger de la haine ou seulement de l'humeur des Anglais. Les statistiques étaient là-dessus d'une trop claire éloquence : malgré l'admirable essor de Hambourg, de Rotterdam et d'Anvers, Londres restait le premier facteur, l'indispensable entrepôt de l'exportation germanique.

En cet état des choses, comment « vouloir » la Ligue des continentaux et s'y donner de tout cœur? Mais, ne la voulant pas, comment oser en parler sans cesse? de quel front prêcher la croisade contre l'Angleterre?... En son principe même, la politique de M. de Bülow était viciée par ce manque de franchise qui, durant trois ou quatre années (1899-1903), allait se traduire au grand jour en une déconcertante série de promesses aux uns et de paroles aux autres, d'actes et d'engagements contradictoires. Dans l'arsenal de Bismarck, M. de Bülow avait trouvé ces jeux de contrats entre-croisés, de sacs à double et triple fond. Mais Bismarck ne les avait employés

que dans l'ombre ou, découvert, il avait allégué le salut de l'Empire, suprême loi de sa politique; et il avait eu l'habileté de faire admettre, même par ses dupes, que ces assurances et contre-assurances étaient en effet une cuirasse nécessaire au frêle débutant qu'était encore l'Allemagne unifiée.

C'est en plein Reichstag (12 avril 1904) que M. de Bülow proclame que « pour exécuter un coup d'échec machiavélique, il faut d'abord, comme Frédéric le Grand, écrire l'*Anti-Machiavel* ». A ce machiavélisme d'apparat, M. de Bülow ne donne qu'une règle, les intérêts et le succès de l'Allemagne, et non pas les intérêts vitaux et nationaux, mais les profits momentanés et mercantiles; et non pas les grands succès qui légitiment tout, mais les cueillettes d'applaudissements et de sourires, les réussites personnelles de l'Empereur ou du ministre.

Trois ou quatre années de ces jeux (1899-1903) allaient ruiner en Europe le crédit de la parole allemande, puis coaliser toutes les rancunes; mais le maréchal de Waldersee commanderait en Chine les armées des nations; le baron de Bülow deviendrait comte (22 juin 1899) et chancelier (17 octobre 1900); et si la guerre du Transvaal, qu'une médiation continentale aurait dû épargner, valait à l'Allemagne une violente crise commerciale et financière, par le resserrement de la consommation anglaise, quelques îles du Pacifique, quelques pans de déserts africains, des comptoirs dans toute la Chine et le firman du Bagdad allemand gonfleraient la gibecière du chancelier :

Juillet-août 1899. — Visite de Guillaume II à l'*Iphigénie*; télégramme au président Loubet. Conflit anglo-boer; la Ligue pangermanique réclame l'entente avec la France et le développement de la flotte allemande pour assurer l'indépendance du Transvaal.

Octobre 1899. — Début de la guerre sud-africaine. Publication et complément des accords signés à Berlin par Cecil Rhodes.

Novembre 1899. — Grandes défaites anglaises. Exposé des motifs d'un nouveau programme naval. Suggestions de Berlin aux ambassadeurs de la Double Alliance pour que Paris et Pétersbourg prennent l'initiative d'une intervention médiatrice. Accord anglo-allemand au sujet des Samoa, du Togo, de la Gold Coast et de l'Afrique occidentale. Voyage de Guillaume II à Londres; entretiens avec MM. Chamberlain et Balfour. Discours de M. Chamberlain à Leicester, prophétisant la Triplique anglo-germano-yankee. La *Deutsche Bank* obtient la concession du Koniah-Bagdad.

Décembre 1899. — Annonce au Reichstag du prochain doublement de la flotte allemande; grand discours de M. de Bülow : « Il faut que nous possédions une flotte assez puissante pour qu'une agression venant d'une puissance quelconque ne puisse se produire... Notre sécurité en Europe repose sur l'inébranlable Triple Alliance et sur nos bonnes relations avec la Russie ». Révélations du *Lokal-Anzeiger* sur l'entente secrète entre l'Allemagne et l'Angleterre pour le partage des colonies portugaises. Violences des journaux allemands contre la saisie par l'Angleterre de navires allemands.

Janvier-février 1900. — Défense à l'usine Krupp de livrer des obus à l'Angleterre. Au lancement du transatlantique *Deutschland*, discours de M. de Bülow sur l'expansion mondiale du commerce allemand. Au Bundesrath, discours de M. de Bülow sur les satisfactions obtenues de Londres « à la suite de représentations énergiques ». Défaite anglaise de Spion's Kopje. Nouveau programme naval présenté au Reichstag : « Ne sachant, dit le ministre de la Marine, avec quel adversaire nous pouvons avoir affaire, nous devons être armés pour le conflit naval le plus dangereux. »

Mars 1900. — Délivrance de Ladysmith et reddition de Cronje : félicitations de Guillaume II à la Reine. Les Boers demandent la médiation des puissances. Réponse de Berlin : « Les Républiques peuvent s'adresser directement à Londres ou employer les bons offices de qui n'a pas d'intérêts importants dans le sud de l'Afrique... »

Avril-mai 1900. — Nouvelle tentative de Berlin auprès des ambassadeurs de la Double Alliance pour l'organisation d'une médiation impérative. A la réponse favorable de l'ambassadeur russe, Berlin réplique en exigeant que, d'abord, les trois signataires, France, Russie et Allemagne, se garantissent leurs possessions d'Europe. — donc ratifient librement le traité de Francfort. Entrevue de l'Empereur et du prince de Galles à Altona. Délivrance de Mafeking. Accord anglo-allemand pour la construction du chemin de fer entre Great Fish Bay, dans l'Angola portugais, et Ottavi, dans la Südwestafrika.

Juin-août 1900. — Vote du programme naval. Les Boxers en Chine. Siège des légations. Berlin obtient de Pétersbourg le commandement des troupes internationales pour le maréchal de Waldersee.

Septembre-octobre 1900. — Le président Krüger quitte l'Afrique. A l'annexion du Transwaal, proclamée par lord Roberts, on dit que la Russie va répondre par l'annexion de la Mandchourie. Convention anglo-allemande pour l'intégrité du territoire chinois et le maintien de la « porte ouverte »; avantages au commerce allemand dans le domaine du Yangtsé; le *Berliner Tageblatt* assure qu'un article secret de la convention vise l'Afrique.

Décembre 1900. — Refus de recevoir à Berlin le président

Krüger. « Cette visite, explique M. de Bülow, n'améliorerait pas notre situation dans le monde; le télégramme impérial de 1896 ne déterminait pas notre politique *in omnes casus et eventus, in saecula saeculorum.* »

Ainsi, grâce aux guerres de Chine et du Transvaal, l'année 1900 a été pour M. de Bülow une série de gains sur le partenaire anglais : quels que soient les sentiments profonds de celui-ci, il lui faut garder belle figure. Mais ayant tiré de l'Angleterre tout ce qu'il pouvait désirer en Afrique et en Chine, M. de Bülow en 1901 change d'associé.

En Allemagne, les démonstrations de Guillaume II aux funérailles de la reine Victoria, son acceptation du feldmaréchalat anglais et la collation de l'Aigle Noir à lord Roberts soulevaient l'indignation populaire (février 1901); la presse entière donnait plus libre carrière à ses sentiments « proboers », à mesure que l'interminable guerre, maintenant disséminée dans toute l'Afrique du Sud, demandait un effort dont on ne croyait pas l'Angleterre longtemps capable. Lord Roberts n'était rentré en janvier 1901 que pour exiger l'envoi de 30 000 hommes à son successeur; en mars, les Boers refusaient les conditions de paix qu'on venait leur offrir. Sur le passage d'Édouard VII, allant voir à Kronberg sa sœur mourante (février 1901), c'était, — disait la *Gazette de l'Allemagne du Nord* — « une explosion de brutale grossièreté, qui méritait la plus sévère réprobation ». Toute l'année, lord Kitchener appliquant sa froide et féroce méthode, la presse officieuse elle-même de l'Empire se faisait de plus en plus acerbe, jusqu'au discours malencontreux de M. Chamberlain à Édimbourg (25 octobre), qui amenait un échange d'injures et une riposte de M. de Bülow (8 janvier 1902), dont les Anglais lui gardent encore aujourd'hui rancune.

C'est avec la Double Alliance que M. de Bülow entreprend en 1901 sa campagne de gains. En février 1901, la commission d'ingénieurs et de financiers, qui rentrait de l'Irak, publiait son rapport *die deutsche Bagdad-Bahn*. Pour ce « Bagdad allemand », l'adhésion diplomatique de Pétersbourg et la collaboration pécuniaire de Paris étaient d'autant plus utiles que la crise financière abattait par centaines dans toute l'Allemagne les établissements de crédit. A Pétersbourg, on avait ressenti vive-

ment la pointe de l'accord anglo-allemand ; mais qu'à cela ne tint ! M. de Bülow, le 15 mars 1901, prenait congé de cet accord, en déclarant que la Mandchourie, n'étant pas une des Dix-huit provinces, n'était pas comprise dans l'intégrité de la Chine. Les financiers de Pétersbourg, qui sentaient le marché de Paris se fermer un peu à leurs demandes d'argent, n'étaient pas disposés à donner au concurrent allemand l'accès de l'épargne française ; au projet russo-franco-allemand de Bagdad, M. Witte opposait le projet anglo-russe Moscou-Orenbourg-Merv-Hérat, qui ouvrirait à ses emprunts le marché de Londres. Mais Paris, sans rien objecter à ce projet anglo-russe, préférait le Bagdad.

M. Delcassé, profitant aussi de la guerre sud-africaine, commençait à réaliser son plan marocain. Après l'occupation du Touat (1900), il allait négocier les accords franco-marocains (juillet 1901) ; les fêtes franco-italiennes de Toulon (avril 1901) préparaient l'accord franco-italien (décembre 1901). Les explorateurs allemands déployant au Maroc une inquiétante activité, M. Delcassé pensait que le Bagdad franco-russo-allemand pourrait amorcer une transaction :

Avril-mai 1901. — Voyage de M. Delcassé à Saint-Pétersbourg pour obtenir le consentement du Tsar au projet de Bagdad. Guillaume II emmène l'ambassadeur russe fêter à Metz l'anniversaire de Nicolas II. Déclarations pessimistes de M. de Goluchowski au sujet des Balkans. Toast de Guillaume II aux officiers français, qui viennent d'assister à la revue de la Garde.

23 juin 1901. — *Extrait du Livre Jaune sur le Maroc 1901-1905*, p. 13. — Dépêche de M. Delcassé à M. de Noailles :

Le prince de Radolin m'a interrogé sur l'ambassade marocaine, arrivée à Paris la veille au soir, et m'a signalé des articles de journaux où il serait question d'un protectorat de la France sur le Maroc : « Si par le mot de protectorat, ai-je fait observer, on entend que la France, maîtresse de l'Algérie-Tunisie, a et doit conserver au Maroc une situation absolument à part, il semble que c'est l'évidence même. — Rien de plus juste, a dit le Prince ; tout le monde se rend compte de cette situation ».

Août-septembre 1901. — Tentative des Turcs sur Koueit, petit port du golfe Persique, terminus désiré du Bagdad ; démonstration navale des Anglais qui revendiquent le protectorat du cheikh local ; les deux adversaires se mettent d'accord pour le *statu quo* provisoire ; mais l'Angleterre, écrit la *Gazette de Francfort*, reconnaît

en théorie la souveraineté du sultan turc et le droit de prolonger la voie ferrée jusqu'à Koueit. Rencontre de Nicolas II et de Guillaume II à Dantzig. Voyage de Nicolas II en France; à Compiègne, pour la première fois, les hommes d'État français l'entretiennent d'une entente avec l'Angleterre.

Octobre-décembre 1901. — Discours de M. Chamberlain sur les « atrocités » de la guerre franco-allemande. Polémiques de presse. Les négociations entre financiers français et allemands aboutissent à un accord pour la construction et l'exploitation du Bagdad.

Mais au début de 1902, un coup de théâtre amène un nouveau virement de la politique allemande. L'alliance anglo-japonaise est négociée (janvier), signée (février) : la note franco-russe y répond (mars). Le sort de l'Extrême-Orient va peut-être se décider par les armes : ayant conduit les Russes à Port-Arthur (1898), puis s'étant associé aux Anglais sur le Yangtsé (1900), M. de Bülow veut maintenant rester hors du conflit ou mettre à l'encan son aide diplomatique et militaire. Durant le printemps de 1902, c'est contre Londres qu'il semble continuer le jeu. Mais il voudrait la contre-assurance des États-Unis, pour devenir avec eux l'arbitre :

Janvier 1902. — Firman du Bagdad avec promesse de garantie kilométrique de 16 500 francs et aboutissement à un port du Golfe que l'on désignera plus tard. Discours de M. de Bülow contre M. Chamberlain.

Janvier-février 1902. — Les journaux allemands racontent comment l'ambassadeur anglais voulut s'opposer à l'expédition des Américains sur Cuba. Aigres polémiques dans la presse américaine. Londres désavoue son ambassadeur. Voyage du prince Henri aux États-Unis. Cadeau de Guillaume II aux Américains d'un Grand Frédéric en bronze.

N'ayant rien obtenu de ce côté, M. de Bülow se retourne vers la Double Alliance. L'accord franco-italien, qui vient d'être annoncé (janvier 1902), semble enlever à Londres son dernier allié d'Europe, et l'Italie a la réputation de toujours choisir le « bon cheval ». La crise financière qui depuis un an ne fait qu'empirer en Allemagne et que les mauvaises récoltes de 1902 vont porter au comble, rendrait indispensable l'entente avec Paris. Mais, les risques de la Double Alliance en Extrême-Orient ayant augmenté, les exigences de M. de Bülow se font

plus dures : dans l'affaire de Bagdad, Berlin renie les paroles données; M. Delcassé expose à la Chambre (24 mars) les « conditions nécessaires à la participation de l'élément français »; Berlin semble accepter; mais, à la signature des contrats, les conditions ne sont pas reproduites. Refus de M. Delcassé. Berlin essaie en public d'amabilités : abolition de la dictature en Alsace-Lorraine (mai). Dans le tête-à-tête, elle a d'inacceptables offres : pour l'affaire marocaine, M. de Bülow, consulté par M. de Noailles¹, fixe le minimum des prétentions allemandes; mais il voudrait lier cette question du Maroc à d'autres affaires méditerranéennes : la prédominance de l'Allemagne à Trieste lui semblerait dans un avenir encore indéterminé, après la mort de François-Joseph, une condition d'équilibre... Paris garde le souvenir des offres de Bismarck sur le Luxembourg, et Paris a pris pour méthode la bonne foi absolue. M. Delcassé ne veut rien entendre qu'il ne puisse répéter aussitôt à son partenaire italien.

Nouveau coup de théâtre : la paix est signée en Afrique (1^{er} juin 1902). L'Angleterre a les mains libres en Extrême-Orient. M. de Bülow, qui connaît l'exacte valeur de la force japonaise, ne doute plus du choix à faire : Guillaume II nomme le roi Édouard amiral de la flotte allemande (juin), emmène le duc de Cambridge et l'ambassadeur anglais inaugurer le monument de l'impératrice Frédéric (août), pilote M. Brodrick, lord Roberts et tout un état-major anglais aux manœuvres de Francfort-sur-l'Oder (septembre), refuse de recevoir les généraux boers sans la présentation de l'ambassadeur anglais (octobre), vient enfin lui-même apporter ses souhaits de fête à Sandringham (novembre).

Mais il trouve bien des choses changées en Angleterre : le plus ferme partisan de l'entente anglo-allemande, lord Salisbury, a quitté les affaires (juillet); l'orateur de Leicester, M. Chamberlain, va quitter la métropole pour un long voyage en Afrique et n'en rentrera que pour abandonner le ministère (septembre 1903). Depuis le discours du prince de Galles au Guildhall (novembre 1901), il est visible qu'Édouard VII pousse de toutes ses forces vers une entente anglo-française :

1. Voir l'article non signé de celui-ci dans *le Correspondant* du 25 novembre 1903.

l'accord franco-italien, loin d'être un échec pour Londres, a été le premier pas décisif vers un rapprochement franco-anglais.

Guillaume II essaie de ramener Londres au service allemand. Il n'a pas pris avec lui M. de Bülow ; il connaît les sentiments de toute l'Angleterre contre son chancelier. Il négocie lui-même. Les intérêts communs décident une collaboration des deux flottes contre le Vénézuéla. Mais les récriminations des États-Unis avivent encore les défiances des Anglais, qui mettent au-dessus de tout l'amitié de Washington (décembre 1902). Berlin cependant propose une autre collaboration : en janvier-février 1903, on parle entre financiers franco-allemands et financiers anglais d'un grand syndicat pour le Bagdad ; les hommes d'État sont hésitants ; l'opposition de la presse et du Parlement est très vive : seule, la volonté du roi pourrait la réduire (avril)... Édouard VII est dans la Méditerranée, rendant visite aux rois d'Espagne et d'Italie, tandis que la flotte anglaise salue M. Loubet dans les eaux algériennes, et, pour mieux marquer que l'accord est désormais établi entre Paris et Londres au sujet de la Méditerranée, Édouard VII arrive à l'Élysée (1^{er} mai 1903).



De cette première visite à Paris à l'entrevue de Revel, cinq années se sont écoulées, et la Triple Entente s'est faite par étapes successives : accord franco-anglais (avril 1904) accord franco-espagnol (octobre 1904), enquête de Hull (février 1905), paix de Portsmouth (août 1905), conférence d'Algésiras (janvier-avril 1906), convention russo-japonaise (janvier 1906), mariage anglo-espagnol et premières tentatives d'accord anglo-russe (mai 1906), convention anglo-franco-italienne sur l'Éthiopie (décembre 1906), visite de marins russes à Londres (avril 1907), accord franco-japonais et accords anglo-franco-espagnols (mai), accord russo-japonais et accord anglo-russe (septembre), négociations pour la neutralité de la Norvège, le *statu quo* de la Baltique et de la mer du Nord (juillet 1907-mars 1908).

Durant cette seconde période, M. de Bülow a continué de

collaborer à la fondation de la Triple Entente. C'est lui qui, après le discours de Tanger (mars 1905), au lieu d'accepter la discussion en tête à tête que Paris lui offre, exige la réunion d'une conférence publique où Londres et Pétersbourg sont obligées de marcher la main dans la main pour l'exécution de leurs engagements avec la France. C'est lui qui, lançant les Turcs vers la mer Rouge, l'Égypte (avril 1906) et la Perse (1907-1908), remuant le monde musulman de propagandes panislamiques, poussant ses entreprises dans le golfe Persique, à Téhéran et au Maroc, réunit dans un même mouvement d'inquiétude les trois puissances « musulmanes ». Il rend ainsi la Triple Entente presque inévitable. Et c'est encore lui qui, ne sachant mettre à profit ni les dispositions conciliantes de MM. Bourgeois et Pichon, ni les rencontres d'Édouard VII et de Guillaume II à Kronberg (1906), Wilhemshöhe et Londres (1907), ni les entrevues de Guillaume II et de Nicolas II à Bjorke et Swinemünde (1906 et 1907), ni la médiation possible de l'Autriche aux entrevues d'Édouard VII et de François-Joseph à Ischl (1906 et 1907), ni les bons offices de l'Italie et son propre voyage à Rapallo (1907), fait que la réconciliation européenne s'opère sans l'Allemagne et semble s'opérer contre elle.

Mais M. de Bülow dans cette seconde période n'est plus le maître du chœur : de 1897 à 1903, il avait dressé l'orchestre ; de 1903 à 1908, c'est Édouard VII qui le conduit.

VICTOR BÉRARD

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin

LIVRAISON DU 1^{er} MAI

	Pages.
ANDRÉ CHEVRILLON . . . Taine. — Notes et Souvenirs. — I	5
LOUIS HOULLEVIGUE . . . La Prévigion du Temps.	31
PIERRE VILLETARD . . . La Montée (5 ^e partie).	51
LOUIS LIARD La Vieille Université de Paris	85
CHARLES LAURENT . . . Au Japon.	111
PHILIPPE LAUTREY . . . Histoire d'une Demoiselle de Modes (fin).	126
C. PSYCHA Rêves palens.	181
FÉLICIE CHALLAYE . . . La Belgique et le Congo.	196

LIVRAISON DU 15 MAI

GRAZIA BELEDDA La Voie du Mal (1 ^{re} partie).	225
ANDRÉ CHEVRILLON . . . Taine. — Notes et Souvenirs. — II	278
LOUIS MARLIO La Navigation intérieure en France.	307
PROSPER MÉRIMÉE . . . Lettres à la famille Childe. — III.	331
C. BOUTEILLER Avec la Flotte russe. — III	319
PIERRE VILLETARD . . . La Montée (fin).	369
MYRIAM HARRY En Mémoire de J.-K. Huymans	413
CHARLES-EUDES BONIN. Sur la Frontière Nord-Ouest de l'Inde.	428

LIVRAISON DU 1^{er} JUIN

	Pages.
LOUIS LIARD	La Nouvelle Université de Paris 449
SULLY PRUDHOMME	Épaves 481
GRAZIA DELEDDA	La Voie du Mal (<i>2^e partie</i>). 485
LÉON SÉCHÉ	La Jeunesse de Delphine Gay. 532
CHARLES FERRAND	Programme naval. — I. 563
ANDRÉ CHEVRILLON	Taine. — Notes et Souvenirs. — (<i>fin</i>) 587
RENÉ BEHAINE	L'Admirable Mère de Michel Varambaud. 609
FERNAND GREGH	Les Salons de 1908. — I. 641
JUDITH GAUTIER	Le Prince Bojidar Karageorgevitch 664

LIVRAISON DU 15 JUIN

MARCEL PRÉVOST	La Fausse Bourgeoise 673
ÉMILE MÂLE	Comment l'Art du Moyen Age a fini. 713
ANDRÉ WATER	Mutualités ecclésiastiques. 729
LÉON SÉCHÉ	Un Paysagiste romantique : Paul Huet (1804-1869). 760
GRAZIA DELEDDA	La Voie du Mal (<i>3^e partie</i>). 785
CHARLES FERRAND	Programme naval. — II. 814
FERNAND GREGH	Les Salons de 1908 (<i>fin</i>) 849
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — La Triple Entente 867



LA

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JUL 1 1908

REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

	Pages.
Marcel Prévost. <i>La Fausse Bourgeoise</i> ^{1A}	673
Émile Mâle <i>Comment l'Art du Moyen Age a fini</i>	713
André Mater <i>Mutualités ecclésiastiques</i>	729
Léon Séché. <i>Un paysagiste romantique : Paul Huet</i>	760
Grazia Deledda <i>La Voie du Mal</i> ^{1B} (3 ^e partie).	785
Charles Ferrand. <i>Programme naval. — II</i>	814
Fernand Gregh. <i>Les Salons de 1908 (fin)</i>	849
Victor Bérard <i>Questions extérieures. — La Triple Entente</i>	867

1. Published June fifteenth nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by (A) Alphonse Lemerre, (B) la Revue de Paris.

~~~~~  
PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50  
~~~~~

PARIS

85^{bis}, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85

—————
1908

LIVRES NOUVEAUX

ÉTUDES D'HISTOIRE DES SCIENCES ET D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE,

par A. Hannequin.

Il faut remercier les amis de A. Hannequin d'avoir songé à réunir ses articles épars dans les revues spéciales. Ces études sont bien connues du public philosophique et sont dignes de l'*Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la Science contemporaine*, — un des meilleurs livres de critique philosophique qui aient été publiés depuis trente ans et qui fait plus vivement regretter la mort prématurée de son auteur.

SOUS LES OLIVIERS,

CONTRASTES ET COULEURS

par Michel Jacquemin.

L'auteur nous expose son plan en quelques lignes : « Ces études sur le Midi s'étendent d'Avignon, première ville italienne, à Gènes, première ville d'Italie. J'ai voulu faire connaître au grand public, qui visite superficiellement la Riviera, de beaux paysages trop oubliés, des œuvres d'art admirables, trop peu connues ». Et c'est une suite de délicieuses promenades, en effet, qu'il nous est donné de faire en la compagnie de M. Michel Jacquemin. La sincérité même de ses admirations nous les fait partager, et l'on devra la joie de plus d'une découverte à ce livre pittoresque et précis d'un auteur et bien renseigné.

POUR JOUER LA COMÉDIE DE SALON,

par André de Lorde.

On trouve dans ce livre les mille secrets qui peuvent donner aux comédiens amateurs, sinon du génie ni même du talent, du moins les connaissances indispensables. Ils y apprendront la mise en scène, la science du maquillage et du costume : ils verront comment on improvise dans un salon un théâtre et une salle convenables. Nul, mieux que M. André de Lorde, ne pouvait écrire ce guide pratique du comédien amateur. Ce n'est pas seulement un auteur dramatique applaudi : personne ne joue plus adroitement ni plus spirituellement la comédie.

LES CONDITIONS DU BONHEUR,

par P. Souriau.

Les très vieux problèmes ont toujours besoin d'être rajeunis. Les spéculations sur la nature du bonheur, familières aux philosophes de tous les temps, sont toujours d'actualité : le président Roosevelt et le pasteur Wagner l'affirmaient naguère. C'est en philosophe qui a suivi les récents progrès de la psychologie des émotions et des sentiments et l'évolution de la société, que M. Souriau reprend l'examen de la vieille question. Il croit le bonheur possible, le bonheur que l'on mérite par l'effort, le bonheur que l'on partage avec ses semblables, le bonheur qui sait se sacrifier à la vérité et à la justice.

ŒUVRES POSTHUMES DE CHARLES BAUDELAIRE,

Pour tous les admirateurs du poète des *Fleurs du Mal*, ce volume sera le bienvenu. Il présente, groupées et annotées, toutes les pièces, prose ou poésie, qui ont été découvertes depuis l'édition définitive que Théodore de Banville et Charles Asselineau donnèrent jadis des œuvres de leur ami. Les six pièces condamnées des *Fleurs du Mal*, les *Journaux intimes*, les fragments, du *Livre sur la Belgique* que médita Baudelaire et beaucoup d'autres notes, — tels sont les précieux documents que M. Jacques Crépet, suivant l'heureux exemple de son père, M. Eugène Crépet, a réunis et édités avec un zèle pieux. Ce volume complète heureusement le *Charles Baudelaire, Lettres*, paru l'an dernier.

HISTOIRE DU DOGME DE LA PAPAUTÉ,

par l'abbé Joseph Turmel.

Depuis les origines jusqu'à la fin du IV^e siècle, M. l'abbé Turmel nous expose par quels états a dû passer le pouvoir spirituel de saint Pierre et de ses successeurs pour arriver enfin au Souverain Pontificat romain et à une primauté généralement reconnue en Occident. Des textes, des faits soigneusement critiqués, datés et agencés ; le minimum de place à la controverse et aux questions insolubles ; bref un livre d'exposition, s'adressant au grand public et ne cherchant que la certitude historique.

AU CŒUR ARDENT DE LA CITÉ,

par Paul-Hubert.

M. Paul-Hubert, lauréat, en 1906, du prix Sully Prudhomme avec les *Horizons d'or*, nous donne aujourd'hui un recueil de poèmes ardents et tumultueux. C'est la vie de « la Cité », les foules, les rues et leurs cris, toute notre fiévreuse existence moderne, qu'il a voulu faire passer en son livre, et il n'a point failli à cette lourde tâche. Il faut admirer cet effort d'un poète sincère et bien doué, qui a su dépendre, sans prosaïsme, les choses et les êtres les moins poétiques, ou, plus exactement, qui a su découvrir la poésie où on ne la cherchait pas avant lui.

LA SUISSE AU XX^e SIÈCLE.

par Pierre Clerget.

Après un siècle de progrès scientifiques, de développement commercial et d'expansion industrielle, chacun des grands États du monde a éprouvé le besoin de présenter au public le fruit de son activité et de sa richesse. La Suisse, malgré sa faible étendue, peut revendiquer une place honorable dans ce concours des nations européennes. M. Clerget, avec une impartialité digne d'éloge, a réuni les arguments et les chiffres qui permettent au lecteur d'apprécier exactement la valeur de cette force helvétique.

La Corrida

PARFUM
ULTRA
PERSISTANT



PARFUM
POUDRE
LOTION
SAVON

18 PLACE VENDÔME
PARIS

ED. PINAUD

ED. PINAUD
18, PLACE VENDÔME
PARIS



GENET d'OR PARFUM
ULTRA-PERSISTANT

LA CORRIDA PARFUM

VIOLETTE BRÛSE
EMBAUMÉE

Exposition Franco-Britannique

A LONDRES

(Shepherd's Bush)

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES FRANÇAISES

Permettant de visiter Londres et ses monuments, le Palais de Cristal, Hampton Court, Windsor, etc.

Départs très fréquents et réguliers pendant la saison.

VOYAGES PARTICULIERS A FORFAIT

Départs et Itinéraires au gré des Voyageurs

PROSPECTUS DÉTAILLÉS FRANCO SUR DEMANDE

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser :

Th. COOK & Fils 1, Place de l'Opéra, } PARIS
250, Rue de Rivoli. }

Maison fondée en 1841

LE BOUQUET DE LA MARIÉE Nouveau Parfum
VIOLET, PARFUMEUR
29, B^d des Italiens, Paris

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(viâ CALAIS ou BOULOGNE)

CINQ services rapides quotidiens dans chaque sens
VOIE LA PLUS RAPIDE
Services officiels de la poste (viâ CALAIS).

La Gare de Paris-Nord située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

Exposition Franco-Britannique de Londres* * * * *

Billets de 14 jours et d'une journée à Londres délivrés par toutes les gares du réseau.

Billets de 14 jours. Les vendredis et samedis.
 Prix des billets au départ de Paris: 1^{re} cl., 72 fr. 85;
 2^e cl., 46 fr. 85; 3^e cl., 37 fr. 50.

Billets d'une journée. Les samedis et dimanches.
 Prix des billets au départ de Paris: 1^{re} cl., 56 fr. 25;
 2^e cl., 34 fr. 35; 3^e cl., 25 fr.

Pour les trains consulter les notices et affiches.

Bains de Mer* * * * *

Billets d'Aller et Retour collectifs pour Familles d'au moins quatre personnes, valables 33 jours. (Réduction de 50 0/0 à partir de la quatrième personne.)

Billets individuels hebdomadaires. (Réduction de 20 à 44 0/0.)

Billets individuels ou collectifs d'Excursion du dimanche à des prix excessivement réduits (2^e et 3^e classes).

Cartes d'abonnement de 33 jours. (Réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois.)

Villes d'Eaux : Enghien, Pierrefonds, Saint-Amand, Serqueux (Desservant Forges-les-Eaux.)

Billets individuels hebdomadaires. (Réduction de 20 à 44 0/0.)

Cartes d'abonnement de 33 jours. (Réduction de 20 0/0 sur le prix des Abonnements ordinaires d'un mois.)

Billets d'Aller et Retour collectifs pour Familles d'au moins quatre personnes, valables 33 jours. (Réduction de 50 0/0 à partir de la quatrième personne.)

Voyages Internationaux avec Itinéraires facultatifs* * * * *

A effectuer sur les divers grands Réseaux français et les principaux Réseaux étrangers.
 Validité : 60 à 120 jours. Arrêts facultatifs.

Fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte du 14 Juillet, de l'Assomption et de Noël

Délivrance de Billets d'Excursion à prix réduits pour Londres et Bruxelles.

Fêtes du Carnaval, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël

Prolongation de la validité des Billets d'Aller et Retour ordinaires.

Billets de Vacances à prix réduits* * *

Avantageux pour les Familles d'au moins trois personnes, effectuant un parcours simple minimum de 50 kilomètres.

Billets d'Excursion du Dimanche pour Chantilly, Pierrefonds et Compiègne, Coucy-le-Château, Villers-Cotterêts

A des prix excessivement réduits.

Voyages circulaires divers pour visiter la Belgique* * * * *

Prix très réduits.

Billets d'Excursion pour l'Écosse et le Pays de Galles* * * * *

Délivrés du 1^{er} Mai au 31 Octobre. Validité : 45 jours. Prix très réduits.

Excursions en Espagne* * * * *

Billets Français délivrés conjointement avec des Circulaires ou Demi-Circulaires Espagnols. Validité : 60 à 120 jours. Prix très réduits.

CRÉDIT LYONNAIS

Siège social à LYON. — Siège central à PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS

Entièrement versés

AGENCE DE BRUXELLES

DÉPÔTS DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une Clé spéciale, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut seul ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le Crédit Lyonnais accepte aussi en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles et autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, boulevard des Italiens ou dans les bureaux de quartier.

BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT

CAPITAL : FR. 20 millions ENTièrement VERSÉS.

L'État de Berne garantit tous les engagements de la Banque.

Garde et gérance de titres, en dossiers simples ou onjoints; achat et vente de toutes valeurs aux courses suisses et étrangères; comptes courants réduits d'intérêts, nets de commission.

Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.

Pour tous renseignements s'adresser à la Banque.

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Pharmacies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

HYGIÈNE DE LA TOILETTE



VIN DE G. SEGUIN

TONIQUE RECONSTITUANT FEBRIFUGE

PH^{ce} SEGUIN 165 R. S'HONORE PARIS

LES CAPSULES D'APIOL DES D^{rs}

JORET & HOMOLLE

PRÉVIENNENT les MALAISES PÉRIODIQUES

des DAMES & des JEUNES FILLES

Le Flacon: 4^{fr}50 franco. — Ph^{ce} SEGUIN, 165, R. S'-Honoré, Paris

EAU DE LEHELLE

Arrête les PERTES, CRACHEMENTS de SANG, HÉMORRHAGIES INTESTINALES, DYSSENTERIES, etc. — Flacon 5 fr. Franco.

PARIS - Ph^{ce} SEGUIN, 165, Rue St-Honoré.



SEINS

développés, reconstitués
embellis, raffermis
en deux mois par les

Pilules Orientales

Seul produit qui assure à la femme une poitrine parfaite sans nuire à la santé.

Flacon avec notice 6^{fr}35 franco (mandat ou bon de poste)

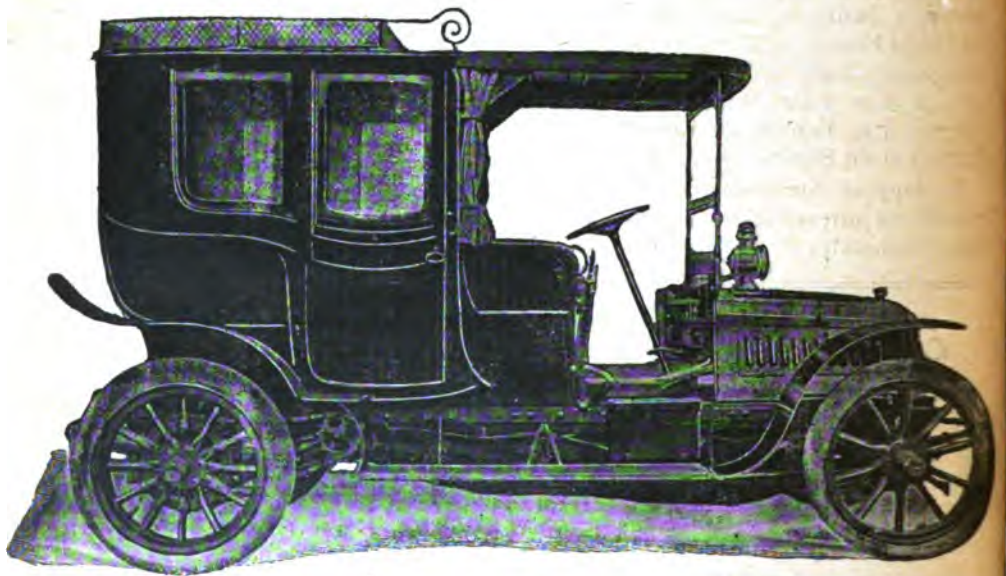
J. RATIN, ph^{ce}, 5, passage Verdeau, PARIS

Société Anonyme des Anciens Établissements
PANHARD & LEVASSOR

AU CAPITAL DE 5.000.000

19, Avenue d'Ivry - PARIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1897 : GRAND PRIX
 Expositions Universelles de Paris 1889-1900 :
 HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY



Voitures automobiles

Camions

Voitures de livraison

Moteurs

Canots.

Envoi Franco du Catalogue illustré.

SOCIÉTÉ
Des Fermes Françaises
DE TUNISIE

Obligations de 500 francs, à 4 1/2
affectées à des opérations immobilières

Ces obligations sont émises à bureau ouvert, au fur et à mesure des affaires à traiter jusqu'à concurrence de 6000 titres (Autorisation de l'Assemblée générale du 28 avril 1906).

Prix de vente actuel, 480 francs, sans frais. On souscrit à des titres à ce prix au siège social de la Société, 16 bis, rue d'Autriche, à Tunis, et dans toutes les agences du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, de la Compagnie Algérienne et de la Banque Privée, 3, rue Pillet-Will. En Belgique, à Anvers, à la Banque de Reports de Fonds Publics et de Dépôts.

Le rapport sur le dernier exercice de la Société est adressé franco à toute personne qui le demande.

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

*Pour tous renseignements et prix courants s'adresser
directement à la maison*

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. J. VAGNAIR,
1, rue du Guet, Sèvres.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE,
27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL,
1, place Carnot.

A ANVERS. — M. AUG. FIÉVÉ,
131, avenue des Arts.

A BERLIN. — M. C.-A. MÜLLER junior,
Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 150.000.000 de francs, entièrement versés

SITUATION au 30 Avril 1908

ACTIF :	
Caisse et Banque.....	75.383.511 46
Portefeuille.....	662.490.882 57
Reports.....	43.121.596 68
Correspondants « Effets à l'En- caissement ».....	56.630.483 12
Comptes Courants débiteurs.....	86.315.112 86
Rentes, Obligations et Valeurs diverses.....	13.323.792 83
Participations financières.....	10.547.187 41
Avances garanties.....	118.933.432 63
Comptes débiteurs par Accepta- tions.....	106.407.089 76
Avances hors d'Europe.....	13.393.802 65
Comptes d'Ordre et Divers.....	24.331.286 54
Immeubles.....	15.841.544 »
Fr.	1.226.709.722 51

PASSIF :	
Capital.....	150.000.000 »
Réserves.....	20.568.162 85
Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte.....	553.863.722 22
Comptes Courants créditeurs....	303.702.556 47
Bons à Échéance fixe.....	59.543.234 »
Acceptations.....	105.424.888 58
Comptes d'Ordre et Divers.....	31.606.158 39
Fr.	1.226.709.722 51

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 Millions de Francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

22 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS
18 BUREAUX DE BANLIEUE
144 AGENCES EN PROVINCE
11 AGENCES DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT
12 AGENCES A L'ÉTRANGER

Location de coffres-forts

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :
De 6 mois à 11 mois. . . 2 0/0 | De 1 an à 3 ans. . . 3 1/2
Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. — Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les conventions du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'eaux : Aix-en-Provence, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, Le Mont-Dore, Nîmes, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, Orléans, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit, circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, 85 bis, Faubourg-Saint-Honoré.

Téléphone 516-20.

VENTE au Palais, à Paris, le 11 juillet 1908, à 2 h.
3 Lots : **Propriété** à PARIS, rue de Charenton, n° 279. Cont. 415 m. 60. Rev. brut : 3.780 fr. env. Mise à prix : **20.000** francs.
2° Terrain à bâtir à PARIS, rue des Meuniers, n° 51. Cont. 771 m. 40 env. Lib. de loc. M. à p. : **4.000** fr.
3° Terrain à bâtir à Alfortville (Seine), r. Labbé, n° 71. Lib. de loc. Cont. 445 m. env. M. à p. : **1.000** fr. S'adr. à M^{re} FERRÉ et Salats, avoués, M^e Cotelte, notaire à Paris.

VENTE au Palais, 17 juin 1908, 2 heures.

PROPRIÉTÉ à CLAMART (Seine), rue des Rochers, n° 4 et 6. Contenance 1372 m. env. Mise à prix : **45.000** fr. S'adresser M^{re} BARBU, Léger, avoués; Massion, notaire à Paris; Agence de la Fourche, 200 bis, rue Paris, Clamart, p^r visiter.

VENTE le 22 juin 1908, à 2 heures, en l'étude de M^e FLAMAND-DUVAL, notaire à Paris, 24 r. La Fayette.

Fonds de marchand de vins liquoriste, à Paris, 2, Boulevard de Clichy, angle rue des Martyrs. Mise à prix : **50.000** francs. Loyers d'avance à rembourser 5.000 fr. Marchandises à dire d'expert. S'adresser à M^e RAVETON, avoué, 8, r. de Castellane et au notaire.

VENTE au Palais, à Paris, le 17 juin, 2 heures.
USINE 5, 7 et 7 bis, rue Auber (Montrouge). Droit au bail. Promesse de vente et obligation acheter dépendances et accessoires. Contenance 859 mètres environ. Mise à prix : **40.000** francs. S'adresser à MM^{re} BARBU, avoué; Chale, syndic.

VENTE au Palais, le 27 juin 1908, 2 heures.

PROPRIÉTÉ sise à Paris, **AVENUE MALAKOFF**. Contenance 810 mètres. Mise à prix : **380.000** francs. S'adr. à MM^{re} G. PIMONT, Ducaruge, Fernand Bertin, Rondest, Dernis et Leroy, avoués.

VINCENNES Belle Prop. r. de Strasbourg, 49. Terrain av. la République, 78. C^o 700 et 400^m. M. à p. **40.000** et **20.000**. Adj. s. 1 ench. Ch. n. Paris, 23 juin. S'ad. M^e Hocquart, n., 5, q. Voltaire.

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ de Mars) A adj. s. 1 ench. Ch. des Not. Paris, le 23 juin 1908.
2 Terrains Avenue ELISÉE-RECLUS C^o 455^m chacun. M. à p. **250** fr. l n. S'ad. aux not. M^{re} DELORME, r. Auber, 11, et MAHO DE LA QUÉRANTONNAIS, 14, r. des Pyramides, dép. d^e h.

OFFICIERS MINISTÉRIELS (Suite).

VENTE au Palais, à Paris, le 1^{er} Juillet 1908, à 2 h. :**1^o PROPRIÉTÉ A VOUTRÉ**(Mayenne), cont. 9 a 60 c. env. Mise à prix : **3.000 fr.****2^o DOMAINE DE VILLEMORANT**à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), cont. 267 hectares environ. Mise à prix : **220.000 francs.**S'adresser à MM^{es} BOUDIN, Bertrand et Manceau, avoués et à M^e Bachelez, notaire.

VENTE au Palais, le 4 juillet 1908, 2 heures de relevée.

Maison sise à Paris,**rue du MARCHÉ-POPINCOURT, n^o 4**
(14^e Arrondissement).Revenu brut : environ **18.200 francs.**Mise à prix : **130.000 francs.**S'adresser à M^e Georges BEAUX et Maurice Roche, avoués; Vingtain et Amy, notaires.**BEL HOTEL** Av. du Bois-de-Boulogne, angle de la rue Lesueur, n^o 1. Conten. 1477^m. Jouis. immédiate. M. à pr. **1.700.000 fr.** Adjud. Ch. des notaires 23 juin. S'adresser M^e E. CHAMPETIER de RIBES, notaire, 10, rue Castiglione.

VENTE au Palais, 27 juin 1908.

Maison et grand terrain, rue d'ALÉSIA, 113,
et Villa d'Alésia.Contenance : 1.726^m09.Façades : rue d'Alésia, 30^m80; villa d'Alésia, 79^m75.Mise à prix : **150.000 francs.**S'adr. à MM^{es} MANCREAU, avoué, Blanchet, notaire.

VENTE au Palais, le 17 juin 1908, à 2 heures, de :

1^o MAISON A VINCENNES (SEINE)rue Sulpic, n^o 1, et rue de l'Hotel-de-Ville, 19;Contenance : 865 mètres environ. Revenu : **12810 fr.**Mise à prix : **50.000 francs.****2^o PAVILLON A SAINT-MANDÉ**(SEINE), avenue Benoit-Lévy, n^o 5; Contenance :293 mètres environ. Mise à prix : **20.000 francs.**S'adresser : à Paris, à M^e BENECH, avoué, place des Vosges, 26; Aron, avoué, et Leroy, notaire, et à Montreuil-sous-Bois, à M^e Robillard, notaire.**Maison R. STE-ANNE** 43. Rev. 13.244 fr. M. à p. : de rapp. **140.000 fr.** A Adj^s s¹ en ch. not., 16 juin. M^e HOUDART, n., 39, bd. Haussmann.**ACTIONS** 20 Eaux de Vittel, 10 Hôtel suisse de Vittel, 1 Hôtel Continental et Chatillon. A adj. 24 juin 1908, 2 h. 1/2, étude FONTANA, n., 10, r. Royale, 31 lots. M. à p. : **1.200, 400, 200 francs.****TERRAIN R. JASMIN** 11 (présumé). C^o 485 m. à PARIS façade sur rue 15 m. 64. M. à p. : **60.000 fr.** A adj. s. 1 ench. Ch. not., 23 juin 1908. S'adresser M^e Amy, notaire, 105, rue de la Pompe.

VENTE au Palais, le 27 juin 1908, à 2 heures.

Maison rue de Vaugirard, 95. Revenu brut : **24.397 fr.** 70. M. à p. **250.000 fr.** S'ad. à M^e BERRYER et Gallard, avoués; Lindet, notaire.

VENTE au Palais, le 17 juin 1908, à 2 heures :

1^o PROPRIÉTÉ DE RAPPORT A PARIS**8 et 10, rue du Delta, et rue du Faubourg-Poissonnière, n^o 187.** Revenu brut environ **106.650 francs.** Mise à prix : **1.000.000 francs.****2^o USINE à papier avec chute d'eau, dite Papeterie des Pyrénées,**située **HÊCHES-REBOUC** arrondissement de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Mise à prix : **50.000 francs.** — S'adresser à M^e GALLARD et Delinon, avoués; M^e Ragot, notaire à Paris, et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais, le 27 juin 1908, à 2 h., 3 lots :

HOTEL Avenue du Bois-de-Boulogne, 55, et 57, libre de location. Mise à prix : **1.200.000 francs.****Maison rue de la Boétie, 53**Rev. br. env. : **51.290 fr.** Mise à pr. : **600.000 fr.****Maison Boulevard du Temple, 54**Rev. br. env. : **31.280 fr.** Mise à prix : **300.000 fr.**S'adresser à M^e BRÉMAR, Peyrot, Salats fils, Petit-Bergonz, avoués; M^e Prud'homme, étude feu Camille Tollu, Cottin, notaires.

VENTE au Palais, le 24 juin 1908, à 2 heures.

I. Maison Boulevard Sébastopol, 60

à Paris et rue aux Ours, 23. Contenance : 464 mètres

environ. Revenu brut : **54.528 francs.** Charges :8.000 francs. Mise à prix : **600.000 francs;****II. Maison à Neuilly-Saint-James**rue de Longchamp, n^o 60. Contenance : 10.500mètres environ. Mise à prix : **340.000 francs;****III. Terrains à Gennevilliers**ET **Asnières** Contenance : 44 hectares 1/2environ. Revenu brut : **18.600**

francs. Charges : 875 francs. Mise à prix :

850.000 francs. — S'adresser à M^e CORTOT, Dela-

salle, Dernis, avoués; Charles Tollu, étude Camille

Tollu, notaire.

VENTE au Palais, à Paris, le 27 juin 1908, à 2 heures.

Immeuble, 40 & 42, AVENUE DU MAINERev. net : 8.357 fr. 90. Mise à prix : **80.000 francs.**S'adresser à M^{es} RAYNAUD, Rondet, Delihu, Detroye,Carvès, avoués à Paris, et à M^e Lardy et Bourdel,

notaires à Paris.

VENTE au Palais, le 20 Juin 1908, à 2 heures.

Immeuble à Paris (XV^e arrond.)**97, rue Blomet,** angle de la rue Maublanc.Revenu brut : **9.000 francs** environ. Mise àprix : **70.000 fr.** S'adresser pour renseignements àM^{es} BRUNET et Dernis, avoués; Duez, administra-

teur judiciaire.

DÉMÉNAGEMENTS**BEDÉL & C^{ie}**

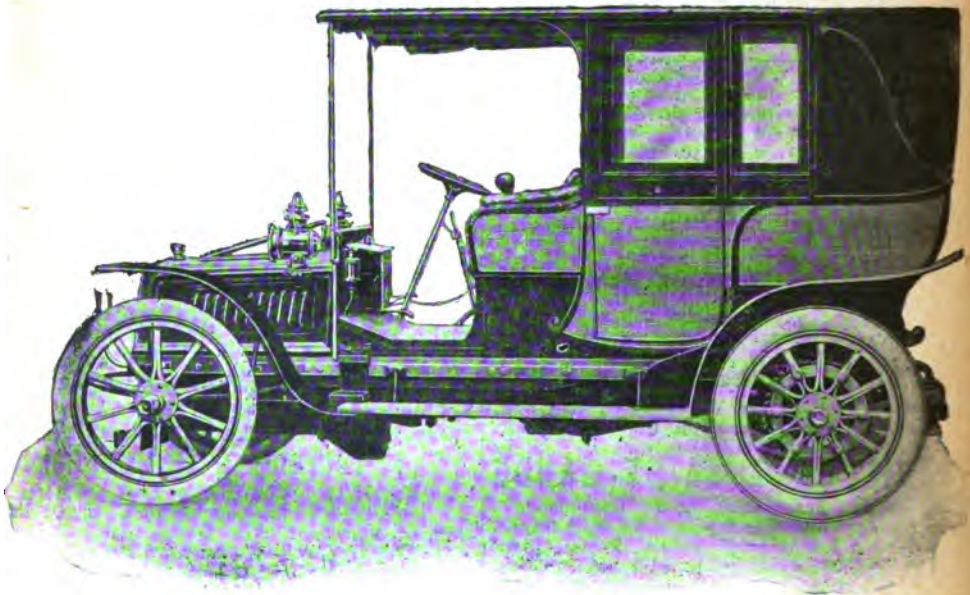
TÉLÉPHONE 259-24

18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

HENRY BINDER

M. COTTENET et C^e Successeurs

PARIS, 31, RUE DU COLISÉE, PARIS



CARROSSERIE DE LUXE

Pour Voitures à Chevaux et Automobiles

TÉLÉPHONE 516-49

Adresse Télégraphique : BINDERCAR — PARIS

Les BILLARDS BRUNSWICK

Tous les styles, Tous les bois
Tous les prix

EN LEUR HOTEL (8 ÉTAGES)

19, Rue de la Pépinière, 19. — Paris

Le fameux BOWLING BRUNSWICK

Jeu de quilles de précision
pour Châteaux, Villas, Casinos



Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.

Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte

Dominique, Désirée, Magdeleine, Rigolotte,

Impératrice. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

Il est indispensable de bien désigner la source.

RICQLÈS DIGESTIF
Anticholérique
Préserve des
ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Calme la Soif
ASSAINIT
L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE
ET
EAU de TOILETTE
Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable
ALCOOL
DE MENTHE

PNEU LE GAULOIS

Établis^{ts} BERGOUGNAN & C^{ie}

USINES A CLERMONT-FERRAND

9, Rue Villaret-de-Joyeuse, PARIS

PATE ÉPILATOIRE DUSSEY

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 Ans de Succès. — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. franco mandat.) — Pour les bras, employer le PILIVORE — DUSSEY, 1, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE

Le rapport du Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne à l'Assemblée générale des Actionnaires tenue le 7 mai vient de nous être communiqué.

Il ressort de ce document qu'en 1907 l'ensemble des recettes a atteint 126.014.326 p. 25.

Soit une production de 34.233 p. 72 par kilomètre.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 55.029.093 p. 61 soit 14.949 p. 49 par kilomètre.

Le produit liquide de l'exploitation présente donc une somme de 126.592.912 p. 15 en augmentation de 5.199.090 p. 10 sur l'exercice 1906.

Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, le produit net de l'exploitation présente une augmentation de 4.847.661 p. 91, soit 4 p. 100 du chiffre de 1906.

Les recettes voyageurs présentent cette année une augmentation de 1.054.952 p. 10.

Nombre de voyageurs ont renoncé aux carnets kilométriques en raison des conditions du nouveau tarif et ont opté pour d'autres combinaisons assurant à la Compagnie une participation plus élevée.

Le nombre de voyageurs transportés à un kilomètre a été en 1906 de 719.633.916 à raison de 0 p. 043 et en 1907 de 701.538.231 à raison de 0 p. 047.

En résumé, les recettes d'exploitation et diverses présentent un total de 126.592.912 p. 15 et les dépenses de 53.029.093 p. 61; il reste net 71.563.818 p. 54.

Par rapport à 1906 les charges de l'exploitation ont éprouvé une baisse de 1.879.035 p. 48.

Le compte Intérêts des obligations présente une diminution de 332.523 p. 37, conséquence de la réduction naturelle qu'éprouvent les intérêts par suite de l'amortissement des obligations, qui présente une augmentation de 369.551 p. 45.

Le compte Intérêts, Changes et Commissions présente une diminution de 855.054 p. 81.

La diminution du compte Intérêts, Changes et Commissions est due à la baisse du taux du change qui a été de 11,73 p. 100; mais comme il y avait des francs achetés en 1906 à 16 p. 100 il en est résulté un change moyen de 12,63 p. 100.

Le matériel moteur et de transport a subi un amortissement 0,05 p. 100 de sa valeur.

Par rapport à 1906, le compte Abonnement avec l'Administration du Timbre en France présente une augmentation de 35.293 p. 76 qui provient de la somme plus importante payée à titre d'impôts en France sur actions et obligations; elle a cependant été atténuée par le cours moins onéreux du change.

En 1907, la caisse de prévoyance, pensions de retraite, secours, médicaments, soins médicaux et habillement donne un total de 1.786.719 p. 90. Le personnel y a contribué pour 182.518 p. 10; il y a lieu d'en déduire encore le montant de la vente des billets d'entrée dans les gares : 160.371 p. 06. Il reste une différence de 1.443.830 p. 74 que la Compagnie a prise à la charge de son compte d'exploitation.

D'autre part, en 1907, les impôts payés à l'État et frais de contrôle ont atteint 12.861.589 p. 44 et la Compagnie évalue à 5.638.714 p. 74 le montant des transports officiels.

Ces deux sommes réunies représenteraient un dividende de 35 p. 85 soit de 7,55 p. 100 par action.

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 1907, ainsi que, en toutes ses parties, le Rapport présenté par le Conseil d'administration et l'application de l'excédent de produits dans la forme proposée par ledit Conseil.

L'Assemblée générale ratifie les nominations, comme Administrateurs de la Compagnie, de MM. Joaquin Lopez Doriga et Manuel Arnús, en remplacement, respectivement, des Administrateurs décédés M. M. le marquis de Viesca de la Sierra et José Maria Semprun, et réélit pour cinq ans les membres sortants, à savoir :

MM. M. Estibaus, G. Pereire, E. Guell, J. Carreras, A. Borrell, le Baron de Satrustegui, le Comte de Serra, le Comte Foy.

L'Assemblée générale confirme toutes ses autorisations antérieures et, le cas échéant, autorise à nouveau le Conseil d'Administration à passer les contrats qu'il jugera nécessaires à l'amélioration du trafic, à obtenir les concessions ou faire les cessions convenables pour parfaire et compléter le réseau actuel de la Compagnie ou à réaliser quelque autre acte que ce soit, tendant à modifier le réseau. Le Conseil est autorisé à se faire représenter à cet effet par un ou plusieurs de ses membres chaque fois qu'il le jugera opportun, conformément aux dispositions des Statuts.

L'Assemblée générale, sur la proposition d'un actionnaire, M. Barbey, décide à l'unanimité d'exprimer ses remerciements au Conseil d'administration et à la Direction de la Compagnie, pour leur sage gestion, ainsi qu'à tout le personnel pour le zèle avec lequel il les a secondés.

H.

LA SEULE BICYCLETTE**RÉALISANT UN PROGRÈS****La Paris-Brest****DE LA SOCIÉTÉ "LA FRANÇAISE"**

◆◆◆
 Marque **DIAMANT** avec le nouveau Pédalier
 à roulements rationnels

◆◆◆
 16, Avenue de la Grande-Armée - TÉLÉPHONE : 523.58
 6^{bis}, Rue du 4-Septembre - TÉLÉPHONE : 304.66

En Vente :

Table décennale de la Revue de Paris

(1894-1903)

Prix. 2 fr. 50

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste

85^{me}, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

CANAL DE SUEZ

ASSEMBLÉE DU 2 JUIN 1908

EXTRAIT DU RAPPORT du Conseil d'Administration

(Le rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Charras, 9, à Paris.)

Le trafic du Canal, dont l'amélioration depuis de nombreuses années a été à peu près ininterrompue et dont la marche depuis 1900, en particulier, a été constamment et régulièrement ascendante, a marqué, en 1907, l'une des plus fortes progressions que la Compagnie ait eu à enregistrer. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'activité générale du commerce a été le seul facteur de l'intensité du trafic.

Les recettes totales de l'an dernier présentent, par rapport aux recettes de 1906, une augmentation de plus de huit millions et l'excédent des recettes sur les dépenses, qui comprennent une dotation de 4 millions au profit du Fonds d'Amortissement et de 500.000 francs au profit du Fonds d'assurance, est en augmentation de 6.766.373 fr. 28.

Malgré cet accroissement des bénéfices, il est proposé de maintenir le revenu net de l'action au chiffre de 141 fr. auquel il avait été fixé l'an dernier. Le Conseil attache une importance particulière à n'augmenter le dividende que lorsqu'il se croit assuré de pouvoir aisément maintenir cette augmentation dans les années ultérieures. Or, les conditions générales dans lesquelles l'exercice 1908 s'est ouvert ne seraient pas de nature à lui donner à cet égard une certitude absolue : le trafic des premiers mois est, en effet, inférieur au trafic de la période correspondante de 1907 et il est vraisemblable que la perte actuelle s'accroîtra quelque peu dans la seconde moitié de l'année. Mais le maintien du revenu net de 141 fr. n'en sera pas compromis.

Il est proposé, d'autre part, d'accroître la Réserve statutaire d'un prélèvement de 2.294.280 fr. 80 sur les recettes et de grossir la Réserve extraordinaire d'une dotation de 2.800.000 fr. Par l'adoption de ces propositions, les réserves de la Compagnie seront portées, dans l'ensemble, à près de 35.000.000. Comme

la majeure partie en peut être utilisée, le cas échéant, pour accroître la masse distribuable des revenus, leur ampleur sera un élément de sécurité complète, pour le jour où les circonstances permettront d'envisager l'augmentation du dividende.

Les travaux d'amélioration du Canal sont poussés avec la plus grande activité. Y compris les travaux d'entretien, le cube des terrassements et des dragages effectués en 1907 a été de 11.000.000 de mètres environ, chiffre qui n'avait été atteint, à beaucoup près, dans aucune année antérieure depuis l'achèvement du Canal. L'ensemble du programme à l'exécution duquel se rapportent les travaux d'amélioration en cours sera terminé dans un délai assez prochain pour que le Conseil puisse déjà envisager l'accomplissement d'autres travaux importants, justifiés par l'accroissement des dimensions des navires. Ces travaux devront comporter un nouvel approfondissement général, par l'exécution systématique des dragages jusqu'à 11 mètres de profondeur, et des élargissements ayant pour objet de donner au Canal, sur toute son étendue, la largeur existant actuellement dans les gares. La réalisation de ce nouveau programme, qui pourra être entrepris dans le courant de 1909, exigera 4 ou 5 ans.

Ainsi qu'il avait été annoncé, la Compagnie a pu élever à 8 mètres 53 (28 pieds anglais), à partir du 1^{er} janvier 1908, le tirant d'eau maximum des navires. Pendant les quatre premiers mois de cette année, 23 navires ont bénéficié de cette augmentation.

Le Conseil a eu à déplorer la perte de Sir John Ardagh, un des trois représentants de Sa Majesté Britannique. Pour le remplacer, il a nommé, sur la désignation du Gouvernement Britannique, Sir William Garstin, qui occupait en Égypte les hautes fonctions de Conseiller au ministère des travaux publics.

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'Administration.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(Via Rouen, Dieppe et Newhaven)

PAR LA GARE SAINT-LAZARE

SERVICES RAPIDES tous les jours et toute l'année

(Dimanches et Fêtes compris)

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e, et 3^e classes)

DÉPARTS DE LONDRES :

Victoria à 10 h. matin (1^{re} et 2^e classes seulement)

London-Bridge et Victoria à 8 h. 45 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes)

Trajet de jour en 8 h. 40

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} CLASSE. 48 fr. 25
2^e CLASSE. 35 fr. .
3^e CLASSE. 23 fr. 25

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois

1^{re} CLASSE. 82 fr. 75
2^e CLASSE. 58 fr. 75
3^e CLASSE. 41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette. Une des voitures de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'Aller et Retour valables pendant 14 Jours

Délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël

De PARIS-Saint-Lazare à LONDRES

ET VICE VERSA

1^{re} classe : 49 fr. 05 — 2^e classe : 37 fr. 80 — 3^e classe : 32 fr. 50

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris à Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, Éditeur, rue de Grenelle, 44, Paris.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

à 3 fr. 50 le volume in-18 Jésus

JULES BOIS

LE VAISSEAU DES CARESSES (ROMAN CONTEMPORAIN)

ABEL BONNARD

LES ROYAUTÉS (POÈMES)

GUSTAVE FLAUBERT

LA « PREMIÈRE » TENTATION DE SAINT ANTOINE (1849-1856)
Ceuvre inédite publiée par Louis BERTRAND

MARAT

CORRESPONDANCE (recueillie et annotée par Ch. VELLAY)

PAUL HUBERT

AU CŒUR ARDENT DE LA CITÉ (POÈME)

HENRY LEYRET

WALDECK-ROUSSEAU ET LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE
(1869-1889)

Un vol. in-8 carré, avec un portrait de Waldeck-Rousseau par P. Renouard. Prix. . . . 7 fr.

JOSEPH REINACH

HISTOIRE DE L'AFFAIRE DREYFUS
TOME VI : LA REVISION

Un vol. in-8 carré. Prix 7 fr.

VIENT DE PARAÎTRE LE PREMIER FASCICULE

LE LIVRE

DES

MILLE NUITS ET UNE NUIT

Traduction littérale et complète du Dr J. C. MARDRUS

*Édition illustrée par le facsimilé en couleurs des miniatures et des encadrements
qui ornent les manuscrits originaux Persans et Hindous.*

Il paraîtra un fascicule (prix 4 fr. 50) le 5 et le 20 de chaque mois.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Billets d'aller et retour à prix très réduits délivrés aux familles.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur de rappeler au Public qu'à l'occasion des vacances, elle délivrera du 15 Juin au 15 Septembre inclus aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière, des billets collectifs d'aller et retour, dits « de vacances à prix très réduits » (1^{re}, 2^e et 3^e classes) de ou pour toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kil., aller et retour compris ou de payer pour cette distance.

Les billets sont établis pour l'itinéraire à la convenance du Public.

Le prix total du billet collectif s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples pour les 2 premières personnes, le prix d'un de ces billets pour la troisième personne et la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes :

Les demandes de billets doivent être faites à la gare de départ au moins quatre jours à l'avance; ce délai est réduit à 48 heures pour certaines grandes gares.

Ces billets d'aller et retour dits « de vacances » sont uniformément valables jusqu'au 1^{er} Novembre inclus et ne sont pas susceptibles d'être prolongés.

Lorsqu'un billet de famille comprend plus de trois voyageurs, trois d'entre eux au moins sont tenus de voyager ensemble à l'aller et au retour; les autres ont la faculté, sous certaines conditions de voyager isolément mais sous réserve que la demande en sera faite en même temps que celle du billet de famille.

A la condition que la demande en soit faite quelques jours d'avance, il peut être délivré conjointement avec les billets de vacances des billets circulaires combinés suisses (valables 45 jours) se soudant exactement aux premiers à la frontière et formant un circuit fermé d'au moins 200 kilomètres de parcours suisses.

Cartes d'identité. — Il peut être délivré à un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un billet de famille et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément à moitié prix du tarif général, pendant la villégiature de la famille entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Pour tous renseignements complémentaires, le Public est prié de consulter le Tarif G. V. n° 6 que les gares du réseau mettront sur demande à sa disposition

HACHETTE et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

BURRFORD-DELAUNOY

L'APPARTEMENT DU MORT

ROMAN

Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur

PAR LA C^{tesse} DE FITTE DE SOUCY

Un volume in-16, broché. 1 fr.

ENCYCLOPÉDIE DES CONNAISSANCES AGRICOLES

Publiée sous le Patronage de MM. ADOLPHE CARNOT, Membre de l'Institut
et Ed. MAMELLE, Sous-Directeur de l'Agriculture
et sous la Direction de M. E. CHANCRIN, Directeur d'École d'Agriculture

VIENT DE PARAÎTRE :

L. MALPEAUX

Ingénieur agricole
Directeur de l'École d'Agriculture du Pas-de-Calais

Les Plantes sarclées

Pomme de terre, Betterave, Carotte, etc.

In volume in-16, cartonné. 2 fr.

VOLUMES DÉJÀ PARUS :

Chimie générale appliquée à l'Agriculture , par E. CHANCRIN. Un vol. 2 50	Les Essences et les Parfums . Extraction et fabrication, par A. ROLET, suivi de l'Essence de térébenthine, par Ed. RABATÉ. Un vol. 1 25
Chimie agricole , par E. CHANCRIN. Un vol. 2 50	Laiterie, Beurrerie, Fromagerie , par V. HOUDET. Un vol. 1 25
Agriculture moderne , par E. CHANCRIN. Un vol. 3 »	Hullerie agricole , par P. D'AYGALLIERS. Un vol. 75
Forêts, Pâturages et Prés-Bois . Economie Sylvico-Pastorale, par A. FRON. Un vol. 1 50	Les Plantes textiles , par L. BONNÉTAT. Un vol. 50
Les Prairies , par L. MALPEAUX. Un vol. 1 50	Le Tabac , par F. DE CONFÉVRON. Un vol. 75
Le Bière . Procédés modernes de préparation et utilisation de sous-produits, par A. MOREAU. Un vol. 50	Le Houblon , par G. MOREAU. Un vol. 75
Les Eaux-de-Vie et les Alcools . Guide pratique du Bouilleur de cru et du Distillateur, par M. PAGÈS. Un vol. 1 50	Les Conserves alimentaires (fabrication ménagère et industrielle) , par L. LAVOINE. Un vol. 1 80

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, Paris.

MARQUIS DE SÉGUR

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

~~~~~

## Esquisses et Récits

Un volume in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

---

ANDRÉ LICHTENBERGER

~~~~~

La Folle Aventure

Roman

Un volume in-18. — Prix. 3 fr. 50

E. ZAHN

~~~~~

## Christen Russi

*Roman traduit de l'allemand par C. BOUTIBONNE*

Un volume in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

---

COMTE D'HAUSSONVILLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

~~~~~

La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV

TOME QUATRIÈME ET DERNIER

Un volume in-8°. — Prix. 50

LIVRES NOUVEAUX

MÉMOIRES D'UNE VIEILLE FILLE,

par René Bazin.

Le public lira passionnément ces *Mémoires d'une vieille fille*. M. René Bazin nous dit, dans sa préface, qu'il les a simplement extraits de papiers légués par une vieille amie. Le certain, c'est que ces pages semblent vraiment écrites par l'auteur pour le seul plaisir ou plutôt pour le seul besoin de les écrire. On y trouvera de sérieux documents sur « deux fractions de l'humanité bien peu connues en tout temps et en tout pays : les pauvres et ceux qui les aiment ». Le livre mérite par là d'être beaucoup lu : il ne le mérite pas moins par les grâces d'un style toujours élégant et savoureux qui, lui, est bien de M. René Bazin.

VOLTAIRE PHILOSOPHE,

par Georges Pellissier.

En intitulant ce livre *Voltaire philosophe*, nous avons pris le mot *philosophe* dans la signification où le XVIII^e siècle l'entendait. Métaphysique et physique, religion, morale, politique, tels sont les quatre domaines auxquels Voltaire applique sa philosophie : ce sont aussi les quatre chapitres de notre volume. Les critiques sont généralement peu tendres pour la philosophie de Voltaire à qui le patronage de M. Homais a nuï. Aussi est-il intéressant d'en avoir un exposé complet et impartial, par un voltairien qui a été aux sources et qui sait justifier son admiration.

CHOIX DE POÉSIES (1871-1883),

par Maurice Bouchor.

C'est une préface bien peu commune que la préface écrite par M. Maurice Bouchor pour ce *Choix de poésies*. C'est presque toujours un manifeste où une apologie de leurs œuvres que les poètes mettent en tête de leurs volumes : M. Maurice Bouchor, au contraire, nous parle de ses vers comme le plus sévère des critiques. Et on lui en veut, vraiment, de cette sévérité quand, après la préface, on commence à lire les beaux vers toujours harmonieux, quelquefois truculents, dans les premières pages, puis de plus en plus purs et déjà presque austères que M. Maurice Bouchor a extraits des volumes publiés par lui de 1871 à 1883.

LA POLITIQUE RADICALE,

par Ferdinand Buisson.

é à M. Henri Brisson, « préfacé » par M. Léon Cois, ce volume n'entend pas l'histoire, étudie les doctrines du parti radical et radicaliste. Car ce parti ne veut pas laisser aux is d'opposition, conservateur ou révolutionne, l'avantage de se présenter sous la forme d'un ème. Une les radicaux ont un but, une mée, une morale, une philosophie, une doctrine ale, M. Buisson, dans son livre, bréviaire de la ité parlementaire, s'attache à le démontrer.

UN VIEUX BOUGRE,

par Charles-Henry Hirsch.

C'est un type bien curieux que celui de ce « Vieux bougre » dont M. Charles-Henry Hirsch nous conte l'existence vagabonde et passionnée : il ne ressemble guère au chemineau rêveur de Richepin. Voleur, assassin, cet être hors la loi traite la vie en pays conquis, et cueille sans scrupules les fruits et les femmes qu'il rencontre le long de la route. Le personnage a, d'ailleurs, de la grandeur : même vieux, il est de ceux à qui nul ne résiste et malheur à qui se dresse devant lui ! Comme tous les romans de M. Charles-Henry Hirsch, celui-ci est une série d'eaux-fortes vigoureuses et poignantes, gravées avec un art minutieux et précis dont le réalisme, sans jamais choquer, n'omet cependant aucun détail. Et ce livre nous est une nouvelle occasion d'admirer le style si souple et si subtil d'un de nos conteurs les plus originaux.

SOIRÉES DU STENDHAL-CLUB,

Deuxième série,

par Casimir Strylenski et Paul Arbelet.

M. Casimir Strylenski avait signé la première série des *Soirées du Stendhal-Club* ; cette nouvelle série qui ne nous apporte pas de moins curieux documents, nous apporte, en outre, une délicieuse préface où, en deux pages alertes et spirituelles, nous est présenté le Stendhal-Club et dont il faut extraire, au moins, ces quelques lignes : « On n'y croit pas que Stendhal ait été le génie suprême et unique, le grand Initiateur. Mais on pense qu'il ne fut jamais d'esprit plus varié, plus original, plus fécond en piquantes surprises, pas de sensibilité plus nuancée, plus fine et plus rare. Pour des âmes curieuses, Stendhal est le thème d'un amusement intarissable. »

SAINTE-MARIE-DES-FLEURS,

par René Boylesve.

Nous avons signalé autrefois ce délicieux roman, qui, après le *Médecin des Dames de Néans*, fit connaître et retenir le nom aujourd'hui célèbre de M. René Boylesve. Cette nouvelle édition nous est un heureux prétexte à dire encore le charme de cette œuvre de jeunesse et d'amour. L'auteur, dans sa préface nous prévient qu'il n'a rien changé au livre : « Je le donne tel exactement qu'il parut en 1897, en m'excusant auprès de ceux qui ont bien raison d'aimer des œuvres de forme plus achevée et plus pure ; mais au-dessus même de la forme achevée et pure, s'élève parfois une certaine flamme qui attire mieux que les contours irréprochables, non pas, sans doute, qu'elle soit plus belle, mais simplement parce qu'elle brûle ». Et M. René Boylesve a eu bien raison. *Sainte-Marie-des-Fleurs* restera comme une de ses œuvres les plus prenantes.

Replaced with Commercial Microform

1993